This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

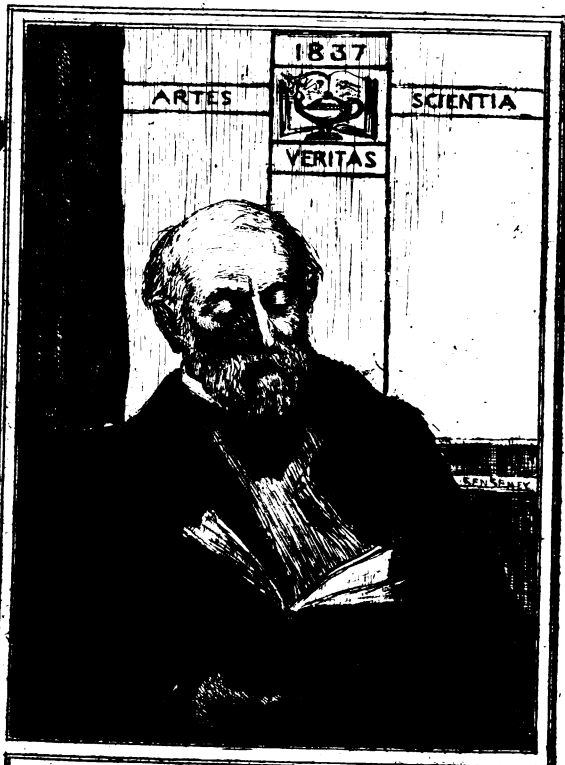

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Vignaud.

DE
5
S114

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME TRENTE-SIXIEME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

Par M. SABBATHIER, Professeur Émérite au College de Châlons-sur-Marne, Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville, Associé de l'Académie Étrusque de Cortone, de l'Académie Royale de Prusse, &c.

TOME TRENTE-SIXIEME.

A PARIS,

Chez DELALAIN l'aîné, Libraire, Rue Saint-Jacques.

M. DCC. XC.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

1.° Eſſai Hiſtorique-Critique ſur l'Origine de la Puiſſance temporelle des Papes ; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Pruſſe. Nouvelle édition.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque. 1. *Vol. in*-12.

3.° Recueil de Diſſertations ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France. 1. *Vol. in*-12.

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Uſages des anciens Peuples. 3. *Vol. in*-12. & 1. *Vol. in*-4.°

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens. 2. *Vol. in*-12. & 2. *Vol. in*-8.°

6.° Recueil de Planches pour l'Intelligence de ce Dictionnaire, 1.re, 2.e, 3.e, 4.e, 5.e, 6.e, 7.e & 8.e Livraiſon.

DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

PUBLIA PRISCA, (*a*) *Publia Prisca*, Πουπλία Πρίσκα, femme de Fuffius Géminus. *Voyez* Fuffius Géminus.

PUBLICAIN, *Publicanus*, Τελώνης, fermier, receveur des deniers publics, homme attaché à une douane, à une recette de certains droits odieux aux peuples.

PUBLICIUS [La Colline, nommée] *Clivus Publicius*, (*b*) colline de Rome. Tous les édifices qui étoient fur cette colline, furent conſumés par un incendie, arrivé l'an de Rome 549, & 203 avant Jeſus-Chriſt. Tite-Live remarque qu'il n'étoit pas reſté la moindre trace de ces édifices.

PUBLICIUS [L.] BIBULUS, *L. Publicius Bibulus*, (*c*) Tribun des ſoldats de la ſeconde légion,

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 623.
(*b*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 37. L. XXX. c. 26.
(*c*) Tit. Liv. L. XXII. c. 53.

422158

étoit un des quatre principaux officiers des troupes, qui, après la malheureuſe journée de Cannes, ſe retirerent à Canuſium, l'an de Rome 536, & 216 avant Jeſus-Chriſt.

PUBLICIUS [C.] BIBULUS, *C. Publicius Bibulus*, (*a*) Tribun du peuple, ennemi déclaré de M. Claudius Marcellus. L'an de Rome 543, & 209 avant Jeſus-Chriſt, il s'emporta violemment, non ſeulement contre ce grand homme, mais encore contre tout le corps des nobles, en leur reprochant, entre autres choſes, que c'étoit par leur mauvaiſe foi & par les délais qu'ils affectoient, qu'Annibal, depuis dix ans, demeuroit dans l'Italie, & la regardoit comme ſa province. *Voyez* Marcellus [M. Claudius.]

PUBLICIUS [L.], *L. Publicius*, (*b*) dont il eſt parlé dans l'oraiſon de Cicéron pour P. Quintius.

PUBLICIUS, *Publicius*, (*c*) un des complices de la conjuration de L. Catilina, étoit un homme accablé de dettes.

PUBLICIUS [Cn.] MÉNANDER, *Cn. Publicius Mænander*, (*d*) affranchi, que des députés Romains, partant pour la Grece, emmenerent avec eux, afin qu'il leur ſervît d'interprête.

PUBLICIUS [L. & M.], (*e*) *L. & M. Publicius*, avoient bâti pendant leur édilité en l'honneur de la Déeſſe Flora une chapelle qui fut dédiée par l'Empereur Tibere.

PUBLICIUS CERTUS, (*f*) *Publicius Certus*, ancien Préteur. Lorſqu'Helvidius Priſcus, Sénateur eſtimé de tous les gens de bien, fut accuſé, Publicius Certus ne rougit pas de mettre la main ſur ce reſpectable Conſulaire en pleine aſſemblée, & de le traîner en priſon.

Tacite paroît inſinuer que d'autres Sénateurs aiderent Publicius Certus dans cette infâme expédition. Helvidius Priſcus fut condamné à mort, & Publicius Certus déſigné Conſul pour l'an de Rome 851, de l'ere Chrétienne 98. Ceci ſe paſſoit en 94, deux ans avant la mort de Domitien. Mais, en 97 ſous le regne de Nerva, Pline le jeune, ami d'Helvidius Priſcus, plus ſenſible encore à la honte du Sénat qu'aux devoirs de l'amitié, ſe porta pour accuſateur de Publicius Certus, & prononça contre lui des diſcours dont nous devons regretter la perte. Nerva ne permit pas que l'on ſuivît l'affaire. Cependant, Publicius Certus fut exclus du Conſulat. Bientôt après, il tomba malade, & mourut en criant, à ce qu'on diſoit, dans les tranſports de ſon délire, que Pline le pourſuivoit l'épée à la main. *Voyez* Pline le jeune.

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 20, 21.
(*b*) Cicer. Orat. pro P. Quint. c. 12.
(*c*) Cicer. in L. Catilin. Orat. 2. c. 4.
(*d*) Cicer. Orat. pro L. Corn. Balb. c. 21.
(*e*) Tacit. Annal. L. II. c. 49.
(*f*) Tacit. in Juli. Agric. c. 45. Plin. L. IX. Epiſt. 13. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 351. Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. pag. 79, 80, 156. *& ſuiv.*

PUBLICOLA, *Publicola.* *Voyez* Valérius.

PUBLILIUS [VOLÉRON], *Volero Publilius*, (*a*) de famille Plébéienne, mais homme de cœur, avoit ſervi en qualité d'officier, & étoit fort connu par ſes beaux exploits.

L'an de Rome 281, & 471 avant Jeſus-Chriſt, au lieu de l'enrôler comme officier, les Conſuls voulurent le réduire à ſervir ſous eux en qualité de ſimple ſoldat. Se croyant déſhonoré d'une place au-deſſous de celle qu'il avoit tenue, & n'ayant rien à ſe reprocher dans le ſervice qui pût lui attirer cet affront, il témoigna publiquement ſon chagrin, & refuſa d'obéir. Les Conſuls, offenſés de ſa réſiſtance, & de la liberté avec laquelle il ſoutenoit ſes droits, le font ſaiſir au corps. Il réclame les Tribuns. Aucun d'eux ne ſe mettant en mouvement, & n'oſant le ſecourir, les Conſuls ordonnent aux Licteurs de le dépouiller, & de le battre de verges. Alors, Voléron Publilius, *j'en appelle*, dit-il, *au peuple, puiſque les Tribuns aiment mieux voir un citoyen frappé de verges ſous leurs yeux, que d'être étouffés dans leur lit.* Plus il crioit, plus le Licteur s'efforçoit de le dépouiller. Voléron Publilius étoit dans la force de l'âge, & plein de vigueur. D'un rude coup porté au viſage du Licteur, il le renverſe par terre, & en fait autant au ſecond qui étoit venu à l'appui du premier. S'étant ainſi tiré de leurs mains, il ſe jette dans la foule à l'endroit où il voyoit le plus de mouvement & d'indignation, & s'écrie: *J'en appelle, & j'implore la protection du peuple. A moi, citoyens, à moi camarades! vous n'avez rien à attendre des Tribuns; ils ont eux-mêmes beſoin de votre ſecours.* Le feu ſe met parmi le peuple. On ſe prépare comme à un combat, & l'on voyoit bien que tout alloit être porté aux dernieres violences ſans conſidération ni de naiſſance, ni d'âge, ni de dignité. Les Conſuls, ayant eſſayé de s'oppoſer à cet orage, connurent, par leur expérience, que la majeſté du rang ſuprême ſans forces eſt d'un foible ſecours. Leurs Licteurs ſont maltraités, leurs faiſceaux ſont briſés; & eux-mêmes chaſſés de la place & forcés de ſe retirer dans le Sénat, ils ignorent juſqu'où il plaira à Voléron Publilius de pouſſer ſa victoire.

Le tumulte étant un peu appaiſé, les Conſuls convoquent le Sénat, & ſe plaignent vivement du mauvais traitement qu'ils ont reçu, de la violence du peuple, & de l'audace inſolente de Voléron Publilius. Les Patriciens, qui regardoient l'inſulte faite aux Conſuls comme la ruine & l'anéantiſſement de la Magiſtrature, vouloient que

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 55. *& ſeq.* Dionyſ. Halicar. L. IX. c. 9. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 339. *& ſuiv.*

l'on précipitât du haut du rocher celui qui avoit osé porter la main sur les Licteurs. Les Plébeiens, de leur part, qui ne pouvoient souffrir qu'on donnât atteinte à leur liberté, demandoient justice contre les Consuls pour l'indignité avec laquelle ils avoient traité un citoyen, simplement parce qu'il avoit réclamé l'assistance des Tribuns. Cette cause particuliere de Voléron Publilius devint tellement celle du public, qu'on oublia la dispute du partage des terres, qui en ce tems-là étoit fort vive, pour ne parler plus que des privileges & de la liberté.

Le peuple, qui avoit pris Voléron Publilius sous sa protection, & qui l'honoroit de sa faveur, le créa Tribun pour l'année, pendant laquelle L. Pinarius & P. Furius furent Consuls. Et contre l'opinion de tous ceux qui avoient cru qu'il useroit de tout le pouvoir que lui donnoit sa charge, pour tourmenter les Consuls de l'année précédente, faisant céder son ressentiment au bien de la cause publique, il ne leur fit pas la moindre peine. Il se contenta de proposer une loi, en vertu de laquelle les Magistrats Plébeiens seroient nommés dans les assemblées du peuple par Tribus. Cette Loi ne paroissoit pas d'abord, par les termes dans lesquels on la proposoit, tirer à aucune conséquence contre les Patriciens. Mais, dans le fond, elle n'alloit pas moins qu'à leur ôter les moyens, qui leur avoient réussi jusques-là, de faire élever au Tribunat, par les suffrages de leurs cliens, ceux des Plébeiens qui leur convenoient le plus dans cette charge.

Des quatre autres Tribuns il y en avoit deux qui se joignoient à Voléron Publilius pour faire passer la loi proposée; de sorte que soutenu de ces deux Collegues, il l'emportoit par la pluralité des voix sur les deux autres Tribuns qui y formoient opposition. Mais, les Consuls, le Sénat & tous les Patriciens faisoient leurs efforts pour empêcher que la loi ne passât. Le jour que les Tribuns devoient la confirmer, ils se rendirent en grand nombre dans la place publique, où ils prononcerent différens discours. Les Consuls, les plus âgés des Sénateurs, en un mot tous ceux qui vouloient parler, furent écoutés favorablement; ils mirent tout en œuvre pour faire voir que cette Loi emportoit avec elle de grandes absurdités. Les Tribuns de leur côté réfutoient leurs raisons; les Consuls leur repliquoient sur le champ; enfin, les contestations durerent si long-tems, que la nuit étant survenue, l'assemblée se sépara. Les Tribuns convoquerent une autre assemblée pour le troisieme jour de marché, afin de vérifier & de confirmer la Loi. Il s'y trouva enore plus de monde qu'à la premiere; elle se passa de la même maniere & avec les mêmes contestations. Pour lever ces difficultés, Voléron Publilius résolut de ne plus permettre aux Consuls de blâmer la Loi, ni

aux Patriciens de ſe trouver aux aſſemblées, quand on donneroit les ſuffrages. Car, il avoit remarqué qu'ils s'y rendoient avec une foule de cliens; que répandus dans divers endroits de la place publique, ils encourageoient ceux qui blâmoient la loi; qu'ils troubloient ceux qui la défendoient; qu'ils mettoient tout en uſage pour empêcher les aſſemblées, pour y cauſer de la confuſion, & pour ôter la liberté des ſuffrages.

Pendant que cela ſe paſſoit, une peſte qui ſurvint arrêta tout. Quand le mal eut ceſſé, Voléron Publilius, ſur le point de ſortir de charge, ne pouvoit faire recevoir ſa loi dans le peu de tems qui lui reſtoit, car le jour des comices étoit proche. Il recommence tout de nouveau à briguer la dignité de Tribun pour l'année ſuivante; il flatte les citoyens par de belles promeſſes; enfin, il vient à bout, par ſes intrigues, de ſe faire continuer pour cette année avec deux de ſes Collegues qui favoriſoient ſon entrepriſe.

Les Patriciens, de leur côté, dreſſerent une contrebatterie, en choiſiſſant pour Conſul Appius Claudius, qui haïſſoit autant le peuple, qu'il en étoit déjà haï lui-même, par une ſuite des démêlés que ſon pere avoit eus avec la multitude, & de la hauteur dont il avoit toujours uſé avec elle. Ils lui donnerent, pour Collegue, T. Quintius. Dès le commencement de l'année, on remit la loi ſur le tapis. Voléron Publilius y ajouta un nouvel article, dans lequel il étoit dit que la création des Ediles, & toutes les délibérations généralement qui intéreſſeroient le peuple, ſe termineroient dans des comices aſſemblés par tribus; ce qui étoit ruiner de fond en comble la puiſſance du Sénat, & la faire paſſer entre les mains du peuple. Voléron Publilius, comme auteur de la loi, ſuivoit ſon entrepriſe. Mais, Létorius ſon Collegue, comme le plus nouveau dans le Tribunat, étoit auſſi le plus vif & le plus ardent à en pourſuivre l'établiſſement. Ses efforts ne furent pas inutiles. La loi, après les débats les plus violens, fut publiée.

PUBLILIUS [L.] VOLSCUS, *L. Publilius Volſcus*, (*a*) un des Tribuns Militaires qui furent créés, l'an de Rome 355, & 397 avant Jeſus-Chriſt.

PUBLILIUS [VOLÉRON], *Volero Publilius*, (*b*) un des cinq Tribuns Militaires, qui furent tirés de l'ordre du peuple, l'an de Rome 356, & 396 avant Jeſus-Chriſt.

PUBLILIUS [Q.], *Q. Publilius*, (*c*) Tribun du peuple. *Voyez* Ménius [M.].

PUBLILIUS [Q.] PHILON, *Q. Publilius Philo*, (*d*) fut élevé au Conſulat avec Ti. Émilius

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 12.
(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 13.
(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 19, 20.
(*d*) Tit. Liv. L. VIII. c. 12, 15. & *ſeq.* L. IX. c. 7. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 416. & *ſuiv.*

Mamercinus, l'an de Rome 416, & 336 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Généraux marcherent contre les Latins. Q. Publilius Philon défit les ennemis, prit leur camp, & obligea pluſieurs peuples de ſe rendre aux Romains. Son Collegue cependant fit avancer ſes troupes contre les habitans de Pédum. Ils étoient ſoutenus par les villes de Tibur, de Préneſte, de Vélitres, & il leur étoit venu des ſecours de Lavinium & d'Antium. Avant que cette derniere guerre fût terminée, Ti. Émilius Mamercinus ayant appris qu'on avoit décerné à ſon Collegue le triomphe, ſe hâta de retourner à Rome pour y demander le même honneur, quoiqu'il n'eût point encore remporté la victoire. Le Sénat, bleſſé d'un empreſſement ſi mal placé, lui refuſa le triomphe, juſqu'à ce que Pédum eût été pris de force, ou ſe fût rendu par capitulation. Ce refus l'aigrit contre le Sénat, & il ſe conduiſit, pendant ſon Conſulat, comme un vrai Tribun du peuple, ſans trouver d'oppoſition de la part de ſon Collegue, qui étoit Plébeien. Le Sénat, ſous prétexte d'une nouvelle rébellion des Latins, mais en effet pour ſe délivrer plutôt de deux Conſuls dont il étoit mécontent, leur ordonna de créer un Dictateur. Ti. Émilius Mamercinus, qui avoit pour lors l'autorité, car chacun des Conſuls, lorſqu'ils étoient enſemble, l'exerçoit à ſon tour, nomma ſon Collegue, & celui-ci choiſit pour Général de la cavalerie Junius Brutus.

On devoit s'attendre qu'un Dictateur Plébeien ne manqueroit pas de ſignaler ſa Dictature par quelque établiſſement favorable au peuple, & contraire à la nobleſſe; & c'eſt ce qui arriva. Il propoſa trois loix fort mortifiantes pour le Sénat, & qui donnoient beaucoup d'atteinte à ſon autorité. La premiere portoit que les Plesbiſcites, c'eſt-à-dire, les ordonnances du peuple, aſſujettiroient les Sénateurs comme les Plébeiens. Cette loi avoit déjà été propoſée après l'expulſion des Décemvirs, & étoit apparemment mal exécutée. La ſeconde ordonnoit que les Sénateurs approuveroient par avance les loix qui ſeroient portées dans les aſſemblées par ſuffrage; au lieu qu'anciennement les décrets du peuple n'avoient de force qu'après qu'ils avoient été confirmés par le Sénat. Enfin, la troiſieme loi ſtatuoit que des deux Cenſeurs il y en auroit un tiré du peuple, puiſqu'il étoit déjà permis d'y prendre les deux Conſuls.

Deux ans après, Q. Publilius Philon fut élevé à la Préture, à laquelle aucun Plébeien n'étoit parvenu avant lui. Le Conſul C. Sulpicius Longus s'y étoit fortement oppoſé, & avoit déclaré qu'il n'auroit point d'égard à ſa nomination; mais, le Sénat qui n'avoit pu exclure le peuple des premieres magiſtratures, ne crut pas devoir s'opi-

maître ſi fort au ſujet de la Préture.

Q. Publilius Philon fut choiſi depuis pour maître de la cavalerie par le Dictateur L. Émilius Mamercinus, & peu de tems après il fut créé Cenſeur avec Sp. Poſtumius. Il exerçoit cette derniere Magiſtrature, l'an de Rome 422, & 330 avant Jeſus-Chriſt. Il parvint au Conſulat pour la ſeconde fois l'an de Rome 428, & 324 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour Collegue L. Cornélius Lentulus. Il marcha contre Palépolis, dont il ne ſe rendit maître que l'année ſuivante. On lui décerna le triomphe, parce que quoique la ville n'eût pas été priſe de force, il étoit cependant ſûr que c'étoit la crainte qui l'avoit forcée à ſe rendre. Il arriva à ce Général deux avantages qu'aucun autre n'avoit eus avant lui; car, il fut le premier à qui on continua l'autorité du commandement, & qui triompha ſans être revêtu d'aucune Magiſtrature.

Il parvint au Conſulat pour la troiſieme fois avec L. Papirius Curſor, l'an de Rome 434, & 318 avant Jeſus-Chriſt. On venoit alors de ſigner le honteux traité de Caudium. Nos deux Généraux étant convenus entre eux de leurs départemens, L. Papirius Curſor fit avancer ſes troupes dans l'Apulie vers Lucérie, & Q. Publilius Philon conduiſit les ſiennes dans le pays des Samnites, pour les oppoſer à celles qui avoient été employées à Caudium. Cette diſpoſition des troupes Romaines embarraſſa les Samnites. Ils n'oſoient pas marcher vers Lucérie, de peur que l'ennemi ne les attaquât en queue; ni demeurer dans le Samnium, de peur que cependant Lucérie ne fût priſe. Ils ſe déterminerent donc à préſenter le combat à Q. Publilius Philon, & rangerent leur armée en bataille.

Q. Publilius Philon, avant que de combattre les Samnites, fit aſſembler ſes ſoldats, croyant qu'il étoit à propos de le exhorter à bien faire; mais, ils accoururent autour de ſon tribunal avec tant de joie, & lui demanderent le combat avec tant d'empreſſement, & en pouſſant de ſi grands cris, qu'il ne lui fut pas poſſible de leur faire entendre ſa voix. Leur ſeul courage, animé par le ſouvenir de l'affront qu'ils avoient reçu, leur tenoit lieu de toutes les raiſons qu'on pouvoit leur apporter. Ils marchent donc au combat, preſſant les enſeignes d'avancer; & pour ne point perdre de tems à lancer leurs traits, avant que de tirer l'épée, ils les jettent tous par terre comme de concert, & fondent ſur les ennemis l'épée nue. La prudence avec laquelle les Généraux rangeoient ordinairement leurs troupes, & plaçoient leur corps de réſerve, ne fut d'aucun uſage en cette occaſion; la colere, ou pour mieux dire, la fureur du ſoldat, fit plus que toute la ſageſſe & toute l'expérience du commandant. C'eſt pourquoi,

les ennemis furent non ſeulement défaits & mis en déroute, mais n'oſant pas même rentrer dans leur camp, de peur de retarder leur fuite, ils ſe retirerent dans l'Apulie par petits pelotons. La même furie porta les vainqueurs dans le camp des Samnites, où ils répandirent plus de ſang que dans la bataille. Ils y trouverent un riche butin, mais l'eſprit de colere & de vengeance dont ils étoient tranſportés, leur en fit gâter la plus grande partie. C'eſt ainſi que Q. Publilius Philon contribua à venger les Romains de l'affront qu'ils avoient reçu à Caudium.

Il fut créé Conſul pour la quatrieme fois l'an de Rome 439, & 313 avant Jeſus-Chriſt, & il eut pour Collegue le même L. Papirius Curſor, qui étoit auſſi Conſul pour la quatrieme fois.

PUBLILIUS [C.], *C. Publilius*, (*a*) jeune homme, non moins recommandable par ſa vertu que par ſa beauté. *Voyez* Papirius (L.).

PUBLILIUS [T.], *T. Publilius*, (*b*) un des cinq Augures, qui furent créés l'an de Rome 452, & 300 avant Jeſus-Chriſt, & qui furent tirés tous du corps du peuple.

PUBLIUS, *Publius*, Πόπλιος, (*c*) ayant volé le fourreau de l'épée de Mithridate, qui avoit coûté quatre cens talens, le vendit à Ariarathe. Pharnace, ayant découvert ce vol, fit punir le voleur.

PUBLIUS, *Publius*, (*d*) ſurnommé Syrus, parce qu'il étoit de Syrie, étoit un Poëte Mimique. Il floriſſoit à Rome, vers l'an de la fondation de cette ville 710, & 42 avant Jeſus-Chriſt, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Son eſprit lui fit mériter l'eſtime de Jules Céſar.

Macrobe rapporte diverſes ſentences de lui, ainſi qu'Aulu-Gelle. On a recueilli ſes ſentences avec celles de Décimus Labérius. Joſeph Scaliger, Tannegui Lefevre, & divers autres les ont expliquées.

Publius eſt appellé Poëte Mimique ou Mimographe, c'eſt-à-dire, bouffon & baladin, contrefaiſant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public.

Décimus Labérius, chevalier Romain, aſſez eſtimé pour ſes Mimes, dont il nous reſte quelques fragmens recueillis dans l'édition de Lyon en 1603, étant mort à Putéoles dix mois après l'aſſaſſinat de Jules Céſar, en la ſeconde année de la CLXXXIV^e. Olympiade, on vit monter ſur le théatre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Décimus Labérius.

Il ne nous reſte plus de ſes Mimes que les Sentences qui en furent extraites dès le tems des Antonins. Elles ont été ſouvent imprimées avec des notes de

(*a*) Tit. Liv. L. VIII, c. 28.
(*b*) Tit. Liv. L. X, c. 9.
(*c*) Plut. T. I. p. 641.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 16.

divers critiques. Une des bonnes éditions eſt celle que M. Lefevre de Saumur a donnée à la fin de ſon Phedre. La meilleure eſt celle de MM. Hawercamp & Preiger, donnée en Hollande en 1708.

Les anciens goûtoient ſi fort ce qu'avoit fait cet Auteur, qu'ils le jugeoient préférable à tout ce que les Poëtes tragiques & comiques avoient jamais produit de meilleur, ſoit dans la Grece, ſoit dans l'Italie. C'étoit le ſentiment de Jules Céſar; ç'a été depuis celui de Caſſius Sévérus, & celui de Séneque le Philoſophe. Parmi les modernes, les deux Scaliger pere & fils, faiſoient un très-grand cas de ce Poëte.

PUBLIUS CLODIUS, *Publius Clodius*, Πόπλιος Κλώδιος (*a*) que ſes inimitiés contre Cicéron ont rendu ſi fameux, vrai ſcélérat, qui terniſſoit l'éclat de ſa naiſſance & de ſon nom par l'aſſemblage de tous les vices; ſans honneur, ſans pudeur, ſans aucun ſentiment de probité; audacieux & téméraire juſqu'à tout oſer, & débauché juſqu'à être ſoupçonné, non ſans fondement, d'inceſte avec toutes ſes ſœurs, dont l'une étoit femme de L. Lucullus. Le vice, préciſément comme vice, ſembloit avoir pour lui des attraits. Malgré cet aſſemblage de mauvaiſes qualités, ſon nom, ſa naiſſance, ſes alliances lui donnoient un très-grand crédit; d'autant plus qu'il avoit les talens néceſſaires pour gagner la multitude, une éloquence populaire, & une prodigalité, qui ne ménageoit ni les fonds publics, ni ſes biens particuliers, pourvu que par ſes largeſſes il pût ſe faire des créatures.

Comme il ſervoit en Aſie dans l'armée de ſon beau-frere, l'an 67 avant Jeſus-Chriſt, il étoit fort mécontent de n'en être pas autant conſidéré qu'il le ſouhaitoit. Il avoit aſſez d'ambition pour vouloir primer; & néanmoins ſes mauvaiſes mœurs & ſon indignité déterminoient L. Lucullus à lui en préférer pluſieurs autres. Ce factieux chercha donc à ſe venger, en ſoulevant les ſoldats contre leur Général.

Il s'adreſſa particulierement à ceux qui avoient ſervi ſous Fimbria, & qui étoient par eux-mêmes, très portés à la ſédition. Il feignoit de s'intéreſſer pour eux, demandant ſi jamais des ſoldats qui avoient vieilli ſous les armes, ne verroient de fin à tant de guerres & à tant de fatigues; s'il leur faudroit paſſer leur vie à attaquer toutes les nations les unes après les autres, à parcourir tout l'Univers; & cela ſans retirer aucun autre fruit de tant de travaux & de dangers, que d'être employés à eſcorter les chariots & les chameaux de L. Lucullus,

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 643. & *ſeq.* pag. 711. & *ſeq.* pag. 874. & *ſeq.* Dio. Caſſ. pag. 6, 7, 50. & *ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 241, 242, 519. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 204, 205, 511.

chargés de vaſes d'or tout brillans de pierreries. « Les ſoldats » de Cn. Pompée au contraire, » diſoit-il, qui n'ont ni repouſſé » Mithridate & Tigrane dans » des déſerts inhabitables, ni » forcé les villes royales d'A- » ſie, mais qui ont eu à com- » battre des exilés en Eſpagne » & des eſclaves en Italie, » jouiſſent aujourd'hui d'un plein » repos avec leurs femmes & » leurs enfans, ayant de bonnes » terres & habitant de belles » villes. Si donc, ajoutoit-il, » notre deſtinée eſt de ne ja- » mais ceſſer de faire la guerre, » réſervons ce que nous avons » encore de forces pour un Gé- » néral, qui met ſa plus grande » gloire à enrichir les ſoldats » dont il a tiré du ſervice. » Il eſt aiſé de concevoir quel effet produiſirent parmi les troupes de pareils diſcours. L. Lucullus n'en fut plus le maître, & leur déſobéiſſance le réduiſit à ſe laiſſer enlever ſes conquêtes par des ennemis vaincus.

P. Clodius aimoit Pompeia, femme de Jules Céſar; mais, Aurélia, mere de ce dernier, Dame vertueuſe & ſévere, veilloit de ſi près ſa belle-fille, que les intrigues de P. Clodius & de Pompeia ſe trouvoient extrêmement gênées. Les myſteres de la bonne Déeſſe, qui ſe célébroient cette année dans la maiſon de Jules Céſar, leur parurent à l'un & à l'autre une occaſion favorable. Ces prétendus myſteres étoient réellement accompagnés de tant d'infamies, qu'il n'eſt pas étonnant qu'ils puſſent ſervir de ſcene & d'invitation à l'adultere.

On ſçait que la maiſon où ſe célébroit cette fête, étoit livrée aux femmes ſeules. Tous les hommes & le maître même étoient obligés d'en ſortir. On en chaſſoit les animaux mâles, & on portoit le ſcrupule juſqu'à couvrir les peintures où il y en avoit de repréſentés. Les ténebres de la nuit, les joies folles & diſſolues, les danſes avec inſtrumens & muſique, toutes ces circonſtances paroiſſoient favoriſer le deſſein de P. Clodius. Comme il étoit encore aſſez jeune, & qu'il avoit peu de barbe, il eſpéra qu'en prenant un habit de femme & l'équipage d'une muſicienne, il pourroit entrer ſans être reconnu. Il entra effectivement, étant introduit par une eſclave de Pompeia, qui étoit du ſecret. Mais, cette eſclave l'ayant quitté pour aller avertir ſa maîtreſſe, comme il ſe paſſa quelque tems, P. Clodius ſe trouva embarraſſé. Il ne pouvoit reſter où il étoit, & il ne vouloit point ſe trop éloigner. Pendant qu'il erroit de côté & d'autre, évitant les lumieres, une autre eſclave qui appartenoit à Aurélia, l'apperçut, & le prit d'abord pour une femme. Mais, à ſon air emprunté, ayant conçu quelque ſoupçon, elle le queſtionna; & P. Clodius fut obligé de lui répondre. Sa voix le trahit; & l'eſclave, étrangement ſurpriſe & effrayée, court à l'endroit où étoient les lumieres & la com-

pagnie, criant qu'elle avoit trouvé un homme dans la maiſon. Auſſi tôt, Aurélia fit ceſſer les myſteres, couvrit les ſtatues & les repréſentations des Divinités, & ayant fait fermer les portes, ſe mit à chercher partout avec des flambeaux. P. Clodius fut enfin trouvé dans la chambre de l'eſclave qui l'avoit introduit, & toutes les femmes s'attroupant autour de lui, le mirent dehors. On peut juger du vacarme que fit dans Rome une pareille aventure, lorſqu'elle fut ſçue. Toutes les femmes en inſtruiſirent leurs maris dès la nuit même; & le lendemain c'étoit un cris d'indignation & un ſoulevement univerſel contre P. Clodius, comme contre un impie, à la punition duquel la République & les Dieux étoient intéreſſés. Les Veſtales recommencerent le ſacrifice. Jules Céſar répudia ſa femme, qui l'avoit trop bien mérité.

Cette affaire occupa les Conſuls de l'an 61 avant Jeſus-Chriſt, qui étoient M. Pupius Piſon & M. Valérius Meſſala Niger. Elle avoit été portée devant le Sénat par Q. Cornificius. Il fut rendu un décret préparatoire, qui portoit que le college des Pontifes ſeroit conſulté ſur la qualité de l'action. La réponſe fut que c'étoit une impiété. Alors, le Sénat ordonna aux Conſuls de propoſer au peuple une loi pour établir une commiſſion extraordinaire, qui jugeât de la profanation commiſe dans les myſteres de la bonne Déeſſe. M. Pupius Piſon étoit ami de P. Clodius. Ainſi, en même tems qu'il propoſoit la loi pour obéir au décret du Sénat, il y ſuſcitoit des obſtacles, & tâchoit d'empêcher qu'elle ne paſſât.

P. Clodius étoit dans une ſituation bien violente & bien périlleuſe. Il avoit contre lui toutes les colomnes du Sénat, le conſul M. Valérius Meſſala Niger, L. Lucullus, Q. Hortenſius, Cicéron, Caton. Cn. Pompée même parla devant le Sénat & devant le peuple d'une maniere peu favorable à la cauſe de P. Clodius. Celui-ci ſe donnoit tous les mouvemens imaginables. Il ameutoit la canaille, qui étoit à ſes ordres. Il employoit tantôt les prieres, & tantôt les invectives. Dans le Sénat, il ſe proſternoit aux pieds des Sénateurs, & devant le peuple il déclamoit contre eux. Mais, tous ſes efforts euſſent été inutiles, s'il n'eût pas mis dans ſes intérêts le tribun Q. Fuſius Calénus. Car, le conſul M. Pupius Piſon n'avoit abſolument aucun crédit, étant deſtitué de toute bonne qualité & de tout talent.

Q. Fuſius Calénus étoit donc la ſeule reſſource de P. Clodius. Mais, il y avoit quelque choſe de ſi odieux dans cette affaire, qu'il n'oſoit prendre ouvertement la défenſe de celui qu'il prétendoit ſauver. Il ne s'oppoſoit pas en forme à la loi que propoſoient les Conſuls; il diſputoit ſeulement & chicanoit le terrein. Q. Hortenſius, qui craignit qu'il ne prît enfin le parti de l'oppoſi-

tion, s'aviſa d'un expédient. Ce fut que le Tribun lui-même propoſât une loi, différente en un ſeul point de celle des Conſuls. La loi des Conſuls vouloit que le Préteur, qui ſeroit commis pour préſider au jugement, formât lui-même ſon conſeil, & choiſît les Juges; au lieu que par celle de Q. Fuſius Calénus les Juges devoient être tirés au ſort. Q. Hortenſius, qui propoſa ce tempérament, ſentoit bien que la différence entre les deux loix étoit importante. Mais, il s'étoit perſuadé qu'il n'y avoit point de Juges qui puſſent abſoudre P. Clodius; & ſon expreſſion étoit qu'une épée de plomb ſuffiroit pour l'égorger. La loi paſſa donc ainſi réformée.

Dès que le tribunal ſe fut formé & qu'il eut commencé ſes ſéances, les bons Citoyens furent entierement découragés. Car, ils n'y voyoient que gens ruinés, ſans pudeur, ſans aucun ſentiment de probité. Jamais une académie de jeu n'offrit une compagnie plus mépriſable. On y comptoit néanmoins quelques gens de bien, mais déconcertés & honteux de ſe voir ſi mal aſſortis.

Ces Juges firent d'abord les ſéveres, ſans doute pour amorcer le public, ou pour ſe vendre plus cherement. Ils refuſoient tout à l'accuſé; l'accuſateur, qui étoit un Lentulus, obtenoit plus qu'il ne demandoit; enſorte que Q. Hortenſius s'applaudiſſoit beaucoup, & vantoit la ſageſſe de ſes vues. Il eſt vrai qu'il n'étoit pas croyable que des Juges puſſent être aſſez impudens pour abſoudre un pareil ſcélérat. Outre le crime particulier pour lequel il étoit accuſé, les témoins les plus reſpectables dépoſoient contre lui des faits atroces, parjures, ſuppoſitions de teſtamens, adulteres & débauches de toutes les eſpeces, &c. Pour ce qui regarde la profanation des myſteres de la bonne Déeſſe, Aurélia, mere de Jules Céſar, & Julie ſa ſœur, dépoſerent les faits tels qu'elles les avoient vus.

Toute la défenſe de P. Clodius rouloit ſur un ſeul moyen. Il alléguoit un *alibi*, & prouvoit par de faux témoins que la même nuit pendant laquelle on l'accuſoit d'avoir troublé les myſteres, il avoit couché à Intéramna, ville éloignée de Rome de plus de ſoixante milles. Cicéron détruiſit cette vaine allégation, en dépoſant qu'il avoit vu P. Clodius, & lui avoit parlé dans Rome peu d'heures avant la nuit dont il s'agiſſoit. Les applaudiſſemens, donnés par les Juges à Cicéron dans cette circonſtance, acheverent de déſeſpérer l'accuſé & ſes défenſeurs. Ils eurent lieu de concevoir de nouvelles allarmes par la démarche que firent encore les Juges de demander au Sénat une garde, qui leur fut accordée. Ainſi, tout ſembloit annoncer à P. Clodius une condamnation inévitable.

En deux jours l'affaire changea de face, & par des voies

ſi déteſtables, que nous avons peine à les écrire. M. Craſſus ſe chargea de cette infâme négociation. Il manda les Juges chez lui, donna de l'argent aux uns, en promit aux autres. Il y eut même des adulteres ſtipulés, & d'autres horreurs plus contraires à la nature. C'eſt ainſi que P. Clodius parvint à ſe faire abſoudre par de plus grands crimes, que celui pour lequel il étoit mis en juſtice. Le jour du jugement, la place publique fut toute remplie d'eſclaves; les gens de bien étoient en fuite. Il ſe trouva néanmoins vingt-cinq Juges, qui malgré le danger extrême qui les menaçoit, aimerent mieux s'expoſer à périr, que de perdre & de renverſer la République. Trente-un craignirent plus la faim que la mauvaiſe renommée. Ces indignes Juges, qui auroient mérité les plus grands ſupplices, en furent quittes pour la honte & quelques railleries.

Bientôt après, P Clodius ſongea à parvenir au Tribunat, pour pouvoir dans cette charge ſe venger de ſes ennemis, & ſurtout de Cicéron. La naiſſance de P. Clodius étoit un obſtacle comme invincible à ſes deſſeins. Il étoit de race Patricienne; & les ſeuls Plébéiens pouvoient devenir Tribuns du peuple. Il entreprit de ſe faire Plébéïen. Pour cela, il gagna un Tribun, nommé Hérennius, homme de bas lieu, de mauvaiſe volonté, ſans fortune comme ſans mérite, qui propoſa au peuple que P. Clodius fût réputé Plébéïen, & compté pour tel dans la République, comme ceux qui l'étoient de naiſſance. Le conſul Q. Métellus ſe prêta d'abord à ce projet, peut-être par ſurpriſe. Mais, il revint bientôt ſur ſes pas, & juſtement irrité contre P. Clodius, il le menaça en plein Sénat, quoiqu'il fût ſon couſin-germain. Les Collegues d'Hérennius s'étoient auſſi oppoſés à ſa propoſition. Cependant, P. Clodius ſe portoit pour Plébéïen, & aſpiroit au Tribunat. Mais, il manqua ſon coup pour cette année.

Il fut plus heureux l'année ſuivante, qui étoit la cinquante-neuvieme avant Jeſus-Chriſt. Un certain Fonteius, plébéïen, l'adopta, & par-là l'introduiſit dans l'ordre du peuple. Mais, cela ne ſuffiſoit pas. Le concours de l'autorité publique lui étoit néceſſaire, & c'eſt ce qu'il n'avoit pu obtenir juſqu'alors. Jules Céſar, mécontent de Cicéron, ſe prêta aux déſirs de P. Clodius. Il fit paſſer la loi qui étoit néceſſaire pour valider l'adoption, & préſida lui-même à l'aſſemblée des Curies convoquées à cet effet. Il étoit beſoin du miniſtere de l'un des Augures; Cn. Pompée, qui depuis peu s'étoit lié avec P. Clodius, fit cette fonction; & tout cela fut terminé avec une diligence ſurprenante. Cette adoption n'étoit qu'une comédie, qui n'avoit rien de ſérieux. Fonteius étoit marié, & plus jeune que celui qu'il adoptoit. De plus, comme il acquéroit ſur ſon fils adoptif

les droits de la puiſſance paternelle, qui étoient fort étendus chez les Romains, de peur que P. Clodius n'en fût gêné, & afin qu'il ſe trouvât auſſi maître de ſa perſonne & de ſes actions qu'il l'avoit été auparavant, Fonteïus ne l'eut pas plutôt adopté, qu'il l'émancipa. Mais, P. Clodius n'en étoit pas moins Plébeïen & éligible pour la charge de Tribun du peuple.

Il ne l'eut pas plutôt obtenue, qu'il dreſſa ſes batteries pour ſatisfaire enfin ſa vengeance; & le Triumvirat acheva de rendre ſon entrepriſe infaillible, ſi-non en agiſſant avec lui, du moins en lui tenant lieu de corps de réſerve. P. Clodius commença à propoſer différentes loix, ſoit pour ſe gagner la faveur de toutes ſortes de perſonnes, ſoit pour écarter les obſtacles par leſquels on pourroit entreprendre de l'arrêter. L'une de ces loix regardoit la diſtribution du bled qui ſe faiſoit aux Citoyens à très-vil prix. Une ſeconde loi rétabliſſoit ou inſtituoit des eſpeces de confréries d'artiſans. Une troiſieme énervoit & détruiſoit preſque l'autorité de la Cenſure, & devenoit par-là extrêmement agréable à un très-grand nombre de Citoyens, & ſpécialement de Sénateurs, dont la conduite déréglée les mettoit dans le cas de craindre une Magiſtrature ſévere, qui les menaçoit de les réduire aux regles du devoir, ou de les flétrir s'ils y manquoient.

Par ces loix P. Clodius ſe faiſoit des amis & des partiſans; mais, il ſçavoit que parmi ſes Collegues & dans le college des Préteurs, il y avoit des hommes qu'il ne pouvoit pas eſpérer de gagner; il craignoit de leur part divers obſtacles, & notamment celui qui ſe tiroit des Auſpices. On ſçait quelle étoit la ſuperſtition des Romains par rapport aux préſages, & ſur-tout par rapport aax ſignes qu'ils croyoient leur venir du Ciel. Un Magiſtrat, qui s'étoit mis à conſulter les Auſpices, s'il le faiſoit ſignifier à ſon Collegue, ou à un Tribun qui envoyoit le peuple aux ſuffrages, arrêtoit tout dans le moment; & il n'étoit plus permis de paſſer outre de tout le reſte du jour. P. Clodius voulut une bonne fois ſe débarraſſer de cette inquiétude, en faiſant ſtatuer par le peuple, qu'il ne fût permis à aucun Magiſtrat de conſulter les Auſpices, pendant que les Tribus ſeroient occupées à délibérer. Cette même loi de P. Clodius aboliſſoit auſſi la diſtinction des jours dans leſquels les aſſemblées du peuple pouvoient ou ne pouvoient pas ſe tenir; diſtinction ménagée de toute antiquité pour mettre un frein à la licence populaire. P. Clodius ordonnoit au contraire que tous les jours marqués dans le Calendrier comme jours d'audience du Préteur, fuſſent également libres pour propoſer des loix & pour en délibérer.

Il ne falloit pas avoir toute la pénétration d'eſprit qu'avoit Cicéron pour comprendre que

tes loix étoient des machines dirigées contre lui, & qui préparoient les voies aux assauts qu'on se proposoit de lui livrer. Aussi prit-il d'abord le parti d'agir avec vigueur pour empêcher qu'elles ne passassent. P. Clodius eut recours à la ruse. Il feignit de n'avoir aucun mauvais dessein contre Cicéron. Il changea de langage à son égard; plus de menaces, plus d'invectives. Il rejettoit sur Térentia la cause de leur inimitié. Enfin, il promit solemnellement de ne rien entreprendre contre Cicéron, s'il ne mettoit point d'obstacle à ses loix. Cicéron consentit à demeurer tranquille; & les loix passerent. Alors, P. Clodius leva le masque, & proposa une nouvelle loi, qui prononçoit la peine d'exil contre quiconque feroit ou auroit fait mourir un Citoyen sans forme de procès; & afin que cette loi éprouvât moins de difficultés, il y joignit, ou peut-être avoit-il fait précéder une défense aux Tribuns d'user contre elle de leur droit d'opposition. Cette restriction, apposée aux droits des Tribuns, n'étoit pas sans exemple.

Cicéron n'étoit point nommé dans la loi de P. Clodius. Cependant, dès qu'elle fut proposée, il prit le deuil, & commença à supplier le peuple de la même façon que s'il eut été accusé nommément. Tous les Ordres de l'État s'intéresserent pour lui. Mais, P. Clodius redoublant d'efforts, la plupart des Citoyens, soit par crainte, soit autrement, abandonnerent Cicéron. Alors, ses amis, croyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui dans la ville, lui conseillerent de se retirer; il sortit de Rome pendant la nuit. Dès que P. Clodius fut instruit de la retraite de Cicéron, il le fit condamner nommément à l'exil par une loi, qui prononçoit aussi amende contre lui, ou même la confiscation de ses biens. Il étoit bien juste que P. Clodius recueillît le fruit d'un crime dont il étoit le principal auteur. Le terrein de la maison de Cicéron à Rome fut l'objet qui piqua sa cupidité. Il s'en empara, & en consacra une partie à la Déesse de la liberté. C'est ainsi que P. Clodius triompha de son ennemi.

Il se tourna ensuite contre Ptolémée, roi de l'isle de Chypre. Un motif de vengeance l'animoit contre ce Prince. P. Clodius, ayant quitté l'armée de L. Lucullus après l'avoir soulevée contre son Général, & s'étant retiré en Cilicie auprès de Q. Marcius Rex, qui le fit Amiral de sa flotte, avoit été pris par les Pirates. Comme il se trouvoit sans argent, il s'adressa à Ptolémée, roi de Chypre, pour avoir de quoi payer sa rançon. Ce Prince avare, à qui une pareille dépense déplaisoit fort, n'envoya que deux talens. Les Pirates ne voulurent pas recevoir une somme si chétive, & ils aimerent mieux rendre gratuitement la liberté à leur prisonnier, qu'ils n'osoient retenir, dans la crainte qu'ils avoient de Ca-

Pompée, alors commandant des mers. P. Clodius, devenu tribun long-tems après, ſe ſouvint de cette injure; & ce fut pour s'en venger qu'il réſolut de détrôner Ptolémée. En quoi il ne réuſſit que trop bien, malheureuſement pour ce Prince.

Cependant, les eſprits entroient à Rome dans des diſpoſitions favorables pour la cauſe de Cicéron, qui dans ſon exil étoit accablé de douleur. La témérité & la pétulance incroyables de P. Clodius ne tarderent pas à procurer à cette cauſe un avantage déciſif en lui rendant un protecteur qui ne l'avoit abandonnée qu'avec quelque regret. C'étoit Cn. Pompée. Celui-ci ſouffroit avec peine que P. Clodius tournât contre lui les forces du Tribunat, dont il avoit lui-même rétabli la puiſſance. La haine contre P. Clodius réveilla dans ſon cœur l'amitié pour Cicéron; & il engagea le fidele & zélé L. Mummius Quadratus à agir ouvertememnt pour le rappel de celui dont ce même Tribun avoit tâché par toutes ſortes de voies d'empêcher l'éloignement. En effet, le Sénat s'étant aſſemblé le premier Juin, L. Mummius Quadratus, au refus des Conſuls, mit en délibération l'affaire de Cicéron. Toutes les voix ſe réuniſſoient pour ordonner qu'il fût rappellé. Mais, l'oppoſition d'un Tribun, ami de P. Clodius, empêcha que le Sénat ne pût former ſon décret. Cependant, cet évenement ranima le courage des amis de Cicéron, & irrita la fureur de P. Clodius. Il ſçavoit à qui s'en prendre; & il n'eſt point de moyens de chagriner Cn. Pompée, dont il ne s'aviſât, & qu'il ne mît en uſage. A. Gabinius, créature de Cn. Pompée, s'étoit rangé du côté de ſon Patron. De-là naquirent des combats dans la place, où ſouvent il en coûta la vie à pluſieurs combattans, & dans l'un deſquels les faiſceaux du Conſul A. Gabinius furent briſés par la multitude attachée à P. Clodius.

Pendant que la cauſe de Cicéron acquéroit tous les jours de nouveaux partiſans, au contraire la haine publique ſe déclaroit en toutes façons contre P. Clodius. Dans tous les jeux qui furent donnés cette année au peuple, il n'oſa jamais ſe montrer, de crainte des huées, des ſifflets, & peut-être de quelque choſe de pis. Quiconque l'avoit ſervi contre Cicéron, quelque affaire qu'il eût, de quelque genre qu'elle pût être, étoit condamné à tous les Tribunaux. Il n'étoit pas poſſible que tout cela n'inquiétât P. Clodius. Mais, ce qui paroît de plus ſingulier dans ſa conduite, c'eſt qu'il voulut faire le perſonnage d'honnête homme, & de zélateur des droits du Sénat & de l'Ariſtocratie. Il ſçavoit que les Républicains rigides avoient été dans tous les tems oppoſés à Cn. Pompée, & ne ſouffroient actuellement qu'avec peine l'autorité qu'il prenoit dans la République. Comme il trouvoit donc Cn. Pompée en ſon chemin, il ſe tourna vers le parti

qui

qui lui étoit contraire. Il disoit & dans le Sénat, & devant le peuple, que les loix de Jules César avoient été portées au mépris des Auspices; & il ne se souvenoit pas, comme le remarque Cicéron, que parmi ces loix étoit celle qui l'avoit fait Plébéïen. Il produisoit sur la tribune aux harangues M. Calpurnius Bibulus, collegue de Jules César. Il lui demandoit s'il ne s'étoit pas occupé du soin d'observer les signes qui paroissoient au Ciel, dans le tems que Jules César portoit ses loix. M. Calpurnius Bibulus assuroit le fait. P. Clodius interrogeoit aussi les Augures, & leur demandoit si des loix, portées en pareilles circonstances, n'étoient point nulles de plein droit; ils répondoient que la chose étoit ainsi. Ce misérable sans religion, comme sans mœurs, se jouoit ainsi de tout, selon ses intérêts.

Il craignoit si peu d'être en contradiction avec lui-même, qu'il alloit jusqu'à dire que si le Sénat cassoit les actes de Jules César comme contraires aux Auspices, lui, il étoit disposé à prêter ses épaules pour reporter dans la ville Cicéron le sauveur de la ville.

Quelque grossiere que fût cette comédie, les défenseurs de l'Aristocratie ne laissoient pas d'en être les dupes. Ils étoient si charmés d'entendre décrier Cn. Pompée dans les assemblées populaires, qu'ils ne considéroient plus dans P. Clodius que l'ennemi de celui qu'ils haïssoient. *P. Clodius décrier Cn. Pompée par ses invectives!* dit Cicéron. *Il décrioit bien plus ce grand homme, lorsqu'il le combloit de louanges.*

Si nous en croyons Cicéron, P. Clodius fut même assez forcené pour attenter à la vie du premier Citoyen de la République. Notre Orateur assure en plus d'un endroit qu'un esclave de P. Clodius fut arrêté dans le temple de Castor avec un poignard, dont il avoua qu'il s'étoit armé pour tuer Cn. Pompée. Ce qui est constant, c'est que Cn. Pompée, après cette aventure, se renferma chez lui, & ne parut plus de tout le reste de l'année ni au Sénat, ni en aucun lieu public. Encore ne put-il pas être tranquille dans sa maison, & un affranchi de P. Clodius, nommé Damion, vint l'y assiéger. Ce fut inutilement. Mais, P. Clodius fut assez insolent pour menacer dans ses harangues au peuple de détruire la maison de Cn. Pompée, comme il avoit détruit celle de Cicéron; & faisant l'agréable, il déclara qu'il prétendoit construire un portique dans le quartier des Carenes, [c'étoit le quartier de Rome où étoit la maison de Cn. Pompée] qui répondît à celui qu'il avoit bâti sur le mont Palatin.

L'année suivante, qui étoit la 57e. avant Jesus-Christ, huit Tribuns proposerent l'affaire de Cicéron au peuple. Elle souffrit de grandes difficultés. Mais, elle triompha enfin, & Cicéron fut rappellé & rétabli dans tous ses droits, malgré les efforts redou-

blés de P. Clodius, que T. Annius Milon eut le courage d'accuſer de violences & d'attentats contre la tranquillité publique. P. Clodius, pour échapper, n'avoit d'autre reſſource que de ſe faire nommer Édile. L'Édilité une fois obtenue lui ſervoit de ſauve-garde. Par la même raiſon, T. Annius Milon n'omettoit rien pour empêcher cette nomination ; & autant de fois que le conſul Q. Métellus prétendoit tenir l'aſſemblée pour procéder à l'élection des Édiles, T. Annius Milon l'arrêtoit en lui ſignifiant quelque préſage ſiniſtre, qui rompoit l'aſſemblée pour ce jour-là. P. Clodius, pouſſé à bout, devenoit de plus en plus furieux ; & il s'en prenoit tantôt à T. Annius Milon lui-même & tantôt à Cicéron.

Le trois novembre, des gens armés, envoyés par lui, chaſſerent les ouvriers qui travailloient aux fondations de la maiſon de Cicéron ; enſuite, ils renverſerent le portique de Catulus, que les Conſuls, autoriſés par un décret du Sénat, faiſoient rétablir ; enfin, ils attaquerent la maiſon du frere de Cicéron ; & après en avoir fracaſſé à coups de pierres les portes & les fenêtres, ils y mirent le feu par ordre de P. Clodius, à la vue de toute la ville.

Le onze du même mois, nouvelle ſcene, & nouvelles fureurs de P. Clodius contre la perſonne même de Cicéron. Lorſque celui-ci deſcendoit la rue Sacrée, il ſe vit tout d'un coup aſſailli par la troupe de ſon ennemi. Cris affreux & menaçans, grêle de pierres, bâtons, épées, tout annonçoit un extrême danger. Cicéron ſe retira dans le veſtibule d'une maiſon voiſine ; & comme il étoit bien accompagné, ſes gens ſoutinrent le ſiege avec un tel avantage, qu'il ne tint qu'à lui de faire tuer P. Clodius. Celui-ci ne ſe laſſoit point. Dès le lendemain, qui étoit le douze de Novembre, il vint en plein jour, une heure avant midi, attaquer une des maiſons de T. Annius Milon avec des gens armés d'épées & de boucliers. D'autres portoient des torches allumées pour y mettre le feu. Il avoit pris pour ſon camp une maiſon voiſine, qui appartenoit à P. Sylla, défendu quelques années auparavant par Cicéron. Il fut repouſſé ; pluſieurs de ſes principaux Satellites demeurerent ſur la place. Pour lui, il eut ſoin de ſe mettre en ſûreté.

L'autorité du Sénat ne pouvoit rien contre de ſi horribles déſordres. Il en fut ſouvent mention dans les aſſemblées de cette auguſte Compagnie. Il y en avoit qui vouloient que les nouvelles violences, commiſes par P. Clodius, fuſſent compriſes dans l'accuſation intentée contre lui, & qu'on lui nommât des Juges qui prononçaſſent ſur ſon affaire, avant qu'il fût procédé à l'élection des Édiles. Tout le fruit des efforts & du Sénat, & de T. Annius Milon, fut de reculer la nomination de P. Clodius. Mais enfin, il l'emporta, & ayant été élu Édile, il ſe vit en état

d'inſulter à ſon accuſateur.

Il l'attaqua en effet bientôt après, & le cita devant le peuple, l'accuſant du même crime pour lequel il étoit lui-même actuellement dans les liens de la Juſtice. Il n'eſpéroit pas réuſſir dans ſon accuſation, ſçachant bien que T. Annius Milon étoit ſoutenu de tout le crédit de Cicéron, & de toute la puiſſance de Cn. Pompée. Mais, il ſe faiſoit une joie de rendre la pareille à ſon ennemi, & d'en inſulter les protecteurs. T. Annius Milon comparut devant le peuple le deux & le ſix Février. Ce dernier jour, Cn. Pompée plaida pour lui. Mais, pendant qu'il parloit, il fut troublé & interrompu grand nombre de fois par des clameurs, par des injures mêmes & des outrages que vomiſſoit contre lui la canaille, payée par P. Clodius. Il tint ferme néanmoins, & gardant toujours la gravité qui lui convenoit, il acheva ſon plaidoyer. P. Clodius ſe leva alors, apparemment pour repliquer. Les gens de Cicéron & de T. Annius Milon lui rendirent le change, & l'interrompirent par leurs cris, de ſorte que ce qui ſe paſſoit avoit plus l'air d'une cohue de porte-faix, que d'une aſſemblée réguliere & convoquée pour un jugement. Au milieu de tout ce vacarme, P. Clodius avoit préparé une eſpece de farce inſulante pour Cn. Pompée. Il étoit ſur la tribune aux harangues, & de-là il demandoit à la troupe de ſes ſatellites : *Qui eſt-ce qui fait mourir le peuple de faim?* Ils répondoient en formant comme un chœur, *c'eſt Cn. Pompée. Qui eſt-ce qui veut aller à Alexandrie? C'eſt Cn. Pompée. Qui voulez-vous qui ſoit chargé de cet emploi? Nous voulons M. Craſſus.* M. Craſſus étoit préſent, dans des diſpoſitions peu favorables à T. Annius Milon. Plutarque ajoute divers autres traits de cette comédie, qui attaquoit Cn. Pompée dans ſa conduite perſonnelle & dans ſes mœurs. Tout cela finit par un combat entre les deux troupes ennemies. P. Clodius & Cicéron prirent chacun la fuite de leur côté. On ne trouve dans aucun Ecrivain, quelle fut l'iſſue de cette affaire. Elle traîna encore pendant quelques mois, & fut vraiſemblablement abandonnée par l'accuſateur.

La haine de P. Clodius & de Cicéron étoit ſi violente, que tout ſervoit d'occaſion pour la faire éclater. Il arriva, vers le tems dont nous parlons, de prétendus prodiges, pour leſquels les Devins furent conſultés. Dans leur réponſe, ils entreprirent d'aſſigner les cauſes de la colere des Dieux, manifeſtée par ces prodiges; & parmi ces cauſes, ils exprimerent des lieux ſacrés, tournés à des uſages profanes. P. Clodius ſaiſit ce mot, & dans une harangue au peuple, il en fit l'application à la maiſon de Cicéron, conſacrée, diſoit-il, par des cérémonies religieuſes à la Déeſſe de la liberté, & que

Cicéron néanmoins rétabliſſoit pour en faire ſon logement.

Le champ de bataille de P. Clodius étoit l'aſſemblée du peuple ; celui de Cicéron étoit le Sénat. Lors donc qu'il fut queſtion dans cette auguſte compagnie de délibérer ſur la réponſe des Devins, notre Orateur réfuta la harangue de ſon ennemi par un diſcours que nous avons ſous le titre *de Haruſpicum Reſponſis*. Il ne ſe contenta pas de prouver que ſa maiſon étoit libre, & ne pouvoit être regardée comme un lieu religieux ; il rétorqua contre P Clodius les traits que ce furieux lui avoit lancés. La réponſe des Devins embraſſoit pluſieurs choſes, & faiſoit mention en particulier de ſacrifices anciens & occultes ſouillés & profanés. On voit bien que Cicéron devoit appercevoir aiſément dans ces termes le crime commis par P. Clodius dans les myſteres de la bonne Déeſſe. Il lui fit même l'application de toutes les autres parties de la réponſe, accompagnant ſes raiſonnemens des invectives les plus ſanglantes.

Des paroles, ils paſſerent tous deux aux effets. P. Clodius vint de nouveau attaquer les ouvriers qui travailloient à la maiſon de Cicéron, & entreprit de la détruire avant qu'elle fût achevée. Mais, T. Annius Milon, ſon Antagoniſte perpétuel & ſon fléau, accourut avec des gens armés, & repouſſa ſon attaque. Cicéron, de ſon côté, tant pour ſe venger, que pour anéantir les monumens de ſon exil & du Tribunat de P. Clodius, ayant pris avec lui T. Annius Milon & quelques-uns des Tribuns, monta au Capitole, & voulut arracher les tables ſur leſquelles étoient gravées les loix portées par ſon ennemi. Il ne put cette premiere fois réuſſir, parce que P. Clodius & ſon frere Caius, qui étoit préteur, l'en empêcherent. Mais, quelque tems après, profitant d'un moment d'abſence de P. Clodius, il revint à la charge, & enleva tous les actes de ce pernicieux Tribunat.

L'an de Jeſus-Chriſt 52, P. Clodius fut tué par T. Annius Milon. Il étoit ſorti un jour de Rome à cheval, & accompagné de trente eſclaves bien armés ; & lorſqu'il revenoit, il rencontra T. Annius Milon qui alloit à Lanuvium, menant avec lui un très-grand train. Comme les deux maîtres étoient ennemis, leurs gens, accoutumés à en venir ſouvent aux mains les uns contre les autres, prirent aiſément querelle. P. Clodius y accourut, & s'étant jetté dans la mêlée, il fut bleſſé conſidérablement à l'épaule par un des gladiateurs de T. Annius Milon. Mais, T. Annius Milon, qui étoit devant, ayant ſçu ce qui ſe paſſoit, prit ſur le champ ſon parti d'achever P. Clodius, prévoyant qu'il ne courroit pas moins de riſque pour la bleſſure que pour le meurtre ; & voulant, s'il falloit périr, avoir au moins la conſolation de s'être défait de ſon ennemi. Il pourſuivit enſuite ſa route, laiſ-

ſant P. Clodius mort au milieu du chemin.

Un Sénateur, qui revenoit de la campagne, paſſant par hazard à l'endroit où étoit étendu le corps mort de P. Clodius, le prit dans ſa voiture, & le porta à la ville. Fulvie, veuve de P. Clodius, cette même Fulvie, que dans la ſuite ſon mariage avec M. Antoine, & ſes fureurs contre Cicéron ont rendu ſi fameuſe, femme ambitieuſe, hautaine, & qui pour l'audace & le caractere factieux ne le cédoit en rien aux hommes les plus déterminés, fit expoſer dans la ſalle de ſa maiſon le corps de ſon mari tout ſanglant, & ſe tenant auprès, elle montroit, fondant en larmes, à tous ceux que ce ſpectacle attiroit, les bleſſures qu'il avoit reçues. Il y accourut la nuit même & le lendemain une multitude infinie de cette vile canaille à qui P. Clodius avoit été ſi cher pendant ſa vie, & dont il s'étoit ſi bien ſervi pour toutes les entrepriſes ſéditieuſes. La foule fut ſi grande, que pluſieurs perſonnes de nom furent étouffées.

Il ne manquoit que des Tribuns pour autoriſer cette populace à ſe porter aux plus grands excès. Plancus Burſa & Q. Pompeius Rufus vinrent remplir cet indigne miniſtere. Sous leur autorité, le corps de P. Clodius dans l'état où il étoit, fut porté à demi nu ſur la tribune aux harangues. Là les deux Tribuns invectiverent contre T. Annius Milon comme des forcenés. La multitude, échauffée plus que jamais par ces diſcours, & ayant à ſa tête Sex. Clodius, qui avoit été le porte-enſeigne & le boute-feu de toutes les ſéditions excitées tant de fois par ſon patron, tranſporte le cadavre dans le palais Hoſtilien, & lui forme un bûcher de tous les bois qu'elle trouve à ſa portée, tribunaux des Préteurs, bancs des Juges & du Sénat, comptoirs & tablettes des boutiques de libraires qui environnoient la place. Tout cela ſe fit avec tant d'emportement, que le palais Hoſtilien & pluſieurs maiſons de particuliers furent brûlés, & la baſilique Porcienne, bâtie autrefois par Caton le Cenſeur, conſidérablement endommagée par les flammes. En même tems, pluſieurs ſe détacherent avec des torches allumées & des tiſons brûlans pour aller mettre le feu à la maiſon de T. Annius Milon. Mais, elle étoit pourvue de gens capables de la défendre, qui repouſſerent aiſément cette canaille.

Telle fut la triſte, mais digne fin de P. Clodius, qui par des excès en tous genres, s'eſt acquis une grande célébrité dans l'hiſtoire des derniers tems de la République Romaine.

PUBLIUS, *Publius*, Πόπλιος, (a) étoit le premier, ou le Gouverneur de l'iſle de Malte, lorſque Saint Paul y fut jetté par la

(a) Actu. Apoſt. c. 28. v. 7. & ſeq.

tempête, l'an de Jeſus-Chriſt 60. Publius reçut dans ſa maiſon S. Paul & ceux qui étoient avec cet Apôtre, & les traita avec beaucoup d'humanité pendant trois jours. Saint Paul, par reconnoiſſance, rendit la ſanté au pere de Publius, qui étoit malade de fievre & de dyſenterie. On dit que non-ſeulement Publius, mais toute l'iſle ſe convertit à la Foi, & crut en Jeſus-Chriſt. Adon, ſuivi de quelques Latins, a dit que Publius s'étant attaché à Saint Paul, cet Apôtre l'ordonna Évêque, & l'envoya prêcher l'Évangile; & qu'étant arrivé à Athenes, il fut établi Évêque de cette Égliſe, & y finit ſa vie par le martyre. Mais, ce ſentiment n'eſt pas ſoutenable, puiſque Saint Publius, Évêque d'Athenes, ne ſouffrit le martyre que ſous Marc Aurele.

PUDENT, *Pudens*, Πούδης, (*a*) dont parle Saint Paul, ſous l'an de Jeſus-Chriſt 65, où il écrivit de Rome ſa ſeconde Épître à Timothée. Baronius, ſuivi de quelques autres, a cru que Saint Pudent étoit un Sénateur Romain, qui fut converti par S. Pierre, & chez qui S. Paul demeura quelque tems. Mais, il y a apparence qu'il le confond avec un autre Saint Pudent, ſénateur, , que l'on fait pere de Sainte Praxede & de Sainte Pudentienne, du tems du pape Pie, & plus de cent ans après l'Épître à Timothée.

Les Grecs font la fête de Saint Pudent, diſciple des Apôtres, le 14 d'Avril. Ils le mettent au nombre des ſoixante-douze Diſciples du Sauveur, & diſent qu'après la mort de Saint Paul, Néron le fit décapiter. Il y en a qui croient que Clodia, dont parle Saint Paul après Pudent, étoit la femme de ce Saint.

La tradition commune eſt que Saint Pierre a non-ſeulement logé chez Pudent, mais auſſi qu'il y a célébré les divins Myſteres, & qu'il y a conſacré la premiere Egliſe de Rome, dont on a fait depuis celle de Saint Pierre aux Liens.

PUDEUR, *Pudor*, (*b*) vertu trop eſſentielle au beau ſexe, pour qu'on ne l'ait pas érigée en Divinité. Auſſi, l'Hiſtoire nous apprend-t-elle que les Romains l'honoroient ſous le nom de la Pudicité, & cette Déeſſe avoit dans leur ville des temples & des autels ſur leſquels on lui offroit des ſacrifices. Mais, comme ſi les Grands devoient avoir d'autres Dieux que le peuple, on diſtinguoit à Rome la Pudicité des Dames Patriciennes, d'avec celle des Dames Plébéïennes. l'origine de cette diſtinction eſt ſinguliere. Voici comme la raconte Tite-Live.

Virginie, de famille Patricienne, ayant épouſé un Plébéïen, nommé Volumnius, qui fut cependant Conſul dans la ſuite, ſa ſœur qui regarda cette alliance

(*a*) Ad Timoth. Epiſt. 2. c. 4. v. 21.

(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 23. Mith. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 231, 232.

comme indigne de ſon nom, s'étant jointe aux autres matrones, ne voulut plus permettre qu'elle participât aux myſteres de la Déeſſe de la Pudicité, & la fit chaſſer du temple. Piquée de cet affront, Virginie fit conſtruire une chapelle dans la rue Longue, où étoit le temple de la Déeſſe dont on l'avoit exclue, & la dédia à la Pudicité des Dames Plébéïennes, où les femmes qui n'étoient point d'ordre Sénatorial, s'aſſemblerent depuis pour ſacrifier à cette Déeſſe.

La Pudicité étoit repréſentée ſous la figure d'une femme voilée, ou qui ſemble porter la main droite & le doigt indice vers le viſage, pour marquer qu'elle n'a aucun ſujet de rougir.

PUDICITÉ, *Pudicitas. Voyez* Pudeur.

PUGILAT, *Pugilatus*, (*a*) ſorte de combat à coups de poing, d'où lui eſt venu le nom de Pugilat, de πυγμὴ, *pugnus*, poing. Ce combat tient le ſecond rang dans le dénombrement des exercices Paleſtriques. Les réflexions ſuivantes ſerviront à donner une idée du Pugilat.

I.

En quoi la Lutte & le Pugilat ſe reſſemblent.

Ces deux exercices avoient cela de commun, que les athletes n'y pouvoient combattre que deux à deux, & qu'ils y déployoient toute la force & toute l'agilité de leurs bras; avec cette différence néanmoins, que dans la Lutte les mouvemens & les efforts étoient, pour ainſi dire, continus & ſans relâche, au lieu qu'ils étoient interrompus dans le Pugilat, & ſe faiſoient à diverſes repriſes. Sur quoi l'on peut obſerver en paſſant, que la même variété avoit lieu, par rapport aux mouvemens des pieds, dans le ſaut & dans la courſe. Une autre circonſtance, qui ſemble établir encore une plus grande liaiſon entre la Lutte & le Pugilat, c'eſt qu'on les voyoit ſe réunir dans l'exercice du Pancrace, qui, empruntant de l'une les ſecouſſes & les contorſions, apprenoit de l'autre l'art de porter des coups avec ſuccès, & de les éviter. D'ailleurs, il paroît que ces deux exercices ſe ſuivent de fort près dans leur origine. Les premiers hommes, pour terminer leurs différends & leurs querelles, ont eu recours d'abord aux armes les plus ſimples, & telles que la nature les leur fourniſſoit; c'eſt-à-dire, que non contens de ſe faire juſtice à coups de poing, ils ſe ſont colletés, ſe ſont pris au corps, & ont tâché de ſe terraſſer réciproquement; car, on ſçait que l'un conduit naturellement à l'autre. Cela fait voir que quoiqu'à la rigueur le Pugilat ſoit le premier en date, ce droit d'ancienneté eſt ſi mince, qu'à

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. III. p. 255. *& ſuiv.*

peine mérite-t-il qu'on y faſſe attention.

II.

En quoi la Lutte & le Pugilat different entre eux.

Si ces deux exercices ſe reſſembloient à certains égards, ils avoient leurs différences qui les caractériſoient chacun en particulier. On ſçait que les athletes ſe préparoient à la Lutte par des onctions deſtinées à rendre les jonctions plus ſouples, & en ſe frottant de pouſſiere ou de ſable pour donner plus de priſe à leurs adverſaires. Ces préparations étoient inutiles pour le Pugilat, où il étoit beaucoup plus queſtion de force que de ſoupleſſe, & dont tous les mouvemens ſe réduiſoient à frapper & à parer les coups. De plus, il falloit, pour cette eſpece d'exercice, un terrein ſur lequel on pût combattre de pied ferme; au lieu qu'un terrein gliſſant & couvert de boue, ſervoit à faire valoir l'adreſſe d'un lutteur, qui, malgré ce déſavantage, ſçavoit ſe garantir de la chûte; ſans compter qu'il en tomboit plus mollement, lorſqu'il avoit le malheur d'être renverſé par ſon antagoniſte. Outre cela, les lutteurs ne pouvoient ſe diſpenſer d'être entierement nus, & le moindre vêtement leur eût cauſé de l'embarras; au lieu que dans le Pugilat, les athletes non-ſeulement portoient une ſorte de tablier ou écharpe qui cachoit en partie leur nudité, mais d'ordinaire ſe couvroient encore les mains & les oreilles.

Ajoutez à toutes ces différences, que dans la Lutte les circonſtances mêmes du combat apprenoient aux ſpectateurs, qui des deux champions demeuroit vaincu; puiſque c'étoit toujours celui qu'ils voyoient terraſſé pour la ſeconde ou la troiſieme fois. Il en étoit de même des différentes ſortes de courſes, & de la plupart des autres combats Gymniques, où l'aſſemblée appercevoit du premier coup d'œil, lequel des concurrens méritoit les prix propoſés. Dans le Pugilat, au contraire, il falloit que le plus foible des deux combattans déclarât lui-même ſon infériorité, en demandant quartier à ſon adverſaire, & en ſe confeſſant vaincu, ſoit de vive voix, ſoit par quelque autre ſignal. En effet, il étoit difficile de juger bien ſûrement par les coups donnés & reçus de part & d'autre, auquel des deux la couronne étoit due. Tel athlete qui feignoit de ſuccomber à la violence d'un coup de poing, reprenoit un moment après une nouvelle vigueur, & chargeoit avec avantage ſon antagoniſte, peu en garde contre une pareille ſupercherie. Tel autre au contraire, qui paroiſſoit d'abord inébranlable & inſenſible aux plus grands coups, qu'il avoit ſoin de rendre avec uſure, s'affoibliſſoit peu à peu, ſoit par l'effuſion de ſon propre ſang, ſoit par la douleur de ſes plaies, qui devenoit plus vive;

enſorte que perdant courage tout à coup, la victoire lui échappoit des mains, dans le moment même qu'il ſembloit devoir la remporter. Le Pancrace étoit ſujet aux mêmes incidens. Cet aveu de ſa propre foibleſſe n'accommodoit pas l'orgueil & l'opiniâtreté inflexible des Lacédémoniens. Auſſi, étoient-ils les ſeuls d'entre les Grecs, qui euſſent exclus de leurs Gymnaſes, le Pugilat & le Pancrace, conformément aux loix de Lycurgue leur légiſlateur.

Enfin, une derniere différence entre la Lutte & le Pugilat, c'eſt que dans celui-ci la ſcene étoit le plus ſouvent enſanglantée, & il arrivoit rarement que les athletes en ſortiſſent, ſans emporter avec eux de triſtes marques de leur vigoureuſe réſiſtance, telles que des boſſes & des contuſions ſur le viſage, un œil hors de la tête, les dents & les mâchoires briſées, ou quelque autre fracture encore plus conſidérable; au lieu que la diſlocation de quelque membre étoit l'accident le plus fâcheux auquel fuſſent expoſés les lutteurs.

III.

Origine du Pugilat chez les Grecs.

Les Grecs, toujours attentifs à tirer des exercices du corps toute l'utilité qu'on en pouvoit attendre, ſoit pour la guerre, ſoit pour le plaiſir des ſpectacles, furent des premiers à cultiver le Pugilat, & le perfectionnerent juſqu'au point d'en former un art particulier, qui avoit ſes regles & ſes fineſſes, dont on s'inſtruiſoit ſous des maîtres. De-là vient que dans les ſiecles de la Grece les plus anciens, nous trouvons des Héros & des Princes, qui mettoient leur plus grand mérite dans la force & la dextérité de leurs poings, & qui n'étoient ſenſibles à d'autre gloire qu'à celle qu'ils croyoient s'être acquiſe par leur ſupériorité en ce genre.

Tel étoit, entre autres, Amycus, roi des Bébryces, qui ſe diſoit fils de Neptune & de la nymphe Mélie, & qui, par une loi expreſſe, ne permettoit la ſortie de ſes États aux étrangers que le hazard ou l'envie de voyager y amenoient, qu'à condition qu'ils éprouvaſſent auparavant leurs forces contre les ſiennes au Pugilat; épreuve, qui, pour l'ordinaire, leur étoit fatale. Mais, elle lui devint funeſte à lui-même; car, il fut vaincu & tué par l'Argonaute Pollux, qu'il avoit eu la témérité de défier au combat.

Épéus mérite encore d'avoir place parmi les premiers Grecs qui ſe diſtinguerent dans cette ſorte d'exercice. Ce fut lui & Amycus, s'il en faut croire Platon, qui donnerent naiſſance au Pugilat des athletes, comme Antée & Cercyon l'avoient donnée à la lutte de ces mêmes athletes; & ces deux exercices abandonnés, pour ainſi dire, à de tels acteurs, devinrent, ſelon ce Philoſophe, aſſez inutiles pour le métier de la guerre.

IV.

En quel tems le Pugilat fut admis dans les jeux publics.

Le Pugilat s'introduiſit dans tous les Gymnaſes de la Grece, ſans en excepter ceux des Lacédémoniens, non encore aſſervis aux loix de Lycurgue ; il fut admis dans la plupart des jeux qui ſe faiſoient, ſoit pour le ſimple divertiſſement, ſoit pour honorer les funérailles des morts, ſoit pour quelque cérémonie religieuſe. Dans l'Iliade d'Homere, il fait partie des jeux funebres de Patrocle. Dans l'Odyſſée, on le voit en uſage chez les Phéaciens à la Cour d'Alcinoüs, parmi les autres jeux dont ils régalent Ulyſſe leur nouvel hôte. Cependant, quelle que fût la vogue de cet exercice athlétique, il n'eut entrée qu'aſſez tard aux jeux Olympiques, puiſque ce ne fut, ſelon Pauſanias, que dans la XXIIIe. Olympiade ; & l'athlete Onomaſte de Smyrne remporta le premier prix qu'on y eût jamais propoſé pour cette ſorte de combat.

V.

Le Pugilat mépriſé dans la Gymnaſtique Médicinale.

Autant le Pugilat étoit cultivé dans la Gymnaſtique des athletes, autant étoit-il négligé, pour ne pas dire mépriſé, dans celle des Médecins. Hippocrate, dans le dénombrement qu'il donne des exercices utiles pour la ſanté, ne fait nulle mention de celui-là ; non plus qu'Antyllus cité par Oribaſe, & qui a traité cette matiere avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. Galien parle du Pugilat en quelques endroits, mais c'eſt plutôt pour en condamner l'uſage, que pour l'approuver. Il eſt vrai que le médecin Arétée ſemble le conſeiller à ceux qui ſont ſujets aux vertiges ; ſuppoſé toutefois que le texte Grec ne ſoit point corrompu, comme il y auroit aſſez lieu de le ſoupçonner avec Mercurial. En effet, quelle apparence qu'un exercice qui expoſoit la tête à d'auſſi violentes ſecouſſes, fût propre à la raffermir ? Quoi qu'il en ſoit, le Pugilat, réduit au ſeul mouvement des bras & des poings, en un mot, tel que le pratiquoient les athletes pour s'exercer ſans antagoniſte, pouvoit être de quelque utilité pour fortifier ces parties, & en augmenter le volume ; ce qui paroît d'autant plus croyable, que le Pancrace, qui n'étoit qu'un compoſé du Pugilat & de la lutte, étoit du reſſort de la Gymnaſtique Médicinale, & que Galien ſe vante de l'avoir employé avec ſuccès au rétabliſſement de pluſieurs malades.

VI.

Le Pugilat peu eſtimé en général.

Comme entre les combats Gymniques, le Pugilat étoit un des plus rudes & des plus périlleux, puiſque outre le danger d'y être eſtropiés, les athletes y couroient ſouvent riſque de la vie, cet exercice, avec raiſon, étoit de tous le

moins eſtimé ; & il ſemble qu'en même tems que le peuple ſe livroit au plaiſir d'un tel ſpectacle, il ne pouvoit s'empêcher de concevoir du mépris pour des hommes, aveuglés juſqu'au point de ſacrifier à l'acquiſition d'une vaine couronne, ce qu'ils avoient de plus cher & de plus précieux. Quelquefois, on les voyoit tomber morts ou mourans ſur l'arene ; mais, d'ordinaire, ils ſortoient du combat le viſage tellement défiguré, qu'ils en étoient preſque méconnoiſſables, & en devenoient, pour le reſte de leurs jours, plus ou moins difformes. Cette difformité, qui les expoſoit aux railleries & aux brocards du public, donnoit occaſion aux Poëtes d'égayer leur verve. On trouve ſur ce ſujet dans l'Anthologie Grecque, quatre épigrammes du poëte Lucillius, aſſez plaiſamment tournées, & une de Lucien.

Pendant que les Poëtes s'amuſoient à plaiſanter ſur le Pugilat & ſur les athletes qui en faiſoient profeſſion, il y avoit d'autres Écrivains, qui le prenant ſur un ton plus ſérieux, ſe récrioient hautement contre l'abus de cette ſorte d'eſcrime, & s'appliquoient à en faire voir les fâcheux inconvéniens. C'eſt ſur quoi Galien s'exprime avec force en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, où il tâche de mettre dans un plein jour l'extravagance d'un métier, qui n'étoit propre qu'à défigurer & eſtropier ceux qui vouloient s'y rendre fameux. Plutarque obſerve que quoiqu'Alexandre le Grand eût en plus d'une occaſion, donné des jeux où il propoſoit des prix pour divers exercices, il faiſoit ſi peu de cas du Pugilat & du Pancrace, qu'il ne ſe mit jamais en peine de leur donner place parmi les autres ſpectacles qui compoſoient ces ſortes de fêtes publiques. Néanmoins, quelque décrié que fût le Pugilat en général, on a vu quelques Athletes s'y diſtinguer d'une maniere à mériter d'avoir de grands Orateurs pour panégyriſtes. Tel a été Mélancomas, particulierement chéri de l'empereur Tite, & à la louange duquel Dion Chryſoſtome nous a laiſſé deux diſcours.

VII.

Deux eſpeces de Pugilat.

Les athletes pratiquoient deux ſortes de Pugilat. Dans l'une, ils avoient la tête & les poings abſolument nus. Dans l'autre, ils couvroient leurs poings d'armes offenſives, appellées ceſtes, & leur tête d'une eſpece de calotte, deſtinée à garantir ſurtout les tempes & les oreilles, comme les parties les plus expoſées aux coups. Il eſt à préſumer qu'on n'employoit au Pugilat que les ſeuls poings dans les premiers tems. On ne commença proprement à les armer de ceſtes, que lorſqu'on fit un métier de cet exercice, & que l'on voulut briller par-là dans les jeux publics. Cette invention ou ce raffinement doit cependant paſſer pour très-ancien,

puiſqu'il n'a pas été inconnu aux Héros que célebre Homere, & que les deux Poëtes qui nous ont décrit le Pugilat de Pollux & d'Amycus, leur donnent des ceſtes à l'un & à l'autre. Ces inſtrumens ſervoient à deux fins. Ils affermiſſoient le poignet & les doigts de l'athlete, en arrondiſſant ſa main, & ils rendoient les coups plus violens & plus meurtriers. Les ceſtes n'étoient jamais admis dans le Pancrace, quoiqu'il participât du Pugilat; parce que cet exercice étant d'ailleurs compoſé de la Lutte, des mains liées & garrottées euſſent mis les athletes hors d'état de s'empoigner réciproquement, & de ſe prendre au corps.

VIII.

Armes offenſives & défenſives du Pugilat.

On vient de voir que les armes offenſives en uſage dans le Pugilat, étoient les ceſtes. *Voyez* Ceſte.

Quant aux armes défenſives, c'étoient ces calottes qui couvroient les tempes & les oreilles, & qu'on appelloit Amphotides. *Voyez* Amphotides.

IX.

Maniere dont les Athletes combattoient au Pugilat.

La premiere choſe que faiſoient les athletes, lorſqu'ils ſe trouvoient en préſence, étoient de s'affermir ſur leurs pieds, d'élever leurs bras, les poings fermés, à la hauteur de leur tête; de les étendre en avant, en arrondiſſant le dos & les épaules, & de mettre par cette attitude leur tête à couvert des coups de poings. Comme ils combattoient en plein air, ce n'étoit pas un médiocre avantage pour l'un des antagoniſtes, que l'autre fût tourné de maniere qu'il eût le ſoleil en face, & chacun employoit toute ſon induſtrie, pour ſe procurer la ſituation la plus favorable. Ils ſe meſuroient des yeux réciproquement; & les regards fixement attachés l'un ſur l'autre, ils donnoient toute leur attention à découvrir quelque endroit foible & moins défendu, par lequel ils puſſent attaquer avec ſuccès, & porter quelque coup efficace. Quelquefois, ils en venoient d'abord aux gourmades, & ſe chargeoient rudement dès l'entrée du Pugilat. Quelquefois, obſerve Euſtathe, ils paſſoient les heures entieres à ſe harceler & à ſe fatiguer mutuellement par l'extenſion continuelle de leurs bras; chacun frappant l'air de ſes poings, & tâchant d'empêcher par cette ſorte d'eſcrime, les approches de ſon adverſaire. C'eſt ainſi que certains athletes, tels que Mélancomas, remportoient la victoire au Pugilat, ſans coup férir. Il y avoit non-ſeulement beaucoup d'art, mais une force prodigieuſe dans cette maniere de ſe tenir ſi long-tems en garde; ce qui alloit à repouſſer ou à rendre inutiles toutes les attaques d'un ennemi, en lui fermant, pour ainſi dire,

toutes les avenues, & à le contraindre, après mille vains efforts, de renoncer par pure laſſitude à l'eſpérance d'une couronne qu'il auroit volontiers achetée au prix de ſon propre ſang.

Lorſque ces athletes ſe battoient à outrance, ils en vouloient ſur-tout à la tête & au viſage; & c'étoit auſſi ces parties qu'ils prenoient plus de ſoin de garantir, ſoit en ſe dérobant aux coups, ſoit en les parant. D'un autre côté, quelque envie qu'ils euſſent de pouſſer à bout leur antagoniſte, & de l'étourdir par la violence des coups, ils devoient pour leur propre intérêt, garder en cela quelque ménagement, de crainte qu'en ſe laiſſant emporter à l'ardeur de vaincre, & faiſant agir dans cette vue, toute la peſanteur & l'impétuoſité de leurs poings, la ſubtilité d'un adverſaire qui cherchoit à eſquiver, ne lui fît donner du nez en terre; ce qui arrivoit quelquefois, & ce qui tournoit d'ordinaire à l'avantage de l'athlete qui ſe trouvoit ſur ſes pieds. Quelque acharnés que fuſſent les combattans l'un contre l'autre, l'épuiſement où les jettoit une trop longue réſiſtance, les réduiſoit ſouvent à la néceſſité de prendre quelque treve. Ils ſuſpendoient donc de concert le Pugilat, pour quelques momens, qu'ils employoient à ſe remettre de leur fatigue, & à eſſuyer la ſueur dont ils étoient tout trempés; après quoi ils revenoient une ſeconde fois à la charge, & continuoient à ſe battre, juſqu'à ce que l'un des deux laiſſant tomber ſes bras, de foibleſſe & de défaillance, fît connoître qu'il ſuccomboit à la douleur, ou à l'extrême laſſitude & qu'il demandoit quartier. Il y avoit tels athletes, qui, pour retrancher à un adverſaire l'excès de confiance, où l'auroit mis une connoiſſance trop exacte de tous ſes avantages, ſçavoient lui cacher leurs diſgraces, en diſſimulant à propos les plus vives douleurs. Élien nous raconte l'hiſtoire d'un certain Eurydamas de Cyrene, qui, en pareille occaſion, ayant eu les dents briſées d'un coup de point, n'en fit rien paroître au dehors, mais avala ſes dents avec le ſang qui ſortoit de la plaie, & par cette ruſe vainquit celui qui venoit de le bleſſer ſans le ſçavoir, & qui perdit courage peu de tems après un coup qui devoit le rendre victorieux.

C'eſt ainſi que dans le Pugilat les athletes employoient la force & l'adreſſe pour remporter le prix du combat; & l'on comprend aſſez en quoi conſiſtoit toute cette manœuvre, par les circonſtances que nous venons d'en rapporter. Néanmoins, pour s'en former une idée plus parfaite, il faut avoir recours à quelque deſcription Poëtique. Surquoi on peut voir l'article d'Amycus.

PUGIO, *Pugio*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

PULCHER [P. CLAUDIUS

ou CLODIUS], *P. Claudius, Clodius Pulcher*, (*a*) fut élevé au Conſulat avec L. Junius Pullus, l'an de Rome 503, & 249 avant Jeſus-Chriſt. Les Romains faiſoient alors le ſiege de Lilybée, & une partie de leurs troupes y avoit péri. Le département de la Sicile étant échu à P. Clodius Pulcher, il ſe hâta de paſſer dans cette iſle. C'étoit un homme d'un caractere dur, violent, entêté de ſa nobleſſe, encore plus de ſon propre mérite, & mépriſant tous les autres; incapable de prendre conſeil, & cependant formant des entrepriſes hardies qui en auroient eu grand beſoin. Dès qu'il fut arrivé en Sicile, il commença par condamner devant les troupes la conduite des Conſuls ſes prédéceſſeurs, les accuſant de négligence & de lâcheté, & leur reprochant d'avoir paſſé le tems dans les plaiſirs & la bonne chere, au lieu de pouſſer vivement le ſiege.

Comme il vouloit, à quelque prix que ce fût, ſe ſignaler, il ſongea à une entrepriſe, qui étoit d'aller attaquer Adherbal dans Drépane. Il comptoit ſur une victoire certaine, ſe tenant comme ſûr de le ſurprendre, parce qu'après la perte que les Romains venoient de faire à Lilybée, l'ennemi, qui ne ſçavoit pas qu'il leur étoit arrivé un ſecours conſidérable, ne pourroit pas s'imaginer qu'ils ſongeaſſent à ſe mettre en mer. Mais, il en arriva bien autrement qu'il n'avoit penſé. Il fut vaincu avec une perte des plus conſidérables comme on peut le voir ſous l'article d'Adherbal où ſe trouve le récit du combat. Son collegue L. Junius Pullus n'avoit pas mieux réuſſi, ainſi on étoit également mécontent à Rome des deux Conſuls, dont les mauvais ſuccès étoient attribués au mépris que l'un & l'autre avoient témoigné de la Religion. P. Clodius Pulcher avoit déjà été rappellé à Rome pour y rendre compte de ſa conduite. On prit donc le parti de nommer un Dictateur, pour lui donner le commandement. P. Clodius Pulcher eut ordre de nommer ce Dictateur. On ne ſçait quel nom donner à l'extravagante conduite qu'il tint ici, & qui eſt ſans exemple. Comme s'il eût pris à tâche, en aviliſſant & dégradant la premiere charge de l'État, d'inſulter à la majeſté du Sénat & du peuple, & de les irriter de plus en plus contre lui, il choiſit dans la lie du peuple un nommé Glicias, qui lui avoit ſervi de Greffier ou d'Huiſſier, pour le faire Dictateur. Alors, l'indignation publique éclata contre cet indigne Conſul; il fut obligé d'abdiquer, & cité auſſitôt après devant le peuple. On prétend qu'un orage ſubit qui s'éleva, rompit l'aſſemblée, & le ſauva. Atilius Calatinus fut nommé Dictateur à la place de Glicias.

(*a*) Valer. Max. L. VIII. c. 1. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 548. *& ſuiv.*

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (*a*) avoit été tout récemment Édile, lorſqu'il ſe trouva à la bataille de Cannes, en qualité de Tribun des ſoldats de la troiſieme légion, l'an de Rome 536, & 216 avant Jeſus-Chriſt. Il fut un des quatre principaux officiers des troupes, qui après cette malheureuſe journée, ſe ſauverent à Canuſium. L'année ſuivante, ayant été nommé Préteur, il eut la Sicile pour département. Arrivé dans cette iſle, il envoya des ambaſſadeurs à Hiéronyme, qui venoit de monter ſur le trône de Syracuſe. Lorſqu'ils furent arrivés auprès de lui, ils lui repréſenterent qu'ils étoient venus pour renouveller l'alliance qui avoit été entre les Romains & ſon ayeul. Mais, ce jeune Prince ne les écouta qu'avec indifférence, & même avec mépris, leur demandant, d'un ton moqueur, ce qui s'étoit paſſé à la journée de Cannes. Les ambaſſadeurs ſe retirerent en l'avertiſſant, plutôt qu'ils ne le prioient, de ne pas s'embarquer témérairement dans une nouvelle alliance avec les Carthaginois. Peu de tems après, il ſe forma une conjuration contre hiéronyme, & ce Prince fut tué par les conjurés. Dans cette révolution, App. Claudius Pulcher, qui voyoit la guerre près de s'allumer, écrivit au Sénat, pour lui apprendre que la Sicile étoit ſur le point de ſe déclarer pour Annibal & les Carthaginois. Pour lui, il porta toutes ſes forces ſur les frontieres de ſon Gouvernement, afin de s'oppoſer aux complots qui ſe tramoient à Syracuſe, contre les intérêts de la République.

Il reſta en Sicile l'année ſuivante, & eut quelque part aux exploits de M. Claudius Marcellus, qui, ſur la fin de la campagne, le renvoya à Rome pour y demander le Conſulat. App. Claudius Pulcher n'obtint cette charge que l'an de Rome 540, & 212 avant Jeſus-Chriſt. Il l'exerça avec Q. Fulvius Flaccus. On trouvera, ſous l'article de ce dernier, le détail de ce qu'ils firent enſemble pendant leur Conſulat. La priſe de Capoue eſt ſans contredit un des principaux évenemens qui l'illuſtrerent. Comme App. Claudius Pulcher n'eut point de part au ſupplice des Campaniens, ni à pluſieurs autres choſes qui ſe paſſerent en même tems, quelques-uns ont prétendu qu'il étoit mort avant que Capoue ſe fût rendue.

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (*b*) ſervit dans la Grece, en qualité de Tribun des ſoldats, ſous le Conſul Q. Minucius Rufus, l'an de Rome 555, & 197 avant

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 53. L. XXIII. c. 24, 27, 30. *& ſeq.* L. XXIV. c. 6. *& ſeq.* L. XXV. c. 3. Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 297. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. III. p. 340. *& ſuiv.*

(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 35, 36. L. XXXIV. c. 52. L. XXXVI. c. 10. L. XXXVIII. c. 42. L. XXXIX. c. 22, 32. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 418, 423. *& ſuiv.*

Jeſus-Chriſt. Un jour, il accompagna ſeul ce Général à une entrevue qu'il eut avec le Roi Philippe, auquel on accorda une treve de deux mois. Pendant ce tems-là, on envoya de part & d'autre à Rome des Députés, du nombre deſquels fut App. Claudius Pulcher.

Six ans après, comme il étoit dans le pays des Daſſarétiens, on apprit qu'Antiochus aſſiégeoit Lariſſe. Il fut envoyé au ſecours de cette place avec un corps de troupes. Ayant traverſé la Macédoine à grandes journées, il arriva au ſommet des montagnes, au pied deſquelles étoit ſituée la ville de Gonnes, environ à vingt milles de Lariſſe, à l'entrée même des défilés de Tempé. Là s'étant campé dans un eſpace plus étendu que ne le demandoit le nombre de ſes ſoldats; & ayant allumé des feux beaucoup plus qu'il n'en avoit beſoin, il perſuada aux ennemis, comme c'étoit ſon deſſein, que toute l'armée Romaine étoit là avec celle du Roi Philippe. C'eſt pourquoi, Antiochus, après avoir repréſenté à ſes alliés la proximité de l'hiver, abandonna Lariſſe dès le lendemain, & retourna à Démétriade, tandis qu'Amynandre avec les Athamanes ſe retira dans ſes États, & les Étoliens dans leur pays. App. Claudius Pulcher pouvoit ſe contenter d'avoir exécuté, en faiſant lever le ſiege de Lariſſe, le deſſein qui l'avoit amené. Mais, afin de raſſurer, même pour l'avenir, le courage de ſes alliés, il deſcendit à Lariſſe, & cauſa aux citoyens une double joie; car, ils voyoient les ennemis hors de leur pays, & les Romains leurs amis au milieu de la ville.

Il fut nommé Préteur, l'an de Rome 565, & 187 avant Jeſus-Chriſt, & eut Tarente pour département. Deux ans après, il fut créé Conſul avec M. Sempronius Tuditanus, & alla faire la guerre aux Liguriens Ingaunes, qu'il battit en pluſieurs rencontres. De plus, il emporta de force ſix de leurs villes, y fit un grand nombre de priſonniers, & fit couper la tête à quarante-trois des chefs qui avoient été les auteurs de la guerre. Le tems des aſſemblées approchoit; ce qui obligea App. Claudius Pulcher de ſe rendre à Rome avant M. Sempronius Tuditanus, quoique ce fût au dernier que le ſort avoit donné la commiſſion d'y préſider. La raiſon qu'il eut de prévenir ſon Collegue, c'eſt que Pub. Claudius Pulcher ſon frere demandoit le Conſulat, & qu'il avoit pour compétiteurs trois anciens Candidats tous Patriciens; ſçavoir, L. Émilius, Q. Fabius Labéon, & Ser. Sulpicius, & qui ſembloient demander cet honneur avec d'autant plus de droit, qu'on le leur avoit déjà refuſé. Dans ce concours, la préférence étoit d'autant plus difficile à emporter, que de quatre Candidats Patriciens, on n'en pouvoit choiſir qu'un. Les trois Plébéiens qui ſe préſentoient, n'avoient pas

moins

moins de crédit qu'eux ; & comme on les avoit déjà remis, ils eſpéroient obtenir en cette occaſion, une dignité qu'ils avoient inutilement briguée la premiere fois. C'étoient L. Porcius Licinus, Q. Térentius Culléo, & Cn. Bébius Tamphilus. De tant de Candidats, il n'y avoit qu'App. Claudius Pulcher qui fût nouveau. L'opinion du public, auſſi bien que ſes vœux, étoit déclarée pour Q. Fabius Labéon & L. Porcius Licinus. Mais, le Conſul App. Claudius Pulcher, parcourant la place publique avec ſon frere, ſans ſe faire ſuivre de ſes Licteurs, briguoit hautement cet honneur pour lui, malgré les reproches & les cris de ſes adverſaires & de la plus grande partie des Sénateurs, qui l'exhortoient à avoir plus d'égard à la qualité de Conſul du peuple Romain, qu'à celle de frere de Pub. Claudius Pulcher, & à ſe placer ſur ſon Tribunal pour être ou l'arbitre, ou le ſpectateur tranquille de la nomination des Conſuls. Les Tribuns du peuple, en ſe déclarant les uns pour le Conſul, & les autres contre lui, augmenterent encore le trouble de ces aſſemblées, juſqu'à ce qu'enfin App. Claudius Pulcher, par ſa conſtance ou ſon opiniâtreté, força le peuple à préférer ſon frere à Q. Fabius Labéon ; enſorte que Pub. Claudius Pulcher, contre ſon eſpérance & celle de tous les autres, fut nommé Conſul avec L. Porcius Licinus.

Quelque tems après, les Sénateurs ordonnerent une ambaſſade, dont App. Claudius Pulcher fut le chef, pour aller dans la Macédoine & dans la Grece, examiner ſi on avoit remis les Theſſaliens & les Perrhebes en poſſeſſion des villes dont ils avoient demandé la reſtitution. Les mêmes ambaſſadeurs furent chargés de faire évacuer les villes d'Énus & de Maronée ; & de chaſſer Philippe & les Macédoniens de toute la côte maritime de Thrace. Ils eurent ordre en même tems de viſiter le Péloponneſe, dont l'ambaſſade précédente avoit laiſſé les peuples plus incertains de leur ſort, qu'avant qu'elle y fût arrivée. App. Claudius Pulcher figura dans tous les endroits où ſe rendirent les ambaſſadeurs.

PULCHER [P. CLAUDIUS], *P. Claudius Pulcher*, (*a*) frere du précédent, étoit Edile Curule avec Ser. Sulpicius Galba, l'an de Rome 563, & 189 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Magiſtrats poſerent dans le Capitole douze boucliers dorés, de l'amende à laquelle ils avoient condamné ceux qui avoient fait augmenter le prix du blé, par les amas qu'ils en avoient faits. L'année ſuivante, P. Claudius Pulcher fut nommé Préteur, & eut la commiſſion de rendre la juſtice aux étrangers. Quatre ans après, il parvint au Conſulat ; & comme on le voit dans

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 35. L. XXXIX. c. 32. *& ſeq.* L. XL. c. 29.

l'article précédent, il ne dut cette ſouveraine Magiſtrature qu'aux intrigues de ſon frere. Il eut pour collegue L. Porcius Licinus. On leur donna la Ligurie pour Province; mais, ils ne firent rien de mémorable, ni en paix, ni en guerre.

L'an de Rome 571, & 181 avant Jeſus-Chriſt, on établit une colonie à Graviſques, & P. Claudius Pulcher fut un des Triumvirs qu'on chargea de cet établiſſement.

PULCHER [C. CLAUDIUS], *C. Claudius Pulcher*, (*a*) neveu du précédent, étoit fils d'App. Claudius Pulcher. Il fut choiſi & conſacré augure en la place de Q. Fabius Maximus, l'an de Rome 557, & 195 avant Jeſus-Chriſt. Quinze ans après, ayant été nommé Préteur en la place de T. Minucius, qui étoit mort de la peſte, il eut la commiſſion d'informer contre les empoiſonneurs à Rome & aux environs juſqu'à dix milles inclusivement. Il fut créé Conſul avec Ti. Sempronius Gracchus, l'an de Rome 575, & 177 avant Jeſus-Chriſt, & eut l'Iſtrie pour département.

En vertu d'un arrêt du Sénat, C. Claudius Pulcher fit une loi qui ordonnoit à tous les Latins & aux autres alliés, qui avoient été eux ou leurs ancêtres compris dans les dénombremens du pays Latin, depuis la cenſure de M. Claudius & de T. Quintius inclusivement, juſqu'alors, de retourner avant les Calendes de Novembre, dans le pays que chacun d'eux avoit abandonné. Le Préteur L. Mummius fut chargé d'informer contre ceux qui n'auroient pas obéi à la loi & à l'édit du Conſul. Le Sénat ajoûta un arrêt qui ordonnoit que quiconque ſeroit mis en liberté en préſence & avec l'autorité du Dictateur, du Conſul, de l'interroi, du Cenſeur ou du Préteur qui ſeroit alors en charge, ſeroit tenu de faire ſerment que celui qui le délivroit de la ſervitude, ne le faiſoit pas dans le deſſein de le mettre en état d'abandonner ſa patrie; que celui qui refuſeroit de faire ce ſerment, ne ſeroit point tenu pour libre. Le Conſul C. Claudius Pulcher fut chargé de veiller à l'obſervation de cette loi, de l'édit & de l'arrêt du Sénat dont elle étoit appuyée.

Cependant, on reçut d'Iſtrie des nouvelles des heureux ſuccès qu'y avoient eus les Conſuls de l'année précédente. C. Claudius Pulcher, qui craignoit que ces heureux ſuccès ne lui ôtaſſent la Province & le commandement de l'armée, avant que d'avoir fait dans le Capitole les vœux accoutumés, partit bruſquement de Rome pendant la nuit, ſans ſe faire accompagner de ſes Licteurs; & n'ayant averti que ſon Collegue de ſon deſſein,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 44. L. XL. c. 37. L. XLI. c. 8. *& ſeq.* L. XLIII. c. 14. *& ſeq.* L. XLV. c. 17, 44. Roll. Hiſt. Rom. T. IV. p. 483. *& ſuiv.*

il courut avec précipitation dans ſa Province, où il ſe conduiſit encore avec plus de témérité qu'il n'y étoit venu. Car, ayant aſſemblé l'armée, il commença à déclamer contre la lâcheté avec laquelle A. Manlius Vulſon avoit abandonné ſon camp, dans une circonſtance, en quoi il choquoit tous les ſoldats, qui les premiers avoient pris la fuite; & à reprocher à M. Junius Brutus de s'être rendu complice de la fuite & de la honte de ſon Collegue; il termina ſes invectives par les ordres qu'il leur donna à l'un & à l'autre de ſortir ſur le champ de la Province. Ils lui répondirent qu'ils lui obéiſſoient auſſitôt que, ſuivant la coutume de leurs ancêtres, il auroit prononcé dans le Capitole les vœux ſolemnels pour le ſalut de l'Empire, & qu'il ſeroit ſorti de la ville revêtu de ſa cotte d'armes & ſuivi de ſes Licteurs. Alors, tranſporté d'une furieuſe colere, il fit appeller le Queſteur d'A. Manlius Vulſon, & lui commanda de lui apporter des chaînes, menaçant M. Junius Brutus & A. Manlius Vulſon de les envoyer à Rome pieds & mains liés, s'ils n'obéïſſoient. Cet Officier ſe moqua auſſi de ſes ordres; & toute l'armée, entourant ſes Généraux dont elle prenoit la défenſe, leur donna la confiance & le courage de mépriſer le commandement & les menaces d'un Conſul ſi odieux. Enfin, C. Claudius Pulcher fatigué de la réſiſtance qu'on lui oppoſoit, & des railleries de chaque ſoldat en particulier, & de toute l'armée en général, car on ajoûtoit l'inſulte à la déſobéiſſance, s'en retourna à Aquilée dans le même vaiſſeau qui l'avoit apporté. De-là il écrivit à ſon Collegue, d'ordonner à la partie des troupes qu'on avoit deſtinées pour l'Iſtrie, de ſe rendre à Aquilée, afin que quand il ſeroit arrivé à Rome, & qu'il auroit prononcé dans le Capitole les vœux accoutumés, rien ne le retînt dans la ville, & qu'il pût ſur le champ en ſortir revêtu des marques du commandement. Son Collegue exécuta le tout ponctuellement, & ordonna aux ſoldats dont il étoit queſtion, de ſe rendre inceſſamment à Aquilée. C. Claudius Pulcher ſuivit de près ſes lettres; & il ne fut pas plutôt arrivé à Rome qu'ayant aſſemblé le peuple pour l'inſtruire de ce qui s'étoit paſſé entre lui & les Proconſuls A. Manlius Vulſon & M. Junius Brutus, il fit, ſans différer, la cérémonie du Capitole; & dès le troiſieme jour ayant pris le manteau de Général, il s'en retourna dans ſa Province accompagné de ſes Licteurs, avec la même précipitation qu'il avoit fait la premiere fois.

Il y avoit déjà quelques jours que M. Junius Brutus & A. Manlius Vulſon attaquoient vigoureuſement la ville de Néſactium, où les premiers des Iſtriens, & leur Roi Épulon lui-même, s'étoient enfermés. Mais, dès que C. Claudius Pulcher fut arrivé

avec deux nouvelles légions, il les congédia eux & les vieilles troupes, & continuant le ſiege de cette ville, entreprit de s'en rendre maître par le moyen des ouvrages & des machines. La place ayant été emportée de force, tout fut pris ou tué. Le Roi Épulon lui-même ſe perça de ſa propre épée. Le Conſul prit encore de force les villes de Mutile & de Favérie & les raſa. Il trouva plus de butin qu'il n'en avoit eſpéré d'une nation auſſi pauvre, & l'abandonna tout entier aux ſoldats. Il vendit à l'encan cinq mille priſonniers, & fit battre de verges & décapiter les auteurs de la guerre. L'Iſtrie, par la mort de ſon Roi & la ruine de trois villes, rentra dans ſa premiere tranquillité; & tous les peuples, donnant des ôtages aux Romains, ſe ſoumirent à leur domination.

Sur la fin de la guerre d'Iſtrie, les Liguriens aſſemblerent la nation pour prendre des meſures au ſujet de la guerre qu'ils vouloient renouveller. Le Proconſul Ti. Claudius, qui avoit été Préteur l'année précédente, étoit à Piſes pour garder le pays avec une légion. Le Sénat, informé par les lettres qu'il lui écrivit, des mouvemens que faiſoient les Liguriens, renvoya ces lettres à C. Claudius Pulcher avec un décret qui lui laiſſoit la liberté, puiſque la guerre étoit terminée dans l'Iſtrie, de faire paſſer ſes légions dans la Ligurie. On ordonna en même tems, ſuivant les lettres du Conſul, des prieres publiques pour deux jours, en reconnoiſſance des avantages qu'on avoit remportés dans l'Iſtrie, qui avoit reçu des Balares des ſecours conſidérables. Il combattit ces deux nations réunies contre lui, les battit, les mit en déroute, & s'empara de leur camp, après leur avoir tué douze mille hommes. Le lendemain il fit mettre en monceaux les armes des vaincus, & les brûla. C. Claudius Pulcher, ayant reçu les lettres & l'arrêt du Sénat qui y étoit joint, conduiſit ſes légions de l'Iſtrie dans la Ligurie. Les ennemis, étant deſcendus dans les plaines, s'étoient campés ſur les bords du fleuve Sculterna. Ce fut-là que le Conſul les combattit, leur tua quinze mille hommes, en prit plus de ſept cens ou ſur le champ de bataille, ou dans leur camp dont il ſe rendit auſſi maître, & leur enleva cinquante-un drapeaux militaires. Ceux qui s'étoient échappés au vainqueur ſe diſperſerent dans les montagnes; enſorte que le Conſul ravagea leurs terres tout à ſon aiſe, ſans trouver nulle part aucune réſiſtance. C. Claudius Pulcher s'en revint à Rome, après avoir dompté deux nations en une ſeule année, & rétabli pendant ſon Conſulat, la tranquillité dans deux Provinves, ce qui n'étoit guere arrivé à perſonne avant lui.

Ayant rendu compte dans le Sénat des actions qu'il avoit faites dans l'Iſtrie & dans la Ligurie, il demanda le triomphe

& l'obtint. Il triompha pendant ſa Magiſtrature de ces deux nations en même tems. Il fit paroître, dans cette cérémonie, trois cens ſept mille deniers Romains, & quatre-vingt-cinq mille ſept cens Victorins. Il fit diſtribuer à chacun des ſoldats quinze deniers, le double aux Centurions, le triple aux cavaliers; les alliés n'eurent que la moitié de cette gratification, ce qui fit qu'ils ſuivirent le char du vainqueur d'aſſez mauvaiſe humeur, & ſans joindre leurs acclamations à celles des citoyens.

Pendant que C. Claudius Pulcher triomphoit à Rome des Liguriens, ces mêmes peuples reprirent les armes; & après avoir ſaccagé tout le territoire de Modene, ils vinrent fondre ſur la ville même & la prirent d'aſſaut. Dès qu'on eut appris cette irruption à Rome, le Sénat ordonna au Conſul C. Claudius Pulcher de tenir inceſſamment les aſſemblées, & après avoir créé des Magiſtrats pour l'année ſuivante, de retourner ſur le champ dans ſa province, & de retirer la colonie des mains des ennemis. Il exécuta les ordres du Sénat. Ayant fait approcher ſon armée de Modene, il la reprit le troiſieme jour qu'il avoit commencé à y donner l'aſſaut, & la rendit à ſes habitans. Il tua dans la ville même huit mille Liguriens. Il écrivit ſur le champ à Rome des lettres, dans leſquelles, après avoir informé le Sénat de cette expédition, il ſe vantoit que par un effet de ſon courage & de ſon bonheur, le peuple Romain n'avoit plus d'ennemis en-deçà des Alpes; & qu'il avoit conquis une ſi grande quantité de terrein, qu'on pouvoit en diſtribuer à pluſieurs milliers de citoyens, aſſez pour les faire vivre commodément.

Il fut créé Cenſeur avec le même Ti. Sempronius Gracchus, l'an de Rome 583, & 169 avant J. C. Comme l'inquiétude que donnoit alors la guerre de Macédoine, exigeoit que les levées ſe fiſſent avec plus d'exactitude & de ſévérité que jamais, les Conſuls ſe plaignirent en plein Sénat, de l'indifférence du peuple, & du refus que faiſoient les jeunes gens de ſe préſenter pour ſe faire mettre ſur le rôle. Mais, les Préteurs C. Sulpicius & M. Claudius prirent leur défenſe. Ils ſoutenoient que ſi les Conſuls n'avançoient pas autant qu'il auroit fallu dans la levée des troupes, ils ne devoient s'en prendre qu'à leur peu de vigueur; que pour ſe ménager la faveur des citoyens, ils n'oſoient forcer perſonne à s'enrôler, & n'enrégiſtroient que ceux qui s'offroient d'eux-mêmes; que pour convaincre les Sénateurs de cette vérité, les Préteurs qui avoient moins de pouvoir & d'autorité que les Conſuls, s'offroient de faire les levées, ſi le Sénat le jugeoit à propos, & promettoient de les terminer inceſſamment. Le Sénat y conſentit tout d'une voix, ce qui ne ſe fit pas ſans attirer aux Conſuls des rail-

leries mortifiantes. Les Cenſeurs, pour appuyer les Préteurs de leur autorité, déclarerent dans l'aſſemblée du peuple, qu'en vertu d'un nouveau ſerment qu'ils alloient ajouter à celui qu'on exigeoit de tous les citoyens en faiſant le dénombrement, ils obligeroient tous ceux qui étoient au-deſſous de quarante-ſix ans, & qui ne ſervoient pas, à s'enrôler dès-lors, & toutes les fois que les Magiſtrats feroient des levées pendant la cenſure de C. Claudius Pulcher & de Ti. Sempronius Gracchus. De plus, de ce que le bruit couroit qu'un grand nombre de ſoldats des légions de Macédoine avoient quitté l'armée, en vertu des congés qu'ils obtenoient aiſément de la molleſſe & de l'indulgence des Généraux, ils publierent un édit qui ordonnoit à tous ceux des ſoldats qu'on avoit engagés pour la Macédoine, ſous le Conſulat de Pub. Élius & de C. Popillius, & ſous leurs ſucceſſeurs, qui ſe trouvoient alors en Italie, de venir d'abord prêter un nouveau ſerment entre leurs mains, puis d'en ſortir ſur le champ, ne leur donnant que trente jours pour aller rejoindre l'armée de Macédoine; & à ceux qui étoient ſous la puiſſance de leur pere ou de leur ayeul, de ſe préſenter à eux, & de leur déclarer leur nom. Ils ajoutoient à l'égard de ceux qu'on avoit exemptés du ſervice, qu'ils alloient examiner ſur quelles raiſons on s'étoit fondé; & qu'ils feroient reprendre les armes à tous ceux qui, n'ayant pas acquis le degré d'émérites, paroîtroient n'avoir été renvoyés que par faveur. Cet édit & les lettres des Cenſeurs, envoyées dans toutes les villes & bourgs de l'Italie, ramenerent à Rome une ſi grande multitude de jeunes gens, que la ville ſe trouva ſurchargée de cette nouvelle eſpece d'habitans.

Les Cenſeurs firent enſuite la revue du Sénat, & lui donnerent pour chef M. Émilius Lépidus, qui avoit déjà été deux fois élevé à cette dignité. Ils exclurent de cette auguſte compagnie ſept Sénateurs. Ayant reconnu, en faiſant le dénombrement des citoyens, combien il y en avoit qui avoient quitté l'armée de Macédoine, ils les contraignirent de retourner dans cette province; & ayant examiné la cauſe de ceux qu'on avoit exemptés de ſervir, avant qu'ils euſſent fait leur tems, ils firent prêter un nouveau ſerment à ceux dont les raiſons ne ſe trouverent pas légitimes.

Mais, ce fut à l'égard des Chevaliers qu'ils firent paroître plus de rigueur. Car, ils en priverent un grand nombre des chevaux que la République leur entretenoit. Ayant, par cette ſévérité choqué tout l'ordre des chevaliers, ils les aigrirent encore davantage par l'édit qu'ils publierent, & par lequel il étoit défendu à tous ceux qui, ſous la cenſure de Q. Fulvius & d'A. Poſtumius, étoient entrés dans

les fermes de l'État, ou avoient été chargés des ouvrages publics, de ſe préſenter à eux, pour être admis dans ces ſortes de compagnies, & y avoir part en quelque façon que ce pût être. Les anciens fermiers s'étoient ſouvent plaints de la dureté des Cenſeurs, & avoient demandé pluſieurs fois au Sénat, ſans pouvoir l'obtenir, qu'il mît des bornes à la puiſſance exceſſive que ces Magiſtrats exerçoient contre eux. A la fin, ils trouverent un protecteur dans la perſonne de Pub. Rutilius, Tribun du peuple, qui étoit perſonnellement irrité contre les Cenſeurs, depuis un différend qu'il avoit eu avec eux. Ils avoient ordonné à un affranchi, client de ce Tribun, de démolir dans la rue ſacrée, un mur élevé vis-à-vis d'un hôtel public auquel il nuiſoit. Ce client en appella aux Tribuns, & comme Pub. Rutilius étoit le ſeul d'entre eux qui s'oppoſât à l'ordonnance des Cenſeurs, ces Magiſtrats envoyerent ſaiſir les effets du client, & le condamnerent publiquement à l'amende.

Cette conteſtation donna lieu aux anciens fermiers d'implorer le ſecours du Tribun, qui ſans différer, propoſa en ſon nom une loi qui caſſoit & annulloit l'adjudication que les Cenſeurs C. Claudius Pulcher & Ti. Sempronius Gracchus avoient faite des fermes & autres entrepriſes publiques; ordonnoit qu'elles ſeroient tout de nouveau publiées, & permettoit à tous les citoyens, ſans exception, de ſe préſenter pour y mettre l'enchere, & y être admis. En même tems, il indiqua le jour où il prétendoit faire porter la loi. Quand il fut arrivé, les Cenſeurs comparurent pour s'y oppoſer. Tant que Ti. Sempronius Gracchus parla, on garda un grand ſilence dans l'aſſemblée. Mais, lorſque C. Claudius Pulcher eut pris la parole, comme il vit qu'on l'interrompoit, il commanda au crieur de faire faire ſilence. Là-deſſus, le Tribun remontra que c'étoit lui qui avoit convoqué l'aſſemblée & qui y préſidoit, & que les Cenſeurs n'y pouvoient rien ordonner, ſans le dégrader & lui faire outrage; & en même tems il s'en alla du Capitole où le peuple étoit aſſemblé. Le lendemain, il remplit l'aſſemblée de menaces & de tumulte. D'abord, il confiſca les biens de Ti. Sempronius Gracchus, & ordonna qu'ils ſeroient vendus, & les deniers employés à l'ornement des temples, en punition de l'outrage qu'il avoit fait à un Tribun du peuple, en pourſuivant, malgré ſon oppoſition, l'amende à laquelle ſon Collegue & lui avoient condamné un particulier qui en avoit appellé à la puiſſance Tribunicienne. Il appella C. Claudius Pulcher en jugement, pour avoir commandé en maître dans une aſſemblée qui avoit été convoquée contre lui, & dans laquelle par conſéquent il n'avoit aucune autorité. Enfin, il déclara les deux Cenſeurs coupables du crime de leze-Majeſté, &

ſomma C. Sulpicius, Préteur de la ville, de lui indiquer un jour pour l'aſſemblée où il prétendoit pourſuivre un jugement du peuple Romain ſur tous ces faits. Les Cenſeurs déclarerent qu'ils conſentoient à être jugés par le peuple au premier jour; & là-deſſus, on les ajourna pour les aſſemblées qui ſe tiendroient le vingt-quatre & le vingt-cinq de Septembre. Sur le champ, ils monterent au temple de la Liberté; & là ayant cacheté & enfermé les regiſtres publics, & renvoyé les eſclaves deſtinés à ſervir les Cenſeurs dans les fonctions de leur charge, ils déclarerent qu'avant que d'avoir été jugés par le peuple, ils ne travailleroient à aucune affaire publique. C. Claudius Pulcher comparut le premier, & fut condamné par huit des dix-huit Centuries des chevaliers, & par un grand nombre de celles de la premiere claſſe. Auſſitôt, les premiers de la ville, quittant publiquement leurs anneaux, prirent des habits de deuil, & commencerent à ſolliciter la grace de l'accuſé. Mais, Ti. Sempronius Gracchus fut celui qui contribua le plus à la lui faire obtenir; car, comme de toutes les parties de l'aſſemblée il ſe fut élevé des cris par où le peuple témoignoit qu'il n'avoit rien à craindre pour lui, il jura en termes formels, que ſi ſon Collegue étoit condamné, il l'accompagneroit dans ſon exil, ſans attendre que le peuple l'eût jugé lui-même. Cependant l'accuſé courut grand riſque, & il ne manqua que huit centuries pour achever ſa condamnation.

C. Claudius Pulcher fut un des dix Commiſſaires qui furent envoyés en Macédoine, l'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt, pour régler les affaires de cette province de concert avec les Généraux L. Émilius Paulus & L. Anicius. Il mourut quelque tems après ſon retour à Rome, & il eut pour ſucceſſeur, dans la dignité d'Augure, T. Quintius Flamininus.

PULCHER [CLAUDIUS], *Claudius Pulcher*, (a) Général des Romains, qui, ayant été envoyé avec trois mille hommes contre les eſclaves révoltés, l'an de Rome 679, & 73 avant Jeſus-Chriſt, les trouva poſtés ſur le mont Véſuve. Il plaça ſon camp au pied de la montagne, gardant la ſeule route praticable qui conduiſît au ſommet, & comptant tenir les rebelles bien enfermés, parce que tout le reſte n'étoit que rochers eſcarpés & précipices. Mais, nul chemin n'eſt impraticable à la valeur animée par le déſeſpoir. Les eſclaves firent des échelles très fortes & très-hautes avec des ceps de vignes ſauvages qu'ils trouverent ſur le lieu en abondance, & par ce moyen ils deſcendirent tous le long des rochers, excepté un ſeul, qui demeura d'abord en haut pour

(a) Plut. T. I. p. 547, 548. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 142.

avoir ſoin des armes, & qui les leur ayant jettées, lorſqu'ils furent dans la plaine, deſcendit auſſi à ſon tour, & vint rejoindre la troupe. Ils ne ſe contenterent pas d'échapper à l'ennemi. Ils vinrent attaquer les Romains, lorſqu'ils s'y attendoient le moins, les défirent, prirent leur camp, & remporterent ainſi une victoire complete.

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (*a*) beau-frere de L. Lucullus, étoit un homme plus recommandable par ſon nom & par ſes dignités, que par ſon mérite, mais à qui néanmoins une haute naiſſance avoit donné un rang parmi les plus illuſtres citoyens de Rome.

L'an 71 avant Jeſus-Chriſt, étant en Aſie avec L. Lucullus, il fut envoyé vers Tigrane Roi d'Arménie, pour lui demander qu'il livrât Mithridate ſon beau-pere aux Romains. Ce Prince, qu'un long cours de proſpérités ſans interruption, avoit enivré d'un fol orgueil, étoit devenu inſupportable par un faſte & une hauteur que rien n'égaloit. Il avoit parmi ſes Officiers pluſieurs Rois, par leſquels il ſe faiſoit ſervir; & en particulier quatre, qui, lorſqu'il étoit à cheval, l'accompagnoient à pied, vêtus de ſimples tuniques, &, s'il donnoit audience aſſis ſur ſon trône, ils ſe tenoient de bout autour de lui, ayant les mains croiſées, pour témoigner, par cette attitude, qu'ils étoient d'humbles eſclaves prêts à ſouffrir tout ce qu'il plairoit à leur maître impérieux d'ordonner.

Cet appareil théatral n'impoſa point à App. Claudius Pulcher, & lorſqu'il fut admis à l'audience de Tigrane, il lui dit nettement & en quatre paroles, qu'il venoit pour emmener Mithridate, comme un ennemi vaincu, deſtiné à orner le triomphe de L. Lucullus; ou, en cas de refus, pour lui déclarer la guerre à lui-même. A ce compliment ſi court & ſi fier, Tigrane fit ce qu'il put pour affecter un air ſérein & tranquille. Mais, ſon viſage le trahit; & il fut aiſé d'appercevoir que n'ayant jamais entendu une parole de liberté depuis vingt-cinq ans qu'il regnoit, il avoit été déconcerté par la hardieſſe de ce jeune Romain. Il ſe poſſéda néanmoins, & répondit qu'il ne lui convenoit point d'abandonner ſon beau-pere; & que ſi les Romains jugeoient à propos de l'attaquer lui-même, il ſçauroit ſe défendre. Il donna à l'ambaſſadeur une lettre pour L. Lucullus, qui contenoit cette réponſe: & ſe tenant offenſé de ce que le Général Romain ne lui avoit point donné le titre de Roi des Rois, mais ſimplement celui de

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 504, 505. Dio. Caſſ. p. 95, 118, 150. Cicer. ad Amic. L. III. Epiſt. 1. *& ſeq.* L. V. Epiſt. 10. L. VIII. Epiſt. 6, 12, 14. ad T. Pompon. Attic. L. V. Epiſt. 16, 17. L. VI. Epiſt. 1. de Divinat. L. I. c. 29. Brut. c. 181. pro T. Ann. Milo. c. 56. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 210, 214. *& ſuiv.* T. VII. p. 118, 325. *& ſuiv.*

Roi, il ne mit ſur la ſouſcription de ſa lettre que le nom ſeul de Lucullus, ſans ajouter la qualité de Général. Du reſte, il ne laiſſa pas d'envoyer ſelon l'uſage des préſens à App. Claudius Pulcher, qui les refuſa ; & comme Tigrane inſiſta, & lui en envoya de plus conſidérables, le Romain ne voulut point paroître de mauvaiſe humeur, ni agir déjà avec le Roi ſur le pied d'ennemi, reçut une coupe, renvoya tout le reſte, & ſe rendit en diligence auprès de L. Lucullus.

Il parvint au Conſulat avec L. Domitius Ahénobardus, l'an de Rome 698, & 54 avant Jeſus-Chriſt. App. Claudius Pulcher eſt peint dans l'hiſtoire comme un homme mal décidé, ami de Cn. Pompée juſqu'à un certain point, acceſſible à la corruption & aux préſens, capable néanmoins par vanité & par travers d'affecter de la ſévérité, & de faire le perſonnage de zélateur de la liberté & des loix. On ne devoit pas attendre beaucoup d'un homme de ce caractere. Il y avoit au contraire tout à craindre de ſa part, ainſi que l'éprouva malheureuſement la province dont il obtint le gouvernement au ſortir du Conſulat.

Il alla remplacer en Cilicie Lentulus Spinther, qui avoit été un des principaux auteurs du rappel de Cicéron, & il eut enſuite Cicéron lui-même pour ſucceſſeur. P. Clodius, frere d'App. Claudius Pulcher, étoit l'ennemi déclaré de Cicéron, puiſque c'étoit lui qui l'avoit fait exiler. Quoiqu'au fond App. Claudius Pulcher ne fût pas moins ennemi de Cicéron, il y avoit eu néanmoins entre eux une eſpece de réconciliation. Sans être auſſi méchant que ſon frere, App. Claudius Pulcher n'avoit guere plus de reſpect pour les loix de la probité & de l'honneur. Il avoit rendu ſa province malheureuſe ; & Cicéron fait un portrait horrible de l'état où il la trouva. « Je n'entends » parler d'autre choſe, dit-il à » T. Pompon. Atticus, que de » capitations exceſſives, & » qu'il n'eſt pas poſſible de » payer ; de revenus des villes » engagés & aliénés ; par-tout » des pleurs & des gémiſſemens ; » des procédés monſtrueux, » plus dignes d'une bête féroce » que d'un homme. Les peuples » ſont ſi outrés, que la vie leur » eſt devenue ennuyeuſe. » Ceux qui avoient quelque autorité ſous App. Claudius Pulcher, avoient imité ſon exemple, comme il ne manque jamais d'arriver. Le chef & les ſubalternes de concert avoient épuiſé & accablé la province par toutes ſortes de rapines, d'exactions, & même d'outrages & de violences.

Cicéron, dans le bien qu'il faiſoit à ces peuples infortunés, avoit néanmoins des ménagemens à garder avec App. Claudius Pulcher. C'étoit un ennemi réconcilié ; & par conſéquent il y avoit lieu de craindre que ſi l'on manquoit à aucun des égards

qu'il pouvoit juſtement prétendre, on ne donnât lieu de penſer que la réconciliation n'avoit pas été ſincere. D'ailleurs, App. Claudius Pulcher avoit deux filles mariées, l'une au fils aîné de Cn. Pompée, l'autre à M. Brutus; liaiſons que Cicéron reſpectoit & chériſſoit également. Ces motifs ne l'empêcherent point de ſoulager les ſujets de l'Empire maltraités par ſon prédéceſſeur, mais il évita de le choquer gratuitement. Il n'omit rien de ce que demandoient l'utilité des peuples & le ſoin de ſa propre gloire; & d'un autre côté, il eut pour App. Claudius Pulcher toutes les attentions poſſibles de politeſſe & de bienſéance.

Il ne put néanmoins prévenir entierement ſes plaintes; & dès l'abord, App. Claudius Pulcher trouva fort mauvais que Cicéron en entrant dans ſa province ne fût pas venu au-devant de lui. Comme il étoit fier de ſa nobleſſe, il s'exprima même en des termes offenſans pour ſon ſucceſſeur. « Quoi! diſoit-il, » App. Claudius Pulcher a été » au-devant de Lentulus; (c'eſt » Lentulus Spinther dont nous » venons de parler, homme » d'une grande naiſſance,) Lentulus au-devant d'App. Claudius Pulcher: & Cicéron n'a » pas rendu ce devoir à App. » Claudius Pulcher? »

Il faut voir de quel ton Cicéron répond à ce reproche. Il commence par ſe juſtifier ſur le fait, & prouve qu'il s'eſt mis en regle, & qu'il n'y a nullement de ſa faute, s'il ne s'eſt point acquitté de ce qu'il ſçavoit très-bien être dû à ſon prédéceſſeur. Mais, au diſcours hautain & mépriſant d'App. Claudius Pulcher, il oppoſa une noble & ſage fierté. « Eh quoi! » lui dit-il, vous en êtes encore là! vous êtes encore » occupé de ces futilités! vous » en qui j'ai toujours reconnu » beaucoup de prudence, toutes les belles connoiſſances » qui ornent & qui élevent » l'ame, une grande expérience des affaires, j'ajoute une » politeſſe aimable, qui eſt une » vertu au jugement des Philoſophes les plus auſteres. » Vous vous imaginez que je » fais plus de cas des noms » d'App. Claudius Pulcher ou » de Lentulus Spinther, que » de la gloire de la vertu! Lors » même que je n'étois pas encore parvenu à ce qui eſt » regardé comme le faîte des » grandeurs humaines, je n'ai » jamais été ébloui de vos » grands noms; ſeulement je » penſois que ceux de qui vous » les avez hérités, ont été de » grands hommes. Mais, depuis » que j'ai obtenu & exercé les » premieres charges de la République, d'une maniere qui » ne me laiſſe plus rien à déſirer, ni pour la fortune, ni » pour la gloire, ſi je ne puis » pas me flatter de vous être » devenu ſupérieur, au moins » me perſuadé-je être devenu » votre égal. »

Les plaintes d'App. Claudius Pulcher ſe renouvellerent avec encore plus de vivacité, lorſqu'il vit que Cicéron réformoit ſes injuſtices, & caſſoit pluſieurs de ſes ordonnances. Cicéron ne fit de ſes plaintes que le cas qu'elles méritoient. Il compare les diſcours d'App. Claudius Pulcher à ceux d'un médecin, qui, après que ſon malade ſeroit paſſé en d'autres mains, ſe fâcheroit de ce qu'on lui auroit preſcrit d'autres remedes. « Il a, » dit-il, épuiſé de ſang ſa pro- » vince, & il voit avec peine » que je la traite avec un ré- » gime plus doux, & que je lui » fais reprendre ſon embonpoint » & ſes forces. » Cicéron s'exprimoit ainſi dans une lettre à T. Pompon. Atticus. Mais, comme dans toutes les occaſions publiques il ſe montroit attentif à ménager, autant qu'il lui étoit poſſible, la réputation de ſon prédéceſſeur, & qu'il parloit toujours de lui très-honorablement, App. Claudius Pulcher, quoique piqué au fond, prit néanmoins patience; & le commerce d'amitié entre eux, ou du moins de politeſſe, ne ſouffrit point d'interruption.

A ſon retour de Cilicie, App. Claudius Pulcher demanda l'honneur du triomphe, & s'il le manqua, ce ne fut pas pour n'en avoir pas été jugé aſſez digne, mais à cauſe de l'accuſation que lui intenta Dolabella. Cet évenement jetta Cicéron dans un nouvel embarras vis-à-vis d'App. Claudius Pulcher. Pendant qu'il cherchoit à lui prouver ſon amitié par toutes ſortes de voies, il devint tout d'un coup le beau-pere de ſon accuſateur. C'eſt pourquoi, il lui écrivit des lettres d'excuſe; il s'intéreſſa même en ſa faveur dans le procès qui lui étoit ſuſcité; enfin, il réuſſit à prévenir une rupture. Ce qui rendit App. Claudius Pulcher plus traitable, ce fut ſans doute qu'il ſe tira honorablement de cette affaire.

Dès qu'il s'étoit vu accuſé, il avoit renoncé à la demande du triomphe, & il étoit entré dans la ville pour ſe préſenter en juſtice. L'accuſation rouloit ſur des crimes vrais ou prétendus de léſe-Majeſté publique. Son innocence, ou le crédit de Cn. Pompée le ſauva. Il fut enſuite accuſé de brigue, & abſous pareillement. Ainſi, il ſe trouva à portée de demander la Cenſure, à laquelle il fut nommé avec L. Piſon, beau-pere de Jules Céſar. Ces deux Cenſeurs, les derniers qu'ait vus Rome libre, n'avoient pas aſſurément de quoi faire honneur à la Cenſure expirante.

Pour ne parler ici que d'App. Claudius Pulcher, nous venons de le peindre d'après Cicéron avec des couleurs qui font aiſément connoître combien le perſonnage de réformateur lui convenoit peu. Il fit pourtant le ſévere, & força ſon Collegue à noter avec lui pluſieurs Chevaliers Romains & Sénateurs; en quoi il rendit ſervice contre ſon

intention à Jules Céſar, qu'il haïſſoit. Car ce furent autant de partiſans qu'il lui donna.

Dans les notes qu'il infligea, il ſuivit différens objets. Entêté des privileges de la nobleſſe, à l'exemple de ſes ancêtres, qui avoient toujours été fiers & hautains, il crut devoir chaſſer du Sénat tous les fils d'affranchis. Il en punit d'autres pour leur mauvaiſe conduite. Ce fut pour cette raiſon que l'hiſtorien Salluſte fut dégradé du rang de Sénateur. Ateius, ce Tribun du peuple qui avoit chargé d'imprécations M. Craſſus au moment de ſon départ, fut auſſi flétri par App. Claudius Pulcher, comme ayant attiré à la République une des plus grandes calamités qu'elle eût jamais éprouvées. C'étoit prendre la choſe aſſurément de travers. Ateius étoit coupable d'imprudence & d'emportement; mais, il étoit bien innocent de la défaite de M. Craſſus. La ſuperſtition avoit dicté ce jugement à App. Claudius Pulcher. Eſprit étroit, il donnoit encore dans toutes ces rêveries, dont on étoit bien revenu dans le ſiecle où il vivoit. Il ſe piquoit même d'habileté dans l'art des augures, dont il avoit fait une étude très-particuliere; & il porta ce foible juſqu'aux derniers momens de ſa vie, comme on peut le voir dans Lucain. Ce Cenſeur attaqua auſſi, mais ſans ſuccès, C. Scribonius Curion, actuellement Tribun du peuple.

Tous ces traits de ſévérité lui ſçioient fort mal. Mais, rien n'excita davantage la riſée, que la réforme qu'il voulut faire par rapport au luxe, dans lequel il donnoit lui-même beaucoup. Il faut entendre l'agréable & l'ingénieux Cœlius plaiſanter ſur ce ſujet avec Cicéron. « Sçavez-» vous, lui dit-il, que notre » Cenſeur App. Claudius Pulcher fait ici des prodiges? » Ses éclats de zele ſont admirables contre les ſtatues & » les tableaux, ſur la fixation & la meſure des terres » qu'il nous ſera permis de poſſéder, ſur les dettes. Il s'imagine que la Cenſure eſt une » leſſive capable de tout nettoyer. Il ſe trompe. Car, en » prétendant emporter les taches dont il eſt couvert, il » s'écorche & s'ouvre même » toutes les veines & les entrailles. Accourez de par tous les » Dieux, & venez rire avec » nous d'un tel ſpectacle; venez voir App. Claudius Pulcher réformer le luxe des tableaux & des ſtatues. »

App. Claudius Pulcher ſuivit depuis le parti de Cn. Pompée; & ce Général, dès le commencement de la guerre, l'envoya commander dans l'Achaïe. App. Claudius Pulcher, agité de grandes inquiétudes, & craignant un revers de fortune, plus encore pour lui, que pour la cauſe qu'il avoit embraſſée, réſolut de conſulter l'oracle de Delphes ſur le ſuccès de la guerre. La difficulté étoit de faire parler la Pithye. Car, depuis longtems, l'oracle étoit fort négligé;

& la Prêtreſſe tiroit ſi peu de fruit & d'honneur de l'exercice de ſes fonctions, que la choſe ne valoit plus la peine qu'elle s'expoſât à la fatigue & au péril de l'ivreſſe forcenée qu'excitoient en elle les exhalaiſons de l'antre d'Apollon. Elle refuſa donc d'abord d'y deſcendre, & de s'aſſeoir ſur le trépied. Mais, App. Claudius Pulcher ayant uſé de toute ſon autorité, il fallut qu'elle obéît. Voici la réponſe qu'elle lui donna : *Romain, cette guerre ne te regarde point. Tu occuperas la côte de l'Eubée.* Cette prédiction, qui a tout l'air d'avoir été ajuſtée aux vœux d'App. C. Pulcher, bien connus ſans doute de la Pythie, eut un autre événement que n'attendoit celui à qui elle étoit adreſſée. Il eſpéroit que tranquille dans un coin de l'Eubée, il verroit l'ébranlement de l'univers ſans en reſſentir les ſecouſſes. Il évita en effet les déſaſtres de la guerre, mais ce fut par une maladie qui le mit au tombeau.

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (*a*) fut élevé au Conſulat avec C. Norbanus Flaccus, l'an de Rome 714, & 38 avant Jeſus-Chriſt.

PULCHRA [CLAUDIA], *Claudia Pulchra*, (*b*) couſine-germaine d'Agrippine, femme de Germanicus. L'an de Jeſus-Chriſt 26, elle fut accuſée par Domitius Afer d'adultere avec Furnius, de ſortileges, & d'opérations magiques dirigées contre l'empereur Tibere. Malgré les plaintes que fit Agrippine à ce ſujet, Claudia Pulchra fut condamnée.

PULCHRI PROMONTORIUM, (*c*) c'eſt-à-dire, le promontoire du Beau. C'étoit un promontoire d'Afrique, dont Tite-Live fait mention, à l'occaſion de P. Corn. Scipion. Ce général des Romains, arrivant ſur les côtes d'Afrique, demanda ce que c'étoit que le promontoire le plus voiſin ; & ſur ce qu'on lui dit qu'il s'appelloit le Beau : *Ce nom eſt d'un bon préſage*, dit-il ; *abordez en cet endroit.* Auſſitôt, toutes les proues furent tournées de ce côté-là, & les troupes furent miſes à terre.

Ce promontoire étoit à l'orient d'été. C'eſt le *Calon Acroterium* de Polybe, & le *Mercurii Promontorium* de Ptolémée, ſelon quelques-uns.

PULFION [T.] *T. Pulfion*, (*d*) centurion dans une légion de Jules Céſar. Il y en avoit un autre dans la même légion, nommé L. Varénus. Ces deux Officiers, qui approchoient du premier grade, avoient toujours quelque pique d'honneur enſemble, chacun tâchant de l'emporter ſur ſon compagnon. Dans la

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 383.
(*b*) Tacit. Annal. L. IV. c. 52, 66. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 537, 538.
(*c*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 27.
(*d*) Cæſ. de Bell. Gall. L. V. p. 195. *& ſeq.* de Bell. Civil. L. III. pag. 641, 642. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 167, 168, 425.

chaleur d'un combat contre les Nerviens, T. Pulfion dit à L. Varénus: « Pourquoi tardes-tu, » Varénus! & quelle autre occaſion attends-tu pour te ſignaler? Ce jour doit décider » notre différend. » En diſant cela, il ſort du camp, & s'élance dans le plus épais des ennemis, ſuivi de ſon rival, qui s'y trouva engagé d'honneur. T. Pulfion, avant que de mettre l'épée à la main, perce de ſon javelot un barbare qui s'étoit avancé devant les autres; mais, ils le couvrent auſſitôt de leurs boucliers, & font leur décharge ſur T. Pulfion, ſans lui donner le tems de ſe retirer. Un dard lui traverſe ſon écu & ſon baudrier, où il demeure attaché, & l'empêche de tirer ſon épée. En cet état, L. Varénus accourt à ſon ſecours comme il étoit enveloppé des barbares, & les contraint de tourner ſur lui, d'autant plus qu'ils croyoient ſon compagnon percé d'outre en outre. Il tue le premier d'un coup d'épée, & arrête les autres; mais, comme il s'emportoit avec ardeur, il trouve un lieu plus bas qui le fait tomber, & eſt inveſti. T. Pulfion vient le ſecourir à ſon tour, & le dégage. Ils ſe retirent tous deux ſans bleſſures, la fortune ayant ſi bien partagé leur gloire, que chacun devoit la vie à ſon ennemi, ſans qu'on pût dire qui avoit remporté l'honneur du combat.

C'eſt dommage qu'un auſſi brave officier que T. Pulfion n'ait pas été inacceſſible à la trahiſon. Un mot de Jules Céſar nous apprend qu'il ſe déshonora par une lâche trahiſon contre ſon Général, & entraîna la perte de l'armée de C. Antonius en Illyrie.

Nous devons remarquer qu'il eſt appellé T. Pulfion au cinquieme livre de la guerre des Gaules, & T. Pulcion au troiſieme livre de la guerre Civile.

PUNICA [FIDES], la bonne foi des Carthaginois. *Voyez* Carthage.

PUNICANI LECTI, *ou* LECTULI, (*a*) des lits ou de petits lits à la Phénicienne. Cicéron fait mention de ces ſortes de lits dans ſon oraiſon pour L. Muréna.

PUNICUM [BELLUM], la guerre des Carthaginois. *Voyez* Carthage.

PUPINIE, *Pupinia*, (*b*) contrée d'Italie, dont Varron parle en ces termes: *In Pupinia neque arbores prolixas, neque vites feraces, neque ſtramenta craſſa videre poteris.* Valere Maxime, qui appelle ce canton *Pupiniæ ſolum & Pupinia*, dit qu'il étoit ſtérile & brûlant, & que le bien de campagne de Q. Fabius y étoit ſitué. Tite-Live met *Pupinienſis Ager* dans le Latium, & Feſtus nous laiſſe entrevoir qu'il étoit au voiſinage de Tuſculum; c'eſt là du moins qu'il place la tribu Pupinienne.

(*a*) Cicer. pro L. Murœn. c. 69.

(*b*) Valer. Maxim. L. IV. c. 4. Tit. Liv. L. IX. c. 41. Cic. in Rull. c. 94.

PUPINIENSIS AGER, le territoire de Pupinie. *Voy.* Pupinie.

PUPIUS [P.], *P. Pupius*, (*a*) un des trois premiers Plébéiens qu'on éleva à la Queſture, l'an de Rome 346, & 406 avant Jeſus-Chriſt.

PUPIUS [Cn.], *Cn. Pupius*, (*b*) fut créé Duumvir avec Céſon Quintius Flamininus, l'an de Rome 335, & 217 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Magiſtras furent chargés de faire marché avec des entrepreneurs pour la conſtruction d'un temple de la Concorde dans la citadelle.

PUPIUS [L.], *L. Pupius*, (*c*) fut Édile Curule avec Cn. Sicinius, l'an de Rome 567, & 185 avant Jeſus-Chriſt. Deux ans après, il obtint la Préture, & eut pour département l'Apulie.

PUPIUS [L.], *L. Pupius*, (*d*) fut d'abord premier capitaine d'une légion ſous Cn. Pompée le Grand. Il eut enſuite le même grade ſous P. Atticus Varus. Les ſoldats de ce dernier, l'ayant abandonné pour ſe rendre à Jules Céſar, lui livrerent L. Pupius; mais, Jules Céſar eut aſſez de généroſité pour le renvoyer.

PUPIUS [M.], *M. Pupius*, (*e*) étoit fort avancé en âge, lorſqu'il adopta L. Piſon, au rapport de Cicéron.

PUPIUS [L.], *L. Pupius*, (*f*) un des Sénateurs Romains, qui, l'an de Jeſus-Chriſt 16, furent d'avis que le jour des Ides de Septembre, où Libon Druſus s'étoit tué, fût mis au nombre des fêtes annuelles.

PUPPIUS, *Puppius*, (*g*) poëte tragique, dont il eſt fait mention dans Horace.

PUR, *Pur.* *Voyez* Phur.

PURGATOIRE, (*h*) terme qui ne ſe trouve ni dans l'ancien ni dans le nouveau Teſtament. Mais, les Auteurs ſacrés de l'une & de l'autre Alliance croyoient la choſe qui eſt exprimée par ce terme, & ils l'ont marquée d'une maniere équivalente en plus d'une occaſion. Nous entendons donc ſous le nom de Purgatoire, l'état des ames, qui, étant ſorties de cette vie, ſans s'être purifiées de certaines ſouillures, qui ne méritent pas la damnation éternelle, ou qui n'ayant pas acquitté les peines dues à leurs péchés, les expient par les peines que Dieu leur impoſe, avant qu'elles jouiſſent de ſa vue.

Il eſt dit dans les Maccabées, que Judas ayant fait dépouiller ceux de ſes ſoldats qui avoient été tués dans une bataille, on trouva ſous leurs habits des choſes qui avoient été conſacrées aux idoles, & dont la loi défendoit de rien prendre. C'eſt pourquoi, « tout le monde comprit

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 54.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 33.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 39, 45.
(*d*) Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 449.
(*e*) Cicer. Orat. pro domo ſua, ad Pontif. c. 28.
(*f*) Tacit. Annal. L. II. c. 32.
(*g*) Horat. L. I. Epiſt. 1. v. 67.
(*h*) Deuter. c. 7. v. 25, 26. Maccab. L. II. c. 12. v. 40. & *ſeq.* Matth. c. 12. v. 32.

„ clairement

» clairement que ç'avoit été là » la cauſe de leur mort. Ils ſe » mirent donc tous en prieres, » & conjurerent le Seigneur » d'oublier le péché qui avoit » été commis..... & Judas, » ayant fait une quête de douze » mille drachmes d'argent, les » envoya à Jéruſalem, afin » qu'on offrît un ſacrifice pour » les péchés de ces perſonnes » qui étoient mortes, ayant de » bons & religieux ſentimens » touchant la réſurrection. Car, » s'il n'avoit eſpéré que ceux » qui avoient été tués, reſſuſ- » citeroient un jour, il auroit » regardé comme une choſe » vaine & ſuperflue, de prier » pour les morts. Ainſi, il » conſidéroit qu'une grande mi- » ſéricorde étoit réſervée à » ceux qui étoient morts dans » la piété. C'eſt donc une ſainte » & ſalutaire penſée de prier » pour les morts, afin qu'ils » ſoient délivrés de leurs pé- » chés. » Ce paſſage eſt précis pour le ſentiment des Juifs d'avant notre Seigneur.

Pour le nouveau Teſtament, Jeſus-Chriſt dit dans l'Évangile qu'il y a certains péchés qui ne ſe remettent ni en ce monde ni en l'autre. Il en reconnoiſſoit donc quelques-uns, qui pouvoient être remis dans l'autre vie. Saint Paul prie pour Onéſiphore, qui étoit décédé. Que le Seigneur lui faſſe la grace de trouver miſéricorde devant lui en ce dernier jour. Or, comme l'on prie pour les morts, il y a donc un Purgatoire, & un état où leurs ames peuvent être ſoulagées par nos prieres.

PURIFICATION, *Purificatio*, cérémonie des Juifs, ordonnée dans le Lévitique, par laquelle les femmes qui étoient accouchées d'un enfant mâle, étoient cenſées impures durant quarante jours, & celles qui avoient mis au monde une fille, pendant quatre-vingts jours, après leſquels elles ſe préſentoient au temple pour pouvoir enſuite participer aux choſes ſaintes.

Lorſque les jours de la Purification étoient accomplis, elles portoien tà l'entrée du tabernacle ou du temple, un agneau pour être offert en holocauſte, & le petit d'un pigeon ou d'une tourterelle pour le péché. Les pauvres offroient deux tourterelles ou deux petits de colombe.

Par une autre loi énoncée dans l'exode, Dieu vouloit qu'on lui offrît tous les premiers-nés, qui ſeroient rachetés pour un certain prix; c'étoient cinq ſicles pour les garçons, & trois pour les filles.

PURRHUS, *Purrhus*, ſe lit quelquefois pour Pyrrhus. *Voyez* Pyrrhus.

PUTA, *Puta*, (*a*) Déeſſe qu'invoquoient ceux qui tailloient & émondoient les arbres.

PUTÉAL, *Puteal*, (*b*) lieu

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. pag. 341.

(*b*) Horat. L. II. Satyr. 6. v. 35. Perſi. Satyr. 4. v. 49.

ou monument en forme de puits couvert, ſitué près du Barreau à Rome. Il eſt fait mention de ce lieu dans Horace. Les uſuriers, ſelon quelques-uns, ſe rendoient en ce lieu, pour y prêter leur argent à uſure.

PUTEOLANI, les habitans de Putéoles. *Voyez* Putéoles.

PUTÉOLES, *Puteoli*, (*a*) Ποτίολοι, ville d'Italie dans la Campanie, étoit ſituée au fond d'un golfe, ſur les côtes de la mer Thyrrhene, entre Cumes & Naples.

Cette ville, qui s'appella d'abord Dicéarchie, ſervit anciennement de port de mer à ceux de Cumes, & ce port, ſelon Strabon, étoit conſtruit ſur une hauteur. Mais, du tems de la guerre d'Annibal, ajoute Strabon, les Romains y envoyerent une colonie, & lui donnerent le nom de Putéoles, à cauſe des puits, *putei*, qui étoient dans la ville ou dans le pays. D'autres, continue Strabon, tirent ce nom de la puanteur, *fœtor*, des eaux du canton.

Tite-Live & Velleius Paterculus nous apprennent la même choſe que Strabon, au ſujet de l'établiſſement que les Romains firent d'une colonie à Putéoles. Comme Tacite dit que cette ville acquit le droit & le nom de colonie, ſous l'empereur Néron, il ne faut pas l'entendre du ſimple droit de colonie, dont elle jouiſſoit depuis long-tems, mais du droit de colonie Auguſte, qui étoit plus conſidérable que le premier.

Saint Paul, étant arrivé à Putéoles, y demeura ſept jours, après quoi il prit le chemin de Rome.

Il y avoit auprès de Putéoles une fontaine fort renommée. Cette fontaine ne croiſſoit ni ne diminuoit jamais, ni dans les tems de ſéchereſſe, ni dans les tems de pluie. On avoit tant de vénération pour les Nymphes qu'on croyoit y réſider, qu'on bâtit à leur honneur, ſur les bords de cette fontaine, un beau temple de pierre blanche, comme l'obſerve Philoſtrate.

C'eſt aujourdhui Pouzzoles, au royaume de Naples. Cette ville eſt bien déchue de ce qu'elle étoit autrefois. Les guerres, les tremblemens de terre, les aſſauts de la mer l'ont preſque entierement détruite. Quantité de ſuperbes maſures témoignent encore ſon ancienne magnificence; & la douceur de l'air qu'on y reſpire, l'agrément de la ſituation, l'abondance des eaux excellentes, & la fertilité de la campagne témoignent que ce n'étoit pas ſans raiſon que les Romains faiſoient leurs délices de

(*a*) Strab. p. 245. Plin. T. I. p. 154. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXIV. c. 12, 13. L. XXV. c. 22. L. XXVI. c. 17. L. XXXIV. c. 45. Tacit. Annal. L. XIII. c. 48. L. XIV. c. 27. L. XV. c. 51, Hiſt. L. III. c. 57. Velleï. Paterculi. L. I. c. 15. Actu. Apoſt. c. 28. v. 13, 14. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 45, 280, 333. T. III. p. 220. T. IV. p. 145. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. XII. p. 38.

ce lieu, & y employoient une partie de leurs richeſſes en bâtimens & en jardins de plaiſance. A la vérité, on ne peut rien voir de ſi charmant que l'aſſiette de ce lieu; rien de ſi beau que ſon port; & l'on ne peut rien s'imaginer de plus agréable que la colline qui commence vers Pouzzoles, & regne le long de la mer qui en bat le pied. Cette colline devoit recevoir un nouvel ornement des maiſons de plaiſance de Cicéron, de Néron, d'Hortenſius, de Piſon, de Marius, de Céſar, de Pompée, de Servilius, & de tant d'autres. De plus, la mer eſt ſi tranquille dans ce quartier, qu'on croit voir une riviere. Enfin, tout y eſt ſi riant, que les Poëtes ont feint qu'Ulyſſe s'arrêta en ce lieu, dont les délices lui firent oublier les travaux & les périls auxquels il avoit été expoſé.

Quoique la mer ait ſubmergé une partie de cette ville, on y trouve cependant divers monumens de ſa ſplendeur. Preſque joignant l'égliſe de Saint Jacques, on apperçoit les ruines d'un amphithéâtre bâti de pierres de taille, & dont les arenes avoient cent ſoixante-douze pieds de long, ſur quatre-vingt-huit de large. Il étoit au milieu de l'ancienne ville. Près de cet amphithéâtre, auquel ceux de Pouzzoles donnent, ſans beaucoup de fondement, le nom de Coliſée, on voit de grandes ruines preſque toutes enterrées. Le peuple croit que ce ſont les reſtes d'un labyrinthe; mais, il ſe pourroit faire que c'étoit un réſervoir. La Cathédrale eſt bâtie ſur les ruines d'un temple de Jupiter, & en partie des propres matériaux de ce temple, particulierement la façade, où l'on voit une ancienne inſcription, qui prouve que ce temple, qui eſt d'ordre Corinthien, avoit été bâti par Calphurnius, chevalier Romain, en l'honneur d'Auguſte.

CALPHURNIUS L. F. TEMPLUM
AUGUSTO CUM ORNAMENTIS
D. D.

Au milieu du chemin par où l'on va de l'amphithéâtre à S. François, on trouve à main gauche le temple de Neptune avec les veſtiges de ſon portique, dont parle Cicéron. Toutes les niches qu'on y voit, étoient anciennement remplies de ſtatues. Le reſte des colomnes, la magnificence de la ſtructure, & la grandeur des arcades, dont il y en a encore une entiere, prouvent que ç'a été un des plus beaux temples de ce tems. De l'autre côté de ce chemin, preſque vis-à-vis du même temple, ſont les ruines de celui de Diane. Il étoit petit, bâti de briques, de figure carrée par dehors, & ronde par dedans. Il y avoit une ſtatue de quinze coudées de haut, qui avoit deux grandes aîles, un lion à ſa droite & une panthere à ſa gauche. On a trouvé dans le même lieu plu-

ſieurs colomnes avec des chapitaux d'ordre Corinthien, d'une délicateſſe admirable. Dans un jardin, on voit à diſtances égales trois groſſes colomnes de marbre blanc d'une ſeule piece. Elles ſont encore élevées ſur leurs piédeſtaux, & ont chacune dix-huit pieds de diametre. On ne ſçait à quel deſſein on les a miſes dans cet endroit, où il n'y a aucune autre antiquité, ni aux environs.

Entre Pouzzoles & le lac d'Averne regne ſur le rivage de la mer une petite plaine ſur une colline, dont la longueur eſt d'environ cinq cens pas; mais, ſa largeur eſt bien moindre à cauſe des montagnes qui la reſſerrent. C'eſt dans ce lieu que Cicéron avoit ſa maiſon de campagne, où il avoit bâti une longue galerie, dans laquelle il diſcouroit de l'éloquence en ſe promenant; ce qui fit qu'il l'appella Académie, à l'imitation des Athéniens. Les livres qu'il compoſa dans ce lieu, ſont appellés les Queſtions Académiques. Il y faiſoit ſon ſéjour en tems de paix, mais plus ordinairement dans les tems fâcheux de la République. Il l'avoit ornée de belles ſculptures, de peintures exquiſes, & d'autres raretés que T. Pomp. Atticus lui avoit envoyées de Grece. Dans un pré, qui n'eſt pas éloigné, on trouve des ſources d'eau chaude, dans une caverne ſous terre. Cette eau remplit les bains qu'on appelle les bains de Cicéron.

PUTIPHAR, *Putiphar*, (*a*) Πετεφρης, eunuque de Pharaon & général de ſes armées. Il y a apparence que le nom d'eunuque ne ſignifie ici rien autre choſe qu'un Officier de la cour d'un Prince. Il eſt du moins certain que Putiphar étoit marié, & il eſt encore certain qu'il avoit des enfans, ſi Aſéneth, fille de Putiphar, qui fut donnée pour femme à Joſeph, étoit ſa fille, comme le croient pluſieurs interpretes, ainſi qu'on le dira ci-après.

Putiphar, ayant acheté Joſeph, qui lui fut vendu comme eſclave par les Madianites, leſquels l'avoient acheté de ſes freres, & voyant que tout réuſſiſſoit entre ſes mains, le prit en affection, & lui donna l'intendance de toute ſa maiſon. Mais, quelques années après, la femme de Putiphar ayant conçu une paſſion honteuſe pour Joſeph, & l'ayant même ſollicité au crime, Joſeph lui réſiſta; & l'amour de cette femme ſe changeant en fureur, elle l'accuſa auprès de ſon mari, comme s'il l'eût voulu violer. Putiphar, trop crédule à cette accuſation, fit mettre Joſeph dans les liens; & comme par ſon emploi Putiphar avoit l'intendance des priſonniers, il ſe déchargea de ce ſoin ſur Joſeph, ſoit qu'il eût reconnu ſon innocence, ſoit qu'il le crût plus propre à cet office qu'aucun autre de ſes domeſtiques, puiſqu'il étoit enfermé dans la priſon avec les autres priſonniers.

(*a*) Geneſ. c. 37. v. 36. c. 39. v. 1. & *ſeq.* c. 40. v. 1. & *ſeq.* c. 41. v. 1. & *ſeq.*

Dieu ayant rempli Joſeph de ſon eſprit, & du don ſurnaturel d'expliquer les ſonges, & l'ayant fait connoître à Pharaon, de la maniere que nous l'avons rapporté dans l'article de Joſeph, ce Prince l'établit Intendant de ſa maiſon & de toute l'Égypte, & lui fit épouſer Aſéneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis, ou prêtre de la ville d'On, ſuivant l'Hébreu.

On eſt partagé ſur la queſtion ſi ce Putiphar eſt le même que le maître de Joſeph. Pluſieurs penſent que c'eſt la même perſonne. Les Juifs, cités dans Origene, croient que ce fut Aſéneth qui informa Putiphar de la fauſſeté de l'accuſation que ſa mere avoit formée contre Joſeph. La qualité de chef de l'armée de Pharaon, & celle de chef des cuiſiniers, des bouchers, ou de ceux qui égorgent des victimes, car le texte Hébreu peut ſignifier tout cela, ne ſont pas incompatibles avec la dignité de Prêtre d'Héliopolis. La différente maniere dont les noms de Putiphar s'écrivent dans la Géneſe, eſt ſi peu conſidérable, qu'elle ne mérite preſque pas d'être relevée. Enfin, quoique la ville d'Héliopolis où Putiphar étoit Prêtre, ſoit aſſez éloignée de celle de Tanis, où le Roi d'Égypte tenoit ſa cour, & où Putiphar avoit un emploi, elle ne l'eſt pas aſſez, pour que ces deux emplois fuſſent entierement incompatibles. Putiphar pouvoit ſe partager entre le ſervice de ſon Roi, & celui qu'il devoit au temple d'Héliopolis, en qualité de Prêtre de cette ville; car, il paroît par Strabon, qu'anciennement il y avoit un grand nombre de Prêtres dans cette ville, où leur principal emploi étoit l'étude de la Philoſophie & de l'Aſtronomie, & où l'on voyoit encore, du tems de cet auteur, de grands logemens où ils faiſoient autrefois leur demeure. On ne connoiſſoit rien en Égypte de plus grand que ces Prêtres, & pluſieurs d'entre eux ont été élevés à la Royauté. Leur qualité de Prêtre ne les excluoit ni des charges de la Cour, ni des dignités militaires.

D'après ces conſidérations, on croit qu'il n'y a aucun inconvénient que Putiphar, maître de Joſeph, ſoit devenu ſon beau-pere.

PY.

PYCNA, *Pycna*, Πύκνα, (*a*) lieu où les Athéniens tinrent un jour une aſſemblée. C'eſt de Thucydide que nous apprenons ces circonſtances. Quelques-uns ont voulu lire Pnyx ou Pnyce pour Pycna, & d'autres n'ont pas déſapprouvé cette correction.

PYDIUS, *Pydius*, Πύδιος, (*b*) fleuve de l'Aſie mineure dans la Troade, près d'Abyde, autant qu'on en peut juger d'après Thucidyde.

PYDNE, *Pydna*, Πύδνα, (*c*)

(*a*) Thucyd. p. 623.
(*b*) Thucyd. p. 629.
(*c*) Plin. Tom. I. p. 201, 292. Strab. pag. 330. Diod. Sicul. pag. 356, 514, 690, 697, 698. Ptolem. L. III. c. 13. Juſt. L. XIV. c. 6. Tit. Liv. L. XLIV.

ville de Macédoine dans la Piérie, étoit ſituée ſur le golfe Thermaïque, ſelon Pline. Étienne de Byzance dit qu'on la nommoit auſſi Çydne. Cette ville a éprouvé de grandes révolutions & des malheurs déplorables.

L'an 410 avant Jeſus-Chriſt, Archélaüs, roi de Macédoine, ayant appris que les habitans de Pydne s'étoient révoltés, mena contre cette ville une grande armée. Théramene ſe joignit à lui avec ſes troupes; mais, voyant que le ſiege traînoit en longueur, il abandonna le Roi. Archélaüs, s'animant encore davantage par cette retraite, ſerra Pydne de plus près; & dès qu'il l'eût priſe, il en tranſporta les habitations à vingt ſtades ou environ, des bords de la mer, où elle étoit auparavant.

Philippe, pere d'Alexandre le Grand, s'étant rendu maître de Pydne, fit eſclaves tous les habitans, & les remit eux & toutes les poſſeſſions de leur territoire aux Olynthiens.

Dans la ſuite, Olympias, veuve de ce prince, & mere d'Alexandre le Grand, qui, dans le tems dont nous allons parler, étoit mort, vint un jour s'enfermer dans Pydne. Elle avoit avec elle le fils qu'Alexandre avoit eu de Roxane & ſa mere même, ainſi que Theſſalonique, fille d'Alexandre, fils d'Amyntas, outre cela Deidamie, fille d'Æacidas, roi d'Épire & ſœur de Pyrrhus, qui fit depuis la guerre aux Romains, auſſi bien que les filles d'Attale, & enfin les plus conſidérables de ſes amis & de ſes parens. Cet aſſemblage faiſoit qu'elle étoit environnée d'un grand nombre de perſonnes très-inutiles à la guerre, & qui même ne devoient pas trouver dans Pydne des proviſions ſuffiſantes pour ſoutenir un ſiege de quelque longueur. Malgré cet inconvénient, elle ne laiſſa pas de s'enfermer dans cette ville, eſpérant qu'il lui arriveroit par mer des vivres & des ſecours de la part des Macédoniens & de la part des Grecs.

Caſſandre, étant venu devant Pydne, en commença auſſi-tôt le ſiege; mais, ne pouvant continuer pendant l'hiver les attaques de cette place, il vint à bout d'en fermer ſi parfaitement l'enceinte, tant par ſes derrieres d'un côté à l'autre de la mer, qu'en face du port, qu'il la rendit inacceſſible à toute eſpece de ſecours. Par-là elle tomba bientôt dans une indigence univerſelle; on en vint au point de ne pouvoir donner à chaque ſoldat que cinq chœnix de bled par mois. On ne nourriſſoit les éléphans que de ſciures de bois, & les hommes en étoient venus à tuer les chevaux & les bêtes de charge pour leur nourriture. Dans cette calamité, pendant laquelle Olympias ne laiſſoit pas de ſe flatter encore de quelques eſpérances étrangeres, tous les éléphans périrent de faim. Les

ç. 6, 45. Corn. Nep. in Themiſt. ç. 8. Plut. T. I. p. 265. Thucyd. p. 40.

cavaliers volontaires, auxquels on ne faiſoit aucune diſtribution de vivres, ſuccomberent les premiers à cette diſette, & les ſoudoyés ne ſubſiſterent guere plus long-tems. Quelques ſoldats barbares, ſurmontés par le beſoin, mangerent les premiers de la chair humaine priſe des corps morts. Toute la ville s'étant bientôt remplie de cadavres, les gardes du palais enterroient les uns, & jettoient les autres par-deſſus les remparts dans le foſſé. Le ſpectacle & la puanteur devenoient de plus en plus inſoutenables, non-ſeulement aux perſonnes de la Cour, élevées dans la magnificence & dans le luxe, mais aux ſoldats mêmes, nourris dans le ſang & dans la fange. Au printems ſuivant, l'indigence ayant toujours augmenté juſqu'alors, pluſieurs d'entre eux s'aſſemblerent pour inviter Olympias à leur donner leur congé, puiſqu'elle ne pouvoit plus les entretenir. La Reine, très-perſuadée de cette impoſſibilité, & ſentant les entraves où on la tenoit elle-même, leur accorda leur demande. Caſſandre, ayant reçu favorablement tous ces transfuges, les diſtribua dans les villes de ſon parti; comptant bien que les Macédoniens, habitans de toutes ces villes, apprenant par eux l'état déplorable où ſe trouvoit Olympias, abandonneroient ſa cauſe. Il ne ſe trompa point dans ſa conjecture; car, le plus grand nombre de ceux qui ſongeoient à envoyer du ſecours à la Reine, jugeant par cette déſertion du mauvais état de ſes affaires, l'abandonnerent à ſa fortune, & ſe tournerent du côté de Caſſandre. Olympias, inſtruite de l'état préſent des choſes, & jugeant le peu d'amis qui lui reſtoit incapables de la défendre, ſe tourna auſſi-tôt elle-même du côté de Caſſandre, à qui elle ſe rendit, & ce général devint par-là maître de Pydne.

Ce fut près de cette ville que les Romains remporterent ſur Perſée cette fameuſe victoire, qui mit fin au royaume de Macédoine. Après la bataille, le vainqueur alla camper vers Pydne, dont les habitans ne lui avoient pas encore envoyé des députés, quoique preſque toutes les villes du pays l'euſſent déjà fait. Un amas confus de pluſieurs nations que la fuite avoit ramaſſées dans cette ville après la perte de la bataille, troubloit le concert des habitans; & les portes étoient non-ſeulement fermées, mais encore murées. On leur envoya Pantauchus & Milon, qui s'étant abouchés au-deſſous des murailles, avec le gouverneur nommé Solon, l'engagerent à en faire ſortir ce qu'il y avoit de ſoldats, & à rendre la place au vainqueur, qui en abandonna auſſitôt le pillage à ſes troupes.

Strabon dit que de ſon tems la ville de Pydne s'appelloit Cithron, & c'eſt de ce dernier nom que ſe ſera formé ſans doute celui de Chitro, que porte aujourd'hui cette ville.

PYDNE, *Pydna*, Πύδνα, (*a*) ville de l'iſle de Rhodes, ſelon Strabon. Ce géographe en attribue la fondation à un des Corybantes.

PYDNÉENS, *Pydnæi*, les habitans de Pydne en Macédoine. *Voyez* Pydne.

PYGALIES, *Pygaliæ*, Πυγαλίαι. *Voyez* Pygéla.

PYGAS, *Pygas*, (*b*) reine des Pygmées, que Junon changea en grue, parce qu'elle avoit oſé ſe comparer à cette déeſſe. *Voyez* Pygmées.

PYGÉLA, *Pygela*, Πύγελα, (*c*) ville maritime de l'Aſie mineure, dans l'Ionie. Il eſt fait mention du port de Pygéla dans Tite-Live.

Strabon dit que Pygéla étoit une petite ville, où il y avoit un temple de Diane Munychienne; que cette ville fut bâtie par Agamemnon & par une partie de ſes compagnons; que ceux-ci, attaqués d'une maladie dans les feſſes, en grec τῶν πυγῶν, en furent appellés Pygalies, & donnerent leur nom à ce lieu, où ils furent obligés de s'arrêter à cauſe de leur maladie.

Pline & Pomponius Méla appellent cette ville Phygéla, & prétendent qu'elle fut ainſi nommée à cauſe de ceux qui l'avoient bâtie, leſquels, ſelon ces deux Auteurs, étoient des fugitifs, du grec φυγὴ, *fuga*, fuite.

Selon Suidas, Pygéla étoit ſur la côte & dans le lieu où l'on s'embarquoit pour paſſer dans l'iſle de Crete; mais, au lieu de Pygéla, il écrit Phygella.

PYGÉLÉENS, *Pygeleenſes*, Πυγελείς, les habitans de Pygéla. *Voyez* Pygéla.

PYGMALION, *Pygmalion*, Πυγμαλίων, (*d*) fils de Bélus II, roi de Tyr, monta ſur le Trône après la mort de ſon pere. Ce Prince eſt devenu célebre par ſon avarice & ſa cruauté. Éliſſe, ou Didon, ſa ſœur, fut mariée à Acerbas, que d'autres nomment Sicharbas, & Virgile Sichée. Acerbas étoit prêtre d'Hercule, & poſſédoit d'immenſes richeſſes, mais que la crainte de Pygmalion lui faiſoit tenir ſi cachées, qu'on ne ſçavoit que par quelques conjectures qu'il étoit ſi riche. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer la cupidité du Roi, qui, ſans avoir égard au ſang qui les uniſſoit, le fit cruellement aſſaſſiner.

Éliſſe, diſſimulant ſon reſſentiment, témoigna qu'elle vouloit abandonner un ſéjour qui ne faiſoit que renouveller ſa douleur, pour venir demeurer avec Pygmalion. Celui-ci, qui crut qu'elle apporteroit les tréſors de ſon mari, lui envoya un vaiſſeau & des gens pour l'eſcorter; mais, s'étant embarquée, elle eut la précaution de mettre dans

(*a*) Strab. p. 472.
(*b*) Ovid. Metam. L. VI. c. 3.
(*c*) Strab. p. 537. Plin. T. I. p. 278. Pomp. Mel. p. 78. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 11. Xenoph. p. 433.
(*d*) Joſeph. Contra. Apion. L. I. p. 1043. Juſt. L. XVIII. c. 4. Virg. Æneid. L. I. v. 350. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 413, 414.

le vaiſſeau quelques ballots chargés de ſable; & ayant témoigné qu'elle vouloit immoler aux manes de ſon mari tout ce qu'elle avoit de plus cher, elle les fit jetter dans la mer, diſant aux ſoldats que c'étoit l'argent de l'infortuné Sicharbas, & qu'ainſi ils n'avoient d'autre parti à ſuivre que de s'enfuir avec elle; que Pygmalion, qui les verroit venir ſans les tréſors de Sicharbas, les feroit tous mourir; ce qui les obligea d'aller chercher une retraite contre les perſécutions de ce Prince. Ils paſſerent en Afrique, où ils bâtirent la ville de Carthage, vers l'an 882 avant J. C.

Aſtébé, femme de Pygmalion, auſſi cruelle que lui, l'empoiſonna; & voyant qu'il ne mouroit pas aſſez promptement, elle l'étrangla. Cette marâtre, voulant encore faire noyer ſon fils, celui-ci ſe ſauva dans une barque, paſſa en Syrie, où il garda les pourceaux pour gagner ſa vie. Un des principaux Officiers de la Cour, qui l'avoit averti des deſſeins de ſa mere, le fit revenir en lui envoyant un anneau d'or, qui étoit le ſigne dont ils étoient convenus; & ce Prince monta ſur ſon Trône après la mort de ſon ennemie.

Pygmalion avoit vécu cinquante-ſix ans, dont il en avoit regné quarante-ſept. Ce fut en la ſeptieme année de ſon regne, que Didon prit la fuite.

PYGMALION, *Pygmalion*, Πυγμαλίων, fameux ſculpteur, fut pere de Paphus. *Voyez* Paphus.

PYGMÉES, *Pygmæi*, (*a*) Πυγμαῖοι, peuple célebre. Ce que les Anciens en ont dit, paroît d'abord extrêmement fabuleux. Peut-on ſe figurer en effet qu'il y ait eu autrefois un peuple de petits hommes, qui n'avoient qu'une coudée, ou même un pied de hauteur? Des avortons, qui montés ſur des chevres, ou ſur des béliers d'une taille proportionnée à la leur, s'armoient de toutes pieces, pour aller combattre des oiſeaux qui venoient tous les ans du fond de la Scythie pour les attaquer, ainſi que le dit Pline après Ariſtote? Des hommes qui, dans leurs voyages de long cours, faiſoient tirer leurs chariots par des perdrix, au rapport de Baſilis dans Athénée? Peut-on s'imaginer un pays où les femmes accouchoient à trois ou à cinq ans, & étoient vieilles à huit? On eſt juſtement révolté contre des relations qui parlent de villes & de maiſons bâties avec des coquilles d'œufs, ainſi que le rapporte Pline de celles des Pygmées? Peut-on être plus favorable à Ariſtote & à Philoſtrate, lorſqu'ils font habiter ces petits hommes dans les trous de la terre, d'où ils ſortent au tems

(*a*) Homer. Iliad. L. III. v. 6. Juven. Satyr. 13. v. 166. *& ſeq.* Athen. p. 390. Plin. Tom. I. pag. 373. Ovid. Métam. L. VI. c. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 24. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. T. V. p. 102. *& ſuiv.* T. XIX. p. 524, 525.

de la moiſſon, pour aller couper leurs bleds avec des coignées, comme s'il s'agiſſoit d'abattre une forêt ? On voit dans Ovide & dans Élien, une Reine des Pygmées, qui, fiere de ſa beauté, mépriſe Junon, qui la change en grue ; & dans Philoſtrate, une armée de ces petits hommes, qui attaque Hercule endormi après la défaite d'Antée, & qui prend pour le vaincre, les mêmes précautions qu'on prendroit pour former un ſiege. Les deux aîles de cette petite armée fondent ſur la main droite de ce Héros ; & pendant que le corps de bataille s'attache à la gauche, & que les archers tiennent les pieds aſſiégés, le Roi, avec ſes plus braves ſujets, livre un aſſaut à la tête. Hercule ſe réveille, & riant des projets de ces Myrmidons, il les enveloppe dans la peau du lion de Némée, & les porte à Eurythée.

Cependant, ce que nous venons de rapporter n'eſt pas tiré, comme on l'a vu, des Poëtes ſeuls. Les Hiſtoriens, les Géographes, & les Philoſophes mêmes conviennent avec eux ſur la plupart des circonſtances de cette fable. Strabon & quelques Modernes, après lui, ont donné dans une autre extrêmité, & ont regardé comme une pure fiction, tout ce qu'on a dit de ce petit peuple ; tant il eſt difficile de prendre le juſte milieu, qui eſt ſi ſouvent le chemin qui conduit à la découverte de la vérité.

I. Pour former la chaîne de la tradition qui s'eſt toujours ſoutenue au ſujet de ce petit peuple, nous allons commencer par Homere (*a*) qui eſt le premier qui en ait parlé. Lorſque toutes ces nations différentes furent en bataille, dit-il, les Troyens, s'avancerent avec un bruit confus & des cris perçans, comme des oiſeaux, & tels que les grues ſous la voute du Ciel, lorſque fuyant l'hiver & les pluies du ſeptentrion, elles volent avec de grands cris vers le rivage de l'Océan, & portent la terreur & la mort aux Pygmées, ſur leſquels elles fondent du milieu des airs. Héſiode, ſi nous en croyons Strabon, avoit parlé des Pygmées preſque dans les mêmes termes. Nonnus s'eſt ſervi de la même comparaiſon, en parlant de l'armée de Bacchus. Ovide dans ſes Métamorphoſes & dans ſes Faſtes, Antoninus Libéralis, Juvénal, en un mot preſque tous les Poëtes ont copié Homere. Stace ajoute à cette tradition, que les Pygmées ont tout l'avantage dans le combat. Claudien décrit le retour de ces oiſeaux, après s'être battus contre les Pygmées. Ce qu'il y a de particulier dans cette fable, c'eſt que les Hiſtoriens en parlent

(*a*) Homer. Iliad. L. III. v. 1. *& ſeq.* Strab. pag. 299. Ovid. Metam. L. VI. c. 3. Stati. L. I. v. 753, 754. Pompon. Mel. pag. 210. Athen. pag. 390. Aul. Gell. L. IX. c. 4. Strab. pag. 35, 37, 43. Plin. T. I. p. 319. Ptolem. L. IV. c. 6. Herod. L. II. c. 32.

comme les Poëtes, ſans adouciſſement, ſans reſtriction; & eux qui ſoulagent ſi ſouvent les Mythologues, quand il s'agit de ramener les anciennes fictions à quelque ſens raiſonnable, ne ſervent ici qu'à augmenter leur embarras. En effet, Ctéſias, Nonnoſus, Pline, Solin, Pomponius Méla, Baſilis dans Athénée, Onéſicrite, Ariſtée, Iſogonus de Nicée, & Hégéſias dans Aulu-Gelle; les Peres même de l'Égliſe, Saint Auguſtin, Saint Jérôme; tous ſont d'accord ſur l'exiſtence des Pygmées, ſur leur petite taille, & ſur leurs combats avec les grues. Ariſtote ſur-tout en paroît très perſuadé. Ce qu'on raconte des Pygmées, dit-il, n'eſt point une fable, c'eſt une vérité.

Il n'y a pas tant d'uniformité parmi les Hiſtoriens, lorſqu'ils parlent du pays des Pygmées. Philoſtrate & Pline les placent dans les Indes, vers les ſources du Gange; & ce dernier, qui compiloit différentes relations, les fait habiter, tantôt vers les extrêmités ſeptentrionales de l'Europe, tantôt ſur les bords du Strymon, ou de l'Hebre.

Étienne de Byzance leur donne une origine Grecque, lorſqu'il dit qu'ils étoient fils de Dorus, & petits-fils d'Épaphus. Cependant, tous les Auteurs, qui ſont plus anciens que ceux que nous venons de citer, placent les Pygmées dans l'Éthiopie, & c'eſt-là qu'il faut les chercher, comme on le verra dans la ſuite.

On ne trouve parmi les Anciens que Strabon, qui ait regardé comme une fiction ce qu'on a publié de ce petit peuple. Cet auteur dit qu'il faut porter le même jugement des Pygmées, que des autres peuples dont parle Héſiode, Ctéſias, & quelques autres. Tels ſont, ſelon lui, les Cynocéphales, les Monocules, ceux qu'on diſoit avoir les pieds extrêmement larges, ou les oreilles ſi grandes qu'elles leur couvroient tout le corps. Mais, cet argument ne détruit point du tout l'exiſtence des Pygmées, il la prouve au contraire; car, les peuples que nous venons de nommer, ne ſont pas auſſi fabuleux que le prétend ce ſçavant Géographe. Il y a bien de l'apparence en effet, que les Cynocéphales ſont ces gros ſinges d'Afrique, dont parlent Dapper & les autres voyageurs; que ceux qui paſſoient pour avoir les pieds extrêmement larges, ſont les habitans de la Zone glaciale, qui ſont obligés de marcher ſur des raquettes pour franchir les neiges dont leur pays eſt preſque toujours couvert; & que les Monocules étoient les Scythes, qui, tirant continuellement de l'arc, tenoient toujours un œil fermé, pour viſer plus juſte. Si l'on vouloit étendre cette réflexion, on trouveroit peut-être moins de fables qu'on ne s'imagine, dans Hérodote, dans Ctéſias, & dans les autres Anciens, qui ont avancé des choſes que les relations de nos meilleurs voya-

geurs ont ſouvent juſtifiées.

Les Auteurs modernes ſe trouvent plus partagés que les Anciens ſur le ſujet des Pygmées, Jules Céſar Scaliger, Aldrouandus, Cardan, Caſaubon, Spigélius & Iſaac Voſſius, regardent comme une fable tout ce que les Anciens en ont dit. Albert le Grand ſoutient que les Pygmées ne ſont que les ſinges d'Afrique, que les Grecs nomment Κήπους. Edouard Tyſon, dans un ouvrage intitulé *Eſſai concernant les Pygmées & les Satyres*, eſt du même avis qu'Albert. Paracelſe les place dans la même cathégorie que les Nymphes, les Sylphes & les Salamandres.

Parmi ceux qui ont été les plus favorables aux Pygmées, il y en a qui s'efforcent à les trouver dans des pays bien éloignés de ceux où les Anciens avoient cru qu'ils habitoient. Olaüs-Magnus regarde les Samoydes & les Lapons comme les véritables Pygmées d'Homere; Paul Jove les met au-delà de la Laponie; Léonard Thurneiſſer & Geſner croient que les Pygmées demeuroient dans les antres de la Luſace & de la Turinge, où ils travailloient à ces vaſes de terre qu'on y découvre quelquefois. Le premier de ces deux Auteurs ajoute qu'on trouva, il y a quelques années, dans ce pays, le cadavre d'un de ces petits hommes, qui n'avoit que deux pieds & trois pouces.

A cela près, les autres Modernes, qui ont parlé des Pygmées, ont ſuivi le ſentiment des Anciens; mais, il n'y en a pas de plus crédules que Gaſpard Bartholin & le P. Chottus, puiſque, ſelon eux, l'hiſtoire de ce petit peuple eſt vraie dans toutes ſes circonſtances.

Un ſçavant Allemand, nommé Wonderart, a tenté une nouvelle explication de cette fable; & M. l'abbé Banier, dans une diſſertation que nous ne faiſons qu'extraire, expoſe & réfute le ſentiment de ce nouveau Mythologue. M. l'abbé Banier établit enſuite ſon opinion ſur les Pygmées; mais, avant tout, il ſuppoſe un fait dont on aura pas de peine à convenir.

Les anciens Grecs, dit-il, ne connoiſſoient que fort imparfaitement les hiſtoires étrangeres. On ſçait, à n'en pouvoir douter, que portés au merveilleux, ils cherchoient bien plus à amuſer leurs lecteurs par des récits ſurprenans, qu'à les inſtruire en racontant ſimplement la vérité. On voit dans leurs ouvrages, avec quelle exagération ils ont parlé des peuples qu'ils connoiſſoient peu avant les guerres d'Alexandre. L'hiſtoire des Juifs & celle des Égyptiens, leur apprenoient qu'il y avoit eu parmi ces deux peuples, des hommes d'une taille extraordinaire; c'en fut aſſez pour en former des géans capables de déraciner les plus hautes montagnes, des monſtres dont la tête ſe perdoit dans les nues, pendant que leurs bras s'étendoient aux deux bouts de la terre. Ils avoient appris qu'il y avoit en Éthiopie des peuples

extrêmement petits par rapport aux autres hommes ; les Poëtes charmés d'en faire un contraſte avec les Géans, en firent des Pygmées, c'eſt-à-dire, ſuivant l'étymologie de ce mot, des hommes qui n'avoient qu'une coudée de hauteur. En un mot, ils ont fait les Géans trop grands, & les Pygmées trop petits, comme ſi la nature s'éloignoit avec tant d'excès de l'ordre que nous voyons regner dans ſes ouvrages.

Ce principe ainſi établi, M. l'abbé Banier croit que les Péchiniens, peuple d'Éthiopie, dont parle Ptolémée, ſont les véritables Pygmées d'Homere. Il y a toute ſorte d'apparence que c'eſt la reſſemblance du nom, & la petite taille de ce peuple, qui ont donné lieu aux Grecs de les appeller des Pygmées du mot πυγμὴ le poing, ou plutôt de celui de πυγὼν, qui ſignifie une coudée, & qui a tant de conformité avec le nom des Péchiniens, que l'analogie en paroît parfaite. Les Poëtes n'ont pas toujours cherché des rapports ſi marqués pour en faire le fondement de leurs fables. Ils avoient appris, par le récit de quelques voyageurs, que les Péchiniens étoient d'une petite taille ; que les grues ſe retiroient en hiver dans leur pays ; & que ces peuples s'aſſembloient pour les détruire. Quel fonds a un Poëte Grec pour une fable auſſi jolie que celle des Pygmées !

Mais, ce n'eſt pas ſur cette conjecture que nous prétendons établir notre opinion ; nous allons faire voir que tout ce qu'on a publié des Pygmées, convient aux Péchiniens. Premierement, les Anciens aſſurent qu'il y avoit dans l'Éthiopie des hommes d'une très-petite taille. Hérodote raconte que quelques jeunes Naſamones ayant voulu, par un eſprit de curioſité, pénétrer dans les déſerts de l'Afrique, avoient rencontré des hommes extrêmement petits, qui habitoient une ville, dans laquelle il paſſoit un fleuve, qu'Etéarque, roi des Ammonéens, qui racontoit cette hiſtoire, croyoit être le Nil. Diodore de Sicile & Strabon, ſans parler des autres, conviennent auſſi qu'il y avoit de ces petits hommes dans diverſes contrées de l'Afrique ; & Ariſtote ajoute que cette petiteſſe ſe trouvoit auſſi dans les animaux.

Nonnoſus, ambaſſadeur de l'empereur Juſtinien, trouva dans l'Éthiopie, au rapport de Photius, des hommes d'une très-petite taille, noirs & tout couverts de poil. Ctéſias avoit dit la même choſe long-tems auparavant, comme on peut le voir dans un extrait du même Photius. Les voyageurs modernes, dont l'autorité eſt ici d'un grand poids, ſont d'accord avec les anciens ſur la petite taille de quelques Éthiopiens. Bergier & Alvarès le diſent formellement des Nubiens ; Job Ludolphe ajoute que ces peuples ſont généralement fort petits ; & c'eſt parmi eux, ſi on en croit Thévenot,

qu'on prend preſque tous ces petits hommes qu'on envoie dans les cours des Princes du Levant. Toutes ces relations ſont conformes à Héſychius qui confond les Pygmées avec les Nubiens. Νῶβαι, Πυγμαῖοι, ſont, ſelon lui, deux mots ſynonymes.

Mais, ce qui prouve encore plus particulierement notre opinion, c'eſt qu'il faut néceſſairement trouver les Pygmées d'Homere dans le pays où les Grues ſe retiroient à l'approche de l'hiver. Or, il eſt certain, par le témoignage de toute l'antiquité, qu'elles voloient du côté des marais qui ſont vers les ſources du Nil, dans l'Éthiopie, comme le dit Ariſtote; Homere dit la même choſe d'une maniere plus poëtique, ὑπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων, *ad Oceani fluenta*, ou ſelon Nonnus ὑπὲρ κέρας Ὠκεανοῖο, *ſuper cornua Oceani*. Car, il eſt évident que par l'Océan, ces deux Poëtes ont voulu parler du Nil, qui ſelon Hérodote, portoit anciennement ce nom; &, par ces cornes, des fleuves qui ſe jettoient dedans, du côté de l'Éthiopie. Or, c'étoit-là préciſément qu'habitoient les Péchiniens, entre la mer Rouge & l'Océan, ſur le golfe Avalite, près du mont Garbate, & du fleuve Aſtaboras, qu'on croyoit être un bras du Nil, ainſi qu'on peut le voir dans Ptolémée. C'eſt-là, ſelon Ariſtote, le lieu qu'habitoient les Pygmées. Ces fleuves formoient une eſpece de preſqu'iſle; c'eſt ſans doute ce qui a trompé Bochart, qui a cru que les Pygmées étoient une colonie de Nubiens, qui avoient quitté la terre ferme, pour aller s'établir dans une iſle. Ptolémée ajoute que le même pays étoit auſſi habité par les Troglodytes, qu'on a ſouvent confondus avec les Pygmées. Enfin, c'eſt là que M. de Liſle place, dans ſa carte d'Afrique, les Bakkes, qui, ſuivant l'analogie de leur nom, ne ſçauroient être que les Péchiniens de Ptolémée.

On peut donc conclure, avec autant de certitude, qu'on peut en déſirer dans ces ſortes de matieres, que les Péchiniens étoient les véritables Pygmées d'Homere & des autres Auteurs anciens; car, ce n'eſt que dans la ſuite que Pline, Solin, Philoſtrate, & quelques autres les ont placés, ou dans les Indes, ou dans la Scythie, ou vers les extrêmités ſeptentrionales de notre continent, où véritablement il y a des hommes d'une très-petite taille; & nous ne nous oppoſerons pas à ceux qui les regarderont comme des Pygmées, pourvu qu'on avoue que ce n'étoient pas certainement ceux d'Homere & d'Héſiode.

II. Quant aux fables qu'on a débitées ſur les Pygmées, on voit bien qu'elles ne ſervent que d'ornement à l'hiſtoire d'un peuple peu connu, & qu'elles ne ſont que des exagérations des Poëtes, accoutumés à défigurer la vérité. Ainſi, quand Juvénal dit que les Pygmées n'avoient qu'un pied de hauteur, on peut répondre qu'Homere, ni Ctéſias,

al Nonnoſus, ne parlent pas d'une taille ſi exceſſivement petite; que la nature ne s'éloigne pas avec tant d'excès de l'ordre qu'elle ſuit; qu'à la vérité il n'eſt pas étonnant qu'on trouve, dans différens climats, des hommes & des animaux d'une grandeur différente, puiſqu'on ſçait que le trop grand froid, & le trop grand chaud nuiſent également à l'accroiſſement des uns & des autres; mais, comme les Patagons, qui ſont les plus grands hommes qu'on connoiſſe, n'ont que ſix à ſept pieds de haut, & que les Lapons & les habitans de la nouvelle Zemble, qui ſont les plus petits, en ont quatre ou cinq, nous croyons qu'on peut réduire à la taille de ces derniers, celle des peuples qui ont donné lieu à la fable des Pygmées. Que ſi on cite quelques exemples de Nains encore plus petits, on conçoit bien que cela ne tire pas plus à conſéquence pour tout un peuple, que les exemples de quelques Géans, qui ont excédé de beaucoup la taille des plus grands hommes.

Le combat des Pygmées avec les Grues, tant chanté par les Poëtes, n'a rien auſſi de fort extraordinaire. On peut dire que les Péchiniens s'aſſembloient pour chaſſer ces oiſeaux de leur pays, & les empêcher d'y faire leurs nids. Ne voit-on pas tous les jours les gens de la campagne, occupés à écarter les Pigeons & les autres oiſeaux, qui viennent ſur leurs terres nouvellement enſemencées, avec une opiniâtreté qu'un Poëte pourroit décrire ſous l'image d'un véritable combat? Ceux, qui liront cet article, ſont trop raiſonnables pour ne pas regarder comme des exagérations ce qu'ont dit là-deſſus quelques Auteurs, que les grues enlevoient quelquefois un Pygmée, avec ſon cheval. Homere, ni les autres Anciens n'ont pas cru devoir orner leurs ouvrages de ces puériles inventions. On doit porter le même jugement de Baſilis, qui dit, au rapport d'Athénée, que les Pygmées faiſoient tirer leurs chariots par des perdrix. Onéſicrite, plus ſenſé, aſſure au contraire, ſelon Strabon, que ces peuples donnoient également la chaſſe aux perdrix & aux grues, qui venoient conſommer leurs grains; en quoi il n'y a rien d'incroyable.

Lorſqu'Ariſtote, Pline & Philoſtrate diſent que les Pygmées habitoient dans les trous de la terre, on voit bien qu'ils les confondent avec les Troglodytes, ainſi nommés parce qu'ils habitoient dans des cavernes. On ſçait, par le témoignage de Ptolémée, que c'eſt dans cette partie de l'Afrique qu'ils habitoient.

Quand Juvénal dit que les Pygmées étoient freres d'Antée, il a voulu faire entendre que les Pygmées auſſi bien que les Géans, étoient enfans de la terre; c'eſt-à-dire, qu'on ignoroit l'origine des uns & des autres, & qu'ils étoient Autochthones. Hérodote le

dit positivement des Éthiopiens & des Libyens, parmi lesquels étoient les Péchiniens. Si Philostrate ajoute dans cet ingénieux tableau, que nous avons exposé au commencement de cet article, que les Pygmées voulurent surprendre Hercule endormi, c'est qu'apparemment les peuples d'Afrique parmi lesquels étoient les Péchiniens, s'armerent pour s'opposer aux entreprises de ce héros, qui, après la défaite d'Antée, étoit en état de pousser plus loin ses conquêtes. Remarquons seulement, en passant, que cette expédition regarde l'Hercule Égyptien, & que les Grecs l'ont mise, sans aucun fondement, sur le compte de leur Alcide. Au reste, ceux qui ne croiront pas que cette circonstance soit historique, pourront penser que par-là Philostrate a voulu nous apprendre qu'un héros ne doit presque jamais s'arrêter; que ceux qu'on mépriſe le plus, sont souvent le plus à craindre; qu'il ne faut rien négliger, même après les victoires les plus signalées; & que l'ombre des lauriers est quelquefois funeste à ceux qui s'y reposent avec trop de confiance.

La fable de Pygas, changée en grue, selon Ovide, & qui fit ensuite une guerre sanglante à son peuple, n'est pas difficile à expliquer, lorsqu'on prend cette tradition dans des Auteurs plus anciens que le Poëte que nous venons de nommer. Antoninus Libéralis assure, sur la foi de Boëus, dont il cite, à ce propos, la Théogonie, qu'il y avoit parmi les Pygmées, c'est-à-dire, sans doute parmi les peuples à qui les Grecs ont donné ce nom, une Princesse fort belle, nommée Œnée, qui maltraitoit fort son peuple; qu'ayant épousé Nicodamas, elle en eut un fils, nommé Mopsus, que ses sujets lui enleverent, pour l'élever à leur maniere. La cruauté de cette Reine, sa fierté, ou peut-être le nom seul de Gérané qu'elle portoit, selon Élien, a donné lieu à la fable qui dit qu'elle fut changée en grue; & la guerre, qu'Ovide raconte qu'elle déclara à son peuple, fut faite apparemment à cause de l'enlevement du jeune Prince.

N'oublions pas l'histoire qui fit naître un Proverbe, dont l'application regarde quelques Critiques de nos jours. Philostrate raconte qu'un Rhéteur, nommé Nicétas, étant tombé dans la disgrace du Gouverneur de Smyrne, & obligé d'aller à Rome, pour se justifier auprès de l'Empereur Nerva; un Auteur de mauvaise humeur profita de son absence, pour faire la critique de ses ouvrages, & donna à son livre le titre de Νικήτου κεκαθαρμένου *Niceti expurgati*. Les honnêtes gens furent révoltés de l'audace du Censeur. On examina son ouvrage; & comme on n'y trouva que de l'aigreur, peu de bonne foi, tout au plus quelques fautes de Grammaire relevées avec ostentation, on dit qu'il n'avoit fait qu'attacher à

un

un coloſſe les dépouilles des Pygmées, d'où vint le Proverbe ἀκροβύπια Πυγμαῖα ἐν Κόλοσσῷ.

III. Il convient de dire ici un mot des Pygmées, (a) dont il eſt fait mention dans l'Écriture. Le Prophete Ézéchiel, après avoir parlé des avantages de la ville de Tyr, de ſes forces & de ſes armées, ajoute, ſuivant la Vulgate : *Sed & Pygmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras ſuas ſuſpenderant in muris tuis per gyrum, ipſi compleverunt pulchritudinem tuam.* Les Interpretes ont paru fort embarraſſés à expliquer ce paſſage ; & la variété de leurs ſentimens marque aſſez l'incertitude de leurs conjectures. Il ſemble, à les entendre, que les Pygmées, obligés de céder à la guerre continuelle que leur faiſoient les Grues, s'étoient retirés ſur les côtes de Phénicie, pour ſe mettre au ſervice des Tyriens, qui les placerent ſur leurs tours ; comme ſi de pareils ſoldats avoient pu faire l'ornement d'une ville, qui, ſelon le même Prophete, avoit dans ſes troupes des ſoldats de preſque toutes les nations. Il eſt vrai que le texte des Septante, les nomme ſimplement Φύλακες, des Gardes, & dans une autre leçon Μῆδοι, les Medes. Le Chaldéen a traduit ce mot par celui de *Gaſſadin*, les Cappadociens. Mais, l'Hébreu s'eſt ſervi du mot *Gammadin* ; & comme *Gomed* ſignifie une coudée, cela a donné lieu à l'Auteur de la Vulgate, à S. Jérôme & à Aquila de traduire ce mot par celui de *Pygmæi*.

L'origine de l'équivoque eſt par-là bien prouvée ; mais, il reſte toujours à ſçavoir qui étoient ces Gammadins qu'on avoit mis ſur les Tours de la ville de Tyr. Étoit-ce de véritables Pygmées, comme Schottus, Bartholin & quelques autres Interpretes l'ont dit après R. Chimchi ? ou les habitans de Maggédo, ainſi que l'ont avancé d'autres Sçavans, ou de ſimples gardes, comme le veut Forſtérus, ou enfin les Gamaliens, dont parle Pline ? Pour nous, après avoir examiné ce paſſage avec attention, voyant que le Prophete ſemble préférer les Gammadins aux Perſes, aux Aſſyriens, aux Grecs, & à tous les autres peuples qui avoient pris parti dans les armées des Tyriens, & qu'ils faiſoient l'ornement de leur ville ; nous croyons qu'il a voulu parler des Divinités qu'on avoit placées ſur les tours, avec leurs armes & leurs fleches, comme on mettoit les Dieux Pataïques ſur la proue des vaiſſeaux, dont ils faiſoient le principal ornement ; & que les uns & les autres étoient repréſentés par de petites idoles, comme Hérodote le dit formellement de ces derniers, que Cambyſe trouva dans le temple de Vulcain en Égypte, & qui, ſelon cet Hiſ-

(a) Ezech. c. 27. v. 11. Plin. T. I. p. 115. Herod. L. III. c. 37.

torien, reſſembloient à des Pygmées.

Ainſi diſparoiſſent les rêveries des Rabbins & des Commentateurs, qui, ſur la ſimple étymologie du mot *Gomed*, avoient mis des Pygmées ſur les tours de Tyr, au lieu de trouver dans le paſſage d'Ézéchiel, ou un peuple robuſte & adroit à tirer de l'arc, & marqué à la ſuite des autres, comme le plus diſtingué, ou des Dieux patrons d'une ville idolâtre, qui mettoit en eux toute ſa confiance, & en faiſoit ſon principal ornement.

PYGRÈS, *Pygres*, Πύγρης, (*a*) fils de Seldomus, un des Capitaines Cariens, qui ſuivirent Xerxès dans ſon expédition contre les Grecs.

PYLADE, *Pylades*, Πυλάδης, (*b*) fils de Strophius & d'Anaxibie, eſt célebre dans l'hiſtoire Greeque, par ſon union très-étroite avec Oreſte, qu'il accompagna dans tous ſes malheurs & dans tous ſes dangers, juſqu'à ſon entiere guériſon. Oreſte avoit été confié à la garde de Strophius, & il fut élevé, dès ſa tendre jeuneſſe, avec le jeune Pylade. Lorſqu'ils furent ſortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Égiſthe, & par celle de Clytemneſtre même. Enſuite, il ſuivit ſon ami dans la Tauride, où l'oracle de Delphes l'avoit envoyé pour être guéri de ſa fureur, & pour en rapporter la ſtatue de Diane. Là ils furent tous deux ſur le point d'être immolés par les mains d'Iphigénie même, Prêtreſſe de Diane & ſœur d'Oreſte.

Ce dernier, dans Euripide, demande conſeil à Pylade ſur les moyens d'enlever, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu d'Apollon, la ſtatue de Diane Taurique. Il ne ſçait s'ils doivent marcher droit au Temple, & en enfoncer les portes avec des leviers. « Si l'on nous ſurprend » ouvrant les portes, dit-il à » ſon ami, c'eſt fait de notre vie, » & plutôt que de nous expoſer à une mort certaine, nous » ferons mieux de regagner notre vaiſſeau, & de reprendre » la route qui nous a amenés » ici.

» Pylade ſe récrie ſur cette » propoſition d'Oreſte. Quoi, » lui dit-il, pourrions-nous conſentir à une fuite ſi honteuſe, » nous qui ne ſommes pas accoutumés à fuir? Ne ſeroit-ce pas inſulter l'oracle du » Dieu qui nous envoie? Éloignons-nous ſeulement du Temple, & cachons-nous dans ces » antres que la mer baigne de » ſes flots. Tenons-nous loin de » notre vaiſſeau, parce qu'on » pourroit le découvrir, & en » donner avis aux Rois de cette » contrée, qui enverroient du

(*a*) Herod. L. VII. c. 98.

(*b*) Pauſ. p. 114, 138. *& ſeq.* Lucian. T. I. pag. 1063. Tom. II. p. 46. *& ſeq.* Horat. L. II. Satyr. 3. v. 139. Juven. Satyr. 16. v. 26. Myth. par M. l'Abbé Ban. Tom. VII. pag. 318, 323. *& ſuiv.* Mém de l'Acad. des Inſc. & Bell. Let. Tom. V. pag. 116. *& ſuiv.*

» monde pour ſe ſaiſir de nous; » & lorſque l'aſtre de la nuit » paroîtra ſur l'horiſon, nous » emploierons tout ce que nous » avons de hardieſſe & d'induſ» trie pour enlever la ſtatue de » la Déeſſe. Remarquez entre » ces colomnes des eſpaces vui» des par où vous pourrez vous » gliſſer. Les braves gens s'ex» poſent ſans crainte aux entre» priſes les plus difficiles, & » les lâches ſont toujours mé» priſés. Il ne ſera pas dit qu'a» près avoir eſſuyé les fatigues » d'une longue navigation, nous » retournions honteuſement ſur » nos pas, lorſque nous tou» chons au but. Vous m'ouvrez » les yeux, cher Pylade, ré» pond Oreſte, je veux ſuivre » le ſage conſeil que vous me » donnez. Allons chercher l'en» droit où nous nous tiendrons » cachés. Nous ne pourrions » nous plaindre d'Apollon, ſi » par notre fuite ſon oracle de» meuroit ſans effet. C'en eſt » fait, je veux achever l'entre» priſe. Les dangers, quelque » grands qu'ils ſoient, ne ſont » point des excuſes pour de jeu» nes courages. »

L'hiſtoire nous apprend qu'Iphigénie, ayant reconnu Oreſte & Pylade, leur livra le ſimulacre de la Déeſſe, & qu'elle s'enfuit avec eux en Grece. Pylade y épouſa Électre, autre ſœur d'Oreſte, lorſque ce Prince fut demeuré paiſible poſſeſſeur du royaume de Mycenes, & il en eut deux fils, Strophius & Médon.

Nous liſons, dans Pauſanias, que Pylade avoit ſecondé Oreſte dans le deſſein de tuer Pyrrhus. Je crois, ajoute Pauſanias, qu'il ne le fit pas ſeulement par amitié pour Oreſte, mais auſſi par le déſir de venger ſon biſayeul. En effet, Pylade étoit petit-fils de Criſus, & arriere-petit-fils de Phocus. Pyrrhus étoit fils d'Achille & petit-fils de Pélée qui avoit tué Phocus; ainſi, Pylade avoit une haine héréditaire contre Pyrrhus.

PYLADE, *Pylades*, Πυλάδης, (*a*) né à Mégalopolis, fut un des plus habiles Muſiciens de ſon tems. Un jour, comme les Argiens célébroient leurs jeux Néméens, & que Philopœmen aſſiſtoit à un divertiſſement où les muſiciens diſputoient un prix de muſique, Pylade qui avoit déjà remporté le prix aux jeux Pythiens, ſe mit à chanter un Cantique de Timothée de Milet, intitulé *les Perſes*, & qui commençoit par ce vers:

Héros, qui rends aux Grecs l'aimable liberté.

Auſſitôt tout le monde jetta les yeux ſur Philopœmen, on battit des mains, & tous s'écrierent que rien ne convenoit mieux à ce grand homme.

PYLADE, *Pylades*, Πυλάδης, (*b*) célebre Pantomime, natif de

(*a*) Plut. T. I. p. 362. Pauſ. p. 535.
(*b*) Boll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 704. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 90, 91, 336. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. I. pag. 346, 347.

Cilicie, parut à Rome du tems de l'Empereur Auguſte, & inventa une ſorte de danſe compoſée de ſujets tragiques, de comiques, & de ſatyriques, dans laquelle il repréſentoit, par des geſtes ingénieux, tout ce que le diſcours auroit exprimé. Il fit une troupe à part, ſans ſe mêler dans les Tragédies & Comédies ordinaires, & ſe fit admirer du peuple par l'artifice de ces Comédies muettes, dont les Acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doigts & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même art; mais, il n'excelloit que dans les ſujets comiques ou ſatyriques; & Pylade réuſſiſſoit beaucoup mieux dans les ſujets tragiques, graves & ſérieux. C'eſt pourquoi, ils firent deux bandes.

Devenus rivaux, ils partageoient les applaudiſſemens & la faveur de la multitude, qui s'échauffoit & prenoit parti entre eux, comme du tems de la République entre Jules Céſar & Cn. Pompée. Ces farceurs en avoient le cœur enflé, & Pylade ſe voyant un jour ſifflé par un des ſpectateurs, le montra au doigt pour l'expoſer à l'indignation de ſes partiſans. L'Empereur châtia l'inſolence du Pantomime en le chaſſant de la ville & de l'Italie; mais, bientôt, il ſe laiſſa fléchir, & il accorda ſon rappel aux déſirs du peuple. Pylade donc ayant paru devant Auguſte, comme ce Prince lui recommandoit d'être ſage à l'avenir, & de ne plus exciter de factions: *Céſar*, lui dit le Comédien, *il vous eſt utile que le peuple s'occupe de Bathylle & de moi.*

On raconte un autre trait de Pylade. Ayant repréſenté les fureurs d'Hercule ſur le théâtre, il fut beaucoup loué; & dans un ſouper que donnoit Auguſte, ce prince voulut donner ce régal à ſa compagnie. Il fait venir Pylade, & lui ordonne de jouer la même piece qui lui avoit attiré tant d'applaudiſſemens. Pylade qui, dans l'excès de ſa fureur, avoit tiré des fleches ſur le peuple, commençoit déjà à en faire autant ſur les conviés; & ſi on l'eût laiſſé faire, il n'auroit pas manqué d'enſanglanter la ſcene. Au reſte, tout tranſporté qu'il paroiſſoit, il eſt à croire que ceux ſur qui les fleches ſeroient tombées, n'étoient pas les perſonnes qu'il reſpectoit le plus, ou qu'il aimoit le mieux.

PYLAICUM CONCILIUM, (*a*) nom que Tite-Live donne à une aſſemblée générale que les Étoliens tenoient en un certain tems. Elle prenoit ſans doute ce nom du lieu où elle ſe tenoit.

PYLAICUS SINUS, Πυλαϊκὸς Κόλπος. *Voyez* Pylée.

PYLARTE, *Pylartes*, (*b*) Πυλάρτης, Capitaine Troyen, fut d'abord bleſſé par Ajax, &

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 32. L. XXXIII. c. 35.

(*b*) Homer. Iliad. L. XI. v. 491. L. XVI. v. 696.

enſuite tué par Patrocle.

PYLAS, *Pylas*, Πύλας, (*a*) fils de Cléſon, étoit Roi de Mégare. Ce Prince ayant tué Bias, ſon oncle paternel, prit la fuite & ſe ſauva dans le Péloponneſe; il laiſſa ſon Royaume à Pandion ſon gendre, qui, chaſſé d'Athenes, s'étoit réfugié auprès de lui. Pylas bâtit deux villes auxquelles il donna ſon nom. *Voyez* Pylos.

PYLÉE, *Pylæa*, (*b*) Πυλαία, Πυλαίη, lieu de Grece dans la Theſſalie, vers les Thermopyles. Selon Hérodote, c'étoit le lieu où s'aſſembloient les Amphictyons, nommés Pylagores. Strabon donne le nom de Pylée à l'aſſemblée même de ces Amphictyons, qui ſe tenoit deux fois chaque année, au printems & en automne. Le Golfe, près duquel étoit ſitué ce lieu, en prenoit le nom de *Sinus Pylaicus*.

PYLÉE, *Pylæus*, Πύλαιος, (*c*) Capitaine Troyen, étoit à la tête des Pélaſges qui habitoient les plaines de Lariſſe, & qui combattoient à coups de pique. Hippothoüs ſon frere partageoit avec lui le commandement. Ils étoient fils de Léthus ou Lithus, & petits-fils de Teutamus. Homere dit qu'ils étoient de dignes diſciples de Mars.

PYLÉMENE, *Pylæmenes*, Πυλαιμένης, (*d*) Roi de Paphlagonie, contrée de l'Aſie mineure ſur le pont Euxin, laiſſa ſon nom aux Rois qui lui ſuccéderent, & le rendit auſſi commun entre eux que l'étoit celui d'Ariarathe aux Rois de Cappadoce, de Ptolémée aux Rois d'Égypte, & de Céſar aux Empereurs Romains. Homere, dans le ſecond livre de l'Iliade, fait mention d'un Pylémene, qui étoit chef des Paphlagoniens au ſiege de Troye; & dans le cinquieme livre, il dit qu'il fut tué par Ménélaüs. « En cette » occaſion, lit-on, dans ce Poë» te, périt Pylémene, compa» rable au redoutable Dieu des » combats. Il commandoit les » généreuſes troupes de Paphla» gonie. Le fils d'Atrée, le » vaillant Ménélaüs, qui ſe » ſervoit de ſa lance avec une » merveilleuſe dextérité, lui » donne un coup dans la gorge, » & le jette à ſes pieds. »

Juſtin, parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicomede, pour la conquête de la Paphlagonie qu'ils partagerent entre eux, dit que Nicomede donna le nom de Pylémene à ſon fils, pour retenir ce Royaume ſous prétexte de ce nom ſuppoſé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un Prince de la race Royale. Ce fut la raiſon pourquoi la Paphla-

(*a*) Pauſ. pag. 9, 73.
(*b*) Herod. L. VII. c. 113. Strab. p. 420, 429, 430.
(*c*) Homer. Iliad. L. II. v. 347. *& ſeq.*
(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 358. *& ſeq.* L. V. v. 576. *& ſeq.* L. XIII. v. 643. *& ſeq.* Juſt. L. XXXVII. c. 4. Plin. Tom. I. pag. 301. Tit. Liv. L. I. c. 1. Xenoph. p. 370, 663, 664. Corn. Nep. in Datam. c. 2. Roll. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 587.

gonie, ſelon le témoignage de Pline, fut appellée Pyléménie. Xénophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, Rois de Paphlagonie ; mais, cela n'empêche pas que ces Rois n'euſſent auſſi le nom commun aux Princes de ce pays. Le nom de Pylémene étant propre aux Monarques de cette nation, on les diſtingua par des ſurnoms tirés des vertus, ou d'autres qualités du corps & de l'eſprit. Il eſt donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Aſie, il y a eu pluſieurs Pylémenes, Rois de Paphlagonie ; mais, leurs actions ne ſe liſent point dans les hiſtoires qui ſont venues juſqu'à nous. Oroſe eſt le premier qui en faſſe mention, lorſqu'il parle de la guerre des Romains contre Ariſtonicus, frere d'Attale, l'an de Rome 672, & 82 avant Jeſus-Chriſt. Quelque tems après, le Roi Pylémene, ami du peuple Romain, ayant été dépouillé de ſon Royaume par Mithridate, fut remis ſur le trône par les Romains ; & après ſa mort, la Paphlagonie fut réduite en province. Les Hiſtoriens néanmoins ne ſont pas d'accord touchant le rétabliſſement de Pylémene, & la fin du Royaume de Paphlagonie.

Homere, au treizieme livre de l'Iliade, parle d'un Roi des Paphlagoniens, qu'il nomme Harpalion, & qu'il fait fils de Pylémene. Harpalion, dans ce même livre, eſt renverſé d'un coup de fleche que lui lance Mérion. « Ses généreux Paphlagoniens, ajoute le Poëte, » empreſſés à le ſecourir, le » voyant expiré, le mirent ſur » ſon char, & l'emmenerent à » Troye avec tous les ſentimens de la plus vive douleur. » Son pere, le viſage baigné » de larmes, ſuivoit le char, » & perſonne ne ſe préſentoit » pour venger la mort de ſon » fils. Pâris ſeul, touché de la » perte d'un Prince avec lequel » il avoit contracté le droit » d'hoſpitalité, en voyageant » dans les villes de Paphlagonie, » voulut rendre ce triſte office » à ſon ami. »

Madame Dacier fait, ſur ce paſſage, la remarque ſuivante ; « On a vu, dans le 5e. livre, » que Pylémene, Général des » Paphlagoniens, a été tué. » Comment ſuit-il donc ici le » char de ſon fils ? Quelques » anciens ont dit que c'étoit » l'ame de ce malheureux pere, » qui n'étant pas encore enterré, erroit encore ſur la terre. » Zénodote, peu content de » cette ſolution, qui en effet » n'eſt pas recevable, changeoit le nom de Pylémene » en celui de Kylémene. Enfin, » d'autres corrigeoient ce vers » en mettant la négative, *ſon* » *pere ne ſuivoit pas ſon char, le* » *viſage baigné de pleurs.* Mais, » pourquoi tant de peine, lorſ» qu'on peut dire ſimplement » qu'il y avoit deux Pylémenes, » comme il y avoit deux Schédius, deux Eurymédons, trois » Adraſtes, deux Ophéleſtes,

» &c. C'eſt le ſentiment de » Didyme. Ce qui eſt ajouté » dans ſa remarque, que quelques-uns corrigeoient avec » beaucoup de vraiſemblance » μετὰ δ'ου σφι πατὴρ ἧλς, &c. » *ſon pere ne ſuivoit pas le char* » *le viſage baigné de larmes*, eſt » d'une autre main. »

PYLÉMENE, *Pylæmenes*, (*a*) Πυλαιμένης Roi de Lydie, ſelon M. l'Abbé Sévin. « Il eſt aſſez » vraiſemblable, dit-il, que » les Lydiens, après la mort » de la Reine Omphale, mirent la couronne ſur la tête » de Pylémene. Il eſt certain » du moins que Meſthlès & Antiphus, ſes enfans, commandoient les troupes Lydiennes, » qui vinrent au ſecours de » Troye; & nous voyons dans » Homere, que chaque nation » combattoit à ce ſiege fameux » ſous les ordres de leurs Rois » particuliers. Ce n'eſt donc » point ſans fondement, que je » crois pouvoir inférer Pyléme» ne dans la liſte des Rois qui » ont gouverné la Lydie. Ses » fils lui ſuccéderent; & ſûrs » apparemment de la fidélité des » Lydiens, ils ne balancerent » point à quitter leurs États » pour défendre ceux de Priam. » Antiphus & Meſthlès étoient » l'un & l'autre fils de la Nymphe Gygée. Homere, qui » nous l'apprend, garde un » profond ſilence ſur le reſte » de leurs aventures; en quoi » il a été imité par ceux des » Anciens, dont les écrits ſont » connus aujourd'hui. Il n'y eſt » fait aucune mention, ni du retour de ces Princes en Lydie, » ni des événemens qui firent » paſſer le pouvoir ſouverain de » la maiſon de Pylémene dans » celle des Héraclides. »

PYLÉMÉNIE, *Pylæmenia*, (*b*) nom que quelques-uns ont donné à la Paphlagonie. *Voyez* Paphlagonie.

PYLENE, *Pylene*, Πυλήνη, (*c*) ville de Grece dans l'Étolie. Ses habitans partirent pour le ſiege de Troye, circonſtance qui prouve l'antiquité de cette ville. Pline dit qu'elle étoit ſituée ſur le golfe de Corinthe. Strabon nous apprend que les Acarnaniens tranſporterent la ville de Pylene ſur des hauteurs voiſines, & qu'ayant changé le nom de cette place, ils l'appellerent Proſchium.

PYLES, *Pylæ*, terme dérivé du Grec Πύλη qui ſignifie une porte, ou une colomne, ſoit de pierre de taille, ſoit de brique. On entend communément dans l'ancienne Géographie, par le mot *Pylæ*, des paſſages étroits entre des montagnes; & on appelle auſſi ces paſſages *Portæ*, des portes, parce qu'ils ſont comme les portes d'un logis, par leſquelles il faut néceſſairement entrer & ſortir. Quelquefois, ces paſſages ſont l'ouvrage de la nature; quelquefois, ils ſont

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. V. p. 248, 249, 307.
(*b*) Plin. T. I. pag. 301.
(*c*) Homer. Iliad. L. II. v. 146. Plin. Tom. I. pag. 190. Strab. pag. 451, 460. Thucyd. p. 241, 244.

faits de main d'hommes dans des montagnes que l'on a coupées ; ce qui répond au mot *Clauſtra* des Anciens, & à ce que nous appellons préſentement un Pas, un Port, un Col.

PYLES AMANIQUES, *Pylæ Amanicæ*, (*a*) défilé ou paſſage étroit, ainſi nommé parce qu'il étoit ſitué au pied du mont Amanus, vers la ville d'Iſſus, ſur les confins de la Cilicie & de la Syrie. Les Pyles Amaniques étoient le défilé par où l'on paſſoit de la premiere de ces deux Provinces dans la ſeconde. Il eſt fait mention de ces Pyles Amaniques dans Quinte-Curſe.

PYLES DE CILICIE, *Pylæ Ciliciæ*. (*b*) On aſſure qu'il y a eu dans la Cilicie juſqu'à trois défilés nommés Pyles. C'étoient différens lieux étroits par où l'on paſſoit de cette Province dans les Provinces limitrophes. Les Pyles Amaniques étoient de ce nombre. Nous ajouterons le lieu par où l'on entroit de Cappadoce en Cilicie pour aller à Tarſe.

Diodore de Sicile parlant de Cyrus, frere d'Artaxerxe-Mnémon, Roi de Perſe, s'exprime ainſi au ſujet de ce dernier défilé : « Il parvint enfin aux limites de la Cilicie, qui de ce côté-là s'appellent ſes portes. Là ſe trouve un paſſage étroit de la longueur de vingt ſtades, bordé, de chaque côté, de montagnes droites & inacceſſibles. A l'endroit où ces montagnes finiſſent, on a élevé de part & d'autre un mur, qui continue le chemin juſqu'au lieu où l'on trouve des portes. »

Nous ne paſſerons pas ſous ſilence un autre défilé dont parle auſſi Diodore de Sicile au ſujet du même Cyrus. C'étoit l'endroit par où l'on paſſoit de Cilicie dans la Syrie. « Quand Cyrus fut arrivé, dit Diodore de Sicile, à l'endroit qu'on appelle les Pyles ou les portes, il fut extrêmement ſatisfait de les trouver ſans gardes, d'autant plus qu'il craignoit beaucoup qu'on n'y en eût déjà poſé. C'eſt un paſſage étroit & profond qui peut être défendu par un très-petit nombre d'hommes. Il eſt formé par deux montagnes dans l'endroit où leurs extrêmités ſe rencontrent. La premiere eſt extrêmement haute, & interrompue dans ſa longueur par des précipices. La ſeconde, vis-à-vis de laquelle cette premiere vient aboutir, s'appelle le mont Liban, qui de-là s'étend juſques dans la Phénicie. Ce paſſage, le ſeul par lequel on puiſſe venir de la Cilicie dans la Syrie, a trois ſtades de long ; il eſt fermé à chacun de ſes deux bouts par une forte muraille, au milieu de laquelle eſt une porte baſſe & étroite. »

(*a*) Quint. Curt. L. III. c. 8.

(*b*) Quint. Curt. L. III. c. 4. Diod. Sicul. p. 406, 407, 579.

PYLES PERSIDES, *ou* SUSIADES, *ou* SUSIDES, *Pylæ Perſides*, *Suſiadæ*, *Suſidæ*, (*a*) défilé célebre, ſitué entre la Perſe & la Suſiane, d'où vient qu'on l'a appellé indifféremment de quelqu'un de ces noms. On trouve dans Strabon *Perſicæ portæ*.

PYLES SUSIADES, *ou* SUSIDES. *Voyez* Pyles Perſides.

PYLES, *Pylæ*, Πύλαι, lieu autrement appellé Thermopyles. *Voyez* Thermopyles.

PYLIENS, *Pylii*, Πυλίοι, les habitans des villes du nom de Pylos. *Voyez* Pylos.

PYLIGENI HOMINES, (*b*) Πυλιγενέες Ἄνθρωποι, eſpece d'hommes, dont il eſt fait mention dans l'hymne d'Homere ſur Apollon.

PYLIUS, *Pylius*, Πύλιος, (*c*) avoit adopté Hercule, pour que ce héros pût être initié aux grands myſteres des Athéniens.

PYLIUS, *Pylius*, Πύλιος, ſurnom qui fut donné à Neſtor, parce qu'il étoit roi de Pylos.

PYLLÉE, *Pylleon*, (*d*) ville de Grece dans la Theſſalie, ſelon Tite-Live. On croit qu'il faut lire Ptélée. *Voyez* Ptélée.

PYLON, *Pylon*, Πύλων (*e*) capitaine Troyen, tomba ſous les coups de Polypœte.

PYLOS, *Pylos*, Πύλος, (*f*) ville du Péloponneſe dans la Meſſénie, ſur le promontoire Coryphaſium, ſelon Pauſanias. Thucydide dit qu'elle étoit à environ quatre cens ſtades de Lacédémone. Pylas, fils de Cléſon, bâtit cette ville & la peupla de Léleges, qu'il avoit amenés de Mégare. Mais, il ne jouit pas long-tems de cette Souveraineté; car, il en fut chaſſé par Nélée & par des Pélaſges venus d'Iolchos. Contraint de céder ſa ville à ces étrangers, il ne s'éloigna que le moins qu'il put, & alla occuper une autre Pylos en Élide.

Celle dont il s'agit ici, devint ſi floriſſante ſous le regne de Nélée, qu'Homere l'appelle par excellence la ville de Nélée. On voyoit à Pylos un temple de Minerve, ſurnommée Coryphaſia. Une autre curioſité, c'étoit la maiſon de Neſtor, où l'on voyoit encore ſon portrait du tems de Pauſanias. Le tombeau de ce Prince étoit dans la ville; mais, pour celui qui étoit hors des murs, on prétendoit que c'étoit le tombeau de Thraſymede. On montroit auſſi dans la ville un lieu ſouterrein, que l'on diſoit avoir été l'étable à bœufs de Neſtor, & avant lui de Nélée. Ces bœufs, à ce que l'on prétendoit, étoient de Theſſalie, & du troupeau d'Iphiclus, pere de Protéſilaüs. Nélée exigea ce préſent de ceux qui recherchoient ſa fille en mariage.

(*a*) Quint. Curt. L. V. c. 3. Strab. pag. 729.
(*b*) Homer. Hym. in Apoll.
(*c*) Plut. T. I. p. 16.
(*d*) Tit. Liv. L. XLII. c. 42.
(*e*) Homer. Iliad. L. XII. v. 187.
(*f*) Pauſ. pag. 285, 286. Plin. T. I. pag. 193. Tit. Liv. L. XXVII. c. 30. Ovid. Metam. L. VI. c. 10. Plut. T. I. pag. 197, 527. Diod. Sicul. pag. 317. *& ſeq.* Herod. L. VII. c. 168. Thucyd. pag. 252. *& ſeq.*

L'an 425 avant Jeſus-Chriſt, Démoſthene, capitaine Athénien, conduiſit une armée vers Pylos, dans le deſſein d'entourer de murs, du côté de la terre ferme, cette ville du Péloponneſe, déjà très-forte par ſon aſſiette. Comme Démoſthene avoit une groſſe flotte & bien des ſoldats, il vint à bout de ſon entrepriſe en vingt jours. Les Lacédémoniens, apprenant qu'on avoit environné de murs la ville de Pylos, aſſemblerent de grandes forces, tant de mer que de terre, & vinrent de ce côté-là avec cinquante galeres bien équipées, en faiſant marcher du même côté douze mille hommes de pied. Ils jugeoient honteux pour eux que les Athéniens, qui n'avoient pas oſé ſecourir l'Attique, même dans le tems qu'on la ravageoit, entrepriſſent d'occuper une ville dans le Péloponneſe, & d'y conſtruire des murailles. Les Lacédémoniens, ſous la conduite de Thraſymede, vinrent donc camper auprès de Pylos. Ils étoient dans la réſolution de braver toutes ſortes de périls pour la reprendre. Ils arrangerent leurs vaiſſeaux de telle ſorte que leurs proues fermoient le port, & en interdiſoient l'entrée aux ennemis, pendant que leurs troupes de terre ſe relevoient continuellement pour battre cette circonvallation, & que pleines d'une ardeur ſans exemple, elles lui donnoient des aſſauts terribles. Ils prirent en même tems la précaution de jetter ce qu'ils avoient de plus vaillans hommes dans l'iſle de Sphactérie, poſée en longueur vis-à-vis de Pylos, & très capable d'en interdire l'abord. Ils prirent cette précaution, dans le deſſein de prévenir les Athéniens qui auroient pu ſe ſaiſir de cette iſle, d'ailleurs très-favorable pour tenir Pylos en échec. Cependant, ils paſſoient les jours entiers à battre ce circuit de murailles, du haut deſquelles, comme d'un lieu très-avantageux, on leur faiſoit des bleſſures continuelles, qui ne diminuoient point leur conſtance. On ne laiſſoit pas de leur tuer beaucoup de monde, & ils avoient tous les jours autant de morts que de bleſſés. Les Athéniens s'animoient de leur côté à la défenſe d'une place très-forte par elle-même, & où ils étoient pourvus d'ailleurs très-abondamment d'armes & de vivres. Ils eſpéroient que demeurant maîtres de cette ville, ils attireroient tout le fort de la guerre dans le Péloponneſe, & rendroient à leurs ennemis le ravage qu'ils avoient fait dans l'Attique. Mais, dans cette émulation réciproque, entre les Spartiates, qui en qualité d'aſſiégeans avoient la plus grande part de la fatigue, pluſieurs ſe diſtinguerent extrêmement; & leur général Braſidas y acquit ſur-tout une grande gloire.

L'on peut admirer, remarque Diodore de Sicile, dans la relation du ſiege de Pylos, la biſarrerie de la fortune. Les Athéniens, qui étoient venus combattre les

Spartiates dans leur propre territoire, ſembloient l'emporter ſur ces derniers, qui avoient toujours paru les plus forts ſur terre; & les Spartiates au contraire, dans toutes les actions qui ſe paſſoient ſur la mer, ſembloient l'emporter ſur les Athéniens qui s'en diſoient alors les maîtres. En un mot, les Athéniens s'emparoient de la terre, & les Spartiates de la mer.

Ce ne fut que long-tems après que ces derniers reprirent Pylos. En effet, l'an 409 avant Jeſus-Chriſt, les Lacédémoniens voyant toutes les forces Athéniennes occupées dans l'Helleſpont, prirent ce tems pour aller attaquer Pylos, gardée par une garniſon Meſſénienne. Ils employerent à cette entrepriſe onze vaiſſeaux, dont il y en avoit cinq de Sicile, quoique montés par des Spartiates. Les Meſſéniens, qui gardoient Pylos, ſe défendirent quelque tems dans l'attente d'un ſecours de la part des Athéniens; mais, comme les ennemis, ſe relevant les uns les autres, leur donnoient des aſſauts continuels; & qu'entre les aſſiégés, les uns périſſoient de leurs bleſſures, & les autres périſſoient de faim, ils rendirent la place par capitulation, & ſe retirerent. C'eſt ainſi, que les Lacédémoniens rentrerent dans Pylos, qui leur avoit été enlevée quinze ans auparavant par les Athéniens, & que Démoſthene avoit fait fortifier.

PYLOS, *Pylos*, Πύλος, (a) autre ville du Péloponneſe, dans l'Élide. Pauſanias dit qu'en allant d'Olympie à Élis par les montagnes, on rencontroit devant ſoi les ruines de Pylos, & qu'Élis en étoit éloignée de quatre-vingts ſtades. Cette ville de Pylos, comme on l'a vu dans l'article précédent, avoit été bâtie par Pylas. Elle fut détruite par Hercule, & rebâtie enſuite par les Éléens. Mais, du tems de Pauſanias, il y avoit déjà long-tems qu'elle étoit déſerte.

« La riviere de Ladon, ajoute » Pauſanias, paſſe au milieu & » va ſe jetter dans le Pénée. » Les Éléens ſont perſuadés » que c'eſt de leur ville de » Pylos qu'Homere a voulu » parler, lorſqu'il a dit que » Dioclès tiroit ſon origine du » fleuve Alphée, qui arroſe les » terres des Pyliens, & je le » crois auſſi; car, l'Alphée arroſe en effet ce canton, & il » n'y a point d'autre Pylos à » qui l'on puiſſe appliquer ce » témoignage d'Homere. L'Alphée ne paſſe point par le » pays de ces Pyliens qui ſont » au-deſſus de l'iſle Sphactérie, » & dans toute l'Arcadie il n'y » eut jamais aucune ville du » nom de Pylos. »

Voilà donc Pauſanias qui n'admet point de ville dans l'Arcadie; mais, Strabon n'eſt pas du même ſentiment. Il y en ſuppoſe une, qui devient une troiſieme

(a) Pauſ. pag. 387. Strab. p. 336. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 16. Homer. Iliad. L. II. v. 98. Xenoph. p. 636.

ville dans le Péloponneſe. Il en met en effet trois dans cette preſqu'iſle. La premiere ſe trouvoit dans l'Élide, près du mont Scollis, entre l'embouchure du Pénée & celle du Selléis ; l'autre, dans la Meſſénie, près du Promontoire Coryphaſium ; & la troiſieme, dans la Triphylie, ſur les confins de l'Arcadie. Les habitans de chacune de ces villes ſoutenoient que c'étoit la leur qui avoit anciennement été nommée Émathoës, & qui avoit été la patrie de Neſtor ; mais, Strabon juge que la ville de Pylos de la Triphylie étoit la patrie de Neſtor, parce que le fleuve Alphée couloit dans la contrée où elle étoit bâtie. Il donne à cette Pylos les ſurnoms de *Lepreaticus*, *Triphyliacus*, & *Arcadius*.

Si l'on eſt curieux de connoître le détail, long & intéreſſant dans lequel eſt entré Strabon au ſujet de ces trois villes de Pylos, on le trouvera dans le huitieme livre de ſa Géographie. Il y entre dans une diſcuſſion des plus ſatisfaiſantes.

PYRA, *Pyra*, (*a*) nom donné à un lieu ſitué ſur le mont Œta. Il étoit ainſi appellé, dit Tite-Live, parce qu'on y brûla le corps mortel dont Hercule s'étoit dépouillé, du Grec πυρὰ, *buſtum*, bûcher. Manius Acilius, étant monté ſur le mont Œta, l'an 191 avant Jeſus-Chriſt, fit en ce lieu un ſacrifice à Hercule.

PYRACMON, *Pyracmon*, (*b*) un des Centaures, fut renverſé par Cénée.

PYRACMON, *Pyracmon*, (*c*) un des forgerons de Vulcain. Il étoit toujours à l'enclume pour battre le fer. C'eſt ce qui eſt marqué par ſon nom, compoſé de πῦρ, *ignis*, feu, & ἄκμων, *incus*, enclume.

PYRALDUS, *Pyraldus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

PYRALLIS, *Pyrallis*, (*d*) Πυραλλὶς fameuſe Courtiſanne, dont il eſt fait mention dans un dialogue de Lucien.

PYRAME, *Pyramus*, Πύραμος, (*e*) fleuve de l'Aſie mineure. Il prenoit ſa ſource dans la Cataonie, d'où il couloit du nord au midi juſques dans la mer Méditerranée, où il avoit ſon embouchure. Après avoir traverſé la Cataonie, il paſſoit entre le mont Taurus pour entrer dans la Cilicie, qu'il arroſoit depuis cette montagne juſqu'à la mer. Il y avoit ſur les rives de ce fleuve pluſieurs villes, comme Anazarbe, Mopſuſtie, Mallos, Eges, &c. Cette derniere étoit à l'embouchure du Pyrame.

PYRAME, *Pyramus*, Πύραμος, (*f*) jeune homme, Aſſyrien, aima paſſionnément une jeune perſonne, nommée Thisbé. La fable de

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 30.
(*b*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*c*) Virg. Æneid. L. VIII. v. 425.
(*d*) Lucian. T. II. p. 740.
(*e*) Plin. T. I. p. 269. Ptolem. L. V. c. 8. Q. Curt. L. III. c. 4, 7. Pomp. Mel. p. 70. Xenoph. p. 252.
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 20, 21.

leurs amours, qu'Ovide raconte dans le quatrieme livre de ſes Métamorphoſes, renferme un de ces faits particuliers, que les paſſions n'amenent que trop ſouvent dans le monde. On croit que ces deux amans ſe donnerent rendez-vous ſous un mûrier qui étoit hors de la ville. Thisbé y arriva la premiere, & ayant été obligée de ſe cacher à la vue d'un lion, ſon écharpe, qu'elle laiſſa tomber, fut enſanglantée par cet animal, ce qui ayant fait croire à Pyrame qui arriva un moment après, qu'elle avoit été dévorée, il ſe tua de regret. Thisbé, revenue ſur ſes pas, & ayant bien jugé, en voyant ſon écharpe, que ſon amant ne s'étoit tué que parce qu'il l'avoit crue morte, elle ſe perça le ſein du même glaive. Ovide ajoute que leur mort a fait changer les mûres de couleur, & qu'elles ſont devenues rouges de blanches qu'elles étoient auparavant.

PYRASE, *Pyraſus*, Πύρασος, (*a*) capitaine Troyen, fut bleſſé par Ajax.

PYRECHME, *Pyrechmes*, (*b*) Πυραίχμης, capitaine Troyen, étoit à la tête des Péoniens, qui ſe ſervoient de dards attachés à une courroie. Il venoit d'un pays fort éloigné; car, il étoit parti de la terre d'Amydon & des rives du grand fleuve Axius, dont les belles eaux arroſoient les campagnes.

Pyrechme fut tué par Patrocle. Celui-ci, voyant un jour les Troyens fuir devant lui pour éviter la mort, lance ſon dard où il voit les troupes les plus ſerrées près de la pouppe du vaiſſeau de Protéſilaüs, & perce l'épaule droite de Pyrechme, qui tombe à la renverſe entre les bras de la mort; les Péoniens effrayés ſe débandent. Patrocle, en tuant leur Chef, qui étoit d'une valeur diſtinguée, répand la terreur dans leurs eſprits; & profitant de leur frayeur, il les écarte des vaiſſeaux.

PYRÉENS, *Pyræi*, peuple. *Voyez* Piruſtes.

PYRENÆUS SALTUS, (*c*) nom que Cornélius Népos donne aux monts Pyrénées, ou plutôt à cette partie des monts Pyrénées que traverſa Annibal, lorſqu'il paſſa d'Eſpagne dans la Gaule pour ſe rendre en Italie. Tite-Live en rapportant ce même trait de l'Hiſtoire, ſe ſert auſſi du même mot *Pyræneus Saltus*, pour déſigner cette montagne.

PYRÆNEUS MONS, (*d*) montagne de Germanie, & qui fait partie des Alpes, ſelon Ortélius. Il cite pour garans Appien, le panégyrique de Pline, Séneque, Denys le Périégete & une épigramme de Baſſus. Mais, ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'aucun de ces auteurs ne peut appuyer le ſentiment d'Ortélius. Voici ce qui l'a trompé. Appien s'eſt ſervi de termes peu précis dans ſa déſcription des Pyrénées,

(*a*) Homer. Iliad. L. XI. v. 494.
(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 355. & *ſeq.* L. XVI. v. 283. & *ſeq.*
(*c*) Corn. Nep. in Annib. c. 3. Tit. Liv. L. XXI. c. 23.
(*d*) Appian. p. 255.

qu'il étend depuis la mer Tyrrhene juſqu'à l'Océan ſeptentrional. Ortélius a cru ſans doute que par cet Océan ſeptentrional, Appien vouloit parler de l'Océan Germanique, ou mer du Nord, au lieu qu'il entend la mer qui eſt au nord de l'Océan Atlantique. Cette mépriſe une fois faite, Ortélius s'eſt perſuadé que toutes les autres autorités confirmoient ce qu'Appien ſembloit avoir dit; mais, dans le fond, à les examiner toutes ſéparément, il n'y en a pas une qui mette un mont Pyrénée dans les Alpes. Voici entre autres le paſſage de Séneque, *Conſolat. Ad Helviam c. 6. Pyræneus Germanorum tranſitus non inhibuit.* Or, étoit-il plus difficile aux Germains, de paſſer les Pyrénées, & de pénétrer en Eſpagne, que de tranſporter les Pyrénées dans la Germanie?

PYRÆNEUS [PORTUS], (*a*) port dont il eſt fait mention dans Tite-Live. Ce doit être la même choſe que le promontoire Pyrénée. *Voyez* Pyrénée.

PYRENE, *Pyrene*, Πυρήνη, nom que la plupart des auteurs Grecs donnent aux monts Pyrénées. *Voyez* Pyrénées.

PYRENE, *Pyrene*, (*b*) ville de la Gaule Celtique, ſelon Hérodote. Cet auteur met près de cette ville les ſources du Danube. Le texte Grec porte Pyrrhene, Πυρρήνη.

PYRENE, *Pyrene*, Πυρήνη, princeſſe, fille de Bébryx, roi des Bébryces, fut aimée d'Hercule. Cette Princeſſe, ayant été dévorée par les bêtes fauves ſur les monts Pyrénées, ou, comme diſent d'autres, y ayant été tuée par Hercule même, donna ſon nom à ces montagnes. Ainſi le racontent les Poëtes, mais ſans le garantir, non plus que quantité d'autres contes de cette nature.

PYRÉNÉE [le Promontoire], *Promontorium Pyræneum*, Promontoire ſitué ſur la Méditerranée, à l'endroit où les monts Pyrénées alloient ſe terminer, & faire de ce côté-là la ſéparation des Gaules d'avec les Eſpagnes. Ce Promontoire étoit entre Cervarie & Rhode, deux ports de mer, dont le premier appartenoit aux Gaulois, & le ſecond aux Eſpagnols.

PYRÉNÉES [le Promontoire des], *Pyrenes Promontorium*, (*c*) Promontoire dont il eſt fait mention dans Tite-Live. D'après le récit de cet hiſtorien, ce Promontoire ne pouvoit pas être éloigné d'Empories, ville d'Eſpagne.

PYRÉNÉES [les Monts], (*d*) *Pyrænei Montes*, Ὄρη Πυρηναῖα, montagnes qui ſéparent la France d'avec l'Eſpagne, de maniere

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 8.
(*b*) Herod. L. II. c. 33.
(*c*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 19.
(*d*) Strab. pag. 71, 106, 127, 128, 137, 159. & *ſeq.* Plin. Tom. I. p. 136, 137, 145, 226, 227. Diod. Sicul. pag. 216. Pomp. Mel. pag. 138. Ptolem. L. II. c. 7. Tit. Liv. L. XXI. c. 23. Juſt. L. XLIV. c. 1. Plut. T. I. p. 571.

qu'il ſemble que la Nature ne conſentira jamais que ces deux Royaumes ne reconnoiſſent qu'un maître.

Les Pyrénées, dans tous les tems, ont ſervi de bornes à nos deux puiſſans États. Tous les Anciens l'ont reconnu. Pline, entre autres, dit : *Pyrænei montes Hiſpanias Galliaſque diſterminant promontoriis in duo diverſa maria projectis.* Pline veut parler du promontoire *Oëaſo* ſur l'Océan, & du promontoire Pyrénée ſur la Méditerranée.

Diodore de Sicile, parlant des monts Pyrénées, dit : « Ces montagnes ſurpaſſent toutes les autres par leur hauteur & par leur » continuité. Car, ſéparant les » Gaules de l'Eſpagne ou du » pays des Celtibériens, elles » s'étendent vers le nord l'eſpace de trois mille ſtades, » depuis la mer du Midi juſqu'à » l'Océan. Autrefois, elles » étoient couvertes d'une épaiſſe » forêt ; mais, quelques paſteurs y ayant mis le feu, elle » fut entierement conſumée. » L'embraſement ayant duré pluſieurs jours, la ſuperficie de » la terre parut brûlée ; & c'eſt » pour cette raiſon que l'on a » donné à ces montagnes le » nom de Pyrénées. » Πῦρ en Grec ſignifie feu.

Cette origine du nom des Pyrénées n'eſt pas entierement hors de vraiſemblance. Mais, en voici une autre qui paroît fabuleuſe. Les Poëtes ont feint qu'Hercule, paſſant ſur ces montagnes, leur donna le nom de Pyrene, en l'honneur de la fille du Roi des Bébryces, qui s'appelloit ainſi, & qu'il avoit aimée.

Bochart tire cette étymologie d'un mot Phénicien, qui veut dire branchu, ombragé.

Aujourd'hui les monts Pyrénées s'étendent depuis la mer Méditerranée juſqu'à l'Océan, l'eſpace de quatre-vingt-cinq lieues en longueur. La largeur eſt différente ſelon les lieux, & la plus grande eſt de quarante lieues. Ils commencent au port de Vendres, dans le Rouſſillon, ſur la Méditerranée, & à Saint Jean de Luz dans la Biſcaye Françoiſe, ſur l'Océan, d'où ils s'étendent juſqu'à Saint Sébaſtien, fameux port de mer, dans la Biſcaye Eſpagnole ; à Pampelune, dans la Navarre ; à Venaſca, dans l'Arragon ; à Lérida & à Tortoſe, dans la Catalogne. Tout le terrein, que ces montagnes occupent, eſt partagé aujourd'hui entre la France & l'Eſpagne. La France y a cinq petits pays, qui ſont une partie de la Biſcaye, la principauté de Béarn, & les comtés de Bigorre, de Comminges & de Rouſſillon. L'Eſpagne y poſſede quatre provinces, qui ſont l'autre partie de la Biſcaye, la Navarre, l'Arragon & la Catalogne.

Toutes les montagnes d'Eſpagne ne ſont que des rameaux des Pyrénées, qui ſont très-hautes & ſi ſerrées, qu'elles laiſſent à peine cinq routes étroites pour paſſer de France en Eſpagne. On n'y peut aller même qu'à pied, ou bien

avec des mulets accoutumés à grimper ſur les hauteurs, où un cavalier peu expérimenté courroit riſque mille fois de ſe rompre le cou avec ſa monture. Toutes ces montagnes ſont coupées par un grand nombre de vallées, & couvertes de hautes forêts, la plupart de pins. La Sierra d'Occa, autrefois Idubeda, eſt une autre branche de montagnes qui ſort des Pyrénées.

PYRÈS, *Pyres*, Πύρης, (*a*) capitaine Troyen, fut tué par Patrocle.

PYRETE, *Pyretus*, (*b*) un des Centaures, qui fut tué par le lapithe Périphas.

PYRÉTON, *Pyreton*, Πυρετὸν, nom d'un fleuve. *Voyez* Porata.

PYRGE, *Pyrgus*, Πύργος, (*c*) ville du Péloponneſe. Strabon qui l'appelle Pyrges au nombre pluriel, la met dans la Triphylie. Hérodote & Tite-Live ſemblent donner cette place à l'Élide; d'autres, à la Meſſénie; & quelques-uns même, à l'Arcadie. Cela vient ſans doute de ce que la Triphylie étoit ſituée entre ces trois provinces.

Pyrge étoit un lieu fortifié. L'an 208 avant Jeſus-Chriſt, le roi Philippe marcha un jour contre cette place où il avoit appris qu'un grand nombre de payſans s'étoient réfugiés avec leurs troupeaux, pour ſe dérober aux ennemis qui pilloient la campagne. Dès qu'il parut, il ſe rendit maître de cette multitude, qui n'avoit ni chef, ni armes, ni diſcipline; & cette capture le conſola en quelque façon de la perte & de l'affront qu'il venoit de recevoir auprès d'Élis.

Strabon dit que la ville de Pyrge étoit ſituée ſur le bord de la mer; & quelques lignes plus bas, il ajoute que les habitans qu'il appelle Pyrgites, étoient les plus reculés des Triphyliens.

PYRGÉENS, *ou* PYRGITES, *Pyrgenſes*, *Pyrgitæ*, Πυργίται, les habitans de Pyrge dans le Péloponneſe. *Voyez* Pyrge.

PYRGES, *Purgi*, Πῦργοι. *Voyez* Pyrge.

PYRGES, *Pyrgi*, Πῦργοι, (*d*) ville maritime d'Italie, dans la Toſcane. Virgile lui donne le ſurnom de *Veteres*. Tite-Live nous apprend que c'étoit une colonie Romaine. Ptolémée la place entre *Caſtrum Novum* & *Alſium*; & dans l'Itinéraire d'Antonin elle eſt marquée ſur la voie Aurélia, entre *ad Turres* & *Caſtrum Novum*, à douze milles de la premiere de ces places, & à huit milles de la ſeconde. Quelques-uns croient que le nom moderne eſt *Santa Marinella*, parce que l'égliſe de ce lieu s'appelle *Sta Maria de Territorio Purgano*.

Strabon met Pyrges à cent qua-

(*a*) Homer. Iliad. L. XVI. v. 416.
(*b*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*c*) Strab. pag. 348. Herod. L. IV. c. 148. Tit. Liv. L. XXVII. c. 32, Plin. T. I. p. 196.
(*d*) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. pag. 150. Strab. pag. 225, 226. Virg. Æneid. L. X. v. 184. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 3.

tre-vingts ſtades de Graviſces, & à deux cens ſoixante d'Oſtie.

PYRGO, *Pyrgo*, (*a*) nourrice des enfans de Priam. Elle en avoit allaité un grand nombre, ſelon Virgile.

PYRGOTELE, *Pyrgoteles*, (*b*) célebre ſtatuaire du tems d'Alexandre le Grand. Ce prince en faiſoit ſi grand cas, qu'il défendit à tout autre ouvrier que lui, de le repréſenter en relief, comme il voulut que le ſeul Apellès eût la permiſſion de le peindre. C'eſt ce que nous dit Pline dans le livre VII de ſon Hiſtoire naturelle, ſelon la diviſion du P. Hardouin. Horace, qui dit que le ſeul Apellès eut la permiſſion de peindre Alexandre, & le ſeul Lyſippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotele. Quint-Curce ne dit pas un mot de tout cela.

On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on poſſede en France, & qui eſt une cornaline, ſur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre & une vendange, eſt un ouvrage de Pyrgotele.

PYRILAMPE, *Pyrilampes*, Πυριλάμπης. (*c*) un des plus grands amis de Périclès, nourriſſoit des paons, dont il faiſoit des préſens aux femmes que ce fameux Athénien entretenoit. Surquoi il eſt à propos de remarquer que le paon étoit un oiſeau fort eſtimé & fort recherché.

PYRIPHLEGETHON, *Pyriphlegethon*, Πυριφλεγέθων, (*d*) fleuve d'Italie. Strabon ſemble placer ce fleuve dans le voiſinage de Cumes, près du lac d'Averne, & le faire venir des eaux chaudes du lac d'Achéruſe.

PYRISSÉENS, *Pyriſſei*, peuple. *Voyez* Piruſtes.

PYRONIDE, *Pyronides*, (*e*) Πυρωνίδης, étoit un des Héliotes, ſelon Lucien.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύρρα, (*f*) ville maritime de l'iſle de Leſbos, ſur les côtes de l'Aſie mineure. Ptolémée la met entre le promontoire Sigrium & la ville d'Éreſſus. Cette ville donna ſon nom au détroit qui étoit entre l'Aſie mineure & l'iſle de Leſbos, qu'Ariſtote appelle en plus d'un endroit *Pyrrhæus Euripus*. Elle donna auſſi le nom à une forêt de la même iſle, & qui eſt nommée *Pyrrhæum Nemus* par Pline.

Strabon dit que Pyrrha étoit ſituée dans la partie occidentale de l'iſle de Lesbos, & à cent ſtades de Malie. Il ajoute qu'elle étoit détruite de ſon tems, & qu'il n'en reſtoit plus qu'un fauxbourg, qui avoit un port, éloigné de Mitylene de quatre-vingts ſtades. M. d'Anville, dans ſes cartes, met Pyrrha au fond

(*a*) Virg. Æneid. L. V. v. 645.
(*b*) Plin T. I. p. 396. T. II. p. 765. Roll, Hiſt. Anc. T. V. p. 650.
(*c*) Plut. T. I. p. 160.
(*d*) Strab. p. 244. Homer. Odyſſ. L. X. v. 513.
(*e*) Lucian. T. I. p. 724.
(*f*) Ptolem. L. V. c. 2. Plin. Tom. I. p. 288. T. II. p. 9. Strab. p. 617, 618. Pomp. Mel. pag. 142. Thucyd. p. 183, 187, 192, 570. Diod. Sicul. p. 377. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 12.

d'un golfe, qu'il avance considérablement dans l'isle de Lesbos.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύρρα, (*a*) ville de l'Asie mineure, dans l'Ionie. Il y avoit environ cent stades par mer d'Héraclée à Pyrrha, selon Strabon, qui, un peu plus bas, ajoute que de Pyrrha à l'embouchure du Méandre on comptoit cinquante stades.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύρρα, femme de Deucalion. *Voyez* Deucalion.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύρρα, nom que prit Achille, lorsque déguisé en fille, il alla se cacher à la Cour de Lycomede, pour ne pas aller au siege de Troie. *Voyez* Achille.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύρρα, (*b*) fille de Créon, qui fut régent du royaume de Thebes, pendant la minorité de Laodamas, avoit une statue de marbre à Thebes.

PYRRHÆUS EURIPUS, (*c*) Πυρραῖος Εὔριπος. *Voyez* Pyrrha, ville maritime de l'isle de Lesbos.

PYRRHASUS, *Pyrrhasus*, Πύρρασος, (*d*) ville de Grece dans la Thessalie, au rapport d'Homere. Ses habitans furent du nombre de ceux qui partirent pour le siege de Troie.

PYRRHÉE, *Pyrrhæum*, (*e*) nom d'un quartier de la ville d'Ambracie. Comme ce quartier étoit tourné vers la campagne, il en étoit, dit Tite-Live, plus facile à aborder. On croit qu'il fut appellé Pyrrhée de Pyrrhus, roi d'Épire, qui avoit un palais dans cette ville.

PYRRHI CASTRA, (*f*) le camp de Pyrrhus, nom d'un lieu du Péloponnese dans la Laconie. Ce lieu n'étoit pas éloigné de Lacédémone. Le tyran Nabis s'en empara l'an 192 avant J. C.

PYRRHIA, *Pyrrhia*, (*g*) esclave dont parle Horace dans une de ses lettres.

PYRRHIAS, *Pyrrhias*, (*h*) étoit préteur des Étoliens, l'an de Rome 544, & 208 avant Jesus-Christ. Les Étoliens, sous la conduite de ce commandant, vinrent à la rencontre du roi Philippe près de la ville de Lamia. Philippe combattit deux fois contre Pyrrhias & son armée, & lui tua dans ces deux actions, où la fortune se déclara pour lui, environ mille hommes. Les Étoliens, abattus par ces deux défaites consécutives, se renfermerent dans les murailles de Lamia.

PYRRHIAS, *Pyrrhias*, (*i*) Πύρριας, esclave dont il est fait mention dans plusieurs dialogues de Lucien.

PYRRHIDES, *Pyrrhidæ*, (*k*) Πυρρίδαι, nom que porterent d'abord les Épirotes, à cause de Pyrrhus, fils d'Achille.

(*a*) Strab. p. 636.
(*b*) Paus. p. 557.
(*c*) Strab. p. 617.
(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 202.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 5.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 27.
(*g*) Horat. L. I. Epist. 13. v. 14.
(*h*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 30.
(*i*) Lucian. T. I. p. 73, 312, 381, 480.
(*k*) Just. L. VII. c. 1.

PYRRHIDES, *Pyrrida*, (*a*) Πυρρίδαι, nom que l'on donna aux Rois d'Épire, ſucceſſeurs de Néoptoleme, fils d'Achille, parce que Néoptoleme avoit porté dans ſon enfance le ſurnom de Pyrrhus.

PYRRHIQUE [la Danſe], (*b*) danſe de gens armés. Voici la deſcription de cette danſe ſi célebre dans les écrits des Poëtes & des Hiſtoriens.

Les danſeurs étoient vêtus de tuniques d'écarlate, ſur leſquelles ils portoient des ceinturons garnis d'acier, d'où pendoient l'épée & une eſpece de courte lance. Les muſiciens, outre cela, avoient le caſque, orné d'aigrettes & de plumes.

Chaque bande étoit précédée par un maître de ballet, qui marquoit aux autres les pas & la cadence, & qui donnoit aux muſiciens le ton & le mouvement, dont la vîteſſe repréſentoit l'ardeur & la rapidité des combats.

Cette danſe de gens armés s'appelloit la Pyrrhique, ſoit qu'elle eût été inventée par Minerve, lorſque pour célébrer la victoire remportée ſur les Titans, elle inſtitua les danſes, & danſa la premiere avec ſes armes; ſoit que remontant encore plus haut, les Curetes en ſoient les auteurs, dans le tems que par le cliquetis de leurs armes & le mouvement de leurs corps, ils calmoient, ſelon le témoignage de la Fable, les cris de Jupiter au berceau.

Les Auteurs donnent diverſes interprétations de l'origine du terme de Pyrrhique. Les uns aſſurent que cette danſe fut ainſi nommée de Pyrrhus de Cydon, qui le premier apprit aux Crétois cette maniere de danſer avec leurs armes ſur la cadence du pied Pyrrhique, c'eſt-à-dire, d'une cadence précipitée, parce que le pied Pyrrhique, étant compoſé de deux breves, en déſigne la vîteſſe. D'autres prétendent que Pyrrhus, fils d'Achille, fut l'inventeur de cette danſe, & qu'il fut le premier qui danſa armé devant le tombeau de ſon pere. Ariſtote en fait Achille même l'auteur.

Quoi qu'il en ſoit, cette danſe étoit fort ancienne dans la Grece, comme Homere le juſtifie par ſa deſcription du bouclier d'Achille. Il y place deux villes; l'une, jouiſſant d'une profonde paix; l'autre, accablée du malheur de la guerre. Dans la premiere, qu'il éleve au-deſſus de la ſeconde, & dont il repréſente l'heureuſe deſtinée, il n'y fait voir que des jours de fêtes, que noces & que feſtins, ſuite naturelle de la proſpérité; & il dit:

Dans ces lieux fortunés la charmante jeuneſſe
Au ſon des inſtrumens ſignala ſon adreſſe;

(*a*) Plut. T. I. p. 383.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. I. p. 119. *& ſuiv.*

Et ſur leurs doux accords réglant ſes mouvemens,
Du beau ſexe à l'envi fait les amuſemens.

Dans ce même bouclier, il décrit une danſe de Crete, ciſelée avec le même artifice; il la compoſe de jeunes garçons & de jeunes filles, dont il parle ainſi:

Là, ſur l'acier poli par une main divine,
Brilloit de mille traits une troupe enfantine,
Dont le pas animé & le port gracieux,
Fait l'objet le plus doux des hommes & des Dieux.

Quand il vient au récit de leurs habillemens, il remarque que les filles portoient des couronnes en danſant, & les garçons des épées.

Les filles en danſant, ſe couronnent de fleurs;
Les garçons du plaiſir, l'ame moins occupée,
D'un riche ceinturon font briller leur épée.

Il n'oublie pas ceux qui menoient la danſe, & qui marquoient aux autres l'air & les pas, ſur leſquels ils devoient ſe régler.

Tandis qu'à cette fête on court de toutes parts,
Contenter à loiſir ſes curieux regards,
Les acteurs enchantés d'une telle affluence,
Redoublent leur ardeur, & raniment la danſe;
Deux maîtres en cet art, du geſte & de la voix,
Mettent la troupe en branle, & preſcrivent les loix.

Mais, laiſſons le bouclier d'Achille pour décrire cet exercice militaire qu'on nommoit la danſe Pyrrhique.

Les jeunes ſoldats, n'ayant que des armes & des boucliers de buis, faiſoient en danſant pluſieurs tours, & divers mouvemens qui repréſentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient auſſi par leurs geſtes tous les devoirs des ſoldats dans la guerre, comment il falloit attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une fleche; voilà l'objet de la danſe Pyrrhique. Cependant, pluſieurs joueurs animoient ces ſoldats par le ſon de leurs flûtes, & réjouiſſoient le peuple qui étoit préſent à ce ſpectacle. Celui qui préſidoit à ces jeux, étoit une perſonne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit compoſée de deux partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme on le voit par cette ancienne épigramme:

In ſpatio Veneris ſimulantur prælia Martis
Cùm ſeſe adverſùm ſexus uterque venit.
Fœmineam manibus nam confert Pyrrhica claſſem,

Et velut in mortem militis, arma movet ;

Quæ tamen haud ullo Chalybis ſunt tecta rigore,

Sed ſolùm reddunt buxea tela ſonum.

Souvent auſſi les enfans Nobles ſe divertiſſoient à ces jeux, que l'on appelloit *Caſtrenſes*, parce qu'ils ſe faiſoient ordinairement dans le camp, pour l'exercice & le divertiſſement des ſoldats ; c'étoient là les jeux Pyrrhiques.

Les Lacédémoniens furent ceux d'entre les Grecs qui s'adonnerent le plus à cette danſe ; & au rapport d'Athénée, ils y exerçoient leur jeuneſſe dès l'âge de cinq ans.

Xénophon rapporte qu'on donna une fête à un Ambaſſadeur des Paphlagoniens, dans laquelle on le régala de toutes ſortes de danſes guerrieres ; enſuite, un muſicien, pour lui plaire davantage, fit entrer une baladine, qui, étant armée d'un léger bouclier, danſa la Pyrrhique avec tant de perfection, que les Paphlagoniens demanderent ſi les femmes Grecques alloient à la guerre ; on lui répondit que oui, & qu'elles avoient chaſſé le Roi de Perſe de ſon camp.

Le même Hiſtorien, dans la deſcription du feſtin que Seuthès, prince de Thrace, fit aux Grecs, parle encore d'une autre eſpece de Pyrrhique. « Après le repas, » dit-il, entrerent des Céraſontins qui ſonnerent la charge » avec des flûtes, & des trompettes de cuir de bœuf crud, » ſur leſquelles ils imitoient la » cadence de la lyre ; & Seuthès lui-même ſe levant, ſe » mit à danſer avec autant de » vîteſſe & de légereté, que » s'il eût tâché d'éviter un » dard. »

Comme cette ancienne Pyrrhique étoit une danſe pénible, elle reçut dans la ſuite divers adouciſſemens. Il paroît que du tems d'Athénée, la Pyrrhique étoit une danſe conſacrée à Bacchus, où l'on repréſentoit les victoires de ce dieu ſur les Indiens, & où les danſeurs, au lieu d'armes offenſives, ne portoient que des thyrſes, des roſeaux & des flambeaux. C'eſt ſans doute cette ſeconde eſpece de Pyrrhique dont le même Auteur veut parler, lorſqu'il en fait une des trois ſortes de danſes qui appartiennent à la poëſie lyrique. La Pyrrhique, décrite par Apulée dans le dixieme livre de ſes Miléſiades, porte auſſi le caractere d'une danſe tout-à-fait pacifique.

Néron aimoit beaucoup la Pyrrhique ; l'Hiſtoire rapporte qu'au ſortir d'un ſpectacle, qu'il venoit de donner au peuple, il honora du droit de Bourgeoiſie Romaine tous les Éphebes étrangers, qui y avoient danſé cette danſe.

PYRRHOLOCHUS, *Pyrrholochus*, Πυρρόλοχος, (*a*) Argien,

(*a*) Xenoph. pag. 436.

fut un des députés que les Grecs envoyerent un jour au Roi de Perſe.

PYRRHON, *Pyrrho*, Πύρρων, (*a*) célebre philoſophe Grec, naquit à Élis, ville du Péloponneſe, de parens obſcurs. Diogene Laërce lui donne pour pere un certain Pliſtarque. Pyrrhon fut un mauvais peintre, avant que d'être philoſophe. Il eut pour premier maître Bryſſon ou Dryſſon, fils de Stilpon. Il entendit enſuite Anaxarque, & s'attacha à ce philoſophe. Ils ſuivirent enſemble Alexandre aux Indes, & conférerent avec les Brachmanes & les Gymnoſophiſtes; circonſtance qui nous inſtruit du tems auquel a vécu Pyrrhon.

Il ne retint de la doctrine de ſes maîtres que les principes qui favoriſoient ſon penchant naturel au doute. Ses ſentimens, en effet, ſe terminoient à l'incompréhenſibilité de toutes choſes. Il trouvoit par-tout, & des raiſons d'affirmer, & des raiſons de nier; & c'eſt pour cela qu'il retenoit ſon conſentement, après avoir bien examiné le pour & le contre, ſans conclure autre choſe ſinon qu'il ne voyoit encore rien de clair & de certain, *non liquet*, & que la matiere dont il étoit queſtion avoit beſoin d'être encore approfondie. Il paroiſſoit donc toute ſa vie chercher la vérité, mais il ſe ménageoit toujours des reſſources pour ne pas tomber d'accord qu'elle ſe fût montrée à lui; c'eſt-à-dire, qu'en effet il ne vouloit pas la trouver, & qu'il cachoit cette affreuſe diſpoſition ſous le ſpécieux dehors de la recherche & de l'examen.

Quoiqu'il ne ſoit pas l'inventeur de cette méthode de philoſopher, elle ne laiſſe pas de porter ſon nom. L'art de diſputer ſur toutes choſes, ſans prendre jamais d'autre parti que de ſuſpendre ſon jugement, s'appelle Pyrrhoniſme; & ceux qui l'exercent Pyrrhoniens. Les diſciples de Pyrrhon s'appelloient auſſi Sceptiques, d'un mot grec qui ſignifie conſidérer, examiner, parce que c'étoit là où ſe terminoit tout leur travail.

L'indifférence de Pyrrhon eſt étonnante; &, ſi tout ce que Diogene Laërce en rapporte eſt vrai, elle alloit juſqu'à la folie. Cet Hiſtorien dit qu'il ne préféroit rien à rien, qu'un chariot & un précipice ne l'obligeoient point à faire un pas en arriere ou à côté, & que ſes amis qui le ſuivoient, lui ſauverent fort ſouvent la vie. Cependant, un jour, il prit la fuite pour ſe garantir d'un chien qui le pourſuivoit; & comme on le railloit ſur cette crainte contraire à ſes principes, & indigne d'un Philoſophe: *Il eſt dif-*

(*a*) Diog. Laërt. pag. 669. *& ſeq.* Cicer. de Finib. Bon. & Mal. L. II. c. 35. L. III. c. 11. L. IV. c. 43. L. V. c. 23. Suid. T. II. p. 669. Lucian. T. II. pag. 297. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 474. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 13. *& ſuiv.*

ſtile, répondit-il, *de dépouiller entierement l'homme.*

Anaxarque ſon maître, étant tombé dans un foſſé, il paſſa outre ſans daigner lui tendre la main. Loin qu'Anaxarque lui en ſçût mauvais gré, il blâma ceux qui reprochoient à Pyrrhon une dureté ſi inhumaine, & loua ſon diſciple de cet eſprit indifférent, & qui n'aimoit rien. Que deviendroient la ſociété & le commerce de la vie avec de tels Philoſophes?

Pyrrhon ſoutenoit qu'il n'importe pas plus de vivre que de mourir, ou de mourir que de vivre. *Pourquoi donc ne mourez-vous pas?* lui demanda-t-on. *C'eſt à cauſe de cela même*, répondit-il, *parce que la vie & la mort ſont également indifférentes.*

Il enſeignoit ce dogme abominable, & qui ouvre la porte à tous les crimes; ſçavoir, *Que l'honneur & l'infamie des actions, leur juſtice & leur injuſtice, dépendoient uniquement des loix humaines & de la coutume;* en un mot, *qu'il n'y avoit rien en ſoi-même d'honnête & de honteux, de juſte & d'injuſte.*

Sa patrie le conſidéra extrêmement, lui conféra la dignité de Pontife, & en ſa faveur, accorda une exemption de tributs à tous les Philoſophes. Conduite bien ſinguliere à l'égard d'un homme que l'on combloit d'honneurs, pendant qu'il ne lui étoit dû qu'un profond mépris. On croit qu'il vécut environ quatre-vingt-dix ans.

PYRRHON, *Pyrrhon*, Πύρρων, (*a*) autre philoſophe Phliaſien, fils de Timarchus, & diſciple de Timon.

PYRRHONIENS, *Pyrrhonii*, Πυρρώνειοι, nom que l'on a donné aux ſectateurs de Pyrrhon. *Voyez* Pyrrhon.

PYRRHONISME, *Pyrrhoniſmus*. *Voyez* Pyrrhon.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύρρος, (*b*) fils d'Achille & de Deidamie, eſt toujours nommé Néoptoleme dans Homere. Mais, l'Auteur des Cypriaques dit que Lycomede le nomma Pyrrhus, & que Phœnix lui donna le nom de Néoptoleme, parce qu'Achille ſon pere étoit extrêmement jeune, lorſqu'il alla à la guerre. Néoptoleme vient de νέος, *novus*, nouveau, & de πτολεμαῖος, pour πολέμαιος, ou πολέμειος, *ad bellum pertinens*, ce qui a rapport à la guerre; c'eſt-à-dire, que Néoptoleme veut dire un jeune guerrier.

Pyrrhus fut élevé à la Cour du roi Lycomede ſon ayeul maternel, juſqu'au tems que les Grecs perſuadés qu'on ne pouvoit prendre Troie ſans lui, le firent venir au ſiege de cette ville, après la mort d'Achille ſon pere. Il s'y diſtingua par pluſieurs ex-

(*a*) Suid. T. II. p. 669, 670.
(*b*) Pauſ. pag. 7, 19. *& ſeq.* Juſt. L. XVII. c. 3. Virg. Æncid. L. II. v. 469. *& ſeq.* L. III. v. 319. *& ſeq.* L. XI. v. 264. Strab. pag. 421. Velleï. Patercul. L. I. c. 1. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 448. Tom. VII. p. 262, 283, 287, 347. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 264. *& ſuiv.* T. XII. p. 341. *& ſuiv.*

ploits, qui dégénérerent ſouvent en cruauté. « Devant la porte » du palais, dit Virgile, Pyrrhus qui commandoit l'attaque, faiſoit briller ſa lance, » & ſe diſtinguoit par l'éclat de » ſon armure d'airain.... Suivi » du grand Périphas, d'Automédon, l'écuyer d'Achille, & » de toute la jeuneſſe de Scyros, Pyrrhus preſſe l'attaque » du veſtibule, & lance des » feux juſques ſur les toits. Il » prend lui-même une hache à » deux tranchans; il briſe la » porte, qui étoit d'un bois dur, » garni d'airain; il en ébranle » les gonds, & y fait une large » ouverture.... Pyrrhus dans » les combats, auſſi ardent que » ſon pere, donna le dernier » aſſaut. Ni les barricades, ni » ceux qui les défendoient, ne » peuvent plus réſiſter. Les coups » redoublés du bélier renverſent » la porte; tous les retranchemens ſont un vain obſtacle; la » force s'ouvre un paſſage; on » entre impétueuſement, on pénetre, on maſſacre tout ce » qui ſe préſente, & bientôt » tout le palais eſt inondé de » ſoldats. Je vis, ajoute Virgile, » Pyrrhus & les deux Atrides » entrer dans le palais, & s'y » baigner dans le ſang des malheureux vaincus. Je vis Hécube plongée dans le déſeſpoir, au milieu de toutes ſes » filles déſolées, & le ſang de » Priam éteindre le feu qu'il » avoit conſacré. » Polite, un des fils de ce prince, tomba auſſi ſous les coups de Pyrrhus. Ce redoutable guerrier précipita le jeune Aſtyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour; & comme Polyxene avoit été la cauſe de la mort de ſon pere, il la fit immoler ſur ſon tombeau.

Andromaque, veuve d'Hector, lui échut en partage, après la priſe de Troie; & il en fit ſa femme, ſelon quelques-uns, ou ſa maîtreſſe, ſelon d'autres. Quoi qu'il en ſoit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui, ſuivant quelques-uns, s'établit à Phthie dans la Theſſalie; &, ſelon d'autres, dans l'Épire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit été enſevelie une partie des Princes Grecs, à leur retour du ſiege de Troie; & ce fut par les conſeils du devin Hélénus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Ménélaüs, laquelle il épouſa; quoiqu'il eût encore une autre femme nommée Lanaſſe, outre Andromaque. Mais, Hermione, jalouſe de cette derniere, réſolut de s'en défaire; & n'y ayant pu réuſſir, elle communiqua ſes chagrins à Oreſte, qui avoit été amoureux d'elle, avant que Pyrrhus l'eût épouſée. Oreſte vengea Hermione en ſe vengeant lui-même, & fit aſſaſſiner Pyrrhus dans le temple de Delphes, ou par un Prêtre, ou par le peuple.

Il ſemble que Virgile ait fait deux fautes en parlant de cette mort; l'une, en faiſant tuer Pyrrhus par Oreſte, agité par les Furies, quoique tout le monde convienne qu'il en fut délivré à

ſon retour de la Tauride ; l'autre, en ce qu'il dit qu'il le tua devant l'autel d'Apollon ſon pere, quoiqu'aſſurément Achille ne reconnût point ce Dieu, ni pour ſon pere, ni parmi ſes ayeux. Mais, on peut répondre pour juſtifier Virgile, quant au premier article, que les Poëtes ne s'embarraſſent nullement de la chronologie, ni des circonſtances des tems, & qu'ils rapprochent les événemens de la vie de leurs Héros, pour les faire paroître dans le tems qui leur eſt preſcrit, tels qu'ils ont été dans toute leur vie ; ainſi, nous pouvons dire que Virgile n'eſt pas blâmable de ne s'être pas attaché trop ſcrupuleuſement aux circonſtances des tems, & qu'il ſuffit qu'Oreſte ait été long-tems agité des Furies, pour le repréſenter comme furieux dans une occaſion où il falloit être tel, pour égorger ſon rival au milieu d'un temple.

Pour le ſecond article, on peut croire que Virgile, par ces mots qu'Oreſte tua Pyrrhus, *ad patrias aras*, a voulu dire aux autels du même Dieu dans le temple duquel ſon pere avoit été tué, quoiqu'il eût pu expliquer un peu mieux ſa penſée. Un habile traducteur de l'Énéïde, M. de Ségrais, a fort bien interprété le ſens de ce Poëte latin par ces quatre vers :

Pyrrhus en fut épris ; mais, le rival époux
Saiſi de ſes frayeurs & d'un tranſport jaloux,
Le ſurprend & l'immole à ſa juſte colere,
Aux autels où Pâris ſacrifia ſon pere.

Nous ne devons pas oublier de dire que Pyrrhus ayant perdu pendant ſon abſence le Royaume de ſon pere, qui étoit la Theſſalie, ou du moins une belle partie de cette contrée, ſe retira en Épire, conquit une grande partie de ce pays, & y établit ſa domination. Ses deſcendans y regnerent après lui ; le pays même fut appellé Pyrrhide, & enſuite Épire.

Pindare dit que ce Prince ne regna pas long-tems parmi les Moloſſes, mais que ſa poſtérité s'y établit pour toujours, ce que Thétis, dans la tragédie d'Andromaque d'Euripide, lui prédit. La Moloſſie étoit une partie de l'Épire. Le Scholiaſte remarque pourtant que ce Poëte n'a parlé de la Moloſſie que par anticipation, puiſqu'elle ne prit ce nom que du fils que ce Prince eut d'Andromaque.

Quelques Anciens rapportent qu'Hélénus, fils de Priam, lui avoit dit de s'établir dans le lieu où il trouveroit des maiſons dont les fondemens ſeroient de bois, les bâtimens auſſi de bois, & les toits de plumes ; & que ce Prince ayant remarqué ſur ſa route des lances fichées en terre, ſur leſquelles étoient les habits de quelques ſoldats, il ne lui en fallut pas davantage pour ſe perſuader que c'étoit là le lieu qui lui étoit preſcrit, &

que l'Oracle étoit accompli.

Homere, plus croyable & plus ancien, a ſuivi une autre tradition, lorſque parlant du mariage de Néoptoleme, à l'occaſion de Télémaque arrivé chez Ménélaüs, il dit que ce Prince lui avoit donné ſa fille; & en diſant cela, il ſuppoſe qu'il regnoit alors à Phthie, capitale du Royaume de ſon pere & de ſon ayeul; mais, il pourroit bien avoir regné ſur les deux Royaumes, ſur l'un par ſucceſſion; ſur l'autre, par conquête.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύῤῥος, (*a*) fils d'Éacidas & de Phthia, deſcendoit du précédent, & par conſéquent d'Achille. Les Moloſſes, s'étant ſoulevés contre Éacidas, le chaſſerent de ſon Royaume, & appellerent les fils de Néoptoleme ſon oncle. S'étant enſuite rendu maîtres de tous les amis d'Éacidas, ils les firent mourir. Pyrrhus, encore à la mamelle, fut ſauvé des mains des meurtriers qui le cherchoient, par deux fideles ſerviteurs de ſon pere, nommés Androclide & Angelus, qui l'ayant enlevé aſſez à tems, prirent la fuite avec quelques domeſtiques, & quelques nourrices pour donner du lait à l'enfant.

Tout ce train rendoit leur fuite difficile & lente; auſſi furent-ils bientôt atteints. Dans cette extrêmité, ils remettent l'enfant entre les mains d'Androcléon, d'Hippias, & de Néandre, trois jeunes hommes très-fideles, très-robuſtes & très-diſpos, leur ordonnent de courir, ſans s'arrêter, pour gagner la ville de Mégare, qui étoit de la Macédoine, & cependant ils s'attachent à ceux qui les pourſuivent, & les amuſent ou les arrêtent juſqu'à la nuit. Après s'être défaits d'eux, ils courent rejoindre ceux qui emportoient le jeune Prince.

Ceux-ci, vers le coucher du ſoleil, ſe croyoient déjà au but de leurs eſpérances; mais, tout-à-coup, ils s'en trouverent bien éloignés, car ils rencontrerent devant eux une grande riviere qui baignoit les murailles de la ville, & qui étoit ſi rapide, qu'elle en étoit horrible à voir. Ils voulurent la ſonder pour chercher un gué, mais ils la trouverent impraticable; car, outre qu'elle étoit naturellement roide & profonde, elle étoit alors extrêmement enflée par les torrens dont les pluies avoient groſſi ſon cours, outre que l'obſcurité de la nuit rendoit encore toutes choſes plus effroyables. Ils déſeſpéroient donc abſolument de pouvoir jamais, ſans autre ſecours, paſſer l'enfant & ſes nourrices, lorſque de l'autre côté de

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 383. *& ſeq.* Pauſ. pag. 12, 17. *& ſeq.* Juſt. L. XVI. c. 2, 3. L. XVII. c. 2, 3. L. XVIII. c. 1, 2. L. XXIII. c. 2, 3. L. XXV. c. 3. *& ſeq.* L. XXXVIII. c. 4. Tit. Liv. L. VII. c. 29. L. XXIX. c. 18. Diod. Sicul. pag. 690. Vellei. Paterc. L. I. c. 14. Lucian. Tom. II. pag. 552, 553. Corn. Nep. in Reg. c. 2. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. pag. 157. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. II. pag. 389. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 28. *& ſuiv.*

la riviere ils entendirent le bruit de quelques gens du pays qui paſſoient ; ils ſe mirent à les prier de leur aider à ce paſſage, & leur montrant le jeune Prince autant que la nuit le pouvoit permettre, ils crioient & les conjuroient de les ſecourir. Mais, ces gens-là ne les entendoient point, à cauſe du bruit cauſé par la rapidité du fleuve. Ils s'arrêterent donc là tous, les uns criant, & les autres prêtant l'oreille ſans pouvoir entendre.

Enfin, quelqu'un de la troupe de Pyrrhus s'aviſa de prendre une écorce de chêne, ſur laquelle, avec l'ardillon d'une agraffe, il écrivit la fortune du Prince, & le preſſant beſoin qu'il avoit d'être ſecouru. Enſuite, roulant cette écorce autour d'une pierre qui ſervoit comme de leſt à ſon jet, il la lança à l'autre rive du fleuve. D'autres diſent que l'ayant lardée au bout d'un javelot, il la darda de cette maniere. Ceux, qui étoient de l'autre côté, ayant lu cette écorce, & voyant qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, ſe mirent à couper des arbres qu'ils lierent enſemble, & dont ils firent des radeaux, ſur leſquels ils paſſerent la riviere. Il arriva par hazard que celui qui paſſa le premier, avoit nom Achille, il ſe chargea du Prince & le paſſa, ſes compagnons paſſerent les autres comme ils ſe rencontrerent.

Ce jeune Prince & ceux de ſa ſuite, ayant ainſi paſſé la riviere, & étant échappés par ce moyen à la pourſuite de leurs ennemis, continuerent leur route, traverſerent la Macédoine, & arriverent en Illyrie à la cour du Roi Glaucias. Ils trouverent ce Prince aſſis auprès de ſa femme dans ſon palais, ils approchent, & ſe proſternant, ils mettent l'enfant à terre au milieu de la ſalle, & implorent ſa protection. Le Roi, qui craignoit Caſſandre, mortel ennemi d'Éacidas, demeure tout rêveur, & garde le ſilence fort longtems, penſant au parti qu'il avoit à prendre. Dans ce moment, Pyrrhus ſe traînant de lui-même, & avec ſes petites mains prenant le bord de la robe de Glaucias, ſe leva ſur ſes pieds, & embraſſa ſes genoux. Cette action fit d'abord rire le Prince, & enfin elle le toucha de pitié ; car, il crut voir un ſuppliant qui ſe réfugioit chez lui ; & qui le conjuroit avec larmes. D'autres diſent qu'il ne ſe traîna pas vers Glaucias, mais vers l'autel des Dieux domeſtiques, qui étoit dans la ſalle, & que ſe levant il étendit ſes petits bras le long de l'autel pour l'embraſſer ; & que parlà cette aventure parut à Glaucias une affaire de religion qui intéreſſoit les Dieux. C'eſt pourquoi, prenant le petit Pyrrhus, il le remit entre les mains de la Reine, & lui ordonna de l'élever avec ſes propres enfans. Peu de tems après, ſes ennemis le redemanderent ; & Caſſandre, pour le ravoir, offrit au Roi deux cens talens ; mais, le Roi

refuſa de le rendre; & dès que cet enfant eut atteint la douzieme année de ſon âge, il le ramena lui-même en Épire avec une puiſſante armée, & le rétablit dans ſes États.

A l'âge de dix-ſept ans, ſe croyant aſſez affermi ſur le trône, Pyrrhus quitta ſa ville capitale, & alla faire un voyage en Illyrie pour ſe trouver aux noces d'un des fils de Glaucias, avec leſquels il avoit été élevé. Les Moloſſes, profitant de ſon abſence, ſe révolterent encore, chaſſerent tous ſes amis, pillerent ſes biens, & ſe donnerent à Néoptoleme. Pyrrhus, ayant ainſi perdu ſon Royaume, & ſe voyant dénué de tout ſecours, ſe retira auprès de ſon beau-frere Démétrius, qui avoit épouſé ſa ſœur Deidamie. A la bataille qui fut donnée dans les plaines d'Ipſus, & où, dit Plutarque, tous les Rois de la terre combattirent, Pyrrhus, quoiqu'encore fort jeune, accompagna toujours Démétrius, renverſa tout ce qui ſe trouva devant lui, & ſe diſtingua parmi les plus braves. Démétrius ayant été défait, il ne l'abandonna point; il lui conſerva les villes Grecques qui lui avoient été confiées; & après le traité de paix qu'il fit avec Ptolémée, il alla pour lui en ôtage en Égypte.

Pendant qu'il fut à la cour de ce Prince, & dans les chaſſes, & dans tous les exercices, il donna des preuves de ſa force, de ſon adreſſe & de ſa patience dans tous les travaux. Voyant que de toutes les femmes de Ptolémée, Bérénice étoit celle qui avoit le plus de pouvoir, & qui ſurpaſſoit toutes les autres en eſprit & en ſageſſe, il s'attacha à elle particulierement; car autant qu'il ſçavoit mépriſer ceux qui étoient au-deſſous de lui, autant ſçavoit-il faire ſa cour à ceux qui étoient au-deſſus, & s'inſinuer auprès de ceux qui pouvoient lui être utiles; & comme il étoit ſage & modéré dans ſes mœurs & dans toute ſa conduite, il fut préféré à beaucoup de jeunes Princes, qui recherchoient en mariage la Princeſſe Antigone, que Bérénice avoit eue de ſon premier mari Philippe, avant que d'être mariée à Ptolémée.

Après ſes noces, il brilla encore davantage, & fut encore plus eſtimé; & par le ſecours de ſa femme Antigone, qui avoit beaucoup de vertu, il obtint des troupes & de l'argent pour aller ſe rétablir dans ſon Royaume d'Epire. Il y fut reçu avec joie, à cauſe de la haine qu'on avoit pour Néoptoleme, qui gouvernoit avec beaucoup de violence & de dureté. Mais, Pyrrhus, craignant que ce Prince n'allât ſolliciter le ſecours de quelques autres Rois, aima mieux traiter avec lui & l'aſſocier à ſon Royaume. Quelque tems après, il ſe trouva des gens qui les aigrirent l'un contre l'autre, & qui ſemerent entre eux des jalouſies & des ſoupçons. Néoptoleme forma

une conſpiration contre Pyrrhus, qui, en ayant été informé, prévint les ſuites du complot, en ſe défaiſant de celui qui en étoit l'auteur.

Le ſouvenir, que Pyrrhus conſervoit des obligations qu'il avoit à Bérénice & à Ptolémée, fit qu'il donna le nom de Ptolémée au premier fils qu'il eut de ſa femme Antigone, & qu'il appella Bérénice la ville qu'il fit bâtir dans la Cherſonneſe d'Épire. Depuis ce tems-là, ne concevant que de grands & vaſtes deſſeins, & dévorant déjà par ſes eſpérances tout ce qui étoit autour de lui, il ſe trouva d'abord engagé dans une guerre contre les Macédoniens, dont voici le prétexte. Antipater, l'aîné des enfans de Caſſandre, avoit tué ſa mere Theſſalonique, & chaſſé ſon frere Alexandre. Celui-ci envoya vers Démétrius le prier de le ſecourir, & implora auſſi le ſecours de Pyrrhus. Démétrius remettant de jour à autre à cauſe des affaires qu'il avoit ſur les bras, Pyrrhus fut plus diligent; il ſe rendit auprès de lui, & lui demanda pour prix de ſon aſſiſtance, la ville de Nymphéa, toute la côte maritime de la Macédoine & de tous les pays conquis, qui n'étoient pas de l'ancien Royaume de Macédoine. Il demanda encore l'Ambracie, l'Acarnanie & l'Amphilochie. Le jeune Alexandre lui ayant abandonné toutes ces places, il les retint pour lui en y mettant de bonnes garniſons, & conquit les autres pour ce jeune Prince, en chaſſant ſon frere Antipater.

Le roi Lyſimachus avoit bonne envie de marcher au ſecours d'Antipater; mais, les embarras d'affaires où il ſe trouvoit engagé ne lui en donnant pas le loiſir, comme il ſçavoit que Pyrrhus conſervoit cherement le ſouvenir des obligations qu'il avoit à Ptolémée, & qu'il ne pouvoit ni ne vouloit lui rien refuſer, il lui écrivit de fauſſes lettres ſous le nom de Ptolémée, qui le preſſoit de retirer ſes troupes, & de recevoir pour prix de cette complaiſance trois cens talens d'Antipater. Pyrrhus n'eut pas plutôt ouvert les lettres, qu'il reconnut la fourberie de Lyſimachus; car, la ſuſcription de la lettre n'étoit pas celle dont Ptolémée avoit accoutumé de ſe ſervir, quand il lui écrivoit. Irrité de cette fraude, dans le moment il vomit mille injures contre le Roi Lyſimachus, & bientôt après il ne laiſſa pas d'écouter des propoſitions d'accommodement. On en vint juſques-là que les trois Princes s'aboucherent pour jurer ſur les ſacrifices les articles de la paix dont ils étoient convenus. Quand on eut avancé les trois victimes, qui étoient un bouc, un taureau & un bélier, il arriva que le bélier tomba mort de lui-même, avant qu'on l'approchât de l'autel. Tous les aſſiſtans ne firent que rire de cette aventure; mais, le devin Théodote empêcha Pyrrhus de jurer, en lui déclarant que par ce ſigne le

Dieu prédiſoit la mort à l'un des trois Princes. Ainſi, Pyrrhus ſe déſiſta de cette paix. Les deux autres ne laiſſerent pas de paſſer outre.

Les affaires d'Alexandre étant donc pacifiées & aſſez bien rétablies, cela n'empêcha pas Démétrius de ſe rendre auprès de lui. Il parut bien d'abord qu'il venoit ſans être prié, & il fit grande peur à ſon hôte. A peine eurent-ils été quelques jours enſemble, que leurs ſoupçons augmentant, & ſe défiant l'un de l'autre, ils ſe tendirent réciproquement des embûches; mais Démétrius, profitant d'un moment favorable, prévint Alexandre, le tua, & ſe fit proclamer Roi de Macédoine.

Il avoit déjà depuis long-tems quelques ſujets de plaintes contre Pyrrhus; car, il ſe ſouvenoit des courſes qu'il avoit faites dans la Theſſalie. D'ailleurs la maladie naturelle des Princes & des Rois, le déſir de s'étendre & de s'agrandir, rendoit leur voiſinage ſuſpect & redoutable à l'un & à l'autre. Cette défiance augmenta encore infiniment après la mort de Deidamie. Enfin, ayant occupé chacun une partie de la Macédoine, comme ils eurent le même royaume à diſputer, ils tirerent de-là de nouveaux prétextes de faire éclater leur haine.

Démétrius mena ſon armée contre les Étoliens, les ayant ſoumis, il laiſſa Pantauchus dans le pays avec des troupes pour les contenir; & avec le reſte de ſes forces, il marcha contre Pyrrhus. Pyrrhus, averti de ſa marche, ſe mit auſſitôt en campagne pour aller à ſa rencontre; mais, s'étant égarés dans le chemin, ils ſe manquerent. Démétrius ſe jetta ſur l'Épire, d'où il emmena un grand butin, & Pyrrhus tombant ſur Pantauchus en Étolie, lui livra bataille; le combat fut très-rude & très-opiniâtre entre l'infanterie, & ſur-tout entre les deux chefs, qui, en cette occaſion, ſe ſervirent de leurs épées avec autant d'adreſſe que de force. Pyrrhus reçut une bleſſure, & bleſſa ſon ennemi en deux endroits près du cou, & à la cuiſſe, lui fit tourner le dos, & le renverſa par terre, mais il ne put l'achever; car, les amis de Pantauchus le lui arracherent & l'enleverent. Les Épirotes, fiers de cette victoire de leur Roi, & pleins d'admiration pour ſon courage, firent de ſi grands efforts, qu'ils rompirent & taillerent en pieces la phalange Macédonienne, & que ſe mettant à pourſuivre les fuyards, ils en tuerent un grand nombre, & firent environ cinq mille priſonniers.

Cette défaite n'inſpira pas tant de colere & de haine aux Macédoniens contre Pyrrhus, qu'elle augmenta la bonne opinion qu'on avoit de lui, & l'admiration dont on étoit déjà pénétré pour ſa valeur, & qu'elle fournit de nouveaux ſujets de parler & de s'entretenir de ſon courage & de ſon adreſſe avec tous ceux

qui le virent dans l'action, & qui éprouverent dans le combat la force de ſes armes. Ils crurent voir le regard, la vîteſſe & les mouvemens d'Alexandre le Grand, & appercevoir en lui une imitation & une ombre de cette force, de cette violence & de cette impétuoſité avec leſquelles il chargeoit les ennemis, & renverſoit tout ce qui oſoit lui faire tête. Les autres Rois n'imitoient Alexandre le Grand que par la pourpre de leurs habits, par le nombre de leurs gardes, par leurs penchemens de cou, & par une maniere de parler fiere & hautaine; Pyrrhus étoit le ſeul qui le repréſentât par ſes exploits d'armes, & par ſes grands coups de main.

Quelque tems après, ſur les nouvelles qu'il reçut, que Démétrius étoit dangereuſement malade, il ſe jetta tout d'un coup ſur la Macédoine pour y faire une courſe, & pour en emporter du butin; & il fut bien près de ſe rendre maître de tout le Royaume, & de s'emparer même ſans combat du palais du Roi. Car, il pouſſa juſqu'à Edeſſe, qui étoit la capitale, ſans trouver perſonne qui s'oppoſât à lui; & au contraire pluſieurs naturels du pays venoient ſe rendre dans ſon camp, & groſſir ſes troupes.

Ce preſſant danger réveilla Démétrius, & le força de ſe lever malgré ſa grande foibleſſe; & ſes amis & ſes capitaines ayant ramaſſé une armée en très-peu de tems, marcherent contre Pyrrhus avec autant d'ardeur que de diligence. Mais, Pyrrhus, qui étoit venu pour piller, & non pour combattre, ne les attendit point & ſe retira. Il perdit une grande partie de ſes gens dans ſa retraite, les Macédoniens ayant toujours été à ſes trouſſes, & l'ayant continuellement chargé ſur le chemin.

Démétrius, pour avoir chaſſé de ſon pays cet ennemi avec tant de facilité, ne l'en mépriſa pas, & ne l'en négligea pas davantage. Mais, comme il avoit de grands deſſeins dans la tête, & qu'il ſongeoit à ſe remettre en poſſeſſion du Royaume de ſon pere avec une armée de cent mille hommes & une flotte de cinq cens vaiſſeaux, il ne jugea pas à propos ni de s'arrêter & de faire la guerre à Pyrrhus, ni de laiſſer après ſon départ à la Macédoine, un ennemi ſi voiſin & ſi dangereux. Il fit donc la paix avec lui, pour marcher avec plus de ſûreté contre les autres Rois.

Les grands préparatifs de Démétrius, & le traité qu'il venoit de conclure ayant fait découvrir ſon véritable deſſein, les autres Rois fort alarmés, envoyerent des courriers à Pyrrhus avec des lettres, par leſquelles ils lui témoignoient leur étonnement, de ce qu'au lieu de profiter de l'occaſion qui lui étoit ſi favorable, il la livroit à Démétrius, & qu'il attendoit la commodité de ſon ennemi pour aller lui faire la guerre. Ils lui reprochoient que pouvant facilement le chaſſer de la Macédoine, pendant qu'il faiſoit de ſi grandes entrepriſes, &

qu'il ſe jettoit dans de ſi grands embarras, il remettoit juſqu'à ce qu'il n'eût plus d'affaires, & qu'il ſe fût agrandi & fortifié, pour aller le combattre, & défendre contre lui dans le pays des Moloſſes, les temples des Dieux & les tombeaux de ſes peres.

Ces Rois ne ſe contenterent pas de lui écrire ces lettres, ils ſe mirent en même tems en campagne pour inquiéter, par leurs divers mouvemens, Démétrius, qui différoit de jour à autre, & qui travailloit à ramaſſer tout ce qui étoit néceſſaire pour ſon expédition. Car, Ptolémée, s'étant embarqué avec une groſſe armée de mer, vînt en Grece où il fit révolter pluſieurs villes. Lyſimachus, traverſant la Thrace, tomba ſur la haute Macédoine, qu'il ravagea; & Pyrrhus, ayant auſſi pris les armes, marcha contre la ville de Béroé, s'attendant bien, comme cela arriva, que Démétrius iroit à la rencontre de Lyſimachus, & laiſſeroit la baſſe Macédoine ſans défenſe.

La nuit avant ſon départ, il lui ſembla en ſonge qu'Alexandre le Grand l'appelloit; qu'étant allé à lui, il le trouva couché dans ſon lit, qu'il le reçut très-favorablement, & avec des propos très-gracieux, & lui promit qu'il le ſecourroit de très-bon cœur; & que lui Pyrrhus s'étant enhardi, lui avoit demandé: *Mais, Seigneur, comment pourrez-vous me ſecourir, malade comme vous êtes?* Et qu'Alexandre lui avoit répondu: *Je te ſecourrai de mon ſeul nom*; qu'en même tems Alexandre étoit monté ſur un cheval de Niſée, & avoit marché devant lui comme pour lui montrer le chemin. Cette viſion ne laiſſa pas de l'encourager & de le fortifier. Uſant donc de diligence, & traverſant la Theſſalie, il arriva devant Béroé, s'en empara, & y ayant logé la plus grande partie de ſon armée, il ſoumettoit toutes les autres villes par ſes Lieutenans.

Démétrius, ayant reçu ces nouvelles, & s'appercevant qu'il y avoit quelque eſprit de révolte dans le camp des Macédoniens, craignit que s'il les menoit plus avant, ces troupes ſe trouvant en préſence d'un Roi Macédonien, & qui avoit une grande réputation, ne ſe tournaſſent de ſon côté. C'eſt pourquoi, renonçant au deſſein de marcher contre Lyſimachus, il tourna contre Pyrrhus, qui étoit étranger & haï des Macédoniens, & alla placer ſon camp près de Béroé. Ce voiſinage fit que beaucoup de gens ſortis de la place alloient dans ſon armée, où ils combloient d'éloges Pyrrhus, diſant qu'il étoit invincible dans les combats, le plus magnanime & le plus généreux de tous les hommes, & celui qui traitoit avec le plus d'humanité & de douceur ceux qui tomboient en ſon pouvoir. Outre les habitans du pays, il y en avoit encore d'autres que Pyrrhus envoyoit ſous main, & qui faiſant ſemblant d'être Macédoniens, diſoient

ſoient que c'étoit-là le tems favorable pour ſe délivrer de la cruauté de Démétrius, & pour embraſſer le parti de Pyrrhus, Prince très-populaire, & qui aimoit particulierement les ſoldats.

Ces diſcours ébranlerent & exciterent la plus grande partie de l'armée de Démétrius; de ſorte que la plupart promenoient les yeux ſur le camp ennemi pour voir s'ils ne découvriroient point Pyrrhus, afin de s'aller rendre à lui. Par hazard, dans ce moment il avoit ôté ſon caſque, & avoit la tête nue; mais, ayant bientôt fait réflexion que cela l'empêchoit d'être reconnu, il remit ſon caſque, & dans le moment on le reconnut au panache éclatant qui l'ombrageoit, & aux cornes de bouc qui le terminoient. Auſſitôt il y eut des Macédoniens qui coururent à lui par troupes, & qui lui demanderent le mot comme à leur Général, & d'autres ſe couronnerent de branches de chêne, parce qu'ils voyoient que ſes ſoldats en étoient couronnés. Il y en eut même qui eurent l'inſolence de dire à Démétrius en face, que le meilleur parti qu'il avoit à prendre, étoit de ſe retirer, & de céder tout à Pyrrhus. Démétrius, voyant que le mouvement de l'armée étoit d'accord avec tous ces diſcours, plein de frayeur, ſe coula doucement, & prit la fuite, enveloppé d'un méchant manteau, & la tête couverte d'un bonnet à la Macédonienne. Un moment après, Pyrrhus arrive dans ſon camp, s'en rend le maître ſans coup férir, & ſe fait proclamer Roi de Macédoine.

Cependant, ſurvient le roi Lyſimachus, qui prétend d'abord qu'il n'a pas moins contribué que Pyrrhus à la fuite de Démétrius; que par conſéquent il doit avoir ſa part du royaume de Macédoine. Pyrrhus, qui ne s'aſſuroit pas encore de la fidélité des Macédoniens, & qui la tenoit pour ſuſpecte, donna les mains aux prétentions de Lyſimachus; ainſi, ils partagerent entre eux les villes & les provinces. Cet accord leur parut avantageux à l'un & à l'autre dans la conjoncture où ils ſe trouvoient; car, il étouffa la guerre qui alloit s'élever entre eux. Mais, bientôt après, ils s'apperçurent que ce partage, bien loin d'être la fin de leur haine, fut au contraire le commencement de leurs plaintes réciproques & de leurs diviſions. Car, dit Plutarque, comment ceux dont les mers, les montagnes, les déſerts inhabitables ne ſçauroient terminer l'avarice & l'ambition, & dont les bornes qui ſéparent l'Europe & l'Aſie ne ſçauroient borner la cupidité, étant voiſins & limitrophes, pourroient-ils ſe tenir en repos & s'empêcher de commettre des injuſtices pour envahir un bien qui eſt ſi près d'eux & ſi fort à leur bienſéance? Cela n'eſt pas poſſible; il faut qu'ils ſoient toujours en guerre, ayant toujours en eux ces malheureuſes ſemences d'envie & d'uſur-

pation. La guerre & la paix, ces noms ſi reſpectables, ſont pour eux deux ſortes de monnoies qui ont cours, dont ils ſe ſervent toujours pour leurs intérêts, & jamais pour la juſtice. Encore ſont-ils plus louables, quand ils font une guerre ouverte, que quand ils déguiſent ſous les ſaints noms de juſtice, d'amitié & de paix, ce qui n'eſt qu'une treve & qu'une ſurſéance de leurs injuſtices.

Pyrrhus eſt une grande preuve de cette vérité. Car, s'élevant encore contre Démétrius, qui avoit un peu rétabli ſes affaires, & s'oppoſant à ſa puiſſance, qui revenoit de ſon affoibliſſement comme d'une grande maladie, il marcha au ſecours des Grecs, & alla en perſonne à Athenes. Là étant monté à la citadelle, il fit un ſacrifice à la Déeſſe; & étant redeſcendu dans la ville le jour même, il témoigna aux Athéniens, qu'il étoit très-ſatisfait de l'affection qu'ils lui avoient marquée, & de la confiance qu'ils avoient en lui, mais que s'ils étoient ſages, ils ne permettroient plus à aucun Roi d'entrer dans leur ville; & qu'ils fermeroient leurs portes à tous ceux qui ſe préſenteroient.

Depuis ce tems-là, il fit encore la paix avec Démétrius; & bientôt après, Démétrius étant paſſé en Aſie, Pyrrhus, à l'inſtigation de Lyſimachus, lui débaucha la Theſſalie, & attaqua les garniſons Grecques qu'il avoit dans ces places, trouvant les Macédoniens plus ſouples & plus ſoumis quand il les menoit à la guerre, que quand il les tenoit en repos, & n'étant pas lui même d'un naturel fort tranquille, & qui pût long-tems ſupporter la paix.

Enfin, Démétrius ayant été défait en Syrie, Lyſimachus, qui ſe vit libre de toute crainte de ce côté-là, & dans un grand repos d'ailleurs, marcha d'abord contre Pyrrhus, qui étoit alors dans la ville d'Édeſſe. En arrivant aux environs, il trouva les convois qu'on menoit au Roi, s'en rendit maître, & affama preſque le Prince dans ſa place avec ſon armée. D'un autre côté, par ſes lettres & par ſes diſcours, il corrompit les principaux des Macédoniens; car, il les accabloit de reproches, & leur faiſoit honte de ce qu'ils s'étoient choiſi pour maître un étranger, dont les ancêtres avoient toujours été ſoumis aux Macédoniens, & qu'ils tenoient éloignés de la Macédoine les amis d'Alexandre. Ces reproches entraînerent la plupart des Macédoniens. Pyrrhus, qui craignit les ſuites, ſe retira avec ſes Épirotes & les troupes de ſes alliés, & perdit la Macédoine de la même maniere qu'il l'avoit gagnée.

Le retour de ce Prince en Épire le mettoit en état de mener une vie tranquille au milieu de ſes ſujets, & de goûter les douceurs de la paix en gouvernant juſtement ſes peuples. Mais, un caractere vif & impétueux tel que le ſien, & une ambition toujours avide & inquiete, ne

pouvoient ſouffrir le repos, & il falloit qu'il fût toujours en mouvement, & qu'il y mît les autres. C'étoit une véritable maladie & une fievre violente, qui ne le quittoit point, & qui avoit des accès & des redoublemens très-fréquens. Il ne pouvoit ſe ſupporter lui-même, ni vivre avec ſoi. Il ſe fuyoit ſans ceſſe, en ſe répandant toujours au dehors, & allant chercher de contrée en contrée un bonheur qu'il ne rencontroit nulle part. Ce fut donc avec joie qu'il ſaiſit la premiere occaſion qui ſe préſenta de ſe jetter dans de nouvelles affaires.

Les habitans de Tarente, qui étoient en guerre avec les Romains, ne trouvant point dans leur pays de Généraux aſſez habiles pour les oppoſer à des ennemis ſi redoutables, tournerent les yeux vers l'Épire, & y envoyerent des Ambaſſadeurs, de la part non-ſeulement des Tarentins, mais de tous les Grecs d'Italie, avec de magnifiques préſens pour Pyrrhus. Ils avoient ordre de lui dire qu'ils n'avoient beſoin que d'un Capitaine ſage, expérimenté, & de réputation, qu'ils ne manquoient pas de bonnes troupes, & qu'en raſſemblant ſeulement les forces des Lucaniens, des Meſſapiens, des Samnites & des Tarentins, ils mettroient ſur pied une armée de vingt mille chevaux, & de trois cens mille hommes de pied. On juge aiſément comment Pyrrhus reçut une propoſition ſi flatteuſe pour lui, & ſi conforme à ſon caractere. Les Épirotes, à ſon exemple, conçurent un vif déſir & une violente paſſion de marcher à cette guerre.

Si le poëte Ennius en doit être cru, Pyrrhus, avant que de s'engager dans la guerre contre les Romains, conſulta l'Oracle de Delphes pour ſçavoir quel en ſeroit le ſuccès. Il fut trompé par l'ambiguité de ſa réponſe, qui ſignifioit également que Pyrrhus pouvoit vaincre les Romains, & les Romains Pyrrhus.

Aio te, Æacidâ, Romanos vincere poſſe.

Cicéron prouve aſſez bien que cette réponſe eſt ſuppoſée; & il ajoute que de ſon tems l'Oracle de Delphes étoit tombé dans un ſouverain mépris.

Il y avoit alors à la Cour de Pyrrhus un Theſſalien, nommé Cinéas. C'étoit l'homme de confiance de Pyrrhus, ſon conſeil, ſon principal miniſtre, & qui, ſur le bonheur & la tranquillité où il pouvoit vivre dans ſes États, avoit eu avec lui cette fameuſe converſation, connue de tout le monde. Nous l'avons rapportée ſous l'article de Cinéas. Pyrrhus l'envoya d'abord aux Tarentins avec trois mille hommes de pied; & bientôt après, quantité de vaiſſeaux plats, de galeres, & toutes ſortes de bâtimens de tranſport étant arrivés de Tarente, il y embarqua vingt éléphans, trois mille chevaux, vingt mille hom-

mes d'infanterie pesamment armée, deux mille archers & cinq cens frondeurs.

Tout étant prêt, il fit voile. Dès qu'il eut gagné la pleine mer, il s'éleva un vent du nord si impétueux, qu'il l'emporta. D'abord, le vaisseau où il étoit fut obligé de céder à sa violence. Enfin, ses Pilotes & ses mariniers firent de si grands efforts, qu'il résista, & aborda à la côte d'Italie, mais avec des peines infinies & un très-grand danger. Le reste de sa flotte ne put tenir sa route. Un vent de terre s'étant levé, alors la galere de Pyrrhus, battue par la proue, fut en très-grand danger de s'entr'ouvrir par les grandes secousses qu'elle souffroit. Dans cette extrêmité, Pyrrhus ne balança point. Il se jetta à la mer. Ses amis & ses gardes s'y jetterent après lui, faisant à l'envi tous leurs efforts pour le secourir & le sauver. La nuit qui étoit fort noire, & les vagues qui étoient poussées impétueusement contre la côte, & repoussées avec un grand mugissement, rendoient les secours très-difficiles. Enfin, après avoir lutté une partie de la nuit contre les vents & les vagues, le lendemain le vent étant considérablement baissé, le Prince fut jetté sur le rivage, le corps entierement foible & abattu, mais le courage toujours grand, toujours invincible, qui seul l'empêchoit de succomber.

En même tems, les Messapiens, sur la côte desquels le flot l'avoit jetté, accoururent pour lui donner tous les secours qui étoient en leur pouvoir. Ils allerent aussi au-devant de quelques-uns de ses vaisseaux qui étoient échappés, & dans lesquels il se trouva peu de cavalerie, & seulement deux mille hommes de pied, & deux éléphans. Pyrrhus les ayant rassemblés, marcha avec eux à Tarente.

Dès que Cinéas fut averti de son arrivée, il sortit au-devant de lui avec ses troupes. Pyrrhus, arrivé dans Tarente, fut étrangement surpris d'en trouver les habitans uniquement occupés de leurs plaisirs, auxquels ils étoient accoutumés de se livrer sans ménagement & sans interruption. Ils comptoient que pendant qu'il combattroit pour eux, ils demeureroient tranquillement dans leurs maisons, ne s'occupant qu'à prendre le bain, & à user des parfums les plus exquis, à faire bonne chere, & à se divertir. Pyrrhus ne voulut rien faire d'abord par la force & malgré les Tarentins, jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles que ses vaisseaux étoient sauvés, & que la plus grande partie de son armée l'eût rejoint. Alors, il parla & agit en maître. Il commença par fermer tous les lieux d'exercices, & tous les jardins publics où ils avoient accoutumé de s'entretenir de nouvelles, & de régler toutes les affaires de la guerre en se promenant & en causant. Il leur ôta leurs festins, leurs spectacles & leurs assemblées de nouvellistes. Il leur fit prendre les armes, & dans les montres

& les revues il ſe rendit ſévere & inexorable pour tous ceux qui y manquoient ; de ſorte qu'il y en eut pluſieurs, qui n'étant point accoutumés à une diſcipline ſi exacte, quitterent la ville, appellant une ſervitude inſupportable de ne pouvoir plus vivre à leur gré dans les délices & les voluptés.

Toute la ville retentiſſoit de plaintes ameres contre Pyrrhus. Dans les cercles & dans les repas, on ne parloit que de la dureté tyrannique de ce Prince. De jeunes Tarentins, dans la chaleur & la liberté du vin, s'étant dit confidemment tout ce qu'ils penſoient de Pyrrhus, & le lendemain ſe voyant trahis, & obligés de rendre compte à Pyrrhus même de leur entretien, qu'ils ne pouvoient nier ni excuſer, ſe ſauverent par une plaiſanterie qui leur vint fort à propos dans l'eſprit. Car, l'un d'eux prenant la parole : *Vraiment, Seigneur*, dit-il, *ſi notre bouteille ne nous eût manqué, nous euſſions bien fait pis. Nous vous aurions tué.*

Cependant, Pyrrhus apprit que le conſul P. Valérius Lévinus s'avançoit contre lui avec une armée puiſſante, & qu'il étoit déjà dans la Lucanie, où il brûloit & ſaccageoit tout. Quoiqu'il n'eût pas encore reçu les ſecours de ſes alliés, comme il trouvoit très-honteux de ſouffrir que les ennemis s'approchaſſent davantage, & vinſſent faire le dégât juſques ſous ſes yeux, il ſe mit en campagne avec le peu de troupes qu'il avoit. Mais, il envoya devant un Héraut aux Romains, pour leur demander ſi, avant que de commencer la guerre, ils ne voudroient pas conſentir à terminer à l'amiable les différends qu'ils avoient avec les Grecs d'Italie, en le prenant pour juge & pour arbitre. Le conſul P. Valérius Lévinus répondit au Héraut, que les Romains ne prénoient point Pyrrhus pour arbitre, & ne le craignoient point pour ennemi.

Après cette réponſe, Pyrrhus s'avança, alla camper dans la plaine qui étoit entre les villes de Pandoſie & d'Héraclée ; & ſur l'avis que les Romains étoient bien près de lui, & qu'ils étoient campés de l'autre côté de la riviere de Siris, il monta à cheval, & s'approcha de la rive pour reconnoître leur ſituation. Quand il vit la contenance de leurs troupes, leurs gardes avancées, le bel ordre qui regnoit par-tout, & la bonne aſſiette de leur camp, il en fut ſurpris ; & s'adreſſant à un de ſes amis qui ſe trouva près de lui : *Mégaclès*, lui dit-il, *cette ordonnance des Barbares n'eſt nullement barbare ; nous verrons ſi le reſte y répondra.* Et déjà inquiet du ſuccès de l'avenir, il réſolut d'attendre l'arrivée de ſes alliés, ſe contentant d'avancer un corps de troupes ſur la riviere pour l'oppoſer aux Romains, s'ils ſongeoient à tenter le paſſage. Mais, il étoit déjà trop tard. L'infanterie Romaine paſſa à gué & la cavalerie partout où elle pouvoit ; de ſorte

que le corps avancé de Pyrrhus, ne ſe trouvant pas aſſez fort, & craignant d'être enveloppé, fut contraint de regagner avec précipitation le gros de l'armée. Pyrrhus, qui venoit d'arriver avec le reſte de ſes troupes, n'étoit plus à tems de diſputer le paſſage.

Quand il vit, en-deçà de la riviere, briller quantité de boucliers romains, & leur cavalerie marcher contre lui en belle ordonnance, alors il ſerra ſes rangs, & commença l'attaque, ſe faiſant d'abord remarquer à la beauté & à l'éclat de ſes armes qui étoient très-riches, & donnant à connoître par ſes actions que la réputation qu'il avoit acquiſe n'étoit pas au-deſſus de ſon mérite. Il ſe livroit au combat ſans s'épargner, & renverſoit tout ce qui ſe trouvoit devant lui; mais, il ne perdoit pas de vue les fonctions de Général; & au milieu des plus grands dangers, il conſervoit tout ſon ſang froid, donnoit ſes ordres comme s'il eût été fort loin du péril, & couroit çà & là pour rétablir les affaires, & pour ſoutenir ceux qui étoient les plus preſſés.

Dans le fort de la mêlée, un cavalier Italien, la pique à la main, s'attachant à Pyrrhus ſeul, le ſuivoit par-tout plein d'ardeur, & régloit tous ſes mouvemens ſur les ſiens. Ayant trouvé un moment favorable, il lui porta un grand coup, qui ne bleſſa que ſon cheval. En même tems, Léonatus de Macédoine perça de ſa pique le cheval du cavalier. Les deux chevaux étant tombés, Pyrrhus fut d'abord environné d'une foule de ſes amis qui l'enleverent, & tuerent le cavalier Italien, qui combattit avec beaucoup de courage. Cette aventure apprit à Pyrrhus à ſe précautionner plus qu'il ne faiſoit, & à prendre plus garde à lui; devoir eſſentiel dans un Général, du ſort de qui dépend celui de toute une armée. Voyant ſa cavalerie qui plioit, il envoya ordre à ſon infanterie d'avancer, la mit promptement en bataille, & après avoir donné ſon manteau & ſes armes à Mégaclès, & s'être déguiſé ſous les ſiennes, il chargea impétueuſement les Romains. Ceux-ci le reçurent avec beaucoup de courage. Le combat fut très-opiniâtre, & la victoire long-tems douteuſe. On dit que les uns & les autres plierent ſept fois, & revinrent ſept fois à la charge.

Le changement d'armes de Pyrrhus fut fait fort à propos pour lui ſauver la vie; mais, il penſa lui être funeſte, & lui arracher la victoire des mains. Les ennemis ſe jetterent en foule ſur Mégaclès qu'ils prenoient pour le Roi. Un cavalier qui le bleſſa, & qui le jetta par terre, après lui avoir arraché ſon armet & ſon manteau, pouſſa à toute bride vers le conſul P. Valérius Lévinus, & lui montra cet armet & ce manteau, en lui criant qu'il avoit tué Pyrrhus. Ces dépouilles, étant portées dans tous les rangs comme en triomphe, remplirent toute l'ar-

mée des Romains d'une joie inexprimable. Tout y retentit des cris de victoire ; & dans l'armée des Grecs ce fut une conſternation générale & un découragement univerſel.

Pyrrhus, qui s'apperçut du terrible effet de cette mépriſe, parcourut diligemment toutes les lignes la tête nue, tendant la main à tous ſes ſoldats, & ſe faiſant connoître à ſa voix & à ſon geſte. Le combat étant rétabli, ce furent enfin les éléphans qui décidérent principalement du gain de la bataille. Car, Pyrrhus, voyant que les Romains étoient rompus par ces animaux, & que leurs chevaux, avant même que de les approcher, en étoient effrayés, & emportoient leurs maîtres, mena promptement contre eux ſa cavalerie Theſſalienne pendant qu'ils étoient en déſordre, & les mit en fuite, après en avoir fait un grand carnage.

On convient que Pyrrhus auroit pu les tailler entierement en pieces, s'il les avoit pourſuivis plus vivement. Mais, ſa coutume n'étoit pas de pouſſer les ennemis vaincus à toute outrance, de peur que dans un autre combat le déſeſpoir ne leur tînt lieu de courage, & ne les empêchât de fuir ou de ſe rendre. D'ailleurs, la nuit qui ſurvint arrêta la pourſuite, & mit en ſûreté les fuyards.

Denys d'Halicarnaſſe écrit qu'il y eut dans cette bataille près de quinze mille Romains de tués, & treize mille du côté de Pyrrhus. D'autres Hiſtoriens diminuent la perte de part & d'autre.

Pyrrhus, ſans perdre de tems, s'empara du camp des Romains qu'il trouva abandonné, retira pluſieurs villes de leur alliance, ravagea tout le pays, & s'approcha de Rome juſqu'à trois cens ſtades, c'eſt-à-dire, juſqu'à quinze lieues. Les Lucaniens & les Samnites l'ayant joint après le combat, il leur fit de vifs reproches ſur leur retardement. Mais, on voyoit bien à ſon air que dans le fond il étoit ravi d'avoir défait avec ſes ſeules troupes & celles des Tarentins, ſans le ſecours des alliés, cette armée des Romains ſi nombreuſe & ſi aguerrie.

La nouvelle de cette défaite affligea Rome, mais n'abattit point ſon courage. Quelques-uns, dans le Sénat, en rejettoient la cauſe ſur le Conſul. C. Fabricius dit qu'il ne comptoit pas que les Romains euſſent été vaincus par les Épirotes, mais Lévinus par Pyrrhus. Ainſi, bien loin de rappeller ce Général, ils ne ſongerent qu'à ſe préparer à une ſeconde action. Cette grandeur d'ame, pleine de fermeté & d'audace, ſurprit & étonna Pyrrhus. C'eſt pourquoi, il jugea à propos de leur envoyer le premier une Ambaſſade pour les ſonder, & voir s'ils ne voudroient pas entendre à quelque voie d'accommodement. Cependant, il retourna à Tarente. Cinéas, étant donc envoyé à Rome, s'aboucha avec les premiers de la ville, & leur envoya à tous &

à leurs femmes, des préſens de la part du Roi. Il n'y en eut pas un ſeul qui les reçût ; ils répondirent tous, & leurs femmes mêmes, que quand Rome auroit fait publiquement un traité avec le Roi, il auroit pour lors tout ſujet d'être content d'eux.

Quand Cinéas eut été introduit dans le Sénat, il expoſa les propoſitions de ſon maître, qui offroit de rendre ſans rançon aux Romains leurs priſonniers, qui promettoit de leur aider à conquérir toute l'Italie, & qui ne demandoit autre choſe que leur amitié, & une entiere ſûreté pour les Tarentins. Pluſieurs, dans le Sénat, paroiſſoient incliner à faire la paix ; & cette penſée n'étoit point ſans fondement, ni ſans raiſon. Ils venoient d'être vaincus dans une grande bataille ; ils étoient à la veille d'en livrer une plus grande encore ; on avoit lieu de tout craindre, les forces de Pyrrhus étant conſidérablement augmentées par la jonction de pluſieurs peuples d'Italie ſes confédérés.

Le courage des Romains eut beſoin d'être ranimé dans cette circonſtance par le célebre Appius Claudius, ſénateur illuſtre, que ſon grand âge & la perte de la vue avoient obligé de ſe renfermer dans ſa famille, & de ſe retirer des affaires. Sur le bruit ſourd qui couroit dans la ville, que le Sénat étoit diſpoſé à accepter les offres de Pyrrhus, il ſe fit porter dans l'aſſemblée, où l'on garda un profond ſilence, dès qu'on le vit paroître. Là, ce vénérable vieillard, à qui le zele pour l'honneur de ſa patrie ſembloit avoir rendu toute ſon ancienne vigueur, montra, par des raiſons également fortes & ſenſibles, qu'on alloit détruire, par un honteux traité, toute la gloire que Rome juſques-là s'étoit acquiſe. De telles repréſentations ranimerent la générosité Romaine, & diſſiperent toutes les craintes du Sénat. D'un commun accord & d'une voix unanime, on fit cette réponſe à Cinéas : « Que Pyrrhus commençât » par ſortir d'Italie ; qu'alors, » s'il vouloit, il envoyât demander la paix ; mais que tant » qu'il ſeroit en armes dans leur » pays, les Romains lui feroient » la guerre de toutes leurs forces, quand même il auroit » battu dix mille Lévinus. »

Lorſque Cinéas fut de retour à Tarente, il fit au Roi un fidele rapport de tout ce qu'il avoit appris dans les converſations qu'il avoit eues avec les principaux de Rome, & lui dit entre autres choſes que le Sénat lui avoit paru une aſſemblée de pluſieurs Rois. Et ſur la quantité d'habitans dont il avoit vu leurs villes & leurs campagnes peuplées, il lui dit qu'il craignoit beaucoup que Pyrrhus ne combatît contre une hydre.

Le retour de Cinéas à Tarente fut ſuivi de près de l'arrivée des Ambaſſadeurs que les Romains envoyoient à Pyrrhus, du nombre deſquels étoit C. Fabricius, dont Cinéas dit au Roi que les Romains faiſoient un fort grand

cas, comme d'un homme très-vertueux & très-habile dans la guerre, mais qui étoit extrêmement pauvre. Pyrrhus les reçut avec une très grande diſtinction, & leur fit toutes ſortes d'honneurs. Les Ambaſſadeurs, dans l'audience qu'il leur donna, dirent tout ce qui pouvoit convenir dans les circonſtances préſentes. Comme la victoire que Pyrrhus venoit de remporter pouvoit lui enfler le courage, ils lui repréſenterent l'inconſtance de la fortune, ſes caprices, ſes revers qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir. Après ces remontrances, ils lui laiſſoient le choix ou de recevoir la rançon des priſonniers de guerre dont il étoit le maître, ou de les échanger contre ceux de ſes ſoldats qui étoient en la puiſſance du peuple Romain.

Pyrrhus, ayant tenu conſeil avec ſes amis, répondit ainſi aux Ambaſſadeurs de la ville de Rome. « Vous avez mauvaiſe grâce, Romains, pendant que » vous me refuſez la paix, de » me demander les priſonniers » que j'ai faits ſur vous, pour » vous en ſervir enſuite contre » moi-même. Si vous n'avez en » vue que vos véritables intérêts & les miens, il ne faut » pas chercher tant de détours. » terminez par un traité d'alliance la guerre que vous me » faites à moi & à mes alliés, » & je vous remets ſans rançon » tous vos priſonniers de guerre, tant vos citoyens que vos » alliés. Sans cette condition, » ne comptez pas que Pyrrhus » puiſſe jamais ſe réſoudre à » vous relâcher un ſi grand nombre de ſoldats. »

Après avoir répondu de la ſorte aux trois Ambaſſadeurs, il prit C. Fabricius en particulier, pour s'entretenir avec lui à loiſir & librement. Le réſultat de pluſieurs converſations qu'ils eurent enſemble, fut que Pyrrhus, admirant la grandeur d'ame de l'Ambaſſadeur Romain, & charmé de ſa prudence, de ſa ſageſſe & de ſon déſintéreſſement, dont il avoit donné les marques les plus éclatantes, le conjura de s'attacher à lui pour vivre à ſa Cour, où il auroit la premiere place parmi tous ſes amis & ſes Capitaines. *Je ne vous le conſeillerois pas*, repartit C. Fabricius, en lui parlant à l'oreille & en ſouriant, *& vous entendez peu vos intérêts. Car, ceux qui vous honorent & qui vous admirent préſentement, s'ils m'avoient une fois connu, m'aimeroient mieux pour leur Roi que vous-même.* Le Prince, loin de ſe fâcher de cette réponſe, l'en conſidéra encore plus, & ne confia qu'à lui les priſonniers; afin que, ſi le Sénat ne vouloit pas lui accorder la paix, ils lui fuſſent renvoyés après qu'ils auroient embraſſé leurs parens & leurs amis, & célébré la fête des Saturnales. Ils lui furent renvoyés en effet après la fête, le Sénat ayant ordonné peine de mort contre quiconque demeureroit, & ne ſe rendroit pas auprès de Pyrrhus.

Quelque tems après, C. Fa-

bricius, ayant pris le commandement de l'armée, quelqu'un vint lui apporter dans ſon camp une lettre du Médecin de Pyrrhus, qui lui offroit d'empoiſonner le Roi ſon maître, ſi les Romains lui promettoient une récompenſe proportionnée au grand ſervice qu'il leur rendroit, en terminant une ſi rude guerre ſans aucun danger pour eux. Après en avoir conféré avec ſon Collegue, C. Fabricius écrivit promptement à Pyrrhus, pour l'avertir de ſe précautionner contre cette noire perfidie. Pyrrhus, ayant reçu la lettre du Général Romain, s'écria plein d'admiration : *Je reconnois C. Fabricius. Il ſeroit plus facile de détourner le ſoleil de ſa route ordinaire, que de détourner ce Romain du ſentier de la juſtice & de la probité.* Quand il eut bien avéré le fait énoncé dans la lettre, il fit punir du dernier ſupplice ſon Médecin ; & pour témoigner à C. Fabricius & aux Romains ſa reconnoiſſance, il renvoya au Conſul tous les priſonniers ſans rançon, & lui députa encore Cinéas, pour tâcher de convenir de la paix avec lui. Les Romains, qui ne vouloient point accepter ni une grace de leur ennemi, ni une récompenſe pour n'avoir pas commis contre lui la plus abominable des injuſtices, ne refuſerent pas les priſonniers, mais ils lui renvoyerent un pareil nombre de Tarentins & de Samnites ; & pour ce qui regardoit le traité d'amitié & de paix, ils ne permirent pas même à Cinéas d'en parler, que Pyrrhus n'eût regagné l'Epire ſur les mêmes vaiſſeaux qui l'avoient apporté. Mais, comme ſes affaires demandoient un ſecond combat, il aſſembla ſon armée, ſe mit en marche, & attaqua les Romains près de la ville d'Aſculum.

Le combat fut rude & opiniâtre, & la victoire douteuſe juſqu'à la fin. Pyrrhus, d'abord ayant été pouſſé dans des lieux impraticables à la cavalerie, & contre une riviere très-difficile, & dont les bords étoient marécageux, fut fort maltraité, & perdit beaucoup de monde. Mais, s'étant enfin tiré de ce terrein déſavantageux, & ayant gagné la plaine, où il pouvoit faire uſage de ſes éléphans, il marcha contre les Romains avec beaucoup d'impétuoſité & de roideur, ſes rangs bien ordonnés & bien ſerrés. Comme il trouva une vive réſiſtance, le carnage fut grand, & il fut lui-même bleſſé dans la mêlée. Ses éléphans, qu'il lâcha à propos, rompirent en pluſieurs endroits l'infanterie Romaine, ſans pouvoir néanmoins la mettre en déroute. Les deux armées, acharnées l'une contre l'autre, firent des efforts extraordinaires de courage, & ne ceſſerent de combattre que lorſque la nuit les ſépara. Les Romains ſe retirerent les premiers, & gagnerent leur camp qui étoit fort proche. La perte fut à-peu-près égale, & monta en tout des deux côtés à quinze mille hommes. L'avantage néan-

moins parut reſter du côté de Pyrrhus, qui étoit demeuré le dernier ſur le champ de bataille. Quelqu'un le félicitant ſur ſa victoire, il répondit : *Si nous en remportons encore une pareille, nous ſommes ruinés.* En effet, ayant perdu dans cette bataille ſes meilleures troupes & ſes plus braves Officiers, il ſentoit bien qu'il ne pouvoit pas remettre ſur pied une nouvelle armée comme les Romains, qui tiroient de leurs défaites mêmes de nouvelles forces & une nouvelle ardeur pour continuer la guerre.

Pendant qu'il s'occupoit de ces triſtes penſées, ne voyant preſque pour lui aucune reſſource, ni aucune voie honorable de ſe tirer d'une entrepriſe à laquelle il s'étoit trop légerement engagé, un rayon d'eſpérance & de bonne fortune ranima ſon courage. D'un côté, il arrive des députés de Sicile, qui viennent lui remettre entre les mains Syracuſe, Agrigente, & la ville des Léontins, & le prier de venir chaſſer les Carthaginois de leur iſle, & la délivrer des Tyrans. Dans le même tems, il arrive de Grece des courriers, qui viennent lui donner avis que Ptolémée Céraunus avoit été tué dans une bataille qu'il avoit donnée contre les Gaulois en Macédoine, & que ce royaume ſembloit lui tendre les mains, & lui offrir ſon trône.

Pyrrhus ſe trouva dans une nouvelle ſorte d'embarras. Un moment auparavant, toute reſſource lui manquoit; ici il en avoit trop, & ne ſçavoit quel parti prendre. Après avoir longtems délibéré, & peſé les raiſons qui ſe préſentoient de part & d'autre, il ſe détermina pour la Sicile, qui lui ouvroit un paſſage dans l'Afrique, & lui montroit une plus ample moiſſon de gloire. Sans perdre de tems, il envoya devant lui Cinéas pour traiter avec les villes, & les aſſurer de ſa prompte arrivée; puis, ayant laiſſé dans Tarente une groſſe garniſon, malgré les habitans, qui voyoient avec peine que Pyrrhus les abandonnoit, & les retenoit néanmoins en ſervitude, il ſe mit en mer.

Quand il fut arrivé en Sicile, il ſe rendit maître d'abord de Syracuſe, qui lui fut livrée par Softrate qui gouvernoit alors cette ville, & par Thénon qui commandoit dans la citadelle. Il reçut d'eux l'argent du tréſor public, & environ deux cens vaiſſeaux, ce qui lui facilita la conquête de toute la Sicile. Les manieres honnêtes & prévenantes qu'il employa dans les commencemens, lui gagnerent tous les cœurs. Avec trente mille hommes de pied, deux mille cinq cens chevaux, & une flotte de deux cens voiles, il alloit chaſſant les Carthaginois devant lui, & ruinant par-tout leur domination. Il leur enleva la ville d'Éryx, qui étoit la plus forte place qu'ils euſſent dans l'iſle, & la mieux pourvue de gens de défenſe. Il vainquit dans un grand combat les habitans de Meſſine, appellés Mamertins, qui par leurs courſes &

leurs irruptions infeſtoient toute la Sicile, & il raſa toutes leurs fortereſſes.

Des progrès ſi rapides effrayerent les Carthaginois, à qui il ne reſtoit plus dans toute la Sicile que la ſeule ville de Lilybée. Ils lui envoyerent offrir de l'argent & des vaiſſeaux, s'il vouloit leur accorder la paix & ſon amitié. Mais, comme il aſpiroit à de plus grandes choſes, il leur répondit qu'ils n'avoient d'autre moyen d'obtenir ce qu'ils demandoient qu'en abandonnant la Sicile, & qu'en mettant la mer de Libye pour bornes entre les Grecs & eux. Il ne rouloit dans ſa tête que de grands projets pour lui & pour les ſiens. Il deſtinoit à ſon fils Hélénus la Sicile, comme un royaume ſur lequel il avoit droit par ſa naiſſance, car il l'avoit eu de la fille d'Agathocle; & il deſtinoit à ſon autre fils Alexandre le royaume d'Italie, dont il comptoit la conquête ſûre.

Enflé par ſes proſpérités continuelles, & par les forces qu'il avoit en main, il ne penſoit qu'à pourſuivre les grandes eſpérances qui l'avoient attiré en Sicile. La premiere & la principale étoit la conquête de l'Afrique. Il avoit aſſez de vaiſſeaux pour ce grand deſſein, mais il manquoit de matelots; & pour en ramaſſer, il força les villes avec beaucoup de rigueur de lui en fournir, & les châtia très-ſévérement, quand elles n'obéiſſoient pas à ſes ordres. Ainſi, il changea bientôt ſa puiſſance en une domination & une inſolence tyrannique. Il s'attira d'abord la haine de la famille & des amis d'Agathocle; il les dépouilla de tous les biens qu'ils avoient reçus de ce Prince, & en enrichit ſes créatures. Au mépris des coutumes du pays, il donnoit les premieres dignités & le gouvernement des villes à ſes ſatellites & à ſes centurions, qu'il continuoit dans la Magiſtrature autant qu'il le jugeoit à propos, ſans obſerver le terme marqué par les loix. A l'égard des procès, des différends, des conteſtations & de toutes les autres affaires de cette ſorte, ou il s'en rendoit lui-même l'arbitre ſouverain, ou il les abandonnoit au jugement & à la diſcrétion de ſes Courtiſans, qui n'avoient d'autres vues que de s'enrichir par un gain ſordide, & de vivre dans le luxe & la débauche.

Une conduite ſi dure & ſi différente de celle qui lui avoit d'abord ſi bien réuſſi, aliéna les eſprits, & mit tout le monde contre lui. S'appercevant qu'il étoit univerſellement haï, & que les eſprits irrités par ſon mauvais gouvernement ne cherchoient qu'à ſecouer le joug, il mit dans la plupart des villes des garniſons à ſa dévotion, ſous prétexte que les Carthaginois ſe diſpoſoient à lui faire la guerre. Il ſe ſaiſit des plus illuſtres citoyens de chaque ville, & feignant qu'ils lui avoient dreſſé des embûches, & qu'ils tramoient quelque trahiſon, il les

fit tous mourir. De ce nombre fut Thénon, commandant de la citadelle. Les ſervices importans qu'il avoit rendus au Roi des Épirotes, ne le mirent point à couvert de ſa cruelle politique. On convenoit qu'il avoit plus contribué que perſonne à lui ouvrir le paſſage, & à réduire l'iſle ſous ſa domination. Pyrrhus voulut auſſi faire prendre Soſtrate; mais, celui-ci preſſentant les embûches qu'on lui dreſſoit, trouva le moyen de ſortir de la ville. On hazarde de tout perdre, en perdant l'amitié des peuples, qui eſt le lien le plus ferme qui les attache aux Princes. Un traitement ſi injuſte & ſi cruel à l'égard de deux des premiers de Syracuſe, qui avoient été les principaux inſtrumens de ſes progrès dans cette iſle, acheva de le rendre odieux & inſupportable aux Siciliens. Tel étoit le caractere de Pyrrhus. Vif & impétueux dans ſes entrepriſes, il venoit aſſez aiſément à bout de gagner des Provinces & des Royaumes, mais il n'avoit pas l'art de les conſerver. La haine, que les villes conçurent pour lui, fut ſi grande, que les unes ſe liguerent avec les Carthaginois, & les autres avec les Mamertins, pour le détruire.

Dans le tems qu'il ne voyoit par-tout que révolte contre lui, que nouvelles entrepriſes, & qu'un ſoulevement général, il reçut des lettres des Samnites & des Tarentins, qui lui mandoient qu'ayant été chaſſés de toute la campagne, & réduits à ſe renfermer dans leurs villes, il ne leur étoit plus poſſible de ſoutenir la guerre, à moins qu'il ne vînt au plutôt les ſecourir. Ces lettres arriverent bien à propos, pour donner à ſon départ un prétexte honnête, & pour faire croire que ce n'étoit ni une fuite, ni un abandonnement de la Sicile, comme s'il eût déſeſpéré d'y réuſſir. On raconte que pendant qu'il faiſoit voile, il tourna la vue vers l'iſle, & dit à ceux qui étoient autour de lui: *Mes amis, quel beau lieu d'exercice nous laiſſons-là aux Carthaginois & aux Romains!* Et cela arriva bientôt après comme il l'avoit conjecturé.

En s'embarquant à Syracuſe, il fut attaqué par les Carthaginois, de ſorte qu'il fut obligé de combattre dans le port même contre ces Barbares. Dans ce combat, il perdit pluſieurs de ſes navires. Il gagna pourtant l'Italie avec ceux qui lui reſtoient; & à ſon arrivée, il trouva les Mamertins, qui y avoient paſſé avant lui au nombre d'environ dix mille. Ils n'oſerent pas lui préſenter la bataille en pleine campagne, mais ils l'attendirent dans des paſſages difficiles, & tombant ſur lui ils mirent toute ſon armée en déſordre. Il perdit là deux de ſes éléphans, & la plus grande partie de ſon arriere-garde qui fut taillée en pieces. Il y marcha de l'avant-garde pour la ſecourir & pour en ſauver les reſtes, & fit des efforts prodigieux en combattant, ſans ſe

ménager contre ces Barbares qui étoient très-aguerris & pleins de courage ; mais, ayant été bleſſé à la tête d'un coup d'épée, il fut obligé de s'éloigner un peu du lieu du combat. Cette retraite éleva encore davantage le courage des ennemis. L'un d'eux, par ſa taille avantageuſe & par l'éclat de ſes armes, s'avançant bien loin devant ſes compagnons, défia le Roi avec une voix pleine de fierté & d'audace, & lui cria qu'il ſe montrât s'il étoit encore en vie.

Pyrrhus, irrité & piqué de ce défi, retourne au combat malgré ſes gens, accompagné de ſes gardes & plein de colere, tout couvert de ſang qui couloit de ſa plaie, & le viſage affreux à voir ; il pouſſa au travers de ſes bataillons droit au Barbare ; & le prévenant, il lui décharge ſur le milieu de la tête un ſi grand coup de ſon cimeterre, que par la force du bras, aidée de l'excellente trempe du cimeterre, le tranchant deſcendit juſqu'à la ſelle & le fendit en deux ; de ſorte que dans le même moment les deux moitiés tomberent chacune de leur côté. Ce grand exploit arrêta les Barbares qui le regardoient avec étonnement & avec admiration, non comme un homme, mais comme un Dieu.

Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe nous apprennent ici une circonſtance, qui ne fait pas d'honneur à la mémoire de Pyrrhus. Il y avoit à Locres un célebre temple conſacré à Proſerpine, fort reſpecté par tous les peuples du pays & par tous les étrangers, & auquel perſonne n'avoit jamais oſé toucher, quoiqu'on ſçût qu'il y avoit de riches tréſors renfermés dans ce temple. Pyrrhus, qui ſe trouvoit dans une extrême diſette d'argent, ne fut pas ſi ſcrupuleux. Il enleva tous les tréſors de la Déeſſe, & les chargea ſur ſes vaiſſeaux. Le lendemain, s'il en faut croire l'Hiſtoire, ſa flotte fut battue d'une violente tempête, & tous les vaiſſeaux qui portoient le riche & ſacré butin, furent jettés ſur la côte des Locriens. Cet orgueilleux Prince, eſt-il dit dans Tite-Live, inſtruit par un ſi cruel déſaſtre qu'il y avoit des Dieux, fit reporter bien religieuſement tous les tréſors dans le temple. Mais, cette reſtitution forcée n'appaiſa pas la Déeſſe ; & celui qui rapporte ce fait dans une harangue, attribue à cette impiété ſacrilege tous les mauvais ſuccès qui arriverent à Pyrrhus dans la ſuite, & en particulier le funeſte genre de mort qui termina ſes entrepriſes.

Pour lors, après avoir eſſuyé cette tempête, il arriva à Tarente avec vingt mille hommes de pied & trois mille chevaux ; & prenant d'abord les meilleures troupes qu'il trouva dans la place, il s'avança à grandes journées contre les Romains qui étoient campés dans le pays des Samnites. Comme ceux-ci conſervoient un ſecret reſſentiment contre Pyrrhus, de ce qu'il les

avoit abandonnés pour courir en Sicile, il y en eut parmi eux très-peu qui ſe joigniſſent à lui. Il ne laiſſa pas de partager ſon armée en deux corps. Il envoya l'un dans la Lucanie, pour s'oppoſer au Conſul qui y étoit, & pour l'empêcher de ſecourir ſon Collegue ; & pour lui, avec le ſecond corps, il marcha contre l'autre conſul, Manius Curius, qui s'étoit retranché dans un lieu avantageux près de la ville de Bénévent, pour attendre le ſecours qui lui venoit de la Lucanie.

Pyrrhus, ſe hâtant d'attaquer ce dernier, avant que l'autre l'eût pu joindre, choiſit ce qu'il avoit de meilleur dans ſes troupes, & ſes éléphans les mieux dreſſés & les plus aguerris, & ſe mit en marche ſur la brune pour le ſurprendre dans ſon camp. Mais, le lendemain matin, les Romains le découvrirent comme il deſcendoit des montagnes. Manius Curius ſortit de ſes retranchemens avec quelques troupes, & tomba ſur les premiers qu'il rencontra. Les ayant renverſés & mis en fuite, il jetta la terreur parmi tous les autres ; il y en eut beaucoup de tués ; il y eut même quelques éléphans de pris.

Ce ſuccès donna à Manius Curius la hardieſſe de ſortir de ſon fort avec toute ſon armée, pour combattre en pleine campagne. La bataille étant donc engagée, il eut d'abord de l'avantage à l'une des aîles, & pouſſa les ennemis ; mais, à l'autre aîle, il fut renverſé par les éléphans, & pouſſé juſqu'à ſon camp. Dans cet état, il appella à ſon ſecours les troupes qu'il avoit laiſſées pour garder ſes retranchemens, qui étoient en armes & toutes fraîches. Ces troupes s'avancerent dans le moment, & à coups de piques & de dards elles forcerent les éléphans à tourner le dos & à ſe renverſer ſur leurs propres bataillons ; ce qui y cauſa une telle confuſion & un ſi grand déſordre, que les Romains remporterent enfin une victoire pleine, qui leur valut en un ſens la conquête de toutes les nations. Car, le courage qu'ils avoient montré dans cette journée, & les grandes choſes qu'ils avoient faites dans tous ces combats, ayant en tête un ennemi tel que Pyrrhus, augmenterent leur réputation, leurs forces, leurs confiances, & les firent regarder comme des hommes invincibles. Par la victoire ſur Pyrrhus, ils devinrent maîtres inconteſtables de toute l'Italie entre les deux mers. Bientôt après ſuivirent les guerres contre Carthage, dans leſquelles ayant abattu cette puiſſante rivale, ils ne virent plus rien qui pût leur réſiſter.

C'eſt ainſi que Pyrrhus ſe vit déchu de ſes magnifiques eſpérances ſur l'Italie & la Sicile, après avoir employé à toutes ces guerres ſix années pleines, & ruiné entierement ſes affaires. Il eſt vrai que dans toutes ſes diſgraces, il conſerva un courage

invincible, & qu'en expérience pour la guerre, en audace & en valeur, il paſſa toujours pour le premier des Rois & de tous les Capitaines de ſon tems. Mais, ce qu'il avoit acquis par ſes exploits, il le perdoit par ſes vaines eſpérances; car, le déſir de courir après ce qu'il n'avoit pas, l'empêchoit de conſerver & de mettre en ſûreté ce qu'il avoit. C'eſt pourquoi Antigonus le comparoit à un homme qui joue aux dés, & qui amene de grands coups, mais qui ne ſçait pas profiter de ce que le dé lui donne.

Il repaſſa en Épire avec huit mille hommes de pied & cinq cens chevaux; & comme il n'avoit point de fonds pour nourrir ſes troupes, il cherchoit la guerre pour fournir à leur entretien. Ayant donc reçu le renfort de quelques Gaulois qui ſe joignirent à lui, il ſe jetta dans la Macédoine où regnoit Antigonus fils de Démétrius. Son deſſein étoit de la piller & d'en emmener un grand butin; mais, s'étant rendu maître de pluſieurs villes ſans aucune peine, & ayant débauché à Antigonus deux mille ſoldats, il ſe livra à de plus hautes eſpérances, marcha contre Antigonus même, l'attaqua dans des défilés, & mit toute ſon armée en déſordre. Les Gaulois, qui faiſoient l'arriere-garde d'Antigonus, en aſſez grand nombre, ſoutinrent courageuſement ſes efforts. Le combat fut fort rude, mais enfin la plupart furent taillés en pieces; & ceux qui commandoient les éléphans, ayant été enveloppés, ſe rendirent & livrerent ces animaux. Après ce grand avantage, Pyrrhus donnant plus à la fortune qu'au raiſonnement, pouſſa contre la phalange Macédonienne qui étoit remplie de trouble & de frayeur, à cauſe de la défaite de ſon arriere-garde. Mais, voyant qu'elle refuſoit de combattre & d'en venir aux mains avec lui, il tendit la main à tous les capitaines & chefs des bandes, les appellant tous par leur nom, & attira à lui toute cette infanterie d'Antigonus, qui fut obligé de prendre la fuite pour tâcher de conſerver dans l'obéiſſance quelques places maritimes.

Nous remarquerons ici qu'on ne voit pas pourquoi Plutarque accuſe Pyrrhus d'avoir plus donné à la fortune qu'au raiſonnement, quand, après avoir battu l'arriere-garde d'Antigonus & pris ſes éléphans, il alla attaquer la phalange Macédonienne, que la défaite de cette arriere-garde avoit jettée dans le trouble & dans la frayeur; il ſemble au contraire qu'il ſuivit en cela les regles de la prudence comme la ſuite même le juſtifia. Apparemment Plutarque a cru que Pyrrhus, foible comme il étoit, & affoibli encore par la perte qu'il venoit de faire à ce combat, devoit ſe contenter de ce premier avantage, & ne pas s'expoſer à en perdre tout le fruit, en allant attaquer cette phalange, qui, ſi elle avoit voulu ſe défendre, l'auroit mis en grand danger. Notre hiſtoire du dernier

nier ſiecle pourroit nous fournir des exemples pour juſtifier ce jugement de Plutarque.

Au milieu de ces grands ſuccès, Pyrrhus, perſuadé que rien ne contribueroit tant à ſa réputation, que ce qu'il venoit de faire contre les Gaulois, fit choiſir les plus belles & les plus riches de leurs dépouilles, & les conſacra dans le temple de Minerve Itonienne, avec cette inſcription en vers élégiaques : » Pyrrhus, Roi des Moloſſes, » conſacre à Minerve Itonienne » ces boucliers des fiers Gaulois, après avoir défait l'armée » entiere d'Antigonus ; & ce » n'eſt pas merveille qu'il ait » remporté une ſi grande victoire ; les Eacides ſont encore » aujourd'hui ce qu'ils étoient » autrefois, les plus vaillans » hommes du monde. »

Après ce combat, il reprit toutes les villes de Macédoine, & s'étant rendu maître d'Egues, il en traita fort durement les habitans, & laiſſa en garniſon dans leur ville, une partie de ces Gaulois qu'il avoit dans ſes troupes, nation avide & inſatiable d'argent s'il en fût jamais. Ils n'eurent pas plutôt pris poſſeſſion de la ville, qu'ils commencerent à fouiller dans les tombeaux des Rois de Macédoine qui avoient là leur ſépulture, enleverent toutes les richeſſes qui y étoient enfermées ; & par une inſolence ſacrilege ils diſſiperent & jetterent au vent les cendres de ces Princes. Pyrrhus paſſa légerement cet attentat, & s'en mit fort peu en peine, ſoit que les grandes affaires qu'il avoit alors ſur les bras attiraſſent ailleurs ſon attention, ſoit que ſentant le beſoin preſſant qu'il avoit de ces barbares, il ne voulut pas les aliéner en faiſant une recherche fort exacte, qui le mettroit dans la néceſſité de punir les coupables. Cette connivence criminelle le décria fort parmi les Macédoniens.

Quoique ſes affaires ne fuſſent pas dans un état de conſiſtance & de fermeté qui dût lui mettre l'eſprit en repos, il ſe livra encore à de nouvelles eſpérances & à de nouvelles entrepriſes. Cléonyme Spartiate arriva auprès de lui, pour le ſolliciter de mener ſon armée contre Lacédémone ; Pyrrhus prêta volontiers l'oreille à cette propoſition. Il ſe mit en marche avec vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux, & vingt-quatre éléphans.

Ce grand appareil de guerre fit d'abord connoître que Pyrrhus venoit moins pour rendre Cléonyme maître de Sparte, que pour ſe rendre lui-même maître du Péloponneſe. Il eſt vrai que dans ſes diſcours il le nia fortement. Car, les Lacédémoniens lui ayant envoyé des Ambaſſadeurs à Mégalopolis, il les aſſura qu'il n'en vouloit point du tout à Sparte ; & qu'il n'étoit venu que pour mettre en liberté les villes qu'Antigonus occupoit dans le pays. Il leur témoigna même qu'il avoit deſſein d'envoyer les plus jeunes de ſes enfans à Spar-

te, s'ils vouloient bien le permettre, afin qu'ils y fuſſent élevés dans les mœurs & dans la diſcipline des Spartiates, & qu'ils euſſent ce grand avantage pardeſſus tous les autres Princes & les autres Rois, d'avoir été nourris en bonne école. Il amuſa par ces promeſſes flatteuſes tous ceux qui venoient à ſa rencontre pendant ſa marche. Bien imprudent & bien inſenſé, qui ſe fie aux paroles de ces politiques, dans l'eſprit deſquels la fourberie paſſe pour ſageſſe, & la bonne foi pour imbécillité! Pyrrhus ne fut pas plutôt entré dans les terres de Sparte, qu'il ſe mit à les ravager & à les piller. Comme les Ambaſſadeurs ſe plaignoient à lui de ce qu'il faiſoit contre eux ces actes d'hoſtilité, ſans leur avoir auparavant déclaré la guerre : *Bon*, leur répondit-il, *eh ne ſçavons-nous pas que vous autres, Lacédémoniens, vous ne déclarez jamais ce que vous avez réſolu de faire ?* Un de ceux qui étoient préſens, lui dit en ſon langage Laconique : *Si tu es un Dieu, tu ne nous feras point de mal, car nous ne t'en avons pas fait; mais, ſi tu n'es qu'un homme, nous en trouverons quelque autre qui ſera plus vaillant que toi.*

En s'entretenant ainſi, il arriva ſur le ſoir même devant Lacédémone. Cléonyme vouloit qu'il l'attaquât ſans différer un moment ; mais, Pyrrhus, à ce qu'on dit, craignant que ſes ſoldats ne pillaſſent la ville, s'ils s'en rendoient maîtres la nuit, ſe retint & dit qu'il remettoit au lendemain à donner l'aſſaut quand il ſeroit jour. Car, il étoit bien informé qu'il y avoit peu d'hommes de défenſe dans la ville ; que cette irruption ſi ſoudaine ne leur avoit pas donné le tems de ſe préparer ; & que le Roi Aréus lui-même étoit abſent, étant allé en Crete au ſecours des Gortyniens. Voilà ce qui fut la principale cauſe du ſalut de la ville, le mépris qu'on eut pour la grande foibleſſe où elle ſe trouvoit, & pour le peu de gens qu'elle avoit pour la défendre. Car, Pyrrhus, dans la confiance que perſonne ne prendroit ſeulement les armes, au lieu de l'attaquer d'abord s'amuſa à aſſeoir ſon camp devant ſes murailles, pendant que dans la place les Ilotes & les amis de Cléonyme s'empreſſoient à orner & à préparer ſa maiſon, ne doutant point que Pyrrhus n'y vînt ſouper avec lui le ſoir même. Dès que la nuit fut venue, les Lacédémoniens délibérerent d'envoyer les femmes en Crete, mais elles s'y oppoſerent.

Dans ce même conſeil, il fut arrêté qu'on tireroit une tranchée parallele au camp des ennemis pour leur diſputer l'approche de la ville, en garniſſant cette tranchée de leurs troupes. Mais, comme, dans la ſurpriſe où ils ſe trouvoient & dans l'abſence de leur Roi, ils n'avoient point aſſez de monde pour faire un front égal à celui de l'armée de Pyrrhus, & pour la combattre à découvert, ils réſolurent

de ſe fermer entierement, en ajoutant aux deux extrêmités du foſſé une autre eſpece de retranchement, formé par une chaîne de chariots enfoncés en terre juſqu'aux moyeux des roues, afin qu'ayant une aſſiette ferme, ils arrêtaſſent les éléphans, & empêchaſſent la cavalerie de la prendre en flanc.

Comme ils étoient occupés à ce travail, les femmes & les filles vinrent ſe joindre à eux; & après avoir exhorté ceux qui devoient combattre à ſe repoſer pendant la nuit, elles meſurerent la longueur de la tranchée, & en prirent pour leur tâche la troiſieme partie, qu'elles eurent achevée avant le jour. La tranchée avoit neuf pieds de largeur, ſix de profondeur, & neuf cens de longueur. Dès que le jour parut, les ennemis commençant à ſe mettre en mouvement, elles préſenterent elles-mêmes les armes à tous les jeunes gens, & quittant la tranchée qu'elles avoient faite, elles les exhorterent à la bien garder, & leur repréſenterent vivement quelle douceur ce ſeroit pour eux de vaincre aux yeux de leur patrie, ou quelle gloire de mourir entre les bras de leurs meres & de leurs femmes, après s'être montrés dignes de Sparte par leur valeur.

Cependant, Pyrrhus approcha à la tête de ſon infanterie pour attaquer de front les Spartiates, qui l'attendoient de l'autre côté de la tranchée les boucliers bien ſerrés. Cette tranchée n'étoit pas ſeulement difficile à paſſer; les ſoldats de Pyrrhus ne pouvoient même s'approcher du bord, ni s'y tenir fermes, parce que la terre, qui ne venoit que d'être remuée, s'ébouloit facilement. Son fils Ptolémée voyant cela, prit deux mille Gaulois, avec l'élite des Chaoniens, & coulant le long de la tranchée, il s'avança vers l'endroit des chariots pour s'y ouvrir un paſſage. Mais, il ne put y réuſſir, tant ils étoient ſerrés & enfoncés avant en terre. Dans cet embarras, les Gaulois s'aviſerent de relever & de dégager les roues, pour traîner les chariots dans la riviere voiſine. Le jeune Acrotate s'apperçut le premier de ce danger, traverſa promptement la ville avec trois cens ſoldats qu'il prit avec lui, & faiſant un grand circuit, il alla prendre Ptolémée par les derrieres ſans être découvert, parce qu'il marcha par des chemins creux. Il tomba bruſquement ſur les derniers, & les força de tourner tête pour combattre contre lui. Dans ce moment ſubit, ayant perdu leur rang, & étant mis en déſordre, ils s'entre-pouſſoient les uns les autres, & tomboient la plupart dans le foſſé & autour des chariots. Enfin, après un long combat qui leur coûta beaucoup de ſang, ils furent repouſſés, & obligés de prendre la fuite.

Le combat fut encore plus opiniâtre du côté de Pyrrhus, le long du foſſé défendu par l'infanterie Lacédémonienne. Les Spar-

tiates y combattirent avec beaucoup de courage. Pluſieurs s'y diſtinguerent. La nuit ſeule ſépara les combattans, & mit fin à l'attaque, qui recommença le lendemain dès la pointe du jour. Les Lacédémoniens ſe défendirent avec un nouveau courage & une nouvelle ardeur. Les femmes ne les abandonnoient point. Elles étoient toujours près d'eux, attentives à leur fournir des armes, à donner à boire & à manger à ceux qui en avoient beſoin, & à retirer les bleſſés. Les Macédoniens travailloient avec une merveilleuſe diligence à combler le foſſé par une quantité de bois & d'autres matieres qu'ils jettoient par-deſſus les armes & les morts; & les Lacédémoniens de leur côté redoubloient leurs efforts & leurs réſiſtances pour les empêcher.

Tout à coup, ils voyent Pyrrhus, qui ayant forcé l'endroit où étoient les chariots, & s'étant ouvert un paſſage, pouſſoit à toute bride contre la ville. Ceux qui étoient commandés pour défendre ce poſte, jettent de grands cris. Les femmes y répondent avec des hurlemens effroyables, & ſe mettent à courir de côté & d'autre. Pyrrhus s'avance, & renverſe tout ce qui s'oppoſe à lui. Il étoit déjà bien près de la ville, lorſque ſon cheval, percé d'un trait Crétois, & effarouché par la douleur, l'emporte bien loin dans la mêlée, & en mourant le jetta par terre. Pendant que ſes amis s'empreſſent autour de lui, les Spartiates accourent, & à coups de traits ils repouſſent les Macédoniens au-delà de la tranchée.

Auſſitôt Pyrrhus fit ceſſer de tous côtés le combat, ſe flattant que les Lacédémoniens, qui avoient perdu beaucoup de monde, & qui étoient preſque tous bleſſés, prendroient le parti de ſe rendre. En effet, la ville étoit réduite aux abois, & paroiſſoit hors d'état de ſoutenir une nouvelle attaque. Dans ce moment, où tout étoit déſeſpéré, un des Généraux d'Antigonus leur amene de Corinthe un Corps aſſez conſidérable de troupes étrangeres. A peine furent-elles entrées dans la ville, qu'on vit arriver de Crete le Roi Aréus avec deux mille hommes de pied. Ces deux renforts, arrivés aux Lacédémoniens dans le même jour, ne firent qu'animer davantage Pyrrhus, & rallumer ſon ambition. Il trouvoit qu'il lui ſeroit plus glorieux de prendre la place malgré ſes nouveaux défenſeurs, & ſous les yeux de ſon Roi. Après quelques eſſais, comme il vit qu'il n'en remportoit que des bleſſures, il renonça à ſon entrepriſe, & ſe mit à ravager le plat pays, dans la réſolution d'y paſſer l'hiver. Mais, une nouvelle lueur d'eſpérance l'entraîna bientôt ailleurs.

Il s'étoit allumé à Argos une grande ſédition entre deux des principaux citoyens, Ariſtéas & Ariſtippe. Ce dernier paroiſ-

ſoit vouloir s'appuyer de la faveur & de la protection d'Antigonus ; & Ariſtéas, pour le prévenir, ſe hâta d'appeller Pyrrhus. Celui-ci, toujours avide de nouveautés, regardant ſes victoires comme autant de degrés pour d'autres avantages plus grands, & ſes défaites comme des raiſons indiſpenſables de recommencer la guerre pour réparer ſes malheurs, ne pouvoit être fixé ni par ſes bons, ni par ſes mauvais ſuccès dans une aſſiette d'eſprit tranquille & aſſurée. Il n'eut donc pas plutôt reçu le courrier d'Ariſtéas, qu'il ſe mit en marche pour Argos. Le Roi Aréus lui dreſſa pluſieurs embûches dans le chemin, & ayant occupé les paſſages les plus difficiles, il tailla en pieces les Gaulois & les Moloſſes qui faiſoient ſon arriere-garde. Ptolémée, que Pyrrhus ſon pere avoit détaché pour ſecourir cette arriere-garde, ayant été tué dans le combat, ſes troupes ſe débanderent & prirent la fuite. La cavalerie Lacédémonienne les pourſuivit avec tant de chaleur, que ſans s'en appercevoir elle ſe trouva fort éloignée de ſon infanterie qui n'avoit pu la ſuivre. Pyrrhus, qui venoit d'apprendre la mort de ſon fils, & qui en reſſentoit une vive douleur, mena promptement contre eux ſa cavalerie de Moloſſes, & ſe jettant le premier au milieu des ennemis, il fut en un moment tout couvert de ſang par le carnage qu'il fit des Lacédémoniens. Il étoit toujours intrépide & terrible dans les batailles ; mais, dans cette occaſion, où la vengeance & la douleur ajoutoient comme une nouvelle pointe à ſon courage, il ſe ſurpaſſa lui-même, & par ſa force & ſon audace, il effaça tout ce qu'il avoit fait dans les autres combats.

Ce Prince, après avoir comme célébré par ce grand combat les funérailles de Ptolémée, & avoir ſoulagé en quelque maniere ſon affliction en aſſouviſſant ſa colere & ſa vengeance dans le ſang de ceux qui avoient tué ſon fils, continua ſa route vers Argos. En arrivant, il apprit qu'Antigonus occupoit les hauteurs qui bordoient la plaine. Il dreſſa ſon camp vers la ville de Nauplia, & le lendemain matin il envoya un héraut à Antigonus pour lui offrir de vuider leur querelle par un combat ſingulier. Antigonus ſe contenta de répondre que ſi Pyrrhus étoit las de vivre, il trouveroit bien des chemins pour courir à la mort. En même tems, il leur vint à tous deux des Ambaſſadeurs d'Argos, pour les prier de ſe retirer, & de permettre que leur ville ne fût aſſujettie à aucun d'eux, mais qu'elle demeurât amie & de l'un & de l'autre ; Antigonus reçut volontiers cette propoſition, & donna aux Argiens ſon fils en ôtage. Pyrrhus promit auſſi de ſe retirer ; mais, comme il ne donnoit aucun gage de ſa parole, il fut ſoupçonné de mauvaiſe foi. On ne ſe trompoit pas.

Cependant, il arriva à Pyrrhus & aux Argiens des ſignes

& des présages très-effrayans. Pyrrhus venoit de faire un grand sacrifice. Les têtes des bœufs qui avoient été immolés, étant coupées & séparées, on vit aussitôt ces têtes tirer la langue & lécher leur propre sang ; & dans Argos la prophétesse d'Apollon Lycien, appellée Apollonide, sortit comme forcenée, criant qu'elle voyoit la ville pleine de sang & de morts, & un aigle qui venoit fondre sur la mêlée, & qui disparoissoit dans le moment.

La nuit venue, Pyrrhus s'approcha des murailles, & ayant trouvé une porte ouverte par Aristéas, il eut le tems de faire entrer ses Gaulois, & de se saisir de la place avant que d'être apperçu. Mais, quand il voulut faire entrer ses éléphans, la porte se trouva trop basse; de sorte qu'il fallut leur ôter les tours qu'ils avoient sur le dos, & quand ils furent entrés, les leur remettre. Tout cela ne put se faire dans l'obscurité sans beaucoup d'embarras, de désordre & de bruit, & sans une perte de tems considérable, ce qui les fit découvrir. Les Argiens, voyant les ennemis dans leur ville, coururent à la forteresse, se retirerent dans les lieux les plus avantageux pour s'y défendre, & deputerent vers Antigonus pour le presser de venir à leur secours. Il y marche sans délai, & fait entrer dans la ville son fils avec ses officiers & ses meilleures troupes.

En même tems arrive aussi dans Argos le Roi Aréus avec mille Crétois, & ceux des Spartiates qui avoient pu faire plus de diligence. Toutes ces troupes s'étant jointes chargent avec furie les Gaulois, & les mettent en désordre. Pyrrhus accourt pour les soutenir. Mais, au milieu de la confusion & du tumulte qui regnoient par tout pendant l'obscurité de la nuit, il ne peut ni se faire entendre ni se faire obéir. Quand le jour parut, il fut bien surpris de voir la citadelle remplie d'ennemis. Mais, ce qui augmenta infiniment son trouble, c'est qu'étant arrivé sur la place, parmi les ouvrages excellens dont elle étoit embellie, il vit un loup & un taureau de bronze qui alloient se charger & combattre. A cette vue, il rappella dans son esprit un ancien oracle qu'il avoit reçu, & qui lui prédisoit que sa destinée étoit de mourir, lorsqu'il verroit un loup combattre contre un taureau. Pour lors, perdant toute espérance, il ne songe plus qu'à se retirer. Mais, comme il craignoit les portes de la ville qui étoient trop étroites, il manda à son fils Hélénus, qu'il avoit laissé au dehors avec la meilleure partie de son armée, de démolir un pan de la muraille, pour laisser une sortie libre à ses troupes. Celui, à qui Pyrrhus avoit donné ces ordres fort à la hâte, l'ayant mal entendu, en porta un tout contraire. Hélénus, dans le moment même, prenant avec lui sa meilleure infanterie, & ce qui lui restoit d'élé-

phans, entre dans la ville pour aller ſecourir ſon pere.

Quand il entra, Pyrrhus commençoit à ſe retirer. Pendant que la place put lui donner du terrein, il fit bonne contenance, tournant de tems en tems viſage, & repouſſant avec courage ceux qui le pourſuivoient. Mais, quand il ſe fut engagé dans la rue étroite qui menoit à la porte, la confuſion qui étoit déjà fort grande, augmenta infiniment par l'arrivée des troupes que ſon fils amenoit à ſon ſecours. Il avoit beau crier qu'ils reculaſſent pour dégager la rue, ils ne l'entendoient point, & alloient toujours en avant. Pour ſurcroît de malheur, un des plus grands éléphans, étant tombé de travers au milieu de la porte, la tenoit comme fermée, de ſorte qu'on ne pouvoit plus ni avancer, ni reculer. L'embarras & le trouble paſſoient tout ce qu'on peut dire.

Pyrrhus, voyant l'agitation de ſes gens pouſſés & repouſſés comme par des flots, ôta l'éclatante aigrette qui diſtinguoit ſon caſque, & qui le faiſoit reconnoître, & ſe confiant en la bonté de ſon cheval, il ſe jette au milieu des ennemis qui le pourſuivoient. Comme il combattoit en déſeſpéré, un des ennemis l'approcha, & lui donna un grand coup de javeline au travers de la cuiſſe. La bleſſure ne fut ni grande, ni dangereuſe. Pyrrhus tourne auſſitôt contre celui qui l'avoit frappé; c'étoit un ſimple ſoldat, fils d'une pauvre femme d'Argos même. Cette mere regardoit le combat de deſſus le toit d'une maiſon, comme toutes les autres femmes. Voyant donc ſon fils s'attacher à Pyrrhus, hors d'elle-même & ſaiſie de frayeur pour ce grand péril auquel il s'expoſoit, elle prit à deux mains une groſſe tuile, & la jetta ſur Pyrrhus. Elle lui tomba juſtement ſur la tête, & le caſque n'ayant pu parer le coup, dans le moment d'épaiſſes ténebres lui couvrent les yeux. Ses mains lâchent les rênes; il tombe de ſon cheval ſans être remarqué de perſonne. Mais, bientôt après, un ſoldat qui le reconnut, l'acheva en lui coupant la tête, l'an 272 avant Jeſus-Chriſt.

Pyrrhus avoit épouſé pluſieurs femmes, tant pour accommoder ſes affaires, que pour augmenter ſa puiſſance par les grandes alliances qu'il contractoit. Outre Antigone, il épouſa la fille d'Autoléon, Roi des Péoniens, Bircenna fille de Bardullis, Roi des Illyriens, & Lanaſſa fille d'Agathocle de Syracuſe, qui lui apporta en dot l'iſle de Corcyre, dont ſon pere s'étoit emparé. De ſa premiere femme Antigone il eut un fils appellé Ptolémée; de Lanaſſa, il eut Alexandre, & de Bircenna il eut Hélénus qui fut le plus jeune. Tous ces Princes étoient naturellement guerriers; mais, il augmenta & fomenta encore en eux cette ardeur martiale, en les élevant dans les armes dès leur enfance, & en aiguiſant ainſi de bonne

heure leur courage pour ce métier. On dit qu'un de ces jeunes Princes encore enfant, lui ayant demandé auquel il laisseroit son Royaume, il répondit : *A celui qui aura l'épée la plus pointue.* Parole qui ne differe pas beaucoup de l'imprécation tragique de ce pere, qui demande aux Dieux que ses enfans fassent leurs partages avec l'épée, tant l'ambition est une passion brutale & ennemie de toute société !

« Pyrrhus, dit Plutarque, » avoit sur son visage un air de » majesté plus terrible que vé- » nérable. Ses dents de la ma- » choire supérieure n'étoient » point distinctes & séparées; » ce n'étoit qu'un os continu, » qui avoit seulement de peti- » tes coches marquées dans les » endroits où les dents devoient » être divisées. Il passoit pour » avoir la vertu de guérir les » rateleux, en sacrifiant un » coq blanc, & en pressant » doucement de son pied droit » le viscere des malades cou- » chés sur le dos. Il n'y avoit » point d'homme si pauvre & si » abject auquel il ne fît ce re- » mede quand il en étoit prié; » & pour récompense, il ne » prenoit que le coq même qui » avoit été sacrifié, & ce pré- » sent lui étoit très-agréable. » On dit aussi que le gros orteil » de son pied droit avoit une » vertu divine, comme cela » parut après sa mort; car, son » corps ayant été brûlé sur le » bûcher & réduit en cendres, » on trouva ce gros doigt en- » tier, & sans aucune marque » qu'il eût été endommagé par » le feu. »

DIGRESSION

Sur le Caractere de Pyrrhus.

Il n'est pas difficile de se former une idée du génie & du caractere de ce Prince. On ne peut nier qu'il n'eût de grandes qualités, une noblesse & une grandeur d'ame véritablement royales, une attention particuliere à s'attacher des gens de mérite en tout genre, un courage, une hardiesse, une intrépidité que rien n'étonnoit, & qui lui laissoient pourtant toute sa tête & toute sa présence d'esprit dans les plus grands périls, & dans le feu même le plus vif de la mêlée. Il passoit sans contredit pour le plus habile des Capitaines de son tems dans ce qui regarde la maniere de ranger une armée en bataille, l'art des campemens, l'adresse à bien prendre ses postes, enfin dans tout ce qui a rapport à la science & à la discipline militaires. Malgré cela, ces grandes qualités lui manquerent en plusieurs occasions. Il fut vaincu par les Romains près d'Asculum, pour avoir mal pris son terrein. Il manqua la prise de Sparte, pour en avoir différé l'attaque de quelques heures. Il perdit la Sicile pour n'avoir pas assez ménagé l'esprit des peuples. Il se perdit lui-même à Argos, pour s'être engagé témérairement dans le milieu d'une ville enne-

mie. On pourroit rapporter beaucoup d'autres fautes qu'il fit, même par rapport à l'art militaire.

C'eſt un grand défaut dans Pyrrhus, de n'avoir ſuivi aucune regle dans l'entrepriſe de ſes guerres, de s'y être livré aveuglément, ſans réflexion, ſans cauſe, par tempérament, par paſſion, par habitude, par impuiſſance de ſe tenir en repos. Mais, le défaut qui caractériſe davantage Pyrrhus, c'étoit de former des entrepriſes trop légerement, de ſe livrer ſans examen aux moindres apparences de ſuccès, de changer de deſſein & de vues avec une facilité qui marquoit peu de conſiſtance d'eſprit & même peu de jugement, en un mot de tout commencer & de ne rien finir. Toute ſa vie n'a été qu'une ſuite d'incertitudes, de variations, de changemens. Tranſporté en différens tems par une ambition inquiète & impétueuſe dans la Sicile, dans l'Italie, dans la Macédoine, dans la Grece, il ne fut nulle part moins que dans l'Épire, lieu de ſa naiſſance & de ſon domaine. Donnons-lui donc le titre de grand Capitaine, ſi, pour le mériter, il ne faut que du courage, de la valeur & de l'audace; car, pour ces qualités, il ne l'a cédé à perſonne. En le voyant dans les combats, on croyoit voir la vivacité, l'intrépidité, & cette ardeur martiale d'Alexandre. Mais, certainement, il n'a pas eu les qualités d'un bon Roi, qui, aimant véritablement ſes peuples, fait conſiſter ſon courage à les défendre, ſon bonheur à les rendre heureux, ſa gloire à leur procurer une paix tranquille & aſſurée.

On attribue quelques bons mots à Pyrrhus. Un jour qu'il étoit à Ambracie, comme ſes amis lui conſeilloient d'en chaſſer un certain homme qui diſoit beaucoup de mal de lui, il répondit : *Laiſſons-le plutôt ici mal parler de nous, parmi peu de gens, que de l'envoyer ſemer ſes médiſances par tout le monde.*

Une autre fois on lui amena de jeunes gens, qui à table avoient dit contre lui mille choſes outrageuſes, & que l'on avoit pris ſur le fait; il leur demanda, s'il étoit vrai qu'ils lui euſſent dit toutes ces injures. *Oui, Seigneur*, lui répondit un de ces jeunes gens, *& nous en aurions bien dit d'autres, ſi le vin ne nous eût manqué.* Pyrrhus ſe prit à rire & les renvoya.

Après la gain de la bataille contre Pantauchus, Pyrrhus de retour chez lui, couvert de gloire, jouiſſoit avec plaiſir de de ſa réputation, & de la grandeur où il s'étoit élevé par ſon courage. Les Épirotes lui ayant donné en cette occaſion le ſurnom d'*Aëtos*, aigle : *C'eſt donc par vous que je le ſuis*, leur dit-il; *car, vos armes ont été les ailes qui m'ont élevé, & qui m'ont ſoutenu dans un vol ſi haut.*

PYRRHUS, *Pyrrhus*, (*a*) Πύρρος, petit-fils du précédent,

(*a*) Juſt. L. XXVIII. c. 13.

étoit fils d'Alexandre & d'Olympias. A la mort de ſon pere il lui ſuccéda au Royaume d'Épire ; & comme il étoit encore jeune, il fut mis ſous la tutele de ſa mere. Sa minorité rendit les Étoliens aſſez injuſtes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échue à ſon pere dans un partage de conquêtes qu'il avoit faites avec eux. Olympias eut recours à Démétrius Roi de Macédoine ; & pour l'engager plus fortement à la ſecourir, elle lui donna en mariage Phthia ſa fille. Juſtin, qui raconte tout cela dans ſon livre XXVIII, nous laiſſe là, ſans nous apprendre d'autres ſuites du deſſein des Étoliens, que l'irruption qu'ils firent ſur les frontieres de l'Épire du tems de Ptolémée, frere & ſucceſſeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide ; car, ſans doute, il ſe paſſa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La Princeſſe Olympias fit empoiſonner une maîtreſſe qu'avoit ce Prince, & qui ne lui plaiſoit pas. Ptolémée, qui ſuccéda à Pyrrhus ſon frere, ne lui ſurvécut pas beaucoup. Leur mere les ſuivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ſes deux fils. Il ne reſtoit que deux Princeſſes de la famille royale, Néréis & Deidamie, ſœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'ayeul de celui-ci. Néréis fut femme de Gelon, Roi de Sicile. Deidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une ſédition. Les Dieux, pour punir ce crime, affligerent les Épirotes en tant de manieres, qu'ils furent preſque réduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangeres.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύρρος, (*a*) Poëte Lyrique, qui étoit de Lesbos ou d'Érythus. Mais, nous ne ſçavons point aujourd'hui en quel tems il a vécu.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύρρος, (*b*) fut pere de Sopater de Bérée, qui accompagna S. Paul juſqu'en Aſie ſuivant ce que l'on lit dans les actes des Apôtres. Il faut remarquer que le nom Pyrrhus ne ſe trouve que dans la Vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires. Il y a ſeulement dans la plupart des exemplaires grecs, *Sopater de Bérée*.

PYRUSTES, *Pyruſtæ*, Πυρῶσται, peuple. *Voyez* Piruſtes.

PYTHAGORAS, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*c*) fameux devin, du tems d'Alexandre le Grand. Un jour, ce Prince ayant appris que le Gouverneur de Babylone avoit fait dans ſa place un ſacrifice pour conſulter les Dieux à ſon ſujet, envoya chercher Pythagoras, qui ne nia pas le fait. Alexandre lui demanda comment il avoit trouvé les entrailles des victimes ; Pythagoras lui répondit que le foie s'étoit trouvé

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. IV. p. 527.

(*b*) Actu. Apoſt. c. 20. v. 4.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 705.

ſans tête. *Grands Dieux*, s'écria alors le Roi, *voilà un terrible préſage !* Mais, il ne fit aucun mal à Pythagoras

PYTHAGORAS, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*a*) jeune libertin. L'an de Jeſus-Chriſt 64, Néron s'étant plongé dans tous les plaiſirs, tant permis qu'illicites, paroiſſoit avoir pouſſé la débauche à ſon dernier période ; ſi quelques jours après, il n'eût épouſé Pythagoras avec les cérémonies ordinaires. Les Auſpices furent conſultés, la dot conſtituée, la tête de Néron couverte du voile, ſuivant la coutume des épouſées. Enfin, le lit conjugal fut préparé, & les torches nuptiales éclairerent la cérémonie, & les aſſiſtans furent ſpectateurs des baiſers & des careſſes que la nuit dérobe aux yeux, même dans les alliances les plus légitimes.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας (*b*) l'un des plus grands Philoſophes de l'antiquité, naquit à Samos, au plutôt vers l'an 600 avant Jeſus-Chriſt. Il eut pour pere Mnéſarque, joailler & non pas ſculpteur. Suidas & Diogene Laërce le diſent Tyrrhénien, le faiſant venir d'une de ces iſles dont les Athéniens s'emparerent après en avoir chaſſé les Tyrrhéniens. Selon quelques-uns, ſon pere ſe nommoit Mamarcus ; ſon Ayeul, Hippaſus ; ſon biſayeul, Euthyphron, & ſon triſayeul, Cléonyme. Son pere le porta à Samos, où il fut élevé par Hermodamas. On aſſure néanmoins qu'il eut pour premier maître Phérécyde, que l'on met au nombre des ſept Sages de la Grece. Après la mort de ce Philoſophe, comme Pythagore avoit un déſir extraordinaire de s'inſtruire, & de connoître les mœurs des étrangers, il abandonna ſa patrie & tout ce qu'il avoit, pour voyager.

Il demeura un tems aſſez conſidérable en Égypte, pour y converſer avec les Prêtres, & pour apprendre d'eux ce qu'il y avoit de plus caché dans les myſteres de leur Religion & de leur Sageſſe. Polycrate écrivit en ſa faveur à Amaſis, roi d'Égypte, afin qu'il le traitât avec diſtinction. Pythagore paſſa enſuite dans le pays des Chaldéens, pour connoître la ſcience des Mages. On prétend qu'il a pu voir à Babylone Ézéchiel & Daniel, & profiter de leurs lumie-

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 37. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 400.

(*b*) Diog. Laërt. p. 567. *& ſeq.* Suid. Tom. II. pag. 654. *& ſeq.* Juſt. L. XX. c. 4. Plin. Tom. II. pag. 644. Valer. Max. L. VIII. c. 7, 16. Aul. Gell. L. I. c. 1, 9. L. IV. c. 129. L. XVII. c. 21. Strab. pag. 638, 716. Pauſ. pag. 108. Diod. Sicul. pag. 62, 212. Dionyſ. d'Halicarn. L. II. c. 15. Lucian. T. II. pag. 236, 250. *& ſeq.* Athen. pag. 108, 418. Herod. L. IV. c. 95. Plut. Tom. I. pag. 60. *& ſeq.* Tit. Liv. L. I. c. 18. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 344. *& ſuiv.* Tom. VI. pag. 455. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. I. pag. 11. *& ſuiv.* T. III. pag. 290. T. IV. pag. 36, 162, 387. Tom. V. pag. 119, 120, 141. Tom. VIII. pag. 57. *& ſuiv.* Tom. IX. pag. 43. Tom. X. pag. 57. *& ſuiv.* Tom. XII. pag. 21. *& ſuiv.* Tom. XIV. pag. 375. *& ſuiv.* Tom. XVII. pag. 40, 41.

res. Après avoir voyagé dans pluſieurs endroits de l'Orient, il alla en Crete, où il fit une liaiſon très-étroite avec le ſage Épiménide. Enfin, après s'être ainſi enrichi de différentes connoiſſances dans les divers pays qu'il parcourut, il revint à Samos, chargé de précieuſes dépouilles qui avoient été le but & qui étoient le fruit de ſes voyages. Le chagrin, qu'il eut de voir ſa patrie opprimée par la tyrannie de Polycrate, lui fit prendre la réſolution de s'exiler volontairement. Il paſſa dans cette partie de l'Italie qui a été appellée la grande Grece, & s'établit à Crotone dans la maiſon de Milon, fameux athlete, où il enſeigna la Philoſophie. C'eſt de-là que la ſecte dont il a été l'auteur, s'eſt appellée Italique. Avant lui, ceux qui excelloient dans la connoiſſance de la Nature, & qui ſe rendoient recommandables par une vie réglée & vertueuſe, étoient appellés Sages. Ce titre lui paroiſſant trop faſtueux, il en prit un autre, qui faiſoit voir qu'il ne s'attribuoit pas la poſſeſſion de la ſageſſe, mais ſeulement le déſir de la poſſéder. Il s'appella donc Philoſophe, c'eſt-à-dire, amateur de la ſageſſe.

La réputation de Pythagore ſe répandit bientôt dans toute l'Italie, & lui attira un grand nombre de diſciples. Quelques-uns ont mis de ce nombre Numa, qui fut élu roi de Rome, mais ils ſe trompent. Pythagore floriſſoit au tems de Tarquin, dernier roi des Romains, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 220, ou, ſelon Tite-Live, ſous Servius Tullius. L'erreur de ceux qui l'ont fait contemporain du Roi Numa, eſt glorieuſe à l'un & à l'autre. Car, on ne tomba dans cette penſée, que parce qu'on crut que Numa n'auroit pu faire paroître tant d'habileté & de ſageſſe dans le gouvernement, s'il n'avoit pas été diſciple de Pythagore. Ce qui eſt certain, c'eſt que dans la ſuite ſa réputation fut fort grande à Rome. Il falloit que l'on y eût conçu une grande idée de ce Philoſophe, puiſqu'un Oracle, pendant la guerre contre les Samnites, ayant ordonné aux Romains d'ériger deux ſtatues, l'une au plus brave, l'autre au plus ſage des Grecs, ils les firent dreſſer en l'honneur d'Alcibiade & de Pythagore. Pline trouve ce double choix fort étonnant.

Il faiſoit ſubir à ſes écoliers un rude noviciat de ſilence, qui duroit pour le moins deux ans; & il le faiſoit durer juſqu'à cinq années pour ceux en qui il reconnoiſſoit une plus grande demangeaiſon de parler.

Ses diſciples étoient partagés en deux claſſes. Les uns étoient ſimples auditeurs, écoutant & recevant ce qu'on leur enſeignoit, ſans en demander les raiſons, dont on ſuppoſoit que leurs eſprits n'étoient pas encore capables. Les autres, comme plus formés & plus intelligens, étoient admis à propoſer leurs difficultés, à pénétrer plus avant

dans les principes de la Philoſophie, & à apprendre les raiſons de tout ce qui leur étoit enſeigné.

Pythagore regardoit la Géométrie & l'Arithmétique, comme abſolument néceſſaires pour ouvrir l'eſprit des jeunes gens, & pour les diſpoſer à l'étude des grandes vérités. Il faiſoit auſſi grand cas & grand uſage de la muſique, à laquelle il rapportoit tout, prétendant que le monde avoit été formé par une ſorte d'harmonie que la lyre a depuis imitée; & il donnoit des ſons particuliers au mouvement des ſpheres céleſtes qui roulent ſur nos têtes. On dit que les Pythagoriciens avoient coutume, en ſe levant, d'éveiller leur eſprit au ſon de la lyre, pour ſe rendre plus propres à agir; & qu'avant que de ſe coucher, ils reprenoient leur lyre, dont ils tiroient ſans doute des ſons plus doux pour ſe diſpoſer au ſommeil, en calmant ce qui pouvoit leur reſter des penſées tumultueuſes de la journée.

Pythagore avoit une grande autorité ſur l'eſprit de ſes diſciples. Il ſuffiſoit qu'il eût avancé quelque choſe. Sans autre preuve, ils en étoient pleinement convaincus; d'où vint parmi eux cette célebre parole: *Le maître l'a dit.* Une réprimande, qu'il fit un jour à un de ſes écoliers en préſence de tous les autres, fut ſi ſenſible au jeune homme, qu'il ne put y ſurvivre, & ſe donna la mort. Depuis ce tems, Pythagore, inſtruit & infiniment affligé par un ſi triſte exemple, ne cenſura plus perſonne qu'en particulier.

Ses leçons, & encore plus ſes exemples, produiſirent un merveilleux changement dans l'Italie, & ſur-tout dans Crotone, qui étoit le principal lieu de ſa réſidence. Juſtin décrit fort au long la réforme qu'il introduiſit dans cette ville.

Le zele de Pythagore ne ſe renferma pas dans ſon école, & ne ſe borna pas à l'inſtruction des particuliers, mais pénétra juſques dans les palais des Grands. Ce Philoſophe comprit que c'étoit travailler au bonheur & à la réforme de peuples entiers, que d'inſpirer aux Princes & aux principaux Magiſtrats des principes d'honneur, de probité, de juſtice, & d'amour du bien public. Il eut la gloire de former des diſciples, qui furent d'excellens Légiſlateurs; un Zaleucus, un Charondas, & pluſieurs autres, dont les ſages loix furent ſi utiles à la Sicile & à cette partie de l'Italie appellée la grande Grece, & qui méritent les plus grandes louanges à plus juſte titre que ces fameux Conquérans, qui ne ſe ſont fait connoître dans le monde que par des ravages & des incendies.

Il s'appliquoit fortement à pacifier les guerres dans l'Italie, & les factions inteſtines qui troubloient les villes. Il ne faut faire la guerre, diſoit-il ſouvent, qu'à ces cinq choſes; aux maladies du corps, à l'ignorance de l'eſprit, aux paſſions du cœur,

aux ſéditions des villes, & à la diſcorde des familles. Voilà cinq ennemis qu'il vouloit qu'on combattît à toute outrance & ſans ménagement. Les habitans de Crotone voulurent que leur Sénat, qui étoit compoſé de mille perſonnes, ſe conduiſît en tout par les conſeils d'un ſi grand homme, & ne décidât rien que de concert avec lui, tant il s'étoit acquis de crédit par ſa prudence & par ſon zele pour le bien public. Crotone ne fut pas la ſeule ville qui profita de ſes avis. Pluſieurs autres, telles que Métaponte, Héraclée, Tarente, ſe reſſentirent du bon effet des études de ce Philoſophe. Il paſſoit de l'une à l'autre pour répandre avec plus de fruit & d'abondance ſes inſtructions, & il laiſſoit dans tous les lieux où il s'arrêtoit des traces précieuſes de ſon ſéjour, par le bon ordre, la diſcipline, & les ſages réglemens qu'il y établiſſoit. Il avoit des maximes admirables ſur la Morale, & vouloit que l'étude de la Philoſophie tendît uniquement à rendre les hommes ſemblables à Dieu. C'eſt l'éloge que donne Hiéroclès à une piece de poëſie, intitulée *Carmen aureum*, vers d'or, qui contient les dogmes de ce Philoſophe.

Mais, il étoit peu éclairé ſur la nature même de Dieu. Il croyoit que Dieu eſt une ame répandue dans tous les êtres de la Nature, & dont les ames humaines ſont tirées; ſentiment que Virgile a exprimé en très-beaux vers dans le quatrieme livre des Géorgiques. Velleius, dans Cicéron, réfute ce ſentiment d'une maniere agréable, mais ſolide. « Si cela étoit ainſi, dit-il, Dieu » ſeroit déchiré & mis en pieces, quand ces ames s'en détachent. Il ſouffriroit, & un » Dieu n'eſt pas capable de ſouffrir; Il ſouffriroit dans une » partie de lui-même, quand » elles ſouffrent, comme il leur » arrive à la plupart. Pourquoi, » d'ailleurs, l'eſprit de l'homme » ignoreroit-il quelque choſe, » s'il étoit Dieu. »

La Métempſycoſe étoit le principal dogme de la Philoſophie de Pythagore. Il l'avoit empruntée des Égyptiens ou des Brachmanes, les anciens Sages des Indes. Cette opinion dure encore parmi les Idolâtres des Indes & de la Chine, & fait le principal fondement de leur Religion. Pythagore croyoit donc qu'à la mort des hommes leurs ames paſſoient dans d'autres corps, & que ſi elles avoient été vicieuſes, elles étoient enfermées dans des corps de bêtes immondes ou malheureuſes, pour y expier les fautes de la vie paſſée; & qu'après une certaine révolution d'années ou de ſiecles, elles venoient habiter d'autres hommes.

Ce Philoſophe ſe glorifioit, ſur cette matiere, d'un privilege tout particulier; car, il ſe vantoit de ſe ſouvenir dans quels corps il avoit été avant que d'être Pythagore. Mais, il ne remontoit que juſqu'au ſiege de Troie. Il avoit été premierement Æthalide, fils putatif de Mer-

cure; & ayant eu permiſſion de demander à ce dieu tout ce qu'il voudroit, excepté l'immortalité, il lui demanda la grace de ſe ſouvenir de toutes choſes après ſa mort. Quelque tems après, il fut Euphorbe, & reçut de Ménélaüs une bleſſure au ſiege de Troie, dont il mourut. Enſuite, ſon ame paſſa dans Hermotime; & pour lors, il entra dans le temple d'Apollon, au pays des Branchides, & fit voir ſon bouclier tout pourri, que Ménélaüs en revenant de Troie avoit conſacré à ce Dieu, pour marque de ſa victoire. Depuis, il fut un pêcheur de Délos nommé Pyrrhus, & enfin Pythagore.

Il aſſuroit que dans un voyage qu'il avoit fait aux enfers, il avoit remarqué l'ame du poëte Héſiode, attachée avec des chaînes à une colomne d'airain, où elle ſe tourmentoit fort; que pour celle d'Homere, il l'avoit vue pendue à un arbre, où elle étoit environnée de ſerpens à cauſe de toutes les fauſſetés qu'il avoit inventées & attribuées aux Dieux; & que les ames des maris qui avoient mal vécu avec leurs femmes, étoient rudement tourmentées dans ce pays-là.

Pour donner plus de poids & de crédit à ſes fictions fabuleuſes, il avoit uſé d'induſtrie & d'artifice. Dès qu'il fut arrivé en Italie, il s'enferma dans un logis ſouterrein, après avoir prié ſa mere de tenir un regiſtre exact de tout ce qui ſe paſſeroit. Quand il ſe fut tenu là autant de tems qu'il le jugea à propos, ſa mere, comme ils en étoient convenus, lui fit tenir ſes tablettes, où il vit les dates & les autres circonſtances des évenemens. Il ſortit de ce lieu-là avec un viſage pâle & tout défait. Il aſſembla le peuple, & aſſura qu'il venoit des enfers; & afin qu'on ajoutât foi à ce qu'il vouloit faire croire, il commença par raconter tout ce qui étoit arrivé depuis ſon abſence. Ce récit ſurprit & toucha tous les auditeurs. On ne douta pas qu'il n'y eût quelque choſe de divin dans Pythagore. Chacun ſe mit à pleurer, à jetter de grands cris. Les Crotoniates conçurent pour lui une eſtime extraordinaire, reçurent ſes leçons avec avidité, & le prierent de vouloir bien auſſi inſtruire leurs femmes.

Il falloit qu'il y eût dans le peuple une crédulité bien aveugle, ou plutôt une groſſiere ſtupidité, pour ajouter foi à de pareilles rêveries, qui ſouvent même ſe contrediſoient. Car, il ne paroît pas trop facile de concilier la tranſmigration des ames en différens corps, avec les peines que Pythagore ſuppoſoit que les ames des méchans ſouffriroient dans les enfers, & encore moins avec ce qu'il enſeigne ſur la nature des ames. Car, comme le remarque un ſçavant traducteur des livres de Cicéron ſur la nature des Dieux, l'ame des hommes & l'ame des bêtes, ſelon Pythagore, eſt la même ſubſtance, c'eſt-à-dire, une particule de cette ame univerſelle, qui eſt Dieu lui-même. Quand on

dit donc que l'ame de Sardanapale, en punition de ſes débauches, paſſe dans le corps d'un cochon, c'eſt préciſément la même choſe que ſi l'on diſoit : Dieu ſe modifie en cochon, pour ſe punir lui-même de n'avoir pas été ſage & modéré, tandis qu'il étoit modifié en Sardanapale.

Lactance a raiſon de traiter Pythagore de vieux radoteur, & de dire qu'il falloit qu'il crût parler à des enfans, & non à des hommes faits, pour leur débiter d'un air grave & ſérieux des fables ſi abſurdes & des contes de bonnes femmes.

Par une ſuite néceſſaire de la Métempſycoſe, Pythagore concluoit, & c'étoit un des points capitaux de ſa morale, que l'homme commettoit un grand crime quand il tuoit ou qu'il mangeoit des animaux ; parce que tous les animaux, de quelque eſpece qu'ils ſoient, étant animés de la même ame, il y avoit une horrible cruauté à égorger un autre ſoi-même. C'eſt ce qu'Ovide, dans l'endroit où il feint que Pythagore débite ſes maximes au roi Numa, décrit ingénieuſement à ſa maniere dans ces trois vers :

Heu ! quantum ſcelus eſt in viſcera viſcera condi,
Congeſtoque avidum pingueſcere corpore corpus,
Alteriuſque animantem animantis vivere letho.

Mais, remarque encore très-ſpirituellement le traducteur déjà cité, qu'auroit répondu Pythagore à un homme qui lui auroit demandé, conformément à ſes principes : « Quel mal fais-je » à un poulet en le tuant ? Je » ne fais que lui faire changer » de forme, & il riſque bien » plus de gagner que de perdre » à ce troc. Peut-être que ſon » ame, tout en ſortant de chez » lui, ira animer quelque em- » bryon, qui un jour ſera un » grand Monarque, un grand » Philoſophe ; & au lieu de ſe » voir captive dans un poulet, » à qui des hommes peu cha- » tables laiſſent ſouffrir dans » une baſſe-cour les injures de » l'air, & cent autres incom- » modités, elle ſe verra logée » dans un aſſemblage de cor- » puſcules, qui formant le corps, » tantôt d'un Épicure, tantôt » d'un Céſar, regorgera de » plaiſirs & d'honneurs. »

Le même Philoſophe défendoit à ſes diſciples de manger des feves ; d'où vient qu'Horace les appelle parentes ou alliées de Pythagore. On apporte différentes raiſons de cette défenſe ; entre autres, que les feves, par l'enflure qu'elles cauſent, excitent des vapeurs fort contraires à la tranquillité de l'ame néceſſaire à ceux qui s'appliquent à la recherche de la vérité.

On ne finiroit point, ſi on entreprenoit de rapporter en détail toutes les merveilles attribuées à Pythagore. Si l'on en croit Porphyre & Iamblique ſon diſciple, Pythagore ſe faiſoit entendre & obéir

obéir des bêtes mêmes. Il ordonna à une ourſe qui faiſoit de grands ravages dans la Daunie de ſe retirer, & elle diſparut. Il défendit à un bœuf, après lui avoir dit un mot à l'oreille, de manger des feves; & depuis, ce bœuf n'en mangea pas. On aſſure qu'en un même jour on l'avoit vu & entendu diſputer dans une aſſemblée publique en deux villes fort éloignées l'une de l'autre, étant ſituées l'une en Italie & l'autre en Sicile. Il prédiſoit les tremblemens de terre, appaiſoit les tempêtes, chaſſoit la peſte, & guériſſoit les maladies.

L'on rapporte en bien des manieres différentes les circonſtances de la mort de ce Philoſophe. Un jeune homme de Crotone, qu'il n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ſes diſciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec pluſieurs de ceux qui étudioient ſous lui; ils y périrent tous, excepté Pythagore, qui ſe ſauva lui troiſieme. Juſtin raconte qu'il mourut à Métaponte, où il s'étoit retiré, après avoir demeuré vingt ans à Crotone; & que l'admiration qu'on eut pour lui alla ſi loin, que ſa maiſon fut convertie en un temple, & qu'on l'honora comme un Dieu. Dicéarque aſſure que Pythagore, s'étant retiré dans le temple des Muſes à Métaponte, s'y laiſſa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins & les Syracuſains, Pythagore & ſes diſciples porterent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plutôt que de fouler un champ planté de feves, en fit le tour & ſe livra lui-même aux ennemis. Selon Héraclide, il avoit vécu quatre-vingts ans, ſelon Diogene Laërce quatre-vingt-dix, ſelon Tzetzès quatre-vingt-dix-neuf. D'autres prolongent ſa vie au-delà de cent ans. Il y a eu même un Auteur qui a fait vivre Pythagore cent vingt-ſept ans.

Ce Philoſophe avoit une femme, nommée Théano, fille de Brontinus Crotoniate, que quelques-uns diſent n'avoir été que ſon diſciple. Cependant, il eut d'elle un fils nommé Telauge, & une fille appellée Damo, qu'il éleva dans la Philoſophie. On dit qu'en mourant il recommanda à ſa fille de ne point donner ſes ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui en offrît une groſſe ſomme. On a encore à préſent un ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les Vers dorés*; mais, il eſt conſtant qu'ils ne ſont point de lui.

L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au ſujet de Pythagore, dans le dialogue des Sectes, ou des Philoſophes à l'encan, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon fort ingénieuſe.

De tous les Auteurs qui avoient écrit ſa vie, il ne nous en reſte que cinq; ſçavoir, Diogene

Laërce, Malchus, dit Porphyre, Iamblique, l'anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans ſa bibliotheque, & M. Dacier de l'Académie Françoiſe, qui a donné la vie de ce Philoſophe, & une traduction françoiſe des vers dorés, en 1606.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*a*) eſt, dans Diogene Laërce, un nom commun à pluſieurs perſonnages célebres. 1°. Un Tyran de Crotone. 2°. Un Athlete de Phliaſie. 3°. Un Philoſophe de Zacynthe, qui, dit-on, enſeignoit une philoſophie myſtérieuſe. 4°. Un Peintre & Sculpteur de Samos. 5°. Un autre Sculpteur du même lieu. 6°. Un de Rhégium. 7°. Un mauvais Orateur. 8°. Un Médecin. 9°. Un Auteur qui écrivoit dans le Dialecte Dorique, & qui fut auſſi un athlete célebre. Ce Pythagore, au ſortir du lieu où s'exerçoient les enfans, & d'où on l'avoit chaſſé avec mépris, à cauſe de ſa longue chevelure & de ſa robe de pourpre, vainquit le premier au Pugilat les hommes faits, en combattant ſelon toutes les regles; ce qui arriva dans la XLVIIIe. Olympiade.

Pauſanias parle d'un Statuaire du même nom, qui étoit de Pâros. On trouve d'autres Pythagores dans les Auteurs anciens. Mais, il pourroit bien ſe faire que la plupart de ces Pythagores ne fuſſent que le même Philoſophe, que l'on aura multiplié ſuivant les diverſes ſciences auxquelles il s'étoit appliqué.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*b*) fils d'Évagoras, roi de Chypre. Son pere, l'an 384 avant Jeſus-Chriſt, lui confia la garde de ſa capitale & de l'iſle entiere, pendant qu'il alla en Égypte ſolliciter des ſecours contre le roi de Perſe. *Voyez* Protagore.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*c*) roi de Chypre, accompagna Alexandre le Grand au ſiege de Tyr, où il commanda l'aîle gauche de l'armée des Macédoniens avec Cratere.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*d*) capitaine Lacédémonien, commandoit trente-cinq vaiſſeaux qui faiſoient partie de la flotte de Cyrus le jeune dans l'expédition de ce prince contre ſon frere Artaxerxe.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*e*) poëte Grec, dont il n'eſt pas fait mention dans l'Anthologie imprimée. Il n'en eſt pas non plus fait mention dans Voſſius.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*f*) athlete Spartiate. » On aſſure, dit Plutarque, que » Pythagore de Samos ne vint

(*a*) Diog. Laërt. pag. 596. & *ſeq.* Pauſ. pag. 354, 355, 367, 596. Suid. Tom. II. pag. 658. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 220, 287.

(*b*) Diod. Sicul. p. 469.

(*c*) Q. Curt. L. IV. c. 3.

(*d*) Xenoph. p. 252.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. II. p. 266.

(*f*) Plut. Tom. I. pag. 69. Dionyſ. Halicarn. L. II. c. 25.

» au monde qu'environ cinq gé-
» nérations après Numa ; mais
» qu'il y eut un Pythagore de
» Sparte, qui, ayant remporté
» le prix de la courſe aux jeux
» Olympiques dans la XVIe.
» Olympiade, à la troiſieme an-
» née de laquelle Numa fut élu
» Roi, & voyageant en Italie,
» s'attacha à Numa, & lui aida
» à régler l'Empire ; d'où vient
» que parmi les coutumes Ro-
» maines, on trouve un aſſez
» grand nombre d'uſages Laco-
» niques qui viennent de ce
» Pythagore. »

Denys d'Halicarnaſſe marque auſſi la victoire de cet athlete dans la XVIe. Olympiade. Mais, pour la conſéquence qu'on en tire, il la traite d'imagination & de conte fait à plaiſir, & il aſſure qu'on n'en trouve point de trace dans aucune hiſtoire ni Grecque ni Latine, qu'il ait vue & qui ſoit digne de foi.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, (*a*) Πυθαγόρας, gendre de Nabis, & en même tems frere de la femme de ce tyran, commandoit la garniſon des Lacédémoniens à Argos, l'an de Rome 557, & 195 avant Jeſus-Chriſt. Les Romains étant venus ſe poſter à quatre milles de cette ville, Pythagore ne s'en fut pas plutôt apperçu, qu'il mit de bonnes troupes dans les deux citadelles d'Argos, & dans toutes les autres places de la ville pour leſquelles il appréhendoit ; mais, au milieu de ces précautions, il ne pouvoit diſſimuler la frayeur que la venue des Romains lui avoit cauſée. A la crainte d'un ennemi étranger ſe joignoit encore une ſédition domeſtique, dont il arrêta les ſuites, en faiſant exécuter la plupart de ceux qui y avoient eu part. Peu de tems après, laiſſant la garde de la place à Timocrate, il alla joindre Nabis à Lacédémone avec mille ſoldats mercénaires & deux mille Argiens. Il fut envoyé pluſieurs fois par ce Tyran vers les Romains pour traiter avec eux. *Voyez* Nabis.

PYTHAGORICIENS, *Pythagoræi*, *Pythagorei*, *Pythagorici*, nom que l'on a donné aux diſciples ou ſectateurs de Pythagore. Ariſtée ſuccéda dans l'école à Pythagore. Ce fut un homme très-verſé dans les Mathématiques ; il profeſſa trente-neuf ans & vécut environ cent ans. Mnéſarque, fils de Pythagore, ſuccéda à Ariſtée ; Bulagoras, à Mnéſarque ; Tydas, à Bulagoras ; Aréſas, à Tydas ; Diodore d'Aſpende, à Aréſas ; Archytas, à Diodore. Platon fut un des auditeurs d'Archytas. Outre ces Pythagoriciens, il y en avoit d'autres diſperſés dans la Sicile & l'Italie, entre leſquels on nomme Clinias, Philolaüs, Théoride, Eurytus, Archytas, Timée, & pluſieurs femmes. On fait honneur à la même ſecte d'Hippodame, d'Euryphame, d'Hip-

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV, c. 25, 29, 30, 40.

parque, de Théage, de Métope, de Criton, de Diogene, de Callicratidas, de Charondas, d'Empédocle, d'Épicarme, d'Ocellus, d'Ecphante, de Hippon, & autres.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Πυθέας, (*a*) un des plus anciens Écrivains que nous connoiſſions dans nos contrées, & peut-être même dans tout l'Occident. Habile Aſtronome, ingénieux Phyſicien, Géographe exact, hardi navigateur, il rendit ſes talens utiles à ſa patrie. Ses voyages, en frayant de nouvelles routes au commerce, ont enrichi l'hiſtoire naturelle, & contribué à perfectionner la connoiſſance du globe terreſtre.

Il étoit de Marſeille. Les Sçavans ne s'accordent pas ſur le tems auquel il a vécu. Voſſius & le P. Hardouin le placent ſous le regne de Ptolémée Philadelphe, qui monta ſur le trône l'an 284 avant l'ere Chrétienne. Gaſſendi & M. Samſon, trompés par un paſſage de Polybe, dont ils n'ont pas bien pris le ſens, ſoutiennent qu'il fut contemporain de P. Scipion, pere du vainqueur d'Annibal, & Conſul l'an 218 avant J. C. Bayle a combattu l'une & l'autre opinion; il prouve contre Voſſius, & à plus forte raiſon contre Gaſſendi, que Pythéas a vécu avant le regne du ſecond des Ptolémées, puiſqu'il eſt cité non-ſeulement par Ératoſthene, mais auſſi par Dicéarque, qui devoit être fort âgé ſous ce Prince, ſuppoſé même qu'il vécût encore. Mais, ſans déterminer abſolument le tems de Pythéas, ce célebre critique ſe contente de le placer dans le ſiecle d'Alexandre. C'eſt la plus grande préciſion à laquelle il penſe que l'on puiſſe arriver ſur ce point. Seroit-il donc impoſſible de donner une date moins vague, & de rétrecir cet eſpace d'un ſiecle entier, que Bayle croit devoir abandonner aux conjectures? Ariſtote, dans ſon traité des météores, dit formellement que la Zone habitée s'étend au nord juſqu'aux pays qui voient la couronne d'Ariane dans le cercle qui leur tient lieu de cercle polaire, & pour leſquels cette conſtellation ne ſe couche pas. De ſon tems, la *luiſante* de la couronne d'Ariane étoit proche du Tropique, & par conſéquent toujours viſible pour les pays qui ſont au ſoixante-ſeptieme degré de latitude ſeptentrionale. Or, les régions, ſituées à cette diſtance de l'Équateur, ſont préciſément celles qui ont un jour de vingt-quatre heures au tems du Solſtice. Pythéas eſt, de l'aveu unanime des Anciens, le premier qui ait pénétré à cette hauteur du pole, le premier qui ait cru ces pays habités. Par conſéquent, Ariſtote, en compoſant ſon traité des météores, connoiſſoit le voyage de Pythéas. Cet ouvrage eſt antérieur à l'expédition d'Alexandre

(*a*) Strab. pag. 63, 102. *& ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 110, 117, 220, 222. T. II. pag. 269. Roll. Hiſt. Anc. T. V. pag. 121. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. III. p. 163. *& ſuiv.* T. IX. pag. 146. *& ſuiv.*

dans les Indes, puiſque l'Auteur, dans l'énumération qu'il fait des grandes rivieres, ne parle point du Gange, connu ſeulement aux Grecs depuis cette expédition. Ainſi, la date du voyage de Pythéas remonte avant l'année 327, époque de la conquête des Indes; & cet Aſtronome, contemporain d'Ariſtote, ſi même il n'eſt pas plus ancien que lui, aura fleuri au plus tard vers le milieu du quatrieme ſiecle avant Jeſus-Chriſt.

Né avec le goût des connoiſſances exactes, il trouva dans le ſein même de ſa patrie, tous les ſecours néceſſaires pour les acquérir. Auſſi, par un juſte retour, les fit-il ſervir à l'avantage de ſes citoyens. La Phyſique fut un des objets de ſes études. Le rapport intime de cette ſcience, avec celles auxquelles il s'étoit principalement attaché, ne nous permet pas d'en douter; & de plus, l'Auteur du traité ſur les opinions des Philoſophes, attribué à Plutarque, nous apprend que Pythéas avoit un ſyſtême particulier ſur le flux & le reflux de la mer. Il attribuoit ce phénomene à la Lune. Mais, comment le produiſoit-elle, ſelon lui? Étoit-ce par ſa preſſion, comme le croient Cicéron, Séneque & Deſcarte? Pythéas connoiſſoit-il les rapports exacts & conſtans que des obſervations ſuivies nous montrent, entre les mouvemens de la Lune & ceux de la mer? Rapports ſinguliers que Poſidonius, cité par Strabon, & Pline le naturaliſte ont parfaitement décrits en indiquant leurs cauſes. Nous ſerions pleinement inſtruits de ce détail, ſi nous avions les ouvrages de Pythéas, qui ſubſiſtoient encore du tems d'Étienne de Byzance, écrivain du cinquiéme ſiecle. Ce que rapporte de ſon opinion l'Auteur qui la cite, eſt trop obſcur pour que nous préſumions qu'il l'ait entendue, & trop court pour faire naître à ſes lecteurs une idée qu'il n'avoit pas.

Mais, Pythéas ne borna point ſes études à des ſpéculations oiſives, comme la plupart des Philoſophes anciens, que le goût des ſyſtêmes dominoit. Il cultiva l'Aſtronomie, ſeule capable de donner à la Géographie cette préciſion qui la met au nombre des ſciences, & de rendre la navigation plus parfaite & plus ſûre. Sa deſcription des étoiles, qui étoient de ſon tems voiſines du pôle Boréal, eſt citée avec éloge dans le commentaire ſur Aratus, par Hipparque, le premier des Aſtronomes qui ait donné un catalogue des étoiles fixes. La plus célebre des obſervations de Pythéas eſt celle qu'il fit à Marſeille, pour déterminer la latitude de cette ville, en comparant l'ombre d'un gnomon à ſa hauteur, au tems du ſolſtice; comparaiſon de laquelle Ératoſthene & Hipparque conclurent que la diſtance de Marſeille à l'équateur étoit de quarante-trois degrés dix-ſept minutes. Cette obſervation a été vérifiée par Gaſſendi, par le P. Feuillée, par

M. Caſſini ; & le dernier remarque que ſi l'on en ſçavoit exactement les circonſtances, elle ſerviroit à décider la célebre queſtion du changement de l'obliquité de l'Écliptique.

L'article le plus important & le moins éclairé de tous ceux qui regardent Pythéas, c'eſt celui de ſes voyages. M. de Fontenelle obſerve que la botanique n'eſt pas une ſcience ſédentaire, qui ſe puiſſe acquérir dans l'ombre du cabinet, comme la Géométrie. Ce qu'il remarque avec fondement de cette partie de l'Hiſtoire naturelle, n'étoit pas moins vrai de la Géographie dans le ſiecle de Pythéas. Le peu de lumiere qu'on pouvoit tirer de relations que leur petit nombre, ou leur inexactitude, ne permettoit pas de comparer avec fruit, obligeoit alors à ſe tranſporter dans les pays que l'on vouloit connoître avec certitude. Le degré de paſſion, qui ſuffit pour faire un ſçavant d'une autre eſpece, ne ſuffiſoit donc pas pour faire un ſçavant Géographe; & de plus, il falloit du courage & un motif auſſi puiſſant que celui d'être utile à ſa patrie. Auſſi, la curioſité ne fut-elle pas la ſeule cauſe des voyages de Pythéas. Il faudroit être injuſte pour douter qu'il n'enviſageât comme le principal objet de ſes entrepriſes, les ſuites avantageuſes qu'elles pouvoient avoir. Sans l'amour de la patrie ſans la vue de l'intérêt général, de ſçavans voyageurs auroient-ils volontairement affronté de nos jours les glaces du nord, & les chaleurs du midi ? Animé par des motifs auſſi nobles, Pythéas a pénétré preſque auſſi loin du côté du pôle, dans un tems où la hardieſſe des navigateurs n'étoit ſecondée par aucune des découvertes, ni des méthodes que l'art & l'expérience ont oppoſées depuis aux caprices de la mer.

Il partit du port de Marſeille, & voguant de cap en cap, il côtoya toute la partie orientale de l'Eſpagne, pour entrer dans le bras de la Méditerranée, qui baignant le midi de ce royaume & le nord de l'Afrique, ſe joint à l'Océan par le détroit de Gibraltar. Au ſortir du détroit, il remonta vers le nord, le long des côtes de Luſitanie, & continuant de faire le tour de l'Eſpagne, il gagna les côtes de l'Aquitaine & de l'Armorique, qu'il doubla pour entrer dans le canal que l'on nomme aujourd'hui la Manche. Au-delà du canal, il ſuivit les côtes orientales de l'iſle Britannique ; & lorſqu'il fut à ſa partie la plus ſeptentrionale, pouſſant toujours vers le nord, il s'avança, en ſix journées de navigation, juſqu'à un pays que les barbares nommoient Thulé, & où la durée du jour ſolſticial étoit de vingt-quatre heures; ce qui ſuppoſe ſoixante-ſix degrés trente minutes de latitude ſeptentrionale. Ce pays eſt l'Iſlande, ſituée entre les ſoixante-cinq & ſoixante-ſept degrés de latitude.

Strabon, qui fournit ce détail,

obſerve que Pythéas ne diſoit point que Thulé fût une iſle ; obſervation de laquelle on pourroit peut-être tirer une induction favorable à notre Voyageur. Mais, ſans nous y arrêter, remarquons, comme une preuve de l'étendue de ſes connoiſſances aſtronomiques, & de la ſagacité de ſon eſprit, que ce n'eſt pas ſon voyage à Thulé qui l'avoit inſtruit de la durée du jour ſolſticial à cette diſtance de l'Équateur. Un fragment de ſa relation même, conſervé par Géminus, nous montre que le raiſonnement ſeul le conduiſit d'avance à cette importante découverte. Les Sauvages des pays moins ſeptentrionaux, c'eſt-à-dire, ſelon toute apparence, les habitans de quelques unes des Orcades, lui ayant montré dans l'horiſon les points du coucher & du lever du Soleil, en différentes contrées plus voiſines du pôle, il avoit conclu du lieu de ces différens points, qu'au tems du ſolſtice d'été, les nuits étoient de trois heures ſous un climat, de deux heures ſous un autre, diminuant toujours par une proportion marquée, à meſure qu'on approchoit du parallele de Thulé, où le jour ſolſticial étoit de vingt-quatre heures. Strabon lui fait dire « que » dans ces régions glacées, il » n'y avoit ni air, ni terre, » ni mer, mais un compoſé des » trois, aſſez ſemblable au » Zoophyte ſpongieux, que » l'on nomme le Poulmon marin; » matiere ſur laquelle la terre » & la mer étoient ſuſpendues, » & qui ſervoit comme de lien » aux différentes parties de l'U- » nivers. » Mais, en examinant avec des yeux attentifs ce paſſage de Strabon, on voit clairement que Pythéas, par un tel récit, ſuppoſé qu'il l'ait fait, ne prétendoit pas abuſer de la crédulité de ſes lecteurs, & qu'il ne faiſoit que rapporter en termes obſcurs, ce qu'il avoit apperçu confuſément au travers des brouillards qui s'élevent dans ces mers au tems du ſolſtice d'été. Il avoit ſans doute des préjugés ſur la ſtructure du monde; & certaines apparences contribuant à les fortifier, ſon imagination vit ce que ces yeux ne voyoient pas. Nous ne rapporterons point les conjectures de Gaſſendi ſur cet objet, que Pythéas n'avoit pu démêler, & que le Phyſicien moderne ſoupçonne être le mont Hécla. Il eſt aſſez vraiſemblable que c'étoient ou de ces pierres ponces, que la mer d'Iſlande jette de tems en tems ſur les bords de cette iſle, ou ſimplement des glaces flottantes. Les Norvégiens donnent à la mer Glaciale le nom de *Leberzée*, mer du Poulmon, à cauſe des glaces qui flottent ſur cette mer, & dont la ſuperficie extérieure eſt comme ſpongieuſe.

Ce voyage au nord de l'iſle Britannique, n'eſt pas le ſeul qu'ait fait Pythéas. Il en entreprit un ſecond vers le nord-eſt de l'Europe; & ſuivant dans celui-ci, comme il avoit fait dans

le premier, toute la côte occidentale de l'Océan, il entra par le canal de la Manche dans la mer du Nord, & de celle-ci par le détroit du Sund, dans la mer Baltique, dans laquelle il vogua juſqu'à l'embouchure d'un fleuve, auquel il donna le nom de Tanaïs, & qui fut le terme de ſes courſes. En diſtinguant ces deux voyages de Pythéas, nous nous écartons de l'opinion commune qui les confond. Mais, le texte de Strabon eſt ſi formel, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître que Pythéas n'a pas été, en un ſeul & même voyage, aux iſles du Nord & dans la mer Baltique.

Il ne faut pas croire, avec Polybe & Gaſſendi, que le Tanaïs dont il s'agit ici, ſoit le fleuve de ce nom, qui ſe décharge dans le Palus Méotide. Pour aller des bords de la mer Baltique à ceux de la mer Noire, il auroit fallu que Pythéas s'engageât dans l'intérieur de vaſtes pays, peut-être auſſi difficiles alors à traverſer, que l'eſt aujourd'hui le continent du Canada. Cette conſidération, jointe à toutes les circonſtances du récit de Pythéas, que Pline nous a conſervées, ne nous permet pas de douter que le Tanaïs de ce Voyageur ne fût une des rivieres qui ſe jettent dans la mer Baltique. C'étoit vraiſemblablement ou la Viſtule, ou la riviere nommée aujourd'hui Rédaune, qui tombe dans ce fleuve auprès de Dantzic. La quantité de ſuccin, que l'on trouve ſur leurs bords, donne à cette conjecture beaucoup de fondement. Il paroît que le mot *Tana*, *Thenes*, ou *Danos*, entroit, comme l'a obſervé M. Leibnitz, dans la compoſition des noms de la plupart des grands fleuves du Nord.

Pythéas compoſa en grec deux ouvrages, dans leſquels il expoſoit ce qu'il avoit vu de remarquable. Le premier, ſous le titre de deſcription de l'Océan, contenoit une relation de ſon voyage par mer, depuis Gades juſqu'à Thulé. Le ſecond étoit la deſcription de celui qu'il avoit fait le long des côtes de l'Océan, juſques dans la mer Baltique.

Ce ſecond ouvrage eſt appellé Période, par un ancien Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes, & Périple dans l'abrégé d'Artémidore d'Épheſe; ce qui pourroit faire croire que le voyage, dont il expoſoit l'hiſtoire, avoit été fait en partie par terre, en partie par mer. Nous n'avons plus que quelques citations de ces écrits de Pythéas. Encore faut-il les prendre le plus ſouvent dans des Auteurs prévenus contre lui.

Dans l'une & l'autre de ces relations, l'Auteur rendoit compte de ce qu'il avoit remarqué ſur la nature des pays ſeptentrionaux, ſur la qualité des terres, ſur les mœurs des habitans; & ſes cenſeurs ſont forcés de convenir qu'il ne s'eſt point écarté de la vérité ſur ces articles. Nous ne ſçavons de ces détails que ceux qui nous ont

été conſervés par Strabon ; qu'à Thulé, & dans les régions ſituées ſous le même climat, on n'élevoit point d'animaux domeſtiques ; que les hommes auſſi féroces que les animaux, ſe nourriſſoient de fruits ſauvages, les ſeuls qui puſſent y croître, de légumes & de racines ; que la boiſſon des pays où l'on recueilloit du miel & du froment, étoit une liqueur formée de leur mêlange ; que le peu de chaleur du Soleil & les pluies fréquentes ne permettoient pas l'uſage des aires pour battre le bled.

A ces détails ſur l'Hiſtoire naturelle & ſur les mœurs des peuples, Pythéas joignoit les obſervations qu'il avoit faites pour déterminer la poſition des différens lieux. Il paroit qu'un des motifs de ſes voyages avoit été de reconnoître les côtes ; objet important pour une nation commerçante, comme étoit la ſienne. Nous ſçavons qu'il comptoit cinq jours de navigation depuis Gades, aujourd'hui Cadix, juſqu'au cap Sacré, nommé par les Modernes cap Saint Vincent ; ce qui ne peut avoir lieu qu'en naviguant terre-à-terre. Il avoit fait la même choſe le long des côtes extérieures de l'Eſpagne & de preſque toute la Gaule ; & ſuivant la même méthode, il eſtima la longueur de l'iſle Britannique, en prenant depuis le cap Bételnium, le cap Cornwal, le plus avancé vers l'Occident. Mais, comme il n'avoit pas fait le tour entier de l'iſle, il ne donnoit ſon eſtimation que pour une conjecture. Ératoſthene & Hipparque avoient ſuivi ſes meſures, pour déterminer les latitudes de l'Eſpagne, de la Gaule & de l'iſle Britannique ; & la juſteſſe de leurs déterminations vérifiées preſque toutes dans la ſuite, nous montre quelle devoit être l'exactitude des obſervations de Pythéas. Strabon, qui ſe déchaîne en toute occaſion contre ce Voyageur, reproche aux deux Aſtronomes la confiance qu'ils ont eue dans ſes relations, & prétend réformer leurs latitudes. Mais, la fauſſeté viſible de celles qu'il ſubſtitue, ſuffit pour le réfuter.

Si les cenſeurs de Pythéas, moins prévenus contre lui, avoient fait, en le critiquant, plus d'uſage de ce jugement profond qu'on admire en eux ; s'ils avoient examiné ſes ouvrages avec cette attention ſcrupuleuſe que l'on doit à tout ce qu'on veut critiquer ; s'ils avoient fait réflexion que comme le faux eſt quelquefois vraiſemblable, le vrai ne l'eſt pas toujours, ils auroient rendu plus de juſtice à ce célébre Marſeillois. Non qu'ils duſſent épargner ce que ſes relations pouvoient contenir de répréhenſible, car nous ne prétendons pas qu'elles fuſſent entierement exemptes de fautes. Nous en reconnoiſſons quelques-unes dans le peu de fragmens qui nous en reſtent, & ſans doute ce n'étoient pas les ſeules. Étranger dans les pays qu'il a décrits, il n'avoit eu ni le tems ni la facilité de vérifier ce que

lui disoient les habitans ; il vivoit dans un siecle rempli de préjugés sur les matieres physiques ; enfin, il étoit Grec & voyageur. Que de sources de mépriſes, & peut-être de fictions ! Mais, ces mépriſes que produit une ignorance qu'on ne peut pas même blâmer, ces fictions de détail que seme dans une relation l'amour du merveilleux, autoriſent-elles à rejetter un fond de vérités qui fait l'eſſentiel de l'ouvrage ? En remarquant ces fautes de quelque genre qu'elles fuſſent, en condamnant même avec ſévérité celles qui méritoient de l'être, il falloit louer l'exactitude des obſervations de Pythéas, & faire ſentir le mérite de ſes voyages & de ſes découvertes. Il falloit en un mot le repréſenter comme un homme auquel on ne peut refuſer l'honneur d'avoir établi le premier la diſtinction des climats, par la différente longueur des jours & des nuits, & frayé la route vers des contrées que l'on croyoit inhabitables. Si le ſeul projet de cette entrepriſe mérite des éloges, combien n'en devons-nous pas à ſon exécution ? L'étude peut nous rendre propres les découvertes étrangeres. Mais, pour en faire de nouvelles, pour porter nos pas au-delà des traces de ceux qui nous ont précédés, il faut un génie heureux, ardent, élevé, plein de cette noble avidité de ſçavoir, que les difficultés irritent, & pour qui les obſtacles ſont des motifs. Ce goût vif & conſtant, inſéparable des talens néceſſaires pour la perfection des ſciences, eſt en même tems la ſuite de ces qualités, & la preuve qu'on les poſſede.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Πυθέας, (*a*) chef des Béotiens, engagea ce peuple à prendre les armes contre les Romains, vers l'an 147 avant Jeſus-Chriſt. Les Béotiens & leurs alliés ayant été vaincus, le général Romain, Q. Cécilius Métellus, ordonna que ſi l'on prenoit Pythéas, on le lui amenât. Il fut pris en effet, & condamné à perdre la vie.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Πυθέας, (*b*) célebre orateur Athénien, contemporain de Démoſthene. Un jour, il oſa parler en public, quoique fort jeune, pour dire ſon ſentiment ſur les réſolutions que la République prenoit au ſujet d'Alexandre le Grand. Un Citoyen, qui n'approuvoit point cette hardieſſe, lui dit : *Eh quoi ! vous oſez parler ſi jeune de choſes ſi importantes ?* A quoi Pythéas répondit ſans ſe déconcerter : *Cet Alexandre, que vous eſtimez un Dieu, n'eſt-il pas encore plus jeune que moi ; pourquoi vous étonnez-vous qu'à mon âge je parle comme un homme doit parler ?*

Il falloit avoir un certain âge pour être admis à parler au peuple, comme cela paroît par les

(*a*) Pauſ. pag. 423. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. V. pag. 130. *& ſuiv.*

(*b*) Plut. Tom. I. p. 751, 839, 858. Lucian. T. II. p. 946. Demoſth. p. 199.

raiſons de Démoſthene. Ce dernier eut divers démêlés avec Pythéas. *Voyez* Démoſthene.

PYTHIAS, *Pythias*, (*a*) eſclave dont le nom étoit célebre parmi les Poëtes. Térence en fait une ſervante de Thaïs.

PYTHIAS, *Pythias*, (*b*) fut lié d'une étroite amitié avec Damon, philoſophe de la ſecte de Pythagore. *Voyez* Damon.

PYTHIE, *Pythia*, Πυθία, (*c*) nom que l'on donnoit à la Prêtreſſe qui montoit ſur le ſacré trépied d'Apollon dans le temple de Delphes. On croit, avec raiſon, que le nom de Pythie vient de la même origine que celui de Pytho, qui fut donné à la ville de Delphes, en mémoire de ce qu'un monſtre, ou plutôt un tyran, qui déſoloit cette ville, y avoit été tué par Apollon, qui par cette victoire avoit acquis le ſurnom de Pythien.

Dans les commencemens de la découverte de l'Oracle de Delphes, pluſieurs phrénétiques s'étant précipités dans l'abîme, on chercha les moyens de remédier à un pareil accident. On dreſſa ſur le trou une machine qui fut appellée Trépied, parce qu'elle avoit trois barres ſur leſquelles elle étoit poſée, & l'on commit une femme pour monter ſur ce trépied, d'où elle pouvoit ſans aucun riſque recevoir l'exhalaiſon prophétique.

On éleva d'abord à ce miniſtere de jeunes filles encore vierges, à cauſe de leur pureté, dit Diodore de Sicile, à cauſe de leur conformité avec Diane, & enfin parce qu'on les jugeoit plus propres, dans un âge tendre, à garder les ſecrets des Oracles.

On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie; il falloit, comme nous l'avons dit, qu'elle fût jeune & vierge, mais, il falloit qu'elle eût l'ame auſſi pure que le corps. On vouloit qu'elle fût née légitimement, qu'elle eût été élevée ſimplement, & que cette ſimplicité parût juſques dans ſes habits. Elle ne connoiſſoit, dit Plutarque, ni parfums, ni eſſences, ni tout ce qu'un luxe raffiné a fait imaginer aux femmes. Elle n'uſoit ni du Cinnanome, ni du Ladanum. Le laurier & les libations de farine d'orge, c'étoit-là tout ſon fard, elle n'employoit point d'autre artifice. On la cherchoit ordinairement dans une maiſon pauvre, où elle eût vécu dans l'obſcurité & dans une ignorance entiere de toutes choſes. On la vouloit telle que Xénophon ſouhaitoit que fût une jeune épouſe, lorſqu'elle entroit dans la maiſon de ſon mari, c'eſt-à-dire, qui n'eût jamais rien vu ni entendu. Pourvu qu'elle ſçût parler, &

(*a*) Horat. Ars Poët. v. 238. Terent. T. I. p. 255.

(*b*) Cicer. de Offic. L. III. c. 10.

(*c*) Pauſ. pag. 116, 122, 133. Diod. Sicul. pag. 523, 524. Suid. Tom. II. p. 660. Mith. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 491. Tom. II. p. 21. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. III. pag. 171. *& ſuiv.*

répétet ce que le Dieu lui dictoit, elle en ſçavoit aſſez. Apollon ſe ſervoit de ſa perſonne comme d'un organe pour ſe communiquer aux hommes. Il lui donnoit le mouvement ſelon qu'elle étoit diſpoſée à le recevoir, & elle ne paroiſſoit jamais mieux diſpoſée, que lorſque ſon imagination n'avoit pas encore donné d'entrée aux objets qui euſſent pu changer la détermination de ce mouvement. Auſſi, n'y avoit-il rien d'efféminé dans ſon langage; auſſi, les oracles qu'elle prononçoit, n'étoient-ils point faits pour le plaiſir des oreilles, ni pour exciter dans l'ame cette joie douce qu'excitoient ordinairement les poëſies de Sapho. Auſſi ſa voix, dit Plutarque, atteignoit-elle juſqu'au-delà de dix ſiecles, à cauſe du Dieu qui la faiſoit parler.

On s'apperçoit qu'une fille, telle que nous venons de décrire la Pythie, devoit être naturellement mélancholique. Ces ſortes de tempéramens étoient néceſſaires pour les Oracles, parce qu'ils s'allument plus aiſément, & qu'ils ſont, pour ainſi dire, plus proche de la phrénéſie. On comparoit les effets de la vapeur prophétique aux effets du vin. Un homme ſtupide & atrabilaire devient furieux dans l'ivreſſe. L'enthouſiaſme étoit une eſpece d'ivreſſe dont les effets étoient plus ou moins violens, à proportion que la bile dominoit dans la perſonne enthouſiaſmée.

La coutume de choiſir les Pythies fort jeunes dura très-long-tems, & ſe ſeroit toujours conſervée ſans un accident qui l'interrompit. Un jeune Theſſalien étant à Delphes, devint amoureux d'une des Pythies qui étoit extrêmement belle, & l'enleva. Le peuple de Delphes, pour prévenir de pareils attentats, ordonna par une loi expreſſe, qu'à l'avenir on n'éliroit pour monter ſur le Trépied, que des femmes au-deſſus de cinquante ans. Il étoit bien difficile de rencontrer dans ces dernieres, les mêmes diſpoſitions que l'on trouvoit dans de jeunes filles, la même pureté, la même ſimplicité, & la même ignorance. On y apportoit tous les ſoins néceſſaires. On les trioit, pour ainſi dire, entre toutes les femmes de Delphes; & quelque âge qu'elles euſſent, on exigeoit d'elles qu'elles fuſſent habillées comme de jeunes filles, afin de conſerver au moins la mémoire de l'ancienne pratique. On ſe contenta dans les commencemens d'une ſeule Pythie. Elle ſuffiſoit pour lors à ceux qui venoient conſulter l'Oracle, & qui n'y venoient pas encore en grand nombre. Mais, dans la ſuite, lorſque l'Oracle fut tout-à-fait accrédité, on en élut une ſeconde pour monter ſur le Trépied alternativement avec la premiere; & une troiſieme pour leur ſubvenir en cas de mort ou de maladie. Enfin, dans la décadence de l'Oracle, il n'y en

eut plus qu'une; encore n'étoit-elle pas fort occupée.

L'on remarque que la Pythie ne pouvoit prophétiſer qu'elle n'eût été enivrée par la vapeur qui ſortoit du ſanctuaire d'Apollon. Cette vapeur miraculeuſe ne l'enivroit pas en tout tems & en toute occaſion. Il y avoit bien des cérémonies à pratiquer, il y avoit bien des précautions à prendre. Le Dieu n'étoit pas toujours en humeur de l'inſpirer. Les ſignes, qui devoient précéder ſes approches, n'apparoiſſoient pas toutes les fois qu'on le ſouhaitoit. Eh! le moyen que ce Dieu pût répondre tous les jours à ceux qui l'interrogeoient? Ne falloit-il pas qu'il ſe tranſportât ſans ceſſe d'un Oracle à l'autre? S'il étoit un jour à Delphes, il falloit qu'il fût le lendemain à Colophon; que de-là il allât à Claros; qu'il revînt à Délos; enfin, qu'il ſe trouvât dans tous les lieux où il avoit des Oracles. D'un autre côté, ce Dieu, comme les autres Dieux, étoit très-friand de ſacrifices. Tous les ſacrifices ne l'accommodoient pas. Il falloit ſouvent les recommencer plus d'une fois, parce qu'il ſe trouvoit toujours quelque défaut qui bleſſoit ſa délicateſſe. Il étoit même ſi difficile dans les premiers tems de l'Oracle, qu'il falloit lui ſacrifier pendant un an entier, avant que de ſe le rendre propice. Il n'inſpiroit alors la Pythie qu'une fois l'année, dans le mois que les habitans de Delphes appelloient Βύσιον. C'étoit le premier mois du printems. Ils diſoient Βύσιον pour Πύσιον parce que dans leur dialecte le Β prenoit ſouvent la place du Π. Πύσιος eſt formé du prétérit parfait de πυθέσθαι, qui ſignifie interroger, parce que c'étoit dans ce mois qu'on avoit la liberté d'interroger l'Oracle. Ils prétendoient qu'Apollon étoit venu au monde le ſeptieme jour de ce mois. C'eſt pour cela qu'Apollon eſt appellé dans quelques Auteurs Ἑβδομαγενὴς, c'eſt-à-dire, né le ſeptieme jour; & c'étoit proprement ce jour-là, que ce Dieu venoit à Delphes, comme pour payer ſa fête, & qu'il ſe livroit dans la perſonne de ſa Prêtreſſe, à tous ceux qui le conſultoient. Ce jour célebre étoit appellé πολύφθοος; non parce qu'on mangeoit beaucoup de ces gâteaux faits de fromage & de fleur de froment, appellés φθοῖς, mais parce qu'Apollon étoit fort importuné par la multitude de ceux qui venoient le conſulter. Πολύφθοος, ſignifioit la même choſe que πολυπευθὴς, ou πολυμαίνυστος.

On obtint dans la ſuite d'Apollon, qu'il inſpireroit la Pythie une fois le mois. Tous les jours du mois n'étoient pas convenables. Il y en avoit qu'on appelloit ἀπόφραδας, ou *nefaſtos*, jours exécrables, jours malheureux, où il étoit défendu par les loix d'interroger le Dieu de l'Oracle. La Pythie n'eût oſé entrer au ſanctuaire dans ces jours-là, il y alloit de ſa vie. Apollon ne lui eût pas pardonné,

quand même elle y eût été contrainte par la violence. Auſſi, trouvoit-elle toujours moyen d'eſquiver par quelque réponſe adroite, & qui fît prendre le change. C'eſt ce qui lui arriva avec Alexandre le Grand, qui voulut conſulter l'Oracle avant que de paſſer en Aſie. Il vint à Delphes dans un de ces jours de ſilence, où le ſanctuaire étoit fermé. Il envoya prier la Pythie de monter ſur le Trépied; elle refuſa, & allégua la loi qui l'en empêchoit. Alexandre, irrité de ce refus, alla lui-même l'arracher de ſa cellule, & l'entraîna par force au temple. La Pythie, contrainte de céder à l'empreſſement de ce Prince, lui dit, comme dans un tranſport prophétique : *Mon fils, tu es invincible.* A ces mots, Alexandre s'écria qu'il ne vouloit point d'autre Oracle, & qu'il étoit content de ce qu'il venoit d'entendre.

On ne ſçait pas préciſément, ſi dans chaque mois le jour de l'inſtallation de la Pythie étoit fixe & déterminé, ou ſi les Prêtres avoient la liberté de choiſir entre les jours qui n'étoient point cenſés néfaſtes. On ſçait ſeulement que la Pythie ne montoit ſur le Trépied qu'une fois le mois. Le reſte du mois s'employoit à préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour cette inſtallation.

Les ſacrifices faiſoient la principale partie de la préparation. On n'entroit point au ſanctuaire que l'on n'eût ſacrifié. Apollon étoit ſourd, la Pythie étoit muette. Il y avoit cinq Sacrificateurs en titre d'office, appellés Ὅσιοι c'eſt-à-dire, gens d'une ſainteté éprouvée. Ils immoloient eux-mêmes les victimes. C'étoit à eux à prendre garde ſi elles étoient pures, ſaines, entieres & bien conditionnées. Ils y apportoient toute l'attention poſſible. Il falloit que la victime tremblât & frémît dans toutes les parties de ſon corps, lorſqu'elle recevoit les effuſions d'eau & de vin. Ce n'étoit pas aſſez qu'elle ſecouât la tête comme dans les ſacrifices ordinaires. Si quelqu'une de ſes parties ne ſe fût reſſentie de cette palpitation, on n'eût point inſtallé la Pythie ſur le Trépied, il en arrivoit de trop grands accidens.

Dans un ſacrifice ſolemnel que l'on faiſoit un jour pour des étrangers, la victime ſupporta les premieres effuſions ſans aucune palpitation. Les Sacrificateurs continuerent de l'arroſer, & ne purent exciter dans ſon corps ce tremblement myſtérieux, qu'après l'avoir toute baignée d'eau. Lorſqu'on alla prendre la Pythie, pour la mener au Trépied, elle réſiſta longtems. Elle prévoyoit déjà ce qui lui devoit arriver. En effet, aux premieres paroles qu'elle proféra, l'on s'apperçut qu'elle ne pouvoit plus contenir le Dieu qui l'agitoit. Dans la fureur de ſon tranſport, elle s'élança vers la porte du temple, & ſe jetta contre terre. Le Prophete, qui s'appelloit Nicandre, & ceux

des Sacrificateurs appellés Ὅσιοι, qui étoient préſens, s'enfuirent de peur. Ils revinrent quelques momens après, & l'enleverent à demi-morte. On ajoute qu'elle mourut quelques jours après.

Il étoit facile de connoître ſi la victime avoit, quant à l'extérieur, les conditions néceſſaires pour être immolée, ſi elle étoit pure & ſans tache, ſi elle étoit graſſe & aſſez repue. Pour juger de ſes parties internes, voici ce que l'on pratiquoit. On donnoit, par exemple, de la farine aux taureaux, on préſentoit aux ſangliers des pois que l'on appelloit ἐρεβίνθους. S'ils ne mangeoient pas, on les rejettoit ſur le champ, comme animaux mal ſains & immondes. On n'éprouvoit les chevres qu'avec de l'eau froide. Si elles frémiſſoient pendant qu'on les arroſoit, on les jugeoit dignes d'être offertes en ſacrifice.

Voilà ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans les ſacrifices, qui devoient précéder la cérémonie de l'inſtallation. La Pythie avoit ſa préparation particuliere. Elle commençoit par une abſtinence de trois jours. Cette abſtinence aidoit merveilleuſement au trouble de ſon eſprit. Le jour de la cérémonie, elle ſe baignoit dans de l'eau de la fontaine de Caſtalie. Elle ſe lavoit ordinairement les pieds & les mains, & quelquefois tout le corps. A cette purification extérieure, elle en joignoit une intérieure. Elle avaloit une certaine quantité d'eau de la même fontaine de Caſtalie. Apollon avoit communiqué à cette eau une partie de ſa vertu enthouſiaſtique. Après cela, on lui faiſoit mâcher quelques feuilles de laurier, cueillies encore près de cette fontaine de Caſtalie. Le laurier étoit le ſymbole de la divination, & n'étoit pas inutile à l'enthouſiaſme.

Le ſcholiaſte de Lycophron ne convient pas que la Pythie ait mâché effectivement du laurier, mais nous ne ſçavons pas ſur quoi ſon doute pouvoit être fondé. Nous croyons que l'on doit s'en tenir au témoignage des Auteurs plus anciens que lui, & rien n'empêche que l'on ne prenne leurs paſſages à la lettre.

Le jour de l'inſtallation étant venu, & la Pythie s'étant préparée ainſi que nous venons de le dire, Apollon ne manquoit jamais de dire qu'il étoit arrivé. Il prenoit la peine de ſecouer lui-même un laurier qui étoit devant la porte de ſon temple. Il faiſoit trembler le temple juſqu'aux fondemens. D'ailleurs, la Pythie ſentoit en elle-même quand il étoit préſent. Car, l'eau qu'elle avoit bue, & le laurier qu'elle avoit mâché, n'avoient de vertu qu'autant que le Dieu étoit proche. Les Grands Prêtres, que l'on appelloit autrement les Prophetes, la conduiſoient au ſanctuaire, & la plaçoient ſur le trépied.

Nous remarquerons ici d'après Origene, S. Chryſoſtôme & le ſcholiaſte d'Ariſtophane, qu'elle s'aſſeyoit ſur ce trépied dans la

ſituation la plus commode pour recevoir l'exhalaiſon prophétique, enſorte que rien ne fît obſtacle à l'union immédiate qu'elle contractoit pour lors avec Apollon métamorphoſé en vapeur ſubtile.

Pour dépeindre parfaitement la fureur de la Pythie ſur le trépied, pour décrire ſon trouble, ſon agitation, ſes tranſports, il faudroit participer un peu à ſon enthouſiaſme, & en ce cas, il vaut mieux n'en pas faire une peinture ſi parfaite.

Dès que la vapeur divine, comme un feu pénétrant, s'étoit répandue dans ſes entrailles, on voyoit ſes cheveux ſe dreſſer ſur ſa tête, ſon regard étoit farouche, ſa bouche écumoit, un tremblement ſubit & violent s'emparoit de tout ſon corps. Elle veut s'arracher aux Prophetes qui la retiennent par force ſur le trépied; ſes cris, ſes hurlemens font retentir le temple, & jettent une ſainte frayeur dans l'ame des aſſiſtans. Elle ne peut plus ſuffire au Dieu qui l'agite. Elle s'abandonne à lui toute entiere. Déjà tout ce qu'elle a de mortel s'eſt éclipſé. Elle ſçait déjà nommer tous les grains de ſable; elle peut meſurer l'immenſité des mers. Tous les ſiecles, tous les tems, toutes les deſtinées ſe raſſemblent en foule dans ſon ſein, & lui ferment le paſſage de la voix & de la reſpiration. Elle profere par intervalle quelques paroles mal articulées que le Prophetes recueillent avec ſoin. Ils les arrangent, & leur donnent la liaiſon & la ſtructure qu'il leur faut. Lorſqu'elle avoit été un certain tems ſur le trépied, les Prophetes la ramenoient dans ſa cellule, où elle étoit ordinairement pluſieurs jours à ſe remettre de ſes fatigues, & ſouvent, dit Lucain, une mort prompte étoit le prix ou la peine de ſon enthouſiaſme.

Cette vapeur divine, qui agitoit la Pythie ſur le trépied, n'avoit pas toujours la même vertu. Elle ſe perdit inſenſiblement. Sur quoi Cicéron dit: « Cette vapeur qui étoit dans » l'exhalaiſon de la terre, & » qui inſpiroit la Pythie, s'eſt » donc évaporée avec le tems. » Vous diriez qu'ils parlent de » quelque vin qui a perdu ſa » force. Quel tems peut conſu» mer ou épuiſer une vertu » divine? Or, qu'y a-t-il de » plus divin qu'une exhalaiſon » de la terre qui fait un tel effet » ſur l'ame, qu'elle lui donne » & la connoiſſance de l'avenir, » & le moyen de s'en expliquer » en vers? »

Un jour, cette Prêtreſſe d'Apollon donna deux oracles oppoſés, l'un aux Ioniens, & l'autre aux Achéens, au ſujet des ſtatues qu'ils regardoient comme leurs Dieux tutélaires; ce qui jetta entre deux peuples de même origine une ſemence de diſcorde affreuſe. Dans un tems éclairé & bien policé, on auroit puni très-ſévérement la Prêtreſſe d'A-

pollon pour ſe jouer ainſi des Oracles.

Il ne faut pas confondre la Pythie avec la Sibylle de Delphes, vraie vagabonde, qui alloit de contrée en contrée débiter ſes prédictions, qui ne montoit jamais ſur le ſacré trépied, & qui prophétiſoit ſans le ſecours des exhalaiſons qui ſortoient du ſanctuaire de Delphes.

PYTHIE, *Pythias*, Πυθιάς. (*a*) fameuſe Courtiſanne, qui, dans un dialogue de Lucien, s'entretient avec Joeſſe & Lyſias.

PYTHIEN, *ou* PYTHIUS, *Pythius*, ſurnom qui fut donné à Apollon, parce que ce Dieu avoit tué près de la ville de Delphes le ſerpent Python.

PYTHIENS, *ou* PYTHIQUES, *Pythia*, Πύθια. (*b*) jeux que l'on inſtitua à Delphes en l'honneur d'Apollon, au ſujet de la défaite du ſerpent Python. Il eſt incertain en quel tems ces jeux furent établis, & on en ignore le premier inſtituteur. Car, lorſque Pauſanias en donne la gloire à Diomede, qui fit bâtir un temple à ſon retour de Troie, en l'honneur d'Apollon Épibatérius, nous ſommes perſuadés qu'il ſe trompe, puiſque leur inſtitution précede de beaucoup le tems où vivoit ce héros. Ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable à ce ſujet, c'eſt qu'il établit dans le lieu où il fit élever le temple dont on vient de parler, les mêmes jeux qu'on célébroit depuis long-tems à Delphes.

Dans les commencemens, ces jeux conſiſtoient en un combat de poëſie & de muſique, dont le prix ſe donnoit à celui qui avoit fait & chanté la plus belle hymne en l'honneur du Dieu, qui avoit délivré la terre d'un monſtre qui alloit la déſoler. Les autres exercices n'y furent admis que dans la ſuite. Il paroît bien en effet que la choſe étoit ainſi, par ceux qui y diſputerent les premiers prix, puiſqu'à la premiere repréſentation Chryſoſthémis de l'iſle de Crete remporta la victoire. Après lui, Philammon ſon fils fut vainqueur, & enſuite Thamyris fils de Philammon.

Ce qu'il y a de ſingulier, vu le reſpect qu'on avoit généralement pour tous ces jeux que la Religion avoit conſacrés, & qui étoient ſpécialement dédiés à quelque Divinité, c'eſt que ni Orphée, qu'une haute ſageſſe & une profonde connoiſſance des myſteres rendoient recommandable; ni Muſée, qui faiſoit profeſſion d'imiter en tout Orphée ne voulurent jamais s'abaiſſer à diſputer les prix des jeux Pythiens. Un certain Éleuther y fut couronné à cauſe de ſa belle voix, car l'hymne qu'il chanta

(*a*) Lucian. T. II. p. 739. *& ſeq.*

(*b*) Pauſ. pag. 146, 370, 485, 620. *& ſeq.* Strab. p. 421. Plut. Tom. I. pag. 908. Ovid. Metam. L. I. c. 13. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 305. Tom. VIII. pag. 138. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I. 272. Tom. VII. pag. 223, 226. *& ſuiv.* Tom. X. p. 297.

n'étoit pas de lui. On dit auſſi qu'Héſiode ne fut pas reçu à y diſputer le prix, parce qu'en chantant il ne ſçavoit pas s'accompagner de la lyre. Pour Homere, on prétend qu'il vint à Delphes conſulter l'Oracle ; mais qu'étant devenu aveugle, il fit peu d'uſage du talent qu'il avoit de chanter & de jouer de la lyre en même tems. Les Peintres y étoient auſſi reçus à diſputer le prix, & Timagore fut préféré à Pénée frere de Phidias.

On fit des changemens à ces jeux. Ce fut la ſeconde année de la XLVII.e Olympiade, ſuivant la chronique de Paros, & non pas la troiſieme année de la XLVIII.e ſelon Pauſanias, que les Amphictyons, qui, ſous la conduite d'Euryloque, venoient de vaincre & d'exterminer les Criſſéens, travaillerent à remettre ſur pied les jeux Pythiens, interrompus pendant une longue ſuite d'années. Et pour mieux immortaliſer leur victoire, ils ordonnerent qu'ils ſeroient inceſſamment célébrés avec une pompe & une magnificence qui ne s'y étoient jamais remarquées. Ce fut dans cette premiere Pythiade que les Amphictyons propoſerent des prix, non ſeulement pour celui d'entre les Muſiciens qui ſe trouveroit avoir chanté le mieux avec l'accompagnement de la cithare, le ſeul combat qui fût de l'ancienne inſtitution des jeux Pythiens, mais encore pour le Muſicien qui auroit le mieux chanté avec l'accompagnement de la flûte, & enfin pour celui d'entre les joueurs de flûte, qui ſe trouveroit avoir joué avec plus de propreté & d'élégance, ſans l'accompagnement d'aucune voix. Pauſanias ajoute auſſitôt, que celui qui y remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la cithare, fut Céphallen fils de Lampus ; que le muſicien qui remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la flûte, fut Echembrote Arcadien ; enfin, que dans le troiſieme combat des joueurs de flûte ſans aucun accompagnement de voix, le prix fut adjugé à Sacadas de la ville d'Argos. Les Amphictyons ne s'en tinrent pas là ; ils crurent devoir mettre toutes choſes en uſage, pour donner un nouvel éclat aux jeux Pythiens ; auxquels ils avoient l'honneur de préſider au nom de toute la Grece, à raiſon de leur dignité ; perſuadés que c'étoit-là l'unique moyen de ſignaler la reconnoiſſance des Grecs & leur zele pour la gloire du Dieu, qui venoit de leur procurer une ſi grande victoire. Non contens donc de l'ancienne ſimplicité des jeux Pythiens, & des nouveaux combats de Muſiciens qu'ils venoient d'y ajouter, ils voulurent encore y réunir les différentes eſpeces de jeux, dont le ſpectacle étoit, & plus brillant, & plus intéreſſant. Ainſi, la Grece eut le plaiſir de voir célébrer alors pour la premiere fois dans les campagnes de Delphes, tous les mêmes jeux qu'elle avoit coutume de voir à Olympie, à la réſerve des ſeu-

les courſes de chars, que Pauſanias dit en termes formels en avoir été exceptées.

Cependant, comme la courſe tenoit le premier rang dans les jeux Olympiques, les Amphictyons ne crurent pas devoir envier aux ſpectateurs celui de tous les exercices qui étoit le plus de leur goût. Dans cette vue, ils ordonnerent qu'il y auroit auſſi deux ſortes de courſes à pied pour les jeunes gens; la premiere appellée Δίαυλος, ou courſe du double ſtade, dans laquelle les athletes parcouroient deux fois tout d'une haleine la longueur du ſtade; c'eſt-à-dire, qu'après avoir atteint le but, ils revenoient ſur leurs pas à la barriere; la ſeconde, appellée Δόλιχος, la plus longue de toutes les courſes Agoniſtiques, puiſque, ſelon le ſcholiaſte d'Ariſtophane, elle étoit de vingt ſtades, & même de vingt-quatre, ſi l'on en croit Suidas.

D'après ces obſervations, l'on voit que jamais les jeux Pythiens n'avoient été célébrés avec une telle magnificence. A la magnificence ſe joignit encore la libéralité, afin que tout répondît à la grandeur de la fête. Au lieu d'une ſimple couronne de branches de laurier dont on avoit coutume de récompenſer l'adreſſe du vainqueur, les Amphictyons diſtribuerent des ſommes d'argent à tous les vainqueurs, dans les différens genres de combats que nous venons d'indiquer; ce qui fit donner à leurs jeux le nom de ἀγὼν χρηματίτης, de combat dont le prix étoit une certaine ſomme d'argent, à la différence des anciens jeux Pythiens, qui portoient le nom de ἀγὼν στεφανίτης, c'eſt-à-dire, de combat dans lequel l'athlete victorieux ne remportoit pour prix de ſon adreſſe qu'une ſimple couronne faite de branches de laurier. A la vérité cette largeſſe des Amphictyons n'eut lieu que cette fois là ſeulement; & ils y employerent une petite partie du butin immenſe qu'ils venoient de faire ſur les Criſſéens.

Que les prix ayent été diſtribués en argent aux vainqueurs dans les premiers jeux Pythiens, renouvellés par les Amphictyons après leur victoire ſur les Criſſéens; c'eſt un fait atteſté, non ſeulement par les témoignages poſitifs de Pauſanias & de l'ancien ſcholiaſte Grec de Pindare, mais encore par la chronique de Pâros; monument authentique, que l'on ne peut ſoupçonner d'aucune altération, & qui, par cet endroit-là, l'emporte de beaucoup ſur l'autorité des Écrivains même les plus célebres, dont la plupart des manuſcrits ne ſont parvenus juſqu'à nous que défigurés en pluſieurs endroits par l'ignorance des copiſtes.

Au reſte, dès la ſeconde célébration des jeux Pythiens, les Amphictyons reprirent l'ancien uſage d'adjuger aux vainqueurs une ſimple couronne de laurier, perſuadés apparemment que la plus foible marque de la victoire étoit ſuffiſante pour des gens

d'honneur, & que la gloire ſeule étoit un aſſez puiſſant aiguillon pour les belles ames, ſans qu'il fût beſoin de les amorcer encore par l'appât d'un vil intérêt.

Ce ne fut pas là pourtant la ſeule réforme que firent les Amphictyons dans la ſeconde Pythiade. Non ſeulement ils ôterent aux athletes victorieux les récompenſes pécuniaires, en portant une loi, qu'ils ſe contenteroient à l'avenir d'une ſimple couronne de laurier; mais de plus, ils jugerent à propos de retrancher encore les combats des joueurs de flûte, ayant remarqué que les ſons de cet inſtrument avoient quelque choſe de triſte & de lugubre, & même en quelque ſorte, de mauvais augure. En effet, les flûtes, & les vers faits ſur le ton plaintif, les élégies, les regrets funebres, avoient toujours été regardés comme ayant enſemble un rapport ſi parfait, que l'on ne s'étoit jamais ſervi d'aucun autre inſtrument pour les accompagner; & c'eſt préciſément par cet endroit-là, que les flûtes parurent être très-peu convenables à des jeux qui ne reſpiroient que la gaieté & la joie, puiſqu'il ne s'y agiſſoit principalement que de célébrer la victoire & le triomphe d'un Dieu, par des hymnes & des cantiques compoſés en ſon honneur. Cantiques dont les airs devoient être majeſtueux, mais en même tems vifs & enjoués, & non pas languiſſans & traînans comme le ſont ceux des plaintes amoureuſes, des élégies & des chanſons funebres, qui demandent un genre de muſique abſolument oppoſé à celui des hymnes & des cantiques compoſés, ſoit à la louange des Dieux, ſoit pour honorer la mémoire des grands hommes.

Strabon, parlant des différens combats de muſiciens, dont les Amphictyons régalerent la Grece dans la célébration de leurs premiers jeux Pythiens, fait en particulier mention de l'air que jouoient les joueurs de cithare; air qui avoit été inventé exprès pour cette fête, & qui portoit le nom de Νόμος Πυθικὸς, d'air ou de chant Pythien. Il ajoute enſuite, que cet air étoit compoſé de cinq parties; que la premiere s'appelloit ἀνάκρουσις, la ſeconde ἄμπειρα, la troiſieme καταχελευσμὸς, la quatrieme ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι, & la cinquieme οὐρίγγες. Il conclut enfin, que l'auteur de ce chant Pythien avoit eu en vue d'y donner une peinture vive du combat d'Apollon contre le ſerpent Python; que la premiere partie du chant, nommée ἀνάκρουσις, déſignoit le prélude du combat; que la ſeconde ou ἄμπειρα, marquoit le commencement du combat; que la troiſieme ou καταχελευσμὸς, peignoit le combat même; que la quatrieme ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι, c'eſt-à-dire, compoſée de ïambes & de dactyles, repréſentoit le pean ou chant de victoire qui ſe compoſoit toujours dans ces deux meſures de vers; qu'enfin la cinquieme partie, qui portoit le nom de οὐρίγγες, imitoit

les ſifflemens aigus que le ſerpent Python avoit fait en mourant. Strabon auroit pu, ce ſemble, joindre à cet air de cithare, particulier aux jeux Pythiens, l'air de flûte compoſé auſſi pour les mêmes jeux, & nommé ὀδοντισμὸς, parce qu'il imitoit admirablement bien le grincement de dents & la rage du même dragon expirant.

Nous ne devons pas omettre que dans le paſſage de Strabon que nous venons de citer, ce ſçavant Géographe dit poſitivement, que les Amphictyons, dans cette premiere célébration des jeux Pythiens, après leur victoire ſur les Criſſéens, ajouterent encore des courſes de chevaux à tous les autres ſpectacles dont Pauſanias fait le dénombrement; en quoi Strabon ſe trouve parfaitement d'accord avec Theſſalus fils d'Hippocrate. Mais, quant à ces courſes de chevaux, Pauſanias n'en dit pas la moindre choſe, & il donne même à entendre que ce ne fut point dans la premiere Pythiade, mais ſeulement dans la ſeconde, que les Amphictyons décorerent les jeux Pythiens de cette nouvelle ſorte de ſpectacle, & que ce fut Cliſthene le Sicyonien, qui le premier y remporta le prix de la courſe des chars.

Terminons cet article, en obſervant qu'anciennement ces jeux n'étoient célébrés que tous les huit ans, mais que dans la ſuite ils le furent tous les quatre ans, & ſervirent d'époque aux habitans de Delphes & des environs. Le tems de leur célébration, ſuivant Diodore de Sicile, Pauſanias & Plutarque, concouroit régulierement avec la troiſieme année de chaque Olympiade. Ce furent les Amphictyons qui firent ce changement, ſur quoi on peut conſulter le P. Petau, Scaliger, & en particulier les Cycles du ſçavant Dodwel.

Les Romains, ſur quelques vers de Martius, adopterent ces jeux l'an 642 de la fondation de leur ville, & leur donnerent le nom d'Apollinaires. *Si vous voulez vaincre l'ennemi*, portoit la prédiction de ce devin, *établiſſez des jeux en l'honneur d'Apollon.* D'abord c'étoit le Préteur qui étoit prépoſé à la repréſentation de ces jeux, puis on établit des Quindécemvirs, qui en prirent ſoin, & qui devoient les donner à la maniere des Grecs.

PYTHIONICE, *Pythionice*, Πυθιονίκη, (*a*) que d'autres appellent Pythonice. *Voyez* Pythonice.

PYTHIS, *Pythis*, Πύθις, (*b*) fils de Delphus, donna, ſelon Pauſanias, ſon nom à la ville de Delphes.

PYTHIUM, *Pythium*, (*c*) Πύθιον, (*c*) ville de Macédoine vers les confins de cette contrée du côté de la Grece. Elle étoit dans un canton, nommé Tripolis, parce qu'il y avoit trois villes, & Pythium en étoit une. Cette ville n'étoit pas éloignée

(*a*) Plut. T. I. p. 751.
(*b*) Pauſ. p. 619.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 262. Tit. Liv. L. XLII. c. 53. L. XLIV. c. 2, 32, 35.

de la fortereſſe de Pétra, non plus que des monts Cambuniens.

PYTHIUS, *Pythius*, Πύθιος, (*a*) Prince Lydien, fils d'Atys, faiſoit ſa réſidence à Célenes en Phrygie. Il paſſoit pour le Prince le plus opulent qui fût alors après Xerxès. Lorſque ce dernier vint à Célenes, Pythius le reçut lui & toute ſon armée avec une magnificence incroyable, & lui offrit tous ſes biens pour fournir aux frais de ſon expédition. Xerxès ſurpris, & en même tems charmé d'une offre ſi généreuſe, eut la curioſité d'apprendre à quoi montoient donc ſes richeſſes. Pythius lui répondit que dans la vue de les lui offrir, il en avoit fait un compte exact, & qu'elles montoient pour l'argent à deux mille talens, c'eſt-à-dire, ſix millions, & pour l'or à quatre millions de Dariques moins ſept mille, c'eſt-à-dire, à quarante millions moins ſoixante-dix mille livres, en comptant le Darique ſur le pied de dix livres. Il lui offroit toutes ces ſommes, ajoutant que ſes revenus lui ſuffiſoient pour l'entretien de ſa maiſon. Xerxès lui marqua une vive reconnoiſſance, fit une amitié particuliere avec lui, &, pour ne pas ſe laiſſer vaincre en généroſité, au lieu d'accepter ſes offres, il l'obligea de recevoir les ſept mille Dariques qui manquoient à ſa ſomme pour faire un compte rond.

Après un trait comme celui que nous venons de rapporter, qui ne croiroit que la vertu particuliere & le caractere perſonnel de Pythius auroient été la généroſité & le mépris des biens? Cependant, c'étoit le Prince du monde le plus ménager, & qui à une ſordide avarice pour lui-même joignoit une dureté inhumaine à l'égard de ſes ſujets, qu'il occupoit ſans ceſſe à des travaux pénibles & infructueux, en les obligeant de creuſer pour lui des mines d'or & d'argent qui ſe trouvoient dans ſon domaine. Pendant ſon abſence, fondant tous en larmes, ils porterent leurs plaintes devant la Princeſſe épouſe de Pythius, & implorerent ſon ſecours. Elle employa un moyen fort extraordinaire pour faire ſentir à ſon mari, & lui faire toucher au doigt l'injuſtice & le ridicule de ſa conduite. A ſon retour, elle lui fit ſervir un repas, magnifique en apparence, mais qui n'étoit rien moins que repas. Entrée, ſervice, rôti, entremets, tout étoit d'or ou d'argent, & le Prince, au milieu de ces riches mets, & de ces viandes en peinture demeura affamé. Il devina facilement le ſens de l'énigme, & comprit que la deſtination de l'or & de l'argent n'étoit pas le ſimple ſpectacle, mais l'uſage; & que négliger, comme il faiſoit, la culture des terres en occupant tous ſes ſujets au travail des mines, c'étoit réduire le pays & ſe réduire lui-même à la famine. Il ſe contenta

(*a*) Herod. L. VII. c. 27, 28, 38, 39. Plut. Tom. II. p. 262. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 187. *& ſuiv.*

donc dans la ſuite d'y en faire travailler ſeulement la cinquieme partie. C'eſt Plutarque qui nous a conſervé ce fait dans un traité, où il en ramaſſe beaucoup d'autres pour prouver l'habileté & l'induſtrie des dames.

Ce Prince, qui avoit fait des offres ſi obligeantes à Xerxès, lui ayant demandé en grace quelque tems après que de cinq de ſes fils qui ſervoient dans l'armée il voulût bien lui laiſſer l'aîné pour être l'appui & la conſolation de ſa vieilleſſe; le Roi, outré juſqu'à la fureur d'une propoſition ſi raiſonnable, fit égorger ce fils aîné ſous les yeux de ſon pere, lui faiſant entendre que c'étoit par grace qu'il lui laiſſoit la vie à lui & au reſte de ſes enfans; & ayant fait couper le corps mort en deux parts qu'on plaça à droite & à gauche, il fit paſſer au milieu toute ſon armée, comme pour l'expier par un tel ſacrifice. Quel monſtre dans la nature qu'un Prince de cette ſorte! Quel fonds eſt-il poſſible de faire ſur l'amitié des Grands, & ſur les proteſtations les plus vives de ſervice & de reconnoiſſance?

PYTHIUS, *Pythius. Voyez* Cannius (C.).

PYTHO, *Pytho*, Πυθὼ, un des noms de la ville de Delphes. *Voyez* Delphes.

PYTHOCLÈS, *Pythocles*, Πυθοκλῆς, (*a*) Athénien, fut condamné à mort avec quelques autres, parmi leſquels étoit Phocion.

PYTHOCLÈS, *Pythocles*, Πυθοκλῆς, (*b*) Sicyonien, un des deſcendans d'Aratus, étoit fils de Polycrate. *Voyez* Polycrate.

PYTHOCLIDE, *Pythoclides*, Πυθοκλείδης, (*c*) enſeigna, ſelon Ariſtote, la muſique à Périclès.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*d*) habitant de Cumes, un de ceux qui voulurent un jour prendre Thémiſtocle pour l'amener au Roi de Perſe.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*e*) Capitaine Athénien, ayant été envoyé au ſecours des Léontins, vers l'an 427 avant Jeſus-Chriſt, fut exilé à ſon retour, pour n'avoir pas entrepris la conquête de la Sicile.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*f*) étoit Archonte d'Athenes, lorſque les Lacédémoniens prirent cette ville, & qu'ils y établirent les trente tyrans. Comme l'adminiſtration de Pythodore ne dura que peu de jours, les Athéniens ne comptoient point ſon archontat; mais, ils appelloient cette année, une année d'anarchie.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*g*) Athénien, du bourg d'Acharnes. Démoſthene en fait mention dans ſa harangue contre Polyclès.

PYTHODORE, *Pythodorus*;

(*a*) Plut. T. I. p. 758.
(*b*) Plut. T. I. p. 1027.
(*c*) Plut. T. I. p. 153.
(*d*) Plut. T. I. p. 124.
(*e*) Thucyd. p. 295. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 425.
(*f*) Xenoph. p. 461.
(*g*) Demoſth. Orat. in Polyct. p. 1088.

Πυθοδωρος, (*a*) Athénien, étoit porte-torche. du tems de Démétrius Poliorcete, & eut ſeul le courage, mais en vain, de s'oppoſer au projet de ce Prinee, qui voulut ſe faire initier en même tems aux petits & aux grands myſteres; ce qui n'étoit pas permis, & ce qui étoit ſans exemple.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθοδωρος, (*b*) perſonnage diſtingué, ſuivant Cicéron, dans ſon oraiſon pour Lelius Flaccus.

PYTHOLAS, *Pytholas*, (*c*) Πυθόλας, Theſſalien, qui, ayant obtenu du peuple à Athenes le droit de bourgeoiſie, en fut dépouillé par les Magiſtrats.

PYTHOLAUS, *Pytholaüs*, Πυθολαος, (*d*) frere de Thébé, fille de Jaſon & femme d'Alexandre, tyran de Pheres. *Voyez* Alexandre.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*e*) ſur la mort duquel un air lamentable d'Olympe avoit été compoſé, ſelon Plutarque. Mais, on ne ſçait pas préciſément qui ce pouvoit être. C'étoit apparemment quelque héros de ce pays-là, quelqu'homme célebre, quelque fondateur de ville. Il y en avoit une appellée Pythopolis, & ſituée dans la Myſie. Or, Olympe étoit Myſien d'origine.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*f*) Rhéteur de Byzance, fut un des ambaſſadeurs que Philippe, pere d'Alexandre le Grand, envoya un jour à Thebes, pour rompre & diſſiper les diverſes factions qui s'étoient formées. Python parloit bien, & Philippe avoit une grande confiance en ſon éloquence. On nous a conſervé le diſcours que Python prononça dans l'aſſemblée des Béotiens, & il ne fallut rien moins que l'orateur Démoſthene pour arrêter & détruire l'effet qu'avoit produit ſur les Béotiens la harangue de Python.

Il eſt à remarquer que Python ſe diſtinguoit tellement par ſon éloquence vive & perſuaſive à laquelle il étoit difficile de réſiſter, qu'auprès de lui les autres députés ne faiſoient que bégayer; mais, il trouva ici ſon maître. Auſſi Démoſthene, dans une harangue où il rapporte les ſervices qu'il a rendus à la République, fait ſonner celui-ci fort haut, & place à la tête de ſes exploits politiques l'heureux ſuccès de cette importante négociation. « Alors, dit-il, je ne » le cédai point à Python de » Byzance, qui s'emportoit fu» rieuſement contre nous, & » qui rouloit les flots de ſon » éloquence, comme un torrent » qui menaçoit de tout entraî» ner. »

Python, comme l'aſſure le

(*a*) Plut. T. I. p. 900.
(*b*) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 41.
(*c*) Demoſth. Orat. in Neær. p. 876.
(*d*) Plut. T. I. p. 297.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIII. p. 228, 229.
(*f*) Demoſth. Orat. de Haloneſ. pag. 71. Epiſt. 2. p. 193. in Ariſtocr. p. 744 & *ſeq.* Athen. p. 550. Diod. Sicul. pag 554. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 5. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. p. 518.

même Démoſthene, ayant tué le Roi Cotys, crut qu'il ne pouvoit être nulle part plus en ſûreté qu'à Athenes; & s'y étant retiré, il y obtint le droit de Bourgeoiſie. Mais, dans la ſuite, penſant qu'il ſeroit plus avantageux pour lui de ſe tourner du côté de Philippe, il abandonna le parti des Athéniens.

On cite de lui un trait qui donne une aſſez bonne idée de ſon eſprit. Ses concitoyens diviſés étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs. Pour les détourner, voici comme il s'y prit : « Meſſieurs, dit-il, aux » Byzantins aſſemblés, en leur » faiſant remarquer ſa taille, » vous voyez comme je ſuis » gros & replet; ma femme l'eſt » encore plus, & néanmoins un » ſeul lit nous reçoit l'un & » l'autre, quand nous ſommes » d'accord; lorſque nous ſommes » brouillés, la maiſon entiere » n'eſt pas aſſez grande pour » nous deux. » Ce trait d'ingénuité produiſit l'effet que Python s'étoit propoſé, & franchement elle le méritoit bien.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*a*) un des Lieutenans d'Alexandre le Grand, fut envoyé avec Séleucus au temple de Sérapis pour conſulter le Dieu ſur la maladie du Roi, qui mourut le ſurlendemain.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*b*) joueur de flûte. *Voyez* Caphiſias.

PYTHON, *Python*, Πύθων, Officier qui, l'an de Rome 583, & 169 avant Jeſus-Chriſt, commandoit avec Philippe pour les Macédoniens la garniſon de Caſſandrie. *Voyez* Caſſandrie.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*c*) monſtre que les écrits des Poëtes ont rendu ſi célebre. On en raconte l'hiſtoire bien diverſement, & il n'eſt pas aiſé de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai dans le prodigieux amas de circonſtances fabuleuſes dont on l'a enveloppée. Nous allons rapporter le plus ſuccinctement poſſible, ce que l'on en a dit, en commençant par Homere, qui explique fort au long la naiſſance & la mort de ce monſtre dans l'hymne ſur Apollon, & qui, au lieu de Python, l'appelle Typhon.

Junon, irritée contre Jupiter, de ce qu'après l'avoir choiſie pour épouſe entre toutes les immortelles, il avoit oſé enfanter la belle, la puiſſante Pallas, ſans l'aſſocier à ce grand ouvrage; indignée d'ailleurs de n'avoir pu mettre au jour qu'un fils contrefait, que Jupiter avoit eſtropié en le précipitant du haut des cieux, pour le rendre encore plus difforme, réſolut d'employer tout pour ſe venger, ſans pourtant donner d'atteinte à la fidélité conjugale. Elle deſcend du haut des cieux, toute déterminée à ne plus habiter avec ſon époux. Elle invoque la terre & les Titans qui demeurent dans

(*a*) Plut. T. I. p. 706.
(*b*) Plut. T. I. p. 387.
(*c*) Pauſ. p. 619, 620. Homer. Hym. in Apoll. Athen. p. 701. Plut. Tom. I. pag. 286. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. III. p. 159. *& ſuiv.*

les abîmes du Tartare, & leur demande leur aſſiſtance, pour produire un chef-d'œuvre qui fût auſſi ſupérieur à Jupiter en force & en puiſſance, que Jupiter l'étoit à Saturne. Elle frappe la terre avec effort ; la terre s'émeut aux violentes ſecouſſes qu'elle lui donne. Junon eſt tranſportée de joie, elle ſent que ſes vœux ſont accomplis. Elle demeure une année entiere dans les temples que les mortels lui avoient élevés ſur la terre. Lorſqu'elle fut à terme, après une année révolue, elle mit au jour un monſtre furieux qui ne reſſembloit ni aux Dieux ni aux hommes, le cruel, le terrible Typhon. Elle le donna à la terre pour être le fléau des mortels. Qui eût oſé s'oppoſer à ſa fureur & lui donner le coup de la mort! Apollon l'entreprend, il le perce de ſes traits & l'étend par terre. Le monſtre pouſſe des cris affreux en ſe roulant ſur la pouſſiere, & jette enfin le dernier ſouffle. Apollon s'écrie dans les premiers tranſports de ſa joie, & inſulte le monſtre en ces termes : « Pourris maintenant, Dragon » cruel, & ne fais plus de mal » aux mortels qui viennent ici » m'immoler des hécatombes. » Ni Typhée ni la chimere ne te » peuvent garantir de la mort. » L'humidité de la terre & la » chaleur du ſoleil vont mettre » ton corps en pourriture. » Homere ne ſe ſert que du verbe πύθω, pour exprimer la putréfaction du monſtre, & ajoute que depuis ce tems-là il fut appellé Πύθων, & qu'Apollon eut le nom de Pythien.

Callimaque nous apprend que Python avoit ſa demeure ſur les bords du fleuve Pliſtus, & que de ſes replis il environnoit neuf fois le mont Parnaſſe. Stace a dit qu'il ſe replioit ſept fois autour de Delphes, & que lorſqu'il eut été tué, il occupoit cent arpens de terre en longueur. Callimaque ne nous dit rien de ſa naiſſance, & ne paroît point différer d'Homere dans les circonſtances de l'âge qu'avoit Apollon quand il le tua ; ſi ce n'eſt qu'il ſemble inſinuer qu'Apollon le tua, parce qu'il lui diſputoit la poſſeſſion de l'oracle de Delphes. C'eſt auſſi le ſentiment d'Euripide, d'Apollodore, d'Éphore, de Pauſanias, & de quelques autres qui le repréſentent comme le gardien de l'oracle, qui avoit ſa demeure près de l'antre prophétique, ou plutôt ſous le trépied même d'Apollon.

D'autres ont dit qu'Apollon encore enfant, le tua pour venger Latone ſa mere qu'il avoit pourſuivie pendant ſa groſſeſſe, par l'ordre de la jalouſe Junon. Cléarque de Soles, diſciple d'Ariſtote, raconte que Latone étant partie de l'iſle d'Eubée avec ſes deux enfans, Apollon & Diane, paſſa auprès de l'antre où ſe retiroit Python ; que le monſtre ſortit pour les aſſaillir, & que Latone ayant pris Diane entre ſes bras, monta ſur une pierre, d'où elle cria à Apollon, Ἰὲ παῖ ; *frappe, mon fils.* Les

Poëtes, par le privilege qu'ils ont de jetter du merveilleux dans leurs narrations, ont ajouté à ce conte, que toutes les nymphes de l'antre Corycien, filles du fleuve Pliſtus, accoururent en foule pour aſſiſter à ce combat d'Apollon contre Python; qu'elles encouragerent le Dieu par mille acclamations, & qu'elles crierent à l'imitation de Latone ἰὲ παῖ, & c'eſt de-là que ces mots ἰὲ παῖ, ἰὲ παιήων, & d'autres ſemblables, ont ſervi de refrein à toutes les chanſons qu'on a faites en l'honneur d'Apollon.

Aucun des Poëtes que nous venons de citer, n'a contredit Homere ſur la naiſſance de Python. Ovide en a parlé différemment. Il raconte qu'après le Déluge, la terre qui étoit couverte de fange & de limon, produiſit des animaux d'une infinité d'eſpeces, & que parmi tant de monſtres différens, elle engendra le redoutable Python, dragon énorme, qui fut long-tems la terreur des mortels. Antonius Libéralis en parle dans les mêmes termes. Stace l'appelle *Terrigenam Pythona*. Ce ſentiment d'Ovide, ſi l'on y prend garde, revient aſſez à celui d'Homere; car nous avons vu dans l'hiſtoire qu'Homere nous a donnée de la naiſſance de Python, que Junon tira du ſein de la terre les vapeurs qui ſervirent à la génération de ce monſtre; & de plus, Ovide a remarqué que la terre l'engendra avec regret, *illa quidem nollet*, & nous laiſſe appercevoir par ces paroles, qu'elle l'engendra par l'ordre de Junon.

Mais, ſi l'on a varié ſur la naiſſance de Python, on n'a pas moins varié ſur les circonſtances de ſa mort. De ceux qui conviennent avec les Auteurs que nous avons cités, que Python fut tué à Delphes, il y en a qui ont dit que le corps du dragon fut jetté dans la mer, & que la mer le rejetta ſur la côte des Locriens qu'on a appellés Ozoles, à cauſe de la puanteur qu'exhaloit le monſtre. D'autres ont dit que le combat d'Apollon contre Python, s'étoit paſſé à Delphes; que le monſtre ayant été bleſſé, s'enfuit par le chemin qu'on appelloit ſacré, juſques dans la vallée de Tempé; qu'Apollon l'y pourſuivit, mais qu'il le trouva mort, & même déjà enterré. Aïx, fils du monſtre, lui avoit rendu ce dernier devoir. Cette opinion, ſi nous la recevions, quant à la ſépulture de Python, ruineroit notre étymologie du nom de Pytho, que quelques-uns font venir de l'ancien verbe πύθεσθαι, dont la premiere ſyllabe eſt longue; & qui ſignifioit anciennement dans la langue Grecque, la même choſe que σήπεσθαι; c'eſt de ce verbe qu'on a formé le nom Latin *putere*, auſſi-bien que le mot François qui lui répond. Cette étymologie eſt fondée ſur ce que le monſtre Python, ayant été tué près de Delphes, fut abandonné à la pourriture dans l'endroit même où il avoit été tué.

On ajoute qu'Apollon fut con-

traint de s'enfuir juſqu'aux extrêmités de la Grece, pour expier le meurtre de Python. Stace a écrit que ce fut Crotopus le ſixieme ou le ſeptiéme Roi d'Argos, qui le purifia. On a cru que c'étoit en mémoire de ce combat & de cette pourſuite, que les habitans de Delphes célébroient tous les neuf ans une fête qu'ils appelloient ἐννετήριον. Voici quelle en étoit la cérémonie. On dreſſoit une cabane de feuillages dans la nef du temple d'Apollon, qui repréſentoit la ſombre demeure de Python. On venoit en ſilence y donner aſſaut par la porte qu'on appelloit Dolonie. On y amenoit après cela un jeune garçon ayant pere & mere, qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardente. On renverſoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon ſortoit de la contrée, & après avoir erré en divers lieux, où il étoit réduit en ſervitude, il arrivoit enfin en la vallée de Tempé, où il étoit purifié avec beaucoup de cérémonies.

Voilà toute l'hiſtoire du ſerpent Python à quelques circonſtances près, que nous n'avons pas cru aſſez importantes pour les rapporter. Nous ne croyons pas non plus devoir recueillir ici toutes les moralités qu'on a tirées de cette fable, ou les explications phyſiques que Macrobe & d'autres nous en ont données, ou enfin toutes les rêveries auxquelles les Alchymiſtes ſe ſont abandonnés ſur ce ſujet. Des eſprits raiſonnables n'adopteroient point des explications, qui n'ont jamais eu de fondement que dans le cerveau de quelques viſionnaires, qui vouloient faire des livres. M. Hardion a toujours cru avec raiſon qu'on pouvoit enviſager autrement les fables de l'antiquité; & qu'il n'y en avoit preſque aucune dont on ne pût tirer quelques vérités hiſtoriques, en les dépouillant des ornemens que les Poëtes leur ont prêtés. C'eſt ce que, ajoute M. Hardion, je vais eſſayer de faire dans la fable du ſerpent Python.

Dans ce qu'Homere nous a dit de Typhon, l'on s'apperçoit ſans peine qu'il n'a voulu parler que d'un homme que ſa méchanceté avoit fait regarder comme un monſtre furieux, qui n'avoit rien d'humain, & à qui on ne pouvoit donner une naiſſance humaine. Les Poëtes anciens, accoutumés à exagérer, & à faire toutes choſes plus grandes que nature, n'ont pu ſe tenir dans les bornes de la ſimplicité, ni de la vraiſemblance, lorſqu'ils ont voulu louer la vertu, ou décrier le vice. Ils ont élevé au-deſſus de l'homme, les Princes ſages & vertueux qui s'étoient fait aimer par leur douceur & par leur modération, ils en ont fait des demi-Dieux & des héros. Tout au contraire, ils ont métamorphoſé en monſtres & en dragons, ceux qui s'étoient rendu odieux par leur méchanceté. C'eſt ce qu'a fait Homere au ſujet de

Typhon, qui ne reſſembloit, dit-il, ni aux Dieux ni aux hommes, & que Junon irritée avoit envoyé ſur la terre, pour être le fléau des hommes. Ce portrait qu'en fait Homere, a porté ſans doute Plutarque à le mettre au rang de ces démons, qui étoient d'une nature moyenne entre les hommes & les Dieux, & qui, ſelon les principes de Zoroaſtre & des Philoſophes qui l'ont ſuivi, étoient les auteurs des maux qui arrivoient ſur la terre. Ces démons, ſelon le même Plutarque dans la vie de Sylla, n'étoient que les ames de ceux qui pendant leur vie s'étoient livrés à leurs paſſions déréglées, & n'avoient fait aucun uſage de leur raiſon. Tels étoient les Tityus & les Typhons. Il cite entre autres le Typhon d'Homere, qui s'empara de Delphes, & mit le trouble & la confuſion dans le ſanctuaire de l'oracle. Nous voyons que ſelon ce ſentiment, Python étoit un homme, qui, après ſa mort, avoit été métamorphoſé en démon ou en dragon. Plutarque, dans un autre traité, rejette tout ce qu'on dit du combat d'Apollon contre Python, & de la fuite de Python. Il prétend que cette cabane de feuilles que l'on conſtruiſoit tous les neuf ans dans le temple d'Apollon, ne repréſentoit point la demeure d'un dragon, mais celle d'un Tyran ou d'un Roi; & que le reſte de la cérémonie avoit rapport à quelque grand crime commis anciennement par ce Tyran.

La vérité commence à ſe démêler dans ce que nous venons de rapporter. Pauſanias va achever de nous éclaircir, s'il eſt vrai qu'on puiſſe s'éclaircir entierement ſur un fait, qui a été même inconnu aux anciens qui ont travaillé à l'approfondir. Pauſanias, en recherchant l'origine du nom de Pytho, nous apprend que Delphus, petit-fils de Lycorus, eut un fils nommé Pythis, qui donna le nom de Pytho à la ville de Delphes. Nous trouvons dans ce Pythis le Python d'Homere, & le Tyran dont parle Plutarque; car, Pauſanias écrit à ſon ſujet, que l'hiſtoire qui avoit le plus de cours, étoit qu'il avoit été tué par Apollon à coups de traits; c'eſt-à-dire, qu'on avoit attribué la cauſe de ſa mort à la colere d'Apollon, dont il avoit voulu abolir le culte. On ſçait de quelle maniere Apollon vengea ſon prêtre Chryſès de l'enlevement de Chryſéïs, & quels furent les traits qui firent périr tant de ſoldats de l'armée Grecque. Pythis, après ſa mort, continue Pauſanias, fut abandonné à la pourriture dans l'endroit même où il avoit été tué. On ne pouvoit marquer plus de haine contre un homme après ſa mort, que de le priver des honneurs de la ſépulture. Enfin, Pauſanias ajoute que les Poëtes avoient fait de ce Pythis, un dragon que la terre avoit commis pour garder l'oracle, & pour empêcher qu'on n'en approchât. C'eſt ainſi que les pre-

miers Poëtes ont commencé à déguiſer l'hiſtoire de Python ſous le voile ingénieux de la fiction. Ceux qui les ont ſuivis, y ont ajouté de nouvelles circonſtances qui ont achevé de la défigurer.

Il y a encore une autre tradition que le même Pauſanias nous a conſervée, qui a tous les caracteres de la vraiſemblance, & qui eſt à peu près de la même date que la premiere. Un Roi de l'iſle d'Eubée, nommé Crius, eut un fils qui fut un inſigne ſcélérat. Il s'empara de Delphes, pilla le temple d'Apollon & les maiſons des plus riches particuliers, & s'en retourna chargé de butin. Il revint une ſeconde fois à Delphes, pour y commettre de nouveaux déſordres; les habitans eurent recours à Apollon, & le ſupplierent de les garantir du danger qui les menaçoit. Phémonoé, pour lors Prêtreſſe d'Apollon, leur fit cette réponſe de la part de ſon Dieu: « Le moment fatal approche, » Apollon va lancer ſes traits » ſur le brigand du Parnaſſe. » Les Prêtres Crétois ne fouillent point leurs mains dans le » ſang humain. La mémoire de » ce châtiment ne périra jamais. »

Si l'on veut prendre la peine de lire dans Plutarque le traité d'Iſis & d'Oſiris, on y verra que la fable du combat d'Apollon contre Python, a pris naiſſance chez les Égyptiens. Orus, fils d'Iſis & d'Oſiris, étoit parmi les Égyptiens le même qu'Apollon chez les Grecs. Tout ce que les Égyptiens contoient des combats d'Orus contre Typhon, de la fuite de Typhon, & de ſon entiere défaite, étoit paſſé de l'Égypte dans la Grece, & avoit été appliqué au prétendu combat d'Apollon contre le Tyran de Delphes, qu'Homere a appellé Typhon, pour le rendre plus odieux; car, le nom de Typhon étoit en abomination chez les Égyptiens.

PYTHON, *Python*, πύθων, (*a*) terme dont les Septante & la Vulgate ſe ſont ſouvent ſervis, pour marquer les devins, les magiciens, les ventriloques, ou ceux qui parloient du ventre. Il y avoit dans toutes ces ſortes de gens beaucoup de friponnerie, d'imagination, d'opération du Diable. Dieu avoit défendu, ſous peine de la vie, de conſulter ces ſortes de devins. Saül les chaſſa & les extermina des terres d'Iſraël; & après cela, il eut la foibleſſe d'aller conſulter une Pythoniſſe. Moïſe veut qu'on lapide ceux qui ſeront remplis de l'eſprit de Python. Les Rois de Juda, qui abandonnerent le Seigneur, comme Manaſſé, multiplierent le nombre des devins; & les Rois pieux, comme Joſias, les exterminerent de leur pays.

Saint Paul ayant trouvé dans

(*a*) Levit. c. 19. v. 31. c. 20. v. 6, 27. Deuter. c. 18. v. 11. Reg. L. IV. c. 21. v. 6. c. 23. v. 4. Iſaï. c. 29. v. 4. Actu. Apoſt. c. 16. v. 16.

la ville de Philippes en Macédoine, une fille payenne, qui avoit un eſprit de Python, & qui procuroit un grand gain à ſon maître en devinant, chaſſa ce mauvais eſprit, & en délivra la fille; ce qui irrita tellement ſes maîtres, qu'ils exciterent une ſédition contre lui.

Le terme Hébreu *ob*, ou *oboth*, que l'on traduit par Python, ſignifie auſſi une outre, ou vaſe de peau où l'on mettoit des liqueurs. Peut-être a-t-on donné ce nom aux Devins, parce que dans le moment qu'ils étoient remplis de leur enthouſiaſme vrai ou feint, ils s'enfloient & groſſiſſoient comme une outre, & qu'on leur entendoit tirer leurs paroles comme du creux de leur eſtomac; d'où vient que les Latins les appelloient *ventriloqui*, & les Grecs *engaſtrimythoi*, c'eſt-à-dire, gens qui parlent du ventre. Iſaïe dit que Jéruſalem affligée & humiliée parlera comme du creux de la terre, ainſi qu'une Pythoniſſe. Elle gémira, & tirera ſes paroles comme du fond d'une caverne.

On examinera ſur l'article de Saül ſi la Pythoniſſe fit véritablement apparoître ce ſaint homme à Saül, ou ſi ce ne fut qu'une illuſion & un jeu de ſa part.

PYTHONICE, *Pythonice*, Πυθονικη, (*a*) fameuſe courtiſanne, qui fut attirée d'Athenes à Babylone par Harpalus qu'Alexandre avoit laiſſé dans cette derniere ville pour la garde de ſes tréſors & de ſes revenus. Elle reçut d'Harpalus des préſens d'une magnificence royale; & comme elle mourut en Aſie, il la fit reporter en Grece à très-grands frais, & lui fit dreſſer dans l'Attique même un tombeau ſuperbe. Pauſanias dit que c'étoit le plus ſuperbe monument qu'il y eût dans toute la Grece. Il ajoute que ni la famille ni le pays de Pythonice ne lui étoient connus, & que tout ce qu'il en ſçavoit, c'eſt qu'elle avoit fait le métier de courtiſanne à Athenes & à Corinthe. Harpalus l'aimoit ſi éperdument qu'il l'avoit épouſée.

PYTHONISSE. *Voyez* Pythie & Python.

PYTHOPOLIS, *Pythopolis*, Πυθόπολις, (*b*) ville de l'Aſie mineure, dans la Bithynie, fut fondée par Théſée, & nommée ainſi, parce que ce héros l'avoit bâtie par ordre de la Pythie de Delphes. Théſée laiſſa dans la place pour Gouverneurs deux freres, avec un autre homme d'une des meilleures maiſons d'Athenes, nommé Hermus; d'où vient qu'encore aujourd'hui, dit Plutarque, les habitans de Pythopolis appellent leur ville, le domicile d'Hermès, tranſportant ainſi, par une prononciation vi-

(*a*) Diod. Sicul. p. 620. Pauſ. p. 69, 70. Athen. p. 586.

(*b*) Plut. T. I. p. 12.

cieuſe, au Dieu Mercure, l'honneur qui eſt dû à ce héros.

Nous obſerverons que le Grec dit, *en mettant mal à propos un accent ſur la derniere ſyllable*, ce qui ne peut être entendu que par ceux qui ſçavent le Grec. Dans cette langue, Ἑρμοῦ οἰκία, l'accent aigu ſur la premiere ſyllabe, ſignifie la maiſon d'Hermus; & Ἑρμοῦ οἰκία, l'accent circonflexe ſur la derniere, déſigne la maiſon d'Hermès, c'eſt-à-dire, de Mercure. Voilà comme un accent changé tranſporte au Dieu l'honneur qu'on avoit fait au héros.

Q

, la dix-ſeptieme lettre & la treizieme conſonne de notre Alphabet. Comme elle eſt toujours ſuivie d'un U, ſi ce n'eſt dans un petit nombre de mots, comme *coq*, *cinq*, nous terminons par cette voyelle le nom de la conſonne *q*, & nous la nommons *cu*. Le ſyſtême naturel de l'épellation veut que nous la nommions *que* ou *ke*. Cette lettre répond au κ des Grecs.

L'articulation, repréſentée par cette lettre, eſt la même que celle du *k*, ou du *c* avant *a*, *o*, *u*. C'eſt une articulation linguale, dentale & forte, dont la foible répond au γ des Grecs. La pointe de la langue s'appuie contre les dents inférieures, & la racine s'éleve pour préſenter à l'air l'obſtacle qui doit en procurer l'exploſion. C'eſt pourquoi, ces deux articulations paroiſſent retentir au fond de la bouche & dans la trachée artere; d'où vient que la plupart des Grammairiens les regardent comme gutturales. Mais, comme l'inſtrument qui opere ces articulations, eſt la langue appuyée contre les dents inférieures, nous croyons qu'il vaut mieux caractériſer l'exploſion par ce méchaniſme, que par le lieu où elle s'opere. Elle a en outre d'autres liaiſons d'affinité avec les autres articulations linguales & dentales.

Comme articulation linguale, elle eſt analogue & commuable avec les autres de la même claſſe; mais, comme dentale, elle a encore plus d'analogie avec les dentales, & plus avec la foible qu'avec toutes les autres.

Comme lettre, c'eſt un meuble qui ſeroit abſolument inutile dans l'alphabet, s'il étoit raiſonné & deſtiné à peindre les élémens de la voix de la maniere la plus ſimple; & ce vice eſt commun au *q* & au *k*. Priſcien en a fait la remarque il y a longtems. Mais, il ne ſe déclare que contre l'inutilité de la lettre *k*, quoiqu'au fond le *q* ne ſoit pas plus néceſſaire. Ce Grammairien apparemment étoit du nombre de ceux qui jugeoient le *q* néceſſaire pour indiquer que la lettre *u* formoit une diphthongue avec la voyelle ſuivante, au lieu qu'on employoit le *c*, lorſque les deux voyelles faiſoient deux ſyllabes; auſſi voyons-nous encore *qui* monoſyllabe au nominatif, & *cui* diſſyllabe au datif.

Il faiſoit très-bien de s'en tenir à l'uſage de ſa langue; mais, en y obéiſſant, il auroit pu & dû l'apprécier. Si l'on avoit fait

uſage de la dieresе, & qu'on eût écrit *cui* au nominatif & *cui* au datif; on ne ſeroit pas tombé dans l'inconvénient réel de repréſenter la même articulation par deux ſignes différens. Si donc Varron & Licinius Calvus ſont repréhenſibles pour avoir rejetté la lettre *q*, ce n'eſt pas, comme le dit D. Lancelot dans ſa méthode latine, parce qu'elle dévoit être retenue à cauſe de cette diſtinction; mais parce qu'ils contrediſoient dans leur pratique, l'uſage dont aucun particulier n'a droit de s'écarter, mais que tout homme de lettres peut diſcuter & juger.

Le Q n'a pas toujours été en uſage parmi les Latins. Ils l'avoient ſans doute emprunté du *Koph* des Hébreux, ou du *Kappa* des Grecs. Ils changent ſouvent cette lettre en *c*, comme *ſequor*, *ſecutus*, *loquor*, *locutus*, &c. On prétend même qu'anciennement on écrivoit *anticus* pour *antiquus*, *cotidie* pour *quotidie*.

Q étoit une lettre numérale, qui valoit 500; & ſurmonté d'une petite barre, en cette maniere $\overline{Q}$, il marquoit 5000, & ſelon d'autres 500000.

Q. ſeul eſt mis pour Quintus, Quintius, Quintilianus, noms propres; *qui*, *quæ*, *quod*, qui, laquelle, que; *quadratum*, quarré; *quæſitus*, acquis; *quæſtor*, queſteur; *quantum*, autant que; *quartus*, quatrieme; *quintus*, cinquieme; *quinquennalis*, qui dure cinq ans; *quando*, quand.

Q M. *quomodo*, comment. QAM. *quemadmodum*, de même que. Q. B. F. *qui bixit feliciter*, qui a vécu heureuſement. Q. DES. *quæſtor deſignatus*, queſteur déſigné. QE. *quæ*, laquelle. Q. E. *qui* ou *quæ eſt*, qui eſt. QM. *quem*, lequel; *quoniam*, puiſque. QQ. *quinquennalis*, de cinq ans. Q. Q. V. *quoquo verſum*, de tous côtés. QR. *quare*, c'eſt pourquoi. Q. R. *quæſtor reipublicæ*, queſteur de la République. Q. S. *quæ ſuprà*, les choſes ci-deſſus. QS. *quaſi*, comme. QUIR. *quirinalia*, fêtes en l'honneur de Romulus, ou *Quirina*, la tribu Quirina. QT. C. Quintus Cœlius, noms propres. Q. TP. *quo tempore*, dans le tems que.

Q U

QUADES, *Quadi*, Κουάδοι, (*a*) peuple de Germanie, que Tacite place immédiatement après les Marcomans. Cet Auteur ajoute que les Quades ſoutiennent dignement la gloire du nom Suévique. « Les Quades, » continue Tacite, avoient encore de notre tems des Rois » originaires du pays, iſſus des » illuſtres maiſons de Marobo- » duus & de Teuder. Ils ſouf- » frent maintenant ſur le trône » juſqu'à des étrangers. Il eſt » vrai que ces Princes n'ont » d'autorité ni de pouvoir qu'au-

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 63. de Morib. German. c. 42, 43. Ptolem. L. II. c. 11. Dio. Caſſ. pag. 805. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 393. Tom. IV. pag. 32, 410, 417. Tom. V. pag. 158. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Let. Tom. XIII. pag. 473. Tom. XX. p. 83, 89.

» tant que nous les protégeons. » Pour l'ordinaire, nous aimons » mieux les aider de notre ar- » gent que de nos armes. »

Sous l'empire de Tibere, les Sueves, ayant été chaſſés de leur pays, furent placés par les Romains entre le Maſus & le Caſus, c'eſt-à-dire, entre le March & le Waag; & on leur donna pour Roi Vannius, de la race des Quades. Domitien marcha contre les Quades & les Marcomans, pour les punir de ne lui avoir pas fourni de ſecours contre les Daces. Ces deux nations lui propoſerent la paix; mais, il la refuſa avec hauteur, fut battu, & accepta des conditions honteuſes.

On voit par les médailles de Tite Antonin, que cet Empereur donna un Roi aux Quades.

Cette nation entra dans la grande ligue, que les Barbares firent contre l'Empire Romain, ſous Marc-Aurele, l'an de Jeſus-Chriſt 166. Il y a apparence que les Quades avoient paſſé le Danube, & fait des progrès dans la Pannonie, puiſque cet Empereur les en chaſſa quatre ans après, & les força, eux & les Marcomans, à repaſſer le fleuve avec perte. L'an 174, il étoit encore occupé à cette guerre, lorſqu'une pluie miraculeuſe, obtenue par les Chrétiens, ſauva ſon armée. Les Quades s'étendoient alors juſqu'au Gran, comme M. de Tillemont le remarque, ſur le témoignage d'Euſebe, de Dion Caſſius & d'Antonin. Marc-Aurele ne ſe contenta pas de les avoir chaſſés au-delà des bords du Danube, il mit encore vingt mille hommes chez les Marcomans & chez les Quades; & ces troupes, toujours en mouvement, empêchoient ces peuples de labourer, & de mener leurs troupeaux aux champs, faiſoient des priſonniers, leur ôtoient la liberté, & interrompoient leur commerce.

Les Quades s'en trouverent ſi incommodés, qu'ils réſolurent de quitter leur pays, & de ſe retirer dans les terres de Semnons. Marc-Aurele, qui ne vouloit que les harceler, leur coupa le chemin. Il ſe ſoucioit peu de leur pays, & ſon deſſein n'étoit pas qu'ils le quittaſſent. Ils lui envoyerent des députés, ils lui ramenerent tous les transfuges, avec treize mille priſonniers, & promirent de rendre tous les autres qu'ils pourroient avoir; ils obtinrent la paix; mais non pas le pouvoir de trafiquer ſur les terres de l'Empire, ni d'habiter à deux lieues près du Danube.

Les Quades, au lieu d'exécuter leurs promeſſes, aſſiſterent les Jazyges & les Marcomans, qui étoient encore en armes. Ils chaſſerent leur Roi Furtius, & mirent à ſa place un certain Ariogeſe. Marc-Aurele, qui prétendoit que c'étoit à lui de donner des Rois aux Quades, fut indigné de leur choix, proſcrivit leur nouveau Roi, loin de confirmer la paix avec eux, quoiqu'ils offriſſent de lui rendre encore cinquante mille priſon-

niers. Ce nombre fait voir combien ce peuple étoit nombreux, & quels grands avantages il devoit avoir remporté ſur les alliés du peuple Romain. Ariogeſe fut pris, & Marc-Aurele le relégua à Alexandrie en Égypte. Les Quades ne furent pas ſoumis pour cela, & firent la guerre aux Romains juſqu'à la mort de cet Empereur.

Ils firent la paix avec ſon fils Commode. Les mêmes conditions, de ne point habiter plus près du Danube qu'à deux lieues, ſe trouverent dans ce traité. Il tira d'eux treize mille ſoldats, apparemment de ces Romains priſonniers, qu'ils avoient voulu rendre à ſon pere.

L'hiſtoire de ce peuple eſt fort obſcure depuis cette époque juſqu'au regne de Caracalla, qui ſe vantoit d'avoir tué Gaiobomar, Roi des Quades, ſur on ne ſçait quelle accuſation. Sous l'empire de Valérien, Probus, que ce Prince avoit fait Tribun, paſſa le Danube contre les Sarmates & les Quades, & tira des mains de ceux-ci Valérius Flaccus, jeune homme de grande naiſſance, & parent de Valérien.

Sous Gallien, les Quades & les Sarmates pillerent la Pannonie. Enfin, une médaille de Numérien parle d'un triomphe ſur les Quades.

On croit que les Quades occupoient la Moravie, une liſiere de la Siléſie, la haute Hongrie juſqu'au Gran, & de-là, en ſuivant le Danube, la partie de l'Autriche qui eſt entre ce fleuve & la Moravie.

QUADRA, terme qui déſignoit chez les Romains une aſſiette de bois, dans laquelle le petit peuple alloit recevoir ſon pain aux diſtributions publiques. Cette aſſiette étoit la marque à laquelle on reconnoiſſoit ceux qui devoient avoir part à cette diſtribution. Quadra étoit encore ce que les Romains appelloient en deux mots *quadratum panem*; & les Grecs ϑλωμίδιον, *fruſtulum panis*, un petit morceau de pain, ἔχοντα ἔντομα, *habens inciſuras*, comme parle Athénée, c'eſt-à-dire, un pain partagé en petits pains, marqués par des lignes qu'on tiroit deſſus en quarré.

QUADRANS, *Quadrans*, (*a*) nom que l'on donnoit chez les Romains à la plus petite monnoie de cuivre, excepté le *Sextans*; mais, parce que le mot *Quadrans* ſignifie proprement & premierement la quatrieme partie de quelque choſe, il eſt certain que la piece qui ſe nommoit *Quadrans*, s'appelloit ainſi, parce qu'elle étoit la quatrieme partie d'une plus haute monnoie. Ainſi, le Quadrans, du tems de la République, étoit la quatrieme partie de l'as; mais, nous ne voudrions pas nier que ſous les derniers Empereurs, diverſes

(*a*) Plin. Tom. II. pag. 610. & *ſeq.* Juven. Satyr. 2. v. 152. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 155. & *ſeq.*

petites pieces de cuivre, dont l'une étoit moindre que l'autre en poids & en valeur, n'ayent eu le nom de Quadrans.

Quant au poids du Quadrans, quoiqu'il ait varié, nous en pouvons dire quelque choſe avec certitude, parce que tous les Auteurs qui ont parlé de l'as, ſont d'accord que du commencement, il peſoit une livre Romaine, c'eſt-à-dire, douze onces Romaines. Il s'enſuit qu'alors le Quadrans étoit du poids de trois onces, & par cette raiſon s'appelloit *triuncis*, comme Pline le rapporte.

Nous apprenons du même Auteur, que du tems de la premiere guerre punique, la République, ne pouvant fournir aux exceſſives dépenſes qu'il lui falloit ſoutenir, fit battre des as du poids de deux onces, dont elle paya ſes dettes, parce qu'elle y gagnoit les cinq ſixiemes; il eſt évident que le Quadrans peſoit alors une demi-once, c'eſt-à-dire, quatre drachmes.

Les mêmes Romains, ayant été vaincus par Annibal, l'année que Q. Fabius Maximus fut Dictateur, diminuerent encore de la moitié le prix des as, & les firent du poids d'une once ſeulement; de ſorte qu'alors le Quadrans ne peſoit qu'un quart d'once, c'eſt-à-dire, deux drachmes.

Enfin, peu de tems après, ajoute Pline, les as furent faits du poids d'une demi-once par la loi Papiria, & par conſéquent le Quadrans fut réduit au poids d'une ſeule drachme.

Il y avoit à Rome ſous Auguſte, des bains publics, où le petit peuple étoit reçu pour un Quadrans; c'eſt pourquoi, Séneque les appelle *rem Quadrantariam*, ou, comme nous dirions, les bains d'un ſol. Juvénal y fait alluſion quand il dit:

Nec pueri credunt, niſi qui nondum ære lavantur.

« Les enfans même ne le » croient pas; il n'y a que ceux » qui ne payent rien pour leurs » bains qui donnent créance à » de telles chimeres. »

D. Bernard de Montfaucon remarque que le Quadrans, qui peſe trois onces, ſe trouve bien plus communément que les autres poids.

On donnoit auſſi le nom de Quadrans à un vaſe à boire qui tenoit la quatrieme partie du ſeptier.

QUADRANTAL, *Quadrantal*, meſure Romaine. Le Quadrantal ou l'amphore capitoline étoit une meſure fixe d'un pied cubique, & qui pouvoit comprendre autant de vin qu'il en falloit pour faire le poids de quatre-vingts livres. Il faut diſtinguer le Quadrantal, ou l'amphore capitoline, de l'amphore ordinaire, qui étoit une meſure indéterminée, tantôt plus grande, & tantôt plus petite, & dans laquelle les Romains avoient coutume de conſerver leur vin.

QUADRANTARIA, QUADRANTIA, QUADRANTULA,

Quadrantaria, *Quadrantia*, *Quadrantula*, Κουαδραντία (*a*) ſurnom donné à Clodia, une des ſœurs de P. Clodius. On lui donna ce ſurnom, parce qu'un de ſes amans lui envoya une bourſe de petite monnoie, appellée *Quadrans*, au lieu de pieces d'or. *Voyez* Clodia.

QUADRATUS, *Quadratus*, Κουαδράτος (*b*) ſurnom de L. Mummius, ami de Cicéron. *Voyez* Mummius [L.]

Dion Caſſius l'appelle L. Ninnius Quadratus.

QUADRATUS [NUMIDIUS], *Numidius Quadratus*, Νουμίδιος Κοδράτος, (*c*) étoit Gouverneur de Syrie, ſous l'Empire de Claude. Mithridate, Roi d'Arménie, ayant détrôné & mis à mort Rhadamiſte ſon neveu, ſon beau-frere & ſon gendre, Numidius Quadratus aſſembla les principaux officiers de ſon armée, pour délibérer ſur ce qu'il devoit faire en pareille conjoncture. Il s'en trouva peu que touchaſſent les intérêts de la gloire de l'Empire. La plupart, guidés par une politique timide, opinerent pour laiſſer aller tranquillement le cours des choſes; & cet avis paſſa.

Quelque tems après, les Samaritains & les Juifs, par une ancienne haine qu'ils avoient les uns pour les autres, étant entrés dans une eſpece de guerre, il ſe donna un combat où pluſieurs Juifs reſterent ſur la place, & un plus grand nombre furent faits priſonniers. Les Samaritains, non contens de cet avantage, allerent faire des plaintes à Numidius Quadratus, qui ſe tranſporta ſur les lieux pour s'inſtruire lui-même & ſe mettre exactement au fait. Il trouva toutes les parties coupables, & il les traita néanmoins différemment. Il fit mettre en croix les Juifs qui avoient été pris les armes à la main, & il envoya à Rome le grand Pontife Ananias chargé de chaînes, auſſi bien qu'Ananus ſon fils, qui occupoit un poſte diſtingué. Pour ce qui eſt des Samaritains, il ne voulut point prendre ſur lui de les condamner ni de les abſoudre, & il leur ordonna d'aller à Rome plaider leur cauſe devant l'Empereur.

Après la mort de Claude, Numidius Quadratus fut continué par Néron dans le Gouvernement de Syrie, avec ordre de recruter ſes légions. Mais, l'Empereur ayant jugé à propos de partager l'armée de Syrie entre Numidius Quadratus & Corbulon, ce partage excita la jalouſie de l'ancien Commandant. Sa mort, qui arriva bientôt après, arrêta les ſuites fâcheuſes qu'auroient pu avoir la méſintelligence entre les deux chefs; & Corbulon ſuccéda à Numidius Quadratus dans le Gouvernement de Syrie.

QUADRATUS, *Quadratus*,

(*a*) Plut. T. I. p. 875.
(*b*) Dio. Caſſ. pag. 67, 78.
(*c*) Tacit. Annal. I. XII. c. 45. & *ſeq.* L. XIII. c. 8 L. XIV. c. 26. Joſeph. de Antiq. Judaïc. L. XX. p. 692. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 208. & *ſuiv.*

Κοινοδράτος, (*a*) jeune Sénateur, entra dans une conſpiration contre l'Empereur Commode, dans l'eſpérance de remplacer ce Prince après ſa mort. Mais, il lui arriva ce qu'éprouvent preſque toujours ceux qui ont la criminelle imprudence de prendre part à de pareils complots. Il paya de ſa tête ſes folles eſpérances. *Voyez* Lucille.

QUADRATUS, *Quadratus*, (*b*) ſurnom que quelques-uns donnent au Dieu Terme, qu'on révéroit quelquefois ſous la figure d'une pierre quarrée. D'autres donnent ce ſurnom à Mercure, ſoit dans le même ſens que celui de Quadriceps, ſoit parce qu'on repréſentoit auſſi ce Dieu ſous la figure d'une pierre quarrée.

QUADRIBACIUM, (*c*) terme pris dans un ancien monument pour un collier qui avoit trente-ſix perles & dix-huit émeraudes.

QUADRICEPS, *Quadriceps*, c'eſt-à-dire, qui a quatre têtes, ſurnom qu'on donnoit à Mercure, comme étant le Dieu de la fourberie & de la duplicité. On donnoit auſſi ce ſurnom à Janus, pour la même raiſon que celui de Quadriformis. *Voyez* Quadriformis.

QUADRIFORMIS, *Quadriformis*, c'eſt-à-dire, qui a quatre viſages, ſurnom de Janus, qu'on repréſentoit ſouvent ſous cet emblême, pour marquer que ſon Empire s'étendoit ſur toutes les parties du monde.

QUADRIGARII. *Voyez* Auriga rii.

QUADRIGATES, *Quadrigati*, (*d*) nom que l'on donna aux premiers deniers d'argent, qui furent fabriqués à Rome, l'an 485 de la fondation de cette ville. Ces premiers deniers d'argent valoient dix livres de cuivre. Leur empreinte étoit une tête de femme coëffée d'un caſque, auquel étoit attachée une aîle de chaque côté. Cette tête repréſentoit la ville de Rome, ou une Victoire menant un char attelé de deux ou quatre chevaux de front; ce qui fit appeller ces pieces, lorſqu'il y avoit deux chevaux de front, *bigati*, & lorſqu'il y en avoit quatre, *Quadrigati*. Sur le revers de ces pieces étoit la figure de Caſtor & de Pollux.

QUADRIGES, *Quadrigæ*, (*e*) chars à quatre chevaux, avec leſquels on diſputoit le Prix aux jeux de la Grece & de Rome.

Nous trouvons la forme des Quadriges ſur les monumens antiques & ſur les médailles. On voit ſur un médaillon de Marc-

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 818, 819. Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. p. 481, 482.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 134.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 325.

(*d*) Plin. Tom. II. pag. 610, 611. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 160.

(*e*) Virg. Georg. L. I. v. 512. *& ſeq.* L. III. v. 18, 113, 114. Sili. Italic. L. XVI. v. 405. *& ſeq.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 281. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lettr. T. IX. p. 361. *& ſuiv.*

Aurele, un Quadrige avec un Jupiter foudroyant, & aux pieds des chevaux une figure d'homme à demi-renverſé. M. Vaillant penſe que c'eſt le Roi des Quades, dont l'armée fut maltraitée par une grande grêle accompagnée de tonnerres. Dans une médaille de Lucius Vérus, il y a au revers quatre chevaux qui tirent un char où ſont trois figures. Le cachet de Pline repréſentoit un Quadrigé.

On ſçait que le Quadrige étoit une eſpèce de coquille, montée ſur deux roues, avec un timon fort court auquel on attéloit quatre chevaux choiſis entre tous ceux qui étoient en plus grande réputation de vîteſſe, rangés de front tous quatre, à la différence de nos attelages, où quatre & ſix chevaux rangés bout à bout ſur deux lignes, ſe gênent, s'embarraſſent, en un mot ſe nuiſent néceſſairement les uns aux autres ; au lieu que de front ils déployent leurs mouvemens avec beaucoup plus d'ardeur & de liberté. La ſeule vue de ces Quadriges ſuffit pour faire ſentir qu'il n'y avoit rien de ſi léger, de ſi mobile ; & que quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuſe. Auſſi les Poëtes, quand ils ont voulu nous donner l'idée d'une impétuoſité extrême, ont-ils tiré leur comparaiſon d'un char à quatre chevaux, qui couroit dans la lice.

Ut cùm carceribus ſeſe effudére quadrigæ,
Addunt ſe in ſpatium, & fruſtra retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Une pierre lancée avec la fronde, un trait d'arbalêtre n'alloit pas plus vîte ; ce ſont les ſimilitudes qu'emploie Sidonius Apollinaris, & les Romains qui avoient pris des Grecs cet exercice, tout accoutumés qu'ils étoient à voir ces courſes inſenſées, admiroient encore Erichthonius comme un héros plein de force & de courage, parce qu'il avoit oſé le premier atteler quatre chevaux à ces ſortes de chars.

Primus Erichthonius currus & quatuor auſus
Jungere equos, rapidiſque rotis inſiſtere victor.

On comprend en effet que des courſes de cette nature ne pouvoient pas manquer d'être fort périlleuſes. Tantôt, un cheval s'abattoit, & le char qui avoit peu de volume, peu de poids, recevoit une ſecouſſe capable de faire trébucher l'écuyer, qui tout droit pour l'ordinaire, avoit à peine le dos appuyé ; tantôt, les quatre chevaux pouſſés à toute bride, s'emportoient, & prenoient le mors aux dents, avec le riſque ordinaire en ces occaſions ; *fertur equis auriga, neque audit currus habenas.* Tantôt enfin, un eſſieu rompoit, & le conducteur venant à tomber, ſe trouvoit heureux s'il n'étoit pas

foulé aux pieds de ſes chevaux. Homere & les Poëtes tragiques Grecs nous fourniſſent des exemples de tous ces accidens. Mais, c'étoit bien pis encore à la rencontre d'un autre char que l'on vouloit dévancer; car, alors, on faiſoit tout ce que l'on pouvoit pour l'accrocher, pour le renverſer, au haſard de tout ce qui pouvoit arriver. Silius Italicus nous fait une peinture aſſez vive de cette eſpece de choc, dont les ſuites étoient toujours funeſtes à l'un ou à l'autre char.

Donec confuſus primævæ flore juventæ,
Durius obliquum converſis pronus habenis
Oppoſuit currum, atque everſum propulit axem
Allantis ſenio invalidi;

Voilà l'un des combattans accroché; qu'en arrive-t-il? Vous l'allez voir:

Perfracto volvitur axe
Cernuus, ac pariter fuſi, miſerabile, campo
Diſcordes ſternuntur equi.

L'écuyer & les chevaux tombent enſemble. La multitude de chars qui couroient en même tems, étoit ce qui faiſoit le danger de ces courſes. A Rome, dans le grand Cirque, on donnoit en un jour le ſpectacle de cent Quadriges;

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus,

dit Virgile; & l'on en faiſoit partir de la barriere juſqu'à vingt-cinq à la fois. C'eſt ce que les Latins appelloient *miſſus*, *emiſſio*; & les Grecs, ἄφεσις. Nous ignorons combien de chars à quatre chevaux l'on aſſembloit à la barriere d'Olympie; nous avons peine à croire que le nombre en fût auſſi grand qu'à Rome, car, on ne peut comparer l'état de la Grece à la ſplendeur de Rome, ſur-tout ſous les premiers Empereurs.

Mais, quand nous ſuppoſerions qu'il n'y avoit pas plus de vingt ou trente Quadriges aux jeux Olympiques, toujours eſt-il certain que ces chars ayant à courir enſemble dans une lice qui n'étoit pas extrêmement large, & obligés de prendre à peu près le même chemin pour aller gagner la borne, devoient naturellement ſe croiſer, ſe traverſer, ſe heurter, ſe briſer les uns les autres; & en cela même conſiſtoit le grand plaiſir des ſpectateurs. Car, il y a preſque toujours au fond de notre cœur on ne ſçait quelle malignité, qui nous porte à rire du mal d'autrui, ſur-tout quand ce mal n'eſt pas exceſſif, & qu'il eſt la ſuite d'une entrepriſe qui n'a que l'oſtentation pour objet. En effet, qu'un homme ſoit tué à la guerre, ou par un accident tragique dont nous ſoyions témoins, notre amour propre, ou, pour parler plus clairement, le propre amour de nous-mêmes nous inſpire un ſentiment de pitié; mais qu'un homme, en

diſputant le prix de la courſe dans un Carrouſel, tombe de cheval, même au riſque de ſe tuer, notre premier mouvement c'eſt de rire. Quoi qu'il en ſoit, Démoſthene ne feint point de dire qu'aux jeux de la Grece, dans les courſes de chevaux, rien ne faiſoit tant de plaiſir que de voir une partie des combattans faire un triſte naufrage.

QUADRIREME, *Quadriremis*, (*a*) vaiſſeau à quatre rangs de rames, dont Pline attribue l'invention à Ariſtote.

QUADRUPLATOR. Ce terme, qu'on trouve dans Cicéron, ſignifie un délateur, pour des crimes qui concernoient la République. On le nommoit Quadruplator, parce qu'on lui donnoit la quatrieme partie du bien de ceux qui, ſur ſa délation, avoient été confiſqués. Plaute a forgé le verbe *Quadruplari*, pour ſignifier, *faire la profeſſion de délateur.*

QUADRUSSIS, *Quadruſſis*, (*b*) nom de certaines pieces de cuivre, qui peſoient quatre livres, ou quatre as.

QUESTIO. A Rome, en parlant de la juſtice criminelle, on ſe ſervoit du mot *Quæſtio*, lorſqu'elle étoit rendue par les Juges ordinaires; & de celui de *Cognitio*, lorſqu'elle étoit rendue par des Juges extraordinaires.

QUÆSTIONES PERPETUÆ. *Voyez* Recherches perpétuelles.

QUÆSITORES. *Voyez* Préteur.

QUÆSTORIA [COMITIA]. *Voyez* Comices.

QUÆSTORIUM, (*c*) nom que l'on donnoit, chez les Romains, à la tente, au pavillon, au logement du Queſteur dans le camp. C'étoit dans ce logement qu'étoit la caiſſe militaire; & nous apprenons de Polybe qu'on poſoit toujours pour la garde trois ſentinelles devant le Quæſtorium; mais, on n'en poſoit que deux devant le logement de ceux que le Sénat envoyoit pour ſervir de conſeil au Général; c'étoient ordinairement des Sénateurs, ſur l'expérience deſquels on pouvoit compter.

QUANTITÉ, *Quantitas*, terme de Grammaire. L'on entend par Quantité, en Grammaire, la meſure de la durée du ſon dans chaque ſyllabe de chaque mot. « On meſure les ſyllabes, » dit M. l'Abbé d'Olivet, non » pas relativement à la lenteur » ou à la vîteſſe accidentelle » de la prononciation, mais re» lativement aux proportions » immuables qui les rendent » longues ou breves. Ainſi, ces » deux médecins de Moliere, » l'un qui allonge exceſſive» ment ſes mots, & l'autre qui » bredouille, ne laiſſent pas » d'obſerver également la Quan» tité; car, quoique le bre» douilleur ait plus vîte pro-

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 418.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 154.
(*c*) Tit. Liv. L. X. c. 32.

» noncé une longue que ſon » camarade une breve, tous les » deux ne laiſſent pas de faire » exactement breves celles qui » ſont breves, & longues celles » qui ſont longues; avec cette » différence ſeulement, qu'il » faut à l'un ſept ou huit fois » plus de tems qu'à l'autre pour » articuler. »

La Quantité des ſons dans chaque ſyllabe, ne conſiſte donc point dans un rapport déterminé de la durée du ſon, à quelqu'une des parties du ſon que nous aſſignons par nos montres, à une minute, par exemple, à une ſeconde, &c. Elle conſiſte dans une proportion invariable entre les ſons, qui peut être caractériſée par des nombres; enſorte qu'une ſyllabe n'eſt longue ou breve dans un mot, que par relation à une autre ſyllabe qui n'a pas la même quantité. Mais, quelle eſt cette proportion?

Longam eſſe duorum temporum, brevem unius, etiam pueri ſciunt, dit Quintilien (*a*).

« Un tems, dit M. l'Abbé » d'Olivet, eſt ici ce qu'eſt le » point dans la Géométrie, & » l'unité dans les nombres. » C'eſt-à-dire, que ce tems n'eſt *un*, que relativement à un autre qui en eſt le double, & qui eſt par conſéquent comme *deux*; que le même tems qui eſt *un* dans cette hypotheſe, pourroit être conſidéré comme *deux* dans une autre ſuppoſition, où il ſeroit comparé avec un autre tems qui n'en ſeroit que la moitié. C'eſt en effet de cette maniere qu'il faut calculer l'appréciation des tems ſyllabiques, ſi l'on veut pouvoir concilier tout ce que l'on en dit.

On diſtingue généralement les ſyllabes en longues & breves, & on aſſigne, dit M. d'Olivet, un tems à la breve, & deux tems à la longue. Mais, cette premiere diviſion des ſyllabes ne ſuffit pas, ajoute-t-il un peu plus loin; car, il y a des longues plus longues, & des breves plus breves les unes que les autres. Il indique les preuves de cette aſſertion dans le traité de l'arrangement des mots par Denys d'Halicarnaſſe, ch. XV. & dans l'ouvrage de G. J. Voſſius *de arte grammatica*. II. XII. où il a, dit-on, oublié ce paſſage formel de Quintilien: *Et longis longiores, & brevibus ſunt breviores ſyllabæ*. IX. IV.

Que ſuit-il de là? le moins qu'on puiſſe donner à la plus breve, c'eſt un tems de l'aveu du ſçavant proſodiſte françois. Nous en concluons qu'il juge donc lui-même ce tems indiviſible, puiſque ſans cela on pourroit donner moins à la plus breve; donc le moins qu'on puiſſe donner de plus à la moindre breve, ſera un autre tems; la longue aura donc au moins trois tems, & la plus longue qui aura au-delà de trois tems, en aura au moins quatre. Dans ce cas, que devient la maxime de Quinti-

(*a*) Quintilian. L. IX. c. 5.

lien, reçue par M. d'Olivet, *longam esse duorum temporum, brevem unius?*

Mais, notre prosodiste augmente encore la difficulté. « Je » dis sans hésiter, c'est lui qui » parle, que nous avons nos » breves & nos plus breves; » nos longues & nos plus lon- » gues. Outre cela, nous avons » notre syllabe féminine plus » breve que la plus breve des » masculines, je veux dire celle » où entre l'*e* muet; soit qu'il » fasse la syllabe entiere, com- » me il fait la derniere du mot » *armée*; soit qu'il accompagne » une consonne, comme dans » les deux premieres du mot » *revenir*. Quoiqu'on l'appelle » muet, il ne l'est point; car, » il se fait entendre. Ainsi, à » parler exactement, nous au- » rions cinq tems syllabiques, » puisqu'on peut diviser nos » syllabes en muettes, breves, » moins breves, longues & plus » longues. » Par conséquent le moindre tems syllabique étant envisagé comme indivisible par l'auteur, la moindre différence qu'il puisse y avoir d'un de nos tems syllabiques à l'autre, est cet élément indivisible; & ils seront entr'eux dans la progression des nombres naturels 1, 2, 3, 4, 5.

M. l'Abbé d'Olivet répondra peut-être que nous lui prêtons des conséquences qu'il n'a point avouées; qu'il a dit positivement que la plus breve auroit un tems; que la moins breve auroit un peu au-delà d'un tems, mais sans pouvoir emporter deux tems entiers; qu'ainsi la longue auroit justement deux tems, & la plus longue un peu au-delà. On convient que tel est le système de la prosodie françoise; mais, on répond, 1.° qu'il est inconséquent, puisque l'Auteur commence par poser que le moins qu'on puisse donner à la plus breve, c'est un tems; ce qui est déclarer ce moins un élément indivisible, quoiqu'on le divise ensuite pour fixer la gradation de nos tems syllabiques sans excéder les deux tems élémentaires; 2.° Que cette inconséquence même n'est pas encore suffisante pour renfermer le système de la quantité dans l'espace de deux tems élémentaires, puisqu'on est forcé de laisser aller la plus longue de nos syllabes un peu au-delà des deux tems; & que par conséquent il reste toujours à concilier les deux principes de Quintilien, que la breve est d'un tems & la longue de deux, & que cependant il y a des syllabes plus ou moins longues, ainsi que des breves plus ou moins breves; 3.° Que dans ce système on n'a pas encore compris nos syllabes muettes, plus breves que nos plus breves masculines; ce qui reculeroit encore les bornes des deux tems élémentaires; 4.° Enfin que, sans avoir admis explicitement les conséquences du principe de l'indivisibilité du premier tems syllabique, on doit cependant les admettre dans le besoin, puisqu'elles suivent né-

ceſſairement du principe ; & qu'au reſte c'eſt peut-être le parti le plus ſûr pour graduer d'une maniere raiſonnable les différences de Quantité qui diſtinguent les ſyllabes.

Pour ce qui concerne la conciliation de ce calcul avec le principe, connu des enfans mêmes, que l'art métrique, en Grec & en Latin, ne connoît que des longues & des breves, il ne s'agit que de diſtinguer la Quantité naturelle & la Quantité artificielle.

La Quantité naturelle eſt la juſte meſure de la durée du ſon dans chaque ſyllabe de chaque mot, que nous prononçons conformément aux loix du méchaniſme de la parole & de l'uſage national.

La Quantité artificielle eſt l'appréciation conventionelle de la durée du ſon dans chaque ſyllabe de chaque mot, relativement au méchaniſme artificiel de la verſification métrique & du rythme oratoire.

Dans la Quantité naturelle, on peut remarquer des durées qui ſoient entre elles comme les nombres 1, 2, 3, 4, 5, ou même dans une autre progreſſion ; & ceux qui parlent le mieux une langue, ſont ceux qui ſe conforment le plus exactement à toutes les nuances de cette progreſſion quelconque. Les femmes du grand monde ſont ordinairement les plus exactes en ce point, ſans y mettre du pédantiſme. Cicéron en a fait la remarque ſur les Dames Romaines, dont il attribue le ſuccès à la retraite où elles vivoient. Mais, ſi l'on peut dire que la retraite conſerve plus ſûrement les impreſſions d'une bonne éducation, on peut dire auſſi qu'elle fait obſtacle aux impreſſions de l'uſage, qui eſt dans l'art de parler le maître le plus ſûr ou même l'unique qu'il faille ſuivre. Nous voyons en effet que des ſçavans très-profonds s'expriment ſans exactitude & ſans grace, parce que continuellement retenus par leurs études dans le ſilence de leur cabinet, ils n'ont avec le monde aucun commerce qui puiſſe rectifier leur langage ; & d'ailleurs, les ſuccès de nos Dames en ce genre ne peuvent plus être attribués à la même cauſe que ceux des Dames Romaines, puiſque leur maniere de vivre eſt ſi différente. La bonne raiſon eſt celle qu'allegue M. l'Abbé d'Olivet, p. 99. C'eſt qu'elles ont, d'une part, les organes plus délicats que nous, & par conſéquent plus ſenſibles, plus ſuſceptibles des moindres différences ; & de l'autre, plus d'habitude & plus d'inclination à diſcerner & à ſuivre ce qui plaît. A peine diſtinguons-nous dans les ſons toutes les différences appréciables ; nos Dames y démêlent toutes les nuances ſenſibles. Nous voulons plaire, mais ſans trop de frais ; & rien ne coûte aux Dames, pourvu qu'elles puiſſent plaire.

S'il avoit fallu tenir un compte rigoureux de tous les degrés

ſenſibles ou même appréciables dans la Quantité métrique, ou dans les comparaiſons harmoniques du rythme oratoire ; les difficultés de l'art, exceſſives ou même inſurmontables, l'auroient fait abandonner avec juſtice, parce qu'elles auroient été ſans un juſte dédommagement. Les chefs-d'œuvres des Homeres, des Pindares, des Virgiles, des Horaces, des Démoſthenes, des Cicérons, ne ſeroient jamais nés ; & les noms illuſtres enſevelis dans les ténebres de l'oubli qui eſt dû aux hommes vulgaires, n'enrichiroient pas aujourd'hui les faſtes littéraires. Il a donc fallu que l'art vînt mettre la nature à notre portée, en réduiſant à la ſimple diſtinction de longues & de breves toutes les ſyllabes qui compoſent nos mots. Ainſi, la Quantité artificielle regarde indiſtinctement comme longues toutes les ſyllabes longues, & comme breves toutes les ſyllabes breves, ſoit que les unes ſoient peut-être plus ou moins longues, & les autres plus ou moins breves. Cette maniere d'enviſager la durée des ſons, n'eſt point contraire à la maniere dont la nature les produit. Elle lui eſt ſeulement inférieure en préciſion, parce que plus de préciſion ſeroit inutile ou nuiſible à l'art.

Les ſyllabes des mots ſont longues ou breves, ou par nature ou par uſage.

1.° Une ſyllabe d'un mot eſt longue ou breve par nature, quand le ſon qui la conſtitue dépend de quelque mouvement organique, que le méchaniſme doit exécuter avec aiſance ou avec célérité, ſelon les loix phyſiques qui le dirigent.

C'eſt par nature que de deux voyelles conſécutives dans un même mot, l'une des deux eſt breve & ſur-tout la premiere ; que toute diphthongue eſt longue, ſoit qu'elle ſoit uſuelle ou qu'elle ſoit factice ; que ſi par licence on décompoſe une diphthongue, l'un des deux ſons élémentaires devient bref, & plus communément le premier.

On peut regarder encore comme naturelle une autre regle de Quantité, que Deſpautere énonce en deux vers :

Dum poſtponuntur vocali conſona bina
Aut duplex, longa eſt poſitu.....

& que l'on trouve rendue par ces deux vers françois dans la méthode latine de Port-royal.

La voyelle longue s'ordonne,
Lorſqu'après ſuit double conſonne.

Ceci doit s'entendre du ſon repréſenté par la voyelle ; & ſa poſition conſiſte à être ſuivie de deux articulations prononcées, comme dans la premiere ſyllabe de *carmen*, dans la ſyllabe *poſt*, dans *at* ſuivi de *pius*, *at pius Æneas*, &c. C'eſt que l'on ne tient alors aucun compte de ſyllabes phyſiques qui ont pour ame l'*e* muet qui ſuit néceſſairement toute conſonne qui n'eſt pas avant une autre voyelle ; & qu'en conſéquence on jette ſur

le compte de la voyelle antécédente le peu de tems qui appartient à l'*e* muet, que la premiere des deux conſonnes amene néceſſaiment, mais ſourdement. Ainſi, la prononciation uſuelle ne fait que deux ſyllabes de *carmen*, quoique l'articulation y introduiſe néceſſairement un *e* muet, & que l'on prononce naturellement *ca-re-mè-ne*. Cet *e* muet eſt ſi bref, qu'on le compte abſolument pour rien; mais, il eſt ſi réel que l'on eſt forcé d'en retenir la Quantité pour en augmenter celle de la voyelle précédente.

L'Auteur de la méthode Latine [traité de la Quantité, reg. IV.], obſerve que pour faire qu'une ſyllabe ſoit longue par poſition, il faut au moins qu'il y ait une des conſonnes dans la ſyllabe même qu'on fait longue; car, dit-il, ſi elles ſont toutes deux dans la ſuivante, cela ne la fait pas longue d'ordinaire. Cette remarque eſt peu philoſophique, parce que deux conſonnes ne peuvent appartenir à une même ſyllabe phyſique, & qu'une conſonne ne peut influer en rien ſur une voyelle précédente. Ainſi, que les deux conſonnes appartiennent au mot ſuivant, ou qu'elles ſoient toutes deux dans le même mot que la voyelle précédente, ou enfin que l'une ſoit dans le même mot que la voyelle, & l'autre dans le mot ſuivant; il doit toujours en réſulter le même effet proſodique, puiſque c'eſt toujours la même choſe. Le vers qu'on nous cite de Virgile:

Ferte citi ferrum, date tela, ſcandite muros,

eſt donc dans la regle générale, ainſi que l'uſage ordinaire des Grecs à cet égard, & qu'on traite d'affectation dans Catulle & dans Martial.

On peut objecter ſur cela que la liberté que l'on a en Grec & en Latin, de faire breve ou longue, une voyelle originairement breve, quand elle ſe trouve par haſard ſuivie d'une muette & d'une liquide, ſemble prouver que la regle d'allonger la voyelle ſituée avant deux conſonnes, n'eſt pas dictée par la nature, puiſque rien ne peut diſpenſer de ſuivre l'impreſſion de la nature. Mais, il faut prendre garde que l'on ſuppoſe 1.° qu'originairement la voyelle eſt breve, & que pour la faire longue, il faut aller contre la regle qui l'avoit rendue breve; car, ſi elle étoit originairement longue, loin de la rendre breve, le concours de la muette & de la liquide ſeroit une raiſon de plus pour l'allonger. 2.° Il faut que des deux conſonnes, la ſeconde ſoit liquide, c'eſt-à-dire, qu'elle s'allie ſi bien avec la précédente, qu'elle paroiſſe n'en faire plus qu'une avec elle. Or, dès qu'elle paroît n'en faire qu'une, on ne doit ſentir que l'effet d'une, & la breve a droit de demeurer breve; ſi on veut appuyer ſur

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 37.

les deux, la voyelle doit devenir longue.

On objectera encore que l'uſage de notre orthographe eſt diamétralement oppoſé à cette prétendue loi de la nature, puiſque nous redoublons la conſonne d'après une voyelle que nous voulons rendre breve. Nos peres, ſelon M. l'Abbé d'Olivet, ont été ſi fideles à notre orthographe, que ſouvent ils ont ſecoué le joug de l'étymologie, comme dans *couronne*, *perſonne*, où ils redoublent la lettre *n*, de peur qu'on ne faſſe la pénultieme longue en françois ainſi qu'en latin. « Quoique le ſecond *t* » ſoit muet dans *tette*, dans » *patte*, c'eſt, dit-il, une né» ceſſité de continuer à les » écrire ainſi, parce que le re» doublement de la conſonne » eſt inſtitué pour abréger la » ſyllabe, & que nous n'avons » point d'accent, point de ſi» gne qui puiſſent y ſuppléer. »

La réponſe à cette objection eſt fort ſimple. Nous écrivons deux conſonnes à la vérité; mais, nous n'en prononçons qu'une. Or, la Quantité du ſon eſt une affaire de prononciation & non d'orthographe; de façon que dès que nous prononcerons les deux conſonnes, nous allongerons inévitablement la voyelle précédente. Quant à l'intention qu'ont eue nos peres, en inſtituant le redoublement de la conſonne dans les mots où la voyelle précédente eſt breve; ce n'a point été de l'abréger, comme le dit l'Auteur de la proſodie françoiſe, mais d'indiquer ſeulement qu'elle eſt breve. Le moyen étoit-il bien choiſi? nous n'en croyons rien, parce que le redoublement de conſonne, dans l'orthographe, devroit indiquer naturellement l'effet que produit dans la prononciation le redoublement de l'articulation, qui eſt de rendre longue la ſyllabe qui précéde. Nous n'avons point de ſigne, dit-on, qui puiſſe y ſuppléer. M. Duclos, dans ſes remarques manuſcrites ſur cet endroit-là même, demande s'il ne ſuffiroit pas de marquer les longues par un accent circonflexe, & les breves par la privation d'accent. Nous pouvons déjà citer quelques exemples autoriſés. *Matin*, commencement du jour, a la premiere breve, & il eſt ſans accent; *mâtin*, eſpece de chien, a la premiere longue, & il a l'accent circonflexe. C'eſt la même choſe que *tache*, ſouillure, & *tâche* que l'on a à faire; de *ſur*, prépoſition, & *ſûr* adjectif; de *jeune* d'âge, & *jeûne* abſtinence. Y auroit-il plus d'inconvénient à écrire *il tete*, & la *tête*, la *pâte* du pain, & la *pate* d'un animal; ſur tout puiſque nous ſommes déjà en poſſeſſion d'écrire avec l'accent circonflexe ceux de ces mots qui ont la premiere longue?

2.° Une ſyllabe d'un mot eſt longue ou breve par uſage ſeulement, lorſque le méchaniſme de la prononciation n'exige dans le ſon, qui en eſt l'ame, ni longueur ni briéveté.

Il y a dans toutes les langues un plus grand nombre de longues ou de breves uſuelles qu'il n'y en a de naturelles. Dans les langues qui admettent la verſification métrique & le rythme calculé, il faut apprendre ſans réſerve la Quantité de toutes les ſyllabes des mots, & en ramener les loix, autant qu'il eſt poſſible, à des points de vue généraux. Cette étude nous eſt abſolument néceſſaire pour pouvoir juger des différens metres des Grecs & des Latins. Dans nos langues modernes, l'uſage eſt le meilleur & le plus ſûr maître de Quantité que nous puiſſions conſulter; mais, dans celles qui admettent les vers rimés, il faut ſur-tout faire attention à la derniere ſyllabe maſculine, ſoit qu'elle termine le mot, ſoit qu'elle ait encore après elle une ſyllabe féminine. C'eſt que la rime ne ſeroit pas ſoutenable, ſi les ſons correſpondans n'avoient pas la même Quantité. Ainſi, dit M. l'Abbé d'Olivet, ces deux vers ſont inexcuſables:

Un Auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.

C'eſt la même choſe de ceux-ci, juſtement relevés par M. Reſtaut, qui, en faveur de Boileau, cherche mal-à-propos à excuſer les précédens:

Je t'inſtruirai de tout, je t'en donne parole,
Mais, ſonge ſeulement à bien jouer ton rôle.

QUARTANUS, le même que Quartarius. *Voyez* Quartarius.

QUARTARIUS, *Quartarius*, (*a*) Une des petites meſures de liquides chez les Romains, laquelle contenoit deux Cyathes & demi. Il faut ici ſe rappeller que la plus grande des meſures des liquides s'appelloit *Culeus*, & qu'elle contenoit vingt amphores, ou cinq cens vingt pintes. L'amphore contenoit deux urnes, ou quatre-vingts livres peſant. L'urne contenoit quatre conges; le conge, ſix ſeptiers; le ſeptier, deux hémines ou demi-ſeptier; le demi-ſeptier contenoit deux meſures, nommées *quartarii*; & chaque *quartarius* contenoit, comme nous l'avons dit, deux Cyathes & demi; enfin, le Cyathe contenoit la quatrieme partie d'un demi-ſeptier, qui s'appelloit *acetabulum*.

QUARTINUS [T.], *T. Quartinus*, (*b*) Empereur de ſix jours. Les Oſrhoëniens, amenés par Alexandre Sévere en Gaule, lui avoient été extrêmement attachés; & le myſtere du meurtre de ce prince, qui ne pouvoit pas être long-tems caché, commençant à s'éclaircir, ils conçurent une haine très-violente

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 151.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. T. V. pag. 308. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Belles Lett. T. XII. pag. 312.

contre Maximin. Pour ſatisfaire leur vengeance, ils ſe cherchèrent un Chef, & ils jetterent les yeux ſur T. Quartinus, homme conſulaire, ami d'Alexandre Sévere, & que pour cette raiſon Maximin avoit deſtitué de ſon emploi. Ce Sénateur, ſage & modéré, voulut ſe refuſer à leurs offres. Mais, ils lui firent violence, & malgré lui ils le revêtirent de la pourpre, & des autres marques de la dignité impériale, ornemens funeſtes, qui n'eurent d'autre effet que d'attirer une mort prompte à celui que l'on en décoroit. Car, au bout de ſix jours, un ami perfide, qui avoit inſiſté auprès de lui pour le déterminer à acquieſcer au déſir des ſoldats, l'attaqua pendant qu'il dormoit, & le tua. Ce traître, qui ſe nommoit Macédonius, comptoit ſur de grandes récompenſes de la part de Maximin, à qui il porta la tête de T. Quartinus. Maximin fut charmé d'être délivré d'un ennemi. Mais, faiſant réflexion que Macédonius étoit coupable envers lui, pour avoir excité & fomenté la rébellion des Oſrhoëniens, d'ailleurs ne croyant pas pouvoir ſe fier à celui qui avoit violé les droits les plus ſacrés envers ſon ami, au lieu de le payer de ſon ſervice il lui fit ſubir la juſte peine de ſon crime, & par ſa mort il vengea T. Quartinus. Cet infortuné Empereur de ſix jours avoit pour femme Calpurnia, de l'illuſtre ſang des Piſons.

QUARTUMVIR, *Quartumvir*, quatrieme Officier de la monnoie, que Jules Céſar ajouta aux Triumvirs monétaires. On trouve des médailles qui juſtifient le tems de l'inſtitution du Quartumvir. Il y en a une qui nous apprend que Cicéron l'avoit été. Il y en a une autre, frappée du tems du Triumvirat d'Auguſte, de M. Antoine & de M. Lépidus. On voit au revers de cette médaille, un Mars avec cette inſcription: *L. Maſſidius F. E. Longus, IIII vir, A. P. F.* Ce qui ſignifie que L. Maſſidius Longus, qui avoit fait battre cette piece d'or, étoit Quartumvir. Les lettres A. P. F. veulent dire, *auro publicè feriundo.*

QUARTUMVIRS, *Quartumviri* (*a*) Magiſtrats ainſi nommés parce qu'ils étoient au nombre de quatre. Ils aſſiſtoient aux pompes & aux proceſſions, pour avoir ſoin des rues.

QUARTUS, *Quartus*, (*b*) Κούαρτος, un des diſciples des Apôtres, & dont Saint Paul fait mention dans ſon épître aux Romains. Les Grecs, qui en font l'office le 10 de Novembre, diſent qu'il étoit Évêque de Bérythe. Les Latins, Uſuard, Adon, &c., mettent ſa fête le 3 de Novembre.

QUARTUS, *Quartus*, un des Auriges du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III, p. 297, 298.

(*b*) Ad Roman. Epiſt. c. 16. v. 23.

QUASILLARIA, nom de l'eſclave à qui l'on donnoit une certaine quantité de laine à filer chaque jour dans un petit panier appellé par les Latins *quaſillum*. On nommoit encore Quaſillaria l'eſclave qui accompagnoit ſa maîtreſſe, en portant au marché le panier de la proviſion.

QUATUORVIR, *Quatuorvir*, Magiſtrat Romain, qui avoit trois Collegues deſtinés avec lui aux mêmes fonctions, ou à la même adminiſtration. *IIIIvir* ou *Quatuorvir*. C'étoit quelquefois à des Quatuorvirs qu'on donnoit la charge de conduire & d'aller établir les colonies que l'on envoyoit dans les provinces; & quelquefois on en chargeoit cinq perſonnes, qu'on nommoit pour cette raiſon Quinquevirs. Il y avoit auſſi des Quatuorvirs dans l'Empire pour veiller à l'entretien & réparation des chemins; c'étoient les voyers de l'Empire. Ils furent établis par un Sénatus-conſulte, parce que les Cenſeurs, qui auparavant étoient chargés de ce ſoin, n'y pouvoient vaquer à cauſe de la multitude des affaires dont ils étoient accablés.

QUATUOR VIRI AB ÆRARIO, (*a*) titre que l'on donnoit dans les Gaules & ailleurs, à quatre perſonnes chargées de l'adminiſtration des deniers publics; c'eſt ce que juſtifient pluſieurs inſcriptions rapportées par Poldo d'Albenas & par Graſſer, auſſi bien que celle-ci découverte à Niſmes en 1739, N. Soillio, *Titi filio VOLTinia VALERIANO Quatuorviro AB AERARIO*, car c'eſt ainſi qu'elle doit être lue. Les *Quatuorviri* étoient des magiſtrats particuliers aux colonies & aux municipes dépendans de l'empire Romain. On ne connoît point leur origine, parce que l'Hiſtoire ne parle que de l'inſtitution des Magiſtrats & des Officiers de Rome, ſans rien dire de ceux des provinces & des autres villes.

QUATUORVIRS NOCTURNES, *Quatuorviri Nocturni*, étoient chez les Romains, de petits Officiers du college des Vigintivirs, dont l'emploi conſiſtoit à faire la ronde pendant la nuit dans les rues de Rome, avec pouvoir d'arrêter les vagabonds, les gens ſans aveu, ou les eſclaves; on les appelloit auſſi Viales, c'eſt-à-dire, ambulans, parce qu'ils alloient dans tous les quartiers ſans qu'on pût prévoir le lieu.

QUENOUILLE. (*b*) On portoit à Rome, après la nouvelle mariée, une Quenouille garnie de laine à filer avec un fuſeau, pour marquer l'ouvrage auquel elle devoit s'appliquer; car, les femmes des Romains n'étoient obligées à aucun autre travail qu'à filer de la laine, & nous voyons que les femmes les plus diſtinguées s'en occupoient en-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Let. Tom. XIV. pag. 113.

(*b*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 325.

tierement, par l'exemple de Lucrece, au rapport de Tite-Live. Suétone nous apprend, dans la vie d'Auguſte, que ce prince portoit des robes filées par ſa femme, ſa ſœur, ſa fille & ſes petites-filles.

QUERCENS, *Quercens*, (*a*) capitaine Rutule, alla avec Équicole, Tmarus & Hémon, attaquer les deux freres Pandare & Bitias. Mais, ils furent tous repouſſés & mis en fuite. Pluſieurs même tomberent étendus aux pieds des vainqueurs.

QUERQUETULANES, *Querquetulanæ*, Nymphes qui préſidoient à la conſervation des chênes. On les appelloit ainſi du mot latin *quercus*, qui ſignifie chêne. Elles avoient auſſi le nom de Dryades & d'Hamadryades.

QUERQUETULANUS, (*b*) nom que porta le mont Cœlius, une des ſept montagnes de la ville de Rome. On l'appella ainſi, à cauſe de la quantité des chênes, en latin *quercus*, dont cette montagne étoit couverte.

QUESTEURS, *Quæſtores*, (*c*) nom que les Romains donnoient à certains Magiſtrats, dont l'emploi principal étoit de veiller ſur le recouvrement des deniers publics & ſur les malverſations que les Triumvirs, appellés Capitales, furent obligés d'examiner dans la ſuite. Le nom de Queſteur, étoit tiré de la fonction attachée à cette charge.

Il y avoit trois ſortes de Queſteurs; les premiers s'appelloient Queſteurs de la ville, *urbani*, ou Intendans des deniers publics, *Quæſtores Ærarii*; les ſeconds étoient les Queſteurs des provinces, ou Queſteurs militaires; les troiſiemes enfin étoient les Queſteurs des parricides, & des autres crimes capitaux. Il ne s'agit point ici de ces derniers, qui n'avoient rien de commun avec les autres.

L'origine des Queſteurs paroît fort ancienne; ils furent peut-être établis dès le tems de Romulus, ou de Numa Pompilius, ou au moins ſous Tullus Hoſtilius. C'étoient les Rois mêmes qui les choiſiſſoient. Tacite dit que les Conſuls ſe réſerverent le droit de créer des Queſteurs, juſqu'à l'an 307. D'autres prétendent qu'auſſitôt après l'expulſion des Rois, le peuple élut deux Queſteurs ou tréſoriers, pour avoir l'intendance du tréſor public. L'an de Rome 333, il fut permis de les tirer de l'ordre Plébéien, & on en ajouta deux autres pour ſuivre les Conſuls à la guerre; c'étoient des Intendans d'armée. L'an de Rome 488, toute l'Italie étant ſoumiſe, on créa quatre Queſteurs pour recevoir les revenus de la République, dans les quatre régions de l'Italie;

(*a* Virg. Æneid. L. IX. v. 684. *& ſeq.*
(*b*) Tacit. Annal. L. IV. c. 65.
(*c* Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 83. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. XIX. p. 328.

ſçavoir, celles d'Oſtie, de Calene, d'Ombrie & de Calabre.

L. Sylla en augmenta le nombre juſqu'à vingt; & Jules Céſar, juſqu'à quarante, afin de récompenſer ſes amis, c'eſt-à-dire, afin de les enrichir en appauvriſſant les peuples. Une partie de ces Queſteurs étoit nommée par l'Empereur; & l'autre partie, par le peuple. Sous les autres Empereurs, le nombre ne fut point fixé. De tous ces Queſteurs, il n'y en avoit que deux pour la ville, & pour la garde du tréſor public, les autres étoient pour les provinces & les armées.

Le principal devoir des Queſteurs de la ville étoit de veiller ſur le tréſor public, qui étoit dans le temple de Saturne, parce que ſous le regne de Saturne dans l'âge d'or, on ne connoiſſoit ni l'avarice, ni la mauvaiſe foi, & de faire le compte de la recette & de la dépenſe des deniers publics. Ils avoient auſſi ſous leur garde les loix & & les ſénatus-conſultes. Jules Céſar, à qui les ſacrileges ne coûtoient rien, rompit les portes du temple de Saturne; & malgré les efforts de Métellus, il prit dans le tréſor public tout l'argent qui y étoit dépoſé. Cet évenement de la guerre civile des Romains eſt peint par Lucain avec des couleurs dignes du Poëte.

Lorſque les Conſuls partoient pour quelque expédition militaire, les Queſteurs leur envoyoient les enſeignes qu'ils tiroient du tréſor public. Le butin pris ſur les ennemis, & les biens des Citoyens condamnés pour quelque crime leur étoient remis, pour les faire vendre à l'encan. C'étoient eux qui recevoient d'abord les Ambaſſadeurs des nations étrangeres, qui les conduiſoient à l'audience, & qui leur aſſignoient un logement.

Outre cela, les Généraux, en revenant de l'armée, juroient devant eux, qu'ils avoient mandé au Sénat, le nombre véritable des ennemis & des Citoyens tués, afin qu'on pût juger s'ils méritoient l'honneur du triomphe; ils avoient auſſi ſous eux des Greffiers ſur leſquels ils avoient juriſdiction.

Les Queſteurs des provinces étoient obligés d'accompagner les Conſuls & les Préteurs dans les provinces, afin de fournir des vivres & de l'argent aux troupes. Ils devoient auſſi faire payer la capitation & les impôts; les impôts étoient invariables, mais la capitation n'étoit pas fixe. Ils avoient ſoin du recouvrement des blés dus à la République, & de faire vendre les dépouilles des ennemis; ils ne manquoient pas d'envoyer un compte exact de tout cela au tréſor public. Ils examinoient auſſi, s'il n'étoit rien dû à l'État. Enfin, ils gardoient en dépôt auprès des enſeignes, l'argent des ſoldats, & ils exerçoient la juriſdiction que les Généraux d'armées & les Gouverneurs des provinces vouloient bien leur donner. S'il arrivoit

que les Gouverneurs partiſſent avant que d'être remplacés, les Queſteurs faiſoient leurs fonctions juſqu'à l'arrivée du ſucceſſeur. Il y avoit ordinairement une ſi étroite liaiſon entre le Queſteur & le Gouverneur, que celui-ci ſervoit en quelque façon de pere à l'autre. Si le Queſteur venoit à mourir, le Gouverneur, en attendant la nomination de Rome, faiſoit exercer l'emploi par quelqu'un; celui-ci s'appelloit Proqueſteur.

Le Queſteur de la ville n'avoit ni licteur ni meſſager, *viatorem*, parce qu'il n'avoit pas droit de citer en jugement, ni de faire arrêter qui que ce fût, quoiqu'il eût celui d'aſſembler le peuple pour le haranguer. Les Queſteurs des provinces, au contraire, paroiſſent avoir eu leurs licteurs, au moins en l'abſence du Préteur.

La Queſture étoit le premier degré pour parvenir aux honneurs; la fidélité de la Queſture, la magnificence de l'Édilité, l'exactitude & l'intégrité de la Préture frayoient un chemin ſûr au Conſulat.

On ne pouvoit être Queſteur qu'à l'âge de vingt-cinq ans, & lorſqu'on avoit exercé cette charge, on pouvoit venir dans le Sénat, quoique l'on ne fût pas encore Sénateur. Elle fut abolie & rétablie pluſieurs fois ſous les Empereurs. Auguſte créa deux Préteurs pour avoir ſoin du tréſor public; mais, l'empereur Claude rendit cette fonction aux Queſteurs, qui l'étoient pendant trois ans. Dans la ſuite, on établit une autre eſpece de Queſteurs, qu'on appella Candidats du Prince. Leur fonction étoit de lire les ordres de l'Empereur dans le Sénat. Après eux vinrent les Queſteurs du palais, charge qui ſe rapporte à celle de Chancelier parmi nous, & à celle de grand Logothete ſous les Empereurs de Conſtantinople. *Voyez* ci-après Queſteurs du Palais.

QUESTEURS NOCTURNES, *Quæſtores Nocturni.* (a) Les Queſteurs Nocturnes étoient à Rome de petits Magiſtrats inférieurs ordinaires, chargés de prendre garde aux incendies, & qui, durant la nuit, faiſoient la ronde dans tous les quartiers. *Voyez* Quatuorvirs Nocturnes.

QUESTEURS DU PARRICIDE. On donnoit à Rome le nom de Queſteur du Parricide à un Magiſtrat particulier que le peuple nommoit, & auquel on attribuoit la puiſſance de connoître du parricide & autres crimes qui ſeroient commis dans Rome, parce qu'auparavant il étoit défendu aux Conſuls de juger de leur chef aucun Citoyen Romain. Cependant, comme les mœurs multiplioient journellement les crimes, le peuple vit de lui-même la néceſſité d'y remédier, en revêtant un Magiſtrat de cette autorité; la même choſe s'exécuta pour les

(a) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 87.

provinces, & l'on appella *Quæſitores*, Inquiſiteurs, les Préteurs qui furent chargés de cette commiſſion. La loi premiere, *de origine juris*, nous apprend l'origine de ce Commiſſaire, qu'on appella Queſteur du Parricide. Mais, il faut ſçavoir que ce Queſteur nommoit un Juge de la queſtion, c'eſt-à-dire, du crime, lequel tiroit au ſort d'autres Juges, formoit le tribunal, & préſidoit ſous lui au jugement.

Il eſt encore bon de faire remarquer ici la part que prenoit le Sénat dans la nomination de ce Queſteur du Parricide, afin que l'on voie comment les puiſſances étoient à cet égard balancées. Quelquefois, le Sénat faiſoit élire un Dictateur, pour faire la fonction de Queſteur; quelquefois, il ordonnoit que le peuple ſeroit convoqué par un Tribun, pour qu'il nommât le Queſteur; enfin le peuple nommoit quelquefois un Magiſtrat, pour faire ſon rapport au Sénat ſur certains crimes, & lui demander qu'il donnât le Queſteur, comme on voit dans le jugement de Lucius Scipion, dans Tite-Live.

QUESTEURS DU PALAIS, une des premieres dignités ſous les Empereurs de Conſtantinople. C'étoit le Queſteur qui ſouſcrivoit les reſcripts de l'Empereur & les réponſes aux requêtes & aux ſuppliques qu'on lui préſentoit. Il dreſſoit auſſi les loix & les conſtitutions que l'Empereur jugeoit à-propos de publier. Quelques-uns comparent les fonctions de cet emploi à celles de nos Chanceliers; c'étoit ordinairement un Juriſconſulte qu'on honoroit de cette charge, parce qu'il devoit connoître les loix de l'Empire, les dicter, les faire exécuter, & juger des cauſes qu'on portoit par appel devant l'Empereur. Conſtantin eſt le premier qui ait fait un Queſteur du ſacré Palais.

QUESTION, (*a*) ſupplice. Nous entendons par Queſtion une voie, qui conſiſte à faire ſouffrir à l'accuſé des tourmens violens, qui ne ſont pas néanmoins ordinairement capables de lui cauſer la mort.

On appelle cette torture Queſtion, parce qu'à meſure que l'on fait ſouffrir l'accuſé, on lui fait des queſtions ſur ſon crime & ſur ſes complices, ſi l'on ſoupçonne qu'il en ait.

L'uſage de la Queſtion eſt fort ancien, puiſqu'on la donnoit chez les Grecs; mais, les Citoyens d'Athenes ne pouvoient y être appliqués, excepté pour crime de leſe-Majeſté. On donnoit la Queſtion trente jours après la condamnation; il n'y avoit pas de Queſtion préparatoire.

Chez les Romains, la loi 3. & 4, *ad leg. pul. majeſt.*, fait voir que la naiſſance, la dignité & la profeſſion de la milice ga-

(*a*) Act. Apoſt. c. 22. v. 21. *& ſeq.*

rantiſſoient de la Queſtion; mais, on exceptoit, comme à Athenes le crime de leſe-Majeſté.

Ce qu'il y avoit de plus étrange, c'eſt que l'on donnoit la Queſtion à des tiers, quoique non accuſés, & ſeulement dans la vue d'acquérir des preuves ou temoignages du crime & des coupables; c'eſt ainſi que par le S. C. Silanien, qui fut fait du tems d'Auguſte, il fut défendu d'ouvrir ni de publier un teſtament, quand le teſtateur avoit été tué dans ſa maiſon, avant que d'avoir mis à la Queſtion les eſclaves, & fait punir ceux qui étoient coupables de la mort du défunt.

Mais, comment donnoit-on la Queſtion chez les Romains? Il paroît que c'étoit en fouettant le criminel, non à coups de verges, mais à coups de fouets ou d'eſcourgées. Les uns croient qu'on dépouilloit le coupable, juſqu'à la ceinture, & qu'on lui lioit les mains à une colomne, afin qu'il tendît le dos ſans pouvoir éviter les coups. D'autres prétendent qu'on attachoit les mains à un piquet planté dans terre, d'un pied & demi, ou de deux pieds de haut, enſorte que le criminel étoit penché le viſage vers la terre, préſentant le dos à découvert aux ſoldats. D'autres enfin diſent que des ſoldats le lioient par la tête & par les pieds, & le tenoient étendu par terre, tandis que d'autres ſoldats le frappoient par tout le corps. Cette maniere de donner le fouet eſt encore commune parmi les Orientaux.

Saint Paul haranguant le peuple à Jéruſalem, & leur racontant l'hiſtoire de ſa converſion, ils l'ecouterent attentivement juſqu'à l'endroit où il leur dit que Dieu l'envoyoit prêcher aux Gentils, alors ils éleverent leur voix, & s'écrierent qu'il falloit le faire mourir. Le tribun Lyſias ordonna qu'on l'appliquât à la Queſtion; mais, comme on l'eût lié, Paul dit à un Centenier qui étoit préſent: « Vous eſt-il per» mis de fouetter un Citoyen » Romain, & qui n'a point été » condamné? » Le Centenier alla le dire au Tribun, & celui-ci vint auſſitôt à Paul, l'interrogea, & lui demanda s'il étoit Citoyen Romain; & comme il lui répondit qu'il l'étoit; en même tems ceux qui devoient lui donner la Queſtion, ſe retirerent, & Lyſias le fit délier.

Graces à l'humanité de Louis XVI, l'horrible ſupplice de la Queſtion eſt enfin aboli en France.

QUESTORIENS [jeux], *Ludi Quæſtorii*, (*a*) nom que portoient les jeux donnés par les Queſteurs.

QUESTURE, *Quæſtura*, charge Romaine. *Voyez* Queſteurs.

QUIES, (*b*) c'eſt-à-dire, le Repos & la Tranquillité, Déeſſe

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VIII. pag. 171.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 41. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 225, 226, 334. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Tom. II. p. 110.

que les Romains invoquoient. Elle avoit un temple hors de la porte Colline, & un autre, ſelon Tite-Live, ſur la voie Lavicana.

« Je m'étonne, dit S. Auguſtin, qu'ayant attribué une » Divinité à chaque choſe, & » preſque à chaque mouvement, » & bâti des temples dans l'enceinte de la ville à la déeſſe » Agérone qui nous fait agir, à » la déeſſe Stymule qui nous fait » trop agir, à Murcia qui nous » rend moux & pareſſeux, à la » déeſſe Strénua qui nous inſpire le courage; ils n'aient » pas voulu y recevoir la Déeſſe » du Repos, & l'aient laiſſée » hors de la porte Colline. » Comme on donnoit à Orcus, dieu des morts, l'épithete de Quiétal, pour marquer la tranquillité qui regne parmi les ombres, de ſçavans Auteurs prétendent que le culte de la déeſſe Quies n'étoit pas différent de celui du Dieu des morts.

QUIÉTAL, *Quietalis*, nom que l'on donnoit à Pluton du mot latin *quies*: qui veut dire repos, parce que Pluton ne regne que ſur les morts.

QUIÉTORIUM, *Quietorium*, (*a*) c'eſt-à-dire, lieu de repos, nom d'une urne dans laquelle repoſoient les cendres des morts.

QUIÉTUS, *Quietus*, (*b*) ſecond fils de Macrien, fut proclamé Empereur avec ſon pere, & ſon frere aîné. Pendant que celui-ci & ſon pere alloient ſe faire reconnoître en Occident, Quiétus fut laiſſé en Orient. Mais, la chûte prochaine de ces deux Princes entraîna bientôt celle de Quiétus. Il ſe trouvoit entre deux ennemis redoutables, Auréole vainqueur de ſon pere, & Odénat qui revenoit triomphant de ſa glorieuſe expédition contre Sapor. Celui-ci, comme le plus proche, étoit le plus à craindre. Il entra ſur le champ en Syrie, & Quiétus fut obligé de s'enfermer dans la ville d'Émeſe. Mais, les habitans, à la perſuaſion de Baliſte, le tuerent, & jetterent ſon corps par-deſſus leurs murailles. Odénat, ſatisfait, ſe retira.

QUINCONCE, *Quincunx*, ordre dans lequel la Légion Romaine ſe mettoit ordinairement en bataille ſur pluſieurs lignes, tant pleines que vuides, ou avec des intervalles entre chaque corps de troupes, égaux au front de ces troupes. C'eſt ce qu'on appelloit auſſi être rangé en échiquier.

Cet ordre n'étoit pas toujours celui ſur lequel on mettoit la Légion en bataille; les Conſuls le changeoient ſuivant les différentes circonſtances. Les deux premieres lignes s'enchaſſoient ſouvent l'une dans l'autre; alors, on combattoit en ligne pleine, comme le conſeille M. le Maréchal de Puyſégur. Les Triaires ſervoient de corps de réſerve pour ſoutenir la ligne pleine. On peut voir ſur ce ſujet les mémoires militaires de M. Guiſchard, ouvrage dans lequel on

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 67.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 450. *& ſuiv.*

trouve des notions & des éclairciſſemens ſur la Tactique des Anciens, qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

QUINCUNX, *Quincunx*, (*a*) une des diviſions de l'as. Ce mot ſignifie à la lettre cinq onces, & en général cinq parties d'un tout diviſé en douze.

Le Quincunx étoit auſſi une meſure Romaine qui contenoit cinq cyathes; car Martial, ſelon l'uſage de ſon tems, demandant à boire autant de cyathes qu'il y avoit de lettres dans les noms de trois de ſes amis, nommés l'un Caïus, l'autre Julius, & le troiſieme Proculus, dit dans une épigramme :

Quincunces, & ſex cyathos, beſſemque bibamus,
Caïus, ut fiat Julius & Proculus.

Le *Quincunces* eſt pour Caïus, dont le nom eſt compoſé de cinq lettres, comme les ſix cyathes ſont à proportion pour Julius, & le *bes*, c'eſt-à-dire, les deux tiers du ſeptier, pour Proculus. Ce qui prouve inconteſtablement que le Quincunx contenoit cinq cyathes, ou cinq douzaines du ſeptier Romain.

QUINDA, *Quinda*, Κύινδα, Κοίνδα (*b*) forteresſe d'Aſie, dans la Cilicie, au-deſſus d'Anchiale, ſelon Strabon. C'eſt là, dit-il, que les Macédoniens gardoient les tréſors. Eumene les en enleva, après qu'il eut pris les armes contre Antigonus. Plutarque, ſuivant la traduction de M. Dacier, dit qu'Eumene eut ordre de faire la guerre à Antigonus, avec l'armée qui étoit en Cappadoce, & de prendre dans le tréſor royal qui étoit à Cyndes, cinq cens talens pour rétablir ſes propres affaires, & d'en prendre pour les frais de la guerre autant qu'il en auroit beſoin. Ce paſſage a déterminé Ortélius à mettre Quinda dans la Cappadoce; mais, nous ne ſçavons pourquoi M. Dacier, après avoir nommé Cyndes, cette forteresſe dont on vient de parler, l'appelle Cuindes, dans la vie de Démétrius. Voici le paſſage. « Dans ſa route, il fut ſouvent » obligé de relâcher & de prendre terre. Il relâcha ſur-tout » en Cilicie, où regnoit alors » Pliſtarchus, à qui les autres » Rois l'avoient donnée pour ſa » part, après la défaite d'Antigonus [pere de ce Démétrius]; ce Pliſtarchus étoit » frere de Caſſandre. Croyant » donc que ſon pays avoit été » fort maltraité par la deſcente » de Démétrius, & voulant ſe » plaindre de Séleucus, de ce » qu'il ſe raccommodoit avec » l'ennemi commun, ſans la » participation des autres Rois, » il ſe mit en chemin pour » l'aller trouver. Démétrius, » informé de ſon départ, s'éloigna de la mer, & fit une » courſe juſqu'à la ville de Cuindes, où ayant trouvé douze

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 155, 166.

(*b*) Strab. p. 672. Plut. T. I. p. 590, 903. Suid. Tom. I. p. 230. Diod. Sicul. pag. 702.

» cens talens, qui étoient un reſte » du tréſor que ſon pere Antigonus y avoit laiſſé, il les » enleva; & s'en étant retourné » en toute diligence, il ſe » rembarqua très-promptement, » & fit voile vers la Syrie. » On croit que Quinda, Cuinda, Cynda, eſt une même ville, aux confins de la Cilicie & de la Cappadoce. Suidas dit que la ville d'Anazarbé a été anciennement nommée Cuinda ou Quinda, & enſuite Diocéſarée.

QUINDÉCEMVIRS, *Quindecemviri*, (*a*) prêtres Romains. Tarquin, ſoit l'ancien, ſoit le ſuperbe, comme le prétend Denys d'Halicarnaſſe, ayant trouvé d'une façon aſſez ſurprenante les livres Sibyllins, en confia la garde à deux hommes diſtingués par leur mérite & leur dignité, à la place deſquels on créa, l'an 387, des Décemvirs, qu'on appelloit *Decemviri ſacris faciendis*, & on porta en même tems une loi qui ordonnoit qu'une partie d'entre eux ſeroit tirée du peuple. L. Sylla en augmenta le nombre juſqu'à quinze, que l'on créoit de la même maniere que les Pontifes, & celui qui étoit à leur tête s'appelloit *Magiſter collegii*.

La charge des Quindécemvirs étoit de garder les livres des Sibylles. Lorſque la République étoit dans des circonſtances fâcheuſes, ou qu'on avoit annoncé quelques prodiges extraordinaires, le Sénat portoit auſſitôt un arrêt, par lequel les Quindécemvirs avoient ordre de conſulter ces livres, de lui en faire leur rapport, d'avoir ſoin de faire exécuter les cérémonies, de faire les ſacrifices, & tout ce qui étoit preſcrit dans les livres, & de faire célébrer les jeux ſéculaires. Ces Quindécemvirs étoient exempts de la guerre, & des autres charges de la ville, comme les autres Prêtres, afin qu'ils fuſſent uniquement occupés à l'interprétation des livres Sibyllins. Mais, ces livres, où l'on croyoit que les deſtinées du peuple Romain étoient contenues, furent brûlés, l'an 670, avec le Capitole, où ils étoient gardés, comme le prétendent quelques-uns. D'autres cependant, dont nous croyons l'opinion bien fondée, croient que ces livres n'ont jamais exiſté. Il n'étoit permis qu'aux Prêtres de les lire, & ils faiſoient ſerment qu'ils n'en divulgueroient jamais rien. Peu de tems après cet incendie, on envoya des Ambaſſadeurs de tous côtés, pour faire la recherche des oracles des Sibylles, & les Quindécemvirs firent d'autres livres, qu'Auguſte fit cacher ſous le piédeſtal de la ſtatue d'Apollon Palatin.

Les Quindécemvirs étoient proprement les Prêtres d'Apollon, c'eſt pourquoi ils gardoient chez eux le trépied d'airain conſacré à ce dieu. Ce trépied s'ap-

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 201, 202. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. II. p. 461. *& ſuiv.*

pelloit *Cortina*. Enfin, l'an de J. C. 389, Stilicon brûla les livres Sibyllins par ordre de l'empereur Théodoſe le Grand, & du même coup tomberent leurs interprêtes.

Quoique depuis L. Sylla les Quindécemvirs aient été portés juſqu'au nombre de ſoixante, comme le prétend Servius, leur nom ne changea point, & on continua à les appeller Quindécemvirs. Sur les médailles, quand un dauphin eſt joint à un trépied, il marque le ſacerdoce des Quindécemvirs, qui, pour annoncer leurs ſacrifices ſolemnels, portoient un dauphin au bout d'une perche, par la ville; ce poiſſon étoit conſacré à Apollon, auſſi-bien que la corneille parmi les oiſeaux.

QUINQUAGÉNAIRE, *Quinquagenarius*. *Voyez* Pentacontarque.

QUINQUATRIES, *Quinquatria*, (*a*) nom que l'on donna à deux fêtes de Minerve. La premiere ſe célébroit le 19 de Mars, & duroit cinq jours; le premier jour de la ſolemnité étoit exempt de ces combats où il y avoit du ſang répandu, parce qu'on croyoit que c'étoit le jour de la naiſſance de la Déeſſe. Pendant les quatre autres jours, on donnoit des combats de gladiateurs dans le Cirque ou dans l'Amphitéâtre, pour honorer la Divinité qui préſidoit à la guerre. La ſeconde fête, nommée *Quinquatria minora*, ſe célébroit le 13 du mois de Juin; elle étoit particuliere aux joueurs de flûte, qui ce jour-là couroient la ville, maſqués & en habit de femme. On trouvera dans Ovide l'origine de cette cérémonie. Mais, comme ces fêtes revenoient tous les ans, nous avons peine à croire qu'on ait pu en prendre occaſion de frapper une médaille à Néron. Il eſt plus naturel de penſer que la médaille dont parle le P. Jobert, déſigne quelque ſacrifice particulier que Néron fit à Minerve, pour s'acquitter d'un vœu dont l'Hiſtoire ne nous a pas conſervé le ſouvenir.

Nous devons obſerver que les petites fêtes de Minerve, qui ſe célébroient le 13 de Juin, ne duroient qu'un jour ſelon les uns, & trois ſelon d'autres. Les grandes fêtes de Minerve du 19 Mars étoient particulierement chomées par les écoliers. Ils avoient congé tout ce tems-là, & quelques-uns ſe divertiſſoient aux dépens de leur régent, en leur friponnant le minerval, c'eſt-à-dire, l'argent que les parens leur donnoient pour porter à leurs maîtres en préſent & gratification.

La fête des Quinquatries prit ce nom, ſoit parce qu'elle commençoit le cinquieme jour inclusivement après les Ides, & qu'elle duroit cinq jours, ſoit parce qu'elle ſe terminoit par la purification des inſtrumens de muſi-

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 4. Tit. Liv. L. VI. c. 27. Horat. L. II. Epiſt. 2. v. 197. Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 153. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 234. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 545.

que qui ſervoient aux ſacrifices ; car, les anciens Latins diſoient *quinquare* pour *luſtrare*, purifier. *Voyez* l'article ſuivant.

QUINQUATRIES, *Quinquatria*, (*a*) jeux que Domitien inſtitua en l'honneur de Minerve. Ils ſe renouvelloient chaque année, & on les célébroit ſur la montagne d'Albe. Aux chaſſes extraordinaires & aux ſpectacles dont ce Prince les embellit, il joignit encore des combats de Poëtes & d'Orateurs. Stace, qui avoit eu la mortification de voir tomber ſa Thébaïde aux jeux Capitolins, fut, pour diverſes pieces de ſa compoſition, couronné cinq fois dans les Quinquatries. Le même Poëte nous apprend qu'il y avoit pluſieurs prix de poëſie. La couronne de celui qui obtenoit le premier, étoit ornée de bandelettes & de feuilles d'or ; & il n'y avoit pour le ſecond prix qu'une ſimple couronne d'olivier.

QUINQUATRUS, *ou* QUINQUATRIES. *Voyez* Quinquatries.

QUINQUEVIRI MENSARII. *Voyez* Quinquevirs.

QUINQUÉGENTIAINS, (*b*) *Quinquegentiani*, peuple d'Afrique, qui ravagea cette contrée, ſous Dioclétien. Quel que puiſſe avoir été ce peuple, tout-à-fait inconnu, il fut vaincu par Maximien. On a quelque lieu de regarder les Quinquégentiains comme ayant appartenu à la Mauritanie. Car, les Panégyriſtes, qui vantent beaucoup les exploits de Maximien contre les Maures, ne diſent pas un ſeul mot des Quinquégentiains, nom qui paroît ſubitement dans l'Hiſtoire & qui s'éclipſe de même.

L'Auteur de la métaphraſe Grecque de l'hiſtoire d'Europe, Zonare & autres Grecs diviſent ce mot ; & il ſemble que par le nom de *Quinquegentiani* ils aient entendu cinq Tyrans, auquel le nom de Gentianus ait été commun. Quelques Savans modernes ont cru que par *Quinquegentiani*, il falloit entendre les habitans de la Pentapole, formée de cinq villes, qui faiſoient autant de peuples. C'eſt la penſée de Scaliger & de Tenaquil le Fevre, comme le dit Madame Dacier ſa fille, dans ſon commentaire ſur Eutrope. C'étoit auſſi la penſée de Sylburge, *ad Pœanium*, comme il le marque dans ſes notes, quoique dans une lettre à Ortélius, il ait marqué qu'il n'en étoit pas ſûr. Les freres Valois, dans leurs notes ſur Ammien Marcellin, n'accordent pas à Scaliger que les *Quinquegentiani* ſoient les habitans de la Pentapole, ou, ce qui revient au même, les peuples de la Cyréraïque. Selon lui, les *Quinquegentiani* étoient des barbares placés au-delà des bornes de l'Afrique.

QUINQUENNAL, *Quinquen-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIII. p. 346.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 158, 165.

nalis, Magiſtrat des colonies & des villes municipales, du tems de la République Romaine. Ils étoient ainſi nommés parce qu'on les éliſoit à chaque cinquième année pour préſider au cens des villes municipales, & pour recevoir la déclaration que chaque Citoyen étoit obligé de faire de ſes biens.

QUINQUENNAUX [vœux], *Quinquennalia vota*, (*a*) vœux de cinq ans. On appelloit ainſi à Rome des vœux qui conſiſtoient en certaines offrandes qu'on promettoit aux Dieux, ſi cinq ans après la République ſe trouvoit dans le même état où elle étoit actuellement. C'eſt ce qu'on peut recueillir de quelques paſſages de Tite-Live.

QUINQUENNAUX [jeux], *Quinquennalia ludicra, certamina*, (*b*) jeux fondés à Tyr à l'imitation des jeux Olympiques de la Grece. On les appelloit Quinquennaux, parce qu'on les célébroit tous les cinq ans, c'eſt-à-dire, au bout de quatre ans; car, d'un jeu Olympique à l'autre, il n'y avoit que quatre ans. Les jeux Quinquennaux s'établirent dans la ſuite des tems dans pluſieurs villes de l'Empire Romain, en l'honneur des Empereurs déifiés.

Il ne faut pas confondre les jeux Quinquennaux de Tyr avec ceux que Domitien inſtitua en l'honneur de Jupiter Capitolin pendant ſon douzieme conſulat. Tous les cinq ans, on diſputoit à ces derniers le prix des vers & de la proſe en grec & en latin; c'eſt Suétone qui nous l'apprend dans la vie de Domitien, en ces mots: *Inſtituit & Quinquennale certamen Capit. Jovi triplex muſicum equeſtre, Gymnicum & aliquantò plurimum, quàm nunc eſt coronarum, certabant etiam & proſâ, oratione, græcè, latinèque.* Il y avoit des Juges publics qui préſidoient à ces jeux, & qui décidoient des prix. Omphrius Panvinus rapporte une inſcription, par laquelle il paroît que ſous le regne de cet Empereur, un certain Lucius Valérius Pudéus, natif d'un bourg des Férentins, appellé de nos jours *el Guaſto*, âgé de treize ans, remporta aux jeux Quinquennaux le prix de la poëſie, & fut couronné de l'avis de tous les Juges. Le P. Pagi a produit une médaille où les jeux Quinquennaux de l'empereur Poſthume ſont gravés; ce qui ne ſe trouve ſur aucunes médailles des Empereurs qui l'ont précédé.

Il ne ſera pas hors de propos de remarquer qu'avant tous ces Empereurs, Néron avoit établi des jeux Quinquennaux. En effet, Tacite dit que ſous le quatrieme Conſulat de Néron & le premier de Cornélius Coſſus, on inſtitua à Rome, à l'imitation de ce qui ſe pratiquoit en Grece, des jeux qu'on

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 33. L. XXX. c. 27. L. XXXI. c. 9.

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 20. L. XVI. c. 2. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 457.

devoit célébrer tous les cinq ans, ce qui fut interprêté diverſement comme tous les nouveaux établiſſemens.

QUINQUÉREME, *Quinqueremis*, (*a*) vaiſſeau à cinq rangs de rames, dont Pline attribue l'invention à Mnéſigiton de Salamine.

QUINQUERCE, *Quinquertium*, (*b*) étoit, chez les Latins, ce que les Grecs appelloient Pentathle, où l'on combattoit en un jour à cinq ſortes d'exercices. *Voyez* Pentathle.

QUINQUEVIRS, *Quinqueviri*, (*c*) Magiſtrats ſubalternes établis à Rome, & ainſi nommés parce qu'ils étoient au nombre de cinq, employés aux mêmes fonctions; mais, ces fonctions étoient bien différentes, comme nous allons l'expoſer.

1.° Il y avoit des Quinquevirs établis dans Rome de-çà & de-là le Tibre, pour veiller pendant la nuit à la police de la ville, en la place des Magiſtrats d'un certain ordre qu'il ne convenoit pas de faire courir pendant les ténebres.

2.° Il y avoit des Quinquevirs établis exprès pour conduire les colonies & diſtribuer aux familles les terres des campagnes qu'on leur accordoit.

3.° Les Épulons étoient auſſi nommés Quinquevirs, *quinque viri epulones*, quand ils étoient au nombre de cinq.

4.° Il y avoit des Quinquevirs du change ou des rentes, nommés *quinque viri menſarii*; ceux-ci furent créés l'an de Rome 403, & 349 avant Jeſus-Chriſt, ſous le Conſulat de P. Valérius Publicola & de C. Marcius Rutilus. Tite-Live nous apprend qu'on les choiſit d'entre les Plébéiens. Ils furent chargés de modérer l'excès de l'uſure que les créanciers, ou les banquiers tiroient, & dont le peuple étoit accablé.

5.° Enfin on appelloit encore Quinquevirs, des eſpeces d'huiſſiers, chargés d'exercer ce petit emploi de la juſtice dans les colonies, ou dans les villes municipales, pour y apprendre le train des affaires. On nommoit ces ſortes d'huiſſiers Quinquevirs, parce qu'ils étoient au nombre de cinq pour chaque juriſdiction; ils changeoient toutes les années. Un homme, qui avoit paſſé par cette charge, devoit avoir acquis l'uſage de ce que nous appellons la pratique, & l'on tiroit ordinairement de ce corps les Greffiers & les Notaires. Il eſt fait mention de ces derniers Quinquevirs dans les lettres de Cicéron.

6.° Il y avoit des Quinquevirs chargés de faire des ſacrifices pour les ames des morts, comme on l'apprend d'une inſcription, ſur laquelle on lit: *M. Antoine Martial, Pontife Curial, Quinquevir des myſteres ou des ſacrifices de l'Érebe.*

(*a*) Plin. T. I. p. 418.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. III. p. 326.
(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 21. L. VII. c. 21. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 170.

QUINTA [CLAUDIA], (*a*) *Claudia Quinta*, Dame Romaine. L'an de Rome 547, & 205 avant Jeſus-Chriſt, on fit venir de Peſſinonte à Rome la mere des Dieux. Lorſque le vaiſſeau, qui portoit cette Déeſſe, fut entré dans le Tibre, il s'arrêta tout d'un coup ſans qu'il fût poſſible de le faire avancer. Alors, Claudia Quinta, dont la réputation avoit été juſques-là équivoque, [c'étoit ſa trop grande parure qui avoit donné lieu à ces mauvais bruits] pria les Dieux que, ſi les ſoupçons contre ſa vertu étoient ſans fondement, le vaiſſeau auquel elle avoit attaché ſa ceinture pour le tirer, la ſuivît, ce qui arriva dans le moment.

QUINTANA, (*b*) nom que l'on donnoit à une partie du camp des Romains. Le Quintana étoit près du Quæſtorium, & on croit qu'il fut ainſi appellé parce qu'il y avoit cinq cohortes qui y aboutiſſoient.

QUINTE CURSE, *Quintus Curtius Rufus*, (*c*) un des plus célebres Hiſtoriens Latins. Alexandre le Grand peut ſe conſoler de n'avoir pas eu, comme Achille, un Homere pour chanter ſes louanges, puiſqu'il a trouvé parmi les Latins un Hiſtorien de ſa vie tel que Quinte-Curſe. Certainement, il eſt un des plus grands Auteurs qu'ils aient eu; & l'excellence de ſon ſtyle porteroit à le croire plus ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, le faiſant paſſer pour celui dont parle Cicéron dans une de ſes épîtres, ſi la plus commune opinion de ceux qui ſe ſont exercés ſur la recherche de ſon ſiecle, ne le mettoit du tems de Veſpaſien, & quelques-uns même, de celui de Trajan. Nous ne nous arrêterons point là-deſſus aux paſſages du quatrieme livre où il parle de Tyr, ni à celui du dixieme où il fait une digreſſion ſur la félicité de ſon ſiecle, parce que chacun les applique à ſon ſens. Nous dirons ſeulement que rien n'empêche qu'ayant vécu très-longtems, il ne ſoit le même dont Suétone a parlé comme d'un grand Rhéteur du vivant de Tibere, & Tacite comme d'un Préteur & Proconſul d'Afrique, auſſi ſous cet Empereur, puiſqu'il n'y a pas plus de trente-deux ans de la derniere année de Tibere, juſques à la premiere de Veſpaſien. Ce que Pline le jeune rapporte d'un ſpectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être non plus entendu, que de celui-là même dont nous venons de dire que Tacite fait mention. Mais, il importe fort peu de concilier la diverſité de tant de ſentimens à cet égard, qu'on trouve raſſemblés dans Voſſius & d'autres Commentateurs de Quinte-Curſe. Peut-être cet Hiſtorien n'a-t-il

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. pag. 705, 706.
(*b*) Tit. Liv. L. XLI. c. 2.
(*c*) Cicer. ad Quint. Fratr. L. III. Epiſt. 2. Tacit. Annal. L. XI. c. 20. Plin. L. VII. Epiſt. 27. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 302, 303.

rien

rien de commun avec tous ceux dont nous venons de faire mention, puiſque Quintilien ni pas un des Anciens, n'ont dit le moindre mot de lui ni de ſon hiſtoire; choſe ſi étrange, que, ſelon quelques-uns, le ſilence de Quintilien, qui n'a laiſſé à nommer aucun Hiſtorien de conſidération dans le dixieme livre de ſes inſtitutions écrites ſous Domitien, ne ſauroit être excuſé, qu'en ſuppoſant que de ſon tems l'ouvrage de Quinte-Curſe n'étoit pas encore publié.

Les expreſſions ordinaires de cet Auteur font voir que ſes deux premiers livres ſont perdus, avec la fin du cinquieme, le commencement du ſixieme & quelques petits endroits du dernier, qui eſt le dixieme, où l'on voit manifeſtement qu'il manque quelque choſe. Certains Modernes, tels que Bruno & Freinshémius, ont ſuppléé les deux livres qui manquoient au commencement, ſe ſervant de ce qu'Arrien, Diodore de Sicile, Juſtin, & quelques autres, nous ont laiſſé par écrit des geſtes d'Alexandre le Grand.

Le ſtyle de Quinte-Curſe eſt fleuri, agréable, rempli de réflexions ſenſées, & de harangues fort belles, mais pour l'ordinaire trop longues, & qui ſentent quelquefois le déclamateur. Ses penſées ingénieuſes, & ſouvent très-ſolides, ont néanmoins un éclat & un brillant affectés, qui ne paroiſſent pas marqués tout-à-fait au coin du ſiecle d'Auguſte. Il ſeroit aſſez étonnant, ainſi qu'on vient de l'obſerver, que Quintilien, dans le dénombrement qu'il fait des Auteurs Latins, n'eût fait aucune mention d'un Hiſtorien auſſi recommendable que Quinte-Curſe, s'il avoit vécu avant lui.

On lui reproche pluſieurs défauts d'ignorance, par rapport à l'Aſtronomie, à la Géographie, aux dates des événemens, & même aux effets de la nature les plus connus, comme d'avoir penſé que la lune s'éclipſe indifféremment, quand elle eſt nouvelle, & quand elle eſt pleine.

Nous avons une très-bonne traduction de Quinte-Curſe par M. de Vaugelas. On ne peut douter qu'elle ne ſoit le chef-d'œuvre d'un excellent ouvrier. Tout y eſt digne de Quinte-Curſe; & pour aller plus avant, ſans aller au-delà de la vérité, tout y eſt digne d'Alexandre.

Ceux qui ſçavent ce que coûtent les belles choſes, & qu'on ne peut donner trop de tems aux productions parfaites, ne s'étonneront point que M. de Vaugelas y ait travaillé plus de trente ans. Il n'y a point d'homme d'eſprit qui ne crût avoir bien employé ſa vie, quelque longue qu'elle pût être, que de l'avoir employée à un ouvrage ſi accompli. Auſſi, faut-il avouer que c'eſt avoir aſſez fait en toute ſa vie, que d'avoir fait une choſe par laquelle l'on devient immortel.

QUINTIA PRATA. (a) C'eſt

(a) Tit. Liv. L. III. c. 26.

ainſi que Tite-Live nomme un champ de quatre arpens, qui faiſoit la plus grande partie du bien de L. Quintius Cincinnatus, & que ce général Romain cultivoit de ſes propres mains.

QUINTIA [la Famille], (*a*) *Quintia gens*, famille Romaine, originaire de la ville d'Albe, fut tranſportée à Rome ſous le regne de Tullus Hoſtilius. Elle fut dès-lors admiſe au nombre des familles Patriciennes, & elle a produit depuis un nombre de grands hommes.

QUINTIANUS [AFRANIUS], *Afranius Quintianus. Voyez* Afranius.

QUINTIANUS, *Quintianus*, (*b*) jeune Sénateur, ſous l'empire de Commode. Comme il avoit ſes entrées libres auprès de la perſonne de l'Empereur, parce qu'il étoit de ſes plaiſirs, il ſe chargea volontiers de l'exécution d'une entrepriſe contre les jours de ce Prince. Il s'en fallut peu que le complot ne réuſſît, & s'il manqua, ce ne fut que par l'indiſcrétion de Quintianus. En effet, lorſque Commode entroit au théâtre par une allée obſcure, Quintianus s'approche, tire ſon poignard, & lui crie : *Voilà ce que le Sénat t'envoie.* Cette menace avertiſſoit le Prince de ſe précautionner, & les gardes dont il étoit accompagné, ſaiſiſſent Quintianus, le déſarment, l'emmenent priſonnier. Tous les chefs du complot furent bientôt découverts, & punis du dernier ſupplice. Quintianus ſubit comme les autres la juſte peine d'un attentat auſſi téméraire que criminel.

QUINTILES, *Quintilii*, (*c*) Κυϊντιλοι, deux freres célebres par l'union inaltérable qui regna toujours entre eux, & recommandables d'ailleurs par leur habileté dans la guerre, par leur expérience & par leur courage. Ayant été chargés par Marc Aurele, en la place de Pertinax, ou conjointement avec lui, de réduire les Germains, ils ne purent y réuſſir, ni forcer ces barbares à ſe ſoumettre. Sous l'empire de Commode, les Quintiles entrerent dans une conſpiration contre ce prince; & comme ils avoient été parfaitement unis pendant leur vie, ils le furent auſſi par la mort qu'ils ſouffrirent enſemble, ayant tous deux été étranglés en même tems. Dion Caſſius appelle ces deux freres, l'un Cardianus, l'autre Maximus.

QUINTILIA, *Quintilia*, (*d*) Κυϊντιλα, comédienne dont on cite un trait bien extraordinaire. Un Sénateur illuſtre, nommé Pompédius, ayant été déféré, l'an de Jeſus-Chriſt 41, comme coupable de diſcours injurieux

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 3. L. III. c. 12. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 101.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 481, 482.

(*c*) Dio. Caſſ. pag. 819, 820. Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. pag. 447, 484.

(*d*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. L. XIX. p. 655. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 79, 80.

contre Caligula, l'accuſateur cita pour témoin la comédienne Quintilia, qui menoit le train de vie ordinaire aux perſonnes de cette profeſſion, & étoit en mauvais commerce avec l'accuſé. Quintilia avoit une élévation de courage que l'on n'étoit pas en droit d'attendre d'une femme de ſon état & de ſa conduite. Elle nia le fait, qui réellement étoit faux, & Caligula ayant ordonné, à la requête de l'accuſateur, qu'elle fût appliquée à la queſtion, elle réſolut de la ſouffrir plutôt que d'être la cauſe de la mort d'un innocent. Ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt qu'elle étoit inſtruite d'une conjuration qui ſe tramoit, & que ce fut Chéréa, chef de cette conjuration, que Caligula choiſit pour préſider à la queſtion, penſant que ce Tribun, pour ſe laver du reproche de lâcheté qu'on lui faiſoit, ſeroit plus cruel qu'un autre. Joſephe, qui nous apprend ces circonſtances, ne dit point ſi Chéréa & Quintilia ſe connoiſſoient mutuellement. Quoi qu'il en ſoit, cette courageuſe femme, lorſqu'on la menoit à la queſtion, marcha ſur le pied d'un des conjurés qu'elle rencontra, pour l'avertir que l'on pouvoit compter ſur ſa fidélité; & en effet, elle ſupporta ſans rien révéler une torture ſi cruelle, que tous ſes membres furent diſloqués. Elle fut en cet état préſentée à l'Empereur, & ce Prince farouche ne put s'empêcher d'être touché de compaſſion, & il lui ordonna une gratification pour la conſoler & la dédommager en quelque ſorte.

QUINTILIEN, *Quintilianus*, (*a*) Tribun du peuple, propoſa au Sénat, l'an de Jeſus-Chriſt 32, de recevoir un nouveau livre de la Sibylle & de le joindre aux autres de la même Prophéteſſe, le tout à la ſollicitation de Caninius Gallus du college des Quindécemvirs, qui avoit demandé que cette piece fût déclarée authentique par un arrêt du Sénat. L'affaire ayant paſſé tout d'une voix, on reçut auſſitôt une lettre de Tibere, dans laquelle ayant blâmé aſſez légérement le Tribun, à qui ſa jeuneſſe n'avoit pas permis de s'inſtruire des anciennes coutumes, il fit des reproches plus forts à Caninius Gallus de ce qu'étant auſſi verſé qu'il étoit de longue main dans la ſcience des cérémonies, il avoit pris le tems que la plupart des Sénateurs étoient abſens, pour faire recevoir un livre dont on ignoroit l'Auteur, ſans avoir pris l'avis de ſes Collegues, ni fait lire ni examiner ce qui y étoit contenu par les connoiſſeurs.

QUINTILIEN [M. FABIUS], *M. Fabius Quintilianus*, pere, ou ayeul de l'Orateur de ce nom, ſelon quelques-uns. *Voyez* l'article ſuivant.

QUINTILIEN [M. FABIUS],

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 12.

M. Fabius Quintilianus, (*a*) Orateur célebre, naquit, à ce qu'on croit, l'an de Jeſus-Chriſt 42, la ſeconde année de Claude. On diſpute ſur le lieu de ſa patrie. Pluſieurs diſent qu'il étoit de Calagurris, ville d'Eſpagne ſur l'Ebre, nommée préſentement Calahorra. D'autres croient, avec aſſez de fondement, qu'il étoit né à Rome.

On ne ſçait point certainement s'il étoit fils, ou petit-fils de l'orateur Fabius, dont Sénéque le pere a dit quelque choſe, & qu'il a mis au nombre de ces Orateurs dont la réputation meurt avec eux.

Quintilien fréquenta ſans doute à Rome les écoles des Rhéteurs, où la jeuneſſe ſe formoit pour l'éloquence. Il employa un autre moyen encore plus efficace pour arriver à ce but, qui étoit de ſe rendre le diſciple des grands Orateurs qui avoient le plus de réputation. Domitius Afer tenoit alors parmi eux le premier rang. Quintilien ne ſe contentoit pas d'entendre ſes plaidoyers au barreau; il lui rendoit auſſi de fréquentes viſites; & ce vénérable vieillard, qui faiſoit l'admiration de ſon ſiecle, ne dédaignoit pas d'entrer en converſation avec un jeune homme en qui il voyoit de grandes eſpérances. C'eſt le ſervice important que peuvent rendre à de jeunes Avocats ceux qui ont vieilli avec gloire dans cette illuſtre profeſſion, ſur-tout quand ils ont quitté la plaidoirie, & qu'ils ſe ſont retirés. Leur maiſon devient alors comme l'école publique de la jeuneſſe qui aſpire à la gloire de l'éloquence, & qui s'adreſſe à eux comme à des Oracles pour apprendre de leur bouche par quelle route on y peut arriver. Quintilien ſçut bien profiter de la bonne volonté de Domitius Afer, & il paroît, par les queſtions qu'il lui propoſoit, que ſon but étoit de ſe former dans ces entretiens le goût & le jugement. Il lui avoit demandé un jour lequel d'entre les Poëtes il croyoit approcher le plus près d'Homere. Virgile, dit Domitius Afer, eſt le ſecond, mais beaucoup plus près du premier que du troiſieme. Il eut la douleur de voir ce grand homme, qui avoit fait ſi long-tems l'honneur du barreau, ſurvivre à ſa propre réputation, pour n'avoir pas ſçu profiter du ſage conſeil d'Horace, & avoir mieux aimé ſuccomber que ſe retirer; c'eſt le reproche qu'on lui fit.

Deux ans après, Néron envoya Galba dans l'Eſpagne Tarragonnoiſe en qualité de Gouverneur. On croit que Quintilien l'y ſuivit, & qu'après y avoir enſeigné la Rhétorique, & exercé la profeſſion d'Avocat pendant

(*a*) Sueton, in Veſpaſ. c. 18. Juven. Satyr. 6. v. 75, 279. Satyr. 7. v. 186. *& ſeq.* Plin. L. VI. Epiſt. 32. Quintilian. L. IV. Proëm. L. VI. Proëm. L. XII. c. 11. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 76, *& ſuiv.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 91. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 212. *& ſuiv.* T. VII. p. 100, 395. T. IX. p. 344. T. XII. pag. 84.

plus de ſept ans, il revint à Rome avec lui.

Ce fut ſur la fin de l'an de Jeſus-Chriſt 68, la même année que Galba fut déclaré Empereur, que Quintilien ouvrit à Rome une école de Rhétorique. Il fut le premier qui l'y enſeigna par autorité publique, & aux gages de l'État; de quoi il eut l'obligation à Veſpaſien. Car, ſelon Suétone, ce Prince fut le premier qui aſſigna ſur le tréſor public aux Rhéteurs, tant Grecs que Latins, des penſions qui montoient par an à douze mille cinq cens livres. Avant cet établiſſement, il y avoit des maîtres de Rhétorique qui l'enſeignoient ſans être autoriſés du public. Outre ce que ces Rhéteurs recevoient du public, les peres dont ils inſtruiſoient les enfans leur donnoient une ſomme, que Juvénal trouve fort modique par comparaiſon à celles qu'ils employoient pour des dépenſes frivoles, Car, ſelon lui, rien ne coûtoit moins à un pere que ſon fils, & il plaignoit tout pour ſon éducation. Cette ſomme montoit à deux cens cinquante livres. Quintilien remplit la chaire de Rhéteur pendant vingt ans, avec un applaudiſſement général.

Il exerça en même tems, & avec un pareil ſuccès, la fonction d'Avocat, & ſe fit un grand nom dans le barreau. Quand on diſtribuoit les différentes parties d'une cauſe à différens Avocats, comme c'étoit autrefois la coutume, on le chargeoit pour l'ordinaire du ſoin d'expoſer le fait, ce qui demande un eſprit d'ordre & une grande netteté. Il excelloit auſſi dans l'art d'émouvoir les paſſions; & il avoue, avec cet air de franchiſe modeſte qui lui étoit naturel, qu'on le voyoit ſouvent, lorſqu'il plaidoit, non-ſeulement répandre des larmes, mais changer de viſage, pâlir, & donner toutes les marques d'une vive & ſincere douleur. Il ne diſſimule pas que c'eſt à ce talent qu'il devoit la réputation qu'il s'étoit faite au barreau. En effet, c'eſt par cet endroit principalement que l'Orateur ſe diſtingue, & qu'il enleve les ſuffrages.

Il étoit fort propre pour inſtruire la jeuneſſe, & il venoit facilement à bout de s'en faire aimer & reſpecter. Entre pluſieurs illuſtres diſciples qui fréquenterent ſon école, Pline le jeune eſt celui qui lui a fait le plus d'honneur par la beauté de ſon génie, par l'élégance & la ſolidité de ſon ſtyle, par la douceur admirable de ſon caractere, par ſa libéralité envers les gens de lettres, & ſur-tout par ſa vive reconnoiſſance pour ſon maître, dont il lui donna une illuſtre preuve dans la ſuite.

Après avoir employé de ſuite & ſans interruption vingt années, tant pour inſtruire la jeuneſſe dans l'école, que pour défendre les particuliers dans le barreau, il obtint de l'empereur Domitien la permiſſion de quitter ces deux emplois également utiles & pénibles. Inſtruit par le

triſte exemple de Domitius Afer ſon maître, il crut qu'il falloit ſonger à la retraite avant qu'elle lui devînt abſolument néceſſaire, & qu'il ne pouvoit mettre une fin plus honnête à ſes travaux qu'en y renonçant dans un tems où on le regretteroit; au lieu que Domitius Afer avoit mieux aimé ſuccomber ſous le fardeau que le dépoſer. C'eſt à cette occaſion qu'il donne aux Avocats un ſage conſeil. L'Orateur, dit-il, s'il m'en croit, battra en retraite avant que de tomber dans les pieges de la caducité, & gagnera le port pendant que ſon vaiſſeau eſt encore bon & entier.

Quintilien n'avoit pourtant alors que quarante-ſix ou quarante-ſept ans, qui eſt un âge encore verd & robuſte. Peut-être que ſes longs travaux avoient commencé d'affoiblir ſa ſanté. Quoi qu'il en ſoit, ſon loiſir ne fut point un loiſir de langueur & de pareſſe, mais d'activité & d'ardeur, de ſorte qu'il devint, en un certain ſens, encore plus utile au public, qu'il ne l'avoit été par tous ſes travaux paſſés. Car, enfin, ceux-ci furent renfermés dans les bornes étroites d'un certain nombre de perſonnes & d'années, au lieu que les ouvrages qui furent le fruit de ſon repos, ont inſtruit tous les ſiecles; de ſorte que l'on peut dire que l'école de Quintilien eſt demeurée ouverte après ſa mort à tous les peuples, & qu'elle retentit encore tous les jours des admirables préceptes qu'il nous a laiſſés ſur l'éloquence.

Il commença par compoſer un traité ſur les cauſes de la corruption de l'éloquence, dont on ne ſauroit trop regretter la perte. Ce n'eſt point certainement celui que nous avons ſous le titre de *Dialogue ſur les Orateurs.*

Dans le tems qu'il commençoit cet ouvrage, il perdit le plus jeune de ſes deux fils qui n'avoit que cinq ans; & peu de mois auparavant une mort prématurée lui avoit enlevé ſa femme, qui n'étoit âgée que de dix-neuf ans, & même un peu moins. Quelque tems après, preſſé par les prieres de ſes amis, il commença ſon grand ouvrage des *inſtitutions Oratoires*, compoſé de douze livres.

Il en avoit achevé les trois premiers, lorſque l'empereur Domitien lui confia le ſoin de deux jeunes Princes ſes petits-neveux, qu'il deſtinoit pour lui ſuccéder à l'Empire. Ils étoient petits-fils de Domitille ſa ſœur, dont la fille, nommée auſſi Domitille, avoit épouſé Flavius Clémens, couſin-germain de l'Empereur. Elle en avoit eu les deux Princes dont il s'agit. Ce fut une nouvelle raiſon pour lui de redoubler ſes ſoins pour perfectionner ſon travail. Il eſt bon de l'entendre lui-même; l'endroit eſt remarquable. « Juſ-» qu'ici, dit-il, en s'adreſſant » à Marcellus Victorius à qui » il avoit dédié ſon ouvrage, » j'écrivois pour vous & pour » moi; & renfermant ces inſ-» tructions dans notre domeſti-

» que, quand elles n'auroient » pas été goûtées du public, je » m'eſtimois trop heureux qu'elles puſſent être utiles à votre » fils & au mien. Mais, depuis » que l'Empereur m'a chargé de » l'éducation de ſes petits-neveux, ſeroit-ce faire le cas » que je dois de l'approbation » d'un Dieu, & connoître le » prix de l'honneur que je viens » de recevoir, que de ne pas » régler ſur cette idée la grandeur de mon entrepriſe ? En » effet, de quelque maniere » que je l'enviſage, ſoit du côté » des mœurs, ſoit du côté des » connoiſſances & de l'art, que » ne dois-je pas faire pour mériter l'eſtime d'un ſi religieux » cenſeur, & d'un Prince en » qui l'éloquence ſuprême eſt » jointe à la ſuprême puiſſance ? » Que ſi l'on n'eſt point ſurpris » de voir les plus excellens » Poëtes, non ſeulement invoquer les Muſes au commencement de leur ouvrage, mais » implorer de nouveau leur aſſiſtance, lorſque dans la ſuite » il ſe préſente quelque important objet à traiter ; à combien plus forte raiſon doit-on » me pardonner, ſi, ce que je » n'ai pas fait d'abord, je le » fais maintenant, & ſi j'appelle » à mon ſecours tous les Dieux, » particulierement celui ſous » les auſpices duquel j'écris déſormais, & qui, plus que tous » les autres, préſide aux études » & aux ſciences? Qu'il daigne » donc m'être favorable, & » proportionnant ſes bontés à la » haute idée qu'il a donnée de » moi par un choix ſi glorieux » & ſi difficile à ſoutenir, qu'il » m'inſpire tout l'eſprit dont » j'ai beſoin, & me rende tel » qu'il m'a cru. »

Il faut avouer qu'il y a dans ce compliment beaucoup d'eſprit, de nobleſſe, de grandeur, ſur-tout dans la penſée qui le termine : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru.* Mais eſt-il permis de pouſſer plus loin la flatterie & l'impiété, que de traiter de Dieu un Prince qui étoit un monſtre de vices & de cruautés? Encore, ſi au lieu de relever en lui la régularité & la pureté des mœurs, Quintilien s'étoit contenté de faire valoir ſon éloquence, & les autres talens de l'eſprit dont il ſe piquoit, la flatterie ſeroit moins odieuſe. C'eſt ainſi qu'il le loue dans un autre endroit, où il le met au-deſſus de tous les Poëtes. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut pour lors que les ornemens conſulaires furent accordés à Quintilien.

Le ſoin de l'éducation des jeunes Princes dont Quintilien ſe trouvoit chargé, ne l'empêchoit pas de travailler à ſon livre des inſtitutions Oratoires. La conſidération du fils unique qui lui reſtoit, dont l'heureux naturel méritoit toute ſa tendreſſe & toute ſon attention, étoit pour lui un puiſſant motif de hâter cet ouvrage, qu'il regardoit comme la plus précieuſe partie de l'héritage qu'il devoit lui laiſſer; afin, dit-il lui-même,

que ſi un accident imprévu enlevoit à ce cher fils ſon pere, il pût, même après ſa mort, lui ſervir encore de maître & de conducteur.

Continuellement donc occupé de la vue & de la crainte de ſa mortalité, il travailloit jour & nuit à ſon ouvrage; & il en avoit déjà achevé le cinquieme livre, lorſqu'une mort avancée lui ravit ce cher fils, qui faiſoit toute ſa joie & toute ſa conſolation. Ce fut pour lui, après la perte qu'il avoit déjà faite du plus jeune de ſes fils, un nouveau coup de foudre qui l'abattit & le renverſa ſans lui laiſſer de reſſource. Sa douleur ou plutôt ſon déſeſpoir, éclata en plaintes & en reproches contre les Dieux mêmes, qu'il accuſa hautement d'injuſtice & de cruauté, déclarant qu'on voyoit bien, après un traitement ſi cruel & ſi injuſte, que ni lui ni ſes enfans n'avoient point mérité, qu'il n'y a point de Providence qui veille ſur les choſes d'ici bas.

De tels diſcours nous marquent clairement ce qu'étoit la probité payenne même la plus parfaite; car, nous ne ſçavons ſi dans toute l'Antiquité on peut trouver un homme d'un caractere plus doux, plus ſage, plus raiſonnable, plus vertueux que l'étoit Quintilien, ſelon les regles du Paganiſme. Ses livres ſont pleins d'excellentes maximes ſur l'éducation des enfans, ſur le ſoin que les peres & les meres doivent prendre pour les préſerver des dangers du monde, ſur l'attention que les maîtres doivent apporter pour conſerver en eux le précieux dépôt de l'innocence, ſur le généreux déſintéreſſement que doivent faire paroître les perſonnes qui ſont en place, enfin ſur le zele & l'amour du bien public.

Après avoir fait treve avec l'étude pendant quelque tems, Quintilien, revenu un peu à lui-même, reprit ſon ouvrage, dont il dit que le public lui devoit ſçavoir d'autant plus de gré, que déſormais il ne travailloit plus pour lui-même, ſes écrits, de même que ſes biens, devant paſſer à des étrangers. Il acheva enfin ſon plan en douze livres. Il n'y avoit gueres mis que deux ans. Encore avoit-il employé une grande partie de ce tems-là, non à le compoſer actuellement, mais à le préparer, en amaſſant, par la lecture d'une infinité d'Auteurs qui avoient traité le même ſujet, tous les matériaux qui devoient y entrer. Il eſt étonnant & preſque incroyable comment un ouvrage ſi parfait a pu être compoſé en ſi peu de tems. Son deſſein étoit de ſuivre le conſeil d'Horace, qui, dans ſon Art Poëtique, recommande à ceux qui écrivent de ne pas ſe preſſer de rendre publics leurs écrits. Il gardoit donc les ſiens, afin de les revoir à loiſir, & à tête repoſée, de laiſſer paſſer le premier mouvement d'amour propre & de complaiſance que l'on a toujours pour ſes productions; & de les examiner, non plus

en auteur préoccupé, mais avec le ſang-froid d'un lecteur. Il ne put pas réſiſter long-tems à l'empreſſement & à l'avidité du public, impatient d'avoir ſes écrits; & il ſe vit comme forcé de les lui abandonner, ſe contentant de leur ſouhaiter un bon ſuccès, & de recommander à ſon Libraire d'avoir grand ſoin qu'ils fuſſent bien exacts & bien corrects. Il dut ſe paſſer un an au moins, avant qu'ils fuſſent en état de paroître.

Dodwel croit que ce fut vers l'an de Jeſus-Chriſt 94, que Quintilien, délivré des ſoins de ſon grand ouvrage qu'il venoit d'achever, ſongea à un ſecond mariage, & prit pour femme la petite-fille de Tutilius. C'eſt ainſi que l'appelle Pline le jeune. Il en eut ſur la fin de cette même année une fille.

On ignore tout ce qui regarde Quintilien depuis la mort de Domitien, excepté le mariage de ſa fille. Dès qu'elle fut en âge nubile, il lui donna pour époux Nonius Céler. Pline le jeune ſe ſignala en cette occaſion par une généroſité & une reconnoiſſance, qui lui font, ce ſemble, encore plus d'honneur que ſes écrits, quelque excellens qu'ils ſoient. Il avoit étudié l'éloquence ſous Quintilien. Les ouvrages qu'il nous a laiſſés, ſont une bonne preuve qu'il fut un digne Diſciple d'un ſi grand maître. Mais, le fait qui ſuit ne marque pas moins ſon bon cœur, & le ſouvenir toujours préſent qu'il conſervoit des ſervices qu'il en avoit reçus. Dès qu'il ſçut que Quintilien ſongeoit à marier ſa fille, il crut devoir lui témoigner ſa reconnoiſſance par un petit préſent. La difficulté étoit de le lui faire accepter. Il lui écrivit ſur ce ſujet une lettre, dont on ne peut trop admirer l'art & la délicateſſe.

Cette lettre de Pline nous apprend une circonſtance bien glorieuſe pour Quintilien; c'eſt qu'après vingt années d'exercice public, employées avec réputation & un ſuccès étonnant, tant à enſeigner la jeuneſſe qu'à plaider dans le barreau, après un long ſéjour à la Cour auprès des jeunes Princes, dont l'éducation devoit lui donner, & lui avoit donné ſans doute un grand crédit auprès de l'Empereur; il n'avoit point amaſſé de grands biens, & étoit toujours demeuré dans une louable médiocrité.

Juvénal fait pourtant entendre que Quintilien étoit fort riche, & qu'il avoit un nombre conſidérable de forêts, d'où il tiroit ſans doute un très-gros revenu. Il faut néceſſairement que ces richeſſes aient été poſtérieures au tems où Pline fit à Quintilien le préſent dont il a été parlé. On croit qu'elles pouvoient être l'effet de la libéralité d'Adrien, lorſqu'il fut parvenu à l'Empire; car, il ſe déclara le protecteur des Sçavans. Quintilien avoit alors 76 ans. On ne ſçait point s'il a vécu long-tems après, & l'Hiſtoire

ne nous apprend rien de ſa mort.

Les inſtitutions Oratoires de Quintilien furent trouvées tout entieres par Poggio dans une ancienne & vieille tour de l'abbaye de Saint Gal, & non pas, comme quelques Auteurs ont écrit, dans la boutique d'un épicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui eſt à la fin du manuſcrit dans la bibliotheque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, *in Muſæo italico*. Cette découverte parut de grande conſéquence, parce que juſqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques-uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais, il s'en trouve dans la bibliotheque d'Oxford & dans celle du Roi. M. l'abbé Gédoyn, chanoine de la Sainte Chapelle, de l'Académie Françoiſe & de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, nous a donné une belle & élégante traduction du traité des inſtitutions Oratoires de Quintilien, ornée d'une ſçavante préface. La meilleure édition que nous ayons de ſes ouvrages en latin, après celle de M. Obreicht à Strasbourg, en 1698, eſt celle du ſçavant M. Capperonier, diacre de Montdidier, licencié en Théologie, & profeſſeur pour la langue Grecque au college Royal. Son édition, qui eſt dédiée au Roi, a été imprimée à Paris chez Couſtelier en 1725, *in-folio*. M. Burmann, Hollandois, l'a attaquée par beaucoup d'injures, qui ne ſont que relever le mérite de cette édition. Celle que M. Rollin donna en 1754, ne doit pas être moins précieuſe aux yeux des connoiſſeurs.

Quant aux Déclamations, qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou en 1580, & qui ſont fort célebres dans l'Antiquité, on croit qu'elles ne ſont pas de celui dont nous parlons, mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être ſon pere, ou plutôt ſon grand-pere, comme le croit M. Pithon, puiſque Séneque le pere en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déjà mort. Il y a encore dix-neuf autres Déclamations, imprimées avant celle-ci ſous le nom de Quintilien, que Voſſius ne croit être ni de lui, ni de ſon grand-pere, mais plutôt du jeune Poſtume, qui prit, dit-on, le nom de Céſar & d'Auguſte dans les Gaules, avec Poſtume ſon pere, en 260. Jean Nicole, avocat à Chartres, & pere du célebre M. Nicole, a fait une traduction des Déclamations attribuées à Quintilien.

QUINTILIEN [M. FABIUS], *M. Fabius Quintilianus* (*a*) fils du précédent, un des meilleurs écoliers de ſon pere, fut un prodige d'eſprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que ſon pere nous en apprend dans l'excellente préface de ſes inſtitutions Oratoires. Il perdit cet enfant à la fleur de ſon âge.

(*a*) Quintilian. L. VI. Proëm.

« Je n'avois plus dans le mon-
» de, dit Quintilien, d'autre
» eſpérance ni d'autre plaiſir
» que celui que je trouvois
» dans mon fils Quintilien ; il
» ſuffiſoit lui ſeul pour me con-
» ſoler de la perte que j'avois
» faite de ſa mere & de ſon
» frere. Il ne ſe contentoit pas
» de faire paroître du brillant
» & de la vivacité, comme
» avoit fait ſon frere, & la fé-
» condité de ſon eſprit n'en
» étoit pas demeurée aux bou-
» tons & aux fleurs. A peine
» étoit-il entré dans la dixieme
» année de ſa vie, que l'on
» voyoit déjà cet eſprit porter
» des fruits tout développés,
» tout formés, & hors des dan-
» gers qu'on auroit pu crain-
» dre pour leur maturité. Faut-
» il que je prenne mon propre
» malheur à témoin, pour trou-
» ver créance dans l'eſprit de
» ceux qui ſe contenteront de
» me plaindre, ſans vouloir ſe
» fier à ma parole ? N'eſt-ce
» point aſſez que je ſois ſi
» cruellement affligé, ſans me
» voir encore ſuſpect au milieu
» des témoignages de ma pro-
» pre conſcience ? Puiſque l'on
» veut de moi un ſerment,
» je jure par les mânes mêmes
» de mon fils, c'eſt-à-dire,
» par les divinités de ma dou-
» leur, que je n'ai encore rien
» vu parmi l'élite de la jeuneſſe
» Romaine, de comparable à
» l'excellence de ſon eſprit,
» qui avoit pour acquérir les
» ſciences, outre la force &
» la beauté, une ſolidité que
» j'avois miſe à l'épreuve. Il
» étoit déjà capable d'étudier
» ſeul, & de ſuivre ſes pro-
» pres lumieres. Quand la mo-
» deſtie, continue Quintilien,
» m'impoſeroit ſilence en cette
» occaſion, ſes maîtres ne vou-
» droient pas ſouffrir que je
» diſſimulaſſe une vérité qu'ils
» connoiſſoient encore mieux
» que moi. Tout le monde re-
» marquoit en lui un fonds de
» probité, de piété, de dou-
» ceur & d'honnêteté, qui
» captivoit tous ceux qui le
» voyoient ou qui l'entendoient.
» Il avoit reçu de la nature di-
» verſes faveurs de ſurérога-
» tion, qui ſervoient d'orne-
» ment extérieur aux qualités
» admirables de ſon eſprit & de
» ſon cœur. Une délicateſſe
» charmante dans les traits de
» ſon viſage, des attraits mer-
» veilleux dans ſes regards,
» une modeſtie compoſée ſans
» affectation dans ſes geſtes, un
» ton de voix accompagné d'une
» clarté & d'une netteté d'or-
» gane ; en un mot, tous les
» agrémens d'un corps bien fait.
» Non content d'avoir acquis
» une connoiſſance parfaite des
» deux langues, il avoit une
» grace toute extraordinaire
» pour les parler, il avoit l'ex-
» preſſion des termes dans leur
» propriété & dans toute leur
» force, & ſçavoit la véritable
» prononciation des lettres. Tout
» ces talens nous promettoient
» un homme accompli pour l'a-
» venir ; mais, ſes vertus étoient
» encore tout autrement eſti-

» mables que tous ces rares talens. Il avoit une fermeté & » une conſtance, telle que les » Philoſophes la chercheroient » dans leur Sage. Il s'étoit déjà » rendu le maître des paſſions » qui aſſujettiſſent les autres, » & il s'étoit particulierement » fortifié contre la crainte & la » douleur. Quel courage & quelle grandeur d'ame n'a-t-il pas » fait voir pendant une maladie » de huit mois entiers? Combien » de fois a-t-il jetté ſes Médecins dans l'étonnement? Quelle préſence d'eſprit & quelle » force de raiſonnement ne faiſoit-il point paroître dans les » dernieres heures de ſa vie, » pour me conſoler, pour me » relever de mon abattement, » & pour tâcher de me réſoudre à ſa perte? » Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que ſon pere nous l'a laiſſé; & l'on peut dire que, s'il tenoit du pere du côté de l'eſprit, le pere n'a point flatté le fils, lorſqu'il en fait une ſi belle peinture.

QUINTILIENS, *Quintilii*, (*a*) ordre des Luperces, Prêtres Romains, qui étoient diviſés en trois colleges; ſçavoir, des Fabiens, des Quintiliens & des Juliens. Celui des Quintiliens avoit pris ſon nom de P. Quintilien, qui le premier fut mis à la tête de ce college dans ſon inſtitution.

QUINTILIS, (*b*) nom que les Romains donnoient à leur cinquieme mois, du tems de la République, parce qu'il eſt le cinquieme en commençant par Mars. Ce mois porta dans la ſuite le nom de Juillet, *Julius*, en l'honneur de Jules Céſar, comme le mois d'Août, qu'on nommoit *Sextilis*, ſixieme mois, fut appellé *Auguſtus* à cauſe de l'Empereur Auguſte. Les autres mois ont conſervé le nom du rang qu'ils avoient, quand le mois de Mars étoit le premier de l'année. Ainſi, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ne ſignifioient autre choſe que ſeptieme, huitieme, neuvieme & dixieme mois. Dans la ſuite, les Romains, pour faire leur cour aux Empereurs, ajoutoient au nom de ces mois, celui de l'Empereur regnant, comme *Septembre Tibere*, *Octobre Livie*, en l'honneur de Tibere & de Livie ſa mere. Les mêmes mois eurent dans la ſuite les noms de *Germanicus Domitianus*. L'Empereur Commode donna même à tous les mois différens noms, qu'il avoit tirés des ſurnoms qu'il portoit. Mais, ces noms furent abolis après la mort de ce Prince.

QUINTILIUS [SEXT.], *Sext. Quintilius*, (*c*) Conſul avec P. Curatius, l'an de Rome 301, & 451 avant Jeſus-Chriſt, mourut dans l'exercice de ſa charge.

QUINTILIUS [M.] VARUS, *M. Quintilius Varus*, (*d*) un des Tribuns militaires qu'on créa, avec une puiſſance Conſulaire,

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 37, 232.
(*b*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 234.
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 32.
(*d*) Tit. Liv. L. V. c. 1.

l'an de Rome 352 & 400 avant Jeſus-Chriſt.

QUINTILIUS [CN.], *Cn. Quintilius*, (*a*) fut créé Dictateur, l'an de Rome 423, & 329 avant Jeſus-Chriſt, pour attacher le clou au temple de Jupiter. Après s'être acquitté de cette cérémonie religieuſe, employée quelquefois, comme elle le fut alors, dans de dangereuſes circonſtances, il ſe démit de ſa charge.

QUINTILIUS [P.] VARUS, *P. Quintilius Varus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 449, & 203 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour département Ariminum. Il combattit, avec le Proconſul M. Cornélius Céthégus, en bataille rangée, dans le pays des Gaulois Inſubriens, contre Magon, général des Carthaginois. Les légions de P. Quintilius Varus furent placées au premier rang, & le Proconſul mit les ſiennes au corps de réſerve. Pour lui, il s'avança à cheval juſqu'à l'avant-garde; & le Préteur & lui, à la tête, l'un de l'aîle droite, & l'autre de la gauche, exhortoient les ſoldats à attaquer courageuſement les ennemis. Mais, P. Quintilius Varus, s'apperçevant qu'il étoit difficile de les enfoncer : « Vous voyez, » dit-il à M. Cornélius Céthégus, que le combat traîne en » longueur, & que les ennemis nous réſiſtant contre leur » eſpérance, prennent une confiance qui pourroit bien ſe » changer en audace. Si nous » voulons leur faire lâcher pied, » il faut les charger avec tout » l'effort & tout le poids de » notre cavalerie. C'eſt pourquoi, » choiſiſſez, ou de ſoutenir ici » le combat aux premiers rangs, » ou de fondre ſur eux avec les » cavaliers des quatre Légions. » Quand vous vous ſerez chargé » de l'un, je tâcherai de m'ac» quitter de l'autre. » Le Proconſul, à ſon tour, ayant laiſſé au Préteur le choix de ces deux fonctions, P. Quintilius Varus, avec ſon fils Marcus, jeune homme plein de courage & de vigueur, fit monter les cavaliers à cheval, & avec eux vint tomber ſur les Carthaginois, avec autant de promptitude que de furie. Les Légions, de leur côté, jetterent de grands cris, qui augmenterent encore le déſordre que la cavalerie venoit de cauſer parmi les ennemis. Le Général de ceux-ci ayant été bleſſé à mort, cette circonſtance acheva de les déconcerter, & ils prirent ouvertement la fuite. Cette victoire coûta aſſez cher aux Romains, car ils y perdirent deux mille trois cens hommes de l'armée de P. Quintilius Varus.

QUINTILIUS [M.] VARUS, *M. Quintilius Varus*, fils du précédent. *Voyez* l'article ci-deſſus.

QUINTILIUS [T.] VARUS, *T. Quintilius Varus*, (*c*) ſervit

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 18.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 38. L. XXX. c. 1, 2, 18.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 31.

en Eſpagne en qualité de Lieutenant ſous le préteur C. Calpurnius Piſon, l'an de Rome 567, & 185 avant J. C.

QUINTILIUS [P.] VARUS, *P. Quintilius Varus*, (*a*) Prêtre de Mars, mourut l'an de Rome 583, & 169 avant J. C.

QUINTILIUS [P.] VARUS, *P. Quintilius Varus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 586, & 166 avant J. C.

QUINTILIUS [C.], *C. Quintilius*, (*c*) dont parle Cicéron dans ſon Oraiſon pour A. Cluentius.

QUINTILIUS [P.], *P. Quintilius*, (*d*) un de Juges dans l'affaire de P. Quintius.

QUINTILIUS [SEXT.], (*e*) *Sext. Quintilius*, un de ceux qui s'étoient intéreſſés au retour de Cicéron, pendant qu'il étoit en exil.

QUINTILIUS, *Quintilius*, (*f*) dont Horace déplore la mort, dans une Ode qu'il adreſſe à Virgile. Il étoit ami intime, & peut-être parent de ce dernier Poëte, & Poëte lui-même. On croit qu'il étoit de Crémone. On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait Horace de Quintilien. La pudeur, la bonne foi, ſœur incorruptible de la juſtice, la candeur, étoient ſes vertus favorites. Tous les gens de bien le pleurerent; mais, perſonne ne le pleura plus amérement que Virgile.

Cui pudor & juſtitiæ ſoror
Incorrupta fides, nudaque veritas,
Quando ullum inveniet parem?
Multis ille bonis flebilis occidit;
Nulli flebilior, quam tibi, Virgili.

QUINTILLA, *Quintilla*, (*g*) célebre courtiſanne, du tems de Juvénal.

QUINTILLUS PLAUTIANUS, *Quintillus Plautianus*, Κυϊντίλλος Πλαυτιανὸς, (*h*) Sénateur, recommandable par ſa nobleſſe, vénérable par ſon âge, retiré à la campagne, où il vivoit ſans ambition & loin des affaires, ne put être néanmoins à l'abri des injuſtes ſoupçons de Sévere. Il fut accuſé ſans doute d'avoir aſpiré à l'Empire, & condamné à mourir. Il paroît qu'il reçut ſon arrêt avec aſſez de ſang froid. Car, il ſe fit apporter les étoffes & les linges qu'il avoit préparés long-tems auparavant pour ſa ſépulture, & les trouvant hors d'état de ſervir par vétuſté: *Eh quoi?* dit-il, *nous avons donc beaucoup tardé.* Cependant, il reſſentoit vivement l'injuſtice qu'il ſouffroit; & ſon malheur, aſſez ſemblable à celui de Servien ſous Adrien, lui inſpira un ſemblable vœu. Il demanda aux Dieux que Sévere ſouhaitât la mort, & ne pût l'obtenir. Cette imprécation eut, ſelon un

(*a*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 18.
(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 44.
(*c*) Cicer. ad Cluent. c. 138.
(*d*) Cicer. Orat. pro P. Quint. c. 31.
(*e*) Cicer. Orat. poſt redit. c. 19.
(*f*) Horat. L. I. Ode. 20.
(*g*) Juven. Satyr. 6. v. 75.
(*h*) Dio. Caſſ. p. 863. Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 114, 126, 127.

Hiſtorien, ſon accompliſſement.

QUINTILLUS, *Quintillus*, (*a*) frere de l'empereur Claude II, fut employé dans la guerre contre les Goths. Voilà tout ce que l'on ſçait touchant ſa valeur martiale. Car, l'Hiſtoire ne nous a conſervé de lui aucun exploit.

A la mort de Claude II, Quintillus commandoit près d'Aquilée un corps de troupes, deſtiné ſans doute à empêcher que les Barbares qui étoient en armes dans les quartiers voiſins, ne pénétraſſent en Italie. Sur la nouvelle de la mort de Claude, nul ne parut à ces troupes plus digne de lui ſuccéder que Quintillus, comme l'obſerve expreſſément Trébellius, mais ſur la recommandation de ſa probité & de la douceur de ſes mœurs. Quelques-uns ont dit que le Sénat joignit ſon ſuffrage à celui des ſoldats.

Il n'étoit pas du bien de l'Empire que Quintillus en reſtât le maître, s'il eſt vrai, comme dit Zonare avec aſſez de vraiſemblance, qu'il fut homme ſimple, & peu capable de conduire de grandes affaires. Auſſi fut-il très-effrayé, lorſqu'il apprit qu'Aurélien avoit été nommé Empereur à Syrmium. Il tenta néanmoins quelques efforts auprès des troupes qu'il commandoit, & il les exhorta par une harangue à lui demeurer fidelles. Mais, ces troupes ſentoient elles-mêmes toute la différence du mérite entre les deux concurrens, & elles abandonnerent Quintillus, qui, ſe voyant ſans reſſource, prit, par le conſeil de ſes amis, le parti de ſe faire ouvrir les veines, n'ayant regné que dix-ſept jours. Cette façon de raconter ſa mort eſt plus vraiſemblable que le récit de Trébellius, qui toujours paſſionné pour la gloire de la maiſon de Claude, dit que la ſévérité de Quintillus irrita les ſoldats, & qu'il périt par leur fureur, victime de ſon zele à maintenir la diſcipline, comme Pertinax & Galba. Aurélien, délivré de ce concurrent, ne lui envia pas l'honneur de l'apothéoſe. Les médailles de Quintillus nous apprennent qu'il fut mis au rang des Dieux.

Le peu de tems que ce Prince regna, ne lui permit pas de donner au peuple plus d'un congiaire, qui fut à ſon avénement à l'Empire; ce que déſignent ſes médailles, qui ont pour légende *LIBERALITAS AUG.* Ce Prince eſt le dernier des Empereurs qui aient donné un congiaire au peuple, & il n'en eſt plus fait mention dans les Empereurs ſuivans.

QUINTIUS [L.] CINCINNATUS, *L. Quintius Cincinnatus*, (*b*) pere de Céſon Quintius, jeune homme d'un grand mérite, mais qui avoit étrangement indiſpoſé contre lui les Tribuns & le peuple. Comme

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 12, 20, 21. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I, p. 248.

(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 12. *& ſeq.* L. IV. c. 6, 13. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. pag. 361. *& ſuiv.*

Céſon Quintius étoit ſur le point d'être condamné, L. Quintius Cincinnatus tâche de calmer les eſprits, & de les porter à la douceur par les plus inſtantes prieres & par ſes larmes, & conjure le peuple, ſi lui il n'a jamais offenſé perſonne ni d'action, ni de parole, ſi ſa vie & ſa conduite ont été juſques-là ſans reproche, de lui accorder la grace d'un fils digne de compaſſion, & de pardonner quelque choſe à ſon âge & à ſon imprudence. Malgré cela, Céſon Quintius fut condamné par défaut, & on contraignit ceux qui avoient répondu pour lui, à payer l'argent dont on étoit convenu.

L. Quintius Cincinnatus, obligé de vendre la plus grande partie de ſes biens, pour fournir aux cautions les ſommes qui avoient été ſtipulées, ſe retira dans un village au-delà du Tibre, où il avoit une pauvre cabane & un petit champ, les ſeuls biens qu'il ſauva du naufrage. Là, vivant du travail de ſes mains avec un petit nombre d'eſclaves, qui lui aidoient à cultiver ſa terre, il menoit une vie obſcure & pénible, ſans que ſa douleur & ſa pauvreté lui permiſſent d'aller jamais à Rome, ni de revoir ſes amis, ni d'aſſiſter aux jours de fêtes.

Quelque tems après, il fut nommé Conſul, l'an de Rome 294, & 458 avant J. C., & ce choix cauſa un chagrin inexprimable au peuple, qui alloit avoir un Conſul juſtement irrité, puiſſant d'ailleurs & conſidérable par la faveur du Sénat, par ſon mérite perſonnel, & par trois enfans, dont aucun ne cédoit en grandeur d'ame à Céſon Quintius, mais qui avoient pardeſſus lui un caractere de prudence & de modération, qui les rendoit maîtres d'eux-mêmes dans les diſputes les plus vives, & leur laiſſoit la liberté de prendre toutes les meſures & d'apporter tous les tempéramens propres à faire réuſſir les affaires.

Dès que ce choix fut fait, le Sénat dépêcha vers L. Quintius Cincinnatus, pour l'inviter à venir prendre poſſeſſion de la Magiſtrature. Il étoit alors occupé à labourer ſon champ. Il conduiſoit lui-même la charrue, n'étant vêtu que depuis les reins juſqu'aux genoux, avec un bonnet qui lui couvroit la tête. Lorſqu'il vit venir les Députés qu'on lui avoit envoyés, il arrêta ſes bœufs, fort ſurpris de cette foule de monde, & ne ſçachant ce qu'on lui vouloit. Un de la troupe s'avança, & l'avertit de ſe mettre dans un état plus convenable. Il entra dans ſa cabane, où il prit ſes habits, & ſe préſenta enſuite devant ceux qui l'attendoient. Il fut auſſi-tôt ſalué Conſul. On le revêtit de la pourpre, les Licteurs ſe rangerent devant lui avec leurs faiſceaux, & on le pria de ſe rendre à Rome. L. Quintius Cincinnatus, troublé & affligé, ſe tut quelque tems, & répandit des larmes. Puis, rompant le ſilence, il ne dit que

ces

ces paroles : *Mon champ ne ſera donc point enſemencé cette année.* Il prit congé de ſa femme, & l'ayant chargée du ſoin du ménage, il s'achemina vers la ville.

Dès qu'il fut entré en charge, convoquant l'aſſemblée du peuple, il monta à la tribune aux harangues, & il n'attaqua pas moins, dans ſon diſcours, la nonchalance & la langueur du Sénat, que la licence & les emportemens du peuple. Cependant, les Tribuns demandoient avec un air de mépris & d'inſulte, comment les Conſuls meneroient les troupes en campagne, puiſqu'on ne leur permettoit de faire aucunes levées ? « Nous » n'avons pas beſoin d'en faire, » reprit L. Quintius Cincinnatus. Les Citoyens, en prenant les armes pour recouvrer » le Capitole, ont tous juré, » entre les mains de P. Valérius, de ne les quitter que » par l'ordre du Conſul. En conſéquence de ce ſerment, nous » vous ordonnons à tous tant » que vous êtes qui l'avez prêté, » de vous trouver demain armés » au lac Régille. » Les Tribuns incidentent, cherchent de fauxfuyans, & tâchent d'éluder la force du ſerment, & de délivrer le peuple de tout ſcrupule, en répondant que L. Quintius Cincinnatus n'étoit qu'un ſimple particulier, quand on avoit fait jurer les ſoldats. Mais, L. Quintius Cincinnatus, après avoir fait tirer les drapeaux des temples : « Afin, dit-il, que perſonne de vous ne puiſſe compter » ſur l'intrigue des Tribuns, » tandis que je ſerai Conſul, » tenez pour certain que je ne » ramenerai point les troupes du » pays ennemi, que le tems de » ma Magiſtrature ne ſoit expiré. Ainſi, pourvoyez à tous » vos beſoins, & diſpoſez-vous » à camper pendant tout l'hiver. » Cette déclaration jetta l'épouvante dans les eſprits, d'autant plus qu'on ſçavoit que le Conſul étoit ferme dans ſes réſolutions.

Mais, ce qui allarmoit encore plus le peuple, c'eſt que L. Quintius Cincinnatus répétoit ſouvent qu'en ſortant de charge, il ne convoqueroit point l'aſſemblée pour élire des Conſuls ; que dans l'extrêmité des maux où ſe trouvoit la ville, les remedes ordinaires ne ſuffiſoient pas ; que la République avoit beſoin d'un Dictateur, dont l'autorité ſuprême & ſans appel pût arrêter ſans délai la mauvaiſe volonté de quiconque entreprendroit de troubler la paix de l'État. Les Tribuns, voyant que l'allarme étoit générale, vont au Sénat aſſemblé dans le Capitole, & menent avec eux un grand nombre de perſonnes du peuple. Tous, déſolés à la vue des maux qui les menacent, implorent à grands cris la bonté tantôt des Conſuls, tantôt des Sénateurs. L. Quintius Cincinnatus demeure ferme & inflexible, juſqu'à ce que les Tribuns euſſent promis qu'ils ſe ſoumettroient à ce que le Conſul exigeroit d'eux.

Le tumulte appaiſé, L. Quin-

tius Cincinnatus rétablit l'exercice des jugemens, interrompus depuis un tems très-conſidérable. Il rendoit la juſtice à tous ceux qui ſe préſentoient. Il terminoit lui-même à l'amiable la plupart des conteſtations. Aſſidu tous les jours à ſon tribunal, on le trouvoit toujours d'un accès facile, & quelque affaire qu'on eût à démêler, il avoit pour chacun beaucoup de douceur & de bonté. Par une conduite ſi ſage, il rendoit le gouvernement des grands ſi agréable, que les pauvres, le menu peuple, & les Citoyens les plus foibles par leur état, n'avoient plus beſoin ni d'avoir recours aux Tribuns contre l'oppreſſion des puiſſans, ni de demander de nouvelles loix pour établir l'égalité dans les jugemens, tant on ſe trouvoit content de celle que l'équité du Conſul mettoit entre tous, & de l'impartialité qu'il montroit dans toutes les affaires.

Un gouvernement ſi paiſible ne pouvoit manquer d'être applaudi. Auſſi, le peuple en témoigna-t-il en toutes manieres ſa ſatisfaction. Mais, ce qui le charma davantage, ce fut que L. Quintius Cincinnatus, ayant fait ſon tems refuſa auſſi conſtamment d'être continué dans ſa charge, qu'il avoit eu de peine à l'accepter d'abord. En effet, le Sénat n'oublia rien pour l'engager à conſentir qu'on le continuât dans le Conſulat. Mais, L. Quintius Cincinnatus tint ferme, & il fallut céder à ſon opiniâtre réſolution. Comblé de louanges & de bénédictions, devenu l'objet de l'eſtime, de l'admiration, de l'amour de tous ſes Citoyens, L. Quintius Cincinnatus dépouilla avec joie la pourpre, ſe hâta de retourner à ſes bœufs, à ſa charrue, à ſa cabane, & y vécut, comme auparavant, du travail de ſes mains.

Deux ans après, le conſul L. Minucius étant aſſiégé dans ſon camp par les Eques, cette nouvelle portée à Rome y répandit la terreur, & y cauſa une allarme univerſelle. On envoya promptement du ſecours. Mais, dans un conſeil, où aſſiſterent les plus anciens du Sénat, on jugea que l'état où ſe trouvoit la République demandoit un Dictateur, & le conſul C. Nautius qu'on avoit mandé à Rome, nomma, ſelon le droit attaché à ſa charge, L. Quintius Cincinnatus. Tite-Live, qui n'a point fait mention de la charrue & de la pauvreté de L. Quintius Cincinnatus, lorſqu'il fut élevé au Conſulat, interrompt ici ſa narration pour réveiller l'attention de ſes lecteurs par une réflexion qui eſt de tous les tems. *Que ces aveugles amateurs des richeſſes*, dit-il, *qui n'eſtiment qu'elles & mépriſent tout le reſte, qui penſent que ſans elles il ne peut y avoir ni véritable grandeur, ni moyen de faire briller la vertu, écoutent ce qui va être rapporté.* L. Quintius Cincinnatus, l'unique eſpérance du peuple Romain, demeuroit à la campagne, au-dela du Tibre, occupé à cultiver de ſes mains un petit champ

de quatre arpens de terre, ſeul bien qui lui étoit reſté du débris de ſa fortune, & qui fut depuis appellé *les prairies de L. Quintius Cincinnatus*. Les Députés le trouverent qui conduiſoit ſa charrue dans le même état qui a été décrit auparavant lorſqu'il fut nommé Conſul. Ils le ſaluent Dictateur, le prient de venir à Rome, & lui apprennent l'état où eſt l'armée. On avoit préparé une barque pour L. Quintius Cincinnatus, au ſortir de laquelle, ſes trois fils vinrent à ſa rencontre, accompagnés de pluſieurs de leurs proches & de leurs amis, & de la plus grande partie du Sénat. Environné de ce nombreux cortege, & précédé de vingt-quatre Licteurs, il eſt conduit à ſon logis. En entrant à Rome, il commença par haranguer le peuple pour le raſſurer. Le lendemain avant le jour, il nomme pour Maître de la cavalerie L. Tarquitius de race Patricienne, mais qui à cauſe de ſa pauvreté avoit ſervi dans l'infanterie, où il s'étoit diſtingué par ſon courage au-deſſus de toute la jeune Nobleſſe. Il ſe rend avec lui à l'aſſemblée, ſuſpend l'exercice de la juſtice, fait fermer les boutiques, & interdit tous les travaux ordinaires. C'étoit l'uſage dans les grands périls, afin que tous les Citoyens fuſſent uniquement occupés du ſalut de l'État. Il donna ordre à tous les Citoyens capables de porter les armes de ſe trouver avant le coucher du ſoleil dans le champ de Mars, avec du pain cuit pour cinq jours, & douze pieux chacun. Les vieillards, qui n'étoient pas en état de ſervir, ſont chargés de cuire le pain pour leurs voiſins. Ces ſoldats vont de côté & d'autre chercher des pieux, & tous ſe trouvent au lieu & à l'heure marqués, équipés comme ils devoient l'être.

Le Dictateur, à la tête de l'infanterie, L. Tarquitius, à celle de la cavalerie, font partir les troupes, rangées non ſeulement pour la marche, mais même pour le combat en cas de néceſſité. Dans la marche, les Officiers & les ſoldats s'animoient les uns les autres, en ſe repréſentant mutuellement, qu'il falloit doubler le pas, & faire diligence, pour arriver de nuit à l'ennemi; que le Conſul & l'armée Romaine étoient aſſiégés; qu'on les tenoit enfermés depuis trois jours; qu'on ne ſavoit pas ce qui pouvoit arriver à chaque moment du jour & de la nuit; que ſouvent un inſtant décidoit des plus grandes affaires. On ne peut exprimer quelle fut l'ardeur des troupes, des ſimples ſoldats comme des Officiers.

Ils arriverent enfin vers le milieu de la nuit auprès d'Algide, ville du pays Latin, & s'appercevant qu'ils n'étoient pas loin de l'ennemi, ils s'arrêterent. Le Dictateur étant monté à cheval, & ayant examiné, autant que la nuit le permettoit, la forme & l'étendue du camp des Eques, répand toute ſon armée en longueur autour d'eux, avec

ordre à ſes ſoldats de jetter tous enſemble un grand cri, au premier ſignal qui ſera donné, de creuſer le foſſé chacun devant ſoi, & de le fortifier de paliſſades. Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Les cris paſſent du camp ennemi dans celui du Conſul, & portent d'un côté la terreur & la conſternation, de l'autre l'aſſurance & la joie. Les Romains conçurent qu'il leur étoit arrivé du ſecours. Le Conſul, conjecturant qu'on pourroit bien déjà avoir commencé l'action, & avoir attaqué la partie extérieure du camp des ennemis, ordonne à ſes troupes de prendre leurs armes & de le ſuivre. Son deſſein étoit de faire diverſion. On commença le combat de nuit, & par les cris qu'ils jetterent à leur tour, ils avertirent les Légions du Dictateur qu'ils en étoient venus aux mains de leur côté. Les Eques ſe préparoient à empêcher les travailleurs d'avancer leurs ouvrages, & de les envelopper, lorſque la crainte que les aſſiégés, qui avoient commencé le combat, ne fiſſent une ſortie à travers leur camp, les obligea de tourner preſque toutes leurs forces de ce côté-là, ce qui laiſſa tout le tems de la nuit libre pour les travaux; car, les Eques combattirent juſqu'à la pointe du jour contre le Conſul. Ils ſe trouverent pour lors preſque entierement enfermés par le Dictateur, qui fit auſſitôt attaquer leur camp par ſes troupes. Aſſaillis de tous côtés, & obligés d'en venir aux mains en même tems avec les deux armées, ils ſentirent bientôt qu'ils n'étoient point en état de ſoutenir cette double attaque, & demanderent quartier de côté & d'autre, priant les Romains de ne point pouſſer leur victoire juſqu'à la ruine entiere de leur nation. Le Conſul les renvoya au Dictateur. Celui-ci répondit aux Députés, qu'il vouloit bien épargner leur ſang, & leur accorder la paix; mais que pour tirer d'eux enfin un aveu ſolemnel, que leur nation étoient domptée & ſubjuguée, il exigeoit qu'ils miſſent bas les armes, & qu'ils paſſaſſent ſous le joug. On conſentit à tout.

Le camp des ennemis s'étant trouvé rempli d'un riche butin, le Dictateur l'abandonna tout entier à ſes troupes ſeulement. Quant à l'armée, qui, ſous la conduite du conſul L. Minucius, avoit plié devant l'ennemi, & s'étoit laiſſé repouſſer juſques dans ſon camp, il crut lui faire beaucoup de grace de lui épargner le châtiment que méritoit une lâcheté ſi honteuſe. « Soldats, leur dit-il, d'un ton ſévere, vous qui avez été à la veille de devenir la proie de nos ennemis, vous ne partagerez point leurs dépouilles. » Puis, ſe tournant vers le Conſul: « Et vous, L. Minucius, ajouta-t-il, vous ne commanderez plus ces Légions que comme Lieutenant, juſqu'à ce que vous ayiez appris à mieux remplir la place de

» Conſul. » L. Minucius fut donc obligé de ſe démettre du Conſulat.

L. Quintius Cincinnatus revint à Rome, où il reçut les honneurs du plus éclatant triomphe, dont aucun Général eût jamais été décoré, pour avoir, dans l'eſpace de peu de jours, ſauvé le camp des Romains du plus évident péril, défait & taillé en pieces l'armée des ennemis. Le Chef & les plus conſidérables de la nation, chargés de chaînes, marchoient devant ſon char. On portoit devant lui les drapeaux pris ſur les ennemis. L'armée ſuivoit, chargée de butin. On dit qu'il y avoit des tables dreſſées devant toutes les maiſons. Les ſoldats s'y arrêtant un peu en paſſant, ſuivoient le char faiſant retentir toute la ville de chants de triomphe, & y mêlant des chanſons où regnoit une liberté militaire.

L. Quintius Cincinnatus, qui avoit reçu pour ſix mois le ſouverain pouvoir, y renonça au bout de ſeize jours, & ſe démit de la Dictature en préſence de tout le peuple, après lui avoir rendu compte de ſon adminiſtration.

Il pouſſa encore la généroſité plus loin. Le Sénat lui ayant offert autant de terres qu'il en ſouhaiteroit de celles qu'il avoit conquiſes, avec le nombre d'eſclaves & de beſtiaux néceſſaires pour les faire valoir; d'un autre côté, ſes proches & ſes amis, qui n'avoient rien plus à cœur que de procurer une fortune plus aiſée à un homme d'un ſi grand mérite, faiſant les derniers efforts pour l'engager à recevoir d'eux quelques préſens, il les remercia tous en des termes pleins de reconnoiſſance. Il n'avoit de paſſion & d'empreſſement que pour le champ qu'il cultivoit, & pour la vie dure qu'il avoit embraſſée; plus glorieux & plus content de ſa pauvreté, que les plus riches ne le ſont de leurs tréſors.

Pluſieurs années après, Sp. Mélius ſongeant à ſe faire Roi, on crut que dans une telle conjoncture, il falloit recourir à un Dictateur. L'un des Conſuls propoſa de nommer L. Quintius Cincinnatus, parce que c'étoit le ſeul en qui on pût trouver un courage porportionné à une dignité ſi éminente. Tout le monde fut de ſon avis. Mais, L. Quintius Cincinnatus refuſa d'abord cet honneur, leur demandant à quoi ils penſoient de le vouloir charger à ſon âge d'un fardeau ſi peſant; mais, tous les Sénateurs, après lui avoir donné les éloges qu'il méritoit, ayant ajouté d'une commune voix, qu'il n'y avoit perſonne dans la République qui eût non-ſeulement autant de prudence, mais même autant de courage que ce vieillard; & le Conſul perſiſtant dans ſon ſentiment, il l'accepta, priant ſeulement les Dieux que ſa vieilleſſe ne cauſât aucun dommage ni aucun deshonneur à la République. Auſſi-tôt, le Conſul le nomma Dictateur, & lui-même choiſit

C. Servilius Ahala pour ſon Maître de cavalerie.

Le lendemain, L. Quintius Cincinnatus voyant bien qu'il n'y avoit qu'un coup d'autorité qui pût diſſiper une conjuration dangereuſe, fit diſpoſer des troupes dans la place, & monta ſur ſon tribunal eſcorté de ſes vingt-quatre Licteurs, armés de leurs haches, & avec tout l'éclat de la ſouveraine puiſſance. A cette vue, le peuple ſurpris & effrayé, ne ſçavoit à quoi pouvoit tendre ce formidable appareil. Sp. Mélius & ſes complices jugerent bientôt que c'étoit à eux qu'on en vouloit. Mais, ceux qui n'avoient aucune connoiſſance de ſes deſſeins, ſe demandoient les uns aux autres quel danger ſi preſſant avoit donc obligé de nommer en tems de paix un Dictateur, & de mettre en place L. Quintius Cincinnatus âgé de plus de quatre-vingts ans? Alors, le Dictateur envoya C. Servilius Ahala, général de la cavalerie, ſommer Sp. Mélius de comparoître devant lui. Sp. Mélius, ſaiſi de crainte, & incertain du parti qu'il devoit prendre, différoit d'obéir, & cherchoit à s'échapper. C. Servilius Ahala commande à un Licteur de l'arrêter; & cet Officier ayant exécuté les ordres du Général de la cavalerie, Sp. Mélius implore le ſecours du peuple Romain, ſe plaignant d'être opprimé par la cabale des Sénateurs pour avoir fait du bien au peuple. Il conjure les Citoyens de le ſecourir dans l'extrême danger où il ſe trouve, & de ne pas ſouffrir qu'on l'égorge ſous leurs yeux & en leur préſence. Le peuple s'émeut; ſes partiſans s'animent les uns les autres, & l'arrachent des mains du Licteur. Sp. Mélius ſe jettoit dans la foule pour ſe dérober à la pourſuite de C. Servilius Ahala; mais, celui-ci l'ayant atteint lui paſſe ſon épée au travers du corps, & tout couvert de ſang, il vient rendre compte au Dictateur de ce qu'il a fait. « J'approuve votre action, dit » le Dictateur, & je vous loue » de votre zele, Servilius. Vous » venez de délivrer votre pa» trie d'un tyran qui vouloit la » réduire en ſervitude. »

La populace ne ſçachant que penſer de tout ce qu'elle voyoit, & étant dans un grand mouvement, le Dictateur convoque l'aſſemblée, & commence par déclarer que Sp. Mélius a été juſtement tué, quand même il ne ſeroit pas coupable du crime qu'on lui imputoit, pour avoir refuſé d'obéir aux ordres du Dictateur, qui l'avoit fait appeller par le Général de la cavalerie; qu'il étoit monté ſur ſon tribunal pour prendre connoiſſance de l'affaire, après quoi on auroit rendu à Sp. Mélius la juſtice qu'il auroit méritée; que puiſqu'il ſe préparoit à employer la violence pour ne point comparoître en jugement, on avoit eu droit de l'employer à ſon égard pour réprimer ſa rébellion. Ce ſage Magiſtrat, voyant que le chef de la conſpiration étant

mort il n'y avoit plus rien à craindre, ne jugea pas à propos d'informer contre ſes partiſans, de peur de trouver un trop grand nombre de criminels, & de faire éclater la conjuration en voulant punir trop ſévérement tous les conjurés. Il abdiqua enſuite la Dictature.

QUINTIUS [CÉSON], *Caſo Quintius*, (a) fils de L. Quintius Cincinnatus, jeune Romain, dont la fierté étoit égale à la nobleſſe de ſa race, & à la grandeur de ſa taille & de ſes forces. A ces avantages, qu'il avoit reçus de la nature, il joignoit une valeur & une éloquence qui l'avoient ſi fort diſtingué dans la guerre & dans la paix, que la République n'avoit point de ſujet dont la langue & le bras fuſſent plus à redouter. Quand il paroiſſoit au milieu des Patriciens, qu'il ſurpaſſoit tous de la tête, comme s'il eût réuni dans ſa perſonne tous les Conſulats & toutes les Dictatures, la grandeur de ſa taille & le ton de ſa voix faiſoient trembler les plus réſolus; & il réſiſtoit ſeul à toutes les tempêtes des Tribuns & du peuple, qui, l'an de Rome 293, & 459 avant Jeſus-Chriſt, vouloient faire paſſer la loi Térentilla. Les Sénateurs, ſous ſa conduite, chaſſerent ſouvent les Tribuns de la place, & mirent toute la populace en déroute. Si quelqu'un lui tomboit ſous la main, il ne s'en tiroit qu'après avoir été bien battu, & ſouvent eſtropié; & il étoit aiſé de voir que de ce train-là, les Tribuns n'arriveroient jamais à leur but, & ſeroient obligés de renoncer à leur loi. Tous les autres étoient rebutés, & ſe tenoient pour vaincus, lorſqu'Aulus Virginius, l'un d'entre eux, s'aviſa d'appeller Céſon Quintius en jugement. Mais, cette façon de l'attaquer lui donna plus d'indignation que de crainte. Il n'en fit paroître que plus de vigueur, pour réſiſter à la loi, maltraiter le peuple, & déclarer à ſes Tribuns comme une guerre dans les formes. L'accuſateur étoit ravi de voir que Céſon Quintius ſe précipitât dans le danger, & qu'en ſe rendant odieux par ſes violences, il rendît ſa cauſe plus mauvaiſe, & fortifiât celle de ſon adverſaire. Il continuoit néanmoins à propoſer la loi, non dans l'eſpérance de la faire recevoir, mais pour irriter la témérité de Céſon Quintius, & la porter à l'excès. Tout ce que la jeuneſſe Patricienne fit en cette occaſion avec étourderie & avec emportement, fut imputé au ſeul Céſon Quintius, déjà ſuſpect & redouté de la multitude.

Cependant, le jour du jugement approchoit, & le peuple étoit perſuadé que ſa liberté dépendoit de la condamnation de Céſon Quintius. Alors, il ſe vit contraint d'abaiſſer ſa fierté, & de ſolliciter ſa grace, en faiſant ſa cour au peuple, d'une façon aſſez humiliante. Il étoit accompagné dans cette démar-

(a) Tit. Liv. L. III. c. 11. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. pag. 559. *& ſuiv.*

che de ſes amis & de ſes proches, tous les premiers de la République. L. Lucrétius ſurtout, encore tout brillant de la gloire dont il s'étoit couvert l'année précédente, partageoit avec Céſon Quintius toute la réputation qu'il avoit acquiſe, & tous les éloges qu'il avoit reçus. Il raçontoit les combats, où il s'étoit trouvé, & les preuves de valeur qu'il avoit données dans les batailles, & dans toutes les expéditions militaires. L. Quintius Cincinnatus ſon pere s'abſtenoit de lui donner des louanges qui auroient été odieuſes dans ſa bouche; mais, en priant le peuple de pardonner à un âge où il étoit naturel à l'homme de s'égarer, il le conjuroit d'accorder la grace du fils à un pere qui n'avoit jamais rien dit ni rien fait, dont aucun Citoyen pût s'offenſer.

Le peuple, touché de la vue & des pleurs de ce reſpectable vieillard, paroiſſoit incliner vers la douceur. Le Tribun, qui s'en apperçut, produiſit dans le moment un témoin qu'il avoit ſuborné. Ce témoin dépoſa contre Céſon Quintius, & avança que lui & ſon frere, ayant ſoupé chez un ami & revenant enſemble, avoient été attaqués par Céſon Quintius, qui étoit accompagné de jeunes inſolens comme lui; que ſon frere avoit été tué ſur la place, & que lui-même, laiſſé pour mort, n'étoit revenu en ſanté qu'à grande peine. Ce récit changea entierement les eſprits, & peu s'en fallut que le peuple ſur le champ ne condamnât le prétendu coupable à la mort. Les Conſuls arrêterent cet emportement & cette fureur, en repréſentant qu'on ne devoit point traiter ainſi un accuſé qui n'étoit point condamné, & à qui l'on n'avoit pas donné le tems de ſe défendre. On remit le jugement à un autre jour, & à la requête du pere on laiſſa aller ſon fils ſous caution. Le lendemain les Tribuns aſſemblerent le peuple dans la place, où Céſon Quintius n'ayant point comparu, fut condamné par défaut, & ceux qui s'étoient rendus cautions pour lui, au nombre de dix, furent condamnés à payer l'argent dont on étoit convenu. Ainſi, ce jeune Patricien, par les intrigues des Tribuns & les artifices d'un faux témoin, fut chaſſé de ſa patrie, & alla en exil dans l'Étrurie. Il fut rappellé dans la ſuite, après que le faux témoin eut été convaincu d'impoſture, & condamné à un exil perpétuel.

QUINTIUS [L.] CINCINNATUS, *L. Quintius Cincinnatus*, (a) frere du précédent, fut un des trois Tribuns militaires, que le peuple créa, l'an de Rome 317, & 435 avant Jeſus-Chriſt. L'année ſuivante, il fut choiſi pour Général de la cavalerie par le dictateur Mamercus Émilius. Tite-Live obſerve que tout jeune qu'il étoit alors, il n'en étoit pas moins digne de la réputation de ſon pere. Mais, il

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 16, 17. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 492, 493.

n'eſt plus fait mention de lui dans l'Hiſtoire Romaine.

QUINTIUS [T.] CINCINNATUS, *T. Quintius Cincinnatus*, (*a*) frere de celui qui précede, joignoit au ſurnom de Cincinnatus, celui de Pennus. Il fut créé Conſul avec C. Julius Mento, l'an de Rome 324, & 428 avant Jeſus-Chriſt. La mauvaiſe intelligence, qui regna entre ces deux Conſuls, & les diſputes qu'ils avoient entre eux dans toutes les aſſemblées, donnerent d'abord bien de l'inquiétude aux Romains, parce que les Eques & les Volſques faiſoient de grands préparatifs de guerre. Quelques Auteurs rapportent même que les deux Conſuls furent vaincus ſur le mont Algide; & que ce fut cette défaite qui obligea les Romains de recourir à la Dictature. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'étant d'avis contraire dans tout le reſte, ils convenoient en ce ſeul point, qu'ils ne vouloient point nommer de Dictateur; juſqu'à ce qu'enfin les affaires allant tous les jours de mal en pis, T. Quintius Cincinnatus nomma A. Poſtumius Tubertus ſon beau-pere. Celui-ci partit de la ville pour aller chercher les ennemis avec ſes troupes diviſées en deux corps, dont l'un étoit commandé par T. Quintius Cincinnatus. Quand il fut arrivé ſur les lieux, ayant remarqué que les ennemis avoient deux camps à une diſtance médiocre l'un de l'autre, pour imiter cette diſpoſition, il campa à environ mille pas d'eux, ſon armée étant à Tuſculum, & celle du Conſul à Lavicum.

Les ennemis, n'ayant aucune eſpérance de réuſſir dans une action générale, vinrent pendant la nuit fondre ſur le camp du Conſul, pour voir ſi la ruſe ne leur ſeroit pas plus favorable que la force ouverte. Les cris qu'on pouſſa à cette attaque, réveillerent non-ſeulement les ſentinelles, puis toute l'armée du Conſul, mais le Dictateur même qui étoit campé à quelque diſtance de ce lieu. Le Conſul ne manqua ni de courage ni de prudence pour porter du ſecours par-tout où il étoit néceſſaire. Il plaça une partie de ſon monde aux portes du camp, & le reſte autour des retranchemens pour en fermer l'entrée aux ennemis. Comme l'allarme n'avoit pas été ſi chaude dans le camp du Dictateur, ce Général conſerva encore plus de préſence d'eſprit, pour voir ce qu'il convenoit de faire en de pareilles conjonctures. Cependant, le jour commençant à paroître, fit connoître clairement la ſituation des deux partis. Il s'engagea un combat très-vif; & on dit qu'au fort de la mêlée, T. Quintius Cincinnatus jetta un étendard dans le camp des ennemis, pour engager ſes ſoldats à s'en emparer plus promptement, & que ce fut l'envie de l'en retirer qui

(*a*) Tit. Liv. L. IV, c. 26, *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 499. *& ſuiv.*

leur en ouvrit l'entrée. Le Dictateur l'y ſuivit auſſitôt avec ſes Légions par l'endroit où on avoit forcé les lignes, & dès-lors les ennemis commencerent à mettre bas les armes, & à ſe rendre au vainqueur.

Trois ans après, T. Quintius Cincinnatus fut créé de nouveau Conſul, & on lui donna pour collegue M. Cornélius Coſſus. Il fut enſuite un des Tribuns militaires qu'on nomma l'an de Rome 329, & 423 avant J. C. Ayant été envoyé avec deux de ſes Collegues contre les Veiens, il fut défait par les ennemis, ce qui obligea la République de recourir à un Dictateur. On nomma Mamercus Émilius, ſous lequel T. Quintius Cincinnatus ſervit en qualité de Lieutenant, & il s'acquitta parfaitement des ordres qui lui furent donnés par ſon Général.

Trois ans après, il fut cité en jugement par les Tribuns du peuple, avec M. Poſtumius un de ſes Collegues dans le Tribunat militaire. Mais, comme on étoit content des ſervices qu'il avoit rendus à la République, & comme Conſul, en faiſant la guerre contre les Volſques, ſous les auſpices du Dictateur A. Poſtumius Tubertus, & auprès de Fidenes, comme Lieutenant de Mamercus Émilius, auſſi Dictateur, toutes les Tribus le renvoyerent abſous, faiſant tomber tout leur reſſentiment ſur ſon Collegue, à qui il attribuoit toute la faute, & qu'elles avoient déjà condamné. On dit que ce qui lui ſervit le plus dans ce jugement, ce fut la mémoire de L. Quintius Cincinnatus ſon pere, le perſonnage le plus reſpectable qui fût de ſon tems dans la République, & les prieres de Capitolinus Quintius, qui les conjuroit d'avoir pitié de ſon extrême vieilleſſe, & de ne lui point donner à la veille de ſa mort la douleur de porter à L. Quintius Cincinnatus une nouvelle ſi funeſte.

QUINTIUS [T.] CAPITOLINUS, *T. Quintius Capitolinus*, (*a*) fut nommé Conſul avec Appius Claudius, l'an de Rome 283, & 469 avant Jeſus-Chriſt. Autant T. Quintius Capitolinus étoit doux & modéré, autant Appius Claudius étoit emporté & violent. Ce fut pour cette raiſon que l'on donna T. Quintius Capitolinus pour collegue à Appius Claudius, dans l'eſpérance que l'exemple & les conſeils de l'un adouciroient ce qu'il y avoit de trop fier & de trop hautain dans les manieres de l'autre.

Il étoit alors queſtion de faire paſſer une loi qui tendoit à abolir l'autorité du Sénat, en la faiſant paſſer entre les mains du peuple. Après de vives diſputes, que T. Quintius Capitolinus eut bien de la peine à appaiſer, on convoqua le Sénat. Quand on commença à délibérer, les eſ-

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 56. *& ſeq.* L. III. c. 1, 2. *& ſeq.* L. IV. c. 7. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 342. *& ſuiv.*

prits étoient extrêmement échauffés, & la paſſion ſeule ſe fit entendre, tous les avis étant dictés par la crainte ou par la colere. Mais, ce premier feu s'amortiſſant peu-à-peu, & faiſant place à la réflexion, plus on agiſſoit de ſang froid, & plus auſſi l'on ſe ſentoit éloigné des partis violens; de ſorte qu'on remercia T. Quintius Capitolinus d'avoir adouci les eſprits & ſuſpendu la diſcorde par ſon habileté & ſa ſageſſe. Cependant, Appius Claudius prenoit les Dieux & les hommes à témoin, qu'on abandonnoit par crainte & qu'on trahiſſoit par lâcheté la République; que ce n'étoit point le Conſul qui manquoit au Sénat, mais le Sénat au Conſul, & qu'on acceptoit des loix plus fâcheuſes que celles du mont Sacré. Cédant néanmoins à l'autorité unanime du Sénat, il demeura en repos, & la loi fut publiée du conſentement des deux Ordres.

Les troubles domeſtiques étant appaiſés, on marcha contre les ennemis du dehors. Appius Claudius fut envoyé contre les Volſques, & T. Quintius Capitolinus contre les Eques. Le ſuccès répondit au caractere de l'un & de l'autre. L'armée d'Appius Claudius ſe laiſſa vaincre chez les Volſques par haine contre ſon Général, qui la fit décimer. Celle de T. Quintius Capitolinus, au contraire, charmée de ſa douceur & de ſon équité, ſe trouvoit diſpoſée à tout ſous ſes ordres, & il n'y avoit point de ſi grands périls qu'elle n'affrontât avec joie, ſans avoir beſoin d'exhortation, par le zele qu'elle avoit pour ſon Général, & par le déſir qu'elle ſentoit de lui plaire, & de lui procurer de la gloire. Auſſi, les Eques n'oſerent ſeulement paroître. T. Quintius Capitolinus ravagea la meilleure partie du pays, & y fit un grand butin. Il l'accorda tout entier aux ſoldats, aſſaiſonnant cette largeſſe de louanges, auxquelles ceux qui manient les armes ne ſont pas moins ſenſibles qu'aux récompenſes. L'armée retourna à Rome, pénétrée de ſentimens d'affection & de tendreſſe pour ſon Général, & à cauſe de lui adoucie envers tout l'Ordre des Patriciens.

Trois ans après, T. Quintius Capitolinus fut nommé de nouveau Conſul, & il eut pour collegue Q. Servilius. Ayant été chargé de la guerre contre les Volſques, il réuſſit aſſez bien dans leur pays, & il dut les avantages qu'il remporta ſur eux, à ſa prudence & à la valeur de ſes ſoldats. Il leur livra d'abord un combat, où il y eut beaucoup de ſang répandu de part & d'autre. Les Romains, à qui leur petit nombre fit davantage ſentir la perte qu'ils avoient ſoufferte, étoient prêts à lâcher pied, quand le Conſul, par un menſonge ſalutaire, ſe mit à crier, que les ennemis prenoient la fuite à l'autre aîle. Par-là, il engagea les ſiens à faire de nouveaux efforts; & à force de croire qu'ils étoient vainqueurs,

ils vainquirent en effet. Le Conſul, craignant que s'ils pourſuivoient les fuyards avec trop d'opiniâtreté, ils ne revinſſent au combat, fit ſonner la retraite. Quelques jours ſe paſſerent enſuite dans une inaction réciproque. Pendant cette eſpece de treve tacite, il vint du pays des Volſques & de celui des Eques une grande multitude d'hommes. Ce ſecours fit croire aux ennemis, que les Romains ſe retireroient pendant la nuit, dès qu'ils s'en ſeroient apperçus. Ainſi, vers la troiſieme veille, ils vinrent pour attaquer le camp du Conſul. Mais, T. Quintius Capitolinus ayant appaiſé le tumulte qui s'étoit excité parmi les ſiens, à l'approche des ennemis, ordonna à ſes ſoldats de demeurer tranquilles dans leurs tentes. En même tems, il fit ſortir du camp une cohorte d'Herniques, à qui il commanda de ſe tenir ſous les armes, devant les retranchemens, tandis que les trompettes à cheval ne ceſſoient de ſonner, afin de tenir les ennemis alertes juſqu'au jour. Pour les Romains, ils paſſerent tout le reſte de la nuit dans une grande tranquillité, & même dans le ſommeil. Les Volſques au contraire, trompés par l'apparence d'une troupe de piétons armés, qu'ils croyoient en plus grand nombre, & qu'ils prenoient pour les Romains, étonnés d'ailleurs par le henniſſement & l'agitation des chevaux, que l'ignorance de ceux qui les montoient, & le ſon bruyant des inſtrumens, avoient effarouchés, paſſerent tout ce tems ſans dormir, & dans l'attente d'être à tout moment attaqués. Dès qu'il fut jour, les Romains, que le repos & le ſommeil avoient rendus frais & diſpos, ſortirent en bon ordre, & n'eurent pas de peine à vaincre, dès le premier choc, un ennemi qui avoit paſſé une grande partie de la nuit ſur pied, & ſans dormir. Cependant, on peut dire que les Volſques ſe retirerent plutôt qu'ils ne prirent la fuite, ayant derriere eux des côteaux où ils ſe mirent en ſûreté, ſans avoir rompu leurs rangs, excepté ceux qui s'étoient trouvés à l'avant-garde. Le Conſul fit faire alte aux ſiens, quand il fut arrivé au pied des collines. Mais, ils ſe récrierent tous contre cet ordre, & demanderent qu'on leur permît de pourſuivre des ennemis à moitié battus, & d'achever leur défaite. Les cavaliers, entourant leur Général, lui faiſoient encore de plus grandes inſtances, s'offrant à marcher les premiers. Pendant que le Conſul héſite, partagé entre la confiance qu'il avoit en la valeur de leurs ſoldats, & la crainte que lui inſpiroit le déſavantage du lieu, ils s'écrierent tous enſemble, qu'ils alloient partir, & le firent comme ils l'avoient dit. Ils planterent leurs javelots en terre, pour grimper avec plus de légéreté ſur la colline, & en gagnerent le haut d'une ſeule courſe. Les Volſques, après avoir fait pleuvoir ſur eux une

grêle de traits, ramaſſoient les pierres qu'ils avoient à leurs pieds, & les jettoient contre eux d'un lieu ſupérieur, pour les empêcher d'avancer. En effet, l'aîle gauche s'en trouvant accablée, commençoit à reculer, lorſque le Conſul reprochant aux ſoldats leur imprudence & leur lâcheté, fit céder la crainte qui les emportoit, à la honte dont ils alloient ſe couvrir par leur fuite. Ils s'arrêterent d'abord dans la ferme réſolution de vaincre ou de mourir. Bientôt après, ſe ſentant aſſez forts pour tenir contre les Volſques, malgré l'avantage que leur donnoit leur poſte, ils eurent même l'audace de les pouſſer; & en jettant tout de nouveau de grands cris, ils avancent quelques pas ſans ſe déſunir; puis, faiſant un dernier effort, ils gagnent le haut du côteau, & ſe trouvent de niveau avec les ennemis. Alors, les Volſques prirent ouvertement la fuite avec tant de frayeur, & les Romains les pourſuivirent de ſi près, & avec tant de courage, qu'ils entrerent pêle-mêle avec eux dans leur camp & s'en rendirent maîtres. Ceux des Volſques qui purent s'échapper, ſe réfugierent à Antium. L'armée victorieuſe les y ſuivit du même pas, & après avoir inveſti cette ville pendant peu de jours, elle la reçut à compoſition, ſans y avoir donné aucun aſſaut, tant la perte de la bataille & de leur camp avoit abattu le courage de ſes habitans.

L'année ſuivante, il fut propoſé d'établir une colonie à Antium. Ce parti ayant été accepté, on nomma des Triumvirs pour faire le partage des terres à ceux qui compoſoient cette nouvelle colonie; & T. Quintius Capitolinus fut du nombre de ces trois Magiſtrats. Deux ans s'étoient à peine écoulés que T. Quintius Capitolinus fut nommé Conſul pour la troiſieme fois, & on lui aſſocia Q. Fabius, qui l'avoit déjà été. L'année ſuivante, il fut envoyé en qualité de Proconſul au ſecours du conſul Sp. Furius, & il fut aſſez heureux pour le délivrer de l'extrême danger où il ſe trouvoit.

L'an de Rome 309, & 443 avant Jeſus-Chriſt, T. Quintius Capitolinus fut élevé pour la quatrieme fois au Conſulat, avec Agrippa Furius. Les Volſques & les Eques s'étant avancés juſqu'aux portes de Rome, nos deux Conſuls marcherent contre eux, & remporterent une victoire complette, que les Romains durent à la bonne intelligence qui avoit conſtamment regné entre les deux Généraux.

Deux ans après, T. Quintius Capitolinus fut nommé inter-Roi, & en cette qualité il créa les Conſuls de cette année, après laquelle il fut lui-même nommé Conſul pour la cinquieme fois. On remarque qu'il égala par ſes vertus pacifiques la gloire que ſon collegue M. Géganius Macérinus s'étoit acquiſe par ſes exploits guerriers. Il s'appliqua de telle ſorte à conſerver la paix

NATUS, *L. Quintius Cincinnatus*; (*a*) fut d'abord créé Tribun militaire, l'an de Rome 369, & 383 avant J. C. Il le fut créé de nouveau neuf ans après, & conduisit une armée à Tusculum, dont les Latins s'étoient emparés. Après avoir repris cette place, il ramena ses troupes à Rome.

QUINTIUS [L.] CINCINNATUS, *L. Quintius Cincinnatus*, (*b*) Tribun militaire, l'an de Rome 370, & 382 avant J. C.

QUINTIUS [T.] CAPITOLINUS, *T. Quintius Capitolinus*, (*c*) Tribun militaire, l'an de Rome 370, & 382 avant J. C., fut choisi cette même année pour Maître de la cavalerie par le dictateur A. Cornélius Cossus. Ils firent la guerre ensemble avec succès contre les Volsques.

QUINTIUS [C.] CINCINNATUS, *C. Quintius Cincinnatus*, (*d*) fut créé Tribun militaire, l'an de Rome 378, & 374 avant Jesus-Christ.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (*e*) fut un des Tribuns militaires que l'on créa, l'an de Rome 387, & 365 avant J. C.

QUINTIUS [T.] PENNUS, *T. Quintius Pennus*, (*f*) fut nommé Maître de la cavalerie par le dictateur M. Furius, l'an de Rome 388, & 364 avant J. C.

QUINTIUS [Cn.] CAPITOLINUS, *Cn. Quintius Capitolinus*, (*g*) fut nommé Édile Curule avec P. Cornélius Scipion, l'an de Rome 390, & 362 avant J. C.

QUINTIUS [T.] PENNUS, *T. Quintius Pennus*, (*h*) fut créé Dictateur l'an de Rome 394, & 358 avant J. C., & choisit pour Maître de la cavalerie Serv. Cornélius Maluginensis. Licinius Macer rapporte, dit Tite-Live, qu'il fut nommé par le consul C. Licinius Calvus, pour tenir les assemblées, & que le motif de sa création fut la nécessité de réprimer la cupidité de son Collegue, qui, pour se faire continuer le Consulat, se hâtoit de les tenir avant la guerre. Mais, outre qu'on peut soupçonner cet Écrivain d'avoir voulu faire honneur à sa famille, il n'est pas dit un mot de cette raison dans les plus auciennes annales; ce qui porte à croire que T. Quintius Pennus fut créé Dictateur pour faire la guerre contre les Gaulois. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces barbares camperent cette année à trois milles de Rome, sur le chemin des Salines, au-delà du pont de l'Anio. Le Dictateur ayant à cette occasion fait cesser tous les exercices dans la ville, enrôla toute la jeunesse; & étant sorti de Rome à la tête d'une grande armée, il se campa en-deçà de Lanio sur les bords de ce fleuve. Après le combat singulier de T. Manlius contre un Gaulois d'une grandeur énorme, qui fut terrassé,

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 6, 32, 33.
(*b*) Tit. Liv. L. VI. c. 11.
(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 11. *& seq.*
(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 32.
(*e*) Tit. Liv. L. VI. c. 38.
(*f*) Tit. Liv. L. VI. c. 42.
(*g*) Tit. Liv. L. VII. c. 1.
(*h*) Tit. Liv. L. VII. c. 9. *& seq.*

les

les ennemis ſe retirèrent avec beaucoup de déſordre.

L'année ſuivante, T. Quintius Pennus fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur Q. Servilius Ahala. Cinq ans après, il fut créé Conſul avec M. Fabius Ambuſtus, qui l'avoit déjà été deux fois. Dans quelques annales on trouvoit M. Popilius, au lieu de T. Quintius.

QUINTIUS [T.] PENNUS, *T. Quintius Pennus*, (*a*) auquel quelques-uns donnent le prénom de Céſon, d'autres celui de Caius, fut élevé au Conſulat avec C. Sulpicius, l'an de Rome 404, & 348 avant Jeſus-Chriſt. Ils partirent tous deux de Rome, T. Quintius Pennus pour aller contre les Faliſques, & C. Sulpicius contre les Tarquiniens. Mais, comme l'ennemi ſe tint renfermé dans ſes murailles, ils firent la guerre contre les campagnes, plutôt que contre les hommes, & y mirent tout à feu & à ſang. Tant de ravages, qui ruinoient peu à peu ces deux peuples, vainquirent enfin leur opiniâtreté, & les forcerent de demander d'abord aux Conſuls, puis par leur permiſſion au Sénat de Rome, une trêve de quarante ans, qui leur fut accordée.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (*b*) illuſtre Patricien, qui, après s'être acquis beaucoup de gloire dans le métier des armes, avoit été obligé d'y renoncer à cauſe d'une bleſſure qui l'avoit rendu boiteux, & paſſoit tranquillement ſa vie à la campagne, ſans ambition & ſans inquiétude.

L'an de Rome 413; & 339 avant Jeſus-Chriſt, une armée, compoſée de ſéditieux & d'inſenſés, ſe trouvant aux environs du lieu qu'habitoit T. Quintius, le choiſit pour chef. On ne l'eut pas plutôt nommé, qu'ils ordonnerent qu'on le fît venir. Mais, il n'y avoit guère d'apparence qu'il ſe mît à leur tête volontairement. Ils jugerent bien qu'il faudroit employer la crainte & la violence pour l'y réſoudre. Ainſi, ils firent partir des ſoldats, qui, étant entrés dans ſa maiſon pendant le ſilence de la nuit, l'arracherent au ſommeil dans lequel il étoit enſeveli; & après lui avoir donné le choix de la mort ou du commandement de l'armée, ſans lui laiſſer voir aucun milieu entre ces deux extrêmités, l'entraînerent dans le camp. Dès qu'il y fut entré, ils le ſaluerent du nom de Général, & quelque ſurpris qu'il fût d'un événement ſi extraordinaire, ſe revêtirent des marques de cette dignité, & lui ordonnerent de les conduire à Rome. Auſſitôt ils ſe mirent en marche ſuivant leur fougue inſenſée, plutôt que les ordres de leur commandant, & s'avancerent juſqu'à huit milles de Rome, par la voie Appia. Et ils auroient pouſſé juſques aux portes de la ville, s'ils n'avoient

(*a*) Tit. Liv. L. VII. c. 22.

(*b*) Tit. Liv. L. VII. c. 39. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 195. *& ſuiv.*

appris qu'on avoit nommé M. Valérius Corvus dictateur, & Emilius Mamercinus maître de la cavalerie, & que ces deux Généraux venoient au-devant d'eux à la tête d'une armée. Dès que les deux partis furent à portée de ſe voir, chacun reconnut parmi les ennemis les mêmes armes & les mêmes drapeaux. Cet objet les attendrit; & l'amour de la patrie ſe rallumant dans leur cœur, étouffa tout leur reſſentiment & toute leur colere.

Ils n'étoient pas encore parvenus à cette valeur barbare qui les porta depuis à égorger de ſang froid leurs concitoyens & leurs freres; & juſques-là toute la fureur des mécontens s'étoit bornée à ſe ſéparer de leurs concitoyens. Ainſi, les Généraux auſſi-bien que les ſoldats, ne ſongerent plus, en paſſant d'une armée dans l'autre, qu'à s'entretenir avec leurs parens & leurs amis. T. Quintius, qui étoit las de porter les armes pour ſa patrie, bien loin d'être d'humeur à s'en ſervir contre elle, & M. Valérius Corvus, qui aimoit tendrement tous ſes citoyens, ſur-tout les ſoldats, & les ſiens plus que tous les autres, ne ſe firent pas prier pour en venir à une entrevue. Dès que M. Valérius Corvus parut, & qu'il eut témoigné qu'il vouloit parler, les troupes de T. Quintius, qui n'avoient pas moins de reſpect pour lui que les ſiennes propres, lui prêterent ſilence, & lui donnerent une attention favorable. Alors prenant la parole: « En partant de » Rome, dit-il, ſoldats, j'ai » prié vos Dieux & les miens, » de m'accorder la gloire, non » de vaincre mes citoyens; » mais de les réconcilier. Les » étrangers nous ont fourni juſ- » qu'ici, & nous fourniront tou- » jours aſſez d'occaſions de nous » ſignaler par notre valeur; nous » ne devons enviſager ici que » la paix & l'union. Pour vous, » T. Quintius, quel que ſoit le » motif qui vous amene ici, ſoit » que vous vous ſoyiez mis vo- » lontairement à leur tête, ſoit » qu'ils vous aient forcé de les » commander, s'il faut com- » battre, retirez-vous à la » queue de l'armée. Il ſera plus » glorieux pour vous de fuir, » & de tourner le dos devant » vos citoyens, que de tirer » l'épée contre votre patrie. » Mais, ſi vous êtes porté à la » paix & à la concorde, il eſt » de votre honneur de reſter » aux premiers rangs, pour » travailler avec moi à une ré- » conciliation ſalutaire. Propo- » ſons réciproquement des con- » ditions qui ſoient raiſonna- » bles. Mais, quelque injuſtes » qu'elles fuſſent, encore vau- » droit-il mieux les accepter, » que d'employer pour nous dé- » truire, des armes impies & » parricides. »

Alors, T. Quintius ſe tournant vers les ſiens les larmes aux yeux: « Je ſuis dans les » mêmes ſentimens, leur dit- » il; & j'aime bien mieux em-

» ployer pour la paix que pour » la guerre, l'autorité que vous » m'avez donnée ; car, celui » dont vous venez d'entendre » le diſcours, n'eſt ni Voſque » ni Samnite. C'eſt un Romain, » ſoldats, c'eſt votre Conſul, » c'eſt votre Général. Gardez-» vous de tourner à votre perte » & à votre honte ces mêmes » auſpices ſous leſquels vous » avez ſi heureuſement & ſi glo-» rieuſement combattu. Le Sé-» nat pouvoit envoyer contre » nous d'autres Généraux, qui » nous auroient traités comme » les ennemis de la patrie. Il a » choiſi M. Valérius Corvus, » comme le plus diſpoſé par ſon » inclination à pardonner à des » ſoldats qui lui ſont chers, & » qui le reconnoiſſant pour leur » Général, auroient plus de con-» fiance en lui qu'en tout autre. » Ceux même qui comptent ſur » la victoire, déſirent la paix. » Que devons-nous penſer, » nous qui n'avons pas la même » confiance ? Renonçons donc à » une colere injuſte, & à des » eſpérances trompeuſes qui » nous ont ſéduits ; & abandon-» nons-nous ſans crainte & ſans » réſerve à une fidélité dont il » ne nous eſt pas permis de » douter. »

T. Quintius ayant reconnu par les applaudiſſemens des ſoldats, qu'ils étoient dans les mêmes diſpoſitions ; s'avança vers le Dictateur, & l'aſſura qu'ils ſe ſoumettoient entierement à lui. Il le pria en même tems de prendre en main la cauſe de ces malheureux citoyens, & de la défendre avec le même zèle & la même fidélité qu'il avoit coutumé de faire paroître pour les intérêts de la République. Que pour ce qui le regardoit en particulier, il n'avoit aucune précaution à prendre, mettant toute ſa confiance dans ſon innocence. Mais qu'il étoit à propos de tirer parole du Sénat, qu'on ne feroit point un crime aux ſoldats de leur retraite, parole qu'il avoit donnée une fois au peuple, & deux fois aux légions. Le Dictateur, ayant donné de grands éloges à T. Quintius, & exhorté tous les autres à ne rien craindre, courut à Rome à toutes brides, & par le conſeil des Sénateurs aſſembla le peuple dans le bois Pétélien, où il lui fit porter une loi, qui accordoit une amniſtie générale aux ſoldats de T. Quintius.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (*a*) un des Triumvirs, qui furent créés, l'an de Rome 421, & 331 avant Jeſus-Chriſt, pour aller établir une colonie à Cales, & lui faire la diſtribution des terres.

QUINTIUS [L.], *L. Quintius*, (*b*) Tribun des ſoldats, eut beaucoup de part à la reddition de la ville de Palépolis, l'an de Rome 429, & 323 avant Jeſus-Chriſt.

QUINTIUS [CÉSON] FLAMININUS, *Cæjo Quintius Fla-*

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 16.

(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 25.

mininus, (*a*) fut créé Duumvir avec Cn. Pupius, l'an de Rome 535, & 217 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Magiſtrats, par l'ordre du Préteur L. Manlius, firent bâtir un temple à la Concorde dans la citadelle.

QUINTIUS [T.] CRISPINUS, *T. Quintius Criſpinus*, (*b*) fut établi commandant de la flotte & du vieux camp en Sicile par M. Claudius Marcellus, l'an de Rome 538, & 214 avant Jeſus-Chriſt. Cinq ans après, ayant été nommé Préteur, il obtint le département de Capoue. L'année ſuivante, il fut nommé Conſul avec le même M. Claudius Marcellus, qui l'avoit déjà été cinq fois. On leur aſſigna à tous deux l'Italie pour Province, & les deux armées qui avoient ſervi ſous les Conſuls de l'année précédente.

T. Quintius Criſpinus partit avec des recrues pour aller dans la Lucanie, prendre le commandement de l'armée qui avoit ſervi ſous les ordres de Q. Fulvius Flaccus. Conſidérant que la priſe de Tarente avoit acquis beaucoup de réputation à Q. Fabius Maximus, entreprit d'aſſiéger Locres, dans le pays des Bruttiens. Pour cet effet, il avoit fait venir de Sicile toutes les eſpeces de machines dont on ſe ſervoit dans les ſieges. Il avoit auſſi fait avancer de ce côté-là pluſieurs galeres, pour attaquer la partie de la ville qui donnoit ſur la mer. Mais, il fut obligé d'abandonner cette entrepriſe, quand il apprit qu'Annibal marchoit avec ſes troupes vers Lacinium, & que ſon Collegue, à qui il vouloit ſe joindre, avoit tiré ſon armée de Venuſium pour ſe mettre en campagne. Ainſi, il paſſa du pays des Bruttiens dans l'Apulie; & les deux Conſuls camperent à peu de diſtance l'un de l'autre entre Venuſium & Bantia. Ayant donné dans un piege que leur avoit dreſſé Annibal, ils ſe défendirent d'abord avec beaucoup de courage; mais, bleſſés dangereuſement l'un & l'autre, ils furent enfin obligés de céder. M. Claudius Marcellus étant tombé mourant de deſſus ſon cheval, T. Quintius Criſpinus, percé de deux javelots, prit la fuite, avec le peu de troupes qui s'étoient échappées du combat.

Annibal, pour profiter de la terreur qu'il ſçavoit bien que la mort de M. Claudius Marcellus, & la bleſſure de ſon Collegue, avoient répandues parmi les ennemis, alla auſſitôt camper avec ſon armée ſur l'éminence au bas de laquelle le combat s'étoit donné. Il y trouva le corps de M. Claudius Marcellus, & lui fit donner la ſépulture. Pour T. Quintius Criſpinus, effrayé de la mort de ſon Collegue & de ſa bleſſure, il ſe retira, à la faveur de la nuit ſuivante, ſur les premieres & les plus hautes

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 33.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 39. L. XXVII. c. 6, 7, 21. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 580. *& ſuiv.*

montagnes qu'il rencontra, & y fortifia ſon camp de maniere à ne pouvoir être attaqué par aucun côté. Ce fut alors que ces deux Généraux mirent toute leur application, l'un à tendre des pieges à ſon ennemi, & l'autre à les éviter. L'anneau de M. Claudius Marcellus étoit tombé au pouvoir d'Annibal avec ſon corps. T. Quintius Criſpinus, craignant qu'il ne s'en ſervît pour tromper les alliés de la République, écrivit à toutes les villes voiſines, que ſon Collegue avoit été tué, & qu'Annibal avoit ſon cachet entre ſes mains, les exhortant à ſe défier des lettres qu'il pourroit leur envoyer au nom de M. Claudius Marcellus. Cette précaution ſauva la ville de Salapie.

Enſuite, ayant appris qu'Annibal avoit pris la route du pays des Bruttiens, il partit avec ſes légions pour ſe rendre à Capoue, porté dans une litiere, dont le mouvement augmentoit encore la douleur inſupportable que lui cauſoient ſes bleſſures. C'eſt pourquoi, il écrivit au Sénat, pour lui apprendre la mort de ſon Collegue, & le danger où il étoit lui-même. A cette nouvelle affligeante, on lui envoya trois Lieutenans, avec ordre de lui dire que s'il ne pouvoit pas venir lui-même à Rome pour préſider aux aſſemblées, il créât un Dictateur, ſur les terres des Romains pour les tenir en ſa place. T. Quintius Criſpinus créa ce Magiſtrat; après quoi il mourut de ſes bleſſures, ou à Tarente, ou dans la Campanie.

QUINTIUS [L.] FLAMININUS, *L. Quintius Flamininus*, (a) fut créé Augure en la place de P. Furius Philus, qui étoit mort l'an de Rome 539, & 213 avant Jeſus-Chriſt.

QUINTIUS [T.] CRISPINUS, *T. Quintius Criſpinus* (b). *Voyez* Badius.

QUINTIUS [D.], *D. Quintius*, (c) homme d'une naiſſance aſſez obſcure, mais qui s'étoit rendu recommandable par un grand nombre d'exploits guerriers. Il eut d'abord cinq vaiſſeaux, dont les deux plus grands, qui étoient des galeres à trois rangs, lui avoient été donnés par M. Marcellus. Dans la ſuite, comme on vit qu'il ſervoit la République avec beaucoup de zele & de ſuccès, on lui donna encore trois galeres à cinq rangs. Enfin, ayant, de ſon propre mouvement, exigé des alliés les vaiſſeaux qu'ils étoient obligés par le traité de fournir à la République, & par ce moyen, reçu de ceux de Rhege, de Vélie & de Peſtum leur contingent, il compoſa une flotte de vingt galeres. Etant parti de Rhege avec ces forces, il rencontra, environ à quinze milles de la ville, auprès du port ſacré, la flotte de Tarente, compoſée, comme la ſienne, de vingt vaiſſeaux, commandée par Démo-

(a) Tit. Liv. L. XXV. c. 2.
(b) Tit. Liv. L. XXV. c. 18.
(c) Tit. Liv. L. XXVI. c. 39.

chare. D. Quintius, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à combattre, alloit par haſard à pleines voiles. Mais, en paſſant le long des villes de Crotone & de Sybaris, il avoit fourni ſa flotte des rameurs néceſſaires; enſorte qu'elle étoit armée & équipée autant qu'il convenoit à la grandeur de ſes galeres. Et, par haſard, dans le moment qu'il apperçut les ennemis, le vent étant venu à tomber, lui laiſſa tout le tems dont il avoit beſoin pour faire prendre les armes à ſes ſoldats, & les préparer, auſſi bien que ſes rameurs, au combat dont il ſe voyoit menacé. Jamais deux flottes, à peu près égales, ne ſe choquerent avec tant d'ardeur & de furie, l'objet qui les animoit à bien combattre étant beaucoup plus conſidérable qu'elles n'étoient elles-mêmes. Les Tarentins, après avoir retiré leur ville des mains des Romains, cent ans après qu'ils s'en étoient emparés, comptoient délivrer auſſi leur citadelle, & en même tems couper les vivres à leurs ennemis, ſi par un ſuccès heureux, ils leur ôtoient la poſſeſſion de la mer. Les Romains, de leur côté, vouloient prouver, en gardant la citadelle, qu'ils avoient perdu la ville, non par la force & le courage des ennemis, mais par la fraude & la trahiſon de ſes habitans. C'eſt pourquoi, le ſignal ayant été donné des deux côtés, ils fondirent les uns ſur les autres; & s'étant accrochés par les proues, ſans que perſonne fît effort pour ſe retirer en arriere & éviter le choc de ſon adverſaire, juſqu'à ce que, par le moyen d'une main de fer, il eût ſaiſi la galere ennemie qui lui étoit oppoſée, ils combattoient de ſi près, qu'ils ne ſe ſervoient pas ſeulement de leurs traits, mais encore de leurs épées. Les proues, attachées les unes aux autres, demeuroient fermes dans cette ſituation, tandis que les poupes tournoient par le mouvement des rames étrangeres; & tous les vaiſſeaux ſerrés, occupoient ſi peu d'eſpace, qu'il ne tomboit aucun trait dans la mer, & ſans effet; & que les ſoldats, paſſant aiſément d'un vaiſſeau à l'autre, combattoient de front & de pied ferme, comme ils auroient pu faire ſur terre. Mais, les deux galeres qui étoient à la tête des deux flottes, & s'étoient jointes les premieres, ſe ſignalerent par-deſſus toutes les autres dans cette bataille. C'étoit du côté des Romains, celle que montoit D. Quintius lui-même; & du côté des Tarentins, celle qui portoit un certain Nicon, ſurnommé Percon, qui haïſſoit les Romains, & étoit haï d'eux, non ſeulement par une animoſité de parti, mais encore par une haine perſonnelle, étant de la faction qui avoit livré Tarente à Annibal. Dans le tems que D. Quintius exhortoit les ſiens à bien combattre, & combattoit lui-même à leur tête, ſans ménager ſa vie, ce Nicon le perça d'un coup de lance, qui le fit tomber avec ſes armes devant

la proue. Auſſitôt le Tarentin ſauta dans la galere ennemie, où la mort de ſon commandant avoit jetté le déſordre & l'effroi. S'étant rendu maître de la proue, il repouſſa les Romains juſqu'à la poupe. Ils avoient déjà aſſez de peine à s'y maintenir, lorſqu'ils s'y virent attaqués tout d'un coup par une autre galere ennemie; de maniere que celle de D. Quintius, ſe trouvant entre deux, ne put éviter d'être priſe. La perte de la galere amirale jetta la terreur dans toutes les autres; enſorte qu'ayant pris ouvertement la fuite, les unes furent ſubmergées, les autres ayant gagné la terre à force de rames, furent priſes auſſitôt par ceux de Thurium ou de Métaponte.

QUINTIUS (L.) FLAMININUS, *L. Quintius Flamininus*, (1) étoit Édile Curule avec L. Valérius Flaccus, l'an de Rome 551, & 201 avant Jeſus-Chriſt. Les jeux ſcéniques furent repréſentés cette année par ces deux Magiſtrats avec beaucoup de pompe & de magnificence. On les continua pendant deux jours. Les mêmes Magiſtrats diſtribuerent aux citoyens, avec beaucoup de fidélité & d'exactitude, le bled que Pub. Scipion avoit envoyé d'Afrique en grande quantité. Le peuple, à qui l'on ne le fit payer que deux ſols & demi le boiſſeau, reçut cette libéralité avec beaucoup de reconnoiſſance.

Deux ans après, L. Quintius Flamininus fut nommé Préteur, & chargé en cette qualité des affaires de la ville. L'année ſuivante, ayant obtenu du Sénat le commandement de la flotte & des côtes maritimes, il ſe rendit à Corcyre avec deux quinqueremes; mais, comme il apprit que la flotte en étoit partie, jugeant qu'il n'avoit point de tems à perdre, il ſe remit promptement en mer; & l'ayant rejointe à Same, il renvoya L. Apuſtius dont il venoit prendre la place, & de-là ſe rendit à Malée avec aſſez de lenteur, étant ſouvent obligé de remorquer les barques qui le ſuivoient chargées de proviſions. Il en partit ſur le champ avec trois quinqueremes des plus légeres, ordonnant aux autres de le ſuivre le plus diligemment poſſible, & arriva devant dans le port du Pirée, où il prit les vaiſſeaux qu'y avoit laiſſés L. Apuſtius pour défendre Athenes. Dans le même tems, il partit deux flottes de l'Aſie, l'une de vingt-quatre Quinqueremes ſous la conduite du Roi Attale, & l'autre de vingt vaiſſeaux couverts, commandée par le Rhodien Agéſimbrotus. Elles ſe joignirent autour de l'iſle d'Andros, & paſſerent de-là dans l'Eubée qui n'en étoit pas fort éloignée. D'abord,

(a) Tit. Liv. L. XXXI. c. 4, 49. L. XXXII. c. 1, 16, *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. p. 140, 229. *& ſuiv.*

elles ravagerent les campagnes des Caryſtiens ; puis, voyant que Caryſte avoit reçu de Chalcis un renfort qui la mettoit en ſûreté, elles s'approcherent d'Érétrie. L. Quintius Flamininus s'y rendit auſſi, dès qu'il eut appris l'arrivée du Roi Attale. Les trois flottes ayant commencé à battre Érétrie de toutes leurs forces, L. Quintius Flamininus prit cette place par eſcalade, en l'attaquant pendant la nuit par un côté qu'on avoit laiſſé ſans défenſe.

Après quelques autres exploits, L. Quintius Flamininus revint en Italie, & obtint, à la ſollicitation de T. Quintius Flamininus ſon frere, le Conſulat avec Cn. Domitius Ahénobardus, l'an de Rome 560, & 192 avant J. C. Le département de la Lygurie lui étant échu, il ſe rendit dans cette province, déſola les terres des Liguriens, leur prit pluſieurs châteaux, & non-ſeulement en enleva un butin conſidérable de toute eſpece, mais encore retira de leurs mains un grand nombre de Citoyens & d'alliés qu'ils avoient faits priſonniers.

Dans la ſuite, ce perſonnage conſulaire fut privé de la dignité de Sénateur par le cenſeur M. Porcius Caton. Ce dernier, entre autres vices notables, lui reprocha d'avoir engagé par de grandes promeſſes un jeune débauché qu'il aimoit, à le ſuivre dans la Gaule, où il alloit commander en qualité de Conſul ; que là cet enfant, pour ſe faire un mérite de ſa complaiſance auprès du Général, avoit coutume de ſe plaindre de ce qu'il l'avoit tiré de Rome juſtement à la veille du combat des gladiateurs; qu'un jour qu'ils étoient à table, & que le vin avoit déjà produit ſur eux ſon effet ordinaire, on vint avertir L. Quintius Flamininus qu'un Gaulois de qualité, accompagné de toute ſa famille, venoit ſe rendre aux Romains, mais qu'il vouloit traiter avec le Conſul en perſonne & recevoir ſa parole ; que cet étranger ayant été introduit dans la tente où ils mangeoient, commençoit déjà à faire ſes propoſitions, lorſque le Général l'interrompant: « Veux-tu, dit-il, à » l'objet de ſa paſſion, que pour » te dédommager des ſpectacles » que tu as laiſſés à Rome, je » faſſe tout à l'heure mourir ce » Gaulois à tes yeux? » que l'enfant n'y ayant conſenti qu'en badinant, parce qu'il avoit peine à croire que le Conſul parlât ſérieuſement, il tira du fourreau l'épée qui pendoit au-deſſus de lui, & en frappa d'abord la tête du Gaulois qui lui parloit ; puis la lui enfonça dans le corps, voyant qu'il s'enfuyoit en implorant la bonne foi du peuple Romain, & de tous ceux qui étoient préſens.

« Valérius Antias, qui, n'ayant » point lu, dit Tite-Live, le » diſcours de Caton, avoit cru » facilement un conte débité » ſans auteur & ſans garant, ex» poſe effectivement une action » aſſez ſemblable pour le liber» tinage & la cruauté, mais il

» donne à cette ſcene tragique » des perſonnages tout-à-fait dif- » férens. Il dit que L. Quintius » Flamininus invita à ſa table une » fameuſe courtiſane de Plai- » ſance qu'il aimoit éperdument; » que pour ſe faire valoir à ſa » maîtreſſe, il lui vanta la ri- » gueur & l'exactitude avec la- » quelle il avoit recherché, dé- » couvert & condamné un grand » nombre de coupables qu'il te- » noit actuellement dans les pri- » ſons, & à qui il devoit inceſ- » ſamment faire trancher la tête; » que cette femme qui étoit pla- » cée au-deſſous de lui, dit » qu'elle n'avoit jamais vu cou- » per le col à perſonne, & que » c'étoit un ſpectacle dont elle » étoit fort curieuſe; qu'alors le » Conſul, par une complaiſance » outrée, fit amener devant lui » un de ces malheureux à qui il » coupa la tête d'un coup de » hache. »

De quelque façon que le fait ſoit arrivé, ou comme le Cenſeur l'a objecté, ou comme l'a raconté l'Hiſtorien, toujours eſt-ce une action pleine d'inhumanité; toujours eſt-il atroce qu'au milieu d'un feſtin, où la coutume eſt d'implorer la protection des Dieux, en leur faiſant des libations, un Conſul, pour contenter le caprice d'une débauchée qu'il tenoit dans ſes bras, ait ſouillé ſes mains & ſa table du ſang d'une victime humaine, qu'il avoit lui-même immolée. M. Porcius Caton, ſur la fin de ſon diſcours, défie L. Quintius Flamininus de réfuter les preuves qu'il apporte de ce fait & des autres qu'il y a ajoutés. D'où il conclud que ces preuves étant véritables, perſonne ne ſera ſurpris ni fâché qu'on ait noté d'infamie un homme à qui l'amour & le vin avoient ôté la raiſon, juſqu'au point de faire couler le ſang humain dans un repas, ſeulement pour ſe donner du plaiſir.

Plutarque dit que L. Quintius Flamininus ayant été ainſi chaſſé du Sénat, T. Quintius Flamininus ſon frere, ne pouvant ſupporter cet affront, eut recours au peuple, & demanda que M. Porcius Caton expliquât devant lui les raiſons qu'il avoit d'imprimer cette tache à ſa famille. M. Porcius Caton déduiſit dans un diſcours toute l'hiſtoire de ce feſtin. L. Quintius Flamininus nia le fait; mais, M. Porcius Caton lui ayant déféré le ſerment, L. Quintius Flamininus le refuſa, & par-là il fut jugé dûment convaincu, & juſtement puni de cette infamie. Mais, un jour que l'on faiſoit jouer des jeux au théâtre, L. Quintius Flamininus paſſant près des bancs des Conſuls, ne s'y arrêta point, & alla s'aſſeoir plus loin dans un lieu obſcur. Le peuple, qui le vit, en eut pitié, ſe mit à crier, & le força de venir reprendre ſa place avec les Conſuls, corrigeant ainſi & guériſſant, autant qu'il lui étoit poſſible, le malheur qui lui étoit arrivé.

QUINTIUS [T.] FLAMININUS, *T. Quintius Flamininus*, (*a*)

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 369. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXXI. c. 49. L. XXXII. c.

fut nourri & élevé dans le métier des armes ; car, Rome ayant alors de grandes guerres à ſoutenir, tous les jeunes gens, dès qu'ils étoient en âge de ſervir, alloient apprendre dans les armées à ſe rendre capables de commander. T. Quintius Flamininus fit cet apprentiſſage comme les autres, & il fut Tribun des ſoldats dans la guerre contre Annibal, ſous le conſul M. Claudius Marcellus. Ce conſul ayant été tué dans une embuſcade qu'Annibal lui dreſſa, T. Quintius Flamininus fut fait gouverneur de tout le pays Tarentin & de la ville de Tarente, qui venoit d'être priſe pour la ſeconde fois.

Quoiqu'encore fort jeune, il s'étoit déjà acquis une grande réputation, non-ſeulement de valeur, mais auſſi de probité & de juſtice. C'eſt pourquoi, il fut choiſi pour commiſſaire & pour chef des colonies que les Romains envoyerent dans les deux villes de Narnia & de Coſſe ; ce qui lui éleva ſi fort le courage, que paſſant par-deſſus les autres charges, qui étoient les premiers grades par leſquels les jeunes gens étoient obligés de paſſer, le Tribunat, la Préture & l'Édilité, il oſa aſpirer tout d'un coup au Conſulat, & deſcendit à la place pour le demander, appuyé de la faveur de ces deux colonies. Mais, deux Tribuns du peuple s'y oppoſerent, diſant que c'étoit une choſe étrange & inouïe, qu'un jeune homme qui étoit encore novice & qui n'étoit pas encore initié aux premiers myſteres du Gouvernement, forçât les loix pour s'élever tout d'un coup à la premiere dignité de la République. Le Sénat remit la déciſion aux ſuffrages du peuple, & le peuple d'une commune voix, nomma T. Quintius Flamininus Conſul avec Sext. Élius Pétus, l'an de Rome 554, & 188 avant Jeſus-Chriſt, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans.

Quand on tira au ſort les provinces, la guerre contre Philippe & les Macédoniens échut à T. Quintius Flamininus ; & l'on peut dire, ſelon la judicieuſe réflexion de Plutarque, qu'en cela la fortune favoriſa extrêmement les Romains, car les affaires & les ennemis qu'ils avoient ſur les bras, ne demandoient pas un Général qui voulût tout emporter par la guerre & par la force, mais plutôt qui ſçût employer à propos la douceur & la perſuaſion. En effet, le roi Philippe tiroit de ſon ſeul royaume de Macédoine aſſez d'hommes pour fournir à tous ſes combats ; mais, ſa principale force pour traîner la guerre en longueur, c'étoit la Grece ; elle lui fourniſſoit l'argent, les vivres, les munitions, les retraites ; en un mot, c'étoit l'arſenal & le magaſin de ſon armée, de ſorte

g. & ſeq. L. XXXIII. c. 1. *& ſeq.* L. XXXIV. c. 22. *& ſeq.* L. XXXV. c. 23. *& ſeq.* L. XXXVI. c. 31. *& ſeq.* L. XXXVII. c. 58. L. XXXVIII. c. 28. L. XXXIX. c. 51. Roll. Hiſt. Rom. T. IV. pag. 127. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. IX. p. 153.

que tant qu'on n'auroit point détaché les Grecs de l'alliance de Philippe, cette guerre ne pouvoit être terminée par un ſeul combat.

T. Quintius Flamininus, ayant remarqué que les Généraux, qui avoient été envoyés avant lui contre Philippe, n'étoient entrés dans la Macédoine que ſur l'arriere-ſaiſon, & qu'ils n'y avoient fait la guerre qu'avec beaucoup de lenteur, ſe conſumant en des eſcarmouches pour forcer quelques paſſages, ou pour enlever des convois, jugea qu'il ne devoit pas ſuivre leur exemple. Ils avoient paſſé toute l'année de leur Conſulat dans Rome à ſe mêler des affaires, & à jouir des honneurs & des prééminences de leur dignité, & ſur la fin de l'automne ils étoient partis pour l'armée. Il ne voulut pas faire comme eux, & en jouiſſant chez lui des mêmes honneurs, gagner une année pour commander ainſi deux années de ſuite, l'une à Rome comme Conſul, & l'autre à l'armée comme Général ou Préteur. N'ayant d'autre ambition que d'employer utilement l'année même de ſon Conſulat à pouſſer la guerre qui lui étoit commiſe, il renonça avec plaiſir aux honneurs & à tous les autres avantages dont ſa charge l'auroit fait jouir à Rome, & demanda au Sénat qu'on lui donnât ſon frere L. Quintius Flamininus pour commander ſon armée de mer, ce qui lui fut accordé; & parmi les ſoldats, qui, ſous la conduite de P. Scipion, avoient défait Aſdrubal en Eſpagne, & Annibal en Afrique, il en choiſit environ trois mille qui étoient encore en état de ſervir, & pleins de bonne volonté pour le ſuivre; il en fit le fort de ſon armée, & paſſa ainſi en Épire. Là il trouva que P. Villius étoit bien campé devant l'armée de Philippe, qui depuis long-tems gardoit les paſſages & les défilés le long de l'Apſus, mais qu'il étoit-là ſans rien faire à cauſe de la difficulté des lieux.

Après avoir donc pris le commandement de l'armée & renvoyé P. Villius, il commença à conſidérer & à examiner l'aſſiette du lieu. Il ſe trouva des gens qui vouloient lui faire prendre un grand circuit & le mener par la Daſſarétide le long du Lycus, où ils lui diſoient que le chemin étoit large & facile. Mais, T. Quintius Flamininus, qui craignoit que s'il s'éloignoit de la mer, & qu'il s'engageât dans des lieux maigres, & que l'on ne ſemoit que difficilement, Philippe s'opiniâtrant à ne pas combattre, il ne manquât enfin de vivres, & ne fût forcé de regagner la mer & de s'en retourner comme ſon prédéceſſeur, ſans avoir rien fait, réſolut d'aller par le haut des montagnes & de forcer ces paſſages, quoi qu'il lui en dût coûter. L'armée de Philippe occupoit toutes ces hauteurs, de ſorte que les Romains, pris en flanc des deux côtés, étoient accablés d'une grêle de dards & de fleches. Ils ne ſe rebutoient pourtant pas. Il

ſe donna là pluſieurs combats, & il y eut beaucoup de gens bleſſés & tués de part & d'autre, ſans que l'on vît aucune fin.

Cependant, quelques bergers, qui paiſſoient leurs troupeaux ſur ces montagnes, vinrent dire à T. Quintius Flamininus, qu'ils ſçavoient un détour qui n'étoit point gardé, par où ils meneroient ſon armée, lui promirent de le rendre ſur le ſommet des montagnes en trois jours au plus tard; & pour garant de leur parole, ils lui donnerent Charops, fils de Machatas, le premier & le plus conſidérable des Épirotes, qui étoit fort affectionné aux Romains, & qui les favoriſoit ſecrétement. Sur le témoignage & la garantie de Charops, T. Quintius Flamininus envoie un de ſes Capitaines avec trois mille hommes de pied & quatre cens chevaux. Ces pâtres, liés & garrottés, conduiſent ces troupes. Le jour ils demeuroient cachés dans des fonds couverts de bois; & des que la nuit étoit venue, ils ſe remettoient en marche à la clarté de la lune, qui heureuſement étoit alors dans ſon plein. Pendant ces trois jours, T. Quintius Flamininus ne faiſoit faire aucun mouvement à ſon armée, il engageoit ſeulement quelques eſcarmouches pour amuſer & pour occuper l'ennemi. Mais, le matin que ces troupes devoient paroître ſur les hauteurs, dès la pointe du jour il fit prendre les armes à toute ſon armée, & l'ayant partagée en trois corps, il ſe mit à la tête du corps du milieu; & marchant le long du fleuve par le ſentier qui étoit le plus étroit, il mena toutes ſes bandes droit contre la montagne, toujours expoſé aux traits des Macédoniens, & toujours combattant à coups de main contre ceux qui défendoient les paſſages. Les deux autres corps le ſecondoient ſans ſe ménager en combattant à l'envi avec beaucoup de courage, & en graviſſant ſur ces montagnes avec une merveilleuſe ardeur.

Cependant, le ſoleil ſe leve, & en même tems on voit une fumée qui paroît au loin, & qui n'eſt pas d'abord bien épaiſſe, mais qui reſſemble à ces brouillards qui ſe levent le matin ſur la cime des montagnes. Les ennemis ne pouvoient l'appercevoir, parce qu'elle étoit derriere eux; car elle vênoit des troupes qui avoient gagné les hauteurs. Et les Romains, accablés de fatigue & preſſés par le combat, n'oſoient s'aſſurer que ce fût-là le ſignal dont ils étoient convenus, & n'avoient qu'une opinion flottante & incertaine. Mais enfin, ils tournerent leurs eſpérances du côté de leurs vœux; & bientôt après, voyant cette fumée groſſir, obſcurcir l'air, & s'élever en ſe déployant par gros tourbillons, ils ne douterent plus que ce ne fuſſent les feux que les leurs avoient allumés pour marquer qu'ils avoient gagné le haut des montagnes. En même tems, ils redoublent leurs efforts; & ſe jettant impétueuſement ſur l'ennemi avec de grands

cris, ils le pouſſent dans les endroits les plus difficiles. Les autres, qui étoient derriere, répondent du haut de la montagne à ces cris avec un bruit épouvantable, & qui effraya tellement les Macédoniens, que perdant courage, ils prirent tous la fuite. Il n'en fut pourtant pas tué plus de deux mille, car la difficulté des lieux empêcha de les pourſuivre.

Les Romains, après avoir pillé leur camp, & avoir pris leurs tentes & leurs eſclaves, s'emparerent de tous les paſſages, & traverſerent toute l'Épire avec tant d'ordre & de diſcipline, que quoiqu'ils fuſſent très-éloignés de leurs vaiſſeaux de charge & de la mer, qu'on ne leur eût pas diſtribué leur blé du mois, & qu'ils n'euſſent point de vivandiers, ils ne toucherent pourtant à aucune choſe du pays, quoiqu'ils y trouvaſſent toutes ſortes de biens en abondance & ſous la main. Car T. Quintius Flamininus, informé que Philippe dans ſa fuite, traverſant la Theſſalie, obligeoit les hommes à ſortir de leurs maiſons pour ſe retirer dans les montagnes, qu'il brûloit leurs villes, & que toutes les richeſſes, qu'ils n'avoient pu emporter à cauſe de leur quantité ou de leur grand poids, il les abandonnoit au pillage à ſes troupes, comme abandonnant déjà le pays aux Romains, ſe faiſoit au contraire un honneur d'obliger ſes ſoldats à épargner & à conſerver le pays comme leurs propres terres qui leur avoient été cédées.

Ce qui leur arriva bientôt après, leur fit bien ſentir ce que leur valoient cette modération & cette bonne diſcipline; car, ils ne furent pas plutôt ſur les frontieres de la Theſſalie, que toutes les villes ſortoient au-devant d'eux; que les Grecs, qui étoient en-deçà des Thermopyles, déſiroient de voir T. Quintius Flamininus, & que leurs cœurs voloient à ſa rencontre; que les Achéens non-ſeulement renoncerent à l'alliance de Philippe, mais réſolurent même par un décret public de s'unir contre lui avec les Romains; enfin, que les Étoliens, qui avoient embraſſé le parti des Romains, & qui leur étoient extrêmement affectionnés, ayant offert aux Opuntiens de mettre une bonne garniſon dans leur ville & de la défendre, les Opuntiens n'y voulurent point entendre; mais, ayant appellé T. Quintius Flamininus, ils reçurent ſa parole & ſe donnerent à lui.

Depuis ce tems-là, Philippe ayant demandé une entrevue pour tâcher de trouver les moyens de terminer cette guerre, T. Quintius Flamininus s'y rendit, & les conférences durerent trois jours. T. Quintius Flamininus offrit à Philippe la paix & l'amitié des Romains, à condition qu'il laiſſeroit les Grecs en liberté & ſoumis à leurs loix, & qu'il retireroit ſes garniſons de leurs places. Ce que Philippe ayant refuſé, alors tout le monde vit clairement, & ceux qui étoient les plus affectionnés au parti de ce Prince,

furent forcés de le reconnoître, que les Romains étoient venus pour faire la guerre, non aux Grecs, mais aux Macédoniens en faveur des Grecs. Tout réuſſiſſoit donc à T. Quintius Flamininus, ſans qu'il fût obligé de recourir aux armes. Et comme il traverſoit la Béotie, les premiers des Thébains ſortirent au-devant de lui. Ils tenoient le parti de Philippe à cauſe de Brachyllélis, mais ils reſpectoient & honoroient T. Quintius Flamininus, & vouloient ſe ménager auprès de l'un & de l'autre pour conſerver leur amitié. T. Quintius Flamininus les reçut avec beaucoup de douceur & d'humanité, les embraſſa, & continua tout doucement ſon chemin avec eux, en leur faiſant mille queſtions, & en leur comptant mille choſes; les amuſant ainſi à deſſein juſqu'à ce que ſes ſoldats, qui étoient demeurés derriere, l'euſſent joint. En avançant ainſi inſenſiblement, il arriva aux portes de Thebes, & entra avec eux dans la ville, ce qui ne leur fut pas fort agréable; mais, ils n'oſerent s'y oppoſer parce qu'il étoit aſſez bien accompagné. Dès qu'il fut dans Thebes, il fit aſſembler le Conſeil; & comme s'il n'eût pas été maître de la ville, il voulut les gagner par la perſuaſion, & les porter à ſe déclarer pour les Romains. En quoi il étoit encore admirablement ſecondé par le roi Attale, qui n'oublioit rien pour obliger les Thébains à faire cette alliance. Ce fut ainſi qu'ils embraſſerent le parti des Romains.

Cependant, Philippe ayant envoyé des Ambaſſadeurs à Rome, T. Quintius Flamininus y envoya auſſi de ſon côté ſes députés pour agir auprès du Sénat, & pour l'obliger, ou à le continuer dans ſa charge, la guerre durant encore, ou à lui donner les pouvoirs néceſſaires pour la terminer par une bonne paix; car, comme il étoit ambitieux & jaloux, il craignoit qu'on ne lui envoyât un ſucceſſeur qui lui raviroit toute ſa gloire.

Ses amis le ſervirent ſi efficacement, que le Sénat refuſa à Philippe tout ce qu'il demandoit, & ordonna que T. Quintius Flamininus ſeroit continué dans ſa charge. Il n'eut pas plutôt reçu ce décret, que le courage enflé de nouvelles eſpérances, il tira vers la Theſſalie, pour terminer par un combat cette guerre contre Philippe. Son armée étoit de vingt-ſix mille combattans, dont les Étoliens avoient fourni ſix mille hommes de pied & quatre cens chevaux. L'armée de Philippe n'étoit pas inférieure en nombre. Marchant donc ainſi l'un contre l'autre, ils arriverent en même tems vers la ville de Scotuſſe, où ils réſolurent de décider par une bataille tous leurs différends. Ni les Officiers, ni les ſoldats de l'une & l'autre armée ne furent étonnés de ſe trouver en préſence; au contraire, à cette vue ils ſentirent tous augmenter leur courage & croître leur ambition; les Romains penſoient que s'ils étoient vain-

queurs des Macédoniens, dont ſes victoires d'Alexandre avoit rendu le nom ſi fameux, il ne ſe pourroit rien ajouter à leur gloire ; & les Macédoniens ſe flattoient que s'ils battoient les Romains ſi ſupérieurs aux Perſes, ils rendroient le nom de Philippe plus célebre & plus éclatant que celui d'Alexandre même.

T. Quintius Flamininus exhortoit ſes troupes à bien faire leur devoir, & leur repréſentoit qu'ils alloient combattre au milieu de la Grece, c'eſt-à-dire, dans le plus beau & le plus noble de tous les théâtres, & contre les plus vaillans & les plus renommés de leurs ennemis. Et Philippe, ſoit par haſard ou par trop de hâte, parce que le tems preſſoit, monta ſur un tertre élevé, qui étoit hors de ſon camp, & ne prit pas garde que ce tertre étoit un tombeau qu'on avoit élevé à pluſieurs morts qui y étoient enterrés. Delà il haranguoit ſes ſoldats, & leur diſoit tout ce qu'on a coutume de dire en ces occaſions pour engager des troupes. Mais, le funeſte augure du lieu plonge ſes ſoldats dans le découragement ; il en eſt troublé lui-même, & ſe tient en repos ſans rien entreprendre ce jour-là.

Le lendemain à la pointe du jour, après une nuit fort pluvieuſe, les nuages s'étant tournés en brouillards, toute la campagne fut couverte d'une profonde obſcurité ; & un air épais & trouble tomba du haut des montagnes, dès que le jour eût commencé, & remplit tout l'eſpace qui ſéparoit les deux camps, de maniere que les deux armées ne pouvoient ſe voir. Ceux qui furent envoyés des deux côtés à la découverte, & pour ſe ſaiſir de quelques poſtes, s'étant rencontrés, ſans ſe voir, ſe chargerent, & combattirent près des lieux qu'on appelloit Cynoſcéphales. Le ſuccès de cette eſcarmouche fut aſſez divers, ainſi que cela devoit être dans des lieux raboteux & difficiles ; & comme chacun fuyoit & pourſuivoit à ſon tour par pluſieurs fois, & que les deux camps, qui voyoient déjà clairement tout ce qui ſe paſſoit, parce que le brouillard étoit tombé, & que l'air s'étoit éclairci, envoient du renfort à ceux qui étoient pouſſés ; bientôt l'affaire fut générale, & les deux armées en vinrent aux mains. Philippe eut de l'avantage à ſon aîle droite, parce que tombant impétueuſement de lieux hauts ſur les Romains avec ſa phalange, ceux-ci ne purent ſoutenir le choc de ces bandes ſerrées & couvertes de leurs boucliers, & dont le front préſentoit une haie de piques. Leurs plus braves troupes furent obligées de plier.

Il n'en fut pas de même à ſon aîle gauche. Comme ſes rangs étoient rompus & ſéparés par la nature du terrein, T. Quintius Flamininus laiſſant là ſon aîle gauche qui étoit défaite, paſſa promptement à ſon aîle droite, & chargea vivement cette aîle gauche des Macédoniens, qui, à cauſe

de l'inégalité & de la difficulté des lieux, ne pouvoient ſe maintenir en forme de phalange, ni doubler leurs rangs pour donner de la profondeur à ce corps, ce qui faiſoit toute ſa force, & qui n'étoient pas non plus en état de combattre d'homme à homme, parce que leur armure étoit ſi peſante, qu'ils ne pouvoient ſe remuer que très-difficilement. Car, la phalange Macédonienne reſſembloit à un animal d'une force indomptable, pendant qu'elle ne faiſoit qu'un ſeul corps, & qu'elle ſe tenoit ſerrée, les boucliers bien joints; mais quand elle étoit ſéparée & rompue, chacun de ceux qui la compoſoient perdoit la force que lui donnoit cette union, tant par l'incommodité de cette armure, que parce qu'il tiroit bien plus de force & de vigueur des différentes parties de ce tout qui ſe ſoutenoient les unes les autres, qu'il n'en tiroit lui-même.

Cette aîle gauche étant renverſée, les uns ſe mettent à pourſuivre les fuyards, les autres, coulant le long de l'aîle droite des Macédoniens qui combattoient encore, les prennent par les flancs, & en font un grand carnage; de ſorte que ceux mêmes qui avoient déjà vaincu étant rompus, prennent la fuite, & jettent leurs armes. Il n'y en eut pas moins de huit mille de tués ſur la place, & on fit environ cinq mille priſonniers. Les Étoliens furent accuſés d'avoir été cauſe que Philippe ſe ſauva; car, ils s'amuſerent à piller ſon camp pendant que les Romains étoient occupés à la pourſuite; de ſorte que quand ils furent revenus, ils ne trouverent preſque plus rien. Ils leur en firent d'abord des reproches, entrerent enſuite en querelle, & enfin ils ſe chargerent d'injures. Mais, ce qui indiſpoſa le plus T. Quintius Flamininus, c'eſt que ces Étoliens s'attribuerent tout l'honneur de cette victoire, & qu'ils prévinrent toute la Grece de cette opinion par le bruit qu'ils en répandirent; de maniere que dans tous les vers que l'on faiſoit, & dans toutes les chanſons qu'on chantoit dans les rues, les Étoliens étoient toujours mis avant les Romains. Mais, T. Quintius Flamininus, qui avoit l'ambition d'être eſtimé & honoré des Grecs, ne ſupporta pas modérément cette injure; c'eſt pourquoi, dans la ſuite, il n'appella point de compagnon & démêla lui ſeul toutes ſes affaires, ne faiſant pas grand compte des Étoliens.

Ceux-ci en furent très-fâchés; & bientôt après T. Quintius Flamininus ayant prêté l'oreille à quelques propoſitions d'accommodement, & reçu pour cet effet une ambaſſade de la part de Philippe, ils allerent dans toutes les villes, publiant que l'on vendoit la paix à Philippe, lorſque l'on pouvoit, pour ainſi dire, rompre le cou à cette guerre, & exterminer la puiſſance qui la premiere avoit aſſujetti les Grecs. Ces diſcours des Étoliens, quoique faux, ne laiſſoient

pas

pas de troubler les amis & les alliés des Romains ; mais, Philippe étant venu lui-même pour traiter des conditions, ôta le ſoupçon que l'on pouvoit avoir contre lui, en laiſſant T. Quintius Flamininus & les Romains abſolument maîtres de ſa fortune. Ce fut ainſi que T. Quintius Flamininus termina cette guerre; il donna le royaume de Macédoine à Philippe, lui ordonna de ſe retirer entierement de la Grece, le condamna à payer mille talens, lui enleva tous ſes vaiſſeaux, excepté dix qu'il lui laiſſa, & prit pour ôtage l'un de ſes deux fils, nommé Démétrius, qu'il envoya à Rome.

Cependant, dix députés que le Sénat avoit fait partir pour la Grece, arriverent auprès de T. Quintius Flamininus, & ſelon les inſtructions qu'ils avoient reçues, ils conſeilloient à T. Quintius Flamininus de rendre la liberté à tous les Grecs, mais de retenir les villes de Corinthe, de Chalcis & de Démétriade, & d'y mettre de bonnes garniſons pour s'en aſſurer contre Antiochus. Mais, T. Quintius Flamininus parla ſi fortement dans le conſeil, qu'il obtint que ces villes ſeroient délivrées de leurs garniſons, afin que la grace que les Grecs recevoient de lui, fût entiere & parfaite.

On étoit alors ſur le point de célébrer les jeux Iſthmiens. Une infinité de gens étoient accourus de tous côtés pour voir ces jeux; car, la Grece ſe voyant depuis quelque tems libre de guerres, en état de jouir d'une paix ſûre, & dans l'eſpérance d'une prochaine liberté, ne ſongeoit qu'à célébrer des fêtes. Le jour de l'aſſemblée, dès que le ſon de la trompette eut ordonné le ſilence, le héraut s'avançant au milieu, prononça à haute voix, « que le Sénat de Rome, & T. » Quintius Flamininus, général » des Romains avec le pouvoir » Conſulaire, ayant défait en » bataille le roi Philippe & les » Macédoniens, délivroient de » toutes garniſons & de tous » impôts les Corinthiens, les » Locriens, les Phocéens, les » Eubéens, les Achéens, les » Phthiotes, les Magnéſiens, les » Theſſaliens & les Perrhebes, » qu'ils les déclaroient libres, » & vouloient qu'ils gardaſſent » leurs loix & leurs privileges. »

D'abord, tout le monde n'entendit pas ce que le Héraut avoit dit, ou ne l'entendit pas aſſez diſtinctement. Tout le Stade étoit plein de bruit & de confuſion; on ne voyoit que des gens qui alloient & venoient; les uns admiroient, les autres queſtionnoient, & tous demandoient également que l'on recommençât la publication. La trompette ayant donc encore ordonné le ſilence, le Héraut s'avança pour la ſeconde fois; & pouſſant ſa voix plus qu'il n'avoit fait, il ſe fit entendre très-clairement de toute l'aſſemblée, & l'on ne perdit pas un mot du décret. Auſſi-tôt la joie fit pouſſer des cris ſi forts & ſi perçans, que la mer en retentit. Tout le théâtre ſe leva, on ne

penſa plus aux athletes, & on alla en foule pour ſaluer, embraſſer & remercier le défenſeur & le ſauveur de la Grece, & l'auteur de ſa liberté.

Dès que l'aſſemblée ſe fut levée, ſi T. Quintius Flamininus n'eût ſagement prévu le concours de ce monde infini, qui alloit l'environner dans un moment, & qu'il ne ſe fût promptement retiré pour ſe mettre à couvert, il n'auroit pu y réſiſter, il auroit été étouffé ſans doute, tant étoit grande la foule de ceux qui s'empreſſoient autour de lui. Quand ils ſe furent laſſés de crier autour de ſon pavillon juſqu'à la nuit, enfin ils prirent le parti de ſe retirer; & tous ceux qu'ils rencontroient, parens, amis, & citoyens, ils les arrêtoient, ſe jettoient à leur cou, les baiſoient, les embraſſoient, & ils alloient ſouper enſemble & faire bonne chere. Là, ſe livrant encore plus à la joie, comme on peut penſer, ils ne s'entretenoient que de la Grece.

Pendant ce tems-là, T. Quintius Flamininus envoyoit Lentulus en Aſie pour affranchir les Bargyliens, Titillius en Thrace pour délivrer les villes & les iſles de cette contrée des garniſons de Philippe. P. Villius s'embarqua pour aller s'aboucher avec Antiochus, & traiter avec lui de la liberté des Grecs qui lui étoient ſoumis; & T. Quintius Flamininus, étant paſſé à Chalcis, & de-là dans la Magnéſie, ôta par-tout les garniſons, & rendit à tous les peuples leurs loix & leurs polices.

Quand il fut de retour à Argos, il fut fait préſident des jeux Néméens. Il s'acquitta parfaitement de cet emploi, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit augmenter la célébrité & la magnificence de la fête, & fit publier encore dans ces jeux, comme il avoit fait dans les jeux Iſthmiens, la liberté des Grecs par la voix du Héraut. En viſitant toutes les villes, il y établiſſoit de bonnes ordonnances, y réformoit la juſtice, & rappelloit l'amitié & la concorde entre les citoyens, en appaiſant les ſéditions & les querelles, & en faiſant revenir les bannis, mille fois plus content de pouvoir par ſes perſuaſions porter les Grecs à ſe réconcilier les uns avec les autres, & à vivre bien enſemble, qu'il ne l'avoit été d'avoir vaincu les Macédoniens, de ſorte que la liberté même leur parut le moindre des bienfaits qu'ils avoient reçus de lui.

Ce Général ſe glorifia de la liberté qu'il avoit donnée à la Grece plus que de tous ſes autres exploits; car, il conſacra dans le temple de Delphes pluſieurs boucliers d'argent, & ſon propre bouclier, & mit au bas cette inſcription en vers grecs: « Braves jumeaux, fils de Jupi» ter, Tyndarides, Rois de » Sparte, qui vous plaiſez à » dompter les chevaux, T. Quin» tius Flamininus, de la race » d'Énée, vous conſacre cette » offrande, après avoir rendu

» aux Grecs leur ancienne li-
» berté. » Il conſacra auſſi à Apol-
lon une couronne d'or avec cette
inſcription auſſi en vers grecs :
« Fils de Latone, voici la cou-
» ronne d'or qu'a miſe ſur vos
» cheveux immortels le magna-
» nime Général des deſcendans
» d'Énée. Grand Dieu, accor-
» dez donc au divin T. Quintius
» Flamininus la gloire que mé-
» ritent ſa force, ſon courage,
» & ſes grands exploits. »

Enſuite, T. Quintius Flamininus entreprit la plus belle & la plus juſte de toutes les guerres contre Nabis, le plus injuſte & le plus cruel des Tyrans qui tenoit Lacédémone dans une dure ſervitude; mais, la fin ne répondit point aux grandes eſpérances qu'on avoit conçues de lui; car, pouvant le prendre priſonnier, il ne le voulut pas, & lui accorda la paix, abandonnant ainſi les intérêts de Sparte, & la laiſſant indignement opprimée ſous le joug du tyran, ſoit qu'il craignît que ſi la guerre traînoit en longueur, un nouveau Général ne vînt de Rome lui ſuccéder & lui ravir toute ſa gloire, ſoit qu'il y eût été porté par les mouvemens d'une ſecrete envie, & d'une violente jalouſie qu'allumoient en lui les honneurs que l'on rendoit à Philopœmen. Car ce grand homme ayant fait voir dans toutes les autres occaſions qu'il étoit grand Capitaine, avoit ſur-tout donné dans cette guerre contre Nabis, des preuves admirables de ſon courage & de ſa capacité. C'eſt pourquoi, les Grecs lui rendoient les mêmes reſpects, & lui faiſoient dans les aſſemblées & dans les théâtres les mêmes honneurs qu'à T. Quintius Flamininus; ce dont ce dernier étoit extrêmement bleſſé. Car, il prétendoit qu'un ſimple homme d'Arcadie, qui n'avoit jamais commandé que dans de petites guerres ſur les frontieres de ſon pays, ne devoit pas être ſi honoré & ſi admiré qu'un Conſul Romain qui étoit venu faire la guerre pour le ſalut de toute la Grece. Cependant, T. Quintius Flamininus ne manquoit pas de raiſons pour juſtifier en cela ſa conduite; car, il diſoit qu'il n'avoit terminé cette guerre, que parce qu'il voyoit qu'il ne pouvoit abſolument ruiner & perdre le tyran, ſans cauſer de très-grands maux à tous les Spartiates.

De tous les honneurs que les Grecs lui décernerent pour lui marquer leur reconnoiſſance, & qui furent très-grands & en très-grand nombre, il n'y en eut qu'un ſeul qui parut égaler ſes bienfaits; ce fut un préſent qu'ils lui firent, & qui lui fut plus cher que tout ce qu'ils avoient fait pour lui, & voici quel fut ce préſent. De tous les Romains qui avoient été faits priſonniers dans les batailles que Rome avoit perdues contre Annibal pendant la ſeconde guerre Punique, la plupart avoient été vendus & diſperſés dans toutes les parties du monde, où ils gémiſſoient dans l'eſclavage. Il y en avoit en Grece environ douze

cens, objet toujours digne de pitié pour le changement de leur fortune, mais plus digne encore dans cette conjoncture où se trouvant les uns avec leurs fils, les autres avec leurs freres, ceux-ci avec leurs amis, ceux-là avec leurs compagnons & leurs citoyens, ils les voyoient libres, & ils se voyoient esclaves; ils les voyoient victorieux, & ils se voyoient vaincus & prisonniers. T. Quintius Flamininus, quelque touché qu'il fût de leur malheur, ne voulut pas les ôter par force à leurs maîtres. Mais, les Grecs les ayant rachetés cinq mines par tête, & les ayant tous rassemblés, ils lui en firent présent, comme il alloit s'embarquer pour s'en retourner à Rome; de sorte qu'il fit son voyage plein de satisfaction & de joie, de voir ses belles actions honorées d'une récompense si belle & si convenable à un grand homme qui aimoit sa patrie & ses citoyens. Aussi ce fut cela qui rendit son triomphe plus célebre & plus éclatant; car, ces pauvres gens firent en cette occasion ce que font tous les esclaves, quand on les met en liberté; ils se firent raser la tête, prirent des bonnets, & en cet état ils suivirent le char de T. Quintius Flamininus le jour de son triomphe.

Les dépouilles que l'on portoit en pompe, augmentoient la beauté du spectacle. Parmi ces dépouilles on voyoit des casques Grecs, des targes & des piques Macédoniennes, & une grande quantité d'or & d'argent. Car, Itanus écrit que dans ce triomphe on passa en revue trois mille deux cens soixante-dix livres d'argent, & quatorze mille cinq cens quatorze pieces d'or monnoyées appellées Philippes, sans compter les mille talens que Philippe devoit payer; il est vrai que dans la suite les Romains remirent ces mille talens à ce Prince à la priere & à la sollicitation de T. Quintius Flamininus, le déclarerent leur allié, & lui rendirent son fils Démétrius, qui étoit en ôtage à Rome.

L'an de Rome 561, & 191 avant Jesus-Christ, les Romains, craignant les suites du soulevement qu'avoit excité en Grece le Roi Antiochus, envoyerent contre ce Prince le Consul Man. Acilius, & lui donnerent pour Lieutenant T. Quintius Flamininus. A peine celui-ci parut-il, qu'il réveilla dans l'esprit des Grecs l'amitié qu'ils lui portoient; il y en eut très-peu, qu'il ne ramenât à leur devoir. Après la défaite d'Antiochus, Man. Acilius assiégeant les Étoliens dans Naupacte, T. Quintius Flamininus n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, que saisi de compassion pour ces Grecs, il part du Péloponnese sur un vaisseau, & se rend à Naupacte. Dès que les assiégés le virent de dessus leurs murailles, ils se mirent à l'appeller, à lui tendre les mains, & à le prier de leur être favorable. T. Quintius Flamininus ne leur répondit rien; mais, s'étant retourné, il versa des larmes & se retira. Quelques

jours après, il parla à Man. Acilius, & ayant enfin calmé ſa colere, il fit tant auprès de lui, qu'il l'obligea d'accorder une treve aux Etoliens, pendant laquelle ils pourroient envoyer des ambaſſadeurs à Rome pour tâcher d'obtenir quelques bonnes conditions. Mais, il eut bien d'autres peines, & il lui fallut livrer bien d'autres combats, quand il voulut intercéder pour les Chalcidiens auprès de Man. Acilius. Enfin, à force de le prier, & de prier tous les officiers Romains, qui avoient le plus d'autorité dans l'armée & le plus de pouvoir ſur ſon eſprit, il l'appaiſa. Les Chalcidiens, ſauvés de ce grand danger par ſon ſecours, lui en marquerent leur reconnoiſſance en lui dédiant & en lui conſacrant les plus beaux de leurs édifices publics.

Après toutes les grandes actions qu'il avoit faites en Grece & dans la guerre contre Antiochus, il fut élu Cenſeur. Cette charge étoit la plus grande dignité, & en quelque façon le comble des honneurs où pût s'élever un citoyen Romain dans ſa République. On lui donna pour collegue le fils de M. Marcellus qui avoit été cinq fois Conſul. Ils chaſſerent du Sénat quatre Sénateurs qui n'étoient pas des familles les plus notables, & ils donnerent le droit de bourgeoiſie à tous ceux qui ſe préſenterent pour ſe faire enrégiſtrer, pourvu qu'ils fuſſent nés de peres & meres libres.

L'ambition naturelle de T. Quintius Flamininus fut généralement applaudie, pendant qu'elle eut de quoi ſe nourrir & s'exercer dans les guerres dont nous venons de parler; car, on vit même avec plaiſir qu'après ſon Conſulat il voulut être Tribun de ſoldats, ſans que perſonne exigeât cela de lui. Mais, après que ſon grand âge l'eût mis hors d'état d'avoir ni charge ni commandement, il fut fort blâmé de ce que, dans ce reſte de vie qui n'eſt plus propre aux affaires, il n'avoit pu ſe contenir, & qu'il s'étoit laiſſé emporter à cet amour forcené de réputation & à cette paſſion de jeune homme toujours déplacée dans les vieillards.

Ce fut de cette ambition démeſurée que vint cet acharnement qu'il eut contre Annibal, & qui lui attira le blâme & la haine de tout le monde. Car, Annibal s'étant dérobé ſecrétement de Carthage, s'étoit retiré auprès d'Antiochus; mais, Antiochus ayant été défait en Phrygie, & ayant accepté avec grande joie les conditions de paix qu'on lui offrit, Annibal fut encore obligé de s'enfuir. Il fut long-tems errant de côté & d'autre, & enfin il s'arrêta en Bithynie à la cour du Roi Pruſias. Les Romains n'ignoroient pas ſa retraite, mais ils faiſoient ſemblant de ne la pas voir, le mépriſant à cauſe de ſa foibleſſe & de ſa vieilleſſe, & le regardant comme un homme que la fortune avoit entierement renverſé.

Dans ce tems-là, T. Quintius Flamininus, envoyé en ambaſſade auprès de Pruſias par le Sénat pour quelques autres affaires, trouva Annibal à cette cour, & ne put ſouffrir qu'il fût en vie. Pruſias s'employa fortement pour lui, priant, conjurant, & preſſant T. Quintius Flamininus d'avoir pitié de ce vieillard, ſon ami, ſon ſuppliant, ſon hôte. Jamais T. Quintius Flamininus ne ſe laiſſa fléchir & demanda toujours ſa mort; ce qui lui fut accordé. Il y en a qui, pour juſtifier T. Quintius Flamininus, aſſurent qu'il ne fit pas cette action de ſa ſeule autorité, mais qu'il fut envoyé en ambaſſade, avec L. Scipion, à la cour de Pruſias, uniquement pour demander la mort d'Annibal. Cette ambaſſade fut la derniere des actions mémorables de T. Quintius Flamininus. L'hiſtoire ne nous apprend point qu'il ait rien fait de conſidérable depuis ce tems-là, ni pour la paix ni pour la guerre. Nous ſçavons ſeulement qu'il mourut dans ſa maiſon d'une mort naturelle & tranquille.

DIGRESSION

Sur le caractere de T. Quintius Flamininus.

On dit qu'il étoit fort prompt, tant à ſe mettre en colere & à châtier, qu'à rendre ſervice & à faire plaiſir. Mais, c'étoit d'une maniere bien différente, car il ne gardoit pas long-tems ſa colere & ne châtioit que légérement, au lieu qu'il ne faiſoit jamais plaiſir à demi; que les graces qu'il accordoit étoient toujours pleines & entieres, & qu'il conſervoit pour tous ceux à qui il avoit rendu ſervice, la même affection & la même bonne volonté que s'il avoit reçu ce ſervice d'eux, regardant, comme le plus grand de tous ſes biens, de pouvoir cultiver & conſerver ceux qu'il avoit une fois obligés. Naturellement ambitieux & avide d'honneur & de gloire, il vouloit ne devoir qu'à lui-même ſes plus belles & ſes plus grandes actions; c'eſt pourquoi, il fréquentoit plus volontiers ceux qui avoient beſoin de ſon ſecours, que ceux qui pouvoient l'aider, cherchant les premiers comme une ample matiere à ſa vertu, & fuyant les autres comme des concurrens prêts à lui ravir la moitié de ſa gloire.

Il étoit d'un commerce agréable, & d'une converſation, non ſeulement très-gracieuſe, mais aiguiſée de beaucoup de vivacité & de ſel. Voyant un jour que les Achéens penſoient à ſe rendre maîtres de l'iſle de Zacynthe, pour les en détourner, il leur dit: *que ſi jamais ils s'avaſoient de mettre la tête hors du Péloponneſe, ils courroient le même danger que les tortues qui mettent la tête hors de leur coquille.*

Dans la premiere conférence qu'il eut avec le Roi Philippe pour traiter de la paix, Philippe lui ayant dit: *T. Quintius Flamininus, vous êtes venu bien accompagné, & moi je ſuis venu ſeul. Je le penſe bien*, lui répondit vivement T. Quintius Flamininus,

vous y avez mis bon ordre ; car, vous vous êtes défait de tous vos parens & de tous vos amis.

Dinocrate le Meſſénien s'étant enivré un jour à Rome dans un feſtin, ſe mit à danſer déguiſé en femme, & le lendemain il prioit T. Quintius Flamininus de lui aider dans le deſſein qu'il avoit de porter ceux de Meſſene à quitter l'alliance des Achéens. T. Quintius Flamininus lui répondit : *J'y penſerai, mais je m'étonne qu'ayant dans la tête de ſi grandes entrepriſes, tu puiſſes danſer & chanter à un feſtin.*

Le Roi Antiochus avoit envoyé aux Achéens des ambaſſadeurs pour tâcher de les obliger à quitter le parti des Romains. Ces Ambaſſadeurs, admis à leur premiere audience, étaloient le grand nombre des troupes du Roi leur maître ; &, pour les faire paroître davantage, ils les comptoient par tous leurs différens noms. Sur quoi T. Quintius Flamininus, prenant la parole, raconta : « Que ſoupant un ſoir » chez un de ſes hôtes, il gronda de la quantité de viandes » qu'on lui ſervoit ; qu'il lui dit » qu'il s'étonnoit comment il » avoit pu faire une proviſion ſi » grande de tant de différens » mets ; & que ſon hôte lui » répondit que cette grande » quantité de viandes ne devoit » pas lui faire de la peine ; car, » ajouta-t-il, ce ſont toutes » viandes de porc diverſifiées » par l'apprêt & par la ſauce. » Je vous dis de même, Seigneurs Achéens, que cette » grande quantité de troupes » d'Antiochus ne vous étonne » plus & ne vous faſſe point de » peine ; ces danciers, ces piquiers, ces rondachers, ces » fantaſſins qu'on faiſoit ſonner » à vos oreilles, ce ſont toutes » troupes Syriennes, diverſifiées par leurs petites armes, » dont vous ne devez pas faire » grand cas. »

QUINTIUS [T.] FLAMININUS, *T. Quintius Flamininus*, (*a*) fils du précédent. Entre pluſieurs combats, dont on régala le peuple l'an de Rome 578, & 174 avant Jeſus-Chriſt, le plus remarquable fut celui que donna T. Quintius Flamininus, pour honorer les funérailles de ſon pere, & qu'il accompagna d'une diſtribution de viandes, d'un feſtin public, & de jeux ſcéniques qui durerent trois jours. Après tout, ce qui parut le plus magnifique, & qui attira le plus l'attention des citoyens dans cette fête, fut un combat de ſoixante-quatorze gladiateurs que l'on continua durant trois jours.

Sept ans après, T. Quintius Flamininus fut un des trois Ambaſſadeurs qu'on envoya de Rome pour remener des ôtages Thraces dans leur pays.

QUINTIUS [L.] CRISPINUS, *L. Quintius Criſpinus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 28. L. XLV. f. 42.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 6, 8, 30. *& ſeq.*

Rome 566, & 186 avant Jesus-Christ, & obtint pour département l'Espagne citérieure. Quant à celui de l'Espagne ultérieure, il fut donné à C. Calpurnius Pison. Ces deux Préteurs, ayant réuni leurs troupes, firent ensemble des exploits qui leur méritèrent les honneurs du triomphe. *Voyez* Pison [C.] Calpurnius.

L. Quintius Crispinus fut un des Triumvirs que l'on chargea d'aller établir deux colonies de Romains, l'une à Parme, & l'autre à Mutine, aujourd'hui Modene, l'an de Rome 569, & 183 avant Jesus-Christ.

QUINTIUS [C.] FLAMININUS, *C. Quintius Flamininus*, (*a*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 575, & 177 avant Jesus-Christ, & eut la charge de connoître des affaires étrangeres.

QUINTIUS TITUS, *Quintius Titus*, Κοΐντος Τίτος, (*b*) un des plus considérables entre ceux qui négocioient en Grece, du tems de L. Sylla, vint un jour trouver ce Général, après qu'il eut gagné la bataille de Chéronée, & lui annonça que Trophonius lui prédisoit une autre bataille & une autre victoire dans le même endroit sous très-peu de jours.

QUINTIUS, *ou* QUINTUS [L.], *L. Quintius*, *Quintus*, Λ. Κοΐντος, (*c*) Tribun du peuple, s'éleva contre les ordonnances & les actes de L. Sylla, qu'il vouloit faire casser; ce qui auroit changé toute la face des affaires, & jetté Rome dans un grand trouble & dans un grand désordre, au lieu du repos & de la tranquillité dont elle jouissoit. L. Lucullus lui fit tant de remontrances en particulier, & lui donna en public des avis si sages, qu'il l'obligea enfin à renoncer à son dessein. Dans la suite, ce même L. Quintius, dans le tems que L. Lucullus faisoit la guerre en Asie, excita le peuple contre lui, & le porta à ordonner qu'on lui envoyât un successeur, & qu'on licenciât la plus grande partie de ses troupes.

QUINTIUS [L.], *L. Quintius*, (*d*) Tribun du peuple, & Patron d'Oppianicus, selon Cicéron. Ce dernier s'étend beaucoup sur le compte de L. Quintius dans sa harangue pour A. Cluentius.

QUINTIUS [P.], *P. Quintius*, (*e*) beau-frere du comédien Q. Roscius. Ce fut à la sollicitation de ce dernier que Cicéron s'engagea à plaider pour P. Quintius.

QUINTIUS [L.], *L. Quintius*, (*f*) beau-pere de C. Asinius Pollion, fut du nombre de ceux que les Triumvirs proscrivirent l'an de Rome 709, & 43

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 8.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 462.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 495, 514, 515.
(*d*) Cicer. Orat. pro Q. Cluent. c. 59. *& seq.*
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. IV. p. 454.
(*f*) Appian. pag. 595. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 197, 207.

avant Jeſus-Chriſt. Ayant été aſſez heureux pour gagner la mer, & pour s'embarquer, il fut battu de la tempête. Un déſeſpoir tout-à-fait étrange s'empara de lui, ſi nous en croyons Appien; & pour ne point périr par un naufrage, il ſe précipita lui-même dans les flots.

QUINTIUS HIRPINUS, (*a*) *Quintius Hirpinus*, à qui Horace adreſſe un de ſes Epîtres. Nous avons déjà parlé de ce Quintius Hirpinus, ſous l'article de Hirpinus [Q.].

QUINTIUS [T.] CRISPINUS, *T. Quintius Criſpinus*, (*b*) un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguſte, fut puni de mort par ordre de ce Prince, l'an 2 avant Jeſus-Chriſt. C'étoit un hypocrite parfait, qui cachoit ſous une morgue auſtere des mœurs dépravées. Il avoit été Conſul, quelques années auparavant, avec Néro Claudius Druſus.

QUINTIUS CERTUS, *Quintius Certus*, (*c*) Chevalier Romain, fut mis à mort dans l'iſle de Corſe par Décimus Pacarius, parce qu'il s'oppoſoit au deſſein de cet officier, qui, en haine d'Othon, vouloit ſoumettre cette iſle à Vitellius.

QUINTIUS ATTICUS. *Voyez* Atticus [Quintius *ou* Quinctius].

QUINTUS. *Voyez* Cicéron [Q. Tullius].

QUINTUS, *Quintus*, Κοΐντος, (*d*) un des Lieutenans de M. Craſſus, fut envoyé contre Spartacus, qui, à la premiere rencontre, le mit en fuite.

QUINTUS, *Quintus*, (*e*) Poëte Grec, dont il eſt fait mention dans l'anthologie manuſcrite de la bibliotheque du Roi.

QUIRINA, *Quirina*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribus.

QUIRINAL [FLAMINE], *Flamen Quirinalis*, (*f*) Prêtre, qui fut établi par Numa Pompilius, pour avoir ſoin du culte de Romulus, & qui devoit être tiré du corps des Patriciens. Cette inſtitution & le nom du Prêtre prouvent que ceux qui croyent qu'il n'y eut à Rome d'autre Dieu appellé Quirinus que Mars, ſe trompent groſſierement, puiſque le Prêtre de Mars s'appelloit *Flamen Martialis*.

QUIRINALE [la Colline], *Collis Quirinalis*, (*g*) l'une des ſept principales montagnes, enfermées dans l'enceinte de Rome. Son nom eſt plus ancien que la fondation de cette ville. L'alliance, que Romulus y fit avec Tatius roi des Sabins, l'a rendue célebre dans l'hiſtoire. Ce furent ces deux Princes qui, pour

(*a*) Horat. L. I. Epiſt. 16.
(*b*) Vell. Paterc. L. II. c. 100. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 187.
(*c*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 16.
(*d*) Plut. T. I. p. 549.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. II. p. 266.
(*f*) Tit. Liv. L. I. c. 20. Plut. T. I. pag. 64.
(*g*) Tit. Liv. L. I. c. 44. Corn. Nep. in T. Pompon. Attic. c. 13. Plut. T. I. pag. 36. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 46.

l'accord paſſé entre Romulus & Tatius, où il fut arrêté qu'ils regneroient l'un & l'autre dans Rome avec un pouvoir égal. La ville retint le nom de Romulus ſon fondateur, & le peuple reçut le nom de Quirites, que portoient les habitans de Cures, capitale des Sabins.

QUIRITIUM FOSSA. *Voyez* Foſſa.

Hiſt. Rom. Tom. I. pag. 45. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 76. T. IV. pag. 86.

R

, la dix-huitieme lettre & la quatorzieme conſonne de notre alphabet. Nous l'appellons *erre*, nom féminin en effet; mais, le nom qui lui conviendroit pour la juſteſſe de l'épellation eſt *re*, S. M. C'eſt le ῥ des Grecs.

Cette lettre repréſente une articulation linguale & liquide, qui eſt l'effet d'un trémouſſement fort vif de la langue dans toute ſa longueur. Nous diſons *dans toute ſa longueur*, & cela ſe vérifie par la maniere dont prononcent certaines gens qui ont le filet de la langue beaucoup trop court; on entend une exploſion gutturale, c'eſt-à-dire, qui s'opere vers la racine de la langue, parce que le mouvement n'en devient ſenſible que vers cette région. Les enfans au contraire, pour qui, faute d'habitude, il eſt très-difficile d'opérer aſſez promptement ces vibrations longitudinales de la langue, en élevent d'abord la pointe vers les dents ſupérieures, & ne vont pas plus loin; de-là l'articulation *l* au lieu de *r*, & ils diſent *mon lele*, *ma mele*, *mes fleles*, *paller* pour *parler*, *coulil* pour *courir*, &c.

Les trois articulations *l*, *r*, *n*, ſont commuables entre elles. Les articulations *s* & *r* ſont auſſi commuables entre elles, parce que pour commencer *r* la langue ſe diſpoſe comme pour le ſifflement *s*; elle n'a qu'à garder cette ſituation pour le produire. De-là vient, comme le remarque l'Auteur de la méthode de P. R. [Traité des lettres, c. xj], que tant de noms latins ſe trouvent terminés en *er* & en *is*, comme *vomer* & *vomis*, *ciner* & *cinis*, *pulver* & *pulvis*; & des adjectifs, *ſaluber* & *ſalubris*, *volucer* & *volucris*; que d'autres ſont en *or*, & en *os*; *labor* & *labos*, *honor* & *honos*. Le ſçavant Voſſius [*de art. gram.* l. 15.] fait cette remarque: « *Attici pro μάρτυρ aiunt* » *μάρτυς; & veteres Latini dixere:* » Valeſii, Fuſii, Papiſii, Auſe» lii; *quæ poſteriores per* R *ma*» *luerunt Valerii, Furii, Papi*» *rii, Aurelii.* »

La lettre *r* eſt ſouvent muette dans la prononciation ordinaire de notre langue; 1.° à la fin des infinitifs en *er* & en *ir*, même quand ils ſont ſuivis d'une voyelle, & l'on dit *aimer à boire*, *venir à ſes fins*, comme s'il y avoit *aimé à boire*, *veni à ſes fins*, mais on prononce *r* dans la lecture & dans le diſcours ſoutenu. 2.° R ne ſe prononce pas à la fin des noms polyſyllabes en *ier*, que l'on prononce pour *ié*, comme *officier*, *ſommeiller*, *teinturier*, *menuiſier*, &c. C'eſt la même choſe des adjectifs polyſyllabes

en *ier*, comme *entier*, *particulier*, *ſingulier*, &c. 3.° R eſt encore une lettre muette à la fin des noms polyſyllabes en *er*, comme *danger*, *berger*, &c. M. l'Abbé Girard [T. II. p. 397] excepte ceux où la terminaiſon *er* eſt immédiatement précédée de *f*, *m*, ou *v*, comme *enfer*, *amer*, *hiver*.

L'uſage eſt ſur cela le principal maître qu'il faut conſulter; & c'eſt l'uſage actuel; celui dont les déciſions ſont conſignées dans les Grammaires écrites, ceſſe quelquefois aſſez tôt d'être celui qu'il faut ſuivre.

La lettre R étoit chez les Anciens une lettre numérale valant 80; & ſi elle étoit ſurmontée d'un trait horiſontal, elle valoit 1000 fois 80; R̄ égaloit donc 80,000.

Dans la numération des Grecs, le ῥ ſurmonté d'un petit trait marquoit 100; ſi le trait étoit au-deſſous, ou plutôt en bas, en cette maniere ῥ, il valoit 100,000.

R ſeul, dans les anciens monumens, eſt pris pour *Regulus*, nom propre; *Roma*, Rome; *Romanus*, Romain; *Rex* ou *Reges*, Roi ou Rois; *Rationalis*, Procureur du fiſc; *Ravennæ*, Ravenne; *Recta* ou *Recto*, droit, devant; *Requietorium*, tombeau; *Retro*, en arriere; *Roſtra*, la tribune aux harangues; *Rudera*, décombres.

RC. *reſcriptum*, reſcrit. R. C. *Romana Civitas*, la République Romaine. REF. C. *reficiendum curavit*, a fait rétablir. REG. *Regio*, pays. R. P. *ou* RESP. *Reſpublica*, République. RET. P. XX. *retro pedes viginti*, vingt pieds en arriere. REQ. *requieſcit*, il repoſe. RMS. *Romanus*, Romain. RS. *reſponſum*, réponſe. ROB. *Robigalia*, fête en l'honneur de la déeſſe Robigo. RT. *refert*, il importe. RTD. *rotundum*, rond. RUF. *Rufus*, nom propre.

R A

RAAIA, *Raaia*, Ῥααΐα, (*a*) dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone à Jéruſalem.

RAAMIAS, *Raamias*, Ῥεελμὰ, (*b*) un de ceux qui revinrent de Babylone à Jéruſalem avec Zorobabel.

RAB, RABBI, RABBIN, RABBONI, *Rab*, *Rabbi*, *Rabbin*, *Rabboni*, (*c*) nom de dignité parmi les Hébreux. On donnoit le nom de Rab aux Maîtres, aux Docteurs, aux premiers d'une claſſe, aux principaux Officiers de la cour d'un Prince. Par exemple, Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonoſor, eſt toujours appellé Rab Tabachim, *Magiſter laniorum*, le Maître des bouchers, des cuiſiniers, des gardes. Eſther dit qu'Aſſuérus avoit établi ſur chaque table de conviés un Rab de ſa maiſon, pour avoir ſoin qu'il n'y manquât rien. Daniel parle d'Aſphénez,

(*a*) Eſdr. L. II. c. 7. v. 50.
(*b*) Eſdr. L. II. c. 7. v. 7.
(*c*) Reg. L. IV. c. 25. v. 8, 20. Eſth. c. 1. v. 6. Dan. c. 1. v. 3. c. 2. v. 48. c. 5. v. 11.

Rab des eunuques de la maiſon de Nabuchodonoſor, & du Rab des Saganim, chef des Magiſtrats ou des Satrapes. Ce Prophete fut établi chef des interpretes des ſonges, Rab des Chartumim.

Il paroît que ce nom vient des Chaldéens; car, avant la captivité, & lorſqu'on parle de la Judée, on ne le trouve point; mais ſeulement quand il eſt queſtion des Officiers des Rois de Babylone.

Rab ou Rabban ſignifie proprement maître, ou celui qui excelle. Rabbi ou Rabboni, mon maître. Rabbin eſt le pluriel. Ainſi, Rab eſt plus noble que Rabbi; & Rabbin ou Rabbim l'eſt plus que Rab ou Rabbi.

RABBA, *Rabba*. *Voyez* Arebba.

RABBATH, *Rabbath*, Ραββάθ, (*a*) ville ſituée au-delà du Jourdain, & nommée dans l'Écriture *Rabbath filiorum Ammon*, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit la capitale des Ammonites. Cette ville étoit fameuſe dès le tems de Moïſe, qui nous apprend qu'on y montroit le lit de fer du roi Og. David ayant déclaré la guerre aux Ammonites, Joab, général de ſes troupes, fit le ſiege de Rabbath, & le brave Urie y fut tué, par l'ordre ſecret que ce Prince avoit donné qu'on l'abandonnât dans le danger; & lorſque la ville fut réduite à l'extrêmité, David y alla lui-même, pour avoir l'honneur de ſa reddition. Depuis ce tems, elle fut ſoumiſe aux Rois de Juda. Enſuite, les Rois d'Iſraël s'en rendirent maîtres avec tout le reſte des tribus de de-là le Jourdain.

Mais, ſur la fin du royaume d'Iſraël, Téglathphalaſar ayant enlevé une bonne partie des Iſraëlites de ces cantons-là, les Ammonites exercerent diverſes cruautés contre ceux qui reſterent; de-là vient que les Prophetes Jérémie & Ézéchiel ont prononcé contre Rabbath, capitale des Ammonites, & contre le reſte du pays, de très-fâcheuſes prophéties, qui eurent apparemment leur accompliſſement cinq ans après la ruine de Jéruſalem. Antiochus le Grand prit la ville de Rabbath, vers l'an du monde 3786. Quelque tems auparavant, Ptolémée Philadelphe lui avoit donné le nom de Philadelphie. On croit que c'eſt à cette ville de Philadelphie que S. Ignace le martyr écrivit peu de tems avant ſon martyr. Philadelphie eſt près de la ſource de l'Arnon.

RABBATH-MOAB, *Rabbath-Moab*, (*b*) capitale des Moabites, nommée autrement Ar, ou Ariel. Cette ville étoit ſituée ſur l'Arnon qui la partageoit en deux; de-là vient que dans les livres des Rois, elle eſt nommée les deux Ariel de Moab, ou les deux Lions de Moab par alluſion à ſon nom propre, qui eſt Ar ou Ariel, un lion. Cette ville a éprouvé une infinité de viciſſitudes; & les Prophetes la menacent aſſez

(*a*) Deuteron. c. 3. v. 11. Reg. L. II. c. 11. v. 1, 15. & *ſeq*. c. 12. v. 26. & *ſeq*. Jerem. c. 49. v. 1, & *ſeq*. Ezech. c. 21. v. 20. c. 25. v. 5.

(*b*) Reg. L. IV. c. 3. v. 5. & *ſeq*.

ſouvent de fort grands malheurs. Les Rois de Juda, d'Iſraël & d'Édom aſſiégeant un jour cette ville, le roi de Moab qui ſe vit ſur le point de tomber entre les mains de ſes ennemis, prit ſon fils aîné, & ſe mit en devoir de l'immoler à ſes Dieux ; ce qui cauſa une telle indignation aux Rois aſſiégeans, qu'ils ſe retirerent & abandonnerent le ſiege. *Voyez* Ar & Ariel.

RABBI, *Rabbi*, Ῥαββεὶ, (*a*) autrement Maître. *Voyez* Rab.

RABBIN. *Voyez* Rab.

RABBONI, *Rabboni*, Ῥαββουνὶ, (*b*) c'eſt-à-dire, Maître. *Voyez* Rab.

RABBOTH, *Rabboth*, (*c*) ville de Paleſtine, étoit ſituée dans la tribu d'Iſſachar.

RABDOMANTIE, *Rabdomantia*, (*d*) l'art de deviner par des verges ou bâtons, comme l'indique le nom, compoſé du grec ῥάβδος, *virga*, baguette, & μαντεία, *divinatio*, divination.

La Rabdomantie ſe pratiquoit en différentes manieres. On croit, par exemple, la trouver dans ce qui eſt rapporté au chap. XXI d'Ézéchiel, d'une ſuperſtition du Roi de Babylone, qui, ſe trouvant à l'entrée de deux chemins, dont l'un alloit à Jéruſalem, métropole de la Judée, & l'autre vers Rabbath, métropole des Ammonites, & ne ſçachant lequel il devoit prendre, voulut que le ſort décidât la choſe. C'eſt pourquoi, il mêla ſes fleches pour voir de quel côté elles tomberoient. *Stetit Rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiſcens ſagittas .... ad dexteram ejus facta eſt divinatio ſuper Jeruſalem*, &c.

On prétend auſſi la trouver dans ces paroles du prophete Oſée, où Dieu dit de ſon peuple adonné à l'idolâtrie : *Populus meus in ligno ſuo interrogavit, & baculus ejus annuntiavit ei.*

Saint Jérôme croit que dans l'un & l'autre paſſages il s'agit de la Bélomantie.

Mais, Théophylacte ſemble d'abord entendre celui d'Oſée de la Rabdomantie proprement dite ; & voici, ſelon lui, comme elle ſe pratiquoit. *Virgas duas ſtatuentes, carmina & incantationes quaſdam ſubmurmurabant. Deinde virgis, damonum operatione aut effectu, cadentibus, conſiderabant, quonam utraque earum caderet, antrorsùmne an retrorsùm, ad dexteram vel ſiniſtram. Sicque tandem reſponſa dabant inſipientibus, virgarum caſu per ſignis uſi.* Mais, ce qu'il ajoute enſuite, fait connoître qu'il la confond, auſſi bien que ſaint Jérôme, avec la Bélomantie. *Eundem ad modum*, dit-il, *Nabuchodonoſor vaticinabatur, ut Ezechiel habet.*

On confond aſſez ordinairement ces deux ſortes de divinations, car les Septante traduiſent le texte d'Ézéchiel par le mot grec ῥάβδος, quoique le mot

(*a*) Matth. c. 23. v. 7.
(*b*) Marc. c. 10. v. 51.
(*c*) Joſu. c. 19. v. 20.
(*d*) Ezech. c. 21. v. 21, 22. Oſee. c. 4. v. 12. Tacit. de Morib. Germ. c. 10.

hébreu

hébreu ſignifie une fleche. Il eſt cependant certain que les inſtrumens de divination dont Oſée fait mention, ſont différens de ceux dont parle Ézéchiel; car, le premier dit *etſo . maklo*, bois, bâton; & le dernier écrit *hhitſim*, fleche. Au reſte, il ſe peut faire qu'on ſe ſervît de baguettes ou de fleches indifféremment, les gens de guerre de fleches, & les autres de baguettes.

Rabbi Moïſe Samſon, dans l'explication du cinquante-deuxieme précepte négatif, explique ainſi la divination par les bâtons dont il eſt parlé dans le chap. IV d'Oſée. « On écorçoit, dit-il, » ſeulement d'un côté & dans » toute ſa longueur une baguette » qu'on lançoit en l'air; ſi en » retombant elle préſentoit à la » vue ſa partie écorcée, & qu'en » la jettant une ſeconde fois elle » montrât le côté qui n'étoit » pas dépouillé de ſon écorce, » on en tiroit un heureux pré- » ſage. Au contraire, il paſſoit » pour funeſte quand à la premie- » re chûte la baguette montroit » le côté non écorcé; mais, » quand à toutes les deux fois » elle préſentoit la même face, » ſoit couverte, ſoit dépouillée, » on en auguroit que le ſuccès » ſeroit mêlé de bonheur & de » malheur. » Or ce n'étoit point là la Bélomantie dans laquelle on ſe contentoit de marquer deux fleches de certains caracteres relatifs à l'événement qu'on méditoit; on les lançoit en l'air, & ſelon qu'elles retomboient ou à droite ou à gauche, en avant ou en arriere, on en auguroit bien ou mal pour l'entrepriſe en queſtion. Quoi qu'il en ſoit, toutes ces pratiques étoient également condamnables.

Ce n'étoit pas chez les Hébreux ſeuls qu'elles étoient en vogue. Strabon rapporte celle dont ſe ſervoient les Perſes; & ſelon Cœlius Rhodiginus, leurs Mages employoient à cet effet des branches de laurier, de myrte, & des brins de bruyere. Les Scythes ſe ſervoient de baguettes de ſaule; & les Tartares, qui en ſont deſcendus, ont auſſi une eſpece de Rabdomantie. Si on en croit Paul Vénitien, les Algériens dans la Barbarie en ont encore une autre eſpece.

Elle a été également connue en Occident. Voici comment Tacite s'exprime ſur celle des Germains, dans ce qu'il a écrit des mœurs de ces peuples. « Ils » ſont, dit-il, fort adonnés aux » Augures & aux ſorts, & n'y » obſervent pas grande céré- » monie. Ils coupent une bran- » che de quelque arbre fruitier » en pluſieurs morceaux, & les » marquent de certains carac- » teres, puis les jettent à l'a- » venture ſur un drap blanc. » Alors, le Prêtre ou le pere » de famille leve chaque brin » trois fois, après avoir prié les » Dieux, & les interprete ſui- » vant l'ordre où ſe ſont pré- » ſentées les différentes mar- » ques qu'on y a faites. »

Ammien Marcellin repréſente ainſi la Rabdomantie des Alains:

« Ils devinent, dit-il, l'avenir » d'une maniere merveilleuſe. » Les femmes coupent des ba» guettes bien droites, ce qu'el» les font avec des enchante» mens ſecrets & à certains » jours marqués exactement. » Ils connoiſſent par ces baguet» tes ce qui doit arriver. »

On peut rapporter à cette eſpece de divination, la fameuſe fleche d'Abaris, ſur laquelle les anciens ont débité tant de fables qu'on peut voir dans Bayle, & la baguette divinatoire qui a fait tant de bruit ſur la fin du ſiecle dernier.

RABIRIUS POSTUMUS, (*a*) *Rabirius Poſtumus*, un des Lieutenans de Jules Céſar, fut envoyé un jour en Sicile avec quelques vaiſſeaux, pour en amener un convoi de vivres.

RABIRIUS [C.], *C. Rabirius*, Γ. Ραβίριος, (*b*) Chevalier Romain, fut accuſé, l'an 63 avant Jeſus-Chriſt, par le Tribun T. Labiénus, neveu de Q. Labiénus, qui avoit été tué trente-ſix ans auparavant avec Apuleius Saturninus, dans un mouvement que ces ſéditieux & leurs partiſans avoient excité. Leur mort n'étoit qu'une punition de leurs excès, & avoit été l'ouvrage du Sénat, des Conſuls, de preſque tous les Magiſtrats, & de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens & de bons citoyens dans Rome. Cependant, T. Labiénus entreprit de venger ces ſcélérats, & de faire condamner à mort celui qu'il prétendoit être le meurtrier d'Apuleius Saturninus. C. Rabirius ne l'avoit pourtant pas tué; mais, il avoit porté ſa tête comme en triomphe de maiſon en maiſon par toute la ville. Au reſte, T. Labiénus n'étoit ici que l'interprete & l'organe d'un plus puiſſant que lui. Jules Céſar le faiſoit agir. Ce dernier n'étant occupé que du deſſein d'abattre l'autorité du Sénat, & de relever la faction populaire, les voies les plus odieuſes ne lui coûtoient rien à employer pour parvenir à ſes fins.

T. Labiénus donc à ſon inſtigation attaqua C. Rabirius, comme coupable d'un crime qui méritoit la mort, & il entreprit de renouveller contre lui la procédure qui avoit été faite autrefois contre le dernier des Horaces, après qu'il eut tué ſa ſœur; c'eſt-à-dire, qu'il propoſa au peuple d'ordonner que le procès fût fait à C. Rabirius par deux commiſſaires, qui le condamnaſſent à être battu de verges & mis en croix. Le Sénat, ſi vivement intéreſſé dans cette affaire, agit avec vigueur pour empêcher que la loi ne paſſât. Il ne put réuſſir. Le Tribun l'emporta; & même les commiſſaires ne furent pas nommés par le peuple, comme il s'étoit pratiqué dans le procès criminel d'Horace, mais tirés au ſort par

(*a*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 757.
(*b*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 1. & *ſeq.* Dio. Caſſ. pag. 41, 42. Roll. Hiſt. Rom. T. VI. p. 435. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. X. p. 104, 105.

un Préteur. Le ſort ſervit au mieux les ennemis de C. Rabirius ; &, par une circonſtance bien ſuſpecte, il tomba ſur Jules Céſar & ſur un de ſes parens. Les deux commiſſaires jugerent l'accuſé, & le condamnerent. Et Jules Céſar ſur-tout s'y porta avec un empreſſement ſi marqué, que C. Rabirius ayant appellé au peuple, rien ne contribua davantage à adoucir les eſprits à ſon égard, que la partialité de ſon premier juge.

L'affaire ayant été portée par appel devant le peuple, comme on vient de le dire, l'aſſemblée fut convoquée par centuries dans le champ de Mars. Car, ce n'étoit que dans ces ſortes d'aſſemblées, les plus ſolemnelles & les plus auguſtes, que pouvoit être jugé en dernier reſſort un citoyen accuſé du crime de haute trahiſon. Cicéron défendit l'accuſé avec toute la force imaginable. Il fit valoir l'autorité du Sénat contre Apuleius Saturninus. Il prouva qu'un citoyen ne pouvoit pas être criminel pour avoir ſuivi un parti, à la tête duquel étoient les Conſuls, & toutes les premieres perſonnes de l'État.

T. Labiénus, pour rendre C. Rabirius plus odieux, avançoit qu'Apuleius Saturninus avoit été tué de ſa main. Cicéron nie le fait, mais d'une maniere bien noble & bien courageuſe. *Plût aux Dieux*, dit-il, *que la vérité me permit de publier hautement, que C. Rabirius a tué de ſa propre main un ennemi de la patrie tel qu'Apuleius Saturninus.* A ce mot, il s'éleva une clameur, qui interrompit le Conſul : » Vos cris, reprit-il, ne m'é» branlent point, mais me con» ſolent, en me faiſant voir » que, s'il y a des citoyens que » l'ignorance & l'erreur abu» ſent, du moins le nombre en » eſt petit. Certes le peuple » Romain, que vous voyez gar» der le ſilence, ne m'auroit » jamais fait Conſul, s'il eût » penſé que j'euſſe été capable » d'être troublé par vos cris. » Ici les clameurs ſe renouvellerent, mais avec moins de force. Cicéron le fit remarquer. « Combien, dit-il, ce ſecond » cri eſt-il plus foible que le » premier? Retenez vos voix, » qui ne font que prouver votre » imprudence, & atteſter votre » petit nombre. » Oui, je le répete, j'avouerois avec joie, ſi je le pouvois ſans bleſſer la vérité, qu'Apuleius Saturninus a été tué de la main de C. Rabirius. Je penſerois que c'eſt une action très-belle & très-glorieuſe, pour laquelle nous aurions à demander des récompenſes, & non à craindre des ſupplices. Ne pouvant faire cet aveu, j'en fais un, qui nous rend moins dignes de louanges, mais qui, s'il y avoit du crime dans la cauſe, ne nous rendroit pas moins criminels. J'avoue que C. Rabirius a pris les armes pour tuer Apuleius Saturninus.

Une défenſe ſi généreuſe auroit dû entraîner tous les ſuffrages. Mais, la faction de Jules

Céſar étoit ſi forte, que les amis de C. Rabirius, & les défenſeurs de l'autorité du Sénat, appréhenderent que le ſuccès du jugement ne fût pas favorable. Q. Métellus Céler, qui étoit Préteur, ſauva l'accuſé, en forçant l'aſſemblée de ſe rompre. Voici comment.

Les aſſemblées par centuries étoient en quelque façon militaires. Le peuple y étoit ſous les armes, & rangé en corps d'armée. Elles ſe tenoient dans le champ de Mars hors de la ville. Ainſi, dans les premiers tems, lorſque Rome encore foible n'avoit qu'un territoire fort borné, il étoit à craindre que la ville, abandonnée de tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, ne fût expoſée à être ſurpriſe par quelque courſe ſubite des voiſins. Pour prévenir ce danger, tant que l'aſſemblée duroit, il y avoit un corps de garde avec ſon drapeau ſur le janicule; & ceux qui avoient fait la garde pendant un tems, étoient relevés par ceux qui avoient donné leurs ſuffrages, & alloient à leur tour à l'aſſemblée. Cette précaution n'étoit plus néceſſaire aſſurément dans les tems dont nous parlons. Mais, on la conſervoit comme une image de l'antiquité; & l'aſſemblée ne pouvoit rien ordonner légitimement, que le drapeau ne demeurât planté ſur le janicule. Q. Métellus Céler ayant donc fait enlever ce drapeau, l'aſſemblée ſe rompit de néceſſité. C. Rabirius évita la condamnation, & T. Labiénus ne jugea pas à propos de reprendre la pourſuite de l'affaire.

RABIRIUS [C.] POSTUMUS, *C. Rabirius Poſtumus*, (*a*) Chevalier Romain, fils de C. Curius, avoit été adopté par C. Rabirius. Comme C. Rabirius Poſtumus avoit prêté, ou fait prêter à Ptolémée Aulete, la plupart des ſommes que ce Prince avoit empruntées à Rome, il alla le trouver en Égypte pour s'en faire payer. Ptolémée Aulete lui fit d'abord entendre qu'il déſeſpéroit de le ſatisfaire, à moins qu'il ne voulût bien ſe charger du ſoin de ſes revenus, moyennant quoi il pourroit ſe rembourſer peu à peu par ſes mains. Le malheureux créancier ayant accepté ce parti dans la crainte de perdre ſa dette s'il ne l'acceptoit pas, le Roi trouva bientôt un prétexte pour le faire arrêter, quoiqu'il fût un des plus chers & des plus anciens amis de Jules Céſar, & que Cn. Pompée fut en quelque ſorte garant de la dette, puiſque le prêt s'étoit fait & les obligations paſſées en ſa préſence & par ſon entremiſe dans une maiſon de campagne qu'il avoit auprès d'Albe.

C. Rabirius Poſtumus fut trop heureux de pouvoir ſe ſauver de priſon & d'Égypte, plus miſérable

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. Poſtum. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. Pag. 417, 418.

qu'il n'y étoit allé. Pour comble de disgrace, il fut accusé juridiquement à Rome, sitôt qu'il y fût de retour, d'avoir aidé Ptolémée à corrompre le Sénat par les sommes qu'il lui avoit prêtées pour cet usage; d'avoir deshonoré sa qualité de Chevalier Romain par l'emploi qu'il avoit pris en Egypte; enfin d'avoir profité d'une partie de l'argent qu'Aulus Gabinius, avec qui on prétendoit qu'il s'étoit entendu, en avoit rapporté. Le discours que Cicéron fit pour le défendre, & qui nous reste encore, est un monument éternel de l'ingratitude & de la perfidie de cet indigne Roi.

RABIRIUS [C.], *C. Rabirius*, (*a*) Poëte Latin, vivoit du tems de Virgile, sous les Triumvirs, & écrivit un Poëme de la guerre entre Auguste & Marc-Antoine, que l'on n'a plus. Il passoit pour un si bon Poëte, que plusieurs lui donnent le premier rang après Virgile.

RABOCENTUS, *Rabocentus*, (*b*) Prince des Besses, peuple Thrace, étant venu dans le camp de L. Pison, pour lui offrir du secours de la part de ceux de sa nation, fut indignement massacré par ordre de ce Général. Tous ceux, qui avoient accompagné Rabocentus, reçurent le même traitement.

RABONIUS [L.], *L. Rabonius*, (*c*) dont il est beaucoup parlé dans une des oraisons de Cicéron contre Verrès.

RABSACÈS, *Rabsaces*, (*d*) Ῥαψάκης, un des premiers officiers de Sennachérib, Roi d'Assyrie, fut envoyé par ce Prince, pour sommer Ézéchias de se rendre à lui. Il s'arrêta dans le champ du foulon, & demanda à parler à Ézéchias. Ce Prince lui envoya Éliacim, Sobna & Joaché, trois des premiers officiers de sa cour. Rabsacès leur parla d'une maniere pleine de hauteur & d'insolence, & leur dit en Hébreu qu'ils ne devoient mettre leur confiance ni dans le Roi d'Égypte, qui n'avoit pas le pouvoir de les secourir, ni dans le Seigneur, dont Ézéchias avoit détruit les autels consacrés sur les hauts lieux, & qui avoit commandé à Sennachérib de marcher contre la Judée. Alors, les députés d'Ézéchias le prierent de leur parler Chaldéen, & de ne pas parler Hébreu devant tout le peuple, qui l'écoutoit de dessus les murs de Jérusalem. Mais, Rabsacès, élevant sa voix encore davantage, adressa son discours au peuple, & l'invita à se rendre à Sennachérib, ajoutant par un horrible blasphême, que comme les Dieux des nations n'avoient pu sauver leurs adorateurs de la main de Sennachérib, aussi le Dieu d'Israël ne pourroit les garantir de la force de ses armes.

Après cela, Rabsacès s'en re-

(*a*) Vellei. Paterc. L. II. c. 36.
(*b*) Cicer. Orat. in L. Pison. c. 66.
(*c*) Cicer. in Verr. L. III. c. 94.
(*d*) Reg. L. IV. c. 18. v. 17. *& seq.* c. 19. v. 1. *& seq.* Isai. c. 36. v. 2. *& seq.*

tournavers ſon maître, qui avoit quitté le ſiege de Lachis, pour aller à la rencontre du Roi d'Égypte, qui venoit au ſecours d'Ézéchias. Mais, dans ce voyage l'ange exterminateur fit périr cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib, qui fut obligé de s'en retourner en diligence à Ninive, où il fut mis à mort par ſes propres fils.

RABSARÈS, *Rabſarès*, (*a*) un des Officiers généraux de l'armée de Nabuchodonoſor, roi de Babylone, ſe trouva à la priſe de Jéruſalem. Ce nom paroît être le même que le ſuivant.

RABSARIS, *Rapſaris*, Ῥαψάρις, (*b*) étoit un des premiers Officiers de Sennachérib, roi d'Aſſyrie. Il fut envoyé avec Rabſacès vers Ézéchias.

Le nom de Rabſaris n'eſt pas un nom propre, mais un nom de dignité. Il veut dire chef des Eunuques.

RABULAIRES, *Rabulæ*. (*c*) Les Romains donnoient ce nom auſſi bien que celui de Morateurs, aux avocats, qui, par de mauvaiſes chicanes & par leurs déclamations, n'étoient bons qu'à retarder la déciſion des cauſes.

RABULEIUS [MAN.], (*d*) *Man. Rabuleius*, un des Décemvirs, créés l'an de Rome 304, & 448 avant Jeſus-Chriſt.

RACA, *Raca*, Ῥακὰ (*e*) mot Syriaque, qui ſignifie proprement vuide, vain, gueux, inſenſé & qui renferme une grande idée de mépris. Jeſus-Chriſt, dans l'Évangile, dit que celui qui aura dit à ſon prochain, *Raca*, ſera condamné par le conſeil, ou par le Sanhédrin. On lit dans l'Hébreu que Jephté, chaſſé par ſes freres, ſe mit à la tête d'une troupe de gens de néant, de *Rekim*, de gens ſans biens, ſans aveu; & que Jéroboam, fils de Nabath, aſſembla une troupe de *Rekim*, de gueux, de gens de rien.

Ligtfoot aſſure que dans les livres des Juifs, Raca eſt un terme de mépris qu'on prononce avec certains geſtes d'indignation, comme de cracher, de détourner la tête, &c.

RACHAL, *Rachal*. (*f*) ville de la Paleſtine dans la Tribu de Juda, fut une de celles où David envoya du butin qu'il avoit pris ſur les ennemis qui avoient pillé Siceleg.

RACHEL, *Rachel*, Ῥαχὴλ, (*g*) terme qui ſignifie une brebis. C'eſt le nom que l'on a donné à la plus jeune des filles de Laban. L'aînée ſe nommoit Lia.

Lorſque Jacob, fuyant le reſſentiment de ſon frere Éſaü, arriva en Méſopotamie, près de la ville de Haran ou de Charres, il trouva des Paſteurs, à qui il

(*a*) Jerem. c. 39. v. 3, 13.
(*b*) Reg. L. IV. c. 18. v. 17.
(*c*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 128.
(*d*) Tit. Liv. L. III. c. 35.
(*e*) Judic. c. 9. v. 4. c. 11. v. 3. Paral. L. II. c. 13. v. 7. Matth. c. 5. v. 22.
(*f*) Reg. L. I. c. 30. v. 29.
(*g*) Geneſ. c. 29. *& ſeq.*

demanda s'ils connoiſſoient Laban fils de Nachor, ils lui répondirent : « Nous le connoiſſons, » & voici Rachel ſa fille qui » vient avec ſon troupeau. » Rachel étant arrivée, Jacob ouvrit le puits qui étoit là, abreuva ſon troupeau, l'embraſſa, & lui dit qu'il étoit fils de Rébecca ſœur de Laban. Auſſitôt Rachel courut à la maiſon de ſon pere, & y annonça l'arrivée de ſon couſin. Jacob ayant été conduit dans la maiſon de Laban avec beaucoup d'humanité, & y ayant demeuré pendant un mois, Laban lui dit qu'il n'étoit pas juſte qu'il le ſervît gratuitement, & qu'il pouvoit lui dire quelle récompenſe il demandoit. Jacob répondit qu'il le ſerviroit pendant ſept ans, s'il vouloit lui donner en mariage Rachel, la plus jeune de ſes filles. Laban y conſentit ; & le jour des noces étant venu, Laban, au lieu de mettre Rachel dans le lit de Jacob, y mit Lia ſœur aînée de Rachel.

Jacob ne s'apperçut de la fraude qu'on lui avoit faite, que le lendemain matin. Il s'en plaignit amérement; & Laban n'eut point de meilleure raiſon à lui dire, ſinon que ce n'étoit pas la coutume de ce pays-là de marier les plus jeunes avant les aînées; & que s'il vouloit s'engager à le ſervir encore ſept autres années, il lui donneroit auſſi Rachel. Jacob le promit, & quand le tems fut expiré, il épouſa Rachel. L'affection qu'il lui porta, fit qu'il eut pour Lia quelque eſpece d'indifférence. Mais, le Seigneur donna des enfans à Lia, & n'en donna point à Rachel; ce qui lui cauſa une grande jalouſie contre ſa ſœur. Et elle dit à Jacob. « Donnez-moi des en» fans, ou je mourrai. Jacob en » colere lui répondit, me pre» nez-vous pour un Dieu ? Eſt» ce moi qui vous ai rendue » ſtérile ? Mais, Rachel lui dit : » j'ai Bala ma ſervante ; prenez» la, afin qu'elle me donne des » enfans. » Jacob ayant donc pris Bala, elle accoucha d'un fils, que Rachel appella Dan, diſant : *Le Seigneur m'a jugée, & a prononcé en ma faveur.* Bala eut encore un fils l'année ſuivante, à qui Rachel donna le nom de Nephthali.

Un jour que Ruben, fils de Lia, rapportoit des champs à ſa mere un certain fruit nommé dudaïm, que la Vulgate a rendu par des mandragores, Rachel dit à Lia : « Donnez-moi des » mandragores de votre fils. Lia » lui répondit : n'eſt-ce pas aſſez » que vous m'ayiez ravi mon » mari, ſans vouloir encore » prendre les mandragores de » mon fils ? Rachel lui dit : je » veux bien que Jacob demeure » avec vous cette nuit, pourvu » que vous me donniez de ces » mandragores. » C'eſt que Jacob ſe partageoit également entre ſes femmes, ſuivant la coutume des pays où regne la polygamie. Le Seigneur ſe ſouvint enfin de Rachel. Elle conçut & enfanta un fils, qu'elle nomma Joſeph, diſant : *Que le*

Seigneur me donne encore un ſecond fils. Quelques années après, Jacob ayant pris la réſolution de s'en retourner dans la terre de Chanaan, Rachel déroba à l'inſçu de Jacob, les Téraphims, ou les Dieux domeſtiques de Laban ſon pere.

Jacob partit donc ſans en avertir Laban; & celui-ci ne ſçut rien de ſon départ que trois jours après. Laban ſe mit à le pourſuivre, & l'atteignit ſept jours après ſur les montagnes de Galaad. Il lui fit de grands reproches ſur ſa fuite clandeſtine, & uſa même de menaces diſant que ſi Dieu ne lui avoit ordonné en ſonge de ne lui rien dire d'offenſant, il étoit en état de le faire repentir d'une réſolution priſe ſi à contre tems, & ſi mal exécutée. Il ajouta: « Pourquoi m'a-» vez-vous dérobé mes Dieux? » Jacob qui ignoroit que Rachel eût dérobé ces idoles, lui répondit: « Je conſens que celui » chez qui vous trouverez vos » Dieux, ſoit mis à mort en » préſence de tous nos freres. » Cherchez par-tout, & prenez » tout ce qui pourra vous ap-» partenir. » Laban commença donc à chercher dans les tentes de Jacob, de Lia, de Bala & de Zelpha ſans y rien trouver; & comme il vouloit venir dans celle de Rachel, elle cacha promptement les Téraphims ſous le bât d'un chameau, & s'aſſit deſſus. Son pere ayant cherché par-tout, ſans rien trouver, elle lui dit: « Que mon ſeigneur ne » ſe fâche point, ſi je ne puis » me lever en ſa préſence; » parce que le mal qui eſt ordi-» naire aux femmes, vient de » me prendre. » Ainſi, elle éluda les recherches de ſon pere.

Lorſque Jacob eut paſſé le torrent de Jabok, il partagea ſes femmes & ſes enfans en trois bandes. Il mit les deux ſervantes & leurs enfans, les premiers, Lia & ſes enfans formoient la ſeconde bande; Rachel & ſon fils Joſeph marchoient les derniers. Jacob diſoit en lui-même que ſi Éſaü faiſoit main-baſſe ſur la premiere bande, il épargneroit la ſeconde; & que s'il frappoit encore la ſeconde, au moins la troiſieme pourroit lui échapper. Après qu'il eut paſſé le Jourdain, il alla d'abord à Salem; puis à Sichem, & de-là à Béthel, où il devoit ſacrifier à Dieu, qui lui étoit apparu en ce lieu lorſqu'il alloit en Méſopotamie. Enfin, comme il s'avançoit vers Hébron, & qu'il étoit encore à la diſtance d'un ſillon de terre de Bethléem, autrement Éphrata, Rachel fut ſurpriſe des douleurs de l'enfantement. Elle enfanta un fils, à qui elle donna le nom de Ben-oni, c'eſt-à-dire, le fils de ma douleur; mais, Jacob lui donna celui de Benjamin, c'eſt-à-dire, le fils de ma droite. Les douleurs de l'enfantement furent ſi grandes, que Rachel en mourut, l'an 1734 ou 1735 avant Jeſus-Chriſt. Jacob l'enterra au même endroit, & lui érigea un monument, qui a ſubſiſté pendant pluſieurs ſiecles.

RACILIA, *Racilia*; (*a*) femme de L. Quintius Cincinnatus.

RACILIUS [L.], *L. Racilius*, (*b*) officier Romain. Dans le tems qu'il ſervoit en Eſpagne, ſous L. Caſſius Longinus, il entra dans une conjuration contre ce Général. Mais, le complot ne réuſſit pas, & tous ceux qui y avoient eu part, furent arrêtés & punis ſur le champ du dernier ſupplice.

RACILIUS, *Racilius*, (*c*) Tribun du peuple, dont Cicéron fait mention dans pluſieurs de ſes lettres; & il en parle avec avantage.

RACILIUS [L.], *L. Racilius*, (*d*) avoit rendu de grands ſervices à Cicéron, qui lui en témoigna publiquement ſa reconnoiſſance dans ſon oraiſon pour Cn. Plancius.

RACINE, *Radix*, terme de Grammaire; c'eſt le nom que l'on donne en général à tout mot dont un autre eſt formé, ſoit par dérivation ou par compoſition, ſoit dans la même langue ou dans une autre; avec cette différence néanmoins qu'on peut appeller racines génératrices les mots primitifs à l'égard de ceux qui en ſont dérivés; & racines élémentaires, les mots ſimples à l'égard de ceux qui en ſont compoſés.

L'étude d'une langue étrangere ſe réduit à deux objets principaux, qui ſont le vocabulaire & la ſyntaxe; c'eſt-à-dire, qu'il faut apprendre tous les mots autoriſés par le bon uſage de cette langue & le véritable ſens qui y eſt attaché, & approfondir auſſi la maniere uſitée de combiner les mots pour former des phraſes conformes au génie de la langue. Ce n'eſt pas de ce ſecond objet qu'il eſt ici queſtion; c'eſt du premier.

L'étude des mots reçus dans une langue eſt d'une étendue prodigieuſe; & ſi on ne prétend retenir les mots que comme mots, c'eſt un travail infini, & peut-être inutile. Les premiers appris ſeroient oubliés avant que l'on eût atteint le milieu de la carriere. Qu'en reſteroit-il, quand on ſeroit à la fin, ſi on y arrivoit? L'abbé Danet, dans la préface de ſon Dictionnaire françois & latin, jugeant de cette tâche par ſon étendue phyſique, dit qu'elle ne paroît pas infinie, puiſqu'on enferme tous les mots d'une langue dans un Dictionnaire qui ne fait qu'un médiocre volume. « Et c'eſt en effet en » cette maniere, ſelon lui, que » Joſeph Scaliger, Caſaubon & » d'autres ſavans hommes, les » apprenoient. Ils en liſoient » les divers Dictionnaires, ils » les augmentoient même de » divers mots qu'ils trouvoient » dans le cours de leurs études, » ils ne croyoient point les ſa» voir qu'ils ne fuſſent arrivés » à ce degré. » Il n'eſt pas croyable, & je ne croirai ja-

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 26.
(*b*) Hirt. Panſ. de Bell. Alexan. p. 29. & *ſeq.*
(*c*) Cicer. ad Quint. Fratr. L. II. Epiſt. 1, 5.
(*d*) Cicer. Orat. pro Cn. Planc. c. 63.

mais, dit un Auteur moderne, & nous penſons comme lui, que la lecture d'un Dictionnaire, quelque répétée qu'elle puiſſe être, ſoit un moyen propre pour apprendre avec ſuccès les mots d'une langue, ſi ce n'eſt peut-être qu'il ne s'agiſſe d'un eſprit ſtupide à qui il ne reſte que la mémoire organique, & qui l'a d'autant meilleure que toute la conſtitution méchanique eſt tournée à ſon profit.

« Les langues, dit l'Auteur » des racines grecques, préface, ne s'apprennent que par » l'uſage; & l'uſage n'eſt autre » choſe qu'une répétition continuelle des mêmes mots appliqués en cent façons & en » cent rencontres différentes. Il » eſt à notre égard comme un » ſage maître, qui ſçait prudemment faire choix de ce » qui nous eſt utile, & qui peut » adroitement faire paſſer une » infinité de fois devant nos » yeux les mots les plus néceſſaires, ſans nous importuner » beaucoup des plus rares, leſquels il nous apprend néanmoins peu à peu, & ſans peine, ou par le ſens des choſes, » ou par la liaiſon qu'ils ont » avec ceux dont nous avons » déjà la connoiſſance. Mais, » cet uſage, pour les langues » mortes, ne ſe peut trouver » que dans les anciens Auteurs. » Et c'eſt ce qui nous montre » clairement que ce qu'on peut » appeller l'*entrée des langues*, » alluſion au *janua linguarum* de » Coménius, ne doit être qu'une » méthode courte & facile, qui » nous conduiſe au plutôt à la » lecture des livres les mieux » écrits. »

Il eſt certain qu'il faut commencer par de bons élémens, & paſſer tout d'abord à l'analyſe de la phraſe propre à la langue qu'on étudie. Mais, comme cet exercice ne met pas dans la tête un fort grand nombre de mots, on a penſé à imaginer quelques moyens efficaces pour y ſuppléer. La connoiſſance des racines eſt pour cela d'une utilité dont tout le monde demeure d'accord; & de très-habiles gens ont ſongé à préparer de leur mieux cette connoiſſance aux jeunes gens. Dom Lancelot eſt, à notre gré, celui qui a imaginé la meilleure forme dans ſon jardin des racines Grecques miſes en vers François. M. Étienne Fourmont, cet homme né avec une mémoire prodigieuſe & des diſpoſitions extraordinaires pour étudier les langues, a fait pour le Latin ce que Dom Lancelot avoit fait pour le Grec. Les racines de la langue Latine, miſes en vers François, parurent en 1706, livre devenu rare, trop peu connu, & qui mériteroit d'être tiré de l'oubli où il ſemble être enſeveli. Un habile diſciple de Maſclef a donné depuis au public, ſous la même forme, les Racines Hébraïques ſans points voyelles.

Ces vers ſont aiſés à retenir, parce que l'ordre alphabétique qui y eſt ſuivi, la meſure & les rimes régulierement diſpoſées, conſpirent à les imprimer aiſé-

ment & ſolidement dans la mémoire.

Or, il eſt certain que quand on ſçait les racines primitives, & que l'on s'eſt mis un peu au fait des particules propres à une langue, on n'eſt plus guere arrêté par les mots dérivés & compoſés, qui ſont en effet la majeure partie du vocabulaire.

RACIUS CONSTANS, (*a*) *Racius Conſtans*, Ῥάκιος Κώνστας, Propréteur de Sardaigne, ſous l'empire de Sévere. Ce Sénateur, homme de mérite, fut pourſuivi criminellement pour avoir renverſé les ſtatues de Plautien dans ſa province.

RADDAI, *Raddai*, Ῥαδδαΐ, (*b*) le cinquieme des fils d'Iſaïe, étoit frere de David,

RADEAUX, *Rates*. (*c*) Les Radeaux, appellés par les Grecs *Schedia*, & dont quelques-uns attribuent l'invention aux Lydiens, ont été les premiers vaiſſeaux des anciens. Ce n'étoient que des poutres jointes enſemble, & couvertes de planches.

RADEGAST, *Radegaſtus*, (*d*) Dieu qu'adoroient les habitans de Luſace, connus ſous le nom de Slaves.

Quelques Auteurs diſent que Radagaiſe, roi des Huns, qui ſe diſtingua dans la guerre du tems des empereurs Arcadius & Honorius, fut après ſa mort révéré comme un Dieu, ſous le nom de Radegaſt; mais, la malheureuſe iſſue de ſes deſſeins n'étoit guere propre à perſuader à des guerriers de l'adorer comme une divinité. Quoi qu'il en ſoit, il y avoit une ſtatue de Radegaſt à Rhéthra, dans le Mecklenbourg. L'empereur Othon I. en 960, fit briſer cette ſtatue, ſans qu'aucun hiſtorien l'ait décrite; mais, dans les ſiecles poſtérieurs, chacun en a forgé des deſcriptions fabuleuſes. Telle eſt celle de ceux qui nous repréſentent cette idole d'or maſſif, ayant ſur la tête un caſque de même métal, ſurmonté d'un aigle avec ſes aîles déployées; les Slaves ne ſçavoient pas alors tant de choſes.

RADICALES [Lettres], terme de Grammaire. Ce ſont les lettres qui ſe trouvent dans le mot primitif, & qui ſe conſervent dans le mot dérivé.

RAGABA, *Ragaba*, Ῥαγαβᾶ, (*e*) fortereſſe, ſituée au-delà du Jourdain ſur les frontieres des Géraſéniens. Alexandre, roi des Juifs, mourut pendant qu'il faiſoit le ſiege de cette fortereſſe.

RAGAU, *Ragau*, Ῥαγαῦ, (*f*) plaine d'Aſie, ſituée, ſelon le livre de Judith, près de l'Euphrate, du Tigre, & de Jadaſon, dans la campagne d'Érioch,

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 858. Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 106.

(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 14.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 204.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 411. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 575.

(*e*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. L. XIII. p. 463.

(*f*) Judith. c. 1. v. 5, 6. Geneſ. c. 11. v. 18. & *ſeq.* L. I. c. 1. v. 25.

roi des Éliciens. Ce fut dans cette plaine que Nabuchodonoſor, roi des Aſſyriens, appellé autrement Saoſduchin, vainquit Phraorte, que l'Écriture nomme Arphaxad.

RAGAU, fils Phaleg, dont il eſt fait mention au premier livre des Paralipomenes, eſt le même que Réu, dont parle la Géneſe. Il n'eſt pas impoſſible que la ville de Rhagès & la plaine de Ragau ayent tiré leur nom de Réu ou Ragau; car, dans l'Hébreu, c'eſt la même choſe. Toute la différence conſiſte dans la prononciation de la lettre.

RAGAU, *Ragau*, Ῥαγαὺ, le même que Réu. *Voyez* Réu.

RAGUEL, *Raguel*, Ῥαγουὴλ, autrement Jéthro. *Voyez* Jéthro.

RAGUEL, *Raguel*, Ῥαγουὴλ, (*a*) beau-pere du jeune Tobie, demeuroit à Ecbatanes, & avoit de grands biens. Ayant donné Sara ſa fille unique à ſept maris de ſuite, le démon les avoit tous tués. Néanmoins, le jeune Tobie étant arrivé à Ecbatanes, l'ange Raphaël le porta à demander Sara pour femme, d'autant plus qu'étant le plus proche parent de Raguel, il étoit obligé, ſelon la loi, de l'épouſer. Raguel y conſentit, quoique avec peine, craignant qu'il ne lui arrivât ce qui étoit arrivé aux ſept premiers maris de ſa fille. Mais, le Seigneur ayant conſervé Tobie, Raguel le retint pendant quinze jours dans ſa maiſon, fit de grands feſtins à tous ſes amis, lui donna la moitié de tous ſes biens, & lui aſſura par un contrat tout le reſte, pour en jouir après ſa mort.

RAHAB, *Rahab*, Ῥαὰβ, (*b*) femme de la ville de Jéricho, reçut chez elle & cacha les eſpions que Joſué envoyoit pour conſidérer cette place.

Le texte Hébreu la nomme Zona; ce que ſaint Jérôme & pluſieurs autres entendent d'une femme débauchée. Mais, d'autres croient qu'elle étoit ſimplement hôtelliere, & que c'eſt la vraie ſignification du terme de l'original. Si elle eût été une femme de mauvaiſe vie, Salmon, qui étoit prince de la tribu de Juda, l'auroit-il voulu épouſer; ou même l'auroit-il pu, ſelon la loi? De plus, les eſpions de Joſué auroient-ils été loger chez une femme publique, une proſtituée? Cela convenoit-il à une commiſſion auſſi périlleuſe & auſſi délicate que celle dont ils étoient chargés? Ceux qui veulent qu'elle ait été une femme débauchée, diſent qu'apparemment elle étoit de ces femmes qui ſe proſtituoient en l'honneur des Divinités payennes; comme ſi cela diminueroit ſon crime, ou la honte de ſa profeſſion, s'il eſt vrai qu'elle eût été femme publique.

Quoi qu'il en ſoit de la profeſſion de Rahab, les eſpions de Joſué étant entrés chez elle, on en donna bientôt avis au Roi de

(*a*) Tob. c. 6. v. 11. *& ſeq.*
(*b*) Joſu. c. 2. v. 1. *& ſeq.* c. 6. v. 1. *& ſeq.* Paral. L. I. c. 2. v. 11. Matth. c. 1. v. 5. ad Hebræ. Epiſt. c. 11. v. 31.

Jéricho, qui envoya dire à Rahab de faire ſortir les hommes qu'elle avoit reçus chez elle. Mais, cette femme les cacha, & dit aux envoyés : « Il eſt vrai qu'ils ſont » venus chez moi ; mais, je ne » ſçavois d'où ils étoient, & » lorſqu'on fermoit les portes » de la ville, ils ſont ſortis, & » je ne ſçais où ils ſont allés ; » pourſuivez-les vîte, & vous » les atteindrez. » On les pourſuivit auſſitôt, mais en vain, puiſqu'ils étoient cachés ſur la terraſſe de la maiſon de Rahab.

Lorſque ceux que le Roi avoit envoyés furent partis, Rahab monta ſur la terraſſe, ou ſur le toît de la maiſon, & dit aux deux Iſraëlites : « Je ſçais que » le Seigneur vous a livré ce » pays. La terreur de votre » nom nous a ſaiſis, & tout notre » peuple eſt dans l'abattement. » Promettez-moi donc que vous » me ſauverez la vie, à moi & » à ma famille, lorſque vous » entrerez dans cette ville. » Les eſpions le lui promirent avec ſerment, & lui dirent de mettre à ſa fenêtre un cordon d'écarlate, afin que l'on pût reconnoître ſa maiſon, lorſqu'Iſraël entreroit dans Jéricho. « Si l'on touche, » ajouterent-ils, à quelqu'un » des vôtres, qui ſeront alors » dans votre maiſon, leur ſang » retombera ſur nous. Mais, » s'ils demeurent au dehors, » leur ſang retombera ſur leurs » têtes, & nous n'en ſerons pas » coupables. »

Ayant tiré d'eux ces promeſſes, elle les deſcendit par le moyen d'une corde qu'elle attacha à ſa fenêtre, car ſa maiſon tenoit aux murs de la ville ; & elle leur dit : « Allez du côté » des montagnes, de peur que » ceux qu'on a envoyés après » vous, ne vous rencontrent » quand ils reviendront ; & de- » meurez là pendant trois jours ; » juſqu'à ce qu'ils ſoient de » retour ; & après cela, vous » reprendrez votre chemin. » Ces eſpions ſuivirent le conſeil de Rahab ; & au bout de trois jours, étant retournés vers Joſué, ils lui raconterent ce qu'ils avoient appris à Jéricho, ce qui leur étoit arrivé, & les promeſſes qu'ils avoient faites à Rahab leur bienfaitrice. Quelque tems après, tout le peuple ayant fait pendant ſix jours le tour de Jéricho en ſilence, Joſué dit à tout Iſraël de faire le même tour une ſeptieme fois, & qu'auſſitôt que les Prêtres ſonneroient de la trompette, ils jettaſſent un grand cri. Il ajouta : « Que tou- » te la ville & tout ce qui s'y » rencontrera, ſoit dévoué à l'a- » nathême ; que la ſeule Rahab, » & ceux qui ſe trouveront dans » ſa maiſon, aient la vie ſauve. »

Les ordres de Joſué furent exécutés. la ville fut priſe, ſes murailles s'étant renverſées aux cris des Hébreux. Tout fut dévoué à l'anathême. Joſué envoya les deux eſpions dans la maiſon de Rahab, pour la faire ſortir avec ſes parens, afin qu'il ne leur fût fait ni tort ni violence. Après qu'ils furent ſortis, Joſué fit mettre le feu à la ville, &

maudit celui qui la rebâtiroit. Rahab épouſa Salmon, prince de Juda, de qui elle eut Booz; Booz fut pere d'Obed, & Obed d'Iſaï, pere du roi David. Ainſi, Jeſus-Chriſt a voulu que cette Chananéenne fût au nombre de ſes aïeules. Dans les Paralipomenes, il eſt dit que Nahaſſon eut pour fils Salma. C'eſt le même que Salmon. Saint Paul releve la foi de Rahab, qui évita le ſouverain malheur, pour avoir reçu & caché les eſpions.

RAHABIA, *Rahabia*, Ῥαχβίας, (*a*) fils d'Éliézer, & pere d'Iſaias, étoit de la famille des Lévites.

RAHAM, *Raham*, Ῥαὲμ, (*b*) fils de Samma, fut pere de Jercaam. Il étoit de la race de Caleb.

RAHELAIA, *Rahelaia*, (*c*) Ῥαηλίας, un de ceux qui revinrent de Babylone à Jéruſalem avec Zorobabel.

RAHUEL, *Rahuel*, Ῥαγουὴλ, (*d*) fils d'Éſaü & de Baſémath, eut quatre fils, Nahath, Zara, Samma & Méza, qui furent tous des Princes dans le pays d'Édom. Rahuel donna ſon nom à une province de l'Idumée, ſur laquelle il regna.

RAIA, *Raia*, Ῥάδα, (*e*) de la tribu de Juda, étoit fils de Sobal, & fut pere de Jahath.

RALLA VESTIS, (*f*) eſpece de tunique qui étoit, à ce qu'on croit, la même qu'on appelloit *Rara veſtis*. La tiſſure n'en étoit pas auſſi ſerrée que celle de la unique, nommée *Spiſſa veſtis*.

RAM, *Ram*, Ἀρὰμ, (*g*) de la tribu de Juda, fut le ſecond des fils d'Heſron, & il engendra Aminadab.

Dans le livre de Job, il eſt dit qu'Éleu, un des deſcendans de Buz, étoit de la famille de Ram.

RAMA, *Rama*, Ῥαμὰ, terme hébreu, qui ſignifie une hauteur; d'où vient qu'on trouve dans la Paleſtine tant de lieux du nom de Rama, Ramath, Ramatha, Ramoth, Ramathan, Ramathaïm, &c.

RAMA, *Rama*, Ῥαμὰ, (*h*) ville de Judée, ſituée ſur les montagnes d'Éphraïm, à ſix milles de Jéruſalem, du côté du ſeptentrion. Saint Jérôme la met près de Gabaa, à ſept milles de Jéruſalem. Elle ſubſiſtoit encore de ſon tems, & n'étoit plus qu'un petit village. Cette ville étoit ſituée ſur le chemin qui alloit de Samarie à Jéruſalem, d'où vient que Baaſa, roi d'Iſraël, la fit fortifier, afin qu'on ne pût paſſer des terres de Juda dans celles d'Iſraël. Joſephe l'appelle Ramathon.

Nous ne doutons pas que ce ne ſoit la même que Ramatha,

(*a*) Paral. L. I. c. 26. v. 25.
(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 44.
(*c*) Eſdr. L. I. c. 2. v. 2.
(*d*) Geneſ. c. 36. v. 4, 17. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lettr. Tom. I. p. 130.
(*e*) Paral. L. I. c. 4. v. 2.
(*f*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 38.
(*g*) Paral. L. I. c. 2. v. 9, 10. Job. c. 32. v. 2.
(*h*) Judic. c. 4. v. 5. c. 19. v. 13. Reg. L. I. c. 1. v. 19. c. 2. v. 11. L. III. c. 15. v. 17. Paral. L. II. c. 16. v. 1. Jerem. c. 31. v. 15. *& ſeq.* c. 40. v. 1. *& ſeq.*

ou Ramathaïm Sophim, patrie du prophete Samuël. Cette ville étoit frontiere d'Éphraïm & de Benjamin; & ces ſortes de villes étoient ſouvent habitées par des hommes des deux tribus. Rama, Ramath, Ramathaïm peuvent ne marquer qu'un même lieu.

C'eſt auſſi apparemment de cette Rama que parle Jérémie, lorſqu'il raconte que Nabuzardan, qui commandoit l'armée des Chaldéens, l'ayant trouvé au milieu des captifs à Rama, où l'on les avoit tous raſſemblés, le renvoya en liberté, & lui dit d'aller où il voudroit. C'eſt auſſi du même endroit que quelques-uns expliquent cette autre prophétie de Jérémie, où le Seigneur conſole Rachel de l'enlevement de ſes enfans, des tribus d'Éphraïm & de Manaſſé, qui avoient été menés en captivité. « On a entendu à Rama une » voix de lamentation, de pleurs » & de gémiſſemens de Rachel, » qui pleure ſes enfans, & qui » ne ſauroit ſe conſoler, parce » qu'ils ne ſont plus. Voici ce » que dit le Seigneur: Que vo» tre voix ceſſe de jetter des » cris, & vos yeux de répandre » des larmes, parce que vos » enfans reviendront de la terre » de leurs ennemis, &c. » Saint Matthieu a fait l'application de ce paſſage au deuil de Rachel, lorſqu'Hérode fit mourir les enfans de Bethléem. Mais, il eſt viſible que ce n'eſt pas le ſens hiſtorique & littéral du paſſage de Jérémie.

L'Écriture joint ſouvent Gabaa & Rama, comme deux lieux voiſins. On voit même, au premier livre des Rois, que Saül, demeurant à Gabaa, & étant aſſis dans le bois de Rama, on lui vint dire que David avoit paru aux environs du bois de Hareth. Mais, on croit que Rama, en cet endroit, ſignifie ſimplement la hauteur qui étoit à Gabaa.

RAMALES, *Ramalia*, fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Bacchus & d'Ariane. On y portoit, dans des ſortes de proceſſions, des ceps de vigne chargés de leurs fruits.

RAMATH, *Ramath*, (*a*) ville de Judée, dans la tribu de Siméon, du côté du midi.

RAMATH LÉCHI, *Ramath Lechi*. (*b*) *Voyez* Léchi.

RAMATHA, *ou* RAMATHAIM SOPHIM, *Ramatha*, *Ramathaïm Sophim*, Ἀρμαθαίμ, (*c*) ville de la tribu d'Éphraïm, qu'on croit être la même que celle de Rama. *Voyez* Rama.

RAMBACAS, *Rambacas*, (*d*) Ραμβάκας, Officier, Mede de nation, commandoit un corps de cavalerie du tems de Cyrus le grand.

RAME, *Remus*, (*e*) longue piece de bois, dont l'une des extrêmités étoit applatie, & qui, étant appuyée ſur le bord d'un bâtiment, ſervoit à le faire ſiller.

(*a*) Joſu. c. 19. v. 8.
(*b*) Judic. c. 15. v. 17.
(*c*) Reg. L. I. c. 1. v. 1, 19.
(*d*) Xenoph. p. 131.
(*e*) Plin. Tom. I. pag. 418. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 243, 251, 253.

Les Latins appelloient les Rames, *Remi*, & quelquefois *palmæ* ou *palmulæ*. On leur donnoit auſſi autrefois le nom de *tunſæ*, parce qu'elles frappent les flots, & qu'elles les coupent. Un quatrieme nom qu'avoient les Rames dans l'antiquité, étoit *ſcalmi*, qui ſignifie cheville, parce qu'il y avoit une cheville à chaque Rame.

Plutarque dit que Jules Céſar s'embarqua à Brunduſium, pour paſſer un trajet de mer, ſur une barque à douze ſcalmes. A l'égard des bancs où étoient aſſis ceux qui les faiſoient mouvoir, les Grecs les appelloient ζυγὰ, & les Latins *tranſtra*.

Pline attribue l'invention de la Rame aux Copéens, & celle de la Rame large aux Platéens. Ptolémée Philopator avoit fait faire un vaiſſeau de quarante rangs de Rames. Les plus grandes de ces Rames, celles des Thranites, ou de ceux qui tenoient le plus haut rang, étoient de trente-huit coudées; ces Rames étoient pourtant aiſées à manier, parce que la partie que tenoient les rameurs, étoit munie de plomb, & que tout ce qui étoit en dedans étoit fort peſant.

RAMESSÈS, *Rameſſes*, (*a*) nom qui a été commun à pluſieurs Rois d'Égypte. Il paroît que le plus connu eſt Rameſſès Miamum, qui ſuccéda, l'an 1577 avant J. C., à un autre Rameſſès qui n'avoit été ſur le trône d'Égypte qu'un an & quatre mois. Rameſſès Miamum regna ſoixante-ſix ans & deux mois. Uſſérius croit que ce Prince eſt ce nouveau Roi qui opprima les Iſraëlites dans l'Égypte, & qui ne connoiſſoit point les ſervices que Joſeph avoit rendus à ce pays. Ce fut lui qui fit bâtir les villes de Phithom & de Rameſſès.

Marsham place Rameſſès Miamum dans le ſeizieme ſiecle de l'ere Égyptienne, qui répond aux regnes de Joas, Amaſias, Azarias, Joathan & Achaz, rois de Juda. Il croit que c'eſt lui qui fit faire le fameux obéliſque dont parlent Pline, Hermapion & Ammien Marcellin, & qu'on voit encore aujourd'hui à Rome devant l'égliſe de Latran. Les éloges magnifiques de ce Prince qu'on lit ſur cet obéliſque en caracteres hiéroglyphiques, & l'empire du monde qu'on lui attribue, ne conviennent, ſelon Marsham, qu'à un ſucceſſeur de Séſoſtris, qu'il croit de beaucoup poſtérieur à Moïſe.

Pline dit que Rameſſès, qui fit faire le grand obéliſque, dont nous venons de parler, regnoit en Égypte, dans le tems de la priſe de Troie; que cet obéliſque avoit quatre-vingt-dix-neuf pieds de haut, & quatre coudées de large; que vingt mille hommes travaillerent à le tailler, & que quand on voulut l'élever dans la ville d'Héliopolis, le Roi, pour réveiller l'attention, la diligence & les ſoins des ouvriers,

(*a*) Exod. c. 1. v. 11. Plin. Tom. II. pag. 735. Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 69. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 195. *& ſuiv.* Tom. VI. p. 96. Tom. XIX. p. 9.

fit

fit attacher ſon propre fils au haut de l'aiguille, afin qu'ils la ſoulevaſſent plus ſûrement & avec plus de précaution, dans la crainte de tuer le jeune Prince.

RAMETH, *Rameth*, Ῥεμμάθ, (*a*) ville de Paleſtine dans la tribu d'Iſſachar, eſt nommée Ramoth au premier livre de Paralipomenes.

RAMISES, *Ramiſes*, (*b*) le même que d'autres nomment Rameſſès. *Voyez* Rameſſès.

RAMNES, *ou* RAMNENSES, (*c*) une des trois premieres tribus Romaines. *Voyez* Luceres.

Acron dit que les Ramnes étoient une eſpece de tribu formée des Chevaliers Romains, & il préfere ce ſentiment à l'opinion de ceux qui croient que c'étoit ſeulement une des tribus Romaines. *Ramnes, Luceres, Tatienſes tribus erant, vel, ut veriùs, Equites.* Cornélius Népos, plus croyable encore que le Scholiaſte, réunit ces deux ſentimens, & les applique aux Chevaliers. C'eſt dans la vie de Romulus, où il dit: *Tres equitum Centurias inſtituit, quas à ſuo nomine Ramnenſes, à Tito Tatio Tatienſes, à Lucumone Luceres appellavit.* C'étoit donc une Centurie, ou une eſpece de tribu de Chevaliers Romains.

Un ancien Poëte, mais dont on ignore le nom, dans une piece auſſi élégante que modeſte ſur les fêtes de Vénus, a ramaſſé en quatre petits vers toutes les parties de la République; ſçavoir, le peuple *Quirites*, les Chevaliers *Ramnes*, le Sénat *Patres*, & les Empereurs *Cæſares*.

Romuleas ipſa fecit
Cum Sabinis nuptias;
Unde Ramnes & Quirites;
Proque prole poſtera,
Romuli, patres creavit,
Et nepotes Cæſares.

Enfin, Horace a donné à *Ramnes* une épithete, qui convient particuliérement aux Chevaliers Romains; il les nomme *Celſi*; or, *celſus* vient d'un mot grec, qui ſignifie également un cheval & un cavalier, comme nous l'apprenons de Feſtus Pompeius.

RAMMIUS [L.], *L. Rammius*, (*d*) le citoyen le plus conſidérable de Brunduſium, avoit coutume de recevoir dans ſa maiſon les Généraux des Romains & les Ambaſſadeurs des nations étrangeres les plus illuſtres, & ſur-tout ceux qui venoient de la part des Rois. Par ce moyen, s'étant fait connoître à Perſée, il reçut de ce prince des lettres remplies de témoignages de bienveillance, & dans leſquelles il lui promettoit de le mettre au nombre de ſes plus intimes confidens, & de l'élever à la plus haute fortune. En effet, L. Rammius étant allé trouver le Roi dans cette confiance, devint bientôt un de ſes plus familiers

(*a*) Joſu. c. 19. v. 21. Paral. L. I. c. 6. v. 73.
(*b*) Plin. T. II. p. 735.
(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 13, 36. L. X. c. 6.
(*d*) Tit. Liv. L. XLII. c. 17.

amis, & fut associé, plus même qu'il ne vouloit, aux secrets de la plus grande importance. Car, Persée croyant s'être assuré de sa fidélité par les récompenses qu'il lui fit espérer, lui dit qu'étant dans l'usage de recevoir chez lui tous les Généraux & les Ambassadeurs de Rome, il lui étoit aisé de se défaire d'eux, & lui demanda avec la derniere instance, d'empoisonner ceux qu'il lui désigneroit dans ses lettres. Il ajoutoit cependant que comme c'étoit une nécessité d'avoir plusieurs complices, ce n'étoit qu'avec de grandes difficultés & d'extrêmes périls, qu'on trouvoit du poison qu'on pût donner avec succès, & sans se compromettre; mais qu'il n'avoit qu'à s'en reposer sur lui, & qu'il lui en fourniroit un dont l'effet seroit infaillible, & le secret impénétrable. L. Rammius, appréhendant que s'il refusoit à Persée son ministere, il n'éprouvât le premier l'habileté de ce Monarque, lui promit tout ce qu'il demandoit, & partit pour s'en retourner. Mais, avant que de se rendre à Brundusium, il voulut aller trouver C. Valérius qu'on disoit être aux environs de Chalcis. Après qu'il lui eut dénoncé la conspiration dans laquelle on avoit voulu l'engager, il partit pour Rome avec C. Valérius qui lui ordonnoit de l'y accompagner; & ayant été introduit dans le Sénat, il y exposa tout ce qu'il sçavoit, l'an 176 avant Jesus-Christ.

RAMOTH, *Ramoth*, Ῥαμὼθ, Ῥεμμὰθ, Ῥεμμὼθ, (*a*) ville célebre, située dans les montagnes de Galaad, d'où vient qu'elle est souvent appellée Ramoth de Galaad. Cette ville appartenoit à la tribu de Gad. Elle fut assignée pour demeure aux Lévites, & c'étoit une des villes de refuge de de-là le Jourdain. Elle devint célebre durant les regnes des derniers Rois d'Israël, & fut l'occasion de plusieurs guerres entre ces Princes & les Rois de Damas qui l'avoient conquise, & sur lesquels les Rois d'Israël, à qui elle appartenoit, vouloient la reprendre. Joram, roi de Juda, fut dangereusement blessé au siege de cette place, & Jéhu, fils de Namsi, y fut sacré roi d'Israël par un Prophete envoyé par Élisée. Achab, roi d'Israël, fut tué dans un combat qu'il livra aux Syriens devant cette place.

Eusebe dit que Ramoth étoit à quinze milles de Philadelphie, vers l'orient. S. Jérôme la met dans le voisinage du Jabok, & par conséquent au septentrion de Philadelphie.

RAMOTH, *Ramoth*, Ῥαμὼθ, (*c*) ville de la tribu d'Issachar. *Voyez* Rameth.

RAMOTH, *Ramoth*, Ῥαμὼθ, (*b*) fils de Bani, est compté au nombre des Prêtres, qui, au

(*a*) Deuter. c. 4. v. 43. Josu. c. 20. v. 8. c. 21. v. 37. Reg. L. III. c. 22. v. 3. & *seq.* L. IV. c. 8. v. 28, 29. c. 9. v. 1. & *seq.* Paral. L. II. c. 18. v. 3. & *seq.* c. 22. v. 5.

(*b*) Paral. L. I. c. 6. v. 73.

(*c*) Esd. L. I. c. 10. v. 29.

retour de la captivité de Babylone, ſe trouverent avoir épouſé des femmes étrangeres, & conſentirent à les renvoyer.

RAPAX, *Rapax*, (*a*) nom d'une légion Romaine. Tacite fait ſouvent mention de la légion appellée Rapax. Ce mot veut dire pillarde.

RAPAX, *Rapax*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RAPHA, *Rapha*, Ῥαφὰ, (*b*) chef des Géans, nommés Raphaïm. *Voyez* Raphaïm.

RAPHA, *Rapha*, Ῥαφὴ, (*c*) frere de Réſeph & de Thalé, étoit de la tribu d'Éphraïm.

RAPHA, *Rapha*, Ῥαφὰ, (*d*) fut le cinquieme des fils de Benjamin.

RAPHA, *Rapha*, Ῥαφαία, (*e*) de la tribu de Benjamin, fut fils de Banaa, & pere d'Élaſa.

RAPHAEL, *Raphaël*, Ῥαφαὴλ, (*f*) un des ſept premiers Anges, qui ſont ſans ceſſe devant le Trône de Dieu, & toujours prêts à exécuter ſes ordres.

Le nom de l'ange Raphaël ne ſe trouve dans l'Écriture, que dans l'hiſtoire de Tobie. Il n'en eſt point parlé dans le nouveau Teſtament; & en général les noms des Anges ne paroiſſent pas avoir été connus avant la captivité de Babylone.

Tobie le pere ayant prêté, ou, ſelon le texte Grec, ayant ſeulement confié en dépôt à un Juif nommé Gabélus, la ſomme de dix talens, réſolut dans ſa vieilleſſe d'envoyer ſon fils, le jeune Tobie, pour répéter cet argent. Comme Tobie le fils cherchoit un guide pour le conduire de Ninive à Ragès, ville de Médie, il trouva heureuſement Raphaël, qui, ayant pris une forme humaine, s'engagea moyennant une drachme par jour & la nourriture, à le conduire à Ragès, & à le ramener à Ninive. Ce ſaint conducteur prit le nom d'Azarias, but & mangea avec Tobie pendant tout le voyage, & ne fit rien qui lui donnât le moindre ſoupçon que ce fût un Ange.

Ils partirent enſemble de Ninive, & étant arrivés dans une auberge ſur le Tigre, Tobie le jeune alla laver ſes pieds dans le fleuve; & un grand poiſſon, étant venu contre lui, menaçoit de le dévorer. Mais, Raphaël lui dit de le ſaiſir par les ouïes, de le tirer à terre, d'en prendre le cœur, le fiel & le foie, & de les réſerver pour l'uſage qu'il lui diroit en tems & lieu. Lorſqu'ils furent près d'Ecbatanes, Raphaël dit à Tobie: il y a dans cette ville un homme nommé Raguel, qui a une fille unique, que vous devez épouſer, ſelon la loi, comme étant le plus proche parent, & parce qu'elle eſt ſeule héritiere des biens de ſon pere. Tobie lui dit qu'il avoit appris que cette fille avoit

(*a*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 43; 100. L. III. c. 14, 18, 25.
(*b*) Paral. L. XX. c. 6.
(*c*) Paral. L. I. c. 7. v. 25.
(*d*) Paral. L. I. c. 8. v. 2.
(*e*) Paral. L. I. c. 8. v. 37.
(*f*) Tobi. c. 5. *& ſeq.*

déjà eu ſept maris, & que le démon les avoit tous fait mourir. Raphaël le raſſura, & lui dit que le démon n'avoit aucun pouvoir ſur ceux qui entroient dans le mariage par des vues de la crainte du Seigneur; que d'ailleurs il avoit dans le cœur du poiſſon qu'il avoit pris, un remede certain contre toute ſorte de démons, & qu'auſſitôt qu'il en brûleroit ſur les charbons, le démon s'enfuiroit.

Ils entrerent donc chez Raguel. Tobie épouſa Sara; & en obſervant les ſages regles que lui donna Raphaël, il ne ſouffrit aucun mal, & le démon qui obſédoit en quelque ſorte Sara, fut relégué dans la haute Égypte. Pendant les jours de la noce, Tobie pria Raphaël d'aller retirer des mains de Gabélus l'argent, qui étoit le principal ſujet de ſon voyage. Raphaël alla à Ragès, & rapporta l'argent à Ecbatanes. Après que la cérémonie des noces fut achevée, Tobie partit avec ſa nouvelle épouſe, pour s'en retourner à Ninive. Mais, quand ils furent à Haram, au milieu du chemin, Raphaël perſuada à Tobie de laiſſer ſa femme, ſes domeſtiques & toutes ſes bêtes, & de prendre les devans, pour tirer d'inquiétude ſon pere & ſa mere, qui comptoient les jours de ſon abſence. Ils partirent donc enſemble; & étant arrivés à Ninive, chez le pere Tobie, après les premieres civilités, le jeune Tobie, par le conſeil de Raphaël, mit ſur les yeux de ſon pere du fiel de poiſſon qu'il avoit pris, & environ une demi-heure après, ce vieillard recouvra la vue.

Après cela, les deux Tobies firent venir Raphaël, qu'ils ne prenoient encore que pour un homme, & lui dirent qu'ils le prioient de recevoir la moitié de leurs biens pour récompenſe des grands ſervices qu'il leur avoit rendus. Alors, Raphaël leur dit de rendre graces à Dieu, auteur de tous biens. « Lorſque » vous faiſiez l'aumône, ajouta-t-» il, & que vous enſeveliſſiez » les morts, j'ai préſenté vos » prieres au Seigneur; & par-» ce que vous étiez agréable à » ſes yeux, il falloit que la » tentation vous éprouvât. » Maintenant le Seigneur m'a » envoyé pour vous guérir, & » pour délivrer du démon Sara, » l'épouſe de votre fils; car, je » ſuis l'ange Raphaël, l'un des » ſept qui ſont toujours devant » le Seigneur. Lorſque j'étois » avec vous, j'y étois par » ordre du Seigneur. Béniſſez-» le donc & chantez ſes louan-» ges. Il vous a paru que je bu-» vois & mangeois avec vous, » mais pour moi je me nourris » d'une nourriture & d'un breu-» vage inviſibles. Il faut main-» tenant que je m'en retourne » vers celui qui m'a envoyé. » Ayant dit cela, il diſparut, & ils ne le virent plus.

Le nom de Raphaël ſignifie remede de Dieu, ou médecin de Dieu; & rien ne convient mieux au perſonnage que fit l'Ange

dans cette occaſion, & au deſſein que Dieu avoit en l'envoyant à Tobie & à Sara, que le nom de Médecin de Dieu.

RAPHAEL, *Raphaël*, (*a*) de la race des Lévites, étoit un des fils de Sémeias, qui furent tous chefs d'autant de familles, parce qu'ils étoient des hommes forts & robuſtes.

RAPHAIM, *Raphaïm*, (*b*) terme qui ſignifie des géans qui vivoient dans la Terre-ſainte avant l'arrivée des Hébreux dans ce pays. Il y a quelques paſſages de l'Ecriture, où ce terme eſt traduit par des Médecins, par exemple : *Numquid mortuis facies mirabilia, aut Medici ſuſcitabunt & confitebuntur tibi.* L'Hébreu porte, *Ferez-vous éclater vos merveilles envers les morts, & les Raphaïm reſſuſciteront-ils pour publier vos louanges?* Mais, ſaint Jérôme traduit ordinairement ce terme par *Gigantes*, des Géans, & l'Écriture parle ſouvent des Enfers, où les Raphaïm gémiſſent, & où deſcendent les méchans, les impies, les impudiques.

Il y avoit anciennement pluſieurs familles de Raphaïm dans le pays de Chanaan. On croit communément qu'ils étoient deſcendus d'un certain Rapha. Mais, d'autres conjecturent que le nom de Raphaïm ſignifie des Géans, dans l'ancien langage des Chananéens. Il y avoit des Raphaïm au-delà du Jourdain, à Aſtaroth-Carnaïm, du tems d'Abraham, lorſque Chodorlahomor leur fit la guerre. Il y en avoit auſſi dans le pays de Chanaan du tems de Joſué. Enfin, on en voyoit encore dans la ville de Geth du tems de David. Les géans Goliath, Saphaï, & quelques autres, étoient de la race des Raphaïm. Leur grandeur & leur force ſont connues par l'Écriture.

RAPHAIM [La vallée de], *vallis Raphaïm.* (*c*) Cette vallée étoit célebre ſous Joſué & ſous le regne de David. Iſaïe en parle en ces termes: *Et erit ſicut quærens ſpicas in valle Raphaïm.* Les Philiſtins y ont campé plus d'une fois. Elle eſt auſſi appellée dans le Grec la vallée des Titans, & dans la Vulgate, la vallée des Géans.

Joſué met la vallée de Raphaïm comme une limite du lot de Juda. Elle étoit fort près de Jéruſalem, & on doute ſi elle appartenoit à Juda, ou à Benjamin, à cauſe de la proximité de ces deux tribus. Euſebe la place dans Benjamin. Joſué & les endroits des livres des Rois où il en eſt parlé, inſinuent qu'elle appartenoit à Juda, & qu'elle étoit au midi ou au couchant de Jérufalem.

RAPHIA, *Raphia*, Ῥαφία, (*d*)

(*a*) Paral. L. I. c. 26. v. 7.
(*b*) Geneſ. c. 14. v. 5. Joſu. c. 12. v. 4. c. 17. v. 15. Paral. L. I. c. 20. v. 4. *& ſeq.* Pſalm. 87. v. 11.
(*c*) Joſu. c. 15. v. 8. c. 18. v. 16. Reg. L. II. c. 5. v. 18, 22. c. 23. v. 13. Paral. L. I. c. 11. v. 15. c. 14. v. 9. Iſaï. c. 17. v. 5.
(*d*) Paral. L. I. c. 20. v. 7. Joſeph. de Antiq. Judaic. L. XIII. p. 459. L. XIV. pag. 476. Maccab. L. III. c. 1. v. 11. Polyb. L. V. p. 187, 188.

ville ſituée ſur la Méditerrannée, entre Gaza & Rhinocorura. On ne trouve point le nom de cette ville dans les livres de l'ancien Teſtament; ce qui eſt aſſez ſingulier; à moins que ce ne ſoit la ville de Geth, qui appartenoit aux Raphaïm; d'où peut-être lui ſeroit venu le nom de Raphia ou Rapheia. Geth ne devoit pas être loin de là. Raphia eſt célebre par la victoire que Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, gagna en ce lieu-là ſur Antiochus le Grand, roi de Syrie. C'eſt la premiere fois que l'on trouve le nom de Raphia dans les livres des Juifs.

Joſephe dit que Raphia fut priſe par le roi Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même Joſephe & Polybe mettent Raphia pour la premiere ville de Syrie que l'on rencontre en venant d'Égypte.

On trouve quelques anciennes médailles frappées à Raphia, & quelques Evêques de cette ville dans les Conciles d'Orient.

RAPHIDIM, *Raphidim*, (*a*) Ραφιδὶμ un des campemens des Iſraëlites dans le déſert. Étant ſortis du déſert de Sin, ils arriverent à Raphidim, où le peuple, manquant d'eau, commença à murmurer contre Moïſe, en diſant: « Pourquoi nous avez-» vous tirés de l'Égypte, pour » nous faire mourir de ſoif dans » ce déſert, nous, nos enfans » & nos beſtiaux? » Moïſe cria au Seigneur, & lui dit; « Que » ferai-je à ce peuple? Peu s'en » faut qu'il ne me lapide. » Dieu lui répondit: « Menez le peuple » au rocher d'Horeb, & prenez » avec vous quelques anciens. » Je me trouverai avant vous » ſur ce rocher; vous le frap-» perez avec la verge miracu-» leuſe, & il en ſortira de » l'eau en abondance pour don-» ner à boire au peuple. » Moïſe fit en préſence des anciens ce que le Seigneur lui avoit ordonné. Il frappa le rocher, & il en ſortit de l'eau en abondance, pour déſaltérer le peuple. Ce lieu fut nommé Tentation, à cauſe des enfans d'Iſraël, & parce qu'ils y tenterent le Seigneur, en diſant: « Le Seigneur eſt-il » au milieu de nous, ou n'y eſt-» il pas? »

Raphidim ne devoit pas être éloigné d'Horeb, puiſque Dieu ordonna à Moïſe d'aller au rocher d'Horeb, pour en tirer de l'eau. Cette même eau ſervit aux Iſraëlites non-ſeulement dans le campement de Raphidim & dans celui du mont Sinaï, mais auſſi dans les autres campemens, & peut-être juſqu'à Cadés-Barné. Saint Paul dit que ce rocher les ſuivoit dans leurs voyages, & qu'il étoit la figure de Jeſus-Chriſt; ſoit que l'eau les ſuivît, ou qu'ils ſuiviſſent le courant de l'eau; ſoit qu'ils portaſſent de cette eau dans leur marche, comme Élien

(*a*) Exod. c. 17. v. 1. & *ſeq.* Numer. c. 20. v. 1. & *ſeq.* ad Corinth. 1. c. 10. v. 4.

dit que l'eau du Choaſpe ſuivoit toujours le Roi de Perſe ; c'eſt-à-dire, qu'on en portoit toujours à ſa ſuite, parce qu'il n'en buvoit pas d'autre ; ſoit enfin qu'on traînât le rocher d'Horeb ſur un chariot, à la maniere d'un gros muid toujours plein, & toujours ouvert pour quiconque en vouloit boire. Ce ſentiment eſt ſuivi par les Rabbins & par quelques anciens Peres.

Les Juifs prétendent que ces eaux ayant été accordées aux mérites de Marie, ſœur de Moïſe, elles manquerent auſſitôt qu'elle fut morte ; & de-là vient qu'au campement de Cadès-Barné, qui ſuivit la mort de Marie, on voit le peuple tomber dans le murmure, parce qu'il manquoit d'eau.

Ce fut au même campement de Raphidim que Joſué remporta une fameuſe victoire ſur les Amalécites. Pendant que ce Général, à la tête des Iſraëlites, combattoit contre Amalec, Moïſe levoit les mains vers le ciel, & lorſqu'il commença à ſe laſſer, Aaron & Hur, qui étoient avec lui ſur la montagne, lui ſoutinrent les bras, parce qu'ils s'apercevoient qu'à meſure qu'il les abaiſſoit, Amalec avoit l'avantage, & que lorſqu'il les relevoit, Iſraël avoit le deſſus.

RAPHON, *Raphon*, Ραφών, (*a*) ville de Judée, ſituée au-delà du Jourdain, ſur un torrent, à peu de diſtance de Carnaïm. Cette ville n'eſt connue dans l'Écriture que par la victoire de Judas Maccabée contre Timothée. Celui-ci, après la défaite de ſon armée devant la forteresſe de Dathman, avoit raſſemblé une nouvelle armée, compoſée d'Arabes & autres peuples ramaſſés, au nombre de cent vingt mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens chevaux ; & ayant envoyé les femmes, les enfans, & tout le bagage dans la ville de Carnaïm, ou Aſtaroth-Carnaïm, qui étoit une place au-delà du Jourdain, de très-difficile accès, il ſe campa à Raphon, ou peut-être Saphon, au-delà & au nord du torrent de Jabok.

Judas Maccabée n'avoit alors que ſix mille hommes de troupes ; il envoya reconnoître l'armée des ennemis, & on lui rapporta qu'elle étoit très-nombreuſe & compoſée de toutes les nations qui étoient dans les pays circonvoiſins, & que Timothée ſe préparoit à venir l'attaquer. Auſſitôt, Judas Maccabée marcha contre eux, & paſſa le torrent à la tête de ſa petite armée ; les ennemis, ſurpris de ſon audace, ne purent ſoutenir le choc & prirent la fuite.

RAPHU, *Raphu*, Ραφοῦ, (*b*) de la tribu de Benjamin, fut pere de Phalti, un de ceux qui furent envoyés du déſert de Pharan par Moïſe, pour reconnoître le pays de Chanaan.

RAPIDIUS [Q.] MULIO, Q.

(*a*) Maccab. L. I. c. 5. v. 37. & *ſeq.* L. II. c. 12. v. 20. & *ſeq.*

(*b*) Numer. c. 13. v. 10.

Rapidius Mulio, l'un des agiteurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

RAPON, *Rapo*, (*a*) capitaine qui, ſelon Virgile, terraſſa Parthénius & Orſès.

RAPTA DIVA, la Déeſſe enlevée. C'eſt Proſerpine. *Voyez* Proſerpine.

RAPTOR, *Raptor*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RASCIPOLIS, *Raſcipolis*, (*b*) Officier, qui commandoit un corps de deux cens Macédoniens dans l'armée de Cn. Pompée.

RASENES, *Raſenæ*, peuple d'Italie. *Voyez* Hétrurie.

RASER LA MAISON. (*c*) C'étoit chez les Romains une des peines de celui qui aſpiroit à la tyrannie. Valere Maxime rapporte que Sp. Caſſius, convaincu d'avoir tenté de ſe rendre maître de la République, fut condamné par le Sénat & par le peuple à la mort; dont trois Conſulats & un magnifique triomphe ne purent le garantir. Le peuple n'étant point encore ſatisfait, on abattit ſa maiſon pour augmenter ſon ſupplice, par la deſtruction de ſes Dieux domeſtiques.

RASIN, *Raſin*, Ῥαασσων, (*d*) Roi de Syrie, ſe ligua avec Phacée, fils de Romélie, pour attaquer Achaz, roi de Juda; & ils firent enſemble une irruption dans ſes États. La premiere année de ſon regne, ils mirent le ſiege devant Jéruſalem. Mais, n'ayant pu la prendre, ils firent le dégât dans le pays, & s'en retournerent. L'année ſuivante, ils revinrent dans le pays de Juda, & le Seigneur leur livra l'armée & le pays d'Achaz. Les deux Princes ligués ſéparerent après cela leurs armées. Celle de Raſin ſe mit à piller par-tout, & à prendre des captifs. Elle le fit ſans trouver de réſiſtance, & conduiſit à Damas les captifs & le butin qu'elle avoit pris. Phacée, de ſon côté, tua dans un jour, en un ſeul combat, juſqu'à cent vingt mille hommes de l'armée d'Achaz & fit outre cela deux cens mille priſonniers. Mais, comme on les menoit à Samarie, le prophete Obed les fit renvoyer ſur les terres de Juda.

Vers le même tems, Raſin, roi de Syrie, attaqua Élath, ſur la mer Rouge, la prit, en chaſſa les Juifs, & y mit les Iduméens, qui l'avoient apparemment engagé à cette guerre. Le texte Hébreu & la Vulgate portent que Raſin, roi de Syrie, conquit Élath pour les Syriens. Mais, la ſuite du diſcours fait voir qu'il faut lire, pour les Iduméens, & que dans l'Hébreu il faut auſſi lire *Edom*, au lieu d'*Aram*. La différence de ces deux noms, dans le texte original, eſt preſque imperceptible. Achaz, ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſter à Raſin & à Phacée, s'adreſſa à Théglathphalazar, roi

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 748.
(*b*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 579.
(*c*) Valer. Maxim. L. VI. c. 3.
(*d*) Reg. L. IV. c. 15. v. 37. c. 16. v. 5. & *ſeq.* Paral. L. II. c. 28. v. 5.

d'Aſſyrie, & lui donna une très-groſſe ſomme pour l'engager à venir à ſon ſecours. Théglathphalazar marcha contre Damas, prit la ville, fit mourir Raſin, & tranſporta ſon peuple à Kir, apparemment ſur le fleuve Cyrus, dans l'Ibérie.

RATIONAL, *Rationale*, (*a*) nom que l'on a donné à une piece de broderie d'environ dix pouces en quarré, d'un tiſſu fort précieux, que le grand Prêtre des Juifs portoit ſur ſa poitrine, & qui étoit chargé de quatre rangs de pierres précieuſes, ſur chacune deſquelles étoit gravé le nom d'une des tribus d'Iſraël. Le Rational étoit double, c'eſt-à-dire, d'un tiſſu double & épais, ou compoſé de deux pieces repliées l'une ſur l'autre, comme une eſpece de malle dans laquelle étoient renfermés l'*urim* & le *thummim*, ſelon les Rabbins.

On donne à cette piece le nom de Rational, ou de Rational du jugement, apparemment parce qu'il découvroit le jugement & la volonté de Dieu, ou parce que le grand Prêtre qui le portoit, étoit le chef de la juſtice, & ſe revêtoit de cet ornement lorſqu'il prononçoit des jugemens en matiere de conſéquence.

L'Hébreu porte ſimplement *Coſchen*, & quelquefois *Coſchen miſchphath*, que les Septante ont rendu par *logion*, ou *logion Criſeos*; & ſaint Jérôme par *Rationale*, ou *Rationale judicii*. On ne ſçait pas bien ce que veut dire *coſchen* à la lettre. La plupart le dérivent de l'Arabe *caſan*, qui eſt gros, épais & inégal, comme étoit en effet la piece dont nous parlons.

RATIONALIS, *Rationalis*, Officier de la cour des Empereurs Romains. Ce mot, dans Lampridius en la vie de Sévere Alexandre, qui paroît avoir établi les Rationaux dans ſa maiſon, eſt ſynonyme à celui de *procurator*. En ce cas, les Rationaux étoient des eſpeces d'Intendans, ou des gens d'affaires des Empereurs.

RATOMAGUS, *Ratomagus*. *Voyez* Rotomagus.

RATUMENE, *Ratumena*, (*b*) Ῥατουμένα une des portes de Rome. Celle-ci, qui étoit dans le voiſinage du Capitole, fut ainſi appellée d'un jeune homme nommé Ratuménus, qui avoit été renverſé par ſes chevaux près de cette porte.

RAVENNE, *Ravenna*, (*c*) Ραβέννα: ville d'Italie, ſituée ſur la mer Adriatique, au pays des Sabins, près du fleuve Bédeſe, à cent cinquante mille pas d'Ancone, ſelon Pline, & à peu de diſtance d'une des embouchures du Pô.

Pluſieurs veulent que les Pélaſges de Theſſalie aient été les premiers fondateurs de Ravenne, & qu'ils l'aient habitée pendant plus de deux cens ans. Aux Pé-

(*a*) Exod. c. 25. v. 7. c. 28. v. 4. & *ſeq.* c. 35. v. 27.
(*b*) Plut. T. I. p. 104.
(*c*) Plin. Tom. I. p. 172, 173. Strab. pag. 213. & *ſeq.* Pomp. Mel. pag. 127. Ptolem. L. III. c. 1. Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 436. Tacit. Annal. L. I. c. 58. L. IV. c. 5, 29. L. XIII. c. 30.

laſges ſuccéderent les Ombriens, qui, après ſept cens ans, en furent chaſſés par les Gaulois, lorſque ceux-ci firent une irruption en Italie, du tems du vieux Tarquin. Ces derniers s'y maintinrent pendant plus de trois cens cinquante ans, juſqu'à ce que les Conſuls Romains, M. Marcellus & Cn. Corn. Scipion, ayant vaincu les Gaulois qu'on appelloit alors Boïens, ſe rendirent maîtres de leur État, & ſubjuguerent la ville de Ravenne. Cet événement arriva l'an de Rome 530, & 222 avant J. C.

Ravenne ne fut pas une colonie Romaine, mais une ville municipale, à laquelle les Romains accorderent le droit de ſe gouverner ſelon ſes loix, le privilege d'avoir les mêmes charges & les mêmes dignités que le peuple Romain, & l'exemption de toutes ſortes de contributions. Ils en uſerent ſi généreuſement avec cette ville, parce que les habitans de Ravenne avoient été alliés du peuple Romain, du tems que les Ombriens étoient maîtres du pays. On mit donc à Ravenne le ſiege du Préteur; les aſſemblées de la province s'y tinrent, & on entretenoit dans le port une flotte toujours prête à mettre en mer.

Les Empereurs Romains affectionnerent cette ville, qui, de ſon côté, leur fut toujours fidelle. Honorius, par exemple, & Valentinien III, y fixerent leur ſéjour & y bâtirent des palais. Théodoric, roi des Oſtrogoths, fit de Ravenne le ſiege de ſon empire, qui dura ſoixante ans, & au-delà, juſqu'à ce que Béliſaire & Narſès, deux lieutenans de l'empereur Juſtinien, ayant paſſé de Grece en Italie, y détruiſirent l'empire des Goths.

Cette ville, ſelon Strabon, étoit ſituée dans des marais; ſes bâtimens étoient de bois; on paſſoit les eaux ſur des ponts, ou on les traverſoit ſur des bâteaux. Malgré cela, l'air y étoit fort ſain; de maniere que les Empereurs Romains y faiſoient nourrir & exercer les Gladiateurs.

L'autorité du Sénat de Ravenne étoit ſi conſidérable, que les Sénateurs Romains ont ſouvent recherché ſon amitié & ſon alliance; & comme ceux de Ravenne avoient droit de ſuffrage à Rome, on leur aſſigna un quartier dans cette derniere ville, dont une des portes prit le nom de porte de Ravenne.

Cette ville a conſervé ſon nom juſqu'à nos jours. Elle eſt aujourd'hui dans la Romagne, avec un Archevêché; mais, elle ne ſe trouve plus ſituée qu'à trois milles de la mer, à cauſe des deſſéchemens que l'on a faits dans les vallées de Paduſe.

RAVOLA, *Ravola*, (*a*) certain perſonnage, que Juvénal tourne en ridicule, quand il dit qu'on le ſurprit léchant la courtiſane Rhodope.

RAURICES, *Raurici*. *Voyez* Rauraces.

(*a*) Juv. Satyr. 9. v. 4.

RAURICUM. *Voyez* Rauraces.

RAZIAS, *Razias*, Ῥαζίας, (*a*) un des anciens de Jéruſalem, homme zélé pour la ville, qui étoit en grande réputation, & qu'on appelloit le pere des Juifs, à cauſe de l'affection qu'il leur portoit. Il menoit depuis longtems dans le Judaïſme une vie très-pure & éloignée de toutes les ſouillures du Paganiſme. Il avoit fait voir une grande fermeté, abandonnant ſon corps & ſa vie pour y perſévérer juſqu'à la fin.

Nicanor, voulant donner une marque publique de la haine qu'il avoit contre les Juifs, envoya plus de cinq cens ſoldats pour le prendre; car, il croyoit que s'il ſéduiſoit cet homme, il feroit aux Juifs un grand mal. Lorſque ces troupes s'efforçoient d'entrer dans ſa maiſon, d'en rompre les portes, & d'y mettre le feu, comme il ſe vit ſur le point d'être pris, il ſe donna un coup d'épée, aimant mieux mourir noblement, que de ſe voir aſſujetti aux pécheurs, & de ſouffrir des outrages indignes de ſa naiſſance. Mais, parce que, dans la précipitation où il étoit, il ne s'étoit pas donné un coup mortel, lorſqu'il vit tous ces ſoldats entrer en foule dans ſa maiſon, il courut avec une fermeté extraordinaire à la muraille, & il ſe précipita lui-même courageuſement du haut en bas ſur le peuple. Et tous s'étant retirés promptement pour n'être pas accablés de ſa chûte, il tomba au milieu de la foule.

Lorſqu'il reſpiroit encore, il fit un nouvel effort & ſe releva; & les ruiſſeaux de ſang lui coulant de tous côtés, à cauſe des grandes plaies qu'il s'étoit faites, il paſſa en courant au travers du peuple. Étant monté ſur une pierre eſcarpée, lorſqu'il avoit preſque perdu tout ſon ſang, il tira ſes entrailles hors de ſon corps, & les jetta avec ſes deux mains ſur le peuple, invoquant le Dominateur de la vie & de l'ame, afin qu'il les lui rendît un jour. Il mourut de cette ſorte.

RAZIN, *Razin*, Ῥασσὼν, (*b*) dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone à Jéruſalem.

RAZON, *Razon*, (*c*) fils d'Éliada, s'étant enfui d'auprès d'Adarézer, roi de Soba ſon maître, pendant que David lui faiſoit la guerre, & s'étant mis à la tête d'une troupe de voleurs, commença à faire des courſes dans le pays de Damas. Il ſe rendit enfin maître de cette ville, & y fut reconnu pour Roi.

Il ſemble qu'il ne put s'y établir que ſur la fin du regne de Salomon; car, David avoit conquis Damas, de même que le reſte de la Syrie, & Salomon conſerva l'empire ſur toutes les provinces que David avoit aſſujetties. Or, ſi Razon n'a regné à

(*a*) Macab. L. II. c. 14. v. 37. *& ſeq.*
(*b*) Eſdr. L. I. c. 2. v. 48.
(*c*) Reg. L. III. c. 11. v. 23. *& ſeq.*

Damas que ſur la fin de la vie de Salomon, il faut qu'il ait vécu très-long-tems ; car, depuis les guerres de David contre Adarézer, arrivées au commencement du regne de David, vers l'an du monde 2960, juſqu'à la fin du regne de Salomon, qui mourut en 3029, il y a ſoixante-neuf ans. Razon devoit avoir vingt-cinq ou trente ans, lors de ces premieres guerres, puiſqu'il étoit déjà Général des troupes d'Adarézer, & qu'il devint auſſitôt après chef d'une troupe de voleurs. Ainſi, il avoit environ quatre-vingt-dix ans, lorſqu'il commença à regner. Si cela paroît incroyable, on pourra ſuppoſer que Razon regnoit à Damas peut-être ſous les regnes de David & de Salomon, mais tributaire de l'un & de l'autre, & qu'il ne commença à ſe révolter que ſur la fin du regne de Salomon.

R E

RÉANUS, *Reanus*, (*a*) Chevalier Romain, commandant en Arabie, éprouva la cruauté de l'empereur Héliogabale, ayant été mis à mort par ordre de ce prince.

RÉATE, *Reate*, (*b*) ville d'Italie, au pays des Sabins, dans le voiſinage d'Interocréa, ſelon Strabon. Denys d'Halicarnaſſe met Réate au nombre des premieres villes des Aborigenes. Zénodote de Trœzene dit que les Ombriens habiterent d'abord le pays de Réate, dont ils étoient originaires ; mais qu'ils en furent enſuite chaſſés par les Pélaſges. Silius Italicus nous apprend que cette ville étoit dédiée à la déeſſe Cybele.

Réate étoit une Préfecture, comme nous le voyons dans la troiſieme Catilinaire de Cicéron ; & Suétone nous fait entendre que c'étoit un municipe, car il donne au grand-pere de Veſpaſien le titre de *municeps Reatinus*. Tite-Live fait mention de divers prodiges arrivés à Réate. Il dit entre autres choſes, qu'on publioit y avoir vu voler une groſſe pierre, & qu'une mule, contre la ſtérilité ordinaire dans ces ſortes d'animaux, y avoit produit un mulet. Cette ville retient quelque choſe de ſon ancien nom ; car, on la nomme aujourd'hui Rieti, dans l'État eccléſiaſtique, au duché de Spolette.

Il y avoit près de Réate une maiſon de campagne, qui étoit le ſéjour ordinaire de l'empereur Veſpaſien pendant les chaleurs de l'été. Ce prince y mourut, ainſi que Tite, ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur.

REATINUS AGER, le territoire de Réate. *Voyez* Réate.

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 212.

(*b*) Strab. pag. 228. Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 2. L. II. c. 11. Sili. Italic. L. VIII. v. 417. Cicer. in L. Catil. Orat. 3. c. 5. Plin. Tom. I. pag. 116, 121, 169, 170. Tit. Liv. L. XXV. c. 7. L. XXVI. c. 11. L. XXVIII. c. 45. Sueton. in Veſpaſ. c. 1. Salluſt. in L. Catilin. c. 22. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. p. 364, 529.

REBÉ, *Rebe*, Ῥηβέκ, (*a*) un des Princes Madianites qui furent tués dans la guerre que Moïſe leur fit faire par Phinées, fils du grand Prêtre Éléazar, en punition du crime où ils avoient engagé les Iſraëlites, lorſqu'ils envoyerent leurs femmes dans leur camp, pour les inviter aux fêtes de Phégor.

REBECCA, *Rebecca*, Ῥεβέκκα, (*b*) fille de Bathuel, épouſa Iſaac, fils d'Abraham. Ce fut Éliézer, intendant de la maiſon de ce dernier, qui alla la chercher à Haran, ville de Méſopotamie, & l'amena à Iſaac, qui demeuroit alors à Berſabée, dans la terre de Chanaan. *Voyez* Éliézer.

Rebecca demeura vingt ans avec Iſaac, ſans avoir d'enfans. Enfin, Iſaac, par ſes prieres, lui obtint la vertu de concevoir, & elle devint enceinte. Les deux enfans dont elle étoit groſſe, s'entrechoquant dans ſon ſein, cela lui donna de l'inquiétude, & elle alla conſulter le Seigneur, qui lui répondit: Deux nations ſont dans votre ſein; l'une des deux ſurmontera l'autre, & l'aîné ſera aſſujetti au plus jeune. On n'eſt pas d'accord ſur la perſonne que Rebecca alla conſulter. Les uns veulent qu'elle ſoit allée trouver Sem, fils de Noé; d'autres, Melchiſédech; d'autres, Héber; d'autres, Abraham, & d'autres enfin croient qu'elle alla faire quelques ſacrifices ſur le mont Moria, ou ſur l'autel qu'Abraham avoit érigé dans le bois de Berſabée, & que pendant ſon ſommeil, Dieu lui révéla ce que nous venons de voir.

Le tems des couches de Rebecca étant venu, elle ſe trouva mere de deux jumeaux. Celui qui ſortit le premier, étoit roux & velu comme une peau d'ours, & on lui donna le nom d'Éſaü, l'autre ſortit auſſitôt, tenant de ſa main le pied de ſon frere; & on l'appella Jacob, ou Supplantateur. Quand ils furent grands, Éſaü s'adonna à la chaſſe & au labourage; & Jacob étoit un homme droit & ſimple, qui demeuroit dans la tente de ſon pere. Iſaac avoit plus d'inclination pour Éſaü, & Rebecca aimoit davantage Jacob. Elle trouva même le moyen de lui faire obtenir la bénédiction d'Iſaac, à l'excluſion d'Éſaü, contre la premiere intention d'Iſaac, qui, ſe croyant près de ſa fin, vouloit donner ſa derniere bénédiction à Éſaü ſon aîné.

Une grande famine ayant obligé Iſaac d'aller dans la ville de Gérare, au pays des Philiſtins, où regnoit Abimélech, comme les habitans du lieu lui demandoient qui étoit Rebecca, il répondit qu'elle étoit ſa ſœur, parce qu'il craignoit qu'ils ne le fiſſent mourir, & ne lui enlevaſſent ſa femme. Abimélech, qui avoit autrefois enlevé Sara,

(*a*) Numer. c. 31. v. 8.
(*b*) Geneſ. c. 24. v. 2. *& ſeq.* c. 25. v. 20. *& ſeq.* c. 26. v. 1. *& ſeq.* c. 27. v. 1. *& ſeq.* Joſeph. de Antiq. Judaïc. L. I. p. 24. *& ſeq.*

femme d'Abraham, & à qui le Seigneur avoit fait de grandes menaces par rapport à elle, ſe défia de la vérité de ce qu'Iſaac diſoit, que Rebecca étoit ſa ſœur. Il obſerva de ſi près, qu'il l'apperçut un jour qui ſe jouoit avec elle d'une maniere qui convenoit plutôt à un mari qu'à un frere. Abimélech le fit donc appeller, & lui dit : « Il eſt viſible » qu'elle eſt votre épouſe, pour- » quoi nous en avez-vous ainſi » impoſé ? Quelqu'un auroit pu » abuſer de votre femme, & » vous auriez attiré ſur nous un » grand châtiment de Dieu. » Enſuite, il fit publier cette ordonnance dans Gérare : *Si quelqu'un touche à la femme de cet homme, il ſera puni de mort.*

Jacob ayant, par le conſeil de Rebecca ſa mere, ſurpris la bénédiction d'Iſaac, au préjudice d'Éſaü, celui-ci ſe mit étrangement en colere contre lui, & menaça de le faire mourir lorſqu'Iſaac auroit les yeux fermés. Rebecca, l'ayant appris, conſeilla à Jacob d'aller en Méſopotamie, vers ſon oncle Laban, & d'y épouſer une de ſes filles ; que quand la colere d'Éſaü ſeroit paſſée, elle le feroit avertir, afin qu'il pût revenir. Elle diſpoſa Jacob à conſentir à ce voyage, en lui diſant ; « La vie » m'eſt ennüyeuſe, à cauſe des » filles de Heth, qu'Éſaü a » épouſées. Si Jacob prend pour » femme une fille de ce pays-ci, » je ne puis me réſoudre à vi- » vre davantage. »

Depuis ce tems, l'Écriture ne nous dit plus rien de Rebecca. On ne ſçait pas l'année de ſa mort ; mais, il eſt ſûr qu'elle mourut avant Iſaac, puiſqu'il eſt dit qu'Iſaac fut mis dans le tombeau avec Rebecca ſa femme, & que ce tombeau eſt le même que celui où Abraham & Sara étoient déjà enterrés, & où dans la ſuite on mit encore Jacob & Lia.

RÉBELLION. *Voyez* Perduellio.

RÉBELLUS [C.], *C. Rebellus*, (*a*) Proconſul, ſervit en Afrique ſous Jules Céſar. Ce dernier le chargea un jour de continuer le ſiege de Thaſe avec trois légions.

RÉBILUS [C. CANINIUS], *C. Caninius Rebilus*, (*b*) fut créé Préteur, l'an de Rome 581, & 171 avant Jeſus-Chriſt, & obtint la Sicile pour département.

RÉBILUS [M. CANINIUS], *M. Caninius Rebilus*, (*c*) un des Ambaſſadeurs qu'on fit partir de Rome pour remener des ôtages Thraces dans leur pays, l'an 167 avant Jeſus-Chriſt.

RÉBILUS [C. CANINIUS], *C. Caninius Rebilus*, (*d*) un des Lieutenans de Jules Céſar, ſervit avec diſtinction dans les Gaules. Dans la ſuite, un des Conſuls étant venu à mourir ſubitement le dernier de Décembre,

(*a*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 816.
(*b*) Tit. Liv. L. XLII. c. 28, 31.
(*c*) Tit. Liv. L. XLV. c. 42.
(*d*) Tacit. Hiſt. L. III. c. 37. Plut. T. I. p. 735. Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. p. 361. L. VIII. p. 391. *& ſeq.* de Bell. Civil. L. I. p. 465. Roll. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 19, 20.

l'an 45 avant Jeſus-Chriſt, C. Caninius Rébilus lui ayant été ſubſtitué par Jules Céſar, entra en charge à la ſeptieme heure du jour pour en ſortir le ſoir.

Cicéron s'égaya par divers traits de plaiſanterie ſur ce Conſulat ſingulier. Il diſoit que perſonne n'avoit dîné pendant que C. Caninius Rébilus étoit Conſul. Il louoit ſa vigilance ſur ce qu'il n'avoit pas pris un inſtant de ſommeil pendant tout ſon Conſulat. Il l'appelloit un Conſul inintelligible, comme ne pouvant point être apperçu par les ſens. Lorſqu'on alloit lui faire compliment ſur ſa nomination : « Hâ» tons-nous, dit-il, de peur » qu'avant notre arrivée il ne » ſoit ſorti de charge. » Enfin, il obſervoit que l'on demanderoit un jour ſous quels Conſuls C. Caninius Rébilus avoit été Conſul. Ce dernier mot étoit bon alors. Mais, ce qui paroiſſoit ſi extraordinaire à Cicéron, paſſa dans la ſuite en uſage. Sous Auguſte & ſous ſes ſucceſſeurs, il n'y eut plus de Conſuls créés pour un an. On ne les nommoit que pour quelques mois, & c'étoient ceux du premier Janvier par les noms deſquels on déſignoit l'année.

RÉBILUS [CANINIUS], (*a*) *Caninius Rebilus*, perſonnage conſulaire, que ſa grande connoiſſance des loix & ſes richeſſes plaçoient parmi les premiers du Sénat. Devenu vieux & infirme, il ſe délivra, en ſe faiſant ouvrir les veines, d'une vie ennuyeuſe, & des ſouffrances qui étoient le juſte ſalaire des débauches de ſa jeuneſſe. Il paroît que c'eſt le même Caninius Rébilus dont Julius Grécinus refuſa les préſens à cauſe de ſes mauvaiſes mœurs.

RÉBLA, *ou* RÉBLATHA, *Rebla*, *Reblatha*, (*b*) ville de Syrie, dans le pays d'Émath, ſelon l'Écriture. On n'en ſçait pas la ſituation. Saint Jérôme l'a priſe pour Antioche de Syrie, ou pour le pays des environs d'Émath, qui étoit encore de ſon tems le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Méſopotamie. Nous ne ſçavons pas le nom ancien de la ville d'Antioche; mais, nous ſçavons que celui qu'elle porta depuis le regne des Séleucides, & qu'elle porte encore aujourd'hui, eſt nouveau. Saint Jérôme avoit apparemment ſur cela quelque connoiſſance particuliere, puiſqu'il aſſure ſi poſitivement, & en tant d'endroits, que l'ancienne Rébla étoit Antioche.

Cependant, cela ſouffre beaucoup de difficultés. Antioche étoit aſſez éloignée d'Émath; elle n'étoit pas ſur le chemin de la Judée en Méſopotamie. Moïſe, en décrivant les limites orientales de la Terre promiſe, dit qu'elles s'étendoient depuis le village d'Énam juſqu'à Séphama, & de Séphama à Rébla, vis-à-vis la

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 14, 272.

(*b*) Numer. c. 34. v. 10. *& ſeq.* Reg. L. IV. c. 23. v. 33. c. 25. v. 6, 20, 21.

fontaine de Daphnis ; que de-là elles s'étendoient vers l'orient juſqu'à la mer de Cénéreth ; qu'elles paſſoient juſqu'au Jourdain ; & qu'enfin elles ſe terminoient à la mer Salée. Le nom de Daphnis ne ſe lit pas dans l'Hébreu. Mais, les Paraphraſes Chaldéens & ſaint Jérôme expliquent la fontaine de Rébla de celle de Daphnis près d'Antioche.

Le ſéjour de Rébla étoit des plus agréables de la Syrie ; de-là vient que les Rois de Babylone y faiſoit volontiers leur demeure. Pharaon Néchao, roi d'Égypte, s'y arrêta, au retour de ſon expédition de Carchemiſe ; & y ayant fait venir Joachaz, roi de Juda, il le dépouilla de la royauté, & mit en ſa place Joachim. Nabuchodonoſor, roi de Babylone, demeura à Rébla, pendant que Nabuzardan, général de ſon armée, aſſiégeoit Jéruſalem ; & après la reddition de cette place, on amena le roi Sédécias & les autres priſonniers à Rébla, où Nabuchodonoſor fit crever les yeux à Sédécias, & fit tuer, en ſa préſence, les fils de ce malheureux Prince, & ſes autres principaux Officiers.

REBMAG, *Rebmag*, (*a*) un des principaux Officiers de l'armée de Nabuchodonoſor, roi de Babylone, eut part à la priſe de Jéruſalem. On croit que le nom de Rebmag veut dire chef des Mages.

RÉCARANUS, *Recaranus*, fut, dit-on, un ſurnom d'Hercule.

RÉCEM, *Recem*, (*b*) ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin.

RÉCEM, *Recem*, Ρ'οκὲμ, un des Rois de Madian, que tuerent les Iſraëlites, commandés par Phinées, fils du grand Prêtre Éléazar. *Voyez* Rebé.

RÉCEM, *Recem*, Ρ'εκὲμ, (*c*) fils d'Hébron, fut pere de Sammaï.

RECEN, *Recen*, Ρ'οκὸμ, (*d*) fils de Sarès, un des deſcendans de Galaad, fils de Machir, fils de Manaſſé.

RECENTORICUS AGER, (*e*) territoire ſitué dans l'iſle de Sicile. Nous ne connoiſſons ce territoire que d'après Cicéron, qui en parle dans ſa premiere oraiſon contre P. Servilius Rullus.

RÉCHA, *Recha*, Ρ'ηχὰς, (*f*) ville dont il eſt parlé au premier livre des Paralipomenes. Elle fut peuplée par les deſcendans de Caleb.

RÉCHAB, *Rechab*, Ρ'ηχὰς, (*g*) fils de Remmon & frere de Baana. *Voyez* Baana.

RÉCHAB, *Rechab*, Ρ'ηχὰς, (*h*) fils de Jonadab, inſtituteur des Réchabites. On ne ſçait en quel tems vivoit Réchab, ni quelle eſt ſon origine. Quelques-

(*a*) Jerem. c. 39. v. 3, 13.
(*b*) Joſu. c. 18. v. 27.
(*c*) Paral. L. I. c. 2. v. 43, 44.
(*d*) Paral. L. I. c. 7. v. 16.
(*e*) Cicer. in Rull. c. 6.
(*f*) Paral. L. I. c. 4. v. 12.
(*g*) Reg. L. II. c. 4. v. 2. *& ſeq.*
(*h*) Joſu. c. 9. v. 27. Paral. L. I. c. 2. v. 55. c. 9. v. 2. Eſdr. L. I. c. 2. v. 43, 58, 70. Jerem. c. 35. v. 1. *& ſeq.*

uns

uns le font ſortir de la tribu de Juda. D'autres croient qu'il étoit Prêtre, ou au moins Lévite, parce qu'il eſt dit dans Jérémie, que l'on verra toujours des deſcendans de Jonadab attachés au ſervice du Seigneur. Quelques Rabbins prétendent que les Réchabites ayant épouſé des filles des Prêtres ou des Lévites, les enfans qui en étoient ſortis, furent employés au ſervice du Temple. D'autres croient qu'à la vérité ils ſervoient au Temple, mais ſimplement en qualité de Miniſtres, de même que les Gabaonites & les Nathinéens, qui étoient comme les ſerviteurs des Prêtres & des Lévites. On lit dans les Paralipomenes, que les Réchabites étoient Cinéens d'origine, & qu'ils étoient chantres dans la maiſon de Dieu. *Canentes atque reſonantes, atque in tabernaculis commorantes; hi ſunt Cinæi, qui venerunt de calore patris domûs Rechab.* L'Hébreu porte: « Les portiers & les obéiſ-» ſans, qui logent ſous des ten-» tes; ce ſont eux, qu'on nom-» me Cinéens, qui ſont deſcen-» dus de Chamath, chef de la » maiſon de Réchab. »

Les Cinéens ne ſont pas de la race de Jacob, mais de celle de Madian, fils de Chus. Ils deſcendoient de Habab ou de Jéthro, pere de Séphora, & beau-pere de Moïſe. Ils entrerent avec les Hébreux dans la terre promiſe, & demeurerent dans le lot de la tribu de Juda, aux environs de la mer morte. Ils ne furent diſtingués des Iſraëlites, que par leur vie champêtre, & par le mépris qu'ils faiſoient des villes & des maiſons. Quelques-uns ont cru que Hobab ou Jéthro étoit lui-même le premier inſtituteur des Réchabites; que Réchab étoit un de ſes noms; que Jonadab, connu du tems de Jéhu, étoit un de ſes deſcendans; que Héber le Cinéen étoit de l'inſtitut des Réchabites. Serrarius diſtingue les anciens Réchabites deſcendus de Jétrho, des nouveaux inſtitués par Jonadab, fils de Réchab qui vivoit ſous Jéhu, roi d'Iſraël.

L'Écriture nous apprend que Jonadab, fils de Réchab, ordonna à ſes deſcendans de ne boire jamais de vin, de ne point bâtir de maiſons, de ne ſemer aucun grain, de ne point planter de vignes, de ne poſſéder aucun fonds, & de demeurer ſous des tentes toute leur vie. Telle fut la regle des Réchabites & des enfans de Réchab. Elle n'obligeoit point les autres Cinéens, ni les autres deſcendans de Jéthro. Cette obſervance ſubſiſta pendant plus de trois cens ans. La derniere année du regne de Joakim, roi de Juda, Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, les Réchabites furent obligés de quitter la campagne, & de ſe retirer dans la ville, ſans cependant abandonner leur coutume de loger ſous des tentes. Jérémie, durant le ſiege, reçut ordre du Seigneur d'aller chercher les diſciples de Réchab, de les faire entrer dans le temple, & de leur préſenter du

vin à boire. Jérémie exécuta les ordres du Seigneur; mais, les Réchabites répondirent : « Nous ne boirons point de vin, » parce que Jonadab, fils de » Réchab notre pere, nous a » défendu d'en boire ; & nous » lui avons obéi juſqu'aujour- » d'hui, nous, nos femmes, nos » fils & nos filles. Et lorſque » Nabuchodonoſor eſt venu dans » ce pays, nous avons dit : en- » trons dans Jéruſalem devant » l'armée des Chaldéens & des » Syriens ; & nous avons de- » meuré à Jeruſalem. Alors, le » Seigneur dit à Jérémie : Dites » au peuple de Juda & aux ha- » bitans de Jéruſalem : Les pa- » roles de Jonadab, fils de Ré- » chab, ont eu aſſez de force » ſur l'eſprit de ſes enfans, » pour les obliger à ne point » boire de vin juſqu'à cette » heure. Mais, pour vous, vous » n'avez point voulu m'écouter » juſqu'aujourd'hui... » Enſuite, adreſſant la parole aux Réchabites, il leur dit : « Parce » que vous avez obéi aux pa- » roles de Jonadab votre pere, » & que vous avez obſervé ſes » ordonnances, la race de Jo- » nadab ne ceſſera point de pro- » duire des hommes, qui ſer- » viront toujours en ma pré- » ſence. »

Les Réchabites furent apparemment menés captifs après la priſe de Jéruſalem par les Chaldéens, puiſqu'on lit, dans le titre du Pſeaume LXX, qu'il fut chanté par les fils de Jonadab, & par les premiers captifs, qui ſont Ézéchiel & Mardochée, emmenés au-delà de l'Euphrate par les Chaldéens, après la priſe de Jéruſalem ſous le roi Joakim. Ils revinrent de captivité, & s'établirent dans la ville de Jabès, au-delà du Jourdain, comme il paroît par les Paralipomenes. « La race des Scribes qui » demeuroient à Jabès, nom- » més portiers, obéiſſans & de- » meurant ſous des tentes, ſont » les Cinéens, deſcendus de » Chamath, pere de la maiſon » de Réchab. »

RÉCHABITES, *Rechabitæ*, les deſcendans de Réchab. *Voyez* Réchab.

RECHERCHES PERPÉTUELLES, *Quæſtiones Perpetuæ*. C'étoient des perquiſitions que le Sénat ordonnoit de faire ſuivant les conjonctures pour les crimes capitaux & d'État ; ces perquiſitions & le jugement, qui s'enſuivoit, étoient commis par le peuple à des Magiſtrats particuliers, à des Préteurs. *Voyez* Préteurs.

RECINUM, *ou* RECINUS. C'étoit, ſelon quelques-uns, une coeffe que les Dames Romaines portoient ſur leur tête, & ſelon d'autres, une eſpece de toge qu'elles portoient attachée par devant avec un clou carré, de couleur pourpre.

RECTUS [ÆMILIUS], (*a*) *Æmilius Rectus*, Αἰμύλιος Ῥήκτος, Préfet d'Égypte, ſous l'empire

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 608. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 328.

de Tibere. Ce Préfet ayant envoyé au tréſor impérial une ſomme qui paſſoit ce que devoit fournir ſa Province, Tibere, au lieu de lui en ſçavoir gré, lui écrivit : *Qu'il falloit tondre les brebis, mais non pas les écorcher.*

RÉCUPÉRATEURS, *Recuperatores*, (*a*) nom que l'on donnoit Rome à des Commiſſaires qui connoiſſoient des cauſes dans leſquelles il s'agiſſoit du recouvrement & de la reſtitution des deniers & effets des particuliers. Quand la formule de l'action étoit réglée, le demandeur prioit le Préteur de lui donner un tribunal; alors, le Préteur nommoit les juges dont nous venons de parler; mais, il ne les nommoit que dans les conteſtations de fait comme en matiere d'injure, &c.

REDARATOR, *Redarator*, nom du Dieu, qui, chez les Romains, préſidoit à la ſeconde façon de labour, que l'on donnoit aux terres.

RÉDEMPTEURS, *Redemptores*, (*b*) fermiers de la République Romaine. On nommoit ainſi les entrepreneurs pour la conſtruction ou la réparation des ouvrages publics; c'étoit avec eux que les Cenſeurs concluoient tous les traités qui concernoient cette partie de la police générale.

Nous ne ſçaurions mieux expliquer le mot *Redemptor*, que par les paroles de Feſtus, qui a écrit : *Redemptores propriè atquè antiquâ conſuetudine dicebantur qui, cùm quid publicè faciendum aut præbendum conduxerant, effecerantque, tum demum pecuniam accipiebant; nam antiquitùs emere pro accipere ponebatur. At ii nunc dicuntur Redemptores, qui quid conduxerunt præbendum utendumque.* « On appelloit proprement, » & par une ancienne coutume, » *Redemptores* ceux qui avoient » fait marché de faire, ou de » fournir quelque choſe à la Ré» publique, & qui, après l'avoir » fait, recevoient l'argent qui » leur avoit été promis; car anciennement, le mot qui ſignifie acheter, ſignifioit prendre; mais aujourd'hui l'on » appelle *Redemptores*, ceux qui » ont loué quelque choſe pour le » reloüer & pour s'en ſervir. » Horace emploie toujours ce mot dans le premier ſens.

REDICULUS, *Rediculus*, (*c*) nom d'un Dieu, en l'honneur duquel les Romains bâtirent un temple près de Rome, ſur le chemin de la porte appellée Capene, après qu'Annibal approchant de cette porte pour entrer dans Rome, dont il avoit juré la perte, eut été obligé de retourner promptement ſur ſes pas avec ſon armée, par la terreur ſoudaine que lui cauſerent certains ſpectres horribles qu'il vit en l'air, voltigeant pour la défenſe de la ville. Au même en-

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 124.

(*b*) Horat. L. III. Ode. 1. v. 35. Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 94.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 110. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 339.

droit jusqu'où Annibal s'étoit approché, & d'où il étoit parti pour s'en retourner, abandonnant son entreprise, les Romains bâtirent le temple qu'ils consacrerent au dieu Rediculus, *deo Rediculo*, en mémoire de ce retour forcé de leur ennemi capital; car, en Latin, *redire* signifie s'en retourner. Ainsi, *deus Rediculus*, c'est comme s'ils avoient dit: *le Dieu qui oblige à s'en retourner.*

Quelques-uns lui donnent le nom de Ridiculus, & prétendent qu'il fut ainsi appellé, à cause des ris que firent les Romains, quand ils virent qu'Annibal se retiroit; mais, cette origine est abusive, & il faut s'en tenir à celle de Festus.

RÉDUPLICATION, figure de Rhétorique, par laquelle un membre de phrase commence par le même mot qui termine le membre précédent; comme, *vivit, & vivit non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam.* La Réduplication est encore censée avoir lieu, quand le même terme est répété avec énergie, quoique les deux mêmes mots ne soient pas immédiatement près l'un de l'autre, comme dans ce beau distique qui sert d'inscription à l'arsenal de Paris:

Ætna hæc Henrico vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.

REDUX, *Redux*, (*a*) surnom de Mercure, qui veut dire celui qui ramene. Il signifie aussi celui qui revient. Mais, sur les monumens, il doit être pris dans le premier sens; & c'est en ce sens qu'on trouve *Mercurius Redux*, dans quelques inscriptions de Gruter.

RÉÉMA, *Reema*, Ρεμα, (*b*) nom de lieu ou de pays dans Ézéchiel. Ce Prophete parle des marchands de Rééma. On croit que ce pays étoit dans l'Arabie heureuse, & qu'il fut peuplé par les descendans de Regma, un des fils de Chus.

REFRAGARI. (*c*) Lorsque les auspices à Rome étoient sinistres, cela s'appelloit *Refragari.*

REFUGE [Villes de]. (*d*) Le Seigneur, voulant pourvoir à la sûreté de ceux qui, par hazard, & sans le vouloir, avoient tué un homme, de quelque maniere que ce fût, ordonna à Moïse d'établir six villes de Refuge ou d'asyle, afin que celui qui, contre sa volonté, auroit répandu le sang d'un homme, pût s'y retirer, & eût le tems de se justifier & de se défendre devant les juges, sans que le parent du mort pût l'y poursuivre, & l'y tuer.

De ces villes il y en avoit trois en-deçà & trois au-delà du Jourdain. Celles d'en-deçà le Jourdain étoient Cédès de Nephthali, Hébron & Sichem. Celles

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 117.
(*b*) Genes. c. 10. v. 7. Ezéch. c. 27. v. 22.
(*c*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 199.
(*d*) Numer. c. 35. v. 11. *& seq.*

d'au-delà le Jourdain étoient Boſor, Gaulon & Ramoth de Galaad. Elles ſervoient non-ſeulement aux Hébreux, mais auſſi aux étrangers qui ſe trouvoient dans leur pays. Les Rabbins reſtreignent ce nom d'étrangers aux ſeuls Proſélites. Mais, nous ne ſçavons ſi en cela ils ne s'éloignent pas de l'eſprit de la Loi. Le Seigneur veut de plus que quand les Hébreux ſe ſeront fort multipliés, & auront étendu au loin les limites de leur pays, ils ajoutent trois villes de Refuge à celles que nous venons de marquer. Et comme nous ne voyons pas que cela ait jamais eu ſon exécution, les Rabbins diſent que le Meſſie accomplira ce que Dieu avoit ordonné à cet égard.

REFUGE [Droit de], *Perfugium inviolabile*, ou *jus Perfugii*, droit de ſûreté pour les coupables & les malheureux, accordé en leur faveur par les Grecs & les Romains, à des villes, à des temples, à des autels & autres lieux conſacrés à quelque divinité.

Il faut donc ſçavoir que tout lieu conſacré, étoit par ſa conſécration ſaint & inviolable; mais, les lieux ſacrés, les temples mêmes, ne jouiſſoient pas tous du droit de refuge; ce privilege leur étoit accordé par la piété & la libéralité des Princes, ou par décret d'un peuple, d'une nation.

Le Sénat de Rome, en confirmant les actes de Jules-Céſar, qui avoit accordé le droit d'aſyle au temple de Vénus de la ville d'Aphrodiſie en Carie, ordonna que ce droit ſeroit ſemblable à celui du temple de Diane Éphéſienne, à Épheſe. Le Sénat, en confirmation de l'édit d'Auguſte, reconnut auſſi les refuges ſacrés, ἱερὰ ἄσυλα, des temples de la ville de Stratonicée en Carie.

Les droits de Refuge avoient plus ou moins d'extenſion, ſuivant que l'exigeoient ou le bien de la Religion, ou les intérêts politiques; & quelquefois on les reſtraignoit, ou même on les ſupprimoit entierement, lorſque les abus étoient nuiſibles à la ſociété. Pluſieurs temples de la Grece & de l'Orient jouiſſoient du droit d'aſyle. *Voyez* Aſyle.

RÉFUTATION, *Refutatio*, terme de Belles Lettres. C'eſt la partie d'une piece d'éloquence qui répond aux objections de la partie adverſe, & qui détruit les preuves qu'elle a alléguées.

RÉGALIS, *Regalis*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RÉGENT, terme qui ſe dit d'un Profeſſeur public des arts ou ſciences, qui tient une claſſe dans un College. Mais, il ne ſe dit guere que des baſſes claſſes.

REGIFUGE, *Regifugium*, (*a*) fête que l'on célébroit à Rome le 6 avant les calendes de Mars, ou le 24 de Février.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 234, 235. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 546.

Les anciens ne conviennent pas de l'origine de cette fête. Les uns rapportent que c'eſt en mémoire de l'évaſion de Tarquin le ſuperbe, lorſque la ville recouvra ſa liberté. Les autres prétendent qu'elle fut inſtituée, parce que le Roi des choſes ſacrées s'enfuyoit après qu'il avoit ſacrifié. Le premier ſentiment, fondé ſur l'autorité d'Ovide, de Feſtus, & d'Auſone, paroît bien plus vraiſemblable que le ſecond qui eſt de Plutarque ; à moins qu'on ne diſe pour les concilier, que le Roi des choſes ſacrées fuyoit ce jour-là, pour rappeller la mémoire de cette fuite du dernier des Rois de Rome.

Quelques-uns ont cru que Tarquin fut chaſſé de Rome ſur la fin du mois de Mai, & dans l'été, parce qu'il eſt fait mention dans l'hiſtoire, que les bleds étoient déjà mûrs. Mais, on répond qu'entre le décret contre Tarquin & le tems de la moiſſon, il ſe paſſa quelques mois ; en ſecond lieu, que la diſpoſition des mois n'étoit pas en ce tems-là ſemblable à celle que nous voyons dans l'année Julienne, & qu'il ſe pouvoit faire que le mois de Février ſe trouvât pour lors au tems où eſt à préſent notre mois de Mai ou de Juin. Lorſque Denys d'Halicarnaſſe aſſure que les Conſuls entrerent dans l'adminiſtration de leurs charges, quatre mois avant la fin de l'année, il a eu égard à l'année Grecque & Olympiadique, qui commençoit au ſolſtice d'été, à laquelle il a ajuſté la premiere année de la fondation de Rome.

REGILLA INDUCULA, (*a*) nom d'une eſpece de tunique blanche, qui ſervoit aux filles la veille de leurs noces.

RÉGILLE, *Regilla*, (*b*) femme d'Hérode Atticus, homme de lettres qui joua un grand rôle dans le ſecond ſiecle de l'Ere chrétienne, étoit de la plus grande naiſſance. Il eſt dit dans une inſcription faite en ſon honneur, qu'elle deſcendoit des riches Énéades ; que c'étoit le ſang d'Anchiſe & de Vénus. Elle avoit un frere, appellé Annius Bradua, qui avoit été Conſul l'an de Jeſus-Chriſt 160. Il y en a eu un autre du nom de Bradua, qui fut Conſul l'an de Jeſus-Chriſt 185 avec Maternus, & qui eſt nommé M. Atilius Métilius Bradua. Saumaiſe eſt perſuadé que c'eſt ce dernier qui étoit frere de Régille ; mais, cette opinion ne ſe concilie pas aiſément avec l'ordre des tems. Sur cette ſuppoſition, Saumaiſe ne craint pas d'aſſurer que Régille deſcendoit de Régulus ce célebre Conſul, qui ſe dévoua pour la Patrie. Il ſe fonde ſur ce qu'il s'appelloit Atilius, ainſi que Bradua, frere de Régille ; & il croit qu'on aura fait *Regilla* de *Regulus*, de même que de *Druſus Druſilla*, d'*Oreſtes Oreſ-*

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Monſf. T. III. p. 38.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XXX. p. 20. *& ſuiv.*

tilla. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, il eſt conſtant que Régille étoit de la plus illuſtre extraction. Elle mourut à la fleur de ſon âge. *Voyez* Hérode Atticus.

REGILLES, *Regillæ*. *Voyez* Régillum.

RÉGILLIEN, *Regillianus*, (*a*) Empereur de peu de tems. Il étoit Dace d'origine, iſſu, dit-on, de la famille de Décébale, ce roi des Daces ſi fameux ſous Domitien & ſous Trajan. Son habileté dans la guerre lui mérita l'important emploi de commandant de la frontiere d'Illyrie; & dans cette charge il remporta une grande victoire ſur les Barbares près de la ville de Scupi, dans la Mœſie.

L'horrible cruauté de Gallien cauſa une révolte dans l'armée de Régillien. Les troupes & les peuples de Mœſie, couverts du ſang de leurs camarades & de leurs proches, & craignant pour eux-mêmes un pareil traitement, ſe donnerent un défenſeur en élevant Régillien à la dignité impériale. Trébellius prétend qu'il fut redevable de l'Empire à une alluſion badine, que firent quelques ſoldats à l'étymologie de ſon nom, dérivé de celui de Roi. Mais, ſi ce petit conte a quelque choſe de vrai, il ne réuſſit ſans doute qu'à la faveur des circonſtances que nous avons expoſées. Régillien ne jouit pas long-tems du titre d'Empereur. Une ſédition, qui s'éleva dans ſon armée, & qui commença par les troupes auxiliaires des Barbares, le fit périr. Et il n'étoit déjà plus, lorſque Macrien arriva en Illyrie.

REGILLUM, *Regillum*, (*b*) ville d'Italie au pays des Sabins, ſelon Tite-Live. Suétone la nomme Régilles. Atta Clauſus, qui prit dans la ſuite le nom d'Appius Claudius, étoit de cette ville. S'étant déclaré pour la paix avec les Romains, & n'étant pas en état de réſiſter à ceux qui vouloient la guerre, il paſſa de Régillum à Rome, avec une grande multitude de cliens. On leur donna à tous le droit de bourgeoiſie, & des terres ſituées au-delà de l'Anio. Il en vint dans la ſuite, pluſieurs autres du même pays, qui ſe joignirent à eux; & tous enſemble compoſerent ce qu'on appella depuis la tribu Claudia.

REGILLUS LACUS, le lac de Régillum, lac d'Italie. (*c*) Pline le met dans le Latium; & Tite-Live, dans le territoire de Tuſculum. Ce lac eſt devenu fameux par la victoire que remporta ſur ſes bords le dictateur A. Poſtumius contre les Tarquins, l'an de Rome 255, & 497 avant Jeſus-Chriſt. On l'appelle aujourd'hui *Lago de ſancta Praſſeda*, ou ſainte Praxede.

RÉGILLUS [M. ÉMILIUS],

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 453.

(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 16. Sueton. in Tiber. c. 1, 2. Cicer. de Natur. Deor. L. III. c. 11.

(*c*) Plin. Tom. II. pag. 608. Tit. Liv. L. II, c. 19, 20. L. VI. c. 2.

M. Æmilius Regillus, (*a*) fut mis ſur les rangs pour être nommé Conſul, l'an de Rome 538, & 214 avant Jeſus-Chriſt. Mais, on s'y oppoſa, parce qu'étant prêtre de Romulus, il ne pourroit ni s'éloigner de Rome, ni y être retenu ſans préjudicier aux affaires de la Religion, ou à celles de la guerre. M. Émilius Régillus mourut trois ans après, & il étoit alors prêtre de Mars, à moins que l'on n'aime mieux dire que c'étoient deux perſonnes différentes.

RÉGILLUS [L. ÉMILIUS], *L. Æmilius Regillus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 562, & 190 avant Jeſus-Chriſt. Le commandement de la flotte lui étant échu, il reçut des mains de M. Junius, Préteur de l'année précédente, vingt vaiſſeaux de guerre avec tous leurs équipages, auxquels il eut ordre de joindre mille matelots, & deux mille hommes de pied qu'il leveroit lui-même, & avec ces forces, de paſſer en Aſie, où C. Livius lui remettroit le commandement de la flotte.

En arrivant au Pirée, L. Émilius Régillus y trouva Epicrate, officier Rhodien, qu'il voulut mener avec lui en Aſie avec les quatre vaiſſeaux qu'avoit cet Officier. Il traverſa la mer Égée pour aller à Chio, où il fut accompagné des vaiſſeaux couverts des Athéniens. Timaſicrate Rhodien y vint auſſi de Samos, à la faveur de la nuit, avec deux Quadriremes, & dit à L. Émilius Régillus, quand il lui eut été préſenté, qu'on lui envoyoit ce ſecours contre les vaiſſeaux d'Antiochus, qui, ſortant des ports de l'Helleſpont & d'Abyde, infeſtoient ces mers, & donnoient la chaſſe aux barques qui apportoient des proviſions d'Italie. Lorſque L. Émilius Régillus paſſoit de Chio à Samos, il rencontra deux Quadriremes de Rhodes, envoyées par C. Lévius, & le roi Eumene avec deux Quinqueremes, qui venoient au devant de lui. Quand il fut arrivé à Samos, il prit le commandement de la flotte des mains de C. Livius, & ayant fait un ſacrifice ſelon la coutume, il aſſembla ſon conſeil, où les ſentimens furent partagés. C. Livius étoit d'avis d'aller à Épheſe; Épicrate au contraire conſeilloit d'abandonner cette place pour le préſent, & d'envoyer une partie des vaiſſeaux dans la Lycie pour attirer dans ſon parti Patare, capitale de cette contrée; que cette acquiſition lui procureroit un double avantage; que les Rhodiens, n'ayant rien à craindre de la part de leurs voiſins, pourroient donner toute leur attention à la guerre d'Antiochus, & empêcher la flotte qu'Antiochus tiroit de la Lycie, de ſe joindre avec Polyxénidas. Voilà à quoi l'on s'en tint. Cependant, L. Émilius

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 7, 8. L. XXIX. c. 11.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 45. L. XXXVII. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. IV. p. 282. *& ſuiv.*

Régillus voulut ſe préſenter avec toute ſa flotte devant le port d'Épheſe, ne fût-ce que pour donner de la terreur aux ennemis.

Après avoir tenté inutilement cette place, il fut obligé par la tempête de retourner à Samos. Là apprenant que C. Livius avoit abandonné l'expédition de de la Lycie pour s'en retourner en Italie, il réſolut, pour effacer la honte que les Romains avoient eſſuyée devant Patare, d'aller attaquer cette ville avec toutes ſes forces. Après avoir paſſé devant Milet, & rangé toute la côte des alliés, il entra dans le golphe de Bargylies, & fit une deſcente devant Iaſſus où Antiochus avoit une garniſon. Les Romains commencerent par ravager toute la campagne d'alentour. Enſuite, le Préteur fit ſonder l'eſprit des principaux & des Magiſtrats, qui lui répondirent que la ville n'étoit pas en leur diſpoſition. Alors, il fit approcher ſes machines, & ſe mit en devoir d'y donner l'aſſaut. Mais, il y avoit parmi les Romains quelques exilés de cette ville, qui allerent tous de concert conjurer les Rhodiens de ne pas ſouffrir qu'on ruinât une ville de leur voiſinage, dont les habitans, la plupart leurs parens & leurs alliés, n'avoient pas mérité qu'on les fît périr. Les Rhodiens, touchés de leurs prieres, & ſecondés de la médiation du roi Eumene, obtinrent du Préteur, à force de lui repréſenter leurs liaiſons avec les habitans d'Iaſſus, & la contrainte où les tenoit la garniſon d'Antiochus, qu'il laiſſât cette ville en repos. Les Romains ſe retirerent donc de devant ſes murailles, & ne trouvant ſur tout le reſte de la côte d'Aſie, que des amis & des alliés, ils arriverent à Loryma, port ſitué en face de l'iſle de Rhodes. Là les Tribuns des ſoldats commencerent à tenir dans leurs tentes, contre la conduite de L. Émilius Régillus, des diſcours qui vinrent bientôt juſqu'à ſes oreilles. Ils lui reprochoient de s'être éloigné d'Epheſe, le principal objet de ſa commiſſion, afin que l'ennemi, demeuré libre derriere lui, pût entreprendre impunément tout ce qu'il voudroit, contre les villes alliées qui étoient dans le voiſinage. Ces murmures ayant fait impreſſion ſur l'eſprit de L. Émilius Régillus, il demanda aux Rhodiens ſi le port de Patare étoit aſſez grand pour contenir toute ſa flotte. Ils lui répondirent qu'il ne l'étoit pas aſſez, ce qui fut une raiſon pour lui de renoncer à cette entrepriſe, & de ramener ſes vaiſſeaux à Samos.

Quelque tems après, il ſe rendît de cette iſle à Élée; & ce fut-là qu'il reçut un héraut que lui envoyoit Antiochus avec ordre de lui dire qu'il étoit venu pour lui faire des propoſitions de paix. L. Émilius Régillus, avant que de lui répondre, fit venir Eumene de Pergame, & tint avec lui un conſeil où il admit les Rhodiens. Ceux-ci

n'étoient pas opposés à la paix. Mais, Eumene soutint que dans les conjonctures présentes, il ne traiteroit ni avec honneur, ni avec autorité. Ainsi, on répondit à Antiochus qu'on ne pouvoit écouter aucune proposition. Ce Prince, voyant qu'il n'y avoit point de paix à espérer, ravagea tout le pays autour d'Élée & de Pergame; puis y laissant son fils Séleucus, il exerça les mêmes hostilités, chemin faisant, sur les terres d'Adramytte, & passa ensuite dans les plaines de Thebes; cette ville dont Homere a tant parlé dans son Iliade, où ses soldats trouverent plus de butin qu'ils n'avoient fait dans aucune contrée d'Asie. Mais, L. Émilius Régillus & Eumene, ayant fait un grand circuit avec leurs vaisseaux, vinrent au secours de la ville.

Après quelques autres expéditions, L. Émilius Régillus ramena sa flotte à Samos. Cependant, ceux de Colophon, assiégés par les troupes d'Antiochus, envoyerent dans cette isle implorer le secours du Préteur Romain. Celui-ci s'ennuyoit déjà de rester à Samos sans rien faire; & il croyoit qu'il seroit honteux pour lui, pendant qu'Eumene aidoit au Consul à transporter ses légions en Asie, de s'amuser à secourir une ville assiégée, qu'il verroit peut-être prendre à ses yeux. Eudamus l'avoit déjà retenu à Samos, malgré l'empressement qu'il avoit eu de partir pour l'Hellespont, & tous les autres Officiers faisoient encore leurs efforts pour le détourner de ce dessein, en lui représentant de quelle importance il étoit pour lui, ou de faire lever le siege d'une ville alliée, ou d'ôter à l'ennemi la possession entiere de la mer, par la défaite d'une flotte qu'ils avoient déjà vaincue une fois; en outre que c'étoit proprement la commission dont il étoit chargé, plutôt que d'abandonner des amis dans le besoin, & de laisser à Antiochus la disposition de l'Asie, tant par mer, que par terre, pour porter au Consul un secours, dont il n'avoit pas besoin, celui d'Eumene lui étant suffisant.

Comme ils commençoient à manquer de vivres, ils partirent de Samos; & ils se préparoient à passer à Chio où étoit le grenier des Romains, parce que c'étoit là qu'abordoient toutes les barques qu'on envoyoit d'Italie chargées de provisions. Quand ils furent passés dans la partie de l'Italie opposée à la ville, & tournée vers le septentrion, vis-à-vis de Chio & d'Érythres, ils alloient faire le trajet, lorsqu'on rendit au Préteur des lettres qui lui apprirent qu'il étoit arrivé d'Italie à Chio une grande quantité de bleds, mais que la tempête avoit retenu les barques qui portoient le vin. Dans le même tems il sçut que les Teiens avoient libéralement fourni des provisions aux vaisseaux du Roi, & leur avoient promis cinq mille barriques de vin. Il quitta aussitôt sa route pour prendre celle de Téos, dans le dessein, ou de

recevoir de la bonne volonté des habitans, le vin qu'ils avoient deſtiné pour les Syriens, ou de les traiter en ennemis. Comme ils tournoient leurs proues du côté de la terre, ils apperçurent quinze bâtimens autour de Myonneſe. L. Émilius Régillus les prit pour les vaiſſeaux du Roi, & s'étant mis à les pourſuivre, il reconnut que c'étoient des flûtes & des brigantins de pirates, qui, ayant pillé la côte maritime de Chio, s'en retournoient chargés de butin. Dès qu'ils apperçurent la flotte du Préteur, ils prirent la fuite; & comme ils étoient infiniment plus légers que ſes galeres, & qu'ils n'étoient pas loin de la terre, ils gagnerent Myonneſe, avant qu'ils les pût atteindre. Mais, eſpérant d'enlever leurs vaiſſaux dans le port même, il les ſuivit ſans trop connoître les lieux. Myonneſe étoit un promontoire, bordé du côté de la mer de rochers minés par les flots, & qui, en quelques endroits, ſont plus élevés que les mâts des vaiſſeaux qui ſont dans cette rade.

L. Émilius Régillus paſſa là un jour entier ſans oſer s'en approcher, de peur d'être expoſé aux traits des pirates qui occupoient le haut de ces rochers. A l'entrée de la nuit, il abandonna une entrepriſe inutile, & aborda à Téos; & ayant mis ſes galeres dans le port, appellé Géreſticus, derriere la ville, il envoya ſes ſoldats piller les campagnes d'alentour.

Les Teiens, qui voyoient de leurs yeux les ravages qu'on exerçoit ſur leurs terres envoyerent au Préteur des députés avec des bandelettes blanches & des branches d'olivier, pour lui repréſenter qu'ils n'avoient jamais rien dit, ni rien fait qui pût offenſer les Romains. Mais, L. Émilius Régillus leur ayant reproché d'avoir fourni des vivres à ſes ennemis, & marqué la quantité de vin qu'ils avoient promiſe à Polixénidas, un des Généraux d'Antiochus, ajouta que s'ils uſoient envers les Romains de la même généroſité, il feroit ceſſer le pillage de leur pays; ſi non qu'il les traiteroit avec la derniere rigueur. Les Magiſtrats des Teiens, ayant reçu une réponſe ſi triſte, aſſemblerent le peuple pour délibérer ſur le parti qu'il leur convenoit de prendre. Par hazard, dans le même tems, Polixénidas, étant parti de Colophon avec ſa flotte, apprit que les Romains avoient abandonné Samos, & qu'après avoir pourſuivi des pirates, & laiſſé leur flotte dans le port Géreſticus, ils ravageoient le territoire de Téos. Alors, il alla lui-même jetter l'ancre vis-à-vis de Myonneſe.

Les Romains avoient quatre-vingts galeres, en comptant celles des Rhodiens au nombre de vingt-deux. La flotte d'Antiochus étoit compoſée de quatre-vingt-neuf bâtimens, dont il y en avoit trois à ſix rangs de rames, & deux à ſept. Les Romains l'emportoient ſur les Syriens par la

force de leurs vaiſſeaux, & par la valeur de leurs ſoldats; les Rhodiens, par la vîteſſe de leurs galeres, l'expérience de leurs Pilotes, & la dextérité de leurs rameurs. Mais, ce qui cauſa le plus de frayeur aux ennemis, ce furent les feux que leur préſentoient les vaiſſeaux des Rhodiens; invention dès-auparavant pratiquée avec ſuccès par ceux-ci, & qui leur procura encore en cette occaſion la victoire. Car, les galeres du Roi n'oſant préſenter leurs proues à celles des ennemis qui étoient armées de feux, ſe détournoient pour les éviter, & par-là recevoient dans le flanc les coups d'éperon qu'elles n'étoient pas en état de rendre; & ſi quelqu'une s'offroit par le côté de la proue, elle étoit remplie de ces flammes qu'elle redoutoit beaucoup plus que les armes des ennemis. Mais, la valeur des ſoldats contribua plus que tout le reſte à la victoire des Romains. Car, le Préteur, ayant enfoncé le corps de bataille des Syriens, alla fondre par derriere, en faiſant un circuit, ſur ceux qui étoient attachés aux Rhodiens; & en un moment, les galeres d'Antiochus, inveſties & au centre & à l'aîle gauche, furent priſes ou coulées à fond. Ceux qui étoient à l'aîle droite ſe ſoutenoient encore, plus effrayés du malheur de leurs compagnons, que d'aucune perte qu'ils euſſent faite eux mêmes. Mais, quand ils virent que la plus grande partie de la flotte étoit enveloppée & que la galere amirale de Polyxénidas prenoit le large en laiſſant les autres dans le péril, ils leverent auſſitôt leurs petites voiles, & s'enfuirent à Épheſe où le vent les portoit. Polyxénidas perdit dans cette journée quarante-deux bâtimens, dont les Romains en prirent treize, & brûlerent ou ſubmergerent les autres. Du côté des Romains, il y en eut deux de briſés, & quelques autres un peu maltraités. Une ſeule galere Rhodienne fut priſe.

L. Émilius Régillus, après la défaite de l'armée navale d'Antiochus, alla ranger ſa flotte victorieuſe en bataille à l'entrée même du port d'Épheſe, & ayant fait avouer aux habitans qu'ils avoient perdu pour toujours l'empire de la mer, il navigua vers Chio, où, avant le combat naval, il avoit eu deſſein d'aller de Samos; & après y avoir radoubé ceux de ſes navires qui avoient été maltraités dans la bataille, il envoya L. Émilius Scaurus dans l'Helleſpont avec trente galeres, pour paſſer l'armée du Conſul en Aſie. Pour les Rhodiens, il leur donna la liberté de s'en aller dans leur iſle, après avoir partagé avec eux le butin qu'on avoit fait ſur les ennemis par mer & par terre.

Il mena enſuite ſa flotte de Chio à Phocée, dont les habitans lui ouvrirent les portes, ſur la parole qu'il leur donna, qu'on ne les traiteroit point en ennemis. Les ſoldats entrerent auſſitôt dans la ville, enſeignes déployées; & quoique le Préteur

leur eût déclaré qu'il vouloit qu'on épargnât les habitans, puiſqu'ils s'étoient rendus ſur ſa parole, ils s'écrierent de toutes parts, que c'étoit une choſe indigne, que les Phocéens, toujours infideles dans l'obſervation des traités, toujours cruels & furieux dans la guerre, ſe jouaſſent impunément des Romains. Ces mots furent comme un ſignal que le Préteur leur eût donné, auquel ils ſe diſperſerent dans la ville pour la piller. L. Émilius Régillus ſe mit d'abord en devoir de les retenir, en leur remontrant que c'étoient des villes priſes d'aſſaut, & non celles qui ſe rendoient, qu'on avoit coutume de piller; ce qui dépendoit même des ordres ou de la permiſſion du Général, & non du caprice & de la cupidité des ſoldats. Mais, comme la colere & l'avarice l'emportoient ſur la diſcipline & l'autorité, il envoya ſes hérauts par la ville ordonner de ſa part à toutes les perſonnes libres, de venir ſe ranger autour de lui dans la place publique, pour éviter les injures des ſoldats. Ce Général leur tint parole en tout ce qu'il put; car, il leur rendit leur ville, leurs campagnes & leurs loix. Et comme l'hiver approchoit, il aſſigna à ſa flotte les ports de Phocée, pour y ſéjourner pendant la rigueur de cette ſaiſon.

De retour à Rome, le Sénat lui donna audience hors de la ville dans le temple d'Apollon. Lorſqu'il eut expoſé la grandeur de la flotte ennemie qu'il avoit vaincue, le nombre des vaiſſeaux qu'il avoit pris ou coulés à fond, les Sénateurs, d'un commun conſentement, lui décernerent le triomphe naval. Il en fit la cérémonie aux calendes de Février, l'an de Rome 563, & 189 avant Jeſus-Chriſt. On fit paroître aux yeux du peuple quarante-cinq couronnes d'or, mais une quantité d'argent très-modique pour une victoire auſſi importante.

RÉGILLUS, *Regillus*, (*a*) fut créé Préfet du Prétoire par Commode, & peu de tems après mis à mort par ordre de ce Prince.

REGINA SACRORUM, la Reine du ſacrifice, ou des choſes ſacrées. *Voyez* Rex ſacrificulus.

REGIUM, REGIUM LEPIDI, REGIUM LEPIDUM, (*b*) ville d'Italie dans la Gaule Ciſpadane, ſituée ſur la voie Æmilia, étoit fort ancienne, & avoit été colonie Romaine. On croit qu'elle fut bâtie par un Æmilius Lépidus, qui lui donna ſon nom. Cicéron fait mention de cette ville en pluſieurs endroits. Ses habitans ſont appellés *Regienſes* dans Pline. Les Goths la ruinerent, mais elle ſe rétablit.

C'eſt aujourd'hui Reggio au duché de Modene. On la trouve dans une plaine très-fertile. Sa forme eſt ronde, & elle a le

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 496.

(*b*) Plin. Tom. I. pag. 172. Cicer. ad Amic. L. XI. Epiſt. 9. L. XII. Epiſt. 5. Tacit. Hiſt. L. II. c. 50.

mont Apennin au midi, & une grande plaine au ſeptentrion. Les maiſons en ſont bien bâties, & les rues fort belles. Son Évêque, établi dès l'an 450, eſt ſuffragant de Boulogne, & ſaint Proſper en a été autrefois Évêque. L'égliſe cathédrale mérite l'attention des curieux par la quantité de ſes beaux tableaux.

REGMA, *Regma*, Ῥεγμὰ, (*a*) le quatrieme des fils de Chus, donna ſon nom au pays de Réema. Il fut pere de Saba & de Dadan.

REGNE DE SATURNE. *Voyez* Age.

REGNUM, (*b*) qui ſignifie Royaume, ſe prenoit ſouvent dans le moyen âge pour une couronne, ou royale, ou impériale, comme on peut voir dans le gloſſaire latin de M. du Cange.

REGOM, *Regom*, Ῥαγὲμ, (*c*) l'aîné des fils de Jahaddai.

RÉGULUS [M. ATILIUS], *M. Atilius Regulus*, (*d*) fut nommé Conſul, avec L. Poſtumius Mégellus, l'an de Rome 458, & avant J. C. 294. L. Poſtumius l'avoit déjà été auparavant.

Les deux Conſuls eurent ordre de conduire leurs troupes dans le Samnium. Une incommodité retint quelque tems L. Poſtumius Mégellus à Rome. L'autre partit ſur le champ, & arriva bientôt en préſence des ennemis. Ceux-ci, profitant d'un brouillard épais, oſerent attaquer ſon camp, & les ſoldats Romains ſurpris n'eurent ni aſſez de courage ni aſſez de force pour réſiſter; en ſorte que les Samnites eurent le tems de gagner le derriere du camp, & de ſe jetter dedans par la porte Décumane. Là, ils forcerent la tente du Queſteur, & tuerent le Queſteur lui-même, nommé L. Opimius Panſa. Alors, on cria aux armes.

Le Conſul, excité par le tumulte, laiſſe à la garde de ſa tente les deux cohortes des Lucaniens & des Sueſſans qu'il trouva les premiers ſous ſa main; & avec les enſeignes des légions il marche du côté de la porte Décumane, en traverſant le camp d'un bout à l'autre. Les ſoldats prennent leurs armes à la hâte, ſe rangent par compagnie, ſuivent leur Général, & reconnoiſſent les ennemis, plutôt à leurs cris qu'à leurs figures, ſans pouvoir cependant juger de leur nombre. Dans cette incertitude, ils plient, ils reculent, & donnent lieu aux Samnites de pénétrer juſqu'au milieu du camp. Le Conſul leur crie: *Où courez-vous? Voulez-vous abandonner vos retranchemens aux ennemis, pour les en chaſſer enſuite?* Animés par la voix de leur Général, ils reprennent courage, ils pouſſent de grands cris; & faiſant les derniers efforts, il arrêtent la fougue de l'ennemi. Puis, ils le pouſſent, & font repaſſer de ſon côté la terreur, qu'il avoit d'abord jettée parmi eux.

(*a*) Geneſ. c. 10. v. 7.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II pag. 325.
(*c*) Paral. L. I. c. 2. v. 47.
(*d*) Tit. Liv. L. X. c. 32, 33. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 348, 349.

Enfin, ils le chaſſent hors de leurs portes & de leurs remparts. Mais, les ténebres leur faiſant appréhender quelques embûches, ils n'oſent pas le pourſuivre plus loin; & contens d'avoir ſauvé leur camp, ils y rentrent après avoir tué au moins trois cens Samnites. Les Romains perdirent environ deux cens hommes, tant au corps-de-garde, qui s'étoit trouvé hors des portes, qu'autour de la tente du Queſteur.

Quelque tems après, M. Atilius Régulus menant ſes légions à Lucérie, dont il avoit appris que les Samnites faiſoient le ſiege, rencontra en entrant dans le pays, leur armée qui venoit au-devant de lui. On combattit de part & d'autre avec une colere & une opiniâtreté qui balancerent long-tems la victoire, & qui, à la fin la laiſſerent indéciſe. L'événement en fut même plus triſte pour les Romains, en ce qu'ils étoient accoutumés à vaincre, & que dans leur retraite ils s'apperçurent encore mieux que dans l'action, qu'il y avoit eu de leur côté plus de bleſſés & de morts que de celui des Samnites. Cette découverte leur inſpira dans leur camp une terreur, qui auroit cauſé leur défaite entiere, ſi elle eût commencé avant la fin du combat; & alors même, ils paſſerent la nuit dans une inquiétude mortelle, croyant dans tous les momens que les Samnites alloient venir attaquer leur camp, & qu'au moins il les leur faudroit combattre, dès que le jour ſeroit venu. Les Samnites, quoique moins mal traités, n'étoient cependant pas moins abattus. Dès que le jour parut, ils vouloient ſe retirer ſans rien hazarder; mais, ils n'avoient qu'un chemin à prendre, encore leur falloit-il paſſer à côté du camp des ennemis. Ils le prirent cependant; & dès qu'ils y furent entrés, les Romains s'imaginerent qu'ils venoient tout droit à eux, dans le deſſein de les attaquer.

M. Atilius Régulus ordonna auſſi-tôt aux ſiens de prendre leurs armes, & de le ſuivre hors de leurs retranchemens, & diſtribua aux Lieutenans, aux Tribuns & aux Préfets des alliés, les différentes fonctions qu'il leur convenoit de remplir. Ces Officiers, d'une commune voix, lui proteſterent qu'à leur égard, ils étoient prêts à exécuter ſes ordres; mais que le courage des ſoldats étoit entierement abattu; qu'on n'avoit entendu autre choſe pendant toute la nuit, que les cris des bleſſés & les gémiſſemens des mourans; que ſi l'ennemi étoit venu les attaquer avant le jour, il les auroit trouvés ſi conſternés, qu'infailliblement ils auroient abandonné leurs enſeignes; qu'actuellement il n'y avoit que la honte qui les retînt; qu'au reſte, ils ſe tenoient pour vaincus. Le Conſul, ayant entendu ces remontrances, crut qu'il ſeroit mieux de ſe montrer lui-même aux ſoldats, & de leur parler. Ainſi, il commença à parcourir le camp; & voyant

avec quelle lenteur & quelle répugnance ils prenoient les armes, il leur demanda pourquoi ils héſitoient & tergiverſoient ainſi. « Ne voyez-vous pas, » ajouta-t-il, que l'ennemi eſt » près d'entrer dans votre camp, » ſi vous n'en ſortez vous-mêmes pour aller au-devant de » lui, & qu'il vous faudra défendre vos tentes, ſi vous ne » voulez pas défendre votre » rempart ? Qu'en lui oppoſant » vos armes, vous rendrez au » moins la victoire douteuſe ; » au lieu que, ſi vous l'attendez les bras croiſés, vous ne » pouvez éviter de perdre ou » la vie, ou la liberté ? »

Ils répondirent à ces reproches, que le combat de la veille les avoit entierement épuiſés ; qu'il ne leur reſtoit plus ni de forces dans les bras, ni de ſang dans les veines ; & que les Samnites étoient en plus grand nombre que le jour précédent. Cependant, les ennemis continuoient leur marche ; & le ſoldat, les voyant de plus près, aſſuroit qu'ils apportoient avec eux des pieux, & qu'aſſurément leur deſſein étoit d'enfermer les Romains. « Quoi donc, s'écria » alors M. Atilius Régulus indigné d'un tel affront, nous » laiſſerons-nous auſſi aſſiéger » dans nos tranchées, par le » plus lâche de tous les ennemis ? Souffrirons-nous que nous » tenant comme en priſon, il » nous faſſe mourir honteuſement par la famine ; au lieu » de le combattre, & de périr, » s'il le faut, les armes à la » main, comme il convient à » des gens de cœur & à des » Romains ? Qu'il recommandoit le tout aux Dieux, & » leur laiſſoit à eux la liberté » de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos ; mais que le » conſul Atilius marcheroit contre les ennemis, dût-il les » combattre ſeul, & qu'il aimoit » mieux périr par les traits des » Samnites, que de voir périr » les Romains aſſiégés dans leur » camp. » Ce diſcours de M. Atilius Régulus fut applaudi des lieutenans & des tribuns, de tous les cavaliers & des premiers centurions. Alors les ſoldats, piqués d'honneur, prennent leurs armes & ſortent du camp, mais avec regret & d'une maniere nonchalante. Ils forment une longue file, & marchent ſéparés les uns des autres, la triſteſſe peinte ſur le viſage, & preſque vaincus par avance, contre un ennemi qui n'a, ni plus de courage, ni plus d'eſpérance qu'eux. En effet, dès que les drapeaux des Romains parurent, il s'éleva à l'avant-garde des Samnites un murmure, qui paſſa delà juſqu'aux derniers rangs : « Que les Romains ſor- » toient de leur camp pour s'op- » poſer à leur retraite, comme » ils l'avoient appréhendé ; qu'ils » n'avoient pas même la liberté » de ſe ſauver par la fuite ; qu'il » leur falloit ou perdre la vie » dans ce lieu, ou s'ouvrir un » paſſage, en paſſant ſur le ventre des ennemis. »

En

En parlant ainſi, ils jettent leurs bagages par terre, prennent leurs armes & ſe rangent en bataille. Il ne reſtoit plus entre les deux armées qu'une médiocre diſtance; & chaque parti attendoit que l'ennemi pouſſât les premiers cris & portât les premiers coups. Ni l'un ni l'autre n'a le courage de combattre; & ils ſe ſeroient ſéparés chacun de leur côté, ſans ſe faire aucun mal, s'ils n'avoient été retenus par une crainte naturelle d'être pourſuivis dans leur retraite. Cependant, après qu'ils eurent long-tems héſité, le combat s'engagea de lui-même, & comme malgré eux, mais foiblement & avec des cris incertains, inégaux & interrompus, ſans que perſoune ſortît de ſa place. M. Atilius Régulus, pour mettre l'affaire en mouvement, fit avancer quelques cavaliers, dont la plupart furent ou mis en déſordre, ou renverſés de deſſus leurs chevaux; ce qui donna lieu aux Samnites de s'avancer pour opprimer ceux qui étoient tombés, & aux Romains d'accourir pour les défendre. Par là, le combat commença un peu à s'allumer; mais, les Samnites étoient ſortis de leurs rangs avec plus d'ardeur & en plus grand nombre; & les cavaliers Romains, par leur déſordre & l'agitation de leurs chevaux effrayés, renverſoient eux-mêmes ceux qui étoient venus à leur ſecours. Ce fut par eux que la fuite commença, & ſe communiqua à tout le reſte des Romains.

Les Samnites attaquoient déjà leur arriere-garde, lorſque M. Atilius Régulus pouſſa ſon cheval juſqu'à la porte du camp; & y ayant établi un corps de cavaliers pour la garder, il fit publier que, ſans faire aucune diſtinction entre les Romains & les Samnites, il traiteroit comme ennemi quiconque ſe préſenteroit pour y rentrer. Et en faiſant de telles menaces, il s'oppoſa lui-même aux efforts de ceux, qui accouroient en foule pour s'y réfugier, en leur criant: *Où vas-tu ſoldat? tu trouveras ici, auſſi-bien qu'ailleurs, & des ennemis & des armes; & tant que le Conſul vivra, la victoire ſeule t'ouvrira les portes du camp. Ainſi, il te faut combattre ou contre tes ennemis, ou contre tes citoyens; c'eſt à toi de choiſir.* M. Atilius Régulus parloit ainſi aux fantaſſins; & en même tems les cavaliers leur préſentoient la pointe de leurs dards, & les forçoient de retourner au combat. Le hazard ſeconda la réſolution de M. Atilius Régulus. Car, les Samnites ne le preſſerent point; enſorte qu'il eût le tems de ramener les ſiens du camp, dont il leur fermoit l'entrée, aux ennemis qu'ils avoient voulu éviter. Alors, ils s'exhorterent les uns les autres à recommencer le combat; & les centurions, arrachant aux enſeignes leurs drapeaux, les portoient au milieu des ennemis, & faiſoient remarquer à leurs ſoldats, que les Samnites n'avançoient contre eux qu'en petit nombre,

ſans ordre & d'une contenance mal aſſurée.

Cependant, M. Atilius Régulus, levant les mains au ciel, & parlant d'un ton de voix aſſez haut pour ſe faire entendre des ſoldats, promit un nouveau temple à Jupiter Stator, s'il arrêtoit la fuite des Romains, & ſi, en retournant au combat, ils tailloient en pieces & mettoient en déroute les légions des Samnites. Dès ce moment, tous firent leur devoir à l'envi, les officiers comme les ſoldats, les légions comme les cavaliers. Il ſembla même que les Dieux s'étoient déclarés pour les Romains, tant ils trouvoient de facilité à éloigner les ennemis de leur camp, & à les repouſſer juſqu'à l'endroit où le combat avoit commencé. Là ils ſe trouverent embarraſſés de leurs bagages, qu'ils avoient mis en un tas; & pour empêcher qu'on ne les pillât, ils les entourerent d'une troupe de gens armés. Ce fut alors qu'ils ſe virent preſſés à l'avant-garde par les légions, & à la queue par les cavaliers; & qu'entre ces deux eſpeces d'ennemis, ils furent tous tués ou pris. Le nombre des priſonniers monta à ſept mille trois cens, qui paſſerent tous ſous le joug nus, & ſans armes; & celui des morts, à quatre mille huit cens.

Cette victoire coûta cher aux Romains; car, le Conſul examinant la perte, qu'il avoit faite pendant ces deux jours, trouva qu'il lui manquoit ſept mille trois cens hommes. Pendant que ces choſes ſe paſſoient dans l'Apulie, les Samnites, avec leur autre armée, attaquerent Intéramne, colonie Romaine, ſituée ſur la voie Latina; & n'ayant pu prendre cette ville, ils ſe mirent à piller le pays. Mais, dans le tems qu'ils emportoient leur butin, & faiſoient marcher devant eux les priſonniers, qu'ils avoient faits dans la campagne, avec les beſtiaux, qu'ils avoient enlevés, ils tomberent entre les mains de M. Atilius Régulus, qui revenoit de Leucérie victorieux. Non-ſeulement ils perdirent leur butin; mais, comme ils marchoient ſur une longue file, embarraſſée de ſes dépouilles, ils furent eux-mêmes taillés en pieces. M. Atilius Régulus, ayant fait avertir par un édit ceux d'Intéramne de venir reconnoître & reprendre leurs biens, laiſſa là ſon armée, & s'en retourna à Rome, pour y tenir les aſſemblées conſulaires. Il demanda le triomphe; mais, on lui refuſa cet honneur, tant pour avoir perdu un ſi grand nombre de Romains, que pour s'être contenté de faire paſſer les vaincus ſous le joug, ſans tirer aucun autre avantage de ſa victoire.

Selon Claudius, cité par Tite-Live, M. Atilius Régulus fit la guerre aux Toſcans; & ſes exploits lui mériterent l'honneur du triomphe.

RÉGULUS [M. ATILIUS], *M. Atilius Regulus*, le plus célebre de tous ceux que nous con-

noiſſons de la famille d'Atilia. (a) Il fut nommé Conſul avec L. Julius Libo, l'an de Rome 485, & avant Jeſus-Chriſt 267. Pour mettre fin à la conquête de l'Italie entiere, il ne reſtoit plus à dompter que les Salentins, qui en occupoient la partie la plus orientale, ſur les côtes de la mer, aſſez près de Tarente. Les nouveaux Conſuls porterent la guerre dans leur pays, ſous prétexte qu'ils avoient reçu Pyrrhus dans leurs ports & dans leurs places. La commodité du port de Brunduſium, qui donnoit un libre accès dans toutes les contrées voiſines, en fut le vrai motif. Mais, ils ne furent ſoumis que l'année ſuivante.

Onze ans après, M. Atilius Régulus fut élevé de nouveau au Conſulat en la place de Q. Cédicius, mort en charge. Son collegue étoit L. Manlius Vulſo. Les Romains ſe diſpoſoient alors à aller attaquer les Carthaginois dans leur propre pays; & les préparatifs étoient terribles de part & d'autre. Les deux Conſuls étant partis avec une flotte de trois cens trente vaiſſeaux, qui portoient cent quarante mille hommes, vinrent mouiller d'abord à Meſſine. Delà ils laiſſent la Sicile à leur droite; & doublant le cap Pachynum, ils cinglent vers Ecnome, parce que leur armée de terre étoit aux environs. Pour les Carthaginois, ils s'avancerent vers Lilybée, & de-là à Héraclée de Minos. Ils ſe trouverent bientôt en préſence les uns des autres. La flotte des Romains étoit diviſée en quatre eſcadres. Comme les Carthaginois étoient rangés ſur une ſimple ligne, qui, par cette raiſon, paroiſſoit facile à être enfoncée, les Romains commencerent par l'attaque du centre. Alors, pour déſunir leur armée, le centre des Carthaginois reçoit ordre de faire retraite. Il fuit, en effet; & les Romains, ſe laiſſant emporter à leur courage, pourſuivent avec une ardeur téméraire les fuyards. La premiere & la ſeconde eſcadre, par cette manœuvre, s'éloignoit de la troiſieme, qui remorquoit les vaiſſeaux, & de la quatrieme, où étoient les Triaires, deſtinés à les ſoutenir. Quand elles furent à une certaine diſtance, alors du vaiſſeau d'Amilcar, général des Carthaginois, s'éleve un ſignal; & auſſitôt les fuyards tournant face fondent avec force ſur les vaiſſeaux, qui les pourſuivoient. Le combat s'étant engagé vivement de part & d'autre, les Carthaginois l'emportoient ſur les Romains par la légereté de leurs vaiſſeaux, par l'adreſſe & la facilité qu'ils avoient tantôt à approcher, tantôt à reculer; mais, la vigueur des Romains dans la mêlée, leurs corbeaux diſpoſés à accrocher les vaiſſeaux ennemis, la préſence des généraux qui combat-

(a) Tit. Liv. Epitom. L. XVIII. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 170. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 444, 505. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 15, 16.

toient à leur tête, & ſous les yeux deſquels ils brûloient de ſe ſignaler, ne leur inſpiroient pas moins de confiance qu'en avoient les Carthaginois. Tel étoit le choc de ce côté-là.

En même tems, Hannon, qui commandoit l'aîle droite, & qui, au commencement du combat, l'avoit tenue à quelque diſtance du reſte de l'armée, s'avançant en pleine mer, vient tomber en queue ſur les vaiſſeaux des Triaires, & y jette le trouble & la confuſion. D'un autre côté, les Carthaginois de l'aîle gauche, qui étoient proche de la terre en courbure, changent de ſituation, ſe rangent de front tenant leurs proues oppoſées à l'ennemi, & fondent ſur la troiſieme eſcadre, dont les galeres étoient attachées aux vaiſſeaux de charge pour les remorquer. Ceux-ci lâchent auſſitôt leurs cordes, & en viennent aux mains. Ainſi, toute cette bataille étoit diviſée en trois parties, qui faiſoient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre. L'avantage fut long-tems égal & balancé de part & d'autre. Mais enfin, l'eſcadre, que commandoit Amilcar ne pouvant plus réſiſter, fut miſe en fuite; & Manlius attacha à ſes vaiſſeaux ceux qu'il avoit pris. M. Atilius Régulus vient au ſecours des Triaires & des vaiſſeaux de charge, menant avec lui les bâtimens de la ſeconde eſcadre, qui n'avoient rien ſouffert. Pendant qu'il eſt aux mains avec la flotte de Hannon, les Triaires, qui étoient près de ſe rendre, reprennent courage, & retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois, attaqués devant & derriere, embarraſſés & enveloppés par le nouveau ſecours, plierent & prirent la fuite.

Cependant, L. Manlius Vulſo revient & apperçoit la troiſieme eſcadre acculée contre le rivage par les Carthaginois de l'aîle gauche. Les vaiſſeaux de charge & les Triaires étant en ſûreté, ils ſe joignent, M. Atilius Régulus & lui, pour courir la tirer du danger où elle étoit. Car, elle ſoutenoit une eſpece de ſiege, & elle auroit été immanquablement défaite, ſi les Carthaginois, par la crainte de l'abordage & du combat de pied ferme, ne ſe fuſſent contentés de la reſſerrer contre la terre. Les Conſuls arrivent, entourent les Carthaginois, & leur enlevent cinquante vaiſſeaux, avec tout l'équipage. Quelques-uns ayant viré vers la terre, trouverent leur ſalut dans la fuite. Telle fut l'iſſue de tous les combats particuliers, d'où réſulta pour les Romains l'avantage général de toute l'action, & une victoire complette. Trente vaiſſeaux Carthaginois furent coulés à fond, & ſoixante-quatre pris. Du côté des Romains, vingt-quatre vaiſſeaux ſeulement périrent dans le combat. Aucun ne tomba en la puiſſance des ennemis.

Le fruit de cette victoire fut, comme l'avoient projetté les

Romains, de faire voile en Afrique, après avoir radoubé les vaiſſeaux, & les avoir fournis de toutes les munitions néceſſaires pour ſoutenir une longue guerre dans un pays étranger. Le voyage fut heureux, & ne fut traverſé ni par aucune tempête, ni par aucune mauvaiſe rencontre. Cependant, le courrier qu'on avoit dépêché à Rome, auſſitôt après la bataille d'Ecnome, étant de retour, apporta les ordres du Sénat, qui avoit jugé à propos de continuer à M. Atilius Régulus ſous la qualité de Proconſul le commandement des armées de l'Afrique, & de rappeller ſon Collegue, avec une grande partie de la flotte & des troupes, ne laiſſant à M. Atilius Régulus que quarante vaiſſeaux, quinze mille hommes de pied & cinq cens chevaux.

Perſonne ne fut autant affligé de ce décret, que celui à qui il étoit ſi glorieux. Il écrivit au Sénat pour s'en plaindre, & pour demander qu'on lui envoyât un ſucceſſeur. Une de ſes raiſons étoit qu'un homme de journée profitant de l'occaſion de la mort de ſon fermier, qui cultivoit ſon petit champ compoſé de ſept arpens, s'étoit enfui après avoir enlevé tout ſon équipage ruſtique; que ſa préſence étoit donc néceſſaire, de peur que ſi ſon champ venoit à n'être plus cultivé, il n'eût point de quoi nourrir ſa femme & ſes enfans. Le Sénat ordonna que le champ ſeroit cultivé aux dépens du public, qu'on racheteroit les inſtrumens du laboureur, qui avoient été volés, & que la République ſe chargeroit auſſi de la nourriture & de l'entretien de la femme & des enfans de M. Atilius Régulus. Ainſi, le peuple Romain ſe conſtitua en quelque ſorte le fermier de M. Atilius Régulus. Voilà ce que coûta au tréſor public un ſi rare exemple de vertu, qui fera honneur à Rome pendant la durée de tous les ſiecles.

M. Atilius Régulus, étant donc forcé de demeurer en Afrique, n'y laiſſa pas ſon armée en repos. Il ruinoit tout ce qui ſe rencontroit ſur ſon paſſage. Étant arrivé en un lieu, par où paſſoit le fleuve Bagrada, il y trouva, s'il en faut croire les Hiſtoriens, un ennemi d'un genre tout nouveau, auquel il ne s'attendoit point, & de qui toute ſon armée eut beaucoup à ſouffrir. C'étoit un ſerpent d'une grandeur monſtrueuſe. Quand les ſoldats approchoient de la riviere pour y faire de l'eau, il s'élançoit ſur eux, les écraſoit du poids de ſon corps, ou les étouffoit dans les replis de ſa queue, ou les faiſoit périr par le ſouffle empeſté de ſa gueule. Les dures écailles de ſa peau le rendoient invulnérable à tous les traits & à toutes les armes. Il fallut dreſſer contre lui des baliſtes & des catapultes, & l'attaquer en forme comme une citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une groſſe & énorme pierre, lancée avec une roideur extrême, lui briſa l'épi-

ne du dos, & le coucha par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les ſoldats craignoient d'approcher d'un ennemi encore formidable, quoique dans le ſein preſque de la mort. M. Atilius Régulus en envoya les dépouilles à Rome, c'eſt-à-dire, ſa peau, longue de cent vingt pieds. Elle fut ſuſpendue dans un temple où Pline, le naturaliſte, dit qu'on la voyoit encore du tems de la guerre de Numance.

De Bagrada, M. Atilius Régulus s'avança vers une des plus fortes places du pays, & en forma le ſiege. Les Carthaginois marcherent auſſitôt au ſecours de cette place. Ils ſe poſterent ſur une colline, qui commandoit le camp des Romains, & d'où ils pouvoient fort les incommoder, mais dont la ſituation rendoit inutile une partie de leur armée; car la principale force des Carthaginois conſiſtoit dans la cavalerie & les éléphans, qui ne ſont d'uſage que dans les plaines. M. Atilius Régulus ne leur laiſſa pas le tems d'y deſcendre; & pour profiter de la faute eſſentielle des Carthaginois, il les attaqua dans ce poſte, & après une foible réſiſtance de leur part, leurs propres éléphans les ayant plus incommodés que les ennemis mêmes, il les mit en déroute. La plaine mit en ſûreté la cavalerie & les éléphans. Les vainqueurs, après avoir pourſuivi quelque tems l'infanterie, revinrent piller le camp. Il y eut dans cette action dix-ſept mille morts du côté des Carthaginois, cinq mille priſonniers avec douze éléphans. La nouvelle de cette victoire, qui ſe répandit bientôt partout, gagna aux Romains non ſeulement les contrées voiſines, mais des peuples fort éloignés; & en peu de jours près de quatre-vingts villes ou bourgs ſe rendirent à eux. M. Atilius Régulus, peu de tems après, ſe rendit maître de Tunis, place importante, & qui l'approchoit fort de Carthage, dont elle n'étoit éloignée que de douze ou quinze milles, c'eſt-à-dire, de quatre ou cinq lieues.

L'allarme fut extrême parmi les ennemis. Tout leur avoit mal réuſſi juſque-là. Ils avoient été battus par terre & par mer. Plus de deux cens places s'étoient rendues au vainqueur. Les Numides faiſoient encore plus de ravages dans la campagne que les Romains. Ils s'attendoient à chaque moment à ſe voir aſſiégés dans la capitale. Les payſans, s'y réfugiant de tous côtés avec leurs femmes & leurs enfans pour y chercher leur ſûreté, augmenterent le trouble & firent craindre la famine en cas de ſiege.

Les Carthaginois ſe voyant ſans eſpérance & ſans reſſource, députerent les principaux de leur Sénat au général Romain pour demander la paix. M. Atilius Régulus, dans la crainte qu'un ſucceſſeur ne vînt lui enlever la gloire de ſes heureux ſuccès, & d'ailleurs ſe voyant

hors d'état, avec le peu de troupes, qu'on lui avoit laiſſées, d'entreprendre le ſiege de Carthage, qui étoit le ſeul moyen de terminer entierement la guerre d'Afrique, ne refuſa pas d'entrer en négociation. Il fit quelques propoſitions de paix aux vaincus; mais, elles leur parurent ſi dures, qu'ils ne purent y prêter l'oreille. Comme il étoit perſuadé que les Carthaginois étoient aux abois, il ne rabattit rien de ſes conditions, quelque inſtance que lui en fiſſent les députés, & par un éblouiſſement que cauſent preſque toujours les ſuccès grands & inopinés, il les traita avec hauteur, prétendant qu'ils devoient regarder comme une grace tout ce qu'il leur laiſſoit; & ajoutant avec une ſorte d'inſulte, qu'il faut ou ſçavoir vaincre ou ſçavoir ſe ſoumettre au vainqueur. Un traitement, ſi dur & ſi fier, révolta les Carthaginois, & ils prirent la réſolution de périr plutôt les armes à ſa main, que de rien faire, qui fût indigne de la grandeur de Carthage.

Réduits à cette fatale extrêmité, il leur arriva fort à propos de Grece un renfort de troupes auxiliaires, parmi leſquelles ſe trouvoit Xanthippe Lacédémonien, élevé dans la diſcipline de Sparte, & qui avoit appris l'art militaire dans cette excellente école. On en vint aux mains; & le combat commença par les éléphans, que Xanthippe fit avancer pour enfoncer les rangs des ennemis. Ceux-ci, pour effrayer ces animaux, jettent de grands cris, & font un grand bruit avec leurs armes. La cavalerie Carthaginoiſe donne en même tems contre celle des Romains, qui ne tint pas longtems, étant infiniment inférieure à l'autre. L'infanterie Romaine, qui étoit du côté gauche, ſoit pour éviter le choc des éléphans, ſoit parce qu'elle eſpéroit avoir meilleur marché des ſoldats étrangers, qui faiſoient la droite dans l'infanterie ennemie, l'attaque, la renverſe, & la pourſuit juſqu'au camp. De ceux qui étoient oppoſés aux éléphans, les premiers furent foulés aux pieds & écraſés, en ſe défendant vaillamment. Le reſte du corps de bataille fit ferme quelque tems à cauſe de ſa profondeur. Mais, lorſque les derniers rangs, enveloppés par la cavalerie & par les armés à la légere, furent contraints de tourner face pour faire tête aux ennemis, & que ceux, qui avoient forcé le paſſage au travers des éléphans, rencontrerent la phalange des Carthaginois, qui n'avoit point encore chargé, & qui étoit en bon ordre, les Romains furent mis en déroute de tous côtés, & entierement défaits. La plupart furent écraſés ſous le poids énorme des éléphans; le reſte, ſans ſortir de ſes rangs, fut criblé par les traits des armés à la légere & accablé par la cavalerie. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui prit la fuite; mais, comme c'étoit dans un plat pays, les

éléphans & la cavalerie Numide en tuerent une grande partie. Cinq cens, ou environ, furent faits priſonniers avec M. Atilius Régulus.

Il y avoit déjà cinq ans que cet illuſtre priſonnier étoit entre les mains des Carthaginois, lorſque les pertes conſidérables qu'ils avoient faites ſur terre & ſur mer, les déterminerent à envoyer à Rome des Ambaſſadeurs, pour y traiter de paix; & en cas qu'ils ne puſſent en obtenir une, qui leur fût favorable, pour y propoſer l'échange des priſonniers, & ſur-tout de certains d'entre eux qui étoient des premieres familles de Carthage. Ils crurent que M. Atilius Régulus pourroit leur être d'un grand ſecours, principalement par rapport au ſecond article. Il avoit à Rome ſa femme & ſes enfans, grand nombre de parens & d'amis dans le Sénat, ſon couſin-germain dans la place de Conſul. On avoit lieu de préſumer que le déſir de ſe tirer du triſte état, où il languiſſoit depuis pluſieurs années, de rentrer dans ſa famille qui lui étoit fort chere, & d'être rétabli dans une patrie, où il étoit généralement eſtimé & reſpecté, le porteroit infailliblement à appuyer la demande des Carthaginois. On le preſſa donc de ſe joindre aux Ambaſſadeurs, dans le voyage qu'ils ſe préparoient à faire à Rome. Il ne crut pas devoir ſe refuſer à cette propoſition. La ſuite fera connoître quels furent ſes motifs. Avant que de partir, on lui fit prêter ſerment, qu'en cas qu'il ne réuſſît pas dans ſes demandes, il reviendroit à Carthage; & on lui fit même entendre que ſa vie dépendoit du ſuccès de ſa négociation.

Quand ils furent près de Rome, M. Atilius Régulus refuſa d'y entrer, apportant pour raiſon que la coutume des ancêtres étoit de ne donner audience aux ambaſſadeurs des ennemis que hors de la ville. Le Sénat s'y étant aſſemblé, les Ambaſſadeurs, après avoir expoſé le ſujet de leur ambaſſade, ſe retirerent. M. Atilius Régulus vouloit les ſuivre, quoique les Ambaſſadeurs le priaſſent de reſter, & il ne ſe rendit à leurs prieres, qu'après que les Carthaginois, dont il ſe regardoit comme l'eſclave, le lui eurent permis.

Il ne paroît pas qu'on ait fait mention de ce qui regardoit la paix, ou du moins qu'on s'y ſoit arrêté; la délibération ne roula que ſur l'échange des priſonniers. M. Atilius Régulus, invité par la Compagnie à dire ſon avis, répondit qu'il ne pouvoit le faire comme Sénateur, ayant perdu cette qualité, auſſi bien que celle de Citoyen Romain, depuis qu'il étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais, il ne refuſa pas de dire, comme particulier, ce qu'il penſoit. La conjoncture étoit délicate. Tout le monde étoit touché du malheur d'un ſi grand homme. Il n'avoit, dit Cicéron, qu'à prononcer un mot pour recouvrer avec ſa liberté, ſes biens, ſes dignités, ſa fem-

me, ſes enfans, ſa patrie. Mais, ce mot lui paroiſſoit contraire à l'honneur & au bien de l'État. il ne fut attentif qu'aux ſentimens qu'exigeoient de lui en cette occaſion la force & la grandeur d'ame. Ce ſont ces vertus, remarque Cicéron, en parlant de M. Atîlius Régulus, qui apprennent aux hommes à ne rien craîndre, à mépriſer toutes les choſes humaines, à ſe préparer à tout ce qui peut arriver de plus fâcheux, nous ajouterons avec Séneque, à marcher partout où le devoir nous appelle à travers les plus grands dangers, en foulant aux pieds tout autre intérêt quel qu'il puiſſe être. Il déclara donc nettement, *qu'on ne devoit point ſonger à faire l'échange des priſonniers; qu'un tel exemple auroit des ſuites funeſtes à la République; que des Citoyens qui avoient eu la lâcheté de livrer leurs armes à l'ennemi, étoient indignes de compaſſion & incapables de ſervir leur patrie; que pour lui, à l'âge où il étoit, on devoit compter que le perdre, c'étoit ne rien perdre; au lieu qu'ils avoient entre leurs mains pluſieurs Généraux Carthaginois dans la vigueur de l'âge, & en état de rendre encore à leur patrie de grands ſervices pendant pluſieurs années.*

Ce ne fut point ſans peine que le Sénat ſe rendit à un avis qui devoit coûter ſi cher à celui qui en étoit l'auteur; avis inouï & ſans exemple dans le cas où ſe trouvoit M. Atilius Régulus. Cicéron, au troiſieme livre des Offices, examine ſi M. Atilius Régulus, après avoir opiné comme il fit dans le Sénat, étoit obligé de retourner à Carthage, & de s'expoſer aux tourmens les plus cruels, plutôt que de manquer à à un ſerment, extorqué de lui par force, fait à un ennemi qui ne ſçavoit ce que c'étoit que d'être fidele à ſa parole, de qui il n'avoit rien à craindre, non plus que de la colere des Dieux, qui en ſont incapables; frivole raiſonnement, que Cicéron rejette avec indignation.

Pour M. Atilius Régulus, il n'héſita point ſur le parti qu'il devoit prendre. Il partit de Rome pour retourner à Carthage, ſans être touché ni de la vive douleur de ſes amis, ni des larmes de ſa femme & de ſes enfans, mais avec la tranquillité d'un Magiſtrat, qui, libre enfin de toute affaire, part pour ſa campagne. Cependant, il n'ignoroit pas à quels ſupplices il étoit réſervé. En effet, dès que les ennemis le virent de retour, ſans avoir obtenu l'échange, & qu'ils ſçurent qu'il s'y étoit même oppoſé, il n'y eut ſorte de tourmens que leur barbare cruauté ne lui fît ſouffrir. Ils le tenoient long-tems reſſerré dans un noir cachot, d'où, après lui avoir coupé les paupieres, ils le faiſoient ſortir tout-à-coup, pour l'expoſer au ſoleil le plus vif & le plus ardent. Ils l'enfermerent enſuite dans une eſpece de coffre, tout hériſſé de pointes, qui ne lui laiſſoient aucun moment de repos ni jour ni nuit. Enfin, après l'avoir ainſi long-

tems tourmenté par d'exceſſives douleurs & une cruelle inſomnie, ils l'attacherent à une croix, qui étoit le ſupplice le plus ordinaire chez les Carthaginois, & l'y firent périr, l'an de Rome 502, & avant J. C. 250.

Le Sénat, ayant appris la mort tragique de M. Atilius Régulus & la cruauté inouie des Carthaginois, livra les plus diſtingués de leurs priſonniers à Marcia, ſa femme, & à ſes enfans. Ils les enfermerent dans une armoire garnie de pointes de fer, pour leur rendre avec uſure les douleurs au milieu deſquelles M. Atilius Régulus avoit fini ſa vie; & ils les laiſſerent cinq jours entiers ſans nourriture, au bout deſquels Boſtar mourut de faim & de miſere. Mais, Amilcar, dont le tempérament étoit plus vigoureux, vécut encore cinq autres jours, à côté du cadavre de Boſtar, avec lequel il étoit enfermé, au moyen de la nourriture qu'on ne lui fournit que pour prolonger ſes tourmens. A la fin, les Magiſtrats, informés de ce qui ſe paſſoit dans la maiſon de Marcia, firent ceſſer ces inhumanités, renvoyerent à Carthage les cendres de Boſtar, ordonnerent que les autres priſonniers fuſſent traités plus doucement.

RÉGULUS [C. ATILIUS], *C. Atilius Regulus*, (*a*) Conſul, l'an de Rome 495, & avant J. C. 257, avec Cn. Cornélius Blaſio. Il étoit occupé à enſemencer ſon champ, lorſque les Officiers envoyés par le Sénat vinrent lui apprendre qu'il avoit été nommé Conſul.

C. Atilius Régulus fut chargé du commandement de la flotte. Étant abordé à Tyndaride, ville de Sicile, vis-à-vis des iſles de Lipari, & ayant apperçu la flotte des Carthaginois, commandée par Amilcar, qui paſſoit avec aſſez peu d'ordre, il part le premier avec dix vaiſſeaux, & commande aux autres de le ſuivre. Les Carthaginois, voyant les ennemis partagés & en grande confuſion, les uns s'embarquant actuellement, les autres levant l'ancre, & l'avant-garde fort éloignée de ceux qui la ſuivoient, ſe tournent vers cette avant-garde, l'enveloppent, & coulent à fond toutes les galeres, excepté celle du Conſul, qui courut grand riſque; mais, comme elle étoit mieux fournie de rameurs & plus légere, elle ſe tira heureuſement de ce danger. C'étoit une grande faute à l'Amiral de s'être avancé précipitamment, avec un ſi petit nombre de vaiſſeaux, ſans avoir reconnu les forces des ennemis. Il eut le bonheur de la réparer promptement. Les autres vaiſſeaux des Romains arrivent peu de tems après. Ils s'aſſemblent & ſe rangent, chargent les Carthaginois, prennent dix vaiſſeaux, & en coulent huit à fond.

Quelques années après, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 502, C.

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 504, 505, 532.

Atilius Régulus fut créé Conſul pour la ſeconde fois, avec L. Manlius Vulſo, qui l'étoit auſſi pour la ſeconde fois. On le ſurnomma Serranus, à cauſe des ſoins qu'il donnoit aux travaux de la campagne. Ce ſurnom ne lui fut pas particulier, comme on peut le voir dans les articles ſuivans.

RÉGULUS [M. ATILIUS], *M. Atilius Regulus*, (*a*) Conſul, avec P. Valérius Flaccus, l'an de Rome 525, & avant Jeſus-Chriſt 227. Dix ans après, il le fut encore avec Cn. Servilius Géminus en la place de C. Flaminius, qui avoit été tué à la bataille de Traſimene.

Nos deux Conſuls, s'étant mis à la tête des armées, ſe fortifierent de bonne heure dans les quartiers, où ils devoient paſſer l'hiver; car, on étoit alors en automne, & ils firent depuis la guerre avec beaucoup de concert & d'union, en ſuivant en tout la méthode du dictateur Fabius. Les Carthaginois étoient alors en Italie; & lorſqu'Annibal ſortoit pour aller chercher des vivres & du fourrage, ils l'attaquoient toujours à leur avantage, tombant ſur ceux des ſiens qui s'écartoient, mais évitant avec ſoin les actions générales, qu'Annibal recherchoit avec tant d'empreſſement; en ſorte que ce général fut réduit à une telle diſette, que s'il n'avoit craint qu'on ne lui reprochât d'avoir pris la fuite, il ſeroit ſur le champ paſſé dans la Gaule, ayant abſolument perdu l'eſpérance de faire ſubſiſter ſes troupes dans le pays où il étoit, ſi les Conſuls de l'année ſuivante imitoient la conduite de ceux-ci. L'hiver ayant fait ceſſer les hoſtilités de part & d'autre, les deux armées ſe tinrent en repos.

L'année ſuivante, comme on manquoit d'argent à Rome, M. Minucius, tribun du peuple, fit porter une loi, en vertu de laquelle on créa trois banquiers, ou caiſſiers, qui devoient recevoir celui que les particuliers voudroient bien prêter à la République. M. Atilius Régulus fut du nombre de ces trois banquiers. Deux ans après, on le fit Cenſeur, avec P. Furius Philus. Ces deux Magiſtrats, n'étant point occupés, faute d'argent, des ouvrages publics, s'appliquerent à réformer les mœurs des Citoyens, & à corriger les abus que la guerre avoit introduits; ſemblables aux mauvaiſes humeurs que les corps contractent dans les longues maladies. D'abord, ils firent appeller devant eux ceux qui, après la bataille de Cannes, étoient accuſés d'avoir voulu abandonner la République & ſortir de l'Italie. L. Cécilius Métellus, alors queſteur, étoit le plus conſidérable d'entre eux. Il eut ordre, & ſes complices après lui, de ſe défendre; & n'ayant pu ſe juſtifier, ils de-

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 26, 31, 32. L. XXIII. c. 21. L. XXIV. c. 11, 18, 43. Roll. Hiſt. Rom. T. III. pag. 28, 203, 215.

meurerent convaincus d'avoir tenu, contre les intérêts de la République, des discours qui tendoient à former une conjuration pour abandonner l'Italie. Ensuite, on fit comparoître ces interprètes trop subtils de la nécessité d'exécuter les sermens, ces députés frauduleux, qui ayant juré à Annibal qu'ils reviendroient dans son camp, croyoient s'être acquittés de leur parole, en y rentrant un instant sous un prétexte imaginaire. Eux, & ceux dont on vient de parler, furent privés de tout suffrage dans les assemblées, chassés de leurs tribus, exclus de la société des Citoyens Romains, dans laquelle ils ne restoient que pour y payer l'impôt, sans être admis à aucune charge; & ceux d'entre eux, à qui la République entretenoit un cheval, perdirent aussi cet avantage.

La sévérité des Censeurs ne se borna pas à la correction des Sénateurs & des Chevaliers. Ils punirent de la même peine tous ceux des jeunes gens qui n'avoient point servi depuis quatre ans, sans avoir été malades, ou sans avoir quelqu'autre raison bonne & valable. Il s'en trouva plus de deux mille de cette espece sur les regiſtres, qui contenoient les noms de la jeunesse Romaine. Cette rigueur des Censeurs fut suivie d'un arrêt du Sénat, qui n'étoit pas moins triste. Il condamnoit tous ceux que les Censeurs avoient notés, à servir à pied, à passer en Sicile, & à se joindre à l'armée de Cannes, sans pouvoir espérer de congé, que quand Annibal auroit été chassé de l'Italie. Comme les Censeurs ne voyoient point d'argent dans le trésor, ils n'affermoient point, selon l'usage ordinaire, les ouvrages de la République; ils négligeoient la réparation des temples, & ils ne fourniſſoient plus de chevaux aux Magistrats curules. Mais, ceux qui avoient coutume de faire ces sortes de marchés, s'étant présentés, les exhorterent à traiter avec eux de la même maniere que si le trésor étoit en état de fournir de l'argent; & ils les assurerent qu'aucun d'eux n'en demanderoit avant la fin de la guerre.

L. Cécilius Métellus, dont on vient de parler, ayant été nommé Tribun du peuple, ne fut pas plutôt entré en charge, qu'il cita au Tribunal du peuple les deux Censeurs, pour se venger de l'affront qu'ils lui avoient fait. Mais, les autres Tribuns s'opposerent à l'entrepriſe de leur collegue. Cependant, P. Furius Philus étant venu à mourir, M. Atilius Régulus abdiqua la Censure.

RÉGULUS [C. ATILIUS], *C. Atilius Regulus*, (a) Consul, avec L. Émilius Papus, l'an de Rome 527, & avant J. C. 225. La Sardaigne s'étant révoltée vers ce tems-là, C. Atilius Ré-

(a) Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 33. *& ſuiv.*

gulus fut chargé du commandement des troupes deſtinées à faire rentrer cette iſle dans le devoir. La choſe fut bientôt exécutée, avec tout le ſuccès poſſible. *Voyez* Papus.

RÉGULUS [AQUILIUS, *ou* AQUILLIUS], *Aquilius, Aquillius Regulus*, (*a*) mauvais Orateur, malhonnête homme, mais fameux, important, accrédité, & enrichi par l'abus qu'il fit de la parole. Pline le jeune nous fournit ſur ſon compte pluſieurs anecdotes curieuſes & intéreſſantes.

Aquilius Régulus eſt un exemple de ce que l'audace & l'effronterie peuvent faire ſans le ſecours d'aucun talent, & preſque malgré la nature. Il avoit la voix foible & mal articulée, la langue épaiſſe, très-peu d'invention, nulle mémoire. Et néanmoins il ſuppléoit en quelque façon à tout ce qui lui manquoit par une fougue impétueuſe, qui impoſoit au vulgaire, & qui le faiſoit regarder comme Orateur par ceux qui ne s'y connoiſſoient pas. C'étoit un caractere ardent, & puiſſant en intrigues. S'il avoit une cauſe à plaider, il demandoit & obtenoit la liberté de parler autant de tems qu'il jugeoit néceſſaire. Il amaſſoit par ſes brigues une foule d'auditeurs. En un mot, il ſçavoit mettre en œuvre tous les moyens que le déſir de briller & de faire du bruit, ſubſtitue au mérite réel.

A l'ambition inſenſée, il joignoit la paſſion des richeſſes; & toutes voies lui étoient bonnes pour en acquérir. On le vit s'engraiſſer, encore jeune, du ſang des innocens qu'il accuſoit. Il reçut de Néron ſept millions de ſeſterces, pour l'avoir aidé à détruire la maiſon des Craſſus. Il n'avoit pas moins d'ardeur à ſe faire mettre ſur les teſtamens des riches, & il employoit pour y parvenir la ruſe & l'audace tout enſemble. Voici quelques traits de ce genre, que Pline a réunis dans une lettre.

Une veuve étant tombée dangereuſement malade, Aquilius Régulus vint la voir, s'aſſied auprès de ſon lit, lui demande le jour & l'heure de ſa naiſſance. Elle lui dit l'un & l'autre. Auſſitôt il compoſe ſon viſage, fixe ſes yeux, remue les levres, compte ſur ſes doigts ſans rien compter; & tout ce vain myſtere ne va qu'à tenir l'eſprit de cette pauvre malade ſuſpendu par une longue attente. « Vous » êtes, dit-il, dans votre année » climactérique; mais, vous » guérirez. Pour plus grande » certitude, je vais conſulter » un ſacrificateur, dont je me » ſuis ſouvent fort bien trouvé. » Il part; il fait un ſacrifice, revient, jure que les entrailles des victimes ſont d'accord avec

(*a*) Tacit. Hiſt, L. IV. c. 42. Plin. L. I. Epiſt. 5. L. II. Epiſt. 20. L. IV. Epiſt. 2. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag, 481. Tom. III. p. 289. *& ſuiv.* Tom. IV. pag. 83, 88, 156, 166, 224. *& ſuiv.*

ce qu'il a promis de la part des aſtres. Cette femme crédule, comme on l'eſt d'ordinaire dans le péril, fait un codicile, & laiſſe un legs à Aquilius Régulus. Peu après, le mal redouble; & dans les derniers ſoupirs elle s'écrie : « Le ſcélérat ! le perfide ! qui renchérit même ſur » le parjure, & affirme des impoſtures par les jours de ſon » fils ! » Ce crime étoit familier à Aquilius Régulus. Il expoſoit ſans ſcrupule à la colere des Dieux, qu'il trompoit tous les jours, la tête de ſon malheureux fils, & le donnoit pour garant d'un ſi grand nombre de faux ſermens.

Un riche Conſulaire vouloit pendant ſa derniere maladie changer quelque choſe à ſon teſtament. Aquilius Régulus, qui ſe promettoit quelque avantage de ce changement, parce qu'il avoit pris des meſures pour s'inſinuer dans l'eſprit du malade, s'adreſſe aux Médecins, les prie, les conjure de prolonger à quelque prix que ce ſoit la vie de ſon ami. Le teſtament eſt à peine ſcellé, qu'Aquilius Régulus change de ton & de perſonnage. « Eh ! Meſſieurs, dit-il aux » Médecins, combien de tems » voulez-vous encore tourmenter un malheureux ? Pourquoi » envier une douce mort à qui » vous ne pouvez conſerver la » vie ? » Le malade meurt & ne laiſſe rien à Aquilius Régulus.

Une Dame d'un rare mérite ſe pare de ſes plus riches habits, ſur le point de ſigner ſon teſtament. Aquilius Régulus, invité à la ſignature, arrive; & auſſitôt, ſans autres détours : Je vous prie, lui dit-il, de me léguer ces habits. Cette Dame croit qu'il plaiſante, mais lui la preſſe fort ſérieuſement. Enfin, il fait ſi bien, qu'il la contraint d'ouvrir ſon teſtament, & de lui faire un legs de l'habit qu'elle portoit. Il ne ſe contenta pas de la voir écrire, il voulut encore lire ce qu'elle avoit écrit.

Ce fut par de ſemblables manœuvres qu'étant né ſans biens, il s'enrichit ſi prodigieuſement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avoit déſiré de ſçavoir par les entrailles des victimes quand il pourroit arrondir ſes poſſeſſions juſqu'à la valeur de cent millions de ſeſterces, & que les préſages qu'il y avoit trouvés lui en promettoient le double.

Avec de ſi grands biens, Aquilius Régulus n'avoit qu'un fils, qu'il perdit preſque encore enfant. Pline ne croit pas que le pere fût véritablement affligé de cette mort, & il doute beaucoup, ſi l'intérêt ne l'emportoit pas dans ſon ame ſur les ſentimens de la nature ; car, il avoit fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de diſpoſer de ſes biens maternels, qui étoient conſidérables ; & depuis ce tems il le flattoit ſervilement, dans l'eſpérance & dans la vue d'engager l'enfant à le nommer par ſon teſtament ſon héritier. Il gagnoit donc à cette mort. Mais, moins il avoit de douleur réelle, plus il en affecta les dehors, avec un éclat, avec un

fracas, qui décéloit l'artifice. Son fils avoit de petits chevaux de ſelle & de carroſſe, des chiens, des roſſignols, des perroquets, des merles. Aquilius Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bûcher. Il multiplia, de toutes les façons imaginables, les ſtatues & les portraits de celui qu'il vouloit paroître pleurer. Il le fit repréſenter en bronze, en cire, ſur la toile, en argent, en ivoire, en marbre. Lui-même il compoſa un livre ſur la vie de ſon fils, qui étoit mort enfant, & il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie & dans les provinces. Et il écrivit au Sénat de chaque ville, demandant que la Compagnie choisît entre ſes membres celui qui auroit la plus forte & la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple aſſemblé.

A la mort de Domitien, Aquilius Régulus devint bas & rampant. Il n'en faut pas d'autres preuves que les démarches de ſoumiſſion qu'il fit auprès de Pline, dont il avoit perſécuté les amis, & qu'il ſe ſouvenoit d'avoir offenſé perſonnellement. Il craignoit d'être accuſé par lui dans le Sénat, & pour obtenir que Pline voulût bien oublier le paſſé, il recourut à la médiation de tous ceux qu'il ſçavoit avoir quelque autorité ſur ſon eſprit. Pline s'abſtint en effet d'intenter action contre ce ſcélérat, qui étoit riche, intrigant, à qui pluſieurs faiſoient la cour, qu'un plus grand nombre encore craignoient comme capable de leur nuire; motif plus puiſſant ſur la plupart des hommes que l'affection. D'ailleurs, Aquilius Régulus s'étoit obſervé ſous Domitien, & avoit pris ſoin de cacher ſes forfaits. Il vécut encore quelques années. Mais, on peut juger par une lettre de Pline, qu'il étoit mort, avant l'an de Rome 835, & de Jeſus-Chriſt 84.

RÉGULUS, *Regulus*. *Voyez* Livineius & Memmius.

REHUM, *Rehum*, Ῥεοὺμ, Ῥαοὺμ, (*a*) Lévite, fils de Benni, fut un de ceux qui revinrent de Babylone en Judée avec Zorobabel, & il contribua au rétabliſſement de Jéruſalem.

REHUM, *Rehum*, Ῥεοὺμ, (*b*) Lévite, qui, au retour de la captivité de Babylone, ſigna l'alliance que l'on fit avec le Seigneur.

REI, *Rei*, Ῥωσὶ, (*c*) un des vaillans hommes de l'armée de David.

REIA, *Reia*, Ῥαχὰ, (*d*) de la tribu de Ruben, étoit fils de Micha, & il fut pere de Baal.

REINE DES MYSTERES, *ou* DES CHOSES SACRÉES A ATHENES. *Voyez* Roi des choſes ſacrées à Athenes.

REINE DU SACRIFICE, *ou* DES CHOSES SACRÉES A ROME. *Voyez* Regina Sacrorum.

(*a*) Eſdr. L. I. c. 2. v. 2. L. II. c. 3. v. 17.
(*b*) Eſdr. L. II. c. 10. v. 25.
(*c*) Reg. L. III. c. 1. v. 8.
(*d*) Paral. L. I. c. 5. v. 5.

REINE DES ASTRES, *ou ſimplement* REINE, eſt un des ſurnoms de Junon.

REINE DU CIEL, une des Divinités adorées par les Syriens. On croit que c'eſt la Lune.

REITI, *Reitus*, (*a*) noms de lieu dont il eſt parlé dans Thucydide. Il paroîtroit que le premier étoit du côté d'Éleuſis, & & le ſecond, du côté de Corinthe.

RELÉGATION, *Relegatio*. On appelloit Relégation chez les Romains, ce que nous appellons communément exil.

La Relégation différoit de la déportation, en ce que la premiere n'ôtoit pas les droits de cité, & n'emportoit pas confiſcation; il y a auſſi parmi nous la même différence entre la Relégation & le banniſſement à perpétuité hors du Royaume.

RELIGION, *Religio*; c'eſt la connoiſſance de la Divinité, & de celle du culte qui lui eſt dû.

Qu'on jette un coup d'œil ſur l'hiſtoire des anciens peuples, on remarquera facilement que dans tous les ſiecles & dans toutes les contrées, les nations, quelque différentes & quelque oppoſées qu'elles aient été par leurs caracteres, leurs inclinations, leurs mœurs, ſe trouvent toutes réunies dans un point eſſentiel, qui eſt le ſentiment intime d'un culte dû à un Être ſuprême, & des pratiques extérieures qui ſervent à manifeſter ce ſentiment au dehors. Dans quelque pays qu'on ſe tranſporte, on y trouve des Prêtres, des autels, des ſacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuſes, des temples, ou des lieux conſacrés à la Religion. Par-tout on apperçoit chez les peuples un reſpect & une crainte de la Divinité, des hommages & des honneurs qui lui ſont rendus, un aveu public de leur entiere dépendance à ſon égard dans toutes leurs entrepriſes, dans tous leurs beſoins, dans tous leurs périls. Incapables de pénétrer par eux mêmes dans l'avenir, & de s'aſſurer des ſuccès, on les voit attentifs à conſulter la Divinité par les oracles & par d'autres voies ſemblables, & à mériter ſa protection, par des prieres, des vœux, des offrandes. C'eſt par cette autorité ſuprême qu'ils croient mettre un ſceau inviolable à la ſolemnité des traités. C'eſt elle qu'ils font intervenir dans les ſermens. C'eſt à elle que par les imprécations ils confient & abandonnent la punition des crimes & des perfidies qui échappent à la connoiſſance ou au pouvoir des hommes. Dans tous les beſoins particuliers, voyages, mariages, maladies, la Divinité eſt invoquée. C'eſt par-là que commencent & finiſſent tous les repas. Nulle guerre ne ſe déclare, nul combat ne ſe donne, nulle entrepriſe ne ſe forme, ſans avoir auparavant imploré ſon ſecours; & la gloire des ſuccès lui eſt toujours rapportée par des actions de gra-

(*a*) Thucyd. p. 113, 281.

ces

ces publiques, & par l'oblation des plus précieuſes dépouilles, que l'on ne manque jamais de mettre à part comme appartenantes de droit à la Divinité.

On ne voit point de variété ſur le fonds de cette croyance. Si quelques particuliers, gâtés par une mauvaiſe philoſophie, oſent de tems en tems s'élever contre cette doctrine, ils ſont auſſitôt déſavoués par un cri public, & demeurent ſeuls ſans faire corps, & ſans former de ſecte. Tout le poids de l'autorité publique tombe ſur eux, juſqu'à mettre leur tête à prix; & ils ſont regardés par-tout comme des hommes exécrables, & comme des peſtes de la ſociété civile, avec qui l'on ne peut conſerver aucun commerce.

Un conſentement ſi général, ſi uniforme, ſi conſtant dans toutes les nations de l'univers, que ni l'intérêt des paſſions, ni les faux raiſonnemens de quelques Philoſophes, ni l'autorité & l'exemple de certains Princes n'ont jamais pu affoiblir ni faire varier; ce conſentement n'a pu venir que d'un premier principe qui fait partie de la nature de l'homme, d'un ſentiment intime gravé dans le fond de ſon cœur par l'Auteur de ſon être, & d'une tradition primordiale auſſi ancienne que le monde même.

Voilà l'origine & la ſource de la Religion des Anciens, véritablement digne de l'homme, s'il avoit pu ſe tenir à la ſimplicité & à la pureté de ces premiers principes. Mais, les erreurs de l'eſprit & les vices du cœur, funeſtes effets de la corruption de la nature humaine, ont étrangement altéré ces principes. Ce ne ſont plus que de courtes lueurs & des étincelles brillantes qu'une dépravation générale n'a pu éteindre, mais incapables de diſſiper la nuit profonde & noire qui regne preſque par-tout, & qui ne préſente qu'abſurdités, que folie, que licence de mœurs & de déſordre; en un mot, qu'un amas monſtrueux d'égaremens & de diſſolutions.

Eſt-il rien de plus admirable que ces principes qu'établit Cicéron: qu'avant tout il faut être perſuadé qu'il y a un Être ſuprême qui regle tous les événemens de l'univers, & qui diſpoſe de tout en maître & en arbitre ſouverain; que c'eſt lui qui comble de biens le genre humain; qu'il pénetre & connoît ce qui ſe paſſe de plus intime dans le fond de nos cœurs; qu'il traite les gens de bien & les impies, chacun ſelon leurs mérites; que le vrai moyen de ſe rendre la Divinité favorable & de lui plaire, n'eſt pas d'employer les richeſſes ni la magnificence dans le culte qu'on lui rend, mais de lui préſenter un cœur pur & chaſte, & d'avoir pour elle un ſincere & profond reſpect?

Ces ſentimens, ſi ſublimes & ſi religieux, étoient l'effet des réflexions de quelques particuliers, attentifs à étudier le cœur de l'homme, & à remonter aux premiers principes de ſon inſti-

tution, dont ils conſervoient encore d'heureux reſtes. Mais, le corps de la Religion, l'eſprit de ſes fêtes & de ſes cérémonies, l'ame de la théologie payenne dont les Poëtes étoient les maîtres & les docteurs, l'exemple même des Dieux, dont les paſſions violentes, les aventures ſcandaleuſes, les crimes abominables, étoient célébrés dans les cantiques, & propoſés en quelque ſorte à l'imitation auſſi bien qu'au culte des peuples, tout cela certainement n'étoit pas capable d'éclairer l'eſprit des hommes, ni de les former aux bonnes mœurs.

Il eſt remarquable que dans les plus grandes ſolemnités de la Religion payenne, dans les myſteres les plus ſacrés & les plus vénérables, loin qu'on y apperçût rien qui portât à la vertu, à la piété, à la pratique des devoirs les plus eſſentiels de la vie commune, l'autorité des loix, la force impérieuſe de la coutume, la préſence des Magiſtrats, le concours de tous les ordres de l'État, l'exemple des peres & des meres, tout entraînoit dès l'enfance une nation entiere à un culte impur & ſacrilege ſous le nom & comme ſous la ſauve-garde de la Religion même. *Voyez* Idolâtrie.

Le fondement de toute Religion eſt qu'il y a un Dieu, qui a des rapports à ſes créatures, & qui exige d'elles quelque culte. Les différentes manieres par leſquelles nous arrivons, ſoit à la connoiſſance de Dieu, ſoit à celle de ſon culte, ont fait diviſer la Religion en naturelle & en révélée.

La Religion naturelle eſt le culte que la raiſon, laiſſée à elle-même & à ſes propres lumieres, apprend qu'il faut rendre à l'Être ſuprême, auteur & conſervateur de tous les êtres qui compoſent le monde ſenſible, comme de l'aimer, de l'adorer, de ne point abuſer de ſes créatures, &c. On l'appelle auſſi morale ou éthique, parce qu'elle concerne immédiatement les mœurs & les devoirs des hommes les uns envers les autres, & envers eux-mêmes conſidérés comme créatures de l'Être ſuprême.

La Religion révélée eſt celle qui nous inſtruit de nos devoirs envers Dieu, envers les autres hommes, & envers nous-mêmes, par quelques moyens ſurnaturels, comme par une déclaration expreſſe de Dieu même, qui s'explique par la bouche de ſes envoyés & de ſes Prophetes, pour découvrir aux hommes des choſes qu'ils n'auroient jamais connues ni pu connoître par les lumieres naturelles. C'eſt cette derniere qu'on nomme par diſtinction Religion.

L'une & l'autre ſuppoſent un Dieu, une providence, une vie future, des récompenſes & des punitions; mais, la derniere ſuppoſe de plus une miſſion immédiate de Dieu lui-même, atteſtée par des miracles ou des prophéties.

Les déiſtes prétendent que la

Religion naturelle eſt ſuffiſante pour nous éclairer ſur la nature de Dieu, & pour régler nos mœurs d'une maniere agréable à ſes yeux. Les Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere, & qui jugent la Religion naturelle inſuffiſante, appuient la néceſſité de la révélation ſur ces quatre points; 1.° ſur la foibleſſe de l'eſprit humain, ſenſible par la chûte du premier homme, & par les égaremens des Philoſophes; 2.° ſur la difficulté où ſont la plupart des hommes de ſe former une juſte idée de la Divinité, & des devoirs qui lui ſont dûs; 3.° ſur l'aveu des inſtituteurs des Religions, qui ont tous donné pour marque de la vérité de leur doctrine, des colloques prétendus ou réels avec la Divinité, quoique d'ailleurs ils aient appuyé leur Religion ſur la force du raiſonnement; 4.° ſur la ſageſſe de l'Être ſuprême, qui, ayant établi une Religion pour le ſalut des hommes, n'a pu la réparer après ſa décadence par un moyen plus ſûr que celui de la révélation. Mais, quelque plauſibles que ſoient ces raiſons, la voie la plus courte à cet égard, eſt de démontrer aux déiſtes l'exiſtence & la vérité de cette révélation. Il faut alors qu'ils conviennent que Dieu l'a jugée néceſſaire pour éclairer les hommes, puiſque d'une part ils reconnoiſſent l'exiſtence de Dieu, & que de l'autre ils avouent que Dieu ne fait rien d'inutile.

La Religion révélée, conſidérée dans ſon véritable point de vue, eſt la connoiſſance du vrai Dieu comme Créateur, Conſervateur & Rédempteur du monde, du culte que nous lui devons en ces qualités, & des devoirs que ſa loi nous preſcrit, tant par rapport aux autres hommes, que par rapport à nous mêmes.

Les principales Religions qui ont regné, ou regnent encore dans le monde, ſont le Judaïſme, le Chriſtianiſme, le Paganiſme & le Mahométiſme.

Le terme de Religion ſe prend dans l'Écriture de trois manieres. 1.° Pour le culte extérieur & cérémoniel de la Religion Judaïque, comme dans ces paſſages: *Hæc eſt Religio phaſe.* (*a*) « Voici » quelle eſt la Cérémonie de la » Pâque. » *Quæ eſt iſta Religio?* « Que ſignifie cette Cérémonie? »

2.° Pour la vraie Religion, la meilleure maniere de ſervir & d'honorer Dieu. C'eſt dans ce ſens que ſaint Paul dit (*b*) qu'il a vécu dans la ſecte des Phariſiens, qui paſſe pour la plus parfaite Religion des Juifs.

3.° Enfin, Religion dans l'Écriture, de même que dans les Auteurs profanes, ſe prend quelquefois pour marquer la ſuperſtition. Ainſi, le même Apôtre dit: (*c*) « N'imitez pas ceux qui » affectent de s'humilier devant » les Anges, & qui leur rendent » un culte ſuperſtitieux. » *Nemo*

(*a*) Exod. c. 12. v. 26, 43.
(*b*) Actu. Apoſt. c. 26. v. 5.
(*c*) Ad Coloſſ. c. 2. v. 18.

vos ſeducat volens in humilitate & religione Angelorum, &c.

REMEIA, *Remeia*, Ῥεμαία, (*a*) un des Prêtres, qui, au retour de la captivité de Babylone, ſe trouverent avoir épouſé des femmes étrangeres, & conſentirent à s'en ſéparer.

REMMIUS, *Remmius*, (*b*) Officier Romain, à qui on avoit confié la garde de Vonone. Ce prince, qui un jour avoit voulu eſſayer de s'enfuir, ayant été arrêté, Remmius le poignarda comme pour le punir de ſa fuite. Mais, cette circonſtance donna lieu de croire que Remmius avoit été complice du deſſein de Vonone, & qu'il ne l'avoit tué que pour éviter d'en être convaincu.

REMMON, *Remmon*, (*c*) ville de Paleſtine dans la tribu de Benjamin.

REMMON, *Remmon*, (*d*) ville de la tribu de Juda. *Voyez* Rémon.

On trouve le nom de cette ville au ſecond livre d'Eſdras, & il y a apparence que c'eſt la même dont il eſt parlé dans Zacharie.

REMMON, *Remmon*, Ῥεμμών, (*e*) rocher, ſitué dans le déſert, & où les Benjamites ſe retirerent après avoir été défaits par les enfans d'Iſraël.

REMMON, *Remmon*, Ῥεμμών, (*f*) de la ville de Béroth, fut pere de Baana & de Réchab, meurtriers d'Isboſeth.

REMMON, *Remmon*, Ῥεμμών, (*g*) idole des Syriens. Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, avoue à Éliſée qu'il a ſouvent été au temple de Remmon avec le roi de Damas ſon maître, lorſque celui-ci s'appuyoit ſur ſon bras, en rendant ſes adorations à Remmon. On croit que ce dieu n'eſt autre que le Soleil, & qu'on lui donne le nom de Remmon, c'eſt-à-dire, haut, à cauſe de ſon élévation. Grotius croit que c'eſt Saturne, parce que cette planete eſt la plus élevée de toutes. Selden veut que ce ſoit le Dieu très-haut, le dieu Élion des Phéniciens. Serrarius croit que c'eſt la déeſſe Vénus. On ne connoît dans l'antiquité aucun Dieu du nom de Remmon, que celui-ci.

REMMONO, *Remmono*, (*h*) Ῥεμμών, ville de Paleſtine, dans la tribu de Zabulon.

REMMONPHARÈS, *Remmonphares*, (*i*) un des campemens des Iſraëlites dans le déſert. De Rethma, ils allerent à Remmonpharès, & de Remmonpharès à Lebna. Les Septante diviſent le nom de Remmonpharès, Ῥεμμὼν Φαρὲς Remmon Pharès.

RÉMOIS, *Remi*, Ῥῆμοι, (*k*) peuple de la Gaule Belgique,

(*a*) Eſdr. L. I. c. 10. v. 25.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 68. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 406.
(*c*) Joſu. c. 19. v. 7, 13.
(*d*) Eſdr. L. II. c. 11. v. 29. Zach. c. 14. v. 10.
(*e*) Judic. c. 20. v. 46, 47. c. 21. v. 13.
(*f*) Reg. L. II. c. 4. v. 2.
(*g*) Reg. L. IV. c. 5. v. 18.
(*h*) Paral. L. I. c. 6. v. 77.
(*i*) Numer. c. 3. v. 19.
(*k*) Cæſ. de Bell. Gall. L. II. p. 62. *& ſeq.* L. V. p. 206. L. VI. p. 223, 224. L. VII. pag. 330, 331. L. VIII. c. 374.

occupoit un canton limitrophe de la Gaule Celtique. Les Rémois avoient pour voiſins les Sueſſiones au couchant, les *Veromandui* avec la forêt *Arduenna* au nord, les Trévires & les Vérodunenſes à l'orient, & les *Catalauni* ou les Tricaſſes au midi. Ils étoient les plus conſidérables de tous les Belges, & ils avoient même d'autres peuples en leur dépendance & ſous leur protection. Du nombre de ces derniers étoient les Carnutes.

Les ſervices qu'ils rendirent à Jules Céſar dans la conquête de la Gaule, mériterent qu'il les eût en grande conſidération, de ſorte qu'ils tenoient le premier rang après les Éduens. Auſſi les voit-on qualifiés *Fœderati* dans Pline; & on lit dans une inſcription de Spon, *Civit. Remi Fœderata.* Strabon fait en particulier une mention honorable de leur capitale, qui fut élevée à la qualité de métropole de la ſeconde Belgique. Ptolémée les place ſur la Seine, faute apparemment d'avoir connu la diſtinction de la Marne, qui traverſe la frontiere des Rémois d'avec la Seine.

Quant à l'étendue de leur territoire, on ne ſauroit douter que le dioceſe de Laon, du moins en partie, n'y fût compris. Le lieu où Jules Céſar vint camper, dans ſon expédition contre les Belges ſur la riviere d'Aiſne, *quod* [*Flumen*] *eſt in extremis Remorum finibus*, & la poſition de Bibrax, *Oppidum Remorum*, à huit milles au-delà de cette riviere, prouvent que ce qui eſt actuellement du dioceſe de Laon, appartenoit alors aux Rémois. Mais, on n'eſt point aſſuré qu'un nouveau dioceſe, formé par S. Remi, qui jouiſſoit d'un grand crédit, & qui favoriſa cette égliſe au point de la doter de ſes propres biens, n'ait été compoſé que du démembrement de celui de Reims, & ſans rien prendre des anciens territoires des Sueſſiones & des *Veromandui*, dont les égliſes reconnoiſſent ce prélat pour métropolitain. Dans la comparaiſon des dioceſes aux anciennes cités, il eſt naturel d'appréhender que les nouveaux dioceſes n'aient apporté quelque dérangement aux limites des anciens.

Au reſte, Sanſon, & ceux qui l'ont copié, ne ſont point excuſables d'avoir adjugé le dioceſe de Laon dans ſes limites actuelles aux Sueſſiones, en ôtant aux Rémois ce qu'on connoît indubitablement par Jules Céſar avoir été de leur dépendance.

RÉMON, *Remon*, (*a*) ville ſituée dans la tribu de Juda, eſt ſans doute la même qui eſt appellée ailleurs Remmon.

REMPARTS DES VAISSEAUX. *Voyez* Vaiſſeau.

REMPHAN, *Remphan*, (*b*)

& ſeq. Plin. T. I. p. 224. Ptolem. L. II. c. 9. Strab. p. 194. Tacit. Hiſt. L. IV. c. 67. *& ſeq.* Notice de la Gaule par M. d'Anville, p. 544, 545.

(*a*) Joſu. c. 15. v. 32.

(*b*) Amos. c. 5. v. 26. Actu. Apoſtol. c. 7. v. 43. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 2.

Ῥεφὰν, nom d'une Divinité. Le prophete Amos reproche aux Hébreux d'avoir porté la tente de leur dieu Moloch, l'image de leur idole, & l'étoile de leur dieu Remphan. Il y en a qui croient que c'eſt la même divinité que Remmon, dont il eſt parlé ci-deſſus.

RÉMULUS, *Remulus*, (*a*) étoit de Tibur, ſuivant Virgile. *Voyez* Cédicus.

RÉMULUS [NUMANUS], *Numanus Remulus*, (*b*) avoit épouſé depuis peu la derniere ſœur de Turnus, lorſqu'il marcha avec ce prince contre Enée. Enflé de ſa nouvelle alliance avec un Roi, il étoit à la tête de la premiere ligne, où ſon orgueil inſultant les Troyens à haute voix, vomiſſoit contre eux les plus horribles injures. « Lâches Phrygiens, crioit-il, » vous ne rougiſſez pas d'être » pour la ſeconde fois aſſiégés, » & de mettre des murailles » entre vous & la mort ? Voilà » donc cette nation, qui les » armes à la main, veut nous » enlever une épouſe. Quel » Dieu, ou plutôt quelle fureur vous a conduits en Italie ? Vous ne trouverez ici » ni les fils d'Atrée, ni le fourbe » Ulyſſe, mais des hommes nés » robuſtes, qui plongent dans » les fleuves leurs enfans nouvellement nés, & les endurciſſent dans les glaces. Parcourir les forêts, pourſuivre » les bêtes farouches, dompter » les chevaux, lancer des traits, » ce ſont les jeux de notre » enfance. Notre jeuneſſe ſobre » & laborieuſe cultive la terre, » ou porte les armes. Nous » avons ſans ceſſe le fer à la » main ; un dard eſt l'éguillon » dont nous nous ſervons, pour » preſſer nos bœufs attelés à la » charrue. La lente vieilleſſe » ne nous abat ni les forces ni » le courage. Nous couvrons d'un » caſque nos cheveux blancs. » Nous nous enrichiſſons ſans » ceſſe de nouvelles dépouilles, » nous vivons de butin. Pour » vous, Troyens, vous portez » ſous des habits de couleur » éclatante, des cœurs lâches, » qui ne reſpirent que la danſe » & les vains amuſemens. Vos » tuniques à longues manches, » vos mitres ornées de rubans » annoncent votre molleſſe. Allez Phrygiennes, [car vous » ne méritez pas le nom de Phrygiens] allez danſer ſur votre » montagne de Dindyme, où » vos oreilles ſont accoutumées au double ſon de la flûte » Phrygienne. Cet inſtrument » & les tambourins de votre » Déeſſe d'Ida vous appellent. » Renoncez aux armes & cédez » le fer aux hommes. »

Aſcagne ne put ſouffrir ces inſolentes bravades, & ſoudain ſa fleche part, vole, ſiffle, frappe Rémulus à la tête, & lui perce les deux tempes. « Inſulte » maintenant à la valeur par » tes diſcours inſolens, dit-il. » Voilà la réponſe de ces lâches » Phrygiens, qui ſe laiſſent deux

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 360. *& ſeq.* (*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 592. *& ſeq.*

» fois vaincre dans leurs murs.»

RÉMURIA. *Voyez* Lémuries.

RÉMURIE, *Remuria. Voyez* Remurius ager.

REMURIUS, *ou* REMURIUS AGER, (*a*) lieu ſitué ſur le haut du mont Aventin, ou dans le voiſinage de cette montagne. Il eſt fait mention de *Remurius ager* dans Cicéron. Il y en a qui diſtinguent *Remurius ager*, de *Remuria*, dont parle Denys d'Halicarnaſſe.

« Rémus, dit ce dernier, » vouloit s'établir dans l'endroit » qui de ſon nom s'appelle au- » jourd'hui Rémurie. La place » eſt très-commode pour bâtir » une ville. C'eſt une colline » aſſez proche du Tibre ; elle » n'eſt éloignée de Rome que » d'environ trente ſtades. »

Le haut du mont Aventin, lit-on dans Feſtus, s'appelle Rémorie. C'eſt là que Rémus vouloit bâtir une ville. Denys d'Halicarnaſſe, au contraire, inſinue aſſez que le mont Aventin & Rémurie étoient deux endroits différens. » Romulus, dit-il, ci- » après, choiſit le mont Pala- » tin, & Rémus le mont Aventin » qui lui eſt contigu ; ſelon d'au- » tres, il choiſit Rémurie. » D'ailleurs, Étienne de Byzance dit que Rémurie eſt une ville auprès de Rome, ce qui marque qu'elle eſt tout-à-fait différente du mont Aventin, quoique Feſtus & Plutarque diſent le contraire.

RÉMUS, *Remus*, Ῥῶμος, frere de Romulus. *Voy*

RÉNOMMÉE Φήμη, (*b*) que perſonnifiée. Ils Divinité qu'ils o vi par les plus b Donnons-en de commençons pa

« La Renom » le plus prom » maux ; elle » agilité, & ſa » ſa vigueur ; d » timide, bien » d'une grande » pieds toucher » tête eſt dans » la ſœur des » célade, & le » qu'enfanta la » contre les » de cet étrang » léger que ſo » ſous chacune » ô prodige ! i » ouverts, de » tives, une » langue qui n » il déploie ſes » au milieu des » verſe les air » & le doux » ferme jamais » jour, il eſt » le toît des » ou ſur les to » là, il jette » les grandes » calomnie ave » rance qu'il an

(*a*) Cicer. Philipp. 6. c. 213. Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 20. Plut. Tom. I. p. 22, 23.

(*b*) Virg. Æneid. L. IV. v. 174. *&* *ſeq.* Ovid. Metam. p. 29. Myth. par M. p. 242, *& ſuiv.*

Rien n'eſt plus poëtique que cette deſcription de la Renommée ; voici celle d'Ovide, qui paroît s'être ſurpaſſé lui-même.

« Au centre de l'Univers, dit » ce poëte, eſt un lieu également éloigné du ciel, de la » terre & de la mer, & qui » ſert de limites à ces trois empires ; on découvre de cet endroit tout ce qui ſe paſſe dans » le monde, & l'on entend tout » ce qui s'y dit, malgré le plus » grand éloignement ; c'eſt là » qu'habite la Renommée, ſur » une tour élevée, où aboutiſſent mille avenues ; le toit de » cette tour eſt percé de tous » côtés ; on n'y trouve aucune » porte, & elle demeure ouverte » jour & nuit ; les murailles en » ſont faites d'un airain retentiſſant, qui renvoie le ſon des » paroles, & répete tout ce qui » ſe dit dans le monde ; quoique » le repos & le ſilence ſoient » inconnus dans ce lieu, on n'y » entend cependant jamais de » grands cris, mais ſeulement » un bruit ſourd & confus, qui » reſſemble à celui de la mer qui » mugit de loin, ou à ce roulement que font les nues après » un grand éclat de tonnerre ; » les portiques de ce palais ſont » toujours remplis d'une grande » foule de monde ; une populace » légere & changeante va & revient ſans ceſſe ; on y fait courir mille bruits, tantôt vrais, » tantôt faux, & on entend un » bourdonnement continuel de » paroles mal arrangées, que » les uns écoutent & que les » autres répetent au premier » venu, en y ajoutant toujours » quelque choſe de leur invention. Là regnent la ſotte crédulité, l'erreur, une fauſſe » joie, la crainte, des allarmes » ſans fondement, la ſédition & » les murmures myſtérieux dont » on ignore les auteurs. La Renommée qui en eſt la ſouveraine, voit de-là tout ce qui » ſe paſſe dans le ciel, ſur la » mer & ſur la terre, & examine tout avec une inquiete » curioſité. »

Nos plus grands poëtes, Deſpréaux, Voltaire, Rouſſeau, ont à leur tour imité Virgile dans ſa deſcription de la Renommée, les uns avec plus, les autres avec moins de ſuccès. Voici l'imitation de Deſpréaux :

Cependant, cet oiſeau qui prône
les merveilles,
Ce monſtre, compoſé de bouches &
d'oreilles,
Qui ſans ceſſe volant de climats
en climats,
Dit par-tout ce qu'il ſçait, & ce
qu'il ne ſçait pas,
La Renommée enfin, cette prompte
courriere,
Va d'un mortel effroi glacer la
perruquiere.

L'imitation de M. de Voltaire eſt bien ſupérieure.

Du vrai comme du faux la prompte
meſſagere,

Qui s'accroît dans sa course, & d'une aîle légere
Plus prompte que le tems, vole au-delà des mers,
Passe d'un pôle à l'autre, & remplit l'univers;
Ce monstre, composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,
Qui célebre des Rois la honte ou les merveilles,
Qui rassemble sous lui la curiosité,
L'espoir, l'effroi, le doute & la crédulité;
De sa brillante voix, trompette de la gloire,
Du Héros de la France annonçoit la victoire.

Nous finissons par l'imitation de Rousseau.

Quelle est cette Déesse énorme,
Ou plutôt ce monstre difforme,
Tout couvert d'oreilles & d'yeux,
Dont la voix ressemble au tonnerre,
Et qui des pieds touchant la terre,
Cache sa tête dans les cieux?
C'est l'inconstante Renommée
Qui sans cesse les yeux ouverts,
Fait sa revue accoutumée
Dans tous les coins de l'univers,
Toujours vaine, toujours errante,
Et messagere indifférente
Des vérités & de l'erreur,
Sa voix en merveilles féconde
Va chez tous les peuples du monde,
Semer le bruit & la terreur.

Ce qu'on peut conclure de toutes ces descriptions, c'est que la Renommée étoit, comme tous les Géans, fille de la Terre, qui, pour se venger des Dieux, & de Jupiter en particulier, qui avoit foudroyé ses enfans, fit sortir de son sein ce monstre, pour divulguer leurs crimes, & les apprendre à tout l'univers; car, la Renommée n'épargne ni les Dieux ni les hommes. Mais, c'en est assez sur la Renommée comme déesse. Nous ajouterons seulement que les Athéniens avoient élevé un temple en son honneur, & lui rendoient un culte réglé. Plutarque dit que Furius Camillus fit aussi bâtir un temple à la Renommée.

RÉPENTINUS [CALPURNIUS], *Calpurnius Repentinus*, (a) Centurion de la dix-huitieme légion, s'étant mis en devoir de défendre les images de Galba, fut arrêté par les soldats, & peu de tems après mis à mort, l'an de J. C. 69.

(a) Tacit. L. I. c. 56, 59.

RÉPENTINUS [CORNÉLIUS], *Cornelius Repentinus* (*a*) gendre de Didius Julianus, obtint de ce prince la charge de Préfet de la ville, dont étoit revêtu auparavant Sulpicianus.

REPENTIR, *Pœnitentia*, (*b*) Μετάνοια. Le Repentir avoit été perſonnifié par les Anciens. « Une » femme, dit Lucien, qui ſuivoit la Calomnie, vêtue de » noir, dont les habits étoient » tout déchirés, s'appelloit le » Repentir. Elle tournoit la tête » en arriere, fondoit en larmes, » & regardoit avec honte la Vérité qui s'approchoit d'elle. »

REPOS. *Voyez* Quies.

RÉPUDIATION, *Repudiatio*, (*c*) Les fiançailles, chez les Romains, pouvoient être rompues par la Répudiation. Le billet qu'envoyoit celui qui répudioit, étoit conçu en ces termes : *Je rejette la promeſſe que vous m'aviez faite*; ou, *je renonce à la promeſſe que je vous avois faite.* Et alors l'homme étoit condamné à payer le gage qu'il avoit reçu de la femme, & celle-ci étoit condamnée au double ; mais, lorſque ni l'un ni l'autre n'avoient donné ſujet à la Répudiation, il n'y avoit point d'amende.

Le divorce étoit différent de la Répudiation; il pouvoit ſe faire au cas que la femme eût empoiſonné ſes enfans, qu'elle en eût ſuppoſé à la place des ſiens, qu'elle eût commis un adultere, ou même qu'elle eût bu du vin à l'inſçu de ſon mari ; c'eſt du moins ce que rapporte Aulu-Gelle. Enfin, le ſujet du divorce étoit examiné dans une aſſemblée des amis du mari. Quoiqu'il fût autoriſé par les loix, cependant le premier exemple n'arriva que vers l'an de Rome 520, par Sp. Carvilius Ruga, à cauſe de la ſtérilité de ſa femme ; mais, dans la ſuite, il devint fort fréquent par la corruption des mœurs.

Nous venons d'indiquer la formule du libelle de Répudiation, anciennement en uſage chez les Romains ; celle du libelle de divorce portoit ces mots : *Res tuas tibi habeto.*

Nous ne ſommes pas faits, je le vois, l'un pour l'autre,
Mon bien ſe monte à tant, tenez, voilà le vôtre.

REQUÊTE. Les Requêtes, préſentées aux Empereurs Romains par des particuliers, ſe nommoient communément libelles, *libelli*, & la réponſe de l'Empereur étoit appellée *reſcriptum*. M. Briſſon nous a conſervé une ancienne Requête préſentée à un Empereur Romain, dont voici les termes :

Quum ante hos dies conjugem & filium amiſerim, oppreſſus neceſſitate, corpora eorum facili ſarcophago commendaverim, donec iis locus quem emeram ædificaretur,

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 23.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 346.

(*c*) Aul. Gell. L. X. c. 23. Plin. T. I. p. 720. Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 328.

via Flaminia inter mil. II. & III. euntibus ab urbe parte læva ; rogo, domine Imperator, permittas mihi in eodem loco in marmoreo ſarcophago, quem mihi modo comparavi, ea corpora colligere, ne quando ego me eſſe deſiero, pariter cum iis ponar.

Le reſcrit mis au bas de cette Requête étoit conçu en ces termes :

Secretum fieri placet ; jubentina Celius promagiſter ſuſcripſi III. non. Novembris, Antio Pollione & Optimo Conſ.

La fameuſe loi ἀξίωσις, eſt une Requête préſentée par Eudémon, marchand à Nicomédie, à l'empereur Antonin, au bas de laquelle eſt le reſcrit qui a donné lieu à deux Juriſconſultes, de faire chacun un commentaire peu néceſſaire pour l'intelligence de cette loi, dont voici les termes : « Plainte d'Eudémon de Nicomédie à l'empereur Antonin. » Seigneur, en voyageant dans » l'Italie, nous avons fait naufrage, & nos effets ont été » pillés & enlevés par les fermiers des iſles Cyclades. » L'Empereur répondit : « Je ſuis à » la vérité maître du monde ; » mais, la loi des Rhodiens regne ſur la mer, & ſert de » regle pour décider les difficultés qui concernent la navigation maritime, pourvu qu'elle » s'accorde avec nos loix. »

Voilà une juſte idée des Requêtes que l'on préſentoit aux Empereurs, & de la réponſe ou reſcrit qu'ils y faiſoient.

Au reſte, les Requêtes avoient différens noms, & la formule n'étoit point fixe, ni déterminée.

Quant à la réponſe de l'Empereur, elle commençoit preſque toujours par ces mots : *Cum proponas*, ou *Si ut proponis*, &c. Et elle finiſſoit par cette condition que l'empereur Zénon inventa : *Si preces veritate nituntur*, ce qui eſt encore en uſage parmi nous.

RÉSA, *Reſa*, Ρησὰ (*a*) un des ancêtres de Jeſus-Chriſt, étoit fils de Zorobabel & pere de Joanna.

RESÆNA, *Reſæna*, (*b*) ville d'Aſie, vers la Méſopotamie, ſelon Ammien Marcellin. Elle fut reconquiſe par Gordien III. Ce pourroit être auſſi la même que Reſæa, que la Notice des dignités de l'Empire met dans l'Oſrhoëne. Ce pourroit être auſſi la même que Reſen, dont il eſt parlé dans la Géneſe.

RESEN, *Reſen*, (*c*) ville d'Aſſyrie, une des quatre qui furent bâties par Aſſur, ſuivant la Géneſe. Dans l'énumération de ces quatre villes, Reſen eſt la ſeule qui porte le titre de grande. *De terra illa*, dit l'Écriture, *egreſſus eſt Aſſur, & ædificavit Niniven, & plateas civitatis, & Chale, Rezen quoque inter Niniven & Chale ; hæc eſt civitas magna.* Quelques interprêtes à la vérité ont prétendu que cette phraſe, *hæc eſt civitas magna*, devoit ſe

(*a*) Luc. c. 3. v. 27.

(*b*) Geneſ. c. 10. v. 12. Crév. Hiſt. des Emp. T. V. pag. 380.

(*c*) Geneſ. c. 10. v. 11, 12. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. III. p. 346, 347.

rapporter à Ninive. Mais, une pareille explication eſt inſoutenable ; à moins qu'on ne veuille dire que Moïſe a pris plaiſir à négliger toutes les regles du diſcours, pour ſe rendre inintelligible, ce qui ſeroit un étrange paradoxe. D'ailleurs, & cela vaut bien la peine d'être obſervé, dans les commencemens du regne de Ninus, Télane étoit l'endroit où les Princes d'Aſſyrie faiſoient leur ſéjour. Nous ne l'avançons que d'après Étienne de Byzance, qui ſans doute avoit puiſé cette circonſtance dans quelques anciens monumens.

S'il étoit permis de hazarder ici des conjectures, nous dirions que Reſen & Télane ne ſont qu'une même ville. Ce qui convient à la premiere, ſans trop s'éloigner de la vraiſemblance, peut s'appliquer à la ſeconde. Moïſe parle de Reſen comme d'une ville déjà puiſſante de ſon tems, & bâtie pluſieurs ſiecles avant lui. Dans Étienne de Byzance, on lit que Télane étoit une ville fort ancienne ; on y lit outre cela que Ninus, qui monta ſur le Trône peu d'années avant la mort de Moïſe, y tenoit ſa cour. Quoi qu'il en ſoit, on ne ſauroit nier que Reſen n'ait été une ville d'une grande étendue.

RÉSEPH, *Reſeph*, Ρεσφίς, Ρασφέθ, (*a*) ville de Syrie, dont il eſt parlé au quatrieme livre des Rois & dans le prophete Iſaïe.

RÉSEPH, *Reſeph*, (*b*) de la tribu d'Éphraïm, étoit frere de Rapha & de Thalé.

RÉSIA, *Reſia*, Ρασία, (*c*) de la tribu d'Aſer, étoit fils d'Olla.

RESPHA, *Reſpha*, Ρεσφά, (*d*) fille d'Aïa, concubine, c'eſt-à-dire, femme du ſecond rang du roi Saül. Ce prince ayant, on ne ſçait à quelle occaſion, ni pour quelle raiſon, fait mourir un grand nombre de Gabaonites, Dieu, pour venger ce maſſacre, envoya dans Iſraël une grande famine, qui dura trois ans. David qui regnoit alors, ayant appris par l'oracle du Seigneur, que cette famine étoit une punition de la cruauté de Saül, fit venir les Gabaonites, & leur dit : « Que puis-je faire pour » réparer l'injure que l'on vous » a faite, afin que vous béniſſiez » l'héritage du Seigneur ? » Ils répondirent : « Qu'on nous donne ſept des enfans ou des petits-» fils de Saül, & nous les mettrons en croix, pour appaiſer » le Seigneur. » David leur donna donc les deux fils de Reſpha, fille d'Aïa, ſçavoir, Armoni & Miphiboſeth, qu'elle avoit eus de Saül ; & cinq fils que Michol, fille de Saül, avoit eus d'Hadriel, fils de Berzellaï, ou plutôt de Phaltiel. Ils les mirent en croix ſur la montagne voiſine de Ga-

(*a*) Reg. L. IV. c. 19. v. 12. Iſaï. c. 37. v. 12.
(*b*) Paral. L. I. c. 7. v. 25.
(*c*) Paral. L. I. c. 7. v. 39.
(*d*) Deuteron. c. 21. v. 23. Reg. L. XXV. c. 44. L. II. c. 3. v. 7. *& ſeq.* c. 21. v. 1, *& ſeq.*

baa, au commencement de la moiſſon des orges.

Alors, Reſpha, fille d'Aïa, prenant un cilice, l'étendit ſur un rocher, & demeura là, depuis le commencement de la moiſſon, juſqu'à ce que l'eau du ciel tombât ſur eux, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que le Seigneur envoyât de la pluie ſur la terre, & lui rendît ſa premiere fécondité; & elle empêchoit les oiſeaux de manger ces corps pendant le jour; & les bêtes carnaſſieres de les dévorer pendant la nuit. Cette action de Reſpha ayant été rapportée à David, ce prince envoya prendre les os de Saül & de Jonathas, qui étoient à Jabès de Galaad, les fit apporter à Gabaa, & les mit dans le tombeau de Cis, pere de Saül. Il y mit auſſi ceux de ces ſept hommes qui avoient été crucifiés par les Gabaonites.

Dans cette occaſion, on dérogea à la loi du Deutéronome qui veut que l'on détache les corps du poteau ou de la croix avant le coucher du ſoleil. On y laiſſa les deſcendans de Saül peut-être depuis le commencement du printems, juſqu'à l'automne; ſoit parce que le crime de leur pere méritoit ce châtiment, ou parce que les Gabaonites étant ſimplement Proſélytes de domicile, n'étoient point obligés à l'obſervation de cette loi de Moïſe. Enfin, Dieu ayant ordonné à David d'appaiſer les Gabaonites, ce prince voulut leur laiſſer la liberté d'en uſer en cela comme ils voudroient.

Long-tems avant ce que nous venons de raconter, & peu d'années après la mort de Saül, Abner, général des troupes de ce prince, ayant conçu de l'amour pour Reſpha, la prit pour femme, ou du moins en abuſa. C'étoit un crime dans l'idée de ces peuples, qu'un particulier s'approchât d'une des femmes du Roi. Isboſepth, fils de Saül, qui regnoit à Mahanaïm, au-delà du Jourdain, & qui ne ſe ſoutenoit dans la royauté que par le crédit & la valeur d'Abner, lui fit des reproches de ce qu'il s'étoit approché de Reſpha, concubine de ſon pere. Mais, Abner fut ſi outré de ce reproche, qu'il jura la ruine d'Isboſepth, & dès ce moment il prit des meſures avec David, pour faire revenir à lui toute cette partie du peuple qui obéiſſoit encore à Isboſepth. Voilà tout ce que nous ſçavons de Reſpha.

RESPUBLICA. (*a*) La plupart des villes de l'Italie, des Gaules, de l'Eſpagne, &c., dont il eſt fait mention dans les inſcriptions antiques, ſe ſervoient de ce nom de *Reſpublica*, en parlant d'elles-mêmes. Auſſi, les Anciens n'attachoient point au mot *Reſpublica* les mêmes idées que nous attachons à celui de République; ils entendoient tout ſimplement par *Reſpublica civitas*, la communauté. Cela eſt ſi vrai, qu'il y avoit même des bourgs & des villages, qui, ayant obtenu le

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 110, 111.

droit que nous appellons le droit de commune, formoient dès-lors des *Reſpublicæ*. Nous pourrions en alléguer pluſieurs exemples; mais, pour abréger, nous nous contenterons de l'autorité de Feſtus : *Sed ex vicis partim habent Rempublicam, partim non habent.*

RESSA, *Reſſa*, Ρεσσὰν, (*a*) un des campemens des Iſraëlites dans le déſert. De Lebna ils allerent camper à Reſſa, & de Reſſa ils allerent à Céélatha.

RÉTHENOR, *Rethenor*, (*b*) un des compagnons de Diomede, qu'Ovide dit avoir été changés en oiſeaux, à cauſe du mépris qu'ils avoient fait de Vénus.

RETHMA, *Rethma*, Ρεθμὰ, (*c*) un des campemens des Iſraëlites dans le déſert. De Haſéroth ils allerent camper à Rethma, & de Rethma ils allerent à Remmonpharès.

RÉTHRE, *Rethrum*, Ρέθρον, (*d*) porte de l'iſle d'Ithaque, qu'Homere met ſous le mont Neium.

RÉTICENCE, *Reticentia*, figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur s'interrompt lui-même au milieu de ſon diſcours, & ne pourſuivant point le propos qu'il a commencé, paſſe à d'autres choſes; de ſorte néanmoins que ce qu'il a dit faſſe ſuffiſamment entendre ce qu'il vouloit dire, & que l'auditeur le ſupplée aiſément. Dans l'Athalie de Racine, cette princeſſe parle ainſi à Joad, lorſqu'il l'a attirée dans le temple, ſous prétexte de lui livrer Éliacim & des tréſors :

En l'appui de ton Dieu tu t'étois repoſé ;
De ton eſpoir frivole es-tu déſabuſé ?
Il laiſſe en mon pouvoir & ton temple & ta vie ;
Je devrois ſur l'autel où ta main ſacrifie ;
Je.... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter ;
Ce que tu m'as promis, ſonge à l'exécuter.

Ces interruptions bruſques peignent aſſez bien le langage entrecoupé de la colere. La Réticence eſt quelquefois plus expreſſive que ne le ſeroit le diſcours même; mais, on ne doit l'employer que dans des occaſions importantes.

On nomme encore cette figure apoſiopeſe.

D'autres appellent auſſi Réticence, une figure par laquelle on fait mention d'une choſe indirectement, en même tems que l'on aſſure qu'on s'abſtiendra d'en parler. Par exemple : « Sans parler de la nobleſſe de ſes ancêtres, ni de la grandeur de ſon courage, je me bornerai à vous entretenir de la pureté de ſes mœurs. » Mais, cette notion n'eſt pas exacte, & ce tour oratoire s'appelle propre-

(*a*) Numer. c. 33. v. 21, 22.
(*b*) Ovid. Metam. L. XIV, c. 10.
(*c*) Numer. c. 33. v. 18, 19.
(*d*) Homer. Odyſſ. L. I. v. 186.

ment prétérition ou prétermiſſion.

RÉTIUS [M.], *M. Retius*, (*a*) fut député dans la Gaule, l'an de Rome 544, & 208 avant J. C., pour s'informer ſur les lieux ſi Aſdrubal étoit arrivé dans cette contrée, & il trouva que la choſe n'étoit que trop vraie.

RÉTIUS [M.], *M. Retius*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 528, & 170 avant J. C.

RETRICES, nom que les Latins donnoient à certains ruiſſeaux, dont on détournoit l'eau pour arroſer les jardins & les prairies aux environs de la ville de Rome. C'eſt Feſtus qui le dit. On donne différentes origines à ce mot *Retrices*; la plus vraiſemblable eſt celle qui le dérive du grec ῥεῖθρον, qui veut dire un ruiſſeau.

RÉU, *Reu*, Ῥαγαῦ, (*c*) fils de Phaleg, naquit l'an du monde 1787. Son pere avoit alors trente ans. Réu engendra Sarug, à l'âge de trente-deux ans; & il mourut âgé de deux cens trente-neuf ans, l'an du monde 2026, après avoir engendré des fils & des filles.

REUDIGNES, *Reudigni*, (*d*) peuple de Germanie, dont la demeure eſt aujourd'hui inconnue. Tacite met les Reudignes immédiatement après les Lombards, & les range parmi ceux qui honoroient la déeſſe Herte, c'eſt-à-dire, la Terre, mere commune.

REVENDICATION, l'action par laquelle on réclame une choſe à laquelle on prétend avoir droit.

Chez les Romains, les Revendications, appellées *Revindicatio*, ou ſimplement *Vindicatio*, étoit une action réelle que l'on pouvoit exercer pour trois cauſes différentes, ſçavoir pour réclamer la propriété de ſa choſe, ou pour réclamer une ſervitude ſur la choſe d'autrui, ou pour réclamer la choſe d'autrui à titre de gage.

La Revendication de propriété étoit univerſelle ou particuliere; la premiere étoit celle par laquelle on réclamoit une univerſalité de biens comme une hérédité; la ſeconde étoit celle par laquelle on réclamoit ſpécialement une choſe.

On pouvoit revendiquer toutes les choſes qui ſont dans le commerce, ſoit meubles ou immeubles, les animaux, les eſclaves, les enfans.

Toute la procédure que l'on obſervoit dans l'exercice de cette action eſt expliquée au digeſte, Liv. VI. Tit. I.

REVIVANS [les], *Reviviſcentes*, Ἀναβιοῦντες, titre d'un dialogue de Lucien. C'eſt le même qui a auſſi pour titre le Pêcheur. *Voyez* Pêcheur.

RÉUM. *Voyez* Beeltéem.

REUM VADARI. *Voyez* Ajournement.

REX SACRIFICULUS, (*e*) le Roi des Sacrifices, étoit à la tête de tous les Prêtres Romains.

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 36.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. ſuppl. 1. c. 2.
(*c*) Geneſ. c. 11, v. 18. *& ſeq.*
(*d*) Tacit. de Morib. German. c. 40.
(*e*) Tit. Liv. L. II. c. 2. Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 205, 206.

On l'appelloit auſſi *Rex Sacrorum*, le Roi des choſes ſacrées.

Sous le conſulat de L. Junius Brutus & de P. Valérius Publicola, l'an de Rome 245, & 507 avant Jeſus-Chriſt, le peuple murmurant de ce que l'abolition du gouvernement monarchique ſembloit déroger à la Religion, parce qu'il y avoit certains ſacrifices, qui, étant réſervés aux Rois perſonnellement, ne pouvoient plus ſe faire; on établit un ſacrificateur qui en remplit les fonctions, & on l'appella Roi des ſacrifices. Mais, afin que le nom de Roi même ne fît point d'ombrage, ce Roi des ſacrifices fut ſoumis au grand Pontife, exclus de toutes les Magiſtratures, & privé de la liberté de haranguer le peuple.

Lorſqu'il étoit obligé de ſe trouver aux aſſemblées des Comices, par rapport aux ſacrifices dont il avoit l'intendance, auſſitôt que les cérémonies étoient finies, il ſe retiroit, pour montrer qu'il n'avoit aucune part aux affaires civiles. C'étoit au grand Pontife & aux augures qu'appartenoit le droit de choiſir le Roi des ſacrifices, qu'ils tiroient ordinairement d'entre les Patrices les plus vénérables par leur âge & par leur probité. Son élection ſe faiſoit dans le champ de Mars, où le peuple ſe trouvoit aſſemblé par centuries. La maiſon qu'habitoit le Roi des ſacrifices, s'appelloit *Regia*, & ſa femme, Reine des choſes ſacrées, *Regina ſacrorum*.

Macrobe appelle ce Roi ſacrificateur, le Pontife mineur, & dit qu'il ſacrifioit à Junon dans la curie appellée *Calabra*, & que ſa femme, la Reine des choſes ſacrées, ſacrifioit à Junon ou une truie ou un agneau femelle. Vanda le croit que cette dignité ſacerdotale ceſſa du tems d'Auguſte. Mais, d'autres penſent qu'elle ne fut entierement abolie, ainſi que les autres cérémoies religieuſes du paganiſme, que du tems de Théodoſe.

REX SACRORUM. *Voyez* Rex ſacrificulus.

REX, PRINCEPS. Il eſt très-important de bien diſtinguer ces deux mots latins *Rex*, *Princeps*, ou *regnum* & *principatus*; car, il ne faut pas s'en laiſſer impoſer par la ſynonymie de ces mots dans notre langue.

Chez les Latins, les termes de *principatus*, *regnum*, principauté, royaume, ſont ordinairement oppoſés; c'eſt ainſi que Jules-Céſar dit que le pere de Vercingétorix avoit la principauté de la Gaule, mais qu'il fut tué, parce qu'il aſpiroit à la Royauté; c'eſt ainſi que Tacite fait dire à Cn. Piſon, que Germanicus étoit fils du Prince des Romains, & non pas du Roi des Parthes; ou quand Suétone raconte que peu s'en fallut que Caligula ne changeât les ornemens d'un Prince en ceux d'un

Antiq. expliq. par D. Bern. de Monff. Tom. II. pag. 38. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 510, 511.

Roi;

Roi ; ou quand Velleius Paterculus dit que Maroboduus, chef d'une nation des Germains, se mit dans l'esprit de s'élever jusqu'à l'autorité royale, ne se contentant pas de la principauté dont il étoit en possession, avec le consentement de ceux qui dépendoient de lui.

Cependant, ces deux mots se confondent souvent ; car, les chefs des Lacédémoniens, de la postérité d'Hercule, depuis même qu'ils furent mis sous la dépendance des Éphores, ne laissoient pas toujours d'être appellés Rois.

Dans la Germanie, il y avoit des Rois qui, au rapport de Tacite, gouvernoient par la déférence qu'on avoit pour leurs conseils, plutôt que par un pouvoir qu'ils eussent de commander. Tite-Live dit qu'Évandre Arcadien regnoit dans quelques endroits du Pays latin, par la considération qu'on avoit pour lui, plutôt que par son autorité.

Aristote, Polybe & Diodore de Sicile, donnent le titre de Rois aux Suffetes ou Juges des Carthaginois, & Hannon est ainsi qualifié par Solin. Il y avoit dans la Troade une ville nommée Scepsis, au sujet de laquelle Strabon raconte, qu'ayant reçu dans l'État les Miléſiens, elle s'érigea en démocratie, de telle sorte pourtant, que les descendans des anciens Rois conserverent, & le titre de Roi, & quelques marques d'honneur. Les Empereurs Romains, au contraire, depuis qu'ils exerçoient tout ouvertement & sans aucun déguisement une puissance monarchique très-absolue, ne laissoient pas d'être appellés Princes ou chefs de l'État. Il y a aussi des Républiques, où les principaux Magistrats sont honorés des marques extérieures de la dignité royale.

R H

RHABDOMANTIE, *ou* RABDOMANTIE. *Voyez* Babdomantie.

RHABDONALEPSIS, *Rhabdonalepsis*, Ῥαβδονάληψις, fête qu'on célébroit tous les ans dans l'isle de Cos, & où les Prêtres portoient en procession un Cyprès.

RHABDOPHORES, *Rhabdophori*, Ῥαβδοφόροι, Officiers établis dans les jeux publics de la Grece, pour y maintenir le bon ordre, avec pouvoir de punir suivant l'exigence des cas tous ceux qui y contrevenoient.

RHACOTIS, *Rhacotis*, (*a*) nom d'un quartier de la ville d'Alexandrie, en Égypte, selon Tacite. Il y avoit dans ce quartier une chapelle dédiée à Sérapis & à Isis.

RHADAMANTHE, *Rhadamanthus*, (*b*) Ῥαδάμανθος, *ou*

(*a*) Tacit. Hist. L. IV. c. 84.

(*b*) Paus. p. 540. Diod. Sicul. p. 183, 237, 238. Strab. pag. 150, 423, 476. Virg. Æneid. L. VI. v. 566. *& seq.* Plut. T. I. p. 7. Homer. Iliad. L. XIV. v. 322. Odyss. L. IV. v. 527. L. VII. v.

Ῥαδάμανθις, Prince d'une éminente vertu, le plus modeſte & le plus ſobre de ſon tems, étoit, ſelon la fable, fils de Jupiter & d'Europe, & frere de Minos, roi de Crete. Il ſe diſtingua par la ſouveraine équité de ſes jugemens & par les châtimens irrémiſſibles dont il puniſſoit les impies, les brigands & toute eſpece de malfaiteurs.

Apollodore eſt le ſeul, que nous ſachions, qui diſe que Rhadamanthe ſe retira en Béotie, après avoir aſſaſſiné ſon frere Amphitryon; ce qui ſans doute regarde un autre Prince du même nom, puiſqu'il eſt ſûr, par le témoignage de tous les anciens, que celui dont nous parlons ici, alla s'établir dans quelque une des iſles de la mer Egée, de la domination de ſon frere, ſoit, comme le prétendent quelques Auteurs, que ce fût par politique que Minos, jaloux de ſa réputation, l'eût obligé de quitter l'iſle de Crete; ſoit plutôt qu'il lui ait donné cet appanage, pour faire paſſer par ſon moyen la connoiſſance de ſes loix juſques dans l'Aſie. Diodore de Sicile nous apprend qu'il fit pluſieurs conquêtes dans les iſles voiſines, moins par la force de ſes armes, que par la douceur de ſa domination, pluſieurs peuples s'étant volontairement ſoumis à ſon empire, ſur la réputation de ſa probité. Avant que de mourir, il partagea ſes États entre ſes deux fils, & donna le gouvernement des villes à ſes principaux officiers.

Ce furent ſon équité & ſon amour pour la juſtice, qui le firent mettre au nombre des juges de l'Enfer. Suivant les Poëtes, il n'eſt-là qu'un juge ſubalterne, & comme le Lieutenant criminel de Minos. Il inſtruit les procès, écoute & confronte les témoins, oblige les coupables, en les mettant à la queſtion, de confeſſer leurs fautes les plus ſecretes; & après que ſon frere a jugé en dernier reſſort, il fait exécuter ſes ſentences.

Tous les anciens ne conviennent pas que Rhadamanthe fût frere de Minos. Il y en a quelques-uns en effet qui prétendent qu'il n'avoit été que ſon ſecrétaire, fondés apparemment ſur ce que ce Prince, au rapport de Platon, s'en étoit ſervi pour rédiger le code de ſes loix. Strabon même nous fait entendre que Rhadamanthe, ſur le modele duquel Minos s'étoit réglé, avoit vécu long-tems avant lui; qu'il avoit donné des loix à l'iſle de Crete, & y avoit bâti pluſieurs villes. C'eſt peut-être celui dont parle Pauſanias, qui, au rapport du Poëte Cynéthon, étoit fils de Vulcain, petit-fils de Talus, & arriere-petit-fils de Cérès. Un Auteur moderne croit auſſi que le Prince de ce nom qui regna

323. Ovid. Metam. L. IX. c. 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 36, 69, 70, 71. T. VI. p. 255. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. III. p. 11. T. IX. pag. 340.

en Lycie, n'étoit pas frere de Minos, & il blâme Diodore de Sicile & Platon de l'avoir fait ſortir de l'iſle de Crete. Ce même Auteur reconnoît un ſecond Rhadamanthe, frere de Minos II. Légiſlateur comme le premier. Tout cela prouve qu'il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom.

Selon Homere, Rhadamanthe habitoit les Champs élyſées à l'extrêmité de la terre, c'eſt-à-dire, en Eſpagne ſur les bords de l'Océan. C'étoit-là qu'il donnoit des loix.

RHADAMISTE, *Rhadamiſtus*, (*a*) fils de Pharaſmane, roi d'Ibérie, étoit remarquable par la grandeur de ſa taille & par ſa bonne mine. Son pere l'avoit élevé avec ſoin, & l'avoit formé dans tous les exercices qui convenoient à ſa naiſſance & aux mœurs du pays. Ces qualités l'avoient rendu célebre entre les nations voiſines. Mais, il avoit une grande impatience de regner, & le royaume d'Ibérie lui paroiſſoit trop petit, & la vie de ſon pere trop longue. Il s'en plaignoit ſi haut & ſi ſouvent, que Pharaſmane, craignant pour ſes vieux jours l'ambition exceſſive d'un jeune Prince qui joignoit l'affection des peuples à ſes grandes qualités, ſongea à l'occuper ailleurs, & offrit à ſes déſirs ardens le royaume d'Arménie, qu'il ſe vantoit d'avoir ôté aux Parthes, pour le donner à ſon frere Mithridate. Mais, il lui conſeilla de diſſimuler & d'employer la ruſe avant que d'en venir à la force ouverte, pour exécuter cette entrepriſe. Rhadamiſte alla donc trouver ſon oncle, & lui repréſenta qu'il venoit chercher un aſyle dans ſa cour contre les perſécutions de ſa belle-mere, & la dureté de ſon pere. Ayant été reçu de Mithridate avec la même affection que s'il eût été ſon propre fils, il chercha à gagner les grands du Royaume, tâchant de les ſoulever contre ſon oncle, qui, bien loin de ſe douter de ſa trahiſon, l'appuye ſans le ſçavoir.

Étant enſuite retourné vers ſon pere ſous prétexte d'une feinte réconciliation, il lui dit qu'il avoit pouſſé la fraude auſſi loin qu'elle pouvoit aller, & qu'il n'étoit plus queſtion que de l'appuyer de la force. Ainſi, Pharaſmane, pour avoir un prétexte d'attaquer ſon frere, lui reprocha qu'il l'avoit traverſé dans la guerre qu'il faiſoit au roi d'Albanie, & que de plus il avoit empêché les Romains de lui accorder le ſecours qu'il leur demandoit; déclarant qu'il le perdroit pour ſe venger de cette injure. Et en effet, il mit ſon fils à la tête d'une grande armée avec laquelle il battit ſon oncle en pleine campagne, & l'obligea de ſe renfermer dans le fort de Gornéas. Mais, bientôt, Mithridate ſe vit dans la néceſſité de ſortir de cette place, après

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 44. *& ſeq.* L. XIII. c. 37. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 208. *& ſuiv.*

être convenu avec ſon neveu du jour & du lieu où ils devoient traiter enſemble. Rhadamiſte, en l'approchant, ſe jetta à ſon col, & lui témoigna beaucoup de ſoumiſſion, l'appellant ſon oncle & ſon pere, & lui proteſtant avec ſerment qu'il n'emploieroit contre ſa vie ni le fer ni le poiſon. En même tems, il l'attire dans un bocage voiſin, où il a, lui dit-il, fait préparer un ſacrifice, afin que la paix ſe faſſe en préſence des Dieux mêmes.

Pendant que ſe fait l'accommodement, on charge Mithridate de chaînes. Le peuple qu'il avoit traité durement, l'accable de reproches & d'injures, tandis que quelques-uns, touchés de compaſſion, ne peuvent s'empêcher de déplorer un ſi grand renverſement de fortune; car, ſa femme & ſes enfans qui l'accompagnoient, faiſoient retentir les lieux d'alentour de leurs gémiſſemens & de leurs cris douloureux. On les enferma tous ſéparément dans des chariots couverts, en attendant les ordres de Pharaſmane. Mais, ce Prince, qui n'étoit pas ſcrupuleux, préférant une couronne à ſon frere & à ſa fille, les condamna à une mort dont il ne voulut cependant pas être témoin. Rhadamiſte, pour ne point manquer à ſon ſerment, épargna à ſon oncle & à ſa ſœur le poiſon & le fer, mais les fit étouffer ſous le poids des hardes & des couvertures dont il les accabla. A l'égard des fils de ce malheureux Prince, ils furent égorgés, pour avoir pleuré la mort de leur pere & de leur mere.

Cependant, Vologeſe, croyant avoir une belle occaſion d'ôter l'Arménie qui avoit été poſſédée par ſes ancêtres, à un Prince étranger qui s'en étoit emparé par une perfidie déteſtable, leva une puiſſante armée, dans le deſſein de donner ce Royaume à ſon frere Tiridate, qui n'avoit point encore d'établiſſement. Au ſeul bruit de la marche des Parthes, les Arméniens ſe ſoumettent à Tiridate. Mais, l'hiver qui fut beaucoup plus rude qu'à l'ordinaire, le peu de ſoin qu'il avoit eu de ſe pourvoir de vivres, & les maladies que la famine occaſionna dans ſes troupes, lui firent perdre pour le préſent tous ſes avantages. Rhadamiſte, qui n'attendoit que ſa retraite, ſe ſaiſit une ſeconde fois de l'Arménie, dont il traita les peuples avec tant de dureté, pour les punir de leur ſoulévement, & les empêcher de ſe révolter à l'avenir, que quelque accoutumés qu'ils fuſſent à l'eſclavage, ils perdirent patience, & vinrent les armes à la main l'inveſtir juſques dans ſon palais.

Leur fureur alla ſi loin, que Rhadamiſte ne dut ſon ſalut & celui de ſa femme qu'à la viteſſe de ſes chevaux. La Princeſſe, qui étoit enceinte, ſupporta du mieux qu'elle put les premieres ſecouſſes d'une fuite précipitée, pour échapper à des ennemis qu'elle redoutoit, & ſuivre un mari qu'elle aimoit tendrement.

Mais, la continuité d'un travail ſi violent, lui cauſant dans les entrailles des douleurs exceſſives, elle conjura Rhadamiſte de la dérober par une mort honorable aux outrages de la captivité. Celui-ci l'embraſſe, la conſole, l'exhorte à prendre patience, & à s'armer de courage. Tantôt il admire ſa vertu, & fait tous ſes efforts pour l'emmener avec lui. Tantôt, il craint, s'il la laiſſe, qu'un autre ne vienne à la poſſéder. Enfin, comme le tems le preſſe, emporté par la violence de ſon amour & de ſa jalouſie, il tira ſon cimeterre, & d'un bras accoutumé à répandre le ſang, en frappe cette Princeſſe infortunée, la traîne toute ſanglante au bord de l'Araxe, & la jette dans ce fleuve, craignant même que ſon corps ne tombe au pouvoir de ſes ennemis. Alors, il pouſſe ſon cheval à toutes brides, & va chercher un aſyle en Ibérie dans le palais de ſon pere.

Rhadamiſte ne ſe tint pas pour dépoſſédé de l'Arménie ſans retour. Cette couronne fut un ſujet de guerres continuelles entre lui & Tiridate, avec alternative de bons & de mauvais ſuccès; juſqu'à ce qu'enfin il porta, lorſque Néron regnoit déjà dans Rome, la peine de tous ſes crimes, & fut mis à mort par ordre de Pharaſmane ſon pere, comme coupable de trahiſon.

RHAGÈS, *Ragæ*, *Rhages*, (*a*) Ῥάγαι, Ῥάγες, Ῥάγοι, ville d'Aſie dans la Medie, étoit ſituée dans les montagnes d'Ecbatanes. Tobie le pere, ayant confié un dépôt de dix talens à Gabélus, qui demeuroit à Rhagès, où même lui ayant prêté cette ſomme, ſelon le texte latin, envoya ſon fils le jeune Tobie, pour la lui demander; mais, celui-ci ayant été obligé de demeurer quelques jours à Ecbatanes pour y célébrer ſon mariage, avec Sara fille de Raguel, pria l'ange Raphaël, qu'il ne prenoit que pour un homme, d'aller vers Gabélus, & de lui rapporter ſes dix talens; ce que Raphaël exécuta. Rhagès étoit à une petite journée d'Ecbatanes. Elle étoit ſituée dans la partie méridionale de la Médie, dans les montagnes qui ſéparoient le pays de celui des Parthes.

Strabon fait mention de la ville de Rhagès, qui, ſelon lui, s'appelloit Rhagée. Il dit qu'elle fut bâtie par Nicator, qui la nomma Europe, mais que les Parthes l'appelloient Arſacie, & qu'elle étoit à environ cinq cens ſtades des portes Caſpiennes.

Diodore de Sicile parle d'un gouvernement, appellé Rhagès, & qui tiroit ſon nom des calamités qu'on y avoit eſſuyées. Si ce nom étoit Grec, il pourroit venir de ῥάγα, *ruptura*, *fractura*, rupture, fracture. Les villes les plus floriſſantes de ce canton,

(*a*) Tob. c. 4. v. 21. *& ſeq.* c. 5. v. 8. *& ſeq.* c. 6. v. 6. c. 10. v. 6. Strab. pag. 525. Diod. Sicul. p. 695.

ajoute Diodore de Sicile, & qui étoient en grand nombre, avoient éprouvé des tremblemens de terre si furieux, que quelques-unes d'entre elles avoient totalement disparu; des champs tout entiers avoient été transportés ailleurs, & au lieu des fleuves qui y couloient, & des étangs que l'on connoissoit dans la campagne, on y vit des fleuves d'un autre cours, & des marais en d'autres places.

RHAMNÈS, *Rhamnes*, (*a*) Prince, que son habileté dans l'art de prédire, rendoit cher à Turnus. Mais, toute sa science augurale ne put le garantir de la mort. Comme il dormoit profondément, couché sous une magnifique tente, il fut tué par Euryale, qui se contenta de lui enlever son écharpe, & son baudrier garni de clous d'or.

RHAMNUS, *Rhamnus*, (*b*) Ῥαμνοῦς, bourg de l'Attique, que Pausanias met à soixante stades de Marathon, en allant le long du rivage de la mer vers Orope. Il étoit dans la tribu Æantide.

Spon dit que le nom moderne est Tauro-Castro, ou Ebræo-Castro. Cent pas au-dessus, ajoute-t-il, sont les débris du temple de la déesse Némésis. Ce temple étoit quarré, & avoit quantité de colomnes de marbre, dont il ne reste que des pieces. Il étoit fameux dans toute la Grece, & Phidias l'avoit rendu encore plus recommandable par la statue de Némésis qu'il y fit. Strabon dit que quelques-uns attribuoient cette statue à Diodore, d'autres à Agoracrite Parien, mais que cet ouvrage ne cédoit point à ceux de Phidias. Pour ce qui est de la montagne & de la grotte de Pan, dont les anciens disoient tant de merveilles, on ne les distingue point aujourd'hui.

RHAMNUS, *Rhamnus*, (*c*) Ῥάμνος, affranchi & un des gardes de M. Antoine. Un jour, ce dernier, s'imaginant que les Parthes étoient venus attaquer son camp, & avoient tout mis en déroute, appella Rhamnus, & lui fit jurer que dès qu'il l'ordonneroit, il lui passeroit son épée au travers du corps, & lui couperoit la tête, afin qu'il ne pût ni être pris en vie par les ennemis, ni être reconnu après sa mort. Mais, un moment après, on vint lui apprendre que le tumulte, qui s'étoit excité dans le camp, n'avoit pas été causé par les ennemis. Rhamnus avoit été gladiateur.

RHAMNUSIA, *Rhamnusia*, (*d*) surnom de Némésis, pris du culte qu'on lui rendoit à Rhamnus. *Voyez* Rhamnus.

Némésis Rhamnusia étoit aussi honorée à Rome, où on lui avoit bâti un temple.

RHAMSÈS, *Rhamses*, (*e*) roi

(*a*) Virg. Æneid. L. IX, v. 324. & *seq.*
(*b*) Paus. pag. 62, 63. Strab. p. 396, 399. Plin. T. I. pag. 197.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 938. Roll. Hist. Rom. T. VIII. p. 410.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 306. T. II. p. 110.
(*e*) Tacit. Annal. L. II. c. 60.

d'Égypte, qui, au rapport de Tacite, avoit conquis la Libye, l'Éthiopie, la Médie, la Perſe, la Bactriane, la Scythie & toutes les contrées qui étoient habitées par les Syriens, les Arméniens & les Cappadociens leurs voiſins, entre la mer de Bithynie d'un côté, & celle de Lycie de l'autre.

RHAMSÈS, *Rhamſes*, la même que Rameſsès. *Voyez* Rameſsès.

RHAMPSINITE, *Rampſinitus*, Ῥαμψίνιτος, (*a*) ſuccéda à Protée, au royaume d'Égypte. Les Prêtres Égyptiens, au rapport d'Hérodote, diſoient que Rhampſinite fit faire du côté du temple de Vulcain, le veſtibule qui regardoit l'occident, & vis-à-vis de ce veſtibule deux ſtatues de vingt-cinq coudées de haut, dont l'une que les Égyptiens adoroient, étoit appellée l'Été, parce qu'elle regardoit le ſeptentrion, & l'autre qu'ils ne conſidéroient point, étoit appellée l'Hiver, parce qu'elle regardoit le midi. Ils diſoient encore que ce Prince avoit de ſi immenſes richeſſes, que pas un des Rois qui avoient regné depuis, n'en avoit poſſédé de plus grandes, & que même ils n'avoient jamais pu en approcher; que pour mettre ſon argent en ſûreté, Rhampſinite avoit fait faire un édifice de pierres de taille, dont il voulut qu'une des murailles fût en ſaillie hors de l'enclos de ſon palais, mais que l'architecte, trahiſſant le deſſein du Roi, poſa une de ces pierres de telle ſorte qu'un homme ſeul la pouvoit facilement ôter; que l'édifice étant achevé, ce Prince y fit mettre ſon argent; que quelque tems après l'architecte, étant près de mourir, fit venir auprès de ſon lit ſes deux enfans, & leur dit qu'en bâtiſſant le lieu où le Roi tenoit ſes tréſors, il avoit uſé d'un artifice qui pouvoit leur donner le moyen de vivre ſplendidement; qu'alors il leur déclara tout ce qui concernoit cette pierre, comment ils la pouvoient tirer, comment ils la pouvoient remettre; & qu'enfin il leur dit que s'ils obſervoient exactement toutes les choſes qu'il leur enſeignoit, ils ſeroient les tréſoriers & les diſpenſateurs de l'argent du Roi. Que quand leur pere fut mort, ils ne différerent point de ſe ſervir de l'avis qu'il leur avoit donné; qu'ils allerent pendant la nuit au palais; qu'ils leverent ſans difficulté la pierre qui leur avoit été déſignée, & qu'ils prirent quantité d'argent. Qu'un jour le Roi, étant entré en ce lieu, s'étonna de voir une ſi grande diminution de ſon argent dans les vaiſſeaux qui en avoient été remplis, ſans néanmoins en pouvoir accuſer perſonne, parce qu'il ne voyoit rien de rompu, & que le lieu étoit bien fermé.

(*a*) Herod. L. II. c. 121, 122. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 77. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 67.

Qu'enfin y étant venu trois ou quatre fois, & voyant que ſon argent diminuoit de jour en jour, il chercha un moyen pour arrêter les voleurs, & fit faire des rets qu'il mit à l'entour des vaiſſeaux où étoit l'argent. Que les voleurs y étant venus à l'ordinaire, l'un des deux ſe prit dans les rets comme il penſoit prendre l'argent, & que voyant le péril où il étoit, il appella auſſitôt ſon frere, lui dit le malheur qui lui étoit arrivé, & le pria d'entrer, & de lui couper la tête, de peur qu'étant ſurpris & reconnus, ils ne perdiſſent tous deux la vie. Que ſon frere, touché de ſes raiſons, lui obéit, & qu'après avoir remis la pierre, il s'en retourna en ſon logis avec la tête de ſon frere. Que quand le jour fut venu, le Roi ne manqua pas d'aller où il avoit fait tendre ce piege, & qu'il fut effrayé de voir ſans tête le corps du voleur arrêté dans les filets, & cet édifice entier, & n'ayant aucune entrée ni aucune ſortie. Qu'il fit pendre ſur une muraille le corps du voleur, & mit des gardes de part & d'autre, avec ordre de lui amener tous ceux qu'ils verroient pleurer à ce ſpectacle, & qui en témoigneroient de la douleur. Qu'auſſitôt qu'il eut été pendu, ſa mere ne put cacher ſes ſentimens, & dit au fils qui lui reſtoit, qu'il mît toutes choſes en uſage pour lui apporter le corps de ſon frere, & que s'il ne lui donnoit cette ſatisfaction, elle iroit elle-même trouver le Roi, & lui diroit qu'il étoit le voleur qui avoit dérobé ſes tréſors. Qu'après qu'il lui eut dit beaucoup de choſes pour la diſſuader de ſon deſſein, ſans en venir à bout, il fit mettre ſur des ânes des peaux de boucs pleines de vin, & lorſqu'il les eut pouſſés à l'endroit où le corps de ſon frere étoit pendu, il délia ſecrétement deux ou trois de ces peaux; que quand il vit que le vin ſe perdoit, il commença à crier & à s'arracher les cheveux comme ne ſçachant auquel de ſes ânes il devoit premierement aller; que les gardes, voyant couler tant de vin, accoururent dans la rue avec des bouteilles pour le recueillir; que l'autre, feignant d'être en colere, leur dit toutes ſortes d'injures; qu'enſuite les gardes lui ayant parlé plus doucement, il feignit qu'il étoit en quelque façon appaiſé, détourna ſes ânes du chemin pour les recharger, & donna à ces ſoldats une de ſes peaux, voyant qu'ils étoient de bonne humeur. Qu'alors ces ſoldats s'étant aſſis en la place même où ils ſe trouverent, commencerent à boire, & prierent celui qui les trompoit, de demeurer & de boire avec eux; qu'il y demeura pour les contenter, & que parce qu'ils le traiterent avec douceur, il leur donna encore une de ſes peaux pleines de vin; que les gardes s'enivrerent par ce moyen, & que s'étant endormis au lieu même où ils avoient bu, il leur raſa à chacun la joue droite par moquerie, dépendit

le corps de ſon frere auſſitôt que la nuit fut venue, & l'ayant mis ſur une de ſes bêtes, l'emporta en ſa maiſon & exécuta ainſi le commandement de ſa mere. Que quand le Roi eut appris qu'on lui avoit enlevé le corps du voleur, il entra en une extrême colere, & que pour avoir celui qui lui avoit fait cette injure, il s'aviſa de faire une choſe qu'il eſt impoſſible de croire. On dit qu'il proſtitua ſa fille en ſa maiſon, & lui commanda de recevoir indifféremment tout le monde, mais qu'avant d'accorder ſes faveurs elle obligeât chacun de ceux qui viendroient la voir, de lui dire ce qu'il avoit fait en ſa vie de plus ſubtil & de plus méchant, & qu'elle fit arrêter celui qui lui découvriroit ce qui concernoit l'aventure du voleur. Cette Princeſſe obéit au commandement de ſon pere, mais le voleur qui avoit ouï dire pour quoi toutes ces choſes ſe faiſoient, & qui vouloit une autre fois tromper le Roi & épuiſer ſes fineſſes, leur oppoſa cet artifice. Il coupa la main d'un homme qui venoit de mourir, & la portant ſous ſon manteau, il s'en alla chez la Princeſſe. Quand il fut entré, elle l'interrogea comme elle faiſoit tous les autres, & alors il lui conta que la plus méchante action qu'il eût jamais faite, étoit d'avoir tué ſon frere dans le lieu où le Roi gardoit ſes tréſors, & que la plus ſubtile étoit d'avoir dépendu le corps de ſon frere après avoir enivré les gardes. Elle ne l'eut pas plutôt ouï, qu'elle voulut l'arrêter; mais, comme c'étoit la nuit, il lui tendit la main du mort qu'elle prit, penſant tenir celle du voleur, & l'ayant trompée par cet artifice, il ſe ſauva à la faveur de l'obſcurité. Le Roi, ayant appris cette nouvelle de ſa fille, s'étonna de la ruſe & de la hardieſſe de cet homme; & enfin il fit publier dans toutes les Provinces de ſa dépendance, non-ſeulement qu'il pardonnoit au voleur, mais qu'il lui donneroit encore des récompenſes, s'il vouloit ſe découvrir lui-même. Ainſi, le voleur ſe fiant ſur la parole du Roi, vint le trouver; & le Roi conçut une ſi grande admiration de cet homme, qu'il lui donna ſa fille en mariage, comme au plus adroit & au plus habile de tous les hommes, parce qu'il en ſçavoit plus que les Égyptiens qui en ſçavoient plus que les autres.

Ce récit ſent beaucoup la fiction; & ce qu'Hérodote ajoute ne le ſent pas moins. Les Prêtres Égyptiens prétendoient que Rhampſinite deſcendit tout vivant ſous terre, au lieu où les Grecs s'imaginoient qu'étoit l'enfer; qu'il y joua aux dés avec Cérès; que quelquefois il gagna, & que quelquefois il perdit, & que quand il voulut revenir ſur la terre, elle lui fit préſent d'une ſerviette d'or.

RHANIS, *Rhanis*, (*a*) une

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 4.

des Nymphes de la ſuite de Diane.

RHAPSODOMANTIE, *Rhapſodomantia*, eſpece de divination qui ſe faiſoit en tirant au ſort dans un Poëte, ou en prenant l'endroit ſur lequel on tomboit pour une prédiction de ce que l'on vouloit ſçavoir. C'eſt ordinairement Homere ou Virgile qu'on prenoit pour cet effet, d'où l'on a donné à ces ſortes de divinations, le nom de *Sortes Virgilianæ*. Tantôt on écrivoit des ſentences ou quelques vers détachés du Poëte qu'on mettoit ſur de petits morceaux de bois; & après qu'on les avoit balottés dans une urne, le premier qu'on en tiroit donnoit pour prédiction la ſentence qu'il portoit. Tantôt on jettoit des dés ſur une planche où l'on avoit écrit pluſieurs vers, & ceux ſur leſquels s'arrêtoient les dés, paſſoient pour contenir la prédiction que l'on cherchoit.

RHASCUPORIS, *Rhaſcuporis*, Ῥασκύπορις, *ou* RHESCUPORIS, comme liſent d'autres. *Voyez* Rheſcuporis.

RHASCUS, *Rhaſcus*, frere de Rheſcuporis, roi Thrace. *Voyez* Rheſcuporis.

RHASCYPORIS, *Rhaſcyporis*, Ῥασκύπορις, (*a*) le même que Rhaſcuporis. *Voyez* Rhaſcuporis.

RHATINE, *Rhatines*, (*b*) Ῥάτινης, officier Perſe, du tems de Cyrus le jeune.

RHATONICE, *Rhatonices*, Ῥαθονίκης, (*c*) officier du pays des Caduſiens, vivoit du tems de Cyrus le Grand. Il y en a qui, au lieu de Rhatonice, liſent Rhatinice.

RHATOTIS, *Rathotis*, (*d*) eſt compté par Manéthon au nombre des Rois d'Égypte. Il regna ſur ce pays-là pendant neuf ans.

RHEA, *Rhea*, Ῥέα, (*e*) fille de Numitor, roi d'Albe. Il y en a qui appellent cette Princeſſe Ilia; d'autres, Sylvia.

Amulius, après avoir détrôné ſon frere Numitor, & fait périr ſon fils, conſacra Rhéa, au ſervice de la déeſſe Veſta, afin qu'elle ne pût avoir d'enfans qui vengeaſſent ſa famille. Mais, quatre ans après, Rhéa étant allée dans le bois ſacré de Mars chercher de l'eau pure, dont elle devoit ſe ſervir dans les ſacrifices, rencontra quelqu'un qui la força. Les uns diſent que ce fut un de ſes amans qui l'aimoit paſſionnément. D'autres prétendent que ce fut Amulius même qui eut commerce avec elle plutôt pour lui dreſſer des embûches, que par aucun ſentiment d'amour. Mais, la plupart des Auteurs diſent que ce fut le Dieu même auquel ce lieu étoit conſacré. Quoi qu'il en ſoit de ces contes, la Veſtale forcée accoucha de deux jumeaux, qui furent nommés Romulus & Rémus, & expoſés par l'ordre d'Amulius.

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 341.
(*b*) Xenoph. p. 384.
(*c*) Xenoph. p. 217.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lettr. T. XIX. p. 9.
(*e*) Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 17. Tit. Liv. L. I. c. 3, 4. Plut. Tom. I. p. 19. Juſt. L. XLIII. c. 2.

Voyez Romulus & Rémus.

Il y en a qui prétendent que Rhéa fut enterrée toute vive près du Tibre ; mais, d'autres assûrent qu'on lui conserva la vie.

RHÉA, *Rhea*, Ῥέα, (*a*) Prêtresse, dont Hercule devint amoureux ; & de leur amour naquit Aventinus dans la forêt du mont Aventin.

RHÉA, *Rhea*, Ῥέα, (*b*) fille du Ciel & de la Terre, épousa Saturne son frere, & en eut plusieurs enfans, Vesta, Cérès, Junon, Pluton, Neptune, & Jupiter, le pere des Dieux & des hommes. Mais, Saturne ayant appris par un Oracle rendu par le Ciel & par la Terre, qu'un de ses enfans le détrôneroit, les dévoroit à mesure que Rhéa les mettoit au monde ; ce qui la jettoit dans une extrême affliction. C'est pourquoi, lorsqu'elle fut près d'accoucher de Jupiter, elle consulta ses parens pour sçavoir de quelle maniere elle pourroit le dérober à la cruauté de son pere ; & par leur conseil, elle alla accoucher secrétement dans l'isle de Crete, & présenta une pierre environnée de langes à Saturne, qui l'avala.

Plutarque raconte bien différemment la fable de Rhéa dans son traité d'Isis & d'Osiris. Rhéa, dit-il, ayant trouvé le moyen de s'approcher secrétement de Saturne, devint féconde ; mais, le Soleil ayant découvert ce mystere, la condamna à garder son fruit dans son sein, sans pouvoir s'en délivrer dans aucun jour de l'année. Mercure, qui étoit amoureux de la même Déesse, engagea Diane ou la Lune, à jouer aux dés avec lui ; & lui ayant gagné à différentes fois une portion quoique médiocre de chaque jour, il en forma cinq nouveaux qu'il ajouta aux trois cens soixante dont l'année étoit alors composée, & fit en sorte que Rhéa accoucha dans ces cinq jours de cinq enfans ; sçavoir, d'Osiris, d'Orus, de Typhon, d'Isis & de Nephté. Il paroît évidemment que cette fiction fait allusion aux cinq jours que les Égyptiens, qui s'apperçurent à la longue que leur année étoit trop courte, y ajouterent ; en quoi ils furent bientôt suivis par les peuples voisins.

Il paroît assez singulier de voir que Rhéa, dans un des hymnes attribués à Orphée, soit fille de Protogene & mere du Ciel, & que dans un autre, le Ciel soit son pere ; sur quoi l'on ne peut former de difficulté, comme s'il ne s'y agissoit pas de la même Déesse. Car, elle est parfaitement caractérisée, non seulement par sa qualité de femme de Saturne, mais par ses tambours,

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 659. *& seq.*

(*b*) Xenoph. pag. 973. Diod. Sicul. p. 9, 70, 133, 141, 142, 232. Hésiod. Deor. Generat. v. 453. *& seq.* Lucian. T. II. p. 885, 886. Paus. p. 299, 466. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 198, 199. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 3. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. T. XII. p. 18. T. XVI. p. 28, 29. Tom. XVIII. p. 4, 5.

& par tout le reſte qui n'étoit pas originairement Grec, mais que les Phrygiens avoient inventé, pour une Divinité qui n'avoit d'abord rien de commun avec Rhéa.

Rhéa fut une des principales divinités des Égyptiens. Sémiramis avoit fait placer ſur le temple de Bélus entre autres ſtatues celle de cette Déeſſe, qui étoit d'or maſſif, & du poids de mille talens Babyloniens. Rhéa étoit repréſentée dans un chariot d'or. Elle avoit à ſes genoux deux lions, & à côté d'elle deux énormes ſerpens d'argent qui peſoient trente talens.

RHÉA, *Rhea*, Ῥέα, (*a*) mere de Sertorius, prit un ſoin particulier de l'éducation de ſon fils; & Sertorius aima toujours ſa mere avec une extrême tendreſſe.

RHEBUS, *Rhebus*, (*b*) nom que Virgile donne au cheval de Mézence.

RHÉCAS, *Rhecas*, Ῥῆκας, (*c*) un des cochers de Caſtor. *Voyez* Frudius.

RHEGE, *Rhegium*, Ῥήγιον, (*d*) ville d'Italie, ſituée à ſix cens ſtades de Locres, dans la grande Grece, ou dans le pays des Bruttiens, à l'extrêmité de cette contrée, ſur le détroit qui ſépare la Sicile de l'Italie. Diodore de Sicile, Strabon, Eſchyle & d'autres, croient que cette ville fut nommée Rhege du mot grec ῥήγνυσθαι, qui veut dire être rompu, être ſéparé, parce que la Sicile fut autrefois détachée de l'Italie par de violens tremblemens de terre. Strabon inſinue néanmoins que la ſplendeur de cette ville, dont les Chefs avoient le titre de Citoyens Romains, pourroit avoir occaſionné le nom de *Regium*, qui auroit pu être dit pour *Regia*, ville royale. Elle fut auſſi appellée *Neptunia* ou *Poſidonia*, & *Phœbia*. On croit encore qu'elle a été nommée Aſchanaz, parce que Joſephe dit qu'Aſchanaxe, un des petits-fils de Japhet, donna ſon nom aux Aſchanaxiens, que les Grecs nomment Rhéginiens. Il y en a qui font de Rhege une colonie de Chalcis.

L'Hiſtoire nous apprend qu'il y eut un Anaxilaüs, qui s'établit à Rhege vers la XXX.e Olympiade, & qui y procura une retraite aux Meſſéniens, chaſſés du Péloponneſe par les Lacédémoniens, après la deuxieme guerre de Meſſene. Cet Anaxilaüs étoit, ſelon Pauſanias, le quatrieme deſcendant d'un Alcidamidas, Meſſénien, qui avoit paſſé à Rhege après la priſe d'Ithome &

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 568.
(*b*) Virg. Æneid. L. X. v. 861.
(*c*) Strab. p. 496.
(*d*) Diod. Sicul. pag. 197, 281, 398. *& ſeq.* Strab. p. 171, 211, 257. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 149, 161. Ptolem. L. III. c. 1. Pomp. Mel. pag. 130. Juſt. L. IV. c. 1, 3. L. XXI. c. 3. Tit. Liv. L. XXIII. c. 30. L. XXIV. c. 1. L. XXVI. c. 12. L. XXIX. c. 6. Pauſ. pag. 354. Plut. T. I. pag. 240. Actu. Apoſt. c. 28. v. 13. Ovid. Metam. L. XIV. c. 1. Thucyd. p. 232, 251, 268, 443, 444. Roll. Hiſt. Anc. T. I. pag. 166. T. III. p. 191. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. II. p. 396, 440. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 300. *& ſuiv.*

la mort d'Ariſtodeme, la premiere année de la XVII.e Olympiade, l'an 712 avant J. C. Il ne faut pas confondre cet ancien Anaxilaüs avec un autre beaucoup plus récent, & qui ayant aboli à Rhege le gouvernement populaire, s'empara de la tyrannie, vers l'an 494 avant Jeſus-Chriſt. Ce ne fut qu'environ trente-trois ans après que les habitans de Rhege dépoſſéderent les fils d'Anaxilaüs du pouvoir ſouverain qu'ils avoient ſur eux, & ſe mirent en liberté.

L'an 398 avant Jeſus-Chriſt, Denys l'ancien, tyran de Syracuſe, envoya à Rhege des Ambaſſadeurs pour demander en mariage une de leurs citoyennes. Il leur offrit en conſidération de cette alliance la partie du rivage de la Sicile qui ſe trouvoit vis-à-vis d'eux, & leur promit en général de contribuer aux avantages de leur ville en tout ce qui dépendroit de lui. Le peuple de Rhege s'étant aſſemblé au ſujet de ces propoſitions, après beaucoup d'avis pour & contre, la ville ne jugea pas à propos de conſentir à cette alliance. Denys diſſimula pour le moment l'injure qu'on lui faiſoit. Mais, il chercha dans la ſuite l'occaſion de s'en venger. L'an 399 avant Jeſus-Chriſt, n'ayant point oublié l'affront qu'il avoit reçu de la ville de Rhege, il ſe préparoit à l'aſſiéger avec une puiſſante armée. Ce projet jettoit d'avance les Rhéginiens dans de grandes inquiétudes; car, n'ayant point par eux-mêmes des forces ſuffiſantes pour ſe défendre, ne ſe voyoient point d'alliés. Ils prévoyoient de plus qu'après la priſe de leur ville, ils ne trouveroient point de miſéricorde dans le vainqueur. Ils jugerent donc à propos de le prévenir par des Ambaſſadeurs. Ils le firent prier d'uſer avec modération de l'avantage qu'il avoit ſur eux, & de vouloir bien avoir égard en leur faveur aux droits de l'humanité. Là-deſſus, il leur demanda trois cens talens, il exigea qu'ils lui envoyaſſent tous leurs vaiſſeaux qui étoient au nombre de ſoixante-dix, & qu'outre cela ils lui remiſſent cent de leurs citoyens pour ôtages de leur fidélité. Toutes ces demandes lui ayant été accordées, il ſe retira.

Malgré cela, Denys ne cherchoit qu'à ſe venger des Rhéginiens, qui lui avoient refuſé avec ignominie une de leurs filles en mariage. Car, lorſqu'il leur envoya des Ambaſſadeurs pour leur demander cette alliance, on dit que les Rhéginiens aſſemblés lui répondirent qu'ils n'avoient point d'autre fille qu'ils puſſent offrir à Denys, que celle de leur crieur public. Irrité de cette réponſe qui étoit en effet très-offenſante, il étoit toujours occupé du deſſein de les en punir. Ainſi, quand l'année précédente il avoit fait la paix avec eux, ce n'étoit pas qu'il eût réſolu d'être leur ami, mais il cherchoit les moyens de leur enlever leur flotte de ſoixante-dix vaiſſeaux, avant que de les

attaquer ; bien convaincu que s'ils étoient dégarnis de leurs forces maritimes, leur ville ne pourroit plus ſe défendre. Il n'avoit même ſéjourné ſi long-tems en Italie, que pour faire naître quelque prétexte de rompre avec eux ſans révolter tout le monde contre lui. Ayant donc envoyé ſur le port tous ſes gens de guerre comme s'il eût été ſur le point de s'en retourner, il fit d'abord demander aux Rhéginiens, les proviſions néceſſaires pour ſon paſſage, en forme de prêt, & avec promeſſe de les leur payer dès qu'il ſeroit arrivé à Syracuſe. Le but de cette démarche n'étoit autre que de s'attirer un refus qui lui donnât un prétexte de leur enlever leur ville ; ou s'ils lui accordoient ſa demande, de les réduire à une diſette pendant laquelle auſſi il les auroit aiſément ſubjugués. Les Rhéginiens, qui ne pénétroient pas ſes mauvaiſes intentions, firent toutes leurs diligences pour fournir abondamment ſon camp de vivres pendant les premiers jours. Mais, comme il ne partoit point, alléguant que ſes ſoldats étoient malades, ou d'autres défaites, les citoyens de Rhege, qui s'apperçurent de ſa mauvaiſe foi, ne porterent plus de vivres à ſon armée. Alors, Denys, feignant d'être irrité, leur renvoya leurs ôtages ; & ayant fait la circonvallation des murailles, il leur donnoit tous les jours des aſſauts. Il fit même dreſſer des machines d'une hauteur extraordinaire, qui firent bien voir qu'il avoit une véritable envie d'emporter la ville de force. Les aſſiégés de leur côté nommerent un Commandant, & mettant ſous les armes leur jeuneſſe, ils faiſoient une garde continuelle ; & par de fréquentes ſorties, ils venoient ſouvent mettre le feu aux machines. Combattant ainſi courageuſement pour le ſalut de la patrie au dehors même des murailles, ils allumerent le courroux des aſſiégeans, ils perdirent beaucoup des leurs, & firent perdre auſſi beaucoup de monde à leurs ennemis. Denys lui-même reçut pendant ce ſiege un coup de lance dans l'aîne qui penſa lui coûter la vie, & dont il ne guérit qu'au bout d'un tems conſidérable & avec beaucoup de peine. Cependant, le ſiege devenoit long, & par le zele qui animoit les Rhéginiens à défendre leur liberté, & par la vengeance qui excitoit Denys à faire des attaques continuelles, & à ne point ſe déſiſter de ſon entrepriſe.

Il y avoit déjà onze mois que le ſiege de cette place étoit commencé ; & comme Denys avoit fermé toute avenue au ſecours qu'elle auroit pu recevoir, les citoyens ſe voyoient réduits à une affreuſe diſette des choſes les plus néceſſaires ; car, on dit qu'en ce tems-là le médimne de bled coûtoit cinq mines. Ils furent d'abord réduits à manger les chevaux & les autres bêtes de charge ; & dans la ſuite à en faire cuire les

peaux pour leur nourriture ; enfin, ils ſe virent obligés de ſortir de la ville, pour aller comme des animaux brouter l'herbe autour des murailles; tant il eſt vrai que la loi cruelle de la faim réduit l'homme à oublier lui-même la dignité de ſon eſpece. Denys, apprenant cet excès de miſere, non-ſeulement n'en fut point touché, mais il fit mener en ce même endroit les chevaux de ſon armée, afin qu'ils y conſumaſſent toute l'herbe qui pouvoit y croître. Enfin, les aſſiégés, vaincus par l'excès de leurs maux, ſe livrerent à la diſcrétion du Tyran. En entrant dans la ville, il y trouva des monceaux de morts entaſſés par la famine, & des vivans qui ne reſſembloient qu'à des morts. Il y fit pourtant encore plus de ſix mille priſonniers qui furent tous tranſportés à Syracuſe. Là, il rendit la liberté à tous ceux qui furent en état de payer une mine, & tous les autres furent vendus à l'encan, l'an 387 avant Jeſus-Chriſt.

Dans le tems que Pyrrhus étoit en Italie, ceux de Rhege, effrayés par le voiſinage d'un auſſi puiſſant Prince, & par les flottes Carthaginoiſes qui croiſoient dans les mers des environs, eurent recours aux Romains. Ceux-ci leur envoyerent quatre mille hommes, tirés des colonies qui avoient été établies dans la Campanie, ſous la conduite de Décius Jubellius, tribun légionnaire. Cette garniſon prit bientôt les mœurs des habitans, qui étoient plongés dans les plaiſirs & les délices, comme toutes les autres villes de cette contrée. Elle ſongea auſſi à prendre leur place, & à s'emparer de leur ville & de tous leurs biens; deſſein cruel, que ces perfides exécuterent d'une maniere encore plus barbare, en égorgeant tous les citoyens, dont ils avoient invité les principaux à des feſtins, & obligeant enſuite, les femmes & les filles d'épouſer les meurtriers de leurs maris ou de leurs peres. Un attentat ſi criant ne demeura pas impuni. Les Romains en auroient ſans doute tiré dans le moment même une juſte vengeance, ſi le ſoin des guerres importantes qu'ils avoient alors ſur les bras, ne les eût occupés tout entiers.

Mais, quand l'Italie eut été entierement pacifiée, leur premier ſoin fut de punir la perfidie de cette légion qui depuis dix ans jouiſſoit impunément de ſon crime. Comme ils voyoient que les armes des Romains proſpéroient de jour en jour, ils s'attendoient bien qu'on ne les laiſſeroit pas long-tems en repos; & ils ſe préparerent à faire une vigoureuſe réſiſtance.

Outre la férocité qui leur étoit devenue comme naturelle, ils comptoient beaucoup ſur l'amitié des Mamertins, & ſur les heureux ſuccès qu'ils avoient eus contre les Carthaginois, & contre Pyrrhus à qui ils avoient fait perdre le deſſein d'attaquer leur place. Ils porterent l'eſprit de rébellion à un tel excès,

qu'étant entrés dans Crotone, par le ſecours de quelques traîtres, ils oſerent égorger la garniſon Romaine, & détruire la ville.

Le Conſul Romain, qui fut chargé du ſoin d'aller attaquer ces rebelles, les ayant repouſſés dans leur ville, les y aſſiégea en forme. Ils s'y défendirent avec un courage de lions, comme des déſeſpérés, qui n'avoient que le dernier ſupplice à attendre. Ils remporterent même quelques avantages ſur le Conſul, & ils le réduiſirent au point de manquer de vivres, ſi Hiéron ne lui eût envoyé dubled. Ce prince faiſoit une guerre perpétuelle aux Mamertins leurs alliés, & coupables du même crime à Meſſine, que ceux-ci avoient commis à Rhege. Ainſi, autant par inclination que pour faire ſa cour aux Romains, il ſe fit un devoir & un plaiſir d'aider le Conſul dans une conjoncture ſi importante. A la fin, les aſſiégés, réduits à la derniere extrêmité, furent obligés de ſe rendre à diſcrétion. Il n'y eut que trois cens ſoldats Romains qui tomberent vivans entre les mains du Conſul. Les autres, ou étoient morts avant ce tems-là, ou, pour éviter la honte du ſupplice, s'étoient fait tuer en combattant comme des furieux. Le Conſul Romain envoya ſur le champ au ſupplice les transfuges & les voleurs qui s'étoient retirés à Rhege en grand nombre comme dans un aſyle. Pour les ſoldats légionnaires, il les mena avec lui à Rome, afin que le Sénat décidât de leur ſort.

Le jugement fut ſévere, & répondit à l'atrocité du crime. On commença par les faire conduire en priſon, & ils furent tous condamnés à être battus de verges & à perdre la tête. M. Fulvius Flaccus, tribun du peuple, forma oppoſition à l'arrêt du Sénat. On paſſa outre, & les coupables furent punis. Mais, pour ne pas effrayer la multitude, ſi on les exécutoit tous en un même tems, on en mena au ſupplice cinquante par jour. Le Sénat défendit qu'on les enſevelît, & qu'on en fît le deuil.

Les tremblemens de terre cauſerent tant de déſaſtres à la ville de Rhege, qu'elle reſta preſque abandonnée. Jules Céſar, après avoir chaſſé Pompée de la Sicile, la fit rebâtir & la peupla, en y laiſſant la plupart des ſoldats qui avoient ſervi ſur ſa flotte.

Saint Paul aborda dans cette ville en allant à Rome, l'an de Jeſus-Chriſt 61. Saint Luc qui étoit dans ſa compagnie, n'ayant rien dit des miracles qu'on prétend que ſaint Paul fit en ce lieu, ſon ſilence peut les faire tenir du moins pour fort ſuſpects. Le nom moderne eſt Reggio, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

Strabon dit que cette ville en avoit peuplé pluſieurs autres de ſes habitans, & qu'elle avoit produit un nombre de grands hommes en divers genres.

RHÉGINIENS, *Rhegini*, Peu-

Ῥηνοι, les habitans de Rhege. *Voyez* Rhege.

RHEIN, *Rhenus*, Ῥῆνος, (*a*) grand fleuve d'Europe, qui ſéparoit les Gaules de la Germanie. Jules Céſar fait ſortir le Rhein du pays des Lépontiens, ſans doute parce que ce peuple habitoit le dos de la partie des Alpes d'où ſortent les trois branches qui ſont le commencement de ce fleuve. A quelque diſtance de ſon origine, le Rhein forme, ſelon Pomponius Méla, deux lacs, nommés Venetum & Acronium, qui ne ſont point connus d'ailleurs ſous ces noms. Le premier, ou Venetus, doit être le Bodeuſée, comme on l'appelle aujourd'hui, nommé Brigantinus dans Pline; & tirant ce nom de *Brigantia*, ſituée à l'une de ſes extrêmités. Le ſecond, ou Acronius, d'une étendue beaucoup plus conſidérable, & au-deſſous de Conſtance, eſt actuellement nommé Unterſée, ou lac inférieur.

Quant à la diviſion du Rhein en pluſieurs branches, vers ſon embouchure, on ne ſauroit mieux faire que d'emprunter les paroles mêmes de Tacite. « Le Rhein, » dit-il, qui n'a qu'un lit, ou » ne forme que des iſles peu » conſidérables, ſe partage dès » l'entrée de la Batavie, comme » en deux fleuves, dont l'un » gardant ſon nom & ſa rapidité, » traverſe la Germanie & va » ſe jetter dans l'Océan. L'au- » tre, plus large & plus tran- » quille, coule le long de la » Gaule ſous le nom de Wahal, » qu'il change bientôt en celui » de Meuſe, ſous lequel il ſe » décharge dans le même Océan, » par une vaſte embouchure. » Jules Céſar parle auſſi du bras, qui, ſe ſéparant du Rhein ſur la gauche, va ſe rendre dans la Meuſe. Il n'en eſt fait aucune mention dans Pomponius Méla, qui regarde comme *ſiniſter* le bras qui conſerve le nom du Rhein juſqu'à la mer, & qui eſt *dexter* à l'égard du Wahal. Mais, en revanche, on doit à Pomponius Méla une deſcription particuliere de la branche qu'il prend pour la droite du Rhein. Cette branche, dont Tacite ne fait point mention, eſt l'émanation du Rhein par le canal de Druſus.

Quoique, ſelon l'état actuel, le Rhein finiſſe en dépériſſant, il paroît que les Romains dont il couvroit la frontiere, ſentoient un intérêt à maintenir cette branche du fleuve dans ſa force, & que ce fut l'objet de Druſus en conſtruiſant une digue, pour aſſurer l'écoulement des eaux dans ce canal. On voit même dans Tacite, que Civilis fit une breche à cette digue, pour que la plus grande partie des eaux prenant ſon cours par une pente naturelle vers la Gaule, le canal

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. IV. p. 129. *& ſeq.* Tacit. Annal. L. II. c. 6. L. XI. c. 20. Hiſt. L. V. c. 19. Pom. Mel. p. 164, 167. Strab. p. 191. *& ſeq.* Ptolem. L. II. c. 9. Plut. T. I. pag. 718. Notice de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 545. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XII. pag. 27.

du Rhein en fut tellement affoibli, qu'il n'y eût plus de ſéparation entre l'iſle des Bataves & les Germains. Pluſieurs Sçavans ont attribué l'ouverture du Leck à cette manœuvre de Civilis, quoique Cornelius Aurelii & Hadrianus Junius rapportent, d'après les annales d'Utrecht, que le canal du Leck, & les digues qui le contiennent, ſont l'ouvrage des habitans de la Betuwe, vers le milieu du neuvieme ſiecle. Il eſt conſtant que le Leck emporte aujourd'hui la plus grande partie des eaux que le Wahal avoit laiſſées au Rhein; & la dérivation qui s'eſt faite plus bas à Utrecht, dans le Vecht, qui ſe rend dans le Zuyderzée, ou dans le *flevo Lacus*, agrandi par la mer, cauſe un autre dommage au vieux Rhein. Ce n'eſt pas même une circonſtance récente, que de le voir devenir à rien, avant que d'arriver à la mer, puiſqu'un diplôme de l'empereur Frederic Barberouſſe, dans le douzieme ſiecle, ordonne que l'embouchure du Rhein obſtruée ſera dégagée, & qu'on lui ouvrira un paſſage dans la mer.

Voilà ce qui peut ſervir d'éclairciſſement ſur ce qui concerne la diviſion de ce grand fleuve en pluſieurs bras, & ſon écoulement par diverſes embouchures. C'eſt une matiere qui a donné lieu aux Sçavans, diviſés dans leurs opinions, de compoſer des volumes entiers, de la lecture deſquels Adrien de Valois prétend que l'on ſort moins inſtruit qu'on ne croyoit l'être auparavant.

Le cours du Rhein eſt aujourd'hui mieux connu qu'il ne l'étoit du tems des Anciens. Ce fleuve tire ſa ſource, ou plutôt ſes ſources, du pays des Griſons, dans la partie qu'on nomme la Ligue haute. Du mont Adula, qui occupe tout le pays nommé Rheinwal, & qui s'étend fort avant dans tous les pays d'alentour ſous divers noms, coulent trois petites rivieres, dont l'une qui eſt à l'occident, & ſort du mont Criſpalt, eſt appellée par les Allemands Vorder-Rhein, c'eſt-à-dire, le Rhein de devant, & par les François bas Rhein. La ſeconde, qui ſort du mont S. Barnabé, Luckmanierberg, s'appelle le Rhein du milieu, & la troiſieme qui ſort du mont ſaint Bernardin, Vogelberg, eſt nommée par les Allemands Hinder-Rhein, c'eſt-à-dire, le Rhein de derriere, & par les François le haut Rhein.

Ce fleuve traverſe le Palatinat du Rhein, ainſi que pluſieurs États appartenans à différens Princes de l'Empire; &, après avoir été forcé de ſe diviſer après le fort de Skeuk, en deux moitiés, dont l'une prend le nom de Wahal, il ſe partage encore au-deſſus d'Arnheim, où une autre partie des eaux qui lui reſtent, entre dans le canal que Druſus fit tirer autrefois & conduire près du lieu que l'on appelle aujourd'hui Doesburg, pour faire communiquer en cet endroit-là les eaux du Rhein

avec celles de l'Iſſel, juſqu'à ce qu'elles ſoient effectivement tombées dans cette riviere. A ſept ou huit lieues au-deſſous d'Arnheim, le Rhein ſe partage encore à la petite ville de Duerſtede, où ſa branche principale prend le nom de Leck, & la petite traîne encore celui de Rhein. Il paſſe à Utrecht, où il ſe diviſe pour la quatrieme fois. Une partie prend le nom de Weck, & le ruiſſeau qu'on nomme toujours le Rhein, paſſe à Worden, & ſe perd dans deux ou trois canaux à deux lieues au-deſſous de Leyde, ſans pouvoir ſe porter juſqu'à la mer.

Ce fleuve eſt très-rapide, fort profond, & ſon fond eſt d'un gros gravier mêlé de cailloux. Il eſt fort bizarre dans ſes débordemens, car pour lors il emporte ſouvent des iſles entieres, en forme de nouvelles où il n'y en a point eu, change la figure des anciens bords, déracine des arbres, qu'il tranſporte dans le courant de la navigation, & change ſouvent ſon lit, ce qui fait beaucoup de peine aux bateliers, parce qu'ils ſont obligés d'apprendre tous les ans le chemin qu'ils doivent tenir. En un mot, la navigation du Rhein eſt très-difficile; car, outre ce que nous venons de dire, l'on ne peut point établir un chemin le long des bords de ce fleuve, pour tirer les bateaux en remontant avec des chevaux, à cauſe de la quantité de coupures que font les bras qui forment les iſles, ce qui interrompt à tout moment la communication de l'un à l'autre. Ces difficultés font que l'on voit rarement arriver des marchandiſes de Francfort & de Bâle par les bateaux, les marchands aimant mieux payer plus cherement le port par terre, que de courir les riſques de la navigation.

Ce fleuve roule de l'or dans ſon ſable. Auſſitôt que les débordemens ſont ceſſés, les habitans des iſles, ou ceux dont la demeure n'eſt pas éloignée du Rhein, s'occupent à ramaſſer cet or qui eſt très-fin; &, quoique cette occupation ne ſoit pas capable de les enrichir, elle ne laiſſe pas de contribuer beaucoup à la ſubſiſtance de ces pauvres gens.

Les Gaulois & les Germains avoient une vénération particuliere pour les eaux du Rhein. Ils honoroient ce fleuve comme une divinité. On dit que lorſqu'ils ſoupçonnoient la fidélité de leurs femmes, ils les obligeoient d'expoſer ſur le Rhein les enfans dont ils ne ſe croyoient pas les peres, & ſi l'enfant alloit au fond de l'eau, la mere étoit cenſée adultere; ſi au contraire il ſurnageoit, le mari perſuadé de la chaſteté de ſon épouſe, lui rendoit ſa confiance & ſon amour. L'Empereur Julien, de qui nous apprenons ce fait, ajoute que ce fleuve vengeoit ſouvent par ſon diſcernement l'injure que l'on faiſoit à la pureté du lit conjugal.

RHÉMOIS, *Rhemi*. *Voyez* Rémois.

RHÉMUS, *Rhemus*, capi-

taine Latin, (*a*) dont Euryale tua trois eſclaves, qui étoient couchés près des armes de leur maître. Il tua auſſi l'écuyer de Rhémus, ainſi que le conducteur de ſon char.

RHÉNA, *Rhena*, Ῥήνη, (*b*) nymphe, eut d'Oïlée un fils, nommé Médon, un des capitaines Grecs qui allerent au ſiege de Troie.

RHENE, *Rhene*, Ῥήνη, (*c*) iſle de la mer Égée, dans le voiſinage & à l'occident de Délos, dont elle n'étoit ſéparée que par un eſpace de quatre ſtades, ſelon Strabon. On la trouve auſſi nommée *Rhenæa*, *Rhenea*, *Rhenia*, *Rhenis*, *Rhenius* & *Celaduſſa*. C'étoit là qu'on enterroit les habitans de Délos, parce qu'il n'étoit pas permis d'enterrer ni de brûler les morts dans une iſle ſacrée.

L'iſle de Rhene étoit déſerte, & ſi près de celle de Délos, ſelon Thucydide, que Polycrate, tyran de Samos, s'étant emparé de cette iſle, la joignit à celle de Délos, par le moyen d'une chaîne, & la conſacra à Apollon Délien. Plutarque, en racontant la magnificence & la dévotion de Nicias dit: « Avant » lui les chœurs de muſique que » les villes envoyoient à Délos » pour chanter des hymnes & » des cantiques à Apollon, » arrivoient d'ordinaire avec » beaucoup de déſordre, parce » que les habitans de l'iſle accou- » rant ſur le rivage audevant » du vaiſſeau, n'attendoient pas » qu'ils fuſſent deſcendus à ter- » re, mais pouſſés par leur im- » patience, ils les preſſoient » de chanter en débarquant. De » ſorte que ces pauvres muſi- » ciens étoient forcés de chanter, » dans le tems même qu'ils ſe cou- » ronnoient de leurs chapeaux » de fleurs, & qu'ils prenoient » leurs habits de cérémonie, ce » qui ne pouvoit ſe faire qu'avec » beaucoup d'indécence & de » confuſion. Quand Nicias eut » l'honneur de conduire cette » pompe ſacrée, appellée Théo- » rie, il ſe garda bien d'aller » aborder à Délos; mais, pour » éviter cet inconvénient, il » alla deſcendre dans l'iſle de » Rhene, ayant avec lui ſon » chœur de muſiciens, les vic- » times pour le ſacrifice, & » tous les autres préparatifs » pour la fête. Sur-tout il avoit » amené un pont, qu'il avoit » eu la précaution de faire conſ- » truire à Athenes, à la meſure » de la largeur du canal qui ſé- » pare l'iſle de Rhene de celle » de Délos. Ce pont étoit d'une » magnificence extraordinaire, » orné de dorures, de beaux ta- » bleaux & de riches tapiſſeries. » Nicias le fit jetter la nuit ſur » le canal, & le lendemain au » point du jour, il fit paſſer tou- » te ſa proceſſion & ſes muſi-

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 329. & *ſeq.*
(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 235.
(*c*) Strab. p. 486. Plin. T. I. p. 232. Plut. T. I. p. 525. Thucyd. p. 11, 242. Herod. L. VI. c. 97. Paul. pag. 286. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 387.

» cliens ſuperbement parés, qui » en marchant en bel ordre & » avec décence, rempliſſoient » l'air de leurs cantiques. Dans » cette belle ordonnance il arri- » va au temple d'Apollon. »

RHENONES, eſpece de manteau des Germains, qui leur couvroit les épaules & la poitrine juſqu'au milieu du corps. Ce manteau ou cette fourrure étoit de peau d'animaux dont on mettoit le long poil en dehors pour ſe garantir davantage contre la pluie.

RHÉOMITHRÈS, *Rheomithres*, Ρεωμίθρης, (*a*) un des chefs de ceux qui, dans l'Aſie mineure, ſe révolterent contre Artaxerxe Mnémon, roi de Perſe, vers l'an 362 avant Jeſus-Chriſt. Rhéomithrès fut envoyé cette année en Égypte, vers le roi Tachos, pour en tirer du ſecours. Mais, ayant apporté de ce pays-là cinq cens talens, & obtenu cinquante vaiſſeaux de guerre, il convoqua à Leucas, ville de l'Aſie mineure, les principaux des révoltés, ſous prétexte de leur rendre compte de ſa négociation, les arrêta tous, les livra au Roi pour faire ſa paix, & garda l'argent qu'il avoit rapporté d'Égypte pour la confédération.

RHÉOMITRÈS, *Rheomitres*, (*b*) officier Perſe, commandoit deux mille Medes & autant de Bactriains, dans l'armée de Darius, lorſque ce Prince marcha contre Alexandre le Grand.

RHESCUPORIS, *Rheſcuporis*, Ρησκούπορις, (*c*) roi de Thrace, eut beaucoup de part au ſuccès avec lequel M. Brutus termina deux expéditions qu'il entreprit contre des peuples de Thrace, l'an 42 avant Jeſus-Chriſt. Rheſcuporis ſervit enſuite dans l'armée de M. Brutus & de C. Caſſius, pendant que Rhaſcus ſon frere ſuivoit le parti des Triumvirs. C'étoit de concert, & par une politique ſouvent pratiquée depuis en pareil cas, que ces deux Princes s'étoient ainſi partagés entre deux puiſſances formidables qui venoient ſe choquer dans leur pays. Leur intention avoit été que celui qui auroit la fortune favorable devînt, comme il arriva, la reſſource du malheureux.

Un jour, M. Brutus & C. Caſſius auroient été très-embarraſſés à forcer de certains paſſages ſans le ſecours de Rheſcuporis. Ce Prince, qui étoit du pays, leur indiqua une route par les montagnes, mais une route ſans eau, & tellement couverte de buiſſons, de halliers, & d'un bois épais, qu'il falloit, preſque à chaque pas, ſe frayer le chemin avec la coignée en abattant les arbres qui faiſoient obſtacle. On lui donna un corps de gens d'élite, à la tête deſquels fut mis Bibulus, beau-fils de M.

(*a*) Diod. Sicul. pag. 505. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 408, 409.

(*b*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 5.

(*c*) Dio. Caſſ. pag. 341, 355. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 223, 242. *& ſuiv.*

Brutus. Ils prirent des vivres & de l'eau pour trois jours; & après des fatigues incroyables, lorſqu'ils commençoient déjà à murmurer contre Rheſcuporis, & à le ſoupçonner de trahiſon, enfin le quatrieme jour ils apperçurent la plaine & la riviere. Ils pouſſerent un cri de joie; & ce fut là ce qui ſauva deux Lieutenans des Triumvirs, qui alloient être enveloppés. Rhaſcus, qui étoit dans leur camp, comme nous l'avons déjà dit, devina ce que ſignifioit ce cri; & ſurpris à l'excès que des troupes euſſent pu paſſer par un chemin qu'il croyoit à peine praticable pour des bêtes fauves, il avertit promptement les Lieutenans des Triumvirs, qui ſe retirerent en hâte à Amphipolis.

RHESCUPORIS, *Rheſcuporis*, Ρησκούπορις (*a*) autre roi Thrace, étoit frere de Rhœmétalce, auſſi roi Thrace. Après la mort de ce dernier, Auguſte partagea ſes États entre Rheſcuporis & Cotys fils du défunt. Ces deux Princes étoient de caracteres entierement oppoſés. Rheſcuporis, emporté, hautain, violent, montroit dans ſa conduite toutes les inclinations d'un barbare. Cotys, doux, modéré, avoit même l'eſprit orné par les lettres, juſqu'à faire des vers Latins, qu'Ovide loue dans une épître qu'il lui adreſſe du lieu de ſon exil.

Les lots, qui leur échurent dans la ſucceſſion de Rhœmétalce, convenoient à la différence de leurs goûts. Les terres labourables, les villes, les cantons qui touchoient aux Grecs, formerent le département de Cotys. Celui de ſon oncle étoit un pays inculte & ſauvage, voiſin de peuples féroces, & ſans ceſſe inquiété par leurs courſes.

Rheſcuporis, avide & injuſte, dévoroit par ſes déſirs le riche & agréable domaine de ſon neveu. Cependant, tant qu'Auguſte vécut, la crainte de cet Empereur, qui avoit fait leurs partages, le tint en reſpect, ou du moins l'empêcha de pouſſer trop loin ſes injuſtices. Dès qu'il le ſçut mort, s'imaginant que ſon ſucceſſeur ne prendroit plus le même intérêt à la choſe, il leve le maſque, ſort des limites qui lui étoient marquées, prétend s'emparer de certains territoires donnés à Cotys; &, ſur la réſiſtance que fait celui-ci, il a recours à la violence, envoie des troupes de brigands faire le ravage dans les États de Cotys, force & ſaccage pluſieurs châteaux, en un mot il vient à bout d'exciter une guerre.

Au premier bruit de ces mouvemens, Tibere prit l'allarme, & il dépêcha en diligence un centurion Romain aux deux Rois pour leur ordonner de mettre les armes bas, & de vuider leurs différends par des voies

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 64. Vellei. Paterc. L. II. c. 129. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 221, 394. *& ſuiv.*

pacifiques. Cotys obéit, & licencia les troupes qu'il avoit déjà raſſemblées. Rheſcuporis, feignant d'entrer dans les vues de l'Empereur, propoſa à ſon neveu une conférence pour terminer leurs querelles à l'amiable. On convint aiſément du lieu & du tems de l'entrevue, & enſuite des conditions de l'accord, les deux Princes ne ſe refuſant à rien, l'un par facilité, l'autre par fraude. Quand le traité fut conclu, Rheſcuporis dit qu'il vouloit ſceller la réconciliation par un repas. Et pendant que le vin, la bonne chere, la joie du feſtin inſpirent au jeune Prince une funeſte ſécurité, le traître ſe ſaiſit de ſa perſonne. L'infortuné Cotys eut beau invoquer les droits ſacrés de la majeſté royale, les Dieux vengeurs de la parenté & de l'hoſpitalité violées, il fut chargé de chaînes & enlevé. Rheſcuporis écrivit à Tibere, qu'averti des embûches que lui tendoit ſon neveu, il s'étoit vu obligé de le prévenir. Et en même tems, ſous prétexte d'une guerre à ſoutenir contre les Scythes & les Baſtarnes, il augmente ſes forces par de nouvelles levées d'infanterie & de cavalerie.

Tibere ne fut point la dupe des vaines allégations de ce barbare; mais, il ne vouloit point de guerre. Ainſi, au lieu de tirer vengeance à main armée du crime de Rheſcuporis, il lui fit réponſe, « que s'il n'y avoit » point de fraude de ſa part, ſon » innocence feroit ſa ſûreté; » mais qu'il n'étoit pas poſſible de » juger de quel côté étoit le tort » ou le bon droit qu'après l'exa- » men de l'affaire; qu'il remît » donc en liberté Cotys, & vînt » à Rome ſe juſtifier. » Cette lettre fut adreſſée par l'Empereur à Latinius Pandus, Propréteur de la Mœſie, qui l'envoya en Thrace avec des ſoldats chargés de recevoir Cotys des mains de ſon oncle, & de le ramener. Rheſcuporis balança quelque tems entre la crainte & le dépit. Enfin, il prit ſon parti, & puiſqu'il lui falloit ſubir l'accuſation, il aima mieux conſommer le crime, que de le laiſſer imparfait. Il fit tuer Cotys, & répandit le bruit que le jeune Prince s'étoit lui-même donné la mort.

Pendant ce tems-là, Latinius Pandus que Rheſcuporis regardoit comme ſon ennemi, étant mort, Tibere donna le gouvernement de la Mœſie à Pomponius Flaccus, vieux guerrier, & d'autant plus propre à tromper le roi de Thrace, qu'il étoit uni avec lui par une étroite amitié. Cette amitié s'étoit ſans doute formée pendant les campagnes où Rheſcuporis avoit ſervi comme auxiliaire dans les armées Romaines; & le vin en avoit été le lien. Pomponius Flaccus, déterminé buveur, ſe trouvoit par cet endroit en conformité d'inclination avec un Thrace.

Le nouveau gouverneur de Mœſie ſe rendit auprès de Rheſcuporis, & lui faiſant les plus

belles promeſſes, il l'engagea, malgré les inquiétudes que lui donnoient les remords de ſes crimes, à entrer dans le camp Romain. Le roi de Thrace n'y eut pas plutôt mis le pied, qu'on l'environna, comme pour lui faire honneur, d'une bonne troupe de ſoldats d'élite ; & les officiers, employant les conſeils & les exhortations, le faiſoient toujours avancer, juſqu'à ce que le voyant tout-à-fait éloigné des ſiens, ils le conſtituerent priſonnier, & le menerent à Rome. Il fut accuſé devant le Sénat par la veuve de Cotys, & condamné. On le dépouilla & on le bannit de ſon royaume ; mais, on en conſerva la poſſeſſion à ſon fils Rhœmétalce, innocent du crime paternel. Cotys laiſſoit des enfans en bas âge, à qui on rendit les États de leur pere ; & en attendant qu'ils fuſſent en état de gouverner par eux-mêmes, Trébelliénus Rufus ancien Préteur fut établi leur tuteur, & régent de leur royaume, comme autrefois M. Lépidus avoit rendu ce même office à Ptolémée Epiphane roi d'Égypte. Rheſcuporis fut tranſporté à Alexandrie ; & là, ſur l'accuſation vraie ou fauſſe d'avoir voulu s'enfuir, on le mit à mort.

RHESCUPORIS, *Rheſcuporis*, Ῥησκουπορις, (*a*) Prince dont les États furent augmentés d'une partie de l'Arménie, l'an de Jeſus-Chriſt 60. On lui donna les cantons de ce Royaume qui étoient le plus à ſa bienſéance.

RHÉSUS, *Rheſus*, Ῥῆσος, (*b*) fleuve de l'Aſie mineure dans la Troade, avoit ſa ſource au mont Ida. Selon Démétrius, cité par Strabon, le Rhéſus s'appelloit de ſon tems Rœitès ; à moins, ajoutoit Démétrius, que ce ne ſoit le Rhéſus qui ſe jette dans le Granique. Homere fait mention du Rhéſus dans ſon Iliade ; & c'eſt ce Poëte qui nous apprend que ce fleuve naiſſoit au mont Ida. Pline aſſure que de ſon tems il n'en reſtoit plus de trace.

RHÉSUS, *Rheſus*, Ῥῆσος, (*c*) fils d'Éionée, regna ſur les Thraces. Il eſt compté au nombre des Princes, qui allerent au ſecours des Troyens contre les Grecs.

Une des fatalités, attachées à la ruine de Troie, ſelon quelques oracles, étoit d'empêcher que les chevaux de Rhéſus ne buſſent de l'eau du Xanthus, & ne mangeaſſent de l'herbe des champs de cette ville. Ce Prince, qui ne ſe mît en marche que la dixieme année du ſiege, & qui n'ignoroit pas cette fatalité, arriva la nuit, & campa auprès de la ville ; mais, Dolon qu'Hec-

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 298.

(*b*) Strab. p. 602. Plin. T. I. p. 282. Homer. Iliad. L. XII. v. 20.

(*c*) Homer. Iliad. L. X. v. 435. *& ſeq.* Ovid. Metam. L. XIII. c. 4, 7. Virg. Georg. L. IV. v. 462. Æneid. L. I. v. 473. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 252, 266. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. VII. p. 287, 288. Tom. X. p. 323. *& ſuiv.*

tor lui envoyoit, ayant été pris par Ulyſſe & par Diomede, pour éviter la mort dont il étoit menacé, leur apprit l'arrivée de Rhéſus, & le lieu où il étoit campé. Ainſi, ces deux capitaines allerent ſurprendre ce Prince qu'ils trouverent endormi, le tuerent & emmenerent ſes chevaux. On peut vraiſemblablement ſoupçonner qu'Ulyſſe lui-même avoit répandu le bruit de cette fatalité, pour porter efficacement les Grecs à empêcher que Rhéſus ne ſecourût la ville. Homere, au reſte, qui parle de la mort de Rhéſus, ne dit mot de cette fatalité, & n'inſinue pas même qu'il fut tué la premiere nuit qu'il arriva près de Troie. Il dit ſeulement que Dolon apprit à Ulyſſe & à Diomede le lieu où il campoit, ajoutant qu'il étoit arrivé depuis peu.

Euripide, dans ſa tragédie de Rhéſus, a ſuivi l'opinion vulgaire, & le fait aſſaſſiner par Ulyſſe & Diomede la même nuit qu'il étoit arrivé au camp des Grecs. Ovide, dans la lettre de Pénélope à Ulyſſe, raconte ce fait d'une maniere qui exprime bien la tendreſſe de cette Princeſſe pour ſon époux. « Telemaque, dit-elle, a appris de » Neſtor, & moi de ce cher fils, » l'hiſtoire de Dolon & de Rhéſus immolés par nos coups, & » comment l'un fut la victime » du ſommeil, & l'autre d'une » ſurpriſe. Quoi, Ulyſſe, vous » avez perdu le ſouvenir de votre Penelope, juſqu'à oſer » pénétrer pendant la nuit dans » le camp des Thraces, & vous » mettre tant d'ennemis ſur les » bras, ſans autre ſecours que » celui de Diomede ? Mais non; » ſans doute que l'idée d'une » épouſe vous avoit fait prendre » de juſtes meſures pour votre » ſûreté. J'ai tremblé toutefois; » & mon effroi n'a ceſſé que » quand en me racontant cet » exploit, on a fini par votre » retour au camp des Grecs, » où vous arrivâtes ſur les chevaux de celui à qui vous veniez d'ôter la vie. »

» Le char de Rhéſus, dit Dolon dans Homere, eſt d'une » magnificence ſans égale; il » eſt tout garni de lames d'or » & d'argent, & ſes armes ſont » d'une beauté admirable, & » qui éblouit les yeux; elles » ſont toutes d'or maſſif; elles » ne conviennent point à des » hommes, les Dieux ſont ſeuls » dignes de les porter. » Sur quoi nous obſerverons que tandis que le char d'Achille n'étoit garni que d'airain, comme Homere a eu ſoin de le remarquer, celui de Rhéſus eſt garni de lames d'or & d'argent. Homere ne manque jamais de peindre cette magnificence des Barbares, qui étoient très-curieux d'avoir des armes très-riches, & les plus beaux chars. Il fait voir par-là que ce n'eſt pas le caractère des grands guerriers, ils mépriſent cette richeſſe & cette vaine parure.

RHÉTEURS, *Rhetores*, Ῥήτορες, nom que l'on donna à

(a) ceux qui faiſoient profeſſion d'enſeigner l'éloquence, & qui en ont laiſſé des préceptes.

L'éloquence eſt l'art de bien parler. On pourroit croire que pour l'acquérir, il ſuffiroit d'écouter & de ſuivre la voix de la nature. Elle nous dicte, ce ſemble, en chaque occaſion, ce qu'il faut dire, & ſouvent même la maniere de le dire. Ne voit-on pas tous les jours une infinité de perſonnes, qui, ſans art, ſans étude, & par la ſeule force du génie, ſçavent mettre de l'ordre, de la netteté, de l'éloquence, & ſur-tout du ſentiment dans leurs diſcours? Que faut-il davantage ?

Il eſt vrai que, ſans le ſecours de la nature, les préceptes ne ſont d'aucun uſage ; mais, il eſt vrai auſſi qu'ils l'aident & la fortifient beaucoup, en lui ſervant de guide & de regle. Les préceptes ne ſont autre choſe que des obſervations qu'on a faites ſur ce qu'il y avoit de beau & de défectueux dans les diſcours qu'on entendoit. Car, comme le dit fort bien Cicéron, l'éloquence n'eſt point née de l'art, mais l'art eſt né de l'éloquence. Ces réflexions miſes par ordre, ont formé ce qu'on appelle Rhétorique. Or, qui doute qu'elles ne puiſſent être d'un grand ſecours pour acquérir & perfectionner le talent de la parole.

Quintilien, dans le troiſieme livre de ſes inſtitutions oratoires, fait un aſſez long dénombrement des anciens Rhéteurs tant Grecs que Latins.

Les plus connus ſont parmi les Grecs, Empédocle, Corax, Tiſias, Platon, qui, dans ſes Dialogues, & ſur-tout dans le Phédre & dans le Gorgias, a ſemé tant de réflexions ſolides ſur l'éloquence ; Ariſtote, à qui l'on eſt redevable de cette belle rhétorique diviſée en trois livres où l'on ne ſçait ce que l'on doit admirer le plus de l'ordre & de la juſteſſe des préceptes, ou de la profonde connoiſſance du cœur humain, qui paroît dans ce que l'Auteur dit des mœurs & des paſſions. Denys d'Halycarnaſſe, Hermogene, Aphtonius, Longin, & parmi les Latins, Photius, Gallus, Cicéron, Seneque le pere, & Quintilien ſe font le plus diſtinguer. Parmi les Peres de l'Égliſe, nous en avons pluſieurs qui ont enſeigné la Rhétorique, tels que S. Cyprien, S. Grégoire de Nazianze, S. Auguſtin. Les PP. Jouvenci & de Colonia, & MM. Rollin & Gibert, ont brillé parmi les Rhéteurs modernes.

RHÉTEURS [le Précepteur des], *Rhetorum Præceptor*, (b) Ῥήτορων Διδάσκαλος, titre d'un dialogue de Lucien, que M. d'Ablancourt traduit en ces termes : *L'Orateur ridicule.* C'eſt une ſatyre, où Lucien tourne en ridicule quelqu'un qui l'avoit offenſé ; il prend le contrepied

(a) Quintilian. ſub finem Proœm. L. III. c. 2. Cicer. de Orator. L. I. c. 146. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. p. 46, 47.

(b) Lucian. T. II. p. 438. & ſeq.

de la véritable éloquence, pour décrire la ſienne.

RHÉTIE, *Rhætia*, (*a*) contrée d'Europe dans les Alpes. Elle s'étendoit, ſelon quelques Géographes, en-deçà & au-delà de ces montagnes. Ptolémée donne à la Rhétie pour bornes, au couchant le mont Adula avec les ſources du Rhein & du Danube, au nord ce dernier fleuve. A l'orient le fleuve Lycus, & au midi les Alpes, ſituées du côté de la Gaule Ciſalpine.

« Les parties des Alpes, dit » Strabon, qui regardent l'o- » rient, & qui s'étendent vers » le midi, ſont occupées par les » Rhétiens & les Vindéliciens, » limitrophes des Helvétiens & » des Boiens. Les Rhétiens s'a- » vancent juſqu'en Italie, au- » deſſus de Vérone & de Come. » Au pied des montagnes qu'ils » habitent, vient le vin Rhéti- » que, qui ne paroît pas le cé- » der aux vins les plus eſtimés » de l'Italie. Ils s'étendent auſſi » juſqu'aux lieux que le Rhein » arroſe. »

Les Rhétiens ſont connus dans les anciens Auteurs ſous le nom de *Rhæti*, *Ræti* ou *Rhæti*. Ils étoient originaires de Toſcane. Ils allerent s'établir dans les Alpes, ſous la conduite de Rhétus, & s'appellerent Rhétiens, du nom de leur chef, comme nous l'apprennent Juſtin, Pline & autres. Mais, cette aſſertion ne ſeroit pas avouée de tout le monde. Sur quoi on pourra voir l'article d'Hétrurie. La plupart des anciennes inſcriptions latines qui ſe trouvent dans le pays, écrivent les mots *Rhætia* & *Rhæti* ſans aſpiration.

Ammien Marcellin nous apprend qu'au retour du ſac de Troie, une partie de la flotte des Grecs, jettée par la tempête au fond du golfe Adriatique, fit naufrage ſur la côte; que ceux qui purent ſe ſauver, ſe réfugierent dans les montagnes de la Rhétie, & même au-delà juſques ſur les bords du Danube, & qu'ayant trouvé ces canton déſerts, ils y fixerent leur demeure. C'eſt apparemment ce qui donna lieu à la tradition populaire rapportée par Tacite, qu'Ulyſſe avoit voyagé en Germanie, où il avoit fondé la ville d'Aſpurg. Cette nouvelle colonie apporta, ſans doute, dans ces quartiers les divinités qu'elle adoroit, entre leſquelles devoit être Iſis révérée chez les Grecs de toute antiquité. Et d'où venoient, ſi ce n'eſt des deſcendans de cette colonie, ces tombeaux & autres monumens antiques qu'on voyoit encore du tems de Tacite aux confins de la Rhétie?

(*a*) Ptolem. L. II. c. 12. Strab. p. 193, 204. *& ſeq.* Plin. Tom. I. p. 176, 221, 709, 711, 716. Juſt. L. XX. c. 5. Sueton. in Octav. Auguſt. c. 21. Vellei. Patercul. L. II. c. 39. Tacit. Hiſt. L. I. c. 11, 68. L. III. c. 8. de Morib. German. c. 41. Tit. Liv. L. V. c. 33. Dio. Caſſ. p. 536. Horat. L. IV. Ode. 3. v. 17. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 98. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. V. pag. 73. *& ſuiv.* T. XVIII. pag. 98.

Du tems d'Auguſte, les Rhétiens faiſoient des courſes, tantôt dans les Gaules, tantôt en Italie. Leur férocité étoit extrême; au lieu des mœurs douces de la nation ſçavante dont ils étoient une colonie, ils avoient pris celles qu'inſpire naturellement un climat ſauvage, tel que celui où ils étoient tranſplantés; & par leur commerce avec les barbares, ils étoient devenus barbares eux-mêmes. Dans leurs courſes, ils exterminoient tous les mâles, & ils alloient les chercher juſques dans le ventre de leurs meres, où les Prêtres de la nation, ſur des indications auſſi cruelles qu'incertaines, prétendoient les deviner. Druſus, le plus jeune des beaux-fils d'Auguſte, fut envoyé pour réduire ces barbares, & il ſignala contre eux les premiers eſſais de ſon talent pour la guerre & pour le commandement des armées. Les avantages qu'il remporta lui mériterent les ornemens de la Préture.

Les Rhétiens repouſſés & battus, mais non ſubjugués, appellerent à leur ſecours les Vindéliciens leurs voiſins. La guerre devenant ainſi plus conſidérable & le péril plus grand, Auguſte crut devoir donner un appui & & un collegue à Druſus, & il lui envoya Tibere ſon frere aîné, qu'il avoit retenu juſque-là auprès de lui dans la Gaule. Les deux freres ſe partagerent, & étant entrés ſur les terres des Barbares par différens endroits, ils forcerent des châteaux guindés au haut de rochers inacceſſibles, ils livrerent des combats. Tibere gagna même une grande bataille, qui contraignit ces courages fiers, & plus amateurs de la liberté que de la vie, à ſubir enfin le joug. Pour les accoutumer à le porter en les humaniſant, on les tira de leurs montagnes; on les établit dans la plaine, & le pays fut pacifié. Deux colonies que l'on y fonda en aſſurerent pour jamais la tranquillité, Druſomagus dans le territoire des Rhétiens, & Auguſta, aujourd'hui Ausbourg, dans celui des Vindéliciens.

La Rhétie peut être conſidérée comme diſtincte & ſéparée de la Vindélicie, ou comme une province compoſée de la Rhétie propre & de la Vindélicie. Il y a des exemples de l'une & de l'autre dénomination. Suétone dit qu'Auguſte dompta la Rhétie & les Vindéliciens. Velleius Paterculus écrit la même choſe. Ainſi, ces deux Hiſtoriens diſtinguent la Rhétie de la Vindélicie. Cependant, Tacite, parlant dans ſa Germanie de la ville *Auguſta Vindelicorum*, l'appelle *ſplendidiſſima Rhætiæ provinciæ colonia*, & renferme ſous le nom de Rhétie, non ſeulement la Rhétie proprement dite, mais encore la Vindélicie, ſans doute parce que ces deux provinces étoient ſoumiſes au même Préſident. Lorſqu'on établit une nouvelle diviſion des Provinces, la Rhétie propre fut appellée premiere Rhétie, & on nomma la Vindélicie ſeconde Rhétie. Coi-

re, ſelon Velſer, fut capitale de la premiere, & Ausbourg, la capitale de la derniere. Ce même auteur conjecture que la diviſion de ces deux Rhéties fut faite par l'empereur Adrien, ou du moins par ſon ſucceſſeur. Il ſe fonde ſur ce que Julius Capitolinus dit que Pertinax enleva aux ennemis les Rhéties & le Norique. La preuve n'eſt pas néanmoins bien concluante. Julius Capitolinus écrivoit ſous Dioclétien, l'auteur de la multiplication des provinces, & il pouvoit parler comme on parloit communément de ſon tems. En effet, on ne trouveroit pas aiſément, avant le regne de Dioclétien, une diviſion de ces provinces en premiere & ſeconde, quoiqu'on en puiſſe trouver un grand nombre diviſées en ſupérieure & inférieure ; mais, on n'a aucun monument ancien qui faſſe mention de cette diviſion par rapport à la Rhétie, pas même Ptolémée, qui a vécu depuis le regne d'Adrien. Il n'eſt parlé de Rhétie premiere & ſeconde, que dans les notices de l'Empire, & dans Paul Diacre. A l'égard du mot *Rhætiæ*, outre Julius Capitolinus, Vopiſcus & Ammien Marcellin l'ont employé au pluriel.

Les bornes de la Rhétie propre prenoient depuis le Rhein juſqu'aux Alpes Noriques. C'étoit la longueur de cette contrée. Sa largeur étoit depuis l'Italie juſqu'à la Vindélicie. Pline met pluſieurs peuples dans la Rhétie, mais dont les noms nous ſont pour la plupart inconnus. Voici les villes que Ptolémée donne aux Rhétiens, Bragodurum, Dracuina, Viana, Phæniana, Taxgætium, Brigantium, Ebodurum, Druſomagus, Ectodurum. Les quatre premieres étoient au midi du Danube ; & les cinq autres, vers la ſource du Rhein.

RHÉTIENS, *Rhæti*, Ῥαῖτοι, les habitans de la Rhétie. *Voyez* Rhétie.

RHÉTIQUE [le vin], *vinum Rhæticum*, Ῥαιτικὸς οἶνος, (*a*) vin fameux chez les Anciens. Strabon, Pline & Virgile l'ont célébré.

RHÉTOGENE, *Rhetogenes*, Ῥητογένης, (*b*) Numantin, ſurnommé Caraunius, montra beaucoup de tête & de courage, pendant que les Romains aſſiégeoient Numance, l'an 133 avant Jeſus-Chriſt. En effet, cette place étant réduite aux abois, Rhétogene, profitant de l'obſcurité d'une nuit ſombre & nébuleuſe, trouva le moyen, avec quelques amis, de paſſer ſur les murs par le moyen d'échelles qu'ils avoient apportées avec eux, & de ſe tranſporter dans les différentes villes des Arvaques, pour implorer leur ſecours en faveur des Numantins leurs proches & leurs freres, réduits à la derniere extrêmité, & me-

(*a*) Strab. p. 206. Plin. T. I. p. 716. Virg. Georg. L. II. v. 96.

(*b*) Appian. p. 308. Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 150. *& ſuiv.*

nacés des malheurs les plus affreux. Mais, la terreur étoit si grande dans tout le pays, que l'on ne voulut pas même écouter Rhétogene, & que par-tout où il se présenta, on lui donna ordre de se retirer sur le champ.

Enfin, les Numantins se rendirent; mais, sur l'ordre qui leur fut donné d'apporter toutes leurs armes, ils demanderent quelque délai, & on leur accorda deux jours. Rhétogene, comme le plus riche & le plus puissant des citoyens, occupoit le plus beau quartier de la ville. Il y mit le feu, & ayant rassemblé tous ceux qui, comme lui, étoient jaloux de leur liberté, il leur mit l'épée en main pour s'entre-tuer les uns les autres en combattant seul à seul, & mourir ainsi en gens de cœur. Il ferma cette barbare cérémonie en se tuant lui-même, & se jettant dans les flammes.

RHÉTORICIEN, *Rhetoricus*, terme qui se dit du Professeur qui montre la Rhétorique, & de l'écolier qui l'apprend, mais plus communément de ce dernier.

RHÉTORIQUE, *Rhetorica*, (*a*) nom que l'on donne à la classe où l'on enseigne aux jeunes gens les préceptes de l'art oratoire.

Quoique les qualités naturelles soient le principal fondement de l'éloquence, & que quelquefois elles suffisent seules pour y réussir; on ne peut nier cependant que l'art & les préceptes ne puissent être d'un grand secours à l'Orateur; soit pour lui servir de guides en lui donnant des regles sûres, qui apprennent à discerner le bon du mauvais; soit pour cultiver & perfectionner les avantages qu'il a reçus de la nature.

Ces préceptes, fondés sur les principes du bon sens & de la droite raison, ne sont autre chose que des observations judicieuses, faites par d'habiles gens sur les discours des meilleurs Orateurs, qu'on a ensuite rédigées par ordre, & réunies sous de certains chefs; ce qui a donné lieu de dire que l'éloquence n'étoit pas née de l'art, mais que l'art étoit né de l'éloquence.

Il est aisé par-là de comprendre que la Rhétorique, sans la lecture des bons Écrivains, est une science stérile & muette, & qu'ici, comme dans tout le reste, les exemples ont infiniment plus de force que les préceptes. En effet, au lieu que le Rhéteur se contente de montrer comme de loin aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir, l'Orateur semble les prendre par la main, & les y faire entrer.

Comme donc le but qu'on se propose dans la classe de Rhétorique est de leur apprendre à mettre eux-mêmes en œuvre les regles qu'on leur a données, & à imiter les modeles qu'on leur a mis devant les yeux; tout le soin des maîtres, par rapport à l'éloquence, se réduit à trois choses, aux préceptes de Rhé-

(*a*) Roll. Traité des Etud. T. I. p. 335. *& suiv.*

torique, à la lecture des Auteurs & à la compoſition.

Quintilien nous apprend que de ſon tems la ſeconde de ces trois parties étoit abſolument négligée, & que les Rhéteurs donnoient tout leur tems aux deux autres. Pour ne point parler ici du genre de compoſition qui regnoit alors, qu'on appelloit déclamation, & qui fut une des principales cauſes de la corruption de l'éloquence, ils entroient dans un détail des préceptes très-long, & dans des queſtions très-épineuſes, & ſouvent aſſez inutiles; & c'eſt ce qui fait que la Rhétorique même de Quintilien, ſi excellente d'ailleurs, paroît en pluſieurs endroits fort ennuyeuſe. Il avoit le goût trop bon pour ne pas ſentir que la lecture des Auteurs eſt une des parties les plus eſſentielles de la Rhétorique, & la plus capable de former l'eſprit des jeunes gens. Mais, quelque bonne volonté qu'il eût, il ne lui fut pas poſſible de réſiſter au torrent, & il ſe vit obligé malgré lui de ſe conformer en public à une coutume qu'il avoit trouvée généralement établie, ſe réſervant à ſuivre en particulier la méthode qu'il jugeoit la meilleure.

La bonne maniere d'apprendre la Rhétorique, ſeroit de la puiſer dans les ſources mêmes, nous voulons dire dans Ariſtote, Denys d'Halicarnaſſe, Longin, Cicéron & Quintilien. Mais, comme la lecture de ces Auteurs, ſur-tout des Grecs, eſt beaucoup au-deſſus de la portée des écoliers, tels qu'on les reçoit maintenant en Rhétorique, les Profeſſeurs peuvent ſe réſerver le ſoin de leur expliquer de vive voix les ſolides principes qui ſe trouvent dans ces grands maîtres d'éloquence, dont ils doivent avoir fait une étude particuliere, & ſe contenter de leur indiquer les plus beaux endroits de Cicéron & de Quintilien, où ſeront traitées les matieres qu'ils leur expliqueront. Car, il ſeroit, ce ſemble, honteux qu'on ſortît de Rhétorique ſans avoir quelque idée & quelque connoiſſance des Auteurs qui ont écrit de cet art avec tant de ſuccès.

Ce qu'il y a de plus important dans la Rhétorique, ne conſiſte pas tant dans les préceptes en eux-mêmes que dans les réflexions qui les accompagnent, & qui en montrent l'uſage. On peut connoître le nombre des différentes parties du diſcours, celui des tropes & des figures, en ſçavoir très-exactement les définitions, & n'en être pas pour cela plus habile dans la compoſition. Cela eſt utile & néceſſaire même juqu'à un certain point, mais ne ſuffit pas; ce n'eſt là que comme le corps & l'extérieur de la Rhétorique. Si l'on n'y ajoute les obſervations qui rendent raiſon & qui montrent l'effet de chaque précepte, c'eſt un corps ſans ame.

Il eſt vrai qu'il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, de bien faire tout cela dans le cours d'une année; & le meilleur

conſeil qu'on puiſſe donner aux parens qui ſouhaiteront que leurs enfans faſſent un ſolide progrès dans cette claſſe, qui peut leur être d'une utilité infinie pour le reſte de leur vie, quelque profeſſion qu'ils doivent embraſſer, c'eſt de les y faire reſter pendant deux ans. Quel moyen en effet que des écoliers, preſque encore enfans, peu avancés pour le jugement, peu formés dans la connoiſſance & dans l'uſage de la langue Latine, & pour l'ordinaire peu laborieux, puiſſent dans un eſpace ſi court, ſaiſir les préceptes d'un art ſi important.

Les Romains avoient bien une autre idée de cette étude. Comme chez eux l'éloquence menoit à tout ce qu'il y avoit de plus grand, la jeuneſſe dont on prenoit quelque ſoin, s'appliquoit ſérieuſement, & paſſoit pluſieurs années ſous les maîtres de Rhétorique, comme on le voit dans Quintilien. Mais, dès-lors même, comme s'en plaint un Ancien, on ſe relâchoit quelquefois de cette excellente diſcipline, & des peres ambitieux, uniquement occupés du ſoin d'avancer leurs enfans, les pouſſoient précipitamment dans le barreau avec des études mal digérées, comme s'il étoit auſſi facile de leur donner le mérite que la robe d'Avocat. Au lieu que s'ils les avoient fait paſſer par les différens degrés des études ordinaires, s'ils leur avoient laiſſé le tems de ſe mûrir l'eſprit par une lecture ſolide des Auteurs, de ſe remplir des principes de la bonne philoſophie, de ſe former un ſtyle exact & correct, ils les auroient mis en état de ſoutenir dignement tout le poids & toute la majeſté de l'éloquence.

RHÉTUS, *Rhætus*, (*a*) conduiſit dans les Alpes une colonie à laquelle il donna ſon nom. *Voyez* Rhétie.

RHÉTUS. *Voyez* Rhœtus.

RHÉTUS, *Rhætus*, (*b*) un de ceux qui périrent dans le combat qui ſe donna à la cour de Céphée, à l'occaſion du mariage de Perſée avec Andromede. Rhétus, percé d'un coup de javelot, tomba à la renverſe; & lorſqu'on lui eut arraché le javelot de la tête, il s'agita de telle ſorte en mourant, qu'il arroſa de ſon ſang toutes les tables.

RHÉUM, *Rheum*, (*c*) un de ceux qui revinrent avec Zorobabel de Babylone à Jéruſalem, étoit de la race ſacerdotale.

RHEXÉNOR, le même qu'Anaxénor. *Voyez* Anaxénor.

RHEXÉNOR, *Rhexenor*, (*d*) Ῥηξήνωρ, fils de Nauſithoüs & frere d'Alcinoüs, fut tué peu de tems après ſon mariage, par les fleches d'Apollon; c'eſt-à-dire, qu'il mourut de mort ſubite. Il ne laiſſa qu'une fille nommée Aréte.

RHIANUS, *Rhianus*, (*e*) poëte Grec, dont on a des épigrammes dans l'anthologie manuſcrite de la bibliotheque du

(*a*) Juſt. L. XX. c. 5.
(*b*) Ovid. Metam. L. V. c. 1.
(*c*) Eſdr. L. II. c. 12. v. 3.
(*d*) Homer. Odyſſ. L. VII. v. 63.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. II. p. 266.

Roi,

Roi, & dont Voſſius n'a fait aucune mention.

RHIDAGE, *Rhidago*, ou plutôt *Rhidagus* (*a*) fleuve d'Aſie, vers l'Hyrcanie, ſelon Quinte-Curſe. Cet hiſtorien nous apprend ſeulement que le Ziobéris tomboit dans le Rhidage.

RHIGMUS, *Rhigmus*, (*b*) Ῥῆγμος, fils de Pirès, étoit venu de Thrace au ſecours de Troie. Il tâchoit, dit Homere, d'éviter le fils de Pélée, mais inutilement; car, ce héros, l'ayant atteint, lui enfonce ſa pique dans le ventre, & le précipite de ſon char.

RHINOCOLURE, *Rhinocolura*. Ῥινοκόλουρα, (*c*) nom de ville qui ſignifie les narines coupées, parce que ſes premiers habitans furent ainſi mutilés. Voici comme Diodore de Sicile raconte la choſe.

L'Égypte étant tombée ſous la puiſſance d'Actiſanès, roi d'Éthiopie, ce prince traita avec bonté ſes nouveaux ſujets. Comme il y en avoit qu'on accuſoit de vol, il prit avec ceux-ci un tempérament particulier. Ne voulant pas les condamner à mort, ni les laiſſer impunis, il fit couper le nez à tous ceux qui furent convaincus juridiquement de leur crime. Nous remarquerons que Séneque dit que ce fut un Roi de Perſe qui leur fit ſouffrir cet ignominieux châtiment. Quoi qu'il en ſoit, Actiſanès les envoya enſuite dans le fond du déſert & leur bâtit une ville qui s'appelloit Rhinocolure, du mot qui exprimoit le châtiment qu'il leur avoit fait ſouffrir. Cette ville, ſituée ſur les confins de l'Égypte & de la Syrie, non loin du rivage de la mer, manquoit de preſque toutes les commodités de la vie. Car, elle étoit toute entourée de marais ſalés, & l'eau que les puits fourniſſoient en très-petite quantité, étoit amere & malfaiſante. On ſepara ainſi ces malheureux du commerce des honnêtes gens, afin de les mettre pour le reſte de leurs jours hors d'état de faire tort à perſonne, & de peur qu'étant confondus dans la foule ils ne fuſſent méconnus. Cependant, la pauvreté inſpirant à tous les hommes toute ſorte d'inventions, ils ſe formerent dans ce lieu inculte & abandonné, une vie & des arts conformes à leurs beſoins. Car, allant chercher du chaume dans les terres des environs, ils en tiroient une eſpece de chanvre, dont ils faiſoient des filets de la longueur de pluſieurs ſtades qu'ils étendoient ſur le bord de la mer pour prendre des cailles; ces oiſeaux s'y jettoient par bandes, & cette chaſſe ſuffiſoit à leur nourriture.

Il y avoit pres de Rhinocolure une riviere que pluſieurs ont priſe pour le fleuve d'Égypte.

(*a*) Quint. Curt. L. VI. c. 4.
(*b*) Homer. Iliad. L. XX. v. 485. *& ſeq.*
(*c*) Strab. p. 759, 781. Diod. Sicul. pag. 38. Plin. T. I. p. 260. Tit. Liv. L. XLV. c. 11. Joſu. c. 15 v. 4, 47. Reg. L. I. c. 30. v. 9, 10, 21.

Mais, nous croyons que le fleuve d'Égypte n'eſt autre que le Nil, & que le torrent qui coule près de Rhinocolure, eſt le torrent de Béſor, ou le torrent du Déſert, dont il eſt parlé ailleurs dans l'Écriture. Cette ville de Rhinocolure eſt attribuée quelquefois à la Syrie & à la Paleſtine, dont en effet elle faiſoit partie anciennement, & quelquefois à l'Égypte, dont elle dépendit dans la ſuite. Son Évêque étoit ſuffragant de Peluſe.

On dit que ce fut à Rhinocolure que Noé partagea le monde à ſes trois fils.

On ignore quel étoit l'ancien nom de Rhinocolure, nous voulons dire le nom hébreu que ce lieu portoit, avant que les Grecs lui euſſent donné celui de Rhinocolure, & qu'ils euſſent inventé la fable des narines coupées.

Saint Hilarion, célebre anachorete de ce pays-là, demeura long-tems à Flacidie, ville voiſine de Rhinocolure.

RHINOCOLUSTÈS, *Rhinocoluſtes*, Ῥινοκολούτης, c'eſt-à-dire, coupeur de nez, de ῥὶν, *naſus*, nez, & κολούω, *amputo*, je coupe, ſurnom qui fut donné à Hercule, lorſqu'il fit couper le nez aux hérauts des Orchoméniens, qui oſerent, en ſa préſence, demander le tribut aux Thébains. Il avoit une ſtatue ſous ce nom en pleine campagne près de Thebes.

RHINOCORURA, *Rhinocorura*, Ῥινοκόρουρα, que d'autres nomment Rhinocolure. *Voyez* Rhinocolure.

RHINTHON, *Rhinthon*, (*a*) Ῥίνθων, Poëte cité par Athénée, donna ſon nom aux pieces appellées Rhinthoniques. *Voyez* Hilarodie.

RHINTONIQUES. *Voyez* Hilarodie.

RHIPE, *Rhipe*, Ῥίπη. *Voyez* Rhypes.

RHIPÉENS. *Voyez* Rhiphéens.

RHIPPAPE, (*b*) expreſſion, ou cri pour exhorter les rameurs à redoubler leurs efforts.

RHISIASUS, *Rhiſiaſus*, (*c*) de la ville de Pellene, vivoit environ deux cens ans avant J. C. Il avoit un fils nommé Memnon, parmi les Démiurges. Ce jeune homme étoit du nombre de ceux qui s'oppoſoient au décret qu'on vouloit porter en faveur des Romains. Son pere employa long-tems les prieres, pour obtenir de lui qu'il laiſſât aux Achéens la liberté de prendre une réſolution ſalutaire, & qu'il ne cauſât point leur ruine par ſon opiniâtreté. Mais, voyant que la douceur étoit inutile, il jura qu'il le tueroit de ſa main, & le traiteroit, non comme ſon fils, mais comme l'ennemi de la patrie. Par ces menaces, il l'intimida de façon que dès le lendemain il ſe joignit à ceux qui s'étoient déclarés pour les Romains.

RHODE, *Rhodus*, Ῥόδος,

(*a*) Athen. pag. 111, 500. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XVI. p. 391.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 271.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 22.

(*d*) isle de la Méditerranée, ou plutôt de la mer Carpathienne, située sur les côtes de l'Asie mineure, à l'opposite & près de la Carie, tenoit le premier rang parmi les isles Sporades, soit par la fertilité de son terroir, soit par la sûreté de ses ports & de ses rades, qui y attiroient de tous côtés un grand nombre de vaisseaux marchands.

I. Pline dit que Rhode, isle très-belle & libre, a cent vingt-cinq mille pas de circuit, ou cent trois seulement, si l'on en croit Isidore; qu'elle offre trois villes principales, Lindus, Camire & Ialysus, maintenant Rhode; qu'elle est éloignée d'Alexandrie d'Égypte de cinq cens soixante-dix-huit mille pas selon Isidore, de quatre cens soixante-neuf selon Ératosthene, de cinq cens selon Mucien, & de l'isle de Cypre de cent soixante-six. Pline ajoute qu'elle a été appellée autrefois Ophiuse, Astérie, Ethrée, Trinacrie, Corymbie, Pœcesse, Atabyrie, Macarie & Oloësse.

Samuel Bochard prétend que les Phéniciens donnerent à cette isle le nom de Gésirath-Rod, c'est-à-dire, l'isle aux serpens. Gésirath, chez les Phéniciens, les Syriens, les Chaldéens & les Arabes, signifie isle; & Rod en Phénicien veut dire serpent. Les Grecs traduisent Gésirath-Rod par *Ophiusa*; mais, en même tems, la nécessité du commerce leur fit *grécifer* le nom que les peuples, nommés ci-dessus, avec lesquels ils commerçoient, donnoient à cette isle, & de Rod ils firent *Rhodos*, nom qu'elle n'a point discontinué de porter. Cette origine du nom de Rhode est d'une vraisemblance qui doit faire disparoître toutes les autres. Les uns le font venir de ce que cette isle produisoit quantité de roses, & *Rhodos* en grec signifie rose. D'autres veulent qu'elle ait été nommée Rhode de ce qu'en jettant les fondemens de la ville de Lindus, on trouva un bouton de rose d'airain, que les habitans firent mettre ensuite sur leurs monnoies; mais, l'inspection de celles de ces monnoies qui nous restent, fait voir que ce qu'on a pris pour un bouton de rose, est une fleur de grenade. Les Rhodiens, qui faisoient grand usage de cette fleur pour leurs teintures, la mirent sur leurs monnoies, par la même raison que les Syriens mettoient ancienne-

(*d*) Plin. Tom. I. pag. 108, 114, 285, 286, 326. Ptolem. L. V. c. 2. Strab. pag. 651. *& seq.* Solin. pag. 128. Pomp. Mel. pag. 143. Diod. Sicul. p. 182, 226. *& seq.* Corn. Nep. in Annibal. c. 8, 13. Tit Liv. L. XXVII. c. 30. L. XXVIII. c. 7. L. XXXI. c. 2, 14. *& seq.* L. XXXII c. 16. *& seq.* L. XXXIII. c. 18. *& seq.* L XXXVI. c. 45. L. XXXVII. c. 9. *& seq.* *Lib.* 38. *& seq.* Just. L. XI. c. 11. L. XXX. c. 3, 4. Plut. Tom. I. pag. 898, 899, 998. Quint. Curt. L. IV. c. 5, 8. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 325. Tom. III. pag. 419. *& suiv.* Tom. IV. p. 122. *& suiv.* T. V. p. 18. *& suiv.* Hist. Rom. Tom. IV. p. 219. *& suiv.* Tom. V. pag. 3. *& suiv.* Tom. VII. p. 502. Tom. VIII. p. 226. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 150. *& suiv.* Tom. XII. p. 219. *& suiv.*

ment ſur les leurs, la coquille du petit poiſſon qui leur fourniſſoit la pourpre.

II. L'iſle de Rhode, dit Diodore de Sicile, fut d'abord habitée par des hommes nommés Telchins. Selon la Fable, ils étoient fils de la Mer; & l'on raconte qu'ils éleverent Neptune, conjointement avec Caphire, fille de l'Océan, parce que Rhéa leur avoit confié cet enfant. On leur attribue l'invention de pluſieurs arts utiles aux hommes. Ils ont les premiers dreſſé des ſtatues aux Dieux. Il y avoit chez les Lindiens un Apollon Telchinien, chez les Ialyſiens une Junon & des Nymphes Telchiniennes, & une autre Junon ſurnommée de même chez les peuples de Camire. On prétendoit auſſi qu'ils étoient enchanteurs comme ceux qu'on qu'on appelloit Mages, & qu'il ne tenoit qu'à eux de raſſembler les nuages, & de faire tomber de la pluie, de la grêle & de la neige; qu'ils changeoient de forme à leur gré, & qu'ils faiſoient un ſecret de tous leurs arts. Neptune, parvenu à l'âge d'homme, aima Halie, ſœur des Telchiniens; & il en eut ſix fils & une fille nommée Rhode, qui donna ſon nom à l'iſle. Ce fut, diſoit-on, dans ſa partie orientale que naquirent les Géans. Après leur défaite, Jupiter devint amoureux d'une autre Nymphe, ſœur des Telchiniens, & en eut trois fils, Spartée, Cronius & Cytus. Dans leur jeuneſſe, Vénus paſſant de Cythere dans l'iſle de Chypre, & voulant relâcher à Rhode, les fils de Neptune furent aſſez téméraires & aſſez inſolens pour lui interdire l'entrée du port. La Déeſſe, pour s'en venger, jetta ſur eux un vertige pendant lequel ils firent violence à leur propre mere, & commirent d'autres excès à l'égard de leurs concitoyens. Neptune, apprenant ces déſordres, en voulut couvrir la honte en cachant ſes fils dans la terre, où on leur donna le nom de Génies orientaux. Halie leur mere, s'étant jettée dans la mer, fut appellée Leucothée, & acquit les honneurs divins.

Dans la ſuite, les Telchiniens, prévoyant une inondation prochaine, abandonnerent l'iſle & ſe diſperſerent. Ceux qui y étoient demeurés, périrent par les eaux qui couvrirent tout ce qu'il y avoit de plaine. Quelques-uns cependant ſe ſauverent ſur les montagnes, & entre autres les fils de Jupiter. Enfin, Hélius, nom qui ſignifie le ſoleil, devenu amoureux de Rhode, deſſécha l'iſle & lui donna le nom de ſa maîtreſſe. Le ſens naturel de cette fable, dit Diodore de Sicile, eſt que le terrein de cette iſle eſt humide & marécageux par lui-même; mais que le ſoleil, ayant diminué peu-à-peu cette humidité, y a rendu la terre ſi féconde, que les peuples en ſont autochthones, & qu'elle a produit en particulier les ſept freres Héliades. En conſéquence de cette opinion, l'iſle de Rhode a été conſacrée au

Soleil ; & ſes habitans, qui croient lui devoir leur origine, ſe ſont voués plus particulierement à ſon culte qu'à celui des autres Dieux.

Au reſte, les ſept Héliades ou fils du Soleil, dont nous venons de parler, furent Ochime, Cercaphe, Macar, Actis, Ténages, Triopas & Candale. Il leur faut joindre une ſœur, nommée Électryone, qui étant morte pendant ſa virginité reçut de la part des Rhodiens les honneurs héroïques. Lorſque les Héliades eurent atteint l'âge d'homme, le Soleil leur prédit que Minerve habiteroit toujours parmi les peuples qui les premiers feroient des ſacrifices en ſon honneur. Les Athéniens furent inſtruits de cet oracle dans le même tems ; en ſorte que les Héliades ſe preſſant trop, oublierent d'apporter le feu avant la victime ; au lieu que Cécrops, roi des Athéniens, diſpoſa mieux le ſacrifice qu'il faiſoit de ſon côté. Quoi qu'il en ſoit, cette mépriſe donna lieu à une cérémonie particuliere à l'iſle de Rhode ; & les habitans avoient chez eux la ſtatue de la Déeſſe. Voilà à peu près ce que racontoient les Mythologues Rhodiens, & ſur-tout Zénon qui avoit mis en ordre tout ce qui concernoit cette iſle.

A peu près, vers le même tems, Danaüs fuyant de l'Égypte avec ſes filles, vint aborder dans l'iſle de Rhode au port de Lindus. Il fut bien reçu des habitans ; & il bâtit à Minerve un temple, dans lequel il conſacra la ſtatue de cette déeſſe. Des filles de Danaüs, il y en eut trois qui moururent pendant leur ſéjour à Lindus ; & les autres accompagnerent leur pere à Argos. Ce fut à peu près dans le même tems que Cadmus, cherchant Europe, par l'ordre du roi Agénor ſon pere, débarqua à Rhode. Il échappoit actuellement d'une grande tempête, pendant laquelle il avoit fait vœu de bâtir un temple à Neptune. Il accomplit ce vœu dans Rhode même, où il laiſſa des Prêtres Phéniciens pour deſſervir le temple. Ces Prêtres s'habituerent aiſément avec les Ialyſiens, & formerent même des familles d'où ſont ſortis tous leurs ſucceſſeurs au ſacerdoce. Cadmus fit auſſi des préſens à la Minerve Lindienne, entre leſquels étoit une ſuperbe chaudiere d'or de forme ancienne. On y voyoit une inſcription en ces premiers caracteres Phéniciens qu'on dit avoir été tranſportés de Phénicie en Grece. On raconte que l'iſle de Rhode produiſit dans la ſuite de grands ſerpens, qui dévorerent une partie des inſulaires. Ils envoyerent dans l'iſle de Délos conſulter Apollon ſur le moyen de détourner ce fléau. Apollon leur ordonna d'aller chercher Phorbas & de l'amener lui & tous les ſiens dans leur iſle. Ce Phorbas ſe trouvoit alors dans la Theſſalie, à la tête d'un grand nombre de gens qui cherchoient une habitation convenable. Les Rhodiens lui ayant rapporté la réponſe qui leur avoit été faite,

il accepta l'offre qu'ils lui faiſoient de leur iſle, où il s'établit après en avoir exterminé les ſerpens. Il leur procura encore d'autres avantages qui lui acquirent après ſa mort les honneurs héroïques.

Quelque tems après, Althéménès fils de Catréus, roi de Crete, étant allé conſulter l'Oracle ſur quelques doutes, il lui fut prédit qu'il tueroit ſon pere de ſa propre main. Pour prévenir ce malheur il s'exila volontairement de Crete, ſuivi d'une troupe de gens qui cherchoient fortune. Ils arriverent dans l'iſle de Rhode au port de Camire, & ils bâtirent ſur la montagne d'Atamyre le temple de Jupiter, ſurnommé dès-lors Atamyrien. Ce temple, qui étoit ſitué ſur une hauteur d'où l'on découvroit l'iſle de Crete, étoit encore du tems de Diodore de Sicile en grande vénération. Althéménès s'établit donc avec ſa ſuite dans l'iſle de Rhode, où il s'acquit l'eſtime de tous les habitans. Cependant, Catréus ſon pere, qui l'aimoit beaucoup, vint à Rhode pour le chercher & pour le ramener en Crete. Mais, conduit par la fatalité de l'Oracle, il aborda la nuit dans l'iſle de Rhode, & ſa deſcente ayant cauſé du tumulte & donné lieu à un combat entre lui & les inſulaires, Althéménès ſon fils qui venoit à leur ſecours, porta un coup de lance à ſon pere ſans le connoître, & le tua. Quand il eut éclairé le fait, il n'en put ſoutenir l'horreur, & fuyant l'aſpect des hommes, il s'alla cacher dans les déſerts, où il mourut de chagrin & de déſeſpoir. Mais, dans la ſuite, un autre Oracle ordonna aux Rhodiens de lui rendre les honneurs héroïques.

Peu de tems avant la guerre de Troie, Tlépoleme, fils d'Hercule, s'exila auſſi volontairement d'Argos pour avoir tué Licymnius ſans le vouloir. Après avoir conſulté les Dieux ſur le lieu de ſon exil, il vint avec ſes compagnons dans l'iſle de Rhode; & y ayant été bien reçu, il y établit ſon ſéjour. Étant Roi de l'iſle entiere, il en partagea également les poſſeſſions entre les habitans, & fit d'autres réglemens dignes d'un Prince équitable. Enfin, partant avec Agamemnon pour la guerre de Troie, il laiſſa le gouvernement de l'iſle à Butès qui l'avoit accompagné lorſqu'il ſortit d'Argos. Pour lui, après s'être diſtingué dans cette guerre, il mourut dans la Troade.

III. Les Rhodiens, après avoir été long-tems en la dépendance de ceux d'Athenes, ſe révolterent contre cette puiſſance, l'an 358 avant Jeſus-Chriſt, & furent déclarés libres par un traité de paix conclu quatre ans après. Mais, ils ne firent que changer de maître. Mauſole, roi de Carie, qui leur avoit aidé à ſecouer le joug d'Athenes, leur impoſa le ſien. S'étant déclaré ouvertement pour les riches & les puiſſans, il aſſervit le peuple & le fit beaucoup ſouffrir. Ce Prince mourut peu de tems

après, & Artémiſe ſa femme lui ſuccéda. Mais, les Rhodiens, dit Vitruve, indignés qu'une femme dominât dans la Carie, entreprirent de la détrôner. Ils partirent donc de Rhode avec leur flotte, & entrerent dans le grand port d'Halicarnaſſe. La Reine, avertie de leur deſſein, avoit ordonné aux habitans de ſe tenir ſur les murailles, &, quand les ennemis ſeroient arrivés, de leur témoigner par leurs cris & leurs battemens de mains, qu'ils étoient prêts à leur livrer la ville. Les Rhodiens deſcendirent tous de leurs vaiſſeaux, ſe rendirent avec hâte dans la place, & laiſſerent leur flotte vuide. Pendant ce tems-là, Artémiſe fit ſortir ſes galeres du petit port par une ſaignée qu'elle avoit fait préparer exprès, entra dans le grand port, ſe ſaiſit de la flotte ennemie qui étoit ſans défenſe, & y ayant fait monter ſes ſoldats & ſa chiourme, elle ſe remit en mer. Les Rhodiens, ne trouvant point d'iſſue pour ſe ſauver, furent tous égorgés. La Reine cependant s'avança vers Rhode. Quand les habitans apperçurent de loin leurs vaiſſeaux ornés de couronnes de laurier, ils jetterent de grands cris, & reçurent avec des marques de joie extraordinaires la flotte victorieuſe & triomphante. Elle l'étoit en effet, mais dans un autre ſens qu'ils ne le penſoient. Artémiſe, n'ayant point trouvé de réſiſtance, ſe rendit maîtreſſe de la ville, & fit mourir les principaux citoyens. Elle y fit dreſſer un trophée de ſa victoire, avec deux ſtatues de bronze, dont l'une repréſentoit la ville de Rhode, & l'autre repréſentoit Artémiſe qui marquoit cette ville d'un fer chaud. Vitruve ajoute que les Rhodiens n'oſerent jamais ôter de ſa place ce trophée, parce que c'étoit une choſe que la Religion défendoit, mais qu'ils l'environnerent d'un édifice qui en déroboit la vue.

Ces inſulaires, traités par Artémiſe de la maniere dont on vient de le dire, & ne pouvant plus ſouffrir cette dure & honteuſe ſervitude, eurent recours aux Athéniens, & implorerent leur protection. Ils s'en étoient rendus abſolument indignes par leur révolte; cependant, Démoſthene ne laiſſa pas de parler au peuple en leur faveur. Il met d'abord leur faute dans tout ſon jour; il exagere leur injuſtice & leur perfidie; il ſemble entrer dans les juſtes ſentimens de colere & d'indignation du peuple, & l'on diroit qu'il va ſe déclarer fortement contre les Rhodiens. Mais, tout cela n'étoit qu'un artifice de l'Orateur, qui cherchoit à s'inſinuer dans l'eſprit de ſes auditeurs, & à y exciter des ſentimens contraires de bonté & de compaſſion pour un peuple qui reconnoiſſoit ſa faute, qui avouoit ſon indignité, & qui néanmoins venoit avec confiance implorer ſa protection. Il étale les grandes maximes, qui de tous les tems ont fait la gloire d'Athenes; d'oublier les injures, de pardonner à des rebelles, & de pren-

dre la défense des malheureux. Aux motifs de gloire, il ajoute ceux de l'intérêt, en montrant combien il leur importe de se déclarer pour une ville qui favorise la Démocratrie, & de ne pas abandonner aux ennemis une isle aussi puissante qu'est celle de Rhode. C'est ce qui fait le sujet du discours de Démosthene, intitulé, *Pour la liberté des Rhodiens*. La mort d'Artémise, qui arriva cette année-là même, qui étoit la 351.e avant Jesus-Christ, rétablit apparemment les Rhodiens en liberté.

Ils formerent depuis, & surtout du tems des successeurs d'Alexandre le Grand, un petit État très-puissant, dont tous les Princes recherchoient l'amitié, & qui de son côté tâchoit de les ménager tous, en gardant une exacte neutralité, & évitant avec soin, dans les guerres qui survenoient, de se déclarer pour l'un contre l'autre. Renfermés dans une petite isle, toute leur puissance venoit de leurs richesses, & leurs richesses du commerce, qu'il étoit de leur intérêt capital de se conserver libre avec les États de la Méditerranée, qui contribuoient tous à le faire fleurir. Les Rhodiens, par une conduite si sage, avoit rendu leur ville très-florissante; & comme ils jouissoient d'une paix continuelle, ils s'étoient fort enrichis. Malgré cette neutralité apparente, leur inclination, aussi-bien que leur intérêt, les tenoit plus particulierement attachés à Ptolémée, parce que c'étoit avec l'Égypte qu'ils faisoient le principal & le plus avantageux commerce. Aussi, quand Antigonus, dans la guerre de Cypre qu'il avoit entreprise contre ce Prince, leur envoya demander des vaisseaux & du secours, ils le prierent de vouloir bien ne pas exiger d'eux qu'ils se déclarassent contre Ptolémée qui etoit leur ami & leur allié. Cette réponse, quelque sage & quelque mesurée qu'elle fût, mit Antigonus en fureur. Il leur fit pour lors de terribles menaces, & à son retour d'Égypte il envoya contre eux Démétrius son fils avec une flotte & une armée, pour châtier leur téméraire audace, car il l'appelloit ainsi, & pour les ranger à son obéissance.

Les Rhodiens, qui prévirent bien l'orage près de fondre sur eux, avoient envoyé à tous les Princes leurs alliés, & sur-tout à Ptolémée, pour implorer leur secours. Ils firent représenter au dernier, que leur attachement à ses intérêts, étoit ce qui leur avoit attiré le danger où ils se trouvoient exposés.

Les préparatifs de part & d'autre étoient immenses. Démétrius arriva devant Rhode avec une flotte très-nombreuse. Il avoit deux cens vaisseaux de guerre de différentes grandeurs; plus de cent soixante-dix de transport, qui portoient environ quarante mille hommes, sans compter la cavalerie & les secours des Pirates; près de mille barques chargées de vivres, & de tout ce qui est

néceſſaire à une armée. La vue du butin qu'on eſpéroit de faire dans la priſe d'une ville auſſi riche que celle de Rhode ; avoit attiré beaucoup de ſoldats à la ſuite de Démétrius. Ce Prince, le génie le plus fécond & le plus inventif qui fut jamais pour l'attaque des places, & pour la conſtruction des machines de guerre ; en avoit amené avec lui un nombre infini. Il n'ignoroit pas qu'il avoit affaire à de très-braves gens, à des Commandans très-habiles & très-expérimentés dans la marine, & que les aſſiégés avoient plus de huit cens machines de guerre preſque auſſi redoutables que les ſiennes.

Dès que Démétrius ſe fut approché de l'iſle, il deſcendit à terre pour reconnoître par quel endroit il pourroit attaquer la place. Il envoya auſſi des partis faire le dégât de tous les côtés. Il fit en même tems couper les arbres & abattre les maiſons qui ſe trouvoient aux environs de Rhode, dont il ſe ſervit pour fortifier ſon camp d'une triple paliſſade.

Les Rhodiens de leur côté ſe préparoient à une vigoureuſe défenſe. Tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de ſervice dans les pays alliés des Rhodiens s'étoit jetté dans la ville, autant pour l'honneur qu'il y a de ſervir une République très-reconnoiſſante & très-célebre par le courage de ſes citoyens, que pour faire montre de leur courage & de leur habileté dans la défenſe de cette place contre un des plus grands Capitaines & des plus ſçavans dans l'art des ſieges, que l'antiquité ait jamais produits.

Ils commencerent par faire ſortir de la ville la plupart des bouches inutiles. Dans le dénombrement que l'on fit de ceux qui reſterent capables de porter les armes, il ſe trouva ſix mille citoyens, & mille étrangers. On promit la liberté & le droit de bourgeoiſie à ceux des eſclaves qui auroient fait le devoir de braves ſoldats, le public ſe chargeant de payer aux maîtres le prix de chacun de ces eſclaves. On déclara de plus que la ville feroit enterrer honorablement ceux qui ſeroient morts en combattant, qu'elle pourvoiroit à la ſubſiſtance & à l'entretien de leurs peres, meres, femmes & enfans ; qu'elle fourniroit aux filles une dot pour les marier ; & quand les garçons ſeroient en âge de ſervir dans l'armée, elle leur donneroit en public ſur le théâtre, dans la grande ſolemnité des Bacchanales, une armure complete.

Ce décret alluma une ardeur incroyable dans tous les ordres de la ville ; les riches apportoient en foule de l'argent pour le paiement des troupes, & pour les autres dépenſes. Les ouvriers redoubloient d'induſtrie dans la fabrique des armes, tant pour la promptitude de l'exécution, que pour la beauté des ouvrages. Les uns travailloient aux catapultes & aux baliſtes, les autres à d'autres machines non moins

néceſſaires. Quelques-uns réparoient les breches des murs; pluſieurs portoient des pierres ſur les murailles, & y en amaſſoient de grands monceaux. Tout étoit en mouvement. Tous à l'envi cherchoient à ſe diſtinguer, & jamais on ne vit un zele plus général, ni ſi empreſſé.

Les aſſiégés firent d'abord ſortir du port trois bons voiliers contre une petite flotte de vivandiers & de marchands qui apportoient des vivres aux ennemis. Ils coulerent à fond un grand nombre de leurs barques, en brûlerent pluſieurs, & emmenerent dans la ville ceux des priſonniers qui étoient en état de payer leur rançon. Cette courſe produiſit une ſomme conſidérable aux Rhodiens; car, on étoit convenu de part & d'autre que le prix du rachat des priſonniers ſeroit par tête de cinq cens livres pour une perſonne libre, & de la moitié pour un eſclave.

On prétend que le ſiege de Rhode eſt le chef-d'œuvre de Démétrius, & la plus grande marque de ſon eſprit fécond en reſſources & en inventions. Il commença l'attaque du côté de la mer, pour ſe rendre maître du port, & des tours qui en défendoient l'entrée.

Dans ce deſſein, il fit conſtruire deux tortues, chacune ſur deux bâtimens plats joints enſemble, pour approcher de plus près des endroits qu'il vouloit battre; l'une plus forte & plus maſſive, pour ſe couvrir des maſſes énormes que les aſſiégés lançoient du haut des tours & des murailles par le moyen des catapultes plantées deſſus; l'autre, bâtie plus légerement, pour ſe mettre à l'abri des fleches & des traits. En même tems, on éleva deux tours à quatre étages, leſquelles ſurpaſſoient en hauteur celles qui défendoient l'entrée du port; elles étoient deſtinées à battre celles-ci à coups de pierres & de traits. Chacune de ces tours étoit poſée ſur deux vaiſſeaux joints & liés enſemble.

Il fit faire outre cela devant ces tortues & ces tours une eſpece de barriere flottante, ſur une longue piece de bois haute de quatre pieds, avec deux pieux garnis de groſſes pointes de fer. Ces pieux étoient placés horiſontalement en préſentant leurs pointes en avant, afin d'empêcher que les vaiſſeaux du port ne puſſent les briſer avec leurs éperons.

De plus, il choiſit dans ſa flotte les plus groſſes barques qui s'y trouverent, ſur le côté deſquelles il fit dreſſer comme un rempart de planches, avec de petites fenêtres que l'on pouvoit ouvrir. Il y plaça les plus adroits arbalétriers de l'iſle de Crete qu'il avoit dans ſon armée, avec une infinité d'arcs, de petites baliſtes ou arbalêtres, de catapultes, & d'autres inſtrumens à traits, pour troubler le travail des ouvriers de la ville qui étoient occupés à réparer ou à rehauſſer les murs du port.

Les Rhodiens, voyant que les

aſſiégeans tournoient tous leurs efforts du côté du port, mirent auſſi tous leurs ſoins pour le défendre. Ils éleverent ſur une hauteur qui en étoit aſſez proche deux machines, & en firent dreſſer trois ſur des carraques ou gros vaiſſeaux de charge à l'embouchure du petit port. L'on plaça dans ces deux endroits des frondeurs & des archers, avec une quantité prodigieuſe de pierres, de dards, de traits de toutes ſortes. L'on donna les mêmes ordres pour les carraques qui étoient dans le grand port.

Lorſque Démétrius s'avançoit avec ſes vaiſſeaux & tout ſon armement pour commencer l'attaque des ports, il s'éleva une tempête ſi furieuſe, qu'il lui fut impoſſible de rien faire pendant tout le jour. Sur le ſoir, la mer étant devenue calme, il profita de l'obſcurité de la nuit, s'avança près du grand port ſans que les ennemis s'en apperçuſſent, s'empara d'une hauteur qui en étoit voiſine, & qui n'étoit éloignée de la muraille que d'environ cinq cens pieds, & y poſta quatre cens ſoldats. Dès qu'ils s'y furent logés, ils s'y fortifierent de bonnes paliſſades.

Le jour arrivé, Démétrius fit avancer ſes batteries au bruit des trompettes & des cris de toute l'armée. Elles eûrent d'abord tout l'effet qu'il s'en étoit promis. Outre le grand nombre de gens qui furent bleſſés dans cette attaque parmi les aſſiégés, on fit pluſieurs breches dans le môle qui couvroit le port. Ces breches cependant ne furent pas d'une grande utilité pour les aſſiégeans, qui y furent toujours repouſſés par les Rhodiens. Après une perte à peu près égale de part & d'autre dans cette attaque, qui dura tout le jour, la nuit s'approchant, Démétrius fut obligé de ſe retirer avec ſes vaiſſeaux & ſes machines hors de la portée des traits des ennemis.

Les aſſiégés, qui avoient appris à leurs dépens ce qu'on pouvoit entreprendre pendant l'obſcurité de la nuit, firent ſortir de leur port, à la faveur des ténébres, quantité de brûlots, dans le deſſein d'aller mettre le feu aux tortues & aux tours de bois des ennemis. Malheureuſement pour eux, n'ayant pu forcer la barriere flottante qui les couvroit, ils furent contraints de revirer au port. Les Rhodiens, dans cette expédition, perdirent quelques brûlots que le feu conſuma, tandis que les matelots ſe ſauverent à la nage.

Le lendemain, le Prince, fit donner au bruit des trompettes & des cris de toute l'armée un aſſaut général, tant au port qu'aux murailles de la place, penſant par-là jetter la frayeur parmi les aſſiégés. Ceux-ci, bien loin de s'en effrayer, le ſoutinrent avec une vigueur incroyable, & montrerent le même courage pendant huit jours que cette attaque fut continuée. Il ſe fit des actions de bravoure in-

croyables de part & d'autre pendant ce long intervalle.

Démétrius, profitant de la hauteur dont ſes troupes s'étoient d'abord emparées, y fit élever une batterie de pluſieurs machines, avec leſquelles il fit tirer contre les tours & contre les murailles des pierres du poids d'environ cent cinquante livres. Les tours étant ébranlées & les murailles ouvertes en très-peu de tems, les aſſiégeans coururent avec furie pour s'emparer du môle qui défendoit l'entrée du port. Comme ce poſte étoit de la derniere importance pour les Rhodiens, ils n'épargnerent rien pour en repouſſer les aſſiégeans qui s'y étoient déjà avancés. On le fit par une grêle de pierres & de traits qu'on tira ſur eux avec tant de force & de continuité, qu'après avoir perdu beaucoup de monde, ils furent obligés de ſe retirer avec confuſion.

Cet échec ne diminua rien de l'ardeur des aſſiégeans. Plus animés encore qu'auparavant contre les Rhodiens, ils montent à l'eſcalade en même tems par terre & par mer, & donnent tant d'occupation aux aſſiégés, qu'ils ne ſçavent à quel endroit courir. Par-tout on attaque avec furie, & par-tout on réſiſte avec intrépidité. Pluſieurs renverſés de deſſus leurs échelles tombent par terre, & ſe briſent. Pluſieurs, même des premiers officiers, arrivés juſques ſur le mur, ſont couverts de bleſſures, & faits priſonniers par les ennemis. Il fallut enfin que Démétrius, malgré ſa valeur, penſât à la retraite pour aller raccommoder ſes machines, que tant d'aſſauts avoient preſque entierement ruinées, auſſi bien que les vaiſſeaux qui les portoient.

Dès que le Prince ſe fut retiré de devant Rhode, l'on prit ſoin d'y faire inhumer promptement les corps morts. L'on porta auſſi au temple les éperons des navires & les dépouilles qu'on avoit enlevées aux ennemis; & l'on travailla avec toute la diligence imaginable à réparer les breches des murailles.

Démétrius, après avoir donné ſept jours à radouber ſes vaiſſeaux & à réparer ſes machines, remit à la voile avec une flotte non moins formidable que la précédente. Il fit cingler droit au port, qui étoit l'endroit qui lui tenoit le plus au cœur, & par lequel ſeul il croyoit réduire la place. Dès qu'il en fut à portée, il fit jetter une quantité extraordinaire de flambeaux de paille & de traits allumés, pour brûler les vaiſſeaux qui y étoient, tandis qu'on battoit le môle à coups de pierres lancées par les baliſtes ſans diſcontinuation. Les aſſiégés, qui s'étoient attendus à toutes ces ſortes d'attaques, travaillerent avec tant d'activité & d'ardeur, qu'ils éteignirent promptement le feu qui s'étoit allumé dans les vaiſſeaux du port.

Ils firent ſortir, en même tems, trois de leurs plus grands vaiſſeaux ſous le commandement

d'Exaceſte, l'un de leurs plus braves officiers, avec ordre d'aller attaquer les ennemis, & de faire les derniers efforts pour joindre les bâtimens qui portoient les tortues & les tours de bois, & de les heurter ſi rudement de la pointe des leurs, qu'ils les fiſſent couler à fond, ou les miſſent hors de combat. Cet ordre fut exécuté avec une promptitude & une adreſſe merveilleuſes. Les trois galeres, après avoir briſé & franchi la barriere flottante dont il a été parlé, donnerent de leurs éperons avec tant de violence dans le flanc des bâtimens ennemis qui portoient les machines, qu'on y vit auſſitôt l'eau entrer de tous côtés. Il en étoit déjà coulé deux à fond, lorſque le troiſieme, remorqué par des galeres, fut conduit & réuni au gros de la flotte. Quelque danger qu'il y eût à l'attaquer dans cet état, les Rhodiens, emportés par une aveugle ardeur, oſerent le tenter. Mais, comme la partie étoit trop inégale pour en ſortir avec honneur, Exaceſte, l'officier qui commandoit ſous lui, & quelques autres, après avoir combattu avec toute l'ardeur imaginable, furent pris avec la galere ſur laquelle ils étoient montés. Les deux autres regagnerent le port, après avoir couru bien des dangers. La plupart des gens d'équipage y arriverent auſſi à la nage.

Quelque malheureux ſuccès qu'eût eu pour Démétrius cette derniere attaque, il voulut encore en tenter une. Pour y réuſſir, il ordonna une machine d'une invention nouvelle, qui avoit trois fois plus de hauteur & de largeur que celle qu'il venoit de perdre. Dès qu'elle fut achevée, il la fit dreſſer du côté du port qu'il avoit réſolu de forcer. Sur le point de la mettre en action, une tempête furieuſe s'éleva ſur la mer, qui la fit périr ſous ſes yeux avec les vaiſſeaux ſur leſquels elle étoit montée.

Les aſſiégés, attentifs à profiter de toutes les occaſions, ſe ſervirent du tems que dura la tempête pour regagner la hauteur voiſine du port que les aſſiégéans avoient emportée dans le premier aſſaut, & où depuis ils s'étoient fortifiés. Ils l'attaquerent, & furent repouſſés pluſieurs fois. Mais enfin, les gens de Démétrius qui la défendoient, voyant qu'ils avoient affaire à des troupes toujours fraîches, & qu'ils ne pouvoient eſpérer aucun ſecours, ſe rendirent au nombre de quatre cens.

Après cet enchaînement de ſuccès ſi heureux, il arriva à Rhode cent cinquante hommes de Cnoſſe ville de Crete, & cinq cens d'Égypte envoyés par Ptolémée dont la plupart étoient des Rhodiens qu'il avoit pris à ſa ſolde dans ſes troupes.

Démétrius, fort chagrin de voir que toutes ſes batteries du côté du port n'avoient eu aucun ſuccès, réſolut de les tourner du côté de terre, afin d'emporter la place par aſſaut, ou de la ré-

duire à capituler. Ayant préparé quantité de matériaux de toute eſpece, il fit faire une machine qu'on appelloit hélépole, qui ſurpaſſoit en grandeur toutes celles qui avoient paru avant lui. Il en fit conſtruire auſſi beaucoup d'autres de différentes grandeurs & pour différens uſages. Il employa les équipages des vaiſſeaux pour applanir le chemin par où l'on devoit conduire les machines. Ce chemin avoit quatre cens toiſes de longueur. Le nombre des artiſans & de ceux qui étoient employés à tous ces ouvrages, montoit à près de trente mille. Auſſi furent-ils achevés avec une rapidité inconcevable.

Les Rhodiens, à la vue de ces formidables préparatifs, ne s'étoient pas endormis. Ils travaillerent à élever un contre-mur à l'endroit où Démétrius devoit faire battre les murailles de la ville avec l'hélépole; & pour cet effet ils firent abattre la muraille qui environnoit le théâtre, pluſieurs maiſons voiſines, & même quelques temples, ayant promis aux Dieux de leur en conſtruire de plus magnifiques après la levée du ſiege.

Sçachant que les ennemis avoient quitté la mer, ils envoyerent en courſe neuf de leurs meilleurs vaiſſeaux de guerre, diviſés en trois eſcadres, dont ils donnerent le commandement à trois des plus braves officiers de marine qui fuſſent parmi eux. Ils revinrent chargés d'un riche butin, emmenerent avec eux quelques galeres & pluſieurs barques qu'ils avoient priſes, & un grand nombre de priſonniers. Entre autres ils avoient arrêté une galere richement chargée, dans laquelle Phila avoit fait mettre beaucoup de meubles de tapiſſeries, & de robes d'un grand prix pour Démétrius ſon mari, avec des lettres qu'elle lui écrivoit. Les Rhodiens envoyerent le tout, & même les lettres, au roi Ptolémée, ce dont Démétrius fut vivement piqué. En cela, dit Plutarque, ils n'imiterent pas la politeſſe des Athéniens, qui, ayant pris un jour les courriers de Philippe qui leur faiſoit la guerre, ouvrirent tous les autres paquets; mais ne toucherent point à ceux d'Olympias, & les envoyerent à Philippe tout cachetés comme ils étoient. Il y a des regles de bienſéance & d'honneur qui doivent être gardées inviolablement, même à l'égard des ennemis.

Pendant que les vaiſſeaux de la République faiſoient en mer les priſes dont nous venons de parler, il s'éleva à Rhode une grande émotion au ſujet des ſtatues que l'on avoit dreſſées en l'honneur d'Antigonus & de Démétrius, & pour leſquelles on avoit eu juſqu'alors une vénération ſinguliere. Les principaux de la ville propoſerent dans une aſſemblée d'abattre les ſtatues de ces Princes qui leur faiſoient une ſi cruelle guerre. Le peuple, plus ſenſé en cette occaſion & plus modéré que ſes chefs,

voulut qu'on laissât subsister les statues. Une conduite si sage & si équitable, indépendamment de tout évenement, faisoit beaucoup d'honneur aux Rhodiens; mais, en cas que la ville fût prise, elle pouvoit les servir beaucoup auprès du vainqueur.

Démétrius ayant tenté sans succès plusieurs mines, qui furent toutes découvertes & rendues inutiles par l'attention & l'activité des assiégés, donna les ordres & fit tout préparer pour un assaut général. On conduisit pour cela l'hélépole à l'endroit d'où l'on pouvoit battre la ville avec le plus de succès. Chaque étage de cette formidable machine étoit garni de catapultes & de balistes plus ou moins grandes, selon la capacité du lieu. Elle étoit soutenue & fortifiée dans chacun de ses deux côtés par quatre autres petites machines appellées des tortues, dont chacune avoit une petite galerie couverte, afin que ceux qui entroient dans l'hélépole ou qui en sortoient pour exécuter différens ordres, pussent le faire en sûreté. On y joignit aussi des deux côtés deux béliers d'une grandeur extraordinaire, faits chacun d'une piece de bois de trente toises de longueur, armés d'une pointe de fer aussi forte que celle des galeres, montés sur des roues, & qui étoient poussés dans l'attaque contre les tours ou contre les murs avec une force & une roideur incroyables par près de mille personnes.

Quand tout fut prêt, Démétrius ayant fait sonner la charge par toutes les trompettes, on donna un assaut général de tous les côtés par terre & par mer. Dans le feu de l'attaque, lorsque les murs étoient déjà ébranlés par les coups de béliers, arrive une ambassade de la part des Cnidiens, qui presse extrêmement Démétrius de suspendre l'attaque, se flattant d'engager les assiégés à accepter une capitation honnête. La suspension d'armes fut accordée, mais n'eut point de suite, les Rhodiens refusant de capituler sur le pied des conditions qu'on leur proposoit. L'attaque recommença donc de nouveau, & avec tant de fureur, toutes les machines étant mises ensemble en mouvement, qu'on abattit une grosse tour de pierre quarrée avec la muraille qu'elle flanquoit. Les assiégés se battirent à la breche comme des lions & repoussèrent les ennemis.

Dans ce même tems, les bâtimens que Ptolémée envoyoit aux Rhodiens, chargés de trois cens mille mesures de bled avec différens légumes, arriverent heureusement dans le port malgré tous les efforts des navires ennemis qui croisoient aux environs pour les surprendre. Quelques jours après, on y vit encore entrer deux petites flottes, l'une de la part de Cassandre, chargée de dix mille muids d'orge, l'autre de celle de Lysimachus, chargée de quarante mille muids de froment, & autant

d'orge. Un ſecours ſi abondant, & arrivé ſi à propos lorſqu'on commençoit à manquer de vivres, remplit d'un nouveau courage les aſſiégés, qui réſolurent de ne ſe rendre qu'à la derniere extrêmité.

Ainſi animés, ils entreprennent de mettre le feu aux machines des ennemis. Vers le milieu de la nuit ſuivante, ils font ſortir de la place force ſoldats armés de torches & de toutes ſortes de bois allumés qui marchent droit aux batteries, & y mettent le feu. En même tems, on tiroit de deſſus les murailles une infinité de traits pour ſoutenir ce détachement contre ceux qui viendroient pour éteindre les flammes; & il y en eut beaucoup de ceux-ci de bleſſés, parce qu'ils ne pouvoient, dans l'obſcurité de la nuit, ni voir ni éviter les traits qu'on leur lançoit. Quelques plaques de fer étant tombées de l'hélépole pendant l'incendie, les Rhodiens coururent avec impétuoſité pour y mettre le feu. Mais, comme ceux du dedans l'éteignoient avec de l'eau à meſure qu'il s'allumoit, ils n'en vinrent pas à bout. Cependant, Démétrius, appréhendant qu'à la fin le feu ne prît à toutes les machines, les fit retirer le plus vite qu'il put.

Démétrius ayant voulu, par curioſité, ſçavoir où pouvoient monter, du côté des aſſiégés, les machines propres à jetter des traits, fit amaſſer tous ceux que l'on avoit lancés de dedans la place dans l'attaque de cette nuit. Les traits comptés, & la ſupputation faite, il ſe trouva qu'ils devoient avoir plus de huit cens machines de diverſes grandeurs, propres à lancer des feux, & environ quinze cens propres à jetter des traits. Ce nombre effraya le Prince, qui ne croyoit pas avoir affaire à une ville où il y eût des préparatifs ſi redoutables. Il fit inhumer ſes morts, panſer ſes bleſſés, & reparer avec toute la diligence poſſible les machines qui avoient été démontées & miſes hors de ſervice.

Les aſſiégés, pour profiter du relâche que leur laiſſoit l'éloignement des machines, travaillerent à ſe prémunir contre le nouvel aſſaut que les ennemis ſe préparoient à leur donner. Pour cela ils commencent à creuſer un large & profond foſſé derriere la breche, pour empêcher qu'on ne pût paſſer facilement par-là dans la place. Puis ils conſtruiſent un gros mur en forme de croiſſant qui environnoit le foſſé, & qui demandoit une nouvelle attaque.

Attentifs à tout en même tems, ils détacherent une eſcadre des meilleurs voiliers qu'ils euſſent dans leur port, laquelle prit un grand nombre de batimens chargés de vivres & de munitions pour Démétrius, & les amena dans le port. Ils furent bientôt ſuivis d'un grand nombre de barques chargées de bled & d'autres munitions que leur envoyoit Ptolémée avec quinze cens hommes

commandés

commandés par Antigonus de Macédoine.

Démétrius, ayant rétabli ſes machines, les fit toutes approcher de la ville. Une ſeconde ambaſſade, envoyée par les Athéniens & d'autres peuples de la Grece, arriva dans le camp pour le même ſujet que la premiere, & n'eut pas un meilleur ſuccès. Le Prince, fécond en moyens & en expédiens pour réuſſir dans ſes projets, fit un détachement de quinze cens hommes de ſes meilleures troupes ſous la conduite d'Alcime & de Mancie, avec ordre d'entrer par la breche ſur le minuit en forçant les retranchemens qui étoient derriere, & de gagner les environs du théâtre, où ils ſeroient en état de ſe maintenir ſi une fois ils pouvoient s'en rendre les maîtres. Pour faciliter l'exécution d'un ordre ſi important, mais ſi dangereux, & pour amuſer les ennemis par de fauſſes attaques, il fit en même tems ſonner la charge par toutes les trompettes, & monter à l'aſſaut par tous les endroits de la place tant par mer que par terre, afin que les aſſiégés ſe trouvant obligés de courir par-tout, les quinze cens hommes puſſent forcer les retranchemens qui couvroient la breche, & s'emparer enſuite des poſtes avantageux aux environs du théâtre. Cette feinte eut tout le ſuccès que le Prince en avoit eſpéré. Toutes les troupes ayant jetté en même tems de tous côtés de grands cris comme pour un aſſaut général, le détachement commandé par Alcime paſſa par la breche, & attaqua ſi vigoureuſement ceux qui défendoient le foſſé avec le croiſſant qui le couvroit, qu'après en avoir tué un grand nombre, & mis les autres en déſordre, ils s'emparerent des environs du théâtre, où ils ſe logerent.

L'allarme fut grande dans la ville. Les chefs, qui y commandoient, envoyerent ſur le champ défendre à tous les officiers & aux ſoldats d'abandonner leurs poſtes pour faire le moindre mouvement. Après cela prenant avec eux l'élite de leurs troupes, & celles qui étoient arrivées tout récemment d'Égypte, ils vinrent fondre ſur le détachement qui s'étoit avancé juſqu'au théâtre. L'obſcurité de la nuit ne leur ayant pas permis de les en chaſſer, le jour paroiſſoit à peine, qu'on entendit un cri général dans tous les quartiers des aſſiégeans, par lequel ils s'efforçoient d'encourager ceux qui étoient entrés dans la place à ſe maintenir dans leur poſte, où ils ne tarderoient pas d'être ſecourus. A ce cri terrible, la populace, les femmes & les enfans qui étoient reſtés dans la ville, & qui ſe croyoient perdus ſans reſſource, ne répondirent que par des pleurs & des rugiſſemens lamentables. Cependant, on ſe battoit vivement près du théâtre, & les Macédoniens s'y maintenoient dans leur poſte avec une valeur intrépide, qui étonnoit leurs ennemis. Enfin, le grand nombre l'ayant emporté

du côté des Rhodiens, qui revenoient toujours à la charge avec des troupes nouvelles & fraîches, il fallut, après la mort d'Alcime & de Mancie qui commandoient le détachement, céder à la force, & abandonner un poſte où il n'étoit plus poſſible de tenir. Beaucoup demeurerent ſur la place, les autres furent faits priſonniers.

Cet échec, loin de ralentir l'ardeur de Démétrius, ne fit que l'augmenter. Il travailloit à ſe mettre en état de donner un nouvel aſſaut, quand on vint lui apporter des lettres d'Antigonus ſon pere, par leſquelles il lui mandoit de faire tout ce qu'il pourroit pour conclure la paix avec les Rhodiens. Il lui falloit un prétexte plauſible pour renoncer au ſiege. Le hazard le lui fournit. Dans le moment même arriverent des députés d'Étolie, pour lui renouveller les inſtances qu'on lui avoit déjà faites de donner la paix aux Rhodiens. Ils ne l'en trouverent pas éloigné.

Si ce que Végece rapporte de l'hélépole eſt vrai, & Vitruve ſemble le confirmer en changeant néanmoins quelques circonſtances, ce fut encore un motif qui put contribuer beaucoup à faire entrer Démétrius dans des diſpoſitions de paix. Ce Prince ſe préparant à faire avancer ſon hélépole contre la ville, un ingénieur Rhodien imagina un moyen de la rendre tout à fait inutile. Il ouvrit une galerie ſouterreine qui paſſoit par-deſſous les murs de la ville, qu'il pouſſa ſous le chemin par où la tour devoit paſſer le lendemain pour approcher des murailles. Les aſſiégeans, ne ſoupçonnant rien du piege qu'on venoit de leur tendre, conduiſirent la tour juſqu'à l'endroit ſous lequel on avoit miné. Ce terrein, ainſi creuſé & miné, ne pouvant ſupporter le poids d'une maſſe ſi énorme, fondit tout à coup ſous la machine, qui s'enfonça ſi avant en terre, qu'il ne fut plus poſſible de l'en retirer. Voilà un des inconvéniens auxquels ces machines terribles étoient expoſées. Il y en avoit bien d'autres. Les deux auteurs que nous avons cités diſent que cet accident détermina Démétrius à lever le ſiege. Il eſt au moins fort vraiſemblable qu'il eut beaucoup de part à lui faire prendre ce parti.

Les Rhodiens de leur côté ne déſiroient pas avec moins d'ardeur que lui un accommodement, pourvu qu'il fût raiſonnable. Ptolémée, en leur promettant un nouveau ſecours plus conſidérable encore que les premiers, les avoit fortement exhortés à n'en pas manquer l'occaſion ſi elle ſe préſentoit. Ils ſentoient l'extrême beſoin qu'ils avoient de faire finir un ſiege, où ils auroient enfin ſuccombé. Ainſi, ils écouterent avec plaiſir les propoſitions qui leur furent faites; & bientôt après, le traité fut conclu & arrêté ſous ces conditions : « Que la République » de Rhode ſeroit conſervée

» avec tous ſes citoyens dans » ſes droits, privileges, & li» berté, ſans être ſoumiſe à » aucune puiſſance. Que l'al» liance qu'elle avoit toujours » eue avec Antigonus ſeroit con» firmée & renouvellée, avec » obligation d'armer pour lui » dans toutes les guerres qu'il » auroit, pourvu qu'elles ne » fuſſent point contre Ptoléméé. » Que pour ſûreté des articles » ainſi accordés, il ſeroit donné » cent ôtages de la ville au » choix de Démétrius.» Les ôtages délivrés, l'armée décampa de devant Rhode, après l'avoir tenue aſſiégée pendant un an.

Démétrius, qui s'étoit réconcilié avec les Rhodiens, avant que de partir, voulut leur en donner une marque. Il leur fit préſent de toutes les machines de guerre qu'il avoit employées à ce ſiege. Ils les vendirent dans dans la ſuite pour trois cens talens, ou trois cens mille écus, qu'ils employerent avec quelque autre argent qu'on y ajouta à faire ce coloſſe fameux, qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde. C'étoit une ſtatue du ſoleil d'une ſi énorme grandeur, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. Elle avoit ſoixante-dix coudées, c'eſt-à-dire, 105 pieds de hauteur. Il y avoit peu de gens qui puſſent embraſſer ſon pouce. Ce fut l'ouvrage de Charès de Lindus, qui y employa douze ans.

Les Rhodiens, pour témoigner à Ptolémée leur reconnoiſſance du ſecours qu'il leur avoit donné dans un danger ſi preſſant, après avoir premierement conſulté l'oracle de Jupiter Ammon pour rendre la choſe plus éclatante, conſacrerent à Ptolémée un Bocage; &, pour lui faire plus d'honneur, ils y firent un ouvrage magnifique. Autour du quarré qui le renfermoit, dont le tour étoit de quatre cens toiſes, ils firent bâtir un portique ſomptueux, auquel on donna le nom de Ptoléméon; &, par une flatterie auſſi impie qu'ordinaire dans ces tems-là, on lui rendoit dans cet endroit des honneurs divins. Enfin, pour perpétuer encore d'une autre maniere la mémoire de leur délivrance dans cette guerre, ils lui donnerent le titre de Soter, qui ſignifie Sauveur, dont les Hiſtoriens ſe ſervent ordinairement pour le diſtinguer des autres Ptolémées qui regnerent après lui en Égypte.

L'an 222 avant Jeſus-Chriſt, il arriva à Rhode un grand tremblement de terre qui y cauſa des dommages conſidérables. Tous les murs, tous les arſenaux, tous les endroits du port où les vaiſſeaux étoient enfermés, furent ruinés en partie. Le fameux coloſſe, dont nous avons parlé, & qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde, fut abattu, & entierement détruit. On s'imagine aiſément que ce tremblement n'épargna ni les maiſons particulieres, ni les édifices publics & les temples. La perte montoit à des ſommes

immenſes. Dans ce déſaſtre commun, les Rhodiens, réduits à la derniere extrêmité, députerent chez tous les Princes voiſins pour implorer leur ſecours. Il y eut entre eux, pour conſoler & ſoulager cette ville déſolée, une émulation bien digne de louange, & qui eſt ſans exemple. Hiéron & Gélon en Sicile, & Ptolémée en Égypte ſe ſignalerent entre tous les autres. Les premiers fournirent plus de cent talens, & poſerent dans la place publique deux ſtatues, l'une du peuple Rhodien, l'autre du peuple Syracuſain, dont la premiere étoit couronnée par l'autre; pour marquer, dit Polybe, que les Syracuſains comptoient avoir reçu eux-mêmes une grace & un bienfait d'avoir pu procurer quelque ſoulagement à ceux de Rhode. Ptolémée, ſans parler de beaucoup d'autres dépenſes qui montoient à des ſommes conſidérables, fournit trois cens talens; un million de meſures de froment; de la matiere pour bâtir dix galeres à cinq rangs de rames, & autant à trois rangs; une quantité infinie de bois pour d'autres bâtimens; en particulier, pour rétablir le coloſſe, trois mille talens, c'eſt-à-dire, neuf millions. Antigonus, Séleucus, Pruſias, Mithridate, & tous les autres Princes, auſſi bien que toutes les villes, ſignalerent leur libéralité. Les particuliers voulurent auſſi entrer en part de cette gloire, & l'on cite une dame appellée Chryſéis, véritablement digne de ſon nom, qui ſeule fournit cent mille meſures de froment. Que les Princes d'à-préſent, dit Polybe, qui croyent avoir beaucoup fait quand ils ont donné quatre ou cinq mille écus, comprennent combien ils ſont éloignés de ceux dont on vient de parler. En aſſez peu d'années, Rhode fut rétablie dans un état plus opulent & plus magnifique qu'elle n'avoit jamais été, à l'exception du coloſſe.

Deux ans après, la guerre s'alluma entre les Rhodiens & les Byzantins, à l'occaſion d'un tribut que ceux-ci avoient impoſé ſur tous les vaiſſeaux qui paſſoient par le détroit; tribut qui étoit fort à charge aux Rhodiens à cauſe du grand commerce qu'ils faiſoient dans la mer noire. Achéus, prince Syrien, ſollicité vivement par ceux de Byzance, avoit promis de les ſecourir. Cette nouvelle conſterna les Rhodiens, auſſi bien que Pruſias, roi de Bithynie qu'ils avoient attiré dans leur parti. Dans l'extrême embarras où ils ſe trouvoient, il leur vint dans l'eſprit un expédient pour détacher Achéus des Byzantins, & l'engager dans leurs intérêts. Andromaque ſon pere, frere de Laodice que Séleucus Callinicus avoit épouſée, étoit actuellement retenu priſonnier à Alexandrie. Ils députerent vers Ptolémée, pour lui demander en grace ſa liberté. Le Roi, qui étoit bien aiſe auſſi de s'attacher Achéus, de qui il pouvoit tirer de grands ſervices contre Antiochus avec qui il étoit en

guerre, accorda volontiers aux Rhodiens leur demande, & leur remit entre les mains Andromaque. Ce fut un préſent bien agréable pour Achéus, mais qui fit perdre courage aux Byzantins. Ils conſentirent à remettre les choſes ſur l'ancien pied, & à ôter le nouveau droit qui avoit cauſé la guerre. La paix fut ainſi rétablie entre les deux peuples, & Achéus en eut tout l'honneur.

Dans la ſuite, les Rhodiens eurent affaire à Philippe roi de Macédoine. Ce Prince ne fut pas heureux contre ces inſulaires. Après leur avoir donné une premiere bataille avec un médiocre ſuccès, il en hazarda une ſeconde à la hauteur de l'iſle de Chio. Attale avoit joint ſa flotte à celle des Rhodiens. Philippe fut battu, & fit une perte conſidérable. Les morts, dans ſon armée, monterent au nombre de trois mille Macédoniens, & de ſix mille alliés; & l'on fit priſonniers tant de Macédoniens que d'alliés deux mille hommes & ſept cens Égyptiens. Du côté des Rhodiens, il n'y eut que ſoixante hommes de tués, & Attale n'en perdit que ſoixante-dix. On comptoit alors l'an 202 avant Jeſus-Chriſt.

Long-tems après, la flotte Rhodienne fut un jour détachée pour aller contre Annibal, qui amenoit à Antiochus celles de Syrie & de Phénicie. Les Rhodiens ſeuls lui livrerent le combat ſur les côtes de Pamphylie. Par la bonté de leurs vaiſſeaux & l'adreſſe de leurs matelots, ils battirent ce grand capitaine, le pouſſerent dans un port, & l'y bloquerent ſi bien, qu'il lui fut impoſſible d'agir, & de rendre aucun ſervice au Roi.

Ils ſignalerent depuis leur zele pour les Romains dans la guerre contre Perſée. Mais, ayant envoyé à Rome & à l'armée Romaine en Macédoine, des Ambaſſadeurs qui y parlerent en faveur de ce prince avec une inſolence extraordinaire, ils indiſpoſerent contre eux le Sénat. La guerre leur eût été déclarée, ſi M. Caton, ſénateur auſſi grave que reſpecté, ne s'y fût oppoſé. La réponſe, que l'on fit à ceux qu'ils avoient députés pour appaiſer la colere du Sénat, ne les déclaroit point ennemis, mais ne les traitoit point en alliés, & laiſſoit la choſe en ſuſpens. On leur ordonna de faire ſortir les Gouverneurs qu'ils avoient dans les villes de Lycie & de Carie. Ces provinces leur avoient été abandonnées après la défaite d'Antiochus, & leur furent maintenant ôtées par punition. On leur ordonna auſſi d'évacuer Caunus & Stratonice. Ils avoient acheté la premiere deux cens talens des Généraux de Ptolémée, & la ſeconde leur avoit été donnée par Antiochus & Séleucus. Ils tiroient de ces deux villes cent vingt talens chaque année. On accorda en même tems à l'iſle de Délos l'exemption de péages, ce qui diminua conſi-

dérablement les revenus des Rhodiens. Car, au lieu qu'auparavant ils tiroient de ces péages un million de drachmes, ils n'en tirerent plus depuis que cent cinquante mille.

La réponſe du Sénat ayant diſſipé à Rhode la crainte qu'on y avoit que les Romains ne priſſent les armes contre la République, fit paroître léger tous les autres maux; & c'eſt l'ordinaire, que l'attente de grands malheurs amortiſſe le ſentiment de ceux qui le ſont moins. Quelque durs que fuſſent ces ordres, ils s'y ſoumirent, & les exécuterent promptement. Sur le champ, on décerna aux Romains une couronne de la valeur de dix mille pieces d'or, & l'on choiſit pour la préſenter l'amiral Théodote. Il eut ordre de ſolliciter l'alliance avec les Romains. Les Rhodiens ne l'avoient point demandée juſques-là, quoique depuis cent quarante ans ils euſſent eu part aux plus brillantes expéditions de cette République. C'étoit un trait de leur politique. Ils ne vouloient point enchaîner leur liberté par des ſermens & des traités, afin que demeurant libres & maîtres d'eux-mêmes, ils puſſent ou donner du ſecours aux Rois dans le beſoin, ou en tirer d'eux dans l'occaſion. Dans la conjoncture préſente, ils demanderent avec inſtance l'alliance, non pour ſe mettre en ſûreté contre d'autres puiſſances, car ils ne craignoient que celle des Romains, mais pour diſſiper par ce changement de conduite tous les ſoupçons fâcheux qu'on avoit conçus contre leur République. L'alliance ne leur fut point encore accordée. Ils ne l'obtinrent que l'année ſuivante, après de longues & de vives inſtances. Tibérius Gracchus, qui étoit tout récemment revenu d'Aſie, où il avoit été envoyé en qualité de commiſſaire pour en examiner l'état, leur fut d'un grand ſecours. Il déclara que les Rhodiens avoient ponctuellement obéi aux ordres du Sénat, & qu'ils avoient condamné à mort les partiſans de Perſée. Après un témoignage ſi favorable, on accorda aux Rhodiens l'alliance avec la République Romaine.

IV. Rien n'eſt plus célebre que les loix maritimes des Rhodiens; & il ne conviendroit pas de les paſſer ici ſous ſilence. Ce que nous allons en dire n'eſt qu'un extrait d'une belle diſſertation de M. de Paſtoret, couronnée par l'Académie royale des Inſcriptions & belles Lettres, & où brillent à la fois l'érudition & l'élégance.

C'eſt un beau ſpectacle ſans doute, dit M. de Paſtoret, que de voir une nation, plus occupée du commerce que des conquêtes, regner ſur des peuples puiſſans, & une petite République devoir à ſa légiſlation cette vaſte influence qui faiſoit aborder chez elle des citoyens de toutes les parties du monde. Une ſituation heureuſe, des ports ſûrs, un terroir fertile, loin d'entraîner

ſes habitans à la molleſſe, leur inſpirerent le goût de la marine & du commerce. Trop voiſins de l'Égypte pour n'en avoir pas adopté les Dieux, ils honoroient dans Iſis la protectrice de la navigation. C'étoit même dans une iſle leur tributaire, à Pharos, que cette déeſſe recevoit ſes plus pompeux hommages. Neptune n'étoit pas moins en vénération parmi eux. Auſſi les Phéniciens, les Égyptiens, les Syriens, un grand nombre de peuples accouroient-ils de toutes parts, offrir à ces Divinités les fruits de leurs poſſeſſions ou de leur induſtrie.

On ſent qu'avec ces avantages, les Rhodiens durent avoir ſur les mers un empire plus vrai & plus abſolu, que tant d'autres peuples qu'on en nomma les maîtres, parce qu'ils en devinrent les fléaux. Un gouvernement ſage, une application conſtante à la marine, des loix utiles, quelques connoiſſances aſtronomiques, l'amour des beaux arts, & de grandes richeſſes, ſoit acquiſes, ſoit naturelles, leur donnerent cette prépondérance honorable, & des colonies nombreuſes s'éleverent ſous leurs auſpices. Moins jaloux d'aſſervir la liberté des autres, que d'être choiſis pour la défendre, ils devinrent les protecteurs des nations dont ils auroient pu être les tyrans; &, tandis que des Rois & des Républiques célebres s'honoroient de leur amitié, les Pirates étoient en proie à leur juſte fureur.

Des loix navales des Rhodiens.

On pourroit diviſer ces loix en différentes claſſes, mais nous les bornerons à deux, loix pénales, & loix de police.

I.

Des loix pénales.

Les loix pénales étoient établies ou contre les crimes commis par les matelots entre eux, ou contre ceux qui l'étoient à l'égard des marchandiſes & du vaiſſeau, ſoit par les perſonnes qui l'habitoient, ſoit par celles qui y étoient étrangeres.

1.°

Des crimes commis par les matelots entre eux.

Le Légiſlateur avoit bien ſenti que des réglemens trop ſéveres ne ſont jamais exécutés, & qu'ils deviennent alors d'autant plus dangereux, que le citoyen mépriſe bientôt des loix dont il brave impunément une partie. La connoiſſance du cœur humain apprit aux Rhodiens que pour avoir droit de punir les excès, il falloit quelquefois tolérer des fautes légeres. Ainſi, les querelles des matelots entre eux ne ſemblerent pas mériter l'animadverſion publique. Si des bleſſures en étoient le fruit, le coupable, dans ce cas même, n'étoit pas ſoumis à des châtimens corporels; on ne lui en impoſoit que de pécuniaires. La mort ſeule devoit être expiée par la mort; & encore ne répondoit-on

jamais de celle qu'on donnoit à ſon agreſſeur.

2.°

Des crimes commis à l'égard du vaiſſeau ou des marchandiſes.

On traitoit avec moins de bonté ceux qui voloient dans le navire. Cette différence, qui d'abord ſemble bizarre, n'étoit cependant pas ſans raiſon. Elle prenoit ſa ſource dans le goût des citoyens, l'utilité générale, & ſur-tout l'opinion publique. Un vaiſſeau devoit, pour ainſi dire, être ſacré aux yeux d'un peuple navigateur.

Le privoit-on de ſes ancres pendant qu'il touchoit au rivage? Si le criminel étoit convaincu, une amende conſidérable ne l'arrachoit pas aux tourmens. Des tourmens attendoient auſſi l'homme qui prenoit aux marchands ou aux paſſagers, leur or, leur argent, ce qu'ils poſſédoint en un mot, de quelque nature que fût cette poſſeſſion. On condamnoit à des dommages le Capitaine inſtruit du vol, qui ne l'avoit pas empêché, quelquefois même à la reſtitution du double, & ce genre de reſtitution étoit auſſi la peine de ceux qui enlevoient à des vaiſſeaux les inſtrumens néceſſaires pour les courſes maritimes. Lui-même s'enfuyoit-il ſur un navire qu'on lui confioit? on ſaiſiſſoit tous ſes biens; & s'ils ne ſuffiſoient pas, on y ſuppléoit en l'enchaînant avec ſes complices au ſervice des autres citoyens.

En mer, abordoit-on à des côtes infectées de brigands? le pillage étoit ſupporté par ceux qui, malgré l'annonce du danger, avoient ſollicité cet abordage. Dans cette occaſion cependant, comme dans toutes les autres, les paſſagers ne pouvoient former de réclamation que ſur les choſes qu'ils avoient annoncées au Capitaine. Celui-ci n'en répondoit que quand il étoit leur dépoſitaire; & même alors, il faiſoit tomber toutes les pourſuites, en prouvant qu'on s'en étoit emparé & qu'il n'en étoit pas coupable. Rien ne l'excuſoit pourtant de ne pas ramener à ſon maître l'eſclave qui voyageoit ſous ſes auſpices, même l'obligation de ſe remettre en mer ſubitement, pour éviter de combattre les voleurs ou les pirates dans un lieu où quelques perſonnes ſeroient deſcendues. S'agiſſoit-il enfin d'un vol commis en cas de jet ou en cas de naufrage? on n'épargnoit pas le ſcélérat aſſez vil & aſſez cruel pour profiter du déſaſtre d'une foule de malheureux.

II.

Des loix de police.

Parmi les autres loix des Rhodiens, que nous appellons loix de police navale, les unes preſcrivoient les conditions à tenir avant le départ d'un navire; les autres, les compenſations qui devoient avoir lieu s'il ſurvenoit un jet, un naufrage, ou tout autre accident ſiniſtre. Eſſayons encore de les parcourir.

1.°

Des loix relatives à ce qui précede le départ d'un vaisseau.

Le Législateur invitoit d'abord le locataire d'un vaisseau à vérifier s'il étoit en bon état & fourni de tous les instrumens maritimes. L'acte de location, qui devoit toujours se faire par écrit, en renfermoit nécessairement les détails. Des arrhes mutuelles assuroient l'exécution de ce contrat. Il falloit du moins, en y renonçant, les perdre ou les doubler. Si l'un des deux avoit trompé l'autre, la convention perdoit sa force, & le demi-fret étoit payé par le trompeur. Le Capitaine recevoit le fret en entier, quoique le chargement ne fût pas complet, ou si la mauvaise volonté du marchand mettoit seule obstacle à son voyage.

La loi fixoit ensuite les obligations imposées par les cautionnemens & les sociétés. Le cautionnement avoit lieu pour le fret ou les marchandises, quand les dangers de la mer ou les embûches des pirates menaçoient les trésors des voyageurs. L'argent donné sous caution, l'étoit aussi sous intérêt. Le terme d'un prêt, fait avant le départ, arrivoit-il ? le répondant devoit l'acquitter. S'il ne le faisoit pas, son obligation n'en subsistoit pas moins. Seulement pendant tout ce voyage, il n'y avoit pas lieu à l'intérêt maritime.

Quant aux sociétés, une convention écrite acquéroit tant de puissance qu'elle la conservoit quoique perdue en cas de jet, tandis que, si elle n'étoit que verbale, l'associé qui n'avoit pas souffert le dommage, pouvoit se contenter d'en payer la quatrieme partie. L'argent prêté à l'un des deux les engageoit l'un & l'autre. Cependant, celui qui l'avoit reçu en répondoit seul, si la société étoit expirée. Étoit-elle postérieure au changement ? les accidens survenus ne tomboient pas sur le dernier obligé. Dénioit-on l'engagement social après l'avoir contracté ? Si trois témoins en attestoient l'existence, outre le paiement de la portion ordinaire, on supportoit toute la perte de cette société qu'on n'auroit pas voulu reconnoître.

On a déjà parlé du fret. La maniere dont il devoit être payé, si les marchandises étoient gâtées, ou s'il falloit les transporter d'un navire dans un autre, étoit prévue & fixée par la loi. Elle vouloit aussi que si on chargeoit trop un vieux navire, le propriétaire du chargement répondît du danger. Forçoit-on le Capitaine à laisser aggraver la masse générale par des transports particuliers ? non seulement on répondoit aussi des sinistres événemens, mais on étoit encore soumis à des peines séveres. Il en répondoit lui-même, s'il usurpoit pour son usage, ou s'il louoit pour son compte une place destinée aux marchandises. Retardoit-on enfin le départ d'un vaisseau ? s'il périssoit en proie à la tempête ou aux brigands, on

ſupportoit tous les dommages occaſionnés par ce malheur.

2.°

Des loix relatives aux accidens ſurvenus pendant la navigation.

La loi n'étoit pas moins attentive à prévenir ou plutôt à réparer les avaries des marchandiſes & du vaiſſeau qui les renfermoit. Devenoit-il hors d'état de ſervir ? ces marchandiſes lui devoient le quinzieme de leur valeur. Périſſoient-elles ? on forçoit le Capitaine à prouver qu'il n'avoit pu les garantir en les plaçant dans des endroits déterminés ou convenus entre le marchand & lui. Il devoit les couvrir pour les préſerver de la tempête ou de l'élancement des flots. La ſentine étoit-elle inondée ? il répondoit du dégât, s'il ne démontroit pas qu'il eût inſtruit le propriétaire de cet accident. On n'épargnoit pas plus l'équipage, convaincu de négligence. Un vaiſſeau mettant à la voile, heurtoit-il dans le port un autre vaiſſeau ? ſi celui-ci n'avoit pas été prévenu par des cris ou des ſignaux, il falloit payer tout le dommage. Les paſſagers mêmes & les matelots y contribuoient quelquefois. Les derniers étoient-ils engloutis avec le canot qui ſuivoit le navire ? leurs héritiers recevoient la ſolde d'une année, à compter du jour de leur mort. Si quelqu'un arrachoit l'eſquif au naufrage, la cinquieme partie de ſa valeur étoit ſa récompenſe. On donnoit auſſi le cinquieme à celui qui rapportoit en terre les marchandiſes d'un vaiſſeau engouffré.

Le jet dans la mer ne devoit être fait que de l'avis des paſſagers, & après l'eſtimation calculée des ſommes ou des effets contenus dans le navire. Les marchandiſes & leur propriétaire, le bâtiment & l'équipage, tout venoit alors à contribution.

Celui qui cauſoit le naufrage, matelot, paſſager, marchand, capitaine, en ſupportoit ſeul l'évenement ; étoit-ce la faute de pluſieurs ? les coupables partageoient entre eux les réparations néceſſaires. N'étoit-il produit que par un bris forcé, une tempête, un incendie ? on impoſoit à tous une contribution égale, ou on y ſoumettoit les débris des marchandiſes & du vaiſſeau.

Telles ſont ces loix célebres, monumens éternels de la ſageſſe des Rhodiens, qui, tour-à-tour adoptées par les Grecs & par les Romains, ſont venues enſuite ſe fondre, pour ainſi dire, dans les ordonnances maritimes des peuples de l'Europe, & jouiſſent encore par conſéquent de la gloire de préſider, au moins en partie, au commerce de l'univers.

V. Vers le déclin de l'empire des Grecs, l'iſle de Rhode eut le ſort des autres iſles voiſines. Elle tomba ſous la domination des Génois, des Sarrazins, des Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem qui s'en emparerent en 1310, & qui furent alors appellés Chevaliers de Rhode. Enfin, Soliman la leur

enleva en 1522 ; & depuis ce tems-là, elle eſt reſtée ſous la domination des Turcs, qui y ont bâti deux tours pour défendre l'entrée du port ; mais, ils laiſſent l'iſle inculte.

Cette iſle, dans ſon état floriſſant, n'a pas ſeulement produit d'excellens artiſtes, mais elle a été la patrie de grands Capitaines, de Poëtes, de Philoſophes, d'Aſtronomes & d'Hiſtoriens illuſtres.

Pindare étale ce que la poëſie a de plus riche & de plus ſublime pour relever la gloire de cette iſle. « C'eſt ſur elle, dit-il, que » Jupiter verſa une pluie d'or. » Minerve l'enrichit du don des » arts, quoique ſes peuples euſ» ſent offenſé la Déeſſe, en lui » offrant des ſacrifices ſans feu. » Rhode ne ſe montroit point » encore au milieu des flots, » lorſque les Dieux ſe partage» rent le monde. Apollon la de» mande pour ſa part & l'obtient; » trois de ſes fils y regnerent ; » c'étoit là qu'étoit marqué com» me à un Dieu, le terme des » malheurs de Tleptoleme dans » la pompe des jeux & des ſa» crifices. »

RHODE, *Rhodos*, Ῥόδος, (*a*) La principale des villes de Rhode, étoit ſituée ſur un promontoire qui s'avançoit vers l'orient. Strabon dit que cette ville l'emporte tellement ſur les autres villes de l'iſle, par ſes ports, ſes vues, ſes murs & ſes autres embelliſſemens qu'il croit pouvoir aſſurer que non-ſeulement il n'y en a point de meilleure, mais qu'il n'y en a point même qui lui ſoit comparable. Elle devint de plus en plus floriſſante par les arts & par les ſciences. Ses académies, & ſur-tout celles de ſculpture, y attiroient toutes ſortes d'étrangers, & il en ſortoit tant de beaux morceaux, qu'on diſoit que Minerve y faiſoit ſon ſéjour. On comptoit dans cette ville juſqu'à trois mille ſtatues de différentes grandeurs, toutes d'excellens artiſtes. Nous ne parlons point des peintures & des tableaux dont ſes temples étoient remplis, chefs-d'œuvre de l'art, de la main des Parrhaſius, des Protogene, des Zeuxis & des Apelle. *Voyez* l'article précédent.

RHODE, *Rhodos*, Ῥόδος, (*b*) fille de Neptune & d'Halie, donna ſon nom à l'iſle de Rhode, ſelon les Mythologues.

RHODÉ, *Rhode*, (*c*) fut aimée, ſelon quelques-uns, du Soleil, dont elle eut Phaëton.

RHODÉ, *Rhode*, Ῥόδη, (*d*) jeune fille, qui demeuroit dans la maiſon de Marie, mere de Jean, ſurnommé Marc. Cette jeune fille, étant allée ouvrir la porte à une perſonne qui frappoit, fut ſi tranſportée de joie, lorſqu'elle eut ouï la voix de ſaint Pierre, que l'on croyoit en priſon, & qui venoit en effet d'en être délivré miraculeuſement par

(*a*) Strab. pag. 652.
(*b*) Diod. Sicul. p. 226.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 121.
(*d*) Actu. Apoſt. c. 12. v. 12. & ſeq.

un Ange, que ſans ſe donner le tems de lui ouvrir, elle accourut en donner avis aux fideles qui étoient aſſemblés dans cette maiſon. Ils la traiterent de viſionnaire & d'inſenſée ; mais, elle ſoutint toujours qu'elle avoit ouï la voix de Pierre ; & cet apôtre continuant de frapper, on lui ouvrit enfin la porte. On ne ſçait que cette ſeule particularité de la vie de Rhodé ; car, pour ſon exil & ſon martyre, qu'on prétend qu'elle ſouffrit dans l'iſle de Sardaigne, nous les rangeons au rang des hiſtoires apocryphes.

RHODIA, *Rhodia*, (*a*) une des Nymphes Océanides, filles de l'Océan & de Téthys.

RHODIENS, *Rhodii*, Ῥόδιοι, les habitans de l'iſle & de la ville de Rhode. *Voyez* Rhode.

RHODINUM, *Rhodinum*, (*b*) parfum liquide, dont ſe ſervoient les Anciens, étoit compoſé de roſes.

RHODIUM MARE, Ῥόδιος Θάλασσα (*c*) la mer de Rhode. C'étoit une partie de la Méditerranée, ainſi nommée de l'iſle de Rhode.

RHODIUS, *Rhodius*, Ῥόδιος, (*d*) ſophiſte, enſeignoit la doctrine des Philoſophes Cyniques.

RHODOCHARE, *Rhodochares*, Ῥοδόχαρις, (*e*) jeune débauché, qui, ayant eu par ſucceſſion de très-grands biens, les eut bientôt diſſipés.

RHODOCUS, *Rhodocus*, (*f*) Ῥόδοκος, traître de l'armée de Judas Maccabée, alloit découvrir dans le camp du roi de Syrie, Antiochus Eupator, les ſecrets de ſon parti. Il fut enfin découvert, convaincu & mis en priſon, l'an 159 avant J. C.

RHODODAPHNÉ, *Rhododaphne*, Ῥοδοδάφνη, (*g*) eſt, dans Lucien, un nom de débauché. Ce mot à la lettre ſignifie un laurier-roſe.

RHODOGUNE, *Rhodoguna*, Ῥοδογούνη, (*h*) fille de Mithridate, roi des Parthes, fut mariée à Démétrius, roi de Syrie.

RHODON, *Rhodon*, Ῥόδων, (*i*) Pédagogue. *Voyez* Céſarion.

RHODONTIE, *Rhoduntia*, Ῥοδουντία, (*k*) contrée de Macédoine, près du mont Œta, ſelon Étienne de Byzance. Tite-Live donne ce nom à un des ſommets de cette montagne, & Strabon l'attribue à un lieu naturellement fortifié des Thermopyles.

RHODOPE, *Rhodope*, (*l*) Ῥόδοπη, montagne d'Europe dans la Thrace. Strabon, qui la met

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 72.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 207.
(*c*) Herod. L. I. c. 174.
(*d*) Lucian. T. II. p. 74.
(*e*) Lucian. T. I. p. 443.
(*f*) Maccab. L. II. c. 13. v. 21.
(*g*) Lucian. T. II. p. 603.
(*h*) Appian. pag. 132. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 188.
(*i*) Plut. Tom. I. p. 953.
(*k*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 16, 17. Strab. p. 428.
(*l*) Strab. p. 313. Plin. T. I. p. 180, 188, 201, 203. Ptolem. L. III. c. 11. Ovid. Metam. L. II. c. 5. Virg. Eclog. 6. v. 30. Eclog. 8. v. 44. Georg. L. I. v. 332. L. III. v. 351, 462. L. IV. v. 461. Lucian. T. II. pag. 800. Herod. L. IV. c. 49. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 578.

dans le voiſinage des Péoniens, la donne pour la plus haute du pays après le mont Hémus. Pline en fait ſortir le fleuve Œſcus. Ovide, dans ſes métamorphoſes, n'oublie pas de parler des neiges dont le mont Rhodope étoit couvert. Virgile fait auſſi mention de cette montagne en pluſieurs endroits.

Suivant les cartes de M. d'Anville, le mont Rhodope eſt une chaîne de montagnes, qui décrit, du nord au midi, une ligne à peu près parallelle au cours du Neſtus. C'eſt aujourd'hui *monte Argentaro*, ſelon quelques-uns. Rithamérus la nomme Valiza; & Lazius, Czernaniwerti; mais, ce dernier, dans un autre endroit, l'appelle Curiorowieza & Vaſigluſe.

RHODOPE, *Rhodope*, Ῥοδόπη, fille du fleuve Strymon, épouſa Hémus. *Voyez* Hémus.

RHODOPE, *ou* RHODOPIS, *Rhodopis*, Ῥοδῶπις, (*a*) fameuſe courtiſane, à laquelle quelques-uns attribuoient la conſtruction d'une des pyramides d'Égypte. Mais, dit Hérodote, ils ſe trompoient dans leur ſentiment, & témoignoient qu'ils n'avoient jamais ſçu qui étoit cette Rhodope. En effet, ajoute Hérodote, elle n'étoit pas femme à ſe faire bâtir une pyramide qui a coûté, pour ainſi dire, pluſieurs milliers de talens. D'ailleurs, Rhodope ne vivoit pas durant le regne de Mycérine, mais durant celui d'Amaſis; & enfin, elle n'a vécu que long-tems après les Rois qui ont fait élever ces pyramides. Elle étoit de Thrace, eſclave d'un philoſophe Samien, nommé Xanthus, en même tems qu'Ésope, qui a compoſé des fables, étoit auſſi ſon eſclave. Elle alla en Égypte où elle fut conduite par Xanthus; & y étant allée dans l'intention de gagner quelque choſe, elle fut rachetée & affranchie par un Mitylénien, frere de Sapho, cette femme ſçavante qui a compoſé de ſi beaux vers. Ainſi, Rhodope recouvra ſa liberté, & demeura en Égypte; & comme elle étoit fort belle, elle gagna bientôt de grandes ſommes d'argent, qui étoient véritablement au-deſſus de ſa condition, mais qui étoient beaucoup au-deſſous de la dépenſe qu'il falloit faire pour bâtir une pyramide. Et on peut facilement connoître par la dixieme partie de ſon bien, qu'elle n'avoit pas amaſſé de grands tréſors. Car, voulant laiſſer en Grece quelque monument qui la fît connoître à la poſtérité, elle fit une choſe que perſonne n'avoit encore imaginé, & dont on n'avoit point encore fait d'offrandes, & la préſenta au temple de Delphes. Elle fit donc faire pour rôtir des bœufs entiers, autant de broches de fer que pouvoit s'étendre la dixieme partie de ſon bien, & les envoya à Delphes, où on les plaça derriere l'autel qu'avoient donné ceux de Chio.

RHODOPE, *Rhodope*,

(*a*) Herod. L. II. c. 134, 135. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 140.

Ροδόπη, (*a*) fameuſe courtiſane, ſelon Juvénal. *Voyez* Ravola.

RHODOPES, *Rhodopæ*, (*b*) Ῥοδόπαι: nom que Lucien donne aux femmes débauchées.

RHODOTUS. *Voyez* Hérodotus.

RHŒCUS, *Rhœcus*. *Voyez* Rhœtus.

RHŒMÉTALCE, *Rhœmetalces*, (*c*) Roi de Thrace & frere de Rheſcuporis, autre roi de Thrace. Il fut toujours ami des Romains, auxquels il fournit des troupes auxiliaires. Sous Auguſte, l'an de Jeſus-Chriſt 7, la cavalerie Thrace eſt déſignée parmi les troupes auxiliaires qui marcherent avec cinq légions contre les Pannoniens. Après la mort de Rhœmétalce, ſes États furent partagés par Auguſte entre Rheſcuporis ſon frere, & Cotys ſon fils.

RHŒMÉTALCE, *Rhœmetalces*, (*d*) fils de Rheſcuporis, roi de Thrace, obtint de Tibere, après la mort de ſon pere, une partie de ſes États. L'autre fut donnée aux enfans de Cotys ſon couſin, dont un ſeul eſt connu dans l'hiſtoire. Mais, dans la ſuite, cette derniere partie fut attribuée à Rhœmétalce par Caligula, qui dédommagea le fils de Cotys, en lui donnant la petite Arménie. Rhœmétalce fut conſtamment attaché aux Romains, & ce fut ſans doute pour l'en récompenſer, que l'on lui accorda d'abord une partie & enſuite la totalité des États de ſon pere. Mais, ce Prince ayant été tué par ſa femme, on croit que les Romains prirent prétexte de venger ce crime pour s'emparer du pays.

RHŒTÉE, *Rhœteum*, Ῥοίτειον, (*e*) ville de l'Aſie mineure, dans la Troade, ſur la côte de l'Helleſpont, étoit ſituée ſur une hauteur, près du tombeau d'Ajax. Strabon, de qui nous apprenons ces circonſtances, ajoute qu'outre le tombeau il y avoit auſſi une ſtatue d'Ajax, & que M. Antoine l'ayant fait enlever pour la traſporter en Égypte, Auguſte la rendit à ceux de Rhœtée. Le même Strabon met cette ville dans le voiſinage de Sigée, & il aſſure que les Aſtypaléens s'en étoient anciennement emparés.

Thucydide l'appelle Rhœtie, & il nous apprend que les Mityléniens & quelques autres exilés de Lesbos, dont la plupart étoient venus du continent, ayant raſſemblé des troupes auxiliaires du Péloponneſe, allerent s'emparer de Rhœtée; mais que s'étant contentés d'en tirer quelques contributions, ils rendirent la ville aux habitans, ſans leur avoir fait d'ailleurs d'autre tort.

(*a*) Juven. Satyr. 9. v. 4.
(*b*) Lucian. T. I. p. 908.
(*c*) Tacit. Annal. L. II. c. 64. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 221; 222, 394.
(*d*) Tacit. Annal. L. II. c. 67. L. IV. c. 5, 47. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 397, 446, 503. T. II. pag. 153.
(*e*) Strab. p. 595, 601. Thucyd. pag. 286, 626. Virg. Æneid. L. III. v. 108. L. V. v. 646. L. VI. v. 505. L. XII. v. 456. Plin. Tom. I. pag. 282. Herod. L. VII. c. 43. Xenoph. p. 428. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 9, 37. L. XXXVIII. c. 39.

Il eſt ſouvent parlé de Rhœtée dans Virgile.

L'an de Rome 562, & 190 avant Jeſus-Chriſt, le préteur C. Livius Salinator s'étant rendu à Ilium, y reçut entre autres les députés de Rhœtée, qui venoient lui livrer leur ville. Quelque tems après, le conſul L. Corn. Scipion vint en perſonne à Rhœtée, dont les habitans s'étoient empreſſés avec joie d'aller au-devant de lui. Mais, ils furent bien mal récompenſés de leur zele pour le peuple Romain; car, deux ans après, on donna leur territoire à ceux d'Ilium.

RHŒTÉE, *Rhœteus*, (*a*) Capitaine Rutule, fut percé par Pallas au moment qu'il prenoit la fuite, monté ſur un char. Étant tombé bleſſé à mort, il demeura étendu dans les plaines des Rutules.

RHŒTEIUS, *Rhœteius*, ſurnom d'Énée, pris de la ville de Rhœtée.

RHŒTIE, *Rœtium*, Ῥοίτιον, que d'autres nomment Rhœtée. *Voyez* Rhœtée.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*b*) Roi des Marrubiens, au pays des Bruttiens en Italie, ſelon Servius. L'inceſtueux Anchémole deſcendoit de ce Prince.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*c*) étoit, ſelon Ovide, un fameux Lapithe. Il fit mordre la pouſſiere à Charax, à Comete, à Évagre & à Corythe. Mais, ayant voulu enſuite attaquer Dryas, il n'eut pas le même ſuccès. Il fut au contraire percé par Dryas d'un pieu, à l'endroit où l'épaule touche la gorge. Rhœtus en gémit de douleur; & après avoir arraché ce pieu avec peine hors de ſon épaule, voyant qu'il ne pouvoit plus combattre, & qu'il perdoit tout ſon ſang, il fut contraint de ſe retirer.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*d*) Capitaine Latin, fut attaqué & renverſé par Euryale. Voyant maſſacrer à ſes côtés ſes compagnons, & craignant d'éprouver le même ſort, Rhœtus ſe couvroit d'un grand vaſe. Le jeune Troyen l'apperçoit au moment qu'il leve la tête, & lui enfonce ſon épée dans la poitrine. Avant qu'il l'ait retirée, Rhœtus expire, & vomit ſon ame avec des flots de ſang & de vin.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*e*) fameux Centaure, ſuivant Virgile. D'autres liſent Rhœeus, au lieu de Rhœtus.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*f*) l'un des Géans qui entreprirent d'eſcalader le Ciel.

RHOMÉ, *Rhome*, Ῥώμη, (*g*) nom d'un chien de chaſſe de Xénophon. Ce mot ſignifie force.

RHONE, *Rhodanus*, Ῥοδανὸς, (*h*) grand fleuve des Gaules, avoit ſa ſource dans les Alpes,

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 388, 389.
(*b*) Virg. Æneid. L. X. v. 388, 389.
(*c*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8.
(*d*) Virg. Æneid. L. IX. v. 344. *& ſeq.*
(*e*) Virg. Georg. L. II. v. 456.
(*f*) Horat. L. II. Ode. 16. v. 23.
(*g*) Xenoph. p. 987.
(*h*) Cæſ. de Bell. Gall. L. IV. p. 129, 130. Aul. Gell. L. X. c. 7. Juſt. L. XLIII. c. 3. Tit. Liv. L. XXI. c. 26, 31. L. XXXVII. c. 39. Plut. Tom. I. p. 413. Solin. p. 71. Pompon. Mel. p. 130.

à peu de diſtance de celle du Rhein, que Jules Céſar met dans le pays des Lépontiens.

Aulu-Gelle & Solinus citent Varron, le plus ſçavant des Romains, comme ayant compris le Rhône dans les trois plus grands fleuves de l'Europe, en prenant le Danube & le Rhein pour les deux autres. On ſent bien que deſcendant dans la Méditerranée, que pluſieurs écrivains Romains appellent *Mare noſtrum*, cette riviere a été plus connue, & connue de meilleure heure que les autres rivieres de la Gaule. La rapidité de ſon cours a pu faire croire, par alluſion à un terme grec, que le nom de *Rhodanus* venoit des Grecs établis ſur la côte. Pline dérive ce nom d'une ville nommée Rhoda, que l'on ne connoît point, & qui, étant appellée *Rhodanuſia* par Marcien d'Héraclée & dans Étienne de Byzance, auroit plutôt reçu ſon nom du fleuve, qu'elle ne lui auroit communiqué le ſien. A cela près, la deſcription que Pline fait du Rhône, eſt convenable en peu de mots : *Galliarum fertiliſſimus Rhodanus amnis, ex Alpibus ſe rapiens per Lemannum lacum, ſegnemque deferens Ararim, nec minus ſe ipſo torrentes, Iſaram & Druentiam.*

Strabon, Pomponius Méla, Ptolémée, &c., parlent du Rhône. Nous liſons dans Strabon, que le Rhône eſt un très-grand fleuve ; qu'il eſt navigable durant un très-long eſpace, & qu'il eſt groſſi par les eaux d'une multitude de rivieres. Strabon dit ailleurs, que ce grand fleuve deſcend du haut des Alpes avec une grande impétuoſité ; qu'après avoir traverſé un grand lac, il rend ſon lit remarquable à pluſieurs ſtades ; que tombant enſuite dans les campagnes des Allobroges & des Séguſiains, il ſe joint à Lyon avec l'Arar ; qu'il coule après cela vers Vienne, &c.

La notice de l'Empire fait mention de la flotte du Rhône, *claſſis fluminis Rhodani*, dont le Commandant étoit établi à Vienne, ou à Arles.

Les Anciens ont varié ſur le nombre des bouches du Rhône, comme ſur celles de pluſieurs autres fleuves qui ſe partagent en divers bras pour ſe rendre dans la mer. Polybe, ſelon Strabon, reprenoit Timée d'en compter cinq, n'en reconnoiſſant que deux. Artémidore en connoiſſoit trois ; & Pline diſtingue en effet trois bouches par des noms particuliers. *Libyca appellantur duo* [*Rhodani*] *ora modica ; ex his, alterum Hiſpanienſe, alterum Metapinum ; tertium, idemque ampliſſimum, Maſſalioticum.* Martianus Capella en parle de même. Ptolémée ne diſtingue que deux embouchures, l'occidentale & l'orientale. Mais, on peut regarder comme une troiſieme bouche du

Strab. p. 177. & *ſeq.* Plin. T. I. p. 119, 146, 159, 176. Ptolem. L. II. c. 10. Corn. Nep. in Annib. c. 4, 6. Notic. de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 549. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 156. & *ſuiv.*

du Rhône, le canal qu'il prend pour celui de Marius, & qu'il indique avant que d'arriver à la bouche occidentale, en procédant, comme il fait, d'occident en orient. Si l'on applique aux embouchures que désigne ainsi Ptolémée, les noms qu'on trouve dans Pline, l'embouchure orientale, & par conséquent la plus voisine de Marseille, est l'*ostium Massalioticum*; l'occidentale représente l'*ostium Metapinum*; & la troisieme, l'*ostium Hispaniense*.

Les Sçavans ont paru embarrassés sur le nom de *Libyca*, que Pline attribue par distinction aux deux embouchures du Rhône qui suivent la grande, ou le *Massalioticum ostium*. On a pensé que ce pays maritime ayant été peuplé de Liguriens entre Empories & le Rhône, comme ils y paroissent établis dans le Périple de Scylax, le nom de Λίγυες devoit faire substituer à la dénomination de *Libyca* celle de *Ligustica*. Mais, le P. Hardouin a pris soin de remarquer que tous les textes sont d'accord sur la leçon de *Libyca*. La difficulté disparoissoit, si l'on n'avoit considéré que les canaux du Rhône qui conduisent à ces embouchures, étant tournés vers le rhumb du vent qui du sud participe de l'oueſt, & que les Grecs désignent par le nom de Λιψ. Ç'a été une raison pour les Marseillois dominant sur la côte, de distinguer ces embouchures par ce nom-là. Cette distinction avoit d'autant plus lieu, qu'elle pouvoit être fondée sur ce que l'embouchure antérieure ou plus voisine de Marseille, s'ouvroit à une autre direction du vent. La même maniere de désigner différentes passes, qui sortent d'un canal commun, n'est pas sans exemple.

RHOPOPERPÉRÉTHRAS, *Rhopoperperethras*, Ῥοποπερπερέθρας, (*a*) c'est-à-dire, vendeur de vieille ferraille, surnom donné à Périclès par un Poëte comique, au rapport de Plutarque. On remarque que ce surnom ne convient guere à l'idée que Plutarque veut donner de l'éloquence de Périclès, qu'il dit être un homme possédé & emporté par son enthousiasme. Mais, le Poëte qui lui donne ce surnom, a voulu se moquer par-là des tours de l'éloquence de Périclès, comme de tours déjà usés & frivoles, & qu'il compare fort bien par cet endroit à la vieille ferraille.

RHOSACÈS, *Rhosaces*, (*b*) P[illegible]; seigneur Perse, Satrape d'Ionie & de Lydie, prétendoit descendre de l'un des sept Perses qui avoient ôté l'Empire aux Mages. L'an 350 avant Jesus-Christ, le roi Artaxerxe Ochus, marchant du côté de l'Égypte, partagea les troupes Grecques qu'il avoit à sa solde en trois corps, au premier desquels il donna pour commandans Rhosacès & le Thébain Lacratès.

RHOSACÈS, *Rhosaces*, (*c*)

(*a*) Plut. T. I. p. 850.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 535. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 438.

(*c*) Diod. Sicul. p. 672. Quint. Curt. L. VIII. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 573.

Ῥωσάκης, officier Perſe, étoit frere de Spithrobate, Satrape d'Ionie. Dans l'inſtant que ce dernier venoit d'être renverſé par Alexandre le grand, Rhoſacès, attaquant le Roi de côté, lui décharge ſur la tête un grand coup de hache, qui lui abat le panache, & pénetre juſqu'aux cheveux ſeulement. Comme il alloit frapper un ſecond coup ſur ſa tête que l'armet briſé faiſoit voir à nud, Clitus, d'un coup de ſabre, lui coupe la main & ſauve la vie à ſon maître.

RHOSOS, *Rhoſos*, Ῥῶσος, (*a*) ville d'Aſie. Lorſqu'une ville étoit ſituée ſur les confins de deux provinces, il eſt ſouvent arrivé aux anciens Géographes & aux autres Auteurs, d'attribuer cette ville à l'une ou à l'autre de ces provinces. La ville de Rhoſos étoit placée à l'extrêmité orientale de la mer Méditerranée, ſur le golfe d'Iſſus, entre deux défilés dont l'un conduiſoit en Syrie, & s'appelloit les portes de Syrie; l'autre, formé par le mont Amanus & le rivage de la mer, communiquoit avec la Cilicie; on donnoit à ce dernier défilé le nom de portes Amaniques. Strabon a conſidéré les portes de Syrie comme frontieres de la Cilicie & de la Syrie. De ce côté-là, Séleucie étoit la premiere ville de Syrie; le défilé étant ſitué entre Séleucie & Rhoſos, celle-ci, ſelon Strabon, étoit une ville de Cilicie. La plupart des autres Auteurs ont placé la ville de Rhoſos en Syrie. Selon Pline, le mont Amanus ſéparoit les deux provinces, Ptolémée, après avoir donné la deſcription de la Cilicie, qu'il termine aux portes Amaniques, commence au même défilé la deſcription de la Syrie, dans laquelle il comprend Rhoſos. Les Auteurs du moyen âge, les actes des Conciles & les notices placent dans la Cilicie la ville de Rhoſos.

Cette ville étoit éloignée d'Alexandrie ſur l'Iſſus de vingt-huit milles, & de Séleucie de Syrie de quinze milles. Elle avoit dans ſon territoire un rocher célebre, ſitué à l'extrêmité d'un promontoire qui avançoit conſidérablement dans la mer, & qui paroît avoir donné le nom à la ville. *Roſch* ſignifie en hébreu *caput*, *vertex*, *ſummitas*. Les Arabes appellent ce promontoire Razalchanzir, *la tête de porc*, à cauſe de ſa figure. Le nom de Ῥῶσος doit, ſelon les médailles, s'écrire par un ſeul ϭ῎γμα; cette leçon a été ſuivie par pluſieurs Auteurs, quoique Strabon & Ptolémée en aient adopté une différente.

La ville de Rhoſos étoit très-ancienne; on faiſoit remonter ſa fondation à Cilix, fils d'Agénor. Il eſt fait mention de cette ville à l'occaſion des guerres des ſucceſſeurs d'Alexandre. Séleucus Nicator, marchant au-devant de

(*a*) Strab. pag. 676, 751. Ptolem. L. V. c. 8, 15. Plin. Tom. I. p. 265, 266. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XXX. p. 262. *& ſuiv.*

Démétrius, fils d'Antigonus, qui venoit de Cilicie, le rencontra près de Rhoſos. Il y vit Stratonice, fille de Démétrius, princeſſe d'une grande beauté, qu'il épouſa en ſecondes noces, Apamée ſa premiere femme étant morte. Après la mort de Séleucus Nicator, Démétrius fit tranſporter à Rhoſos la ſtatue de la Fortune, que Séleucus avoit dreſſée ſur les ruines d'Antigonie près d'Antioche.

La ville de Rhoſos eſt connue dans la ſuite de l'Hiſtoire; elle avoit une manufacture de vaſes de terre, fort renommée dans le tems que Cicéron étoit gouverneur de Cilicie. Il écrit à Pomponius Atticus: « Je vous ai » commandé des vaſes de Rho» ſos. » Cette ville, du tems de Pline & pluſieurs ſiecles après, étoit compriſe dans la province de Syrie; elle fit enſuite partie de la province de Cilicie; & lorſque cette derniere province fut partagée en deux ſous l'empire de Théodoſe le jeune, Rhoſos fut aſſignée à la ſeconde Cilicie ſous la métropole d'Anazarbe. On peut voir la ſuite de ſes Évêques dans l'*Oriens Chriſtianus* du P. Lequien. Dans la Notice eccléſiaſtique, imprimée à la fin de Guillaume de Tyr, l'Évêque de Rhoſos eſt au nombre des ſuffragans d'Anazarbe.

La ville de Rhoſos avoit éprouvé les plus grands malheurs. Sapor, roi de Perſe, ayant fait priſonnier l'empereur Valérien, l'an 260 de Jeſus-Chriſt, ravagea la Méſopotamie; il paſſa en Syrie, où il prit Antioche; il alla enſuite piller & ravager la Cilicie, & la ville même de Tarſe qui en étoit la métropole. Les villes de Rhoſos, d'Alexandrie près d'Iſſus, d'Anarzabe, d'Eges & de Nicopolis, & pluſieurs autres, furent brûlées. Sous le regne d'Arcadius, l'an de J. C. 404, les Iſaures, peuple ſauvage & féroce, deſcendirent de leurs montagnes, firent des incurſions dans pluſieurs provinces de l'empire Romain en Aſie; & dans leurs ravages, ils pillerent Rhoſos & la ville de Séleucie, qui n'en étoit pas éloignée. Ils reſpecterent néanmoins S. Théodoſe, abbé d'un monaſtere ſitué près de Rhoſos. Étant paſſé deux fois auprès de ce monaſtere, ils ſe contenterent de lui demander du pain, & ſe recommanderent à ſes prieres. C'étoit peut-être le fameux monaſtere bâti ſur le cap Alchanzir, qui ſubſiſtoit encore au XIIe ſiecle.

Edriſſi, auteur de la géographie de Nubie, qui écrivoit au même ſiecle, parle de la ville de Rhoſos. On ignore ſon état actuel; nous n'avons trouvé ſon nom, ni dans les Auteurs, ni dans les Géographes, ni enfin dans les voyageurs qui ont écrit dans ces derniers ſiecles.

M. Pfau avoit dans ſon cabinet une médaille de cette ville, frappée en l'honneur de l'empereur Commode, dont le revers repréſente une montagne de rochers, ſur le ſommet de laquelle eſt placée une ſtatue de Jupiter, qui tient de la droite un foudre

& de la gauche le haſt avec l'inſcription *de la ville de Rhoſos*, l'an 219. M. Wiſe, dans ſes notes ſur les médailles du cabinet de Bodlei, a cité une médaille de la même ville, frappée ſous le regne de Septime Sévere, avec l'inſcription, *de la ville de Rhoſos*, l'an 256. Le marquis Maffei avoit publié une médaille de cette ville, ſans date d'année; elle préſente d'un côté une tête de femme couronnée de tours, avec l'inſcription, *de la ville de Rhoſos, ſacrée & inviolable.* Le type eſt une figure debout, placée entre les deux bonnets des Dioſcures.

Si l'on compare les dates gravées ſur ces médailles avec les années des regnes de Commode & de Septime Sévere, on découvre auſſitôt que ces dates ſont priſes de deux eres différentes. La plus ancienne eſt celle que les Antiquaires appellent l'ere de Céſar, & dont on lit l'année 256, ſur la médaille frappée en l'honneur de Septime Sévere. Jules Céſar, après avoir terminé la guerre d'Alexandrie, paſſa en Syrie au mois de mai de l'an de Rome 707; d'où il ſe rendit en Cilicie pour aller combattre le roi Pharnace. Jules Céſar accorda des graces & des privileges à pluſieurs villes, dont quelques-unes, en mémoire de ſes bienfaits, établirent une nouvelle ere; les unes la fixerent à l'automne de l'an 706, comme Laodicée ſur la mer & Séleucie; les autres ne la commencerent qu'à l'automne ſuivant de l'an 707, comme la ville d'Éges en Cilicie. Nous ne connoiſſons qu'une ſeule date de cette ere ſur les médailles de Rhoſos, qui peut s'accorder avec l'une ou l'autre époque des années 706 ou 707. On préféreroit cependant la premiere, qui fut adoptée par les villes de Séleucie & de Laodicée, qui n'étoient pas éloignées de Rhoſos; alors, l'année 256, que cette ville fit graver ſur la médaille frappée en l'honneur de Septime Sévere, aura commencé à l'automne de l'an de Rome 961, & de Jeſus-Chriſt 208, qui étoit la ſeizieme année du regne de cet Empereur.

La ſeconde ere, employée ſur les médailles de Rhoſos, eſt celle qu'on appelle l'ere d'Auguſte, établie en mémoire de la victoire d'Actium, & qui rendit Auguſte le ſouverain maître de l'Empire Romain; cette ere fut adoptée par les villes d'Antioche, d'Apamée, de Laodicée du Liban & de Séleucie. La ville de Rhoſos, à l'exemple de ces villes, admit la même ere, qui commença à l'automne de l'an de Rome 723; ainſi, l'année 219 de cette ere, que la ville fit graver ſur la médaille de Commode, commença à l'automne de l'an de Rome 941, & de Jeſus-Chriſt 188 qui étoit la neuvieme année du regne de ce Prince.

La médaille, publiée par le marquis Maffei, nous apprend que cette ville étoit décorée des titres de ſacrée & d'inviolable. Elle renfermoit ſans doute quelque temple célebre, que

les peuples avoient voulu honorer par ces titres. Les médailles nous donnent ſur ce point hiſtorique quelques lumieres. Elles nous apprennent que Jupiter étoit adoré d'un culte particulier à Rhoſos. La ſtatue de ce Dieu étoit placée ſur le fameux rocher gravé ſur les médailles. Elles repréſentent auſſi les deux bonnets ſurmontés d'une étoile, ſymbole des Dioſcures. Le culte de ces Divinités étoit établi dès la haute antiquité en Syrie & en Phénicie. Suivant une ancienne tradition des Phéniciens, tirée d'un fragment de Philon de Byblos, rapporté par Euſebe, les deſcendans des Dioſcures ayant conſtruit des vaiſſeaux, s'embarquerent ſur la mer; & étant arrivés près du mont Caſius, ils y conſacrerent un temple. Cette montagne étoit voiſine du lieu où la ville de Séleucie fut bâtie dans la ſuite; la ville renfermoit un temple célebre des Dioſcures, que Polybe appelle τὸ Διοσκούριον. Ce culte s'étendit dans la Syrie & la Phénicie, à Tripoli, à Orthoſias, & ſuivant nos médailles à Rhoſos, ville voiſine de Séleucie. On préſume que les titres de ſacrée & d'inviolable, furent décernés à la ville de Rhoſos par vénération pour le temple des Dioſcures, ou pour le temple de Jupiter, dont la ſtatue eſt repréſentée ſur le promontoire de Rhoſos, au revers d'une médaille, comme de la divinité tutélaire du pays.

RHOSSOS, *Rhoſſos*, Ῥῶσσος, que d'autres nomment Rhoſos. *Voyez* Rhoſos.

RHOXOLANS, *Rhoxolani*. *Voyez* Roxolans.

RHYNDACUS, *Rhyndacus*, Ῥύνδακος, (*a*) fleuve de l'Aſie mineure, dans la Myſie. Strabon le fait naître dans l'Azanitide, & il ajoute qu'après avoir reçu entre autres le fleuve Maceſte, il va ſe rendre dans la Propontide près de l'iſle Besbicus. Pline dit que le Rhyndacus s'appelloit auparavant Lycus; qu'il prend ſa ſource au marais d'Artinia près de Milétopolis; qu'il reçoit le Maceſte & pluſieurs autres fleuves; & qu'il ſépare l'Aſie de la Bithynie. Selon Pomponius Méla, le Rhyndacus ſort du mont Olympe, & il naît aux environs des ſerpens énormes, qui ne ſont pas ſeulement admirables pour leur grandeur, mais encore parce qu'après s'être élancés dans le fleuve pour éviter les ardeurs du ſoleil, ils s'élevent au-deſſus des eaux, & ſaiſiſſent les oiſeaux qui volent ſur ce fleuve, quelle que ſoit la rapidité de leur vol.

L. Lucullus, ayant joint près du fleuve Rhyndacus un corps de troupes qui amenoient des vivres à Mithridate, les attaqua & les défit. La déroute fut ſi grande que les femmes même d'Apollonie, ſortant de la ville, ſe mirent à piller tout ce qu'ils

(*a*) Strab. p. 575, 576. Plin. Tom. I. pag. 282, 289, 292. Pomp. Mel. p. 84. Plut. Tom. I. pag. 498. Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 427.

avoient chargé, & à dépouiller ceux qui avoient été tués.

Le Rhyndacus ſe nomme aujourd'hui Loupadi dans la Turquie d'Aſie.

RHYMETALCE, *Rhymetalces*, que d'autres nomment Rhœmétalce. *Voyez* Rhœmétalce.

RHYPES, *Rhypes*, Ῥύπες, (*a*) ville du Péloponneſe dans l'Achaïe, une des douze qui compoſerent d'abord tout le domaine des Achéens, & qu'ils partagerent entre eux après la tranſmigration des Ioniens. Homere, qui met cette ville au nombre de celles, dont les habitans allerent au ſiege de Troie, la nomme Rhipe ou Ripe.

Elle n'étoit plus habitée, du tems de Strabon; en quoi il n'y a rien d'étonnant, puiſqu'Auguſte l'avoit détruite, & en avoit tranſporté les habitans à Patres, au rapport de Pauſanias. Ce dernier dit qu'on en trouvoit les ruines un peu au-deſſus du grand chemin, à trente ſtades d'Égium. Strabon donne à la ville de Rhypes un petit territoire, qu'il nomme Rhypide, & il y met un bourg, appellé Leuctrum, qui dépendoit de Rhypes. Ce territoire eſt nommé *ager Rhypicus* dans Thucydide.

RHYPICUS [AGER]. *Voyez* Rhypes.

RHYPIDE, *Rhypis*, Ῥυπὶς, (*b*) canton du Péloponneſe, ainſi nommé de la ville de Rhypes. *Voyez* Rhypes.

RHYTHME, *Rhythmus*, (*c*) Ῥυθμὸς. La durée du mouvement, conſidéré dans tous les êtres qui en ſont capables, eſt ſuſceptible de quelque ſorte de meſure. Cette meſure y fait diſtinguer pluſieurs parties, qui gardent quelque proportion entre elles, ou qui n'en gardent aucune. C'eſt pour déſigner cette proportion, que les Grecs, entr'autres termes, ont employé celui de Ῥυθμὸς, Rythme, dont ils ont fait différentes applications. Ils s'en ſont ſervis pour marquer non ſeulement cette eſpece de cadence, qui ſe trouve dans le vol d'un oiſeau, dans la progreſſion des animaux, dans les geſtes, les figures & les pas d'un danſeur; mais encore celle qu'on apperçoit dans le battement du pouls, & dans le mouvement de la reſpiration. Ils ont même en quelque maniere abuſé de la ſignification naturelle de ce mot, en l'appliquant à des ſujets abſolument immobiles, tels que les ouvrages de peinture & de ſculpture, dans leſquels ils ont appellé Rhythme la juſte proportion, qui regne entre toutes les parties. Mais, l'uſage le plus ordinaire qu'ils ont fait de ce terme, a été par rapport à la durée de pluſieurs ſons, qui ſe font entendre ſucceſſivement; ſoit que ces ſons ne forment entr'eux aucune harmonie muſicale, comme le bruit d'un tambour, ou d'autres pareils inſ-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 113. Strab. pag. 387. Pauſ. pag. 407, 443, 496. Thucyd. p. 513. Herod. L. I. c. 145.

(*b*) Strab. p. 387.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. V. p. 152. *& ſuiv.*

trumens, celui des marteaux de pluſieurs forgerons qui frappent ſur une enclume, le ſon de la voix dans la lecture ou la prononciation d'un diſcours oratoire, ou de quelque poëſie; ſoit que ces mêmes ſons deviennent véritablement mélodieux, tels qu'ils le ſont dans la muſique tant vocale qu'inſtrumentale.

Il eſt certain que le Rhythme faiſoit le point capital de la muſique des anciens; que la ſimple mélodie n'en étoit, pour ainſi dire, que le corps, pendant que le Rhythme en étoit l'ame; juſques-là que Platon refuſoit la qualité de Muſicien à quiconque ignoroit le Rhythme; en un mot, que s'il eſt vrai que l'ancienne muſique eût ſur la nôtre quelque ſupériorité, c'étoit principalement par la perfection du Rhythme, auquel elle étoit aſſujettie.

RHYTIUM, *Rhytium*, (*a*) Ῥύτιον, ville de l'iſle de Crete, une de celles, dont les habitans partirent pour le ſiege de Troie. Ferrarius, dans ſon Lexicon, la confond avec la ville de Rhithymne.

R I

RIBAI, *Ribaï*, Ῥιβαὶ, (*b*) de la ville de Gabaath dans la tribu de Benjamin, fut pere d'Ithaï, un des braves de l'armée de David.

RICA, *Rica*, (*c*) voile dont les dames Romaines ſe couvroient la tête. On trouve ce mot dans Varron; mais, il ne nous dit ni la couleur, ni l'étoffe, ni l'origine de ce voile; peut-être qu'il n'y avoit rien de particulier à nous en dire.

Rica, ſelon les uns, étoit un mouchoir, ſelon d'autres une coëffe bordée de pourpre, ou un bandeau. Quelque partie du vêtement que ce fût, il eſt ſûr qu'il étoit à l'uſage des femmes dans les ſacrifices.

RICHES [Saturne aux], (*d*) *Saturnus divitibus ſalutem*, Κρόνος τοῖς πλουσίοις χαίρειν, titre d'un dialogue de Lucien. *Voyez* l'article ſuivant.

RICHES [Réponſe des] à Saturne, *Divites Saturno Salutem*, (*e*) οἱ πλούσιοι τῷ Κρόνῳ χαίρειν, titre d'un Dialogue de Lucien. Dans le Dialogue précédent Saturne a porté ſes plaintes aux Riches, de ce qu'ils ne régaloient pas bien les pauvres aux Saturnales. Dans celui-ci les Riches répondent aux plaintes de Saturne.

RICHESSE, dont les Poëtes ont fait une divinité, fille du travail & de l'épargne. On la repréſente ſous la figure d'une femme ſuperbement habillée, toute couverte de pierreries, tenant en ſa main une corne, qu'on appelle corne d'abondance.

RICINIUM, *Ricinium*, habil-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 155. Strab. p. 479. Plin. T. I. p. 205.
(*b*) Reg. L. II. c. 23. v. 29.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 38.
(*d*) Lucian. T. II. p. 835. *& ſeq.*
(*e*) Lucian. T. II. p. 840. *& ſeq.*

ment de femme. On croit que c'étoit une eſpece de mantelet qu'elles portoient dans le deuil.

RIDICULUS, *ou plutôt* REDICULUS. *Voyez* Rediculus.

RIGNARIUM, *Rignarium*, Ρηγνάριον. *Voyez* Remonius.

RIGODULUM, *Rigodulum*, (*a*) lieu de la Gaule Belgique, ſur la ſituation duquel les Géographes anciens & modernes ne conviennent pas. Ammien Marcellin ſemble le placer dans un endroit, & Tacite dans un autre. Le premier, en parlant du ravage fait dans la partie de la Germanie, qui eſt en-deçà du Rhin, par rapport à la Gaule, dit: *per quos tractus nec civitas ulla viſitur nec caſtellum; niſi quod apud confluentes, locum ita cognominatum, ubi amnis Moſella confunditur Rheno, Rigodulum oppidum eſt, & una prope ipſam coloniam turris.* C'eſt ainſi que liſent la plupart des manuſcrits & des exemplaires d'Ammien Marcellin. Frédéric Lindinberg ayant néanmoins obſervé qu'un manuſcrit, au lieu de Rigodulum, portoit Rigomagum, de Valois a cru devoir ſuivre cette derniere leçon dans l'édition qu'il a donnée. Mais, ce changement ne remédie à rien.

Comme la carte de Peutinger marque Rigomagum entre Antunnacum & Bona, poſition qui paroît juſte, puiſque Rimagen en conſerve encore aujourd'hui le nom, il eſt certain que Rigomagum ne peut être placé au confluent de la Moſelle & du Rhin, mais au-deſſous de l'embouchure de l'Aar, aujourd'hui Obringa, dans la partie méridionale de la Germanie inférieure. D'un autre côté, ſi on lit Rigodulum, on ne ſçauroit non plus le mettre au confluent de la Moſelle, parce que Tacite dit que Cérialis, après avoir pris Rigodulum, ſe rendit le lendemain à Treves, ville qui étant à treize milles Germaniques de ce confluent, ſe trouve dans un trop grand éloignement, pour que Cérialis s'y ſoit rendu en ſi peu de tems. D'ailleurs, tout concourt à nous faire croire que Rigodulum étoit dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui le village de Rigol, ſur la rive gauche de la Moſelle, environ à un mille Germanique au-deſſous de Treves. Outre le rapport du mot *Rigol* à celui de Rigodulum, le village de Rigol eſt effectivement nommé Rigodulum dans une charte du roi Dagobert, qui en fait une donation à l'Égliſe de ſaint Maximin de Treves, de laquelle il dépend encore actuellement.

Dans cet embarras, Cluvier a imaginé un expédient un peu violent à la vérité. Il a rejetté du paſſage d'Ammien Marcellin, tant le mot *Rigodulum*, que celui de *Rigomagum*, & a ſubſtitué de ſon chef le mot *exiguum*. Cellarius, qui n'a pu approuver un remede ſi fort, en a appliqué un autre qui lui ſembloit plus

(*a*) Ammien Marcell. L. 16. c. 4. Tacit. Hiſt. L. IV. c. 71.

doux, uniquement parce qu'il en étoit l'auteur. Il a lu ainſi le paſſage d'Ammien Marcellin : *per quos tractus nec civitas ulla viſitur, nec caſtellum, niſi quod eſt apud confluentes, locum ita cognominatum, ubi amnis Moſella confunditur Rheno, & Rigomagum oppidum ; & una prope ipſum coloniam turris.* De cette façon, outre qu'il ajoute ſans nulle autorité, la particule &, il tranſporte encore le verbe *eſt ;* ce qui, à le bien prendre, n'a rien à reprocher au changement fait par Cluvier. Mais, pourquoi recourir à de ſi grands remedes, ne ſeroit-il pas plus naturel de dire que par ces mots : *niſi quod apud confluentes, locum ita cognominàtum, ubi amnis Moſella confunditur Rheno, Rigomagum oppidum eſt.* .... Ammien Marcellin n'a pas prétendu dire qui Rigomagum fût préciſément au confluent de la Moſelle & du Rhin, mais dans le quartier de ce confluent, ou dans le territoire qui pouvoit en dépendre. *Apud confluentes* eſt ſuſceptible de cette explication. Par-là, ſoit qu'on liſe Rigodulum ou Rigomagum dans Ammien Marcellin, il n'en réſulte aucun inconvénient. Dans le premier cas, Rigodulum ſera le village appellé aujourd'hui Rigol ; dans le ſecond, Rigomagum ſera le lieu connu préſentement ſous le nom de Rigamen. Enfin, par-là, Ammien Marcellin & Tacite ne ſe trouvent plus en contradiction.

RINNA, *Rinna*, (*a*) que la Vulgate fait fils de Hanan.

RIPE. *Voyez* Rhypes.

RIPHATH, *Riphath*, Ῥιφὰθ, (*b*) le ſecond des fils de Gomer, étoit petit-fils de Japhet. Les uns croyent que Riphath peupla la Paphlagonie ; d'autres, les monts Riphéens ; & ce ſentiment paroît le plus vraiſemblable, parce que les autres fils de Gomer ont peuplé les pays ſeptentrionaux vers la Scythie & au-delà du Pont-Euxin.

RIPHÉE, *Ripheus*, (*c*) centaure qui ſurpaſſoit en hauteur les plus grands arbres. Il fut terraſſé par Théſée.

RIPHÉE, *Ripheus*, (*d*) capitaine Troyen, dont Virgile vante la bravoure. On le voit en effet pluſieurs fois ſe joindre des premiers à Énée, pour aller fondre ſur les Grecs.

RIPHÉENS [les Monts], (*e*) *Riphæi Montes*, Τὰ Ῥιπαῖα ὄρη, montagnes, peu connues des anciens, dont quelques-uns les ont confondues avec les monts Hyperboréens ; mais, d'autres les diſtinguent formellement. Pline, qui fait ſortir le Tanaïs des monts Riphéens, met ces montagnes en-deçà des monts Hy-

(*a*) Paral. L. I. c. 4. v. 20.
(*b*) Geneſ. c. 10. v. 3.
(*c*) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.
(*d*) Virg. Æneid. L. II. v. 339, 394.
(*e*) Strab. p. 295, 299. Plin. Tom. I. pag. 215, 305. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 183. Juſt. L. II. c. 2. Ptolem. L. III. c. 5. Virg. Georg. L. I. v. 240. L. III. v. 382. L. IV. v. 518. Plut. T. I. p. 135. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 195.

perboréens. Pomponius Méla les place auſſi en-deçà de ces derniers. Juſtin dit que la Scythie d'un côté eſt bornée par les monts Riphéens. Ptolémée met ces montagnes dans la Sarmatie d'Europe.

On peut remarquer que l'orthographe, ſuivie par les Grecs, n'eſt pas la même que l'orthographe adoptée par les Latins. Suivant celle des premiers, il faut lire les monts Rhipéens, *Rhipæi montes*. Virgile a célébré les monts Riphéens.

Cellarius juge que l'on doit placer les monts Riphéens dans la Moſcovie, & les monts Hyperboréens au-delà du cercle arctique.

RIS, *Riſus*, Γέλως, (*a*) fut mis au nombre des Dieux, & on lui avoit conſacré des temples, & des ſtatues en pluſieurs lieux de la Grece.

Lycurgue, en légiſlateur éclairé, conſacra des ſtatues du Ris dans toutes les ſalles des Spartiates, pour leur donner à entendre qu'ils devoient faire regner dans leurs repas & dans leurs aſſemblées, la ſatisfaction & les ſentimens de la joie honnête, qui, dit Plutarque, eſt le plus agréable aſſaiſonnement de la table & des travaux.

Pauſanias, en parlant du dieu Ris, dit que quelques peuples de Theſſalie célébroient ſa fête avec une gaieté qui convenoit parfaitement à ce Dieu.

RO

ROAGA, *Roaga*, Ῥοάγα, (*b*) de la tribu d'Aſer, étoit le ſecond des fils de Somer.

ROBE DES ROMAINS. *Voyez* Habit des Romains.

ROBE PRÉTEXTE, *Toga Prætextata*, (*c*) eſpece de toge qu'on donnoit à Rome aux jeunes gens de qualité, quand ils entroient dans l'adoleſcence. On l'appelloit prétexte, parce que les bords étoient ornés & comme tiſſus de pourpre. Les Grecs l'appelloient Peuporphyros, mot qui marque qu'elle avoit un bord de pourpre tout autour. Ce n'étoient pas ſeulement les jeunes gens qui ſe ſervoient de la robe prétexte, mais auſſi en pluſieurs occaſions les Magiſtrats & les Prêtres. « Nos jeunes garçons, » dit Tite-Live, portent des » toges Prétextes ou bordées » de pourpre. Il eſt permis aux » Magiſtrats d'en porter dans les » colonies & dans les villes » municipales. Dans Rome même, il étoit permis aux Commiſſaires des rues d'en porter. » Ils en peuvent porter pendant » leur vie & après leur mort, » quand on brûle leurs corps. » Les Augures, les Conſuls & les Dictateurs portoient auſſi en certaines occaſions la Robe Prétexte.

(*a*) Plut. Tom. I. p. 55, 808. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 127. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 310.

(*b*) Paral. L. I. c. 7. v. 34.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 7. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 27, 28.

On a fort disputé sur l'âge auquel les jeunes gens de qualité quittoient la Robe Prétexte, & prenoient la toge virile ; les uns disent que c'étoit après quatorze ans passés, au commencement de la quinzieme année ; les autres, au commencement de la dix-septieme. Mais, le P. Noris, depuis Cardinal, a fort bien prouvé, par plusieurs exemples, que c'étoit au commencement de la seizieme année, quoiqu'il y ait eu bien des exceptions à cette regle, sur tout du tems des Empereurs.

ROBIGALIES, *ou* RUBIGALIES, *Robigalia*, *Rubigalia*, (*a*) fête instituée par Numa Pompilius, la onzieme année de son regne, & que les Romains célébroient en l'honneur du Dieu Robigus, pour le prier d'empêcher la nielle de gâter leurs blés. Cette fête se faisoit le septieme jour avant les calendes de Mai, c'est-à-dire, le 25 d'Avril, parce que dans ce tems-là la constellation du chien, qui est une constellation malfaisante, se couche, & que de plus c'est vers ce tems-là que la rouille ou la nielle a coutume d'endommager les blés qui sont sur la terre.

ROBIGO. *Voyez* Robigus.

ROBIGUS, *ou* RUBIGUS, *Robigus*, *Rubigus*, (*b*) Dieu de la campagne & de l'agriculture chez les Romains.

C'étoit ce Dieu qu'on invoquoit pour le prier de garantir les blés de la nielle, en latin *Robigo* ou *Rubigo*, & c'est de-là qu'il avoit pris son nom. On lui sacrifioit les entrailles d'un chien, & celles d'une brebis, selon Ovide ; & selon Columelle, un petit chien nouvellement né. Numa Pompilius avoit lui même institué une fête & des sacrifices à ce Dieu. Onuphrius Panvinius dit qu'il avoit à Rome un temple & un bois dans la cinquieme région de la ville. Il avoit encore un autre temple sur la voie Nomentane, hors de la porte Capene.

Varron parle souvent de ce Dieu dans son cinquieme livre de la langue latine, aussi-bien que dans celui de l'agriculture. Quoique tous les autres Auteurs l'ayent regardé comme un Dieu, S. Augustin en fait cependant une déesse, qu'il nomme *Robigo*.

Les Rhodiens invoquoient Apollon contre la nielle ou rouille des blés, & ils donnoient à ce Dieu le nom de Érythibius, de ἐρυθίων, qu'ils disoient au lieu de ἐρυσίβη, qui signifie la nielle des blés.

ROBOAM, *Roboam*, Ῥοβοάμ, (*c*) fils de Salomon & de Naama, femme du pays des Ammonites,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 235. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 546.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 346. Tom. IV, pag. 459, 460.

(*c*) Reg. L. III. c. 11. v. 43. c. 12. v. 1. *& seq.* c. 14. v. 21. *& seq.* Paral. L. II. c. 9. v. 31. c. 10. v. 1. *& seq.* c. 11. v. 1. *& seq.* c. 12. v. 1. *& seq.*

ſuccéda à ſon pere au royaume d'Iſraël. Il avoit quarante-un ans, lorſqu'il monta ſur le trône, & par conſéquent il étoit né la premiere année du regne de Salomon, ou l'année d'auparavant. Il commença à regner l'an du monde 3029 & 971 avant Jeſus-Chriſt; & il regna dix-ſept ans à Jéruſalem, étant mort l'an du monde 3046, & 954 avant Jeſus-Chriſt.

Après la mort de Salomon, Roboam vint à Sichem, parce que tout Iſraël s'y étoit aſſemblé pour l'y établir Roi. Jéroboam fils de Nabath, qui s'étoit ſoulevé contre Salomon, & avoit été obligé, ſur la fin de ſon regne, de ſe réfugier en Égypte, revint promptement en Judée, dès qu'il eut appris la mort de ce Prince, & ſe trouva auſſi à Sichem avec le peuple aſſemblé. Les Iſraëlites dirent à Roboam: « Votre pere nous avoit chargés » d'un joug très-dur & très-peſant; diminuez donc maintenant quelque choſe de la peſanteur de ce joug; & nous vous » ſervirons, comme nous avons » ſervi votre pere. » Ces paroles ſont voir que la ſucceſſion au Royaume n'étoit pas encore bien établie dans la famille de David. Roboam leur dit: « Allez chacun chez vous, & » dans trois jours revenez, & » je vous rendrai réponſe. »

Alors, ce Prince conſulta les anciens conſeillers, qui avoient été du conſeil du Roi ſon pere, & ils lui répondirent: « Si vous » répondez avec douceur à ce » peuple, & que vous leur » accordiez leur demande, ils » s'attacheront à vous pour tou- » jours. » Mais, Roboam n'approuva point ce conſeil, il aima mieux ſuivre celui que lui donnerent les jeunes gens qui avoient été nourris avec lui, & qui lui dirent: « Répondez à ce » peuple: Le plus petit de mes » doigts eſt plus gros que mon » pere ne l'étoit par le corps; » mon pere, à ce que vous dites, vous a impoſé un joug » très-peſant, & moi je le rendrai encore plus peſant; mon » pere vous a battus avec des » verges, & moi je vous battrai » avec des ſcorpions. »

Le peuple étant donc revenu le troiſieme jour, ainſi qu'on en étoit convenu, le Roi leur répondit durement, ſuivant l'avis de ſes jeunes conſeillers; mais, il eut bientôt ſujet de s'en repentir. Toute l'aſſemblée commença à dire: « Qu'avons-nous » de commun avec David? » Qu'avons-nous à eſpérer du » fils de David? Iſraël, retirez-vous dans vos demeures; » & vous David, pourvoyez » maintenant à votre maiſon. » Iſraël ſe retira donc dans ſes demeures. Roboam envoya enſuite Aduram, intendant des tributs vers le peuple, pour le rappeller; mais, le peuple le lapida, & il mourut. Roboam voyant cela, monta vîte ſur ſon char, & s'enfuit à Jéruſalem. Les tribus de Juda & de Benjamin demeurerent attachées à Roboam. Mais, les dix autres tribus re-

connurent pour roi Jéroboam, fils de Nabath, qui profita adroitement de cette mauvaiſe diſpoſition du peuple, pour exécuter le deſſein qu'il avoit conçu depuis long-tems de ſecouer le joug de la maiſon de David.

Roboam, étant arrivé à Jéruſalem, aſſembla les tribus de Juda & de Benjamin, qui lui étoient demeurées fidelles, & marcha à la tête de cent quatre-vingt mille ſoldats choiſis, pour réduire les dix tribus, qui s'étoient ſouſtraites à ſon obéiſſance. Alors, le prophete Seméïas vint lui dire de la part de Dieu: « Vous ne vous mettrez point » en campagne, & vous ne ferez point la guerre contre les » enfans d'Iſraël, qui ſont vos » freres. Que chacun retourne » à ſa maiſon; car c'eſt moi » qui ai fait ceci. » Ils écouterent la parole du Seigneur, & s'en retournerent chacun dans leur maiſon. Or, Roboam étant demeuré à Jéruſalem, s'appliqua à fortifier ſon Royaume, & à s'affermir contre Jéroboam ſon ennemi. Il fortifia pluſieurs villes de ſes États; & après les avoir fermées de bonnes murailles, il y établit des Gouverneurs, & y fit de grands magaſins de vin & d'huile, & des arſenaux pleins d'armes, de boucliers & de lances.

Le nombre de ſes ſujets fut auſſi augmenté par les Prêtres & les Lévites, qui étoient dans les villes des États de Jéroboam, leſquels voyant que le roi d'Iſraël avoit changé le culte du Seigneur, & établi pour Prêtres des veaux d'or, les premiers de ſes ſujets qui avoient voulu entrer dans ce miniſtere, ſe retirerent dans les terres de Juda & de Benjamin, pour y être à portée de faire leurs fonctions dans le temple du Seigneur à Jéruſalem. Roboam & ſon peuple ne demeurerent fideles au Seigneur que pendant trois ans. Après ce terme ſi court, Juda fit le mal devant le Seigneur, & il l'irrita par ſes crimes plus que n'avoient fait ſes peres avant lui. Iſraël dreſſa des autels profanes & des ſtatues, il conſacra des bois de futaie ſur toutes les collines élevées. Il y eut auſſi parmi eux des hommes & des femmes deſtinés à l'impudicité publique. Enfin, ils commirent toutes les abominations qu'avoient commiſes les Chananéens que le Seigneur avoit exterminés.

Roboam épouſa dix-huit femmes, & il eut ſoixante concubines ou femmes d'un moindre rang. Elles lui donnerent vingt-huit fils & ſoixante filles. Mais, de tous ces fils celui qu'il aima le plus, & qu'il deſtina pour être ſon ſucceſſeur, fut Abia, ou Abiam, fils de Maacha, fille d'Abſalom. Lorſqu'il vit ſon Royaume affermi, il abandonna le Seigneur, lui & tout ſon peuple, & Dieu pour punir leurs prévarications, envoya contre Juda, en la cinquieme année de Roboam, Séſac, roi d'Égypte, qui enleva tous les tréſors de la maiſon du Seigneur, les tréſors

du Roi, tous les boucliers d'or qu'avoit faits Salomon, désola tout le pays, menant avec lui une armée de douze cens chariots, de soixante mille chevaux, & d'une multitude innombrable de troupes à pied, qui le suivoient. Il prit les meilleures places de Juda, & réduisit tout le pays jusqu'à Jérusalem. Alors, le prophete Séméïas vint trouver Roboam & les Princes de Juda qui étoient avec lui dans cette ville, & leur dit de la part du Seigneur: « Vous m'avez aban-» donné, & moi à mon tour je » vous ai aussi livrés entre les » mains de Séfac. » Les Princes, touchés de ses reproches, s'humilierent, & répondirent: Le Seigneur est juste. Alors, Dieu dit à Séméïas, qu'il ne les vouloit pas entierement délaisser, mais qu'il vouloit seulement leur apprendre la différence qu'il y a entre servir le Seigneur, & être assujetti à un Prince étranger.

Après le départ de Séfac, Roboam fit faire des boucliers de cuivre, en la place des boucliers d'or que le roi d'Égypte avoit enlevés; & lorsqu'il alloit au temple, ses gardiens portoient ces boucliers de cuivre, devant lui, & les remettoient ensuite dans leur arsenal. Le Seigneur eut donc compassion de ce Prince, parce qu'il s'humilia devant lui, & qu'il se trouva encore quelque bonne œuvre dans Juda.

L'histoire du regne de Roboam avoit été écrite au long, & avec grand soin, par les prophetes Séméïas & Addo. Mais, cette histoire n'est point parvenue jusqu'à nous, non plus que le détail des guerres qui furent toujours entre Jéroboam & Roboam, pendant tout le tems de leur regne. Roboam étant mort après un regne de dix-sept ans, fut enterré dans la ville de David, & il eut Abia son fils pour successeur.

L'Écriture parle de ce Prince d'une maniere qui ne lui fait nullement honneur. Après avoir parlé de Salomon, voici ce que Jésus, fils de Sirach dit de Roboam: « Salomon laissa après lui » son fils, la honte de sa race, » à la lettre, la folie de sa ra-» ce, qui par le mauvais con-» seil qu'il suivit, éloigna le » peuple de son obéissance. » Abia, fils de Roboam, parlant de son pere, dit que ce fut un Prince ignorant, & mal habile dans l'art de regner, un homme foible & sans courage. Enfin, Salomon semble avoir eu son fils & son successeur devant les yeux, lorsqu'il a dit: « J'ai détesté » toute l'application dans la-» quelle je me suis fatigué sous » le soleil, devant laisser après » moi un héritier, que je ne » sçais s'il sera sage ou insensé, » & qui profitera de mes tra-» vaux. Il n'y a rien de plus » vain & de plus inutile. »

ROBUR, (*a*) nom que l'on donnoit à Rome, à un endroit de la prison, d'où l'on précipi-

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 47.

toit ceux qui étoient condamnés à mort.

RODIGATS, *ou* RADEGATS. *Voyez* Radegats.

ROGATIO LEGIS, expreſſion qui ſignifioit dans la Juriſprudence Romaine la demande que faiſoient les Conſuls ou les Tribuns au peuple Romain, lorſqu'ils vouloient faire paſſer une loi.

Voici les termes dans leſquels on faiſoit cette demande; par exemple: *Voulez-vous ordonner qu'on faſſe la guerre à Philippe?* Le peuple répondoit: *Le peuple Romain ordonne qu'on faſſe la guerre à Philippe;* & cette réponſe s'appelloit *decretum*, décret ou réſolution.

Le mot *Rogatio* eſt ſouvent en uſage pour exprimer le décret même, & pour le diſtinguer du Sénatus-conſulte, ou décret du Sénat.

Souvent auſſi *Rogatio* eſt pris dans le même ſens que loi, parce qu'il n'y avoit point de loix établies chez les Romains, qui n'euſſent été précédées de ces ſortes de demandes, autrement elles étoient nulles.

ROGEL [fontaine de], *fons Rogel*, Πηγὴ Ρωγήλ. (*a*) Rogel en hébreu ſignifie un homme qui foule aux pieds le linge ou les étoffes, pour les blanchir ou les dégraiſſer. C'eſt la même fontaine que celle de Siloé, ſituée à l'orient de Jéruſalem, au pied du mont Sion. Jonathas, fils d'Abiathar, & Achimaas, fils du grand prêtre Sadoc, ſe tinrent cachés près de la fontaine de Rogel, afin de pouvoir informer David de tout ce qui arriveroit à Jéruſalem, quand Abſalom y ſeroit venu après ſa révolte. Adonias, fils de David, fit un grand feſtin aux grands de la Cour de ſon pere, près de la fontaine de Siloé & la pierre de Zohéleth.

ROGELIM, *Rogelim*, (*b*) Ρωγελλὶμ, ville de Galaad, au-delà du Jourdain, d'où étoit Berzellaï, un des amis de David.

ROGOMMELECH, *Rogommelech*, (*c*) fut envoyé avec Saraſar par les enfans d'Iſraël en députation vers les Prêtres & les Prophetes de Jéruſalem, pour ſçavoir s'ils devoient encore jeûner, & s'affliger au cinquieme mois de l'année ſainte, en mémoire de la ruine & de l'incendie du temple, qui avoit été brûlé par les Chaldéens, le dixieme jour de ce cinquieme mois. La réponſe du prophete Zacharie fut que Dieu ne ſe mettoit guere en peine de leurs jeûnes qui n'étoient point accompagnés de juſtice & de charité. Mais, il ne répondit point directement à la demande qu'ils lui avoient faite ſur le jeûne du cinquieme mois; ce qui fut cauſe qu'ils continuerent à l'obſerver, comme ils l'obſervent encore aujourd'hui.

ROGONIUS CELSUS, *Rogonius Celſus*, (*d*) commandant des

(*a*) Joſu. c. 15. v. 7. c. 18. v. 16. Reg. L. II. c. 17. v. 17. L. III. c. 1. v. 9.
(*b*) Reg. L. II. c. 17. v. 27.
(*c*) Jerem. c. 52. v. 12, 13. Zachar. c. 7. v. 1. *& ſeq.*
(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 120.

Gaules. Il nous reſte une lettre de Sévere, dans laquelle ce Prince fait de vifs reproches à Rogonius Celſus, ſur ce qu'il ſouffroit que ſes ſoldats s'amolliſſent par le vin & par la débauche.

ROHOB, *Rohob*, (*a*) Ῥαὰβ, Ῥοὼβ, Ῥοὼβ, ville de la tribu d'Aſer, fut donnée pour demeure aux Lévites de la famille de Gerſon. Cette ville étoit dans la Syrie, ſur le chemin d'Emath, & apparemment entre le Liban & l'Antiliban. La ville de Laïs ou Dan, étoit ſituée dans le canton de Rohob. Les Hébreux l'appellent Rechob.

ROHOB, *Rohob*, Ῥαὰβ, (*b*) fut pere d'Adarézer, roi de Soba.

ROHOB, *Rohob*, Ῥοὼβ, (*c*) un des Lévites qui ſignerent l'alliance que l'on fit avec le Seigneur, au retour de la captivité de Babylone.

ROHOBIA, *Rohobia*, Ῥαβία, (*d*) chef de famille, étoit fils unique d'Éliézer, & il fut pere d'un grand nombre d'enfans.

ROHOBOTH, *Rohoboth*, (*e*) Ῥωβὼθ, Ῥωβὼθ, ville ſituée près du fleuve d'Euphrate. Saül, qui étoit de Rohoboth, regna dans l'Idumée après la mort de Semla. Il y en a qui font de Rohoboth un fleuve; mais, il paroît que c'eſt mal-à-propos.

ROI, *Rex*, Βασιλεὺς, terme auquel on a donné différentes ſignifications. Mais, il ſe prend plus particulierement pour déſigner un Prince qui gouverne un État, un Royaume.

Le plus beau préſent que les Dieux puiſſent faire aux hommes, c'eſt celui d'un Roi qui aime ſon peuple, & qui en eſt aimé, qui ſe confie en ſes voiſins & qui a leur confiance, enfin qui par ſa juſtice & ſon humanité fait envier aux nations étrangeres le bonheur qu'ont ſes ſujets de vivre ſous ſa puiſſance.

Les oreilles d'un tel Roi s'ouvrent à la plainte. Il arrête le bras de l'oppreſſeur. Il renverſe la tyrannie. Jamais le murmure ne s'éleve contre lui; & quand les ennemis s'approchent, le danger ne s'approche point. Ses ſujets forment un rempart d'airain autour de ſa perſonne; & l'armée d'un tyran fuit devant eux comme une plume légere au gré du vent qui l'agite.

« Favori du Ciel, dit le Bra» mine inſpiré, toi à qui les » hommes tes égaux ont confié » le ſouverain pouvoir; toi » qu'ils ont chargé du ſoin de » les conduire, regarde moins » l'éclat du rang que l'impor» tance du dépôt. La pourpre » eſt ton habillement, un trône » ton ſiege. La couronne de ma» jeſté pare ton front; le ſcep» tre de la puiſſance orne ta » main; mais, tu ne brilles ſous

(*a*) Numer. c. 13. v. 21. Joſu. c. 19. v. 28. c. 21. v. 31. Judic. c. 18. v. 28. Reg. L. II. c. 10. v. 6, 8. Paral. L. I. c. 6. v. 75.

(*b*) Reg. L. II. c. 8. v. 3, 12.

(*c*) Eſdr. L. II. c. 10. v. 11.

(*d*) Paral. L. I. c. 23. v. 17.

(*e*) Geneſ. c. 36. v. 37. Paral. L. I. c. 1. v. 48.

» cet

» cet appareil qu'autant qu'il » ſert au bien de l'État. »

Quant à l'autorité des Rois, c'eſt à nous de nous y ſoumettre ; & c'eſt à l'auteur de Télémaque qu'il appartient d'en établir l'étendue & les bornes.

Un Roi, dit-il, un Roi peut tout ſur les peuples ; mais les loix peuvent tout ſur lui. Il a une puiſſance abſolue pour faire le bien, & les mains liées s'il vouloit faire le mal. Les loix lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il ſera le pere de ſes ſujets. Elles veulent qu'un ſeul homme ſerve, par ſa ſageſſe & ſa modération, à la félicité de tant d'hommes ; & non pas que tant d'hommes ſergent, par leur miſere & leur ſervitude, à flatter l'orgueil & la molleſſe d'un ſeul homme.

Un Roi ne doit rien avoir au-deſſus des autres, excepté ce qui eſt néceſſaire, ou pour le ſoulager dans ſes pénibles fonctions, ou pour imprimer au peuple le reſpect de celui qui eſt né pour ſoutenir les loix. Il doit être au-dehors le défenſeur de ſa patrie, & au-dedans le juge des peuples, pour les rendre bons, ſages & heureux.

Il doit les gouverner, ſelon les loix de l'État, comme Dieu gouverne le monde, ſelon les loix de la nature. Rarement emploie-t-il ſa toute puiſſance pour en interrompre & en changer le cours ; c'eſt-à-dire, que les dérogations & les nouveautés ſeront comme des miracles dans l'ordre de la bonne politique.

ROI, *Rex* Βασιλεὺς, titre qui eſt donné indifféremment dans l'Écriture aux Souverains, ſoit que leurs États aient le titre de Royaume ou d'Empire. Les Pontifes répondirent : Nous n'avons d'autre Roi que Céſar. (*a*) Ce mot déſigne auſſi les Chefs, les Magiſtrats qui gouvernent un État. *Non erat Rex in Iſrael.* (*b*) C'eſt-à-dire, il n'y avoit point de Chef en Iſraël, aux ordres duquel le peuple obéît.

Il ſe prend encore, 1.° pour guide, conducteur, ſoit parmi les hommes, ſoit parmi les bêtes. « Les ſauterelles qui n'ont point » de Roi, &c. » eſt-il dit dans les Proverbes. (*c*) 2.° Pour les Grands, pour toutes les perſonnes puiſſantes, en crédit ou en autorité. « Je parlois de tes témoignages » en préſence des Grands de ce » monde. » *In conſpectu Regum.* 3.° Pour ceux qui ſont fideles. « Tu nous as faits Rois à notre » Dieu. » *Feciſti nos Deo noſtro Regnum* ou *Reges.* 4.° Enfin, pour ceux qui par leur prééminence l'emportent au-deſſus des autres. « Il eſt Roi ſur tous les fils de » l'Orgueil. » *Ipſe eſt Rex ſuper univerſos filios ſuperbiæ.* Le Roi des Rois & le Seigneur des Dominations eſt le titre que ſaint Paul donne à l'Être ſuprême.

Les Iſraëlites n'ont commencé

(*a*) Joann. c. 19. v. 15.
(*b*) Judic. c. 17. v. 6. c. 18. v. 1, 31. c. 21. v. 24.
(*c*) Proverb. c. 30. v. 27. Pſalm. 118. v. 46. Job. c. 41. v. 25. Ad Timoth. Epiſt. 1, c. 6. v. 15. Apoc. c. 5. v. 10.

à avoir des Rois de leur nation que depuis Saül. Avant lui, ils furent gouvernés d'abord par des anciens, comme dans l'Égypte; enſuite par des Chefs ſuſcités de Dieu, comme Moïſe & Joſué; puis par des Juges, comme Othoniel, Aod, Samgar, Gédéon, Jephté, Samſon, Héli, Samuel; & enfin par des Rois, comme Saül, David, Salomon, Roboam, &c.

Rois des Hébreux.

Saül, premier roi des Iſraëlites, regna depuis l'an du monde 2909, juſqu'en 2949, pendant quarante ans entiers.

Isboſeth, ſon fils, lui ſuccéda, & regna ſur une partie d'Iſraël pendant ſix ou ſept ans, depuis 2949, juſqu'en 2956.

David avoit été ſacré roi par Samuel, l'an du monde 2934. Mais, il ne jouit de la royauté qu'à la mort de Saül, en 2949, & ne fut reconnu roi de tout Iſraël qu'après la mort d'Isboſeth, en 2956. Il mourut en 2990, âgé de ſoixante-dix ans.

Salomon ſon fils lui ſuccéda. Il reçut l'onction royale dès l'an 2989. Il regna ſeul après la mort de David, en 2990. Il mourut en 3029, après quarante ans de regne.

Après ſa mort, le royaume fut partagé; & les dix tribus ayant choiſi Jéroboam pour leur roi, Roboam, fils de Salomon, ne regna que ſur les tribus de Juda & de Benjamin.

Rois de Juda.

Roboam, fils de Salomon, regna dix-ſept ans, depuis l'an 3029, juſqu'en 3046.

Abia, trois ans, depuis 3046, juſqu'en 3049.

Aſa, quarante-un ans, depuis 3049, juſqu'en 3090.

Joſaphat, vingt-cinq ans, depuis 3090, juſqu'en 3115.

Joram, cinq ans, depuis 3115, juſqu'en 3120.

Ochozias, un an, depuis 3120, juſqu'en 3121.

Athalie, ſa mere, regna ſix ans, depuis 3121, juſqu'en 3127.

Joas eſt mis ſur le trône par le grand prêtre Joïada, en 3126. Il regna pendant quarante ans, juſqu'en 3166.

Amaſias, vingt-huit ans, depuis 3166, juſqu'en 3194.

Ozias, autrement nommé Azarias, regna pendant vingt-ſept ans, juſqu'en 3221. Alors, ayant entrepris d'offrir l'encens dans le temple, il fut frappé de lépre, & obligé de quitter le gouvernement. Il vécut encore vingt-cinq ans, & mourut en 3246.

Joathan, ſon fils, prit le gouvernement dès l'an du monde 3221. Il regna ſeul en 3246, & mourut en 3262.

Achaz ſuccéda à Joathan l'an du monde 3262. Il regna ſeize ans, juſqu'en 3278.

Ézéchias, vingt-huit ans, depuis 3278, juſqu'en 3306.

Manaſſé, cinquante-cinq ans, depuis l'an du monde 3306, juſqu'en 3361.

Amon, deux ans, depuis 3361, juſqu'en 3363.

Joſias, ving-neuf ans, depuis 3363, juſqu'en 3394.

Joachas, trois mois.

Éliacim, ou Joakim, onze ans, depuis l'an 3394, juſqu'en 3405.

Joachim, ou Jéchonias, regna trois mois & dix jours, dans l'année 3405.

Mathanias, ou Sédécias, regna onze ans, depuis 3405, juſqu'en 3416. La derniere année de ſon regne, Jéruſalem fut priſe, le temple brûlé, & Juda emmené captif au-delà de l'Euphrate.

Rois d'Iſraël.

Jéroboam regna vingt-deux ans, depuis 3030, juſqu'en 3051.

Nadab, un an. Il mourut en 3052.

Baſa vingt-deux ans, depuis 3052, juſqu'en 3074.

Éla, deux, ou plutôt un an, étant mort en 3075.

Zamri, ſept jours.

Amri, onze ans, depuis 3075, juſqu'en 3086. Il eut pour compétiteur Thebni, qui ſuccomba, & mourut, on ne ſçait quelle année.

Achab, vingt-un ans, depuis l'an 3086, juſqu'en 3107.

Ochoſias, deux ans, depuis 3106, juſqu'en 3108. Il fut aſſocié au royaume dès l'an 3106.

Joram, fils d'Achab, lui ſuccéda en 3108. Il regna douze ans, & mourut en 3120.

Jéhu uſurpa le royaume en 3120, regna vingt-huit ans, & mourut en 3148.

Joachas regna dix-ſept ans, depuis 3148, juſqu'en 3165.

Joas regna quatorze ans, depuis 3165, juſqu'en 3179.

Jéroboam II regna quarante-un ans, depuis 3179, juſqu'en 3220.

Zacharie, douze ans, depuis 3220, juſqu'en 3232.

Sellum regna un mois. Il fut tué en 3233.

Manahem, dix ans, depuis 3233, juſqu'en 3243.

Phacéïa, deux ans, depuis 3243, juſqu'en 3245.

Phacée, vingt ans, depuis 3245, juſqu'en 3265.

Oſée, dix-huit ans, depuis 3265, juſqu'en 3283.

Ici finit le royaume d'Iſraël, qui avoit duré deux cens cinquante-trois ans.

Après le retour de la captivité, arrivé en 3468, les juifs vécurent ſous la domination des Perſes pendant cent quatre ans, juſqu'au regne d'Alexandre le grand, qui vint à Jéruſalem l'an du monde 3672. Après ſa mort, arrivée en 3681, la Judée obéit d'abord aux Rois d'Égypte, puis aux Rois de Syrie; juſqu'à ce qu'enfin Antiochus Épiphane, ayant forcé les Juifs de prendre les armes pour la défenſe de leur Religion, l'an du monde 3836, les Maccabées recouvrerent peu-à-peu leur ancienne liberté, & vécurent dans l'indépendance depuis le gouvernement de Jean Hyrcan, en l'an du monde 3874, juſqu'à ce que la Judée fut réduite en province Romaine.

Maccabées, où Princes Aſmonéens, qui ont gouverné la République des Juifs en qualité de Princes & de grands Prêtres, juſqu'au regne d'Hérode le grand.

Matathias, pere de Judas Maccabée, mourut en 3838, au commencement de la perſécution d'Antiochus Épiphane.

Judas Maccabée gouverna cinq ans, depuis 3838, juſqu'à ſa mort, arrivée en 384.

Jonathas Maccabée gouverna dix-ſept ans, depuis 3843, juſqu'en 3860.

Simon Maccabée gouverna neuf ans, depuis 3860, juſqu'en 3869.

Jean Hyrcan gouverna vingt-neuf ans, depuis 3869, juſqu'en 3898. Il ſe mit en parfaite liberté après la mort d'Antiochus Sidete, roi de Syrie, en 3874.

Ariſtobule prit le titre de Roi, & regna un an. Il mourut en 3899.

Alexandre Jannée regna vingt-ſept ans, depuis 3899, juſqu'en 3926.

Salomé, ou Alexandra, femme d'Alexandre Jannée, gouverna neuf ans, pendant qu'Hyrcan ſon fils aîné exerçoit la charge de grand Prêtre. Elle mourut en 3935.

Hyrcan, Roi & grand Prêtre des Juifs, commença à regner après la mort de ſa mere, en 3935. Mais, il ne regna paiſiblement que trois mois.

Ariſtobule, frere d'Hyrcan, s'empara du Royaume & de la grande ſacrificature, dont il jouit trois ans & trois mois, juſqu'en l'an 3940. Alors, Cn. Pompée prit Jéruſalem, & rendit la grande ſacrificature à Hyrcan, avec la qualité de Roi, mais ſans lui accorder l'uſage du diadême. Ariſtobule fut pris dans Jéruſalem, & conduit à Rome par Cn. Pompée.

Hyrcan ne jouit pas paiſiblement des honneurs & des dignités que Cn. Pompée lui avoit rendus. Antigonus ſon neveu, fils d'Ariſtobule, fit venir les Parthes à Jéruſalem, s'empara de la royauté & de la grande ſacrificature, en l'an du monde 3964. Hyrcan fut pris; on lui coupa les oreilles, pour le rendre incapable d'exercer à l'avenir les fonctions du ſacerdoce, & on le mena à Babylone, d'où il ne revint qu'en 3968. Il fut mis à mort par Hérode en 3974, quarante-huit ans après la mort de ſon pere, Alexandre Jannée, & trente-neuf ans après celle de ſa mere, Salomé ou Alexandra.

Antigonus, ſon neveu, qui s'étoit emparé de la royauté & de la grande ſacrificature, n'en jouit qu'environ deux ans & ſept mois. Il fut pris dans Jéruſalem par Soſius en 3967, & enſuite décapité la même année à Antioche par l'ordre de Marc Antoine.

Hérode le grand, fils d'Antipater, & Iduméen d'origine, fut déclaré Roi des Juifs, par le Sénat Romain, l'an du monde 3964. Il mourut après trente-ſix ou trente-ſept ans de regne, étant âgé de ſoixante-dix ans, l'an du monde 4001, & l'an premier de Jeſus-Chriſt.

Ses États furent partagés en-

tre ſes trois fils, Archélaüs, Hérode Antipas & Philippe.

Hérode Antipas eut la Galilée & la Pérée. Il fut relégué à Lyon l'an de Jeſus-Chriſt 43. De-là il fut envoyé en exil en Eſpagne, où il mourut. Il regna quarante-deux ans, depuis l'an du monde 4001, juſqu'en 4042, & de J. C. 42. L'empereur Caïus donna ſa tétrarchie à Agrippa I, dont on parlera ci-après.

Philippe eut pour partage la Batanée, la Trachonite & l'Auranite. Il mourut l'an de Jeſus-Chriſt 37. Sa tétrarchie fut alors réduite en province.

Archélaüs poſſéda le royaume de Judée ſous le titre d'ethnarchie, depuis l'an du monde 4001, qui eſt la premiere année de Jeſus Chriſt. Il fut relégué à Vienne en France, l'an de Jeſus-Chriſt 9.

Alors, la Judée fut réduite en province, & ſoumiſe à des Gouverneurs, juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 40.

Agrippa I, fils d'Ariſtobule, & petit-fils d'Hérode le grand & de Mariamne, reçut de Caïus une partie de la Judée, avec le titre de Roi, l'an de J. C. 40. Quatre ans après, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 44, l'empereur Claude y ajouta tout le reſte de la Judée.

Caïus lui avoit donné le royaume ou la tétrarchie de ſon oncle Hérode Antipas, relégué à Lyon avec Hérodiade, l'an de J. C. 43. Agrippa mourut l'an de J. C. 47, & la Judée retourna de nouveau aux Romains, & fut gouvernée par des Gouverneurs juſqu'à ſon entiere ruine, arrivée l'an de Jeſus-Chriſt 73.

Agrippa II ſon fils, dit le jeune, n'étant point en âge de poſſéder le royaume de Judée, [il n'avoit que dix-ſept ans à la mort de ſon pere] l'empereur Claude y envoya Cuſpius Fadus pour intendant. Mais, Agrippa obtint de l'Empereur quelque autorité ſur le temple, ſur le ſacré tréſor, & le pouvoir d'établir ou de deſtituer les grands Prêtres; pouvoir dont il jouit juſqu'à la ruine de Jéruſalem & du temple. Il fit tous ſes efforts pour contenir les Juifs dans le devoir envers les Romains, & pour les empêcher de ſe révolter; mais, n'en ayant pu venir à bout, il ſe trouva au ſiege de Jéruſalem avec Tite, & employa ſes armes à réduire les rebelles à l'obéiſſance des Romains. Claude lui donna, l'an de Jeſus-Chriſt 52, le royaume de Chalcide; & l'année ſuivante, il lui donna la Trachonite, au lieu du royaume de Chalcide. L'an de Jeſus-Chriſt 54, Néron ajouta quelques villes de Galilée à ſes Etats. Agrippa II mourut après l'an de Jeſus-Chriſt 80 & avant l'an 96. Mais, on ignore l'année préciſe de ſa mort.

On peut voir la vie & le détail des actions de chacun de ces Rois dans leurs articles particuliers, & ſous leurs noms.

ROI, *Rex*, Βασιλεὺς, (a) nom que l'on avoit donné à Jupiter,

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 358, 359.

ou au principal miniſtre de la Religion dans les Républiques.

Après que les Athéniens eurent ſecoué le joug de leurs Rois, ils éleverent une ſtatue à Jupiter, ſous le nom de Jupiter Roi, pour faire connoître qu'à l'avenir ils ne vouloient point d'autre maître. A Lébadie, on offroit de même des ſacrifices à Jupiter Roi, & on trouve que ce titre lui eſt ſouvent donné chez les anciens.

Mais, ils ne le croyoient pas tellement attaché à la ſuprême puiſſance de ce Dieu, qu'ils ne l'attribuaſſent quelquefois à certains hommes diſtingués par leur dignité. Ainſi, le ſecond Magiſtrat d'Athenes, ou le ſecond Archonte s'appelloit Roi, Βασιλεὺς; mais, il n'avoit d'autres fonctions que celles de préſider aux myſteres & aux ſacrifices; hors de-là nulle autorité. *Voyez* l'article ſuivant.

ROI, *Rex*, Βασιλεὺς, (*a*) nom attribué au ſecond des neuf Archontes d'Athenes. Ce Magiſtrat avoit pour ſon département ce qui concernoit la célébration des fêtes, les ſacrifices & la Religion. Il décidoit ſous le grand portique ſur les crimes d'impiété & de ſacrilege. Il ſtatuoit ſur les cérémonies & les myſteres, ſur les malheurs cauſés par la chûte des bâtimens & des autres choſes inanimées. C'étoit à lui d'introduire les meurtriers dans l'Aréopage; & il jugeoit avec cette célebre compagnie, en quittant ſa couronne, qui étoit la marque de ſa dignité. Pendant qu'il examinoit un procès, les parties ne pouvoient aſſiſter aux myſteres ni aux autres cérémonies de la Religion.

Sa femme, avec le titre de Reine, partageoit auſſi ſes fonctions ſacrées. L'origine de ce ſacerdoce, dit Démoſthene dans l'oraiſon contre Néera, venoit de ce qu'anciennement dans Athenes le Roi exerçoit les fonctions de grand Prêtre; & la Reine, à cauſe de ſa dignité, entroit dans le plus ſecret des myſteres. Lorſque Théſée eut rendu la liberté à Athenes, en ſubſtituant la démocratie à l'État monarchique, le peuple continua d'élire entre les principaux & les meilleurs citoyens un Roi pour les choſes ſacrées, & ordonna par une loi, que ſa femme ſeroit toujours Athénienne de naiſſance, & vierge quand il l'épouſeroit, afin que les choſes ſacrées fuſſent adminiſtrées avec la pureté convenable; & de peur qu'on n'abolît cette loi, elle fut gravée ſur une colomne de pierre.

Le Roi & la Reine avoient ſous eux pluſieurs miniſtres qui ſervoient aux cérémonies de la Religion; tels que les Épiméletes, les Hiérophantes, les Gérares, les Céryces, &c.

La même choſe ſe pratiqua chez les Romains. Quelque mé-

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 8. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. VII. p. 56.

contens qu'ils fussent de leur dernier Roi, ils avoient cependant reçu tant de bienfaits des six premiers, qu'ils ne purent absolument en abolir le nom; mais aussi ne lui attribuerent-ils que des fonctions qui ne pouvoient jamais menacer la liberté, c'est-à-dire, le soin des cérémonies religieuses. *Voyez* Rex Sacrificulus.

ROI DES SACRIFICES. *Voyez* Rex Sacrificulus.

ROI DU FESTIN, *ou* DU REPAS. *Voyez* Repas.

L'usage de faire un Roi (*a*) du festin ou du repas, n'étoit pas seulement établi parmi les Grecs & les Romains, il l'étoit aussi parmi les Juifs. Nous en sommes instruits par l'Ecclésiastique. Voici ce qu'en dit ce livre. « Si » l'on vous nomme le Roi du » festin, ne vous élevez pas » par cette raison au-dessus des » autres; mais, après avoir eu » soin de tous les convives, & » avoir tout bien réglé, vous » vous mettrez à table avec les » conviés, vous vous réjouirez » avec eux, & même pour l'or- » nement, vous pouvez recevoir » ou prendre la couronne. » Ces paroles justifient que dans ces repas mêmes, où il n'y avoit point d'excès, on mettoit une couronne de fleurs, ou de quelque feuillage, sur la tête du Roi du festin; ainsi, l'usage des couronnes dans les festins, regnoit chez les Juifs, comme chez les Grecs & chez les Romains, & n'étoit blâmé de personne, quoiqu'il l'ait été furieusement par Tertullien, dans son livre *de coronâ*.

Le chapitre de l'Ecclésiastique, que nous venons de citer, nous apprend encore que les Juifs aimoient à réunir dans leurs festins, les chants & la musique. « Une agréable mélodie, avec un » vin délicieux, est comme un » sceau d'émeraudes enchassées » dans de l'or. C'est au verset 7 qu'on lit ces paroles.

ROIS PASTEURS, (*b*) nom que quelques Sçavans ont donné aux six chefs des Israëlites, Ephraïm, Béria, Rapha, Saraph, Thalé, & Thaan, dont il est parlé dans le premier livre des Paralipomenes, ou plutôt, Salathis, Béon, Apachnas, Apophis, Janias & Assis, rois Égyptiens. Comme il paroît qu'il y a une interruption dans l'Ecriture, depuis la mort de Joseph, par où finit la Genese, jusqu'à la naissance de Moïse, par où commence l'Exode, c'est là que M. Boivin place l'histoire de ces six Rois Pasteurs. Mais, nous nous contenterons de remarquer que le fondement de cette prétendue royauté des Hébreux, ne se trouve que dans un fragment de Manéthon, rapporté par Josephe, dans lequel le même Manéthon fait venir les Rois Pasteurs de M. Boivin, de l'orient, & que Josephe lui-même n'assure point la domination de ses ancêtres en Égypte, avec le titre de Rois. D'ailleurs,

(*a*) Ecclesiastic. c. 32. v. 1. *& seq.* (*b*) Paral. L. I. c. 7. v. 22. *& seq.*

les Juifs n'ont jamais été en état de faire une irruption en Égypte, avec une armée de deux cens quarante mille hommes, comme M. Boivin l'imagine.

ROIS DE ROME. (*a*) Rome fut d'abord gouvernée par des Rois. Elle préféra, ſelon l'uſage de ce tems-là, dit Juſtin, le gouvernement monarchique aux autres ſortes de gouvernemens. Cependant, ce n'étoit point une Monarchie abſolue, mais mitigée & bornée dans ſa puiſſance. L'élection des Rois de Rome ſe faiſoit par le peuple, après avoir pris les augures, & le Sénat ſervoit en quelque ſorte de barriere à l'autorité monarchique, qui ne pouvoit rien faire de conſidérable ſans prendre ſon avis. Denys d'Halicarnaſſe détaille les privileges des Rois de Rome; nous ne ferons que les indiquer.

Ils avoient droit, 1.° de préſider à tout ce qui concernoit la Religion, & d'en être les arbitres ſouverains. 2.° D'être les conſervateurs des loix, des uſages, & du droit de la patrie. 3.° De juger toutes les affaires où il s'agiſſoit d'injures atroces faites à un Citoyen. 4.° D'aſſembler le Sénat & d'y préſider; de faire au peuple le rapport de ſes décrets, & par-là de les rendre authentiques. 5.° D'aſſembler le peuple pour le haranguer. 6.° De faire exécuter les décrets du Sénat. Voilà tout ce qui regardoit les affaires civiles & les tems de paix.

A l'égard de la guerre, le Roi avoit un très-grand pouvoir, parce que tout ce qui la concerne demande une prompte exécution & un grand ſecret, étant fort dangereux de mettre en délibération, dans un conſeil public, les projets d'un Général d'armée. Malgré cela, le peuple Romain étoit le ſouverain arbitre de la guerre & de la paix.

Les marques de la royauté étoit la couronne d'or, la robe de pourpre mêlée de blanc, la chaire curule d'ivoire, & le ſceptre au haut duquel étoit la repréſentation d'un aigle. Il étoit accompagné de douze licteurs, portant ſur leurs épaules un faiſceau de baguettes liées avec des courroies de cuir, & du milieu de chaque faiſceau ſortoit une hache. Ces licteurs lui ſervoient en même tems de gardes, & d'exécuteurs de ſes commandemens & de la juſtice; ſoit qu'il fallût trancher la tête, ou fouetter quelque coupable, car c'étoient les deux genres de ſupplices ordinaires chez les Romains; alors, ils délioient leurs faiſceaux, & ſe ſervoient des courroies pour lier les criminels, des baguettes pour les fouetter, & de la hache pour trancher la tête. Quelques-uns prétendent que ces licteurs étoient de l'inſtitution de Romulus; d'autres, de Tullus Hoſtilius; & d'autres en plus grand nombre, à la tête

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 57. 58.

deſquels il faut mettre Florus, l'attribuent à Tarquin l'ancien.

Quoi qu'il en ſoit, les gardes que prit Romulus, & ſi l'on veut, les licteurs armés d'une hache d'arme, couronnés de faiſceaux de verges, déſignoient le droit de glaive, ſymbole de la ſouveraineté ; mais, ſous cet appareil de la Royauté, le pouvoir royal ne laiſſoit pas, en ce genre, d'être reſſerré dans des bornes aſſez étroites, & il n'avoit guere d'autre autorité que celle de convoquer le Sénat & les aſſemblées du peuple, d'y propoſer les affaires, de marcher à la tête de l'armée, quand la guerre avoit été réſolue par un décret public, & d'ordonner de l'emploi des finances qui étoient ſous la garde de deux tréſoriers, qu'on appella depuis Queſteurs.

Les premiers ſoins de Romulus furent d'établir différentes loix, par rapport à la Religion & au gouvernement civil, mais qui ne furent publiées qu'avec le conſentement de tout le peuple Romain, qui, de tous les peuples du monde, ſe montra le plus fier dès ſon origine, & le plus jaloux de ſa liberté. C'étoit lui qui, qui dans ſes aſſemblées, autoriſoit les loix qui avoient été dirigées par le Roi & le Sénat. Tout ce qui concernoit la guerre & la paix, la création des Magiſtrats, l'élection même du Souverain, dépendoient de ſes ſuffrages. Le Sénat s'étoit ſeulement réſervé le pouvoir d'approuver ou de rejetter ſes projets, qui, ſans ce tempérament & le concours de ſes lumieres, euſſent été ſouvent trop précipités & trop tumultueux.

Telle étoit la conſtitution fondamentale de cet État, qui n'étoit ni purement monarchique, ni auſſi entierement républicain. Le Roi, le Sénat, le peuple, étoient pour ainſi dire dans une dépendance réciproque, & il réſultoit de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité qui modéroit celle du Prince, & qui aſſuroit en même tems le pouvoir du Sénat & la liberté du peuple.

Déjà Rome commençoit à ſe rendre redoutable à ſes voiſins ; il ne lui manquoit que des femmes pour en aſſurer la durée. Romulus envoya des députés pour en demander aux Sabins, qui refuſerent ſa propoſition ; il réſolut de s'en venger ; & pour y réuſſir, il ne trouva point de meilleur expédient que de célébrer à Rome des jeux ſolemnels en l'honneur de Neptune. Les Sabins ne manquerent pas d'accourir à cette ſolemnité ; mais, pendant qu'ils étoient attachés à voir le ſpectacle, les Romains, par l'ordre de Romulus, enleverent toutes les filles, & mirent hors de Rome les peres & les meres qui réclamoient en vain l'hoſpitalité violée. Leurs filles répandirent d'abord beaucoup de larmes, elles ſouffrirent enſuite qu'on les conſolât ; le tems enfin adoucit l'averſion qu'elles avoient pour leurs raviſſeurs, dont elles firent depuis leurs époux légitimes. Il eſt vrai que

l'enlevement des Sabines causa une guerre qui dura quelques années ; mais, les deux peuples firent la paix, & n'en firent qu'un seul pour s'unir encore plus étroitement. Rome commença dès-lors à être regardée comme la plus puissante ville de l'Italie ; on y comptoit déjà jusqu'à quarante-sept mille habitans, tous soldats, tous animés du même esprit, & qui n'avoient pour objet que de conserver leur liberté, & de se rendre maîtres de celle de leurs voisins.

Cependant, Romulus osa regner trop impérieusement sur ses sujets, & sur un peuple nouveau, qui vouloit bien lui obéir, mais qui prétendoit qu'il dépendît lui-même des loix dont il étoit convenu dans l'établissement de l'État. Ce Prince, au contraire, rappelloit à lui seul toute l'autorité qu'il eût dû partager avec le Sénat & l'assemblée du peuple, il fit la guerre à ceux de Crustumérium, de Fidenes, & à ceux de Veïes, petite ville comprise entre les cinquante-trois peuples que Pline dit qui habitoient l'ancien Latium, mais qui étoient si peu considérables, qu'à peine avoient-ils un nom dans le tems même qu'ils subsistoient, si on en excepte Veïes, ville célebre de la Toscane. Romulus vainquit ces peuples les uns après les autres, prit leurs villes, en ruina quelques unes, s'empara du territoire des autres, dont il disposa depuis de sa seule autorité. Le Sénat en fut offensé, & il souffroit impatiemment que le gouvernement se tournât en pure monarchie. Il se défit d'un Prince qui devenoit trop absolu. Romulus, âgé de cinquante-cinq ans, & après trente-sept années de regne, disparut, sans qu'on ait pu découvrir de quelle maniere on l'avoit fait périr. Le Sénat, qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il y eût contribué, lui dressa des autels après sa mort, & il fit un Dieu de celui qu'il n'avoit pu souffrir pour Souverain.

Après la mort de Romulus, il s'éleva deux partis dans Rome. Les anciens Sénateurs demandoient pour Monarque un Romain d'origine ; les Sabins, qui n'avoient point eu de Rois depuis Tatius, en vouloient un de leur nation. Enfin, après beaucoup de contestations, ils demeurerent d'accord que les anciens Sénateurs nommeroient le Roi de Rome, mais qu'ils seroient obligés de le choisir parmi les Sabins. Leur choix tomba sur un Sabin de la ville de Cures, mais qui demeuroit à la campagne. Il s'appelloit Numa Pompilius, homme de bien, sage, modéré, équitable, & qui, ne cherchant point à se donner de la considération par des conquêtes, se distingua par des vertus pacifiques. Il travailla pendant tout son regne, à la faveur d'une longue paix, à tourner les esprits du côté de la Religion, & à inspirer aux Romains une grande crainte des Dieux. Il bâtit de nouveaux temples ; il institua des fêtes, & comme les réponses

des Oracles & les prédictions des Augures & des Auſpices faiſoient toute la Religion de ce peuple groſſier, il n'eut pas de peine à lui perſuader que des Divinités qui préſidoient à ce qui devoit arriver d'heureux ou de malheureux, pouvoient bien être la cauſe du bonheur ou du malheur qu'elles annonçoient. La vénération pour ces êtres ſupérieurs, d'autant plus redoutables qu'ils étoient plus inconnus, fut une ſuite de ces préjugés.

Rome ſe remplit inſenſiblement de ſuperſtitions; la politique les adopta, & s'en ſervit utilement pour tenir dans la ſoumiſſion un peuple encore féroce. Il ne fut même plus permis de rien entreprendre qui concernât les affaires d'État, ſans conſulter ces fauſſes Divinités; & Numa Pompilius, pour autoriſer ces pieuſes inſtitutions, & s'attirer le reſpect du peuple, feignit de les avoir reçues d'une Nymphe appellée Égérie, qui avoit révélé, diſoit-il, la maniere dont les Dieux vouloient être ſervis.

Sa mort, après un regne de quarante-trois ans, laiſſa la couronne à Tullus Hoſtilius, que les Romains élurent pour troiſieme Roi de Rome. C'étoit un Prince ambitieux, hardi, entreprenant, plus amateur de la guerre que de la paix, & qui ſur le plan de Romulus, ne ſongea à agrandir ſon État que par de nouvelles conquêtes. Tout le monde ſçait que le courage & l'adreſſe victorieuſe du dernier des Horaces, firent reconnoître l'autorité de Rome dans la capitale des Albains, ſuivant les conditions du combat, qui avoient adjugé l'empire & la domination au victorieux.

Tullus Hoſtilius ruina cette ville, dont il transféra les habitans à Rome; ils y reçurent le droit de Citoyens, & même les principaux furent admis dans le Sénat; tels furent les Juliens, les Serviliens, les Quintiens, les Curiaces & les Cloeliens, dont les deſcendans remplirent depuis les principales dignités de l'État, & rendirent de très-grands ſervices à la République. Tullus Hoſtilius ayant fortifié Rome par cette augmentation d'habitans, tourna ſes armes contre les Sabins, l'an de Rome 113.

Le détail de cette guerre n'eſt point de notre ſujet; nous nous contenterons de dire que ce Prince, après avoir remporté divers avantages contre les ennemis de Rome, mourut dans la trente-deuxieme année de ſon regne; qu'Ancus Marcius, petit-fils de Numa Pompilius, fut élu en la place de Tullus Hoſtilius, par l'aſſemblée du peuple, & que le Sénat confirma enſuite cette nouvelle élection, l'an de Rome 114.

Comme ce Prince tiroit toute ſa gloire de ſon ayeul, il s'appliqua à imiter ſes vertus paiſibles & ſon attachement à la religion. Il inſtitua des cérémonies ſacrées qui devoient précéder les déclarations de guerre; mais, ſes pieuſes inſtitutions, plus propres à faire connoître ſa juſtice

que ſon courage, le rendirent mépriſable aux peuples voiſins. Rome vit bientôt ſes frontieres ravagées par les incurſions des Latins, & Ancus Marcius reconnut par ſa propre expérience, que le trône exige encore d'autres vertus que la piété. Il ſe détermina donc à prendre les armes, & cette guerre fut auſſi heureuſe qu'elle étoit juſte. Il battit les ennemis, ruina leurs villes, en tranſporta les habitans à Rome, & réunit leur territoire à celui de cette capitale.

Tarquin, premier ou l'ancien, quoiqu'étranger, parvint l'an de Rome 138 à la couronne, après la mort d'Ancus Marcius, & il l'acheta par des ſecours gratuits qu'il avoit donnés auparavant aux principaux du peuple. Ce fut pour conſerver leur affection, & récompenſer ſes créatures, qu'il en fit entrer cent dans le Sénat; mais, pour ne pas confondre les différens ordres de l'État, il les fit patriciens au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, avant que de les élever à la dignité de Sénateurs, qui ſe trouverent juſqu'au nombre de trois cens, où ce nombre demeura fixé pendant pluſieurs ſiecles. On ſera peut-être étonné que dans un État gouverné par un Roi, & aſſiſté du Sénat, les loix, les ordonnances, & le réſultat de toutes les délibérations, ſe fiſſent toujours au nom du peuple, ſans faire mention du Prince qui regnoit; mais, on doit ſe ſouvenir que ce peuple généreux s'étoit réſervé la meilleure part dans le gouvernement. Il ne ſe prenoit aucune réſolution, ſoit pour la guerre ou pour la paix, que dans ſes aſſemblées; on les appelloit dans ces tems-là aſſemblées par curies, parce qu'elles ne devoient être compoſées que des ſeuls habitans de Rome diviſés en trente curies. C'eſt-là qu'on créoit les Rois, qu'on éliſoit les Magiſtrats & les Prêtres, qu'on faiſoit des loix, & qu'on adminiſtroit la juſtice.

Servius Tullius fut nommé le ſixieme Roi de Rome, l'an 176 de la fondation de cette ville. Ce Prince tout Républicain, malgré ſa dignité, mais qui ne pouvoit pourtant ſouffrir que le gouvernement dépendît ſouvent de la vile populace, réſolut de faire paſſer toute l'autorité dans le corps de la Nobleſſe & des Patriciens, où il eſpéroit trouver des vues plus juſtes & moins d'entêtement.

Ce Prince, pour parvenir à ſes fins, diviſa d'abord tous les habitans de la ville, ſans diſtinction de naiſſance ou de rang, en quatre tribus, appellées les tribus de la ville, il rangea ſous vingt-ſix autres tribus, les citoyens qui demeuroient à la campagne, & dans le territoire de Rome. Il inſtitua enſuite le cens, qui n'étoit autre choſe qu'un rôle & un dénombrement de tous les citoyens Romains, dans lequel on comprit leur âge, leurs facultés, leur profeſſion, le nom de leurs tribus & de leur curie, & le nombre de leurs enfans & de leurs eſclaves.

il ſe trouva alors dans Rome & aux environs, plus de quatre-vingt mille citoyens capables de porter les armes.

Servius Tullius partagea ce grand nombre d'hommes en ſix claſſes, de différentes centuries de gens de pied. Toutes les centuries montoient au nombre de cent quatre-vingt-treize, commandées chacune par un centurion de mérite reconnu. Le Prince, ayant établi cette diſtinction entre les citoyens d'une même République, ordonna qu'on aſſembleroit le peuple par centuries, lorſqu'il ſeroit queſtion d'élire des Magiſtrats, de faire des loix, de déclarer la guerre, ou d'examiner les crimes commis contre la République, ou contre les privileges de chaque ordre. L'aſſemblée ſe devoit tenir hors de la ville, & dans le champ de Mars. C'étoit au Souverain, ou au premier Magiſtrat, de convoquer ces aſſemblées, comme celles des curies; & toutes les délibérations y étoient pareillement précédées par les auſpices, ce qui donnoit beaucoup d'autorité au Prince, & aux Patriciens, qui étoient revêtus des principales charges du ſacerdoce.

On convint, outre cela qu'on recueilleroit les ſuffrages par centuries, au lieu qu'ils ſe comptoient auparavant par tête, & que les quatre-vingt-dix-huit centuries de la premiere claſſe donneroient leurs voix les premieres. Servius Tullius, par le réglement, transporta adroitement dans ce corps compoſé des grands de Rome, toute l'autorité du gouvernement; & ſans priver ouvertement les Plébéïens du droit de ſuffrages, il ſçut par cette diſpoſition le rendre inutile. Car, toute la nation n'étant compoſée que de cent quatre-vingt-treize centuries, & s'en trouvant quatre-vingt-dix-huit dans la premiere claſſe, s'il y en avoit ſeulement quatre-vingt-dix-ſept du même avis, c'eſt-à-dire, une de plus que la moitié de cent quatre-vingt-treize, l'affaire étoit conclue, & alors la premiere claſſe, compoſée des grands de Rome, formoit ſeule les décrets publics. S'il manquoit quelques voix, & que quelques centuries de la premiere claſſe ne fuſſent pas du même ſentiment que les autres, on appelloit la ſeconde claſſe. Mais, quand ces deux claſſes ſe trouvoient d'avis conforme, il étoit inutile de paſſer à la troiſieme. Ainſi, le petit peuple ſe trouvoit ſans pouvoir, quand on recueilloit les voix par centuries, au lieu que quand on les prenoit par curies, comme les riches étoient confondus avec les pauvres, le moindre plébéïen avoit autant de crédit que le plus conſidérable des Sénateurs. Depuis ce tems-là, les aſſemblées par curies ne ſe firent plus que pour élire les Flamines, c'eſt-à-dire, les prêtres de Jupiter, de Mars, de Romulus, & pour l'élection du grand Curion, & de quelques Magiſtrats ſubalternes.

La royauté, après cet établiſſement, parut à Servius Tullius comme une piece hors d'œuvre & inutile, dans un État preſque républicain. On prétend que pour achever ſon ouvrage, & pour rendre la liberté entiere aux Romains, il avoit réſolu d'abdiquer généreuſement la couronne, & de réduire le gouvernement en pure République, ſous la régence de deux Magiſtrats annuels qui ſeroient élus dans une aſſemblée générale du peuple Romain. Mais, un deſſein ſi héroïque n'eut point d'effet, par l'ambition de Tarquin le ſuperbe, gendre de Servius Tullius, qui, dans l'impatience de regner, fit aſſaſſiner ſon Roi & ſon beau-pere. Il prit en même tems poſſeſſion du trône, l'an de Rome 220, ſans nulle forme d'élection, & ſans conſulter ni le Sénat ni le peuple, comme ſi cette ſuprême dignité eût été un bien héréditaire, ou une conquête qu'il n'eût due qu'à ſon courage.

Une action ſi atroce, que l'aſſaſſinat de ſon Roi, le fit regarder avec horreur par tous les gens de bien. Tout le monde déteſtoit également ſon ambition & ſa cruauté. Parricide & tyran en même tems, il venoit d'ôter la vie à ſon beau-pere, & la liberté à ſa patrie. Comme il n'étoit monté ſur le trône que par ce double crime, il ne s'y maintint que par de nouvelles violences. Pluſieurs Sénateurs, des premiers de Rome, périrent par des ordres ſecrets, ſans autre faute que celle d'avoir oſé déplorer le malheur de leur patrie. Il n'épargna pas même M. Junius, qui avoit épouſé une Tarquinie, fille de Tarquin l'ancien, mais qui lui étoit ſuſpect à cauſe de ſes richeſſes. Il ſe défit en même tems du fils aîné de cet illuſtre Romain, dont il redoutoit le courage & le reſſentiment.

Les autres Sénateurs, incertains de leur deſtinée, ſe tenoient cachés dans leurs maiſons. Le tyran n'en conſultoit aucun; le Sénat n'étoit plus convoqué; il ne ſe tenoit plus aucune aſſemblée du peuple. Un pouvoir deſpotique & cruel s'étoit élevé ſur la ruine des loix & de la liberté. Les différens ordres de l'État également opprimés, attendoient tous avec impatience quelque changement ſans oſer l'eſpérer, lorſque l'impudicité de Sextus, fils de Tarquin, & la mort violente de la chaſte Lucrece, firent éclater cette haine générale que tous les Romains avoient contre le Roi. La pitié pour le ſort de cette infortunée Romaine, & la haine des tyrans, firent prendre les armes au peuple. L'armée touchée des mêmes ſentimens ſe révolta; & par un décret public, les Tarquins furent bannis de Rome. Le Sénat, pour engager le peuple plus étroitement dans la révolte, & pour le rendre plus irréconciliable avec les Tarquins, ſouffrit qu'il pillât les meubles du palais. L'abus que ce Prince avoit fait de la puiſſance ſouveraine, fit proſcrire la Royauté même; on dévoua aux Dieux

des enfers, & on condamna aux plus grands ſupplices, ceux qui entreprendroient de rétablir la monarchie.

L'état Républicain ſuccéda au Monarchique.

Le Sénat & la Nobleſſe profiterent des débris de la Royauté; ils s'en approprierent tous les droits; Rome devint en partie un État ariſtocratique, c'eſt-à-dire, que la Nobleſſe s'empara de la plus grande partie de l'autorité ſouveraine. Au lieu d'un Prince perpétuel, on élut pour gouverner l'État deux Magiſtrats annuels tirés du corps du Sénat, auxquels on donna le titre modeſte de Conſuls, pour leur faire connoître qu'ils étoient moins les Souverains de la République, que ſes conſeillers, & qu'ils ne devoient avoir pour objet que ſa conſervation & ſa gloire.

ROIS [Livre des] *Liber Regum.* Il y a dans nos Bibles quatre livres qui portent le nom de livres des Rois. Anciennement dans les Bibles hébraïques ils n'en faiſoient que deux, dont le premier portoit le nom de Samuel, & l'autre celui des Rois ou des regnes. A préſent dans les exemplaires Hébreux, comme dans les Grecs & les Latins, il y a quatre livres, dont les deux premiers portent dans l'Hébreu le nom de Samuël, & les deux derniers celui des Rois. Les Grecs les citent tous quatre ſous le nom de livres des Regnes; & les Latins, ſous le nom de livres des Rois.

Le premier livre des Rois contient l'hiſtoire de cent ans, depuis la naiſſance de Samuel en 2849, juſqu'à la mort de Saül en 2949. On y voit la naiſſance de Samuel, la guerre des Philiſtins contre les Hébreux, dans laquelle l'arche du Seigneur fut priſe, la mort du grand prêtre Héli & de ſes fils Ophni & Phinées, le retour de l'Arche renvoyée par les Philiſtins, Samuel reconnu pour juge d'Iſraël, l'élection de Saül pour Roi, ſes heureux commencemens, ſes guerres & ſes victoires, ſa réprobation, l'onction de David, ſes actions de valeur, ſes diſgraces, ſa fuite, la guerre des Philiſtins contre Saül, la mort de ce Prince.

Le ſecond livre des Rois contient l'hiſtoire de trente-neuf ans, depuis la ſeconde onction de David à Hébron, en l'an du monde 2949, juſqu'à l'an 2988, où David déſigna Salomon pour lui ſuccéder, deux ans avant ſa mort, arrivée en 2990. On y voit David reconnu pour Roi par la tribu de Juda, tandis que les autres tribus d'Iſraël obéiſſoient à Isboſeth fils de Saül. Isboſeth ayant été mis à mort ſept ans après en l'an 2956, David eſt reconnu Roi de tout Iſraël. Il reçoit pour la troiſieme fois l'onction royale; il prend Jéruſalem ſur les Jébuſéens, ramene l'arche de Cariathiarim, dans la cité de David, remporte divers avantages ſur les Philiſtins, les Moabites, les Syriens & les Iduméens. Hannon, roi des Ammonites, ayant

insulté les ambassadeurs de David, ce Prince porte la guerre dans son pays, & le réduit à l'obéissance. Pendant cette guerre, David tombe dans le crime avec Bethsabée, & fait tuer Urie. Nathan le reprend de son adultere, & de son homicide. David en fait pénitence. Dieu le châtie par la révolte d'Absalom. Après cette guerre, où ce fils dénaturé périt misérablement, David étant tranquille dans ses États, ordonne de faire le dénombrement de son peuple. Le Seigneur punit sa curiosité par la peste. Enfin, David prépare tout ce qui est nécessaire pour la construction du temple. Voilà en abrégé ce qui est contenu dans le second livre des Rois.

Le troisieme comprend l'histoire de cent vingt-six ans, depuis l'onction de Salomon, & son association au Royaume par David, l'an du monde 2989, jusqu'à la mort de Josaphat, roi de Juda, en 3115. On y voit Adonias qui affecte la royauté, & qui donne par-là occasion à Nathan & à Bethsabée de faire expliquer David sur son successeur, & de faire associer Salomon à la royauté. On y lit la mort de David, celle d'Adonias, de Joab, de Séméï; on y trouve le récit du temple du Seigneur bâti par Salomon, les richesses, la sagesse, la réputation de ce Prince; sa chûte dans l'idolâtrie, & sa mort. Roboam son fils aliene par son imprudence les esprits des Israëlites, & donne occasion au schisme des dix tribus, & au choix qu'elles font de Jéroboam pour leur Roi. Roboam eut pour successeurs Abia, Asa & Josaphat, mort en 3115; & Jéroboam eut Nadab, Basa, Éla, Zamri, Amri, Thebni, Achab & Ochosias. Ce dernier est mort en 3108. Le troisieme livre des Rois nous donne l'histoire de tous ces Princes.

Le quatrieme livre des Rois renferme l'histoire de deux cens vingt-sept ans, depuis la mort de Josaphat, & le commencement de Joram en 3115, jusques au commencement du regne d'Évilmérodach, roi de Babylone, qui tira Jéchonias de prison, en 3442. On y voit dans le royaume d'Israël une assez longue suite de Princes impies, Ochosias, Joram fils d'Achab, Jéhu, Joachas, Joas, Jéroboam II, Zacharie, Sellum, Manahem, Phacéïa, Phacée, Osée, fils d'Éla, sous lequel Samarie fut prise par Salmanasar, & les dix tribus emmenées captives en Assyrie. On connoît pendant cet intervalle dans le Royaume des dix tribus plusieurs grands Prophetes, Abdo, Obed, Ahias, Élie, Élisée, Osée, Amos, Jonas, & plusieurs autres.

Dans le royaume de Juda, on trouve un petit nombre de Princes pieux parmi plusieurs autres très-corrompus. A Josaphat succéda Joram, puis Ochosias, Athalie, Joas, Amasias, Ozias, autrement Azarias, Joathan, Achaz, Ézéchias, Manassé, Amon, Josias, Joachaz, Éliacim, ou Joakim,

Joakim, Jéchonias, ou Joachin, Mathanias, ou Sédécias, ſous lequel Jéruſalem fut priſe par les Chaldéens, le temple brûlé & le peuple de Juda emmené captif à Babylone, en 3416. On lit après cela la mort funeſte de Godolias, que les Chaldéens avoient laiſſé dans le pays, pour gouverner les reſtes du peuple de Juda; la retraite de ce peuple en Égypte, & la bonté qu'Évilmérodach, roi de Babylone, eut envers Joachin, ou Jéchonias roi de Juda, qu'il tira de priſon, & qu'il mit en honneur dans ſon palais.

Dans cet intervalle, le Seigneur ſuſcita un grand nombre de Prophetes dans Juda; comme Addo, Ahias, Séméïas, Hanani, Azarias, Jéhu, Iſaïe, Jérémie, Sophonie, Holda, Michée, Joël & pluſieurs autres. Le quatrieme livre des Rois nous a conſervé pluſieurs particularités de la vie de ces grands hommes, auſſi-bien que des Propheres qui vivoient en même tems dans le royaume d'Iſraël ou des dix tribus.

L'on n'eſt pas d'accord ſur l'auteur des quatre livres des Rois. Pluſieurs attribuent les deux premiers à Samuel, dont le nom ſe lit à la tête de ces livres dans l'original hébreu. Les Juifs ne lui font honneur que des vingt-ſept chapitres du premier, qui renferment l'hiſtoire de ſa vie, & le récit de ce que firent Saül & David pendant qu'il vécut. Ils croyent que le reſte fut continué par Gad & Nathan, ſuivant ces paroles des Paralipomenes: « Les premieres » & les dernieres actions de » David ont été écrites dans le » livre de Samuel, le voyant, » & dans le livre de Nathan, » & dans celui de Gad, le » voyant. » Ce ſentiment eſt aſſez probable; mais, il ne laiſſe pas que de ſouffrir d'aſſez grandes difficultés, puiſqu'on y voit certaines remarques qui ne peuvent être du tems de Samuel ni même du tems de Nathan; ce qui fait croire à quelques-uns que David, ou Ézéchias, ou Jérémie, ou Eſdras compilerent ces livres ſur les mémoires qui avoient été dreſſés du tems de Samuel & des Prophetes, qui vécurent ſous les regnes de David & de Salomon; & en effet en confrontant les différens caracteres de ces deux livres, on y voit d'un côté que la plupart des circonſtances, des faits & des remarques ſont les mêmes. L'uniformité du ſtyle & la ſuite du récit prouvent auſſi que l'auteur eſt unique, & contemporain. Mais, d'un autre côté, certaines circonſtances nouvelles font juger qu'un Écrivain plus récent y a touché, & y a ajouté quelques particularités & quelques termes, propres à éclaircir ce que l'éloignement du tems rendoit obſcur & inexplicable. Or, en ſuppoſant qu'Eſdras, qui étoit un auteur inſpiré, a eu en main les ouvrages originaux de Samuel & des anciens Écrivains du tems de Saül & de David, & qu'il les a rédigés & retouchés, on réſoud aiſément toutes les difficultés,

& on concilie les contrariétés apparentes que l'on remarque dans le texte de ces livres.

Pour la canonicité & l'authenticité de ces ouvrages, elle n'eſt point conteſtée; la ſynagogue & l'Égliſe chrétienne unanimement les reçoivent comme Écriture inſpirée, & Jeſus-Chriſt les cite dans l'Évangile.

Les troiſieme & quatrieme livres des Rois fourniſſent à peu près les mêmes difficultés que les deux premiers, ſur leur auteur, & ſur le tems auquel ils ont été compoſés. Quelques-uns ont cru que David, Salomon, Ézéchias & quelques autres Rois avoient écrit l'hiſtoire de leur regne. D'autres ont donné ce ſoin aux Prophetes qui ont vécu ſous leurs regnes dans Juda & dans Iſraël; par exemple, à Iſaïe, à Jérémie, à Gad & à Nathan. On ſçait très-certainement que pluſieurs Prophetes ont écrit la vie des Rois de leur tems. Les noms & les écrits de ces Prophetes ſont marqués en plus d'un endroit des livres des Rois & des Paralipomenes. De plus, on cite preſqu'à tout moment les mémoires & les annales des Rois de Juda & d'Iſraël, qui comprenoient les actions des Princes, dont nos livres ſacrés ne nous ont conſervé que des précis & des abrégés.

On doit donc reconnoître deux ſortes d'Écrivains qui ont travaillé aux livres des Rois, des Auteurs originaux, primitifs & contemporains, qui avoient écrit les annales, les journaux & les mémoires de ce qui ſe paſſoit de leurs tems. C'eſt-là ce qui forme le fond & la matiere de notre hiſtoire ſacrée. C'eſt-là où les Auteurs qui ſont venus depuis ont puiſé ce qu'ils nous ont laiſſé. Ces anciens mémoires ne ſont point parvenus juſqu'à nous; mais, ils étoient certainement entre les mains des Auteurs ſacrés dont nous avons les écrits, puiſqu'ils les citent, & qu'ils y renvoyent. Mais, qui ſont ces Auteurs, qui ont compilé & rédigé les anciens, & en quel tems ont-ils vécu?

La plupart croyent qu'Eſdras eſt auteur des quatre livres des Rois, & de ceux des Paralipomenes, en l'état où nous les avons. Mais, il faut convenir qu'il y a dans ces livres certains traits qui ne conviennent pas au tems d'Eſdras.

ROMA, *Roma*, Ῥεῦμα, (*a*) concubine, c'eſt-à-dire, femme du ſecond rang de Nachor, devint mere de Tabée, de Gaham, de Tahas & de Maacha.

ROMAINS, *Romani*, Ῥωμαῖοι, peuple qui a joué un grand rôle dans le monde. *Voyez* Rome.

ROMAINS [jeux], *ludi Romani*, (*b*) autrement les grands jeux, parce que c'étoient les plus ſolemnels de tous. Ils avoient été inſtitués par le premier Tarquin. On les célébroit en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. Ils commençoient

(*a*) Geneſ. c. 22. v. 24.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 4.

toujours le 4 Septembre, & ils duroient quatre jours du tems de Cicéron. Leur durée fut augmentée dans la ſuite, auſſi-bien que celle de la plupart des jeux publics, quand les Empereurs ſe furent emparés du droit de les faire repréſenter. Quoique les jeux Romains fuſſent ordinairement des jeux Circenſes, *magni Circenſes*, ſelon Plutarque, cependant on les faiſoit auſſi Scéniques. Nous n'en voulons pour preuve que ce paſſage de Tite-Live. *Ludi Romani Scenici eo anno magnificè apparatèque facti, ab ædilibus curulibus L. Valerio Flacco & L. Quintio Flaminio. Biduum inſtauratum eſt.* « Les jeux » Romains Scéniques furent célébrés cette année-là magnifiquement & avec apparat, par » les édiles curules L. Valérius » Flaccus, & L. Quintius Flaminius, durant deux jours » continuels. »

ROMANENSIA SACRA, (*a*) fête ou ſociété, dont le nom ſe trouve dans une inſcription, où il eſt parlé d'une femme, introduite dans cette ſociété.

ROMANUS, *Romanus*, (*b*) Ρωμανὸς, fils d'Ulyſſe & de Circé, ſelon quelques-uns. D'autres l'appellent Romus.

ROMANUS HISPON, *Romanus Hiſpo*, (*c*) un des accuſateurs de Granius Marcellus, ſous l'empire de Tibere, l'an de Jeſus-Chriſt 15. Romanus Hiſpon ajoutoit à la principale accuſation, que Granius Marcellus avoit fait placer ſa ſtatue au-deſſus de celles des Céſars, & qu'il avoit fait mettre celle de Tibere ſur un buſte, dont il avoit ôté la tête d'Auguſte.

ROMANUS, *Romanus*, (*d*) affranchi de Néron, fut empoiſonné par ordre de ce prince, l'an de Jeſus-Chriſt 62. Romanus avoit voulu perdre Séneque, en l'accuſant ſecrétement d'être dans les intérêts de C. Piſon; mais, Séneque plus puiſſant que lui, fit ſervir cette même accuſation à la perte de ſon ennemi. Ce démêlé jetta la frayeur dans l'eſprit de C. Piſon, & donna lieu de former contre la vie de l'Empereur, une conſpiration dangereuſe, mais qui tourna à la perte de ſes auteurs.

ROMANUS, *Romanus*, l'un des agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

ROMANUS, *Romanus*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ROME, *Roma*, Ρώμη, (*e*) ville

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 235.
(*b*) Plut. T. I. p. 18.
(*c*) Tacit. Annal. L. I. c. 74. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. pag. 332.
(*d*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 65.
(*e*) Pomp. Mel. p. 125, 126. Solin. p. 4. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 228. *& ſeq.* Plut. Tom. I. pag. 17. *& ſeq.* Dionyſ. Halicarn. L. I, c. 21, 22. L. II. c. 1. *& ſeq.* Tit. Liv. L. I. c. 6. *& ſeq.* Juſt. L. XVIII. c. 6. L. XLIII. c. 3. Dio. Caſſ. pag. 84. *& ſeq.* Appian. pag. 47. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. pag. 13. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 12, 30. *& ſuiv.* Tom. II. p. 195, 400. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I. p. 368, 369. T. II. p. 400. *& ſuiv.* T. VI. p. 14. *& ſuiv.* Tom. XII. pag. 30. *& ſuiv.*

d'Italie, ſituée ſur le bord du Tibre, à quelques lieues au-deſſus de l'embouchure de ce fleuve, & nommée la ville par excellence, *Urbs*, a été la capitale d'un fameux Empire, & de la plus belle partie de l'univers. Cette ville, dont le nom ſignifie force, & dont la gloire s'eſt répandue dans tout le monde, puiſqu'elle en a été appellée non-ſeulement la Reine, mais la Déeſſe, a eu le même ſort que pluſieurs autres villes célebres. Son origine eſt ſi incertaine, qu'on ne ſauroit accorder les Auteurs qui en ont parlé. Cette obſcurité vient premierement de ce que ſes premiers habitans furent un aſſemblage de brigands, d'eſclaves fugitifs, & de miſérables bannis, tous de différent pays, & de différent langage, qui ſongeoient bien moins à écrire des hiſtoires & des annales qu'à piller leurs voiſins. En ſecond lieu, elle vient de ce qu'en ces tems-là les Grecs ne s'amuſoient pas à remarquer ce qui ſe paſſoit en Italie. Il n'y avoit même alors d'Auteurs que dans la Grece Aſiatique, & ces auteurs étoient Poëtes & non pas Hiſtoriens. Le ſoin d'écrire l'hiſtoire ne commença que long-tems après; & comme les hommes étoient accoutumés aux fables, ils les conſerverent dans leurs hiſtoires.

Les uns diſent que les Pélaſges, après avoir parcouru la plus grande partie de la terre, & ſubjugué beaucoup de nations, s'arrêterent en cet endroit, & que pour marquer leur puiſſance & la force de leurs armes, ils appellerent Rome la ville qu'ils y bâtirent. Les autres racontent que le jour de la priſe de Troie, quelques Troyens s'étant embarqués ſur des vaiſſeaux, qu'ils trouverent heureuſement dans le port, & ayant été jettés par les vents ſur les côtes de la Toſcane, deſcendirent près du fleuve du Tibre; que parmi les femmes, qui étoient toutes très-fatiguées, & qui ne pouvoient plus ſupporter le travail de la mer, il y en eut une nommée Rome, qui étant au-deſſus des autres par ſon bon ſens comme par ſa naiſſance, conſeilla à ſes compagnes de brûler leurs vaiſſeaux, & que cela fut exécuté. Leurs maris en furent d'abord dans une très-grande colere; mais, la néceſſité les ayant forcés de s'établir près du mont Palatin, comme ils virent bientôt que leurs affaires alloient mieux qu'ils n'avoient eſpéré, la terre qu'ils occupoient étant très-bonne, & les habitans du pays honnêtes & gracieux, entre autres honneurs qu'ils firent à cette femme, ils nommerent cette ville de ſon nom, en mémoire de ce qu'elle étoit cauſe qu'on l'avoit bâtie.

Il y en a qui diſent que Rome fut fille d'Italus & de Leucaria,

Tom. XIII. pag. 374. *& ſuiv.* T. XIV. pag. 231. Tom. XVIII. pag. 109. *& ſuiv.* T. XXI. p. 338. *& ſuiv.*

ou de Téléphus, fils d'Hercule; qu'elle fut mariée à Énée, ou à ſon fils Aſcanius, & qu'elle donna ſon nom à la ville. D'autres prétendent qu'elle fut bâtie par un fils d'Ulyſſe & de Circé, appellé Romanus ou Romus. On en trouve auſſi qui écrivent qu'elle doit ſon origine à un certain Romus, fils d'Émathion, qui fut envoyé dans ce pays-là par Diomede. Selon d'autres, elle fut bâtie par un Romus, roi des Latins, lequel chaſſa les Tyrrhéniens qui avoient paſſé de Theſſalie en Lydie, & de Lydie étoient venus s'habituer en Italie.

D'autres ſoutiennent que ce fut Romulus qui bâtit Rome, & voici comme on raconte la choſe. Romulus & Rémus ſon frere, abandonnant à Numitor le royaume d'Albe, réſolurent de fonder une ville dans les lieux mêmes où ils avoient été expoſés & nourris. Il ſe joignit à eux une multitude d'Albains & de Latins, ſans parler d'un aſſez grand nombre de bergers; ce qui leur donnoit lieu d'eſpérer que la ville, dont ils jettoient les fondemens, effaceroit bientôt Albe & Lavinium. Le déſir de regner, paſſion funeſte & qui étoit le vice de leur famille, ſaiſit alors les deux freres, & fit naître entre eux un différend, qui commença d'abord avec aſſez de modération, mais qui finit d'une maniere bien tragique. Comme entre des jumeaux, abandonnés au moment de leur naiſſance, le droit d'aîneſſe ne pouvoit avoir lieu, ils étoient convenus l'un & l'autre de conſulter le vol des oiſeaux, pour apprendre à qui les Dieux tutélaires de la contrée avoient réſervé l'honneur de donner ſon nom à la ville naiſſante, & d'y commander. Dans cette vue, Romulus s'étoit placé ſur le mont Palatin, & Rémus ſur l'Aventin. Rémus découvrit le premier, à ce qu'on prétend, des vautours au nombre de ſix. Mais, il n'eut pas plutôt annoncé ſa découverte, que Romulus en vit le double. Là-deſſus, il ſe forme deux partis. L'un ſe déclara pour celui qui le premier a vu des vautours, l'autre pour celui qui les a vus en plus grand nombre. On conteſte, on s'emporte, la querelle devient ſanglante; Rémus eſt tué dans la mêlée. On raconte ſa mort d'une autre maniere. Comme Romulus faiſoit creuſer le foſſé qui devoit environner les murailles de la nouvelle ville, Rémus critiqua d'un ton railleur la petiteſſe de l'ouvrage; & ajoutant l'inſulte à la raillerie, il ſauta le foſſé par mépris, pour ſe moquer de ſon frere. Romulus, outré de l'inſulte, le frappa d'un coup mortel, en diſant: *Ainſi périſſe quiconque oſera l'imiter.* Cicéron regarde cette raillerie de Rémus comme un vrai prétexte, dont Romulus tâcha de couvrir l'ambition criminelle qui lui fit commettre ce meurtre, pour regner ſeul; & malgré le reſpect qu'il avoit pour le fondateur de Rome & pour un Dieu prétendu, il le condamne hautement.

Romulus, demeuré ſeul maî-

tre par la mort de ſon frere, s'appliqua avec une nouvelle ardeur à la conſtruction des murailles de la ville, & à celle des maiſons qui devoient être renfermées dans ſon enceinte. Ceux qui compoſoient cette colonie, faiſoient d'abord un nombre aſſez conſidérable; mais, la diſſenſion des chefs, ſuivie du combat qui ſe donna entre eux, en fit périr beaucoup, & en engagea d'autres à ſe retirer. Alors, elle étoit réduite à trois mille hommes de pied, & à trois cens chevaux. Romulus avoit décrit un quarré autour de la colline avec une charrue, traçant un ſillon tout de ſuite pour marquer où il falloit jetter les fondemens des murailles, excepté dans les endroits où il falloit faire les portes. Car, alors, ſuſpendant la charrue, il la portoit ſans continuer le ſillon; d'où eſt venu le nom de porte; & cette cérémonie s'obſerva toujours dans la ſuite en pareille occaſion. On laiſſoit un eſpace au-dedans de la ville entre le mur & les maiſons, où il n'étoit point permis de bâtir; & un autre au-dehors, où l'on ne pouvoit labourer. Cet eſpace s'appelloit pomœrium. L'ouvrage, tant du dehors que du dedans, fut bientôt conduit à ſon entiere perfection. Ce Prince, nourri durement avec les bergers, & toujours dans les exercices de la guerre, conſacra la nouvelle ville au Dieu de la guerre, qu'on croyoit ſon pere.

Caton, dont nous ſuivons le ſentiment, place la fondation de Rome à l'onzieme des Calendes de Mai, c'eſt-à-dire, au 21 Avril de la premiere année de la VII.e Olympiade; ce qui revient à l'an 751 avant J. C., & à l'an du monde 3253. Varron éloigne cette époque de deux ans, & la place à la troiſieme année de la VI.e Olympiade. On célébroit ce jour-là à Rome une fête paſtorale, nommée *Palilia*. On ne ſçait pas bien ſi la fondation de Rome y donna lieu, ou ſi elle étoit inſtituée auparavant.

Romulus, après avoir donné ſes premiers ſoins à la conſtruction des murs & des maiſons de la ville naiſſante, aſſembla ſes ſujets, & leur donna des loix pour les conduire, perſuadé que c'étoit le ſeul lien qui pût les réunir, & leur donner la forme conſtante d'une même nation. Mais, comme il comprenoit bien qu'elles ne ſeroient reſpectées de ce peuple ſauvage, qu'autant qu'il ſe rendroit reſpectable lui-même par les marques éclatantes de l'autorité ſouveraine, il prit des habillemens qui donnoient plus de majeſté à ſa perſonne, & ſe fit précéder par douze licteurs, qui imprimoient également le reſpect & la crainte. Selon quelques-uns, il ſe fixa à ce nombre, pour conſerver la mémoire des douze vautours qui avoient pronoſtiqué ſa grandeur future. « Pour moi, dit Tite-» Live, je croirois plus volon-» tiers qu'ayant emprunté cette » coutume des Toſcans, ſes » voiſins, comme on prit d'eux » dans la ſuite la chaire curule

» & la robe prétexte, Romulus » s'en tint à ce nombre déjà » uſité chez cette nation. Car, » comme elle eſt compoſée de » douze peuples, quand ils ont » choiſi un Roi à la pluralité » des voix, chacun a droit de » lui fournir un licteur. » Cependant, Rome s'augmentoit inſenſiblement, par le ſoin que prenoit Romulus d'en étendre au loin les édifices, non pour les ſujets qu'il avoit alors, dont le nombre étoit peu conſidérable, mais dans l'eſpérance de les multiplier dans la ſuite. En effet, pour ne la point laiſſer inhabitée, à l'exemple de ceux qui avoient fondé des villes avant lui, & qui, en y attirant un amas confus de gens obſcurs & même mépriſables, feignoient que la terre avoit tout d'un coup enfanté cette multitude, il ouvrit un azyle entre deux bocages. Auſſitôt une foule de gens de toute eſpece, libres & eſclaves, attirée par la nouveauté, s'y rendit des pays circonvoiſins, & fit la principale grandeur de ce regne naiſſant. Nous n'entrerons pas ici dans un plus grand détail ſur ce que fit Romulus en faveur de ſa nouvelle ville. On pourra conſulter là-deſſus l'article de ce Prince

Ce n'eſt pas non plus ici le lieu de parler des Augures, des Auſpices, des Curies, des Comices, des Centuries, des Tribus, des Sénateurs, des Chevaliers, des Patriciens, des Plébeïens, des Conſuls & Proconſuls, des Préteurs & Propréteurs, des Édiles, des Tribuns, des Queſteurs, des Dictateurs, des Maîtres de la cavalerie, des Cenſeurs, des Préfets, des Décemvirs, des Généraux, & d'une infinité d'autres objets, qui concernent les Romains, mais qui ont dans ce Dictionnaire des articles particuliers, & la plupart fort étendus. Nous nous bornerons donc à ne parler dans cet article, que de ce dont il n'aura pas été queſtion ailleurs. Commençons par la deſcription topographique de Rome.

I. Cette ville, bâtie par des pâtres & d'autres hommes groſſiers & pauvres, ne fut d'abord que d'environ mille maiſons, ou plutôt mille chaumieres, entourées d'une enceinte de murs de terre. Le palais de Romulus, lui-même, n'étoit conſtruit que de joncs, & n'étoit couvert que de chaume. Les premiers Romains conduiſoient la charrue, & cultivoient le terrein ingrat d'un pays ſtérile. Ils agrandirent leur terroire aux dépens de leurs voiſins les plus proches; & leur ville s'accrut & fut fortifiée à la maniere du tems, à meſure qu'ils reculerent leurs frontieres. Malgré cela, juſqu'à la priſe de Rome par les Gaulois, cette ville, qui devoit devenir la capitale du monde, la ville par excellence, fut moins une ville bâtie avec quelque régularité, qu'un aſſemblage informe de huttes ſemées au hazard. Romulus l'avoit bâtie ſur le mont Palatin. Elle reçut divers accroiſſemens ſous ſes ſucceſſeurs; le mont Cœlius

y fut ajouté par Tullus Hoſtilius; le Janicule & l'Aventin, par Ancus Marcius; le Quirinal, le Viminal & l'Eſquilin, par Servius Tullius; ce qui lui fit donner le ſurnom de *Septicollis*, c'eſt-à-dire, la ville aux ſept montagnes, ou plutôt collines; car, ce n'étoit que des hauteurs aſſez médiocres. Les diverſes augmentations que Rome a reçues ſous la République & ſous les Empereurs, ſont cauſe qu'elle renferme aujourd'hui douze de ces hauteurs ou collines, qui ſont; 1.° monte Capitolino; 2.° Palatino; 3.° Aventino; 4.° Celio; 5.° Eſquilino; 6.° Vinimale; 7.° Quirinale ou monte-Cavallo; 8.° Gianicolo; 9.° Pincio; 10.° Vaticano; 11.° Citorio; 12.° Giordono.

Après que les Gaulois eurent ſaccagé Rome, & qu'ils eurent réduit en cendres les chaumieres de ſes premiers habitans, les Tribuns du peuple propoſerent d'abandonner cette ville ruinée, & de tranſporter tout le peuple Romain à Veies. Le peuple étoit près d'y conſentir; mais, Camille, dont la prudence & la valeur avoient arraché les débris de Rome d'entre les mains des Gaulois, l'emporta par ſon autorité ſur la faction des Tribuns; & Rome fut rebâtie en partie aux dépens du tréſor public, qui fournit la charpente & le bardeau, pour conſtruire & couvrir les toits. Les Édiles furent chargés de régler & de hâter les ouvrages; & Rome fut rebâtie toute en pierres en un an, mais ſans aucune régularité, chacun ayant eu la liberté de choiſir le terrain qu'il aimoit le mieux. Rome, plus ſolidement & plus agréablement bâtie qu'elle ne l'étoit d'abord, ne fut encore qu'un amas irrégulier de maiſons placées confuſément en pluſieurs lieux, & les rues ne furent que des détours étroits; en ſorte que l'on n'y pouvoit aller à quelque diſtance de l'endroit d'où l'on partoit, qu'en faiſant de longs circuits, à travers mille embarras. Elle reſta dans cet état, tant que la République ſubſiſta, n'ayant reçu quelques embelliſſemens d'édifices publics, ou de maiſons de riches particuliers, que lorſque des conquêtes faites dans la Grece & dans l'Aſie, eurent amené le luxe.

Sous Auguſte, la capitale du monde vit augmenter la magnificence de ſes temples, & fut décorée de beaucoup de palais & de ſuperbes maiſons; mais, ſon plan n'en devint pas plus régulier. Néron, choqué de la difformité de ce plan, & voulant avoir la gloire de rebâtir Rome & de lui donner ſon nom, la réduiſit en cendres. Il fit mettre le feu dans différens endroits. L'incendie dura ſix jours & ſix nuits; & de quatorze quartiers, dix furent conſumés par les flammes. Les rues furent enſuite élargies & tirées au cordeau; les places agrandies & les quartiers environnés de portiques; toutes dépenſes dont Néron ſe chargea, de même que de faire enlever les démolitions & les

décombres. Les maiſons des particuliers, voûtées juſqu'à une certaine hauteur, furent bâties d'une pierre qui réſiſtoit au feu; mais, pour remédier aux incendies, & même pour les prévenir, ces maiſons furent toutes iſolées & ſans murs mitoyens, & l'eau retirée aux particuliers, fut amaſſée dans des réſervoirs publics. La plus grande partie de Rome devint ainſi réguliere; & Néron, pour achever de l'embellir, y fit bâtir un ſuperbe palais, moins remarquable par l'or & les pierreries prodigués dans ſes ornemens, que par les campagnes, les forêts & les lacs, dont il étoit accompagné.

Le nom de Rome a toujours été conſervé à cette ville, quoiqu'on l'ait voulu changer. L'empereur Commode voulut la faire appeller colonie Commodienne. Des rois Goths la nommerent Gothie. On l'a appellée auſſi Valence, Cepſalon & ville d'Auguſte; mais, le public & la poſtérité n'ont jamais adopté ces dénominations.

Rome, dès le tems de la République, fut diviſée en quatorze régions ou quartiers, & cette diviſion ſubſiſta ſous l'Empire. Il nous reſte quelques anciennes deſcriptions abrégées de cette ville. Mais, elles ſont à-peu-près du tems des empereurs Valentinien I, & Valens. Voici l'extrait d'une que l'on attribue à Publius Victor.

Premier quartier appellé Porta Capena.

Son circuit étoit de douze mille deux cens vingt pieds; & l'on y comptoit neuf rues, dix petits temples, trente-ſix Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, quatre mille deux cens cinquante iſles, cent vingt maiſons, treize greniers publics, quatre-vingt-deux bains particuliers, quatre-vingt-trois réſervoirs d'eau, & vingt boulangeries.

Second quartier de Rome, appellé Cœlimontium.

Il avoit douze mille neuf cens pieds de circuit, & l'on y comptoit ſept rues, huit petits temples, vingt-huit Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille iſles, cent trente-trois maiſons, vingt-trois greniers publics, & douze boulangeries.

Troiſieme quartier, appellé Iſis & Serapis Moneta.

Le circuit en étoit de douze mille quatre cens cinquante pieds; l'on y comptoit huit rues, vingt-quatre Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille ſept cens cinquante-ſept iſles, dix-huit greniers publics, quatre-vingts bains particuliers, ſoixante-cinq réſervoirs d'eau, & douze boulangeries.

Quatrieme quartier, appellé Templum Pacis.

Il avoit trente mille pieds de circuit, & l'on y comptoit huit petits temples, trente-deux Commiſſaires de quartier, deux

Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille ſept cens cinquante-ſept iſles, cent trente-huit maiſons, huit greniers publics, ſoixante-dix-huit réſervoirs d'eau, & douze boulangeries.

Cinquieme quartier, appellé Exquilina cum turre & colle Viminali.

Son circuit étoit de quinze mille neuf cens pieds, & l'on y comptoit quinze rues, quinze petits temples, ſoixante Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille huit cens cinquante iſles, cent quatre-vingts maiſons, ſoixante-dix-neuf réſervoirs d'eau, vingt-trois greniers publics, ſoixante-quinze bains particuliers, & douze boulangeries.

Sixieme quartier, appellé Alta Semita.

Son circuit étoit de quinze mille ſix cens pieds, & l'on y comptoit douze rues, ſeize petits temples, quarante-huit Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille cinq cens quinze iſles, cent quarante-cinq maiſons, dix-huit greniers publics, ſoixante-quinze bains particuliers, ſix réſervoirs d'eau, & douze boulangeries.

Septieme quartier, appellé Via Lata.

Il avoit douze mille ſept cens pieds de circuit, l'on y comptoit dix rues, quarante Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, quatre mille trois cens quatre-vingt-cinq iſles, quatre-vingts maiſons, vingt-cinq greniers publics, & ſeize boulangeries.

Huitieme quartier, appellé Forum Romanum.

Son circuit étoit de douze mille huit cens ſoixante-ſept pieds, & l'on y comptoit douze rues, douze petits temples, quarante-huit Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille huit cens quatre-vingts iſles, cent cinquante maiſons, ſoixante-ſix maiſons, ſoixante-ſix bains particuliers, dix-huit greniers publics, & cent vingt boulangeries. Le Capitole étoit dans ce quartier.

Neuvieme quartier, appellé Circus Flaminius.

Il avoit treize mille cinq cens pieds de circuit, & l'on y comptoit trente rues, trente petits temples, deux cens vingt Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille ſept cens quatre-vingt-huit iſles, cent quarante maiſons, ſoixante-trois bains particuliers, douze greniers publics, & vingt boulangeries.

Dixieme quartier, appellé Palatium.

Il avoit douze mille ſix cens pieds de circuit; & l'on y comptoit ſix rues, ſix petits temples, vingt-quatre Commiſſaires de

quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille ſix cens quarante-quatre iſles, quatre-vingt-huit maiſons, quatre-vingts réſervoirs d'eau, quarante-huit greniers publics, trente-ſix bains particuliers, & douze boulangeries.

Onzieme quartier, appellé Circus Maximus.

Il étoit de onze mille cinq cens pieds de circuit; & l'on y comptoit huit rues, huit petits temples, trente-deux Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, mille ſix cens iſles, quatre-vingt-neuf maiſons, quinze bains particuliers, ſeize greniers publics, ſoixante réſervoirs d'eau, & douze boulangeries.

Douzieme quartier, appellé Piſcina Publica.

Son circuit étoit de douze mille pieds; & l'on y comptoit douze rues, douze petits temples, quarante-huit Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille quatre cens quatre-vingt-ſix iſles, cent quatorze maiſons, quarante-quatre bains particuliers, quatre-vingts réſervoirs d'eau, vingt-ſix greniers publics, & vingt boulangeries.

Treizieme quartier, appellé Aventinus.

Il avoit ſeize mille deux cens pieds de circuit; & l'on y comptoit dix-ſept rues, dix-ſept petits temples, ſoixante-quatorze Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille quatre cens quatre-vingt-huit iſles, trois cens maiſons, ſoixante-quatre bains publics, ſoixante-dix-huit réſervoirs d'eau, & vingt boulangeries.

Quatorzieme quartier, appellé Trans Tiberim.

Son circuit étoit de trente-trois mille quatre cens ſoixante-dix-huit pieds; & l'on y comptoit vingt-deux rues, vingt-deux petits temples, quatre-vingt-huit Commiſſaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, quatre mille quarante-cinq iſles, cent cinquante maiſons, quatre-vingt-huit bains particuliers, quatre-vingts réſervoirs d'eau, vingt-deux greniers publics, & vingt-deux boulangeries.

L'Auteur accompagne ces petits détails de chaque quartier, d'une liſte de temples, bâtimens & autres lieux conſidérables, renfermés dans chacun. Ce ſont des noms tout nuds, dont beaucoup devroient être accompagnés d'explications, qui ſeroient trop longues pour un ouvrage de la nature de celui-ci.

Outre les petits temples énoncés dans les détails ci-deſſus, il y avoit à Rome environ cent temples, diſtribués dans les différens quartiers. Les uns étoient plus grands, les autres plus petits; & quelques-uns étoient d'une extrême magnificence.

Trois endroits, deſtinés aux aſſemblées ordinaires du Sénat, ſe nommoient *Senatula*. Le premier étoit entre le Capitole & le marché; le ſecond, à la porte de Capene; & le troiſieme, près du temple de Bellone, dans le Cirque de Flaminius.

Il y avoit huit ponts ſur le Tibre; 1.° le pont *Milvius*; 2.° *Ælius*; 3.° *Vaticanus*; 4.° *Janiculenſis*; 5.° *Fabricius*; 6.° *Ceſtius*; 7.° *Palatinus*; 8.° *Æmilius*, auparavant *Sublicius*.

La ville renfermoit neuf champs. C'étoient, 1.° *Campus Viminalis*; 2.° *Exquilinus*; 3.° *Agrippa*; 4.° *Martius*; 5.° *Coditanus*; 6.° *Lanatarius*; 7.° *Brutanus*; 8.° *Pecuvrius*; 9.° *Vaticanus*. Ce dernier étoit dans le quartier *Trans Tiberim*.

Outre ces vaſtes places champêtres, il y en avoit dix de ce qu'on appelle dans les villes les places publiques; 1.° *Area Tempeſtatis*; 2.° *Apollinis*; 3.° *Spei*; 4.° *Galli*, ou *Thalli*, ou *Galliæ*; 5.° *Pinaria*; 6.° *Carſuræ*; 7.° *Vulcani*; 8.° *Calidii*; 9.° *Rudicaria*; 10.° *Septimiana*.

Il y avoit dix-ſept marchés; 1.° *Forum Romanum*; 2.° *Cæſaris*; 3.° *Auguſti*; 4.° *Boarium*; 5.° *Tranſitorium*; 6.° *Olitorium*; 7. *Piſtorium*; 8.° *Trajani*; 9.° *Ænobardi*; 10.° *Suarium*; 11.° *Archemonium*; 12.° *Diocletiani*; 13.° *Gallorum*; 14.° *Ruſticorum*; 15.° *Cupedinis*; 16.° *Piſcatorium*; 17.° *Salluſtii*.

Les thermes ou bains avec des étuves étoient au nombre de quinze; 1.° *Thermæ Trajani*; 2.° *Titi*; 3.° *Agrippæ*; 4.° *Syriacæ*; 5.° *Commodianæ*; 6.° *Severianæ*; 7.° *Antoninianæ*; 8.° *Neronianæ*; 9.° *Diocletianæ*; 10.° *Decianæ*; 11.° *Conſtantinianæ*; 12.° *Septimianæ*; 13.° *Philippi*; 14.° *Olympiadis*; 15.° *Varianæ*.

Il y avoit treize baſiliques; 1.° *Ulpia*; 2.° *Pauli*; 3.° *Veſtini*; 4.° *Neptunii*; 5.° *Macidii*; 6.° *Martiniana*; 7.° *Vaſtellaria*; 8.° *Floſelli*; 9.° *Siſinnii*; 10.° *Conſtantiniana*; 11.° *Porcia*; 12.° *Argentaria*; 13.° *Pauli Æmilii*.

Les aquéducs ou conduits d'eau étoient au nombre de vingt-un; 1.° *Aqua Appia*; 2.° *Martia*; 3.° *Virgo*; 4.° *Claudia*; 5.° *Herculanea*; 6.° *Tepula*; 7.° *Damnata*; 8.° *Trajana*; 9.° *Annia*; 10.° *Halſia*, *Alſientena* ou *Auguſta*; 11.° *Cærulea*; 12.° *Julia*; 13.° *Algentiena*; 14.° *Ciminia*; 15.° *Sabbatina*; 16.° *Aurelia*; 17.° *Septimiana*; 18.° *Severiniana*; 19.° *Antoniniana*; 20.° *Alexandrina*; 21.° *Aqua cernens quatuor Scauros*.

Les bibliotheques publiques étoient au nombre de vingt-neuf; & les plus conſidérables étoient la Palatine & l'Ulpiene.

Six grands obéliſques contribuoient à l'ornement de la ville. Il y en avoit deux dans le grand Cirque, deſquels l'un avoit cent trente-deux pieds de long, & l'autre quatre-vingt-huit. Le troiſieme, ayant ſoixante-douze pieds, étoit dans le champ du Vatican. Le quatrieme de même longueur, étoit au champ de Mars. Les deux autres de qua-

rante-deux pieds & demi, étoient à côté du tombeau d'Auguſte.

Les petits obéliſques étoient au nombre de quarante-deux, & la plupart étoient ornés d'hiéroglyphes Égyptiens.

Il y avoit encore à Rome deux Capitoles, l'ancien & le nouveau; trois théâtres, deux amphithéâtres; deux coloſſes, deux colomnes cochlides, c'eſt-à-dire, entourées du pied juſqu'en haut de rampes taillées dans les colomnes mêmes; deux boucheries, cinq écoles pour les exercices, cinq naumachies ou canaux, dans leſquels on repréſentoit des batailles navales; onze bains pour les femmes ſeules, dont le plus conſidérable étoit le *Lavacrum Agrippinæ*, vingt-quatre chevaux de cuivre doré, quatre-vingt-quatorze chevaux d'ivoire, des bas-reliefs ſans nombre; trente-ſix arcs de triomphe bâtis de marbre, quarante-cinq lieux de débauche, cent quarante-quatre latrines publiques; dix cohortes Prétoriennes, ſix cohortes de guet, quatorze corps-de-garde, deux drapeaux de cavalerie; un camp commun des étrangers, un camp des Miſénates, un camp des porteurs de litieres, un camp des victimaires, c'eſt-à-dire, de ceux qui égorgeoient les victimes; un camp de ceux qu'on appelloit *Salicarii*; un camp de ceux qui aſſaiſonnoient ou vendoient ce qui ſe confit au vinaigre ou à l'eau, ou ce qui ſe garde ſec pour l'uſage de la table; deux camps de cavaliers appellés *Singuli*; vingt-quatre mille tables où l'on vendoit de l'huile.

Vingt-neuf voies ou grands chemins conduiſoient de Rome dans les provinces voiſines & & dans tous les environs; 1.° *Via Appia*; 2.° *Latina*; 3.° *Lubicana*; 4.° *Campana*; 5.° *Præneſtina*; 6.° *Tiburtina*; 7.° *Collatina*; 8.° *Nomentana*, ou *Figulenſis*; 9.° *Salaria*; 10.° *Flaminia*; 11.° *Æmilia*; 12.° *Claudia*; 13.° *Valeria*; 14.° *Oſtenſis*; 15.° *Laurentina*; 16.° *Ardeatina*; 17.° *Setina*; 18.° *Quintina*; 19.° *Callicana*; 20.° *Triumphalis*; 21.° *Patinalia*; 22.° *Cimina*; 23.° *Cornelia*; 24.° *Tiberina*; 25.° *Aurelia*; 26.° *Caſſia*; 27.° *Portuenſis*; 28.° *Gallica*; 29.° *Laticulenſis*.

IL Denys d'Halicarnaſſe, cet auteur ſi judicieux, & qui avoit fait une étude approfondie des antiquités Romaines, donne aux Romains pour ancêtres, les Grecs qui vinrent en différens tems s'établir dans l'Italie, & en particulier dans le Latium. Les Troyens eux-mêmes, fondateurs de la ville d'Albe, étoient, ſelon lui, Grecs d'origine, & après avoir lu & examiné tout ce que les hiſtoriens Grecs & Romains avoient écrit ſur l'origine des Romains, il conclud que Rome dans ſes commencemens étoit une ville grecque, où l'on obſervoit les devoirs de l'humanité & de la ſociété; & qu'elle ne fut point le refuge de gens barbares, fugitifs, & ſans feu ni lieu. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on trouve à Rome, ſous le

regne des Rois & dans la ſuite, pluſieurs uſages conformes à ce qui ſe pratiquoit à Athenes & à Lacédémone. Telle étoit, par exemple, la royauté ſur le pied qu'elle fut établie par Romulus, & que Denys d'Halicarnaſſe compare avec le gouvernement de Sparte, où le pouvoir des Rois n'étoit point arbitraire, mais dépendant en beaucoup de choſes du Sénat. Les Sabins, depuis long-tems, avoient reçu les mœurs & les coutumes des Lacédémoniens, & Numa Pompilius, Sabin lui-même, les avoient introduites à Rome. La diſtinction des Patriciens & des Plébeïens étoit en uſage à Athenes, où l'on appelloit εὐπατρίδας ceux qui étoient d'une famille illuſtre, & ἀγροίκους ceux dont la fortune étoit médiocre.

Il en étoit de même de la ſubordination & de la dépendance des cliens à l'égard de leurs Patrons; enfin, on peut voir dans Denys d'Halicarnaſſe pluſieurs autres uſages que les Romains avoient imité des Grecs. Mais, la politique ayant fait recevoir dans la ville de Rome encore foible & environnée d'ennemis, pluſieurs habitans qui n'avoient point une origine Grecque, ce mêlange dut altérer la conſtitution du Gouvernement primitif, & y introduire des uſages convenables au génie de tant d'hommes, de langage & de mœurs différentes; auſſi Denys d'Halicarnaſſe admire-t-il comment Rome ne devint pas toute barbare. Ce fut pour cette raiſon que les Albains refuſerent de ſe ſoumettre aux Romains, ſous le regne de Tullus Hoſtilius, parce que, diſoit Suffétius à ce Roi, il ne conviendroit pas que des étrangers commandaſſent aux naturels du pays, ni des barbares aux Grecs, qui étoient en plus petit nombre à Rome, depuis qu'on y avoit reçu toute ſorte de gens.

On remarque que les Romains, dès leur naiſſance, firent paroître un goût décidé pour tous les monumens durables; la paſſion de ſe rendre illuſtres, qui plus que toute autre choſe les aida à le devenir, eut bientôt rempli Rome d'édifices, de ſtatues, de bas-reliefs; juſqu'à la conquête de la Grece, ils employerent les ouvriers de Toſcane. Les eſſais groſſiers d'une ſculpture barbare furent les amuſemens de Rome dans ſon enfance.

Selon Métrodore de Scepſis, les Romains ne prirent Volſinie que pour en enlever deux mille ſtatues, qu'ils tranſporterent chez eux. Lorſque la Grece vaincue eut, ſelon l'expreſſion d'Horace, captivé à ſon tour ſes fiers vainqueurs, Rome devint le rendez-vous des plus habiles ouvriers de la Grece & de l'Aſie. Avec des colonies d'architectes, de peintres & de ſculpteurs, il y paſſa comme un nouveau peuple de ſtatues & de tableaux. Pline en cite un nombre prodigieux dans les trente-quatre, trente-cinq & trente-ſixieme livres de ſon hiſtoire.

On vit à Rome en marbre ou en airain tous les Dieux, tous les grands hommes, & des embelliſſemens de toute eſpece. Agrippa, dans ſon édilité, faiſant conſtruire le nouvel aquéduc nommé *aqua virgo*, & réparer les autres, fit ſept cens abreuvoirs, cent cinquante fontaines jailliſſantes, cent trente réſervoirs; il orna ces ouvrages de trois cens ſtatues de marbre ou d'airain, & de quatre cens colomnes de marbre, & tout cela fut achevé en un an. Selon Suétone, il y avoit un ſi grand nombre de ſtatues d'hommes illuſtres ſur le Capitole, que comme elles y étoient trop ſerrées, Auguſte en fit tranſporter une partie dans le champ de Mars. Pauſanias dit que Néron fit porter à Rome cinq cens ſtatues d'airain qu'il avoit enlevées du ſeul temple de Delphes. Trajan, nommé dans les inſcriptions de Gruter, ὁ τῆς οἰκουμένης κτιστὴς ce qu'Eutrope ſemble rendre par ces mots, *orbem terrarum ædificans*, fit grand nombre d'édifices & d'autres beaux ouvrages, & ce goût ſe perpétua dans ſes ſucceſſeurs.

Ce qui contribuoit encore à multiplier les ſtatues, c'étoit l'uſage d'ériger en divinités les vertus, les paſſions, toutes les choſes ſpirituelles, & de leur donner un corps; ainſi, le Bon Évenement, la Piété, l'Eſpérance, la Concorde, la Victoire, la Félicité avoient à Rome des temples, des autels, des ſtatues, & nous ne doutons pas que les types des médailles, qui repréſentent ces choſes perſonnifiées, ne ſoient gravés d'après leurs images. L'uniformité du type dans un grand nombre de repréſentations arbitraires, qui cependant ſont conſtamment les mêmes ſous des Empereurs très-éloignés par l'intervalle des tems, prouve aſſez que les originaux étoient des figures ſubſiſtantes; mais, ce qui le prouve encore mieux, c'eſt la deſcription que fait Pline de pluſieurs tableaux & ſtatues de Rome, dont la conformité avec nos médailles eſt tout-à-fait ſenſible. Telles ſont entre autres, les ſtatues de Bonus Éventus, de Veſta; tel eſt le tableau d'Ulyſſe; le tems même ne nous a pas encore dérobé toutes les preuves de cette reſſemblance. On trouve dans les deſſins de Boiſſard & des autres qui nous ont donné les eſtampes des antiquités de Rome, beaucoup de ſtatues & de bas-reliefs qui s'accordent entierement avec les figures des médailles. Il n'y a guere ſur les monnoies antiques d'attitudes d'Hercule, qui y eſt ſi ſouvent & ſi diverſement repréſenté, dont nous ne trouvions l'original dans ces images. Pendant combien de ſiecles le fameux Hercule Farneſe, qu'on admire encore, a-t-il fourni un type aux monnoies? On peut en dire autant des autres Dieux, des héros, & même des choſes qui ne ſont que purs ſymboles; & ce qui nous reſte de ces originaux ſuffit pour nous faire conclure, que preſque tous les types des

monnoies étoient gravés d'après les monumens.

Tous les ouvrages qui contribuoient, soit à l'utilité, soit à l'ornement de Rome & de l'Empire, devenoient précieux aux Romains. Ils se faisoient un devoir de les conserver & de les rétablir, quand ils étoient détruits ou endommagés par le tems ou par les incendies. Cet accident étoit si fréquent à Rome, que Pline fait un reproche au luxe d'y apporter de tout l'Univers tant de beaux marbres pour y devenir la proie des flammes. Le restituteur n'oublioit pas de faire graver son nom après celui du fondateur; & par ces continuelles réparations, Rome, appellée sur les médailles la ville éternelle, conservoit toujours un air de jeunesse. Tous les Auteurs, depuis les commencemens de la République jusqu'aux derniers tems de l'Empire, nous parlent sans cesse d'édifices & d'autres ouvrages rétablis. Presque toutes les pages du trésor de Gruter sont chargées de restitutions. Nous y voyons des statues, des temples, des autels, des thermes, des tours, des ponts, des canaux, des tombeaux, des portiques réparés avec le nom des réparateurs. On s'y fait honneur d'avoir rétabli l'inscription d'un temple, effacée par le tems; il n'y a pas jusqu'aux cippes milliaires qui ne soient honorés du nom des Princes qui les ont relevés. En voici un trouvé à Rome, & donné par Doni & par Muratori. Il étoit sur la voie Appia, dont il marquoit le septieme mille. L'inscription est tout-à-fait conforme à celle de nos médailles; on y lit d'abord le nom de l'Empereur qui le fit dresser, & au-dessous celui de l'Empereur qui l'a rétabli. Au haut est gravé le nombre VII, c'est-à-dire, *Septimus lapis*. Au-dessous, IMP. CAESAR VESPASIANUS AUG. PONTIFEX MAX TRIB. POTEST VII IMP XVII P. P. CENSOR COS. VII. DESIGN. VIII; & plus bas, IMP NERVA CAESAR AVGVSTVS PONTIFEX MAXIMVS TRIBVNICIA POTESTATE COS III PATER PATRIAE REFECIT.

Le Sénat & le peuple ont quelquefois partagé avec le Souverain le mérite des restitutions. On voit encore au pied du Capitole, près de l'arc de Sévere, un portique de huit colomnes de granite oriental. On lit sur l'architrave: *Senatus populusque Romanus incendio consumptum restituit*. C'étoit, au sentiment de Nardini, un temple de la Fortune qui, selon Zosime, fut brûlé du tems de Maxence. Les particuliers s'empressoient aussi à inscrire leurs noms sur les monumens qu'ils rétablissoient.

Trajan, au rapport d'Ammien Marcellin & d'Aurélius Victor, prenoit tant de plaisir à voir son nom sur les monumens, qu'il rétablissoit en grand nombre, que cette ambition lui attira des railleries. On l'appelloit Pariétaire par allusion à cette herbe qui a coutume de croître sur les murailles.

Doni

Doni & Muratori nous donnent un cippe milliaire de Terracine, dont l'inſcription annonce que Trajan fit réparer à ſes dépens dix-neuf pierres du grand chemin.

Jamais les diverſes réparations faites par les Empereurs, n'ont dû être plus brillantes & plus dignes de l'attention publique, que quand elles ont été plus multipliées; & jamais elles ne furent plus multipliées qu'après une deſtruction plus affreuſe & plus générale; c'eſt alors que la reconnoiſſance éclatant de toutes parts, il doit être naturellement venu dans l'eſprit de graver ſur les monnoies la magnificence du Prince. Les cinq premiers Empereurs, & ſur-tout Auguſte, dans le cours d'un regne long & heureux, avoient rétabli beaucoup d'ouvrages publics, à meſure qu'ils étoient détruits par le tems ou par quelques incendies; mais, ces reſtitutions s'étoient faites de loin à loin; & à peine étoient-elles ſenſibles dans une ville auſſi vaſte & auſſi occupée que Rome.

L'empire d'Auguſte, qui porta Rome au plus haut point d'élévation, fut favorable aux ſciences & aux arts. Il y avoit déjà du tems que les Romains profitoient du commerce des Grecs; ils n'en avoient pas plutôt été les vainqueurs, qu'ils en étoient devenus les diſciples. Les deux peuples avoient dès-lors commencé, l'un à venir à Rome donner des leçons, l'autre à aller s'inſtruire juſques dans Athenes. Leurs études roulerent toujours ſur les Belles Lettres & ſur les Sciences. Leur progrès dans l'un & l'autre genre fut étonnant. Les plus grands hommes parurent principalement vers le ſiecle d'Auguſte, pluſieurs même à la cour du Prince. Mécene les produiſoit ſans diſtinction du Sçavant ou du Poëte, de l'Orateur ou du Philoſophe. Auguſte les honoroit tous de ſon amitié, il les combloit tous de bienfaits; la différence de leurs talens n'en mettoit point dans les marques de ſa faveur. Deux eſpeces de perſonnes ne purent lui plaire, dit Suétone, les prétendus beaux eſprits qui couroient après les faux brillans du diſcours, & les Sçavans ridiculement attachés aux vieux termes qui n'étoient plus du bel uſage. D'ailleurs, tout ce qui étoit marqué au coin de la littérature & de la ſcience, lui fut cher & précieux. Il compoſa lui-même des ouvrages de Poëſie, d'Éloquence & de Philoſophie. La ville & l'Empire entier prirent le goût de la cour, les Belles Lettres furent également chéries, les Sciences généralement eſtimées; & Rome, déjà maîtreſſe d'Athenes par la force des armes, voulut encore avoir ſur elle l'avantage beaucoup plus flatteur d'une érudition agréable & d'une ſcience profonde.

Virgile, qui vivoit alors, ne parle donc pas des Romains de ſon tems, mais de ceux des ſiecles précédens, quand il fait chanter à ſon oracle:

Excudent alii ſpirantia mollius æra,
Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus,
Orabunt cauſas melius, cœlique meatus
Deſcribent radio, & ſurgentia ſidera dicent.
Tu regere imperio Populos, Romane, memento,
Hæ tibi erunt artes, paciſque imponere morem,
Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.

« Cédons à d'autres la gloire » de travailler les métaux, d'a- » nimer le bronze, & de tirer » du marbre les reſſemblances » les plus vives. Qu'ils l'em- » portent ſur nous par leur élo- » quence, qu'ils l'emportent » par l'habileté à décrire avec » divers inſtrumens la route des » aſtres, dans le ciel, & par la » juſteſſe à prédire leurs phé- » nomenes. Romains, à vous » eſt réſervé l'art de gouverner » l'univers, de ménager avec » bonté les nations ſoumiſes, & » d'écraſer les rebelles. »

Il eſt donc vrai que les anciens Romains avoient négligé l'étude des belles connoiſſances, comme un amuſement vain & frivole; on tâcha même de s'oppoſer à leur introduction dans l'Empire, comme à un établiſſement dangereux. Mais, le ſiecle d'Auguſte en fit ſa plus douce & ſa plus utile occupation. Révolution heureuſe qui n'eſt point arrivée aux ſeuls Romains. Pluſieurs autres peuples de la terre l'ont éprouvée. Tour à tour ils ont été les ennemis & les adorateurs des Lettres & des Sciences. Remarquons ſeulement que chacun de ces peuples en particulier ne les a jamais conſidérées ſéparément les unes des autres. Ou il les a rejettées en même tems, ou il les a cultivées enſemble; preuve ſenſible du lien indiſſoluble qui les unira toujours.

Denys d'Halicarnaſſe, Polybe, Tite-Live & tous les Hiſtoriens de Rome, ſuppoſent unanimement que la navigation n'étoit point connue des Romains, dans les premiers ſiecles de la République; & qu'ils ne commencerent à conſtruire des vaiſſeaux que dans le cours de la premiere guerre contre les Carthaginois, lorſque la priſe d'Agrigente les eut fortifiés dans le deſſein de conquérir la Sicile. Polybe nous donne même comme une preuve de la grandeur de leur génie, cette hardieſſe qui leur fit concevoir le projet d'une marine, ſans avoir eu juſqu'alors aucune idée de la mer, & le ſuccès merveilleux avec lequel ils l'ont exécuté.

Cependant cet écrivain lui-même nous fournit la preuve démonſtrative du contraire, dans les anciens traités conclus entre Rome & Carthage, qu'il rapporte en entier d'après les originaux conſervés de ſon tems au Capitole. Par ces traités, dont

le premier eſt de l'année même de l'expulſion des Rois, il eſt évident que dès lors les Romains avoient des vaiſſeaux à eux, diſtingués de ceux de leurs alliés & de leurs ſujets; & que ce n'étoit pas ſeulement des vaiſſeaux marchands, puiſque les différentes eſpeces de bâtimens y ſont ſpécifiées. Nous ne tranſcrirons point ici ces actes; on les trouve inſérés tout au long dans l'hiſtoire Romaine de M. Rollin. On ſçait d'ailleurs, par Tite-Live, que l'an de Rome 416, qui précéda la premiere guerre Punique de ſoixante-quatorze ans, les Romains s'étant emparés de la flotte des Antiates, firent remonter ſix de leurs galeres juſqu'à Rome, & les mirent dans le lieu deſtiné à la garde & à la fabrique des vaiſſeaux. Ce fut, ſuivant le même Auteur, l'inſulte faite à la flotte Romaine par les Tarentins, qui cauſa la guerre contre Tarente. L. Valérius, commandant de cette flotte, exerçoit une des charges de Duumvir naval, créée plus de cinquante ans avant l'époque aſſignée par Polybe à la marine Romaine.

Voilà donc les principaux hiſtoriens de Rome en contradiction, du moins apparente avec eux-mêmes, & cela ſur un de ces articles importans qu'ils devoient avoir étudiés. Cette difficulté doit arrêter ceux qui liſent l'hiſtoire Romaine, avec attention. Elle a même ſervi de prétexte à des Critiques modernes, pour attaquer la certitude de cette hiſtoire; & nous ſommes forcés de convenir que de pareils problêmes autoriſeroient en bien des cas le pyrrhoniſme, s'ils étoient inſolubles. M. Huet & M. le chevalier Follard ont ſenti la néceſſité de réſoudre celui-ci. Perſuadés, avec raiſon, que des Écrivains, auſſi judicieux que Polybe & Tite-Live, ne pouvoient pas ſe démentir eux-mêmes d'une façon ſi étrange, & qu'il falloit concilier une contradiction, d'autant moins réelle qu'elle paroiſſoit plus abſurde, ils concluent des différens paſſages indiqués ci-deſſus, que ſi les Romains eurent une marine ſous leurs Rois, leurs guerres dans l'intérieur de l'Italie les contraignirent dans la ſuite à ſe relâcher ſur ce point, juſqu'au tems de leurs démêlés avec Carthage; & qu'alors ils s'appliquerent de nouveau à cet objet avec tant d'ardeur & de ſuccès, que ce qu'ils avoient fait auparavant, pouvoit, en comparaiſon, ſe compter pour rien.

Cette ſolution ne paroît pas ſatisfaiſante à M. Fréret. En effet, quelque médiocre qu'on ſuppoſe qu'ait été la marine des Romains avant la premiere guerre Punique, au prix de celle qu'ils ont eue depuis, il ſuffit de ſe rappeller qu'ils avoient une flotte contre les Tarentins, & des officiers chargés expreſſément de la conſtruction des vaiſſeaux, pour ſentir que les termes de Polybe demandent une autre explication. Cet Écrivain, en diſant que les Romains n'a-

voient aucune idée de la mer, oppoſe tout à rien. A lire ſes Commentateurs, on croiroit qu'il ſe contente de comparer le moins au plus; ce qui eſt, ſans contredit, très-différent.

M. Fréret, fondé ſur ces motifs, propoſe une nouvelle ſolution, qui nous paroît lever toute difficulté. Ce n'eſt qu'une conjecture, mais elle eſt ſi ſimple & ſi naturelle, qu'on ne pourroit s'y refuſer ſans en donner raiſon. Selon lui, les Agylliens, nommés par les Romains Cérites, étoient fort puiſſans ſur mer, dès les premiers ſiecles de Rome. Or, il y avoit entre les Cérites & les Romains une ancienne aſſociation, qui faiſoit jouir les premiers de tous les avantages des citoyens de Rome, ſans leur en impoſer les charges; & cette aſſociation des deux peuples paroît à M. Fréret le véritable dénouement de la difficulté que nous examinons. Il regarde la marine des Cérites comme celle des Romains mêmes; dès-lors tout s'éclaircit, & Polybe ne ſe contredit plus. Il a pu d'une part écrire que les Romains proprement dits n'avoient point de marine, puiſque leurs vaiſſeaux n'appartenoient en effet qu'à des Romains adoptifs; & de l'autre copier les traités faits entre Rome & Carthage, où Rome paroît être une puiſſance maritime, puiſque Rome & Cere ne faiſoient alors qu'un même corps.

III. Jettons maintenant un coup d'œil ſur l'Empire Romain. C'eſt ce que l'hiſtoire nous offre de plus grand. Incomparablement plus puiſſant & plus étendu que les trois grandes Monarchies qui l'avoient précédé, il fut l'ouvrage de la valeur & de la ſageſſe des Romains, & fait toujours l'admiration des meilleurs eſprits & des plus habiles politiques. Pour s'en former une idée juſte, il faut conſidérer Rome ſous trois états différens, qui ſont comme ſes trois âges. Le premier état eſt ſous les Rois; le ſecond, ſous les Conſuls; & le troiſieme, ſous les Empereurs.

Les Rois de Rome n'ont point eu de part à la grandeur du peuple Romain; & les Hiſtoriens ont eu raiſon d'appeller leur regne, l'enfance de Rome. Sept Rois dans l'eſpace de 245 ans, ne formerent qu'un État, qui n'étoit pas beaucoup plus grand que celui de Parme ou de Mantoue. L'âge parfait de Rome, ou plutôt de ſon Empire, eſt la fin de la République, & le commencement des Empereurs. Alors, cet Empire eut pour bornes au nord les iſles Orcades, à l'eſt l'Euphrate, le mont Taurus & l'Arménie; au ſud, dans l'Afrique l'Éthiopie, & à l'oueſt, l'océan Athlantique.

Dans la conſidération rapide, que l'on va faire des trois états de Rome, annoncés ci-deſſus, on en marquera la chronologie par trois colomnes de chiffres. La premiere, marquée en tête D. M., ſera pour les années du monde; la ſeconde, marquée A. E. C., ſera pour les années avant l'ere chrétienne; & la

troiſieme, marquée D. R., ſera pour les années depuis la fondation de Rome ; ce qui continuera juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, après laquelle il ne reſtera plus que deux de ces colomnes, dont la premiere ayant en tête E. C. ſera pour les années de l'ere chrétienne depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & la ſeconde ayant en tête D. R. continuera de marquer les années de la fondation de Rome.

Il convient d'avertir que le lecteur attentif remarquera quelque différence entre la chronologie que nous employons d'ordinaire dans ce Dictionnaire, & celle qui va être obſervée dans l'état ſuivant, mais que nous n'avons pas cru devoir changer, pour ne pas nous écarter du ſentiment de l'Auteur que nous ſuivons dans cet état.

ÉTAT de Rome ſous ſept Rois durant 245 ans.

D.M.	*A.E.C.*	*D.R.*	
3250	754	1	Romulus fonda Rome 430 ans après la priſe de Troie, & la conſacra au Dieu Mars, dont il ſe diſoit fils. Il reçut dans ſa ville les Sabins, qui devinrent ſes ſujets. Toujours en guerre, & toujours victorieux, il ne laiſſa pas de jetter les fondemens de la Religion & des loix.
3288	616	38	Il mourut après trente-huit ans de regne. Numa Pompilius, durant une longue paix, acheva ce que Romulus n'avoit pu que commencer ; il adoucit les mœurs de ſes ſujets, & forma leur religion.
3331	673	81	Il mourut ayant regné quarante-trois ans. Tullus Hoſtilius, dès la ſeconde année de ſon regne, ſoumit Albe, après le célebre combat des trois Horaces pour Rome, & des trois Curiaces pour Albe. Il détruiſit enſuite cette ville, dont il fit paſſer les habitans à Rome.
3362	642	112	Il mourut après trente-un ans de regne. Ancus Marcius dompta quelques peuples Latins, & continua de faire des ennemis vaincus autant de citoyens. Veies, affoiblie par Romulus, fit ſous le regne d'Ancus Marcius de nouvelles pertes.
3378	626	228	Il pouſſa ſes conquêtes juſqu'à la mer, & bâtit Oſtie à l'embouchure du Tibre.
3387	617	137	Il mourut après un regne de vingt-cinq ans.

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			Tarquin l'ancien embellit Rome, & conquit une partie de la Toscane.
3425	579	175	Sa mort suivit un regne de trente-huit ans. Servius Tullius augmenta la ville de Rome, & établit le cens ou le dénombrement des citoyens, divisés en trente tribus. Il conçut le dessein de mettre Rome en République ; mais, l'ambition de Tarquin, son gendre, ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Tarquin, par le conseil de sa femme Tullia, fit tuer le Roi son beau-pere ; & cette fille dénaturée fit passer son char sur le corps de son pere assassiné. La rue où cela se fit, fut appellée exécrable.
3471	533	221	Servius Tullius fut assassiné après quarante-six ans de regne. Tarquin le superbe, ayant envahi le trône, se rendit odieux par ses violences ; & son fils Sextus ayant violé Lucrece, qui se tua pour ne pas survivre à son deshonneur ; les Romains, excités par L. Junius Brutus, abolirent la royauté & établirent le gouvernement consulaire, suivant le projet de Servius Tullius.
3495	509	245	Tarquin le superbe fut chassé de Rome après avoir regné vingt-quatre ans.

ÉTAT de Rome ou de la République Romaine, gouvernée par des Consuls & d'autres Magistrats, durant quatre cens soixante-cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an du monde 3960, *& quarante-quatre avant l'ere chrétienne.*

3495	509	245	L. Junius Brutus, & L. Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, furent les deux premiers Consuls. Le second, voyant que son nom de Tarquin le rendoit suspect à ses citoyens, abdiqua dans la même année le Consulat ; & Publius Valérius fut fait Consul en sa place. Ce dernier qui se rendit célebre par ses victoires, devint, par-là même, suspect aux Romains. Pour leur prouver combien il aimoit leur liberté, il fit une loi

D.M. A.E.C. D.R.

qui permettoit d'appeller du Sénat & des Consuls au peuple, dans toutes les causes criminelles qui concernoient les citoyens. C'est ce qui lui fit donner le surnom de Publicola, c'est-à-dire, amateur du bien public.

3497 507 247 Porsena, roi de Clusium en Étrurie, fait la guerre aux Romains, qu'il assiege dans leur ville; & Rome presque prise, est délivrée par Horatius Coclès. Clélie, jeune Romaine, s'enfuit du camp des ennemis avec d'autres jeunes filles, & retourne à Rome en traversant le Tibre à la nage. Mucius Scévola, jeune Romain, manque Porsena, qu'il vouloit tuer, pour sauver sa patrie; & brûle tranquillement sa main en présence de ce Roi, pour lui donner une idée de la constance des Romains. Porsena, frappé de cette opiniâtreté de courage, fit la paix avec les Romains; & les Tarquins furent sans ressource.

Établissement des Tribuns du peuple.

3511 493 261 Les Plébéiens avoient déjà plus d'une fois montré leur jalousie du pouvoir des Patriciens. La puissance Consulaire, quoique bornée par la loi de Publius Valérius, paroissoit encore trop grande au peuple, qui se retira, cette année, 261 de Rome, sur le mont Aventin. Il ne se laissa ramener que par les paisibles remontrances du Sénateur Ménénius Agrippa; mais, il fallut accorder à ce peuple des Tribuns, pour le protéger contre l'abus que les Consuls pourroient faire de leur autorité. La loi qui les établit fut appellée la loi sacrée, parce qu'elle déclara ces Magistrats *sacro-saints*, c'est-à-dire, inviolables.

3514 490 264 Caius Marcius Coriolanus, à la valeur de qui l'on avoit dû la prise de Corioles, respectant trop peu la nouvelle Magistrature Plébéienne, & soutenant avec trop d'emportement les intérêts des Patriciens, fut banni par un décret du peuple. Il se retira

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			chez les Volſques, auxquels il fit prendre les armes contre Rome, qu'il vint aſſiéger à la tête de leurs troupes, & qu'il réduiſit à l'extrêmité. Les larmes de ſa mere & de ſa femme l'appaiſerent & le firent retirer.
3550	454	300	Le défaut des loix néceſſaires à la bonne conſtitution d'une République occaſionnant ſans ceſſe de nouvelles brouilleries entre le peuple & les Magiſtrats Patriciens, on prit le parti d'envoyer des députés s'inſtruire des loix des différentes Républiques de la Grece, & ſur-tout de celle d'Athenes. Les députés revinrent l'an de Rome 303.
3554	450	304	Les Décemvirs, c'eſt-à-dire, dix Magiſtrats Patriciens, ſont ſubſtitués aux Conſuls, & chargés de gouverner la République, & de rédiger de nouvelles loix, ſur les mémoires que les députés avoient rapportés de la Grece. Ils en formerent la loi des XII tables; fondement de tout le droit civil des Romains. Les Décemvirs gouvernent d'abord avec une équité dont le peuple eſt ſi content, qu'il leur laiſſe uſurper le pouvoir ſuprême.
3555	449	305	La tyrannie des Décemvirs irrite le peuple. Appius Claudius, voulant réduire à l'eſclavage Virginie, dont il étoit amoureux, Virginius, pere de cette fille, aima mieux la tuer, que de l'abandonner à la paſſion d'Appius. Le peuple chaſſe les Décemvirs, & les Conſuls ſont rétablis.
3608	396	358	Veies, dont la puiſſance égaloit preſque celle de Rome, eſt priſe par Camille, après une longue guerre, & dix ans de ſiege.
3610	394	360	Les Faliſques, aſſiégés par Camille, ſe rendent à lui, par reconnoiſſance de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans, que le maître d'école de la ville avoit voulu lui livrer.
3611	393	361	Les Gaulois Sénonois entrent en Italie, & font le ſiege de Cluſium.
3612	392	362	Les Romains perdent contre eux la fameuſe bataille d'Allia. Rome eſt priſe &

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			brûlée. Les Gaulois, maîtres de Rome, assiegent le Capitole. Ceux qui s'y étoient retirés, le défendent durant sept mois, après lesquels Camille, que l'on avoit banni, vient au secours, & force les Gaulois à se retirer, chargés de butin.
3618	376	378	Les Plébéiens voulant avoir entrée aux grandes charges de la République, on supprime les Consuls, auxquels on substitue des Tribuns des soldats avec la puissance Consulaire, partie Patriciens, partie Plébéiens.
3638	366	388	Les Consuls furent rétablis, & Sextus Sintinus Latéranus fut le premier Consul Plébéien.
3671	333	421	Rome fut sans Consuls, à cause des divisions de la noblesse & du peuple.
3678	326	428	Guerre contre les Samnites, que les Romains eurent beaucoup de peine à réduire, malgré la valeur & la conduite de Papirius Cursor.
3680	324	430	Rome sans Consuls.
3695	309	445	Rome sans Consuls.
3703	301	453	Rome sans Consuls. On créa deux Dictateurs.
3721	283	471	Les Gaulois Cisalpins, appellés par les Samnites, les Bruttiens & les Étruriens, firent la guerre aux Romains, sur lesquels ils remporterent une victoire; mais, ils furent battus ensuite, & les Romains, entrés dans leurs terres, les battirent encore deux fois, en assujettirent une partie, & forcerent les autres à demander la paix, & les briderent par l'établissement d'une colonie dans ce pays.
3724	280	474	Les Tarentins, vaincus par les Romains, ayant appellé Pyrrhus, roi d'Épire, ce prince entreprend la conquête de l'Italie.
3725	279	475	Il remporta sur les Romains des victoires qui le ruinerent. Le consul C. Fabricius fit enfin voir qu'on pouvoit le vaincre, malgré ses éléphans.
3726	278	476	C. Fabricius renvoie à Pyrrhus son Méde-

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			cin, qui lui étoit venu offrir d'empoiſonner ce prince.
3729	275	479	Pyrrhus, défait par M. Curius, repaſſe en Epire.
3730	274	480	Les Tarentins, après la mort de Pyrrhus, obtiennent des Carthaginois un ſecours, malgré lequel ils ſont battus avec les Bruttiens & les Samnites leurs alliés. Ces derniers, après ſoixante-douze ans de guerre, furent aſſujettis aux Romains. Tarente ſe ſoumit à des conditions honorables ; & les Gaulois, ſouvent battus, n'oſerent plus remuer.
			Ainſi, les Romains, après quatre cens quatre-vingts ans de guerre, ſe virent les maîtres en Italie.
			Les conquêtes que les Carthaginois faiſoient en Sicile, d'où ils étoient venus au ſecours des Tarentins, donnerent de la jalouſie aux Romains.
			La république de Carthage poſſédoit la côte d'Afrique, ſur la Méditerranée, preſque entiere, & poſſédoit de l'autre côté du détroit une partie de la côte d'Eſpagne. Maîtreſſe de la mer & du commerce, elle s'étoit emparée des iſles de Corſe & de Sardaigne. La Sicile avoit peine à ſe défendre, & l'Italie étoit menacée de trop près, pour que les Romains ne craigniſſent pas. Voilà l'origine des guerres Puniques, que firent naître des traités mal obſervés de part & d'autre.
3740	264	493	Premiere guerre Punique. Elle dura vingt-quatre ans.
3745	259	495	Les Romains combattent ſur mer pour la premiere fois, ſous la conduite du conſul C. Duilius, & remportent la victoire.
3748	256	498	M. Régulus porte la guerre en Afrique. Tout cede ; & Carthage, réduite à l'extrêmité, doit ſon ſalut au Lacédémonien Xantippe, par qui M. Régulus eſt défait & pris. Renvoyé ſur ſa parole, pour négocier l'échange des priſonniers, M. Régulus perſuada au

D.M. A.E.C. D.R.

Sénat d'obſerver à la rigueur la loi qui défendoit de racheter ou d'échanger les priſonniers de guerre, & retourne à Carthage, certain d'y trouver la mort. Les Carthaginois, en effet, le firent mourir de la maniere la plus barbare. Deux naufrages ayant enſuite détruit les flottes des Romains, ils laiſſent les Carthaginois maîtres de la mer; la victoire reſta long-tems douteuſe entre ces deux peuples rivaux; mais les Romains, prêts à ſuccomber, réparent leur flotte.

3764 240 514 Le conſul C. Lutatius remporta une victoire navale, qui décida de l'empire de la mer, & termina la guerre. Les Carthaginois payerent tribut & abandonnerent la Sicile, & toutes les iſles entre l'Italie & la Sicile, dont les Romains reſterent maîtres, à l'exception de ce qu'en poſſédoit Hiéron leur allié, roi de Syracuſe.

Ainſi finit la premiere guerre Punique.

Après cette guerre, l'armée des Carthaginois, toute compoſée d'étrangers, ſe révolta pour avoir ſa paie, & les villes de leur domination ſe révolterent auſſi. Carthage, aſſiégée, fut délivrée par Amilcar Barcas, qui ſeul avoit commandé contre les Romains.

3766 238 516 Amilcar bat & détruit les troupes des rebelles; mais, la Sardaigne eſt livrée aux Romains par les troupes qui la gardoient; & Carthage, pour ne pas rentrer en guerre avec eux, leur cede cette iſle. Elle préfere de rétablir en Eſpagne ſa domination ébranlée par la révolte. Amilcar y paſſe avec ſon fils Annibal, âgé de neuf ans.

3775 229 525 Amilcar mourut en Eſpagne, après avoir fait la guerre neuf ans, & formé ſon fils ſous lui. Aſdrubal, ſon gendre, qui lui ſuccéda, bâtit la nouvelle Carthage, que nous appellons Carthagene.

3776 228 526 Les Romains font la guerre à Teuta, reine d'Illyrie. Elle exerçoit la piraterie ſur toute la côte; & fiere du butin qu'elle faiſoit ſur les Grecs & les Épirotes, elle

D.M.	A.E.C.	DR.	
			avoit mépriſé les remontrances des Romains, & tué leur Ambaſſadeur. Ils l'eurent bientôt miſe à la raiſon. Ils ne lui laiſſerent qu'une partie de l'Illyrie, & s'emparerent de l'iſle de Corcyre, qu'elle avoit uſurpée ſur les Grecs, qui commencerent à connoître la puiſſance de Rome.
			Les progrès d'Aſdrubal en Eſpagne, inquiéterent les Romains, qui ne s'y pouvoient oppoſer, parce que les Gaulois, en repos depuis cinquante-cinq ans, commençoient à remuer. Avant que d'attaquer ces peuples, les Romains s'aſſurerent des Carthaginois, en traitant avec eux.
3780	224	530	Guerre cruelle entre les Gaulois & les Romains, les premiers ſont battus. Les Gaulois Tranſalpins ſe joignent aux Ciſalpins. Ils ſont tous défaits. Les Romains paſſent le Pô pour la premiere fois, & ſont victorieux par-tout.
3784	220	534	Milan fut pris, & tout le pays aſſujetti aux Romains.
			Aſdrubal mourut en Eſpagne. Annibal, âgé de vingt-ſept ans, fut mis en ſa place, & ſans égard aux traités faits avec les Romains, il entreprit de dompter toute l'Eſpagne.
3785	219	535	Les Saguntins, alliés des Romains, leur porterent leurs plaintes contre Annibal Des Ambaſſadeurs partirent de Rome pour aller ſe plaindre au Sénat de Carthage. Ils ne furent point écoutés.
3786	218	536	Seconde guerre Punique qui dure dix-ſept ans.
			Annibal, ayant traverſé l'Ebre, les Pyrénées, la Gaule & les Alpes, vint en Italie. Beaucoup de Gaulois avoient groſſi ſon armée. Quatre batailles perdues par les Romains, & ſur-tout celle de Cannes, annoncerent la perte de Rome; mais, Annibal ne ſçut pas, ou plutôt ne voulut pas uſer de ſes victoires.
3787	217	537	La Sicile ſe révolta contre les Romains,

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			& Hiéronyme, roi de Syracuſe leur allié, ſe déclara contre eux.
3792	212	542	L'Italie abandonna les Romains, réduits à l'extrêmité ; mais, trois grands hommes, Q. Fabius Maximus, M. Marcellus & le jeune P. Scipion, ſauverent Rome. Q. Fabius Maximus ſe tint ſur la défenſive, & ranima le courage de ſes Citoyens en temporiſant. Il fut ſurnommé le *temporiſeur*, & le bouclier de Rome. M. Marcellus harcela continuellement Annibal, remporta ſans ceſſe de petits avantages, prit enſuite Nole, & depuis Syracuſe, malgré les machines ingénieuſes d'Archimede. Il fut ſurnommé l'épée de Rome. P. Scipion, qui termina cette guerre, ſurpaſſa ces deux grands hommes.
3794	210	544	P. Scipion, âgé de vingt-cinq ans, alla commander en Eſpagne, où ſon pere & ſon oncle venoient de périr. Il prit Carthagene.
3798	206	548	P. Scipion, maître de l'Eſpagne, revint à Rome, fut Conſul avant l'âge, &, contre l'avis du Sénat, il ſe fit autoriſer par le peuple à porter la guerre en Afrique. Il y paſſa, & fit trembler Carthage. Elle ſe hâta de rappeller Annibal, qui, victorieux depuis ſeize ans, ne put défendre ſa patrie, & fut vaincu par P. Scipion.
3802	202	552	P. Scipion, vainqueur d'Annibal, impoſe des loix aux Carthaginois, qui ſe ſoumettent par l'avis d'Annibal même. Il combat, défait & prend priſonnier Syphax, roi de Numidie, qu'il mene en triomphe à Rome. On le ſurnomme l'Africain.
			Ainſi finit la ſeconde guerre Punique.
3808	196	558	Les Romains, maîtres de Carthage & de l'Italie, tenterent de faire périr Annibal, qui leur paroiſſoit encore redoutable.
3809	195	259	Annibal alla dans l'Orient ſuſciter des ennemis aux Romains, qui porterent leurs armes en Aſie. Antiochus le grand, roi de Syrie, ne ſçachant ni ſuivre les conſeils, ni mettre à profit les talens d'Annibal, fut battu ſur terre & ſur mer, & reçut la loi

D.M. A.E.C. D.R.

qui lui fut impoſée par L. Scipion, frere de P. Scipion l'Africain.

3812 192 562 Annibal, refugié chez Pruſias, roi de Bithynie, & pourſuivi par les Romains, s'empoiſonna.

Les Romains alors ſe firent redouter partout, & forcerent les Rois à leur donner leurs enfans pour ôtages de leur foi. Perſée, roi de Macédoine, ne voulant pas s'en tenir aux conditions impoſées à ſon pere Philippe, ils lui font la guerre. Ce Prince perd ſes alliés par ſon avarice, & ſes armées par ſa lâcheté. Il eſt vaincu par Paul Émile, & contraint de ſe livrer entre ſes mains.

3836 168 586 Le royaume de Macédoine, après avoir duré ſix cens vingt-ſix ans, & donné durant près de deux cens ans des maîtres à la Grece & à tout l'Orient, eſt réduit en province Romaine.

Gentius, roi d'Illyrie, allié de Perſée, eſt mis en trente jours hors d'état de ſe défendre, par le préteur L. Anicius, & ſe livre aux Romains.

3843 161 593 Les Romains, pour humilier les Rois de Syrie, accordent leur protection aux Juifs, & font alliance avec Judas Maccabée.

3855 149 605 Troiſieme guerre Punique, qui dura trois ans.

3858 146 608 Carthage eſt priſe & réduite en cendres par P. Scipion l'Émilien, qui perpétue dans ſa maiſon le ſurnom d'Africain, qu'il avoit hérité du fils du grand Scipion, par lequel il avoit été adopté. Il étoit fils de Paul Émile, vainqueur de Perſée.

Corinthe eut le même ſort que Carthage, & la République des Achéens périt avec cette ville, dont le conſul L. Mummius tranſporta à Rome les ſtatues & les tableaux ſans en connoître le prix. Les Romains, juſqu'alors, n'avoient aucune connoiſſance des arts de la Grece; ils ne connoiſſoient que la guerre, la politique & l'agriculture.

D.M.	A.E.C.	D.R.	
3880	124	630	Les Romains s'étendirent au-delà des Alpes. C. Sextius, vainqueur des Gaulois Salluviens, établit une colonie dans la ville d'Aix, qui s'appelle encore *Aquæ Sextiæ*. Q. Fabius subjugua les Allobroges & les peuples voisins. La Gaule Narbonnoise, conquise, fut réduite en province, & reçut le nom de province Romaine. La bonne fortune de la République fut troublée par des discordes intestines. Les deux Gracques, en flattant le peuple, firent naître des divisions, qui ne finirent qu'avec la République.
3893	111	643	Guerre des Romains contre Jugurtha, souillé du meurtre de ses freres, que Rome protégeoit.
3898	106	648	C. Marius, ayant animé le peuple contre la Noblesse, obtient le commandement, & acheve de vaincre Jugurtha.
3901	103	651	Les esclaves se révoltent en Sicile. Il en coûte beaucoup de sang aux Romains.
3902	102	652	C. Marius battit les Teutons, les Cimbres, & autres peuples du nord, qui, traversant la Germanie & les Gaules, avoient pénétré en Italie.
3910	94	660	Rome protégea la Cappadoce contre Mithridate, roi de Pont. Ce Prince & la Grece son alliée, furent obligés de céder aux forces de la République.
3913	91	663	Guerre civile entre C. Marius & L. Sylla. A cette occasion toute l'Italie se révolta, & la domination Romaine fut sur le point d'être anéantie.
3931	73	681	Sertorius, zélé partisan de C. Marius, s'étant cantonné en Espagne & ligué avec Mithridate; Cn. Pompée ne peut réduire ce parti qu'en y mettant la division.
3937	67	687	Cn. Pompée, succédant à L. Lucullus contre Mithridate, acheva cette guerre.
3941	63	691	Cicéron, étant consul, fit, par son éloquence, échouer la conjuration de L. Catilina. Cn. Pompée dominoit alors dans le Sénat ;

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			& s'étoit rendu le maître des délibérations.
3946	58	696	Jules Céſar, ayant fait la conquête des Gaules, voulut égaler, & puis ſurpaſſer Cn. Pompée.
3951	53	701	La puiſſance de M. Craſſus, obligea Cn. Pompée & Jules Céſar de ſe tenir unis.
3955	49	705	Guerre civile entre Cn. Pompée & Jules Céſar. Le premier fut battu à Pharſale.
3956	48	706	Cn. Pompée, s'étant enfui en Égypte, y fut indignement poignardé par ordre du roi Ptolémée, qui lui devoit ſa couronne.
3958	46	708	Jules Céſar, comme ſouverain Pontife, réforma l'année Romaine, qui, de ſa correction, fut appellée l'année Julienne.
3960	44	710	Jules Céſar, vainqueur des reſtes du parti de Cn. Pompée, en Égypte, en Aſie, en Mauritanie, en Eſpagne, eſt reconnu maître abſolu à Rome, ſous le titre de Dictateur perpétuel.

ÉTAT de Rome ou l'Empire Romain ſous cinquante-huit Empereurs durant cinq cens vingt-quatre ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 476, qu'Auguſtale, cinquante-huitieme Empereur reconnu à Rome, fut dépoſſédé par Odoacre, roi des Hérules.

C'eſt pour plus grande commodité que l'on met le commencement de cet empire à l'année de la dictature perpétuelle de Jules Céſar, qui, dans la vérité, ne fut point Empereur dans le ſens que l'on a donné depuis à ce mot, qui ne ſignifioit d'abord en lui-même que Général d'armée. C'étoit un titre d'honneur que les troupes donnoit à leurs Généraux après quelque grande action. C'eſt pour cela que juſqu'au regne de Caracalla, l'on trouve ſur les médailles des Empereurs, Imperator II, III, V, VII. Mais, depuis Caracalla, l'on ne trouve plus de chiffres après ce mot, qui fut déterminé pour lors à ſignifier le maître de tout l'Empire.

La

D.M. A.E.C. D.R.

La puiſſance des Conſuls périt avec la République, mais dans la rigueur l'Empire [ſuivant l'idée que nous attachons à ce mot] ne commença qu'en 3973 du monde, 31 avant l'Ere chrétienne, & 723 de Rome, lorſqu'après la défaite & la mort de M. Antoine, Auguſte reſta maître de Rome & de tout l'Empire. D'autres reculent le commencement de la puiſſance d'Auguſte, juſqu'à l'an 3977 du monde, 27 avant l'Ere chrétienne, & 727 de Rome. D'autres, au contraire, comptent l'empire d'Auguſte de l'an 3961 du monde, 43 avant l'Ere chrétienne, 711 de Rome, parce qu'alors il prit le nom de Céſar, & déclara qu'il vengeroit la mort de ce dictateur perpétuel, ſon oncle & ſon pere adoptif. On ſuivra par la ſeule raiſon de la commodité, cette opinion qui donne cinquante-un ans de durée au regne d'Auguſte.

3960 44 710 Jules Céſar ne gouverna que quelques mois avec le titre de Dictateur perpétuel.

M. Brutus & C. Caſſius, voulant, avec quelques autres conjurés, rétablir la liberté de Rome, tuerent Jules Céſar de vingt-trois coups de poignard. Il fut aſſaſſiné dans le Sénat, devant la ſtatue de Cn. Pompée.

3961 43 711 Octavien, neveu & fils adoptif de Jules Céſar, prit le nom de Céſar. On lui donna, ſeize ans plus tard, le nom d'Auguſte, & l'on commencera dès à préſent à l'appeller ainſi.

La République tomba ſous la puiſſance de Marc-Antoine, de M. Émilius Lépidus, & du jeune Auguſte, qui forment ce célebre Triumvirat, qui fait horreur par la multitude des proſcriptions. Cicéron y fut compris, & des émiſſaires de M. Antoine le tuerent.

3962 42 712 Les reſtes de la République périrent avec M. Brutus & C. Caſſius, qui, battus à Philippes en Macédoine par M. Antoine & Auguſte, ſe firent tuer l'un & l'autre. Les

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			vainqueurs, après avoir ruiné M. Lépidus, ſe firent la guerre.
3973	31	725	Victoire d'Actium, remportée par Auguſte ſur M. Antoine. Les forces de l'Orient & de l'Égypte, que ce dernier menoit avec lui, furent diſſipées. Tous ſes amis, & même Cléopâtre, pour laquelle il s'étoit perdu, l'abandonnerent.
3974	30	726	Alexandrie ouvrit ſes portes à Auguſte. Cléopâtre ſe tua de déſeſpoir, après M. Antoine. L'Égypte fut réduite en province Romaine.
			Fin des guerres civiles.
3977	27	729	On donne à Octavien Céſar, reſté ſeul maître de tous les États de la République Romaine, le ſurnom d'Auguſte, qui paſſa à tous ſes ſucceſſeurs, ainſi que celui de Céſar, lequel fut affecté dans la ſuite aux héritiers de l'Empire.
3979	25	731	Il vient de l'extrêmité des Indes, des Ambaſſadeurs demander l'amitié d'Auguſte. Il en reçoit auſſi qui venoient du fond du Nord, de la part des Scythes.
3980	24	732	Auguſte dompte les Cantabres, les Aſturiens, & les autres habitans révoltés des Pyrénées.
3985	19	737	Les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris ſur M. Craſſus; & tous les priſonniers Romains.
3989	15	741	Auguſte donne à la ville de Paphos, dans l'iſle de Cypre, de grandes ſommes, pour la dédommager des pertes qu'un tremblement de terre lui avoit cauſées. Il donne auſſi la liberté à la ville de Cizyque.
3992	12	744	Le dixieme mois de l'année, lequel s'appelloit *Sextilis*, fut nommé *Auguſtus*, que nous traduiſons par Août. Auguſte lui donna ſon nom à cauſe des grandes victoires qu'il avoit remportées dans ce mois.
3996	8	748	Auguſte ordonna, par un édit, le dénombrement de tous les ſujets de l'Empire Ce fut le premier qui ſe fit, Quirinus étant alors gouverneur de Syrie.

D.M. A.E.C. D.R.

Auguſte, ayant établi par-tout la paix, ferme le temple de Janus.

Jeſus-Chriſt vient au monde.

L'Empire Romain doit être mis au rang des Monarchies nouvelles, puiſqu'à la réſerve de Céſar & d'Auguſte, les autres Empereurs ont regné depuis J. C. Les colomnes chronologiques vont donc être réduites à deux. La premiere, pour les années de l'Ere chrétienne, ſera marquée E. C.; & la ſeconde, marquée comme elle l'étoit, continuera d'indiquer les années de Rome.

E.C. *D.R.*

14 762 Auguſte meurt à Nole, en revenant de Naples. Quelques heures avant que de mourir, il ſe fit peigner & farder, & dit à un de ſes amis : *N'ai-je pas bien joué mon rôle? La piece eſt finie, applaudiſſez.* Il avoit regné cinquante un ans, à compter depuis 3961 qu'il prit le nom de Céſar. Sa deviſe étoit *Feſtina lentè.*

Ce Prince avoit diviſé tout l'Empire Romain en vingt-ſix Dioceſes ou grands Gouvernemens; & par l'accord qu'il avoit fait avec le Sénat, il avoit eu l'adminiſtration de quatorze Dioceſes. Les douze autres étoient reſtés au Sénat & au peuple. Cette diviſion ſubſiſta juſqu'au tems d'Adrien.

Les douze Dioceſes, gouvernés par le Sénat & le peuple Romain, étoient deux Dioceſes Proconſulaires, & dix Dioceſes Prétoriens.

Les deux Dioceſes Proconſulaires étoient, 1.° l'Afrique, la Numidie & partie de la Libye; 2.° l'Aſie mineure en-deçà du fleuve Halys & du mont Taurus.

Les dix Dioceſes Prétoriens étoient, 1.° partie de l'Eſpagne Bétique; 2.° la Gaule Narbonnoiſe; 3.° la Sicile; 4.° la Sardaigne & la Corſe; 5.° l'Illyrie & partie de l'Épire; 6.° la Macédoine & partie de la Grece; 7.° l'Achaïe, la Theſſalie, la Béotie, l'Acarnanie & partie de l'Épire; 8.° l'iſle de Crete, la Cyrénaïque, & partie de la Libye; 9.° l'iſle de Cypre; 10.° la Bithynie, la Paphlagonie, la Propontide & partie du Pont.

Les quatorze Dioceſes, adminiſtrés par Auguſte, & depuis par ſes ſucceſſeurs, étoient, 1.° l'Eſpagne & la Luſitanie; 2.° partie de l'Eſpagne Bétique; 3.° la Gaule Aquitanique; 4.° la Gaule Lyonnoiſe; 5.° la Gaule Belgique & la Germanie; 6.° la Pannonie, le Norique, la Vindélicie & la Rhétie; 7.° la Mœſie, qui comprenoit la Dardanie, la Thrace & la Dace; 8.° la Dalmatie & partie de l'Illyrie; 9.° les Alpes maritimes; 10.° la Cilicie, l'Iſaurie & la Lycaonie; 11.° la Galatie, la Pamphylie

& la Piſidie ; 12.° la Syrie, la petite Arménie, la Méſopotamie & tout l'Orient, juſqu'à l'Euphrate ; 13.° l'Égypte & partie de l'Arabie ; 14.° l'Italie depuis le détroit de Sicile juſqu'aux Alpes.

E.C. *D.R.*

14 762 Tibere, fils adoptif d'Auguſte, lui ſuccede. Jamais Prince ne fut ſi bizarre, plus défiant, plus diſſimulé, plus perfide & plus cruel. Son précepteur, qui le connoiſſoit, diſoit que c'étoit de la boue détrempée avec du ſang.

29 777 L'amphithéâtre de Miſene écraſe en tombant, cinquante mille hommes. Le quartier du mont Cœlius & des environs, ayant été vers ce tems détruit par un incendie, Tibere fait tout réparer à ſes dépens.

37 785 Haï de tout le monde, il meurt à Miſene, ayant regné vingt-cinq ans, ſept mois & ſept jours. *Melius tondere quàm deglubere*, ou bien, *qui neſcit diſſimulare, neſcit regnare.*

Caligula, fils de Germanicus & d'Agrippine, eſt choiſi par le Sénat, pour ſuccéder à Tibere, contre l'intention de ce Prince, qui avoit adopté Tibere ſon petit-fils. le nom de Caligula vient d'une eſpece de chauſſure militaire, que cet Empereur portoit ordinairement. Il eſt nommé dans ſes médailles *Caius Cæſar Auguſtus Germanicus.* Il étoit fort adroit dans tous les exercices du corps; mais, avec beaucoup d'eſprit, il étoit inégal, bizarre, chagrin à l'excès, & cruel. Il fut tué après un regne de trois ans, neuf mois & vingt-huit jours. *Oderint, dum metuant.*

41 789 Claude, fils de Druſus Germanicus & d'Antonia, fille de Marc-Antoine & d'Octavie, ſœur d'Auguſte, ſuccéda par hazard à ſon neveu Caligula. Comme il ſe cachoit pour n'être pas enveloppé dans le meurtre de ce Prince, il fut ſurpris par un ſoldat, qui le conduiſit au camp des Prétoriens ; & ceux-ci le proclamerent Empereur. Le Sénat ſe ſoumit à ce choix, ſans l'approuver. Claude, après avoir répudié Meſſaline, épouſa ſa niece Agrippine, qui ſçut, au préjudice d'un fils qu'il avoit, lui faire adopter ſon fils Néron, qu'elle avoit eu de Domitius Ahénobardus ſon premier mari. Claude, avec de l'eſprit & point de ſens, ſe conduiſit toujours en imbécille. Il aimoit les jeux de hazard, la bonne

E. C. D. R.

chere & les femmes. Il affectoit d'être plaiſant & railleur ; mais, il l'étoit de mauvaiſe grace. Il fut empoiſonné par Agrippine, après treize ans, huit mois & vingt jours de regne. *Generis nobilitas, virtus.*

54 802 Néron ſuccede par les manœuvres de ſa mere Agrippine, à Claude ſon pere adoptif. Il avoit été très-mal élevé. Sa mere, croyant la Philoſophie inutile pour regner, n'avoit pas voulu qu'il l'étudiât, & l'on accuſe Séneque, ſon précepteur, d'avoir négligé, dans le deſſein de ſe rendre toujours néceſſaire, de lui former l'eſprit & le cœur par de ſolides études. Inſtruit ſuffiſamment des beaux arts, Néron ſe connut très-bien en peinture, en ſculpture, en architecture, & fut un muſicien excellent, un poëte, peut-être au-deſſus du médiocre. Les commencemens de ſon regne annoncerent un bon Prince ; enſuite, ſes paſſions, fomentées par la flatterie, en firent un monſtre. Tous ſes travers & ſes forfaits ſont connus. Il ſe piqua de ſupériorité dans l'art des cochers & des farceurs. Il fut le meurtrier de ſon précepteur, de ſa femme & de ſa mere. Après treize ans & près de huit mois de regne, il ſe tua lui-même, quoiqu'à regret, dans la crainte de tomber vivant entre les mains des Romains, qui l'avoient en exécration. Avec lui finit la race des Céſars. *Artem quæris, quævis terra alit.*

68 816 Galba, fils de C. Servius Sulpicius Galba, & de Mummia Achaïca, eſt proclamé par le Sénat. On a dit, en le flattant qu'il étoit ménager. Il étoit avare juſqu'à la léſine. Son grand âge le rendant lourd & pareſſeux, trois Miniſtres qui abuſoient de ſa confiance, le firent haïr. Il fut tué dans la place publique, après un regne de ſix mois & ſept jours. *Miles legendus, non emendus.*

69 817 Othon, fils de L. Salvius Othon & d'Alba Térentia, profite de la ſédition élevée contre Galba, pour ſe faire élire Empereur par le Sénat, qui l'eſtimoit peu. Ambitieux à l'excès, il avoit ſacrifié juſqu'à ſon honneur, pour s'agrandir. Vaincu par les troupes de Vitellius, ſon concurrent à l'Empire, & craignant de tomber entre ſes mains, il ſe poignarda lui même à Bédriac ſur le Pô. Son regne n'avoit été que de trois mois. *Unus pro multis.*

E. C. D. R.

69 817 Vitellius étoit fils de L. Vitellius & de Sextilia Polla. On prétend qu'il deſcendoit d'un ſavetier. Ayant appris à Lyon que ſes troupes avoient défait Othon, il ſe hâta d'accourir à Rome, où tout le peuple le couronna Empereur. Maladroit au point de faire tout de mauvaiſe grace, gourmand, ivrogne, voluptueux, lâche, cruel, & ſi peu meſuré dans ſa dépenſe, qu'on ne ſçavoit s'il étoit avare ou prodigue, il fut bientôt l'objet du mépris & de la haine de tout le monde. Il avoit regné huit mois & deux jours, lorſqu'on ſe ſouleva contre lui. Un ſoldat lui mit une corde au col, le traîna dans les rues de Rome, en lui déchirant le corps petit à petit, & le fit expirer ainſi dans les tourmens. Son corps fut jetté dans les Gémonies. C'eſt ce que nous dirions à la Voirie, *Bonus odor hoſtis, melior civis occiſi.*

69 817 Veſpaſien, fils de T. Flavius Sabinus & de Veſpaſia Polla, convenoit franchement qu'il étoit de baſſe origine. Il étoit fort quarré. Ses membres étoient ramaſſés & robuſtes; & Suétone ajoute qu'il avoit l'air d'un homme à qui des épreintes font faire des efforts. *Vultu veluti nitentis.* Le bien public fut l'unique objet de ſes ſoins, & l'on trouveroit en lui toutes les qualités d'un Souverain, s'il avoit moins aimé l'argent. On lui reproche auſſi d'avoir eu trop de maîtreſſes. Il mourut de diſſenterie, ayant regné neuf ans, ſix mois & deux jours. *Lucri bonus odor ex re qualibet.*

79 827 Tite, fils de Veſpaſien & de Flavia Domitilla, fut le plus aimable de tous les Princes, comme il en fut le plus beau. Il acheva le ſiege de Jéruſalem, commencé par ſon pere, & tout ce qu'il fit durant cette guerre de Judée, immortaliſe ſes talens militaires. Il n'eut ſur le trône d'autres vues que de procurer la gloire de l'Empire, & de rendre heureux tous ſes ſujets. Il diſoit en gémiſſant, qu'il avoit perdu la journée, lorſqu'elle s'étoit paſſée ſans qu'il eût eu l'occaſion de faire quelque bien. Il fut à juſte titre ſurnommé le pere de la patrie & les délices du genre humain. On a ſoupçonné Domitien, ſon frere & ſon ſucceſſeur, de l'avoir empoiſonné. Son regne ne fut que de trois ans, huit

E.C. D.R.

mois & deux jours. *Non oportet quemquam à conſpectu Principis diſcedere triſtem.*

81 829 Domitien ſe conduiſit aſſez bien durant les premieres années de ſon regne. Ses vices, qu'il avoit cachés, éclaterent enſuite; & l'on reconnut qu'il étoit diſſimulé, défiant, lâche, traître, inſolent, avare, cruel, impie. Il avoit été bien fait & beau. Ses cheveux qu'il perdit, & trop d'embonpoint, le rendirent laid. On le ſurnomma Néron le chauve. Parthénius, ſon chambellan, ſe mit à la tête d'une conjuration, & le fit poignarder dans ſon cabinet, après quinze ans & cinq jours de regne. *Fallax bonum regnum.*

96 844 Nerva, fait Empereur par les meurtriers de Domitien, étoit de la maiſon de Cocceia, établie depuis long-tems à Rome. Il avoit toutes les vertus d'un Prince ſans aucun vice. Dans la crainte que ſa vieilleſſe ne le fît mépriſer, il adopta M. Ulpius Trajanus, & mourut âgé de ſoixante-neuf ans, ayant regné un an, quatre mois & neuf jours. *Mens bona regnum poſſidet.*

98 846 Trajan, le premier des Empereurs qui n'ait point été de Rome ou d'Italie, étoit Eſpagnol. Il reſpecta le Sénat, traita le peuple avec bonté, & témoigna toujours de l'eſtime aux gens de bien, & de l'indifférence pour les vains honneurs que la flatterie rend aux Princes. Il aimoit un peu trop le vin, & l'hiſtoire lui reproche encore d'avoir, en fait d'amour, peu ſuivi les intentions de la nature. Il adopta P. Ælius Hadrianus, que ſa femme Plotine aimoit. Son regne fut de dix-neuf ans, ſix mois & quinze jours. *Qualis Rex, Talis Grex.*

117 865 Adrien fut très-ſçavant, avec beaucoup d'eſprit, mais avec un goût ſingulier & bizarre. Tiſſu de contradictions, il fut tout à la fois clément & dur, débonnaire & cruel, juſte & injuſte. Il fit rebâtir Jéruſalem, & la nomma de ſon nom, Ælia. Ses libéralités continuelles, & la remiſe qu'il fit aux provinces de vingt-deux millions cinq cens mille écus d'arrérages, lui gagnerent le cœur de tous ſes ſujets. On ſçait toutes les extravagances que lui fit faire ſon amour pour le bel Antinoüs. Il choiſit

É. C. D. R.

pour ſon ſucceſſeur L. Ælius, qui mourut bientôt après. Il adopta depuis T. Ælius Antonius, à condition qu'il adopteroit lui-même Marc Aurele & L. Vérus. Il mourut de diſſenterie, après vingt ans, dix mois & vingt-neuf jours de regne. *Non mihi, ſed populo.*

Adrien changea la diviſion qu'Auguſte avoit faite de tout l'Empire en vingt-ſix Dioceſes ou grands Gouvernemens. Il partagea tout l'Empire en onze parties, dont voici l'énumération.

L'Italie, diviſée en deux grandes provinces; la premiere comprenant les régions ſuburbiaires, depuis le Picénum, appellé *Suburbicarium*, juſqu'à la Sicile; la ſeconde, comprenant les régions ſituées en-deçà & au-delà du Pô, avec les contrées voiſines qui s'étendent depuis les Alpes juſqu'à l'Apennin, c'eſt-à-dire, la Ligurie, l'Émilie, les Alpes Cottiennes, les deux Rhéties, la Vénétie & l'Iſtrie.

L'Afrique, diviſée en trois provinces; 1.° l'Afrique proconſulaire; 2.° la Numidie; 3.° la Mauritanie.

L'Eſpagne, diviſée en trois provinces; 1.° l'Eſpagne Tarragonoiſe; 2.° la Bétique; 3.° la Luſitanie.

Les Gaules, diviſées en quatre provinces; 1.° la Gaule Belgique; 2.° la Gaule Lyonnoiſe; 3.° la Gaule Aquitanique; 4.° la Gaule Narbonnoiſe.

La Bretagne, diviſée en deux provinces; 1.° la Bretagne ſupérieure; 2.° la Bretagne inférieure.

L'Illyrie, diviſée en dix-ſept provinces; 1.° & 2.° les deux Noriques; 3.° & 4.° les deux Pannonies; 5.° la Valérie; 6.° la Savie; 7.° la Dalmatie; 8.° la premiere Mœſie; 9.° & 10.° les deux Daces; 11.° la Macédoine; 12.° la Theſſalie; 13.° l'Achaïe; 14.° l'Épire premiere; 15.° l'Épire ſeconde; 16.° la Prévaliſane; 17.° l'iſle de Crete.

L'Égypte, diviſée en quatre provinces; 1.° l'Égypte; 2.° la Thébaïde; 3.° la Libye; 4.° la Pentapole.

L'Orient, diviſé en treize provinces; 1.° la Paleſtine; 2.° la Phénicie; 3.° la Phénicie du Liban; 4.° la Cœlé-Syrie; 5.° la Syrie; 6.° la Syrie Comagene, ou l'Euphratenſe; 7.° & 8.° les deux Cilicies; 9.° l'Iſaurie; 10.° la Méſopotamie; 11.° l'Arabie; 12.° l'Oſrhoëne; 13.° l'iſle de Cypre.

La Thrace, diviſée en ſix provinces; 1.° la Thrace; 2.° l'Hémimont: 3.° la Mœſie inférieure; 4.° la Scythie; 5.° Rhodope; 6.° l'Europe.

Le Pont, diviſé en huit provinces; 1.° la Galatie; 2.° la Bithynie; 3.° l'Helleſpont; 4.° le pont Polémoniaque; 5.° & 6.° les deux Cappadoces; 7.° la Paphlagonie; 8.° l'Arménie.

L'Aſie diviſée en onze pro-

vinces; 1.° l'Aſie Proconſulaire; 2.° la Pamphylie; 3.° l'Helleſpont; 4.° la Lydie; 5.° la Piſidie; 6.° la Lycaonie; 7.° & 8.° les deux Phrygies; 9.° la Lycie; 10.° la Carie; 11.° les iſles, dont Rhodes étoit la Métropole.

E. C. *D. R.*

138 886 Antonin le Pieux ou le Débonnaire, dut ce ſurnom à ce qu'il aima ſes ſujets comme ſes enfans, & regarda l'État comme ſa famille. Il étoit beau, bienfait, ayant l'eſprit net, l'ame grande & l'humeur égale. Il regna vingt-deux ans, ſept mois & vingt-ſept jours. *Melius ſervare unum quàm occidere mille.*

161 909 Marc-Aurele & Lucius Vérus ſuccedent enſemble à Antonin. Marc-Aurele en avoit épouſé la fille Fauſtine, & avoit donné ſa fille Lucille pour femme à Vérus. Par une ſorte de miracle, ces deux Empereurs, dont l'un étoit un philoſophe & l'autre un ivrogne, vécurent dans la plus grande intelligence. Vérus mourut d'apoplexie en 170, la neuvieme année de ſon regne. *Quiſquis ſapit celeriter, non tutò ſapit.*

Marc-Aurele fut véritablement un homme de bien, comme toute ſa conduite & ſes écrits le font voir. Il ſupporta les galanteries outrées de Fauſtine, ſa femme, avec une tranquillité vraiment philoſophique. Le fameux Galien étoit ſon médecin. Il mourut dans la Pannonie, après dix-neuf ans de regne. *Regni clementia cuſtos.*

189 928 Commode, fils de Marc-Aurele & de Fauſtine, eut avec le plus beau corps l'ame la plus vilaine. Criſpine ſa femme, Lucille ſa ſœur, & les Sénateurs les plus reſpectables furent les victimes de ſa cruauté. L'on le ſoupçonna même d'avoir fait empoiſonner ſon pere. Il eut toutes les inclinations & les talens des Gladiateurs, avec qui ſa mere Fauſtine aimoit à partager ſon lit. Marcia, ſa maîtreſſe la plus puiſſante, l'empoiſonna. Comme il rejettoit le poiſon qu'il avoit pris, un athlete l'étouffa. Son regne fut de douze ans neuf mois. *Pedetentim & paulatim.*

193 941 Pertinax, fils d'un faiſeur de briques, mais grand homme de guerre, eſt fait Empereur par les meurtriers de Commode. Trop maladroitement ſévere pour un tems de trouble & de déſordre, il fut tué

E.C. D.R.

par les ſoldats Prétoriens, au bout de trois mois. *Militemus.*

193 941 Didius Julianus, à qui les Prétoriens avoient vendu l'Empire, fut tué ſoixante-ſix jours après, par un Tribun. Peſcennius Niger commandoit alors l'armée de Syrie; Albin, celle d'Angleterre; & Septime Sévere, celle de Pannonie. Tous trois, proclamés Empereurs par leurs armées, s'étoient mis en devoir de chaſſer Didius Julianus.

194 942 Septime Sévere, reconnu Empereur par le Sénat, ſe rend à Rome, & va faire la guerre en Orient à Peſcennius Niger, qu'il bat, & qui périt, aſſaſſiné dans ſa fuite. Il défait enſuite auprès de Lyon, Albin qui reſte mort ſur le champ de bataille, & dont il envoie la tête à Rome. Trop indulgent pour les ſoldats, il nuiſit extrêmement à la diſcipline. Il mourut en Angleterre à Yorck, ayant regné dix-ſept ans, huit mois & trois jours. *Laboremus*, ou bien *cuncta fui, ſed nihil mihi prodeſt.*

211 959 Antonin Caracalla & Géta ſuccedent à leur pere Septime Sévere; Géta, n'ayant regné qu'un an & vingt-deux jours, fut aſſaſſiné dans les bras mêmes de ſa mere Julie par ſon frere. Caracalla, que l'on nommoit ainſi, parce qu'il aimoit à porter une ſorte de vêtement Gaulois appellé de ce nom, épouſa ſa belle mere Julie, mere de Géta. Se prétendant propriétaire de tout l'argent de ſes ſujets, il ſurchargea les Provinces d'impôts exhorbitans. Il fut tué par un de ſes gardes en Méſopotamie, après un regne de ſix ans, deux mois & cinq jours. *Omnis in ferro ſalus.*

218 966 Macrin, & ſon fils Diadumene, ſont faits Empereurs par ceux que Macrin avoit engagés à tuer Caracalla. Sans talens & ſans vues, Macrin perdit à ſe divertir dans Antioche le tems qu'il devoit employer à marcher à Rome. Mœſa, ſœur de l'impératrice Julie, avoit deux filles, Sœmias, mere d'Héliogabale, & Mammée, mere de Sévere Alexandre. Elle fit tuer en Bithynie Macrin, & ſon fils Diadumene, & proclamer Empereur, par l'armée, ſon petit-fils Antoninus Baſſianus, qu'elle donna pour fils de Caracalla. On le ſurnommoit Héliogabale, parce qu'il étoit grand Prêtre du

E.C. D.R.

temple du ſoleil à Émeſſe. Macrin ne regna qu'un an, un mois & vingt-ſix jours. *Ferendum ac ſperandum.*

219 967 Héliogabale, qui ne ſe rendit illuſtre que par l'extrême folie de ſes profuſions & par l'horrible infamie de ſes débauches, ne fit qu'une bonne action. Ce fut d'adopter ſon couſin Sévere Alexandre. Il voulut enſuite le faire tuer. Les Prétoriens en prirent la défenſe, & tuerent Héliogabale, avec ſa mere, & les complices de ſes infamies. Son corps fut jetté dans le Tibre. Il n'avoit que dix-huit ans, & ſon regne avoit été de trois ans, neuf mois & quatre jours. *Suus ſibi quiſque hæres optimus.*

223 971 Sévere Alexandre, ayant remplacé ſon couſin Héliogabale, réprima la licence des gens de guerre, & rétablit la diſcipline. Il détruiſit les voleurs, & punit ſéverement les faux témoins & les juges corrompus. Laborieux, ſçavant, actif, brave & prudent, il mérita que l'on dît de lui, qu'il avoit arrêté l'Empire ſur le penchant de ſa ruine. Un de ſes Généraux, appellé Maximin, le fit aſſaſſiner dans les Gaules, comme il marchoit contre les Allemands. Sa mere & ſes domeſtiques furent tués avec lui. Son regne avoit été de treize ans & neuf mois. *Quod tibi, hoc alteri.*

236 984 Maximin, Thrace de naiſſance, uſurpe l'Empire. Il avoit été berger dans ſa jeuneſſe; &, lorſqu'il fut devenu Empereur, il fit mourir tous ceux qui l'avoient connu dans ſon premier état. Il avoit plus de huit pieds de haut. Son ordinaire journalier étoit de ſoixante livres Romaines de viande, c'eſt-à-dire, d'environ quarante-cinq de nos livres, & de vingt-quatre pots de vin. Sa cruauté fit qu'on ſe ſouleva de toutes parts contre lui. Gordien, Proconſul d'Afrique, & ſon fils furent proclamés Empereurs par les troupes qu'ils commandoient. Gordien le fils fut battu par Capellien, gouverneur de Mauritanie, pour Maximin, & périt dans la bataille. Gordien le pere s'étrangla de déſeſpoir. Ces deux Empereurs portent le ſurnom d'Africain dans leurs médailles, qui ſont très-rares. Maximin fut enſuite maſſacré par les officiers de ſon armée, avec ſon fils Maximin, qu'il avoit créé Céſar. Il faiſoit

E. C. D. R.

alors le ſiege d'Aquilée. Son regne n'avoit été que de deux ans & ſept mois. Il avoit renouvellé la perſécution contre les Chrétiens. *Quò major, hòc laborioſior.*

238 986 Puppien, Balbin & Gordien le jeune, ſont élus Empereurs, les deux premiers par le Sénat, & le troiſieme par les Prétoriens. Ce dernier étoit petit-fils du vieux Gordien par Métia Fauſtina ſa fille. Balbin étoit d'une famille illuſtre; mais, Puppien étoit fils, dit-on, d'un maréchal. Son mérite l'avoit élevé aux grandes charges, & l'avoit fait Sénateur. Balbin & Puppien furent, après un an de regne, maſſacrés par les ſoldats, qui n'approuvoient pas leur élection. Balbin: *Bonis nocet, qui parcit malis.* Puppien: *Qui timetur, timet.*

Gordien le jeune regna très-heureuſement, tant que vécut ſon beau-pere Miſithée, grand homme d'État. Philippe, qu'il eut enſuite pour tuteur, le rendit odieux à l'armée, en faiſant manquer les vivres. Les ſoldats le tuerent dans la Perſide, après un regne de ſix ans & deux mois, & proclamerent Philippe Empereur. *Ultorem ulciſcitur ultor.*

Dès qu'on ſçut à Rome la mort de Gordien le jeune, le Sénat élut Empereur M. Marcius, qui ne regna qu'un an, & mourut à Rome ſubitement. Hoſtilianus qui lui fut ſubſtitué, ne regna que très-peu de tems. Ces deux Empereurs ne furent reconnus qu'à Rome.

244 992 Philippe & ſon fils de même nom étoient Arabes. On a des preuves ſans replique, qu'ils étoient Chrétiens; mais, Philippe le pere, dans ſa vie privée, & ſur le trône, diſſimula toujours ſa religion. Le Sénateur Décius Trajanus, qu'il avoit envoyé contre les Scythes, fut forcé par l'armée d'accepter l'Empire. Philippe le pere fut tué par ſes ſoldats à Vérone; & Philippe le fils le fut à Rome. Ils ne regnerent que cinq ans. *Multa nec apta.*

Jotapien, en Syrie, & Marin en Pannonie, proclamés Auguſtes par leurs ſoldats, ne ſont pas comptés au rang des Empereurs.

249 997 Décius Trajanus, Prince digne du trône, s'il eût moins perſécuté les Chrétiens, périt dans une

E. C.	*D. R.*	
		affaire contre les Goths, au-delà du Danube, avec ſon fils Décius Étruſcus, par la trahiſon de Trébonianus Gallus. Il n'avoit regné que deux ans. L. Priſcus, Gouverneur de Macédoine, & Perpenna Licinianus, prirent la pourpre impériale pendant ce regne, & la garderent peu. Les hiſtoriens ne les comptent pas.
251	999	Trebonianus Gallus, fait Empereur par la mort de Décius Trajanus, regna avec ſon fils Voluſien. Il adopta Hoſtilien ſecond fils de Décius, & le fit mourir enſuite. Émilien qui commandoit en Pannonie, défait les Scythes, & fait la guerre avec avantage dans leur pays. Ses troupes, enrichies par ſes victoires, le proclament Auguſte. Trebonianus Gallus & Voluſien, marchant contre lui, ſont maſſacrés par leurs ſoldats, après un peu moins de deux ans de regne. *Nemo amicus, idem eſt adultor.*
253	1001	Émilien eſt reconnu Empereur par le Sénat; mais, Valerien, lieutenant de Trebonianus Gallus & de Voluſien, marche contre lui. Les ſoldats qui l'avoient élevé, s'en dégoûtent, parce qu'il étoit Maure, & de naiſſance obſcure, & l'aſſaſſinent. Ils proclament enſuite Empereur Valerien, illuſtre par ſa naiſſance & ſes vertus. Le regne d'Emilien ne fut que de trois mois. *Non gens, ſed mens.*
254	1002	Valerien & Gallien ſon fils regnent enſemble. Valerien marcha contre Sapor, roi de Perſe, & Gallien alla en Allemagne. Valerien fut pris à Édeſſe par Sapor, qui ſans égard pour ſon rang & ſon grand âge, l'obligeoit à ſe courber, pour mettre le pied ſur ſa tête toutes les fois qu'il vouloit monter à cheval. Des hiſtoriens ajoutent qu'il le fit écorcher vif. Il regna ſept ans. *Non acerba, ſed blanda.*
261	1009	Trebellius Pollion chargea Gallien de reproches, parce qu'il n'avoit pas retiré ſon pere d'eſclavage, & l'accuſa d'avoir ruiné l'Empire par ſa négligence & ſa molleſſe. Selon d'autres hiſtoriens, Gallien étoit un grand capitaine. Il eſt certain qu'il fit toujours la guerre avec ſuccès, & qu'il vint à bout de ce grand nombre de tyrans, qui s'étoient élevés dans toutes les Provinces de l'Empire, durant la priſon de Valerien. Il regna huit ans, & fut tué par

E.C. D.R.

ſes capitaines avec ſon frere Valerien & ſon fils Galliénus Saloninus, lorſqu'il faiſoit le ſiege de Milan. C'étoit un Prince de beaucoup d'eſprit. *Prope ad ſummum, prope ad exitum.*

269 1017 Claude II, dit le Gothique, à cauſe du grand carnage qu'il fit des Goths. Il eſt ſoupçonné d'avoir eu part au meurtre de Gallien. Il n'en fut pas moins un Empereur très-eſtimable par ſa modération, par ſa douceur & par ſon courage. Il défit en deux batailles les Goths, les Scythes, les Sarmates & leurs alliés, qui compoſoient une armée de trois cens mille hommes. La peſte s'étant miſe enſuite dans ſon armée, il en mourut à Sirmich, dans la Pannonie, après un regne d'un an, dix mois & douze jours. *Rex vivat lex.*

Quinſillus, frere de Claude, fut élu Empereur en Italie par les ſoldats & par le Sénat. Ses ſoldats mêmes, auxquels il parut trop ſévere, le tuerent dix-huit jours après. Pendant ce tems, l'armée victorieuſe qui étoit en Thrace, choiſit Aurélien pour Empereur. Il étoit de baſſe naiſſance, mais digne du trône par ſes grandes qualités.

271 1019 Aurélien triompha de tous les ennemis du peuple Romain, qui pour lors étoient en grand nombre. Il prit Tyane, qui lui fut livrée par Héraclammon, l'un des habitans de cette ville. Il le fit mourir, en diſant qu'un ſi méchant homme ne pouvoit pas lui être fidele, après avoir trahi ſa patrie. Il vainquit la célebre Zénobie, reine de Palmyre, & ſauva l'Égypte, où Firmus avoit pris la pourpre de lui-même. Mneſthée, ſon ſecrétaire, qu'il avoit menacé, & qui le connoiſſoit trop exact à punir, le fit aſſaſſiner, dans le voiſinage de Byzance. Il avoit regné cinq ans, onze mois & neuf jours. *Quò major, eò placabilior.*

277 1025 Tacite, élu Empereur par le Sénat, le peuple & les ſoldats, après ſix mois de conteſtation, faiſoit gloire de compter l'hiſtorien Tacite au rang de ſes ancêtres. Il étoit ſobre & modeſte. Il avoit amaſſé ſept millions d'or de revenu, qu'il donna au peuple, lorſqu'il fut Empereur. Il étoit alors très-âgé. Il fut tué à Tarſe, n'ayant regné que ſix mois & vingt jours. *Sibi bonus, aliis malus.*

Florien ſon frere ſe fit lui-même Empereur ſans le conſentement du Sénat ; & ſes ſoldats le tuerent environ deux mois après.

277 1025 Probus, élu Empereur en Orient, étoit fils d'un jardinier. Il avoit paſſé par tous les degrés de la milice. Il défit dans la Thrace P. Sempronius Saturninus, Gaulois, que les troupes qu'il commandoit avoient proclamé Empereur. T. Ælius Proculus & Q. Bonoſius, qui s'étoient auſſi déclarés Empereurs dans les Gaules, furent vaincus & mis à mort. Probus, l'un des Princes les plus dignes de regner qui furent jamais, fut maſſacré par ſes ſoldats, qui trouverent qu'il les faiſoit trop travailler. Son regne fut d'environ cinq ans. *Pro ſtipe labor.*

282 1030 Carus fut élu Empereur à cauſe des grandes actions qu'il avoit faites. Il s'aſſocia ſes deux fils Carin & Numérien. En partant pour la guerre de Perſe, il envoya le premier dans les Gaules, & retint auprès de lui le ſecond. Son expédition fut heureuſe. Il mourut de maladie, après avoir pouſſé ſes conquêtes juſqu'à Ctéſiphonte. Il avoit regné deux ans. *Bonus dux, bonus comes.*

Numérien le pleura, juſqu'à courir le riſque de perdre la vue. Il regna peu. Arius Aper ſon beaupere le tua, pour lui ſuccéder ; mais, les ſoldats l'arrêterent & le conduiſirent à Dioclétien, qu'ils élurent Empereur. *Eſto quod audis ; cedendum multitudini.*

Carin apprenant la mort de ſon pere & de ſon frere, quitte les Gaules pour aller combattre Sabinus Julianus, qui vouloit uſurper l'Empire. Il le défit près de Vérone. Il marcha enſuite contre Dioclétien, qui le battit en toutes les rencontres. Il fut tué, n'ayant pas ſurvécu long-tems à ſon pere.

284 1032 Dioclétien, dont le véritable nom étoit Dioclès, étoit fils d'un affranchi de Dalmatie. Il s'aſſocia à A. Valérius Maximianus, né à Sirmich ; & tous deux créerent Céſars, C. Galérius Maximianus & Flavius Valérius Conſtantius Chlorus. L'Afrique s'étant révoltée, Maximien la ſoumit. Dioclétien employa huit ans à ſoumettre L. Elpibius Achilléus, qui s'étoit fait Empereur en Égypte. Après avoir regné vingt ans, il quitta l'Empire en 304, pour

E. C. D. R.

vivre en repos, & s'empoiſonna en 313, à l'âge de ſoixante-treize ans. *Nihil difficilius quàm benè imperare.*

Maximien, à l'exemple de ſon Collegue, abdiqua, mais il s'en repentit. Il fut étranglé à Marſeille, lorſqu'il fuyoit la colere de ſon gendre Conſtantin, contre la vie duquel il avoit conſpiré. Il avoit regné dix-huit ans. *Tutum ſilentii præmium.*

304 1052 Conſtance Chlore, ou le Pâle, & Galere Maximien. Conſtance Chlore aimoit les Sçavans, il étoit libéral & ennemi de tout faſte. Il ménagea beaucoup les Chrétiens, & leur ſçut bon gré de ſe bannir volontairement, plutôt que de ſacrifier aux idoles contre leur conſcience. Il diſoit, à ce ſujet, que *qui n'étoit pas fidele à Dieu, ne pouvoit pas l'être à ſon Prince.* Il mourut en Angleterre à Yorck, ayant regné deux ans, depuis la démiſſion de Dioclétien & de Maximien. Avant que de mourir, il fit prendre la pourpre impériale à Conſtantin ſon fils aîné. *Virtus, dum patitur, vincit.*

Galere Maximien fit la guerre heureuſement contre les Perſes, reconquit ſur eux cinq grandes provinces, & recula les bornes de l'Empire juſqu'au Tigre. Il choiſit pour ſucceſſeurs ſes deux neveux, C. Galérius Valérius Maximinus Daza, qui eut l'Orient, & Flavius Valérius Sévérus qui eut l'Italie & l'Afrique. Maxence, ayant appris que Conſtantin étoit Empereur, ſe fit donner le même titre par les Prétoriens; Galere Maximien nomma C. Valérius Lucinianus Licinius pour remplacer Sévere, mort en 310, & mourut l'année ſuivante. Maximin gouverna l'Orient en partie comme Céſar, en partie comme Empereur. Il perſécuta cruellement les Chrétiens. Il fut battu par Licinius avec lequel il s'étoit brouillé, & s'empoiſonna, ayant regné huit ans. *Marcet ſine adverſariis virtus.*

Licinius, fils d'un laboureur, fut vaincu par Conſtantin, & tué par ſes propres ſoldats, avec Martinien qu'il avoit fait Céſar. D'autres diſent qu'il abdiqua en 324. *Peſtis reipublicæ litteræ.* Ces paroles ne pouvoient ſortir que de la bouche d'un ignorant, ſans eſprit, tel qu'étoit Licinius, qui d'ailleurs

É. C. D. R.

d'ailleurs étoit homme de courage. Son fils Licinius le jeune, qu'il avoit fait Céſar dès l'âge de vingt mois, fut tué par ordre de Fauſta, femme de Conſtantin, parce qu'il donnoit de grandes eſpérances, & qu'elle craignoit qu'il ne fît tort à ſes enfans.

306 1054 Conſtantin le Grand ſuccede à ſon pere Conſtance Chlore. Il étoit bienfait, libéral, hardi, ſage, ſçavant, modeſte, ſincere & adroit dans tous les exercices du corps. Il ſe fit raſer toute la barbe, contre la coutume des Empereurs depuis Adrien. Il défit en 312, aux portes de Rome, Maxence, qui périt dans le Tibre, en voulant ſe ſauver. Il ſe fit enſuite Chrétien, & prétexta ſon abjuration du Paganiſme d'une apparition du ſigne de la croix dans le ciel, laquelle l'avoit aſſuré de la victoire contre Maxence. Un édit qu'il publia, permit aux Chrétiens de profeſſer publiquement leur religion, de bâtir des Egliſes, & d'y faire des aſſemblées. C'eſt la fin des perſécutions, & le commencement de la paix de l'Egliſe. En 316, il nomma Céſar Criſpe Conſtantin ſon fils, & Licinius ſon neveu, fils de ſa ſœur Conſtantia & de l'Empereur Licinius. Il marcha contre les Sarmates en 321, les défit, & tua de ſa main leur roi Rauſimond.

Maître abſolu de l'Empire, après la mort de Dioclétien, de Galere, de Maxence, de Maximin & de Licinius, il partagea l'Empire en deux, l'Orient & l'Occident. L'Orient comprenoit la Hongrie, la Tranſilvanie, la Walachie, la Moldavie, la Thrace, la Macédoine, le Pont, l'Aſie & l'Égypte. L'Occident comprenoit l'Allemagne, une partie de la Dalmatie & de l'Eſclavonie, l'Italie, les Gaules, les Bretagnes, l'Eſpagne & la Luſitanie. Il fit enſuite bâtir une nouvelle ville à Byzance, & la nomma Conſtantinople, ou la nouvelle Rome, la fortifia, l'embellit de toutes les richeſſes de l'Aſie, de l'Europe & de l'Afrique, & la choiſit pour le ſiege de ſon Empire. En 331, il publia un édit pour la démolition des temples des faux Dieux. Marchant en 337 contre les Perſes, il tomba malade à Nicomédie, ville de Bithynie, s'y fit baptiſer, & mourut âgé de ſoixante-cinq ans, ayant regné trente ans, neuf mois & vingt-ſept jours. *Immedicabile vulnus enſe recidendum.*

Il caſſa les gardes Prétoriennes, qui cauſoient depuis ſi long-

tems tant de troubles dans l'Empire, & faiſoient & défaiſoient les Empereurs à leur gré. Le chef, qui s'appelloit le Préfet du Prétoire, étoit la ſeconde perſonne de l'Empire, & jouiſſoit d'une autorité preſque égale à celle des Empereurs. Il étoit en même tems le premier des Généraux d'armée, le premier des Magiſtrats civils. Il réduiſit cette charge à n'être qu'une magiſtrature civile; & pour en diminuer l'autorité d'autant, il la partagea en quatre, qui furent, 1.° la Préfecture du Prétoire d'Italie; 2.° la Préfecture du Prétoire d'Orient; 3.° la Préfecture du Prétoire d'Illyrie; 4.° la Préfecture du Prétoire des Gaules. Chaque Préfecture fut diviſée en Dioceſes, & les Dioceſes en Provinces. La diviſion que Conſtantin en fit, ſubſiſta ſans altération juſqu'au tems des empereurs Arcadius & Honorius, leſquels y firent quelques légers changemens.

Le Préfet du Prétoire d'Italie avoit ſous lui trois Dioceſes; l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique.

Le Dioceſe d'Italie comprenoit dix-ſept Provinces; la Vénétie, l'Émilie, la Ligurie, la Flaminie & le Picénum annonaire, les Alpes Cottiennes, la premiere Rhétie, la ſeconde Rhétie, le Picénum Suburbicaire, la Toſcane & l'Ombrie, la Campanie, la Sicile, la Pouille & la Calabre, la Lucanie & le pays des Bruttiens, le Samnium, la Valérie, l'iſle de Sardaigne, & l'iſle de Corſe. Toutes ces Provinces étoient partagées entre les deux vicariats de Rome & d'Italie; mais, on ne ſçait pas bien ce que chaque vicariat contenoit. Le Préfet de Rome étoit le premier vicaire du Préfet du Prétoire d'Italie. L'autorité du Préfet du Prétoire dans Rome étoit médiocre, où le Préfet de la ville en avoit beaucoup plus que lui; mais, il y jouiſſoit de toutes les préſéances honorifiques.

Le Dioceſe d'Illyrie comprenoit ſix Provinces; la ſeconde Pannonie, la Savie, la Dalmatie, la premiere Pannonie, le Norique Méditerranée, le Norique Ripenſe.

Le Dioceſe d'Afrique comprenoit auſſi ſix Provinces; l'Afrique, la Byſacene, démembrée de l'Afrique, la Numidie, la Mauritanie Sitifenſe, la Mauritanie Céſarienſe, & la province de Tripoli.

Le Préfet du Prétoire d'Orient avoit ſous lui cinq Dioceſes; l'Orient, l'Égypte, l'Aſie, le Pont, & la Thrace.

Le Dioceſe d'Orient, diviſé par Conſtantin en treize Provinces, en comprit enſuite quinze; la Syrie qui avoit Antioche pour capitale, la Syrie Salutaire, la Phénicie, la Phénicie du Liban, l'Euphratenſe, l'Oſrhoëne, la Méſopotamie, l'Arabie, l'iſle de Cypre, la Cilicie, la ſeconde Cilicie, l'Iſaurie, & la Paleſtine, dont, après Conſtantin, on ſépara la ſeconde Paleſtine, & la Paleſtine Salutaire.

Le Dioceſe d'Égypte comprenoit ſous Conſtantin quatre Pro-

vinces, enſuite cinq, puis ſix, puis ſept, puis huit; la Libye ſupérieure, la Libye inférieure, la Thébaïde, l'Égypte, qui fut partagée en deux Provinces du même nom, premiere & ſeconde, avant le regne de Gratien, & l'Auguſtamnique, que Gratien ſépara des deux Égyptes, & qui fut depuis diviſée en deux Provinces du même nom, premiere & ſeconde; l'Arcadie, qui fut ſéparée de la Thébaïde par Arcadius dont elle prit le nom.

Le Dioceſe d'Aſie comprenoit onze Provinces; l'Aſie Proconſulaire, la Pamphylie, l'Helleſpont, la Lydie, la Piſidie, la Lycaonie, la Phrygie Pacatiane, la Phrygie Salutaire, la Lycie, la Carie & les iſles.

Le Dioceſe de Thrace comprenoit ſix Provinces; l'Europe, la Thrace, l'Hémimont, Rhodope, la ſeconde Mœſie & la Scythie.

Le Dioceſe de Pont, diviſé par Conſtantin en dix Provinces, en eut onze enſuite; la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce premiere, la Cappadoce ſeconde, la Paphlagonie, le Pont Polémoniaque, l'Helléſpont, l'Arménie premiere, l'Arménie ſeconde, la Galatie Salutaire, & l'Honoriade, qui fut ajoutée du tems de l'empereur Honorius.

Le Préfet du Prétoire d'Illyrie avoit ſous lui deux Dioceſes, la Macédoine & la Dace.

Le Dioceſe de Macédoine comprenoit ſix Provinces; l'Achaïe, la Macédoine, l'iſle de Crete, la Theſſalie, l'ancienne Épire, & la nouvelle Épire avec partie de la Macédoine Salutaire.

Le Dioceſe de Dace avoit cinq Provinces; la Dace Méditerranée, la Dace Ripenſe, la Mœſie premiere, la Dardanie, & la Prévalitane avec partie de la Mœſie Salutaire.

Le Préfet du Prétoire des Gaules avoit ſous lui trois Dioceſes; les Gaules, les Bretagnes & l'Eſpagne.

Le Dioceſe des Gaules, partagé par Conſtantin en quinze Provinces, en eut dix-ſept enſuite; la Gaule Viennoiſe, la Gaule Lyonnoiſe, la premiere Germanie, la ſeconde Germanie, la premiere Belgique, la ſeconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Pennines & Graïenes, Maxima Sequanorum, la premiere Aquitaine, la ſeconde Aquitaine, la Novempopulanie; la ſeconde Lyonnoiſe, la premiere Narbonnoiſe, la ſeconde Narbonnoiſe, la troiſieme Lyonnoiſe, & la quatrieme Lyonnoiſe ou Sénonoiſe. Ces deux dernieres furent démembrées de la ſeconde Narbonnoiſe, après le regne de Conſtantin.

Le Dioceſe des Bretagnes n'eut que trois Provinces du tems de Conſtantin. Il en eut cinq depuis; Maxima Cæſarienſis, la premiere Bretagne, la ſeconde Bretagne, la Valentie, ajoutée du tems de l'empereur Valens, & Flavia Cæſarienſis ajoutée du tems de l'empereur Théodoſe le grand, dont le prénom étoit Flavius.

Le Dioceſe d'Eſpagne comptoit ſept Provinces; la Bétique,

la Luſitanie, la Galice, l'Eſpagne Tarragonoiſe, l'Eſpagne Carthaginoiſe, la Tingitane, & les iſles Baléares.

E. C. *D. R.*

337 1085 Conſtans, Conſtance & Conſtantin, partagerent entre eux l'Empire, après la mort de Conſtantin le grand leur pere. Conſtantin eut les Gaules, les Bretagnes, l'Eſpagne, &c. Il regna trois ans. *Difficilia quæ pulchra.*

Conſtans eut l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique, auxquelles il réunit enſuite le partage de ſon frere Conſtantin. Il regna treize ans. *Ceſcente ſuperbia, decreſcit fortuna.*

Conſtance eut l'Orient, c'eſt-à-dire, la Thrace, l'Égypte & l'Aſie.

Delmace, neveu de Conſtantin le grand, eut, ſous le titre de Roi, l'Arménie & les provinces voiſines.

Magnance, proclamé Empereur par les ſoldats mutinés, fait maſſacrer Conſtans ſon maître & ſon bienfaiteur.

Népotien uſurpa le titre d'Empereur à Rome, & n'en jouit que vingt-huit jours. Un Sénateur l'aſſaſſina.

T. Vetranion, déclaré Empereur en Pannonie, dépoſa la pourpre, & remit le pays à Conſtance.

T. Silvanus eſt élu Empereur par toute l'armée, dans les Gaules.

Décentius & Déſidérius, freres de Magnance, s'étant ſaiſis de l'Eſpagne & de toutes les Gaules, font avec leur frere des entrepriſes continuelles ſur l'autorité de Conſtance. Ils furent enfin vaincus de toutes parts, & ſans reſſource. Magnance ſe paſſa ſon épée au travers du corps; Décentius s'étrangla, & Déſidérius fit ſa paix avec Conſtance.

En 350, celui-ci créa Céſar ſon couſin T. Conſtantius Gallus, qui ſe fit déteſter ſi fort dans tout l'Orient par ſes cruautés, que Conſtance fut obligé de le dépoſer, & de le faire décapiter en 354. L'année ſuivante, il nomma Céſar, Julien, frere de Gallus; l'armée des Gaules le força d'accepter la pourpre impériale en 360. Conſtance mourut d'apoplexie, entre la Cilicie & la Cappadoce, comme il marchoit contre Julien en 361. Il avoit regné

E. C. D. R.

vingt-quatre ans & six mois. *Patiens sit Principis auris.*

362 1110 Julien, surnommé l'Apostat, parce qu'il quitta la Religion chrétienne pour se faire Payen. Il avoit beaucoup d'esprit, & devint très sçavant, ayant eu pour maîtres les plus sçavans hommes de son tems. Il fit de grands maux à l'Église; & c'est la principale cause du mal excessif qu'on a dit de lui. D'un autre côté, quelques Écrivains en disent beaucoup plus de bien qu'il ne faudroit. Il avoit au fond, beaucoup moins de bon sens que d'imagination & de mémoire. Il s'engagea très-témérairement dans la Perse, & périt percé d'un coup de fleche, dans une occasion où il marcha sans armes au combat. Il regna dix ans & huit mois. La race de Constance Chlore finit avec lui. *Pennis suis feriri grave.*

363 1121 Jovien fut fait Empereur malgré lui. Il étoit de Pannonie. Il cassa tous les édits donnés par Julien en faveur des Payens, & défendit aux Juifs l'exercice public de leur religion. Il mourut étouffé par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre, entre la Galatie & la Bithynie. Il revenoit de Perse à Constantinople, & n'avoit regné que sept mois & vingt-deux jours. *Scopæ vitæ Christus.*

364 1122 Valentinien I, fils de Gratien, qui n'étoit qu'un cordier d'auprès de Belgrade, fut élu Empereur par l'armée, quoiqu'absent. Son attachement à la Religion chrétienne l'avoit fait bannir par Julien. Jovien l'avoit rappellé & rétabli dans ses charges. Comme il trouva l'Empire attaqué de toutes parts, il s'associa son frere Valens, & lui laissa le soin de l'Orient. Dangereusement malade en 377, il déclara Auguste son fils aîné Gratien. Il fut frappé d'apoplexie en 385, pour s'être mis trop violemment en colere. Il avoit regné onze ans, huit mois & vingt-deux jours. *Princeps servator justus.*

Aussitôt après sa mort, l'armée proclama Auguste son second fils, Valentinien, qui n'avoit que quatre mois. Valens regna, comme on vient de le dire, en Orient. Son frere l'aimoit peu, parce qu'il l'avoit remarqué favorable à l'Arianisme. Procope, cousin de Julien, prit la pourpre, fut ensuite abandonné de son armée, & tomba entre les mains

E. C. D. R.

de Valens, qui le fit mourir cruellement. Valens, vaincu dans une bataille contre les Goths, en 378, s'enfuit bleſſé. Les Goths le brûlerent dans une maiſon où il s'étoit retiré. Livré totalement aux Ariens, il avoit étrangement perſécuté les Catholiques. *Alienus ab ira, alienus ab injuſtitia.*

385 1133 Gratien, fils de Valentinien, partagea l'Empire avec ſon frere Valentinien II, auquel il céda l'Italie, la Dalmatie & l'Afrique. Gratien fit venir d'Eſpagne Théodoſe, général d'une grande réputation, & le chargea de la guerre contre les Alains, les Huns & les Goths. Théodoſe les battit. Après la mort de Valens, Gratien, en 379, aſſocia Théodoſe à l'Empire, & lui donna l'Orient avec la Thrace. Magnus Maximus, qui commandoit en Angleterre, ſe fit proclamer Empereur, attaqua les Gaules, & fit aſſaſſiner Gratien par Andragathe en 392. Gratien avoit regné ſeize ans & ſix jours, dont huit & quelques mois avec ſon pere Valentinien I & ſon oncle Valens, trois avec Valens & ſon frere Valentinien II, quatre & près de ſept mois avec Valentinien II & Théodoſe. *Non quamdiu, ſed quàm benè.*

Valentinien II, du vivant de ſon frere, regna principalement dans les Gaules. Preſſé vivement par le tyran Maxime, il demanda du ſecours à Théodoſe, qui quitta l'Orient, aſſiégea Maxime dans Aquila, & l'ayant pris, le fit mourir. En 392, Eugene, qu'une faction avoit fait Empereur, ayant gagné les eunuques de Valentinien, le fit étrangler pendant la nuit, dans ſa chambre, à Vienne en Dauphiné. Il avoit regné en tout ſeize ans, cinq mois & vingt-quatre jours. *Amicus veterrimus optimus.*

392 1140 Théodoſe grand eſt ſeul Empereur légitime, par la mort de Valentinien II. Il étoit de la même maiſon que Trajan. Il défit en pluſieurs rencontres les Goths, les Huns & les Alains. Vainqueur d'Eugene, il lui fit couper la tête, pour venger la mort de Valentinien. Il avoit beaucoup de religion. Ayant, dans un tranſport de colere, fait faire à Theſſalonique une exécution militaire, qui coûta la vie à ſept mille perſonnes innocentes, ſaint Ambroiſe, évêque de Milan, lui refuſa la commu-

E.C. D.R.

nion paſchale & l'entrée de l'égliſe, & ne l'y reçut qu'après une pénitence publique de huit mois, à laquelle il ſe ſoumit avec la réſignation la plus édifiante. En 393, il déclara Auguſte ſon ſecond fils, Honorius. Il avoit déjà, pluſieurs années auparavant, décoré de ce titre Arcadius ſon fils aîné. Il mourut d'hydropiſie à Milan, en 395, âgé de ſoixante ans, & ayant regné ſeize ans & vingt jours. Il partagea l'Empire à ſes deux fils, & donna l'Orient à Arcadius, & l'Occident à Honorius. De-là vient la diviſion de l'Empire en empire d'Orient, dont le ſiege fut Conſtantinople, & en empire d'Occident, dont Rome fut le ſiege. *Eripere telum, non dare irato decet.*

395 1143 Honorius eut pour tuteur Stilicon, qu'il fit maſſacrer enſuite avec ſon fils Euchérius, parce qu'il avoit comploté de le faire aſſaſſiner, pour faire ce fils Empereur. On dit à cette occaſion, qu'Honorius s'étoit coupé le bras droit avec la main gauche. La huitieme année de ſon regne, les Francs, qui habitoient les côtes de la Friſe, prirent Treve, & s'emparerent de la Hollande & du Brabant. C'eſt vers ce tems qu'il faut placer les premiers commencemens de la Monarchie Françoiſe. En 410, Alaric, roi des Wiſigoths, prit & pilla Rome, & mourut enſuite ſubitement à Coſence. Attila, qu'il avoit fait gouverneur de Rome, y prit le titre de Roi. Conſtance, général & beau-frere d'Honorius, fut fait Auguſte par ce Prince, & regna peu. Honorius, qui lui ſurvécut, mourut à Ravenne d'hydropiſie, en 423, ayant regné depuis la mort de ſon pere vingt-huit ans.

423 1171 Valentinien III, fils de Conſtance & de Placidie, ſœur d'Honorius, ſuccéda à ſon oncle. Sous ſon regne, Attila, roi des Huns, qui ſe faiſoit appeller le fléau de Dieu, ravagea l'Italie. Des Ambaſſadeurs de Valentinien, dont l'ayeul du célebre Caſſiodore étoit un, le diſpoſent à la paix, lorſqu'il marchoit à Rome. Le pape ſaint Léon, qui vient à ſa rencontre, acheve le traité. Valentinien, en 454, tua le patrice Aëtius, l'unique appui de l'Empire, & par lequel Attila avoit été battu dans les champs Catalauniques. En 455, Valentinien viola la femme

E. C. D. R.

du ſénateur Maxime, qui le fit aſſaſſiner dans le champ de Mars. Il avoit regné trente ans.

Maxime uſurpa l'Empire, & tira de l'affront qu'il avoit reçu une ſeconde vengeance, en violant l'Impératrice, veuve de Valentinien. Il fut lui-même mis en pieces par les Romains, qui le jetterent dans le Tibre.

Genſéric, roi des Wandales, en Afrique, qu'Eudoxie, veuve de Valentinien, avoit appellé pour la venger de Maxime, pilla Rome pendant quatorze jours. Il l'auroit brûlée, s'il n'en avoit été détourné par les prieres de ſaint Léon & d'Eudoxie. Genféric emmena cette Princeſſe & ſa fille Placidie, captives en Afrique.

Dès le regne d'Honorius, l'Empire d'Occident fut démembré. Les Wandales s'emparerent de l'Afrique; les Alains, les Sueves, les Wiſigoths, de l'Eſpagne; les Wiſigoths, les Bourguignons & les Francs, des Gaules. Les Hérules, enſuite les Oſtrogoths, ne tarderent pas à ſe rendre maîtres de l'Italie, & les Princes qui vont ſuivre, ſont moins des Empereurs, que des prétendans à l'Empire.

456 1204 Avitas, ſeigneur Gaulois, regna un an, deux mois & trois jours. Le célebre Sidoine Apollinaire étoit ſon gendre.

457 1205 Majorin regna quatre ans, deux mois & deux jours. Il fut tué par le Goth Ricimer, qu'il avoit fait Général de ſes armées & Patrice.

461 1209 Sévere regna trois ans, huit mois & vingt-ſept jours. Ricimer, qui l'avoit fait Empereur, & qui l'avoit bien ſervi à la guerre, mais qui ne pouvoit ſouffrir de maître où il étoit, l'empoiſonna.

466 1214 Anthémius, ſénateur de Conſtantinople, fait empereur d'Occident par l'empereur Léon I, vint prendre poſſeſſion de l'empire vacant depuis plus de deux ans. Il regna cinq ans, deux mois & vingt-cinq jours. Il fut preſque toujours en guerre avec Ricimer, qui le tua dans Rome, qu'il pilla.

472 1220 Anicius Olybrius regna ſept mois & ſeize jours. Il ne fit rien de conſidérable.

473 1221 Glicérius regna un an, trois mois & vingt-un jours. Il fut forcé d'abdiquer, & fut enſuite évêque de Salone en Dalmatie.

E. C.	*D. R.*	
474	1222	Julius Népos, mari d'une niece de l'impératrice Vérina, femme de Léon I, empereur d'Orient, fut fait empereur d'Occident par ce prince. Il regna un an & deux mois. Il fut chaſſé d'Italie par le patrice Oreſte, qui proclama ſon fils Momylle ou Romule.
475	1223	Momylle ou Romule, dit le petit Auguſte, c'eſt-à-dire, le petit Auguſte ou le petit Empereur, parce qu'il étoit extrêmement jeune, regna dix mois & cinq jours.

L'an 476 de l'Ere chrétienne, & 1224 de la fondation de Rome, Odoacre, roi des Hérules & des Turcilinges, s'empara de l'Italie, battit Oreſte, qu'il fit priſonnier de guerre, & auquel il fit couper la tête, alla à Rome où il dépoſa le jeune Auguſte, & le relégua au château de Lucullane dans la Campanie avec une penſion de ſix mille livres d'or.

On regarde ordinairement l'Empire d'Occident comme éteint dans cette année 476 par la dépoſition d'Auguſte; mais, on ne fait pas attention que Julius Népos conſervoit toujours le titre d'Empereur d'Occident, & que retiré dans la Dalmatie, il en exerçoit l'autorité dans cette province & dans quelques provinces voiſines. Ce ne fut donc qu'en 480 de l'Ere chrétienne, & 1220 de la fondation de Rome, que l'Empire d'Occident fut entierement détruit par la mort de Julius Népos, qui cette année fut aſſaſſiné par deux de ſes principaux Officiers, dans une maiſon de campagne près de Salone.

Un voyageur moderne a eu la curioſité de faire le tour de Rome hors des murs; & ſelon ſon calcul, cette ville a tout au plus quatre lieues de circuit.

« Si on en croit les Romains, » dit-il, Rome eſt encore aujourd'hui la plus grande ville » du monde; mais ſi on s'en » rapporte aux gens déſintéreſſés, Paris mérite cette gloire » & l'emporte ſur Rome, & » même ſur Londres, quelque » choſe que puiſſent dire les » Anglois, un peu idolâtres de » leur capitale. Il eſt néanmoins » certain que Rome eſt auſſi » grande que Paris, ſi on la » meſure par l'enceinte de ſes » murailles. On prétend que celles qu'on y voit aujourd'hui, » ſont les mêmes qui y étoient » du tems du fameux Béliſaire. » Mais, ces murailles renferment une très-grande quantité de lieux non habités, » de jardins ſpacieux, auxquels » on a donné le nom de vignes, » des champs, des terres incultes; de maniere qu'il y » a beaucoup plus de la moitié » du terrein renfermé dans ſon » enceinte, qui n'eſt ni ville, » ni village, mais des champs

» ou des jardins. Il n'y a » qu'à jetter les yeux ſur le » plan de Rome, pour ſe con- » vaincre de cette vérité. On » verra que toute la partie » orientale, c'eſt-à-dire, tout » ce qui eſt à la gauche du » Tibre, depuis les ruines du » pont Sénatorial, en paſſant » par le marché aux bœufs, » pour gagner S. Jean de La- » tran, n'eſt abſolument point » habité; que depuis S. Jean de » Latran juſqu'à ſainte Marie » Majeure, & les thermes de » Dioclétien où eſt la Chartreu- » ſe, ce ne ſont que des jar- » dins, des vignes & des ter- » res où l'on cultive des légu- » mes & des herbages. C'eſt » preſque encore la même choſe » depuis les Chartreux, en paſ- » ſant derriere la place Barbe- » rine, la Trinité du Mont & » la vigne de Médicis. Les jar- » dins du Vatican & les derrie- » res de ſaint Pierre, occupent » au moins un tiers de la partie » qu'on appelle le Bourg; & » tout ce qui eſt à l'occident » de la Longara juſqu'au Tibre, » n'eſt encore que des jardins » ou des lieux peu habités. De » maniere qu'on ne fait pas tort » à Rome, en diſant que la » partie habitée de la ville eſt » environ le tiers de Paris. Ce » que ces deux villes ont de » commun, c'eſt qu'elles ne » ſont point fortifiées. On ne » peut pas compter à Rome pour » fortifications ſon ancienne en- » ceinte de murailles avec ſes » tours, ni les mauvais baſtions » qui ſont depuis le château » S. Ange, juſqu'à la porte de » Porto, ſur le Tibre. Ils pour- » roient faire à peu près la » même réſiſtance que ceux » que l'on voyoit autrefois à » Paris, depuis l'arſenal, juſ- » qu'à la porte ſaint Honoré, » dont il reſte encore quelque » choſe vers la porte ſaint An- » toine. »

Rome moderne eſt plus haute que l'ancienne, d'environ quatorze ou quinze pieds, ſelon la ſupputation de quelques-uns. Cela vient de ce que la ville d'aujourd'hui eſt ſur les ruines de l'autre. Où il y a un nombre de bâtimens de quelque conſidération, on trouve toujours un tertre ou une colline, faits ſans doute des reſtes ou des décombres de l'édifice ruiné. D'ailleurs, la terre, emportée des hauteurs par la violence des pluies, a contribué beaucoup à élever le terrein.

ROME, *Roma*, Ῥώμη, (*a*) femme, qui, ſelon quelques-uns, donna ſon nom à la ville de Rome. *Voyez* ci-deſſus l'article de cette ville.

ROME, *Roma*, Ῥώμη; (*b*) Déeſſe. Les Anciens, non contens de perſonnifier pluſieurs de leurs villes, & de les peindre ſous une figure humaine, leur attribuerent encore des honneurs

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 18.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 6. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 347, 348. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I. p. 368, 369.

divins ; mais, entre les villes qu'on a ainſi vénérées, il n'y en a point dont le culte ait été ſi grand & ſi étendu que celui de la déeſſe Rome.

On la peignoit ordinairement reſſemblante à Pallas, aſſiſe ſur un roc, ayant des trophées d'armes à ſes pieds, la tête couverte d'un caſque, & une pique à la main. On lui donnoit un air jeune pour marquer que Rome étoit toujours dans la vigueur de la jeuneſſe ; on la repréſentoit avec un habit long, pour montrer qu'elle étoit également prête à la paix & à la guerre ; quelquefois, au lieu d'une pique, elle tient une Victoire, ſymbole convenable à celle qui avoit vaincu tous les peuples de la terre connus.

Les figures de la déeſſe Rome ſont aſſez ſouvent accompagnées d'autres types qui la repréſentoient ; telle étoit l'hiſtoire de Rhéa-Sylvia, la naiſſance de Rémus & de Romulus, leur expoſition ſur le bord du Tibre, le berger Fauſtulus qui les nourrit, la louve qui les allaita, le lupercal ou la grotte dans laquelle la louve en prit ſoin.

On bâtit des temples à la déeſſe Rome ; on lui éleva des autels, non ſeulement dans la capitale, mais dans la plupart des villes de l'Empire. Alabande, ville de Carie, montra la premiere l'exemple, ſelon Tite-Live ; & cet exemple fut imité à Smyrne, à Nicée, à Épheſe, à Pola, ville de l'Iſtrie, & ailleurs, où le culte de cette Déeſſe étoit auſſi célebre que celui d'aucune autre divinité. On n'entreprenoit point de long voyage ſans brûler de l'encens à ſa gloire, & ſans lui adreſſer des vœux ; enfin, les moindres titres de la flatterie, dont on cajola cette prétendue Déeſſe, étoient *Roma victrix*, Rome victorieuſe ; *Roma invicta*, Rome invincible ; *Roma ſacra*, Rome ſacrée ; *Roma æterna*, Rome éternelle.

Auguſte vit avec plaiſir qu'on conſacra des temples à lui Auguſte ; il étoit trop vain pour n'être pas touché de cet honneur ; mais, en politique adroit, il voulut qu'on le joignît dans la conſécration des temples à la déeſſe Rome. On dit qu'on voit encore en France, à l'entrée de la ville de Saintes, au milieu du pont ſur la Charente, un monument qui, entre autres inſcriptions, en a conſervé une dans laquelle il eſt dit que celui qui le dédioit, étoit un Prêtre attaché au ſervice de la déeſſe Rome & d'Auguſte.

On trouve ſouvent la tête de la déeſſe Rome repréſentée comme Pallas, dans les médailles Conſulaires, & dans quelques médailles Grecques. On la trouve auſſi jointe avec celle du Sénat, repréſenté en vieillard, parce qu'il étoit compoſé de gens d'un âge mûr. Les titres, qui accompagnent les têtes de Rome & du Sénat, dans les médailles Grecques, ſont ΘΕΑ ΡΩΜΗ, *Dea Roma*, la Déeſſe de Rome, & ΘΕΟΣ ΣΥΓΚΛΗΤΟΥ, *Deus Senatûs*, le Dieu du Sénat,

ou ΙΕΡΑ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, *facer Senatus*, le ſacré Sénat.

Les médailles de Maxence repréſentent Rome éternelle, aſſiſe ſur des enſeignes militaires, armée d'un caſque, tenant en main ſon ſceptre, & de l'autre un globe qu'elle préſente à l'Empereur couronné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le maître & le conſervateur de tout le monde, avec cette inſcription *CONSERVATORI URBIS ÆTERNÆ*.

Les médailles de Veſpaſien nous font voir Rome ayant le caſque en tête, & couchée ſur ſept montagnes, tenant ſon ſceptre, & ayant à ſes pieds le Tibre, ſous la figure d'un vieillard.

Enfin, par les médailles d'Adrien, Rome tient un rameau de laurier de la main gauche, & de la droite la victoire ſur un globe, comme étant victorieuſe de tout l'univers.

ROMÉLIE, *Romelia*, (*a*) fut pere de Phacée, roi d'Iſraël.

ROMEMTHIEZER, *Romemthiezer*, Ῥωμεμθιέζερ, (*b*) un des chefs des chantres, du tems de David. Ses fils, ſes freres & lui obtinrent le vingt-quatrieme rang.

ROMILIA, *Romilia*, tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

ROMILIUS [T.], *T. Romilius*, (*c*) fut créé Conſul avec C. Véturius, l'an de Rome 299, & 453 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Généraux marcherent enſemble contre les Éques qui s'étoient répandus ſur les terres de Tuſculum; & ayant rencontré l'ennemi ſur le mont Algide, ſon poſte ordinaire, ils lui livrerent bataille, tuerent plus de ſept mille hommes, mirent tout le reſte en fuite, & remporterent un grand butin, qu'ils firent vendre, pour en mettre le prix dans le tréſor public, ſans en rien garder pour eux. Ce déſintéreſſement n'empêcha pas que l'armée ne leur en ſçût mauvais gré, & que les Tribuns ne les accuſaſſent d'avarice devant le peuple. C'eſt pourquoi, dès qu'ils furent ſortis de charge, & qu'ils eurent fait place aux conſuls Sp. Tarpeius & A. Atérius, T. Romilius fut appellé en jugement par C. Claudius, Tribun du peuple, & C. Véturius par L. Alliénus Edile Plébeien; & tous deux furent condamnés, le premier à cinq cens livres d'amende, & l'autre à ſept cens cinquante livres, malgré le zele & l'indignation que le Sénat témoigna dans cette affaire.

T. Romilius fut un des Décemvirs que l'on créa l'an de Rome 303, & 449 avant Jeſus-Chriſt. Il ne fut choiſi pour remplir cette charge, qu'à cauſe de ſon âge mûr & de ſon caractere modéré.

ROMILIUS MARCELLUS, *Romilius Marcellus*, (*d*) centurion de la dix-huitieme légion. Cet officier, l'an de Jeſus-Chriſt

(*a*) Reg. L. IV. c. 22. v. 25.
(*b*) Paral. L. I. c. 25. v. 31.
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 31, 33.
(*d*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 56, 59.

69, s'étant mis en devoir de défendre les images de Galba, fut arrêté par les soldats, & peu de tems après mis à mort.

ROMULA, *Romula*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

ROMULÉE, *Romulea*, (*a*) ville d'Italie dans le Samnium. L'an de Rome 456 & 296 avant Jesus-Christ, P. Décius mena son armée contre cette ville. Dès que les soldats furent arrivés auprès de ses murailles, sans le secours des travaux & des machines, montant à l'escalade à l'envi les uns des autres, sans qu'aucun péril pût les arrêter, ils la prirent d'assaut, tuerent environ deux mille trois cens hommes, en firent six mille prisonniers, & pillerent la ville, où ils firent un grand butin, qu'ils furent obligés de vendre.

ROMULIUS DENTER, (*b*) *Romulius Denter*, fut choisi par Romulus, pour avoir, en l'absence de ce Prince, le soin de rendre la justice à Rome, & de remédier aux accidens imprévus qui pourroient arriver.

ROMULUS, *Romulus*, (*c*) Ρωμύλος, nom qui a été commun à plusieurs héros; mais, il n'y a aucun de ces héros qui soit fils de Jupiter. Il y a Romulus fils de Latinus, Romulus fils d'Ulysse, Romulus fils d'Énée, Romulus fils d'une fille d'Énée, Romulus fils d'un Latinus fils de Télémaque, Romulus fils de Mars & d'Ilia.

ROMULUS, *Romulus*, (*d*) Ρωμύλο, fils d'Agrippa, succéda à son pere au Royaume d'Albe, qu'il gouverna dix-neuf ans. Ce Prince, que quelques-uns nomment Allade, ou Allodius, d'autres Arémulus, &c. étoit un tyran & l'objet de la haine des Dieux. Mépriſant ces derniers, il avoit imaginé un moyen d'imiter les foudres & le bruit du tonnerre, afin d'imprimer de la terreur aux hommes, & de se faire passer pour un Dieu. Mais, les foudres & les orages tomberent sur son palais, & les eaux du lac auprès duquel il demeuroit, s'étant enflées extraordinairement, l'ensevelirent avec toute sa maison. On voit encore aujourd'hui, dit Denys d'Halicarnasse, les ruines de ses portiques & quelques restes de son palais, quand le lac est calme & qu'une partie de ses eaux s'est retirée. Romulus eut pour successeur son fils Aventinus.

ROMULUS, *Romulus*, (*e*) Ρωμύλος, fils de la princesse Rhéa Sylvia, à qui, dit-on,

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 17.
(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 11.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lettr. T. II. p. 406.
(*d*) Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 15. Tit. Liv. L. I. c. 3.
(*e*) Plut. Tom. I. p. 17, 18. *& ſeq.* Tit. Liv. L. I. c. 3, 4, 5. *& ſeq.* Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 17. *& ſeq.* L. II. c. 1. *& ſeq.* Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 20. Juſt. L. XLIII. c. 2. Vellei. Paterc. L. I. c. 8. Tacit. Annal. L. III. c. 26. L. IV. c. 9. L. XI. c. 24. L. XV. c. 41. Hiſt. L. I. c. 84. L. II. c. 95. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 9, 10. *& ſuiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 129. Tom. V. p. 314. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I.

Mars avoit fait violence, & frere de Rémus, fut le fondateur & le premier roi de Rome. Proca, fils d'Aventinus & roi d'Albe, diſpoſa, en mourant, du Royaume en faveur de Numitor ſon fils aîné. Mais, l'ambition d'Amulius, ne reſpecta ni les dernieres volontés d'un pere, ni les droits d'un frere aîné. Après avoir uſurpé le trône, Amulius mit Rhéa Sylvia ſa mere au nombre des Veſtales ſous prétexte d'honorer cette Princeſſe, & en effet pour lui ôter toute eſpérance de poſtérité. Malgré toutes ces précautions, la Veſtale devint mere de deux jumeaux; leurs noms furent Romulus & Rémus. Quelques Auteurs marquent qu'Amulius étoit lui-même pere de ces deux enfans. Rhéa Sylvia déclara que Mars lui avoit fait violence; ſoit qu'elle ſe l'imaginât ainſi, ſoit pour couvrir ſon action, qui, ſans l'autorité d'un Dieu, auroit été regardée comme un ſacrilege, & punie de mort. Mais, dit Tite-Live, ni les Dieux ni les hommes ne la mirent, ſoit elle, ſoit ſes enfans, à l'abri de la cruauté du Roi. Il commanda qu'on l'enfermât chargée de chaînes dans une étroite priſon, & qu'on jettât ſes enfans dans le Tibre.

Par une heureuſe circonſtance, ce fleuve, alors débordé, faiſoit des campagnes voiſines une eſpece d'étang, qui ne permettoit pas d'arriver juſqu'au fil de l'eau. Ceux, qui étoient chargés de noyer ces deux enfans, crurent qu'ils périroient également dans une eau dormante. Ils s'arrêterent donc au premier endroit inondé. Là ils les expoſerent dans leurs berceaux, & crurent avoir exécuté ſuffiſamment les ordres du Roi. On raconte que les eaux, après avoir ſoutenu quelque tems le berceau, le laiſſerent à ſec en ſe retirant. On ajoute qu'une louve, deſcendue des montagnes pour ſe déſaltérer, accourut au cri de ces enfans, & leur préſenta la mamelle pour les allaiter, & qu'un pivert lui aida à les nourrir. Fauſtule, intendant des troupeaux du Roi, fut témoin de cette aventure, & vit avec admiration la louve careſſer & lécher ces enfans comme s'ils avoient été ſes petits, & ceux-ci pendus à ſes mamelles comme ſi elle eût été leur mere. (Ce fut ſous un figuier que la louve rendit de ſi bons offices à ces deux enfans; il devint depuis fort célebre. On doit admirer la ſimplicité de Tacite, qui raconte ſérieuſement que ce figuier ſubſiſta pendant plus de huit cens ans.) Fauſtule, frappé d'un prodige ſi étonnant, emporta les deux enfans dans ſa bergerie, & les remit à ſa femme Larentia pour les élever. Quelques-uns prétendent que les débauches de cette femme lui avoient fait donner par les

pag. 35, 36. Tom. II. pag. 403. *& ſuiv.* Tom. IV. pag. 574. Tom. VI. pag. 18. Tom. VII. p. 114. *& ſuiv.* Tom. XII. pag. 30. *& ſuiv.* Tom. XIV. pag. 229. *& ſuiv.*

bergers le nom de louve ; & que c'eſt ce qui a donné lieu à ce récit fabuleux.

C'eſt ainſi que Romulus & Rémus naquirent ; c'eſt ainſi qu'ils furent nourris. Dès leur tendre enfance, un certain air de nobleſſe & de grandeur qui paroiſſoit en leur perſonne, joint à une taille extraordinaire, ſembloit indiquer leur naiſſance. Plutarque dit qu'ils furent envoyés à Gabies, pour y apprendre les Lettres, & tout ce que doivent ſçavoir les enfans de qualité. Ils menerent néanmoins une vie commune avec les autres bergers, vivant du travail de leurs mains, & ſe bâtiſſant eux-mêmes de petites cabanes. Denys d'Halicarnaſſe aſſure qu'il en reſtoit encore une de ſon tems, qui portoit le nom de Romulus. On la regardoit comme quelque choſe de ſi ſacré, que ceux qui étoient chargés du ſoin de l'entretenir, n'oſoient y ajouter aucun ornement, & ſe contentoient d'en réparer les ruines cauſées par le nombre des années & la rigueur des ſaiſons.

Dans la ſuite, ces deux freres dédaignant le ſoin des troupeaux & la vie fainéante des pâtres, s'adonnerent à chaſſer dans les forêts d'alentour. Devenus, par cet exercice, robuſtes & intrépides, ils ne ſe contentent plus d'attaquer les bêtes féroces, ils fondent ſur les voleurs, ils enlevent leur butin, & le diſtribuent aux bergers. De jour en jour, une foule de jeuneſſe groſſiſſant leur troupe, ils ſe virent enfin en état de tenir des aſſemblées, & de célébrer des jeux.

Un jour qu'on ſolemniſoit dans le pays la fête des Lupercales, établie anciennement par Évandre, des voleurs qui ne cherchoient que l'occaſion de ſe venger des deux freres, vinrent à bout de les ſurprendre. Romulus s'arracha de leurs mains ; mais, Rémus fut pris & conduit au Roi par ces brigands. Comme ils l'accuſoient, entre autres crimes, lui & ſon frere, de faire des courſes, & d'exercer des brigandages ſur les domaines de Numitor, à la tête d'une troupe de vagabonds, Amulius lui renvoya l'accuſé, afin que ce Prince en fît lui-même juſtice.

Fauſtule s'étoit flatté dès le commencement, que les deux enfans dont il prenoit ſoin, étoient du ſang Royal. Il n'ignoroit pas qu'il les avoit trouvés à peu près dans le même tems où le roi Amulius avoit fait expoſer ſur le Tibre les fils de Rhéa Sylvia. Mais, perſuadé que le moment n'étoit pas encore venu, il attendoit qu'une conjoncture favorable, ou que la néceſſité l'obligeât à révéler ce myſtere. La vue du danger où il voyoit le priſonnier, le força de s'ouvrir à Romulus. D'un autre côté, Numitor venoit d'apprendre que Rémus avoit un frere jumeau. Cette circonſtance, l'âge des deux freres (ils paſſoient dix-huit ans), la nobleſſe de leurs inclinations, tout lui rappelloit le ſouvenir de ſes petits-fils, & les interrogations qu'il fit ache-

verent de le convaincre que ſon priſonnier étoit Rémus. Dès-lors on ne ſonge qu'à ſe défaire du tyran. Romulus, qui n'avoit pas aſſez de monde pour aller ſur le champ forcer le Palais, commande à ſes gens de s'y rendre au tems marqué par différens chemins. Il va les joindre, & court attaquer le Roi de concert avec Rémus ſuivi des domeſtiques de Numitor. Amulius eſt maſſacré.

Numitor, au premier bruit qui s'étoit fait entendre, publia que l'ennemi avoit ſurpris la ville, & qu'il étoit déjà maître du palais. Par cette fauſſe allarme il entraîne dans la citadelle, comme pour s'y défendre, tout ce qu'Albe avoit de gens capables de faire réſiſtance. Mais, auſſitôt que ce Prince vit les conjurés venir à lui d'un air triomphant, il convoque les Albains. Il leur rappelle les attentats de ſon frere contre lui; il raconte l'origine & la naiſſance de ſes petits-fils; comment ils avoient été élevés, comment il les avoit reconnus. Il finit par leur apprendre la mort du tyran, & s'en déclara auteur. Alors, Romulus & Rémus s'avancent avec leur ſuite au milieu de l'aſſemblée, proclament Roi leur aïeul; & tout le peuple, à leur exemple, lui confirme par un cri unanime le titre & l'autorité de Souverain.

Cependant, Romulus & Rémus ne jugerent pas à propos de demeurer dans Albe; & après avoir rendu leurs devoirs à leur mere & lui avoir fait toutes ſortes d'honneurs, ils réſolurent d'habiter à part & de bâtir une ville dans le même lieu où ils avoient été nourris; & c'eſt le prétexte le plus ſpécieux & le plus honnête dont ils pouvoient colorer leur ſortie d'Albe. Mais, il peut bien ſe faire auſſi que ce fût plus par néceſſité que par choix, parce que leurs troupes n'étant preſque compoſées que d'eſclaves fugitifs & de bannis, il falloit ou qu'ils ſe réſoluſſent à voir leur puiſſance entierement détruite, s'ils congédioient ces troupes, ou qu'ils habitaſſent dans quelque lieu ſéparé pour les retenir.

Dès que leur ville eut commencé à prendre ſa premiere forme, ils ouvrirent un refuge à tous venans, & l'appellerent le temple du Dieu Aſyle. Tout le monde y étoit bien reçu; on ne rendoit ni l'eſclave à ſon maître, ni le débiteur à ſon créancier, ni le meurtrier à ſon juge, & l'on ſoutenoit qu'Apollon lui-même avoit autoriſé ce lieu de franchiſe par un oracle formel. De cette maniere la ville fut bientôt peuplée, car elle n'étoit pas d'abord de plus de mille maiſons; mais cela n'arriva que dans la ſuite. Quand il fut queſtion de bâtir cette ville, il s'éleva entre les deux freres un grand débat ſur le lieu qu'ils devoient choiſir; Romulus, ayant déjà bâti ce qu'on appelloit Rome quarrée, vouloit qu'on préférât cette place à toute autre; Rémus avoit marqué ſur le mont Aven-

tin un lieu fort d'aſſiette, qui à cauſe de lui fut appellé Rémonius. Après pluſieurs diſputes, ils convinrent enfin de remettre leur différend au vol des oiſeaux. S'étant donc aſſis chacun à part pour les contempler, on dit que Rémus vit ſix vautours, & que Romulus en vit douze. D'autres prétendent que Rémus vit véritablement les ſiens, & que Romulus uſa d'abord de ſupercherie & de menſonge, & qu'il ne vit effectivement paroître ſes douze vautours que quand Rémus ſe fut rapproché de lui. On ajoute que lorſque Rémus eut appris la tromperie dont on avoit uſé à ſon égard, il en fut fort irrité; & comme Romulus faiſoit creuſer les fondemens des murailles dont il vouloit environner ſa ville, il ſe moqua du travail, empêcha les travailleurs; & ajoutant enfin l'inſulte à la raillerie, il ſauta le foſſé par mépris. Romulus, piqué de cette injure, le tua ſur le champ; d'autres diſent que ce fut un de ſes gardes, qui le frappa. Quoi qu'il en ſoit, Romulus enterra ſon frere dans le lieu, nommé Rémonius, dont nous venons de parler, & ſe mit enſuite à bâtir ſa ville; mais, auparavant, il fit venir des hommes de Toſcane, qui, avec toutes les cérémonies & ſelon leurs uſages, lui enſeignerent ce qu'il falloit pratiquer en cette occaſion, tout de même que dans les plus grands myſteres.

Lorſque la ville fut achevée, Romulus convoqua une aſſemblée du Peuple, de l'avis de Numitor qu'il conſultoit en tout, pour ſavoir quel genre de gouvernement on y établiroit. Il repréſenta à l'aſſemblée, que la force des armes, qui s'acquiert par le courage & par les exercices, eſt un ferme rempart contre les ennemis étrangers; que l'union des citoyens eſt le plus ſouverain préſervatif contre les troubles domeſtiques, & qu'elle ne peut regner dans une République, que lorſque les particuliers reglent leur vie par la juſtice & par la tempérance. Il fit le dénombrement des différentes ſortes de gouvernemens uſitées chez les différens peuples, qui avoient chacune leurs avantages & leurs inconvéniens, ce qui en rendoit le choix difficile. Il ajouta que c'étoit à eux de voir & de conſulter enſemble, s'ils aimoient mieux être gouvernés par un ſeul ou par un petit nombre de Magiſtrats, ou s'ils vouloient un gouvernement purement populaire; que quelque forme qu'il leur plût de donner au nouveau gouvernement, il étoit prêt à s'y conformer; que, quoiqu'il ne ſe crût pas indigne de leur commander, néanmoins il ne refuſoit pas d'obéir; qu'il étoit content des honneurs dont on l'avoit comblé juſqu'alors, en le faiſant chef de la colonie, & en donnant ſon nom à la ville qu'il venoit de bâtir. Quand Romulus eut ainſi parlé, le peuple délibéra ſur le parti qu'on avoit à prendre. La délibération ne fut pas longue; &

l'on pria Romulus de ſe charger du gouvernement ; « Qui mérite » mieux que vous la royauté, » lui dit-on ? Vous êtes du ſang » de nos Rois. Vous en avez » toutes les auguſtes qualités. » Nous vous avons déjà fait le » chef de notre colonie ; & dans » toutes les occaſions vous avez » ſoutenu cet emploi avec une » fermeté & une prudence qui ne » nous laiſſent rien à deſirer. » Romulus repartit qu'il étoit extrêmement ſenſible au jugement qu'on venoit de porter en ſa faveur ; mais que tout digne qu'il leur paroiſſoit de la royauté, il les prioit de trouver bon qu'il n'acceptât point cet honneur, que les Dieux n'euſſent confirmé leur choix par quelque nouveau prodige. On prit jour pour cette cérémonie. Romulus immola des victimes, ſelon le rit ordinaire. A peine eut-il achevé ſa priere, qu'un brillant éclair (s'il en faut croire l'Hiſtorien) ſe fit voir à ſa gauche, & s'étendit à ſa droite ; ce qui étoit regardé comme un heureux préſage chez les Romains. Alors, Romulus fut déclaré Roi dans toutes les formes.

Ce Prince ſongea d'abord à donner une forme réglée à ſa République par de ſages loix, ſeules capables d'unir la multitude, & d'en faire un corps de peuple. Mais, il comprit que des hommes ſi groſſiers n'auroient du reſpect pour les loix, qu'autant que le Légiſlateur ſçauroit leur en imprimer par la pompe & l'éclat de la majeſté ſouveraine. Entre les autres marques diſtinctives dont il ſe ſervit pour rendre ſa perſonne plus auguſte, il prit douze gardes, qu'on nomma Licteurs, qui le précédoient dans ſa marche, & qui portoient des faiſceaux de verges & de haches.

Il partagea tout le peuple en trois corps, mettant à la tête de chaque corps un chef diſtingué par ſon mérite ; puis, il diviſa chaque corps en dix autres, dont il donna le commandement à autant de capitaines les plus braves. Il nomma Tribus les trois grands corps, & les trente moindres il les appella Curies. Un Prêtre, ſous le nom de Curion, étoit chargé des ſacrifices dans chaque Curie. Il diviſa auſſi les terres en trente portions égales ; & il en donna une à chaque Curie, en réſervant néanmoins ce qui étoit néceſſaire tant pour l'entretien des temples que pour les ſacrifices ; & une certaine portion pour faire le fond des deniers publics.

De ce premier partage, dans lequel Romulus garda une entiere & parfaite égalité, il paſſa à une autre diviſion, dans laquelle il eut en vue de régler les rangs, les honneurs, & les emplois de ſes ſujets. Les perſonnes, reſpectables par leur naiſſance, par leur mérite, ou par leurs richeſſes telles qu'en ce tems-là elles pouvoient être, & qui avoient déjà des enfans,

furent distinguées de ceux qui n'avoient ni noblesse, ni biens. Il donna le nom de Plébéiens aux derniers. Les autres formerent un corps séparé, qui fut l'origine de la premiere noblesse parmi les Romains.

Il songea ensuite à établir un conseil public, qui partageât avec lui les soins du gouvernement, & où l'on pût examiner avec maturité les affaires de l'État. Voici comme il s'y prit. Il commença par nommer dans le corps de la noblesse un homme qu'il crut le plus capable de veiller en sa place à la sûreté & à la police de la ville, toutes les fois qu'il seroit obligé de marcher à la tête de ses troupes, & de sortir des confins de Rome. Il voulut ensuite que chaque tribu fît choix de trois hommes des plus sages & des plus distingués parmi la même noblesse. Il donna le même droit aux trente curies; qui chacune en élurent trois, & remplirent le nombre de quatre-vingt-dix; ce qui fit en tout le nombre de cent, en y comprenant le chef que Romulus lui-même avoit choisi. Cette compagnie fut appellée Sénat, à cause de l'âge de ceux qui la composoient, ou de leur prudence; & les Sénateurs, pour les mêmes raisons, furent nommés Peres. On ajouta ensuite l'épithete *Conscripts*, à l'occasion des Sénateurs de nouvelle création. Ce titre de Conscripts, qui étoit d'abord propre à ces derniers, devint insensiblement commun à tous les Sénateurs, qui furent appellés Peres Conscripts.

Romulus crut qu'il ne pouvoit pas se passer d'une compagnie de jeunes hommes, qui fussent toujours sous les armes, tant pour la garde de sa personne, que pour les besoins pressans de l'État. Il leva donc trois cens jeunes hommes forts & robustes, qu'il prit dans les plus illustres familles, & dont il laissa le choix aux curies, comme il avoit fait par rapport aux Sénateurs. Chaque curie en fournit dix. Il marcha toujours depuis accompagné de cette escorte, à laquelle il donna le nom de *Celeres*, qui signifie agiles, prompts, comme devant être continuellement prêts à marcher au premier signal. Ils avoient pour chef un homme du premier mérite, qui avoit sous lui trois commandans, dont d'autres officiers subalternes recevoient les ordres. Ils combattoient à cheval & à pied suivant le besoin, & ils se distinguoient parmi les troupes par un courage singulier. Ce fut-là l'origine des chevaliers Romains.

Ainsi, ce fut Romulus qui forma le Sénat, qui choisit les Chevaliers, & qui distingua le peuple des uns & des autres. Tous les Citoyens, qui ne furent pas compris dans l'ordre des Sénateurs ni dans celui des Chevaliers, furent nommés *Plebs*, Peuple. On appelloit Patriciens ceux qui descendoient des cent Peres ou Sénateurs dont Romulus composa le Sénat, ou de ceux qui furent ajoutés par les Rois qui lui succéderent. On nommoit

Plébéïens tous ceux qui ne deſcendoient pas de ces Sénateurs. Un Plébéïen, dans la ſuite, pouvoit devenir Sénateur par le choix des Cenſeurs, lorſqu'il avoit la quantité de bien ordonnée par les loix pour être du corps du Sénat; mais, il ne ceſſoit pas d'être Plébéïen, parce qu'il ne deſcendoit pas des cent premiers Sénateurs.

Enſuite, Romulus marqua les rangs & les honneurs qui convenoient à chacun. Il s'attribua d'abord à lui-même l'intendance de toutes les choſes ſaintes, & ſe fit le chef de tout ce qui regardoit la Religion. Il prit le titre de conſervateur des loix & des coutumes de la patrie, ſe réſervant la connoiſſance des cauſes conſidérables en matiere criminelle, & renvoyant celle d'une moindre conſéquence au jugement du Sénat, ſans s'exempter néanmoins de veiller à ce que tout ſe paſſât dans l'ordre. Il ſe réſerva auſſi le pouvoir d'aſſembler le peuple & le Sénat quand il le jugeroit à propos, de dire ſon avis le premier, de conclure à la pluralité des voix, & d'exécuter ce qui auroit été décidé. Enfin, il s'attribua le commandement des armées & la ſouveraine autorité dans la guerre, en qualité de Généraliſſime.

Il accorda aux Patriciens ſeuls, à l'excluſion des Plébéïens, l'honneur du ſacerdoce, le ſoin des ſacrifices, des augures, & de toutes les choſes ſacrées; l'exercice de la juſtice, & de toutes les charges tant civiles que militaires. Il rendit le Sénat arbitre & juge ſouverain de tout ce que le Roi renvoyoit à ſon tribunal, ſans qu'il fût permis d'appeller de ce qui y ſeroit décidé par le plus grand nombre des ſuffrages.

Il permit au peuple de créer des Magiſtrats, de faire des loix, de décider de la guerre ou de la paix, quand le Roi lui demanderoit ſon avis. Mais, ce pouvoir étoit limité, & les réſolutions du peuple n'avoient point de force qu'elles ne fuſſent confirmées par le Sénat. Pour éviter le déſordre qu'eût cauſé une aſſemblée tumultueuſe, tous les Citoyens n'alloient pas enſemble aux ſuffrages; mais, on convoquoit les Curies les unes après les autres, & le ſentiment du plus grand nombre ſe référoit au Sénat.

Telle étoit la conſtitution fondamentale de cet État, qui n'étoit ni purement monarchique, ni auſſi entierement républicain. Le Roi, le Sénat & le peuple étoient, pour ainſi dire, dans une dépendance réciproque; & il réſultoit de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité, qui modéroit celle du Prince, & qui aſſuroit en même tems le pouvoir du Sénat & la liberté du peuple.

Romulus, pour prévenir & empêcher la jalouſie que la diverſité des conditions pouvoit exciter entre les deux ordres de l'État, travailla à les attacher l'un à l'autre par des liaiſons & des bienfaits réciproques,

& à les unir enſemble de maniere, qu'en faiſant honneur à la Nobleſſe, il ne rendît point le peuple mépriſable. Pour cela, il établit le droit de patronage, & régla les ſervices & les devoirs que les patrons & les cliens ſe rendroient les uns aux autres.

Après avoir travaillé à établir de l'ordre dans ſa nouvelle ville, il ſongea à l'agrandir & à la peupler. Il obligea d'abord ſes ſujets d'élever tous leurs enfans mâles, & leurs filles aînées, leur défendant même de livrer à la mort aucune de celles qui naîtroient enſuite, qu'elle n'eût trois ans accomplis; le tout néanmoins pourvu que l'enfant ne fût pas eſtropié; & dans ce dernier cas, il permettoit aux parens de les expoſer, après les avoir fait voir à cinq des plus proches voiſins, pour ſçavoir leur ſentiment. Ordonnance qui peche contre la loi naturelle qui défend le meurtre.

Un autre moyen que Romulus mit en œuvre, & qui dans la ſuite fut le plus ferme appui de la puiſſance Romaine, & contribua plus que toute autre choſe à l'agrandiſſement de l'Empire, c'eſt qu'il ne faiſoit la guerre que pour conquérir des hommes, ſûr de ne pas manquer de terres quand il auroit des troupes ſuffiſantes pour s'en emparer. Dans cette vue, il ſe fit une loi d'épargner ordinairement toute la jeuneſſe des villes qu'il ſoumettoit à ſes armes, de ne la point réduire en ſervitude, & de ne pas laiſſer incultes les terres des pays conquis. Au contraire, il envoyoit des Romains habiter ces mêmes pays; & il leur donnoit une partie du terrein à cultiver. Il les faiſoit entrer en ſociété avec les nations vaincues, qui bientôt par ce commerce, prenoient l'eſprit Romain, & devenoient autant de nouvelles colonies, que le Prince gratifioit quelquefois du droit de bourgeoiſie Romaine. Par une conduite ſi ſage, Romulus ſçut de ſes ennemis faire ſes premiers Citoyens, & changer en aſſez peu de tems une très-petite colonie, en un grand & nombreux peuple. Quand il bâtit Rome, il n'avoit que trois mille hommes de pied, & trois cens chevaux au plus; & quand il diſparut aux yeux de ſon peuple, l'infanterie montoit à quarante-ſix mille hommes, & la cavalerie à plus de mille.

Ce Prince donna auſſi ſes ſoins au culte des Dieux. Il leur bâtit des temples, il leur érigea des autels, il leur dreſſa des ſtatues, il expoſa leurs images, il les décora des marques de leur puiſſance, & de ſymboles qui rappelloient le ſouvenir de leurs bienfaits. Il inſtitua des fêtes particulieres en l'honneur de chaque Dieu, avec des ſacrifices & des cérémonies différentes; il établit des ſolemnités publiques, où tout le peuple, interrompant ſon travail, étoit obligé de ſe trouver. Il ſe conforma, en beaucoup de choſes, aux coutumes Grecques; mais, il eut ſoin de les purger de ce

que la fable y avoit introduit d'indécent, & d'injurieux à la Divinité. Il bannit toute ſomptuoſité des ſacrifices & des repas que l'on offroit en certaines occaſions aux Dieux. Denys d'Halicarnaſſe admire comment cette ancienne ſimplicité s'étoit conſervée juſqu'à ſon tems, dont il avoit été lui-même très-ſouvent témoin, ayant vu la farine d'orge, les gâteaux ſacrés, les prémices des fruits, & d'autres choſes ſemblables toutes d'un vil prix, ſervies ſur de vieilles tables de bois, dans des plats de terre & des paniers d'oſier; & les libations faites, non dans des vaſes d'or ou d'argent mais dans de ſimples urnes & dans des taſſes de terre cuite. Peut-on croire, demande Cicéron, que ces vaſes de terre & d'argile fuſſent moins agréables aux dieux immortels dans le culte qu'on leur rendoit, que n'auroient été ces vaſes d'or & d'argent dont on fait maintenant tant de cas?

Denys d'Halicarnaſſe fait obſerver que Romulus ne porta qu'une ſeule loi concernant les mariages, qui paroît bien ſimple, & qui cependant prévint tous les abus, & maintint les femmes dans les regles de la modeſtie & de la pudeur. Elle étoit conçue en ces termes: *Toute femme, qui par les loix ſacrées du mariage tombe en puiſſance d'un mari, entre avec lui en communauté de biens & de ſacrifices.*

Romulus donna aux peres une puiſſance abſolue ſur leurs enfans, ſans en limiter le tems, & qui avoit lieu à quelque âge & à quelque dignité qu'ils fuſſent parvenus. En vertu de ce pouvoir, il leur étoit permis de les mettre en priſon, de les faire battre de verges, de les charger de fers, de les envoyer travailler à la campagne, de les vendre, & même de les faire mourir. L'hiſtoire en fournit pluſieurs preuves, mais qui révoltent toujours l'eſprit, & auxquelles on ne s'accoutume point.

Romulus, attentif à toutes les parties du gouvernement, & qui ſçavoit combien le peuple eſt difficile à conduire, comprit que l'habitude aux exercices laborieux, qui menent à la vertu, étoit plus propre que tous les préceptes pour régler ſes mœurs, & pour lui apprendre à préférer la juſtice à l'intérêt, à eſtimer la vertu au-deſſus de tout, & à s'endurcir au travail. Dans cette vue, il laiſſa exercer aux eſclaves & aux étrangers les arts méchaniques, qui contribuent ſouvent à entretenir les paſſions, à fomenter la cupidité, à énerver le corps, & à abrutir l'eſprit. Les Romains ont regardé long-tems ces arts & ces métiers comme au-deſſous d'eux, & aucun Citoyen ne vouloit s'y appliquer. Il ne permit aux perſonnes libres que deux profeſſions, la guerre & l'agriculture. Il ne ſépara pas ces deux emplois, mais les joignit enſemble. Les premiers Romains étoient tous laboureurs, & les laboureurs étoient tous ſoldats. Or, les laboureurs, dont tout le bien

consiſte en terres, tiennent à l'État par des liens plus fermes & plus difficiles à rompre que les ouvriers, qui, dans les dangers publics, peuvent aiſément ſe tranſporter ailleurs. En tems de paix, il les accoutumoit tous à travailler à la campagne, excepté les jours qu'il falloit aller au marché. Pour lors, il leur permettoit de ſe rendre à la ville pour leurs affaires, & pour vendre & acheter, ayant réglé que le marché ſe tiendroit tous les neuf jours. Pendant la guerre, il ordonna que tous priſſent les armes, & que, ſans diſtinction, ils euſſent tous part aux travaux & aux profits. En conſéquence de cette loi, il partageoit entre eux les terres, les eſclaves, & l'argent qu'ils enlevoient à l'ennemi. Par une conduite ſi équitable, il les trouvoit toujours prêts à entreprendre de nouvelles conquêtes.

Voilà en gros & en général, ce que rapporte Denys d'Halicarnaſſe ſur l'ordre que Romulus établit dans la République. On y voit les ſemences & les principes de preſque tout ce qui contribua dans la ſuite à la grandeur de Rome, & qui rendit ſon gouvernement ſi admirable.

Cette ville étoit environnée de pluſieurs nations d'une ancienne origine & très-belliqueuſes, avec leſquelles Romulus ſongea à faire des alliances par des mariages, qui ont toujours été regardés comme le lien le plus capable d'unir étroitement enſemble & les familles & les peuples. Il ſe doutoit bien que ſa propoſition ne ſeroit pas fort bien reçue de ces nations, dont aucune n'étoit amie de Rome. Cependant, pour n'avoir rien à ſe reprocher, il crut devoir employer d'abord les voies de la douceur. Il envoya donc, ſelon l'avis du Sénat, des Ambaſſadeurs à ces peuples, leur demander leurs filles en mariage pour ſes ſujets. Ce qu'il avoit prévu arriva. Sa propoſition ne fut nulle part reçue favorablement, ſoit par mépris pour cet amas confus d'aventuriers d'une origine baſſe & honteuſe, ou plutôt parce que ces peuples voyoient d'un œil jaloux & inquiet s'élever au milieu d'eux une puiſſance qui commençoit déjà à leur faire ombrage, & qui pouvoit devenir formidable à leurs deſcendans. Ils ajouterent l'inſulte au refus, en demandant aux Ambaſſadeurs, *pourquoi leur maître n'avoit pas ouvert auſſi un aſyle aux femmes? que c'étoit-là le moyen de faire des mariages ſortables, où de part & d'autre on n'auroit rien à ſe reprocher.*

Cet outrage piqua Romulus juſqu'au vif, mais il diſſimula ſon reſſentiment. Il fit publier qu'il avoit deſſein de célébrer une fête & des jeux ſolemnels en l'honneur de Neptune Équeſtre, appellé autrement Conſus, & il fit inviter les villes voiſines à cette cérémonie, qui fut accompagnée de toute la magnificence dont ces tems-là étoient capables. La curioſité & le déſir de voir la nouvelle ville, y attire-

rent une multitude extraordinaire de ſpectateurs. Les Céniniens, les Cruſtuminiens & les Antemnates, qui étoient les peuples les plus voiſins, s'y rendirent des premiers. Les Sabins de Cures y vinrent en foule avec leurs femmes & leurs enfans. Ils furent généralement reçus avec toutes les demonſtrations poſſibles de bonté & d'amitié. Chaque citoyen ſe chargea de ſon hôte, & le régala le mieux qu'il put. En conſidérant les édifices tant particuliers que publics, & les murailles de la ville, à peine pouvoient-ils comprendre comment elle avoit pu, en ſi peu de tems, prendre de ſi conſidérables accroiſſemens. Quand l'heure du ſpectacle fut venue, & que les eſprits auſſi bien que les yeux en étoient totalement occupés, la jeuneſſe Romaine, au ſignal dont on étoit convenu, ſe répandit de tous côtés, & enleva toutes les filles des étrangers ſans choix & ſans diſtinction.

Le nombre des filles qui furent ainſi enlevées, montoit à près de ſept cens. On croit que cet enlevement arriva la quatrieme année du regne de Romulus. Afin d'éloigner toute image de rapt & de violence, Romulus voulut qu'on obſervât pour ces mariages les cérémonies qui ſe pratiquoient dans les villes d'où étoient ces jeunes perſonnes, mais ſur-tout celles de la ſociété pour le feu & l'eau; cette derniere ſubſiſta à Rome pendant pluſieurs ſiecles.

Déjà les nouvelles épouſes, gagnées par les bons traitemens & les complaiſances de leurs maris, commençoient à s'adoucir, & à s'accoutumer à leur changement d'état. Mais, le reſſentiment de leurs peres augmentoit de jour en jour. Ils ne reſpiroient que guerre & que vengeance. Outrés de dépit & pénétrés de douleur, ils alloient de ville en ville, les larmes aux yeux, implorer l'aſſiſtance de leurs voiſins.

Les Céniniens trouverent que ce ſecours venoit avec trop de lenteur; & pendant que les autres perdoient, à leur avis, le tems à delibérer, Acron leur roi leva le premier l'étendard contre les Romains, & ſe mit en campagne avec ſes troupes ſeules pour ravager leurs terres. Romulus ſortit à ſa rencontre, & lui montra que la colere ſans forces eſt une foible reſſource. Il attaqua vivement les Céniniens, tua leur Roi de ſa propre main, mit ſon armée en déroute, & prit d'emblée la ville où il regnoit. Capable des plus grandes actions, & non moins habile à les faire valoir, il revint à la tête de ſon armée revêtu d'une robe de pourpre, ayant ſur la tête une couronne de laurier, & portant en ſa main un trophée qu'il avoit habillé des armes d'Acron. Les troupes, rangées en ordre de bataille, chantoient des hymnes en l'honneur des Dieux, & par des vers groſſiers & des chanſons militaires, célébroient les louanges du vain-

queur. Il marcha en cet état vers Rome, où il fut reçu avec toutes les marques les plus ſenſibles de joie & d'admiration. Cette pompe a été l'origine & le modele des triomphes, qui furent depuis célébrés avec tant de magnificence. Pour couronner une ſi belle journée, & pour en éterniſer la mémoire, Romulus déſigna ſur la colline du Capitole une place pour un temple conſacré à Jupiter ſous le titre de Férétrien, & deſtiné à y recevoir les dépouilles que ſes deſcendans prendroient dans la ſuite ſur un Roi ou ſur un Général des ennemis, qu'ils auroient tué de leurs propres mains.

Cependant, les Antemnates firent une incurſion ſur les terres des Romains. Ceux-ci, ayant mis leurs troupes en campagne, repouſſerent bientôt l'ennemi, & le pourſuivirent juſques dans ſa ville, dont ils ſe rendirent maîtres, preſque ſans coup férir. Les Cruſtuminiens, à demi-vaincus déjà par la double défaite de leurs alliés, ne firent pas plus de réſiſtance.

Romulus, qui ne ſongeoit, en habile politique, qu'à gagner le cœur des peuples voiſins, traita avec clémence & bonté les villes qu'il avoit priſes. Il leur propoſa ſeulement de recevoir chez elles des colonies de Romains, & de faire paſſer à Rome ceux de leurs habitans qui voudroient aller s'y établir. L'offre fut acceptée avec joie. Plus de trois mille nouveaux Citoyens vinrent augmenter le peuple de Rome. Ils furent diſtribués auſſitôt dans les tribus & dans les curies, enſorte que l'infanterie Romaine montoit alors à ſix mille hommes.

La derniere attaque que les Romains eurent à ſoutenir, fut de la part des Sabins; & elle fut auſſi la plus rude. Outre que les Sabins avoient un nombre plus conſidérable de troupes, ils montrerent beaucoup plus de conduite & de circonſpection que ces autres peuples, qui n'écoutant que leur paſſion, avoient eu l'imprudence d'agir ſéparément malgré leur foibleſſe, & de s'engager dans une guerre importante ſans précaution & ſans préparatifs. Ici tout fut concerté & préparé de loin. Tatius, le chef & le roi des Sabins de Cures, ne ſe mit en campagne qu'après avoir pris toutes les meſures propres à faire réuſſir ſon entrepriſe. Il y ajouta auſſi la fraude & la ruſe. Sp. Tarpeïus commandoit dans la citadelle de Rome ſituée ſur le mont, depuis appellé Capitolin. Sa fille en étant ſortie, pour aller prendre dans une ſource voiſine de l'eau néceſſaire aux ſacrifices, Tatius la gagna à force d'argent, & l'engagea à ouvrir à ſes troupes une porte dérobée de la citadelle, dont il ſe rendit ainſi maître.

Le lendemain, l'armée Romaine s'étant miſe en devoir d'attaquer la place, les Sabins en deſcendirent, & tout ſe prépara au combat. Les chefs étoient Romulus & Tatius. A la tête des deux armées marchoient deux

braves officiers Mettius Curtius du côté des Sabins, & du côté des Romains Hoſtus Hoſtilius. Celui-ci ſoutint quelque tems, par ſon courage & ſa bravoure, l'effort des ennemis; mais, après qu'il fut tombé mort en combattant, ſes troupes furent miſes en déroute, & pouſſées juſqu'à un endroit que Tite-Live appelle l'ancienne porte du Palatium. Romulus, qui avoit été lui-même entraîné par la fuite de ſon armée, voyant avec une extrême douleur ce déſordre, eut recours à Jupiter, & levant ſes armes vers le ciel, il fit vœu de lui bâtir dans ce lieu-là même un temple ſous le titre de Jupiter Stator, pour ſervir de monument à la poſtérité, que c'étoit ſa protection qui avoit ſauvé Rome. Alors, perſuadé intimement, ou du moins voulant faire croire que ſa priere avoit été exaucée: *Romains*, dit-il à ſes ſoldats, *le très-bon & le très-grand Jupiter vous ordonne de vous arrêter, & de retourner au combat.* Dans ce moment, comme ſi une voix du haut du ciel s'étoit fait entendre à eux, ils s'arrêterent tout court. Mettius Curtius les ſuivoit vivement, en s'écriant: « Les voilà donc vain-» cus, ces perfides hôtes & ces » lâches ennemis. Ils ſentent » maintenant quelle différence » il y a entre enlever des filles » timides, & combattre contre » des hommes de cœur. » Comme il parloit ainſi, Romulus, avec une troupe de jeunes gens d'élite, marche d'un air fier contre lui, l'attaque, & le met en fuite. L'armée Romaine, animée par l'exemple de ſon Roi, en fait autant de celle des Sabins, & la met en déroute. Mettius Curtius, s'étant tiré avec peine d'un marais où ſon cheval l'avoit emporté, revint à la tête de ſes troupes, & rétablit le combat. Mais, les Romains avoient toujours l'avantage.

Alors, par le conſeil d'Herſilie, qui, ſelon Tite-Live, étoit épouſe de Romulus, les femmes Sabines, dont l'enlevement avoit cauſé cette guerre, les cheveux épars & les habits déchirés, forcées par la grandeur de leurs maux d'oublier la timidité naturelle à leur ſexe, eurent le courage de s'avancer au travers des traits qui voloient de toutes parts. Tout hors d'elles mêmes, tenant entre leurs bras les enfans nés de leurs mariages, & pouſſant des cris lamentables, elles ſe jettent à corps perdu au milieu des ſoldats acharnés les uns contre les autres, pour les ſéparer & les réconcilier. Se tournant tantôt vers leurs peres, tantôt vers leurs maris: « Vous êtes » tous unis, leur dirent-elles, » par les noms ſacrés de gen-» dres & de beaux-peres; ne » vous ſouillez point d'un ſang » que vous ne pouvez répandre » ſans crime; n'imprimez point » à vos triſtes enfans, fils des » uns, petits-fils des autres, » la tache honteuſe d'être ſor-» tis d'une race de parricides. » Si l'alliance que vous avez

» contractée entre vous par nos » mariages, vous fait tant de » peine, tournez votre colere » contre nous, qui ſommes la » cauſe de cette funeſte guerre, » & de cette malheureuſe diſ- » ſenſion qui vous arme les uns » contre les autres. Il nous ſera » plus doux de périr même par » vos mains, que de vous ſurvi- » vre ou veuves ou orphelines. »

Un diſcours ſi touchant attendrit tout le monde, & fit tomber aux combattans les armes des mains. Il fut ſuivi d'un profond & général ſilence. Les Chefs s'avancent de part & d'autre pour travailler à un traité. Il y eut d'abord une treve entre les Romains & les Sabins. Bientôt après, les deux Rois s'aboucherent, & le traité de paix & d'alliance entre ces deux peuples fut ratifié à ces conditions : « Que Romulus & Tatius ſeroient » rois des Romains avec un pou- » voir égal, & avec les mêmes » honneurs. Que la ville conſer- » veroit toujours le nom de ſon » fondateur, mais que le peuple » en général prendroit le nom » de Quirites, de la patrie de » Tatius appellée Cures, qui » étoit la capitale de la partie » des Sabins ſur laquelle regnoit » Tatius. Que ceux des Sabins » qui voudroient s'établir à Ro- » me, pourroient le faire; qu'il » leur ſeroit libre d'y apporter » leurs Dieux & leurs coutu- » mes particulieres; & qu'ils » ſeroient incorporés dans les » tribus & dans les curies. »

En conſéquence de ce traité, Tatius reſta à Rome, & retint avec lui trois des plus conſidérables de ſa nation. La ſuite nombreuſe de parens, d'amis, de cliens qu'ils attirerent après eux, mit dans la ville autant de nouveaux habitans qu'il y en avoit d'anciens. Cette augmentation de Citoyens fit naître aux deux Rois la penſée d'augmenter le nombre des Patriciens, & celui des Sénateurs. On créa d'abord de nouvelles familles Patriciennes, toutes tirées des nouveaux Citoyens, & en nombre égal aux anciennes. Enſuite, on choiſit dans ces nouvelles familles Patriciennes cent nouveaux Sénateurs, qui ajoutés aux cent premiers, doublerent le Sénat. Romulus & Tatius ſe crurent auſſi obligés d'agrandir la ville. Ils y ajouterent le mont Quirinal & le mont Cœlius. Quoiqu'ils regnaſſent en commun, ils partagerent entre eux la ville ainſi augmentée. Romulus avoit ſon quartier ſur le mont Palatin & ſur le mont Cœlius, qui en étoit tout près. Tatius avoit pour le ſien le Capitole qu'il avoit occupé d'abord, & le mont Quirinal.

Les deux Rois regnerent à Rome cinq ans dans une bonne union. Pendant ce tems-là, ils marcherent enſemble contre les Caméricns, qui avoient commis beaucoup de brigandages dans la campagne. Ces peuples furent vaincus dans une bataille. On prit leur ville d'aſſaut; & pour punir leur témérité, on les dépouilla de leurs armes, & on leur ôta la troiſieme partie de

leurs terres. Quelque tems après, ils firent de nouveaux ravages ſur les terres des Romains, mais la peine ſuivit de près cette nouvelle inſulte, on fondit ſur eux avec toutes les forces de Rome, & ces peuples furent entierement défaits, & on partagea leurs poſſeſſions entre les vainqueurs. On permit aux habitans de Camérie de venir s'établir à Rome. Ils y vinrent au nombre de quatre mille. On les diſtribua dans les curies, & leur ville devint une colonie Romaine.

La ſixieme année depuis que Tatius regnoit à Rome, toute la puiſſance de la royauté fut réunie dans la ſeule perſonne de Romulus par la mort de ſon collegue, qui eſt racontée diverſement par les Hiſtoriens; mais, tous conviennent que ce fut à Lavinium que Tatius fut tué. Romulus voulut venger l'aſſaſſinat de ce prince; en ſe faiſant livrer ceux des Laviniens qui avoient conſpiré contre lui & les obligeant de ſe préſenter à ſon tribunal. Ils y parurent en effet; mais, ils s'y défendirent ſi bien, en montrant qu'ils ne l'avoient tué que ſelon les loix d'une juſte défenſe, qu'ils furent renvoyés abſous. Ce jugement, par rapport au meurtre d'un Roi, peut paroître étonnant; & c'eſt peut-être ce qui donna lieu au bruit qui courut, que Romulus n'avoit pas paru touché de cette mort comme il auroit dû l'être, ſoit parce qu'il eſt rare & difficile que deux Rois vivent enſemble de bonne foi en partageant l'autorité, ſoit parce qu'effectivement il croyoit que Tatius avoit bien mérité la mort.

Après avoir ainſi pacifié toutes choſes, il vint à la tête de ſes troupes aſſiéger Fidenes, ville conſidérable par ſa grandeur & par le nombre de ſes habitans, & ſituée à quarante ſtades de Rome, ou environ deux lieues. Les Fidénates avoient pillé des bateaux de vivres, que les Cruſtuminiens envoyoient à Rome dans un tems de famine, & ils avoient tué ceux qui s'étoient oppoſés à leur violence. Non contens de cette inſulte, ils avoient refuſé la ſatisfaction qu'on en demandoit. Romulus, pour les punir, fit irruption ſur leurs terres; & comme il s'en retournoit chargé de butin, ces peuples l'attaquerent avec une groſſe armée. Le combat fut rude, il y eut bien du ſang répandu de part & d'autre. Romulus néanmoins remporta la victoire; & ayant pourſuivi les vaincus, il s'empara de leur ville. Il fit mourir les plus coupables; il priva les autres de la troiſieme partie de leurs terres, qu'il partagea entre ſes ſoldats; & après avoir laiſſé chez eux une garniſon de trois cens hommes, il en fit une colonie Romaine.

A peine eut-il fini cette expédition, qu'il tourna ſes armes contre les Caméries, qui, pendant que la peſte déſoloit Rome, s'imaginant qu'elle ne ſe releveroit jamais de ſes pertes, avoient tué une partie de la

colonie Romaine & chaſſé l'autre. Romulus ſe rendit maître de leur ville pour la ſeconde fois. Il fit mettre à mort les auteurs de la rébellion, il abandonna la ville au pillage, il lui ôta la moitié de ſes terres, outre la portion qu'il avoit déjà donnée à la premiere colonie, & après y avoir laiſſé une aſſez forte garniſon pour la tenir en reſpect, il ramena ſon armée à Rome.

Il n'y demeura pas long-tems en repos. Une nouvelle guerre plus formidable que les précédentes, l'obligea bientôt de reprendre les armes contre les Veïens. C'étoit, des douze peuples qui habitoient l'Étrurie, le plus puiſſant en richeſſes & en forces ; & ils avoient pour capitale Veies, à douze milles au nord de Rome, ſituée ſur un rocher eſcarpé, qui la rendoit la meilleure place du pays. Ils avoient attaqué Romulus ſous prétexte de prendre la défenſe de Fidenes, qui étoit une ville Étruſque, & qu'ils demandoient qu'on rétablît dans ſes anciens droits. Les deux armées ſe mirent en campagne, & en vinrent pluſieurs fois aux mains. Les Veïens ayant été entierement défaits dans un dernier combat, où leur perte fut grande, envoyerent demander la paix qui leur fut accordée. Romulus, après les avoir privés d'un canton de leur territoire qui ſe nommoit *Septem pagi*, & des ſalines qu'ils avoient au bord de la mer, fit alliance avec eux pour cent ans. On grava ſur des colomnes d'airain les articles du traité. Les priſonniers qu'on avoit faits dans le combat, furent relâchés ſans rançon. Ceux qui aimerent mieux s'établir à Rome, & ce fut le plus grand nombre, obtinrent le droit de bourgeoiſie, & des terres en deçà du Tibre, dont la diſtribution ſe fit au ſort.

Voilà à-peu-près ce qui ſe paſſa à Rome ſous le regne de Romulus, qui fut toujours en guerre, & toujours victorieux, & qui, au milieu des guerres, jetta les fondemens de la religion & des loix. Nulle de ſes actions, dit Tite-Live, ne démentit ni l'opinion qu'on avoit qu'il tiroit ſon origine des Dieux, ni la croyance où l'on fut qu'après ſa mort il avoit été agrégé à leur nombre. En effet, tout fut grand en lui ; & le courage qu'il fit paroître pour remettre ſon grand-pere ſur le trône, & le deſſein qu'il forma de bâtir une puiſſante ville, & les ſages meſures qu'il prit pour l'affermir, ſoit par les guerres qu'il entreprit, dont le ſuccès fut toujours heureux parce que la cauſe en fut toujours juſte, ſoit par une glorieuſe paix qui en fut le fruit, & qu'il établit ſur de ſi fermes fondemens, qu'elle dura quarante ans entiers après lui ſans recevoir aucune atteinte.

Il paroît que Romulus, depuis la victoire remportée ſur les Veïens, croyant n'avoir plus rien à craindre de la part des ennemis du dehors, voulut regner trop impérieuſement ſur

ſes ſujets, & qu'il s'appliqua en particulier à affoiblir & à abaiſſer le Sénat, dont les ſages avis & la généreuſe liberté lui ſembloient mettre un obſtacle à l'autorité arbitraire & au pouvoir deſpotique qu'il vouloit s'arroger contre l'inſtitution primitive de la Royauté, que les ſuffrages communs du peuple lui avoient accordée; & ce fut la cauſe de ſa perte.

On raconte diverſement la mort de Romulus. Les Sénateurs furent ſoupçonnés d'y avoir eu beaucoup de part; & on conjecture que, pendant qu'il tenoit le conſeil dans le temple de Vulcain, ils s'étoient jettés ſur lui, l'avoient déchiré, & en avoient emporté chacun une piece, cachée dans leur ſein. Mais, le bruit le plus commun fut que pendant qu'il faiſoit la revue de ſon armée près du marais de la Chevre, il ſurvint tout à coup un orage horrible, & l'on entendit de tous côtés des tonnerres épouvantables, & des tourbillons de vents impétueux, accompagnés d'une nuit ſi épaiſſe & ſi obſcure, qu'elle déroba aux yeux de l'aſſemblée la vue du Roi, & depuis ce moment Romulus ne parut plus ſur la terre. Le peuple, qui dans la premiere frayeur s'étoit diſperſé de côté & d'autre, étant un peu revenu à lui quand le jour commença à reparoître, & enviſageant le trône vuide, ſe plongea d'abord dans une profonde triſteſſe; & quoiqu'il fût aſſez diſpoſé à croire ce que les Sénateurs lui diſoient, que Romulus avoit été enlevé au Ciel pendant l'orage, néanmoins uniquement occupé de la perte qu'il venoit de faire, il demeura quelque tems immobile, & garda un morne ſilence. Enſuite la parole leur étant revenue peu à peu, ſur l'exemple que quelques-uns en donnerent les premiers, tous enſemble, d'un commun accord, le ſaluerent comme fils d'un Dieu & Dieu lui-même, comme le Roi & le pere de Rome, & le conjurerent de ſe rendre propice & favorable pour toujours à ſon peuple qui eſt ſa race & ſa famille; & de ne jamais retirer de deſſus lui ſa protection toute puiſſante & divine.

Cette croyance fut extrêmement affermie par l'artifice d'un homme qu'on apoſta, & dont l'autorité étoit capable d'accréditer les bruits les plus incroyables. Il s'apelloit Julius Proculus. Comme il vit les citoyens affligés de la perte de leur Roi, & les Sénateurs ſuſpects de quelque ſupercherie, il vint dans l'aſſemblée, & prenant la parole d'un ton grave: « Meſſieurs, » dit-il, Romulus, pere de cette » ville, eſt deſcendu du ciel » aujourd'hui, dès que la lumiè- » re du jour a paru; & s'adreſ- » ſant à moi, dans le tems que, » pénétré d'un ſaint reſpect, je » le priois humblement qu'il me » permît de le regarder en fa- » ce: *Va-t-en*, m'a-t-il dit, » *déclarer aux Romains, que la* » *volonté des Dieux immortels eſt* » *que Rome devienne la capitale*

» *de l'univers ; qu'ainſi ils culti-*
» *vent la ſcience des armes ; qu'ils*
» *ſçachent qu'il n'y a point de*
» *puiſſance ſur la terre qui ſoit en*
» *état de leur réſiſter ; & qu'ils*
» *inſtruiſent leurs deſcendans de*
» *cette glorieuſe deſtinée.* Après ce
» peu de paroles il a été enlevé
» dans les airs. » Il eſt étonnant qu'on ait ſi facilement ajouté foi à un pareil diſcours. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les citoyens, auſſi bien que les ſoldats, le regardant comme un Dieu, ſur la parole d'un ſeul homme, eſſuyerent auſſitôt les larmes que ſa mort leur avoit fait répandre.

Nous avons dit qu'il avoit couru pluſieurs bruits au ſujet de la mort de Romulus. Celui qui l'attribuoit aux Sénateurs, paroît fort vraiſemblable à Denys d'Halicarnaſſe & à Plutarque ; Tite-Live ne le regarde que comme un bruit vague & obſcur. Selon les deux premiers, les Sénateurs, dans les derniers tems, étoient fort mécontens de Romulus, parce qu'ils n'avoient plus aucune part aux affaires. Honorés ſeulement d'un vain titre, ils n'étoient appellés au conſeil que par coutume & par bienſéance, & nullement pour y donner leurs avis. Leur ſeule fonction étoit de recevoir reſpectueuſement les ordres du Roi, & le ſeul avantage qu'ils avoient ſur le peuple, c'étoit d'être inſtruits les premiers de ce qui ſe paſſoit. Encore tout cela leur paroiſſoit-il ſupportable. Mais, quand de ſa propre autorité, Romulus vint à partager à ſes ſoldats les terres conquiſes, & à rendre aux Veïens leurs ôtages, ſans demander avis à perſonne, alors ils trouverent que c'étoit traiter le Sénat d'une maniere injurieuſe & mépriſante. On l'accuſoit auſſi de joindre à beaucoup de fierté une ſévérité exceſſive dans les châtimens qu'il impoſoit aux coupables. On avoit été ſur-tout indigné que de ſon propre mouvement, & ſans appeller perſonne au Conſeil, il eût fait précipiter du haut du roc Tarpeïen un nombre conſidérable de citoyens Romains diſtingués par leur naiſſance, pour avoir pillé les campagnes de leurs voiſins. Ces ſujets de mécontentement firent qu'on ſoupçonna les Sénateurs d'avoir eu part à ſa mort.

Mais, l'admiration qu'on avoit pour ſes grandes qualités, fit prévaloir dans l'eſprit des Romains l'autre opinion, quelque abſurde qu'elle fût, parce qu'elle étoit plus favorable à ſa réputation, auſſi bien qu'à leur propre gloire & à leurs déſirs. Le Sénat, qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il eût contribué à ſa mort, lui dreſſa des autels, & il fit un Dieu de celui qu'il n'avoit pu ſouffrir pour ſouverain. Il fut honoré ſous le nom de Quirinus. On lui conſacra un temple ſur le mont, qui de ſon nom fut appellé Quirinal. Cicéron ne paroît pas faire un grand cas de la divinité de Romulus, & de ces autres Dieux de fraîche date, à qui l'on avoit accordé par gra-

ce comme droit de bourgeoiſie dans le ciel.

On ne peut pas lui refuſer la qualité de grand Prince, ou nier qu'il n'ait fait paroître pendant tout ſon regne une prudence & une grandeur d'ame non communes. On en excepte le commencement, qui fut ſouillé par un fratricide, & la fin, s'il eſt vrai que ſa façon de gouverner dégénéra en pouvoir deſpotique & arbitraire. L'enlevement des Sabines, qui fut l'effet d'une violence contraire à toutes les loix, ne peut paroître excuſable que par la néceſſité où Romulus ſe trouvoit réduit, & par les démarches d'honnêteté, & les ſupplications qui l'avoient précédé. Ce premier tort fut avantageuſement réparé, non ſeulement par l'union des deux peuples, qui fut l'unique ſource de leur puiſſance & de leur grandeur; mais ſur-tout par la douceur, l'amour réciproque, les bons traitemens, l'eſprit de paix & de concorde, le reſpect pour la pudeur & la chaſteté conjugale, dont Romulus cimenta ces mariages. Ce qui doit donner une grande eſtime pour Romulus, comme nous l'avons déjà obſervé, c'eſt qu'en conſidérant avec attention la maniere dont il ſe conduit ſoit dans la paix ſoit dans la guerre, le bon traitement qu'il fait aux peuples vaincus, l'eſpece de fraternité qu'il établit avec eux en leur faiſant part du droit de bourgeoiſie, la ſalutaire coutume d'envoyer des colonies dans les villes qu'il avoit réduites, on reconnoît dans ſa conduite preſque toutes les maximes de la politique miſe toujours depuis en uſage par les Romains, & qui les a rendus maîtres de l'univers.

Il n'eſt pas étonnant qu'un Prince de ce caractere ait été regretté comme le fut Romulus. Il n'y eut que la perſuaſion qu'il étoit agrégé au nombre des Dieux qui put conſoler le peuple, & eſſuyer ſes larmes. Ainſi finit le fondateur de Rome, & le premier Roi des Romains, ſans laiſſer d'enfans après lui. Il regna trente-ſept ans, & en vécut cinquante-cinq, de ſorte qu'il n'avoit que dix-huit ans, quand il prit en main les rênes du gouvernement. Sa mort arriva l'an 715 avant Jeſus-Chriſt. Après un interregne d'un an, Numa Pompilius fut choiſi pour lui ſuccéder.

ROMULUS, *Romulus*, (*a*) Ῥωμύλος, fils aîné du tyran Maxence, & d'une fille de l'Empereur Galere, fut fait Céſar par ſon pere, l'an de Jeſus-Chriſt 307, & mis au rang des Dieux par les Payens après ſa mort, arrivée apparemment en 309. Idace le met deux fois Conſul dans les faſtes, avec ſon pere Maxence, ſçavoir, l'an 308 & l'année ſuivante. M. de Tillemont & le P. Pagi prétendent qu'il fut noyé dans le Tibre; mais, ils ne paroiſſent pas avoir

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. T. VI. p. 273.

entendu

entendu le texte du jeune Victor. Nous avons des médailles de ce jeune Prince, qui nous apprennent ſon apothéoſe. C'eſt tout ce que nous en ſçavons de certain.

ROMULUS, *Romulus*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

ROMUS, *Romus*, Ῥῶμος, (*a*) nom commun à pluſieurs héros. Il y a Romus fils de Jupiter, Romus fils de Latinus, Romus fils d'Ulyſſe, Romus fils d'Énée, Romus fils d'Émathion, Romus fils d'Aſcagne, Romus fils d'une fille d'Énée, Romus fils d'Italus & d'Électra fille de Latinus, Romus fils d'un Latinus qui étoit fils de Télémaque, Romus fils d'Alba fille de Romulus qui étoit fils d'Énée, Romus fils de Mars & d'Ilia Sylvia. Les Grecs diſent Romos & non pas *Remos*; & même ils font la pénultieme dans *Remos* longue, quoiqu'elle ſoit breve en latin.

ROPARAS, *Roparas*, (*b*) Ῥωπάρας, officier Perſe, commandoit dans Babylone, du tems de Xénophon.

ROPOGRAPHES, *Ropographi*, nom qu'on donnoit à certains peintres, qui ſe bornoient à ne préſenter que de petits ſujets, comme animaux, plantes, payſages, ports de mer, &c. Ce mot vient de ῥωπὸς, génitif de ῥῶψ, qui ſignifie proprement une marchandiſe de vil prix, & de γράφω, *ſcribo*, *pingo*, j'écris, je peins.

On appelloit auſſi Ropographes, ceux qui dans les jardins tailloient les buis, les ifs & les autres arbriſſeaux touffus en figure d'hommes & d'animaux.

ΡΩΠΟΓΡΑΦΙΑ, *Ripulæ* ſignifie dans Cicéron la variété des objets qui ſont ſur une côte. Il mande à T. Pomponius Atticus, en parlant de Tuſculum: *& tamen hæc ῥωπογραφία ripulæ videtur habitura celerem ſatietatem.* « Je crois cependant que » je me laſſerai bientôt du payſage de cette côte. »

RORAIRES, *Rorarii*, (*c*) nom qu'on donnoit à une partie de la milice Romaine. Les Roraires & les Accenſes étoient les ſoldats les plus jeunes & les moins éprouvés. Auſſi étoient-ils légerement armés.

Quelquefois dans le tems même de la bataille, ces troupes légeres traverſoient les intervalles & venoient lancer leurs traits ſur l'ennemi déja aux priſes avec les troupes peſantes. C'eſt ainſi que dans la bataille contre les Latins, l'an de Rome 413, les Haſtats étant repouſſés, & s'étant reculés dans les intervalles des Princes, les Roraires accoururent de la guerre pour renforcer les deux premieres lignes; & le Conſul, voulant tromper les Latins & leur faire croire qu'il employoit ſes Triai-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 18. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 406.

(*b*) Xenoph. p. 427.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XXIX. pag. 364, *& ſuiv.*

res, qui étoient la derniere reſſource des armées, fait venir de la queue les Accenſes. Ceux-ci, après avoir quelque tems amuſé les Latins & épuiſé la vigueur de l'ennemi, ſe retirent à la queue avec les Roraires, & font place aux Triaires, qui s'avancent & rempliſſent les intervalles des deux premieres lignes.

Un paſſage de Symmaque fait alluſion à cette façon de combattre des Roraires, quoique depuis pluſieurs ſiecles ils ne fuſſent plus en uſage; c'eſt une affectation d'antiquité. C'étoit le goût des Auteurs du moyen âge qui avoient quelque érudition, & ce défaut chez eux fait quelquefois par rapport à nous le principal prix de leurs ouvrages; nous apprenons l'antiquité où elle ne devroit pas ſe rencontrer. Symmaque, faiſant reproche à un de ſes amis d'être devenu fort laconique dans ſes lettres, depuis qu'il eſt employé à la Cour, s'exprime ainſi: « Vous » m'agacez par vos lettres comme les Roraires agaçoient l'ennemi; vous lancez cinq ou ſix » traits, puis vous vous dérobez » auſſitôt. »

Tite-Live, nommant les Roraires avant les Accenſes, ſemble leur donner un grade au-deſſus; & Plaute en fait autant dans un fragment qui nous reſte de la piece intitulée *Frivolaria*, où quelque ſpadaſſin, tel que le Thraſon de Térence, faiſant l'appel d'une compagnie de brigands qu'il menoit à une expédition, leur dit: *Sequimini mè hac, ſultis, legiones omnes Lavernæ. Ubi Rorarii eſtis? En ſunt. Ubi Accenſi? Ecce.*

Les Roraires, dans les gloſes A'κροϛολισαι, furent, ſelon Varron, ainſi appellés parce qu'ils lançoient comme une roſée avant l'orage, c'eſt-à-dire, avant que les gros javelots partiſſent de la main des ſoldats peſamment armés. *Rorarii dicti à rore, qui bellum committebant antè, ideo quòd antè rorat quàm pluit.* Feſtus adopte cette étymologie, & ajoute que *Rorarium vinum* étoit le vin qu'on donnoit aux Roraires, apparemment pour les récompenſer d'avoir fait leur devoir. C'eſt quelque choſe d'approchant de ce qui eſt appellé dans l'Iliade γερϖνίοις ὀινος. Ce qu'Euſtathe explique par le vin qu'on donnoit, dans les feſtins publics, aux vieillards ou à ceux qui avoient des grades diſtingués.

Les Roraires avoient la caſaque militaire. On a conſervé ce vers de Lucilius:

Ponè paludatus ſtabat Rorarius velox.

Un autre vers du même Poëte donne au Roraire cinq piques légeres.

Quinque haſtæ aureolo cinctu Rorariu' veles.

Il faudroit avoir l'endroit entier, pour ſçavoir ſi ce qui eſt appellé ici *cinctus aureolus*, étoit la ceinture du Roraire, ou peut-être le lien dont ces cinq piques

étoient attachées pour être portées plus facilement.

Quoique les Roraires & les Accenſes tinſſent le dernier rang, & que ces troupes fuſſent par l'inſtitution de Servius, tirées de la cinquieme claſſe, c'eſt-à-dire, de la derniere qui fournît des ſoldats, elles méritent pourtant attention. Si elles ne décidoient pas la victoire, du moins elles la préparoient. Suidas dit que c'étoit le corps le moins noble, compoſé de gens preſque nuds & ſans armes, qu'on hazardoit à la tête de l'armée. Cette définition eſt démentie par le ſoin extrême que les Romains ont toujours eu d'armer & d'équiper leurs ſoldats; & on n'approuve pas davantage ce qu'ajoute le même Suidas: « Ce ſont, dit-il, des gens » qui, dans le tems du combat, » ſe ſervent pour arme, de la » premiere choſe qui leur tom» be ſous la main, d'une pierre, » d'un bâton, quelquefois ils » lancent des fleches. » On ne ſçait ce que veut dire ce Grammairien, à moins qu'il ne parle de la milice barbare du onzieme ou douzieme ſiecle, dans lequel il vivoit.

ROS, *Ros*, Ῥώς, (*a*) le ſeptieme des fils de Benjamin.

ROSARIA, nom que donnoient les Romains à une eſpece de parfums précieux, ainſi nommés ou par leur excellente odeur, où parce que les roſes en faiſoient le principal ingrédient.

ROSCIA [la Loi], (*b*) *Lex Roſcia*, Loi dont il eſt parlé dans la ſeconde Philippique de Cicéron.

Tacite fait mention d'une loi Roſcia, qui avoit réglé les places du théâtre, où les chevaliers Romains avoient quatorze rangs de ſiege immédiatement après les Sénateurs. *Voyez* Roſcius [L.] Othon.

ROSCILLUS, *Roſcillus*, (*c*) fils d'Adbucillus & frere d'Ægus. C'étoient deux Gaulois, Allobroges de nation, braves gens, attachés de tout tems à Jules Céſar, & qui lui ayant rendu de grands ſervices dans les guerres des Gaules, avoient été réciproquement comblés par lui d'honneurs & de récompenſes. Se voyant extrêmement conſidérés du Général, ils devinrent inſolens, maltraiterent leurs cavaliers, qu'ils fraudoient ſouvent de leur paie, & tromperent même Jules Céſar, par qui ils ſe faiſoient payer pour un plus grand nombre d'hommes qu'ils n'en avoient effectivement. Les plaintes en furent portées à Jules Céſar, qui ne jugea pas à propos de faire un éclat, mais réprimanda néanmoins les coupables en particulier. Ces fiers Gaulois, piqués de la diminution de leur crédit, & même de bien des railleries qu'il leur arrivoit ſou-

(*a*) Geneſ. c. 46. v. 21.

(*b*) Cicer. Philipp. 2. c. 61. Tacit. Annal. L. XV. c. 32. Velleï. Paterc. L. II. c. 32.

(*c*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 634. & ſeq. Roll. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 471.

vent d'eſſuyer, réſolurent de changer de parti, & ils paſſerent dans le camp de Cn. Pompée avec quelques-uns de leurs cliens. Ce fut un triomphe pour ce Général que l'acquiſition de ces deux Officiers, non ſeulement à cauſe de leurs qualités perſonnelles, mais parce que juſques-là aucun cavalier, aucun fantaſſin de l'armée de Jules Céſar n'avoit déſerté, pendant qu'il lui venoit tous les jours des déſerteurs de celle de Cn. Pompée. On promena Roſcillus & Ægus avec oſtentation partout le camp. Mais, outre cette ſatisfaction, plus faſtueuſe que ſolide, ils procurerent une utilité réelle à leurs nouveaux amis, en indiquant les endroits foibles des lignes de Jules Céſar.

ROSCIUS [L.], *L. Roſcius*, (*a*) fut tué par le Roi des Veïens, comme l'aſſure Cicéron dans ſa neuvieme Philippique.

ROSCIUS [L.], *L. Roſcius*, (*b*) un des ambaſſadeurs Romains, que ceux de Fidenes tuerent, l'an de Rome 317, & 435 avant Jeſus-Chriſt. On plaça, aux dépens de la République, les ſtatues de ces ambaſſadeurs auprès de la tribune aux harangues.

ROSCIUS [SEXT.] AMÉRINUS, *Sext. Roſcius Amerinus*, (*c*) un des premiers citoyens d'Amérie, d'où lui eſt venu le ſurnom d'Amérinus, fut aſſaſſiné dans Rome pendant la nuit par des ennemis, qui en vouloient encore plus à ſes biens qu'à ſa vie. Il ne devoit plus être queſtion alors de proſcription. Cependant, les aſſaſſins de Sext. Roſcius Amérinus firent mettre ſon nom ſur la liſte des proſcrits par le moyen de L. Corn. Chryſogonus, affranchi de L. Sylla, & qui avoit tout crédit ſur l'eſprit de ſon Patron. Dès-là les biens de Sext. Roſcius Amérinus étoient confiſqués. L. Corn. Chryſogonus s'en rendit l'adjudicataire, & acheta deux mille feſterces, c'eſt-à-dire, deux cens cinquante livres, des biens qui valoient ſix millions de feſterces, ou ſept cens cinquante mille livres de notre monnoie. Ce n'eſt pas tout encore. Sex. Roſcius Amérinus avoit un fils, qui pouvoit un jour revenir contre une auſſi énorme & auſſi manifeſte injuſtice, & rentrer peut-être dans les biens paternels. Les aſſaſſins, pour ſe délivrer d'inquiétude, de concert avec L. Corn. Chryſogonus, accuſent le fils d'être lui-même le meurtrier de ſon pere. L. Corn. Chryſogonus comptoit, tout puiſſant comme il étoit, emporter aiſément l'affaire, & obtenir la condamnation d'un accuſé que perſonne n'oſeroit défendre. En effet, les premiers Orateurs de Rome refuſerent de ſe charger de ſa cauſe. Cicéron ſeul, âgé pour lors de vingt-ſix à vingt-ſept ans, eut le courage de défendre un innocent oppri-

(*a*) Cicer. Philipp. 9.
(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 17.
(*c*) Cicer. Orat. pro Sext. Roſcio Amerin. Plut. T. I. p. 862. Roll. Hiſt. Rom. T. VI. pag. 54. *& ſuiv.*

mé ; il réuſſit même à le faire abſoudre ; & cette cauſe, plaidée par lui d'une façon très-brillante, jetta les fondemens de ſa réputation dans le Barreau.

ROSCIUS [T.], *T. Roſcius*, (*a*) nom commun à deux perſonnages, ſurnommés l'un Capiton ; & l'autre, Magnus. Ils étoient tous deux ennemis déclarés de Sext. Roſcius Amérinus. Le premier étoit un ancien & fameux Gladiateur, décoré de pluſieurs palmes. Le ſecond s'étoit rangé depuis peu ſous ſa diſcipline ; & de novice qu'il étoit avant les guerres civiles, il eut bientôt ſurpaſſé ſon maître en forfaits & en impudence.

ROSCIUS [Q.], *Q. Roſcius*, (*b*) le plus fameux comédien de l'antiquité, eſt repréſenté partout dans Cicéron comme un homme qui joignoit à des talens ſinguliers, un mérite plus ſingulier encore dans les hommes de ſa profeſſion ; & puiſqu'il faut honorer la vertu par-tout où elle ſe trouve, on doit un reſpect particulier à celle qui ſe conſerve pure au milieu des mauvais exemples, & dans une imitation continuelle des vices, qui fait le fond des comédies. C'eſt cette vertu qui diſtinguoit Q. Roſcius, & qui d'un comédien en faiſoit l'ami de tout ce qu'il y avoit à Rome de plus grand & de plus reſpecté.

Il eſt aſſez vraiſemblable qu'il naquit dans le territoire de Lanuvium, pays décrié par Catulle ; mais, tout pays produit des hommes d'eſprit. On eſt du moins aſſuré que Q. Roſcius y fut nourri, dans cette partie du territoire qui ſe nommoit Selonium. Ce fut-là qu'étant encore au berceau, il eut une aventure qui fut regardée comme un prodige, & c'eſt Cicéron même qui dans le premier des deux livres qu'il a compoſés ſur la divination, nous a conſervé la mémoire de ce fait que raconte ſon frere Quintus. Q. Roſcius dormoit tranquillement, lorſque ſa nourrice s'étant relevée, vit à la lueur d'un flambeau qu'elle approcha, un ſerpent entortillé autour du corps de l'enfant ; la frayeur lui fit jetter un grand cri. Le pere de Q. Roſcius conſulte les Aruſpices, dont la réponſe fut que perſonne n'auroit plus d'éclat ni un mérite plus reconnu. Quintus Cicéron ajoute que Praxitele avoit ciſelé en argent cette aventure, & que le poëte Archias l'avoit célébrée par ſes vers ; ce qui prouve autant peut-être qu'aucun témoignage, la grande illuſtration de Q. Roſcius, puiſqu'autrement un poëte célebre & un fameux artiſan n'auroient pas employé,

(*a*) Cicer. Orat. pro Sext. Roſc. Amerin. c. 17.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 863. Cicer. de Natur. Deor. L. I. c. 80. de Divinat. L. I. c. 79. L. II. c. 66. de Legib. L. I. c. 14. de Orator. L. I. c. 251. *& ſeq.* Orat. pro Q. Roſc. c. 1. *& ſeq.* Orat. pro Arch. Poët. c. 17. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 696, 702. Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 62. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. IV. pag. 437. *& ſuiv.*

l'un les charmes de ſa poëſie ; l'autre l'excellence de ſon ciſeau, pour éterniſer la mémoire d'un accident de ſon enfance. Tout devient prodige dans ceux qui ſont des prodiges eux-mêmes.

Mais, pour ne pas donner à celui-ci plus de poids qu'il ne mérite, il faut rapprocher ici ce que Cicéron y répond dans le ſecond livre du même ouvrage, lorſqu'il détruit en bon Académicien, toutes les obſervations ſuperſtitieuſes que ſon frere Quintus, comme habile Stoïcien, avoit miſes en avant dans le premier. « A l'égard de Q. » Roſcius, dit-il, les replis du » ſerpent autour de ſon corps » peuvent être une circonſtance » fauſſe ; mais, qu'un ſerpent » ſe ſoit rencontré dans ſon ber- » ceau, ce n'eſt pas une choſe » bien ſurprenante, dans ce » canton-là ſur-tout, où les » ſerpens tiennent communé- » ment leurs aſſemblées au coin » du feu. Quant à l'éclat que » la réponſe des Aruſpices pro- » mettoit à Q. Roſcius, j'ad- » mire, ajoute-t-il, la bonté » des Dieux immortels, qui » s'intéreſſent à la gloire d'un » Comédien, au point de la lui » prédire long-tems auparavant, » eux qui n'ont rien prédit de » ſemblable à Scipion l'Afri- » cain. »

Il n'eſt pas aiſé de fixer l'année que Q. Roſcius naquit. On ne peut, ce ſemble, en parler que par conjecture. On croit qu'il étoit plus âgé que Cicéron de quelques vingt à vingt-cinq ans ; d'où il s'enſuit qu'il pouvoit être né environ l'an de Rome 625, & 127 avant Jeſus-Chriſt.

Il y avoit alors cinquante-ſix ans que Plaute & trente-un ans que Térence étoient morts ; le théâtre étoit en poſſeſſion de leurs pieces qui ne ſont pas toutes venues juſqu'à nous, ſans parler des autres Poëtes, dont les pieces ne laiſſoient pas d'occuper la ſcene. L'éloquence étoit au plus haut point où on l'eût portée avant Cicéron, nous en pouvons juger par le Dialogue *de claris Oratoribus*. Cette partie de l'éloquence qui regarde l'action, ſans quoi, ſelon Démoſthene, tout le reſte n'eſt rien, étoit admirable dans M. Craſſus, ce grand Orateur de qui Catulus diſoit que les autres Orateurs mis en comparaiſon avec lui, ne méritoient que de manger du foin ; de ſorte que ſi les plus grands Orateurs ont eu dans la perſonne de Q. Roſcius un modele à imiter pour l'action, Q. Roſcius dans quelques Orateurs de ſon tems trouva de quoi ſe former l'idée d'une déclamation parfaite.

On ne trouve point en détail quels furent ſes maîtres dans l'art du théâtre ; mais, comme dans ſa jeuneſſe il montroit déjà ce qu'il ſeroit un jour, & que dès-lors il étoit très-bien reçu chez les plus grands Seigneurs de Rome, on peut croire avec quelque raiſon qu'ils prirent eux-mêmes le ſoin de faire élever Q. Roſcius

par les plus habiles maîtres, & de cultiver en lui un talent qui ſe déclaroit, & à quoi, ſelon les apparences, ſon inclination ſe portoit toute entiere.

Q. Roſcius devoit être fort agréable de ſa perſonne; mais, il avoit un défaut capable d'effacer tous les agrémens imaginables. *Erat*, dit Cotta, *ſicut hodie eſt, perverſiſſimis oculis*; car, *perverſi oculi* ſont des yeux de travers, des yeux louches, défaut très-oppoſé à l'art du Comédien. « Tout conſiſte dans le » viſage, dit M. Craſſus, & » dans le viſage ce qui domine, » ce ſont les yeux; en quoi nos » anciens jugeoient mieux que » nous, lorſqu'ils ne donnoient » pas leur approbation entiere » même à Q. Roſcius ſous le » maſque. » Il tiroit cependant un grand avantage du maſque, dont l'ombre déroboit en partie le défaut de ſes regards, mais ne lui couvroit pas aſſez les yeux pour cacher le feu que la paſſion y allumoit. Ceci peut ſervir à confirmer ce que dit Athénée de Q. Roſcius, qu'il fut ou le premier ou l'un des premiers qui ſur le théâtre ſe ſervirent du maſque. Quoi qu'il en ſoit, on peut croire qu'outre le maſque Q. Roſcius a dû employer un grand art pour couvrir ce défaut & pour l'adoucir; mais, on peut auſſi ſe reſſouvenir que dans certains rôles, tels que ſont les rôles des Paraſites, des Lénones & ſemblables gens, des yeux de travers, bien loin d'être un défaut, peuvent ſervir à augmenter le comique & à lui donner de la force.

Q. Roſcius excelloit également dans le ſérieux & dans le comique. On peut oppoſer Quintilien & Plutarque, qui ſemblent dire que Q. Roſcius n'ait joué que dans les Comédies. Plutarque ſur-tout dit que Cicéron ſe forma pour l'action ſur Q. Roſcius qui jouoit dans les Comédies, & ſur Éſopus qui jouoit dans le tragique. Mais, ce que nous avançons n'en eſt pas moins véritable, & ſe prouve par divers paſſages de Cicéron; car, il cite Q. Roſcius tantôt comme repréſentant des perſonnages comiques, tantôt comme le premier acteur du théâtre. Plutarque & Quintilien nous confirment ſeulement dans l'opinion dont nous parlions tout à l'heure, que Q. Roſcius, ſoit pour faire plus briller ſon jeu, ſoit pour mieux cacher le défaut de ſes yeux, & même en tirer avantage, préféroit les rôles comiques à ceux de la tragédie. Mais, il réuſſit excellemment bien dans l'un & dans l'autre genre.

En effet, Cicéron, au livre troiſieme de l'Orateur, ſous le nom de M. Craſſus, enſeignant de quelle maniere il faut dans la déclamation préparer les grands mouvemens, après avoir dit qu'on doit quelquefois donner à ſes auditeurs le tems de reſpirer, laiſſer repoſer leur admiration, imiter les Peintres qui jettent dans l'ombre & dans l'éloignement certaines parties de leurs tableaux, pour faire ſortir le

geſte avec plus de lumiere & avec plus d'effet, ajoute : « Jamais Q. Roſcius n'a prononcé » avec le geſte qu'il auroit pu, » ce vers :

» *Nam Sapiens virtuti honorem*
» *præmium, haud prædam petit,*

» Mais il le laiſſe entierement tomber, afin de le relever par ſa prononciation » entrecoupée, par l'effroi de » ſes regards, par l'étonnement, par le ſaiſiſſement où » il eſt, le vers qui ſuit :

» *Ecquid video ? ferro ſeptus poſ-*
» *ſidet ſedes ſacras.*

» Pour cet autre vers,

» *Quid petam præſidii ?*

» avec quelle douceur, avec » quelle négligence le prononce-t-il ? combien relâche-t-il » de ſon action en le prononçant ? & cela pour faire valoir celui qui ſuit,

» *O pater ! ô patria ! ô Priami*
» *domus !*

» ſur lequel ſon action ne pourroit avoir ni tant d'ame ni » tant de ſentiment, s'il en eût » épuiſé le ſentiment & l'ame » dans la prononciation du vers » précédent. Ce précepte a été » connu des Poëtes, avant que » les acteurs en compriſſent la » néceſſité. Les Muſiciens mêmes qui ont fait la modulation, *qui fecerunt modos*, l'ont » compriſe auſſi, témoin le ſoin » qu'ils prennent d'abaiſſer le » ſon des inſtrumens pour augmenter enſuite, diminuer, » enfler, varier, diſtinguer » leur mélodie. »

Ce morceau ſemble fait exprès pour établir que Q. Roſcius étoit admirable dans le tragique, puiſque M. Craſſus n'a rien de plus parfait à propoſer pour modele aux Orateurs, que l'art avec lequel Q. Roſcius prononçoit les vers d'une tragédie. On peut encore en conclure que la perfection du jeu théâtral & de l'action de l'Orateur réſulte en partie du contraſte, &, pour ainſi dire, du clair obſcur bien ménagé, que Q. Roſcius entendoit excellemment.

Quant au comique, il ſeroit ſuperflu d'entreprendre de prouver que Q. Roſcius y excelloit.

L'admiration de Cicéron pour les talens de Q. Roſcius, & les éloges infinis qu'il lui donne, font aſſez connoître avec quelle intelligence, avec quel eſprit & avec quel art ce grand acteur ſçavoit entrer dans des caracteres auſſi différens que le ſont ſur la ſcene le comique & le ſérieux. Il étoit de l'intérêt public qu'un ſi habile maître fît des éleves ; auſſi ſa maiſon étoit-elle une école où l'on alloit apprendre l'art de plaire ſur la ſcene, & ce fut un grand avantage pour un Comédien nommé Éros, de s'être mis ſous ſa diſcipline. Car, ayant été ſouvent chaſſé du théâtre, non ſeulement par les ſifflets, mais encore accablé d'injures, il ſe réfugia dans la

maiſon de Q. Roſcius, comme dans un aſyle ſacré, d'où aſſez peu de tems après, lui qui à peine étoit auparavant un des derniers baladins, reparut l'un des meilleurs de la troupe. Ce qui l'éleva ainſi, ajoute Cicéron, fut la ſeule réputation de Q. Roſcius.

Le jeu de Q. Roſcius étoit un jeu plein d'action & de vivacité; mais, ſa maxime étoit que tout l'art conſiſte dans la bonne grace. Il reconnoiſſoit en même tems que la bonne grace étoit au-deſſus des regles, & ne ſe pouvoit enſeigner. « De-là venoit que Q. Roſcius ne trouvoit aucun de ſes éleves dont il fût content; non qu'il n'y en eût qui méritaſſent de l'approbation, mais c'eſt que ſi parmi pluſieurs bonnes qualités il y avoit quelque défaut (& qui eſt-ce qui n'en a point?) ce défaut lui étoit inſupportable. »

La délicateſſe du goût de Q. Roſcius, & ſa vivacité naturelle lui rendoient l'exercice d'enſeigner, un exercice pénible & chagrinant; il inſtruiſoit, comme le dit Cicéron, *ſummo cum labore, ſtomacho, miſeriaque.* La raiſon en eſt bien naturelle; car, ajoute-t-il, plus on a d'eſprit & d'habileté, plus il en coûte de colere & de travail pour enſeigner, & c'eſt un vrai tourment de voir qu'on ne peut faire entrer à un autre dans la tête, ce que ſoi-même on a ſaiſi du premier coup.

La peine d'enſeigner eſt grande ſans doute, mais on peut croire que celle de ſoutenir un procès n'eſt gueres moindre pour un homme auſſi éloigné de la chicane que l'étoit Q. Roſcius. Nous parlons du procès que lui fit un chicaneur au ſujet d'un de ſes éleves, & dans lequel Cicéron prit ſa défenſe. La raiſon & la reconnoiſſance vouloient que ce grand Orateur employât à défendre Q. Roſcius cette même voix que Q. Roſcius avoit formée. Voici le fait.

C. Fannius Chéréa avoit un eſclave nommé Panurge, qui, ſelon toute apparence, n'étoit pas ſans talens pour le théâtre. C. Fannius Chéréa convient avec Q. Roſcius que l'eſclave, s'il le veut inſtruire, ſera commun entre eux, de ſorte qu'ils en partageront le profit. Q. Roſcius l'eut bientôt mis en état de réuſſir. Ainſi, C. Fannius Chéréa avoit mis dans la communauté la perſonne de l'eſclave, dont la valeur étoit fort médiocre, & Q. Roſcius y avoit mis de ſon côté ce qui donnoit un prix inéſtimable à cet eſclave. Les choſes en étoient là, lorſque Panurge fut tué. Q. Roſcius, que la longueur des pourſuites auroit embarraſſé, tranſige avec le meurtrier ſur la part qu'il avoit à l'eſclave, & reçoit un fond de terre pour ſon dédommagement. Long-tems après, C. Fannius Chéréa, qui quoiqu'habile plaideur n'avoit pas tiré du meurtrier ce qu'il prétendoit pour ſa part, revint ſur Q. Roſcius, demanda la moitié de ce que Q.

Roſcius avoit reçu. Celui-ci qui n'avoit tranſigé que pour ſa part de la communauté, engage Cicéron à le défendre. La queſtion générale eſt de ſçavoir ſi un aſſocié peut tranſiger en ſon particulier pour ſa part d'un tort fait à toute la ſociété. Cicéron prouve que Q. Roſcius l'a pu faire, & qu'il l'a fait.

Cette oraiſon de Cicéron met dans tout ſon jour le plus grand mérite de Q. Roſcius, c'eſt-à-dire, l'excellence de ſa vertu, qui le diſtinguoit autant parmi les hommes, que ſon jeu le diſtinguoit parmi les comédiens; car, quoique Cicéron doive dans un plaidoyer pour Q. Roſcius ne lui pas épargner les louanges, cependant il y a tel éloge que l'on ne donneroit jamais à un homme de ſa ſorte, à un Comédien, ſi la voix publique n'avoit prévenu la voix de l'Orateur; autrement ne ſeroit-ce pas en ſe moquant du public, donner un démenti à la vérité, & porter préjudice à ſa cauſe au lieu de la rendre plus favorable? Par exemple, ſi Q. Roſcius n'eût pas été un homme d'une probité reconnue, Cicéron, quelque amitié qu'il pût avoir pour lui, auroit-il pu ſoutenir ſa cauſe par un argument tiré de la différence que tout le monde faiſoit des mœurs de ce Comédien à celles de C. Fannius Chéréa, qui de ſon aſſocié étoit devenu ſon adverſaire?

L'amitié de Cicéron & de Q. Roſcius étoit ſi grande & ſi connue, que ce fut à ſa priere que Cicéron plaida pour le beau-frere de Q. Roſcius, P. Quintius. Il ne fit pas difficulté de raconter dans l'oraiſon même ce qu'il avoit oppoſé à Q. Roſcius pour s'en excuſer, & ce que Q. Roſcius lui avoit oppoſé pour vaincre ſa réſiſtance. C'eſt-là que Cicéron donne cet éloge à Q. Roſcius: « Que pour ſes rares talens il » ſemble mériter ſeul de ſe » montrer ſur la ſcene, & que » pour le mérite il paroît ſeul » digne de ne s'y pas montrer. »

L'amour que les Romains avoient dès-lors pour le théâtre, ne leur permettoit pas de mettre des bornes aux récompenſes des acteurs; & parce que la vertu rehauſſe encore toutes les profeſſions, & que l'on eſt naturellement porté à mieux reconnoître les peines d'un homme de bien que d'un autre, les Magiſtrats uſoient envers Q. Roſcius d'une grande libéralité. Il recevoit par jour pour lui ſeul mille deniers; ce qui, ſuivant le rapport de la monnoie Romaine à la nôtre, fait en dix ans cent cinquante mille écus. Mais, ſi Q. Roſcius s'attiroit une ſi grande récompenſe, il avoit en même tems la généroſité de la remettre aux Magiſtrats & de la ſacrifier au public; & lorſque Cicéron plaida pour lui, il y avoit dix ans que Q. Roſcius montoit gratuitement ſur le théâtre; car, dès qu'un homme a connu le prix de la gloire, toute autre récompenſe n'a plus d'attrait pour lui. Sur quoi Cicéron inſultant ſon adverſaire C. Fan-

nius Chéréa : « Auriez-vous, » lui dit-il, la généroſité d'en » faire autant, ou plutôt l'eſ- » poir de gagner cent cinquante » mille écus ne vous arrache- » roit-il pas la vie avec le der- » nier geſte. »

Tout l'État diſtinguoit Q. Roſcius ; L. Sylla lui-même, maître de l'État & Dictateur, lui marqua, en lui donnant un anneau d'or, qu'il faiſoit un cas particulier de ſon mérite.

Q. Roſcius avoit toujours dit que quand l'âge auroit diminué le feu de ſon action, il n'abandonneroit pas le théâtre pour cela, mais qu'il proportionneroit ſon jeu à ſes forces, & la muſique à la foibleſſe de ſa voix. C'eſt en effet ce qu'il exécuta. Car, chaque piece avoit ſon caractere de muſique, & au premier ſon de la flûte une oreille ſçavante jugeoit, dit Cicéron, ſi c'étoit l'Antiope ou l'Andromaque qu'on alloit repréſenter.

Q. Roſcius mourut dans un grand âge, & les regrets du public autoriſerent Cicéron à faire de lui un grand éloge en peu de mots. Ce fut dans ſon plaidoyer pour le poëte Archias. « Qui de » nous, dit-il, a été aſſez bar- » bare pour n'être pas ému, » lorſque nous apprîmes der- » nierement que Q. Roſcius » étoit mort ? Lui qui, quoique » mort dans un âge avancé, » ſembloit néanmoins pour l'ex- » cellence de ſon art & pour » les charmes de ſa perſonne, » avoir mérité de ne mourir ja- » mais. »

ROSCIUS [L.] OTHON, *L. Roſcius Otho*, (*a*) le premier qui ſépara les Chevaliers Romains du peuple. *Voyez* Othon [M.].

ROSCIUS [L.], *L. Roſcius*, (*b*) un des Lieutenans de Jules Céſar. Celui-ci en fait mention en pluſieurs endroits, & on croit que c'eſt le même que le précédent.

ROSCIUS, *Roſcius*, (*c*) nom commun à deux freres, qui ſervirent en Aſie contre les Parthes dans l'armée de M. Craſſus.

ROSCIUS, *Roſcius*, (*d*) certain client, dont Horace fait mention dans une de ſes Satyres.

ROSCIUS CÉLIUS, *Roſcius Cælius*, (*e*) Lieutenant de la vingtieme légion, étoit depuis long-tems ennemi du général Trébellius Maximus. L'an de Jeſus-Chriſt 69, il trouva l'occaſion d'aigrir extraordinairement les troupes contre ce Général ; & même la ſédition s'alluma au point, que Trébellius Maximus fut obligé de s'enfuir, & de ſe cacher pour éviter la mort.

ROSCIUS RÉGULUS, (*f*) *Roſcius Regulus*, Conſul d'un ſeul jour, ſous l'empire de Vitel-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 867. Roll. Hiſt. Rom. T. VI. p. 298, 313, 434.
(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. L. V. p. 178. & *ſeq.* de Bell. Civil. L. I. p. 431.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 563.
(*d*) Horat. L. II. Satyr. 6. v. 35.
(*e*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 60. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. p. 79.
(*f*) Tacit. Annal. L. III. c. 37. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 208.

lius. Le trente-un d'Octobre de l'an de Jeſus-Chriſt 69., le Conſulat ſe trouvant ce jour-là vacant, Roſcius Régulus le ſollicita pour ce court eſpace de tems, comme une grande grace, & l'obtint, non ſans apprêter beaucoup à rire, & à ſes dépens, & aux dépens de celui qui lui accordoit une telle faveur. Il abdiqua le même jour. On avoit déjà vu un Conſul d'un jour ſous le dictateur Jules Céſar. Ce qu'il y eut d'unique ici, c'eſt que l'on donnoit un ſucceſſeur à un homme vivant, Alliénus Cécina, qui n'avoit été deſtitué ni par décret du Sénat, ni par ordonnance du peuple. Vitellius & ceux qui le gouvernoient, n'en ſçavoient pas aſſez pour être attentifs à un ſemblable défaut de formalité.

ROSE, *Roſa*, Ῥόδον, (*a*) fleur qui étoit particulierement conſacrée à Vénus, parce que cette fleur avoit été teinte du ſang d'Adonis, qu'une de ſes épines avoit bleſſé; ce qui avoit fait changer en rouge la couleur blanche qu'elle avoit avant cette aventure.

Tous nos Poëtes, à l'imitation des Grecs & des Latins, célebrent la roſe, ſi nous les en croyons.

C'eſt la reine des fleurs dans le printems éclоſe;

Elle eſt le plus doux ſoin de Flore & des Zéphyrs;

C'eſt l'ouvrage de leurs ſoupirs.

Anacréon s'étoit contenté de dire, avec plus de ſimplicité, qu'elle eſt tout le ſoin du printems. Nos vieux Poëtes employent toujours la Roſe dans leurs vers. Aujourd'hui les comparaiſons tirées de cette fleur ont été ſi ſouvent répétées, qu'on n'en ſauroit uſer trop ſobrement.

Aphthonius & Tzetzès nous aſſurent que c'eſt du ſang de Vénus que les Roſes ont pris leur couleur vermeille. Bion prétend au contraire que la Roſe doit ſa naiſſance au ſang d'Adonis, & ce poëte a pour lui non ſeulement Ovide, mais l'auteur du *Pervigilium Veneris*, dans l'hymne charmante qu'il a faite ſur ce ſujet.

« Avec quelle grace, dit-il, » le Zéphyre amoureux vient » il voltiger autour de la robe » verte de cette reine des fleurs, » & chercher à lui plaire par ſes » plus douces careſſes? Déjà la » divine roſée fait ſortir ce bou» ton vermeil, du fourreau qui » l'enveloppe. Je le vois, con» tinue-t-il, ce bouton qui com» mence à s'épanouir, je le » vois glorieux d'étaler ce rouge » incarnat dont la teinture eſt » due au ſang d'Adonis, dont » l'éclat eſt augmenté par les » baiſers de l'Amour, & qui » ſemble compoſé de tout ce que » la jeune Aurore offre de plus » brillant, quand elle monte » dans ſon char pour annoncer

(*a*) Virg. Æneid. L. I. v. 406. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 64.

» de beaux jours à la terre. »

En un mot, les Poëtes ne ſe ſont plaints que du peu de durée de cette aimable fleur.

Tout le monde connoît cette épigramme latine :

Quàm longa una dies, ætas tam longa Roſarum,
Quas pubeſcentes juncta ſenecta premit.
Quam modo naſcentem rutilus conſpexit Eous,
Hanc veniens ſero veſpere vidit anum.

« La durée d'un jour eſt la » meſure de l'âge de la Roſe ; » la même étoile qui la voit » naître le matin, la voit mou- » rir le ſoir de vieilleſſe. »

Malherbe a bien ſçu tirer parti de cette idée ; il dit en parlant de la mort de la fille de M. Duperrier.

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choſes
Ont le pire deſtin,
Et Roſe elle a vécu ce que vivent les Roſes,
L'eſpace d'un matin.

Les Romains aimoient paſſionnément les Roſes, & faiſoient beaucoup de dépenſe pour en avoir en hiver. Les plus délicats les recherchoient encore, lorſque la ſaiſon en étoit paſſée. Dans le tems même de la République, ils n'étoient point contens, dit Pacatus, ſi au milieu de l'hiver, les Roſes ne nageoient ſur le vin de Falerne qu'on leur préſentoit. Ils appelloient leurs maîtreſſes du nom de Roſe, *mea Roſa*, ma belle amie.

Enfin, les couronnes de Roſes étoient chez les anciens la marque du plaiſir & de la galanterie. Horace ne les oublie jamais dans ſes deſcriptions des repas agréables. Auſſi *roſeus*, *roſea*, ſignifioit *beau*, *belle*, *éclatant*, *éclatante*, comme le ῥοδόεις des Grecs. C'eſt pourquoi Virgile dit, en parlant de Vénus :

. . . . Et averſens Roſeâ cervice refulſit.

« En ſe détournant elle fit voir » la beauté de ſon col. » Dans notre langue, un teint de lis & de roſes déſigne auſſi le plus beau teint du monde, tel qu'il ſe trouve ſeulement dans la floriſſante jeuneſſe.

ROSEAUX [la Vallée des], *Vallis Arundineti*, (*a*) vallée qui étoit à l'extrêmité de la tribu d'Éphraïm, du côté du ſeptentrion, vers la tribu de Manaſſé. On n'en ſçait pas la vraie ſituation.

ROSSIGNOL. *Voyez* Philomele.

ROSTRALE [couronne], *corona Roſtralis*, couronne relevée de proues & de pouppes de navires, dont on honoroit un Capitaine, un ſoldat qui le premier avoit accroché un vaiſſeau ennemi, ou ſauté dedans. M. Vipſa-

(*a*) Joſu. c. 16. v. 8. c. 17. v. 9.

nius Agrippa, ayant obtenu cette couronne après la défaite de Sextus Pompée, fut depuis cette époque regardé par les Romains avec tant de distinction, qu'on le jugea capable de détrôner Auguste, & de rétablir la République.

ROSTRES, *Roſtra*, (*a*) nom d'un lieu ſitué dans la place publique de Rome.

Les proues d'une partie des vaiſſeaux qui avoient été pris ſur les Antiates, dans la guerre que les Romains avoient eue contre eux, ſervirent à former à Rome une eſpece de décoration appellée Roſtres, dans l'endroit du Forum, où les Magiſtrats ſe plaçoient dans les aſſemblées; & comme cette décoration étoit élevée & faiſoit une ſorte de tribune, c'étoit de deſſus cette élévation qu'on haranguoit le peuple, & qu'on lui annonçoit tous les évenemens qui intéreſſoient la République. *Roſtrum* ſignifie proprement un bec d'oiſeau, tel que les Anciens le faiſoient ſculpter à l'avant de leurs vaiſſeaux, & c'eſt ce qu'en termes de marine il faudroit appeller l'éperon. Il y a apparence que les Romains, pour élever cette tribune ſi fameuſe, ne ſe reſtreignirent pas préciſément à la conſervation des éperons des vaiſſeaux des Antiates, mais qu'ils en retinrent l'eſtrade & les deux côtés.

On doit ſe repréſenter les Roſtres comme une eſpece de plate-forme, dont la baſe étoit ornée de ces becs de navires que nous avons dits avoir été enlevés ſur les Antiates. Au-deſſus de la plate-forme, il y avoit un ſiege ou une eſpece de tribunal, dit la tribune aux harangues, ſur lequel montoient les Magiſtrats & ceux qui vouloient parler au peuple. Ce bâtiment regnoit preſque au milieu de la place Romaine. On en voit encore la figure dans les médailles.

ROTOMAGUS, *Rotomagus*, (*b*) ville des Gaules. Quoiqu'on ne puiſſe douter que cette ville aujourd'hui Rouen, ne ſoit très-ancienne, néanmoins Jules Céſar & les autres Écrivains Romains n'en font aucune mention. Ptolémée eſt le premier qui l'ait nommée comme la capitale des Véliocaſſes. Le nom de Rotomagus eſt auſſi écrit Ratomagus. On trouve Rattumagus dans la table Théodoſienne, avec la figure dont les capitales y ſont diſtinguées. Il en eſt fait mention également dans l'Itinéraire d'Antonin, où on lit *Latomagus* pour *Ratomagus*, ſur la route qui part du lieu nommé *Carocotinum*.

M. de Valois reprend, avec raiſon, Ammien Marcellin d'employer ce nom au pluriel, *Rotomagi*, parce qu'il n'en eſt pas de cette dénomination comme des autres capitales, qui ayant ceſſé de porter leur nom propre, ont pris celui de la cité ou du peuple *numero plurali*. L'alté-

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 14. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 219, 220.

(*b*) Notic. de la Gaule par M. d'Anville, p. 569, 569.

ration que le tems a apportée aux dénominations dans leur état primitif, & en les tronquant, a fait changer le nom de *Rotomagus* en *Rotomum* ou *Rodomum*, comme de *Noviomagus* on a fait *Noviomum*, & ainſi de pluſieurs autres.

La Lyonnoiſe, formée par Auguſte, ayant été diviſée depuis en deux provinces, Rotomagus devint la métropole de la ſeconde des Lyonnoiſes, & le ſiege de Rouen ne reconnoît pas même la primatie du ſiege de Lyon.

ROTUNDUS, terme qui, au figuré chez les Latins, eſt ſynonyme à celui de *tornatus*, ou de *perfectus*, parfait. *Rotundus Orator*, un excellent Orateur. Les Grecs ont dit, στρογγυλως λεγειν, *rotundè loqui*, parler rondement, pour dire parler agréablement, harmonieuſement. Démétrius de Phalere, dit que la période oratoire demande une bouche ronde; & Plutarque a dit des mots ronds, pour ſignifier des termes choiſis. Ariſtophane, en parlant d'Euripide, s'exprime ainſi: *Ego rotunditate ejus oris fruor*, je jouis de la beauté de ſon langage. Enfin, Horace a dit:

. . . . *Graiis dedit ore rotundo*
Muſa loqui.

« Les Grecs ont reçu en partage les graces du diſcours. » Ces graces & cette perfection de langage appartenoient ſurtout aux Athéniens.

ROUGE [la mer], *mare Rubrum*, nom que les Anciens donnoient non ſeulement au golfe Arabique, auquel ſeul cette dénomination eſt actuellement reſtée, mais au golfe Perſique & à la mer des Indes.

ROXOLANS, *Roxolani*, (*a*) peuple Sarmate que Ptolémée met dans le voiſinage du Tanaïs, & que Jornandès appelle *gens infida*.

Selon M. Fréret, les différens peuples compris ſous les noms de Slaves, de Ruſſes, de Bulgares, de Polonois, de Bohémiens, ne ſont pas comme pluſieurs Écrivains le prétendent, originaires des régions ſituées à l'orient du Volga, mais de celles qui ſont à l'occident du Tanaïs. Leurs ancêtres ont de tout tems habité les pays connus aujourd'hui ſous le nom de Ruſſie grande & petite, blanche, noire & rouge; & ce ſont eux qu'Hérodote a nommés Androphages, mangeurs d'hommes, *Melanchlæni*, robes noires, & qu'on a depuis déſignés ſous les noms de Sarmates & d'Alains, & ſous celui de Roxalans.

On a quelquefois, par abus, donné les noms d'*Alani* & de *Roxalani* à des peuples du mont Caucaſe, de la même nation que les Circaſſes, & que les Allanes voiſins de la Mingrelie, & même à des peuples d'origine Fennique, venus du nord. Cette confuſion de noms eſt une des principales cauſes de l'obſcurité

(*a*) Ptolem. L. III. c. 5. Tacit. Hiſt. L. II. c. 79. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 60, 61, Tom. IV. pag. 273, 274. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 59.

qui regne dans l'hiſtoire du moyen âge.

L'an de Jeſus-Chriſt 69, toute l'attention des Romains étant tournée du côté de la guerre civile, on ne s'occupoit guere des étrangers. Cela inſpira aux Roxolans l'audace de fondre ſur la Mœſie. Comme dès l'année précédente, ils avoient déjà taillé deux cohortes en pieces, fiers de ce premier avantage, ils y entrerent avec neuf mille chevaux, & couroient la campagne en brigands qui cherchent à piller, plutôt qu'en ennemis qui ſongent à combattre. C'eſt pourquoi, la troiſieme légion, ſecondée des troupes auxiliaires du pays, vint les attaquer lorſqu'ils y penſoient le moins. Les deux partis étoient dans une diſpoſition bien différente; les Romains marchoient en ordre de bataille, bien ſerrés, & munis de tout ce qui étoit néceſſaire pour bien combattre; les Roxolans, diſperſés & chargés de butin, ſe laiſſoient tuer comme s'ils euſſent été liés ſur leurs chevaux, dont les chemins gliſſans rendoient la vîteſſe inutile. Car, ce qui eſt étonnant, & qu'on auroit peine à croire, c'eſt que toute la valeur des Roxolans étoit tellement hors d'eux-mêmes, qu'il n'y avoit rien de ſi foible & de ſi lâche, s'ils étoient obligés de combattre à pied & de près, au lieu qu'il n'y avoit preſque perſonne qui leur pût réſiſter, quand ils venoient tomber ſur l'ennemi avec tout l'effort & la fougue de leurs chevaux. Mais, ce jour-là étant fort humide, & la terre étant couverte de neige fondue, ils ne purent faire uſage de leurs lances, ni de leurs longues épées qu'ils tenoient ordinairement à deux mains; leurs chevaux ayant peine à ſe ſoutenir dans une fange gliſſante, & eux-mêmes étant accablés ſous le poids de leurs armes. Car, les Princes, & les plus diſtingués de la nation portoient des cuiraſſes faites de lames de fer, ou d'un cuir dur & épais, qui à la vérité les rendoient impénétrables aux coups, mais auſſi les mettoient hors d'état de ſe relever, quand une fois ils avoient été renverſés par l'effort de leurs ennemis. Les Romains, au contraire, couverts de cuiraſſes légeres, & portant des armes moins embarraſſantes, comme le javelot & une lance dont ils ſe ſervoient dans le beſoin, n'eurent pas plutôt joint les Roxolans, qu'ils les percerent aiſément de leurs épées faciles à manier; car, ils ne portoient point de boucliers. Les Roxolans furent donc entierement défaits, à l'exception d'un petit nombre qui ſe cacherent derriere un marais, où ils périrent de froid, ou des bleſſures qu'ils avoient reçues dans le combat.

ROXANE, *Roxane*, Ῥωξάνη, (*a*) fille d'un des principaux Sei-

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 538, 539. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIV, p. 272, 273.

gneurs

gneurs de Perſe, & ſœur de Statira qu'épouſa Arſace qu'on appella depuis Artaxerxe Mnémon. Roxane étoit d'une excellente beauté, & d'une adreſſe merveilleuſe à lancer un javelot & à tirer de l'arc. Un de ſes freres, ayant conçu pour elle une paſſion criminelle, & n'en étant point rejetté, réſolut de faire périr ſa femme, qui étoit fille de Darius & de Paryſatis. Mais, ſon deſſein ayant été découvert, il fut tué par ordre du Roi. Paryſatis, irritée au dernier point du traitement qu'on avoit voulu faire à ſa fille, fit couper en deux Roxane.

ROXANE, *Roxane*, Ρωξάνη, (*a*) fille d'Oxyarte, ſeigneur Perſe, étoit une jeune perſonne qui joignoit à une rare beauté des enjouemens pleins de graces & d'eſprit. Alexandre ne put réſiſter à ſes charmes, & l'épouſa après avoir vaincu Darius, couvrant ſa paſſion du prétexte ſpécieux d'unir les deux nations par des liens qui rendroient leur bonne intelligence plus ferme, en confondant leurs intérêts, & ne laiſſant plus de différence entre les vaincus & les vainqueurs. Ce mariage déplut extrêmement aux Macédoniens & révolta les principaux de ſa cour, qui ne pouvoient voir ſans peine qu'il eût pris pour ſon beau-pere un de ſes eſclaves; mais, depuis la mort de Clitus, toute liberté de parler étant bannie, ils applaudiſſoient des yeux & du viſage, qui s'accommodent merveilleuſement à la flatterie & à une complaiſance ſervile.

A la mort d'Alexandre, Roxane ſe trouvant groſſe, cela lui attiroit le reſpect & la vénération des Macédoniens. Mais, comme elle étoit extrêmement jalouſe de la reine Statira, elle la trompa par une fauſſe lettre qu'elle lui écrivit ſous le nom d'Alexandre, comme ſi ce Prince lui eût mandé de ſe rendre auprès de lui. L'ayant attirée par cette ruſe, elle la tua, ainſi que ſa ſœur qu'elle avoit amenée, & jetta les deux corps dans un puits qu'elle combla enſuite; n'ayant d'autre confident ni d'autre complice que Perdiccas.

Quelque tems après, Roxane accoucha d'un fils, qu'on appella Alexandre, & il fut reconnu pour Roi conjointement avec Aridée; mais, l'un & l'autre n'en avoient que le nom. L'autorité étoit toute entiere entre les mains des grands Seigneurs & des Généraux, qui avoient partagé entre eux les Provinces.

Dans la ſuite, Caſſandre, un de ces derniers, après avoir fait périr Olympias, auroit bien déſiré auſſi de ſe défaire de Roxane & du jeune Alexandre ſon fils. Mais, voulant ſonder auparavant ce qu'on penſeroit dans le public de la mort d'Olympias, & ne ſçachant pas bien encore en quelle ſituation étoit la fortune

(*a*) Diod. Sicul. pag. 628, 699, 728. Plut. T. I. p. 691, 707. L. XII c. 15. L. XIII. c. 2. L. XIV. c. 6. L. XV. c. 2. Q. Curt. L. VIII. c. 4. L. X. c. 6 Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 730, 731 T. IV. p. 23.

d'Antigonus, il ſe contenta pour lors de faire enfermer Roxane & ſon fils dans la citadelle d'Amphipolis, ſous la garde de Glaucias, un de ſes Miniſtres les plus dévoués. Quelque tems après, il lui donna ordre de les égorger ſecrétement l'une & l'autre, & de cacher leurs corps, ce qui fut exécuté, l'an 311 avant Jeſus-Chriſt.

ROXANE, *Roxane*, Ῥωξάνη, (*a*) ſœur de Mithridate Eupator, roi de Pont, étoit âgée d'environ quarante ans, lorſque ce Prince, défait & mis en fuite par les Romains, lui envoya l'ordre de mourir. Elle avala du poiſon, en vomiſſant mille imprécations & mille injures contre Mithridate, vers l'an 71 avant J. C.

ROXANE, *Roxane*, Ῥωξάνη, (*b*) fille d'Hérode le grand, & de Phedre la huitieme femme de ce Prince.

ROXANÈS, *Roxanes*, (*c*) Ῥωξάνης, officier Perſe, étoit capitaine de mille hommes. Lorſque Thémiſtocle fut arrivé à la cour d'Artaxerxe, comme il paſſoit un jour près de Roxanès dans la ſalle même du Roi, qui étoit aſſis ſur ſon trône, tout le monde étant dans un ſilence reſpectueux, cet Officier lui dit tout bas, avec un profond ſoupir : *Serpent de Grece, plein de ruſe & de malice, la fortune du Roi t'amene ici.*

ROYAUME [le] DES CIEUX, *Regnum Cœlorum*, ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν, expreſſion aſſez commune dans le nouveau Teſtament, pour ſignifier le Royaume de Jeſus-Chriſt, la vocation des peuples à la foi, la prédication de l'Évangile.

Les anciens Prophetes, lorſqu'ils décrivoient les caracteres du Meſſie, ne manquoient guere d'y mettre le nom de Roi & de Libérateur ; & lors même qu'ils parloient de ſes humiliations & de ſes ſouffrances, ils y mêloient des traits qui marquoient ſa puiſſance, ſon regne, ſa divinité. Par exemple, quand Zacharie prédit l'entrée de Jeſus-Chriſt à Jéruſalem : *Voici*, dit-il, *votre Roi qui vient à vous, juſte & ſauveur ; il eſt pauvre, & monté ſur une ânesſe, & ſur un âne fils d'une ânesſe.* (*d*) Les Juifs, accoutumés à ces manieres de parler des Prophetes, attendoient un Meſſie Roi, & ils exprimoient le tems de ſa venue par les termes de Royaume de Dieu, ou de Royaume des Cieux ; & J. C., pour leur prouver qu'il étoit le vrai Meſſie, leur annonçoit ſouvent que le Royaume des Cieux étoit arrivé, ou qu'il étoit proche ; & lorſqu'il parloit de ce qui devoit arriver dans ſon Égliſe après ſa réſurrection, il diſoit de même que telle choſe ſe verroit dans le Royaume des Cieux. Enfin, il commençoit aſſez ſouvent ſes paraboles par ces mots : *Le Royaume des Cieux eſt ſemblable*

(*a*) Plut. T. I. p. 503.
(*b*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. L. XVII. p. 584.
(*c*) Plut. T. I. p. 126.
(*d*) Zachar. c. 9. v. 9.

à un homme riche, à un pere de famille, à un tréſor, &c. Ainſi, l'on peut remarquer dans l'Évangile pluſieurs acceptions différentes de ces termes *le Royaume des Cieux.*

1.° Ils ſe prennent pour le premier avenement du fils de Dieu, pour ſa naiſſance temporelle, pour ſa prédication, pour ſa manifeſtation au monde. Par exemple: *Si c'eſt par le doigt de Dieu que je chaſſe les démons; certainement le Royaume de Dieu eſt parvenu juſqu'à vous.* (a) Ailleurs, ſaint Matthieu dit que Jeſus-Chriſt parcouroit les villes & les bourgades, *annonçant la bonne nouvelle de la venue du Royaume de Dieu.* (b) & S. Luc: *Le Royaume de Dieu eſt au milieu de vous;* (c) ce qui eſt la même choſe que ce que dit ſaint Jean: *Vous avez au milieu de vous celui que vous ne connoiſſez pas.*

2.° Ces termes ſont mis pour marquer la vengeance que Dieu devoit exercer contre les Juifs incrédules, & qu'il exerça en effet quelques années après la mort du Sauveur, contre Jéruſalem, par les armes des Romains, qui ruinerent cette ville & ſon temple, & qui y commirent des cruautés, qui ont fait regarder ce dernier ſiege, comme une des plus vives images du jugement dernier. C'eſt dans ce ſens que le Royaume des Cieux ſe prend dans ſaint Matthieu: *Faites pénitence, car le Royaume des Cieux eſt proche.* (d) C'eſt-à-dire, Dieu eſt près d'appeſantir ſon bras ſur les méchans.

3.° Le Royaume des Cieux marque la béatitude éternelle, la récompenſe des fideles ſerviteurs de Dieu. *Celui qui fait la volonté du Pere céleſte, entrera dans le Royaume des Cieux.* (e) Et ailleurs: *Laiſſez venir à moi les petits enfans; car, à eux appartient le Royaume des Cieux.* Et encore: *Bienheureux les pauvres d'eſprit; car, le Royaume des Cieux eſt à eux.*

4.° Cette expreſſion s'emploie pour déſigner la vocation des Gentils, à l'excluſion des Juifs. Par exemple, Jeſus-Chriſt, après avoir parlé de la foi du Centenier, prédit la vocation des Gentils, & la réprobation des Juifs en diſant: *Les enfans du Royaume ſeront chaſſés dehors.* (f) C'eſt au même ſens que ſe rapporte la parabole du feſtin, où les étrangers ſont appellés, au refus des amis que le pere de famille y avoit invités; ainſi que celle des fermiers de la vigne, qui chaſſent les domeſtiques du maître, & mettent à mort ſon propre fils.

5.° Enfin, le Royaume des Cieux marque le plus ſouvent l'Égliſe de Jeſus-Chriſt, la prédication de l'Évangile, la ma-

(a) Luc. c. 11. v. 19.
(b) Matth. c. 9. v. 35.
(c) Luc. c. 17. v. 21. Joann. c. 1. v. 26.
(d) Matth. c. 3. v. 2.
(e) Matth. c. 5. v. 3. c. 7. v. 21. c. 19. v. 14.
(f) Matth. c. 8. v. 12. c. 22. v. 2. Marc, c. 12. v. 8.

niere dont Dieu en uſe envers les élus pour les conduire à la foi & enſuite à la béatitude. C'eſt en ce ſens que Jeſus-Chriſt dit que le Royaume des Cieux eſt ſemblable à un tréſor caché, qu'un homme découvre, & qu'il achete au prix de tout ſon bien; & à une pierre préeieuſe, pour laquelle un marchand donne tout ſon bien. (a) Ce tréſor, cette pierre précieuſe, ne ſont autre choſe que la foi en Jeſus-Chriſt. Ailleurs, il compare le Royaume des Cieux à un champ, où l'on trouve de l'ivraie mêlée avec le bon grain; à un filet, où l'on amaſſe de bons & de mauvais poiſſons; ce qui marque l'Égliſe, qui eſt toujours mêlée de bons & de mauvais Chrétiens en ce monde.

ROYAUMES DU MONDE. On compte ordinairement vingt-quatre Royaumes célebres juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les voici.

1.° Le premier Royaume eſt celui de Babylone, que Nemrod fonda 146 ans après le déluge, l'an du monde 1802, & 2233 avant Jeſus-Chriſt. Nemrod y joignit l'Aſſyrie; mais, on ne connoît pas ſes ſucceſſeurs, & l'Écriture laiſſe aſſez voir que tous les vaſtes pays qui ont formé l'empire d'Aſſyrie, appartenoient à différens maîtres du tems d'Abraham.

2.° Le ſecond Royaume eſt celui d'Égypte, que Meſraïm fonda l'an du monde 1847, & 2188 avant l'Ere chrétienne. On apprend de Conſtantin Manaſſès, que ce Royaume a été de 1633 ans; intervalle qu'on trouve depuis Meſraïm juſqu'à la conquête d'Égypte par Cambyſe, roi des Perſes, l'an du monde 3510, & 525 ans avant Jeſus-Chriſt.

3.° Le troiſieme Royaume eſt celui de Sicyone, ville du Péloponneſe. C'eſt le premier Royaume de l'Europe dont on connoiſſe un peu les Rois. Juſqu'en Grece même, tout ce qui étoit plus ancien qu'Inachus, premier roi d'Argos, paſſoit communément pour inconnu. On fixe le commencement de ce Royaume à l'an du monde 1871, & 2164 avant Jeſus-Chriſt. On dit qu'Égialée en fut le premier roi, & Zeuxippe le dernier; que ce Royaume dura 959 ans; qu'enſuite les Prêtres de Jupiter Carnien gouvernerent ſucceſſivement pendant trente-trois ans; & que Charideme ayant pris la fuite l'an du monde 2863, Sicyone reſta ſous la dépendance des Rois de Mycenes. Suivant ce ſyſteme de Caſtor, le Royaume de Sicyone finit l'an du monde 2830, & 1205 avant J. C.

4.° Le quatrieme Royaume eſt celui d'Argos, ville du Péloponneſe, qui fut fondé par Inachus l'an du monde 2177, & 1858 avant Jeſus-Chriſt. Il dura 382 ans, ſous neuf Rois, dont le dernier fut Sthénélus. L'an du monde 2559, & avant Jeſus-Chriſt 1476, Danaüs, venu d'Égypte, commença une nouvelle

(a) Matth. c. 13. v. 3. & ſeq.

dynaſtie, qui ne ſubſiſta que ſous cinq Rois pendant 163 ans. Acriſius, le dernier de ces Rois, fut tué l'an du monde 2690, & 1345 avant Jeſus-Chriſt. Il y eut enſuite divers petits Rois à Argos, & dans les villes des environs, qui avoient compoſé le Royaume d'Argos; mais, ce fut le Roi de Mycenes qui eut la principale autorité.

5.° Le cinquieme Royaume eſt celui d'Athenes qui fut fondé l'an du monde 2477, & 1558 ans avant Jeſus-Chriſt, par Cécrops, qui ne laiſſa point d'héritiers. Les ſeize Rois qui lui ſuccéderent, furent preſque tous de différentes familles. Codrus, le dernier de tous, fut tué l'an du monde 2943, & 1092 ans avant Jeſus-Chriſt. Quoiqu'il laiſſât des enfans, on abolit la monarchie qui avoit ſubſiſté pendant 487 ans, & l'État fut gouverné par des Archontes perpétuels, ce qui eut lieu pendant 316 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an du monde 3283, & 752 avant J. C. Cette année, on régla que les Archontes ſeroient renouvellés tous les dix ans. Il y en eut ſept qui gouvernerent pendant 68 ans. Enfin, l'an du monde 3351, & 684 avant J. C., 874 depuis la fondation du Royaume, on commença à ne faire que des Archontes annuels, ce qui a ſubſiſté juſqu'à ce que la ville d'Athenes perdit ſa liberté.

6.° Le ſixieme Royaume eſt celui de Troie, ville de Phrygie en Aſie. Il fut fondé l'an du monde 2555, & 1480 ans avant Jeſus-Chriſt, par Dardanus venu de l'iſle de Crete, & dura 296 ans ſous ſix Rois, dont le dernier fut Priam, ſi célebre par le nombre de ſes enfans, & par le chagrin qu'il eut de les voir tous périr. Le Royaume de Troie fut détruit par les Grecs l'an du monde 2851, & 1184 avant Jeſus-Chriſt. Aſtyanax, fils d'Hector & petit-fils de Priam, y regna depuis, mais non avec la gloire & la puiſſance de ſes ancêtres; & on ne ſçait rien de ſes ſucceſſeurs.

7.° Le ſeptieme Royaume eſt celui de Mycenes, ville du Péloponneſe, qui fut fondé par Perſée l'an du monde 2722, & 1313 ans avant Jeſus-Chriſt, & qui fut détruit par les deſcendans d'Hercule, l'an du monde 2906, & 1129 ans avant Jeſus-Chriſt, après avoir ſubſiſté 186 ans. Atrée & Agamemnon, rois de Mycenes, ſont très-célebres; le dernier commandoit avec une autorité abſolue l'armée des Grecs qui fit le ſiege de Troie, parce qu'il étoit le plus puiſſant de tous les Rois Grecs, & que preſque tout le Péloponneſe & une partie de la Grece propre lui étoient ſoumis.

8.° Le huitieme Royaume eſt celui des Latins en Italie, fondé l'an du monde 2705, & 1330 avant Jeſus-Chriſt, par Picus, fils de Saturne, auquel ſuccéda ſon fils Faunus, puis Latinus, vaincu par Énée, dont le ſeizieme ſucceſſeur fut Numitor, que Romulus mit ſur le trône peu avant que de bâtir Rome.

9.° Le neuvieme Royaume eſt celui de Tyr, qui, à le faire commencer au tems où Joſephe prétend que la ville de Tyr fut bâtie, fut fondé l'an du monde 2783, & 1252 avant Jeſus-Chriſt. Il eſt certain que cet hiſtorien ſe trompe pour le tems de la fondation de cette ville célebre, puiſqu'Io, qui fut enlevée par des Tyriens, eſt bien plus ancienne; & que de ſon tems Tyr faiſoit déjà un grand commerce. Il fait finir le Royaume de Tyr l'an du monde 3187, & 848 avant Jeſus-Chriſt.

10.° Le dixieme Royaume fut celui d'Aſſyrie, fondé l'an du monde 2806, & 1229 avant J. C., par Sémiramis. On ne connoît aucun de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Phul, après la mort duquel Babylone fut détachée de cet État, l'an du monde 3288, & 747 avant Jeſus-Chriſt, pour former un nouveau Royaume. Celui d'Aſſyrie ſubſiſta avec beaucoup d'éclat juſqu'à l'an du monde 3409, & 626 avant Jeſus-Chriſt.

11.° L'onzieme Royaume eſt celui de Lydie, au moins à prendre ſon commencement au tems où il eſt connu. Il y eut des Rois de Lydie, comme le dit Hérodote, avant Argon; mais, celui-ci eſt le premier de la famille d'Hercule. Il commença à regner l'an du monde 2817, & 1218 avant Jeſus-Chriſt. Après ſa famille qui r gna 505 ans, Gygès commença une nouvelle dynaſtie, l'an du monde 3322, & 713 avant Jeſus-Chriſt; & Créſus, le dernier de ſes deſcendans, fut défait & pris par Cyrus, roi des Perſes, l'an du monde 3491, & 544 ans avant Jeſus-Chriſt.

12.° Le douzieme Royaume eſt celui des deſcendans d'Hercule à Corinthe, lorſqu'Aletes ſe rendit maître de cette ville, l'an du monde 2905, & 1130 avant Jeſus-Chriſt. Ce Royaume ſubſiſta 323 ans, & fut enſuite gouverné par des magiſtrats appellés Prytanes; mais, l'an du monde 3377, & 658 avant J. C., Cypſele s'empara de l'autorité ſouveraine, & après lui ſon fils Périandre, qui ne mourut que l'an du monde 3451, & 584 avant Jeſus-Chriſt.

13.° Le treizieme Royaume eſt celui des deſcendans d'Hercule à Lacédémone ou Sparte. Il fut fondé la même année que celui de Corinthe par Ariſtomede qui laiſſa deux enfans, nommés Euryſthene & Proclès, entre qui l'autorité royale fut partagée; ce qui eut lieu auſſi pour leurs deſcendans.

Le Royaume des Hébreux commença l'an du monde 2940, & 1095 avant Jeſus-Chriſt, par Saül, qui eut pour ſucceſſeur David, puis Salomon; après lequel ce Royaume fut partagé en deux ſouverainetés; l'une, appellée le Royaume de Juda, qui eut pour premier roi Roboam, & pour dernier roi Sédécias, vaincu par Nabuchodonoſor, roi de Babylone, l'an du monde 3447, & 588 avant Jeſus-Chriſt; l'autre, nommé le Royaume d'Iſraël, dont Jéroboam fut le pre-

mier roi, & Oſée le dernier, qui fut détrôné par Salmanazar, roi d'Aſſyrie, l'an du monde 3314, & 721 avant Jeſus-Chriſt.

14.° Le quatorzieme Royaume a été celui de Damas, qui fut fondé l'an du monde 2991, & 1044 avant J. C., par Raſin, Reſtin ou Reſon, général des troupes d'Ader-Eſer, ou Hadadézer, ou Hadarhézer, lorſqu'il vit ſon maître défait par David. Ses ſucceſſeurs furent preſque toujours en guerre avec les Rois d'Iſraël. Il n'y eut que le dernier, nommé auſſi Raſin ou Retſin, qui s'allia avec Phacée pour faire le ſiege de Jéruſalem, qu'il fut contraint de lever. Il fut défait & tué, & ſon Royaume détruit par Teglath-Phalaſar, Tiglath-Pilnéſéer, Tiglath-Piléſer ou Tiglath-Péléſer, roi d'Aſſyrie, l'an du monde 3295, & 740 avant J. C.

15.° Le quinzieme Royaume a été celui de Macédoine, commencé par Caranus, l'un des deſcendans d'Hercule, l'an du monde 3221, & 814 avant J. C. Il a duré 490 ans juſqu'à la mort d'Alexandre le grand, qui établit la monarchie des Grecs, & qui mourut l'an du monde 3710, & 325 avant J. C.

16.° Le ſeizieme Royaume a été celui des Romains, qui commença l'année de la fondation de Rome, la 3282 du monde, & la 753 avant la naiſſance de J. C. Romulus en fut le premier roi, & Tarquin le ſuperbe le ſeptieme & le dernier, qui fut chaſſé l'an du monde 3526, de la fondation de Rome 245, & 509 avant J. C.

17.° Le dix-ſeptieme Royaume eſt celui de Babylone, qui fut fondé l'an du monde 3288, & 747 avant Jeſus-Chriſt, par Nabonaſſar. Il ne dura que 67 ans ſous des Rois, & il fut réuni au Royaume d'Aſſyrie, dont il avoit été détaché, l'an du monde 3355, & 680 avant J. C.

18.° Le dix-huitieme Royaume eſt celui des Medes, qui fut fondé l'an du monde 3326, & 729 avant Jeſus-Chriſt, par Déjocès, & que Cyrus détruiſit l'an du monde 3476, & 559 avant Jeſus-Chriſt. Ce royaume eſt célebre dans l'Hiſtoire, il y en a qui, ſe conformant à Ctéſias, le font commencer bien plutôt.

19.° Le dix-neuvieme Royaume eſt celui des Chaldéens qui fut fondé par Nabopolaſſar ou Nabuchodonoſor I, l'an du monde 3410, & 625 avant J. C. On y compte cinq Rois, qui regnerent 87 ans. Le dernier eſt Nabonnade ou Darius le Mede, qui fut défait par Cyrus l'an du monde 3497, & 538 avant Jeſus-Chriſt.

20.° Le vingtieme Royaume eſt celui des Perſes, qui paſſa d'Archaménidès & de Cambyſe à Cyrus l'an du monde 3476, & 559 avant Jeſus-Chriſt, & dura juſqu'à Darius, qui fut tué l'an du monde 3705, & 330 avant Jeſus-Chriſt.

21.° Le vingt-unieme Royaume, & le ſecond de Macédoine, fondé par Antipater, qui uſurpa la couronne après la mort d'Alexandre le Grand, & qui la

laiſſa à ſon fils Caſſandre l'an du monde 3718, & 317 avant J. C. Ce Royaume fut éteint dans Perſée, qui fut vaincu par les Romains, l'an du monde 3867, & 168 ans avant Jeſus-Chriſt.

22.° Le vingt-deuxieme Royaume eſt celui d'Égypte, commencé par Ptolémée, fils de Lagus, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, l'an du monde 3712, & 323 avant Jeſus-Chriſt. Il dura juſqu'à la reine Cléopâtre II, maîtreſſe de Marc Antoine, qui ſe donna la mort après la bataille d'Actium, l'an du monde 4005, & 30 avant J. C.

23.° Le vingt-troiſieme Royaume a été celui de Syrie, dont le premier Roi fut Séleucus Nicator, l'un des chefs ſucceſſeurs d'Alexandre, l'an du monde 3723, & 312 avant Jeſus-Chriſt. Il dura juſqu'à Antiochus l'Aſiatique, fils d'Antiochus le Pieux & de Sélene. Ce Prince en fut privé par Cn. Pompée, l'an du monde 3970, & 65 avant J. C.

24.° Le vingt-quatrieme Royaume a été celui de Pergame dans la grande Phrygie, qui commença l'an du monde 3752, & 283 avant Jeſus-Chriſt, par l'eunuque Philetere, & dura juſqu'à Attale III, ſurnommé Philométor. Celui-ci mourant ſans enfans l'an du monde 3902, & 133 avant Jeſus-Chriſt, inſtitua le peuple Romain pour héritier & ſucceſſeur de ſa couronne.

Nous ne parlerons point ici des Royaumes du Boſphore, du Pont en Aſie, de Cappadoce, de Bithynie, d'Arménie, des Bactriens, des Indiens, des Scythes ou Maſſagetes, & autres ſemblables, parce qu'on ne connoît point l'établiſſement de ces Monarchies, ni la ſucceſſion de leurs Rois.

ROYAUTÉ. C'eſt l'image de l'autorité que dans les premiers tems les peres avoient ſur leurs enfans, & ſur toute leur famille, dont ils étoient les chefs & les légiſlateurs. On en voit un exemple dans le ſupplice de Thamar ordonné par Juda ſon beau-pere. Homere & Platon atteſtent également cet ancien empire paternel. Telle a été l'origine du gouvernement monarchique, le plus ancien dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire, & le plus univerſellement établi. Les premiers Souverains ont dû leur élévation à leur force, à leur prudence, à leur courage ou aux ſervices qu'ils avoient rendus à la ſociété. La couronne a été originairement élective; bientôt on reconnut l'avantage qu'il y avoit à la rendre héréditaire, & elle le fut chez la plupart des peuples. *Voyez* Roi.

R U

RUBELLIUS BLANDUS, (*a*) *Rubellius Blandus*, perſonnage conſulaire, qui, dans l'accuſation de Lépida, femme de P. Sulpicius Quirinus, condamna

(*a*) Tacit. Annal. L. III. c. 23, 51. L. VI. c. 27, 45. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I, p. 435, 436, 581, 605.

cette Dame à l'exil, l'an de Jeſus-Chriſt 20 ; & ſon avis fut ſuivi par la pluralité. L'année ſuivante, Rubellius Blandus opina avec bien plus de douceur en faveur de Lutorius Priſcus. Mais, ſon ſentiment, malheureuſement pour l'accuſé, ne fut adopté que par le ſeul Man. Lépidus. Pluſieurs années après, l'an de Jeſus-Chriſt 33, Tibere fit épouſer à Rubellius Blandus Julie fille de ſon fils Druſus, & veuve de Néron fils aîné de Germanicus. Cette alliance ne fut pas approuvée, parce que pluſieurs ſe ſouvenoient encore d'avoir vu l'ayeul de ce Conſulaire, Chevalier Romain, établi à Tibur.

RUBELLIUS PLAUTUS, (*a*) *Rubellius Plautus*, fils du précédent. L'an de Jeſus-Chriſt 60, ſous le quatrieme conſulat de Néron, il parut une comete, que la ſuperſtition populaire fit regarder comme un préſage funeſte pour le Prince, & comme un pronoſtic de changement d'Empereur. Déjà la place ſuprême étoit regardée par un grand nombre de gens comme vacante, & l'on cherchoit qui pourroit la remplir. Malheureuſement pour Rubellius Plautus, on jetta les yeux ſur lui. Il appartenoit par ſa mere, petite-fille de Tibere, à la maiſon des Jules ; mais, ſentant à quel danger l'expoſoit cet honneur, il s'efforçoit d'en amortir l'éclat par la tranquillité dans laquelle il ſe renfermoit, vivant dans toute la ſimplicité antique, plus philoſophe que grand ſeigneur, & tenant ſa maiſon éloignée des plaiſirs tumultueux. Avec toutes ces précautions, plus il s'enfonçoit dans l'obſcurité, plus il avoit acquis de renommée. Les bruits, qui couroient ſur ſon compte, furent encore accrédités par un prétendu prodige interprété arbitrairement. Pendant un repas que Néron prenoit dans un endroit du territoire de Tibur, le tonnerre tomba ſur la table ; & comme Rubellius Plautus tiroit de ce même canton ſon origine du côté paternel, on en conclut que les Dieux le deſtinoient à l'Empire. Ces diſpoſitions de la multitude étoient fomentées par des hommes téméraires, par ces caracteres inquiets, dont l'ambition avide, & ſouvent funeſte pour eux-mêmes, s'attache aux premieres lueurs de la nouvauté, & ſe hâte de ſe déclarer pour les partis avant qu'ils ſoient formés. Rubellius Plautus étoit innocent des diſcours & des projets auquel ſon nom donnoit lieu. Mais, c'étoit un crime auprès de Néron, que d'être jugé digne de l'Empire. Il ſe ſeroit porté ſans doute aux derniers excès de cruauté contre celui qui lui faiſoit ombrage, s'il n'eût été retenu par les conſeils de Séneque & d'Afranius Burrhus.

Il fallut pourtant que Rubel-

(*a*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 19. L. XIV. c. 22, 57. *& ſeq.* L. XVI. c. 10. Juven. Satyr. 8. v. 39. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 265, 331, 332, 362. *& ſuiv.*

lius Plautus s'éloignât, & Néron l'exhorta par une lettre à prendre le parti le plus sûr pour lui-même & pour la tranquillité de la ville, & à se soustraire à des bruits injustes qui lui faisoient tort. « Vous avez, ajoutoit-il, » des terres en Asie. Je vous » conseille d'y aller passer vo» tre jeunesse, loin des dan» gers & des soupçons. » Rubellius Plautus obéit. Il se retira en Asie avec Antistia sa femme, & un petit nombre d'amis, & là il se livra à l'étude de la Philosophie Stoïque, pour laquelle il avoit un goût décidé. Mais, son éloignement ne calma pas les inquiétudes du Prince ; &, comme elles ne faisoient qu'augmenter avec le tems, pour en dissiper l'objet, Néron envoya tuer Rubellius Plautus, l'an de Jesus-Christ 62.

La distance où il étoit, & l'espace de mer qu'il falloit traverser pour aller à lui, causerent nécessairement un délai, qui fit transpirer le secret de la cour avant l'exécution. Déjà l'on disoit dans Rome qu'il avoit pris le parti de se jetter entre les bras de Corbulon, qui commandoit de grandes forces, & qui, si la gloire & un grand nom devenoient des crimes dignes de mort, étoit le premier exposé à un pareil danger. On ajoutoit que l'Asie, où Rubellius Plautus s'étoit fait aimer, avoit pris les armes en sa faveur ; & que les soldats mêmes, envoyés pour le tuer, ne se trouvant pas assez forts pour exécuter leurs ordres, & ne s'y portant pas de cœur, s'étoient rangés au nombre de ses partisans. C'étoient de vains bruits, que la renommée faisoit passer de bouche en bouche, & que grossissoit la crédulité du vulgaire.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que Rubellius Plautus fut averti. Un de ses affranchis ayant gagné de vîtesse le Centurion porteur de l'ordre sanguinaire de l'Empereur, rendit à Rubellius Plautus une lettre de L. Antistius son beau-pere, qui l'exhortoit à se mettre en défense, & à ne point se rendre complice de sa propre mort par une patience imbécille, qui ne lui procureroit qu'une inutile commisération, lorsqu'il ne seroit plus. Rubellius Plautus ne fut point touché de ces représentations. Soit qu'il ne vît aucune ressource dans un pays où il étoit exilé & sans armes, soit par ennui de vivre dans des transes continuelles, soit enfin par tendresse pour sa famille, & dans l'espérance qu'elle éprouveroit un traitement plus doux, s'il n'irritoit point le Prince par sa résistance, il résolut d'attendre tranquillement la mort, & il fut encore affermi dans ce dessein par deux Philosophes qu'il avoit avec lui, Cœranus Grec, & Musonius Rufus Toscan.

Les meurtriers le trouverent s'occupant sur le milieu du jour à quelque exercice du corps, & nud par cette raison. Le centurion le tua en cet état, sous les yeux de Pélagon eunuque, que Néron avoit envoyé avec le

Centurion & la compagnie de ſoldats, comme un ſurveillant de confiance, pour être témoin & lui rendre compte de l'exécution de ſes ordres. La tête de Rubellius Plautus fut portée à Rome; & lorſque le Prince l'eût reçue, il écrivit au Sénat contre Rubellius Plautus, mais ſans oſer avouer qu'il l'avoit fait tuer. Il lui reprochoit un caractere inquiet & turbulent, & il proteſtoit que la ſûreté & la tranquillité de l'Empire étoient le grand objet de ſes ſoins. Le Sénat ordonna des actions de graces aux Dieux, & dégrada Rubellius Plautus du rang de Sénateur.

RUBELLIUS [C.] GEMINUS, *C. Rubellius Geminus*, (*a*) géra le Conſulat avec C. Fufius Géminus, ſous l'Empire de Tibere, l'an de Jeſus-Chriſt 29.

RUBEN, *Ruben*, Ρουβήν, (*b*) fils aîné de Jacob & de Lia, naquit l'an du monde 2246, & 1754 avant Jeſus-Chriſt.

Un jour Ruben, étant encore jeune, alla à la campagne, & y ayant trouvé un fruit nommé en Hébreu *dudaim*, que la plupart expliquent des Mandragores, il les apporta à Lia ſa mere. Rachel en fut curieuſe, & les demanda à Lia. Celle-ci les lui céda, à condition que Jacob dormiroit la nuit ſuivante avec elle. Rachel y conſentit, & Lia devint groſſe d'Iſſachar. Long-tems après, & Jacob étant déjà retourné dans la terre de Chanaan, Ruben abuſa de Bala concubine de ſon pere; ce qui fut cauſe qu'il perdit le droit d'aîneſſe, & les prérogatives qui lui étoient dues par ſa naiſſance.

Lorſque ſes autres freres eurent pris la réſolution de ſe défaire de Joſeph, Ruben chercha tous les moyens qu'il put pour le tirer de leurs mains. Il leur propoſa de le deſcendre dans une vieille citerne, où il n'y avoit point d'eau, afin qu'il pût enſuite l'en tirer, & le renvoyer à Jacob. En effet, ſes freres l'ayant dépouillé, le jetterent dans une citerne. Mais, pendant que Ruben s'étoit éloigné pour un peu de tems, ils l'en tirerent, & le vendirent à des Iſmaëlites qui paſſoient par-là. Ruben à ſon retour, étant allé à la citerne, & ne l'ayant point trouvé, déchira ſes vêtemens, & vint dire à ſes freres: L'enfant ne paroît point, & où irai-je? Ils le tirerent de peine, en lui diſant qu'ils l'avoient vendu à des marchands qui alloient en Égypte.

Jacob, au lit de la mort, reprocha vivement à Ruben la faute qu'il avoit commiſe avec Bala, en lui diſant: « Ruben » mon fils aîné, le commence- » ment de ma force & de ma » vigueur, vous deviez être le » plus grand en dignité, & le » premier en autorité. Mais, » vous vous êtes répandu com- » me l'eau; vous ne croîtrez » point, parce que vous avez » monté ſur le lit de votre » pere, & que vous avez ſouillé

(*a*) Tacit. Annal. L. V. c. 1.
(*b*) Geneſ. c. 29. v. 32. c. 30. v. 14. & *ſeq.* c. 35. v. 22, 23. c. 37. v. 20. & *ſeq.* c. 49. v. 3, 4. Deuter. c. 33. v. 6.

» ſa couche. » Moïſe, avant que de mourir, dit auſſi à Ruben : « Que Ruben vive, & qu'il ne » meure point ; mais qu'il ne » croiſſe point en nombre. » En effet, la tribu de Ruben ne fut jamais bien nombreuſe, ni bien conſidérable dans Iſraël. Elle eut ſon partage au-delà du Jourdain, dans la partie la plus méridionale de ce canton, entre les torrens d'Arnon au midi, & de Jazer au nord, ayant les monts de Galaad à l'orient, & le Jourdain au couchant. Le tems de la mort de Ruben n'eſt pas connu.

RUBES, *Rubi*, (*a*) ville d'Italie dans l'Apulie. L'Itinéraire d'Antonin la met ſur la route d'Équotuticum à Hydrunte, entre Canuſium & Budrunte, à vingt-trois milles de la premiere de ces places, & à onze milles de la ſeconde. C'eſt de cette ville que parle Horace, quand il dit :

Inde Rubos feſſi pervenimus. Ut poté longum
Carpentes iter, & factum corruptius imbri.

« Nous eûmes aſſez de peine » à gagner Rubes, où nous ar- » rivâmes fort fatigués ; car, » outre que nous avions fait une » grande traite, la pluie avoit » extrêmement gâté les che- » mins. » La journée d'Horace avoit été de vingt milles pour ſe rendre à Rubes.

Il croiſſoit particuliérement dans le territoire de cette ville, une eſpece de petit oſier très-ſouple & très-délié, dont on faiſoit des corbeilles. Virgile en a parlé, lorſqu'il a dit :

Nunc facilis Rubiâ texatur ſiſcina virgâ.

RUBETE, *Rubeta*, (*b*) terme qui veut dire un poiſon, tiré en partie du ſuc de la grenouille venéneuſe. Juvénal parle d'une dame Romaine, qui mêloit de cette eſpece de poiſon au vin qu'elle préſentoit à ſon mari.

Occurrit matrona potens, quæ molle calenum
Porrectura viro miſcet ſitiente Rubetam.

RUBICON, *Rubicon*, (*c*) Ῥουβίκων, ruiſſeau ſur les confins de la Gaule Ciſalpine, qu'il ſéparoit de l'Italie, ainſi que nous l'apprenons de Cicéron, de Lucain & de Plutarque.

Ce ruiſſeau, qui eſt aujourd'hui le Luſo ſelon les uns, & le Piſatello ſelon d'autres, eſt fort petit, mais très-fameux dans l'hiſtoire. Il n'étoit pas permis aux ſoldats & moins encore à leurs chefs, au retour d'une expédition militaire, de paſſer ce ruiſſeau avec leurs armes, ſans le conſentement du Sénat & du peuple Romain. Autrement ils étoient tenus pour ennemis de la République, comme le

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 90, 91. Virg. Georg. L. I. v. 266.
(*b*) Juv. Satyr. 1. v. 69, 70.
(*c*) Cicer. Philipp. 6. c. 5. Lucan. L. I. v. 213. *& ſeq.* Plut. Tom. I. p. 723. Sueton. in Juli. Cæſ. c. 31. Plin. Tom. I. pag. 172. Roll. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 364, 365. T. VIII. p. 165.

porte l'inſcription qui étoit à la tête du pont de ce ruiſſeau, & que l'on a trouvée entiere ſur le bord de ce même ruiſſeau. Le Cardinal Bivarola, Légat alors de la Romagne, fit dreſſer au même endroit le marbre ſur lequel eſt cette inſcription. Voici ce qu'elle porte : *Juſſu mandatuve. P. R. Cos. Imp. Mil. Tiron. Commiliton. Arma, quiſquis es manipulariæve centurio turmæve legionariæ, hic ſiſtito, vexillum ſinito, arma deponito, nec citra hunc amnem ſigna, ductum exercitum commeatumve traducito. Si quis ergo hujuſce juſſionis adverſus præcepta ierit feceritve, adjudicatus eſto hoſtis P. R. ac ſi contra patriam arma tulerit, penateſque ex ſacris penetralibus aſportaverit S. P. Q. R. ſanctio plebeſciti. S. ve conſulti ultra hos fines arma ac ſigna proferre liceat nemini.*

Blondeau dit qu'il a vu cette inſcription ; mais, quelques ſoins que Léander ſe ſoit donnés pour la voir dans les différens voyages qu'il a faits dans ces quartiers, il lui a été impoſſible de la découvrir. Il en conclut, ou qu'elle eſt encore cachée dans la terre, comme autrefois, ou qu'elle a été tranſportée ailleurs.

Jules Céſar, à ſon retour des Gaules, étant arrivé près du Rubicon, ne pouvoit le paſſer ſans contrevenir aux loix & ſans lever le maſque. Quelque décidé qu'il fût, & quoique ſans contredit le plus audacieux des hommes, l'idée des maux qu'il alloit cauſer à l'univers, & des périls auxquels il s'expoſoit lui-même, ſe préſentant à ſon eſprit en ce moment critique, l'effraya, & ſuſpendit un peu ſon activité ; il s'arrêta ſur le bord, & ſe tournant vers ſes amis, parmi leſquels étoit le célebre Aſinius Pollion, il leur dit : « Nous pouvons encore revenir » ſur nos pas. Mais, ſi nous paſ» ſons ce ponceau, il faudra » pouſſer l'entrepriſe juſqu'au » bout par la force des armes. »

Suétone rapporte un prétendu préſage arrivé dans cet inſtant. Un homme d'une taille & d'une grandeur extraordinaire parut tout d'un coup aſſis dans le voiſinage, jouant d'une flûte champêtre. Autour de lui s'amaſſerent pour l'entendre non ſeulement les pâtres, mais des ſoldats & des trompettes. Cet homme ſaiſit la trompette de l'un de ceux qu'il voyoit près de lui ; il l'emboucha, ſonna la charge, & paſſa à l'autre bord. Si ce fait eſt vrai, ce pourroit bien être une aventure ménagée exprès par Jules Céſar pour encourager ſes troupes. Quoi qu'il en ſoit, il s'écria auſſitôt : « Allons où nous » appellent les préſages des » Dieux, & l'injuſtice de nos » ennemis ; le ſort en eſt jetté. » C'eſt ainſi qu'il fit cette déciſive & hazardeuſe démarche, s'étourdiſſant lui-même ſur les ſuites horribles qu'elle devoit avoir ; ſemblable, dit Plutarque, à un homme qui ferme les yeux, & s'enveloppe la tête, pour ſe cacher la vue de l'abîme où il va ſe précipiter. Après qu'il eut

passé le Rubicon, son armée s'empara de l'Ombrie, & de l'Étrurie, d'où s'ensuivit la guerre civile, qui le plaça sur le trône.

RUBIGALIES. *Voyez* Robigalies.

RUBIGO. *Voyez* Robigus.

RUBIGUS. *Voyez* Robigus.

RUBRA [ad Saxa], (*a*) *ou* simplement *ad Rubras*, en sous-entendant, *Petras*, comme on lit dans l'itinéraire d'Antonin, ou dans la table de Peutinger, lieu d'Italie. Cicéron, Tacite, Tite-Live, le nomment *ad Saxa Petra*. Vitruve, dans son second livre où il traite des carrieres d'où l'on tiroit des pierres à bâtir, nomme ce lieu *Rubræ*, & & dit que la pierre qu'on en tiroit étoit tendre. Ce lieu est nommé *Lubræ*, avec titre de ville, *juxta civitatem Lubras*, dans l'histoire du martyre des SS. Abundius & Abundantius.

Ce lieu étoit à l'orient de Fidene, le Tibre entre deux, & au-dessous de la maison nommée *ad Gallinas*. On l'appelle aujourd'hui Bor-Ghetto. C'est un bourg fermé de murailles, avec une tour qui lui sert de forteresse, & dans laquelle on trouve des restes de belles pièces de marbre.

RUBRÉNUS LAPSA, (*b*) *Rubrenus Lapsa*, Poëte tragique. Juvénal fait bien entendre que ce Poëte étoit extrêmement pauvre, quand il dit qu'il avoit mis sa vaisselle & ses habits en gages, pour avoir de quoi achever son Atrée.

RUBRIUS, *Rubrius*, Ρούβριος, (*c*) un des collegues du tribun C. Gracchus, fit ordonner par un édit, qu'on iroit rebâtir Carthage, qui avoit été détruite par P. Scipion. C. Grachus, ayant été chargé par le sort de cette commission, s'embarqua aussitôt pour aller mener la nouvelle colonie en Afrique.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*d*) Préteur, commandoit en Macédoine, lorsque M. Caton d'Utique arriva dans cette Province, où il avoit été envoyé en qualité de Tribun des soldats. Rubrius lui donna le commandement d'une légion.

Nous ne sçavons pas si ce Rubrius est le même qui s'enferma depuis dans Utique avec M. Caton. Plutarque donne le prénom de Marcus à celui qui se trouva avec M. Caton d'Utique.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*e*) compagnon de Verrès, étoit bien propre, selon Cicéron, à satisfaire toutes les passions de celui auquel il s'étoit attaché.

RUBRIUS [Q.], *Q. Rubrius*, (*f*) fut gratifié de plusieurs présens par Verrès, quoiqu'il ne ressemblât gueres à ce Préteur.

RUBRIUS [P.], *P. Rubrius*, (*g*) dont Cicéron fait mention

(*a*) Cicer. Philipp. 2. c. 84. Tacit. Hist. L. III. c. 79. Tit. Liv. L. II. c. 49.
(*b*) Juven. Satyr. 7. v. 72, 73.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 839.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 763, 789.
(*e*) Cicer. in Verr. L. III. c. 43.
(*f*) Cicer. in Verr. L. V. c. 160.
(*g*) Cicer. in Verr. L. V.

dans une de ſes oraiſons contre Verrès.

RUBRIUS, *Rubrius*. (*a*) chevalier Romain, fut accuſé devant le Sénat, l'an de Jeſus-Chriſt 15, comme coupable d'irrévérence envers la majeſté & la divinité d'Auguſte. On lui reprochoit d'avoir fait un faux ſerment en atteſtant le nom de ce nouveau Dieu. Tibere, conſulté là-deſſus, répondit que Rubrius, en jurant fauſſement par le nom d'Auguſte, n'étoit pas plus criminel, que s'il avoit trompé Jupiter lui-même; & qu'il falloit laiſſer aux Dieux le ſoin de venger leurs injures.

RUBRIUS FABATUS, (*b*) *Rubrius Fabatus*, certain Romain, dont on cite un trait ſingulier. Cet homme, effrayé de tout le ſang répandu à l'occaſion de la conjuration de Séjan, & déſeſpérant du ſalut de l'Empire Romain, prit le parti de s'enfuir chez les Parthes. Au moins en fut-il ſoupçonné; & il eſt de fait qu'on l'arrêta près du détroit de Sicile, ſans qu'il pût rendre aucune bonne raiſon du voyage qu'il avoit entrepris. Il fut ramené à Rome; & néanmoins on lui laiſſa la vie, plus par oubli que par clémence.

RUBRIUS POLLION, (*c*) *Rubrius Pollio*, Préfet du Prétoire ſous Claude, obtint de ce Prince le droit de prendre ſéance au Sénat, toutes les fois qu'il l'y accompagneroit. Claude, en lui accordant ce droit, s'autoriſa de l'exemple d'Auguſte, qui, diſoit-il, en avoit fait autant pour Valérius Ligur.

RUBRIUS GALLUS, *Rubrius Gallus*, (*d*) officier général, fut envoyé par Néron, avec une poignée de troupes contre Galba & Virginius Rufus, qui s'étoient révoltés. Mais, il ſuivit lui-même l'exemple de ceux contre leſquels il avoit eu ordre de marcher, & abandonna le parti de Néron, l'an de J. C. 68.

RUBRIUS GALLUS, *Rubrius Gallus*, (*e*) officier Romain, qui, après la mort d'Othon, l'an de Jeſus-Chriſt 69, ſe chargea de prier pour les cohortes qui étoient à Bruxellum, & obtint ſur le champ leur pardon. Mais, il ne fut pas conſtamment fidele à Vitellius ſucceſſeur d'Othon, puiſqu'il fut l'entremetteur de la négociation dans laquelle Aliénus Cécina s'engagea à trahir ce Prince.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*f*) Sénateur Romain, qui redoutoit la cruauté de Domitien, quoique, dit Juvénal, la baſſeſſe de ſa naiſſance dût entierement diſſiper ſes frayeurs. « Il eſt vrai, » ajoute Juvénal, que depuis » long-tems il étoit coupable » d'un outrage qu'il devoit ca» cher éternellement; mais,

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 73. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. pag. 330, 331.
(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 14. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. pag. 578.
(*c*) Dio, Caſſ. pag. 680. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 148, 149.
(*d*) Dio. Caſſ. pag. 726.
(*e*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 51. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 175.
(*f*) Juven. Satyr. 4. v. 104. *& ſeq.*

» Rubrius étoit plus médisant » que ce Prince, qui prosti- » tuant son corps à des hommes, » faisoit pourtant des satyres. »

RUDIAIRE, *Rudiarius*, nom qu'on donnoit à un Gladiateur renvoyé avec honneur, après des preuves de sa force & de son adresse dans les spectacles de l'amphitéâtre. On lui donnoit pour marque de son congé un bâton de bois, appellé *rudis*, d'où vient le nom de *rudiarius*.

Ces sortes de Gladiateurs ne pouvoient pas être forcés à combattre; cependant, on en voyoit tous les jours qui, pour de l'argent, retournoient dans l'arêne & s'exposoient aux mêmes dangers. Suétone nous apprend que Tibere donna deux combats de Gladiateurs au peuple, l'un en faveur de son pere, & l'autre en l'honneur de son ayeul Drusus; le premier, dans la place Romaine, & le second, dans l'amphitéâtre, où il trouva le moyen de faire paroître des Gladiateurs qui avoient eu leur congé, des Rudiaires, à chacun desquels il promit cent mille sesterces de récompense, c'est-à-dire, plus de vingt mille livres de notre monnoie actuelle.

RUDIMENT, *Rudimentum*, terme dérivé de *rudis*, brute, que l'art n'a point encore dégrossi; de-là le nom *Rudimentum*, pour signifier les premieres notions de quelque art que ce soit, destinées aux esprits qui n'en ont encore aucune teinture.

Le mot françois *Rudiment* à une signification moins étendue; l'usage l'a restreint aux élémens des langues, & même en quelque maniere à ceux de la langue Latine.

Nous ne ferons sur cette sorte d'ouvrages qu'une seule observation, c'est que les livres élémentaires sont de tous, les plus difficiles à bien faire, & ceux néanmoins que l'on entreprend le plus aisément. Combien d'auteurs Rudimentaires ont cru, nous parlons même des plus sçavans, qu'il leur suffisoit d'avoir lu beaucoup de latin, & observé beaucoup de phrases latines, sans les avoir comparées à la regle commune de tous les idiômes, qui est l'analyse? C'est pourtant la seule voie qui nous soit ouverte pour pénétrer jusqu'au génie distinctif d'une langue. Et que prétend nous apprendre celui qui n'a pas pénétré jusques-là, ou qui même n'est pas en état d'y pénétrer?

RUDIS; (*a*) c'étoit, chez les Romains, un bâton noueux & plein d'inégalités, que le Préteur donnoit aux gladiateurs, comme une marque de leur liberté, & de la permission qu'on leur accordoit de se retirer.

De-là est venue cette phrase latine, *rude donare*, qui signifioit donner la liberté à un gladiateur, & le dispenser de combattre à l'avenir. C'est pour cela aussi que les gladiateurs qui avoient obtenu leur congé, s'ap-

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 256.

pelloient

pelloient *Rudiarii*, Rudiaires. *Voyez* Rudiaire.

RUDUSCULANE [la porte], *Ruduſculana porta*, porte de la ville de Rome, ainſi nommée parce qu'elle étoit d'un ouvrage ruſtique & groſſier, ou, comme dit Valere Maxime, parce qu'elle étoit garnie de bronze.

RUFES, *Rufæ*, (*a*) ville d'Italie, dans la Campanie, eſt comptée par Virgile au nombre de celles qui envoyerent du ſecours à Turnus contre Énée. Il y a des éditions qui portent Rufres. C'eſt auſſi l'orthographe qu'a ſuivie Silius Italicus. On prétend que c'eſt aujourd'hui Ruvo.

RUFFRIUM, *Ruffrium*, (*b*) ville d'Italie, dans le Samnium, fut priſe par les Romains, l'an de Rome 429, & 323 avant J. C.

RUFFULES, *Ruffuli*, (*c*) nom que l'on donnoit à Rome aux Tribuns militaires, dont la nomination étoit réſervée aux Généraux de l'armée. Ils furent ainſi nommés de Rutilius Rufus, auteur d'une loi portée à leur occaſion.

RUFILLUS, *Rufillus*, (*d*) dont parle Horace dans une de ſes ſatyres.

RUFINUS [P. CORN.] (*e*) *P. Corn. Rufinus*, fut créé Dictateur, l'an de Rome 421, & 331 avant J. C., & il choiſit M. Antonius pour Maître de la cavalerie. Mais, comme il parut que leur création n'étoit pas légitime, ils ſe démirent de leur Magiſtrature.

RUFINUS [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Rufinus*, (*f*) fut élevé au Conſulat avec M. Curius Dentatus, l'an de Rome 462, & 290 avant Jeſus-Chriſt. Il y fut élevé de nouveau ſept ans après avec C. Junius Brutus.

P. Cornélius Rufinus étoit généralement eſtimé pour ſon mérite guerrier, mais auſſi généralement décrié pour ſon avidité & ſon ardeur à s'enrichir, qui lui faiſoit commettre mille injuſtices, & qui avoit rendu C. Fabricius, ce grand amateur de la pauvreté, ſon ennemi déclaré. Ce fut néanmoins ce même C. Fabricius, qui, par ſon crédit, le fit nommer Conſul la ſeconde fois, parce que dans la conjoncture préſente, la République avoit beſoin d'un bon Général d'armée, & qu'aucun de ceux qui ſe préſentoient pour cette charge, ne lui paroiſſoit en avoir les talens. Comme P. Cornélius Rufinus vint l'en remercier, tout étonné d'une protection à laquelle il ne s'étoit pas attendu: « C'eſt que, lui dit C. Fabri-» cius, j'aime mieux être pillé » par le Conſul, qu'emmené » captif par l'ennemi. »

Les deux Conſuls, ayant marché avec beaucoup de témérité

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 739. Sili. Italic. L. VIII. v. 568.
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 25.
(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 5.
(*d*) Horat. L. I. Satyr. 2. v. 25.
(*e*) Tit. Liv. L. VIII. c. 17.
(*f*) Aulu. Gell. L. IV. c. 8. L. XVII. c. 21. Vellei. Paterc. L. II. c. 17. Plut. Tom. I. pag. 451. Freinsh. Suppl. in T. Liv. L. XI. c. 22. L. XIV. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 376, 424. *& ſuiv.*

contre les Samnites, eſſuyerent un grand échec. Leur perte fut grande, & leur honte encore plus. Mécontens l'un de l'autre, & attribuant chacun à ſon collègue le déſavantage qu'ils venoient de recevoir, ils ſe ſéparerent, dans l'eſpérance de mieux réuſſir quand ils agiroient ſéparément & en leur propre nom. P. Cornélius Rufinus s'avança ſur les terres des Lucaniens & des Bruttiens. Il y fit d'abord le dégât; puis il penſa à une entrepriſe plus importante. C'étoit le ſiege de Crotone, ville très-grande & très-riche, ſituée à l'extrêmité de l'Italie, près du promontoire Lacinium, & traverſée par la riviere d'Éſare. Il ne comptoit pas la prendre de vive force, mais par une intelligence, comme on le lui avoit fait eſpérer, parce que les habitans étoient fort mécontens de Pyrrhus. Il s'en ſeroit vraiſemblablement rendu maître; mais, les Crotoniates, ſoit qu'ils ſe doutaſſent de quelque choſe, ou qu'ils euſſent été avertis de la conſpiration, avoient fait venir du ſecours de Tarente. P. Cornélius Rufinus, qui n'en étoit point averti, s'étant approché avec trop de confiance des murailles de la ville, ce nouveau renfort de Lucaniens commandé par Nicomaque, & ſoutenu par la garniſon, fit une terrible ſortie ſur le Conſul, le mit en déſordre, & lui tua beaucoup de monde. Il quitta le ſiege, & fit plier bagage, pour partir ſur le champ. La nouvelle s'en répandit bientôt à Crotone. Dans le moment arrive un priſonnier, qui s'étant ſauvé du camp des ennemis, vint annoncer que P. Cornélius Rufinus ſongeoit à attaquer Locres, ſur la promeſſe qu'on lui avoit faite de lui ouvrir les portes de la ville. Il en ſurvient bientôt après un ſecond, qui ajoute que l'armée ennemie eſt en marche. Et en effet, on voyoit de loin les drapeaux, & les troupes qui s'avançoient par le chemin qui conduiſoit à Locres. On ne perdit point de tems. Nicomaque, avec ſes Lucaniens, part pour aller ſecourir Locres par des routes détournées. La marche de P. Cornélius Rufinus n'étoit qu'une feinte. Il revient ſur ſes pas, tombe bruſquement ſur Crotone, s'en rend maître avant même que l'on ſçût qu'il étoit de retour, tant étoit épais un brouillard qui ſe leva fort à propos pour lui. Nicomaque ne reconnut ſon aveugle crédulité, que lorſqu'il n'étoit plus en état de la réparer. Pour comble de malheur, lorſqu'il retournoit à Tarente, il fut attaqué par P. Cornélius Rufinus, perdit une partie de ſes troupes, & eut bien de la peine à ſe ſauver lui-même. Sur ces nouvelles, les habitans de Locres, qui ſouffroient impatiemment le joug de Pyrrhus, ſe rendirent aux Romains. P. Cornélius Rufinus, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe.

L'année ſuivante, il fut nommé, à ce qu'on croit, Dictateur pour une cérémonie religieuſe,

qui conſiſtoit à attacher un cloud au Capitole. Malgré l'exercice d'une charge ſi éminente, ſans parler des deux conſulats qu'il avoit gérés, il fut exclu peu de tems après du Sénat par les Cenſeurs, qui apporterent pour raiſon qu'ils étoient inſtruits qu'il avoit en vaiſſelle d'argent pour ſa table un peu plus de quinze marcs. Sa famille ſe reſſentit long-tems de cette ignominie, & ne s'en releva parfaitement qu'en la perſonne de L. Sylla, qui le premier des deſcendans de P. Cornélius Rufinus parvint au Conſulat. A peine peut-on croire, dit un Auteur, que dans l'enceinte d'une même ville ce qui devoit un jour être regardé comme une vaiſſelle pauvre & ignoble, ait été condamné comme un excès de luxe; tant la ſimplicité & la frugalité étoient en honneur dans ces heureux ſiecles.

RUFINUS, *Rufinus*, (*a*) officier Romain, qui commandoit dans les Gaules, & dont les ſoldats demanderent le ſupplice à Vitellius, l'an de J. C. 69, parce qu'il avoit pris le parti de Vindex.

RUFINUS, *Rufinus*, (*b*) de l'iſle de Cypre, Philoſophe péripatéticien, étoit boiteux, ſelon Lucien.

RUFINUS, *Rufinus*, (*c*) poëte Grec, dont il reſte des pieces dans l'Anthologie manuſcrite de la bibliotheque du Roi, & dont Voſſius n'a fait aucune mention.

RUFION, *Rufio*, (*d*) dont parle Cicéron dans une de ſes lettres à T. Pomponius Atticus. C'eſt apparemment le même dont il parle auſſi dans une lettre à Trébatius. Rufion étoit un jeune homme, parent de Trébatius, & chargé de la conduite de ſes affaires.

RUFIUS VOLUSIANUS, *Rufius Voluſianus*, (*e*) Préfet du Prétoire ſous Maxence. Ce Prince, voulant faire rentrer ſous ſon obéiſſance l'Afrique, où un certain Alexandre s'étoit fait proclamer Empereur, fit partir Rufius Voluſianus avec un petit nombre de troupes, & il lui donna pour aide & pour conſeil un homme peu connu d'ailleurs, mais qui paſſoit pour habile Capitaine. Il ſe nommoit Zénas. Ces deux Commandans livrerent un combat à Alexandre, qui fut défait, pris, & étranglé. L'Afrique rentra ainſi ſous les loix de Maxence.

RUFON [C. OCTAVIUS], *C. Octavius Rufo*, (*f*) Queſteur, qui, après avoir apporté en Afrique la ſolde des troupes, du tems de la guerre de Jugurtha contre les Romains, s'en retourna à Rome avec les Ambaſſadeurs des Maures.

RUFUS [L.], *L. Rufus*, (*g*)

(*a*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 94.
(*b*) Lucian. T. I. p. 1014.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. II. p. 366.
(*d*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. V, Epiſt. II. ad Amic. L. VII. Epiſt. 20.
(*e*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI, pag. 259.
(*f*) Salluſt. de Bell. Jugurth. c. 69.
(*g*) Plut. T. I. p. 833.

porta le ſecond coup à Tiber. Gracchus, & il s'en glorifioit, dit Plutarque, comme d'un grand exploit de guerre.

RUFUS. *Voyez* Minucius.

RUFUS [M. CŒLIUS], *M. Cœlius Rufus*, (*a*) fils d'un Chevalier Romain, natif de Putéoles. Lorſqu'il eut pris la robe virile, c'eſt-à-dire, lorſqu'il eut atteint l'âge de dix-ſept ans, ſon pere le mena chez Cicéron, dont le mérite & la réputation commençoient alors à éclater dans Rome; car, c'étoit avant qu'il fût Préteur. Cicéron conſidéra d'abord M. Cœlius Rufus comme un jeune homme de grande diſtinction; & comme il étoit inſtruit & élevé pour l'éloquence, il s'inſinua dans la maiſon de M. Craſſus, alors le plus grand orateur de Rome. Il s'attacha enſuite de nouveau à Cicéron, lorſqu'il eut été fait Préteur, & fut toujours très-ardent à le ſuivre juſqu'à ce qu'il fut parvenu au Conſulat. L'année d'après, L. Catilina briguant pour la ſeconde fois le Conſulat, M. Cœlius Rufus ſe déclara en ſa faveur; & ayant été depuis fait Tribun du peuple ſous le troiſieme Conſulat de Cn. Pompée, il prit la défenſe de Milon, accuſé d'avoir tué P. Clodius, comme le marque Cicéron dans ſon plaidoyer pour le même Milon. *Voyez* la ſuite ſous l'article de Cœlius [M.]

RUFUS SALVIDIÉNUS, (*b*) *Rufus Salvidienus*, dont parle Velleius Paterculus. Ce qu'il en dit, donneroit lieu de croire que c'eſt le même que le précédent.

RUFUS [CLUVIUS], *Cluvius Rufus*, (*c*) fut Queſteur, ſous le Conſulat de M. Pupius Piſon & de M. Valérius Meſſala, l'an de Rome 691, & 61 avant Jeſus-Chriſt. Il étoit natif de Putéoles, & avoit de grandes liaiſons avec Cicéron, comme il paroît d'après les lettres de ce dernier.

RUFUS, *Rufus*, (*d*) ſurnom de Naſidiénus. *Voyez* Naſidiénus.

RUFUS, *Rufus*, (*e*) Sénateur Romain, qui, à l'occaſion d'un voyage qu'Auguſte ſe préparoit à faire, dit dans un repas qu'il ſouhaitoit que l'Empereur n'en revînt jamais; & plaiſantant ſur la multitude des victimes qu'on avoit coutume d'immoler en actions de graces de ſon retour après une longue abſence, il ajouta que tous les taureaux & tous les veaux faiſoient le même vœu que lui. Ce mot ne tomba pas par terre, & fut recueilli ſoigneuſement par quelques-uns des convives. Un eſclave de Rufus fit le lendemain reſſouvenir ſon maître de ce qui lui étoit échappé la veille, pendant qu'il avoit la tête échauffée par le vin, & il lui conſeilla de prévenir l'Empereur, & d'aller ſe dénon-

(*a*) Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 428, 429. L. II p. 551. L. III. p. 597. *& ſeq.*
(*b*) Vellei. Paterc. L. II. c. 76.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 7, 56.
(*d*) Horat. L. II. Satyr. 8. v. 58.
(*e*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 63, 64.

cer lui-même. Rufus ſuivit ce conſeil. Il courut au palais, ſe préſenta devant Auguſte, & lui dit qu'il falloit qu'un eſprit de vertige lui eût entierement troublé la raiſon. Il jura qu'il prioit les Dieux de faire retomber ſon vœu téméraire ſur ſa tête & ſur celle de ſes enfans; & il finit en priant l'Empereur de lui pardonner. Auguſte y conſentit. « Céſar, reprit Rufus, perſonne ne croira que vous m'ayiez » rendu votre amitié, ſi vous » ne me faites une gratification. » Et il lui demanda une ſomme qui n'eût pas été un don médiocre, ſi Auguſte eût eu à le récompenſer. Le Prince la lui accorda; ſeulement il ajouta en riant: « Pour mon propre intérêt je me donnerai de garde » une autre fois de me mettre » en colere contre vous. »

RUFUS, *Rufus*, (*a*) frere d'Alexandre. Il étoit fils de Simon le Cyrénéen, qui aida le Sauveur à porter ſa croix juſqu'au Calvaire.

Il falloit que Rufus fût célebre parmi les premiers Chrétiens, puiſque ſaint Marc le nomme par diſtinction. Seroit-ce Rufus, que ſaint Paul, dans l'épître aux Romains, ſalue avec ſa mere? Saint Polycarpe, dans ſa lettre aux Philippiens, écrite l'an de J. C. 107, leur propoſe ſaint Ignace & un ſaint Rufus comme des modeles de patience. Uſuard, Adon, & d'autres, mettent ſaint Rufus martyr le 18 de Décembre, & ils inſinuent que c'étoit le fils de Simon le Cyrénéen, puiſqu'ils diſent qu'il étoit un des anciens Diſciples, par leſquels les premieres égliſes ont été fondées parmi les Juifs & parmi les Gentils.

RUFUS, *Rufus*, dont parle ſaint Paul dans ſon épître aux Romains. *Voyez* l'article précédent.

RUFUS [CURTIUS], *Curtius Rufus*, (*b*) obtint de Claude les ornemens du triomphe, l'an de Jeſus-Chriſt 47. On croit qu'il commandoit alors dans la haute Germanie; & ſes exploits ſe réduiſoient à avoir ouvert une mine d'argent dans le territoire de Mattiacum. Le travail fut grand, & le fruit très-médiocre. Bientôt on abandonna la mine.

Juſte Lipſe & le préſident Briſſon ont penſé que ce Curtius Rufus, dont nous venons de parler, eſt notre Quinte-Curſe, auteur d'une élégante hiſtoire d'Alexandre, auſſi fameuſe parmi nous, qu'elle a été inconnue à toute l'antiquité. Leur conjecture a de la vraiſemblance, & un paſſage du dixieme livre de Quinte-Curſe paroîtroit déſigner les mouvemens qui ſuivirent la mort de Caligula, & la tranquillité rendue par l'élévation de Claude à l'Empire. Il faut pourtant avouer qu'il eſt étonnant que Tacite & Pline le jeune,

(*a*) Marc. c. 15. v. 21. ad Rom. Epiſt. c. 16. v. 13.

(*b*) Tacit. Annal. L. XI. c. 20, 21. Plin. L. VII. Epiſt. 27. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 169, 170.

qui ont donné un aſſez long détail ſur les aventures de la perſonne, n'ayent pas dit un ſeul mot de l'ouvrage. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que ces Écrivains nous racontent touchant la fortune de Curtius Rufus, qui ſinguliere par elle-même, a été encore embellie de merveilles & de fables.

Sa naiſſance étoit très-baſſe; quelques-uns lui donnoient pour pere un gladiateur. Tacite nous laiſſe ſur ce point dans l'incertitude, ne voulant rien dire de faux, & ayant honte, comme il le témoigne, de rapporter le vrai. Curtius Rufus, dans ſa jeuneſſe, s'étant attaché au Queſteur qui avoit l'Afrique pour département, vint à Adrumete. Là, pendant qu'il ſe promene ſeul dans de vaſtes portiques au tems de la plus forte chaleur du jour, un phantôme plus grand que nature, ayant figure de femme, parut tout d'un coup devant lui, & lui dit: « Curtius Rufus, je ſuis » l'Afrique. Tu viendras gou» verner cette province en » qualité de Proconſul, & tu » y mourras. » Rien n'étoit plus éloigné de la penſée de Curtius Rufus qu'une ſi haute fortune. Mais, un prodige éleve le courage. De retour à Rome, & aidé d'une part des reſſources d'un eſprit très-vif, & de l'autre des libéralités de ſes amis, il obtint d'abord la Queſture. Enſuite, il parvint à ſe faire nommer Préteur par Tibere entre les candidats de la premiere Nobleſſe. Tibere couvrit l'obſcurité ou même la honte de ſa naiſſance par un tour d'expreſſion. *Je regarde*, dit-il, *Curtius Rufus comme fils de la Fortune.* Il paroît qu'il attendit long-tems le Conſulat; & il le méritoit peu, au portrait qu'en fait Tacite, qui le dépeint flatteur odieux des puiſſans, arrogant envers les foibles, difficile avec ſes égaux. Il y parvint néanmoins; il fut décoré, comme nous l'avons rapporté, des ornemens du triomphe; & afin qu'il ne manquât rien à l'entier accompliſſement de la prédiction, le Proconſulat d'Afrique lui échut par ſort. Mais, lorſqu'il arrivoit à Carthage, le même phantôme ſe remontra à ſes yeux; & peu de tems après, ayant été attaqué d'une maladie qui ne parut dangereuſe à aucun de ceux qui l'environnoient, pour lui il la jugea tout d'un coup mortelle; & l'évenement vérifia ſon pronoſtic.

Tacite, tout incrédule qu'il eſt, raconte ſérieuſement cette aventure. Pline le jeune conſulte un Sçavant ſur ce qu'il en doit croire. Pour nous, nous ne ſerons point embarraſſés à renvoyer le phantôme de Curtius Rufus avec le dragon de Néron & avec tant d'autres fables pareilles dont le goût des hommes pour le merveilleux a rempli le monde.

RUFUS CRISPINUS, *Rufus Criſpinus*, (*a*) chevalier Romain,

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 42. L. XIII. c. 45. L. XV. c. 71. L. XVI. c. 17. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 137, 199, 305, 436, 452, 453.

Préfet des cohortes Prétoriennes ſous Claude, étoit une des créatures de Meſſaline. Ce fut pour cette raiſon qu'Agrippine le fit deſtituer, l'an de J. C. 51, craignant qu'il ne conſervât de la reconnoiſſance pour ſa bienfaitrice, & de l'attachement pour ſon fils. Rufus Criſpinus avoit été le premier mari de Poppéa. C'en étoit aſſez pour être haï de Néron. Auſſi fut-il exilé par ce Prince, l'an de J. C. 65, ſous le prétexte de la conjuration de C. Piſon. Relegué en Sardaigne, il y reçut l'année ſuivante l'arrêt de ſa mort, & ſe tua lui-même. On peut croire que c'eſt alors que Néron fit noyer le fils de Rufus Criſpinus & de Poppéa, jeune enfant, qui lui étoit devenu ſuſpect, parce qu'il jouoit volontiers avec ſes camarades à faire des capitaines & des généraux d'armées.

RUFUS [FÉNIUS], (*a*) *Fenius Rufus*, obtint de Néron, par le crédit d'Agrippine, l'intendance des vivres, l'an de J. C. 55. Il fut nommé dans la ſuite Commandant des cohortes Prétoriennes; & il ne dut ce choix qu'à la recommandation de l'eſtime publique qu'il s'étoit acquiſe, par l'intégrité dont il faiſoit preuve depuis pluſieurs années dans la charge d'Intendant des vivres.

Il entra dans la conjuration de C. Piſon contre Néron; & ce qui l'y engagea, ce fut Sofonius Tigellinus, ſon collegue dans le commandement des cohortes Prétoriennes. Celui-ci le ſurpaſſoit en crédit auprès de Néron par ſon goût pour la cruauté & pour la débauche, & travailloit même à le détruire, en l'accuſant d'avoir entretenu un commerce adultere avec Agrippine, & conſéquemment de la regretter beaucoup, & de ſonger à la venger. Ce fut donc la crainte qui détermina Fénius Rufus à un coup de hardieſſe, duquel ſeul il attendoit ſa ſûreté; & comme ſa charge lui donnoit un grand pouvoir, & bien des moyens de faciliter la réuſſite d'un deſſein ſi hazardeux, lorſqu'il ſe fut ouvert aux conjurés, ils ſe ſentirent animés d'un nouveau courage. Mais, le complot fut découvert.

Déjà un grand nombre des conjurés avoient été exécutés, ſans que Fénius Rufus eût été décélé. Ce fut ſon indigne procédé, car il ſe montroit des plus ardens à tourmenter ſes complices, qui mit à bout leur patience. Comme il en interrogeoit & preſſoit un avec menaces, celui-ci, d'un ton ironique, lui répondit: « Perſonne n'eſt » plus inſtruit que vous, de ce » que vous demandez. Parlez, » & témoignez votre reconnoiſ» ſance à un ſi bon Prince. » A ces mots, Fénius Rufus ſe déconcerte, pâlit, ne ſçauroit parler, & n'oſe demeurer dans le

(*a*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 22. L. XIV. c. 51, 57. L. XV. c. 50. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 268, 355, 362, 416. *& ſuiv.*

ſilence. Une voix tremblante & entrecoupée, des ſons mal articulés, découvrent ſa frayeur; & Cervarius Proculus, chevalier Romain, avec quelques autres priſonniers, s'étant acharnés ſur lui pour le convaincre, l'Empereur donna ordre à un ſoldat très-vigoureux, nommé Caſſius, qui étoit préſent, de ſe ſaiſir du Préfet, & de le mettre dans les chaînes. Il ſubit la mort avec peu de courage, puiſqu'il inféra ſes lamentations juſques dans ſon teſtament.

RUFUS [CLUVIUS], *Cluvius Rufus*, (*a*) célebre par les talens de ſon eſprit, mais ſans expérience dans les choſes de la guerre, étoit néanmoins gouverneur de l'Eſpagne, l'an de Jeſus-Chriſt 69. Il ſe déclara d'abord pour Othon, & il en fut loué par un placard que ce Prince fit afficher dans Rome. Mais, on apprit dans le moment qu'il avoit changé de parti. Il vint joindre Vitellius, comme il ſortoit de Lyon. Il n'étoit point ſans inquiétude, ſçachant qu'on avoit voulu le rendre ſuſpect, comme ayant tenu une conduite flottante & incertaine entre les deux contendans à l'Empire, avec le deſſein ſecret de ſe faire à lui-même en Eſpagne un établiſſement indépendant. Cluvius Rufus étoit un homme d'eſprit & de reſſource, riche, accrédité; & il prévalut tellement, qu'il obtint même la punition de ſon délateur, qui étoit un affranchi du Prince. Il ne fut pas néanmoins renvoyé dans ſon Gouvernement; ce qui pourroit faire ſoupçonner, ſi Tacite n'aſſuroit poſitivement le contraire, qu'il reſta quelque défiance dans l'eſprit de Vitellius. Quoi qu'il en ſoit, Cluvius Rufus demeura à la ſuite de l'Empereur, & gouverna encore quelque tems l'Eſpagne ſans y réſider. Le même Tacite remarque que malgré la célébrité que Cluvius Rufus s'étoit acquiſe par ſon éloquence & par ſes richeſſes, il n'avoit jamais abuſé de ces deux avantages pour nuire à quelqu'un ſous le regne de Néron.

RUFUS [MUSONIUS], (*b*) *Muſonius Rufus*, chevalier Romain, Toſcan d'origine, philoſophe Stoïcien, s'occupoit à Rome à former & à inſtruire la jeuneſſe, lorſque pour récompenſe d'un ſervice ſi important, il fut banni par Néron, à l'occaſion de la conjuration de C. Piſon, l'an de Jeſus-Chriſt 65, & enfermé dans l'iſle de Gyare. Il n'en fut tiré que pour être conduit à l'Iſthme, afin d'y travailler chargé de chaînes parmi les forçats. Démétrius le Cynique, qui, fuyant la colere de Néron, étoit venu en Grece, reconnut Muſonius Rufus dans

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 8, 76. L. II. ç. 58, 65. L. III. c. 65. L. IV. c. 39, 43. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 21, 86, 87, 136, 137, 227.

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 59. L. XV. c. 71. Hiſt. L. III. c. 81. L. IV. c. 10, 40. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 364, 436, 477, 478. Tom. III. p. 241, 283. *& ſuiv.*

cet état ſi indigne de ſa condition & de ſa vertu, & lui témoigna plaindre beaucoup ſon triſte ſort. Muſonius Rufus, ſans quitter ſa bêche, & continuant de fouir avec effort, lui répondit : « Tu t'affliges de ce que » je travaille à percer l'Iſthme » pour l'utilité de la Grece ! » Aimerois-tu mieux me voir » chanter & jouer des inſtru- » mens ſur un théâtre comme » Néron ? »

Conformément au goût des Stoïciens, Muſonius Rufus outroit la vertu, & gâtoit par un zele indiſcret ce qu'il avoit de bon. Ce Philoſophe, comme s'il eût été dans ſon école au milieu de ſes diſciples, s'aviſa un jour de prêcher des ſoldats armés, ſur les avantages de la paix & ſur les maux de la guerre. Il ſe fit moquer des uns, il ennuya les autres ; quelques impatiens commençoient déjà à le maltraiter. Effrayé de leurs menaces, averti doucement par les plus ſenſés, il ſe diſpenſa enfin d'un vain étalage de ſageſſe, qui ne convenoit ni au lieu, ni au tems, ni aux perſonnes.

L'an de Jeſus-Chriſt 69, Muſonius Rufus accuſa P. Céler, ami perfide de Baréa Soranus ; l'accuſé ſubit la condamnation qu'il méritoit ; & Muſonius Rufus s'acquit beaucoup de gloire en pourſuivant la vengeance d'un homme auſſi reſpecté que Baréa Soranus. Il fut depuis excepté par Veſpaſien de la peine de banniſſement, prononcée par ce Prince contre les Philoſophes. Apparemment que ſon rang de Chevalier Romain, & peut-être plus de retenue, lui mériterent cette diſtinction.

RUFUS [SATRIUS], (*a*) *Satrius Rufus*, orateur célebre, floriſſoit ſous l'empire de Veſpaſien. Juvénal le met au nombre de ceux qui profeſſoient de ſon tems les lettres & l'éloquence à Rome. Il ajoute qu'il ſouffroit impatiemment celle qui étoit alors en uſage, & qu'il oſa même diſputer ſur ce ſujet la palme à Cicéron.

Satrius Rufus, ſelon l'ancien ſcholiaſte de Juvénal, étoit Gaulois de nation. Il paroît qu'étant à Rome, il y enſeigna d'abord la jeuneſſe, & qu'il ſe mit enſuite à fréquenter le barreau, où il acquit la réputation d'un des plus diſerts Orateurs de ſon ſiecle. Il avoit eu beaucoup moins de ſatisfaction dans le premier emploi ; la jeuneſſe inſolente ſe révoltoit alors fréquemment contre les maîtres, & leur inſultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompenſés par l'État. C'eſt ce qui a donné occaſion à la VIIe ſatyre de Juvénal, qui nous y repréſente Satrius Rufus comme un des plus maltraités.

Nous avons deux lettres de Pline le jeune adreſſées à un Rufus ſon ami ; & ſelon pluſieurs critiques, c'eſt le même dont il s'agit ici. Comme Pline le

(*a*) Juven. Satyr. 7, v. 213, 214.

nomme ailleurs Satrius Rufus, on pourroit croire qu'il deſcendoit de ce Satrius Rufus qui ſuccéda à Atéius Capito dans la charge d'Intendant des eaux à Rome ſous le conſulat de L. Marcius & d'Antiſtius Vétus, quelques années avant le commencement de l'Ere chrétienne. Il y en a même qui ſe ſont perſuadés que notre Orateur exerça lui-même cette charge, & que c'eſt lui que Frontin nomme dans l'énumération qu'il fait des Intendans des eaux. Mais, le tems où Frontin place ce Satrius Rufus eſt bien éloigné de celui où floriſſoit l'Orateur qui fait le ſujet de cet article.

RUFUS, *Rufus*, (*a*) Sénateur Romain, qui, ſelon Philoſtrate, fut confiné dans une iſle par l'ordre de Domitien.

RUFUS [SEXT.], *Sext. Rufus*, (*b*) perſonnage Conſulaire, dans le IV.e ſiecle de l'Ere chrétienne, compoſa un abrégé de l'hiſtoire Romaine, qu'il préſenta à l'empereur Valens, l'an 369. Cet ouvrage, intitulé *Breviarium hiſtoriæ Romanæ*, s'étant trouvé fort corrompu, fut corrigé ſur divers manuſcrits, par Jean Cuſpinien. Raphaël Volaterran a dit que le véritable nom de cet Écrivain étoit Feſtus Rufus. Blondus, Marlien & quelques autres, ont cru qu'un Sextus Rufus, vivant du tems de Dioclétien, avoit laiſſé une deſcription de Rome. S'ils ne ſe trompent pas, c'eſt un Écrivain différent de l'Auteur de l'abrégé.

RUFUS APOLLO, l'un des Agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

C'étoit auſſi le nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RUGIENS, *Rugii*, (*c*) peuple de Germanie, que Tacite place ſur la côte de l'Océan, dans le voiſinage des Gothons & des Lémoves. Tous ces peuples, dit l'auteur cité, ſe font reconnoître à leurs courtes épées, à leurs rondaches, & à leur reſpect pour les Rois.

Le nom des Rugiens eſt corrompu dans Ptolémée, qui les nomme *Rutilcii*, quoiqu'il ait appellé leur ville Rugium, outre qu'il les met dans le même endroit où Tacite place les Rugiens. Sidonius Apollinaris, Jornandès, Paul Diacre, & pluſieurs autres Écrivains du moyen âge, appellent ces peuples *Rugi*; & Procope écrit *Rogi*. Leur premiere demeure a été dans la Poméranie ultérieure, où l'on croit qu'étoit leur ville Rugium. Dans la ſuite, on les trouve diſperſés en différens endroits. Les uns habitoient l'iſle Rugen, à laquelle ils donnerent leur nom. On en voit d'autres ſur le bord du Danube, où le pays dont ils s'emparerent fut appellé Rugiland, ſelon Jornandès. Procope fait auſſi mention de cette demeure des Rugiens ſur le bord

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 92.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 410.

(*c*) Tacit. de Morib. German. c. 43.

du Danube. Enfin, on les voit en Italie, où Ennodius dit qu'ils ſe rendirent maîtres de la ville de Ticinium.

RULLUS [P. SERVILIUS], *P. Servilius Rullus*, (*a*) un des adverſaires que Cicéron eut à combattre dans ſon Conſulat, l'an de Rome 689, & 63 avant J. C. P. Servilius Rullus, étant cette année Tribun du peuple, avoit propoſé une nouvelle loi agraire. Cette loi plus ample, ou pour mieux dire plus exhorbitante que toutes celles du même genre qui euſſent été portées, livroit à un petit nombre de Citoyens, ſous prétexte du ſoulagement des pauvres, preſque tous les revenus de la République. En voici les principaux articles. Elle ordonnoit que l'on vendît l'ancien domaine des Rois de Macédoine, le territoire de Corinthe, les terres voiſines de Carthagene en Eſpagne, l'ancienne Carthage en Afrique, & de plus les terres, les édifices, ou toute autre choſe qui pourroit appartenir à la République hors de l'Italie, & dont l'acquiſition auroit été faite depuis le premier conſulat de L. Sylla. Elle faiſoit vendre auſſi tout ce que la République poſſédoit en Italie, terres, vignes, bois, prairies, auſſi bien que les fonds dont elle jouiſſoit en Sicile. La loi aſſujettiſſoit tous les Généraux, excepté le ſeul Cn. Pompée, à rapporter tout le butin & tout l'argent qu'ils avoient pris ou reçu dans la guerre, & qui n'étoit point entré dans le tréſor public, ou n'avoit point été employé en quelque monument. Pour préſider à toutes ces opérations, elle ordonnoit que dix Commiſſaires fuſſent choiſis par la plus petite moitié du peuple, c'eſt-à-dire, par dix-ſept tribus tirées au ſort; & que l'on revêtit ces Commiſſaires de tous les pouvoirs dont ils auroient beſoin pour vendre, aliéner, faire rendre compte, juger quelles terres appartenoient à la République ou aux particuliers, en un mot faire tout ce qui étoit compris dans l'étendue de leur commiſſion, & cela ſans appel, pendant l'eſpace de cinq ans. Après qu'ils auroient recueilli par les différentes voies qui viennent d'être marquées des ſommes que l'on conçoit bien devenir immenſes, ils devoient en acheter des terres en Italie, pour y établir de pauvres Citoyens. Ils avoient pouvoir de fonder des colonies nouvelles, & de renouveller les anciennes. Enfin, la ville & le territoire de Capoue, qui avoient été confiſqués en punition de la révolte des Campaniens près de cent cinquante ans auparavant, & qui faiſoient un des plus beaux revenus de la République, devoient être diſtribués par les mêmes Commiſſaires à cinq mille Citoyens Romains.

Ce ſimple expoſé peut ſuffire pour faire comprendre que Ci-

(*a*) Cicer. in P. Servil. Rull. Roll. Hiſt. Rom. T. VI. pag. 427. *& ſuiv.*

céron n'exagéroit point, lorſqu'il diſoit que P. Servilius Rullus, ſous prétexte d'une loi agraire, établiſſoit dix Rois; dix maîtres abſolus du tréſor public, des revenus de l'État, de toutes les Provinces, de tout l'Empire, & preſque de tout l'univers. Et le Conſul C. Antoine favoriſoit & appuyoit la propoſition du Tribun, eſpérant d'être l'un des dix Commiſſaires. Ainſi, Cicéron ſe trouvoit ſeul chargé du poids d'une affaire ſi grande & ſi délicate. Il n'en fut point effrayé, & il réſolut de s'oppoſer à la loi de toutes ſes forces, mais avec ſageſſe néanmoins, & en évitant ſoigneuſement d'effaroucher la multitude.

Il s'y étoit pris de bonne heure. N'étant encore que déſigné Conſul, il entendit dire que les Tribuns du peuple déſignés préparoient une loi agraire. « Je » croyois, dit-il, que puiſque » eux & moi nous devions être » en charge pendant la même » année, la République elle-» même nous invitoit à nous » unir & à agir de concert. Je » fis donc des avances vers eux. » Je leur témoignai que ſi la » loi étoit vraiment utile au » peuple, je l'appuierois de toute » l'autorité de ma Magiſtrature. » Mes offres furent mal reçues; » on ſe cachoit de moi; on af-» fectoit des airs myſtérieux. » Je ceſſai de m'offrir de peur » de paroître curieux & impor-» tun. »

Enfin, les Tribuns entrerent en charge; & auſſitôt P. Servilius Rullus fit une harangue au peuple pour annoncer ſon projet. Cicéron ſe moque agréablement de l'obſcurité qui regnoit dans cette harangue. « P. Servilius » Rullus, dit-il, déploya toute » ſon éloquence. Il fit un diſ-» cours long, & en bons termes. » Une choſe ſeulement m'y pa-» rut vicieuſe; c'eſt que ſur » un ſi grand nombre d'auditeurs, » il ne s'en trouva pas un ſeul » qui pût comprendre de quoi » l'Orateur avoit voulu parler. » Je ne ſçais pas ſi c'eſt par » ruſe ou par goût qu'il affecte » ce ſtyle. Il faut avouer néan-» moins que ceux qui avoient » plus de pénétration que les » autres, ſoupçonnoient qu'il » avoit prétendu jetter quelques » propos qui pouvoient regarder » une loi agraire. » Peu de jours après, la loi fut affichée, ſelon l'uſage; & Cicéron, s'en étant fait apporter des copies, prit ſur le champ ſon parti. Dès le premier Janvier, en entrant en charge, il fit dans le Sénat un diſcours contre cette loi, dont il prouva l'abus & le danger.

Il avoit beau champ, & un auditoire favorable. Le difficile étoit de traiter cette affaire devant le peuple. Il l'entreprit, & mania ſon ſujet avec une adreſſe que l'on ne peut aſſez louer. Rien n'eſt plus inſinuant que l'exorde du diſcours qu'il fit au peuple ſur cette matiere dans les premiers jours de ſon Conſulat. « Il commence par des ac-» tions de graces pour le bien-» fait dont il vient d'être hono-

» ré par ſa promotion à la pre-
» miere charge de la Républi-
» que ; & il releve toutes les
» circonſtances de ce bienfait,
» qui le lui rendent plus cher
» & plus précieux, & qui exi-
» gent par conſéquent de lui
» une plus vive reconnoiſſance.
» Il en conclud qu'il n'eſt rien
» qu'il ne doive faire pour juſ-
» tifier leur choix, & pour ſe
» montrer digne des diſtinctions
» uniques qu'ils lui ont accor-
» dées. Il va plus loin, & il
» ajoute que ſon plan n'eſt pas
» d'imiter la plupart de ſes pré-
» déceſſeurs, qui n'ont paru que
» rarement devant le peuple,
» & le moins qu'il leur a été
» poſſible ; que pour lui, élevé
» au faîte des dignités, non par
» la conſidération de ſa naiſ-
» ſance, non par le crédit de
» quelques particuliers, mais
» par la faveur & l'eſtime de
» tout le peuple, il ſe fait un
» devoir d'être un Conſul po-
» pulaire ; & que non ſeulement
» il le leur proteſte à eux-mê-
» mes, mais qu'il l'a déclaré en
» plein Sénat. » Quelle entrée plus flatteuſe pour la multitude ! Jamais Tribun du peuple a-t-il tenu un langage plus agréable ? Mais, Cicéron ſçait bientôt reprendre le ton de Conſul, ſans néanmoins retracter ce qu'il vient de dire.

Il s'explique, & prétend « que
» le terme de populaire eſt ſujet
» à équivoque, & ſouvent mal
» interprêté. Selon lui, être
» populaire, c'eſt ſoutenir les
» vrais intérêts du peuple, qui
» conſiſtent dans la paix, la li-
» berté, la tranquillité au-de-
» dans de l'État ; & comme ces
» trois objets ſont ceux qu'il ſe
» propoſe d'avoir uniquement
» en vue dans ſon Conſulat, il
» peut dire avec vérité qu'il
» ſera un Conſul populaire dans
» le ſens le plus exact & le
» plus littéral. Au lieu qu'une
» largeſſe qui épuiſe le tréſor
» public, ne peut point méri-
» ter d'être appellée populaire,
» puiſqu'elle nuit au peuple. »
C'eſt ainſi que Cicéron s'appro-
che inſenſiblement de ſon ſujet, & qu'il commence à montrer le deſſein d'attaquer la loi de P. Servilius Rullus. Il ne le fait néanmoins d'abord qu'avec beaucoup de ménagement. Il proteſte « que les loix agraires en ſoi
» n'ont rien qui lui paroiſſe blâ-
» mable. Il loue les Gracques à
» pleine bouche. Il aſſure que
» lorſqu'il a lu pour la premiere
» fois le projet de loi de P. Ser-
» vilius Rullus, ç'a été avec
» la réſolution de l'appuyer,
» s'il trouvoit qu'il fût utile au
» peuple. Mais, l'examen déſin-
» téreſſé qu'il en a fait, ne le
» lui a pas permis ; & il entre-
» prend de prouver que cette
» loi agraire, quel'on veut faire
» valoir par un air de popula-
» rité, ne donne rien aux gens
» du peuple, & accorde tout à
» un certain nombre de perſon-
» nes ; qu'elle préſente au peu-
» ple Romain des établiſſemens
» en idée, & lui ôte réelle-
» ment la liberté ; qu'elle aug-
» mente les richeſſes des par-

» ticuliers, & épuiſe celles de » l'État ; en un mot, ce qui » eſt le comble de l'indignité, » que par cette loi un Tribun, » qui eſt le défenſeur né de la » liberté, établit des Rois dans » la République. »

Tel eſt le plan que Cicéron remplit dans toute la ſuite du diſcours. Nous ne le ſuivrons point dans le détail de ſes preuves, qui nous meneroit trop loin. Nous nous contenterons d'obſerver que ſçachant combien Cn. Pompée étoit chéri du peuple, il ſe ſert fort habilement de ſon nom pour rendre la loi odieuſe. Il remarque que P. Servilius Rullus a eu ſoin d'exclure Cn. Pompée du nombre des dix Commiſſaires, en exigeant que ceux qui ſeroient nommés fuſſent préſens à Rome, & demandaſſent en perſonne. Or, Cn. Pompée étoit alors en Orient. De plus, il exagere l'indignité du pouvoir que P. Servilius Rullus s'arrogera ſur les conquêtes de Cn. Pompée. Pour rendre la choſe plus ſenſible, il dreſſe lui-même au Tribun une lettre, où il le fait parler inſolemment. Il ſuppoſe que P. Servilius Rullus, arrivé en Aſie, écrira à Cn. Pompée en ces termes : *P. Servilius Rullus, Tribun du peuple, Commiſſaire du nombre des dix, à Cn. Pompée.* [Je ne crois pas, dit Cicéron, qu'il ajoute le ſurnom de grand. Ce ſurnom ne conviendroit pas dans la bouche de celui qui ne cherche qu'à le rabaiſſer.] *Je compte qu'auſſitôt après la préſente reçue, vous vous rendrez à Sinope & m'y amenerez des forces, afin que je puiſſe vendre, en vertu de ma loi, les terres que vous avez conquiſes par vos armes.* On ſent aſſez combien tout ceci étoit capable de révolter une multitude qui adoroit Cn. Pompée.

Voici un autre trait, où profitant d'un mot indiſcret, qui avoit échappé à P. Servilius Rullus, il prend en même tems ſes auditeurs par l'endroit qui leur étoit le plus ſenſible : « Le Tri» bun, dit Cicéron, a avancé » dans le Sénat, que la multi» tude des Citoyens de la ville » avoit trop de pouvoir dans la » République ; qu'il falloit en » décharger Rome. C'eſt le ter» me dont il s'eſt ſervi, comme » s'il eût parlé d'une ſentine » qu'il s'agît de vuider, & non » pas d'un ordre de Citoyens » très-eſtimables. Eh, Meſſieurs, » ſi vous m'en croyez, conſer» vez-vous dans la poſſeſſion du » crédit, de la liberté, de l'exer» cice de votre droit de ſuffrage, » de la ſplendeur dont vous » jouiſſez dans cette ville & » dans la place publique, de » tous les agrémens que vous y » procurent les jeux & les fêtes, » & toutes les commodités ima» ginables ; à moins que vous » n'aimiez mieux, en renon» çant à tous ces avantages, & » à l'éclat qui vous environne » dans le centre de la Républi» que, aller vous établir, ſous » la conduite de P. Servilius » Rullus, dans le terrein aride » de Siponte, ou dans le pays

» mal ſain de Salapie. »

L'éloquence du Conſul eut ſon effet. Les tribus entrerent ſi bien dans les ſentimens que Cicéron avoit entrepris de leur inſpirer, qu'elles ſe dégoûterent de ce qui leur avoit paru d'abord ſi avantageux, & n'eurent que du mépris pour une loi qui leur aſſuroit des terres & des établiſſemens, & qui reſſembloit à pluſieurs pour leſquelles la multitude s'étoit ſouvent paſſionnée juſqu'à la fureur. P. Servilius Rullus fut donc obligé d'abandonner ſon entrepriſe.

RUMA, *Ruma*, Ῥοῦμα, (*a*) ville dont il eſt fait mention au quatrieme livre des Rois. Zébida, mere de Joakim, étoit fille de Phadaïa de Ruma.

RUMA, *Ruma*, Ῥοῦμα, (*b*) ville ſituée dans la tribu de Juda.

RUMA, *Ruma*, Ἄρουμα, (*c*) ville où Abimélech s'arrêta, après avoir mis en fuite Gaal & ſon armée.

RUMIA, RUMILIA, RUMINA, *Rumia*, *Rumilia*, *Rumina*, (*d*) trois mots latins ſynonymes, tirés de *Ruma*, qui en vieux Latin ſignifie mamelle. Le peuple, ayant imaginé une Déeſſe qui avoit ſoin de faire tetter les petits enfans, nommoit cette Déeſſe Rumia, comme qui diroit la Déeſſe aux mamelles. Quand on lui offroit des ſacrifices, on répandoit du lait ſur les victimes. Sa ſtatue repréſentoit une femme tenant entre ſes bras un petit enfant, & ayant une mamelle découverte pour le faire tetter. *Voyez* l'article ſuivant.

RUMINAL [le Figuier], *Ficus Ruminalis*, Ἐρινεὸς Ῥωμιναλίος. (*e*) Plutarque, parlant du lieu où s'étoit arrêté le berceau dans lequel avoient été expoſés Rémus & Romulus, dit : « Il y avoit » près de là un figuier ſauvage » qu'on nommoit le Figuier Ru» minal, ſoit à cauſe de Romu» lus, comme la plupart le pen» ſent, ſoit parce que les trou» peaux de bêtes qui ruminent, » alloient ſe repoſer ſous ſon » ombre, ou plutôt parce que » ces deux enfans y furent allai» tés ; car, les anciens Latins, » pour dire la mamelle, di» ſoient Ruma, & encore au» jourd'hui, ils donnent le nom » de Rumina à une certaine » Déeſſe, qu'on croit préſider » à la nourriture des enfans. »

RUMINUS, *Ruminus*, ſurnom donné à Jupiter, comme pere nourricier de tout l'univers.

RUNCINA, *Runcina*, (*f*) mot tiré de *runcare*, arracher, Déeſſe des Romains, qu'on invoquoit lorſqu'on enlevoit les bleds de terre ; mais, il n'eſt point parlé de cette Déeſſe dans les anciens Auteurs, & ſelon les apparences

(*a*) Reg. L. IV. c. 23. v. 36.
(*b*) Joſu. c. 15. v. 52.
(*c*) Judic. c. 9. v. 41.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 334. Tom. V. p. 331, 332. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 328.
(*e*) Plut. T. I. p. 19.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 463.

elle doit ſon origine à ſaint Auguſtin.

RUPILIA [la Loi], *Lex Rupilia*, nom donné aux réglemens que P. Rupilius fit en Sicile. *Voyez* Rupilius [P.].

RUPILIUS [P.], *P. Rupilius*, (*a*) Conſul avec P. Popillius Lénas, l'an de Rome 620, & 132 avant Jeſus-Chriſt, eut l'honneur d'avoir terminé la guerre des eſclaves en Sicile. Ils étoient maîtres de pluſieurs places; mais, deux villes ſur-tout faiſoient leur force, Enna & Tauroménium; & P. Rupilius conçut que s'il pouvoit les leur enlever, c'étoit un moyen ſûr d'en purger la Sicile, & de les exterminer entierement. Il commença par Tauroménium, ville très-bien fortifiée, & qui fit une longue & vigoureuſe réſiſtance. Comme le Conſul étoit maître de la mer, elle ne put recevoir de vivres de ce côté-là, & tous les convois par terre étoient enlevés. La famine devint ſi horrible, qu'ils mangerent leurs propres enfans & leurs femmes. Enfin, la ville fut priſe, & tout ce qui y reſtoit d'eſclaves, après avoir ſouffert les plus cruels ſupplices, fut mis à mort.

P. Rupilius paſſa à Enna. Cette ville étoit regardée comme imprenable, & avoit une nombreuſe garniſon; mais, elle manqua bientôt de vivres. Cléon, qui y commandoit, ayant fait une ſortie avec ce qu'il y avoit de meilleures troupes, après avoir combattu long-tems en homme déſeſpéré qui n'attendoit aucun quartier de la part des ennemis, fut pris enfin, & mourut quelques jours après de ſes bleſſures. Son cadavre, que l'on expoſa en ſpectacle à la vue des aſſiégés, leur fit perdre courage. Quelques-uns, pour avoir la vie ſauve, livrerent la ville aux Romains par trahiſon. Il périt dans ces deux places vingt mille eſclaves.

Eunus, chef des rebelles, ſe ſauva dans des lieux eſcarpés & preſque inacceſſibles, avec ſix cens hommes qui compoſoient ſa garde. P. Rupilius les y pourſuivit, & les attaqua vivement. Bientôt il les réduiſit au déſeſpoir, & ils ſe tuerent tous les uns les autres, pour ſe dérober à la honte & à la cruauté des tourmens qui leur étoient préparés. Eunus aimoit trop la vie pour ſuivre leur exemple; il ſe cacha dans des cavernes obſcures & profondes, d'où il fut tiré n'ayant plus avec lui que quatre compagnons de ſa fortune, qui étoient [la choſe eſt remarquable & propre à faire connoître la molleſſe de ce chef d'eſclaves] ſon cuiſinier, ſon boulanger, ſon baigneur, & le fou qui le divertiſſoit à table. Il fut jetté dans un cachot, où bientôt après il périt de la maladie pédiculaire.

P. Rupilius, pour ne laiſſer

(*a*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 21, & *ſeq.* Vellei. Paterc. L. II. c. 7. Roll. Hiſt. Rom. Tom. V. p. 186, *& ſuiv.*

dans

dans la Sicile aucun reſte ni aucun ſoupçon de trouble & de révolte, parcourut toute l'iſle avec un détachement de troupes choiſies; & après l'avoir entierement pacifiée, il s'appliqua, de concert avec les dix Commiſſaires que le Sénat y avoit envoyés pour cet effet, à établir de ſages réglemens, qui furent fort approuvés des peuples, & regardés comme les fondemens de la tranquillité publique. C'étoit, comme on le voit, un homme de tête & de mérite, que ce P. Rupilius; il n'avoit point de naiſſance. Les Siciliens étoient ſans doute fort étonnés d'avoir à reſpecter comme Conſul & comme Légiſlateur celui qu'ils avoient vu dans leur iſle commis dans les fermes. La protection de P. Scipion l'Africain, qui ſe connoiſſoit en hommes, avoit beaucoup contribué à l'élever au Conſulat.

Après qu'il eut réglé les affaires de Sicile, il retourna à Rome avec ſon armée. Il avoit fait des actions qui méritoient bien certainement le triomphe. Mais, on crut que la baſſeſſe des ennemis qu'il avoit vaincus, aviliroit en quelque façon un honneur ſi éclatant. On ſe contenta de lui déférer le petit triomphe, appellé *Ovatio*.

Il eſt nommé P. Rutilius dans Velleius Paterculus.

RUPILIUS [A.], *A. Rupilius*, (*a*) médecin, dont Cicéron fait mention dans ſon oraiſon pour A. Cluentius.

RUPILIUS, *Rupilius*, (*b*) acteur tragique, dont parle Cicéron, au premier livre de ſes offices.

RUPILIUS, *Rupilius*, ſurnommé Rex, ou le Roi. *Voyez* Perſius.

RURICIUS POMPEIANUS, *Ruricius Pompeianus*, (*c*) Général de Maxence, commandoit une armée qui s'étoit raſſemblée à Vérone, & ſe diſpoſoit à arrêter Conſtantin devant cette place, & à en faire une barriere qui fixât les progrès de ce rapide vainqueur. Il ſe repaiſſoit de vaines eſpérances, & il débuta même par une faute qui prouve en lui peu de capacité. Il devoit garder ſoigneuſement les bords de l'Adige, que l'ennemi étoit obligé de paſſer pour arriver à Vérone. Il manqua à une précaution ſi indiſpenſable, & il n'en coûta à Conſtantin, pour cette opération déciſive, que d'envoyer un détachement vers la partie inférieure du fleuve, qui moins large, plus foible, & nullement défendue, lui livra le trajet ſouhaité. Dès qu'il eut paſſé l'Adige, il vint mettre le ſiege devant Vérone.

Ruricius Pompeianus tenta pluſieurs ſorties, qui toutes lui réuſſirent mal; en ſorte que craignant d'être forcé, il ſe déroba furtivement de la place, pour

(*a*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 139.

(*b*) Cicer. de Offic. L. I. c. 114.

(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. T. VI. pag. 270, 271. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 124. *& ſuiv.*

aller chercher & ramaſſer d'autres troupes, avec leſquelles il revint, réſolu de livrer bataille à Conſtantin, & de lui faire lever le ſiege. L'Empereur ſe trouva donc entre la ville qu'il aſſiégeoit, & une armée ennemie dont les forces étoient conſidérables. Il forma ſon plan en brave & habile guerrier, & laiſſant dans ſon camp une partie de ſes troupes pour continuer le ſiege, il alla avec l'autre au-devant de Ruricius Pompeianus. Il avoit moins de monde que ſon adverſaire, & il fut contraint de ranger toute ſon armée ſur une ſeule ligne pour faire un front égal à celui des ennemis. Mais, ſa bonne conduite & ſa valeur ſuppléerent à ce qui lui manquoit du côté du nombre. Lorſqu'il eut donné ſes ordres, il ſe jetta lui-même au plus fort de la mêlée, il ſe riſqua aux endroits les plus dangereux; en un mot, il ſe ménagea ſi peu, qu'après la victoire ſes principaux Officiers crurent devoir lui en faire des plaintes. La bataille avoit commencé ſur le ſoir, & elle dura bien avant dans la nuit. Ruricius Pompeianus fut tué ſur la place, ſon armée détruite ou diſſipée; & Vérone, n'ayant plus de reſſource ni d'eſpérance, ſe rendit à la diſcrétion du vainqueur.

RUSCINON, *Ruſcino*, (*a*) Ῥοσκινών, ville des Gaules dans le pays des Sardones, qui habitoient ſur les bords de la Méditerranée, vers les Pyrénées. Polybe & Tite-Live font mention de cette ville, en parlant de l'entrée d'Annibal dans les Gaules.

Strabon cite une ville & un fleuve du nom de Ruſcinon. Dans Pomponius Méla, on trouve *colonia Ruſcino*; & dans Pline, *Ruſcino Latinorum*, c'eſt-à-dire, jouiſſant ſimplement du droit des villes Latines. On lit *Ruſcione* pour *Ruſcinone*, dans l'itinéraire d'Antonin & dans la table Théodoſienne; & les poſitions qui y ont un rapport immédiat, ſur la voie qui conduit au paſſage des Pyrénées, ſont, d'un côté, Combuſta, & de l'autre, Illibéris. Cette ville exiſtoit encore du tems de Louis le Débonnaire, & elle eſt nommée Roſciliona dans des lettres de privilege en faveur des Eſpagnols qui ſe retiroient en France. Mais, elle fut ruinée peu de tems après par les Normands; & tandis que ſon nom s'étend ſur une province, tout ce qui reſte de cette ville conſiſte dans une vieille fabrique ſur une colline, à environ trois milles du glacis de Perpignan, & qui ſe nomme Tour de Rouſſillon. Perpignan, dont on a connoiſſance dès le douzieme ſiecle, s'eſt élevée ſur les débris de Ruſcino, & a profité de la décadence d'Elne, en lui enlevant ſon ſiege épiſcopal.

RUSCINON, *Ruſcino*, (*b*)

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 24. Strab. pag. 182. Ptolem. L. II. c. 10. Pomp. Mel. p. 137. Plin. Tom. I. pag. 145. Notic. de la Gaule par M. d'Anville, pag. 561, 562.

(*b*) Tit. Liv. L. XXX. c. 10.

port d'Afrique, ſelon Tite-Live. Ce port eſt inconnu ; ce qui donne lieu de croire que le nom en eſt altéré dans Tite-Live.

RUSELLANI. *Voyez* Ruſelles.

RUSELLANUS AGER, le territoire de Ruſelles. *Voyez* Ruſelles.

RUSELLES, *Ruſellæ*, (*a*) ville d'Italie dans la Toſcane. C'étoit, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, l'une des douze villes des anciens Toſcans. Elle devint dans la ſuite colonie Romaine, comme nous l'apprennent Pline & une ancienne inſcription rapportée par Holſténius. Les habitans de cette ville ſont appellés *Ruſellani* par Tite-Live ; & leur territoire, *Ruſellanus ager*. C'eſt le Roſellum de l'itinéraire d'Antonin. Cette ville conſerve encore ſon ancien nom, & s'appelle Roſella.

L'an de Rome 458, & 294 avant Jeſus-Chriſt, le conſul L. Poſtumius conduiſit ſes troupes dans le territoire de Ruſelles ; & non ſeulement il ravagea les campagnes, mais il prit même la ville d'aſſaut, & fit priſonniers plus de deux mille des habitans, après en avoir tué un peu moins autour des murailles.

RUSINA, *Ruſina*, (*b*) Déeſſe, qui fut ainſi nommée du mot *rus*, la campagne, préſidoit, ſuivant ſaint Auguſtin, aux campagnes. Lylio Giraldi rapporte que cette Déeſſe étoit appellée par quelques Auteurs Rutina.

Il y en a qui, au lieu d'une Déeſſe, ont fait un Dieu qu'ils ont appellé Ruſor, ou Rutor, & auquel ils ont donné les mêmes fonctions.

RUSON, *Ruſo*, (*c*) fameux uſurier, dont Horace dit des choſes fort déſagréables.

RUSOR, *Ruſor*, un des ſurnoms attribués à Pluton.

RUSOR, *ou* RUTOR, *Ruſor*, *Rutor*. *Voyez* Ruſina.

RUSPINE, *Ruſpina*, Ρούσπινα, (*d*) ville de l'Afrique propre, ſituée ſur le bord de la mer entre Adrumete & la petite Leptis, ſelon Ptolémée. Jules Céſar campa un jour près de Ruſpine ; & comme cette ville avoit un bon port, il en eſt ſouvent parlé dans le livre de la guerre d'Afrique par Hirtius Panſa. Pline vante la fertilité du territoire de Ruſpine. Il produiſoit ſur-tout une grande quantité de figues, qu'on enfermoit dans des vaſes pour les conſerver. Le P. Hardouin dit que c'eſt aujourd'hui Suſa.

RUSTICUS [L. JUNIUS ARULENUS], *L. Junius Arulenus Ruſticus*, (*e*) fut Tribun du peuple, ſous l'empire de Néron,

(*a*) Plin. Tom. I. p. 151. Ptolem. L. II. c. 1. Tit. Liv. L. X. c. 4, 37. L. XXVIII. c. 45.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 462. T. V. p. 342.

(*c*) Horat. L. I. Satyr. 3. v. 86.

(*d*) Ptolem. L. IV. c. 3. Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 756. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 246, 747. Dio. Caſſ. pag. 213.

(*e*) Tacit. Annal. L. XVI. *&* 26. Hiſt. L. III. c. 80. in Jul. Agric. c. 2, 45. Plin. L. I. Epiſt. 14. Crev. Hiſt. des Emp. T. II. p. 460, 461. T. III. p. 240, 241. T. IV. p. 82, 83, 218.

l'an de Jeſus-Chriſt 66. Jeune alors & paſſionné pour la gloire, il offrit de s'oppoſer, en qualité de Tribun, à l'arrêt que le Sénat alloit prononcer contre Thraſéa. Celui-ci le retint en lui diſant : « Vous vous perdrez & vous ne » me ſauverez pas. Vous avez » une longue carriere à rem- » plir ; & moi j'ai vécu. Ména- » gez pour la République des » vertus qui lui pourront être » utiles dans un meilleur tems. » L. Junius Arulénus Ruſticus, préteur ſous Vitellius, fut envoyé par ce Prince & par le Sénat pour traiter d'accommodement avec un des Généraux de Veſpaſien, qui étoit aux portes de Rome. L'inſolence du ſoldat ne reſpecta ni le double caractere de ce député, ni ſon mérite perſonnel, plus reſpectable encore, dit Tacite. Un de ſes licteurs fut tué. Lui-même, il reçut une bleſſure qui fit dire dans la ſuite à ſes ennemis, qu'il portoit les ſtigmates de Vitellius. Il falloit dire les ſtigmates de la patrie.

Pline le jeune, dans une lettre écrite depuis la mort de L. Junius Arulénus Ruſticus, le loue en ces termes : « C'eſt » aux exhortations de ce grand » homme, c'eſt aux louanges » qu'il me donnoit, que je ſuis » redevable du peu de bien que » l'on croit voir en moi. » Malheureuſement, L. Junius Arulénus Ruſticus fut eſtimé de Domitien. Chez les tyrans il n'y a qu'un pas de l'eſtime à la jalouſie, & de la jalouſie à la haine. D'ailleurs, L. Junius Arulénus Ruſticus n'étoit rien moins que courtiſan. Un jour qu'il aſſiſtoit à la leçon de Plutarque, un exprès lui vint apporter une lettre de l'Empereur. Le Philoſophe s'arrêta pour lui donner le tems de la lire ; mais, L. Junius Arulénus Ruſticus ne voulut pas l'ouvrir que la leçon ne fût achevée. Ce trait de ſtoïciſme, qui parut eſtimable aux aſſiſtans & ſurtout à Plutarque payé pour en faire cas, bleſſa peut-être Domitien.

Quoi qu'il en ſoit, le crime irrémiſſible de L. Junius Arulénus Ruſticus fut d'avoir compoſé l'éloge de Thraſéa, dans lequel entra naturellement celui d'Helvidius Priſcus. Domitien fit condamner l'auteur au dernier ſupplice par un arrêt du Sénat. Nous ignorons le détail ; nous ſçavons ſeulement que Junius Mauricus ſon frere eut part à ſon malheur, mais qu'il en fut quitte pour l'exil. Domitien paroît avoir eu des remords d'une injuſtice ſi criante. Quelque tems avant ſa mort, il vit en ſonge L. Junius Arulénus Ruſticus qui venoit à lui l'épée à la main.

Après que ce grand homme fut mort, il s'étoit trouvé un Sénateur aſſez lâche pour l'inſulter par un écrit qu'il avoit publié & récité avec emphaſe. Mais, Tacite a bien vengé cet illuſtre perſonnage par les éloges qu'il lui donne. Il le traite d'eſprit ſublime, & il obſerve qu'il étoit bien inutile de brûler

ſes écrits, & qu'il auroit donc fallu livrer aux mêmes flammes la voix du peuple Romain, la liberté du Sénat, & le témoignage du genre humain.

RUSTICUS [FABIUS], *Fabius Ruſticus. Voyez* Fabius Ruſticus.

RUTENES, *Ruteni*, Ρουτῆνοι, (*a*) peuple des Gaules. Jules Céſar, Strabon & Pline font mention des Rutenes, comme d'un peuple limitrophe de la province Romaine, ou Narbonnoiſe. Dans Ptolémée, leur nom eſt *Rutani*, & ce qui eſt fort étrange, leur poſition près des Convenes, au pied des Pyrénées. Le dioceſe de Rhodès, celui de Vabre, qui eſt un démembrement de Rhodès, fait dans le quatorzieme ſiecle par le Pape Jean XXII, autrement le Rouergue entier, repréſentent le territoire des Rutenes, indépendamment de ce qui paroît leur avoir appartenu au-delà de ces limites, comme on peut voir dans l'article ſuivant.

RUTENES PROVINCIAUX, *Ruteni Provinciales*, (*b*) autre peuple des Gaules. Les Rutenes Provinciaux ſont ainſi diſtingués dans Jules Céſar, comme faiſant partie de la province Romaine, d'avec les Rutenes, qui n'y étoient point renfermés, & que dans le ſoulevement de la Gaule, Vercingétorix détacha pour ravager les terres des Volces Arécomiques, dont en effet la haute partie du Rouergue eſt limitrophe. Les Rutenes avoient été les confédérés des Allobroges dans la guerre que ceux-ci ſoutinrent contre les Romains; & quoique Jules Céſar en parlant à Arioviſte de la défaite des Allobroges & des Rutenes par Fabius Maximus, diſe qu'ils n'avoient point été aſſujettis, cependant les Allobroges étant incorporés à la province Romaine dans tout ce que leur territoire avoit d'étendue, il faut croire que les Rutenes avoient ſouffert le démembrement d'une partie du leur. C'eſt pour cette raiſon, que dans Pline les Rutenes ſont placés dans la Narbonnoiſe, indépendamment de la mention ſpéciale qu'il fait des Rutenes, comme faiſant partie de l'Aquitaine, ſur la frontiere de la Narbonnoiſe.

La queſtion n'eſt donc pas de révoquer en doute qu'il y eût des Rutenes Provinciaux, quoique Sanſon le veuille ainſi; mais de ſçavoir où il eſt plus convenable de les placer. On peut aſſurer que le dioceſe de Vabre, ſur lequel Sanſon jette les yeux, en ſuppoſant la néceſſité d'admettre ces Rutenes, ne leur convient pas. La chaîne des Cévennes mettoit une ſéparation naturelle entre la province Romaine & le reſte de la Gaule. C'eſt ce qui fait dire à

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. pag. 333, 351. Strab. p. 191. Plin. Tom. I. p. 147, 226. Ptolem. L. II. c. 7. Notice de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 562.

(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. pag. 273. Notice de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 562. *& ſuiv.*

Pomponius Méla, lorſqu'il entreprend de décrire la Narbonnoiſe, que la Gaule eſt diviſée en deux régions ou parties par les Cévennes ; d'ailleurs, les Rutenes que Vercingétorix chargeoit d'attaquer les Volces Arécomiques, comme il eſt dit ci-deſſus, en auroient été ſéparés par les Rutenes Provinciaux. Il auroit donc fallu vaincre la réſiſtance de ceux-ci, ſoutenus des poſtes que Jules Céſar avoit eu la précaution d'établir chez eux, pour pouvoir entamer les Volces Arécomiques. Quand on examine la diſpoſition des divers cantons de pays qui ſont à portée des Rutenes, ſans rien prendre de ce qu'on ſçait avoir appartenu aux peuples voiſins; il n'y a que ce qui leur eſt contigu, & pour ainſi dire de plein-pied, & par arrondiſſement du côté d'Albi, qui puiſſe convenir aux Rutenes Provinciaux.

Il ne faut point objecter que lorſqu'il eſt fait mention du territoire d'Albi, ce n'eſt point comme étant compris dans l'ancienne province Romaine, mais dans l'Aquitaine. Car, ſi dans la notice des provinces de la Gaule, *Civitas Albigenſium* eſt de l'Aquitaine premiere, plutôt que de la premiere Narbonnoiſe, c'eſt ce qu'il convient d'attribuer aux grands changemens arrivés dans les limites des provinces, qui dans un écoulement de pluſieurs ſiecles, du nombre de quatre s'étoient multipliées juſqu'à dix-ſept, lorſque la notice a été dreſſée. En joignant à l'Aquitaine le territoire des Rutenes Provinciaux, on n'avoit fait que réunir au corps des Rutenes ce qui n'en étoit auparavant ſéparé que par un démembrement. Il eſt à remarquer que dans l'ordre des cités de l'Aquitaine premiere, *Civitas Albigenſium* dans la notice ſuit immédiatement celle des Rutenes, quoique cette liaiſon lui faſſe devancer les cités de *Cadurci*, de *Lemovices*, & d'autres peuples de plus ancienne date que n'eſt l'exiſtence d'Albiga par la notice.

RUSTIQUES [Dieux], *Ruſtici Dii*. Les Dieux Ruſtiques, chez les Romains, étoient les Dieux de la Campagne, & qui préſidoient à l'agriculture.

On diſtinguoit les Dieux Ruſtiques en grands & en petits. Les grands Dieux étoient Jupiter, la Terre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Flore, Minerve, &c. Les petits Dieux étoient Fauna, Palès, Pomone, Sylvain, Vertumne, Priape, & ſur tous les autres le dieu Pan. Quelques modernes y mettent auſſi les Faunes, les Silenes, & les Nymphes.

RUSTIUS, *Ruſtius*, Ῥούστιος, (*a*) officier Romain, du nombre de ceux qui furent pris par les Parthes, après la déroute de M. Craſſus. On trouva dans le bagage de Ruſtius les livres obſcenes d'Ariſtide, appellés les Miléſiaques ; ce qui donna lieu aux

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 564.

vainqueurs de se moquer des Romains, & de les décrier, comme des infames, qui, à la guerre même, n'avoient pas la force de s'empêcher de faire & de lire de ces abominations.

Le nom de Rustius étant inconnu, on croit qu'il se sera glissé une erreur dans le texte de Plutarque, & qu'on devroit plutôt lire Roscius, que Rustius.

RUTH, *Ruth*, Ρούθ, (*a*) femme Moabite. Élimélech & Noëmi sa femme s'étant retirés dans le pays de Moab, avec leurs deux fils, Chélion & Mahalon, Ruth épousa le premier, & Orpha le second. Après la mort de son mari & de ses deux fils, Noëmi, voulant s'en retourner à Bethléhem sa patrie, Ruth & Orpha se proposerent de l'accompagner. Mais, comme elle leur fit observer l'impuissance où elle se trouvoit de les établir toutes deux, Orpha demeura dans la terre de Moab, & Ruth suivit Noëmi à Bethléhem.

Arrivée dans sa patrie, Noëmi se trouva dans une grande pauvreté, & Ruth alla glaner, afin d'amasser quelque chose pour vivre. Elle se rencontra par hazard dans le champ d'un riche bourgeois de Bethléhem, nommé Booz, qui étoit parent d'Élimélech son beau-pere. Booz, étant venu pour voir ses moissonneurs, apperçut Ruth, loua son attachement à Noëmi sa belle-mere, lui dit qu'elle pouvoit aller boire & manger avec ses gens, & ordonna à ceux-ci de laisser exprès quelque chose après eux, afin qu'elle trouvât plus abondamment de quoi glaner. Ruth s'en retourna le soir, & ayant raconté à Noëmi ce qui lui étoit arrivé, & l'accueil qu'elle avoit reçu de Booz, qui l'avoit même invitée à ne pas aller glaner ailleurs que dans son champ, Noëmi bénit Dieu, qui avoit mis ces sentimens dans le cœur de Booz, & lui apprit que cet homme étoit son parent.

Sur la fin de la moisson, Noëmi dit à Ruth : « J'ai dessein de » vous établir, & de vous procurer un repos solide. Allez » cette nuit vous coucher aux » pieds de Booz, qui doit aller » ce soir pour vanner ses grains, » & vous ferez ce qu'il vous » dira. » Ruth obéit; & ayant remarqué le lieu où Booz étoit allé se coucher, apparemment sous quelque arbre dans son champ, Ruth y alla aussi pendant la nuit, & se mit à ses pieds. Booz s'étant éveillé, & voyant quelque chose près de lui, eut peur; & Ruth lui dit simplement : « Je suis Ruth votre ser» vante, étendez votre man» teau sur moi, parce que vous » êtes mon proche parent. » Booz lui dit qu'à la vérité il étoit son proche parent, mais qu'il y en avoit un autre encore plus proche; & que si celui-ci refusoit de l'épouser, il la prendroit pour femme. Et s'étant levé de très-grand matin, avant

(*a*) Ruth, c. 1. & *seq.*

qu'il fût jour, il remplit de froment le manteau de Ruth, & la renvoya vers Noëmi.

Lorſqu'il fut jour, Booz alla à la porte de Bethléhem, & ayant aſſemblé les anciens de la ville, il ſomma celui qui étoit le plus proche parent d'Élimélech d'épouſer Ruth veuve de Chélion ſon fils. Cet homme ayant dit qu'il ne le pouvoit pas, Booz lui repliqua : Renoncez donc à votre droit. Il le fit ; & Booz déclara auſſitôt qu'il l'épouſeroit volontiers. Ainſi, Ruth devint femme de Booz, dont elle eut un fils nommé Obed, qui fut pere d'Iſaï & ayeul du roi David.

RUTH [le Livre de], Livre qui contient l'hiſtoire dont nous avons donné le précis dans l'article précédent. Il eſt placé dans nos Bibles entre le livre des Juges & le premier livre des Rois, comme étant une ſuite du premier & une introduction au ſecond. S. Jérôme nous apprend que les Juifs le joignoient au livre des Juges, parce que l'hiſtoire qu'il renferme arriva au tems d'un des Juges d'Iſraël ; & pluſieurs anciens Peres ne font auſſi qu'un livre des Juges & de Ruth. Mais, les nouveaux Juifs dans leurs Bibles, placent ordinairement, après le Pentateuque, les cinq *Megilloth* qui ſont 1.° le Cantique des Cantiques, 2.° Ruth, 3.° les Lamentations de Jérémie, 4.° l'Eccléſiaſte, 5.° Eſther. Quelquefois Ruth eſt mis le premier des cinq, quelquefois le ſecond & quelquefois le cinquieme.

Le but de l'Auteur de ce livre eſt de nous faire connoître la généalogie de David ; & il y a toute apparence que c'eſt le même Auteur qui a compoſé le premier livre des Rois, lequel ne pouvant pas commodément placer cette généalogie de David, ſans trop déranger ſon récit, a mieux aimé la donner à part. L'Écrivain remarque, à la tête de cet ouvrage, que l'hiſtoire qu'il va raconter, arriva au tems que les Juges gouvernoient. Ils ne gouvernoient donc plus de ſon tems. De plus, il parle de David à la fin de ſon livre. Il l'a donc écrit au plutôt ſous le regne de David. On remarque d'ailleurs deux manieres de parler, qui ne ſe trouvent que dans les livres des Rois. La premiere : *Hæc faciat mihi Deus, & hæc addat, ſi*, &c. La ſeconde : *Je vous ai découvert l'oreille*, pour, *je vous ai dit*.

La canonicité de cet ouvrage n'eſt pas conteſtée ; mais, on n'eſt pas d'accord ſur l'époque de l'hiſtoire que l'on y raconte. On la met communément ſous les Juges.

RUTILA, *Rutila*, (*a*) certaine femme, mal faite ſuivant Juvénal.

RUTILIA, *Rutilia*, (*b*) ſœur

(*a*) Juven. Satyr. 10. v. 294, 295.
(*b*) Cicer. ad T. Pompon. Attic. L. XII. Epiſt. 20. Roll. Hiſt. Rom. T. V. pag. 503.

de P. Rutilius Rufus, & mere de l'orateur C. Aurélius Cotta. Celui-ci s'étant exilé volontairement de Rome, l'an 91 avant Jeſus-Chriſt, pour ſe ſouſtraire à la vengeance des Chevaliers, Rutilia le ſuivit dans ſon exil, & ne revint à Rome qu'avec lui. Elle eut un fils de grand mérite, qu'elle aima tendrement, & dont elle ſupporta la perte avec beaucoup de courage.

Séneque l'a propoſée pour exemple dans le livre qu'il écrivit pendant ſon exil, pour conſoler ſa mere. Cicéron avoit voulu faire la même choſe; mais, n'étant pas aſſez éclairé du fait, il s'en informa à T. Pomponius Atticus, qui ne ſçut pas bien l'en inſtruire. Comme on n'a point l'ouvrage *De Conſolatione*, où il vouloit faire entrer Rutilia, nous ne ſçavons pas s'il trouva toutes les lumieres qu'il cherchoit, & s'il parla d'elle effectivement; mais, il eſt fort vraiſemblable qu'il le fit. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on prétend qu'il demanda à être inſtruit ſur des circonſtances qu'il avoit déjà débitées dans ſes ouvrages. Ceci montreroit que même les plus grands Auteurs oublient les choſes qu'ils ont publiées.

RUTILIUS [SP.] CRASSUS, *Sp. Rutilius Craſſus*, (*a*) un des Tribuns militaires qui furent créés avec une puiſſance Conſulaire, l'an de Rome 338, & 414 avant Jeſus-Chriſt.

RUTILIUS [P.], *P. Rutilius*, (*b*) étoit Tribun du peuple, l'an de Rome 583, & 169 avant Jeſus-Chriſt. Les Publicains, qui s'étoient ſouvent plaints de la dureté des Cenſeurs, & avoient demandé pluſieurs fois au Sénat, ſans pouvoir l'obtenir, qu'il mît des bornes à la puiſſance exceſſive que ces Magiſtrats exerçoient contre eux, trouverent cette année un protecteur dans la perſonne de P. Rutilius. Ce Tribun, qui avoit des mécontentemens particuliers contre les Cenſeurs, ſervit de tout ſon pouvoir les Publicains. Mais, les Cenſeurs ne tarderent pas à trouver une occaſion de ſe venger. Ils firent le dénombrement aux ides de Décembre avec plus de ſévérité qu'on n'eût jamais fait. Ils priverent pluſieurs citoyens des chevaux que la République leur entretenoit; & de ce nombre fut P. Rutillus. Non content de le rayer de la liſte des Chevaliers, ils le chaſſerent de ſa tribu, & ne lui conſerverent de citoyen Romain que la néceſſité de payer tribut avec les autres.

RUTILIUS [P.] CALVUS, *P. Rutilius Calvus*, (*c*) un des Préteurs qu'on créa, l'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt.

RUTILIUS [P.] RUFUS, *P. Rutilius Rufus*, (*d*) Philoſo-

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 47.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 16. L. XLIV. c. 16.
(*c*) Tit. Liv. L. XLV. c. 44.
(*d*) Appian. p. 305. Cicer. Orat. pro C. Rabir. Poſtum. c. 16, 17. pro Corn. Balb. c. 21, in Piſon. c. 75. Valer. Maxim. L. VI. c. 4. Athen. pag. 168,

phe, Orateur, Hiſtorien, Juriſconſulte, &c. floriſſoit dans les derniers tems de la République Romaine, environ cent ans avant Jeſus-Chriſt. Après avoir ſervi dans ſa jeuneſſe ſous P. Scipion l'Africain, il avoit achevé de ſe former à la ſcience militaire ſous Q. Cécilius Métellus Numidicus, dont il avoit été Lieutenant général avec C. Marius. Il fut élevé au conſulat avec Cn. Mallius, l'an de Rome 647, & 105 avant J. C.

Le ſort lui ayant adjugé le département de l'Italie, il fut chargé de faire de nouvelles levées pour les oppoſer aux Barbares, & il s'acquitta parfaitement de cette commiſſion. Car non ſeulement il leva des ſoldats, mais il les exerça avec un ſoin infini. Il introduiſit même l'uſage inconnu avant lui de leur donner des maîtres d'eſcrime qui leur appriſſent à faire des armes, afin qu'ils fuſſent en état de joindre l'adreſſe à la valeur. Il employa pour cela des maîtres de Gladiateurs, tournant ainſi au profit de la République un art qui juſques-là n'avoit été deſtiné qu'au plaiſir inhumain de la multitude. Cette pratique fut adoptée par les Généraux qui le ſuivirent; & il eſt fait mention dans les tems poſtérieurs de ces maîtres d'eſcrime pour les ſoldats ſous le nom de *Campi Doctores*. On peut juger auſſi de la bonne diſcipline que P. Rutilius Rufus établit dans ſon armée, par la conduite qu'il garda à l'égard de ſon fils. Au lieu de le tenir près de lui avec plus de commodité & de diſtinction, il le fit ſimple ſoldat légionnaire, voulant qu'il ſe formât au commandement en apprenant à obéir dans le dernier rang de la milice. C'eſt ainſi que P. Rutilius Rufus préparoit des ſoldats à C. Marius, & des vainqueurs aux Cimbres. Car, ce fut cette armée que C. Marius, chargé de la guerre contre les Cimbres, choiſit par préférence à celle avec laquelle il avoit lui-même vaincu Jugurtha.

P. Rutilius Rufus, le plus vertueux de ſon ſiecle, & qui a mérité d'être appellé un modele de probité, ayant ſuivi dans la ſuite en Aſie le proconſul Q. Mucius Scévola, s'attira la haine des Publicains, en ſecondant de toutes ſes forces le zele courageux de ſon ami pour réprimer leurs vexations. Les Publicains, irrités, déſiroient de ſe venger, & en même tems d'intimider, par un exemple éclatant, les Magiſtrats, qui ne voudroient point conniver à leurs brigandages dans les Provinces. P. Rutilius Rufus fut donc accuſé lui-même par eux de concuſſion. On joignit à ce premier chef d'accuſation des reproches de débauches & d'infamies, démentis authentiquement par la pureté de ſes mœurs. Mais, devoit-on at-

274. Tacit. Annal. L. III. c. 66. L. IV. c. 43. in Juli. Agric. c. 1. Vellei. Paterc. L. II. c. 9, 13. Plut. Tom. I. p. 419, 422. Roll. Hiſt. Rom. Tom. V. p. 281, 335, 388, 401. *& ſuiv.*

tendre quelque ſentiment de pudeur de la part d'un adverſaire tel qu'Apicius, ce célebre gourmand, le plus ancien de ceux qui ont rendu ce nom également mépriſable & odieux à toute la poſtérité par les fureurs de la gloutonnerie ? Il eſt cité comme ayant beaucoup contribué à faire condamner P. Rutilius Rufus ; & C. Marius, né pour être l'ennemi & le perſécuteur de toute vertu, ne manqua pas auſſi d'agir contre un homme, dont le mérite lui étoit à charge, & qui d'ailleurs étoit ami de Q. Métellus.

P. Rutilius Rufus ſoutint cet orage avec une conſtance héroïque. Il ne voulut ni prendre le deuil, comme c'étoit l'uſage, ni s'humilier devant les Juges. Il pouſſa même la fermeté peut-être trop loin ; car, il alla juſqu'à refuſer le ſecours de l'éloquence. Le talent ſublime de M. Antoine & de M. Craſſus fut auprès de lui un titre d'excluſion. Il ne voulut point ſe ſervir de leur miniſtere. C. Aurélius Cotta fut néanmoins admis à plaider une partie de ſa cauſe, quoiqu'il brillât entre les jeunes orateurs. Mais, il étoit ſon neveu. Du reſte, il ſe défendit lui-même, & d'une façon peu propre à ſe concilier les Juges, plaignant bien plus le ſort de la République que le ſien. Q. Mucius Scévola appuya auſſi l'innocence de ſon ami & ſon ancien Lieutenant, & parla à ſa maniere, avec netteté, avec élégance, avec préciſion, mais ſans force. P. Rutilius Rufus fut condamné.

Il montra le même courage après ſa condamnation, que dans le danger. Quoiqu'il ne fût condamné qu'à la réparation des prétendus dommages cauſés par lui, il abandonna Rome, comme une caverne de brigands, & ſe retira dans la province qui avoit été témoin de ſes vertus, c'eſt-à-dire, en Aſie, où il s'établit d'abord à Mitylene, puis à Smyrne. Ses biens furent ſaiſis & vendus ; & l'on y trouva la preuve évidente de ſon innocence. Car, ils ne ſe montoient pas auſſi haut que la ſomme à laquelle il avoit été condamné ; & dans ſes papiers on eut de quoi ſe convaincre de l'origine juſte & légitime de tout ce qu'il poſſédoit.

On peut juger aiſément que ſa gloire ne ſouffrit point d'une condamnation ſi injuſte. Il trouva même dans la libéralité de ſes amis & de ceux à qui il avoit rendu ſervice, de quoi ſe dédommager abondamment de la perte de ſes biens. Q. Mucius Scévola le força d'accepter des préſens conſidérables ; & lorſqu'il approcha de l'Aſie, tous les peuples & toutes les villes de cette province s'empreſſerent de lui témoigner non ſeulement leur affection & leur reſpect, mais une reconnoiſſance réelle, que l'état de ſa fortune ne lui permettoit pas de refuſer ; en ſorte qu'il devint plus riche exilé

en Aſie, qu'il ne l'avoit été conſulaire dans Rome.

Il renonça pour jamais à ſa patrie ; mais, ſans perdre les ſentimens de bon Citoyen ; & comme quelqu'un lui diſoit, prétendant le conſoler, que bientôt il y auroit une guerre civile, & que les exilés ſeroient rétablis : « Quel mal vous ai-je fait, » lui » répondit-il, pour me ſouhai- » ter un retour plus funeſte, que » ne l'a été pour moi la néceſſité » de partir ? J'aime mieux voir » ma patrie rougir de mon exil, » que s'affliger de mon retour. » Ce qu'il diſoit alors, il le penſoit. Car L. Sylla, victorieux de tous ſes ennemis, l'ayant invité à revenir à Rome, il préféra ſon exil. Sans doute il vouloit s'épargner le triſte ſpectacle des maux que ſouffroit ſa patrie. Peut-être auſſi en profitant de la victoire de L. Sylla, craignoit-il de paroître approuver en quelque ſorte la conduite d'un homme, dont la cauſe lui ſembloit bonne, mais dont les procédés ne pouvoient manquer de lui faire horreur.

Il eſt certain au moins que cette façon de penſer convenoit fort à la probité exacte dont P. Rutilius Rufus a toujours fait profeſſion, & à l'attention qu'il avoit non ſeulement de ne point commettre d'injuſtices, mais à ne point prendre part à celles des autres. Valere Maxime raconte qu'un de ſes amis lui demandant un jour une choſe injuſte, & s'offenſant de ſon refus juſqu'à lui dire avec indignation : *Quel beſoin ai-je de votre amitié, ſi vous ne faites pas ce que je vous demande ?* P. Rutilius Rufus lui répondit du même ton : *& moi, quel beſoin ai-je de la vôtre, s'il faut que pour la conſerver j'agiſſe contre les loix de la vertu ?*

Il avoit toujours aimé & cultivé les belles connoiſſances. Il avoit étudié la Philoſophie ſous le célebre ſtoïcien Panétius. Il étoit grand juriſconſulte. Il n'avoit pas même négligé l'éloquence, mais une éloquence accommodée à ſon goût auſtere, & qui pouvoit plutôt faire impreſſion par la probité de l'Orateur, que plaire par les agrémens du diſcours. Il étoit néanmoins fort occupé au barreau, & plaidoit beaucoup. Il avoit auſſi compoſé une hiſtoire Romaine en Grec, outre ſa propre vie qu'il avoit écrite, vraiſemblablement en latin. Ce fond & cet amour d'une érudition & d'une littérature en quelque façon univerſelles lui fut ſans doute d'une grande reſſource dans ſon exil.

Il étoit à Smyrne, lorſque Mithridate, l'an 89 avant J. C., fit maſſacrer en un ſeul jour quatre-vingt mille Romains ; & il n'échappa de cet horrible carnage, qu'en quittant la toge, & en prenant un habit à la Grecque. Ce déguiſement, joint peut-être au reſpect que lui attiroit l'intégrité de ſes mœurs, le ſauva dans un ſi preſſant danger.

L'honneur de la vertu ne nous

permet pas de paſſer ſous ſilence l'atroce calomnie dont un Écrivain mercénaire avoit entrepris de noircir la réputation de cet homme irréprochable. Théophane, qui étoit attaché à Cn. Pompée, avoit oſé écrire que c'étoit par le conſeil de P. Rutilius Rufus que Mithridate avoit formé le deſſein de la ſanglante boucherie dont nous venons de parler. Il avoit voulu ainſi venger la mémoire du pere de ſon maître, duquel P. Rutilius Rufus dans ſes mémoires avoit dit beaucoup de mal avec un trop juſte fondement. Mais, par cette imputation inſenſée, Théophane n'a gagné autre choſe que de s'attirer à lui-même la réputation de calomniateur & de plume vénale, ſans faire tort à une vertu auſſi pure que celle qu'il attaquoit, & ſans diminuer l'ignominie de celui qu'il prétendoit venger.

RUTILIUS [P.] LUPUS, (*a*) *P. Rutilius Lupus*, étoit Conſul l'an de Rome 662, & 90 avant Jeſus-Chriſt, avec L. Julius Céſar. Les Romains avoient alors ſur les bras la guerre contre les alliés. P. Rutilius Lupus, remarquant que les ennemis étoient inſtruits à point nommé de tout ce qui ſe paſſoit dans ſon camp, ſe perſuada que c'étoient les premiers Officiers, les Nobles, qui, toujours d'intelligence avec les alliés, leur donnoient ces avis; & ſans plus ample examen, il en écrivit au Sénat. Ces lettres alloient tout mettre en combuſtion dans Rome. Heureuſement, on découvrit des eſpions Marſes, qui ſe mêloient avec les fourrageurs Romains; qui entroient même dans le camp, comme il eſt bien aiſé dans une guerre où la langue, les habillemens, les armes ſont les mêmes des deux parts; & qui enſuite avertiſſoient leurs Généraux de tout ce qu'ils avoient pu apprendre. Ainſi, les ſoupçons ſe calmerent, & la tranquillité ſe rétablit. Pour la cimenter, le Sénat ordonna que l'exécution de la loi Varia demeureroit ſuſpendue tant que la guerre dureroit; c'étoit une ſource de diviſion, que le Sénat arrêta fort à propos par la ſageſſe de ſon décret.

Il paroît que le conſul P. Rutilius Lupus étoit un petit eſprit, jaloux, ombrageux, & plus avide de gloire que capable de la mériter. C. Marius, qui étoit ſon parent, lui conſeilloit de traîner la guerre en longueur, ſans doute pour donner le tems au premier feu des alliés de s'amortir; & de plus, il repréſentoit que les vivres abondoient dans le camp des Romains, & ne pouvoient leur manquer, pendant qu'ils avoient la communication libre avec Rome, & avec toute cette grande partie de l'Italie qui étoit derriere eux; au lieu que les ennemis, dans le pays deſquels ſe faiſoit la guerre,

(*a*) Vellei. Paterc. L. II. c. 16. Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 505. *& ſuiv.*

ſeroient bientôt réduits à la diſette. P. Rutilius Lupus s'imagina que C. Marius, en propoſant ce plan de conduite, ne conſultoit que les intérêts de ſon ambition; qu'il vouloit que l'année ſe paſſât dans l'inaction, afin d'être créé Conſul pour la ſeptieme fois, & d'avoir l'honneur de terminer la guerre. Dans cette penſée, il rejetta bien loin les conſeils de C. Marius, & il s'en trouva mal.

Il étoit campé ſur le Tolénus, petite riviere du pays des Marſes, & au-deſſous de lui du même côté, à quelque diſtance, étoit C. Marius. Ils avoient l'un & l'autre un pont ſur cette riviere; & vis-à-vis d'eux, mais plus près du pont de C. Marius, étoit ſur l'autre bord Vettius Caton, l'un des Préteurs des alliés. Celui-ci, conjecturant que P. Rutilius Lupus paſſeroit le Tolénus pour venir l'attaquer, plaça une embuſcade ſur le chemin, dans un vallon fort obſcur. Sa ruſe lui réuſſit. P. Rutilius Lupus vint à lui; & pendant qu'ils en étoient aux mains, les troupes embuſquées parurent tout d'un coup, attaquerent l'armée Romaine, & y mirent le déſordre. Il périt dans ce combat huit mille Romains, ſoit tués par le fer, ſoit pouſſés par les ennemis dans la riviere, & noyés miſérablement. P. Rutilius Lupus lui-même reçut une bleſſure à la tête, dont il mourut.

RUTILIUS [P.] LUPUS, (*a*) *P. Rutilius Lupus*, officier Romain, ſervit ſous Cn. Pompée pendant les guerres civiles.

RUTILIUS [C.] RUFUS, (*b*) *C. Rutilius Rufus*, ſe joignit, au rapport de Cicéron, à P. Lentulus, pour accuſer M. Aquilius.

RUTILIUS [L.], *L. Rutilius*, (*c*) dont Cicéron parle avec éloge dans ſon oraiſon pour A. Cluentius.

RUTILLIE, *Rutillia*, Ρυτιλλία, (*d*) dame Romaine, d'une grande beauté, avoit épouſé quelqu'un des principaux Officiers de la cour des Empereurs. Mais, elle aimoit paſſionnément le devin Alexandre, & elle en étoit également aimée.

RUTILLIEN, *Rutillianus*, (*e*) Ρουτιλλιανὸς, Sénateur Romain, eſtimable, mais extrêmement ſuperſtitieux, donna facilement par cette raiſon dans les pieges que tendoient de ſon tems le devin Alexandre. Ce grave Sénateur eſt un exemple de l'excès auquel l'aveuglement en ce genre peut ſe porter.

Dès qu'il eut entendu parler de l'oracle d'Abonotique, livré comme il étoit à toute ſuperſtition, peu s'en fallut qu'il ne quittât le poſte dont il étoit actuellement chargé, pour courir

(*a*) Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 461. L. III. p. 631, 632.
(*b*) Cicer. in Verr. L. I. c. 38.
(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 145.
(*d*) Lucian. T. I. p. 889.
(*e*) Lucian. T. I. p. 860, 883. *& ſeq.*

en Paphlagonie. Il ſe contenta pourtant d'envoyer meſſagers ſur meſſagers, avec ordre de lui rendre de tout un fidele compte. Mais, il choiſit mal ſes obſervateurs. C'étoient des eſclaves ignorans & groſſiers, capables de voir mal, & d'ajouter même à ce qu'ils auroient vu. Rutillien n'eut pas le moindre doute ſur tout ce qu'ils lui rapporterent; & ſéduit par eux, il en ſéduiſit pluſieurs autres, & attira au charlatan un grand nombre d'admirateurs.

Il étoit tellement faſciné, que ce qui auroit dû lui ouvrir les yeux ne ſervit qu'à l'aveugler de plus en plus. Il avoit un fils en âge d'étudier les lettres, & il demanda à Eſculape, quel précepteur il lui donneroit. *Homere & Pythagore*, répondit le Dieu. Peu de tems après, l'enfant mourut, & Alexandre ne voit pas trop comment ſe tirer de l'embarras où le jettoit ce triſte évenement. Rutillien vint à ſon ſecours, & prétendit que tel étoit préciſément le ſens de l'Oracle, qui n'ayant déſigné à ſon fils aucun homme vivant pour précepteur, mais Homere & Pythagore, morts depuis pluſieurs ſiecles, marquoit clairement que l'enfan tiroit aux Champs-Élyſées prendre leurs leçons.

Cette embécillité ſtupide rendit le Devin plus hardi, & il conçut qu'il pouvoit tout hazarder avec une telle dupe. Ainſi, Rutillien, qui croyoit à la métempſycoſe, ayant voulu apprendre de lui ſous quelle forme il avoit vécu dans les ſiecles précédens, & qui étoit celui dont l'ame avoit paſſé dans ſon corps, Alexandre répondit ſans héſiter : « Tu as été d'abord le fils de Pé» lée, enſuite le poëte Ménan» dre, en troiſieme lieu ce que » tu es maintenant; & tu de» viendras l'un des rayons du » ſoleil, après que tu auras paſſé » ſur la terre cent quatre-vingts » ans. »

La piece n'eût pas été complete, ſi elle n'eût fini par un mariage. Alexandre étoit pere d'une fille, qu'il diſoit avoir eue de la Lune, devenue amoureuſe de lui, comme autrefois d'Endymion, pendant qu'il dormoit. Rutillien, qui avoit ſoixante ans, penſant à ſe remarier, s'adreſſa à l'Oracle pour ſe déterminer ſur le choix qu'il devoit faire. Il lui fut répondu : *Epouſe la fille d'Alexandre & de la Lune.* Rutillien obéit avec une parfaite docilité; il ſe maria à la fille d'Alexandre; & gendre de la Lune, il offroit des hécatombes à la Déeſſe ſa belle-mere, ſe croyant déjà lui-même au rang des Divinités.

RUTILUS, *Rutilus*, (*a*) certain perſonnage que Juvénal tourne en ridicule. C'étoit un homme qui vouloit faire bonne chere, ſans en avoir le moyen.

« Si Atticus fait bonne chere, » dit Juvénal, il paſſe pour

(*a*) Juven. Satyr. 11. v. 1. & *ſeq.* Satyr. 14. v. 15. & *ſeq.*

» magnifique ; mais, Rutilus » paſſera pour fou, s'il veut » l'imiter. En effet, peut-on » voir rien de plus ridicule dans » le monde que ce miſérable » Rutilus ; auſſi ſert-il d'entre- » tien à toutes les tables, aux » bains, dans toutes les aſſem- » blées, & ſur les Théâtres. » Car, tandis que la vigueur » de ſa jeuneſſe le rend pro- » pre à porter le caſque, & » que le ſang lui bouillonne » dans les veines, il va de ſon » mouvement chez un maître » de gladiateurs, apprendre & » écrire ſes leçons, ſans que » le Tribun l'y contraigne, & » & qu'il veuille l'en empêcher. » ..... On va chercher des » ragoûts parmi tous les élé- » mens, ſans qu'on ſe rebute » de la cherté ; & ſi l'on fait une » exacte réflexion, on verra » que les mets les plus chers » paſſent pour les plus exquis. » Alors, il eſt mal aiſé de ne » pas emprunter de l'argent à » gros intérêts, en mettant des » plats en gages, ou les ſta- » tues de ſa propre mere, qu'on » aura briſées à ce deſſein. » Alors, un gourmand dépenſe- » ra quatre cens livres à un » baſſin de ragoût, & par-là il » vient enfin aux méchans re- » pas des gladiateurs. Il n'y a » donc qu'à conſidérer la dif- » férence des perſonnes qui font » la même dépenſe ; car, à l'é- » gard de Rutilus, cela paſſe » pour prodigalité ; au lieu que » Ventidius en eſt louable ; & » c'eſt ſon grand bien qui le » met dans cette réputation.

» Pour moi, ajoute Juvénal, » je crois être en droit de n'eſ- » timer pas un homme qui ſçait » que le mont Atlas eſt la plus » haute montagne de l'Afrique, » & qui néanmoins ignore com- » bien un grand coffre-fort eſt » différent d'une petite layette.

» Cette ſentence, continue » Juvénal, eſt divine : *Qu'il* » *faut ſçavoir ſe connoître.* On » doit la graver au fond du » cœur, ſoit que l'on cherche » à ſe marier, ou que l'on » veuille être Sénateur. En ef- » fet, Therſite ne demandoit » point à s'armer de la cuiraſſe » d'Achille, où Ulyſſe même » n'oſoit aſpirer que d'une ma- » niere chancelante. Que ſi vous » entreprenez de plaider une » importante cauſe, conſultez » auparavant votre eſprit, & » voyez vous-même ſi vous avez » de la véhémence dans vos » plaidoyers, ou ſi vous n'êtes » qu'un diſcoureur comme Cur- » tius & Mathon. »

RUTINA, *Rutina*. *Voyez* Ruſina.

RUTRUM, *Rutrum*, (*a*) ſorte de bêche, de hoyau, de truelle des anciens ; c'étoit un inſtrument avec lequel les athletes s'exerçoient à remuer la terre ou le ſable du Stade, pour fortifier les parties ſupérieures de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. I. p. 241.

leur

leur corps. On doit rapporter à ce mot le paſſage de Feſtus: *Rutrum tenentis juvenis eſt effigies in Capitolio, ephebi, more Græcorum, arenam ruentis; exercitationis gratiâ; quod ſignum Pompeius Bithynicus ex Bithynia ſupellectilis regiæ Romam deportavit*; c'eſt-à-dire, « On voit » au Capitole la ſtatue d'un » jeune homme qui tient une » petite truelle, avec laquelle » il ſemble s'exercer à jetter » du ſable à la maniere des » Grecs. Cette ſtatue fut appor- » tée de Bithynie à Rome par » Pompée. »

RUTUBA, *Rutuba*, (*a*) chef de gladiateurs, ſelon Horace dans une de ſes ſatyres.

RUTULES, *Rutuli*, Ρούτουλοι, (*b*) peuple d'Italie dans le Latium, où ils habitoient un canton le long de la mer Tyrrhène. Leur capitale étoit Ardée. Ce peuple étoit un des plus anciens de l'Italie; auſſi ne nous eſt-il guere connu. Virgile en fait mention, au ſujet de Turnus leur Roi, à qui ce Poëte fait jouer un grand rôle dans les ſix derniers livres de l'Énéïde. On juge bien que cette circonſtance fait que Virgile parle ſouvent des ſujets de ſon héros. *Voyez* Turnus.

Tarquin l'ancien, dernier Roi de Rome, fit la guerre aux Rutules, parce qu'il vouloit s'emparer de leur capitale, qui étoit alors la ville la plus opulente de tout le pays.

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 2. v. 25.
(*b*) Strab. p. 228. Plin. T. I. p. 152, 720. Tit. Liv. L. I. c. 2, 57. Virg. Æneid. L. VII. & *ſeq. Lib.*

Fin du trente-ſixieme Volume.

A CHAALONS, chez COLLIGNON, Imprimeur.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, les Tomes XXXV & XXXVIe. d'un Manuſcrit, intitulé : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*, &c. ; & je n'y ai rien trouvé qui ne réponde à la réputation de l'Auteur. A Paris, ce 24 Mai 1790.

SÉLIS.